

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE
Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)
École doctorale de science politique (ED 119)

Produire le vrai sur le faux.

Sociologie politique des discours et pratiques de lutte contre les *fake news*

Ysé VAUCHEZ

Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat en science politique

Sous la direction de Nicolas HUBÉ

Soutenue publiquement le 04 octobre 2024 devant un jury composé de :

Anne CORDIER	Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Lorraine/CREM – <i>Rapporteure</i>
Nicolas HUBÉ	Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Lorraine/CREM – <i>Directeur de thèse</i>
Laurent JEANPIERRE	Professeur en science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne/CESSP – <i>Examineur</i>
Sandrine LÉVÊQUE	Professeure en science politique, Université de Lille/CERAPS – <i>Rapporteure</i>
Érik NEVEU	Professeur émérite en science politique, Sciences Po Rennes/ARENES-CNRS – <i>Président</i>
Sylvain PARASIE	Professeur en sociologie, Sciences Po Paris/MédiaLab – <i>Examineur</i>

AVERTISSEMENT

« L'université n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions exprimées dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteure. »

Produire le vrai sur le faux

RÉSUMÉ

Titre : « Produire le vrai sur le faux. Sociologie politique des discours et pratiques de lutte contre les *fake news* ».

À la fin de l'année 2016 naît dans l'espace médiatique l'expression « *fake news* », présentée comme de « fausses nouvelles, souvent sensationnelles, déguisées en vraies informations ». Avec la diffusion de cette expression, se développe une panique qui la constitue en parangon des « désordres informationnels » créés par l'information en ligne. Par ce terme est construit un problème public : la diffusion massive et récente du faux en ligne, sa réception crédule par des publics internautes, et par là, une mise en péril du débat public, de la démocratie et de la rationalité. Contrairement à ses avatars précédents – rumeurs, bobards, propagande, la diffusion du faux, problématisée sous le terme de *fake news*, génère un impératif à agir, une injonction à lutter contre un problème construit comme grave et imminent pour la démocratie. Cet impératif donne lieu à ce que l'on peut qualifier de nébuleuse anti-*fake news*, un ensemble d'acteur·ices appartenant à différents champs professionnels – journalistes, universitaires, scientifiques, enseignant·es du secondaire, saisi·es par cet impératif à agir contre les *fake news*, et réunis momentanément autour d'un même objectif de lutte.

À l'appui d'une enquête par entretiens, observations, analyse de corpus de documents et d'archives audiovisuelles, cette thèse restitue les vecteurs par lesquels cette formule politique est devenue un mot d'ordre d'action publique, ainsi qu'un levier d'engagement pour des acteur·ices aux profils différenciés. Comment s'est constituée autour de ce terme une injonction à la rationalité individuelle ? En quoi l'engagement dans la lutte contre les *fake news* s'inscrit-il pour ses acteur·ices comme une défense de l'intérêt général ?

La démonstration se développe en trois temps. Il s'agit tout d'abord d'étayer empiriquement la naissance de ce mot d'ordre rationaliste sur les *fake news*, constitué de schèmes interprétatifs stabilisés dans l'arène médiatique. Après avoir identifié les formes prises par cette problématisation, ainsi que ses ressorts, on cherche à comprendre comment ce cadrage est devenu un mot d'ordre dominant, à la fois pérennisé dans le temps et diffusé dans l'espace social. Pour ce faire, on porte le regard sur les membres de la nébuleuse appelé·es et consacré·es par l'État à dire « le vrai sur le faux ». Les ressorts de la force sociale du cadrage étant désormais établis, un dernier mouvement de la démonstration interroge son influence sur les pratiques des acteur·ices de la nébuleuse. L'étude de deux domaines de lutte contre les *fake news* – la vérification d'information et l'éducation aux médias – illustre les variations prises par la promotion d'une figure du citoyen idéal, acteur informationnel rationnel et nuancé.

Mots-clés : *fake news* - panique médiatique - nébuleuse - rationalité individuelle - médias - mot d'ordre d'action publique - construction des problèmes publics - État.

ABSTRACT

Titre : Telling the truth on falsehood. A political sociology of discourses and practices in the fight against fake news

At the end of 2016, the expression ‘fake news’ made its appearance in the media, presented as ‘false news, often sensational, disguised as real information’. A media panic formed as the expression spread, describing it as a paragon of the ‘informational disorders’ created by online information. The term is used to describe a public problem: the recent mass dissemination of false information online, its reception by credulous Internet users, and the resulting threat to public debate, democracy and rationality. Unlike its predecessors - rumours, hoaxes and propaganda - the spread of falsehood, problematised under the term fake news, generates an imperative to act, an injunction to combat a problem perceived as serious and imminent for democracy. This imperative has led to the formation of what can be described as an anti-fake news nebula, a group of actors from different professional fields - journalists, academics, scientists, secondary school teachers - who feel compelled to take action against fake news and are temporarily united by a common objective of combating it.

Based on fieldwork including interviews, observations and an analysis of a corpus of documents and audiovisual archives, this thesis examines the ways in which this political formula has become a watchword for public action, and a lever for commitment on the part of actors with varied profiles. How did the term become an injunction to individual rationality? How is committing oneself to the fight against fake news conceived by some as a way to defend the general interest?

This thesis is structured in three parts. The first provides empirical support for the emergence of the rationalist watchword on fake news, made up of various points of argument stabilised in the media. After identifying the forms taken by this problematisation, and the reasons behind it, the second part seeks to understand how this framing became dominant and was both perpetuated over time and disseminated through the public arena. To do so, we look at the members of the nebula who are called upon and consecrated by the State to tell ‘the truth about what is false’. Once the social dynamics of this framing established, the final part of the thesis will examine its influence on the practices of the actors of the nebula.

The study of two areas in the fight against fake news - verification of information and media education - illustrates the variations in the promotion of the figure of the ideal citizen, conceived as a rational and nuanced informational actor.

Keywords: fake news - media panic – nebula - individual rationality - media - public action watchword - construction of public problems - State.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent à mon directeur de thèse, Nicolas Hubé, pour son soutien et son accompagnement tout au long de ces six années de travail. Sa confiance, sa direction et ses encouragements ont accompagné mon passage d'étudiante à jeune chercheuse, et ce depuis le mémoire. Du « Master Com » jusqu'au Scribex, merci à lui d'avoir constitué et fédéré des groupes de travail enrichissants, et d'avoir su faire du parcours de thèse une aventure collective.

Je tiens à remercier très chaleureusement les membres du jury, Anne Cordier, Laurent Jeanpierre, Sandrine Lévêque, Érik Neveu et Sylvain Parasie, qui ont accepté de lire et de discuter ce travail. J'ai eu par ailleurs la chance de bénéficier des conseils et des remarques de Philippe Aldrin et de Clémentine Berjaud dans le cadre de mon comité de suivi : cet espace a constitué des moments importants qui ont aiguillé cette thèse lorsqu'elle n'en était qu'à ses balbutiements.

Plus largement, de nombreuses personnes ont contribué et facilité mon entrée dans le monde de la recherche. Je pense en premier lieu au RT37 « Sociologie des médias », qui a constitué un cadre scientifique bienveillant dès la première année de thèse, notamment grâce à l'accueil et l'accompagnement de Benjamin Ferron et de l'ensemble des membres du RT. Ce travail doit beaucoup aux différentes aventures scientifiques, travaux collectifs et discussions de ces dernières années. Pour tout cela, merci à Boris Attencourt, à Antoine Aubert, à mon homologue Manon Berriche, à Thibaud Boncourt, à Pierre France, à Safia Dahani, à Simon Mangon, à Jérémie Nicey, à Etienne Ollion, et à Arnaud Saint-Martin. Pour les discussions comme pour la solidarité inter-doctorale, merci aux membres du Scribex : à Alexis Clot, à Victor Defernez, à Keyvan Ghorbanzadeh, à Grégoire Gilloteaux, à Jérémy Tourrette, et tout particulièrement à Claire Ruffio, pour sa bienveillance et sa clairvoyance.

Au cours des dernières semaines, ces échanges ont davantage pris la forme d'une demande d'aide, à travers de précieuses relectures finales. Merci à Calixte Bloquet, et plus largement pour son soutien et son accueil, notamment au fond du « Grenier » ; à Zélie Jobert, à Alice Le Gall-Cécillon, à Simon Mangon, à Delphine Raccurt, à Gaël Stephan – au plaisir de se retrouver *dans les marges* ou ailleurs !, à Florian Tixier, et à Assia Wirth – dans toutes les langues. Lors de cette dernière ligne droite, Pierre, Mathurin, Mahaut, Iliade, Laure et Virginie se sont héroïquement dévouées à critiquer les titres et chasser les coquilles, sous le haut patronage de Véronique, qui maîtrise maintenant cette thèse comme si elle l'avait faite. Merci à Irène Despontin Lefèvre pour son ingénieux sauvetage de la mise en page. Qu'ils-elles sachent toute ma gratitude et ma reconnaissance d'avoir permis de rendre cette thèse lisible !

Mon parcours doctoral doit par ailleurs beaucoup à un accompagnement matériel et pratique rendu possible par tout un ensemble de personnes, et en premier lieu par l'École doctorale de Paris I. Merci à sa directrice, Brigitte Gaïti, d'avoir dirigé et animé cet espace

collectif. Merci à Clarence Paul d'avoir accompagné mes premiers pas de doctorante, et à Dominique Senes d'avoir pris son relais jusqu'à la ligne d'arrivée.

Cette thèse a d'abord bénéficié d'un soutien de l'INA, par l'obtention du Prix Louise Merzeau, permettant l'obtention d'une bourse de recherche et d'un accès privilégié aux données archivées et collectées par l'INA. Un grand merci à Nicolas Hervé de m'avoir accueillie et aiguillée dans les chaleureux locaux de Bry-sur-Marne, sans juger mon rapport pour le moins distant aux enjeux de méthodologie quantitative.

Merci à la Commission Recherche de l'Université de m'avoir octroyé un contrat doctoral l'année suivante, et d'avoir autorisé le prolongement de mon contrat, suite à la crise sanitaire et à ce séjour de recherche empêché à l'Université de Turin.

Merci enfin à l'UFR 11 de m'avoir recrutée comme ATER pour la rentrée prochaine, et de me permettre de retourner aux joies de l'enseignement dès la fin de la thèse.

Merci à toutes les personnes qui ont accepté de prendre du temps pour échanger avec moi, et m'ouvrir les portes de la lutte contre les *fake news*. Merci particulièrement aux enseignant-es, qui m'ont chaleureusement accueillie, et permis de retrouver temporairement le plaisir du CDI ou de la cantine scolaire.

L'achèvement de cette thèse implique de mettre un point final à onze années de « scolarité » en Science Politique à l'Université Paris I. J'ai aimé ce microcosme de l'UFR 11 de manière presque étrange : ses inerties, ses routines, mais aussi et surtout les personnes qui l'animent et le font vivre. Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont fait aimer ce lieu, cette discipline, cette manière de la pratiquer.

Ne peut soutenir que celle qui a été soutenue : et j'ai été sacrément soutenue ces dernières années. Je remercie pour cela la salle G605 et tou-tes celles et ceux qui la fréquentent. Leur tolérance pour mes fredonnements erratiques et mes questions posées à la cantonade ont joué un rôle important dans la réalisation de ce texte. Merci à Floriane et son chocolat, à Benjamin et sa moustache, à Shinhee et ses bourdieuseries. Merci à Jean-Philippe Fauconnier pour les saines compétitions de début d'après-midi.

Ce parcours de thèse a commencé et fini aux côtés de deux formidables *work husbands*, Marine Lassery et Keyvan Ghorbanzadeh. Parmi tout ce que je leur dois, c'est d'abord à leur capacité à rendre le quotidien léger et palpitant, surtout quand il n'était ni l'un ni l'autre, que je veux rendre hommage. Il·elle ont par ailleurs été des partenaires de travail géniaux – lectures, relectures, réécritures, commentaires, confrontations critiques, rien ne leur aura été épargné. Marine Lassery aura été mon *rocher* et ma source de joie quotidienne, et je m'enorgueillis de faire partie de son club.

Merci à Zélie Jobert – dont je me réjouis qu'elle *prenne notre suite* – pour sa grande capacité à trouver du sérieux dans la frivolité, et de l'ironie dans le grave. La sérénité et la rigueur intellectuelle de Delphine Raccurt n'ont pas seulement épargné aux lecteur·ices de ce texte ses tournures les plus biscornues : elles ont aussi permis de recentrer les questionnements sur l'essentiel, lorsque l'esprit prenait l'escalier. Puissent nos réunions Tupperware connaître une longue vie – *chiche* !

Ces relations d'amitié et de travail n'ont pas été moins fortes quand elles ont pris une forme collective : ainsi lorsque quelques jeunes doctorant·es terrorisé·es se sont rencontré·es à leur premier congrès, au bord d'une fontaine d'Aix-en-Provence. Du soleil de Charentes-Maritime aux banquettes du Duc, j'ai une pensée très émue et affectueuse pour François-Guillaume Giroux, pour Évelia Mayenga, pour Madeleine De Wispelaere, sa finesse et son énergie, et pour Bérangère Rocalve et sa présence solaire.

Ensemble, toutes ces personnes ont permis de débunker une *fake news* particulièrement tenace, l'idée qu'un parcours de thèse devrait nécessairement être solitaire et sérieux. Définitivement, c'est en lâchant prise que l'on tient bon !

Quelque part dans le sud de la Gironde, Pierre et son grand cœur m'ont ponctuellement accueillie pour m'extraire de mon vortex urbain et studieux. Il me tarde de le rejoindre pour ~~désenruber des oignons~~ commenter l'actualité militante au coin du feu !

À mes puissantes amitiés, Assia, Castille, Céline, Elizabeth, Iliade, Laure, Mahaut, Manon, Virginie. Elles me font vivre chaque jour une vie sociale, affective, intellectuelle, politique et militante plus riche et plus intense que tout travail de thèse. Elles savent chacune ce que ce travail leur doit, et ce que je leur dois. Aux Gow Majeures, aux Langues de Frondes, aux Meufs du 18^e, aux colleuses, et aux autres ; à toutes celles qui choisissent de se retrouver pour faire sonner ensemble leurs colères et leurs joies.

Merci à ma sœur Mahaut : *on se connaît depuis quelque temps...* Et pourtant, son étrange obstination à penser que je suis super constitue un gigantesque moteur au quotidien.

À Antoine et Stéphanie, pour leurs encouragements et leur optimisme ; peut-être à l'insu de leur plein gré, il·elle ont contribué à faire naître cette drôle d'envie qu'est la recherche, la thèse, et la vie académique. Il en va de même pour Grand-Père et Nonna, que je remercie pour leur regard attentif et affectueux ; merci à Granny pour son soutien constant.

À mes deux parents, Étienne et Véronique, qui m'ont appris chacun·e à leur manière à aborder le travail avec légèreté, à y trouver du plaisir, et à travailler aussi intensément que joyeusement. En me répétant à l'envi que « le mieux est l'ennemi du bien », il·elle ont aussi probablement permis le point final de cette thèse.

Et *de toute évidence*, à Mathurin, d'être lui et d'être là. À tout ce qu'on s'est dit, et à tout ce qu'on se dira !

Produire le vrai sur le faux

LISTE DE SIGLES

AAP : Appel à projets
AFIS : Association française pour l'information scientifique
AFP : Agence France-Presse
ALUCES : Association de lutte contre le complotisme et éducation au scepticisme
ANR : Agence nationale de la recherche
APDEN : Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale
Arcom : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
APEM : Association pour l'éducation aux médias
BnF : Bibliothèque nationale de France
CDJM : Conseil de déontologie journalistique et de médiation
CESE : Conseil économique social et environnemental
CIPDR : Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CLEMI : Centre pour l'éducation aux médias et à l'information
CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés
CSA : Conseil supérieur de l'audiovisuel
CSEN : Conseil scientifique de l'Éducation nationale
DHG : Dotation Horaire Globale
DMA : Digital Marketing Act
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DSA : Digital Services Act
DYOR : Do Your Own Research
ELL : Entre les lignes
EMI : Éducation aux médias et à l'information
FIDESS : Fédération des initiatives pour le développement de l'esprit critique et du scepticisme scientifique
FJJ : Fondation Jean Jaurès
FMSH : Fondation Maison des sciences de l'homme
FSMISP : Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité
GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
GT8 : Groupe de travail sur l'esprit critique du CSEN
IFCN : International Fact-Checking Network

Produire le vrai sur le faux

INA : Institut national de l'audiovisuel

IRL : In Real Life

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MEN : Ministère de l'Éducation nationale

ODIL : plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation

OSINT : Open Source INTelligence

PQN : Presse quotidienne nationale

PQR : Presse quotidienne régionale

REC : Rencontres de l'Esprit Critique

REP : Réseau d'éducation prioritaire

RSF : Reporters sans frontières

RSN : Réseaux sociaux numériques

SHS : Sciences humaines et sociales

SIC : Sciences de l'information et de la communication

SIG : Service d'information du Gouvernement

SNJ : Syndicat national des journalistes

SPME : Semaine de la presse et des médias à l'école

TCF : The Conversation France

UR : Union Rationaliste

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	1
RÉSUMÉ	3
ABSTRACT.....	4
REMERCIEMENTS	5
LISTE DE SIGLES.....	9
SOMMAIRE	11

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....15

<i>Section 1 – Reconstruction théorique des « fake news » : du mot à la chose</i>	<i>19</i>
1. De l'objet <i>fake news</i> au sujet <i>fake news</i>	20
2. L'environnement lexical des <i>fake news</i>	22
3. Recherches contemporaines sur les <i>fake news</i> et nécessité de l'approche sociologique	27
<i>Section 2 – Les fake news dans la perspective d'une construction des problèmes publics : le problème du faux, un faux problème ?.....</i>	<i>37</i>
1. Le cadrage du problème des <i>fake news</i> : variations sur un même thème	37
2. « La crise des <i>fake news</i> » comme panique médiatique.....	45
<i>Section 3 – Lutter contre les fake news : de l'État aux « citoyen-nes », production et diffusion d'un impératif à agir.....</i>	<i>52</i>
1. Passer de l'État aux groupes professionnels	52
2. Intégrer les « amateur-ices » de la vérité à l'espace de la lutte contre les <i>fake news</i>	66
<i>Section 4 – Comment objectiver un espace sans frontières ?</i>	<i>81</i>
1. Des émissions aux expositions : retracer la chaîne de production des schèmes explicatifs des <i>fake news</i>	82
2. Ce qui a été fait contre les <i>fake news</i> : répertorier l'existant.	87
3. Les entretiens semi-directifs : identifier les logiques d'engagement dans la nébuleuse.....	90
4. Observer <i>in situ</i> les pratiques de lutte contre les <i>fake news</i> : classes, formations, congrès.	93
<i>Section 5 – Annonce de plan.....</i>	<i>101</i>

PARTIE I – L'ESSOR DES *FAKE NEWS* COMME PROBLÈME PUBLIC.....105

CHAPITRE 1. VRAIES ET FAUSSES ACTIONS PUBLIQUES CONTRE LES <i>FAKE NEWS</i> : D'UNE LOI « ECRAN DE FUMÉE » A LA CONSTITUTION D'UNE NEBULEUSE D'ACTION	107
<i>Section 1 – La loi sur les fake news : « mission accomplie, il ne s'est rien passé ! ».....</i>	<i>109</i>
1. Un consensus latent dans un débat législatif conflictuel	113
2. Un consensus idéologique au-delà des positions de groupes parlementaires : sauver les libertés publiques.....	121
<i>Section 2 – Un texte de loi sans effets réels ?</i>	<i>133</i>
1. La création d'un référé fantôme.....	133
2. Au-delà du référé : « Mais que fait le CSA ? ».....	137
<i>Section 3 – Au-delà de la loi : la diversité des réponses au problème des fake news.....</i>	<i>143</i>
1. La diversité des dispositifs anti- <i>fake news</i> : serious games, start-up et <i>fact-checking</i>	143
2. Les entrepreneur-es de solutions anti- <i>fake news</i> : la fameuse « société civile » ?.....	146
Conclusion du chapitre 1	149
CHAPITRE 2. DE LA CREDULITE DU PUBLIC AUX DEVIANCES POPULAIRES : DEVELOPPEMENT D'UNE PANIQUE MEDIATIQUE AUTOUR DES <i>FAKE NEWS</i>	151
<i>Section préliminaire – Choix méthodologiques du corpus d'émissions.....</i>	<i>155</i>
1. L'archive audiovisuelle et ses particularités	155

2. Choix de codage et de visionnage.....	159
<i>Section 1 – Espaces et temps médiatiques du débat public sur les fake news.....</i>	<i>166</i>
1. La vie longue d’une formule médiatique alimentée par le politique	166
2. Le rôle moteur du pôle intellectuel du champ médiatique.....	173
3. Les invité·es médiatiques : <i>claim-making</i> et premières expertises	178
<i>Section 2 – Le scénario de la panique médiatique sur les fake news.....</i>	<i>193</i>
1. Un consensus sur l’absence de définition unanime du problème	193
2. Des coupables : Internet, Trump, la Russie, ou la défiance de l’autorité	200
3. Des victimes : jeunes, classes populaires, antisystèmes	208
4. Des conséquences : déviances démocratiques et citoyennes	212
5. Des registres argumentatifs : généralisations abusives et lexiques émotionnels	215
<i>Section 3 – Produire l’espace des réponses possibles à un problème « sauvage »</i>	<i>224</i>
1. La désignation d’institutions tenues d’agir	225
2. La stabilisation de consensus sur les solutions : journalistes et enseignant·es.....	228
Conclusion du chapitre 2	234
 PARTIE II – LA (RE)PRODUCTION D’UN CADRAGE DEVENU MOT D’ORDRE.....	237
CHAPITRE 3. LA PRODUCTION D’EXPERT·ES CONSACRÉ·ES PAR LA PRODUCTION D’EXPERTISE	
INSTITUTIONNELLE	239
<i>Section 1 – L’expertise étatique et son produit.....</i>	<i>243</i>
1. Les rapports comme produits de l’expertise	245
2. Les espaces de l’expertise publique	258
3. Identifier ses membres : beaucoup d’appelé·es, peu d’élu·es.....	261
<i>Section 2 – Les relais culturels, médiatiques, institutionnels de la consécration experte.....</i>	<i>272</i>
1. Tenir ensemble trois formes d’expertise.....	272
2. Journalistes et universitaires engagé·es dans la production d’expertise	281
3. Des espaces pensés pour la consécration : observatoires, fondations et instituts	287
<i>Section 3 – Les dispositions en jeu pour être un·e expert·e faisant autorité</i>	<i>294</i>
1. L’expérience du terrain comme ressort de légitimité	295
2. Les <i>fake news</i> comme opportunité individuelle : conversion de ressources et ascension des trajectoires	312
3. L’acteur intermédiaire idéal : Gérald Bronner, fonctionnaire au service de la République	323
Conclusion du chapitre 3	336
CHAPITRE 4. UN PROBLÈME À LA RECHERCHE DE SON PUBLIC. ENTREPRISES DE DIFFUSION DES DISCOURS SUR	
LES <i>FAKE NEWS</i>	341
<i>Section 1 – Du côté des biens produits pour le « grand public » : les effets de la vulgarisation.....</i>	<i>347</i>
1. L’exposition <i>Fake news</i> : esthétisation et construction d’un problème « pour les autres ».....	348
2. Les ouvrages généralistes : comment « éditorialiser » le problème public des <i>fake news</i> ?.....	356
<i>Section 2 – Du côté des biens produits pour les pairs : défendre sa discipline, se faire un nom.....</i>	<i>374</i>
1. Les <i>fake news</i> sur <i>The Conversation France</i> : spectacularisation du problème et valorisation de disciplines dominées	374
2. Les « conférences savantes à diffusion élargie » : incarner la solution aux <i>fake news</i> par le verbe.....	383
3. Les tribunes journalistiques : produire le consensus, produire le groupe	389
Conclusion du chapitre 4	398
 PARTIE III – LA LUTTE CONTRE LES <i>FAKE NEWS</i> EN PRATIQUE(S) : RÉALISATION ET	
DÉCLINAISONS DU MOT D’ORDRE.....	401
CHAPITRE 5. « ÉDUIQUER » : VARIATIONS ET SUBVERSIONS D’UNE PROMOTION DE LA RATIONALITÉ	
DEMOCRATIQUE	405
<i>Section 1 – Prescrire et déléguer : politiques ministérielles de promotion de la citoyenneté éclairée.....</i>	<i>408</i>
1. Les filiations anciennes de l’éducation aux médias	409
2. Les attentats de 2015 : « choc moral » et « effet Charlie » sur les politiques ministérielles d’EMI	412
3. La délégation, instrument privilégié de l’éducation aux médias	420

<i>Section 2 – Les pratiques éducatives de lutte contre les fake news au prisme des appartenances professionnelles</i>	446
1. Oppositions professionnelles et rapport désintéressé à l'EMI	449
2. L'EMI comme opportunité de défense de son groupe professionnel	456
<i>Section 3 – Les normes transmises en EMI : une politique publique modelée par les propriétés sociales des formateur-ices</i>	475
1. Les conditions de possibilité de la subversion des politiques d'EMI	477
2. L'éducation aux médias face à ses publics : le bon élève et le citoyen bien informé.....	488
Conclusion du chapitre 5	509
CHAPITRE 6. « VERIFIER » : LE TRIOMPHE DE LA RATIONALITE INDIVIDUELLE	513
<i>Section 1 – Le fact-checking journalistique comme réponse d'une profession à sa contestation</i>	519
1. Le fact-checking : vieilles origines et nouvelle noblesse	521
2. Les effets de la panique morale des fake news : reconfigurations de la pratique du fact-checking professionnel.....	525
3. Le fact-checking, une pratique journalistique pensée contre le politique ?	544
<i>Section 2 – Le debunking non-professionnel ou les amateur-ices de la vérité</i>	551
1. Enquêter sur le debunking en ligne : enjeux et choix méthodologiques	552
2. Pratiques de la vérification non-professionnelle.....	555
3. Sociographie des profils : disponibilité biographique et curiosité sacrée.....	562
4. Militer pour la neutralité : un rapport paradoxal au politique.....	573
<i>Section 3 – Les Rencontres de l'Esprit Critique, festival anti fake news</i>	588
1. Le monde sceptique avant le problème des fake news.....	591
2. La réaffirmation des frontières entre professionnel·les et profanes.....	596
3. Les conséquences biographiques de l'engagement vérificateur	598
Conclusion du chapitre 6	615
 CONCLUSION GÉNÉRALE	 619
 BIBLIOGRAPHIE	 629
TABLE DES FIGURES	655
TABLE DES ENCADRÉS	657
TABLE DES TABLEAUX	659
TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES	661
ANNEXES	663
TABLE DES MATIÈRES	689

Produire le vrai sur le faux

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Eh beh, vous devez en avoir, du boulot, vous ! Avec tout ce qu'il y a comme fake news aujourd'hui ! »

« Oh là là, ça c'est sûr que c'est important hein. Nous encore, ça va, mais quand je vois les jeunes, là, toujours accrochés à leurs machines... »

« Ah ouais... Mais l'État, il ne lutte pas contre les fake news, l'État il fait les fake news ! C'est vieux comme le monde ça, le gouverne... ment ! »

« Bah écoutez c'est très bien de travailler là-dessus. Vous savez aujourd'hui, les gens croient tout et n'importe quoi hein. Du coup, vous, vous devez savoir : l'hydroxychloroquine, c'est efficace contre le Covid ? »

« Oh, ne m'en parlez pas, des fake news ! J'écoute plus que Radio Chrétienne France moi, comme ça je suis tranquille ».

En cinq ans de thèse, j'ai rencontré des dizaines d'occasions de dire à des inconnu·es¹ ce que je faisais dans la vie – « une thèse sur les *fake news* », ou « une thèse sur ce que l'État fait contre les *fake news* », selon les cas. Leurs réactions se stabilisent autour des cinq formules-types ci-dessus. Elles sont précisément un résumé *de ce que n'est pas* ce travail de thèse. Néanmoins, elles résument aussi la principale difficulté de ce travail : travailler sur un objet considéré comme un « problème brûlant »². Pour constituer scientifiquement cet objet, il faut commencer par prendre acte de ce qu'implique son actualité. On ne peut « *songer à soumettre l'actualité à l'analyse scientifique si l'on n'a pas rompu avec l'illusion de tout comprendre d'emblée qui définit le rapport ordinaire à cette donnée immédiate de l'expérience* ».

¹ Ce travail de thèse mobilise l'écriture inclusive, au sens où il cherche à rendre visible, par l'écriture, les femmes et les hommes qui composent les groupes désignés. Cette écriture inclusive mobilise parfois les doubles termes (« chercheurs et chercheuses ») ; parfois le point médian ; parfois un terme neutre se substituant à son synonyme genré.

² BOURDIEU Pierre, « La science et l'actualité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 61, 1986, p. 2-3.

sociale [...] »³. Plutôt que sur l'objet *fake news*, cette thèse porte sur les sens communs qui ont été produits et consacrés à son sujet, avec « *la volonté de traiter scientifiquement, froidement, des problèmes brûlants* »⁴.

Cette thèse ne cherchera donc pas à confirmer ou infirmer ces interrogations, c'est-à-dire à enquêter pour savoir si les *fake news* constituent *effectivement* un problème démocratique grave, un phénomène de grande ampleur dans sa diffusion, ses conséquences, ses effets. En lisant cette thèse, on ne saura pas s'il y a un lien de causalité entre la désinformation et le vote RN, les départs pour la Syrie, l'engagement dans le mouvement des Gilets Jaunes, ou encore l'embrigadement sectaire. On ne saura pas non plus si l'émotion a « triomphé » sur la raison, ou si le bon citoyen, informé et rationnel, est entravé par sa soumission nouvelle aux réseaux sociaux.

En revanche, cette thèse permettra de savoir pourquoi, depuis une dizaine d'années, un grand nombre d'acteur·ices des champs politique, médiatique ou universitaire se pose publiquement et activement ces questions, d'où elles viennent, et par quel·les acteur·ices elles ont été portées. Elle permettra aussi de savoir comment ces questions et leurs porteur·euses ont eu une influence sur les dispositifs développés pour lutter contre le phénomène des *fake news*, pourquoi l'ensemble qu'ils constituent a pris cette forme spécifique, et quelle en est la cohérence. Elle permettra enfin de saisir pourquoi, aujourd'hui encore, la préoccupation sur le problème public des *fake news* mène des acteur·ices aux statuts très différents à se mobiliser, s'organiser, produire des livres, des conférences, des ateliers, se constituer en association, en bref, s'engager chaque jour dans la lutte contre les *fake news*, mu·es par un impératif à agir au nom de la défense du vrai.

Ce travail vise donc à restituer la carrière des *fake news* comme problème public : à partir de la fin de l'année 2016, se constitue à leur propos une panique médiatique, qui les constitue en parangon des « désordres informationnels » que causerait l'information en ligne. Cette problématisation construit les *fake news* comme un problème hétéronome, un « attrape-tout » de la démocratie en danger.

Tandis que le problème public des *fake news* se caractérise par un cadrage flou, une action publique disparate et un impératif de non-intervention directe de l'État, la thèse montre

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

la force sociale des mots d'ordre à leur propos, et sa forte incidence sur les pratiques de lutte contre les *fake news*. Malgré le flou définitionnel des termes qui structurent le problème (*fake news*, esprit critique, citoyen·ne éclairé·e), on assiste à des formes d'universalisation des normes civiques, informationnelles et politiques des groupes habilités à dire le vrai – journalistes, universitaires, scientifiques, enseignant·es du secondaire. Ce processus passe par la naissance d'une nébuleuse anti-*fake news*, constituée d'un ensemble d'acteur·ices saisi par l'impératif à agir sur le sujet, momentanément réunis dans une lutte commune. Ils·elles ont en commun d'être des « professionnel·les de la vérité », ou des amateur·ices aspirant à le devenir ; d'agir au nom de la défense d'un intérêt général ; de présenter des dispositions sociales qui expliquent leur tendance à défendre « la Science », « la Démocratie », ou « les Faits ».

Ainsi s'étend notre nébuleuse d'acteur·ices : de l'informaticien inquiet de l'abstention et du désintérêt politique qui crée une plateforme de vérification collaborative, au journaliste freelance produisant des documentaires pour augmenter la prise de conscience collective et « éviter que nos chères têtes blondes portent demain des chemises brunes »⁵ ; de la professeure des écoles en maternelle créant une séquence pédagogique sur l'année pour le développement de l'esprit critique, au militant antifasciste au RSA dédiant son temps libre au débunking en ligne, « parce qu'un conspi, ou un fasciste, c'est à peu près du même ordre : c'est un mec qui a un trou dans le cœur »⁶ ; de l'universitaire préoccupé par « la déchéance de rationalité » et « l'apocalypse cognitive »⁷ qui enchaîne livres, commissions et rapports, à la journaliste pigiste de l'AFP, marquée par ses expériences dans les manifestations des Gilets Jaunes, qui s'engage dans l'éducation aux médias pour répondre à la violence contre les journalistes.

Aussi diverses que soient leurs motivations à agir, leurs actions respectives trouvent leur cohérence dans un consensus théorique dont les grandes lignes se déploient et se déclinent dans chaque grand champ d'action anti-*fake news* : un impératif libéral de non-intervention directe, une lecture cognitiviste et individualiste, et la persistance des effets forts des médias. Ces trois lignes sont en réalité trois déclinaisons d'un thème, l'autonomie de l'individu rationnel.

⁵ Entretien avec Thomas Huchon, journaliste chez Spicée, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 21 février 2022. Pour l'ensemble des citations d'entretiens de cette thèse, mes interventions sont indiquées en gras. J'ai anonymisé l'enquête dès qu'il n'était pas nécessaire pour l'analyse de rapporter l'entretien à d'autres éléments publics – livres, conférences, etc. Dans ces cas-là, la référence de l'entretien ne mentionne pas de nom de famille.

⁶ Entretien avec *Couscous*, débunkeur, membre du réseau WTFake, 17 janvier 2023.

⁷ BRONNER Gérard, *Déchéance de rationalité*, Grasset, 2019 ; BRONNER Gérard, *Apocalypse cognitive*, Presses universitaires de France, 2021.

Pour comprendre comment s'est construit et imposé durablement un tel effet d'évidence autour des *fake news*, il faut reconstituer l'ensemble de la chaîne de production du problème des *fake news* et de ses solutions : sa mise à l'agenda par le politique, son élaboration par le champ médiatique, sa consécration et sa pérennisation par la production d'expertise et de biens culturels et symboliques à son propos, et sa prise en charge dans deux domaines de solutions : le monde éducatif et le monde de la vérification de l'information.

Travailler sur un sujet « d'actualité » implique que mon objet, la construction des *fake news* comme problème public, ait été constitué parallèlement à ma tentative de l'objectiver dans mon travail de thèse. On doit donc commencer par prêter attention à *l'objet*, c'est-à-dire au terme « *fake news* », et à ce qui rend possible que « *le concept n'exist[e] pas, et puis soudain il existe* »⁸. Pour rendre compte de la formation de croyances socialement partagées sur les *fake news*, il nous faut restituer rapidement l'histoire du terme et de ses usages (**Section 1**). C'est ce qui permettra de restituer le point de départ de *mon objet*, c'est-à-dire ce que l'on dit et fait à propos des *fake news*.

⁸ FROISSART Pascal, « Vrai et faux en contexte médiatique. Fake news, infox, rumeur. », in Salomé KINTZ (dir.), *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Presses de l'ENSSIB, 2020, p. 22.

Section 1 – Reconstruction théorique des « *fake news* » : du mot à la chose

Parmi les évidences spontanées qui caractérisent l'expression de *fake news*, on trouve assez haut son association avec Donald Trump. Pourtant, elle lui préexiste : comme le rappelle J. Harsin⁹, on trouve l'expression depuis au moins les années 1990, par exemple dans le cadre d'un programme américain satirique d'information, *The Daily Show*. Le terme de *fake news* permettait alors, comme le font aujourd'hui *Le Gorafi* en France, ou *Il Lercio* en Italie, une critique médiatique fondée sur la satire et la parodie d'autres médias. Le 11 janvier 2017, au cours d'une conférence de presse de Donald Trump, l'usage du terme change. Suite à une question d'un journaliste de CNN, Jim Acosta, à propos de l'existence de documents permettant à la Russie de faire chanter Donald Trump, ce dernier refuse de lui répondre, le pointe du doigt et affirme : « *No. Not you. Your organization [CNN] is terrible. Don't be rude ! No, I'm not gonna give you a question. You are fake news !* »¹⁰.

Ainsi énoncée, l'expression désigne l'idée d'une *doxa* portée par les médias traditionnels et *mainstream*, ici incarnés par CNN. À l'inverse, ces derniers vont ensuite l'utiliser pour désigner les propos mensongers d'une partie de la classe politique considérée comme populiste, au sein de laquelle Donald Trump occupe une place importante. C'est là le début de sa diffusion médiatique massive, et le début d'un problème sémantique et définitionnel important : en plus d'être un néologisme et un mot-valise, l'anglicisme *fake news* est un contronyme, c'est-à-dire qu'il contient deux significations contraires. En effet, l'expression est une étiquette, un outil utilisé dans le cadre d'une lutte politique, ici entre CNN, incarnation du « système médiatique traditionnel », et Donald Trump, incarnation d'une « élite politique démagogique », pour délégitimer l'autre tout en se légitimant soi-même.

Dans les mois et années qui suivent, les usages et définitions différentes du terme de *fake news* n'ont cessé de s'étendre. Dès 2017-2018, lors de mon mémoire de Master II sur les usages du terme de *fake news*¹¹, j'observais une production surabondante de littérature intermédiaire d'acteur·ices politiques, universitaires, journalistiques, ou multipositionné·es, s'exprimant sur

⁹ HARSIN Jayson et RICHET Isabelle, « Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, n° 164, 2018, p. 99-119.

¹⁰ D. Trump, conférence de presse du 11 janvier 2017, consultable sur https://www.lemonde.fr/elections-americales/video/2017/01/11/trump-s-en-prend-a-un-journaliste-de-cnn_5061233_829254.html.

¹¹ VAUCHEZ Ysé, *Fake news, réinformation et fact-checking : luttes pour l'énonciation de la vérité aux marges du champ journalistique*, mémoire de Master II de science politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2018.

le sujet des *fake news* au moyen de diagnostics sociaux vastes, flous, sans démonstration empirique. Dans ces discours, les *fake news* devenaient pêle-mêle le symptôme du « *pire du populisme* »¹² ; un « *mensonge industriel au service de la propagation de la haine* »¹³ ; le « *constat d'un défi civilisationnel, d'une crise épistémologique qui affecte notre rapport au savoir* »¹⁴ ; ou tout simplement « *le commencement de la fin de la démocratie, un drame démocratique* »¹⁵. Le scénario suggéré illustrerait le phénomène de « post-vérité » : des informations fausses auraient massivement surgi, sur Internet comme dans les discours politiques, et viendraient altérer le jugement de celles et ceux qui y sont exposé·es, régi·es par leur émotion plutôt que leur raison.

1. De l'objet *fake news* au sujet *fake news*

Pour clarifier la signification de ce terme, de nombreux travaux académiques ont proposé des typologies de définition du terme *fake news* sur la base d'états de l'art, illustrant l'impressionnante diversité de ses définitions scientifiques¹⁶. Tous s'accordent sur la polysémie et la confusion constitutive de l'expression, et renvoient à la question de l'accès aux faits dans un monde digital. Le critère de *l'intentionnalité* de tromper, souvent entendue comme l'existence d'une visée idéologique, est retenu comme critère de manière quasi systématique, afin de distinguer la *fake news* de l'erreur, ou de l'information journalistique. Un autre marqueur couramment retenu est celui de l'imitation du format journalistique¹⁷. Parce qu'elle se fait passer pour vraie, la *fake news* est basée sur un mimétisme des codes qui fondent l'information « journalistique », cette dernière étant *a priori* considérée comme valide¹⁸. Sur

¹² *L'info du vrai*, Canal+, 6 décembre 2018.

¹³ *7 milliards de voisins*, RFI, 11 juillet 2018.

¹⁴ *Les petits matins*, France Culture, 24 janvier 2018.

¹⁵ *C Politique*, France 5, 29 janvier 2017.

¹⁶ EGGLEHOFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon: a framework and research agenda », *Annals of the International Communication Association*, n° 2, vol. 43, 2019, p. 97-116 ; FUBINI Alice, *Fake news. Analisi del fenomeno tra misinformation, disinformation, entertainment e propaganda.*, mémoire de master, Université de Turin, 2018 ; KAPANTAI Eleni, CHRISTOPOULOU Androniki, BERBERIDIS Christos et PERISTERAS Vassilios, « A systematic literature review on disinformation: Toward a unified taxonomical framework », *New Media & Society*, n° 5, vol. 23, 2021, p. 1301-1326 ; WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « Thinking about 'information disorder': formats of misinformation, disinformation, and mal-information », *Journalism, 'fake news' & disinformation*, 2018, p. 43-54.

¹⁷ EGGLEHOFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon », *op. cit.*, 2019, p. 97-116.

¹⁸ Sur l'idée selon laquelle l'information journalistique se place non dans un régime de véracité, mais de crédibilité, voir DELFORCE Bernard, « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n° 6, 2004, p. 111-134.

cette base, certaines proposent d'y ajouter la distinction entre information et communication¹⁹, d'autres de prendre en compte différents degrés de factualité²⁰, ou la vérifiabilité de l'information²¹.

Parmi ces travaux de typologies des définitions des *fake news*, certains reconnaissent explicitement cette charge normative²², ou *a minima* une ambiguïté définitionnelle²³, et l'intègrent à leur réflexion. On trouve par exemple chez J. Egelhofer et S. Lecheler une distinction entre le « genre *fake news* » (*describing the deliberate creation of pseudo journalistic disinformation*) et le « label *fake news* » (*describing the political instrumentalization of the term to delegitimize news media*)²⁴. Outre qu'elle ajoute à la précision de la définition, cette distinction rappelle aussi que la recherche académique s'est focalisée sur la *fake news* comme objet informationnel à définir, bien davantage que comme instrument politique « mobilisé dans le cadre de luttes politiques dans le but d'imposer une réalité sociale »²⁵. Parmi ces typologies, celle proposée par J. Farkas et J. Schou constitue une exception notable, au sens où leur état de la littérature les mène à « sortir du terrain de la véracité », et à décrire les *fake news* comme « un concept profondément politique utilisé pour délégitimer des opposants politiques et construire une hégémonie »²⁶.

Pour la démarche qui nous occupe, deux critères constitutifs d'une *fake news* nous paraissent heuristiques parmi toutes ces typologies : le caractère intentionnel de sa production, et le mimétisme des codes journalistiques. Suivant ces critères, le terme de désinformation, bien qu'il ne recouvre qu'une partie du problème tel qu'il est construit et présenté dans le débat public, présente plus de chances d'être compris immédiatement, et de désigner un phénomène plus intelligible et plus tangible, tout en se départant de la forte charge normative du terme de *fake news*. Il se distingue ainsi de la « mésinformation », qui renvoie à une propagation non-

¹⁹ FUBINI Alice, *Fake news. Analisi del fenomeno tra misinformation, disinformation, entertainment e propaganda.*, *op. cit.*, 2018.

²⁰ TANDOC Edson, LIM Zheng et LING Rich, « Defining "Fake News": A typology of scholarly definitions », *Digital Journalism*, vol. 6, 2017, p. 1-17.

²¹ KAPANTAI Eleni, CHRISTOPOULOU Androniki, BERBERIDIS Christos et PERISTERAS Vassilios, « A systematic literature review on disinformation », *op. cit.*, 2021, p. 1301-1326.

²² CARLSON Matt, « Fake news as an informational moral panic: the symbolic deviancy of social media during the 2016 US presidential election », *Information, Communication & Society*, n° 3, vol. 23, 2020, p. 374-388.

²³ WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « Thinking about 'information disorder' », *op. cit.*, 2018, p. 43-54.

²⁴ EGELHOFER Jana Laura et LECHELER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon », *op. cit.*, 2019, p. 97-116.

²⁵ FARKAS Johan et SCHOU Jannick, « Fake News as a Floating Signifier: Hegemony, Antagonism and the Politics of Falsehood », *Javnost - The Public*, n° 3, vol. 25, 2018, p. 298-314. Voir aussi leur ouvrage : FARKAS Johan et SCHOU Jannick, *Post-truth, fake news and democracy: mapping the politics of falsehood*, Routledge, New York, 2020.

²⁶ FARKAS Johan et SCHOU Jannick, « Fake News as a Floating Signifier », *op. cit.*, 2018, p. 298-314.

intentionnelle de contenus faux, et à la « malinformation », qui renvoie à une propagation d'informations non nécessairement fausses, mais venant d'une intention de nuire à une personne ou un groupe.

2. L'environnement lexical des *fake news*

Pour tenter de résorber cette confusion définitionnelle du terme de *fake news*, certains travaux ont réalisé des comparaisons avec d'autres termes préexistants ou afférents : rumeurs, propagande, théories du complot, post-vérité. En passant rapidement en revue ces « faux amis » des *fake news*, on peut faire apparaître leur caractère insatisfaisant.

Forte des apports de la sociologie et de l'anthropologie des rumeurs, une partie de la recherche a proposé de considérer les *fake news* comme des rumeurs circulant sous forme numérique²⁷. Le sens commun semble les définir de manière similaire : une « *nouvelle qui se diffuse dans l'espace public de façon anonyme et pourvue d'une véracité contestable* »²⁸, désavouée ou contestée du fait de son caractère officieux, peu fiable, anonyme. P. Aldrin finit d'ailleurs son ouvrage de sociologie politique des rumeurs par une note de bas de page appelant à cette interprétation : « *les rumeurs s'accommodent mal des procédures lentes et complexes de l'authentification par les médias ou les autorités. D'où l'intense commerce auquel elles donnent lieu sur Internet, espace public virtuel en grande partie exempt de contrôle* »²⁹. *Fake news* et rumeurs partagent une même stigmatisation en tant que fait social anodin partagé par des subalternes ; de la même manière que le partage de rumeurs, ou commérage, a été largement attribué aux femmes, on verra dans ce travail que la réception crédule de *fake news* est attribuée aux « jeunes » et aux « classes populaires ». Comme le relève P. Aldrin, une approche clinique et pathologisante a toujours largement caractérisé les études sur les rumeurs, les rapportant à la « *crédulité, à l'ignorance, à l'irrationnalité, au suivisme des foules* »³⁰ selon le raisonnement suivant : si une rumeur circule, c'est qu'elle est crue ; si elle est crue, c'est que les acteur·ices sont crédules, et donc tout l'enjeu de la circulation des rumeurs n'est qu'une affaire de croyance.

Outre ce point commun, plusieurs éléments distinguent la *fake news* de la rumeur. Du fait de leur forme numérique, leur mode de circulation est fondamentalement différent. La

²⁷ Voir par exemple ALLOING Camille et VANDERBIEST Nicolas, « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 105-123.

²⁸ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Presses universitaires de France, Paris, 2005, p. 19.

²⁹ *Ibid.*, p. 276.

³⁰ *Ibid.*, p. 8.

rumeur peut circuler sous un mode qui comprend une part de doutes ou d'incertitudes, elle a « *l'intelligence de sa fragilité* »³¹. Depuis les premiers travaux d'anthropologie ou de sociologie des rumeurs³², la rumeur est définie sans présumer de sa fausseté. En revanche, la *fake news* est définie comme fausse, et construite de sorte à être considérée comme vraie. C'est la distinction permise par l'adjectif *fake*, signifiant « truqué, falsifié », et donc distinct du « faux » de *false*. Par ailleurs, les auteurs³³ proposant une mise en parallèle de ces notions soulèvent des différences fondamentales. La forme numérique ne ferait pas changer les rumeurs de degré mais de nature, en les branchant aux enjeux propres au numérique, notamment les bulles de filtres, la polarisation, ou la dérégulation du marché cognitif³⁴.

Surtout, une distinction fondamentale nous intéresse ici dans leur statut de problème social : alors que la rumeur est considérée comme un fait social banal, les *fake news* inquiètent et préoccupent. C'est à ce titre que le rapprochement entre les *fake news* et la propagande³⁵ nous intéresse puisque, contrairement à d'autres termes du même environnement lexical – mensonges, bobards, rumeurs, la propagande a été largement mise en problème. Néanmoins, elle le fut d'abord par des acteur·ices critiques, et en position minoritaire ; lorsqu'elle le fut par les élites de démocraties libérales, c'était toujours pour dénoncer et désigner d'autres régimes – autoritaires, totalitaires, et s'en absoudre de fait. Un second argument nous retient de souscrire au rapprochement entre propagande et *fake news*, puisque la première n'est pas par essence liée au faux. Dans une perspective ellulienne, la propagande est une « *manipulation de symboles psychologiques ayant des objectifs dont l'auditeur est inconscient* »³⁶. À ce titre, n'importe quelle information peut être utilisée à des fins de

³¹ FARGE Arlette, « Rumeur, espace et société au XVIII^e siècle », *Les Oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, CNRS Editions, Paris, 1999., citée par ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Presses universitaires de France, Paris, 2005, p. 131.

³² Pour l'ouvrage représentant le plus classiquement ces courants, voir ALLPORT Gordon et POSTMAN Leo, *The psychology of rumor*, Henry Colt & Co, New York, 1947. Pour une lecture critique, on peut voir ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, op. cit., 2005, p. 40-44., ou FROISSART Pascal, *La rumeur : histoire et fantasmes*, Belin, Paris, 2010.

³³ DAUPHIN Florian, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », *Études de communication*, n° 2, vol. 53, 2019, p. 15-32 ; GIRY Julien, « Les fake news comme concept de sciences sociales », *Questions de communication*, n° 38, 2020, p. 371-394.

³⁴ BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, PUF, Paris, 2013, p. 23.

³⁵ TROUDE-CHASTENET Patrick, « Fake news et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 96, 2018, p. 87-101 ; DAUPHIN Florian, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », op. cit., 2019, p. 15-32.

³⁶ ELLUL Jacques, *Propagandes*, Economica, Paris, 1991, p. 75.

propagande, les « fake » comme les vraies – Chastenet rappelle d’ailleurs que « *la propagande moderne est même plus efficace avec des informations exactes* »³⁷.

Le rapprochement entre les *fake news* et les théories du complot nous intéresse d’autant plus que les acteur·ices mobilisé·es autour des premières mentionnent très fréquemment les secondes, souvent indistinctement, et ces deux objets ont été pour partie problématisés ensemble³⁸. Si l’objet conspirationniste est ancien³⁹, l’intérêt de la recherche pour les théories du complot s’est vu largement réactivé par l’idée de l’adhésion supposée grandissante des individus à des savoirs ou thèses non établies⁴⁰. La catégorie de complot en sciences sociales a elle aussi longtemps été abordée sous l’angle du triptyque « biais, manques, folie »⁴¹ : d’abord dans une approche fonctionnaliste faisant du complotisme une « conséquence de la modernité », puis dans une approche psychologique, cherchant à identifier des facteurs existentiels pour expliquer l’adhésion, notamment sous l’angle de la réassurance, ou de la paranoïa, et enfin dans une approche culturaliste, faisant du complotisme des « expressions situées de préoccupations culturelles »⁴².

Les deux termes partagent le fait d’être socialement et médiatiquement délégitimants. Comme pour les rumeurs, la littérature sur les théories du complot les a longuement rapportées à la psychologie de masse, comme les indices d’un état de malaise social. Si elles partagent cette caractéristique avec les *fake news*, ces dernières sont distinguées dans leur forme. La *fake news* prend la forme d’un article journalistique, et ne communique pas un faisceau d’informations, mais souvent une seule. En cela, comme le rappelle J. Giry, elle se distingue des théories du complot qui proposent un discours englobant, total, établissant une « *structure*

³⁷ TROUDE-CHASTENET Patrick, « Nouvelle intox ou vieille propagande ? », *The Conversation France*, 12 mai 2017.

³⁸ On y reviendra au fil du travail. Voir à ce propos HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l’Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », *Éducation et sociétés*, n° 1, vol. 41, 2018, p. 169-176.

³⁹ La revue de littérature de H. Boullier B. Kotras et I. Silès note un intérêt dans les années 1980. Voir BOULLIER Henri, KOTRAS Baptiste et SILES Ignacio, « Savoirs incertains », *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, n° 10, 2021. Pour une synthèse complète des approches du complotisme par les sciences sociales, voir FRANCE Pierre, « Méfiance avec le soupçon ? Vers une étude du complot(isme) en sciences sociales », *Champ pénal/Penal field*, n° 17, 2019.

⁴⁰ Voir par exemple BRONNER Gérard, « Pourquoi les théories du complot se portent-elles si bien ? L’exemple de Charlie Hebdo », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 9 ; KREIS Emmanuel, « De la mobilisation contre les “théories du complot” après les attentats de Paris des 7 et 9 janvier 2015 », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 51.

⁴¹ Pour reprendre une expression employée dans BOULLIER Henri, KOTRAS Baptiste et SILES Ignacio, « Savoirs incertains », *op. cit.*, 2021.

⁴² *Ibid.* On peut ici noter une exception majeure, et une approche authentiquement sociologique, de BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots : une enquête à propos d’enquêtes*, Gallimard, Paris, 2012.

mythique de l'histoire fondée, entre autres, sur l'intentionnalité des élites économiques, politiques, médiatiques »⁴³.

Ces proximités expliquent que de nombreux·ses acteur·ices du monde de la lutte contre les *fake news* utilisent les termes comme des synonymes, ou bien définissent les théories du complot comme le résultat d'une somme de *fake news*. Mais le terme le plus systématiquement associé aux *fake news* est celui de post-vérité⁴⁴. Ce rapprochement est moins satisfaisant encore que les trois précédents, car il est son synonyme le plus normatif, et le plus chargé politiquement. La notion de post-vérité est développée au tournant du XX^e siècle par deux promoteurs. Le premier, H. Frankfurt, est un philosophe analytique qui déploie ce concept et accuse la French Theory d'avoir relativisé le concept même de vérité : « *en focalisant l'attention sur les discours et les signifiants au détriment des contenus, elle aurait suggéré que ces derniers se valaient tous* »⁴⁵. Le second, J. Keyes, essayiste, reprend le terme en 2004, dans un manifeste moral accusant le « journalisme littérature » de contribuer au « relativisme ambiant ».

Le terme n'émerge donc pas dans un contexte scientifique : pourtant, il est aujourd'hui courant de le voir présenté comme un concept théorique opératoire pour décrire le monde social. Nommé « mot de l'année » par le dictionnaire Oxford en 2016, il désigne communément un ensemble de « *circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence pour modeler l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux opinions personnelles* »⁴⁶. Selon cette acception, l'ère de post-vérité, ou post-factuelle, serait propre au XXI^e siècle, en lien avec la montée en puissance de l'usage social d'Internet. La notion pose un problème historique évident : en statuant que le XXI^e siècle serait celui de la diffusion du faux, l'idée d'une « nouvelle ère » de la post-vérité semble présupposer l'existence antérieure d'une « ère de la vérité ». Or, d'un point de vue historique, rien ne permet d'affirmer unilatéralement que ces conditions aient été parfaitement réunies jusqu'à l'invention d'Internet, puis qu'elles aient disparues du jour au lendemain pour laisser place à la post-vérité. Ainsi, les phénomènes supposément désignés par le terme de « post-vérité » ne semblent pas propres au seul XXI^e siècle ou de manière générale irréductibles à une période historique donnée. Ce diagnostic

⁴³ GIRY Julien, « Les fake news comme concept de sciences sociales », *op. cit.*, 2020, p. 371-394.

⁴⁴ Pour des exemples d'ouvrages ou de textes qui défendent et souscrivent à ce diagnostic, on peut voir MCINTYRE Lee C., *Post-truth*, The MIT press, Cambridge, 2018. ou REVAULT D'ALLONNES Myriam, *La faiblesse du vrai : ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Éditions du Seuil, Paris, 2018.

⁴⁵ KEYES Ralph, *The Post-Truth Era: Dishonesty and Deception in Contemporary Life*, St. Martin's Publishing Group, 2004.

⁴⁶ Oxford Dictionaries, « Word of the Year 2016 is... Post-truth », consultable sur <https://languages.oup.com/word-of-the-year/2016/>.

paraît d'autant plus absurde qu'il implique d'ériger en creux le XX^e siècle comme siècle de la vérité quand, de la propagande totalitaire à la publicité, on tendrait plutôt à penser qu'il est le siècle d'invention du faux généralisé par excellence.

On aurait cependant tort de critiquer scientifiquement le diagnostic de post-vérité comme s'il s'agissait d'une simple proposition théorique : c'est avant tout à l'aune de ses effets pratiques qu'il convient de l'examiner. Parce qu'elle permet une lecture binaire du monde, cette conception est lourde d'implications politiques la vérité se voyant opposée tour à tour à la manipulation, à l'erreur, au mensonge ou à la bêtise humaine⁴⁷. Même en admettant que la « post-vérité » ne considère pas le mensonge comme nouveau, elle pose malgré tout qu'il serait « devenu » efficace. De là, le pas est rapidement sauté : « *le discours sur la post-vérité devient un diagnostic désignant des sous-citoyens* »⁴⁸. On devine en effet les implications élitistes de cette conception :

« L'ère de la post-vérité ne serait pas celle du mensonge d'État administré verticalement ou de l'hégémonie idéologique des dominants, dominant aussi le critère du crédible. Mais l'ère où monte la conviction des masses que la vérité est ailleurs et leur propension à en chercher un substitut surtout sur les réseaux sociaux. »⁴⁹

On pourrait donc voir dans l'inquiétude formulée à propos des *fake news*, « *celle de voir nos démocraties mises à genoux par leurs démons internes* »⁵⁰, à savoir par les « crédules » qui les composent, la réactualisation d'une inquiétude ancienne des élites européennes concernant l'irrationalité dangereuse des classes populaires⁵¹.

La clarification apportée par le rapprochement des *fake news* avec ces quatre termes est finalement insuffisante. Certes, il permet d'identifier des caractéristiques récurrentes à propos des phénomènes de circulation d'énoncés faux : une tendance de la recherche à les décrire en des termes normatifs, et plus largement une superposition des catégories d'analyse et des catégories du discours commun. On verra comme cette confusion constitue une force pour les discours visant à mettre en problème les *fake news*, mobilisant ces termes proches pour accentuer la dramatisation du propos. Mais ces détours par les termes proches mettent plutôt en

⁴⁷ HUYGHE François-Bernard, « Le front du faux », *Médium*, n° 52-53, 2017, p. 186-198.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ BRONNER Gérard, « Bref épilogue », *La démocratie des crédules*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. « Hors collection », 2013, p. 327-328.

⁵¹ Sur l'histoire de cette inquiétude concernant l'irrationalité des classes populaires, qui était déjà formulée par la bourgeoisie industrielle durant la première moitié du XIX^e siècle, et les dispositifs asymétriques de contrôle qu'elle légitime, on peut voir CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Gallimard, Paris, 1999., notamment le chapitre V, « Une politique sans État ».

avant le caractère particulier de « ce que l'on appelle *fake news* », et l'impossibilité de résumer les *fake news* à un synonyme de rumeurs, de propagande ou de théorie du complot. On revendique donc dans ce travail une approche volontairement nominaliste de *fake news* comme catégorie de pensée : c'est bien ce qui est désigné par le terme spécifique de *fake news* que l'on retient ici comme objet d'attention.

3. Recherches contemporaines sur les *fake news* et nécessité de l'approche sociologique

Mettre de côté ces synonymes ne signifie pas renoncer à la possibilité de mobiliser une diversité de littératures pour cerner l'objet « *fake news* ». En effet les travaux portant sur la notion de *fake news* et dépassant la démarche d'un travail définitionnel ne manquent pas. À travers un panorama de la manière dont chaque discipline a abordé la question des *fake news*, on verra que ces recherches se caractérisent néanmoins par une forte dimension appliquée ou normative, et reconduisent très souvent une conception naïve du problème public des *fake news*, qui consiste à le considérer comme étant toujours-déjà donné, sans s'interroger sur les discours et les pratiques qui ont permis de le faire exister.

Ces différentes approches disciplinaires sont aussi un indice de la grande malléabilité de la notion. Ainsi pour la recherche en droit : en France, la discussion sur les *fake news* a été largement déclenchée par l'annonce d'une loi à leur propos par le président de la République le 3 janvier 2018, devenue loi contre la manipulation de l'information du 22 décembre 2018. De ce fait, les travaux de sciences juridiques se sont largement articulés autour des enjeux et critiques de cette loi, mais pas uniquement. Le droit de la concurrence, et plus largement le droit économique, ont par exemple décrit les *fake news* comme une « menace à l'ordre public concurrentiel », et le support potentiel de « comportements collusoires », s'appuyant sur l'idée issue de l'économie néoclassique selon laquelle l'asymétrie d'information génère des dérèglements⁵².

À rebours de cette idée selon laquelle les *fake news* seraient un phénomène fondamentalement problématique et nouveau, la discipline historique a abordé la question des *fake news* pour en souligner les continuités historiques. De nombreux·ses historien·nes

⁵² Voir par exemple CHAIEHLOUDJ Walid, « Fake news et droit de la concurrence : réflexions au prisme des cas Facebook et Google », *Revue internationale de droit économique*, n° 1, 2018, p. 17-40 ; MARIQUE Enguerrand et STROWEL Alain, « La régulation des fake news et avis factices sur les plateformes », *Revue internationale de droit économique*, n° 3, 2019, p. 383-398.

travaillant sur des périodes différentes ont ainsi cherché des épisodes illustrant le caractère ancien de la diffusion du faux⁵³. Bien qu'elle permette d'en relativiser la nouveauté, cette historicisation du phénomène des *fake news* n'est pas sans limites, puisqu'elle peut paradoxalement contribuer à le naturaliser, en suggérant qu'il s'agirait d'un phénomène constitutif des sociétés humaines.

De manière similaire, une partie de la philosophie française s'est elle aussi intéressée à la question en l'abordant du point de vue de la théorie de la connaissance ou de la philosophie de l'esprit, en recommandant généralement de s'extraire d'une conception binaire de la croyance⁵⁴. Elle s'est notamment proposée de lire cette notion en la rapportant à la littérature agnotologique, c'est-à-dire l'étude de la production intentionnelle de l'ignorance et du doute, dans la lignée de R. Proctor. En France, M. Girel a porté cette ligne dans une perspective de philosophie des sciences et des connaissances, en rappelant, par exemple au moment des débats sur la loi contre la manipulation de l'information, la nécessité de pointer la possibilité d'une production active et consciente d'informations non valides⁵⁵. Les travaux de P. Engel, philosophe analytique, ont également visé à investir la notion de *fake news*, sans pour autant adopter une grande distance critique avec le terme. Souscrivant à l'idée selon laquelle les *fake news* constituent un bouleversement épistémique important, et ont ouvert un « nouveau régime public », P. Engel cherche à rapporter le terme à l'idée de *bullshit* et de foutaise⁵⁶, et à porter l'attention sur l'existence d'un espace entre la vérité et le mensonge⁵⁷.

Les sciences de l'information et de la communication se sont largement saisies de la notion de *fake news*, du fait de leur particularité épistémique – puisqu'il s'agit d'une discipline construite via son objet. Les travaux qui en sont issus l'ont généralement rapportée aux

⁵³ Pour une synthèse de ce type de démarche, voir DARTON Robert, « La longue histoire des “fake news” », *Le Monde*, 20/02/2017. Au colloque « Infox, post-vérité, rumeurs : quels problèmes, quelles réponses ? » co-organisé par l'ENS et l'IPJ Dauphine/PSL, 7-9 juin 2019, voir notamment les interventions de F. Larran, « La sottise naïveté des Athéniens devant la rumeur de Pisithrate sur son char », ou de G. Mazeau, « Ce que la révolution fait à la rumeur, ce que la rumeur fait à la révolution : du rôle politique des bruits et fausses nouvelles pendant la Révolution française ».

⁵⁴ Voir par exemple ROUSSIN Juliette, « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », *Esprit*, n° 479, 2021.

⁵⁵ GIREL Mathias, *De quoi parle le projet de loi sur les Fake News? - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2018/06/04/de-quoi-parle-projet-de-loi-fake-news/>], juin 2018, consulté le 28 mai 2024.

⁵⁶ Ce terme est particulièrement employé par les tenants de la philosophie analytique française. Pascal Engel lui a consacré une conférence au Collège de France, « Foucault, les politiques de la vérité et la politique de la foutaise » le 20 novembre 2017. Au cours de cette conférence, P. Engel s'emploie à décrire un certain type de comportement relativiste à l'égard de la vérité, le « bullshiteur », supposément applicable à des personnages aussi différents que Michel Onfray, Jean-Luc Mélenchon, ou Donald Trump.

⁵⁷ ENGEL Pascal, *Les « fake news » sont plus graves que vous ne croyez - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2018/03/01/fake-news-plus-graves-ne-croyez/>], mars 2018, consulté le 28 mai 2024 ; ENGEL Pascal, *Les vices du savoir : essai d'éthique intellectuelle*, Agone, Marseille, 2019.

évolutions des systèmes médiatiques⁵⁸, mais sans nécessairement prêter attention au caractère socialement constitué du problème lui-même.

Au-delà de ces disciplines classiques, d'autres ont investi la question des *fake news*, dans une approche plus appliquée. Leurs appropriations respectives de la notion témoignent à un degré encore supplémentaire de l'hétéronomie de la notion. Ainsi les sciences de l'éducation ont fait du problème des *fake news* un problème de crédulité, contre lequel il s'agirait de trouver une solution *via* les modes d'apprentissage⁵⁹ ; elle s'est trouvée dans cette démarche de résolution du problème accompagnée des outils des sciences cognitives et de psychologie sociale pour approfondir les supports des croyances, les fondements de l'adhésion au faux, et les modes d'apprentissages critiques qui immuniseraient les publics – scolaires – des *fake news*⁶⁰. Dans une même démarche appliquée visant à la résolution du problème, les sciences informatiques ont cherché des modes d'identification algorithmique du faux. Pour ce faire, elles l'ont souvent défini de manière minimale et tangible, pour identifier des indices permettant de les détecter⁶¹.

Chaque discipline semble donc avoir fait sienne la notion de *fake news*. En passant en revue cette diversité d'approches, on voit que la plupart de ces discours ne se départissent pas de l'idée selon laquelle il suffirait de produire un discours vrai pour qu'il se substitue au discours faux. Comme l'a montré Bourdieu, l'idée naïve d'une « *force intrinsèque de l'idée vraie* » est largement partagée au sein du champ scientifique, c'est-à-dire par celles·ceux qui « *travaillent à produire de la vérité* »⁶². On comprend mieux pourquoi la plupart des discours scientifiques sur les *fake news* décrit cet objet sans questionner sa réalité. L'idée selon laquelle le caractère socialement constitué du phénomène des *fake news* ne serait pas simplement à

⁵⁸ Pour une synthèse de ces approches, voir THE CONVERSATION FRANCE et CREM/UNIVERSITE DE LORRAINE, *Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre et combattre la menace*, [Ebook]., 2018. Voir aussi CARLINO Vincent et PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « Saisir les pratiques de production et de réception des “fake news” en contexte numérique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° S1, 23/1A, 2023, p. 5-14.

⁵⁹ Voir par exemple, KARIGER Jérôme et DE KESEL Myriam, « Analyse de l'influence de pauses métacognitives sur l'évolution de compétences critiques développées dans le cadre de l'enseignement des sciences fondé sur l'investigation », *RDST. Recherches en didactique des sciences et des technologies*, n° 28, 2023, p. 75-114. Ou BORST Grégoire, « Apprendre à raisonner : un levier pour résister aux fake news et aux théories du complot ».

⁶⁰ Voir GAUVRIT Nicolas et DELOUVEE Sylvain, *Des têtes bien faites. Défense de l'esprit critique*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. « Hors collection », 2019.

⁶¹ On peut par exemple voir MAIGROT Cédric, KIJAK Ewa et CLAVEAU Vincent, « Fusion par apprentissage pour la détection de fausses informations dans les réseaux sociaux », *Document numérique*, n° 3, vol. 21, 2018, p. 55-80 ; TORABI ASR Fatemeh et TABOADA Maïte, « Big Data and quality data for fake news and misinformation detection », *Big Data & Society*, n° 1, vol. 6, 2019 ; LAHBY Mohamed, *Combating fake news with computational intelligence techniques*, Springer International Publishing, Cham, Switzerland, coll. « Studies in computational intelligence ; Volume 1001 », 2021.

⁶² BOURDIEU Pierre, « Dévoiler et divulguer le refoulé », *Algérie-France-Islam : actes du colloque organisé par le Centre français de l'Université de Fribourg. le 27 et 28 octobre 1995*.

constater, mais à analyser, doit être principalement cherchée dans la sociologie. D'un point de vue sociologique, un objet comme celui des *fake news* ne peut pas être considéré comme donné, mais doit être appréhendé comme le résultat d'un « *travail social de définition et de délimitation qui a [...] contribué à le faire être sur le mode du cela-va-de-soi* »⁶³.

C'est à ce titre que l'on revendique l'approche constructiviste. On prend ici comme postulat l'idée selon laquelle « *toute définition de la situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements et opèrent une stratification de la réalité* »⁶⁴. Ce sont ces approches constructivistes, sociologiques ou historiques⁶⁵, qui ont permis d'établir – sans relativisme – le caractère construit de la valeur attribuée à certains discours, dans le domaine scientifique⁶⁶ comme dans le domaine du journalisme⁶⁷.

En sociologie, une part importante de la recherche sur le phénomène des *fake news* s'est focalisée sur le contexte américain⁶⁸, et plus précisément autour de la question des élections américaines de 2016 et du potentiel impact de l'interférence russe sur ces dernières. Plus largement, des travaux ont pu être développés dans trois dimensions : la mesure de l'émergence des *fake news* dans les discours publics, l'efficacité des dispositifs développés pour les contrer, et, dans une moindre mesure, l'étude de leurs potentiels effets. Sur ce dernier point, les travaux de H. Allcott et de M. Gentzkow⁶⁹ ont fait date en démontrant l'absence d'impact substantiel des *fake news* sur l'issue des élections américaines de 2016. La période de pandémie du Covid, et le diagnostic « d'infodémie » porté dès février 2020 par l'OMS, ont évidemment percuté une partie des travaux sur les *fake news* ou les théories du complot, notamment à travers la question

⁶³ BOLTANSKI Luc, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, les Éditions de Minuit, Paris, 1982, p. 52.

⁶⁴ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Éditions de Minuit, Paris, coll. « Le sens commun », 2009, p. 19.

⁶⁵ SHAPIN Steven, *Une histoire sociale de la vérité : science et mondanité dans l'Angleterre du XVII^e siècle*, La Découverte, Paris, 2014.

⁶⁶ Le courant incarné par la sociologie du CSI – M. Akrich, B. Latour, M. Callon, etc., a largement contribué à cette réflexion en refusant de poser a priori les vainqueurs et les vaincus de la science. Voir AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, École des Mines, Paris, 2006.

⁶⁷ Approche visant à dénaturiser l'actualité, par exemple, comme un donné qui s'imposerait aux journalistes. Voir TUCHMAN Gaye, *Making news: a study in the construction of reality*, Free Press, New York, 1980 ; FISHMAN Mark, *Manufacturing the news*, University of Texas, Austin, 1980 ; GANS Herbert J., *Deciding What's News: a study of CBS evening news, NBC nightly news, Newsweek and Time*, Constable, London, 1979. Voir pour une prolongation autour d'un cas concret : HUBE Nicolas, *Décrocher la « UNE » : le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2008., ou KACIAF Nicolas et LAGNEAU Éric, « Du vestiaire à la Une, de la Une au vestiaire. Sociologie de la mise en visibilité médiatique de "l'affaire Anelka" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 1, 2013, p. 209-240.

⁶⁸ EGELHOFFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon », *op. cit.*, 2019, p. 97-116.

⁶⁹ ALLCOTT Hunt et GENTZKOW Matthew, « Social Media and Fake News in the 2016 Election », *Journal of Economic Perspectives*, n° 2, vol. 31, 2017, p. 211-236.

de la construction des énoncés scientifiques, des contestations de la science, et plus largement de la fabrique sociale de la vérité en contexte sanitaire⁷⁰.

Dans le contexte français, une approche sociologique des *fake news* a été développée, bien que minoritaire dans l'espace public. Elle a été portée notamment par la publication de l'ouvrage de R. Badouard, dès 2017, *Le désenchantement de l'internet*. Le phénomène des *fake news* y est analysé à l'aune d'un dévoiement des principes fondateurs d'Internet : ainsi de nouvelles formes de hiérarchies, de tendance à la brutalisation du débat, ou encore de la banalisation de l'incivilité sur le web. Il a constitué la principale perspective sociologique sur les *fake news* dans l'espace public et médiatique, aux côtés de D. Cardon. Les travaux de ce dernier proposent, dès les années 2010, de lire Internet comme une extension de l'espace public. Ces approches nous intéressent notamment au titre de leur diagnostic d'un certain niveau d'alarmisme dans les discours relatifs aux *fake news*⁷¹. D. Cardon le dit clairement :

« En l'absence de recherches permettant de le contredire, le discours ambiant a ranimé une conception des effets forts des médias que l'on croyait depuis longtemps enterrée. Que ce soit à propos des bulles de filtres, de la personnalisation publicitaire ou des effets des *fake news*, on ne cesse de supposer que les informations circulant au sein des médias numériques influencent fortement ceux qui s'y opposent »⁷².

La conclusion de D. Cardon, pour qui « *la panique sur les effets des fake news est très largement exagérée* »⁷³, est à cet égard sans appel, tout comme les travaux empiriques s'inscrivant dans cette perspective⁷⁴ qui rappellent que la diffusion de ces contenus ne doit pas être surévaluée. En effet, le Web reproduisant globalement les hiérarchies traditionnelles, la

⁷⁰ Pour des exemples de travaux récents à ce sujet, voir par exemple BERRICHE Manon, « En quête de sources. Preuves et mise à l'épreuve dans la controverses vaccinale », *Politiques de communication*, n° 1, N° 16, 2021, p. 115.

⁷¹ Voir par exemple DOUTREIX Marie-Noëlle et BARBE Lionel, « Légitimer et disqualifier : les Fake News saisies comme opportunité de normalisation du champ journalistique », *Études de communication. Langages, information, médiations*, n° 53, 2019, p. 49-66 ; CARDON Dominique, « Fake news panic : les nouveaux circuits de l'information », *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Hors collection », 2019, p. 261-276. Dans une perspective de linguistique, MONNIER Angeliki, « Le discours médiatique français sur les *fake news* », *The Conversation France*, 2018, [En ligne].

⁷² CARDON Dominique, *Pourquoi avons-nous si peur des fake news? (1/2)* - AOC media, [<https://aoc.media/analyse/2019/06/20/pourquoi-avons-nous-si-peur-des-fake-news-1-2/>], consulté le 4 août 2023.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ BERRICHE Manon, « En quête de sources. Preuves et mise à l'épreuve dans la controverses vaccinale », *op. cit.*, 2021, p. 115.

popularité numérique reste difficile d'accès pour les acteurs périphériques⁷⁵. Ils soulignent par ailleurs les inconsistances de la notion de bulle informationnelle⁷⁶

Forts de cette approche, des numéros thématiques de revue ont porté une approche constructiviste et compréhensive de ces phénomènes⁷⁷, cherchant à débrouiller ce qui est mis en jeu par les *fake news* comme « formule »⁷⁸ et à souligner l'absence d'un cadre conceptuel rigoureux et partagé pour les étudier⁷⁹. L'introduction du dossier de C. Bodin et M. Chambru souligne d'ailleurs une « réticence des SHS » face à la formule, avant de proposer de « questionner les imaginaires des discours sur les *fake news* ». Les travaux de M. Berriche constituent une exception notable, proposant quant à eux de prendre le contrepied de cette littérature scientifique pour identifier la *Misinformation on misinformation*⁸⁰.

Aussi précieuses que soient ces interventions, ces travaux ne proposent pas nécessairement une démonstration empirique qui permettrait d'objectiver les tendances hyperboliques autour du terme, ou d'en identifier les origines. Par ailleurs, ces approches sociologiques ne se caractérisent pas systématiquement par une dimension critique, c'est-à-dire une mise à distance forte de la mise en problème des *fake news*. Pourtant, une lecture critique du phénomène a effectivement été portée dès 2017-2018, essentiellement par des philosophes⁸¹. D'après ces discours, le terme serait utilisé par les élites politiques et médiatiques pour disqualifier n'importe quel propos, n'importe quels comportements démocratiques radicaux, jusqu'à des expressions populaires fortes et inattendues, notamment via l'association au populisme. Le phénomène des *fake news* et l'idée d'une réception crédule de contenus faux ont pu être mobilisés pour expliquer tour à tour le Brexit, le vote Trump, ou Le Pen, ou Salvini, ou Bolsonaro, mais aussi la défaite d'A. Juppé aux primaires LR, ou encore l'adhésion aux Gilets Jaunes. Dans cette perspective, ce serait donc une « haine de la démocratie »⁸² qui s'exprimerait

⁷⁵ Ces travaux, fondés sur une analyse des liens hypertextes entrants et sortants des sources d'information, sont notamment présentés dans CARDON Dominique, *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Hors collection », 2019.

⁷⁶ BRUNS Axel, *Are filter bubbles real ?*, Polity Press, Cambridge, 2019 ; CARDON Dominique, « Caractéristiques des réseaux sociaux du Web », *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Les petites humanités », 2019, p. 164-175.

⁷⁷ BOULLIER Henri, KOTRAS Baptiste et SILES Ignacio, « Savoirs incertains », *op. cit.*, 2021 ; BODIN Cyrille et CHAMBRU Mikaël, « Introduction », *Études de communication*, n° 2, vol. 53, 2019, p. 7-14.

⁷⁸ KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté », 2009.

⁷⁹ BOULLIER Henri, KOTRAS Baptiste et SILES Ignacio, « Savoirs incertains », *op. cit.*, 2021.

⁸⁰ ALTAY Sacha, BERRICHE Manon et ACERBI Alberto, « Misinformation on Misinformation: Conceptual and Methodological Challenges », *Social Media + Society*, n° 1, vol. 9, 2023.

⁸¹ Voir par exemple CERVERA-MARZAL Manuel, *Post-vérité : pourquoi il faut s'en réjouir*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2019.

⁸² RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, La Fabrique éditions, Paris, 2005.

à travers le terme de *fake news*, destiné avant tout à stigmatiser et disqualifier l'expression démocratique des classes populaires. Cette perspective est élégamment exprimée par J. Rancière, qui décrit les discours sur les *fake news* comme « *la manière dont les intellectuels se confirment à eux-mêmes qu'ils sont intelligents parce que, eux, ils comprennent ce que les autres ne comprennent pas* »⁸³.

Cette approche courante du discours critique constitue un gain en réflexivité, mais elle présente une double limite. D'une part, elle n'a pas fait l'objet d'une véritable démonstration empirique ; d'autre part, elle se limite à décrire les discours portés par des élites, sans interroger leurs effets ou leur degré de pénétration au sein d'espaces sociaux extrêmement divers. Quoiqu'il en soit, il faut ici reconnaître que beaucoup de travaux ont souligné la double dimension du terme, et l'ont rattaché le terme à des enjeux sous-jacents plus grands, par exemple en faisant des *fake news* « *le révélateur d'inquiétudes plus profondes sur la démocratisation de l'environnement médiatique, la crédulité des publics et les externalités négatives d'une économie digitale click-driven* »⁸⁴. Il semble alors établi que les *fake news* puissent être « *à la fois une augmentation des fausses informations et une crise de la perception des médias d'information* »⁸⁵.

Le mot *fake news* paraît avoir catalysé un ensemble de discours et de prises de positions sur l'idée de la mise en crise de l'expertise dans les sociétés modernes. Ainsi de l'ouvrage à succès *The Death of Expertise*, publié dès février 2017⁸⁶, qui porte l'accusation sur le laxisme éducatif, Internet, et l'égalitarisation des paroles en ligne. Dans *The Crisis of Expertise*, G. Eyal répond à ces discours en rappelant notamment les travers d'une focalisation sur les faits, surestimés, sacralisés, réifiés : « *Il nous faut commencer par nettoyer notre langage de certains termes qui ne font rien d'autre que d'entraver la clarté de la pensée. Le premier est celui de faits, dont le contraire est faux. Les deux doivent disparaître* »⁸⁷. Ces controverses autour de l'expertise font donc partie de ce qui a été catalysé par le terme *fake news*. On verra tout au long de ce travail comme elles structurent et façonnent l'ensemble de la construction des *fake news* comme problème public.

⁸³ RANCIERE Jacques, « Une conversation en deux parties avec Jacques Rancière », *Le Grand Continent*, 9 février 2024.

⁸⁴ CARLSON Matt, « Fake news as an informational moral panic », *op. cit.*, 2020, p. 374-388.

⁸⁵ EGELHOFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon », *op. cit.*, 2019, p. 97-116.

⁸⁶ NICHOLS Thomas M., *The death of expertise: the campaign against established knowledge and why it matters*, Oxford University Press, New York, 2017.

⁸⁷ EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, Polity, New York, 2019. Je traduis.

Ce premier passage en revue des travaux portant sur ou générés par la notion de *fake news* nous laisse avec certaines insatisfactions. Tout d'abord, une partie d'entre eux ne semble pas se départir d'un fort déterminisme technologique⁸⁸, plus ou moins normatif, et qualifié plus ou moins négativement. Ces travaux tendent parfois à décrire « *une société en apesanteur d'individus atomisés, ballottés en tous sens par des informations orphelines que le numérique aurait libéré du contrôle éditorial des médias* »⁸⁹. On souscrit dans ce travail à l'idée largement établie par la sociologie des médias d'une réception différenciée des messages médiatiques⁹⁰ ; on constatera que ce postulat est, dans les arènes médiatique, culturelle et politique, très globalement minoritaire, ou inaudible. Dans ses manifestations les plus démesurées, ce paradigme mène à la réactivation de schèmes dix-neuviémistes : un postulat de réception passive et directe des messages médiatiques par les publics, décrite de manière normative et pathologisante. On verra que la description des *fake news*, triviale ou académique, convoque tour à tour la « seringue hypodermique »⁹¹ de H. Lasswell et « l'âme des foules » de G. Le Bon. Elle attribue à leur public des caractéristiques d'émotivité, de crédulité, voire d'adhésion à des comportements extrêmes ou violents.

Mais ce déterminisme technologique ne prend que rarement, dans la littérature académique, des formes aussi excessives. En revanche, il peut aussi mener certain·es auteur·ices à faire des *fake news* une rupture, un bouleversement, et par là, poser en creux l'idée d'une offre politique *auparavant* intègre, factuelle et acceptable ; d'un système médiatique *auparavant* fonctionnel, etc. Cette conception fonctionnaliste d'un « trouble » dans un système fonctionnel, d'une dérégulation du marché de l'information⁹² doit ici être écartée. Pour autant, les évolutions générées par la circulation numérique de l'information doivent évidemment être prises au sérieux. La question des effets du numérique sur l'espace public et leurs conséquences sociales s'est longtemps jouée autour d'une opposition schématique entre deux pôles, le plus souvent

⁸⁸ SMITH Merritt Roe et MARX Leo (dir.), *Does technology drive history? The dilemma of technological determinism*, Cambridge, MIT Press, 1994.

⁸⁹ CARDON Dominique, « Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? », *op. cit.*, 2019.

⁹⁰ Le postulat des « êtres malheureux et passifs » est aujourd'hui largement démenti ; voir CHAMPAGNE Patrick, « La télévision et son langage : l'influence des conditions sociales de réception sur le message », *Revue française de sociologie*, 1971, p. 406-430. ou, pour une synthèse contemporaine, BALLAND Ludivine, BERJAUD Clémentine et ZAMBRANO Sandra Vera, « Présentation du dossier. Les ancrages sociaux de la réception », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 4, 2015, p. 5-7.

⁹¹ La « seringue hypodermique » renvoie à un modèle de théorie de la communication issu des premières études sur les effets des médias de masse. Il renvoie à l'idée d'une « injection » directe du message médiatique dans l'individu qui le reçoit. Si l'expression précise n'y figure pas, le modèle de la « seringue hypodermique » trouve son origine dans LASSWELL Harold Dwight, *Propaganda technique in the world war*, K. Paul, Trench, Trubner, Londres, 1927.

⁹² BRONNER Géraud, *La démocratie des crédules*, PUF, Paris, 2013.

désignés entre technophiles et technophobes. Les discours technophiles constitueraient un pôle défendant les bouleversements numériques comme une « libération des subjectivités »⁹³, un idéal d'inclusivité et de pluralisme, un espace de suspension des hiérarchies sociales traditionnelles – bref, un point d'aboutissement et de consécration d'un long processus de démonopolisation de l'accès au savoir et à sa production. Cette lecture optimiste a été largement contrecarrée par la grande diversité d'entraves identifiées au fil des années : la persistance d'un *digital divide*, dite fracture numérique, et ses conséquences civiques⁹⁴ et plus largement la démonstration que les hiérarchies sociales se rejouent en ligne⁹⁵. De fait, les discours qualifiés de technophobes soulignent la grande diversité et la gravité des travers sociaux causés ou illustrés par le développement du numérique : cyberharcèlement, trolling, *doxxing*, discours de haine, emprise des logiques marchandes, régulation privée d'espaces vécus comme publics par des grandes entreprises du capitalisme numérique, et ce jusqu'aux *fake news*⁹⁶.

Plutôt que de chercher à formuler un diagnostic d'ensemble, tranché et absolu, sur « les conséquences d'Internet », de nombreux travaux de sciences sociales du numérique aspirent plutôt à qualifier l'une de ses dimensions, par exemple pour « *identifier des paramètres politiques affectés par ce nouvel environnement* »⁹⁷, ou pour décrire l'effet de nouvelles techniques de mesure et d'évaluation sur la manière dont est conçue l'opinion publique⁹⁸.

Dans la perspective qui nous occupe, c'est une caractéristique commune à l'ensemble de ces travaux sur les conséquences du numérique qui nous intéresse. En effet, la quasi-totalité de ces travaux tendent à adosser leur analyse à une conception habermassienne de l'espace public et de la démocratie, à l'aune de laquelle ils évaluent ensuite, négativement ou positivement, la valeur, la qualité, voire l'efficacité délibérative d'Internet et de ses

⁹³ CARDON Dominique, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Seuil, Paris, 2010., notamment le chapitre 2.

⁹⁴ NORRIS Pippa, *Digital Divide: Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge University Press, Cambridge, 2010.

⁹⁵ HINDMAN Matthew Scott, *The myth of digital democracy*, Princeton, 2009 ; NAKAMURA Lisa et CHOW-WHITE Peter A. (dir.), *Race after the Internet*, New York, 2012. Pour un cas d'étude sur Google Search, voir NOBLE Safiya Umoja, *Algorithms of Oppression: How Search Engines Reinforce Racism*, NYU Press, 2018.

⁹⁶ Une partie de ces travers est synthétisée dans BADOUARD Romain, *Le désenchantement de l'internet : désinformation, rumeur et propagande*, Fyp éditions, Limoges, 2017. On peut aussi lire TREGUER Félix, *L'utopie déçue : une contre-histoire d'Internet, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2019 ; BEAUDE Boris, *Les fins d'Internet*, Fyp, Limoges, 2014.

⁹⁷ LOVELUCK Benjamin, « La démocratie au prisme du numérique », in Patrick TROUDE-CHASTENET (dir.), *Penser et panser la démocratie*, Classiques Garnier, 2017, p. 145-166.

⁹⁸ KOTRAS Baptiste, « La voix du web : nouveaux régimes de l'opinion sur Internet », Le Seuil, coll. « La République des Idées », Paris, 2018.

conséquences. On trouve cette toile de fond de manière récurrente⁹⁹, y compris dans des travaux qui abordent de manière très critique les phénomènes étudiés¹⁰⁰. Le présent travail se propose de faire un pas de côté par rapport à ces approches, afin de prendre ces conceptions habermassiennes non comme des présupposés mais comme un potentiel objet de mobilisation ou motif de passage à l'action. En effet, c'est précisément au nom de cet idéal, énoncé implicitement ou explicitement, que les acteur·ices s'engagent dans la lutte contre les *fake news*.

Outre cette question de la place du bouleversement numérique, une seconde caractéristique de la littérature sur les *fake news* nous apparaît : la grande variabilité des distances critiques prises avec le terme et ses enjeux. La plupart reconnaissent effectivement la dimension polysémique du terme, et son usage comme étiquette délégitimante ; néanmoins, ces efforts se limitent le plus souvent à en restituer les usages rhétoriques dans l'arène politique¹⁰¹, sans relever plus largement tout ce qui est mis en mouvement par le terme. Par ailleurs, ces travaux font souvent l'économie d'une analyse qui s'intéresse aux acteur·ices ayant agi autant qu'ils-elles ont été agi·es par la notion de *fake news* – leurs propriétés sociales, leurs motifs d'action, leurs discours et leurs pratiques.

Que ce soit par les rapprochements du terme de *fake news* avec son « environnement lexical », ou par la synthèse des travaux produits sur le terme spécifiquement, c'est une particularité qui émerge : la possibilité d'affirmer que, contrairement à d'autres termes, il a été l'objet d'une mise en problème public. C'est l'ensemble des pratiques informationnelles associées aux « *fake news* », et des conséquences comportementales qu'on leur attribue, qui ont semblé faire problème, au sens de « *transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique* »¹⁰². C'est bien au titre de sa mise en problème que l'on étudie ici le phénomène des *fake news* (**Section 2**).

⁹⁹ Les publications de la revue *Esprit* sont à ce propos assez exemplaires, et ce jusque dans leurs titres : *Punir la haine ?* (octobre 2015), *La passion du complot* (novembre 2015), *Fragiles vérités* (décembre 2018), *Internet en mal de démocratie* (novembre 2021).

¹⁰⁰ À titre d'exemple, le texte de S. Waisbord propose une analyse critique et distanciée de la notion de *fake news* : pour autant, cela ne le retient pas de diagnostiquer ensuite « the collapse of the technocratic dream ». WAISBORD Silvio, « Truth is What Happens to News: On journalism, fake news, and post-truth », *Journalism Studies*, n° 13, vol. 19, 2018, p. 1866-1878.

¹⁰¹ Pour une illustration, GUAAYBESS Tourya, « « Fake news » : de l'instrumentalisation d'un terme à la mode ou les nouveaux visages du « Schmilblick » », *The Conversation France* [En ligne], 2018.

¹⁰² NEVEU Erik, « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n° 22, 1999, p. 41-58.

Section 2 – Les *fake news* dans la perspective d’une construction des problèmes publics : le problème du faux, un faux problème ?

Ce passage en revue de la littérature sur les *fake news* nous permet d’établir dès à présent que l’on ne traite ici les *fake news* ni comme une rumeur numérique, ni comme un symptôme des « désordres informationnels » du siècle, ni comme un élément rhétorique des élites pour établir leur domination. Tous ces discours existent d’abord dans l’espace médiatique ; en repartant des analyses permises par la notion de cadrage, on arrive à la perspective d’un problème public construit, qui constituera le cadre d’analyse de ce travail. Pour traiter les *fake news* comme un problème public, il nous faut articuler deux sous-champs disciplinaires des sciences sociales : la sociologie des médias, et la sociologie de l’action publique. Il importe ici que cette articulation ne soit pas artificielle, mais heuristique, pour nous permettre de tenir ensemble les deux bouts de la chaîne de ce problème : depuis les discours qui contribuent à sa constitution, jusqu’aux pratiques sociales informées par son cadrage.

1. Le cadrage du problème des *fake news* : variations sur un même thème

Pour comprendre ce que l’on fait des *fake news*, il faut d’abord chercher à qualifier la nature du débat public autour celles-ci. On a vu plus haut la grande diversité des disciplines qui se sont penchées sur le phénomène. La multiplicité des discours à son propos impliquant nécessairement une pluralité de définitions, de conceptions, d’explications du phénomène, la notion de controverse pourrait sembler pertinente ici. Mais une difficulté nous retient d’y souscrire. En effet, si l’on considère que la controverse se caractérise par « *la division persistante et publique de plusieurs membres d’une communauté scientifique, coalisés ou non, qui soutiennent des arguments contradictoires dans l’interprétation d’un phénomène donné* »¹⁰³, la controverse scientifique n’en est une au sens strict que si elle naît d’abord dans l’univers scientifique¹⁰⁴. Or, la discussion publique menée autour des *fake news* ne semble pas enclenchée par des résultats scientifiques, mais plus probablement par un étonnement collectif face à des phénomènes socio-politiques (l’élection de D. Trump et la victoire du *Leave* au référendum sur

¹⁰³ AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction*, op. cit., 2006.

¹⁰⁴ En suivant ici COLLINS H. M. et PINCH T. J., « The Construction of the Paranormal: Nothing Unscientific is Happening », *The Sociological Review*, n° 1, vol. 27, 1979, p. 237-270.

le Brexit), étonnement qui se matérialise et se résout dans l'espace français par l'annonce d'une loi à leur propos. De ce fait, le débat public sur les *fake news* se développe donc d'abord et surtout dans l'arène médiatique – bien que la mise à l'agenda soit, on le verra, portée par des acteur·ices politiques.

On peut néanmoins souligner que la sociologie des controverses ne se focalise pas exclusivement sur des controverses scientifiques¹⁰⁵. Si le terme de controverse n'est pas adapté ici, c'est surtout parce qu'il indique l'existence d'une forme d'opposition entre les tenants de différentes positions. Au contraire, il ressort de l'analyse une forme d'unanimité entre les acteur·ices, ou *a minima*, un socle de postulats large mais partagé. Si des positions critiques sont exprimées à propos des *fake news* et de leurs effets, elles sont, d'une part, très systématiquement minoritaires ; et surtout, elles se fondent sur une même base conceptuelle, même minime. Il s'agit donc pour nous de chercher à comprendre les effets de cette unanimité, c'est-à-dire comment la multiplicité des discours a pu faire naître une idée naturalisée et cristallisée, un message alarmiste et simplifié définissant les *fake news* comme « *le commencement de la fin de la démocratie* »¹⁰⁶. L'analyse de débat public réalisée ici vise à recenser les grandes explications dominantes du sujet des *fake news* qui se sont imposées, afin d'en dégager des relations avec les décisions, individuelles ou politiques, prises quant à la « bonne » manière de lutter contre le problème ainsi cadré.

Pour saisir ce qui rend possible la production d'un « accord sur les désaccords »¹⁰⁷, c'est le cadre théorique offert par la littérature sur le cadrage qui est ici pertinent.

1.1. Un cadrage thématique devenu mot d'ordre

En tant que « *processus dynamique et circonstanciel de formation de l'opinion dans lequel les modes de présentation prédominants dans la rhétorique des élites et la couverture médiatique façonnent l'opinion de masse* »¹⁰⁸, la notion de cadrage a permis de développer toute une série d'études sur la relation entre médias et problèmes publics, en précisant leur fonction

¹⁰⁵ BARTHE Yannick, DE BLIC Damien, HEURTIN Jean-Philippe, LAGNEAU Éric, LEMIEUX Cyril, LINHARDT Dominique, MOREAU DE BELLAING Cédric, REMY Catherine et TROM Danny, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, n° 3, vol. 103, 2013, p. 175-204.

¹⁰⁶ *C Politique*, France 5, 29 janvier 2017.

¹⁰⁷ BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2000, p. 56.

¹⁰⁸ SCHEUFELE Dietram A. et IYENGAR Shanto, « The State of Framing Research: A Call for New Directions », in Kate KENSKI et Kathleen Hall JAMIESON (dir.), *The Oxford Handbook of Political Communication*, Oxford University Press, 2014.

de mise à l'agenda¹⁰⁹. Cette littérature montre comment certaines sources « officielles » disposant d'un accès privilégié aux médias parviennent à imposer durablement leur cadrage interprétatif des problèmes publics. Les travaux pionniers de J. Gusfield¹¹⁰ ont établi les principes d'une analyse constructiviste des problèmes sociaux¹¹¹, dont les objets ont été aussi divers que le sida et le sang contaminé, l'amiante, la vache folle, les « quartiers populaires », la sécurité routière ou encore l'illettrisme¹¹². Tous ces travaux accordent une place variable à la médiatisation dans l'émergence et la construction d'un problème public, la plupart l'abordant sous la forme du scandale ou de l'affaire¹¹³. Certains ont insisté sur le rôle des transformations du champ journalistique dans la production de cadrages médiatiques. Plus largement, cette littérature prend pour point de départ l'idée que la mise en forme du problème est le produit de rapports entre groupes sociaux, et « *dépend (notamment) de jeux propres au champ journalistique et de l'accès variable à la publicité allouée à différents agents sociaux* »¹¹⁴. Comme le note J. Nollet, si la médiatisation n'implique pas mécaniquement la prise en charge par l'action publique, elle y est nécessaire *a minima*. Notre analyse prend la médiatisation de la notion de *fake news* comme point de départ, en tant qu'elle va « *déterminer la structuration de l'espace des possibles en fonction duquel seront ou pas opérés des arbitrages décisionnels* »¹¹⁵.

¹⁰⁹ MCCOMBS Maxwell E. et SHAW Donald L., « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, n° 2, vol. 36, 1972, p. 176-187.

¹¹⁰ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics : l'alcool au volant*, Economica, Paris, 2009. Voir aussi BERNARDIN Stève, *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2022.

¹¹¹ BLUMER Herbert et RIOT Laurent, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, n° 3, vol. 67, 2004, p. 185-199.

¹¹² Respectivement : MARCHETTI Dominique, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. A propos "d'événements sida" et du "scandale du sang contaminé"*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1997 ; HENRY Emmanuel, *Amiante, un scandale improbable : sociologie d'un problème public*, PUR, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2007 ; NOLLET Jérémie, *Des décisions publiques "médiatiques" ? : sociologie de l'emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments*, thèse de doctorat, Lille 2, 2010 ; TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Paris, 2007 ; GROSSETETE Matthieu, « Chapitre 1. L'État conducteur. La circulation de la « sécurité routière » dans les journaux télévisés français », *Communication et médiatisation de l'État*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication médias, société », 2008, p. 23-52 ; LAHIRE Bernard, *L'invention de l'"illettrisme" : rhétorique publique, éthique et stigmates*, La Découverte, Paris, 2005.

¹¹³ MARCHETTI Dominique, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. A propos d'"événements sida" et du "scandale du sang contaminé"*, op. cit., 1997 ; HENRY Emmanuel, *Amiante, un scandale improbable*, op. cit., 2007 ; NOLLET Jérémie, *Des décisions publiques « médiatiques » ?*, op. cit., 2010.

¹¹⁴ NOLLET Jérémie, « Politiques publiques et médias », *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Références », vol.3e éd., 2010, p. 469-475.

¹¹⁵ NOLLET Jérémie, « L'emprise du journalisme sur les catégories d'action publique. Le cadrage médiatique de la crise de la vache folle et ses usages dans le champ bureaucratique », *Questions de communication*, n° 1, vol. 27, 2015, p. 21-39.

Aussi déterminants que soient les processus d'émergence et de carrière d'un problème public, il importe ici de ne pas s'y limiter, et d'articuler la description du cadrage à ses effets, pour tenir dans le même regard l'entièreté de la chaîne de constitution du problème jusqu'à ses conséquences sur des pratiques sociales quotidiennes. Cette articulation est nécessaire pour ne pas se contenter de constater un cadrage, sans le rapporter aux acteur-ices qui le produisent, et surtout à ses impacts : *« le sens d'un texte ou d'un message médiatique ne peut s'épuiser dans son contenu et sa rhétorique : il faut plutôt chercher à le relier à un espace et une temporalité de production, à des usages et modes de réception »*¹¹⁶.

La question du lien entre cadrage thématique et nature des décisions ou actions mises en place – ou non – a été largement travaillée dans la littérature, notamment en sociologie de l'action publique. Comme le rappelle Y. Surel, cette littérature, souvent appelée « approches cognitives »¹¹⁷, présente une tendance à faire tenir ensemble des éléments très composites – idées, croyances, représentations, idéologie, images, etc. En revanche, cette approche est importante dans son postulat unifiant : *« les discours ne sont pas des justifications postérieures à l'action ou des instruments rhéoriques masquant les conflits d'intérêts mais des signes pertinents du contenu des politiques publiques et des vecteurs et garants de ces alliances et conflits »*¹¹⁸.

De fait, les théories de mise à l'agenda pèchent parfois par une relation causale entre agenda médiatique et agenda institutionnel, ou préoccupation sociale : *« si l'on cherchait mécaniquement une relation de cause à effet entre attention médiatique et action publique, on en trouverait forcément une »*¹¹⁹. L'enjeu essentiel est ici de saisir la relation entre médias et action publique sans y projeter une conception mécanique, une causalité grossière qui supposerait que si l'on a parlé abondamment de *fake news* dans l'espace public, alors il en découle nécessairement une action publique ; et, dans le même mouvement, qui supposerait que si les *fake news* sont décrites de telle manière, alors les décisions à leur propos se fondent automatiquement sur cette description.

Pour le cas qui nous occupe, il nous importe de saisir avec précision la potentielle force sociale de l'ensemble de schèmes explicatifs des *fake news* identifiés en premier lieu dans

¹¹⁶ AUBIN France, NEVEU Erik et PAES Paula de Souza, « Journalistes et construction médiatique des problèmes publics : Introduction », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, n° 2, vol. 11, 2022, p. 8.

¹¹⁷ Surel Yves, « Approches cognitives », *Dictionnaire des Politiques Publiques*, Presses de Sciences Po, 2014.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ FAVRE Pierre, « Travail gouvernemental et agenda généralisé », *Les effets d'information en politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2001, p. 228-235.

l'arène médiatique. Plus encore, il faut ici se donner les moyens théoriques de décrire toute la diversité des dynamiques que cette force sociale rend possible. Sur le sujet des *fake news*, on note d'abord la mise en mouvement de dynamiques impliquant une action étatique directe. Ainsi de l'activation de rituels étatiques de production et de consécration de savoirs – commissions, auditions, rapports ; et de la production de dispositifs d'action publique – loi, politiques publiques incitatives ou prescriptives dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Mais on peut également constater d'autres dynamiques, comme la mise en place de reconfigurations professionnelles, en premier lieu dans le champ journalistique – création de rubriques, postes, formations professionnelles – ou l'activation d'une chaîne de production d'une culture intellectuelle sur les *fake news* – ouvrages généralistes, expositions, conférences « grand public », etc. Enfin, on peut identifier des effets de l'intensité des discours sur les *fake news* à l'échelle individuelle. Sous la forme d'un engagement, d'un *hobby* voire d'une éthique de vie, on note le surgissement d'acteur-ices qui s'auto-saisissent du problème, et entrent, *a priori* spontanément, dans la lutte contre les *fake news*. Parce que l'on suppose que le cadrage du problème des *fake news* est doté d'une importante force sociale, la notion de mot d'ordre¹²⁰ apparaît ici comme le choix le plus heuristique pour le décrire, au sens où il « oriente ce qui doit être »¹²¹. Cette expression, courante dans l'analyse des problèmes et de l'action publique¹²², présente l'intérêt majeur de permettre de penser les « disjonctions » entre le mot d'ordre dans sa version la plus abstraite et son prolongement dans des pratiques sociales.

1.2. Un problème public hétéronome organisé autour de la dramatisation démocratique

Pour autant, on verra que la constitution d'un mot d'ordre sur le problème des *fake news* n'est pas contradictoire avec la forte hétéronomie du problème ainsi construit. Ce dernier est connecté, notamment par les acteur-ices de l'arène médiatique, à de nombreux autres problèmes publics, tels que la radicalisation, l'antisémitisme, l'ascension des partis populistes,

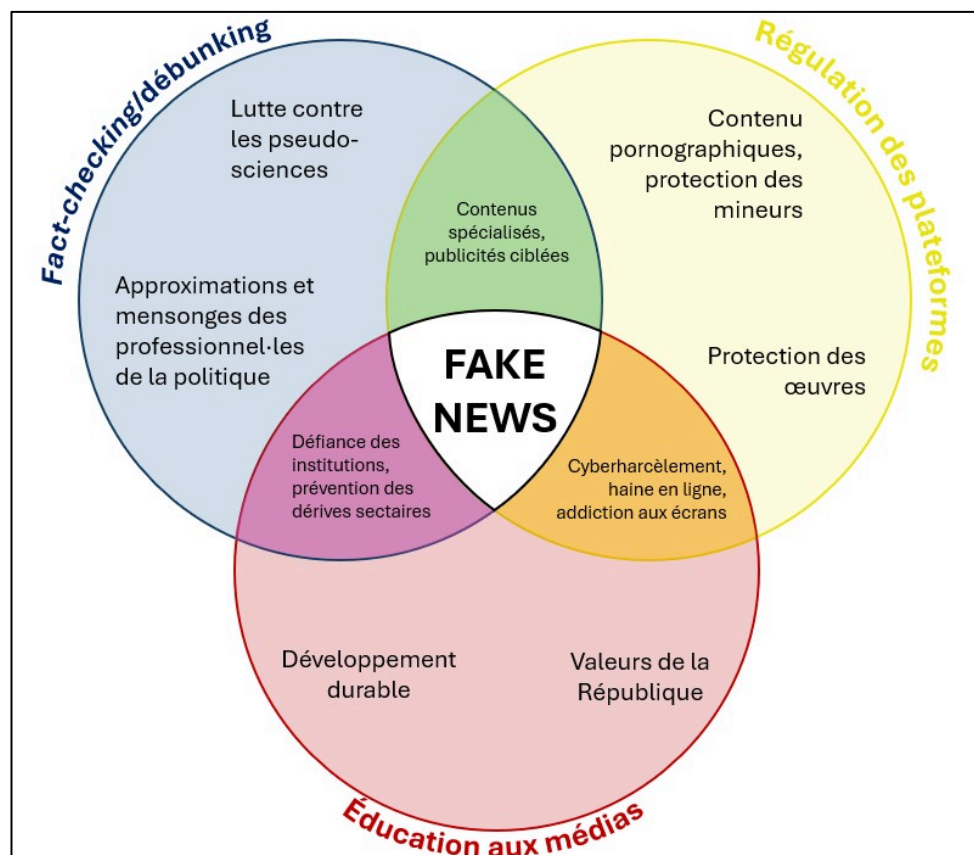
¹²⁰ On l'emploie ici en suivant E. Breton et G. Perrier, à propos des mots d'ordre réformateurs : voir BRETON Éléonor et PERRIER Gwenaëlle, « Politique des mots d'ordre réformateurs. Le travail administratif face aux injonctions modernisatrices de l'État », *Politix*, n° 4, vol. 124, 2018, p. 7-32. Pour un autre exemple d'usage de l'expression, voir DOUNIES Thomas, « Chapitre 1. Faire cours autrement : négociation pratique d'un mot d'ordre d'action publique », *Réformer l'éducation civique ?*, Presses Universitaires de France, coll. « Éducation et société », Paris, 2021, p. 173-204.

¹²¹ Voir ALAUZEN Marie et MUNIESA Fabian, « Attention aux mots d'ordre ! Éléments pour une enquête sur la signification de l'État », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 43, 2022, p. 35-54.

¹²² Par exemple DUBOIS Vincent, *Contrôler les assistés : genèses et usages d'un mot d'ordre*, Raisons d'agir, Paris, 2021.

l'abstention, etc. Ces associations augmentent logiquement les possibilités de valeurs morales supérieures au nom desquelles on peut s'engager contre les *fake news* : un cadrage large du phénomène habilite, on le verra, un grand nombre d'engagements possibles en son nom. Cette hétéronomie est encore accentuée par le fait que les pratiques de luttes retenues contre les *fake news* leur préexiste très souvent, et existent aussi pour répondre à d'autres problèmes publics, accentuant encore le caractère mouvant du problème public des *fake news*. D'où cette représentation schématique de l'environnement problématique du problème des *fake news*, ou plutôt des problèmes publics connexes auxquels les grandes familles de solutions aux *fake news* répondent également [Figure 1]. On retrouve ici « l'effet barbe à papa » décrit par E. Neveu : les *fake news* fonctionnent comme « *un récit séduisant qui rassemble en un bouquet harmonieux des collections de faits sociaux hétéroclites* »¹²³ Elles peuvent, au fil des dispositifs et des acteur·ices, être niées ou au contraire invoquées pour justifier l'investissement idéologique donné à leur action.

Figure 1. Représentation schématique des principaux problèmes publics connectés à celui des *fake news* par leurs solutions communes



¹²³ NEVEU Érik, *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 2006, p. 82.

Aussi distinctes que peuvent sembler ces thématiques, on verra que les acteur·ices qui les portent peuvent à la fois avoir des conceptions différenciées du problème des *fake news*, et se retrouver fondamentalement dans la promotion d'un idéal social, celui d'un acteur informationnel idéal, qui s'informe de manière active mais pluraliste, raisonne de manière nuancée et rationnelle, vérifie ses informations, est attentif à ses biais et croyances, et ainsi se protège des effets dévastateurs des informations circulant en ligne. Cette diversité est en outre gommée par un attribut fondamental du cadrage sur les *fake news* : son caractère dramatisant.

La dramatisation du problème des *fake news* repose sur ce que l'on peut appeler la forte valeur sociale de la vérité. La rétribution sociale à être perçu·e comme énonçant le vrai, et, en creux, à dénoncer les discours qui cèdent au faux, est à la fois le socle de notre analyse, et le point de départ de la mise en problème des *fake news*. P. Aldrin rappelle bien comme « *la vision commune, qui associe les notions de vérité et de lumière, accorde la dignité et le crédit d'honnêteté à celui qui peut être transparent au monde* »¹²⁴. Il démontre par ailleurs l'importance accrue que prend cette valeur dans l'arène politique.

De fait, c'est d'abord cette valeur sociale de la vérité qui explique le succès de la formule *fake news* dans l'arène politique : il y existe, plus encore qu'ailleurs, un bénéfice à être perçu·e comme énonçant le vrai et dénonçant le faux. Contrairement à ce qu'énoncent les discours dominants sur les *fake news*, préoccupés par la « post-vérité », la diffusion de la formule *fake news* témoigne non pas de l'affaiblissement, mais bien du renforcement de cette valeur sociale de la vérité. C'est ce qui permet à C. Bodin et M. Chambru de dire

« que l'ensemble des structures du monde social s'est mis en mouvement, par le discours, au travers de la formule des *fake news*. Les institutions politiques, scientifiques, éducatives, médiatiques, culturelles et sécuritaires semblent contraintes dans leurs nécessités symboliques à se positionner au travers d'un ordre du discours "vrai" »¹²⁵.

Au-delà de cette valeur sociale de la vérité, la dramatisation du problème des *fake news* se joue sur un renvoi à l'enjeu de la démocratie. Implicitement ou non, les théories libérales de la démocratie, de la citoyenneté, de l'élection se fondent toutes sur la nécessité d'une information vraie. L'idéal démocratique conçoit comme préalable l'idée d'un débat public « sain », « éclairé », idéal lui-aussi. On trouve par là l'idée que les citoyen·nes doivent pouvoir fonder leur opinion personnelle sur un ensemble de faits valides, partagés et reconnus par tous·tes ; c'est sur cette base que l'on reconnaît aux citoyen·nes le droit ou la possibilité d'un

¹²⁴ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, op. cit., 2005, p. 36.

¹²⁵ BODIN Cyrille et CHAMBRU Mikaël, « Introduction », op. cit., 2019, p. 7-14.

désaccord, parce qu'il serait le résultat d'une délibération, et non d'un malentendu ou d'une confusion sur la nature des faits en question.

Cet usage d'une raison commune en contexte délibératif constitue, selon L. Boltanski, l'un des principaux attributs des démocraties libérales¹²⁶. Ce modèle démocratique repose très largement sur « *la contribution fonctionnelle de la presse à la formation de la volonté démocratique dans les États constitutionnels* »¹²⁷. Mais cet idéal démocratique ne nécessite pas uniquement une presse fonctionnelle et indépendante : il repose également sur la figure idéale du citoyen *bien informé*. Le travail de M. Schudson permet de reconstruire, dans une perspective historique, les différents « *modèles normatifs de la vertu civique et leur articulation à des usages politiques de la presse et de l'information* »¹²⁸. Le modèle du bon citoyen qui émerge pendant l'Ère Progressiste aux États-Unis (1890-1920) est celui d'un individu « *indépendant, informé, qui a le sens de l'intérêt général et est au-dessus de l'esprit partisan* »¹²⁹ : il est encore celui qui « *domine l'imagination des universitaires, des activistes politiques, des enseignants et autres éducateurs civiques* »¹³⁰. Ce modèle du citoyen bien informé constitue, on le verra, la toile de fond des politiques éducatives de lutte contre les *fake news*. Dans le même sens, les discours législatifs autour de la loi contre la manipulation de l'information sont très largement emprunts de références à un imaginaire républicain centré sur une figure idéale du citoyen. Ce dernier est articulé à un autre idéal, aussi construit à la fin du XIX^e, à savoir celui qui valorise le rôle social du journaliste comme une forme de médiation entre État et citoyen·ne¹³¹.

Cette conception de la démocratie comme étant fondée sur la délibération rationnelle repose sur ces différents éléments tenus ensemble : un système médiatique fonctionnant de manière idéale, fournissant aux citoyen·nes un socle collectif d'informations vraies, informations qui leur permettent de formuler individuellement et rationnellement des opinions politiques, ces dernières trouvant leur aboutissement dans l'expression du vote, personnel et réfléchi. C'est cette toile de fond – décrite et justifiée de manière systématique au sein de la

¹²⁶ BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012.

¹²⁷ HABERMAS Jürgen, *Espace public et démocratie délibérative : un tournant*, Gallimard, Paris, coll. « Nrf essais », 2023.

¹²⁸ NEVEU Érik, « Michael SCHUDSON (2018), Why Journalism Still Matters », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 37/2, 2020.

¹²⁹ SCHUDSON Michael, *The good citizen: a history of American civic life*, Harvard University Press, 1999, p. 197.

¹³⁰ SCHUDSON Michael, *Why journalism still matters*, Polity Press, London, 2018, p. 146.

¹³¹ MATHIEN Michel, « Les journalistes et le pacte républicain. Les fondements historiques de la professionnalisation », *Hermès, La Revue*, n° 1, vol. 35, 2003, p. 121-129 ; DELPORTE Christian, *Les journalistes en France : 1880-1950*, Éditions du Seuil, Paris, 1999 ; LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Éditions Métailié, Paris, 2000.

théorie habermassienne – qui constitue le socle de la dramatisation démocratique du problème des *fake news*. Une fois le problème connecté à cette valeur morale supérieure qu'est la Démocratie, via le Débat public, on comprend mieux comment les *fake news* ont pu être constituées comme une cause « irréprochable », c'est-à-dire « *sans adversaires, sans forces politiques qui s'opposent, sans polémique risquée* »¹³².

2. « La crise des *fake news* » comme panique médiatique

Le recours à des catégories morales ou à des valeurs morales supérieures constitue un impondérant des discours sur les *fake news*, qu'ils soient savants ou non. De ce débat public dense, un scénario a émergé : nos sociétés connaîtraient aujourd'hui une perte de vitesse de la rationalité au détriment des émotions, causé ou renforcé par le développement des réseaux sociaux numériques et de l'évolution des modes d'information, qui auraient mené à la diffusion massive de contenus « faux » en ligne ces dernières années. Ces contenus faux seraient massivement diffusés, consommés, relayés, partagés, et crus par les internautes les plus fragiles, vulnérables du fait de leur âge, de leur absence d'esprit critique, et/ou de leur situation sociale. Cette réception crédule les mènerait à adopter des comportements démocratiquement, politiquement ou socialement déviants. Ce récit est développé à travers un ensemble de ressorts argumentatifs et de registres lexicaux dessinant, *in fine*, plusieurs grandes lignes : réactivation de la théorie des effets forts des médias, individualisme – au sens de conception désocialisée de la réception de l'information – et cognitivisme.

Pour analyser ce récit, fondé sur la réactivation des effets forts, constitué de discours généralisants et misérabilistes, on se doit ici de prendre au sérieux cette charge morale, en se tournant vers la notion de panique médiatique, au sens d'une panique morale ayant pour objet les évolutions médiatiques.

S. Cohen développe et structure la notion de panique morale en 1972, autour de l'étude d'une bagarre entre groupes de deux sous-cultures (*mods* et *rockers*) entraînant un phénomène réactif démesuré¹³³. La définition proposée est limpide :

« De temps en temps, il arrive que les sociétés soient en proie à des épisodes de panique morale. Une condition, un incident, une personne ou un groupe de personnes sont brusquement définis comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; ils sont décrits de façon stylisée

¹³² JUHEM Philippe, « Lutttes partisans et fluctuations des cadres cognitifs des journalistes », *Les effets d'information en politique*, Harmattan, Paris, coll. « Logiques politiques », 2001.

¹³³ COHEN Stanley, *Folk devils and moral panics: the creation of the Mods and Rockers*, Paladin, St. Albans, 1973.

et stéréotypée par les médias ; des rédacteurs en chef, des évêques, des politiciens et d'autres personnes bien pensantes montent au créneau pour défendre les valeurs morales ; des experts reconnus émettent un diagnostic et proposent des solutions ; les autorités développent de nouvelles mesures ou – plus fréquemment – se rabattent sur des mesures existantes ; ensuite la vague se résorbe et disparaît, ou au contraire prend de l'ampleur. [...] Parfois la panique passe et n'existe plus que dans le folklore et la mémoire collective ; d'autres fois elle a des conséquences plus durables et peut produire des changements dans les lois, les politiques publiques ou même dans la manière dont la société se conçoit »¹³⁴.

Pour notre cas, la pertinence de cette notion tient à la prise en compte du rôle des médias dans l'amplification de l'enjeu. Le travail mené par S. Cohen est très lié à la sociologie de la déviance : publicisation d'un épisode déclencheur, rôle des médias dans la consolidation de la rumeur jusqu'à en faire information, entrepreneurs de morale qui jouent un rôle dans la réaction à la publicisation, popularisation de l'étiquette déviante « *mods* » ou « *rocker* », etc. La presse n'est alors plus un simple élément d'objectivation pour attester de la visibilité sociale d'un enjeu : elle est étudiée au prisme de sa contribution spécifique à l'émergence du problème. C'est le cas pour l'une des principales applications du concept de panique morale ces dernières années, celle ciblant « le wokisme »¹³⁵.

Si le rôle moteur du travail médiatique dans la construction du problème constitue pour nous un critère heuristique, il doit être à la fois distingué et complété par le fait que précisément, la panique porte sur un objet médiatique. Le terme de panique médiatique désigne une sous-catégorie des paniques morales ayant pour objet les médias¹³⁶. A.-L. Wibrin identifie bien leur caractère historiquement redondant : « *dans les années qui suivent l'apparition d'un nouveau média de masse, des groupes d'acteurs s'engagent systématiquement et délibérément dans une entreprise de moralisation au nom de la protection de populations vulnérables et de ce qu'ils estiment être le bien de la société* »¹³⁷.

L'avantage de cette littérature réside d'abord dans la possibilité de réinscrire la « crise des *fake news* » dans une historicité, dans la continuité de nombreuses *media panics* historiques ou contemporaines. Beaucoup de travaux illustrent l'alarmisme des discours fondés sur une imputation causale entre médias de masse et comportements déviants : à chaque innovation technique, élites conservatrices comme progressistes alertent sur ses effets dramatiques, et

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ MAHOUEAU Alex, *La panique woke : anatomie d'une offensive réactionnaire*, Textuel, Paris, 2022.

¹³⁶ DROTNER Kirsten, « Dangerous Media? Panic Discourses and Dilemmas of Modernity », *Paedagogica Historica*, n° 3, vol. 35, 1999, p. 593-619. À ce propos, voir BUCKINGHAM David, *La mort de l'enfance : grandir à l'âge des médias*, Armand Colin, Paris, 2010.

¹³⁷ WIBRIN Anne-Laure, « La construction sociale de médias dangereux pour la jeunesse. Des paniques morales aux quasi-théories », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 79-96.

annoncent une déviance qui correspond. On peut citer ici l'idée selon laquelle les jeunes spectateur·ices de satires présentées dans les « *penny theaters* », du Londres des années 1830, ou les lecteur·ices des séries criminelles, des années 1880¹³⁸, seraient mené·es à la criminalité, comme pour les « *horror comics* », les « *video nasties* »¹³⁹, etc. Pour des exemples plus contemporains, on peut penser à l'idée selon laquelle les jeux vidéo violents expliqueraient les *school shootings*¹⁴⁰, ou celle qui désigne le rap en cause des révoltes urbaines¹⁴¹. A. Cordier, quant à elle, rappelle les paniques qui ont ciblé les flippers, « machines du diable », les jeux de rôles comme Donjons et Dragons, et, évidemment, ce que désigne l'expression « les écrans »¹⁴². Ce retour historique permet ici d'inscrire la crise des *fake news* dans le prolongement de ces *media panics*, mais aussi des *techno panics*¹⁴³. Le numérique comme les réseaux sociaux ont cet avantage qu'en tant que boucs émissaires, ils convoquent ces deux types de paniques, de manière complémentaire. C'est justement en décrivant cet épisode comme la continuité d'un processus plus long, une entreprise de moralisation née de l'apparition et du développement d'un nouveau média de masse, qu'on peut le désexceptionnaliser, le dénaturer, et développer une analyse réflexive des discours dominants sur le sujet dans les années 2010-2020.

En la qualifiant de panique médiatique, on s'offre les moyens de réhistoriciser la « crise des *fake news* », de la réinscrire plus largement dans le cadre d'une « *évolution des interdépendances sociales qui affectent la production et la consommation du savoir* », que l'on peut décrire comme un processus de démonopolisation de l'accès à la connaissance¹⁴⁴. Par-là, on peut clarifier la borne chronologique de départ de ce travail. L'année 2016, et à travers elle,

¹³⁸ Sur ces différents exemples, on peut se référer à SPRINGHALL John, *Youth, popular culture and moral panics: penny gaffs to gangsta-rap, 1830-1996*, Red Globe Press London, 1998.

¹³⁹ CRITCHER Chas, *Moral panics and the media*, Issues in Cultural and media Studies, 2003. Voir aussi PETLEY Julian, « "Are We Insane?" The "Video Nasty" Moral Panic », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 35-57.

¹⁴⁰ Sur la construction du lien entre violence et jeux vidéo, voir FERGUSON Christopher J., « The school shooting/violent video game link: causal relationship or moral panic? », *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, n° 1-2, vol. 5, 2008, p. 25-37. En contexte français, voir MAUCO Olivier, « La médiatisation des problématiques de la violence et de l'addiction aux jeux vidéo », *Quaderni*, n° 3, vol. 67, 2008, p. 19.

¹⁴¹ Sur la construction du lien entre rap et violence, voir HAMMOU Karim, SONNETTE-MANOUGUIAN Marie, *40 ans de musiques hip-hop en France*, Ministère de la culture, Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation : Presses de Sciences Po, Paris, France, 2022., notamment « Le rap, entre médiatisation, politisation, judiciarisation et patrimonialisation ». On y trouve d'ailleurs usage de la notion de panique morale ciblant le rap et les rappeurs au gré de l'agenda politique, en 2005 avec les « émeutes de banlieues » comme en 2021 avec la loi « sur les séparatismes ».

¹⁴² CORDIER Anne et ERHEL Séverine, « Introduction », *Les enfants et les écrans*, Retz, coll. « Mythes et réalités », 2023, p. 7.

¹⁴³ MARWICK Alice, « To Catch a Predator? The MySpace Moral Panic », *First Monday*, vol. 13, 2008.

¹⁴⁴ MALCOLM Dominic, « Post-Truth Society? An Eliasian Sociological Analysis of Knowledge in the 21st Century », *Sociology*, vol. 55, 2021, p. 1072.

l'enchaînement constitué par la victoire du Leave au Brexit (juin 2016) et l'élection de Donald Trump (novembre 2016), paraît constituer un choix évident de borne chronologique de départ de ce travail. Mais dès les premiers entretiens avec les acteur·ices des dispositifs de lutte contre les *fake news*, il a fallu reconnaître que leurs discours renvoyaient souvent à janvier 2015, les semaines ayant suivi les attentats de janvier, et la polémique concernant le respect des minutes de silence dans les lycées. Cette date est évoquée dans leurs propos comme la borne de départ évidente de « l'inquiétude collective sur le sujet », en désignant ainsi la question du complotisme chez les jeunes, et non les « *fake news* » à proprement parler, terme qui n'émerge qu'un an plus tard.

On peut alors distinguer différentes bornes de départ de la panique : si *médiatiquement*, le sujet émerge fin 2016, début 2017, il s'inscrit dans un sillon construit *politiquement* dès 2015, après les attentats de janvier. Dans ce moment post-attentats de Charlie Hebdo : on retrouve là « l'effet barbe à papa » évoqué plus haut : cette coalition de paniques autour de la préoccupation pour la radicalisation¹⁴⁵, ici religieuse, incarnée par un événement exogène que sont les attentats de janvier 2015, vient s'agglomérer au problème public des *fake news*.

La focalisation sur la vulnérabilité supposée de la jeunesse populaire constitue un attribut commun au problème de la radicalisation et à celui des *fake news*. L'enfance ou la jeunesse constituent des critères centraux pour la structure même des paniques morales, à travers l'imaginaire de la vulnérabilité et du risque. Comme le démontre A. Cordier au fil de ses travaux¹⁴⁶, les pratiques juvéniles « *font l'objet d'une stigmatisation forte, souvent décrites comme problématiques, notamment en ce qu'elles questionnent les catégorisations et prescriptions éducatives* »¹⁴⁷. Une application de la notion de panique morale au débat sur les *fake news* a d'ailleurs été portée dans un article par M. Carlson¹⁴⁸ ; néanmoins, il vise à montrer combien les réseaux sociaux dans leur ensemble ont été construits comme source de déviance, sans relever le ciblage de groupes sociaux particuliers dans cette construction. Pourtant, ce ciblage, ici d'une jeunesse populaire réifiée, constitue un rouage important de l'approche par

¹⁴⁵ Sur cette question, on se réfère à BEUNAS Clément, *La construction de la lutte contre la radicalisation en France : préconisations et déclinaisons d'une nouvelle prérogative d'État (2009-2019)*, thèse de doctorat, Université de Lille, 2022.

¹⁴⁶ Voir notamment CORDIER Anne, « Imaginaire(s) de la Jeunesse à l'heure du numérique : Entre discours et pratiques, des imaginaires en tension », 2015 ; CORDIER Anne, *Grandir connectés : les adolescents et la recherche d'information*, C&F éditions, Caen, 2015 ; CORDIER Anne, *Grandir informés : les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, Caen, coll. « Les enfants du numérique », 2023.

¹⁴⁷ CORDIER Anne, « Exercer un esprit critique en confiance : le défi de l'éducation à l'information et aux médias », *Hermès, La Revue*, n° 2, vol. 88, 2021, p. 168.

¹⁴⁸ CARLSON Matt, « Fake news as an informational moral panic », *op. cit.*, 2020, p. 374-388.

les paniques morales. Sans avoir conduit une analyse systématique des réceptions de cette problématisation des *fake news*, on trouvera à différents moments de l'enquête des indices d'un *third-person effect*¹⁴⁹, c'est-à-dire d'une réception du message qui attribue le problème aux autres et non à soi : en désignant comme victimes des groupes sociaux précis, le cadrage sur les *fake news* en fait un problème « pour les autres ».

Cette littérature attire notre attention sur le fait que les différentes inquiétudes, portant sur différents objets et à différentes époques, portent très systématiquement sur les effets de la *réception* des messages ou contenus médiatiques. Dans le cas qui nous occupe, la problématisation de la réception des *fake news* dépasse très largement celle de leur production. Lorsque les enjeux autour de la production sont évoqués, ils sont en fait rapportés aux effets sur la réception. Ainsi pour le développement du numérique et des réseaux sociaux : la possibilité pour tous et toutes de contribuer à la production de l'information peut être, dans l'absolu, considérée par les acteur·ices comme acceptable ou souhaitable ; néanmoins, elle pose problème en tant qu'elle engendrerait un abaissement automatique de la qualité et de la crédibilité des informations, et serait donc dommageable pour leur réception.

Ces intérêts heuristiques forts ne doivent pas nous empêcher d'identifier deux difficultés importantes posées par la notion de panique morale¹⁵⁰ : d'une part, son fort potentiel normatif ; d'autre part, une tendance à délaisser l'effort de démonstration empirique et l'exigence d'objectivation de la panique.

La difficulté est d'abord d'ordre épistémologique : s'il est utile pour mettre en lumière un écart entre réalité et mythe, cet écart semble difficile à mesurer dans une perspective constructiviste, puisqu'il « *présuppose l'adhésion à une posture épistémologique telle qu'il demeure sensé de distinguer la réalité des représentations ou des revendications* »¹⁵¹. Si le terme permet l'analyse de la construction sociale de ces discours, il renvoie aussi à la question des affirmations que le·la sociologue peut ou non produire sur la réalité et la gravité des faits¹⁵². Cette question est d'autant plus délicate que les *fake news* ne constituent pas un épisode

¹⁴⁹ DAVISON W. Phillips, « The Third-Person Effect in Communication », *Public Opinion Quarterly*, n° 1, vol. 47, 1983, p. 1-15 ; McLEOD Douglas, EVELAND William et NATHANSON Amy, « Support for Censorship of Violent and Misogynic Rap Lyrics: An Analysis of the Third-Person Effect », *Communication Research*, n° 2, vol. 24, 1997, p. 153-174.

¹⁵⁰ Pour un retour sur les usages de cette notion, et un développement approfondi de ses intérêts et limites, NEVEU Erik, MAVROT Céline, PASSARD Cédric et LITS Grégoire, « Rock'n'roll, étiquetage et third-person effect : retour épistémologique sur la notion de panique morale. Entretien avec Erik Neveu », *Émulations. Revue de sciences sociales*, n° 41, 2022, p. 189-208.

¹⁵¹ CHAUMONT Jean-Michel, « Présentation. Entre paniques et croisades : sociologues et claims-makers », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 1-13.

¹⁵² NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin, 2015, p. 141 et s.

circonscrit, facilement observable et objectivable. Dès lors, comment objectiver la « disproportion » de la panique sans faire intervenir de jugement de valeur ? Le concept de panique morale offre la possibilité de reconstituer les logiques normatives des acteur·ices participant à la discussion, mais aussi de replacer cette même discussion dans le contexte des travaux sociologiques permettant d'en éclairer certains points aveugles.

L'application du concept de panique morale, loin de nier l'existence d'un phénomène de désinformation, permet de porter le regard sur son retentissement médiatique, sa nature et sa disproportion, tout en rappelant que les effets du phénomène sont vraisemblablement minoritaires par rapport aux descriptions qui en sont faites. En s'appuyant sur le concept de panique morale, il ne s'agit donc pas de statuer sur la réalité du phénomène desdites *fake news*, ou de la potentielle gravité des effets de la désinformation en ligne ; mais de dégager les cadrages (*framing*) ayant mené à la constitution de ce qui est appelé une « crise des *fake news* ».

Le second écueil potentiel de la notion est une critique plus courante, venant principalement de la sociologie pragmatiste, et renvoie au très fort potentiel disqualifiant du concept. Elle est ainsi résumée par L. Mathieu : « le terme de « panique » suggère un phénomène marqué par l'irrationalité et suppose que ceux qui y sont soumis connaissent ponctuellement une forme de régression mentale, tandis que l'adjectif « morale » prête le flanc au soupçon de moralisme : c'est en référence à une conception rigide ou puritaine de l'ordre social que se répandrait la panique »¹⁵³. Ces phrases doivent effectivement nous alerter sur l'ironie consistant à employer un terme reposant sur un postulat de crédulité et d'influençabilité des dominé·es pour décrire un épisode au cours duquel les élites intellectuelles, politiques et médiatiques se seraient inquiétées de la crédulité et de l'influençabilité des dominé·es. Si la mise en garde de L. Mathieu concerne en premier lieu les paniques morales qui seraient attribuées aux classes populaires, il évoque également le tort inverse : dénoncer des élites préservant leurs privilèges et portées au conservatisme moral a aussi un fort potentiel normatif. Il serait alors difficile de sortir de l'alternative entre dominant·es qui gonfleraient artificiellement les paniques, et dominé·es caractérisé·es par la crédulité. Pour autant, on peut ici se tenir à considérer cette dimension morale comme

« l'affirmation plus ou moins explicite d'une supériorité de la cause défendue et de la façon de la défendre par rapport aux groupes vis-à-vis desquels s'affirme cette concurrence. Dans cette affirmation de la supériorité d'un point de vue, se joue parfois la revendication d'une certaine

¹⁵³ MATHIEU Lilian, « L'ambiguïté sociale des paniques morales », *Sens-Dessous*, n° 1, vol. 15, 2015, p. 5-13.

universalité des valeurs défendues, et donc implicitement au moins une dévalorisation des groupes opposés et des options alternatives défendues »¹⁵⁴.

On peut donc qualifier un ensemble de discours de « moraux », sans nier le potentiel stigmatisant du terme, en tant qu'il établit comme déviants les comportements décrits. En l'occurrence ici, on verra comme cette dimension morale émerge particulièrement en ce qui touche à la rationalité du vote, à la *politics* en tant que telle, donnant lieu à des discours antidémocratiques. À l'inverse, les acteurs proposant des solutions pour lutter contre les *fake news* le font au nom de la défense d'un idéal démocratique, mais aussi par l'affirmation d'une norme républicaine, celle du comportement citoyen idéal.

C'est donc la notion de panique médiatique, type de panique morale ayant pour objet les évolutions médiatiques, qui est ici retenue pour qualifier ce cadrage, expliquer sa force, et saisir ses effets hors de l'espace médiatique. Ce concept de panique morale est prolongé en posant la question de ses effets, c'est-à-dire les *effets* des croyances collectives cristallisées et diffusées dans le débat public, dans les réponses que les différentes institutions mises en cause (journalistique, politique, scolaire, scientifique) ont formulées face au problème. En articulant panique morale et décision publique, on soulève ainsi la question de la possibilité d'une intervention étatique, autant que celles d'actions individuelles (**Section 3**).

¹⁵⁴ BERNARDIN Stève, *Croisades privées et problèmes publics*, op. cit., 2022, p. 31.

Section 3 – Lutter contre les *fake news* : de l'État aux « citoyen·nes », production et diffusion d'un impératif à agir

Afin de poursuivre notre enquête sur les pratiques de lutte contre les *fake news*, il s'agit maintenant d'identifier les acteur·ices et groupes sociaux qui se sont mobilisés sur la question. En tant que garant de la rationalité de l'espace public, l'État apparaît spontanément comme l'acteur principal de l'action publique de lutte contre les *fake news*. En réalité, on verra qu'un impératif de non-intervention directe de l'État sur les questions informationnelles mène à une action publique de lutte contre les *fake news* largement infraétatique, disparate et hétérogène. Cette dernière consiste d'abord à désigner des acteur·ices-relais et des groupes professionnels comme responsables de sa prise en charge, et plus largement à générer un impératif à agir sur la question. Celles et ceux qui s'en saisissent constituent ensemble une « nébuleuse » de lutte contre les *fake news*, unie par une pensée particulière de l'intérêt général.

1. Passer de l'État aux groupes professionnels

Mon approche de la question de l'implication directe de l'État dans la lutte contre les *fake news* a évolué au fil de la recherche, démarrée en 2018. En effet, mon hypothèse de départ était que le mouvement de mise en problème et de lutte contre les « *fake news* » venait de l'État lui-même, et du Président en particulier, et que cette thèse de doctorat se donnerait pour objectif d'observer la naissance et le développement d'une politique unifiée, venant directement des institutions étatiques. De manière analogue à mes enquêtée·es, j'ai cru que les années à venir après 2018 seraient celles de la création d'un vaste service interministériel, de la déclaration d'une grande cause nationale, ou *a minima* de l'investissement dans différents services gouvernementaux de moyens massifs et diversifiés. J'ai été, sur ce point, « prise » par le terrain : mon hypothèse de départ était en effet influencée par les discours politiques volontaristes développés au moment de la loi anti-*fake news*, qui indiquaient que cette dernière ne serait que la première étape d'une politique publique forte sur la question. Il en était de même pour les discours et annonces des ministères concernés par la question (Culture et Éducation nationale). Cette hypothèse a également été renforcée par le fait d'avoir commencé l'enquête par le visionnage des émissions portant sur le phénomène des *fake news*, et donc par plusieurs mois d'immersion dans la dimension « déclarative » de la construction du problème.

Mon attente initiale d'une politique publique unifiée et verticale, qui a caractérisé le début de l'enquête, est aussi liée à une perception personnelle faussée de l'action publique. Elle correspondait assez précisément aux trois écueils identifiés par V. Dubois dans l'analyse des politiques publiques. Le volontarisme politique, « *qui prendrait le discours des élites gouvernantes au pied de la lettre et assimilerait l'action publique aux volontés qu'elles mettent en scène* » ; l'unicité de l'État, « *battue en brèche tant par le dévoilement de ses concurrences internes que par l'identification des ramifications multiples qui sont au principe de l'action publique* » ; et le fétichisme de la décision, « *qui verrait dans le choix précisément identifiable d'un décideur clairement identifié le point de départ absolu de l'action publique, alors que la décision ne correspond bien souvent qu'à l'officialisation d'un processus multiforme bien loin d'être maîtrisé par celui qui l'endosse* »¹⁵⁵.

Comme on le verra au fil de la démonstration, l'objet *fake news* permet justement d'appliquer de manière paradigmatique les ruptures proposées par la sociologie de l'action publique. Loin d'une conception systémique qui raisonne en termes d'*input* et d'*output*, d'un traitement rationnel et linéaire d'un problème public, la mise en problème et la prise en charge des *fake news* semble à ce stade relever d'un processus assurément chaotique et peu coordonné.

Cette perception initiale de l'action publique a été rectifiée par la difficulté, lors de l'entrée en terrain, à identifier des lieux, des espaces, des acteur·ices que l'État avait investi·es de l'impératif de la lutte contre les *fake news*. Comment saisir par l'enquête les effets d'un cadrage dramatisant, une panique médiatique qui fait des *fake news* un « attrape-tout » de la démocratie en danger ? Pour essayer de restituer dans un premier temps le plus factuellement possible le type de dispositifs mis en place en France pour lutter contre les *fake news* au cours de la décennie 2010, une première piste aurait été de s'appuyer sur le travail de synthèse réalisé par l'ODIL, « la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation »¹⁵⁶. Elle recense les politiques publiques de lutte contre la désinformation dans tous les pays, et indique pour la France les principales actions institutionnelles sur le sujet [**Encadré 1**]¹⁵⁷ :

¹⁵⁵ DUBOIS Vincent, « L'action publique », *Nouveau Manuel de Science Politique*, La Découverte, Paris, coll. « Grands repères », 2009, p. 315.

¹⁵⁶ L'ODIL se présente comme la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation. Elle est créée à la demande de l'Organisation Internationale de la Francophonie par CheckFirst, une entreprise de journalistes francophones basée à Helsinki, fondée en 2020 et qui propose des solutions méthodologiques et logicielles de lutte contre la désinformation.

¹⁵⁷ Initiatives recensées et attribuées à ces acteurs par l'ODIL au 1^{er} octobre 2022. Consultable sur <https://odil.org/politique-publique/france/>.

Encadré 1. Actions de lutte contre les fake news telles que recensées par l'ODIL

1. Prévention et lutte contre la désinformation, notamment à l'occasion des élections

- 22 décembre 2018, loi sur la manipulation de l'information. (Régulation)

2. Soutien à l'éducation aux médias et à l'information

- Renforcement de l'**EMI** dans les articles L.312.14 et L.332-5 du Code de l'Éducation nationale + intégration par le Conseil supérieur des programmes aux cycles 2 et 3
- Renforcement des missions du **CSA**¹⁵⁸ en matière d'EMI
- Renforcement des missions du **CSA** en matière de « devoir de coopération des opérateurs de plateformes en ligne »
- Renforcement des missions du **CLEMI**
- Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères à **Disinfo**, « start-up d'État » incubée par le service gouvernemental de services publics numériques. (Vérification)

3. Soutien aux médias et à la qualité de l'information ou la vérification des faits

- Fondation **d'AFP** Fact-check, Factual (Vérification)
- Projet *De Facto*, **AFP**, **CLEMI**, **Sciences Po Paris**, **WikiX** (Vérification).

Cette liste présente l'avantage d'être une cartographie « tierce », non réalisée par mes soins, permettant une première construction « institutionnelle » de l'objet. En suivant ce point de vue, trois ensembles ou domaines d'action de lutte contre les *fake news* sont identifiables.

D'abord, la loi du 22 décembre 2018 : annoncée en conférence de presse le 3 janvier 2018 par E. Macron, cette loi est dite « loi anti-*fake news* », et finalement promulguée « loi contre la manipulation de l'information ». On peut schématiquement résumer ses dispositions : la création d'un référé *fake news*¹⁵⁹, le renforcement des missions et des pouvoirs de l'ARCOM (ex-CSA), et des mesures renforçant la dimension éducative, dite EMI (Éducation aux médias et à l'information), essentiellement via les programmes scolaires.

La liste produite par l'ODIL est, à cet égard, trompeuse, puisque l'essentiel des dispositions listées « en plus » de la loi de 2018 sont celles prévues ou permises par cette loi. C'est le cas de l'essentiel des actions éducatives, qui prennent une place importante dans la liste des actions anti-*fake news*¹⁶⁰.

¹⁵⁸ Cet encadré restitue les informations telles qu'elles apparaissent sur le site de l'ODIL. Le 1er janvier 2022, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est devenu l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom).

¹⁵⁹ Le référé *fake news* permet de saisir le tribunal judiciaire de Paris (ex-TGI) à propos d'une information circulant pendant la période de campagne électorale. Voir chapitre 1.

¹⁶⁰ Modifications du Code de l'Éducation, des programmes des cycles 2 et 3, création de *vademecum*, de rapports d'experts commandés par le ministère de l'Éducation nationale, mais aussi renforcement des moyens du CLEMI, organisme sous tutelle du MEN, la naissance et le développement d'associations d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour publics scolaires ou non. L'ensemble de ces éléments vise à rendre l'EMI obligatoire dans le parcours d'un-e élève. Voir chapitre 5.

Enfin, un troisième pan d'action renvoie à la qualité et la vérification des informations. La liste constituée par l'ODIL place sur le même plan les initiatives portées par l'État et celles qu'il soutient indirectement. On peut toutefois relever ici que les initiatives de vérification sont celles qui ont le moins directement été du fait de l'appareil étatique, et massivement développées dans les rédactions d'entreprises de presse. Elles ont pris la forme de rubriques, de services, de chroniques, internes à une émission ou un titre ; mais aussi la constitution de réseaux nationaux ou internationaux, de certification et de manuels de bonnes pratiques. Enfin, elles ont parfois, sinon souvent, été portées par des acteur·ices isolé·es, non-journalistes, revendiquant un engagement bénévole, voire militant, dans la vérification d'informations. Ainsi de la naissance d'un certain nombre de chaînes YouTube, réseaux Discord, comptes Twitter, dédiés à la vérification. Elles se confondent parfois à des initiatives éducatives, certains considérant que vérifier une information publiquement, en présentant les étapes de l'enquête et les outils mobilisés, constituent une forme d'éducation à l'approche critique de l'information.

Même en se limitant à un point de vue strictement étatique, cette liste est incomplète : il y manque les appels à projets lancés par le ministère de la Culture et de la Communication, sans même compter les projets financés par ces appels à projets, qui sont pourtant eux-mêmes des initiatives soutenues par une politique publique. Par ailleurs, elle ne considère pas la production d'expertise comme une action publique à part entière, et ignore ces éléments à ce titre, notamment la plus symboliquement importante d'entre deux, la commission présidentielle « Les Lumières à l'ère numérique » présidée par l'universitaire G. Bronner, de septembre 2021 à janvier 2022. Elle débouche sur la production d'un rapport visant à la fois la stabilisation des connaissances sur le sujet des *fake news*, et la formulation de recommandations de ce qui *devrait* être fait à leur propos.

Cette liste nous impose de reprendre à notre compte l'idée selon laquelle l'action répondant à un problème public se limite à celle affichée par des institutions publiques. Sous cet angle, le scénario paraît limpide. Une loi annoncée par le Président en personne, une commission présidentielle, et un ensemble de textes prescriptifs ou réglementaires dans le domaine de l'éducation ou de la régulation via l'ARCOM : le problème public des *fake news* semble avoir été pris en charge comme un problème d'État, voire une affaire d'État, qui préoccupe, met en cause et active l'État.

Pour autant, la sociologie de l'action publique nous rappelle que « *le statut des acteurs ne suffit pas à définir l'action publique* »¹⁶¹. L'adoption d'une perspective institutionnelle est ici très insatisfaisante, menant à perdre de vue la multiplicité du terrain et de ses acteur·ices.

En choisissant de ne pas limiter notre analyse à ce qui est « immédiatement étatique », on trouve un monde fait d'une multitude d'initiatives associatives, professionnelles, individuelles ; avec un très faible niveau de coordination, ou de cohérence apparente, sans « guichet unique »¹⁶². Ce monde anti-*fake news* se caractérise aussi par l'immense diversité de statuts et d'appartenances professionnelles des acteur·ices présentés comme impliqués dans la lutte. La limite de cette conception institutionnelle des politiques publiques pose la question de la place de l'État dans la création, mise en place et pérennisation des initiatives de lutte contre les *fake news* en France. En conséquence de quoi, deux pistes s'ouvrent : d'une part, s'interroger sur les raisons de la non-avenue de cette intervention publique unifiée, explicite et directe ; d'autre part, élargir la conception de ce qui constitue une intervention de l'État.

1.1. La contrainte de non-intervention directe sur les pratiques informationnelles

Pour comprendre pourquoi cette intervention directe de l'État sur le sujet des *fake news* n'a pas eu lieu, cette question doit être rapportée à un « chemin de dépendance » qui détermine l'intervention de l'État dans le champ de l'information. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle a été constitué un impératif de non-intervention directe de l'État dans le domaine de l'information, qui constitue une contrainte indépassable lorsqu'il s'agit d'agir directement sur l'information, par exemple par la modification avant diffusion des contenus. Le maintien de l'État communicant¹⁶³ et son usage de techniques assimilables à la propagande ou à la censure est empêché par au moins deux éléments. Techniquement d'abord, dans la mesure où le phénomène mis en problème ici l'est spécifiquement autour du développement d'Internet, des réseaux sociaux numériques et des plateformes, et de leurs effets sur les modes de production et de réception de l'information. Cet espace public numérique, mondialisé et géré par des entreprises privées appelées « plateformes », ne peut faire l'objet des mêmes modes d'intervention que celui constitué par les médias dits traditionnels, comme la presse ou la

¹⁶¹ DUBOIS Vincent, « L'action publique », *op. cit.*, 2009, p. 339.

¹⁶² BEZES Philippe et LE LIDEC Patrick, « Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique », *Revue française de science politique*, n° 3-4, vol. 66, 2016, p. 416.

¹⁶³ OLLIVIER-YANIV Caroline, *L'État communicant*, Presses Universitaires de France, coll. « La politique éclatée », 2000.

télévision. Mais la limite est aussi et surtout symbolique : après un fort processus de disqualification et de démonétisation de la propagande depuis la Seconde Guerre Mondiale¹⁶⁴, et l'avènement d'une définition libérale de la liberté d'expression et de ses conditions d'existence, on observe la formation d'un consensus sur le fait qu'il n'est plus acceptable que l'État intervienne directement dans le champ de l'information¹⁶⁵. Toute forme d'intervention, même minime, est immédiatement renvoyée du côté de la censure. Elle est alors renvoyée à des expressions comme « ministère de la Vérité », ou « retour de l'ORTF »¹⁶⁶, ou à la citation de démocraties illibérales comme la Russie ou la Chine en figures-repoussoirs¹⁶⁷.

Cet impératif de non-intervention apparaît comme structurant sur les questions de production de l'information, de structuration et de conditions d'exercice de la profession journalistique, c'est-à-dire la liberté d'informer. Mais il est plus fort encore lorsqu'il porte sur la réception de l'information, c'est-à-dire sur les pratiques informationnelles des individus – au sens de liberté de s'informer, rapportée à la liberté d'expression et d'opinion.

Cette contrainte symbolique doit donc être prise au sérieux dans la construction de l'objet : elle constitue une première piste pour comprendre le non-avènement d'une politique publique directe, unifiée et verticale sur la question des *fake news*. Cela ne signifie évidemment pas que l'appareil étatique n'ait pas *effectivement* agi sur la question des *fake news* : mais on comprend alors pourquoi cet ensemble d'actions se caractérise par un double attribut symbolique et délégateur.

1.2. Appréhender une action publique symbolique et délégatrice

En refusant de prendre au pied de la lettre la mise en scène de l'État de son non-engagement dans le sujet, on peut porter le regard sur son engagement à distance, propre à l'État régulateur. En entrant dans la description de son action, on y trouve d'autres caractéristiques, qui renvoient plus largement aux grandes transformations de l'action publique contemporaine.

¹⁶⁴GEORGAKAKIS Didier, *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France*, Economica, Paris, 2004.

¹⁶⁵ Cette non-intervention concerne plus largement les biens symboliques, et pas uniquement le domaine de l'information. Ainsi pour la construction d'un lien entre régulation publique de la publicité et censure, étudiée dans GHORBANZADEH Keyvan, *Aux interstices de l'État et du marché : sociologie politique de la régulation publicitaire en France*, thèse de doctorat, Paris 1, 2023.

¹⁶⁶ Sur les usages du mythe de l'ORTF, voir LEGRIS Patricia, « Avant-propos : L'actualité de l'ambivalence du mythe de l'âge d'or de l'ORTF », *Quaderni*, n° 1, vol. 65, 2007, p. 5-8.

¹⁶⁷ En témoignent les critiques adressées à la loi sur la manipulation de l'information, ou encore les réactions unanimes de rejet de l'initiative *Désinfox Coronavirus* initiée par le gouvernement lors du premier confinement. Voir chapitre 6.

L'action publique de lutte contre les *fake news* se caractérise très largement par le primat de la persuasion sur la coercition : elle prend la forme de politiques incitatives, qui agissent d'abord sur la représentation du problème et la mise en scène de l'idée que les gouvernant·es se sentent concerné·es par l'enjeu :

« La politique de communication peut dans certains cas être la substance même d'une politique publique et avoir pour fonction principale de montrer que les autorités publiques se préoccupent d'un problème. L'important n'est pas l'action publique effectivement mise en œuvre mais la démonstration de l'attention des autorités publiques au problème qui passe souvent par la commande de rapports, de commissions, l'organisation de débats, la création ou le changement de nom d'une institution publique... »¹⁶⁸.

Cette idée permet d'éclairer l'annonce de la loi par le président lors de ses vœux à la presse, la lettre de mission demandant constitution d'une commission à Gérald Bronner, en septembre 2021, ou encore les discours des ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédés depuis 2016¹⁶⁹ et qui, au fil des années intègrent la référence à la désinformation comme un élément rhétorique incontournable. Autre caractéristique de l'action publique symbolique, l'appui sur des références historiques. Ce sont ici « les Lumières », leur lien à la République, et tout le savoir ou l'imaginaire associé à cette période¹⁷⁰, qui dominent dans les discours sur les *fake news*.

C'est aussi, dans le même sens, une action publique symbolique, fondée sur la « construction des gestes comme solution »¹⁷¹. La lutte contre les *fake news* est très largement incarnée par la promotion de bonnes pratiques, des « bons gestes » à adopter, et plus largement l'idée que la solution au problème se trouve en chacun·e de nous. C'est à ce titre qu'on peut comprendre la redondance dans le discours des acteur·ices de la lutte contre les *fake news* d'une expression notamment popularisée par G. Bronner, celle de la nécessité d'une « hygiène mentale ». L'expression désigne un ensemble de gestes permettant de ne pas céder à la

¹⁶⁸ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, coll. « Collection U », 2011, p. 38.

¹⁶⁹ CORROY Laurence et FROISSART Pascal, « L'éducation aux médias dans les discours des ministres de l'Éducation (2005-2017) », *Questions de communication*, n° 2, vol. 34, 2018, p. 173-188.

¹⁷⁰ Voir KAUFMANN Laurence, *De la géométrie en politique : retour sur la commission Bronner - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2021/12/02/de-la-geometrie-en-politique-retour-sur-la-commission-bronner/>], décembre 2021.

¹⁷¹ EDELMAN Murray, *Political Language: Words That Succeed and Policies that Fail*, Academic press, New York, 1977. CHUPIN Ivan et HUBE Nicolas, « “Grâce à la RTF, vous ne serez plus seul sur la route”. L'information comme instrument d'une politique publique de la route (1952-1969) », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 9, 2017, p. 191-230 ; OLLIVIER-YANIV Caroline, RINN Michael, OLLIVIER-YANIV Caroline et RINN Michael, *Communication de l'état et gouvernement du social. Pour une société parfaite ?*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication médias, société », 2009.

crédulité face au faux : douter d'une information qu'on nous présente, « *veiller à ce que notre émotion ne contamine pas notre capacité à raisonner* »¹⁷², etc.

On le verra par exemple en étudiant des guides et manuels « *anti-fake news* » : à travers ce type de biens symboliques, l'idée d'une prise en charge collective ou publique du problème s'affaiblit, en accentuant l'idée qu'il suffit pour un·e lecteur·ice de se protéger à titre individuel. Le cadrage du problème autour de la responsabilisation individuelle des publics s'articule très adéquatement avec les types d'instruments de politiques publiques mobilisés. Cette responsabilisation de chacun·e face aux désordres informationnels peut également être identifiée dans les références omniprésentes à « l'esprit critique », depuis les discours des acteur·ices jusqu'aux textes règlementaires du MEN à son propos. C'est ce que relève le texte *De la faiblesse de l'esprit critique comme compétence*¹⁷³ : l'esprit critique, c'est « *l'exercice d'une autonomie-souveraineté individuelle et isolée* »¹⁷⁴, qui « *garantit à chacun pris seul une protection individuelle (une « autodéfense ») contre tout ce qui pourrait venir pervertir son intégrité personnelle, sa liberté de penser individuelle, sa sphère d'intimité privée – son immunité* »¹⁷⁵. Ce texte met justement en parallèle cette délégation aux individus d'une vigilance face aux fausses informations et celle relevée par M. Foessel concernant la lutte contre le terrorisme, illustrée par l'injonction à être vigilant·e aux colis abandonnés. Ce dernier parle à ce propos d'état de vigilance, désignant « *à la fois une réalité politique et la forme de subjectivation qui lui correspond : la nécessité de demeurer sur ses gardes est présentée comme un impératif commun à l'État et aux citoyens* »¹⁷⁶.

L'action publique sur les *fake news* se caractérise par ailleurs par un fort recours à la délégation. Les deux organismes publics qui sont chargés de la mise en acte des décisions publiques sur les *fake news* sont l'Arcom (ex-CSA), autorité publique indépendante chargée de la régulation des communications audiovisuelles et numériques, et le CLEMI¹⁷⁷, opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Chacun des deux ministères jugés compétents sur la question, la Culture et l'Éducation recourt à la déconcentration, *via* les DRAC

¹⁷² Interview de G. Bronner au Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, en ligne.

¹⁷³ Texte d'intervention du groupe Pontcerq, maison d'édition indépendante rennais : PONTCERQ (dir.), *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme compétence : esquisse d'une réponse aux sciences cognitives, faite depuis la philosophie*, Éditions Pontcerq, Rennes, 2022.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 20.

¹⁷⁶ FÖSSEL Michaël, *État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, Le Bord de l'eau, Latresne, 2010. Cité dans PONTCERQ (dir.), *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme compétence*, op. cit., 2022, p. 19.

¹⁷⁷ Le CLEMI signifiait Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information ; il est aujourd'hui appelé Centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

pour le premier et les académies pour le second. On retrouvera tout au long de ce travail d'autres formes de cette délégation : le fait d'agir indirectement, en interaction plutôt qu'en action, en déléguant plutôt qu'en intervenant, en pilotant et en orientant en premier lieu.

Cette action publique faite de politiques symboliques et délégatrices se caractérise enfin par une évaluation faible, voire inexistante. En réalité, cette évaluation est rendue impossible par la définition initiale du problème. Caractérisé par une absence de définition unanime, un cadrage surdimensionné, et la prégnance du registre dramatisant, le problème des *fake news* est construit comme « sauvage », ici entendu au sens de « *difficilement traitables et donc domptables* » par les porteurs de solutions »¹⁷⁸. C'est d'ailleurs un critère proposé par certaines à propos des paniques morales : « *ne présenter aucune solution concrète raisonnable, applicable dans un état de droit* »¹⁷⁹. Comment proposer une solution concrète et réaliste à un problème décrit comme le « *commencement de la fin de la démocratie* »¹⁸⁰, ou comme un « *enjeu de civilisation* »¹⁸¹ ?

Cette absence d'évaluation est d'autant plus étonnante que la figure de l'expert·e et le recours à l'expertise sont au cœur de cette action publique. On constate une production dense d'expertise institutionnelle sur la question. Depuis l'apparition du terme et de la panique médiatique l'accompagnant, on compte une dizaine de rapports d'expertise, livres blancs et *handbooks* publiés sur le sujet des *fake news* et/ou de ses solutions potentielles. Certains ont été produits par des institutions européennes (Conseil de l'Europe, Commission) ou internationales (UNESCO), d'autres par des groupes d'intérêts (Lab Médicament et Société) : mais l'essentiel de ces rapports ont été commandés et produits par des institutions publiques nationales (Assemblée Nationale et Sénat, rapport de député·es, CESE, ministère de l'Éducation nationale, Conseil scientifique de l'Éducation nationale, présidence de la République)¹⁸².

La production conjointe d'expertise institutionnelle et d'expert·es consacré·es est moins mobilisée pour définir un achèvement ou une résolution du problème, que pour contribuer à sa production permanente, à le faire perdurer au fil des épisodes collectifs réactivateurs. Elle génère par ailleurs des opportunités de consécration importantes pour les acteur·ices placé·es

¹⁷⁸ ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 159 155-177.

¹⁷⁹ CORDIER Anne et ERHEL Séverine, « Introduction », *op. cit.*, 2023, p. 4-15., prolongeant la définition de panique morale de OGIEN Ruwen, *La panique morale*, Grasset, Paris, 2004.

¹⁸⁰ *C Politique*, France 5, 29 janvier 2017.

¹⁸¹ *Le numérique est politique*, France Culture, 7 janvier 2018.

¹⁸² Analysés dans le chapitre 3, ces rapports d'expertise sont présentés exhaustivement en annexe (1.4.).

en situation d'expertise¹⁸³, leur permettant de se « faire un nom » et de capitaliser sur cette expertise. Ils·elles nous intéressent dans l'analyse en tant que « *bénéficiaires de ces « problèmes », ceux qui les investissent en les créant, en les administrant ou en en faisant des enjeux dans des luttes professionnelle et politique* »¹⁸⁴. Pour ce qui est de la production écrite de cette expertise, on l'analysera ici comme une action publique en soi, et non pas comme son préalable – au sens où « *gouverner, ce n'est pas résoudre les problèmes mais contribuer à rendre le monde intelligible* »¹⁸⁵. C'est donc ce travail de production permanente d'un problème qui est ici orchestré. Malgré le recours à des politiques symboliques et délégatrices et un investissement matériel très faible, il semble pourtant que les différentes actions de résolutions du problème soient très unifiées, et partagent un idéal social commun.

1.3. La désignation et l'habilitation de groupes professionnels

Comme nous le verrons, la principale opération conduite par l'appareil étatique sur la question des *fake news* consiste d'abord à désigner des groupes professionnels comme responsables de sa prise en charge¹⁸⁶. Elle s'appuie sur leurs compétences, leur statut social, et leur légitimité, fondée sur des savoirs valorisés et reconnus. Les discours et pratiques sur la question des *fake news* s'organisent autour de la construction de certains groupes professionnels qui, par leur professionnalisme, seraient la solution au problème – le journaliste vertueux et rigoureux, le scientifique factuel et objectif, l'enseignant pédagogue qui permet à ses élèves la formation d'un jugement éclairé, etc.

En cela, la situation fait écho aux approches fonctionnalistes des professions, qui font de ces dernières des « petits gouvernements »¹⁸⁷, et les décrivent comme un « *contrepoids essentiel au sein des démocraties modernes, leur rôle politique étant d'aider les démocraties malades et souffrantes à trouver une solution paisible à leurs problèmes* »¹⁸⁸. Cette perspective

¹⁸³ La situation d'expertise est entendue comme « *la rencontre d'une conjoncture problématique et d'un savoir spécialisé* », CRESAL, *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, 1985, p. 9.

¹⁸⁴ EDELMAN Murray Jacob, *Pièces et règles du jeu politique*, Ed. du Seuil, 1991, p. 38.

¹⁸⁵ MULLER Pierre, « Politiques publiques et effets d'information. L'apport des approches cognitives » communication au congrès de l'AFSP, Rennes, septembre 1999. Cité dans HASSENTEUFEL Patrick et SMITH Andy, « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 52, 2002, p. 53-73.

¹⁸⁶ BERGERON Henri et FORTANE Nicolas, « La transformation des problèmes publics au prisme des rapports entre État et professions. Le cas de la lutte contre les drogues et la toxicomanie », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, 2022, p. 123-138.

¹⁸⁷ LE BIANIC Thomas, « L'État et les professions dans la sociologie continentale et anglo-américaine : un état des lieux », *Action publique et légitimités professionnelles*, LGDJ, Paris, 2008, p. 255.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 256.

semble bien être celle qui prévaut dans la construction de l'action publique contre les *fake news*, désignant journalistes, universitaires, scientifiques et enseignant·es du secondaire comme autant de remparts aux troubles à l'ordre social constitué par les *fake news*. Pour autant, elle n'est, pour le cas qui nous occupe, pas contradictoire avec la conception des professions portée par différentes approches critiques – néomarxistes ou néowéberiennes – qui rappellent que

« les professionnels n'agissent pas toujours dans l'intérêt du plus grand nombre, mais cherchent le plus souvent à imposer aux autres groupes sociaux leur propre vision des problèmes qu'elles traitent, et, ce faisant, défendent leurs intérêts »¹⁸⁹

La panique autour des *fake news* représente aussi une opportunité pour certains groupes professionnels de se revaloriser. Il nous faut alors chercher les attributs ou intérêts communs que partagent journalistes, universitaires, scientifiques, enseignant·es du secondaire, pour être habilité·es à agir sur les *fake news*, et se sentir habilité·es à le faire spontanément. Ici, les intérêts défendus sont ceux de la préservation d'un « magistère moral ». En effet, ce sont des attributs particuliers à ces groupes professionnels, dans leur représentation idéale, qui sont mis en avant comme solution au problème des *fake news*. Pour le groupe des journalistes professionnel·les, pourtant caractérisé par un « professionnalisme du flou »¹⁹⁰, ce magistère moral renvoie à la « *posture morale exceptionnelle* »¹⁹¹ qui les caractérise ; et plus largement à la « *nature véridique par défaut de la production journalistique* »¹⁹², garantie par la référence à la « *déontologie* »¹⁹³. C'est aussi à l'idée d'une mission civique des journalistes que la panique sur les *fake news* fait appel : le public est considéré comme « *un public à éclairer, à éduquer, dont il faut être en quelque sorte l'éducateur démocratique et le médecin moral* »¹⁹⁴. Les autres groupes – universitaires, scientifiques, et enseignant·es du secondaire¹⁹⁵ – sont valorisés au titre d'attributs moins spécifiques, mais articulés autour d'une prétention à produire ou énoncer des connaissances valides sur le monde social et naturel. On se propose d'appeler

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 261.

¹⁹⁰ RUELLAN Denis, « Le professionnalisme du flou », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1992, p. 25-37.

¹⁹¹ LEMIEUX Cyril, « Les journalistes, une morale d'exception ? », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 19, vol. 5, 1992, p. 7-30.

¹⁹² À propos des règles communes sur lesquelles s'accordent les journalistes dans leur pratique, voir notamment LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse, op. cit.*, 2000.

¹⁹³ Sur la déontologie journalistique comme catégorie « *officiellement dédiée aux publics, en réalité dédiée aux pairs et aux sources dans un souci de reconnaissance de crédibilité* », voir SIMEANT-GERMANOS Johanna, « Déontologie et crédibilité. Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, n° 3, N° 19, 1992, p. 45.

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ Sur l'enseignant·e comme « figure d'autorité informationnelle », voir CORDIER Anne, *Grandir informés, op. cit.*, 2023.

« professionnels de la vérité » l'ensemble de ces groupes professionnels jouissant d'une reconnaissance symbolique et sociale de leur prétention à énoncer des discours vrais.

1.4. Les « professionnel·les de la vérité » comme remparts de la démocratie

Il existe dans la littérature différentes expressions pour désigner l'idée que certains groupes professionnels soient socialement chargés de l'énonciation de discours considérés comme vrais¹⁹⁶. Dans l'ouvrage tiré de sa thèse, P. Aldrin mobilise différentes expressions pour les désigner : des « *promoteurs patentés du vrai* »¹⁹⁷, des « *promoteurs habituels de nouvelles* »¹⁹⁸, ou des « *acteurs disposant d'une compétence socialement reconnue à renseigner l'opinion* »¹⁹⁹ - ciblant plus spécifiquement les journalistes. J. Egelhofer parle de « *those who are commissioned with the provision of factual information* »²⁰⁰. D'autres travaux ont décrit ces énonciateurs non comme des acteur·ices, mais des institutions : ainsi M. Barkun parle-t-il « d'institutions validantes », celles « *dont nous dépendons pour valider ou refuser certaines affirmations* ». Qu'on parle d'acteur·ices ou d'institutions, la liste d'exemples qui vient pour illustrer ces groupes ne varie qu'à ses marges : on y trouve assez systématiquement citées les institutions journalistique, scientifique, académique, politique²⁰¹.

C'est en suivant le travail de S. Shapin que l'on peut le plus aisément appréhender ces groupes professionnels, spontanément « appelés au combat » par la crise des *fake news*. Dans son ouvrage sur les fondements de la connaissance scientifique, *Une histoire sociale de la vérité*, il retrace la dimension « mondaine » de la vérité scientifique, et le « *rôle des pratiques culturelles des gentilhommes dans la construction du savoir factuel* »²⁰². L'intérêt de cet ouvrage réside dans le fait qu'il ne s'intéresse pas seulement à la valeur sociale de la vérité – qui, on l'a vu, constitue un préalable important pour comprendre les effets de la construction des *fake news* comme problème public, mais à son historicité. Il envisage en effet

¹⁹⁶ D'un point de vue historique, cette idée est largement développée par P. Veyne : VEYNE Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Seuil, Paris, 1983., notamment le chapitre « Répartition sociale du savoir et modalités de croyance ».

¹⁹⁷ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, op. cit., 2005, p. 27.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 218.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 123.

²⁰⁰ EGELHOFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon », op. cit., 2019, p. 97-116.

²⁰¹ M. Barkun et B. Rollet citent « *les universités, communautés médicales et scientifiques, agences gouvernementales, médias traditionnels, et les autorités religieuses dans certains cas* ». BARKUN Michael et ROLLET Brigitte, « Les théories du complot comme connaissance stigmatisée », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 168.

²⁰² SHAPIN Steven, *Une histoire sociale de la vérité*, op. cit., 2014, p. 16.

la véracité comme un produit, en la rapportant aux pratiques concrètes de certains groupes sociaux, de certaines actrices, qui contribuent à sa production dans un contexte donné. Dans l'Angleterre du XVII^e, « *la vérité suivait les mêmes canaux que la conversation mondaine* »²⁰³, incarnée par la figure du gentilhomme anglais. Il est « *cet individu que l'on pouvait difficilement soupçonner de ne pas dire la vérité* ». Pour ces gentilhommes énonciateurs de vérité, « *la condition sociale [...] servait de garantie à la véracité des déclarations des gentilhommes* »²⁰⁴. S. Shapin insiste bien sur le fait que cette capacité à énoncer le vrai relève d'une attribution d'un rôle social dans un contexte précis : cela ne signifie en rien que les gentilhommes étaient « *plus dignes de confiance, disaient moins de mensonges, que les autres membres de la société, ou que les individus vivant en d'autres lieux et en d'autres temps* ». Il s'agit juste de « *tracer les contours d'une culture qui valorisait considérablement l'expression de la vérité et dont les membres étaient apparemment capables d'identifier vérité et mensonge dans un contexte d'action pratique, et prompts à le faire* »²⁰⁵.

En l'occurrence, dans nos sociétés contemporaines, ce ne sont plus les conditions de vie qui constituent des garanties de vérité, ou rendent possible d'octroyer à un groupe social la capacité à énoncer le vrai. Dans les sociétés modernes, la confiance ne se fonde plus sur l'action de gentilhommes, érudits et chrétiens, habilités par la « *puissance de l'identité aristocratique* »²⁰⁶ et pouvant jouer le rôle de « *porte-parole fiable de la réalité* »²⁰⁷. Les « *professionnelles de la vérité* » d'aujourd'hui – groupes professionnels dont le rôle social est associé à la production de discours vrais sur le monde social – seraient les gentilhommes d'hier. Aujourd'hui, cette vérité scientifique repose sur un système de normes institutionnelles : elle s'établit sur la base de principes, valeurs et procédures, articulées autour d'idéaux de transparence, de déontologie, de règles collectives – en somme, de professionnalisme. En dernière instance, c'est désormais l'État qui est le garant de cette habilitation à dire le vrai, notamment à travers l'attribution de titres, de diplômes, de concours, qui conditionnent la professionnalisation²⁰⁸. Dans le cadre de la crise des *fake news*, c'est bien la professionnalité

²⁰³ *Ibid.*, p. 450.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 21.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 15.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 26.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 22.

²⁰⁸ LENOIR Rémi, « L'État selon Pierre Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, n° 3, vol. 87, 2012, p. 123-154 ; LAMY Jérôme, « Des sciences par et pour le gouvernement : sur le régime réglementaire des sciences contemporaines », *Sociologie et sociétés*, n° 2, vol. 47, 2015, p. 287-309.

des acteur·ices qui semble clé : des journalistes vertueux·ses, des scientifiques factuel·les, des enseignant·es en mesure de former des citoyen·nes éclairé·es, etc.

Voilà donc les acteur·ices étudié·es dans ce travail : celles et ceux, habilité·es par l'État à dire le vrai au titre de leur professionnalité, mis·es en cause collectivement par la crise des *fake news*, et appelé·es à agir contre ce faux qui menace leur monopole. C'est en cela qu'on étudie la production et la mise en pratique du vrai sur le faux : l'autorité discursive, dont on retient le qualificatif pour les acteur·ices habilité·es à dire le vrai sur le faux, « *est en quelque sorte un performatif de la vérité : elle est la socialité, l'institutionnalité de la vérité* »²⁰⁹.

De fait, le passage en revue des statuts et appartenances professionnelles des acteur·ices investi·es dans la lutte contre les *fake news* permet de remettre de la cohérence dans cet ensemble *a priori* hétérogène. Pour les journalistes, plusieurs pratiques professionnelles peuvent constituer des pratiques de lutte contre les *fake news* : la plus visible est celle du *fact-checking*, genre journalistique dédié à la vérification ostentatoire des faits. Mais il est également possible pour elles et eux, individuellement ou collectivement, de s'organiser pour donner des formations sur les *fake news* pour des publics scolaires. En cela, les journalistes viennent, en théorie, emprunter aux enseignant·es la pratique professionnelle qui leur correspond, l'éducation aux médias et à l'information, dite EMI. Les universitaires, quant à elles et eux, vont mettre leur professionnalité au service de la lutte contre les *fake news* par leur contribution à la production d'expertise sur le sujet – rapports, manuels, guides, ouvrages, conférences « grand public », etc.

Ces appartenances professionnelles vont fournir aux acteur·ices des ressorts permettant d'entrer dans la lutte contre les *fake news* : par la résonance avec les *ethos* professionnels, dans une large mesure ; par le statut social qu'elles leur confèrent ; et par leur légitimité – entendue comme fondée sur des savoirs valorisés et reconnus - qui consacrent leur parole sur le sujet. C'est bien parce qu'ils·elles sont des « professionnel·les de la vérité » que ces acteur·ices sont susceptibles d'être pris·es par la panique autour des *fake news*, en tant que menace démocratique. Plutôt qu'une action ou même une délégation de l'État à des acteur·ices « de terrain », l'engagement des acteur·ices semble être le résultat d'une appropriation, sur la base d'expériences différenciées, de discours médiatiques et politiques qui résonnent avec leurs pratiques professionnelles.

²⁰⁹ LECLERC Gérard, « Histoire de la vérité et généalogie de l'autorité », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 2, vol. 111, 2001, p. 221.

2. Intégrer les « amateur·ices » de la vérité à l'espace de la lutte contre les *fake news*

Pour autant, l'étude empirique des espaces et lieux de la lutte contre les *fake news* mène à constater l'existence d'acteur·ices dont l'engagement se fait indépendamment de leur appartenance professionnelle. Ainsi, la lecture par *ethos* professionnels n'est que partiellement satisfaisante, dans la mesure où les acteur·ices des dispositifs sont loin d'être tous·tes enseignant·es, journalistes ou universitaires. C'est spécifiquement le cas dans le monde de la vérification non-journalistique de l'information, couramment appelé « débunking ». On y trouve, *via* Twitch, Discord, Twitter ou YouTube, des milliers d'acteur·ices se présentant comme « citoyen·nes », « internautes », « veilleur·euses », qui s'auto-saisissent de l'impératif de lutte contre les *fake news* et pratiquent la vérification ostentatoire des faits en ligne, seul·e ou en collectif. Chômeurs et chômeuses, militaires, entrepreneurs, informaticiens, musiciens, restaurateurs, thésard·es... Autant de profils divers qui invitent à compléter la lecture de l'appartenance professionnelle par celle de l'épisode des *fake news* comme une « opportunité à agir ». L'élasticité de la construction définitionnelle du problème public des *fake news* en fait une fenêtre d'opportunité pour des investissements politiques différenciés, déterminés par les socialisations des acteur·ices.

La panique sur les *fake news* semble avoir été si forte que l'impératif de lutte qu'elle a généré n'a pas été uniquement saisi par celles et ceux que l'appartenance professionnelle désignait comme des « professionnel·les de la vérité ». Cette inquiétude semble être un motif à agir fort, qui met en action ceux que l'on peut désigner « amateur·ices de la vérité », dans les deux sens du terme. Ils·elles sont profanes par rapport aux « professionnel·les de la vérité » ; mais aussi au sens d'admirateur·ices, car on verra que s'engager dans la lutte sans y être amené·e par son *ethos* professionnel, implique de vivre une forme de passion pour la défense de la vérité et de la démocratie. C'est bien en cela que le groupe des acteur·ices étudié·es ici est délimité par le fait d'avoir été mu par l'impératif de lutte contre les *fake news*, et ce, que ces acteur·ices aient été désigné·es ou saisi·es par l'État, ou qu'ils·elles se soient auto-désigné·es ou saisi·es.

2.1. Un impératif à agir saisi par des acteur·ices relais

L'approche adoptée ici suit les recommandations d'A.-F. Taiclet et C. Frau sur les « relais » de l'action publique²¹⁰. Si la sociologie de l'action publique a depuis longtemps acté la diversification des acteur·ices participant à la coproduction de celle-ci, elle s'est surtout intéressée aux acteur·ices privé·es intervenant au niveau élitare (haut·es-fonctionnaires, groupes d'intérêts, etc.) d'une part, et d'autre part aux acteurs agent·es de l'administration situé·es au bout de la chaîne de la mise en place de la politique publique, les *Street-Level-Bureaucrats*²¹¹. Les acteur·ices dont il s'agit ici ne sont pas nécessairement intégrés à l'appareil bureaucratique, et n'agissent pas nécessairement en son nom ; ils·elles ne sont pas nécessairement identifié·es dans les textes officiels ; ne sont pas nécessairement volontaires, conscient·es, appliqué·es à relayer l'action publique ; n'ont pas nécessairement un *ethos* public, une légitimité à agir, ou même un « *script formel leur indiquant intentions et injonctions des gouvernant·es* ». Et pourtant, au travers de leurs activités professionnelles et de leurs pratiques ordinaires de travail, ils·elles diffusent, actualisent, rappellent, retransmettent et rediffusent les normes et valeurs de l'action publique, et la font vivre. Cette approche a l'avantage de s'inscrire dans les connaissances pré-existantes du « faire-faire » de l'État, mais qui se focalise le plus souvent sur la délégation formelle et instituée : or ici, l'ensemble des acteur·ices impliqués dans la lutte contre les *fake news* n'a pas systématiquement été missionné à ce titre par l'appareil étatique.

Ainsi les acteur·ices engagé·es dans la lutte contre les *fake news* semblent bien être des acteur·ices relais, au sens « *d'acteurs aux appartenances professionnelles, aux positions sociales et institutionnelles hétérogènes, dont l'activité est inégalement dédiée à la transmission de l'action publique, mais qui participent à son application et ce faisant à la capacité pratique de l'État de diffusion de croyances, de normes, de principes de classement et de hiérarchisation dans le monde social* »²¹². Cette dynamique a été essentiellement documentée sous l'angle de l'exercice de la violence ou de la coercition, à l'instar des

²¹⁰ FRAU Caroline et TAICLET Anne-France, « Dans les marges de l'action publique. Enquêter sur les activités de(s) relais de la régulation politique », *Gouvernement et action publique*, n° 4, vol. 10, 2021, p. 9-37.

²¹¹ LIPSKY Michael, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, Russell sage foundation, New-York, 1980 ; DUBOIS Vincent, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Economica, Paris, 1999.

²¹² FRAU Caroline et TAICLET Anne-France, « Dans les marges de l'action publique », *op. cit.*, 2021, p. 9-37.

« vigilantes »²¹³, des « douaniers bénévoles »²¹⁴, ou encore des cafetiers faisant appliquer des règles de santé publique dans leurs établissements²¹⁵. Mais ici, c'est une autre dimension de l'État qui est interprétée par les acteur·ices, à travers l'endossement de missions de service public : celle d'un impératif de protection de la démocratie, de lutte contre les obscurantismes, de défense d'un *intérêt général*.

Cette perspective d'acteur·ices-relais est d'autant plus intéressante pour le cas qui nous occupe qu'un paradoxe fort émerge lors de l'analyse des entretiens : ils·elles expriment dans leur discours une impression d'être totalement détaché·es de l'État, voire conçoivent leur action en opposition à ce dernier.

Cet élément est le plus explicite chez les acteur·ices aux statuts professionnels éloignés des services publics, notamment dans le groupe des citoyen·nes débunkeur·euses : souvent lié·es aux sphères du militantisme anarchiste ou libertaire, se vivant comme des héritier·es de la Libre Pensée²¹⁶, ces débunkeur·euses disent s'engager dans des pratiques bénévoles pour compenser l'inaction de l'État, voire l'investissent parfois la vérification comme un mode de militantisme contre ce dernier. C'est souvent le cas aussi chez les militant·es associatif·ves en éducation populaire ou en « politique de la ville » : leur action est pensée comme un détournement des subventions publiques, lorsqu'elles existent, pour développer un esprit critique ici synonyme de contestataire - pour le dire avec leurs mots, de « *faire de l'antiblanquérisme financé par Blanquer* »²¹⁷. Chez les enseignant·es, c'est sur le mode de l'opposition à la hiérarchie, de la direction de l'établissement jusqu'au ministère, en passant par les inspections et les rectorats, que se joue l'opposition à l'État. C'est particulièrement le cas chez les professeur·es-documentalistes, souvent pénalisé·es au sein des établissements par un statut méconnu et sous-valorisé, et qui vivent leur action pédagogique et éducative sur les *fake news* comme une lutte individuelle reposant uniquement sur des bonnes volontés, et reprenant là aussi le registre du militantisme.

²¹³ FAVAREL-GARRIGUES Gilles et GAYER Laurent, « Violier la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », *Politix*, n° 3, vol. 115, 2016, p. 7-33.

²¹⁴ DEBOS Marielle, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Karthala, Paris, coll. « Les Afriques », 2013.

²¹⁵ RAPIN Paco, « Des petits patrons relais de l'action publique. Le cas des débitants de boissons, cibles et intermédiaires des politiques de santé publique », *Gouvernement et action publique*, n° 4, Vol. 10, 2021, p. 93-111.

²¹⁶ Courant de pensée et d'action issu des développements de la Révolution française organisé autour du refus des dogmes et croyances religieuses, de la valorisation de l'empirisme et du doute pour forger une opinion personnelle, dans une perspective rationaliste et souvent athéiste. Le mouvement se structure au XIX^e comme « une société rationaliste et athéistique », s'organise en une Fédération, et est aujourd'hui globalement tombé en désuétude.

²¹⁷ Extrait de journal de terrain, Ecole Libre des Médias, La Friche, Paris, 5 février 2021.

Chez les journalistes, encore, c'est par l'idéal du journalisme comme contre-pouvoir, ou quatrième pouvoir, que le rapport à l'État s'antagonise : fact-checker, c'est « porter la plume dans la plaie » du personnel politique et administratif, s'assurer que leur parole publique maintienne une contrainte de vérité et de factualité, et ce bien que le *fact-checking* porte tendanciellement de moins en moins sur la parole politique. À travers ces quatre exemples, une distinction importante émerge : ce que les acteur·ices désignent par « État » revient le plus souvent à désigner « le gouvernement », « les gouvernant·es », et/ou « le personnel politique ». Cette opposition n'est pas une opposition à l'état au sens sociologique, puisqu'il s'agit au contraire de faire à sa place, de faire mieux que lui, de faire ce qu'il devrait faire et ne fait pas.

L'expression d'un rapport distancié ou antagonistique à l'État est donc partagé par des groupes d'acteur·ices aux ancrages socioprofessionnels très différents. Il accentue encore le recours au registre belliqueux dans les discours des enquêté·es, se présentant comme des « guerriers », sans soutien matériel ou symbolique, « criant seul dans le désert » contre un mal dont elles et eux-seul·es auraient pris la mesure. Si les acteur·ices présentent souvent de manière naturalisée les raisons qui les auraient mené·es à entrer dans cette lutte, alternant entre illusion biographique dans le rapport à l'information ou position d'avant-garde sur le sujet, ils·elles ont raison de souligner que « quelque chose » les a mené·es à agir, elles·eux, et pas d'autres. Ce « quelque chose », c'est bien une pensée de *l'intérêt général* comme impératif guidant leurs trajectoires et leurs pratiques. Ainsi la diversité des statuts socioprofessionnels, loin de nuire à la cohérence entre les groupes engagés dans la lutte contre les *fake news*, est tout à fait relative, puisque les acteur·ices qui les composent partagent fondamentalement des catégories d'entendement qui associent l'ensemble des causes et conséquences, supposées ou réelles, du problème « *fake news* » à l'enjeu de l'intérêt général, dont ils·elles seraient les garant·es.

Les membres de professions étatiques sont largement surreprésenté·es dans notre groupe d'acteur·ices : enseignant·es titulaires ou contractuel·les de l'Éducation nationale, universitaires titularisé·es ou non, etc. Mais on peut également identifier des salarié·es non étatiques : journalistes, de média privé ou public, travailleur·euses du monde associatif ou d'organismes sociaux ; mais aussi entrepreneur·euses, informaticien·nes, chômeur·euses, musicien·nes, etc. Le critère formel de l'inscription du statut professionnel, au sein de la fonction publique ou non, montre donc sa limite : c'est plutôt leur étatisation, entendue comme leur degré d'adhésion à des catégories de pensées étatiques, qui est ici pertinente.

Ainsi, on peut considérer que l'ensemble de ces acteur·ices, en tant qu'ils et elles participent à la lutte contre les *fake news*, agissent comme les membres

d'un « groupe étatique »²¹⁸, au sens où ils-elles participent à « faire exister l'État », à lui conférer une réalité, à le réaliser, en retraduisant leurs pratiques professionnelles, informationnelles, sociales, comme la mise en œuvre d'un impératif qui est celui d'une politique publique.

Plutôt que d'essayer de statuer *a priori* sur le fait de savoir si l'ensemble des dispositifs incarnant l'impératif de lutte contre les *fake news* relève ici d'une action de l'État ou d'initiatives individuelles, cette perspective de l'opportunité à agir est privilégiée, afin de résoudre, en tout cas à ce stade de la construction de l'objet, la question de la place à accorder à l'État dans cette réflexion. Elle permet d'éviter deux écueils : d'un côté, penser l'État comme volontariste et réifié, en le considérant comme un acteur doté d'intentions, qui déléguerait pour des raisons stratégiques ; de l'autre, céder à une lecture spontanéiste qui indiquerait que des individus, pris isolément, se seraient naturellement mobilisés dans le même sens du fait de la gravité inhérente au problème, optant pour les mêmes types d'actions du fait de leur efficacité supposée²¹⁹. Pour autant, percevoir la dynamique étudiée sous le prisme d'une opportunité à agir saisie à l'échelle de chaque groupe, professionnel ou non, peut sembler contradictoire avec l'idée de mot d'ordre étatique.

De prime abord, cet impératif semble constituer une contrainte extérieure, au sens où la panique a été d'abord générée par l'État : il suffit pour cela de porter le regard sur l'attention médiatique et l'importance symbolique qui a été accordée à l'annonce d'E. Macron lui-même dans ses différentes prises de parole « fondatrices » sur le sujet, et notamment celle de l'annonce d'un projet législatif pour lutter contre les *fake news*, lors d'une conférence de presse le 3 janvier 2018. Mais on trouve dans le même temps une dimension immanente à cette injonction à lutter contre les *fake news*, dans la mesure où cet impératif vient puiser, résonner, rencontrer, activer des dispositions favorables chez les acteurs, des « pensées d'État », ou du moins des catégories d'entendement étatisées. Tous les groupes sociaux ne se sont pas sentis concernés par l'impératif de lutte contre les *fake news*, loin de là : ces opportunités à agir, permises par les moyens étatiques, sont venues activer des conceptions de ce qui constitue

²¹⁸ Au sens entendu dans LINHARDT Dominique et KARSENTI Bruno, « L'État de société. Considérations sur la méthode », *État et société politique*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, coll. « Raisons pratiques », 2018, p. 63-82. Voir aussi LINHARDT Dominique, « L'État, post festum », *Revue française d'administration publique*, n° 2, vol. 178, 2021, p. 395-399.

²¹⁹ Cette distinction recoupe celle qu'a proposée Bourdieu entre fonctionnalisme du meilleur, renvoyant à l'État conçu comme le résultat de la volonté partagée, comme « instrument de consensus », et fonctionnalisme du pire, c'est-à-dire l'État comme « instrument au service des dominants », BOURDIEU Pierre, *Sur l'État : cours au Collège de France, 1989-1992*, Éditions Points, Paris, 2015, p. 18 et s.

« l'intérêt démocratique », « l'intérêt général », ainsi que des représentations individuelles de sa propre responsabilité en tant qu'acteur·ice.

2.2. *Faible structuration et fort consensus : la nébuleuse anti-fake news*

Il s'agit donc d'établir quelle notion permet de décrire le plus adéquatement ce que l'on observe : des acteur·ices appartenant à des champs différents, momentanément réunies par le fait d'avoir été saisies par un impératif commun, contribuant par leurs pratiques communes à produire et reproduire un mot d'ordre dominant sur le problème des *fake news*. Parmi différents modèles représentant des espaces sociaux – monde, champ, forum, c'est celui de la « nébuleuse » qui nous paraît le plus pertinent ici, pour décrire un espace à la fois largement consensuel et faiblement structuré.

La notion de « monde » au sens beckerien²²⁰ a initialement été envisagée. Elle permet d'insister sur l'idée d'un ensemble d'activités coordonnées par la référence commune à des conventions. Or, l'espace que l'on étudie se caractérise par un très fort « accord sur les désaccords », produisant un effet de consensus qui unifie leurs pratiques. Le monde de la lutte contre les *fake news* n'est, dans cette perspective, rien d'autre que le monde constitué par les personnes qui revendiquent de contribuer par leurs actions à la lutte contre les *fake news*. L'approche beckerienne insiste sur la coopération entre ces acteur·ices, mise au service d'un but commun, celui de faire exister le type d'art concerné, de manière très analogue aux acteur·ices de la lutte contre les *fake news* et à la coopération dont ils·elles font preuve pour agir ensemble au service de la démocratie.

Pour autant, cette approche n'est que partiellement satisfaisante pour le cas qui nous occupe. En se focalisant sur l'adhésion collective aux conventions et la coopération des acteur·ices, cette notion ne laisse pas, ou très peu, de possibilités de penser les mises à distance, subversions, réappropriations, voire rejets des conventions. Chez Becker, le monde existe précisément parce que les acteur·ices se retrouvent dans un accord complet et collectif sur les conventions. L'espace de la lutte contre les *fake news*, lui, est organisé en silos, autant de sous-espaces déterminés par des distances plus ou moins grandes vis-à-vis des conventions collectives. C'est aussi lié au fait que dans le monde de la lutte contre les *fake news*, les conventions sont des formes de consensus très généraux, ici schématiquement condensées : il y a un problème démocratique causé par les *fake news*, il faut cibler les jeunes

²²⁰ BECKER Howard, *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, coll. « Art, histoire, société », 2010.

et les classes populaires, on ne peut pas nettoyer Internet, et il faut apprendre à gérer son hygiène mentale. L'approche par les « mondes » rend difficilement restituables les luttes et conflits, même minoritaires ou latents. Enfin, elle mène à perdre de vue les hiérarchies internes, les logiques de reconnaissances et de consécutions²²¹.

Pour pallier cet écueil, la notion retenue doit donc permettre de restituer davantage le dynamisme des positions des acteur·ices vis-à-vis non pas de conventions héritées, mais d'un mot d'ordre étatique et médiatique, et de rendre compte des hiérarchies et oppositions qu'il implique. Pour ce faire, l'approche agonistique des politiques publiques, telle que proposée par E. Fouilleux et B. Jobert à travers les notions d'arènes et de forums, constitue une piste intéressante. En effet, elle invite à ne pas poser *a priori* la dimension hégémonique et victorieuse d'un discours, et à acter son « *caractère toujours inachevé et discuté : si dominant soit-il, un référentiel n'élimine pas les représentations contraires qui l'ont précédé ni ne peut empêcher l'émergence constante d'interprétations rivales* » ; « [une approche] *dans laquelle la construction des référentiels dominants ne peut s'analyser sans prendre en compte leur mise en cause par des interprétations concurrentes* »²²². Adopter une approche agonistique permet de ne pas éliminer la possibilité d'un discours ou d'une pratique critique ou concurrente par rapport au cadrage identifié sur les *fake news*. Cela n'empêche en rien de constater au fil de l'enquête que ces marges de résistances au mot d'ordre dominant sur les *fake news* sont, de fait, minoritaires. Pour autant, les notions d'arènes et de forums semblent ici inapplicables à notre cas d'étude. Par l'attention portée aux configurations de scènes de débat, ce cadre théorique est d'abord pertinent pour des problèmes sociaux convoquant différentes scènes, donc différentes échelles, c'est-à-dire faisant l'objet d'une prise en charge transnationale, et donc plutôt prioritairement des politiques publiques portant sur des enjeux économiques ou financiers.

Par ailleurs, l'analyse des modalités de canalisation de la controverse proposée par cette approche distingue strictement la dimension discursive de la mise en œuvre « réelle » de l'action publique. Or, dans le cas qui nous occupe, ces deux aspects sont systématiquement entremêlés. Lorsqu'un journaliste produit une émission sur le problème des *fake news*, il considère qu'il le fait au nom de sa conscience de la gravité du problème, et contribue ainsi à

²²¹ La distinction des types de relations que des acteur·ices entretiennent avec le monde de l'art, présentée dans le chapitre 8 des *Mondes de l'art*, constitue pourtant un effort de prendre en compte ces positions différenciées, à travers les figures du professionnel intégré, du franc-tireur, de l'artiste populaire et de l'artiste naïf ; néanmoins, cette typologie est peu approfondie et non-articulée avec les positions sociales des acteur·ices.

²²² FOUILLEUX Ève et JOBERT Bruno, « Le cheminement des controverses dans la globalisation néo-libérale. Pour une approche agonistique des politiques publiques », *Gouvernement et action publique*, n° 3, vol. 6, 2017, p. 31.

une action collective accentuant la prise de conscience collective ; à l'inverse, lorsqu'une commission présidentielle produit un rapport sur la question, il s'agit d'un produit d'action publique, et pour autant, il constitue un élément clé dans les luttes définitionnelles et disciplinaires autour de la question des *fake news*. On cherche donc à conserver cette approche agonistique des problèmes publics, tout en cherchant aussi à restituer les pratiques des acteur·ices de la lutte contre les *fake news* à un niveau plus micro, leur plasticité et leurs enchevêtrements.

C'est la raison pour laquelle on retient finalement la notion de « nébuleuse », en suivant le cadre théorique proposé par C. Topalov dans son analyse des réseaux réformateurs – élus, savants, philanthropes, notables – de la France de la Belle Époque :

« La métaphore de la « nébuleuse » indique la tâche à accomplir : explorer un univers fini mais aux contours indécis, une matière discontinue faite de noyaux denses et de zones relativement vides, des corps en voie de formation ou de désintégration, un ensemble d'objets organisés en systèmes partiels mais entraînés dans un mouvement d'ensemble »²²³.

On retrouve dans le texte de C. Topalov une dimension volontairement tautologique de la définition, comme relevé plus haut à propos du « monde » : « *On considérera comme « réformateurs » tous ceux qui fréquentent les institutions, associations et cercles liés entre eux qui constituent, de fait “les lieux, les milieux et les réseaux” de la réforme* »²²⁴. La notion de nébuleuse permet d'insister sur l'accord entre les acteur·ices, sans pour autant ignorer leurs importantes différences en termes d'appartenance de champ, d'ancrage professionnel, et de position sociale, ainsi que les effets de cette diversité d'acteur·ices sur le consensus produit. Dans la nébuleuse réformatrice, « *les critiques que chacun fait à l'autre camp sont exemplaires de l'accord sur les méthodes* »²²⁵. Ainsi, on ne nie pas l'existence de positions différentes sur le sujet, voire d'antagonismes, mais on se donne la possibilité de voir les socles, les postulats, les impensés communs de ces conflits.

L'application de la notion de nébuleuse à la lutte contre les *fake news* présente un autre intérêt heuristique majeur, dans la mesure où elle ne se limite pas à décrire un ensemble donné d'acteur·ices réunies ou coalisées autour d'une cause. Cette métaphore « *définit aussi bien des personnalités que des lieux de rencontres, des réseaux de sociabilité que des institutions*

²²³ TOPALOV Christian, « Introduction : Les réformateurs et leurs réseaux : enjeux d'un objet de recherche », in Christian TOPALOV (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle: la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880 - 1914*, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, coll. « Civilisations et sociétés », 1999, p. 13.

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*, p. 20.

*officielles, évitant d'enfermer ce monde de la « réforme » dans un concept ou une idéologie mais en l'associant davantage à des initiatives et des espaces où se définissent un « sens commun » de la réforme en politique »*²²⁶. Ainsi C. Topalov s'appuie-t-il sur des éléments de nature différente pour sa démonstration : un débat de Congrès, la référence à la cité-jardin, l'émergence de l'économie sociale. La nébuleuse prend forme à travers des lieux en tant que « machines à consensus » : de la même manière, notre travail de reconstitution de la production d'un effet d'évidence sur les *fake news* doit intégrer ces moments, lieux et espaces qui permettent la production du consensus. C'est d'abord le cas des émissions et plateaux, télé et radio : en constituant une base de données des émissions audiovisuelles qui visent à expliquer le phénomène des *fake news*, et en analysant quantitativement et qualitativement les formes prises par la discussion, on se donnera les moyens d'identifier un premier espace de stabilisation des discours sur les *fake news*. Parmi les lieux fonctionnant comme des « machines à consensus » sur les *fake news*, on verra que les espaces de production d'expertise institutionnelle – auditions, groupes d'expert·es, commission présidentielle – ou culturelle – conférences grand public, expositions – constituent une part importante de notre analyse, du fait des importantes ressources et logiques de consécration qu'elles mettent en jeu.

Pour décrire la nébuleuse réformatrice, C. Topalov mobilise un deuxième élément illustratif, la « forme urbaine de la cité-jardin »²²⁷. En montrant comment elle devient en quelques années « *la référence commune et ambiguë de toutes les propositions qui visaient à réformer la ville* »²²⁸, il nous raconte surtout comment le consensus naît de la possibilité de s'accorder sur un terme sans s'accorder sur sa signification. Cette idée est essentielle pour le cas qui nous occupe : elle s'applique parfaitement à la carrière qu'a connu le terme de *fake news* lui-même, massivement diffusé et utilisé sans définition unifiée. Mais on verra que d'autres expressions tout aussi peu formellement définies vont venir s'intégrer au sens commun sur les *fake news* – « citoyen·ne éclairé·e », « hygiène mentale », et surtout « esprit critique ». Ces signifiants flous circulent dans la nébuleuse anti-*fake news* sur le mode de l'évidence, depuis les discours des acteur·ices jusqu'aux textes règlementaires qui fondent la politique publique d'éducation aux médias et à l'information de ces dernières années. Ces expressions nous

²²⁶ DUMONS Bruno, « Christian Topalov (dir.), Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914), Paris, Editions de l'EHESS, 1999 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 2-3, vol. 48-2, 2001, p. 368-373.

²²⁷ TOPALOV Christian, « Introduction : Les réformateurs et leurs réseaux : enjeux d'un objet de recherche », *op. cit.*, 1999, p. 22-30.

²²⁸ *Ibid.*, p. 22.

intéressent pour leurs circulations et leurs traductions par les acteur·ices qui les mettent en pratique : comment l'appel consensuel à former des « citoyen·nes éclairé·es », se formalise-t-il concrètement dans les pratiques des enseignant·es face à leurs élèves ? Aussi valorisée que soit la revendication d'un « esprit critique » pour vérifier l'information, comment se caractérisent les interactions sociales de celles et ceux qui en font une éthique de vie ?

Le troisième élément illustratif mobilisé par C. Topalov porte sur le terme d'économie sociale, science qui s'institutionnalise et se stabilise par la nébuleuse réformatrice. On retrouve là aussi une grande confusion sémantique entre les sous-groupes mobilisant cette expression : « *ambiguïtés et désaccords persistent sur la base d'une référence commune à une science du progrès social* »²²⁹. Pour le cas qui nous occupe, on verra tout au long de ce travail comment une discipline scientifique détient le monopole de l'explication légitime du phénomène des *fake news*, à savoir les sciences cognitives. Comme on le verra, les références aux « biais cognitifs » ponctuent l'essentiel des discours et savoirs produits sur les *fake news*. Le parallèle avec le rôle de l'économie sociale dans la nébuleuse réformatrice n'est que partiellement valide ici puisque l'économie sociale est « *une expression tout battant neuve* »²³⁰, tandis que les sciences cognitives sont une discipline préexistant à la constitution de la nébuleuse, qui ont gagné en reconnaissance et en visibilité sociale à partir des années 1980²³¹. Néanmoins, les développements sur la naissance de cette science permettent de rappeler que la production de consensus n'est pas un phénomène qui mènerait magiquement des acteur·ices aux intérêts divergents à s'unir unilatéralement : il s'agit d'une suspension des désaccords. C'est finalement l'idée générale à laquelle aboutissent ces trois focales : « *dans chaque cas, une forme s'impose qui va constituer à la fois un contenu obligé de toute proposition de réforme et la limite à l'intérieur de laquelle devront s'inscrire les solutions concrètes en conflit* »²³².

À travers la construction des *fake news* comme problème public, c'est bien un « contenu obligé » qui se dessine : l'idée d'un système informationnel par défaut fonctionnel et dévoyé par les réseaux sociaux numériques, la définition des *fake news* comme un « attrape-tout » de la démocratie en danger, l'affirmation de ses affinités avec l'ensemble des menaces démocratiques contemporaines, la focalisation sur une jeunesse populaire considérée comme

²²⁹ TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, coll. « Civilisations et sociétés », 1999, p. 37.

²³⁰ *Ibid.*, p. 31.

²³¹ LEMERLE Sébastien, « Tout est dans la tête. Les sciences du cerveau, nouveau savoir légitime », *La vie intellectuelle en France*, Seuil., Paris, vol.2, 2016, p. 551-556.

²³² TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle*, op. cit., 1999, p. 38.

défiante, l'explication de leur adhésion au faux par le recours aux biais cognitifs, l'objectif d'une « hygiène mentale » de citoyen·nes éclairé·es et de la promotion de leur rationalité individuelle, etc. Tous ces éléments, tenus ensemble, forment à la fois le socle et le produit de la nébuleuse : ils sont « *un sens commun ou un langage partagé, une mise en forme des problèmes et un horizon des possibles sur lesquels s'établit l'accord* »²³³ ; pour autant, « [ils] n'impliquent nullement un consensus sur les modalités effectives de l'action »²³³.

Notre analyse des motifs d'engagement des acteur·ices dans la lutte contre les *fake news* nous conduit à constater le recours très récurrent au registre du désintéressement, et de la défense du « bien commun » démocratique. L'invocation d'une action désintéressée et civique, d'une mission au service de l'intérêt général est un registre très fort qui parcourt l'ensemble des entretiens réalisés²³⁴, d'un sens du service public, entendu ici comme « *un univers dans lequel les agents sociaux n'ont pas d'intérêt personnel, et sacrifient leurs intérêts propres au public, au service public, à l'universel* »²³⁵. Mais l'analyse conduite doit nous permettre de dépasser ce discours, et de restituer également les potentielles rétributions individuelles permises par cet engagement. C'est ce que C. Topalov rapporte de son analyse des entrepreneurs en réforme : « *Entrer en réforme, c'est épouser une cause, c'est aussi s'insérer dans des institutions* »²³⁶. Si la nébuleuse de lutte contre les *fake news* est un espace avec de faibles possibilités de capitalisation économique, y circulent de nombreuses ressources permettant la consécration individuelle et l'octroi de reconnaissance symbolique, ressources qui peuvent ensuite être mobilisées et fructifiées dans le champ d'appartenance des acteur·ices qui parviennent à les capter. On rejette pourtant une approche qui postulerait mécaniquement de comportements stratégistes et nierait la possibilité d'un enrôlement sincère dans le problème des *fake news*.

Enfin, l'adoption de la perspective de la nébuleuse permet d'identifier ce qui empêche de mobiliser la notion de champ pour décrire notre espace. En effet, C. Topalov propose de considérer cette nébuleuse comme un champ réformateur autonome, fonctionnel sur une courte période, en indiquant que s'y jouent de nouvelles formes de conversion et d'accumulation de capitaux. Cette proposition est, de l'opinion même de son auteur, un modèle d'usage limité, pensé comme instrument de description d'une période. Bien que l'existence de la nébuleuse de

²³³ *Ibid.*, p. 44.

²³⁴ À une exception près, celle de l'entretien avec Kevin : sa capacité à délaisser ce registre et à assumer la défense d'intérêts personnels et la quête d'une rétribution économique dans son engagement contre les *fake news* sera précisément analysée à ce titre, dans le chapitre 3.

²³⁵ BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Éditions du Seuil, Paris, 1994, p. 160.

²³⁶ TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle, op. cit.*, 1999, p. 389.

lutte contre les *fake news* s'étende sur près d'une décennie, et sans conjecturer sur son avenir, on verra au fil de l'analyse qu'elle ne débouche pas sur l'invention d'un capital propre à cet espace, et qu'elle n'échappe pas aux fortes influences hétéronomiques de champs sociaux. Au contraire, l'existence de la nébuleuse et les ressources qui y circulent dépendent fondamentalement des champs politique, bureaucratique, médiatique ou scientifique. La position des acteur·ices dans cet espace dépend d'abord de celles occupées dans ces champs, et de la manière dont la captation de ressources symboliques ou matérielles dans cet espace est fructifiée et réinvestie dans leurs champs d'appartenance. La nébuleuse ne témoigne pas, *in fine*, d'un niveau de structure qui rende pertinente l'application de la notion de champ. Cela n'empêche pas l'espace de la lutte contre les *fake news* d'être constitué par des acteur·ices ayant une activité commune, mobilisant un langage commun, et participant à la production d'un consensus de grande force sociale sur le problème public des *fake news*.

La notion de nébuleuse a été mobilisée dans la littérature récente à propos d'objets très variés, essentiellement pour souligner le caractère non délimité et hétéroclite du groupe d'acteur·ices étudié·es²³⁷ ou pour insister sur la dimension cognitive de la production de consensus sur un sujet²³⁸. D'autres travaux se sont fondés sur la notion de nébuleuse, pour renforcer la focale sur l'expertise et l'hybridité des expert·es²³⁹, pour souligner les « opportunités de carrière » qu'elle rend possible²⁴⁰, ou encore pour insister sur la diversité des profils réunis à un instant t par une cause commune²⁴¹. Notre exploration de ce que l'on se propose de nommer une nébuleuse de lutte contre les *fake news* tient ensemble ces trois pistes : ainsi, elle démontre en définitive par quels moyens les acteur·ices, lieux et ressources qui composent cet espace donnent à la cause des *fake news* une très grande force sociale, et une grande surface de diffusion.

²³⁷ Voir par exemple LEGAVRE Amélia, « L'éduosphère, un espace pour l'entrée en pédagogie différente », *Spécificités*, n° 1, vol. 12, 2019, p. 106-120.

²³⁸ PERRIER Clément et PERRIN Claire, « Éduquer le patient ou transformer l'action publique ? Analyse socio-historique d'une association pour le développement de l'éducation thérapeutique du patient », *Sciences sociales et santé*, n° 2, vol. 36, 2018, p. 5-31.

²³⁹ BERTILLOT Hugo, *La rationalisation en douceur : sociologie des indicateurs qualité à l'hôpital*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2014, p. 331 et s.

²⁴⁰ MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, coll. « Sociopo », 2018. Voir notamment l'introduction, et celle de la troisième partie, p. 175 et s.

²⁴¹ BELLON Anne, « Chapitre 3 - Geeks, net-enthousiastes et technologues d'État. Le réseau des "évangélistes" de l'internet à la fin des années 1990 », *L'État et la toile : du développement de l'internet à la numérisation de l'action publique*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, coll. « Action publique », 2022.

2.3. La « Démocratie », « la Science », « les Faits » : des acteur·ices uni·es par une même conception de l'intérêt général

La notion de nébuleuse permet de porter le regard sur les motifs qui justifient l'engagement des acteur·ices en son sein. On trouve notamment un moteur commun aux acteur·ices de la réforme et de la lutte contre les *fake news* : la notion d'intérêt général, au sens d'une « *loi d'un tout qui n'est pas la somme des parties [...]. Notables éclairés, savants, techniciens s'offrent donc, chacun à leur manière, pour protéger la société de ses aveuglements et notamment de la courte vue du suffrage* »²⁴². C'est cette défense particulière de l'intérêt général qui tient ensemble les membres de la nébuleuse anti-*fake news*.

La référence à un idéal de justice est d'autant plus récurrente et explicite chez les acteur·ices rencontrés qu'elle est contenue dans la mise en problème du sujet. En faisant systématiquement des *fake news* une menace démocratique grave voire civilisationnelle, le cadrage thématique permet aux acteur·ices mobilisés à leur propos de se grandir, de s'héroïser, portés par des références à des valeurs morales supérieures qui transcendent leur individualité. Ce motif qui anime les acteur·ices prend dans leurs discours différentes modalités : références à la « démocratie », la « République » et la « citoyenneté », « le vivre ensemble », « la rationalité du débat public », « la lutte contre l'obscurantisme », etc²⁴³. Si ces formules portent avec elles des implications politiques et domaines d'intervention différents, elles partagent une conception de l'intérêt général, au nom duquel les acteur·ices disent agir. Comme on le verra, cette référence morale supérieure est d'autant plus accentuée dans le cas qui nous occupe que le secteur qui se constitue au fil des années autour du développement d'outils de lutte contre les *fake news* est un secteur sans forte rentabilité économique ; la rétribution de cet engagement relève du domaine symbolique, notamment en agissant au nom de valeurs morales nobles.

Ces termes constituent les marqueurs constitutifs de cette pensée particulière de l'intérêt général qui anime les acteur·ices de la lutte contre les *fake news*. Certains de ces termes semblent, d'après les discours des acteur·ices, contenir tous les autres. Ainsi l'intérêt général au nom duquel les acteur·ices luttent contre les *fake news* se focalise très largement sur la

²⁴² TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle*, op. cit., 1999, p. 43.

²⁴³ Si la démarche et le style diffèrent largement, l'objet de cette enquête se trouve assez proche de celui restitué par *Les gardiens de la raison*. On trouvera d'ailleurs tout au long du texte des points de parallèle avec cet ouvrage, notamment lors de l'analyse des acteur·ices du debunking et de leurs ancrages rationalistes. FOUCART Stéphane, HOREL Stéphane et LAURENS Sylvain, *Les gardiens de la raison : enquête sur la désinformation scientifique*, la Découverte, Paris, 2020.

promotion d'un idéal social de rationalité, incarné par les injonctions à « l'esprit critique ». En définissant ce dernier comme une compétence, il devient « *une disposition formelle propre à un individu isolé, faisant face à une masse d'informations* »²⁴⁴. A. Cordier rappelle d'ailleurs comme cet esprit critique « *s'inscrit dans un système triadique de valeurs faisant référence à la démocratie, l'équilibre social et la moralité* »²⁴⁵.

Cet idéal social de rationalité se décline selon les champs d'action dans lesquels il est promu. Les consensus ou représentations collectives qui structurent la nébuleuse sont à chaque fois des variations d'un même idéal social, celui de l'autonomie de l'individu rationnel. On verra ainsi que le travail de production de réponses au problème par l'expertise institutionnelle est parcouru par une rationalité libérale, celle évoquée plus tôt de l'impératif de non-intervention directe de l'État sur les questions informationnelles.

À travers les pratiques éducatives, essentiellement appelées EMI, c'est une rationalité démocratique qui est promue, la formation de « citoyen·nes libres et éclair·es », aptes à prendre des décisions, notamment politiques, et articulée à l'intégration des valeurs de la République, organisée autour de l'idée des « Lumières » contre l'obscurantisme qui règnerait sur les réseaux sociaux. Ce consensus autour du « sacre du citoyen »²⁴⁶ fait de l'esprit critique l'instrument naturel et nécessaire de la réponse au problème.

Enfin, les pratiques vérificatoires, portées par les journalistes professionnel·les pratiquant le *fact-checking* comme par les internautes citoyen·nes pratiquant le débunking, visent quant à elles à promouvoir une rationalité au sens scientifique, la valorisation d'un esprit pratique, curieux et méthodique, de la figure d'un·e internaute pleinement dédié·e à la vérification des faits, par son « hygiène mentale », saisi par l'impératif « DYOR »²⁴⁷ et la sacralisation et réification de la Science, ou de la méthode scientifique. On fait ainsi apparaître ce qui rend possible leur réunion autour d'un fort consensus, celui de l'idéal social de rationalité individuelle, et leur production commune d'une lutte : la disposition de ces différents acteur·ices à « se prendre » pour l'État.

²⁴⁴ PONTCERQ (dir.), *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme compétence*, op. cit., 2022, p. 14.

²⁴⁵ CORDIER Anne, « Exercer un esprit critique en confiance : le défi de l'éducation à l'information et aux médias », op. cit., 2021, p. 169.

²⁴⁶ ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen : histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, Paris, 2001.

²⁴⁷ Do Your Own Research, soit « Faites vos propres recherches », expression employée en ligne pour enjoindre quelqu'un à vérifier par soi-même.

On a donc restitué notre objet, et les outils théoriques à disposition pour le saisir. Reste que cette nébuleuse anti-*fake news*, du fait de son caractère évanescent, semble difficile à objectiver. La tâche consistant à décrire un espace sans frontières pose d'évidentes difficultés méthodologiques. On présente donc dans la section suivante (**Section 4**) l'ensemble des choix méthodologiques qui a rendu possible l'étude d'un terrain multisitué, et potentiellement illimité.

Section 4 – Comment objectiver un espace sans frontières ?

Le terrain de cette enquête correspond aux acteur·ices, lieux et espaces contribuant à la constitution ou à la résolution du problème public des *fake news*. Mes choix méthodologiques sont nécessairement orientés par le fil rouge constitutif de l'objet : la lutte contre les *fake news* n'est pas incarnée par un lieu précis. Ce caractère « évanescent » du terrain constitue une difficulté méthodologique à chaque étape du travail, nécessitant une vigilance accrue pour ne pas reconstituer, ou projeter de manière biaisée sur le terrain une cohérence et une consistance qu'il n'a pas *a priori* ; mais il constitue également une opportunité pour construire méthodologiquement et théoriquement l'objet de recherche, et enquêter sur les terrains qui y correspondent. Sur le plan des outils méthodologiques, cette particularité invite à une approche multi-méthodes : analyse de contenu, entretiens, constitution et traitement de base de données prosopographiques, d'archives audiovisuelles, et de biens culturels et symboliques – livres, conférences, dispositifs anti-*fake news*, articles de vulgarisation sur le sujet, observations participantes et non-participantes, en ligne et hors ligne.

Ce caractère largement insaisissable du terrain s'articule à un second élément, l'attente exprimée par les membres de la nébuleuse vis-à-vis de ma propre inquiétude. En effet, l'enquête s'est largement caractérisée par un décalage entre mes enquêté·es et moi autour de mon investissement personnel dans le sujet. Le fait d'aborder de manière constructiviste un problème chargé moralement et entièrement articulé autour de la dramatisation démocratique génère une difficulté méthodologique, une accusation de relativisme ou d'indifférence.

D'un pôle à l'autre du terrain, une constante observée dans les entretiens, et plus fortement encore lors des observations, est celle d'un présupposé d'entendement de la part de mes interlocuteur·ices. Quasiment tous·tes mes enquêté·es ont, à des degrés différents, joué avec moi des formes de connivences, d'entente, d'un « nous » des sachant·es contre le « eux » des publics des *fake news*. Face à une doctorante en science politique, qui dit faire une thèse sur la lutte contre les *fake news*, les enquêté·es jugent rarement pertinent d'explicitier *pourquoi* s'engager contre les *fake news*, me pensant d'emblée animée par la même conviction. De ce fait, les raisons de leur passage à l'engagement anti-*fake news* sont souvent éludées ou escamotées en entretien, à travers des références à un choc moral²⁴⁸, une réaction émotive à des

²⁴⁸ TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Références », 2009, p. 101-107.

événements politiques perçus comme angoissants – souvent restituée par des expressions comme « la trouille des conspiris ».

Aux yeux des acteur·ices rencontré·es, le moteur constitutif de ma démarche de recherche était nécessairement ma forte préoccupation personnelle pour la diffusion du faux, préoccupation à propos de laquelle il était entendu que nous nous accordions. J'ai le plus souvent laissé cet implicite perdurer entre mes enquêté·es et moi ; lorsque j'ai pris le risque de préciser que je ne cherchais pas, par ma thèse, à régler le problème de la diffusion du faux en ligne, voire que d'autres dynamiques sociales ou politiques me semblaient plus préoccupantes que celle des *fake news*, se sont installées pour mes enquêté·es des situations de déception ou de circonspection quant à ma démarche.

De fait, il importe de préciser ici que le choix de ce sujet, lors du mémoire de Master, et confirmé lors de l'entrée en thèse, ne vient précisément pas de ma préoccupation personnelle pour les *fake news*, mais de mon propre étonnement à constater mon indifférence au problème. Les projections et anticipations de mes enquêté·es sont parfaitement légitimes : il serait effectivement *attendu* d'une doctorante en science politique à fort capital culturel et social, intéressée par les questions de transmission de l'information et réalisant une thèse sur le problème des *fake news*, qu'elle soit inquiète de la diffusion massive et soudaine des contenus faux dans l'espace public. Il existerait donc quelque chose comme un impératif à agir sur le sujet qui, s'il concerne potentiellement chaque individu, pèse d'abord sur les membres de certains groupes sociaux. C'est la formation de cet impératif à agir que j'ai cherché à retracer.

1. Des émissions aux expositions : retracer la chaîne de production des schèmes explicatifs des *fake news*

La première démarche méthodologique engagée a été la constitution de plusieurs corpus et bases de données de biens symboliques et culturels – émissions, rapports, conférences, articles, ouvrages – produits sur les *fake news*. Leur analyse permet de voir la manière dont les *fake news* sont définies et problématisées dans l'espace public ; elle permet aussi d'identifier les variations entre ces discours d'un champ de production et de diffusion de ces discours à l'autre – médiatique, politique, bureaucratique, culturel, intellectuel.

1.1. Les corpus d'émissions télé et radio : visionner pour décrire un débat public

Une première étape du travail de recherche a été notamment permise par l'obtention d'un statut de chercheuse associée à l'INA, pour un an : la constitution d'un corpus d'émissions télé et radio visant à expliquer le phénomène des *fake news*. Ayant déjà réalisé un corpus de presse écrite sur le même principe dans mon mémoire de Master II, l'idée était de compléter ce dernier, en portant le regard sur les discours produits dans les médias audiovisuels, généralement plus *omnibus* que ceux de presse écrite. Une analyse historique était initialement prévue, à travers la constitution de corpus équivalents sur des termes liés à la désinformation qui précédaient historiquement le terme de *fake news* – complotisme, fausses informations, fausses nouvelles, théories du complot, propagande, rumeur, intox. Mais des variations trop grandes dans la qualité de l'archivage des documents plus anciens par l'INA, notamment l'irrégularité de la présence de notices descriptives, m'a menée à privilégier de l'archivage plus récent²⁴⁹.

Si l'usage de l'archive audiovisuelle se développe progressivement en sciences humaines et sociales, en grande partie du fait de la mise en accessibilité des données par les différents services de l'INA, il pose la question de la nature des données utilisées, et de la dépendance aux choix d'archivage de l'INA pour tendre vers l'exhaustivité des corpus. Les bornes chronologiques ont fait l'objet de non-choix méthodologiques, afin de tendre encore davantage à l'exhaustivité. La possibilité de ne pas fixer de borne chronologique de départ lors de la collecte des émissions avec l'INA a permis de laisser la question en suspens, d'autant plus que cette même collecte confirme l'hypothèse de départ : aucune émission n'apparaît en utilisant le terme « *fake news* » avant la fin de l'année 2016. La borne chronologique de fin correspond tout simplement au dernier moment de constitution de la base, le 10 mai 2019. La base de données n'inclut pas le traitement médiatique des grands événements collectifs qui ont rythmé et réactivé le débat public sur les *fake news* : la crise sanitaire de 2020, l'attaque du Capitole en janvier 2021, l'invasion de l'Ukraine en février 2022, les élections présidentielles en mai 2022, etc. Si le fait de s'arrêter si tôt par rapport au reste de l'enquête constitue une limite méthodologique, cette analyse a permis de constituer un socle de schèmes à l'aune duquel

²⁴⁹ Ce travail de collecte a été largement facilité par l'adoption d'une approche nominaliste, et par le fait qu'il s'agisse d'un néologisme, ou en tout cas d'une expression nouvelle. Pour travailler sur « ce que l'on appelle *fake news* », on trouve assez peu de possibilité de perte ou de bruit : pour parler des *fake news*, il faut utiliser le mot *fake news*, quelque part dans le titre, le chapô, la notice, ou le résumé de l'émission.

interpréter les matériaux postérieurs. À ce titre, c'est une dynamique de *priming*²⁵⁰ qui émerge de cette analyse de corpus d'émissions : la problématisation des *fake news* est *amorcée* sur la période 2017-2019, puis prolongée dans le temps et diffusée dans d'autres espaces sociaux.

Parmi les différents épisodes de réactivation du sujet, la crise sanitaire de 2020 constitue, à première vue, un cas particulier, par la manière dont elle a mis en discussion des thématiques de contestation des autorités politiques ou scientifiques, de confiance dans des discours experts, d'adhésion des individus à des croyances fausses, d'augmentation de l'incertitude collective. Cependant, si la crise du Co-Vid a eu sur ma recherche des conséquences pratiques partagées par tout·e chercheur·euse (inaccessibilité du terrain, annulation de séjours de recherche²⁵¹, etc.), elle n'a pas constitué le bouleversement que je supposais sur mon objet de recherche. Très paradoxalement, ce moment exceptionnel illustre, sur mon objet, plutôt des formes de continuités. Sans nier qu'il s'est agi d'une crise temporelle forte, elle a eu sur notre objet un effet catalyseur, mais pas novateur. On verra que des caractéristiques que l'on pourrait penser propres à la crise du Covid étaient déjà largement présentes dans les années qui précèdent – à l'instar de la conception pathologisante de la circulation de la désinformation. Mais surtout, son effet sur la lutte contre les *fake news* a essentiellement été celui d'un renforcement de dynamiques enclenchées en amont. L'année 2020 a bien joué un rôle de réactivation des inquiétudes sur les croyances irrationnelles des populations. Pour autant, elle ne constitue pas une borne chronologique à part, mais plutôt un moment de mise à l'épreuve et de réarmement des dispositifs mis en place par les professionnel·les de la vérité, aussi bien que de fébrilité des pouvoirs publics. Là aussi, il faut donc lutter contre toute forme d'exceptionnalisme, reconnaître la grande dramaturgie sociale du moment, mais maintenir l'hypothèse continuiste en cherchant les continuités, les réactivations, et surtout, de regarder ce que l'épisode a fait aux acteur·ices.

La crise sanitaire, comme les autres épisodes collectifs absents de la base de données d'émissions, est incluse dans l'analyse par le reste des outils mobilisés dans cette enquête, notamment *via* les campagnes d'entretiens et la constitution de bases de données d'ouvrages,

²⁵⁰ IYENGAR Shanto et KINDER Donald R., *News That Matters: Television and American Opinion, Updated Edition*, University of Chicago Press, 2010 ; SCHEUELE Dietram A. et TEWKSBURY David, « Framing, Agenda Setting, and Priming: The Evolution of Three Media Effects Models », *Journal of Communication*, n° 1, vol. 57, 2007, p. 9-20.

²⁵¹ À ses débuts, cette thèse de doctorat était conçue dans une perspective comparée entre l'Italie et la France. Mais le premier séjour de recherche programmé à Turin a été interrompu dès sa deuxième semaine par la crise sanitaire, en février 2020. Il n'a par la suite pas été possible de reprogrammer de séjour de recherche, et la comparaison a été mise de côté pour cette thèse.

conférences, rapports, dispositifs, qui a été menée jusqu'en 2023. Ces matériaux complémentaires, développés ci-dessous, permettent de voir que ces différents moments sont connectés aux *fake news* par les discours des acteur·ices selon deux lignes de caractérisations, parfois mêlées : un enjeu de rationalité individuelle, et un enjeu de menace étrangère. Ils viennent en cela confirmer les éléments identifiés dans la base INA. Un second choix a été fait concernant le corpus d'émissions : ne conserver que les productions audiovisuelles évoquant le sujet des *fake news* en tant que *phénomène*, c'est-à-dire en tant que « fait de société » en les distinguant des *fake news* en tant que « fait d'actualité ». Il s'agit donc des émissions qui portent *sur* les *fake news*, comme sujet principal de la discussion, et non un emploi aléatoire ou figuratif de l'expression. On peut dépasser la perspective qui consiste à analyser la diffusion d'un terme, sa constitution en formule commune du discours²⁵², et analyser les émissions comme des indicateurs d'une attention accordée au sujet sur le fond.

J'ai donc analysé un corpus d'archives audiovisuelles tiré des bases de l'INA, de 1404 émissions télévisées et radiophoniques visant à expliquer le phénomène des *fake news*, entre fin 2016 et 2019. Après un premier traitement statistique des 1404 émissions, j'ai réalisé un échantillonnage aléatoire de 10 % du corpus, afin de procéder à un visionnage exhaustif de 141 émissions²⁵³. J'ai ainsi identifié l'ensemble des caractéristiques du cadrage thématique sur les *fake news*, en fondant la grille de codage sur le triptyque canonique naming, blaming, claming²⁵⁴ : définition et désignation d'un problème public autour des *fake news*, attribution de responsabilité du problème des *fake news*, formulation de solution au problème des *fake news*. Je reviens plus en détail sur les choix de codage et de constitution de la base dans le chapitre 2.

L'identification des schèmes interprétatifs faisant consensus à propos des *fake news* dans l'espace médiatique constitue un premier résultat important, puisque c'est ce socle de discours dont j'ai étudié la circulation tout au long du reste de la thèse. Sur le plan méthodologique, il a par ailleurs servi un objectif parallèle d'identification et de construction du terrain d'enquête. Ainsi, la constitution, le codage et le visionnage de la base de données des émissions ont aussi servi un objectif de construction de l'objet, ou plutôt sa circonscription. À travers le relevé exhaustif des invité·es, j'ai pu relever des formes de redondance dans les noms

²⁵² KRIEG-PLANQUE Alice, « La notion de “formule” en analyse du discours », *op. cit.*, 2009.

²⁵³ Cette analyse qualitative a été permise non seulement par l'accès facilité à l'Inathèque et à Hyperbase, mais aussi par la transcription automatique du corpus par l'INA, par OTMédia et avec l'aide précieuse de Nicolas Hervé, afin de permettre la recherche par mots-clés et de diminuer conséquemment le temps de visionnage et d'analyse.

²⁵⁴ FELSTINER William, ABEL Richard L. et SARAT Austin, « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 16, vol. 4, 1991, p. 41-54.

cités ou présents : elles ont été des pistes précieuses pour identifier les expert·es consacré·es, ou « faisant autorité » sur le sujet. À travers le relevé exhaustif des solutions évoquées dans les émissions, qu'elles le soient négativement ou positivement, j'ai pu déterminer un premier champ des réponses possibles au problème.

1.2. Rapports, conférences, articles, ouvrages : cartographier les entreprises intellectuelles sur les fake news

L'analyse du corpus des émissions a été très heuristique, à la fois pour la description du cadrage médiatique et pour le défrichage du terrain évanescant de la lutte contre les *fake news*. Pour autant, il importait ici de ne pas se limiter à la dimension médiatique de la construction du problème des *fake news*, et de l'articuler au travail réalisé par les acteur·ices de la nébuleuse dans d'autres champs, politique, bureaucratique, ou encore culturel. J'ai donc réalisé plusieurs bases de données cartographiant les biens culturels et symboliques produits à propos des *fake news*, pour ne pas me limiter à la seule analyse de productions audiovisuelles.

Parmi ces biens, on trouve évidemment l'ensemble des rapports d'expertise produits sur la question des *fake news*, qu'il importe de prendre au sérieux en tant qu'objet d'étude²⁵⁵. Notre approche vise donc à porter le regard sur « *les effets symboliques des rapports publics* » : à la fois pour ce qu'ils font à leur objet, pour leur « *contribution à des processus d'apprentissage et de sédimentation des discours et récits politiques* », mais aussi ce qu'ils font à la « *légitimité des acteurs qui participent à leur rédaction* »²⁵⁶. J'ai également analysé, dans la même démarche, l'ensemble des débats législatifs autour de la loi contre la manipulation de l'information du 22 décembre 2018, à l'Assemblée nationale comme au Sénat²⁵⁷.

À ces rapports sont venus s'adjoindre d'autres biens moins consacrés symboliquement, relevant à différents degrés d'une démarche de vulgarisation des savoirs sur les *fake news*. En prenant comme point de départ le travail de B. Attencourt, et sa restitution des chaînes de production d'une culture intellectuelle, j'ai étudié deux conférences « grand public », tenues dans des « *lieux de conférences savantes à diffusion élargie, situés au carrefour des réseaux institutionnels de la visibilité intellectuelle* »²⁵⁸. J'ai également analysé les articles portant sur

²⁵⁵ CABY Vincent et CHAILLEUX Sébastien, « Pour une sociologie des rapports publics. Effets symboliques et configurations d'écriture des outils d'aide à la décision », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 26, 2019, p. 7-31.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 11.

²⁵⁷ Les références de ces débats, analysés dans le premier chapitre, sont présentées en annexe (1.5.).

²⁵⁸ ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, thèse de doctorat, EHESS, 2021.

les *fake news* sur le site *The Conversation France*, afin d'étudier la perpétuation des cadrages thématiques sur les *fake news* dans des espaces hybrides. La reconstitution d'une chaîne de production d'une culture intellectuelle sur les *fake news* a également impliqué d'intégrer le monde de l'édition. Au fil du travail de veille, environ 140 ouvrages portant directement ou indirectement sur les *fake news*, mobilisant l'expression, et disponibles à la vente, ont été identifiés. Enfin, le travail d'identification et de codage des 174 expert·es consacré·es sur les *fake news*, a été permis par l'agrégation – pondérée selon l'importance symbolique du bien produit – de toutes ces bases de données préalables.

2. Ce qui a été fait contre les *fake news* : répertoire l'existant.

En effet, une fois relevées les « solutions » évoquées dans les émissions, il fallait prolonger l'analyse par un relevé des dispositifs qui ont effectivement été mis en place, afin de répondre à la question suivante : qu'est ce qui a été fait, ces huit dernières années, au nom de la lutte contre les *fake news* ? Pour répondre à cette question, l'analyse des émissions et des biens culturels et symboliques de production du cadrage a été prolongée par la constitution d'une base cartographiant les dispositifs²⁵⁹ existants pour lutter contre les *fake news*.

Afin de s'autonomiser de la conception institutionnelle des politiques publiques, évoquée plus haut, une base de données a été réalisée, recensant ce qui se faisait au nom de la lutte contre les *fake news*. Sans possibilité d'exhaustivité, sa constitution a reposé sur trois ensembles de sources. D'abord, plusieurs années de veille personnelle et de recherche, initiée au fil du mémoire de Master et prolongée pendant la thèse. Ensuite, la mobilisation de ces travaux de synthèse réalisés par d'autres : l'ODIL et son moteur de recherche ; la base de données d'initiatives de *fact-checking* professionnel, réalisée par L. Bigot et mise en ligne ;

²⁵⁹ La notion de dispositif que l'on mobilise ici n'est pas exactement identique au concept mobilisé par Foucault. Elle partage avec celui-ci la volonté de désigner un « *ensemble résolument hétérogène* » – qui comprend des « *discours, des institutions (...) des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives* », etc. À la différence de Foucault, il ne s'agit cependant pas ici de se focaliser exclusivement sur des « *techniques, des stratégies et des formes d'assujettissement mises en place par le pouvoir* » mais au contraire d'étudier la mobilisation d'acteur·ices – étatiques et non-étatiques – divers, sans se focaliser sur celles et ceux qui exercent des positions de pouvoir. Voir FOUCAULT Michel, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, Gallimard, Paris, coll. « Quarto », vol.tome 3, texte n°206, 2001 ; REVEL Judith, « Dispositif », *Dictionnaire Foucault*, Ellipses, Paris, coll. « Dictionnaire », 2007. Pour un exemple d'étude mobilisant la notion foucauldienne de dispositif pour une étude de cas de politique publique d'EMI, voir : KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d'une politique publique d'Éducation aux Médias et à l'Information : la résidence-mission de journaliste comme expérimentation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 22, 2021.

différentes bases de données de bibliothèques et de médiathèques recommandant des ressources sur les *fake news* à leurs publics ; ou encore, des pages web telles que : « *Fake news* : 40 ressources essentielles pour les cerner et lutter contre »²⁶⁰. Ont également été incluses les listes des initiatives financées par le ministère de la Culture via un appel à projet explicitement présenté comme participant à l'action ministérielle contre la désinformation ; et les initiatives relayées sur des listes de diffusion du CLEMI, opérateur chargé de l'éducation aux médias. Et enfin, ont été ajoutées des initiatives ou dispositifs anti-*fake news* dès lors qu'ils m'étaient recommandés en entretien ou sur le terrain par un·e acteur·ice de cette lutte contre les *fake news*. Comme on le verra, la nomination du problème varie parfois, notamment du fait du refus d'utiliser un terme anglais²⁶¹, mais il était important de conserver le critère d'une revendication explicite et claire du dispositif vis-à-vis de ce qui est appelé *fake news*, c'est-à-dire le plus souvent de la désinformation en ligne. Cela n'implique pas que tous les dispositifs recensés aient été créés après la naissance du terme *fake news*, fin 2016 : comme on le verra plus tard, une partie de la réponse au problème des *fake news* a consisté en un réinvestissement symbolique de dispositifs préexistants au problème, notamment dans le domaine de l'éducation aux médias. Deux autres critères ont structuré le recensement : le dispositif doit être concret, avoir été effectivement mis en place²⁶² ; et il doit concerner ou cibler l'espace français.

La question des frontières de la base de données renvoie inévitablement aux luttes définitionnelles autour du problème public des *fake news* : sans une définition stabilisée du problème, comment cibler ce qui y est une solution ? Une approche volontairement nominaliste de « ce que l'on appelle *fake news* » permet d'éviter cet écueil. Même avec ce critère, je me suis heurtée au fil des années de veille et de constitution de la base à des cas limites, en rencontrant aussi bien des dispositifs qui pourraient relever de la lutte contre les *fake news* sans y être associés, que des dispositifs que les acteur·ices rencontrés présentent comme relevant de cette lutte sans que le lien soit très évident. Est-ce que le collectif Stop Bolloré, démarche aspirant à assainir l'espace informationnel en limitant les dégradations causées par les chaînes du groupe Bolloré, relève de la lutte contre les *fake news* ? Ou les initiatives de développement

²⁶⁰ ASSELIN Christophe, *Fake news : 40 ressources essentielles pour les cerner et lutter contre en 2023*, [<https://blog.digimind.com/fr/tendances/fake-news-ressources-essentielles-pour-apprendre-comprendre-lutter-contre>], consulté le 1 décembre 2023.

²⁶¹ Le terme français recommandé est « infox ». Voir COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news* », octobre 2018.

²⁶² Vingt-deux dispositifs ont été éliminés de la sorte : il s'agit d'initiatives qui auraient pu exister, mais n'ont jamais été mises en place (ex : généralisation de la *blockchain* pour certifier les informations en ligne) ; ou des initiatives qui ne correspondaient à rien de concret ou de nouveau (« le travail quotidien et dévoué des enseignant·es » ; « l'existence de la presse jeunesse »).

du journalisme scientifique, qui aspirent à une transmission plus fiable des informations scientifiques dans l'espace public ?²⁶³

Face à ces questions, j'ai opté pour une conception restrictive du recensement, en fixant comme principe que le dispositif, ou *a minima* les personnes qui le portent doivent présenter une revendication explicite et claire vis-à-vis du problème des *fake news*. Le fait de retenir ce qui est recommandé par des acteur·ices situé·es dans la nébuleuse anti-*fake news*, ou des productions discursives qui en émanent nous mène à assumer un biais quant aux logiques de visibilité des dispositifs : en recensant ce qui est le plus immédiatement accessible, on trouve en réalité probablement les dispositifs les plus visibles que produit la nébuleuse, ceux qui passent par des processus de consécration même minimaux qui rendent possible leur recensement. Si cela implique d'omettre des dispositifs plus souterrains, plus isolés, cela permet d'accentuer encore la démarche de ce travail, celle d'une compréhension et une analyse des logiques de consécration de l'action de lutte contre les *fake news*.

Cette base de données n'a pas été produite pour en tirer des résultats qui prétendraient à une représentativité du monde anti-*fake news*, mais simplement pour restituer « ce que l'on trouve si l'on cherche », et venir illustrer le point aveugle d'une perspective institutionnelle des politiques publiques. Lorsque l'ODIL recense, avec cette approche, les actions publiques institutionnelles contre les *fake news*, elle trouve sept initiatives ; lorsque l'on réalise un recensement qui ne pose pas *a priori* l'idée qu'une réponse à un problème public soit nécessairement étatique ou institutionnelle, on en trouve 214 – preuve s'il en est du caractère prolifique et éclaté de cette mobilisation anti-*fake news*.

Cette cartographie des dispositifs, mobilisée dans le premier chapitre, atteste du très grand nombre de prises d'initiatives contre les *fake news*. Elle soulève un enjeu méthodologique dans sa prolongation par les campagnes d'entretien : fallait-il entrer en contact avec les 214 porteurs et porteuses de ces dispositifs ? Comment y réintégrer des logiques de hiérarchisation pour prioriser mon attention à certains sous-groupes ?

²⁶³ À l'inverse, les modes de collecte de la base de données nous ont menée à croiser des ateliers d'éducation aux médias du CLEMI ne mentionnant pas la désinformation, comme l'égalité femme/homme ; et au fil d'échanges avec les enquêté·es, certain·es ont pu nous recommander d'y intégrer des initiatives aussi variées que Sleeping Giants, Balance ton Gourou, ou encore les vidéos « Qui est l'imposteur » du vidéaste Squeezie.

3. Les entretiens semi-directifs : identifier les logiques d'engagement dans la nébuleuse

L'analyse des origines et des effets de la nébuleuse anti-*fake news* aurait été incomplète si elle s'était limitée à l'analyse des discours et des dispositifs de lutte contre les *fake news*. À ce titre, une cinquantaine d'entretiens a été conduite avec les acteur·ices engagé·es sur le sujet. L'objectif de ces entretiens était d'identifier, dans le discours des personnes rencontrées, leur perception du sujet des *fake news*, les raisons de leur engagement sur le sujet, et l'articulation de ces deux éléments à leurs représentations de l'information, du système médiatique et du débat public.

L'analyse du corpus d'émissions et la cartographie des dispositifs ont permis de résoudre partiellement la question du caractère évanescent du terrain, en défrichant les terrains à venir et indiquant « où regarder ». Le codage des invité·es, invité·es expert·es ou invité·es acteur·ice·s de dispositifs, ainsi que celui de toutes les personnes citées plus largement dans les discussions, en tant qu'expert·e ou en tant qu'acteur·ice portant des « bonnes pratiques sur le sujet » a ainsi constitué un préalable important pour démarrer les campagnes d'entretiens en me permettant d'identifier les acteur·ices les plus récurrent·es et présenté·es comme « spécialistes » dans l'espace médiatique.

J'ai eu l'opportunité d'assister à la naissance d'une nébuleuse, faite de partenariats, d'ateliers, d'émissions, de tables-rondes, de rubriques, de coalitions, de chaînes YouTube, un monde hétéroclite et disparate, mais qui progressivement gagnait en cohérence et en unité. L'enquête devait donc reconstituer cet espace hétérogène avec des campagnes d'entretiens qui ont suivi les « silos » qui structurent cette action contre les *fake news* : celui de la vérification, professionnelle ou non, celui de l'éducation aux médias, celui de l'expertise institutionnelle ou culturelle. Un seul de ces « silos » n'a pas fait l'objet d'un terrain d'enquête, celui des réseaux sociaux numériques en tant qu'acteurs (Facebook, Twitter en premier lieu) de la lutte contre les *fake news*. Des premières prises de contacts avec des personnes travaillant chez Facebook au signalement des fausses informations ont été à la fois laborieuses et infructueuses, et m'ont convaincue de renoncer à cette dimension de l'enquête. Si ce terrain a été inaccessible, il n'est pas absent de l'enquête : l'action des plateformes y est restituée du point de vue des acteur·ices rencontré·es, notamment les journalistes de *fact-checking* dont les rédactions ont mis en place des partenariats avec ces opérateurs dans le cadre de la lutte contre la désinformation.

Les entretiens ont dû s'adapter à l'évolution du sujet : au fil des années de recherche, les expert·es les plus « en vue » ou valorisé·es sur la question des *fake news* ont évolué, tout comme leurs profils. C'est bien un processus de professionnalisation de cette expertise sur les *fake news*

auquel on a assisté entre 2018 et 2023 – conséquence du fait que l’objet de recherche se soit constitué à mesure que je tentais de l’objectiver.

Les campagnes d’entretiens réparties sur cinq ans ont évolué de la marge au centre de la nébuleuse. L’entrée en terrain a commencé par les premiers maillons de la chaîne des dispositifs de lutte contre les *fake news* : les enseignant·es, et notamment les professeur·es-documentalistes qui mettent en place l’éducation aux médias. Les contacts avec ces enseignant·es ont permis, progressivement, d’en obtenir avec les journalistes avec qui ils·elles travaillent sur le terrain, qui viennent ou sont venu·es intervenir dans leurs classes, etc. Toute cette campagne d’entretien s’est caractérisée par une forte ressemblance sociale entre mes enquêté·es et moi, qu’ils·elles soient professeur·es-documentalistes, enseignant·es, pigistes, journalistes salarié·es... Dans ces milieux professionnels féminisés, mes interlocuteur·ice·s et moi partageons la même tranche d’âge, avons très souvent fait les mêmes études. Ces formations universitaires conféraient à mes enquêté·es une grande familiarité avec la thèse et le milieu universitaire, couplé à un intérêt pour les questions d’informations, et, très souvent, un ancrage à gauche assumé dès le début de l’entretien. Plus généralement, les acteur·ices de la lutte contre les *fake news* se sont révélé·es majoritairement issu·es des classes supérieures à fort capital culturel et social, et fortement diplômé·es.

En gagnant en maîtrise de cette nébuleuse anti-*fake news*, en assurance, et en connaissance du terrain, j’ai progressivement obtenu et réalisé des entretiens avec des personnes situées de plus en plus haut dans la mise en place des dispositifs de lutte anti-*fake news*, pas uniquement à des positions d’exécution mais aussi des positions de définition, formulation, conception des dispositifs. On entend par là des acteur·ices plus consacré·es par des ressources symboliques d’État : président·es, membres ou auditionné·es de groupes d’experts, de commissions, auteur·ices de rapports, conseiller·es de l’Arcom, direction du CLEMI, etc.

L’analyse parallèle de différents matériaux a permis de constater une structure très pyramidale de cette nébuleuse : d’une part, un nombre illimité d’initiatives, un très grand nombre d’acteur·ices contribuant à la production et circulation de savoirs sur les *fake news*, et d’autre part, une grande redondance de certains noms, d’une arène à l’autre et au fil des années. Le cas de Gérald Bronner est évidemment paradigmatique à cet égard : il est l’intervenant le plus invité dans les émissions visionnées ; il est celui ayant présidé non pas un mais deux groupes d’expertise institutionnelle ; sa présence est quasiment systématique lors de conférences prestigieuses sur le sujet. Il est indubitablement l’acteur le plus central de la nébuleuse de lutte contre les *fake news*. Mais cette redondance vaut aussi, dans une moindre mesure, pour Divina Frau-Meigs, universitaire et experte européenne ; et pour un petit groupe

d'acteurs qui m'est décrit par l'un d'entre eux comme « la bande anti-conspi » : Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch, Thomas Huchon, journaliste chez Spicée, Tristan Mendès France, chercheur associé au CELSA.

J'avais initialement décidé de ne pas réaliser d'entretiens avec ces acteur·ices les plus consacrées. Jouissant toutes d'une très grande maîtrise des règles du jeu médiatique, et plus largement de la parole publique, ayant chacun·e un très grand nombre d'interventions publiques, à la fois écrites et orales, de manière durable et redondante, j'avais considéré que des entretiens, qui se limiteraient nécessairement à des entretiens courts et non-biographiques, n'apporteraient rien de supplémentaire à ma connaissance de leur perception de la situation. La rencontre fortuite avec Gérard Bronner, en février 2022, dans un cadre non-professionnel improbable (un bar de quartier), m'a menée à reconsidérer cette décision : puisqu'un entretien avec l'acteur le plus consacré des réseaux étudiés dans ce travail était rendu possible par le fruit du hasard, il n'y avait plus de raison de ne pas *a minima* contacter les quatre autres individus les plus centraux²⁶⁴.

Bien que les statuts et fonctions des enquêtés aient été très variables, la grille d'entretien est restée la plus stable possible : les entretiens cherchaient à reconstituer leur parcours, avant et après l'émergence du problème des *fake news* ; la perception que les acteurs en avaient, les lectures et discours ayant pu y contribuer ; leur représentation de leur propre action, leurs raisons d'agir ; leur conception de l'ensemble des dispositifs mis en place, de sa cohérence et de sa pertinence, et du rôle effectif ou idéal de l'État, dans cet ensemble d'actions.

Cinquante-et-un entretiens ont été conduits, avec cinquante-trois personnes – trois personnes ont été rencontrées deux fois, et quatre entretiens ont été collectifs (trois fois deux personnes, une fois trois personnes). En mobilisant les pôles constitutifs de la nébuleuse précédemment exposés, on peut restituer schématiquement leur répartition [Tableau 1]²⁶⁵ :

²⁶⁴ Sur ces quatre acteur·ices, seul·es deux accepté de réaliser un entretien : Thomas Huchon, rencontré à deux reprises, et Divina Frau-Meigs.

²⁶⁵ Cette organisation par pôle est nécessairement réductrice, empêchant de restituer l'hybridité constitutive d'une partie des acteur·ices rencontrés. Un tableau exhaustif des entretiens, avec dates et fonction des personnes, est présenté en annexe (1.1.).

Tableau 1. Synthèse des entretiens réalisés dans les différents sous-espaces de la nébuleuse anti-fake news

Pôles de la nébuleuse anti-fake news	Nombre d'enquêtés rencontrés (n=53)
Pôle vérification de l'information	n=24
Dont journalistes de <i>fact-checking</i>	n=8
Dont citoyen·nes engagé·es dans le débunking	n=16
Pôle éducation aux médias	n=15
Dont enseignant·es du secondaire	n=8
Dont journalistes EMI	n=7
Pôle production d'expertise/bureaucratique	n=14
Dont acteur·ices en situation d'expertise	n=7
Dont acteur·ices du ministère ou de l'Arcom	n=5
Dont conseillers parlementaires	n=2

4. Observer *in situ* les pratiques de lutte contre les fake news : classes, formations, congrès.

Les limites que présentaient les entretiens sont des limites assez courantes liées à l'exercice. D'abord, le risque de s'en tenir aux descriptions mélioratives de leur propre dispositif et de ses effets. Plus spécifiquement sur le cas qui nous occupe, un autre risque était de prendre au pied de la lettre le registre de la « bonne volonté », très récurrent en entretien : dans une action publique très peu unifiée et très hétérogène, la possibilité de se présenter dans une posture désintéressée voire héroïque, de soldat bénévole dévoué à la cause, est très grande. Cette dimension déclarative des entretiens, inhérente à l'exercice mais renforcée par la forte charge morale du sujet des *fake news*, nécessitait d'être complétée par d'autres méthodes. Il était donc important de trouver des espaces dans lesquels il soit possible d'observer les pratiques des acteur·ices portant les dispositifs, face aux publics auxquels ils sont destinés et face à leurs pairs dans des moments de formation et donc d'explicitation de leurs conceptions ; et d'observer également des espaces d'interactions, de collusions, de rencontres entre acteur·ices de dispositifs différents. Pour chacune d'entre elles, la question était la même : quel est le degré d'infusion du mot d'ordre dominant sur les *fake news* dans les pratiques et interactions des acteur·ices, et comment s'observe-il *in situ* ?

4.1. Des lieux de construction et de formalisation des savoirs sur les fake news

Une première partie des observations a porté sur des espaces dans lesquels se construisait un discours visant à définir les contours d'un accord sur les *fake news*. C'est à ce titre que j'ai passé une demi-journée, en janvier 2022, à l'exposition « *Fake news : Art, Fiction, Mensonge* », présentée à l'Espace Fondation EDF, dans le VII^e arrondissement de Paris, prolongée par des discussions avec une trentaine de personnes interrogées à la sortie. Elle constitue un cas d'étude pertinent pour notre travail : à travers la spectacularisation et l'esthétisation du sujet, il semble que l'exposition permette à son public de s'identifier à un « Nous » exempt de problème de crédulité, et d'identifier un « Eux » qui y serait vulnérable. Elle permet de saisir ce que les logiques de spectacularisation, dans une perspective pédagogique, font à un problème public ; mais elle fournit également des indications quant aux effets sur son public de la mise en forme du problème des *fake news*.

Une observation aux Assises du journalisme de Tours, le 10 mai 2022, m'a offert des éléments d'analyse concernant une autre étape de la construction du problème public, puisqu'elle visait essentiellement le temps de réunion publique, dans le cadre de la session EMI et journalisme, dédiée à la rédaction collective d'une tribune sur la question. Produite et signée par une partie importante des personnes rencontrées dans l'enquête, cette tribune a été publiée en mai 2022 dans la PQR et intitulée « *Monsieur le Président, faites de l'éducation aux médias et à l'information une grande cause nationale* ». La participation à la session collective m'a permis d'analyser comment se négocient concrètement les dissensus, de voir émerger *in situ* conflits et antagonismes entre personnes présentes, et de rapporter ces conflits au texte final.

Les observations aux Écoles Libres des Médias m'ont également permis d'identifier les représentations qui faisaient consensus au sein d'un sous-groupe d'acteur·ices, nettement plus à la marge de la nébuleuse que celles et ceux présent·es aux Assises. Ces Écoles sont des sessions de formations de plusieurs jours, organisées par le collectif La Friche, et qui cherche à défendre une conception critique et politique de l'éducation aux médias, alternative à celle portée institutionnellement. Les deux formations auxquelles j'ai participé – deux jours à Amiens, en novembre 2020, deux jours à Paris, en février 2021 – étaient donc des occasions de constater des formes d'apprentissage collectif de la subversion du mot d'ordre dominant sur les *fake news* : en tant que jeune journaliste précaire ou indépendant, comment bénéficier de la panique morale sur les *fake news* en s'insérant dans les dispositifs institutionnels et les financements, tout en y maintenant des convictions différenciées sur le sujet des *fake news* ?

4.2. Des lieux de mise en pratique des actions de lutte contre les fake news

L'essentiel des observations réalisées vise à articuler la dimension institutionnelle ou discursive de l'objet avec la réalité de sa mise en place. Pour se donner les moyens de constater *in situ* les formes prises par les pratiques des acteur·ices engagées dans cette lutte, j'ai réalisé des observations à propos des deux ensembles de pratiques mis en place : éducatives et vérificatoires.

Observer la forme éducative prise par la lutte contre les *fake news* nécessitait, concrètement, d'entrer en classe, terrain qui présente des difficultés d'accès. Cela implique classiquement un long enchaînement d'autorisations administratives – présentation du projet au rectorat, demande aux chefs d'établissement, puis aux enseignant·es volontaires pour accueillir le·la sociologue, etc., chaîne qui semble tenir à la dimension « sacrée » de la salle de classe²⁶⁶. Finalement, c'est une autre piste qui a permis l'entrée en terrain : après un certain nombre de relances auprès d'une coordinatrice du CLEMI pour un entretien qu'elle ne semble pas vouloir faire, elle me recommande « en échange » de son refus de venir à la présentation d'un livre, « Pourquoi enseigner les médias », à la Librairie L'Harmattan. Arrivée sur place, les personnes présentes sont l'auteur de l'ouvrage, la documentaliste avec qui il l'a co-écrit, les quatre ancien·nes élèves qui ont participé à la rédaction, l'éditeur de L'Harmattan, et la coordinatrice du CLEMI. En clair, je suis la seule personne à ne pas avoir directement participé au livre. Après un moment de flottement, la présentation commence. Il apparaît assez vite qu'elle m'est spécifiquement adressée, et le moment se transforme en conversation informelle où chacun·e s'enquiert de mes recherches, de ce dont j'ai besoin pour avancer, des réponses à mes questions... C'est ainsi que je rencontre les deux enseignant·es qui animent la Classe Médias du Lycée Nicole Croisille, qui me proposent de venir dans leur classe la semaine suivante en contournant le circuit classique d'entrée en classe.

Après une quinzaine d'heures d'observation à Nicole Croisille, je me sens davantage assurée pour contacter d'autres établissements qui proposent de l'EMI. L'idée est de faire varier l'âge des publics, mais aussi et surtout l'ancrage social de l'établissement. Puisque le Lycée Nicole Croisille constitue un cas typique du « lycée prestigieux », s'adressant à un public très fortement doté en capitaux économique, social et culturel, il s'agit de réaliser les observations suivantes dans un établissement qui constituerait un cas typique du « collège populaire », un

²⁶⁶ Pour des retours méthodologiques sur les difficultés d'enquêter en terrain scolaire, voir notamment AMILHAT Camille, *Apprendre le métier de citoyen. Contribution à l'étude de la socialisation politique scolaire*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2021, p. 53 et s.

collège REP du Nord de Paris. À la rentrée 2020, une première séance d'observation a donc commencé au collège Fabienne Thibeault. Mais les conséquences de la crise sanitaire ont largement entravé cette dynamique de développement d'observations systématiques des classes d'EMI à Paris : si les écoles ont réouvert, les enseignant·es sont réticent·es à faire entrer quelqu'un·e dans leur classe, et les observations prévues deviennent des entretiens avec les enseignant·es²⁶⁷.

Les observations en classe m'ont fourni de nombreux éléments sur les normes transmises par les enseignant·es ou intervenant·es à leurs publics scolaires ; mais le format et les routines propres à une salle de classe ne permet de décrire que partiellement la réception par les élèves de ces enseignements. J'ai envisagé de réaliser des entretiens avec des élèves de la classe, en conservant une même cohorte qu'il aurait été possible d'interroger à la rentrée, puis un an plus tard. Des entretiens avec deux anciennes élèves de la Classe Médias, passées dans l'enseignement supérieur, ont été conduits ; mais cette piste a été abandonnée en constatant que leurs discours n'étaient, pour l'essentiel, dirigés qu'à me présenter leurs pratiques informationnelles *telles qu'elles étaient censées être*²⁶⁸. Je choisis alors de renoncer à ces entretiens avec les élèves, les anticipant comme des échanges trop convenus au cours desquels les élèves, me percevant comme « du côté du prof », ne me diront que ce qu'ils·elles imaginent devoir me dire. Le fait de renoncer à ces entretiens parce qu'ils étaient trop convenus était, *a posteriori*, une erreur méthodologique : c'était précisément cette « convenance » qu'il aurait été intéressant de pouvoir décrire dans le détail. Plus que de savoir quelles étaient réellement leurs « nouvelles » pratiques, ils auraient permis de saisir quelles étaient les normes informationnelles que ces élèves indiquaient dans leurs mises en scène de soi, et donc, de pouvoir témoigner d'une forme de normalisation.

Du côté de la vérification de l'information, l'observation des pratiques n'a pas été permise dans les rédactions ou rubriques de *fact-checking*. Je l'ai conduite très largement en ligne, par l'analyse de trois dispositifs de débunking dits « citoyens », et dont l'existence se joue quasi uniquement en ligne : *Captain Fact* (plateforme *ad hoc*, forums de discussions de la

²⁶⁷ Un tableau des observations réalisées pour l'enquête est présenté en annexe (1.2.).

²⁶⁸ Sur cette question, au-delà de l'ensemble des travaux d'A. Cordier cité jusqu'à présent, on peut voir CORDIER Anne, « "Je vous dis ce que je dois faire ou ce que je fais vraiment ?" Enquête au cœur des pratiques juvéniles d'évaluation de l'information », communication à la journée d'étude ANR – VIJIE, "Les postérités de la fausse information", 18 mars 2021, Tours.

plateforme, Discord²⁶⁹) *La Rédac WTFake* (Twitch, Discord, YouTube), *Fact & Furious* (site Internet). Cette observation en ligne²⁷⁰ a intégré tout à la fois les sites Internet, les traces numériques des acteur·ices (comptes Twitter personnels, pages de *crowdfunding*, etc.), et surtout les espaces de sociabilités et de travail des communautés engagées dans le *débunking* : salons et « cafés » Discord, forums de discussion, plateforme collaborative.

Ces espaces m'ont d'abord permis de mieux identifier le profil des centaines ou milliers de participant·es à ces réseaux de *débunking*²⁷¹. En juin 2023, on compte sur le Discord de WTFake, environ 1500 personnes ; sur le Discord de Captain Fact, 1000 membres. Comme toute communauté en ligne, c'est une minorité des membres qui participe activement et régulièrement. Un codage des informations fournies dans les auto-présentations des membres de Captain Fact a été réalisé, sur trois supports différents : dans le salon #accueil, où viennent se présenter les nouveaux arrivants, jusqu'à la création d'un salon spécifiquement dédié à cet exercice, appelé #présentation-des-membres et créé en octobre 2018. Enfin, un sujet de discussion appelé « Présentation des membres » est créé en décembre 2019 sur le forum de Captain Fact. Les informations suivantes ont été relevées : usage d'un pseudo, motivations, centres d'intérêts évoqués, appartenance à d'autres communautés, expression d'un rapport à l'information, profession, âge, lieu de résidence, formation. Ils m'ont aussi offert l'opportunité d'étudier l'organisation concrète du *débunking* anti-*fake news*, et plus largement du travail d'enquête collaboratif en ligne.

4.3. Les Rencontres de l'Esprit Critique ou la matérialisation de la nébuleuse

La découverte des Rencontres de l'Esprit Critique, où une dernière observation a été conduite en avril 2022 pendant quatre jours, a constitué un point de cristallisation et d'aboutissement de l'enquête, à plusieurs égards.

Au fil des premières années de terrain s'était ressentie la difficulté de trouver un espace de réalisation concrète des sociabilités, réseaux, interactions, discours que j'étudiais et

²⁶⁹ Discord est une plateforme d'échanges textuels ou vocaux, initialement conçue pour les communautés de joueur·ses de jeux vidéo. Elle est basée sur un principe de serveurs à rejoindre, eux-mêmes organisés en « salons », se rapprochant du format d'un forum de discussion en ligne.

²⁷⁰ JOUËT Josiane et LE CAROFF Coralie, « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, Paris, coll. « Collection U », 2013, p. 147-165.

²⁷¹ Les enquêté·es membres des deux communautés estiment que de part et d'autre, environ 10% du total des membres est réellement actif et impliqué. Si cette tendance à la passivité du plus grand nombre dans une organisation collective est très courante, il n'empêche que le fait d'être un « leecher » ou un « leech » (*sangsue*), expression des milieux geeks pour décrire le comportement d'un·e internaute profitant d'un système sans y contribuer, est le plus souvent un stigmat dont il s'agit de se défendre, dans les salons de discussions.

constatais, beaucoup en ligne, et parfois volatilement en entretien. Le fait d'avoir un terrain multisitué, voire flou dans son unicité, menait parfois à un sentiment de culpabilité de travailler sur des matériaux « non-nobles » (traces numériques, corpus d'émission, entretiens isolés, largement réalisés *via* zoom avec la crise sanitaire, etc.). Lorsque j'entends parler des Rencontres de l'Esprit Critique, et que j'en lis le manifeste²⁷², j'ai l'impression de croiser pour la première fois un lieu qui matérialiserait ce que je perçois depuis le début de la thèse : diagnostics sociaux généralisants sur la puissance du faux, sacralisation de la vérité, invocation de l'esprit critique et plus largement de la méthode scientifique comme solution au problème. Cette idée selon laquelle, « enfin », se retrouveraient dans un même lieu les acteur·ices de la lutte contre la désinformation n'est pas uniquement une vue de mon esprit : c'est également ainsi que le vit et le perçoit un grand nombre de participant·es avec lesquelles j'échange sur place, « qu'enfin on peut *tous* se retrouver ». Dans ce « tous », se résume en réalité une portion plus congrue de mon terrain que je ne le pensais. Si, comme on le verra, les Rencontres de l'Esprit Critique attirent d'abord la frange la plus rationaliste et la plus « geek » de la nébuleuse anti-*fake news*, elles en offrent malgré tout un très bel observatoire. Leur programme de tables-rondes et de conférences constitue un indicateur supplémentaire de la diffusion et perpétuation du mot d'ordre sur le faux ; mais surtout, la possibilité de participer aux interactions sociales banales, aux sociabilités, dans les bars et les restaurants autour du centre de congrès, offre un aperçu de l'effet sur les pratiques sociales quotidiennes d'acteur·ices très fortement engagé·es contre les *fake news*. La coexistence, dans un même lieu, de « professionnel·les » et « d'amateur·ices » offre la possibilité d'observer la nature de leur relation. Aussi évanescence que soit notre nébuleuse depuis ses premiers moments de constitution, elle aura donc engendré un lieu physique.

Parce qu'il est un révélateur, au sens photographique, des effets de la nébuleuse anti-*fake news*, l'événement des REC pourrait constituer le point d'arrivée de notre enquête, le bornage final de ce travail. Il l'est si on le considère conjointement à un autre épisode de formalisation du mot d'ordre sur le problème des *fake news*, trois mois plus tôt : le rendu du rapport de la commission présidentielle « les Lumières à l'ère numérique » présidée par Gérard Bronner. En effet, aussi pertinent que soit l'événement des REC pour notre enquête, il faut ici reconnaître qu'il présente une importance presque anecdotique en termes de consécration symbolique par rapport à la commission Bronner. C'est donc cette séquence faite de deux

²⁷² « Notre manifeste », REC 2022, consultable sur <https://rec-toulouse.fr/wp-content/uploads/2022/02/REC22-manifeste.pdf>.

événements – le rendu du rapport en janvier 2022, et la tenue des premières grandes REC en avril 2022 – qui constitue le bornage final de ce travail. Certains moments du terrain sont chronologiquement postérieurs à la période de la commission²⁷³. Néanmoins, on verra dans le développement que ces différents événements post-commission n'ont pas la portée ou même la pérennité de cette dernière – en tout cas pas à ce stade. Il est donc possible de maintenir l'idée selon laquelle la commission a effectivement clos un cycle, et cela n'exclut pas d'en étudier quelques événements postérieurs mineurs, en tant qu'ils sont indirectement les suites, les extensions, ou les queues de comètes.

Au début de l'année 2022, on assiste donc à deux événements de matérialisation de la nébuleuse.

D'abord, la production d'un document de 125 pages visant à établir et stabiliser ce que l'on *sait* des *fake news*, et les conclusions politiques que les « expert·es » recommandent à leur propos. Pour étudier la manière dont se sont cristallisés les savoirs sur le sujet, et notamment comment s'est développée la confusion entre lutte contre le faux et lutte contre ses conséquences sociales, la commission Bronner et ses recommandations constituent un bon point d'arrivée : ses membres, ses auditions, ses orientations, sa bibliographie, ses recommandations, toutes ces caractéristiques accomplissent cinq ans de construction parallèle des connaissances consacrées sur le sujet et des initiatives mises en place. Le rapport de la commission constitue donc l'aboutissement d'un travail de cinq ans pour construire le dicible et l'indicible, les outils à dispositions et leur bon usage par la puissance publique.

Trois mois plus tard, on assiste à la tenue d'un événement où se rencontrent plus d'un millier de personnes pris par un impératif commun à agir contre les *fake news*. Ces participant·es ne sont pas nécessairement présent·es au titre de leur appartenance professionnelle : il y a là des journalistes, mais aussi des vidéastes YouTube, des informaticien·nes, des ingénieur·es en aéronautiques, des musicien·nes, des libraires, des thésard·es, des employé·es de collectivités. Ils·elles se retrouvent pour partager ce que l'on peut appeler une « éthique de vie » contre le faux, les biais, les croyances, etc. Ils·elles se fact-checkent, se débunkent, exigent des sources documentaires dans des conversations banales. Ils·elles se testent les un·es les autres sur leur résistance aux *fake news* et déplorent les

²⁷³ Ainsi de la tentative de coalition portée par Divina Frau-Meigs via une tribune collective, en mai 2022, de l'initiative Objectif Désinfox de l'AFP/Google en mars 2022, ou encore de certains entretiens.

ravages de la post-vérité, se signalent leurs biais cognitifs, améliorent ensemble leur « hygiène mentale » et leur « esprit critique ».

Cette petite formule politique de « *fake news* », prononcée huit ans plus tôt dans une conférence de presse présidentielle américaine, est bien devenu un motif à agir, l'objet d'un engagement de haute intensité. La nébuleuse de lutte contre les *fake news*, portée par des rituels étatiques de consécration incarnée par la commission Bronner concomitante, semble avoir produit et stabilisé le « vrai sur le faux », et enrôlé les acteur·ices spécifiquement disposé·es à s'y engager.

Section 5 – Annonce de plan

Le développement de ce travail de thèse vise donc à restituer les vecteurs par lesquels une petite formule politique comme celle de *fake news* devient un mot d'ordre d'action publique, ainsi qu'un levier d'engagement pour des acteur·ices aux profils différenciés.

Comment s'est constituée autour de ce terme une injonction à la rationalité individuelle ? En quoi l'engagement dans la résolution de ce problème public est-il conçu par ses acteur·ices comme une défense de l'intérêt général ?

La thèse se compose de **six chapitres**, organisés en **trois parties de deux chapitres**.

La première partie de la thèse décrit la mise en problème public de l'objet *fake news*. Elle montre que la problématisation s'est articulée autour d'un cadrage thématique définissant les *fake news* comme un « grave » problème démocratique, menant des individus étiquetés comme vulnérables à adopter des comportements déviants sur la base de leur crédulité face au faux. Cette problématisation construit les *fake news* comme un problème hétéronome, un « attrape-tout » de la démocratie en danger.

Pour parvenir à ce résultat, **le premier chapitre de la thèse** porte sur l'étude de la séquence qui conduit à la mise à l'agenda du problème des *fake news* : la loi contre la manipulation de l'information du 22 décembre 2018. Il montre que si cette loi n'a pas d'effets réels, elle est réelle dans ses effets. En effet, le travail politique réalisé dans et hors de l'hémicycle connecte les *fake news* à un impératif démocratique libéral, en les définissant comme une mise en péril de la sacralité du citoyen rationnel, libre et éclairé. Tenu·es par un impératif libéral de non-intervention directe sur le domaine informationnel, les acteur·ices politiques renvoient la responsabilité d'agir aux groupes intermédiaires, et en premier lieu aux journalistes.

Le **deuxième chapitre de la thèse** acte ce renvoi au monde médiatique, et examine le cadrage médiatique du problème public des *fake news*. Il montre la manière dont s'est développée à leur propos une panique médiatique scénarisée, un récit organisé autour d'une forte dramatisation, et un haut niveau de consensus. On voit que le groupe des journalistes professionnel·les joue un rôle important dans ce travail de construction, s'attellant au fil des émissions à présenter leur profession comme la solution, et non la cause, du problème des *fake news*.

Après avoir identifié les formes prises par cette problématisation, ainsi que ses ressorts, la **deuxième partie de la thèse** cherche à comprendre comment ce cadrage est devenu un mot d'ordre dominant, à la fois pérennisé dans le temps et diffusé dans l'espace social. Il s'agit donc d'expliquer la force sociale de cet ensemble de discours à propos des *fake news*. Elle montre que ce problème ainsi cadré, à la fois hétéronome et chargé de valeur sociale, se prête particulièrement à l'activation d'une chaîne de consécration symbolique, des savoirs comme de celles et ceux qui les portent. Ces schèmes interprétatifs, élaborés et dramatisés dans l'arène médiatique, sont consacrés et expertisés dans l'arène de l'expertise étatique, et vulgarisés et cristallisés via la production et diffusion de biens culturels visant le « grand public ».

La force sociale du cadrage transformé en mot d'ordre ne peut être comprise sans prêter attention à la production d'expertise et d'expert·es sur les *fake news*. C'est l'objet du **troisième chapitre de la thèse**. Un ensemble de rituels étatiques se met en place : rapports, commissions, comités, etc. Ils consacrent des discours en savoirs, et leurs porteur·euses en expert·es ou en « spécialistes ». On voit ici que ce problème public constitue aussi une fenêtre d'opportunité permettant à certain·es acteur·ices multipositionné·es de se « faire un nom ».

Le **quatrième chapitre de la thèse** prolonge cette démarche en analysant les biens culturels et symboliques qui assurent la diffusion et la traduction du mot d'ordre. Il ressort de l'analyse que les *fake news*, construites comme un sujet « dans l'air du temps », sont vulgarisées, esthétisées, éditorialisées, et que ces différentes dynamiques contribuent fortement à la pérennisation et à l'universalisation des schèmes interprétatifs à leur propos.

Les ressorts de la force sociale du cadrage étant désormais établis, un dernier mouvement de la démonstration interroge son influence sur les pratiques des acteur·ices de la nébuleuse. La **troisième partie de la thèse** identifie dans quelle mesure et par quels vecteurs ces discours définissent et modèlent les pratiques concrètes des acteur·ices saisies par l'impératif d'agir contre les *fake news*. Elle montre que l'absence d'une politique publique unifiée et directe n'entrave pas la forte infusion du mot d'ordre dans les pratiques de lutte contre les *fake news*. D'une part, parce qu'il résonne avec les *ethos* professionnels des acteur·ices habilité·es à agir ; d'autre part, et parce qu'il mène des acteur·ices présentant des dispositions à défendre la rationalité individuelle, voire à se « prendre pour l'État », à s'auto-habiller de l'autorité symbolique de l'État pour passer à l'action.

Le **cinquième chapitre de la thèse** porte sur l'étude des pratiques éducatives de lutte contre les *fake news*, c'est-à-dire l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Il montre qu'une politique publique largement incitative et fondée sur des signifiants flous comme

« esprit critique » et « citoyen·ne éclairé·e » mène les acteur·ices de l'EMI à fonder leur pratique sur la base de normes professionnelles, ou de leurs dispositions personnelles. On voit ici que cette partie de la nébuleuse, l'application du mot d'ordre dominant est variable, suivant les dispositions des acteur·ices à mettre en place des logiques de subversion.

Le **sixième chapitre de la thèse** prolonge ce mouvement par l'étude des pratiques vérificatrices de lutte contre les *fake news*. On identifie une coexistence d'initiatives professionnelles (venant des journalistes, dites *fact-checking*) ou amatrices (venant d'internautes, dites *débunking*). Malgré toutes les différences et les divergences entre elles, on constate que ces initiatives de vérification partagent une forte promotion d'idéaux individualistes et rationalistes. Finalement, on voit que c'est dans l'espace le plus composite, le plus autonome, et le plus éloigné de l'État que l'on trouve le plus fort enrôlement des acteur·ices dans le mot d'ordre d'action publique sur les *fake news*, via une conception réifiée de la science et une promotion de la rationalité individuelle définie comme une « hygiène mentale ».

Au terme de ces développements, le cas des *fake news* apparaît comme une illustration paradigmatique de la force des politiques symboliques. L'investissement à distance de l'État génère des marges laissées vacantes, dans lesquelles les acteur·ices s'auto-saisissent et s'auto-habilitent à agir. Qu'elles soient déterminées par leur *ethos* professionnel, ou par d'autres propriétés sociales, ce sont alors les dispositions de ces acteur·ices à se percevoir comme défenseurs et défenseuses de l'intérêt général qui constituent le facteur déterminant de la concrétisation de politiques publiques telles que celle qui vise à lutter contre les *fake news*.

Produire le vrai sur le faux

PARTIE I – L’ESSOR DES *FAKE NEWS* COMME PROBLÈME PUBLIC

Pour passer du statut de petite formule de politique américaine à moteur d’action publique française, les *fake news* ont fait l’objet d’un travail de mise en problème, que retrace cette première partie. Dès la fin de l’année 2017, la succession de l’élection de Donald Trump et de la victoire du Brexit est réinterprétée par différent·es acteur·ices comme des exemples incontestables de la réalité de l’effet des *fake news*, et par là, de la nécessité d’agir. S’engage alors un travail définitionnel organisé autour de la dramatisation, ici démocratique, d’un phénomène pourtant reconnu par les acteur·ices comme vaporeux et multiforme. Il se déploie à l’appui de généralisations causales sans fondement et d’un registre spectaculaire : le point de consensus principal autour des *fake news* semble être que, quelle que soit sa définition, le phénomène constitue un *problème*, et un problème grave. C’est donc un travail de production de cet accord définitionnel qui se joue successivement dans l’arène politique (**Chapitre 1**) et dans l’espace médiatique (**Chapitre 2**).

En analysant tout d’abord les textes et débats législatifs qui structurent l’élaboration de la loi contre la manipulation de l’information du 22 décembre 2018, dite « anti-*fake news* », on mobilise cet épisode comme un révélateur au sens photographique des principes et présupposés qui façonnent le sujet, à commencer par un impératif libéral de non-intervention directe de l’État sur les pratiques informationnelles. Cet impératif se décline en différents aspects, qui génèrent une tension, et mènent la majorité présidentielle à une double nécessité, celle de légiférer sur le sujet, et celle de ne pas aboutir à autre chose qu’un texte faiblement efficace.

En effet, le principe qui prédomine dans les échanges autour de la loi, et qui fait consensus entre les acteurs parlementaires de part et d’autres de l’hémicycle est celui de la préservation du caractère « éclairé » du « ritualisme électoral ». C’est ce même principe qui structure l’histoire du suffrage universel français en un « sacre du citoyen »²⁷⁴ : la loi anti-*fake news* est pensée comme un dispositif de protection de la formation des opinions individuelles éclairées contre des influences extérieures et nocives. *Et en même temps*, ce même consensus

²⁷⁴ ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen*, op. cit., 2001.

libéral mène tous·tes les acteur·ices parlementaires à se réclamer de la défense de la liberté d'expression et d'information, et, à ce titre, à limiter la loi à une portée minimale. L'idée selon laquelle la « prise de conscience » du problème n'est pas un moyen, mais une fin, est partagée par tous·tes. Pour le dire autrement, parler des *fake news* au Parlement²⁷⁵ constitue déjà une forme de résolution du problème en soi, puisqu'elle fait exister le sujet en tant que tel. Cet appel à une prise de conscience passe par la mobilisation de l'expression de « société civile » : elle doit, elle aussi, prendre conscience du grave problème, et générer des initiatives à son propos. Au sein de cette « société civile » faiblement définie, c'est d'abord le groupe des journalistes et sa professionnalité qui sont construits en rempart de ce trouble à l'ordre social.

Ces journalistes mobilisent cette loi comme une occasion de produire un grand nombre d'émissions qui abordent plus largement la question des fausses informations, et donc de leur propre rôle dans cette « crise ». Le deuxième chapitre s'attellera en ce sens à démontrer que la naissance du cadrage thématique sur le problème des *fake news* naît de la rencontre d'une offre politique – la loi – et d'intérêts professionnels – journalistes défendant une lecture corporatiste du sujet. De ce fait, le travail définitionnel réalisé au fil des émissions par les journalistes et leurs invité·es les mène à être très rarement considéré·es comme pouvant faire partie de la cause du problème, et très majoritairement comme en étant la solution. Ce n'est pas un simple temps médiatique que cette loi déclenche à propos des *fake news* au long de l'année 2018, mais bien une panique médiatique, notamment fondée sur la réactivation des effets forts des médias. Se développe un scénario identifiant des causes et des conséquences, des coupables et des victimes, dans lequel « le numérique » et « les réseaux sociaux » sont constitués en causes uniques ou principales du problème. Ce socle discursif commun, cette composante « dramatique et théâtrale »²⁷⁶ de la construction des problèmes publics, permet toutes les contradictions, toutes les imprécisions, sans qu'on puisse y trouver de réelles luttes définitionnelles, ou l'existence d'une controverse sur le sujet. De manière analogue à ce que note J. Nollet à propos de la crise de la vache folle, « *l'attention médiatique quasi-obsessionnelle sur le problème fonctionne comme une attestation de fait de l'ampleur du problème* »²⁷⁷ : ce sont les ressorts et les formes prises par cette problématisation des *fake news* qu'il s'agit d'identifier ici.

²⁷⁵ Si les débats législatifs des deux assemblées ont été mobilisés dans le premier chapitre, ceux du Sénat le sont peu dans la mesure où ce dernier a rejeté le texte par adoption d'une question préalable, en première lecture en juillet 2018, et à nouveau en nouvelle lecture en novembre.

²⁷⁶ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit., 2009, p. 208.

²⁷⁷ NOLLET Jérémie, « L'emprise du journalisme sur les catégories d'action publique », op. cit., 2015, p. 26.

CHAPITRE 1. Vraies et fausses actions publiques contre les *fake news* : d'une loi « écran de fumée » à la constitution d'une nébuleuse d'action

« J'ai décidé que nous allons faire évoluer notre dispositif juridique pour protéger la vie démocratique de ces fausses nouvelles » annonce Emmanuel Macron lors de ses vœux à la presse du 3 janvier 2018²⁷⁸. À première vue, c'est ainsi que notre histoire commence, puisque c'est ainsi que s'ouvre un processus législatif, qui durera toute l'année 2018 et qui fera l'objet de nombreuses discussions et contestations, à la fois dans l'arène médiatique et politique, et qui, théoriquement, implique la première mise en place d'une action publique formelle contre ce qui est alors appelé *fake news* – fausses nouvelles en français.

L'essentialisation de la loi de 2018 comme réponse au problème des *fake news* en France s'explique sociologiquement : d'une part, l'initiative de lutte contre les *fake news* est portée par des acteur·ices politiques membres de la majorité parlementaire ou du gouvernement, concentrant différents capitaux leur donnant un accès privilégié à l'espace médiatique ; d'autre part, la discussion et promulgation d'une loi constituent la forme d'action publique la plus classique, la plus formelle, et la plus chargée en capital symbolique. Une loi relève bien de ces « formes légales routinisées qui constituent l'archétype de l'interventionnisme d'État », de cet « attribut du pouvoir légitime [qui] tire [sa] force du respect de la procédure de décision qui les précèdent »²⁷⁹. En dépassant cette lecture de surface, il semble que si cette loi de 2018 a effectivement eu un rôle moteur dans la mise à l'agenda des *fake news* dans l'espace médiatique français, c'est parce qu'elle a rencontré une attente particulière de la part des journalistes. On verra que l'attention collective portée à cette loi *fait écran*, et empêche d'analyser ce qui a *réellement* été mis en œuvre dans la réponse au problème des *fake news*.

Ce premier chapitre prend donc la loi contre la manipulation de l'information du 22 décembre 2018, non comme point de départ mais comme point nodal pour proposer une

²⁷⁸ VIE-PUBLIQUE.FR, *Prononcé le 3 janvier 2018 - Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la liberté de la presse, la lutte contre les fausses nouvelles, l'économie des médias et sur la relation entre les gouvernants et les médias, à Paris le 3 janvier 2018.*, [<https://www.vie-publique.fr/discours/204657-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-la-li>], consulté le 3 août 2023.

²⁷⁹ LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, coll. « Gouvernances », 2004, p. 361.

première vue d'ensemble de la nébuleuse de la lutte contre les *fake news*, et des schèmes qu'elle met en circulation. C'est en tant que révélateur, au sens photographique du terme, d'un processus plus large, que l'on étudie ici la loi de 2018. En analysant sa mise en forme, depuis les débats législatifs à son propos jusqu'au texte de loi en lui-même, on trouvera résumé un ensemble de schèmes interprétatifs sur les *fake news*, dont la suite du présent travail restituera les relais, les ressorts de cristallisation, les effets sur les autres dispositifs de lutte contre les *fake news*. S'ils prennent la forme d'un débat conflictuel entre la majorité et les oppositions, les débats parlementaires témoignent en réalité d'un large consensus entre les acteur·ices du champ politique sur la nature et la gravité du problème des *fake news* (**Section 1**). Si ces dernières posent problème, c'est parce qu'elles « ébranlent la liberté de chaque citoyen de se forger sa propre opinion »²⁸⁰. Ces débats mettent en jeu le caractère sacré de la citoyenneté éclairée et son accomplissement ultime par le vote. C'est à la sauvegarde de ces éléments que cette loi est dédiée, tout en s'orientant vers des dispositions faiblement contraignantes pour garantir un principe établi comme prioritaire au fil de la discussion : la liberté d'expression, d'informer et d'être informé·e (**Section 2**). Notre analyse permet également de réaliser un premier panorama de ce qui a été mis en place au nom de la lutte contre les *fake news* à côté de cette loi (**Section 3**). On verra que les appels des acteur·ices politiques et bureaucratiques à la « prise de conscience collective » et à l'action de la « société civile » semblent effectivement s'être réalisés. Au-delà d'une loi d'affichage, ce sont plusieurs centaines de dispositifs, diversifiés dans leur nature, qui ont été développés et mis en place par des acteur·ices saisi·es par cet impératif à agir contre un phénomène décrit comme un problème démocratique « grave ».

²⁸⁰ F. Riester, ministre de la Culture, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°143 A.N. (C.R.), p. 12327.

Section 1 – La loi sur les *fake news* : « *mission accomplie, il ne s’est rien passé !* »²⁸¹

Il s’agit de porter attention au texte de loi et à sa conception, non d’un point de vue juridique, mais pour indiquer ce qu’il illustre et ce qu’il masque de l’action publique de lutte contre les *fake news*.

Différents éléments de contexte politique autour de ce texte de loi semblent donner l’idée d’un processus législatif « joué d’avance », d’une « loi sans opposant·es » : une loi annoncée par le président, présentée comme une volonté personnelle [voir **Encadré 2**], qui n’était d’ailleurs pas dans son programme ; une proposition de loi de la majorité, qui était initialement un projet de loi, ce qui mène à un consensus autour du fait que le texte ait été « refilé », et que « *personne à l’Assemblée Nationale n’y a touché, c’est clair et net* »²⁸² ; et, plus largement, un contexte de fait majoritaire fort et d’oppositions éclatées, donc largement favorable pour la majorité. En mars 2018, lorsque le texte arrive à l’Assemblée, la situation législative générale semble bien ressembler à un Parlement « chambre d’enregistrement », et plus particulièrement encore sur ce texte.

Encadré 2. *L’obsession collective pour « le traumatisme de Macron »*

« *Estimant manifestement avoir été victime de campagnes de désinformation sur Internet alors qu’il était candidat à l’Élysée – ce qui ne l’a pas empêché d’être élu, vous en conviendrez - et ayant certainement gardé en mémoire les quelques médias, surtout étrangers, qui avaient relayé certaines campagnes sur le net, le président de la République a souhaité passer de la phase défensive à la phase offensive, et donc sévir. À ce stade, il me semble intéressant de rappeler un adage historique : "le Roi de France ne venge pas les querelles du duc d’Orléans". Je pense que tout le monde aura compris* »²⁸³.

Au fil des échanges parlementaires, les différentes oppositions expriment plus ou moins explicitement un malaise à discuter d’une proposition de loi qui soit en réalité « signée du PR ». Que le texte porté par la majorité émane de la volonté présidentielle, qu’il ait d’ailleurs été « préparé par un cabinet ministériel »²⁸⁴, n’est ni un scoop, ni en soi extraordinaire, et nous renvoie à des dynamiques largement établies concernant la présidentialisation de la V^e République. Il est moins courant, en revanche, de voir un texte de loi être considéré comme « un pansement »²⁸⁵ pour les vécus personnels du président.

²⁸¹ Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire d’un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 14 juin 2023.

²⁸² Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire de la XV^e législature, 14 juin 2023.

²⁸³ C. Le Grip, Les Républicains, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°66 [2] A.N. (C.R.), p. 5598.

²⁸⁴ Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire de la XV^e législature, 14 juin 2023.

²⁸⁵ Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire de la XV^e législature, 14 juin 2023.

Le principe même de la sociologie de l'action publique revient à « dépasser le travail de présentation qui vise à imputer une politique publique à la volonté singulière d'un acteur politique »²⁸⁶. Et pourtant, ce sont précisément nos entretiens qui nous ont rapporté à l'illusion de la volonté personnelle : qu'il s'agisse des député-es dans l'hémicycle, de deux collaborateurs parlementaires rencontrés, et même des expert-es, journalistes, ou acteur-ices de la nébuleuse anti-*fake news* s'exprimant plusieurs années après la promulgation de la loi, la quasi-totalité des acteur-ices expliquent la raison d'être de la loi par le « vécu personnel » du président durant la campagne. Plus encore que sa « volonté », ce serait un « traumatisme » qui expliquerait cette initiative : parce que « *la campagne Macron s'est fait quand même pas mal chahuter sur les réseaux sociaux pendant la présidentielle* »²⁸⁷, mais aussi et surtout parce que parmi toutes les fausses informations dont il a fait l'objet, celle de son homosexualité²⁸⁸ constituerait un choc intime suffisamment fort pour constituer à elle seule un facteur explicatif d'une décision politique, aussi psychologisant soit-il.

Cette explication unanime de la loi comme conséquence de « *l'aigreur personnelle du président* »²⁸⁹ ne peut, pour la sociologue, qu'être constatée. En revanche, on peut ici prendre au sérieux la fonction que joue cette explication dans les discours d'acteur-ices aux statuts, champs d'appartenance et positions par rapport au gouvernement très différents. En effet, ce consensus sur l'origine de la loi sert pour elles-eux d'argument pour soutenir leur déconsidération de la loi comme action « sérieuse » ou « réelle » contre les *fake news*. Que leur critique du contenu de la loi soit faible ou totale, les acteur-ices de la lutte contre les *fake news* la considèrent comme une pure démarche de satisfaction psychique du président, contrairement à leurs propres actions contre les *fake news* qui seraient, elles, des initiatives justifiées rationnellement, pensées pour leur utilité, et donc *vraiment* pertinentes.

Au-delà des contingences politiques, la forme prise par cette loi nous dit quelque chose, plus largement, de la dimension proprement nationale de la prise en charge du problème public des *fake news*. On le voit lorsque l'on prête attention à son pendant allemand, la loi dite NetzDG. Voté le 30 juin 2017, ce texte relève de ce qui peut être appelé de la « *hard regulation* »²⁹⁰ : il impose aux réseaux sociaux à but lucratif un ensemble d'obligations de *reporting* et de transparence, ainsi que d'évaluation et, le cas échéant, de retrait, d'un contenu manifestement illicite. La NetzDG vise par là une très grande variété de contenus aux statuts très

²⁸⁶ DUBOIS Vincent, « L'action publique », *op. cit.*, 2009, p. 342.

²⁸⁷ Entretien avec Henri, directeur du MédiaLab de l'AFP, 4 février 2020.

²⁸⁸ On ne connaît pas formellement aujourd'hui l'origine de la rumeur qui affirme une liaison entre Emmanuel Macron et Mathieu Gallet, PDG de Radio France de 2014 à 2018. Différents articles retracent ses logiques de circulation : « Macron gay ? La fabrique d'une rumeur », 7 février 2017, *Libération* [en ligne] ; « Mathieu Gallet et la « rumeur » qui n'en finit jamais », 9 août 2022, *L'Obs* [en ligne] ; « Histoire de folles rumeurs. Emmanuel Macron en couple avec Mathieu Gallet », 14 août 2018, podcast France Info. Paradoxalement, on tire de leur lecture que ce ne sont pas les fameux « réseaux sociaux » qui l'ont massifiée, mais plutôt un certain nombre de relais allusifs ou explicites de la part de personnalités politiques : fondamentalement homophobe, cette rumeur aurait été mobilisée par des proches de Nicolas Sarkozy et des cadres du RN avec l'idée que l'homosexualité d'un candidat constituerait un frein à son élection.

²⁸⁹ J.-L. Mélenchon, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°66 [2] A.N. (C.R.), p. 5608.

²⁹⁰ BADOUARD Romain, « Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus », *Réseaux*, n° 1, vol. 225, 2021, p. 87-120.

différents – diffamation, insultes, propagande, etc.²⁹¹, associant discours faux et discours haineux.

Dans le débat public français, la NetzDG est souvent mentionnée pour pointer son caractère « exagéré ». Les discours pointent essentiellement les lourdes amendes qu'elle prévoit, qui vont jusqu'à 50 millions d'euros en cas de non-retrait d'un contenu illégal après signalement²⁹². Ces critiques en omettent néanmoins deux caractéristiques fondamentales : outre le fait qu'elle vise des contenus déjà illicites, la loi allemande doit être rapportée à la particularité de son contexte national. On renvoie ici aux rapports différenciés que la France et l'Allemagne ont entre État et biens informationnels :

« À l'inverse de la France, ni le parlementarisme, ni la propagande autoritaire ne semblent avoir été des freins à l'institutionnalisation d'une pensée et d'un appareil d'État [allemand] en charge de l'édiction des biens symboliques. Les acteurs journalistiques se sont, quant à eux, construits tout à la fois comme groupe concurrent, revendiquant à l'identique le monopole de la diffusion des biens symboliques, et comme associé dans la défense d'une forme de "Raison d'État" garantissant la liberté de la presse »²⁹³

Tout comme la NetzDG, la forme prise par la loi française peut donc s'expliquer par son contexte national spécifique. Si les *fake news* sont souvent présentées comme un phénomène transnational par essence, ces lois constituent des premiers indices de ses traductions nationales. Pour le cas français, le principe qui prédomine dans les échanges autour de la loi est celui de la préservation du caractère « éclairé » du « ritualisme électoral », ce même principe qui structure l'histoire du suffrage universel français en un « sacre du citoyen »²⁹⁴. Selon ses porteurs et porteuses, la loi anti-*fake news* est pensée comme un dispositif de protection de la formation des opinions individuelles éclairées contre des influences extérieures et nocives. Cette préoccupation est ancienne : comme le rappelle A. Garrigou, la question des fausses nouvelles et bruits calomnieux – qui figure à ce titre dans la loi de 1881 – jouait déjà un rôle déterminant dans la division entre bonnes et mauvaises figures de citoyens²⁹⁵. À ce titre,

²⁹¹ On peut trouver leur liste intégrale ici : §1, article 3, *Netzwerkdurchsetzungsgesetz*. Consultable sur : JOURNAL OFFICIEL FÉDÉRAL, *Gesetz zur Verbesserung der Rechtsdurchsetzung in sozialen Netzwerken*, [https://www.buzer.de/NetzDG_Netzwerkdurchsetzungsgesetz.htm].

²⁹² Une partie de ces discours critiques reposait toutefois sur une confusion, dans la mesure où ce sont les plateformes de médias sociaux, et non l'internaute, qui sont visées par ces amendes potentielles.

²⁹³ HUBE Nicolas, *La politique des chemins courts. Un siècle de relations entre journalistes et communicants gouvernementaux en Allemagne (1918-2018)*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, coll. « Sociologie historique », 2022, p. 34.

²⁹⁴ ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen*, op. cit., 2001.

²⁹⁵ GARRIGOU Alain, « Chapitre 3. Les sauvages et le suffrage », *Le vote et la vertu*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 1992, p. 97-124.

la loi dite « anti-*fake news* » peut être rapprochée de la « technologie de la vertu »²⁹⁶ incarnée par l'invention de l'isoloir.

La proposition de loi qui arrive à l'Assemblée nationale au printemps 2018 comporte différentes dispositions, factuellement résumées [voir **Encadré 3**].

Encadré 3. *Les principales dispositions de la « proposition de loi relative à la lutte contre les fausses informations »*

Le **titre I^{er}** propose « de permettre que soit rendue une décision judiciaire à bref délai visant à faire cesser l[*a*] diffusion [de fausses informations] » durant les périodes pré-électorale et électorale, en introduisant « une nouvelle action en référé devant le juge civil ». Ce référé vise alors « des fausses informations (à l'exclusion, naturellement, des contenus parodiques ou satiriques) et de nature à altérer la sincérité du scrutin à venir, diffusés (sic) en ligne, de manière à la fois massive et artificielle (c'est-à-dire, notamment, par le biais de contenus sponsorisés ou promus au moyen d'outils automatisés dits « bots ») ».

Le **titre II** « vise à permettre au CSA²⁹⁷ d'empêcher, de suspendre ou de mettre fin à la diffusion de services de télévision contrôlés par un État étranger et qui portent atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou participent à une entreprise de déstabilisation de ses institutions ». On y reviendra, cette disposition vise assez clairement les médias russes RT et Sputnik, que le président décrit comme des « organes de propagande » peu après son élection.

Le **titre III** ajoute « la lutte contre les fausses informations aux obligations de coopération imposées aux intermédiaires techniques » : « au-delà de l'obligation de retirer promptement tout contenu illicite porté à leur connaissance, les prestataires visés sont soumis à l'obligation de mettre en place un dispositif facilement accessible et visible permettant à toute personne de porter à leur connaissance des contenus constitutifs de fausses informations, d'une part, et de relayer promptement auprès des autorités publiques compétentes les signalements relatifs à ces contenus transmis par les internautes, d'autre part. Ils doivent, enfin, rendre publics les moyens qu'ils consacrent à la lutte contre la diffusion de fausses informations ».

Le **titre IV** porte sur les dispositions relatives à l'outre-mer.

Le texte de loi tel qu'il arrive à l'Assemblée se caractérise en fait par un décalage de grande ampleur entre l'objet juridique de la loi et l'objet politique de la loi. Et ce déséquilibre va fonder une partie des échanges en séance, avec des allers-retours entre discussion idéologique sur la vérité et discussion technique sur, par exemple, la nécessité d'un nouveau référé.

²⁹⁶ GARRIGOU Alain, « Chapitre 5. Une technologie de la vertu », *Le vote et la vertu*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 1992, p. 173.

²⁹⁷ Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) fusionne avec la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi) et devient l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom). Par commodité de lecture, on conserve le nom de CSA au fil de ce texte.

1. Un consensus latent dans un débat législatif conflictuel

Comme le résume C. Viktorovitch dans la première partie introductive de son travail de thèse²⁹⁸, l'essentiel de la littérature sur les débats parlementaires souligne leur dualité, et renvoie au « *double rôle que la théorie délibérative a assigné au Parlement : à la fois enceinte d'une discussion délibérative, et tribune d'un débat contradictoire* »²⁹⁹. Cette dualité se rejoue, qu'il s'agisse de distinguer le discours législatif – c'est-à-dire juridique – du discours parlementaire – c'est-à-dire politique³⁰⁰ ; ou d'identifier des dynamiques de surpolitisation ou de sous-politisation des échanges³⁰¹. Elle doit être prise en compte dans notre analyse dès le départ, en actant que cette dualité n'est pas à opposer l'une à l'autre, et que les différentes modalités de débat peuvent coexister dans un même processus législatif : « *Elles forment non pas des polarités antagonistes, mais des registres composites, base du répertoire parlementaire* »³⁰². Étudier l'élaboration d'une loi au prisme des sciences sociales du politique, c'est se départir du point de vue juridique, pour identifier le type de narratif proposé, les postulats sous-jacents sur le monde social qui sont suivis et réaffirmés par les acteur·ices qui prennent part à son élaboration.

Pour ce faire, un grand nombre de documents constitutifs de l'élaboration de la loi sont à disposition : la proposition de loi initiale et son exposé des motifs ; les transcriptions des réunions en commission, des différentes séances publiques, des discussions générales communes, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat. Après lecture, j'ai circonscrit mon étude aux séances publiques en hémicycle, car elles donnent à voir, bien davantage que le travail en commission, les conceptions politiques et idéologiques qui soutiennent les prises de positions des acteur·ices. En effet, les séances publiques témoignent a priori de « *l'expression de positions [...] indissociable de la communication vers différentes audiences (médiatiques, électorales)*. Comme le rappelle M. Abélès, "le lieu du politique se caractérise par une donnée irréductible : on y discute entre soi, tout en s'adressant à des tiers" »³⁰³.

²⁹⁸ VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ? La délibération parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat (2008-2012)*, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 2013, p. 13-77.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 37.

³⁰⁰ LANDOWSKI Éric, « Le débat parlementaire et l'écriture de la loi », *Revue française de science politique*, n° 27, 1977, p. 428-441.

³⁰¹ LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation. L'adoption des lois de réforme du Code pénal (décembre 1992) et de création du Pacs (novembre 1999) », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 59, 2009, p. 455-478.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Ibid.*

Il s'agit d'abord de restituer la teneur des débats en séance publique dans ses grandes lignes, pour en tirer ce qui y est dit et fait des *fake news*. Sans nier l'existence d'oppositions partisans sur l'objet *juridique* du texte – et notamment la création d'un référé, qui cristallise beaucoup de critiques –, on peut dégager de ces échanges un accord sur les désaccords très fort entre les acteur·ices, de la majorité parlementaire comme des oppositions, quant à la nature problématique de l'objet *politique* du texte. Plus qu'un autre domaine, celui des *fake news* constitue un objet de législation relativement abstrait, qui touche directement à deux principes politiques relatifs aux libertés publiques : la liberté d'expression et la liberté de la presse.

1.1. Un accord sur le problème : les fake news contre le « sacré de la démocratie »

Ce qui apparaît à la lecture des débats en séance publique, c'est d'abord l'ampleur du consensus collectif sous-jacent sur la nature problématique des *fake news*. Pour la majorité, comme pour les différentes oppositions, les orateur·ices concèdent aisément que les *fake news* sont une notion difficilement définissable. Chacun·e y va de son exemple historique, ou contemporain, pour illustrer le sujet des *fake news* : la vidéo d'Emmanuel Macron évoquant en off le « pognon de dingue »³⁰⁴, l'affaire Cahuzac ou l'affaire Fillon, le Great Moon Hoax³⁰⁵, le charnier de Timisoara³⁰⁶, les bébés assassinés par des soldats irakiens à l'hôpital de Koweït City³⁰⁷, l'affluence au discours d'investiture de Donald Trump³⁰⁸, ou encore la nouvelle Bible de Luther à l'époque de l'invention de l'imprimerie³⁰⁹.

Mais ces difficultés de définition sont évacuées dans les échanges par le renvoi à une menace démocratique grave. On a là l'élément le plus fondamental des débats législatifs autour du problème des *fake news*, élément dont on verra les effets au fil du travail : c'est spécifiquement son association à un enjeu démocratique qui constitue la base de la discussion, et un premier point de consensus entre les acteur·ices, et non sa définition. Cette construction des *fake news* comme menace démocratique grave est une constante dans sa problématisation,

³⁰⁴ Un député Les Républicains, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6939.

³⁰⁵ B. Retailleau, Les Républicains, Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13111.

³⁰⁶ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5603.

³⁰⁷ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5604.

³⁰⁸ D. Assouline, Socialiste, Écologiste et Républicain, Séance du 6 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 96 S. (C.R.), p. 14878.

³⁰⁹ H. Saulignac, Socialistes et apparentés, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [3] A.N. (C.R.), p. 5630.

et ce quelle que soit l'arène – médiatique, culturelle, politique. Ici, elle est exacerbée par deux éléments. D'abord, une partie des dispositions de la loi ne cible *que* les fausses informations en contexte électoral – dans les trois mois avant l'élection. Ainsi son rapporteur, B. Studer, présente le texte comme protégeant

« ce moment sacré du temps démocratique qu'est la campagne électorale, ainsi que le scrutin électoral, parce que chers collègues, s'il y a une courbe que nous devons tous inverser le plus rapidement possible, c'est bien celle de l'abstention. Or, l'abstention se nourrit de la diffusion massive, artificielle d'informations inexactes, trompeuses, visant explicitement à mettre en danger les scrutins électoraux »³¹⁰.

Au fil de la discussion, plusieurs député·es défendant le texte vont souligner la nécessité de protéger ce « moment sacré » des campagnes électorales, et en appeler au « bon sens » de leurs collègues en faisant le lien entre l'objet du texte et leur propre statut d'élue, comme ici :

« Rétablir la confiance de nos citoyens dans les médias, les entreprises de l'audiovisuel, entreprises de presse, tout simplement parce que cette confiance est à l'origine de celle que les citoyens peuvent avoir dans les hommes et femmes politiques qui s'investissent au quotidien dans leur mission »³¹¹.

La discussion se déroulant entre élu·es de la Nation, il s'agit d'acteur·ices qui *devraient* se préoccuper, toutes appartenances partisans mises à part, du « *sacré de la démocratie que sont la campagne et les scrutins électoraux* »³¹². La mention explicite et récurrente du « sacré » n'est pas une coïncidence : les acteur·ices politiques adossent leurs prises de positions sur les *fake news* à la consécration de l'individu-électeur, au « *dogme d'une opinion politique personnelle et universelle* »³¹³. Cette focalisation sur le vote comme expression pure et absolue de la volonté individuelle des citoyen·nes, et plus spécifiquement sur sa dimension sacrée, constitue un élément fondamental de l'ensemble de la discussion autour des *fake news*.

S'il est ici plus aisé de mobiliser des extraits des séances de l'Assemblée que de celles du Sénat, du fait d'une discussion plus courte, et plus oppositionnelle, la sénatrice rapporteuse y est plus claire encore sur l'identification collective du problème : « *il existe un fort consensus dans cette assemblée sur la réalité du défi posé par les fausses informations à nos*

³¹⁰ B. Studer, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5593.

³¹¹ *Ibid.*

³¹² *Ibid.*

³¹³ GARRIGOU Alain, « Introduction », *Le vote et la vertu*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 1992, p. 10.

démocraties »³¹⁴ - le terme de consensus est prononcé quatre fois d'affilée dans cet échange. Elle se réjouit d'ailleurs du caractère non courant du consensus : « *Nous avons là une quasi-unanimité – elle est rare parmi nous – non seulement sur le constat mais sur la méthode* »³¹⁵.

1.2. Champs lexicaux et désignation de coupables : un « poison » venu des réseaux sociaux

Cette construction collective et unanime d'un problème grave s'appuie sur le recours à des registres hautement dramatisants dans les échanges. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le contexte d'énonciation en séance publique de l'Assemblée nationale mène nécessairement à un échange plus théâtralisé qu'un autre, notamment du fait de la publicité des débats parlementaires, et de la construction des « *nombreux citoyens qui nous écoutent* » en auditoire explicite des parlementaires³¹⁶ - ainsi de la récurrence des références historiques, citations littéraires, traits d'esprits, questions rhétoriques³¹⁷, et plus largement un registre émotif comme ressort de l'argumentation. Il n'en reste pas moins que ces ressorts rhétoriques sont particulièrement mobilisés ici. Le champ lexical guerrier, que l'on retrouvera dans tous les autres ensembles de discours produits sur les *fake news* dans la suite du travail, est présent – « *guerre hybride* »³¹⁸, « *guerre de l'information* »³¹⁹, « *une bataille démocratique* »³²⁰, « *mener une bataille afin de pacifier à l'avenir au sein de nos sociétés le rapport à la vérité* »³²¹, « *l'éducation est la mère des batailles* »³²². Mais c'est d'abord celui du poison qui domine ici : « *la fausse information continue à distiller son poison, tant et si bien que les frontières entre la désinformation et la vérité s'estompent* »³²³. C'est « *un poison lent*

³¹⁴ C. Morin-Desailly, Union Centriste, Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13098.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 13104.

³¹⁶ VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ? La délibération parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat (2008-2012)*, op. cit., 2013, p. 328-343.

³¹⁷ DUCARD Dominique, « Une discussion biaisée : la question rhétorique dans le débat parlementaire », in Simone BONNAFOUS, Pierre CHIRON, Dominique DUCARD et Carlos LEVY (dir.), *Argumentation et discours politique*, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 191-200.

³¹⁸ P.-A. Anglade, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5597, deux occurrences successives.

³¹⁹ C. Le Grip, Les Républicains, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5598.

³²⁰ D. Obono, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5617.

³²¹ J. Dubois, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6919.

³²² F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5596 ; Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13098.

³²³ J. Dubois, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6919.

qui détruit notre crédibilité »³²⁴, le « poison du soupçon »³²⁵, le « poison subtil du doute et de la défiance »³²⁶. Bref : « la manipulation, la mystification, la mauvaise information, le complotisme, le conspirationnisme, sont une véritable lèpre, un poison dont le venin peut éroder le marbre des statues de la République et de la démocratie »³²⁷. Les acteur·ices défendant le texte développent davantage que les autres ce type de formules, allant jusqu'à annoncer une « infocalypse, voilà ce qui nous attend »³²⁸ ; pour autant, tous·tes s'accordent pour dire qu'il faut « éteindre l'incendie »³²⁹ des fake news.

La discussion publique témoigne également d'un accord quasi collectif sur les effets et causes de ce problème fake news. Sur ses effets d'abord, les parlementaires partagent l'idée que les fake news sont systématiquement crues par les personnes qui y sont exposé·es. Aucun·e membre de l'opposition ne porte l'idée que l'exposition à un contenu faux en ligne ne mène pas automatiquement à sa réception crédule. Ni que, quand bien même ce contenu faux serait « cru », il ne mène pas automatiquement à adopter des comportements déviants. Ces derniers sont ici rarement nommés ou explicités : on le verra, ils le seront longuement dans l'arène médiatique. Néanmoins, qu'elles défendent ou critiquent le texte, toutes les prises de parole y font référence dans leur identification du problème : les fausses informations « nourrissent les populismes extrémistes » énonce un sénateur socialiste. Franck Riester, alors ministre de la Culture, va plus loin, dans le même sens :

« La manipulation de l'information n'est pas seulement une menace : c'est une réalité, une réalité bien installée. À chaque élection, partout dans le monde, de fausses informations sont répandues sur les réseaux sociaux, massivement et rapidement. [...] Elles ébranlent la liberté de chaque citoyen de se forger sa propre opinion. Elles brouillent les frontières entre le vrai et le faux, et elles sapent la confiance dans l'information. Elles altèrent la sincérité des scrutins, et déstabilisent nos démocraties. Elles nous imposent d'agir. »³³⁰

³²⁴ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5595.

³²⁵ L. Garcia, Mouvement Démocrate et apparentés, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5613.

³²⁶ P.-Y. Bournazel, UDI-Agir, Séance du 9 octobre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 116 [2] A.N. (C.R.), p. 9769.

³²⁷ O. Paccard, Les Républicains, Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13113.

³²⁸ F. Colboc, La République en Marche, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 143 A.N. (C.R.) p. 12341.

³²⁹ N. Moutchou, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5595.

³³⁰ F. Riester, ministre de la Culture, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 143 A.N. (C.R.) p. 12327.

C'est donc bien la théorie des effets forts des médias qui façonne les échanges, aussi vifs qu'ils soient, entre majorité et oppositions sur le texte. Une intervention de Jean-Luc Mélenchon contient une référence, bien que faiblement sociologique, à l'idée d'une réception différenciée des messages médiatiques :

« Croit-on qu'un seul Français se laisse prendre par des informations qu'il n'a pas envie d'entendre ? Ceux qui les croient les croient parce qu'ils ont envie de les croire ! Et s'ils ont envie de les croire, on ferait bien de se demander pourquoi ! Parce que le doute s'est répandu partout (Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR) »³³¹

Cette tentative, bien que minimale et assez allusive, est d'ailleurs reprise au vol par Gabriel Attal, alors député de la majorité, pour retourner l'argument :

« Premièrement, je vous ai entendu dire, monsieur Mélenchon, que ceux qui croient les fausses informations qui circulent ont envie de les croire. Comment quelqu'un qui prétend défendre à ce point la lutte contre les inégalités peut-il nier à ce point qu'il y a dans ce pays des inégalités face au décryptage de l'information, que tout le monde n'a pas le même discernement face à ce qui se dit sur les réseaux sociaux ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) »³³²

On trouve résumée dans cet échange l'une des grandes tensions qui parcourt l'ensemble des dispositifs de lutte contre les *fake news* étudiés dans ce travail : sociologiser les rapports des individus à l'information, vraie ou fausse, pour en restituer les ancrages sociaux vs assigner à des groupes sociaux jugés « vulnérables » une réception mécaniquement crédule des informations vraies et surtout fausses. Cette domination des effets forts – ici des *fake news* – sur les publics explique la référence omniprésente à deux épisodes illustrant supposément le phénomène, l'élection de Donald Trump et le Brexit, deux ans auparavant. Après une série d'échanges y faisant systématiquement référence, la députée Georges Pau-Langevin nuance la lecture de ces événements, mais sans contester sur le fond la pertinence d'une prise en charge du problème :

« Le sujet de la fausse information a fait irruption dans l'actualité à l'occasion de la campagne électorale aux États-Unis et du référendum sur le Brexit. Nous serions bien en peine, à ce jour, de dire si les fausses informations qui ont été diffusées pendant ces campagnes ont eu une incidence sur le résultat des consultations électorales. Je peux comprendre que le sujet vous ait semblé suffisamment sérieux pour que vous nous soumettiez ces propositions de loi. »³³³

³³¹ J.-L. Mélenchon, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5610.

³³² G. Attal, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5613.

³³³ G. Pau-Langevin, Socialistes et apparentés, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5620.

Outre ces quelques allusions, la lecture sociologique, qui mènerait à considérer l'objet *fake news* comme un problème construit, ou à relativiser l'idée des effets forts et directs des messages médiatiques, n'est pas présente dans les discours des député·es de l'opposition. À gauche, les député·es mobilisent plutôt la philosophie, ou l'histoire pour monter en généralité, avec des prises de parole portant non plus sur les fausses nouvelles, ou même les *fake news*, mais « la vérité ». C'est - paradoxalement - dans la prise de parole de l'un des députés LFI (La France Insoumise) au discours le plus critique de la formulation du problème politique, que la théorie des effets forts est restituée la plus explicitement : « *combien d'émeutes populaires et de coups de force politiques tirent leur origine de rumeurs savamment distillées dans l'esprit des foules ?* »³³⁴.

Concernant les causes, ou les responsables de ce phénomène, l'angle dominant est celui de la perturbation d'un écosystème médiatique fonctionnel par une évolution technique récente, tour à tour appelée les « réseaux sociaux », le « numérique », « Internet », les « NTIC », les « GAFAM », les « plateformes », ou, dans le texte législatif, les « opérateurs en ligne ». Cette focalisation de la proposition de loi sur les « plateformes » se justifie juridiquement, afin d'éviter de faire porter des dispositions répressives sur les individus qui partageraient les informations fausses de bonne foi. Mais elle restitue aussi un choix politique, et une lecture particulière de la situation, celle d'une représentation fonctionnaliste du système médiatique, un espace public fonctionnel que les réseaux sociaux rendent dysfonctionnels, c'est-à-dire une dérégulation du marché de l'information. On verra comme cette idée, développée et affirmée notamment par l'ouvrage *La démocratie des crédules* de Gérald Bronner, constitue un socle de consensus fort pour la construction de diagnostics vis-à-vis du phénomène des *fake news*, et ce dans différentes arènes.

Si les « plateformes » constituent donc la cible explicite et principale du texte, elles sont complétées par un diagnostic complémentaire, celui de la guerre de l'information que mèneraient des États illibéraux contre des démocraties libérales. Plateformes et États étrangers sont les deux cibles du texte, ce sont donc logiquement celles qui sont reprises et discutées dans les débats. Mais ces derniers rendent également compte de l'existence de causes non ciblées par la loi et rarement nommées explicitement. Cela permet un consensus d'un groupe à l'autre : les un·es désignent « les fauteurs de troubles », les autres « les amateurs de post-vérité », « les groupes voyous », sans que cela fasse l'objet d'un conflit explicite. Le constat d'une ère de

³³⁴ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5605.

post-vérité, dans laquelle les émotions domineraient désormais la raison dans le débat public, est réalisé sans être développé ou justifié. Les discours renvoient parfois au « comportement humain » sur lequel reposent les fausses informations, comme ici : « *Le comportement humain est au cœur du problème. C'est donc avant tout sur les biais cognitifs, sur le développement de l'esprit critique et sur l'analyse de l'information qu'il nous faut agir, et les deux textes y contribuent* »³³⁵. En revanche, une forme mineure de protestation s'exprime, notamment venant des député·es d'extrême-droite, lorsque le problème est abordé sous l'angle de la manipulation de l'information comme instrument d'une ingérence étrangère, la majorité ciblant alors « les populistes », des « *États tiers dans le voisinage immédiat de l'Union européenne* »³³⁶, voire plus explicitement encore, la Russie.

Les débats sur la loi de 2018 s'organisent dans leur forme comme un débat législatif classique, dans lequel la majorité présidentielle, qui propose le texte ici, se défend face à l'opposition, ici plurielle. Mais sur le fond, une première analyse des discussions en séance publique indique bien un déplacement de l'objet de leur clivage. Il ne s'agit pas d'un débat dans lequel la position majoritaire serait la défense d'un problème des *fake news* et la position oppositionnelle celle d'une mauvaise construction du problème : on trouve un consensus, à droite comme à gauche de la majorité, sur le fait que les *fake news* soient un problème grave, qui « *menacent la démocratie via le débat d'idées* », qui « *sapent la confiance dans la vie politique et nos institutions* », ainsi qu'envers « les professionnels de l'information », et qu'à ce titre l'opinion publique doive être « *éduquée* », « *éclairée* »³³⁷. L'idée selon laquelle les opposant·es au texte contesteraient ainsi l'identification d'un problème est même perçue comme une offense par ces dernier·es : ainsi Danielle Obono, députée LFI, « *conteste l'idée selon laquelle ceux qui s'opposent à la proposition de loi refusent de lutter contre les fausses nouvelles* »³³⁸. Le clivage est donc déplacé sur la nature de la réponse avec, schématiquement, une majorité défendant la création de dispositifs de sanctions, au nom de la préservation des libertés publiques et les oppositions défendant une réponse focalisée sur l'éducation, au nom du même principe.

³³⁵ N. Moutchou, La République en Marche, Séance du 9 octobre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°116 A.N. (C.R.), pp. 9745 et 9746.

³³⁶ P.-A. Anglade, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5597.

³³⁷ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°143 A.N. (C.R.), p. 12332 ; F. Riester, ministre de la Culture, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°143 A.N. (C.R.), p. 12327.

³³⁸ D. Obono, La France Insoumise, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [1] A.N. (C.R.), p. 6881.

2. Un consensus idéologique au-delà des positions de groupes parlementaires : sauver les libertés publiques

Sur les retraites, l'IVG, voire même l'encadrement des rodéos motorisés, il peut être possible de deviner comment les différentes tendances qui composent l'hémicycle vont se positionner. En revanche, la question de la régulation des pratiques informationnelles ne fait pas l'objet d'un clivage partisan évident qui préexiste à la discussion sur les *fake news* et qui fasse consensus. Il est difficile d'attribuer spontanément une étiquette politique ou partisane aux motifs caractérisant la discussion et relevés jusqu'à présent. On l'a évoqué en introduction, les *fake news* relèvent de ces « causes sans adversaires », au sens où il n'y a pas de « *systèmes de prises de positions constituées et concurrentes des acteurs politiques* »³³⁹. Ce caractère irréprochable de la cause des *fake news* doit pourtant être mis en forme d'oppositions partisans, dans les échanges parlementaires. Comme s'en souvient un collaborateur parlementaire de la majorité : « *il ne faut pas aller chercher très loin sur le plan politique. L'opposition a fait son travail d'opposition, la majorité a fait son travail de majorité. Comme souvent hein. [...] On savait comment ça allait se passer, comment ça allait finir.* »³⁴⁰

Comme on va le voir ici, l'expression d'oppositions partisans fortes sur la nature de la réponse au problème n'empêche pas un large consensus chez les différent·es député·es autour de grands principes politiques, notamment l'impératif démocratique libéral dans lequel ils·elles sont pris·es. C'est d'ailleurs un levier mobilisé par la majorité pour appeler à surmonter les clivages partisans et voter le texte, puisqu'« en tant qu'élu·es », tout le monde devrait être unanime sur le rapport à la démocratie et aux élections libres.

2.1. La mise en place d'oppositions partisans : « Vérité d'État » contre « sincérité du scrutin »

On peut ici, pour rentrer dans le fond des oppositions partisans autour de la loi *fake news*, résumer les explications de vote de fin de séance, et y constater l'absence de clivages idéologiques évidents, la discussion s'organisant autour de l'efficacité de la loi.

Parmi les groupes parlementaires qui s'opposent au texte, le groupe Les Républicains décrit « *un texte inapplicable, donc inefficace et inutile, au pire dangereux*[x] » ; le groupe UDI,

³³⁹ JUHEM Philippe, « Luttres partisans et fluctuations des cadres cognitifs des journalistes », *op. cit.*, 2001, p. 126.

³⁴⁰ Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023.

Agir et Indépendants, une « *bonne initiative, mais des « réponses inefficaces voire contreproductives* » ; le groupe Nouvelle Gauche, « *un texte plus inopérant que dangereux* » ; le groupe France Insoumise « *une loi de circonstances, un texte qui ne sert à rien sinon à créer des dangers* » ; le groupe Gauche Démocrate et Républicaine « *un texte qui rate les vrais enjeux* » en mentionnant tour à tour la concentration des médias, les conflits d'intérêts, les lobbys, le secret des affaires.

Deux groupes se positionnent pour le texte, le groupe Mouvement Démocrate et apparentés, « *un texte qui devra être mis à l'épreuve de son application* » ; et enfin, le groupe La République en Marche, qui défend un texte « *mesuré et abouti* ».

Les débats sur le texte constituent un moment faiblement délibératif : on y retrouve la manière dont C. Viktorovitch décrit la séance publique : « *une grande partie des débats en séance publique [peut] effectivement être ramenée à un simple enregistrement du rapport de forces entre la majorité et l'opposition* »³⁴¹. Néanmoins, pas « d'abattage législatif »³⁴² pour autant dans ce cas : les oppositions vont saisir l'opportunité pour politiser la discussion, dans une démarche très analogue à ce que P. Lascoumes décrit comme une dynamique de surpolitisation idéologique ; la majorité, pour défendre le texte, doit alors désamorcer cette montée en généralité, dans une dynamique miroir de sous-politisation technique.

C'est notamment le cas des député·es de gauche, qui s'attellent à insister dans chaque intervention sur « le vrai sujet », raccrochant la discussion – et leurs propositions d'amendements – à l'abaissement de la qualité de l'information médiatique : concentration des médias, création d'un conseil de déontologie, etc. Ces tentatives, quasi systématiques dans le temps de la discussion dévolu aux amendements, sont balayées par la majorité par des accusations d'hors sujet : « *ce n'est pas le sujet ici !* »³⁴³.

Le groupe LR, dénonce également un risque pour les libertés publiques, et un texte qui porte une solution démesurée par rapport à un problème certes réel. S'il s'agit effectivement « *d'un défi majeur pour nos sociétés démocratiques* », le risque d'atteinte à la liberté d'opinion et d'expression est trop grand, notamment à travers la mesure de création de référé et sa dimension contre-productive. C'est également le groupe d'opposition qui insiste le plus sur

³⁴¹ VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ? La délibération parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat (2008-2012)*, op. cit., 2013, p. 226.

³⁴² « *On désigne ainsi les séquences dans lesquelles les membres de l'opposition consentent à accélérer l'examen d'un texte en limitant drastiquement leurs prises de parole dans l'hémicycle, afin d'assurer le respect du calendrier législatif* », Ibid.

³⁴³ B. Studer, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6940.

l'idée selon laquelle la législation existante suffit : « *plutôt que de punir, demeurons dans une logique de confiance* ». Cette députée conclut : « *l'enfer est pavé de bonnes intentions, la température n'y est pas moins infernale !* »³⁴⁴

La discussion générale commune rend également compte d'un fort investissement de la part de deux députés non-inscrits, Nicolas Dupont d'Aignan et Emmanuelle Ménard, qui choisissent une politisation entièrement organisée autour du registre de la dénonciation d'une « *police de la pensée* » : c'est là que les poncifs de « 1984 », « Orwell », « *ministère de la Vérité* », « *l'État-nounou* », la manipulation d'État, « *vos journalistes achetés* », « *la ministre est une speakerine de la bien-pensance* », sont les plus mobilisés.

Finalement, ces trois pôles d'oppositions invoquent à leur manière et dans les registres qui leur sont propres les mêmes libertés publiques pour rejeter le texte : liberté d'opinion, liberté d'expression, droit à l'information.

À ces tentatives, la majorité répond au nom des mêmes libertés publiques : il ne s'agit *que* de protéger la formation d'opinions libres et éclairées à l'approche des élections. En effet, lorsqu'elle cède à la dynamique d'idéologisation du débat, en se plaçant sur le même terrain que les oppositions pour y répondre, l'échange devient paradoxal puisque les différentes forces en présence invoquent les mêmes valeurs supérieures. La ministre l'explicite : « *vous vous opposez au nom des libertés d'expression, d'opinion et de la presse, mais ce sont justement ces grandes libertés constitutionnelles que nous cherchons à défendre : lorsque, pour des enjeux économiques ou géopolitiques, de fausses informations sont massivement diffusées, afin de manipuler l'opinion publique, détourner et influencer le vote de nos concitoyens, il n'y a plus de liberté !* »³⁴⁵

Ce jeu de miroir de revendications de principes politiques libéraux se décline autour d'autres termes : la « confiance des citoyens », et le « pluralisme ». C'est en leur nom que la majorité défend le texte, et c'est en leur nom que les député·es de gauche le contestent et cherchent à « revenir au vrai sujet ». C'est également le cas pour un principe déjà évoqué en introduction, qui constitue important point de consensus : la valeur sociale de la vérité. La ministre Françoise Nyssen l'évoque assez frontalement : « *Rejeter ce texte, c'est laisser faire ceux qui préfèrent à l'honnêteté des débats d'idées, les fausses informations reprises en boucle*

³⁴⁴ C. Le Grip, Les Républicains, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5600.

³⁴⁵ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13104.

sur les réseaux sociaux »³⁴⁶. Si cette accusation est récusée par l'opposition, Jean-Luc Mélenchon reprend à son compte cette idée selon laquelle « tout le monde aime la vérité » : « vous n'aimez pas le mensonge et vous préférez la vérité, ce qui est le cas de la totalité des députés présents ici : ils préfèrent tous la vérité au mensonge, et surtout la vérité qui les arrange »³⁴⁷.

Cet accord collectif sur le consensus libéral n'est pas sans rappeler la teneur et la nature des débats législatifs de 1881, qui mènent à la fondation « *du régime de presse le plus libéral d'Europe, sinon du monde* »³⁴⁸ - la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881. Comme le rappellent les historien·nes, ces débats constituent un moment de sacralisation absolue d'un consensus libéral : « *dans les années 1880, la République forge ses emblèmes* »³⁴⁹, et parmi eux, la liberté, en l'occurrence de la presse, sans dissocier la liberté politique de la liberté économique. C'est à ces débats de 1881, et à « *l'expression la plus démonstrative de l'idéal républicain* »³⁵⁰ que les débats sur la loi contre la manipulation de l'information font écho.

2.2. Journalistes et enseignant·es : appeler la « société civile » à l'action

Ainsi les député·es participant aux échanges sur la proposition de loi contre la manipulation de l'information semblent, presque indépendamment de leur position politique et partisane, pris·es dans un impératif libéral commun. Face à un problème réel et grave, l'enjeu se situe au niveau de la proportion de la réponse, c'est-à-dire qui ne contrevienne pas aux principes de non-intervention étatique³⁵¹. La priorité donnée à la préservation de la liberté d'expression est d'autant plus intéressante ici qu'elle n'est pas systématique. Ainsi lors des débats politiques sur la protection des sources d'information des journalistes, comme l'élaboration de la loi Dati en 2010³⁵², c'est l'impératif d'ordre public qui primait sur la liberté d'expression. Ici, l'impératif de non-intervention directe sur les pratiques d'information mène

³⁴⁶ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5601.

³⁴⁷ J.-L. Mélenchon, La France Insoumise, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6940.

³⁴⁸ DELPORTE Christian, *Les journalistes en France*, op. cit., 1999, p. 29.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 20.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 19.

³⁵¹ Sur la question du caractère « prévisible et proportionnel » des limites à la liberté d'expression potentiellement prévues par cette loi, voir MOURON Philippe, « Une future loi pour lutter contre les fake news : les difficultés d'une définition juridique », *La revue européenne des médias et du numérique*, 2018, p. 66-73.

³⁵² Largement dénoncé par les syndicats de journalistes, le texte dit « loi Dati », n°2010-1 du 4 janvier 2010 prévoit que la protection des sources puisse être remise en cause « si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie ». Pour RSF, qui appelle à sa révision, cette exception est particulièrement vague et floue.

à un consensus explicite et admis de tous·tes sur un autre type de réponse : l'éducation, « *la mère des batailles* ». On verra dans la suite du travail combien cette valeur morale supérieure qu'est l'éducation perdure dans la suite de la carrière du problème, et en façonne les formes prises. Ainsi, « *l'éducation et l'apprentissage du discernement sont objectivement les meilleures garanties de réussite dans la lutte contre les fausses nouvelles* »³⁵³ énonce Michel Larive ; « *il faut faire confiance à l'éducation, éduquer nos concitoyens à filtrer l'information et à la comprendre* »³⁵⁴ rappelle Julien Aubert ; « *il existe déjà une unanimité pour dire que l'éducation aux médias et à l'information est nécessaire* »³⁵⁵ constate le rapporteur. La valorisation de l'éducation constitue un dénominateur commun, non coûteux politiquement, et ici largement dépolitisé. La ministre Françoise Nyssen fait même à nouveau usage de questions rhétoriques pour souligner l'absurdité qu'il y aurait à s'opposer sur le sujet :

« Le texte dont nous discutons aujourd'hui propose ainsi d'amender le code de l'éducation pour faire de l'éducation aux médias et à l'information une obligation à chaque niveau de la scolarité. Qui peut le contester ? Il propose également d'étendre la mission d'éducation à l'information aux chaînes privées. Qui peut le contester ? »³⁵⁶

De fait, cet article 9^{ter} de la proposition de loi qui contient ces dispositions sur l'éducation est « *le seul article qui trouvera totalement grâce à [leurs] yeux* », pour « *éviter que nos enfants prennent pour argent comptant tout ce que la toile leur donne à lire* »³⁵⁷. Cette approbation collective se fait également au nom d'un autre grand principe supérieur, la protection de l'enfance : « *l'éducation à l'analyse de l'information, en vue de discerner la manipulation de l'information, contribue aussi à la protection des droits de l'enfant* »³⁵⁸. Elle s'explique aisément par le faible coût politique de ce type de position ; comme l'énonce Bastien, collaborateur parlementaire au moment de la loi, « *c'est consensuel ça, c'est de la matière molle. Tu dis "oh, il faut que l'Éduc' Nat' fasse ça, prenne en charge ça", et puis bah*

³⁵³ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5606.

³⁵⁴ J. Aubert, Les Républicains, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5602.

³⁵⁵ B. Studer, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6921.

³⁵⁶ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 26 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 S. (C.R.), p. 13098.

³⁵⁷ H. Saulignac, Socialistes et apparentés, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6923.

³⁵⁸ J. Dubois, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6919.

si le ministre ne le fait pas, il ne se passe rien, là pour le coup on est dans le déclaratoire »³⁵⁹. Il n'empêche que cette « matière molle » emporte avec elle un deuxième consensus, plus latent : le ciblage des enfants et adolescents comme public prioritaire de la lutte. Comme on le verra, ce ciblage n'a rien d'évident empiriquement, n'est pas adossé à des études d'impact ou d'évaluation du problème public, et façonne la quasi-totalité des initiatives anti-*fake news*. Ainsi, ce moment bizarre où un député mentionne que les enfants ne sont probablement pas la cible pertinente, tout en présentant un raisonnement visant à cibler prioritairement les enfants :

« Je crois avoir lu, dans une enquête, que les victimes des *fake news* sont beaucoup plus souvent des personnes d'un âge relativement avancé que nos enfants et nos adolescents, lesquels ont d'ores et déjà pris une certaine avance et sont déjà capables de faire le tri entre le vrai et le faux, et le feront encore plus si l'Éducation nationale les soutient. (Applaudissements sur les bancs du groupe NG et sur quelques bancs du groupe LaREM.) »³⁶⁰.

À vrai dire, on trouve des prises de paroles qui viennent nuancer l'idée d'un consensus absolu sur la solution éducative : elles viennent des quelques député·es d'extrême-droite qui choisissent d'investir intensément la discussion – en l'occurrence Emmanuelle Ménard, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen – et rapportent les initiatives de l'Éducation nationale pour éduquer à l'esprit critique à des démarches d'endoctrinement. Leurs prises de position semblent refléter une posture d'opposition dogmatique, systématique et indépendante du sujet de discussion. En revanche, la manière dont réagissent des membres de la majorité comme Françoise Nyssen ou Aurore Bergé nous renvoie aux postulats sous-jacents qui font consensus dans l'échange : « *Madame Ménard, je comprends difficilement comment vous pouvez être contre notre proposition relative à l'éducation aux médias. C'est stupéfiant !* »³⁶¹ ; « *après avoir commencé par mettre en cause l'indépendance de la justice, puis celle de la presse et celles d'autorités de la régulation, vous accusez maintenant l'école et les enseignants* »³⁶².

Ainsi la majorité dénonce-t-elle les attaques de l'extrême-droite « *contre la presse, les juges, l'école* »³⁶³. Si la mention de ces groupes ciblés par l'extrême-droite nous intéresse, c'est

³⁵⁹ Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 14 juin 2023.

³⁶⁰ H. Saulignac, Socialistes et apparentés Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6923.

³⁶¹ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6922.

³⁶² A. Bergé, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6922.

³⁶³ F. Nyssen, ministre de la Culture, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6942.

parce que ces groupes professionnels sont, comme évoqué en introduction, des « professionnels de la vérité » : ils sont ceux qui vont, dans le cadre de la crise des *fake news*, percevoir ces dernières comme un phénomène mettant en cause leur autorité, leur légitimité à dire le « vrai ». Ils sont aussi ceux qui, individuellement ou collectivement, vont aspirer à sauvegarder ou réaffirmer ce magistère ou ce rôle social à travers cette crise des *fake news*. On voit comme ce débat cadre le problème des *fake news* : de ses enjeux – liberté d’expression, sincérité du scrutin – jusqu’à ses solutions – ces instances d’énonciation du vrai.

Le consensus collectif sur l’identification du problème n’empêche pas que se mette en place des oppositions partisans réelles sur la nature des réponses proposées par le texte de loi. Néanmoins, ces oppositions ou distinctions semblent d’abord être incarnées par des différences de registres lexicaux, ainsi que par des conceptions différentes de ce qui constitue « le vrai sujet ». Globalement, l’ensemble des acteur·ices qui s’expriment sur le texte de loi semble être pris dans un impératif d’agir sur la question. Mais ce même ensemble est également tenu par un impératif de non-agir : en rattachant le problème des *fake news* à un problème de sincérité du scrutin, donc de liberté d’opinion et d’information, les acteur·ices ont condamné le problème ainsi construit comme insoluble, puisque risquant de menacer les libertés publiques fondamentales. Pris dans cette situation paradoxale, les échanges, une fois purgés de leur dimension de mise en scène d’oppositions partisans, semblent devoir se limiter à un constat commun du problème, résumé par exemple dans le propos conclusif du rapporteur au terme de l’examen du texte : *« l’enjeu de ce texte est simple : nous vivons dans une société de l’information ; celle-ci ne doit pas devenir une société de la désinformation, ce qui entraînerait le pire, c’est-à-dire l’affaiblissement de notre démocratie »*³⁶⁴.

Un autre point de cette loi nous intéresse particulièrement pour la suite de notre travail : la récurrence des renvois à ce qui n’est précisément pas prévu par la loi. Les références à d’autres textes législatifs existants ou à venir constituent un élément classique des débats législatifs, tout comme les renvois à l’action d’autres institutions publiques sur le sujet. En revanche, il semble que le texte ici discuté se distingue par une forte récurrence des renvois à l’action des individus, citoyens – via la « prise de conscience » – ou professionnels – via la mobilisation de groupes professionnels qui, à travers leur travail, luttent de fait contre le problème identifié.

³⁶⁴ B. Studer, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), p. 6938.

La volonté de fixer l'idée d'une « prise de conscience » comme objectif final de ce texte se retrouve à chaque étape de sa conception. C'est par exemple en ces termes que le collaborateur parlementaire de l'un des défenseurs de la loi me restitue, en entretien, la finalité des pouvoirs donnés au CSA, et notamment son obligation de publier un rapport annuel sur la base d'un questionnaire adressé aux plateformes :

« - Ce rapport du CSA, il vise un effet sur la perception des plateformes ?

- Il a surtout un effet sur la perception du public. Et c'est ça qui compte. Ce genre de rapport, que ce soit de la CNIL ou du CSA, ou autre, ça puisse susciter un intérêt médiatique, et faire prendre conscience aux citoyennes et citoyens de la force du sujet quoi. Voilà. »³⁶⁵

Ces renvois sont fréquents dans les prises de parole : ils rappellent que « *pour lutter contre la manipulation de l'information, la loi est une partie de la réponse ; ce n'est pas la seule* »³⁶⁶, et que « *dans ce combat, le soutien à la presse et aux journalistes et la défense de l'information pluraliste et fiable qu'ils produisent sont notre première arme* »³⁶⁷, mais aussi « *l'éducation aux médias, qui est notre premier rempart contre la désinformation* »³⁶⁸. La figure idéale du journaliste comme garant du bon fonctionnement de l'espace public est ici construite en rempart contre les troubles à l'ordre social que constitueraient les *fake news* et leurs conséquences. Que l'on défende ou rejette le texte de loi, cela se fait en référence à un sursaut de la fameuse « société civile » : « *il est essentiel de laisser à la société civile toute sa capacité d'initiative et faire confiance aux enseignants, aux parents, aux éducateurs* »³⁶⁹ ; « *il faut impliquer davantage la société civile pour la sensibiliser aux règles de fonctionnement des réseaux sociaux* »³⁷⁰ ; « *ces propositions de loi [...] prendront tout leur sens dans un ensemble qui inclura à la fois une gouvernance européenne de l'internet, et des initiatives de la société civile* »³⁷¹.

³⁶⁵ Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023. Pour l'ensemble des citations d'entretiens de cette thèse, mes interventions sont indiquées en gras. J'ai anonymisé l'enquêté·e dès qu'il n'était pas nécessaire pour l'analyse de rapporter l'entretien à d'autres éléments publics – livres, conférences, etc. Dans ces cas-là, la référence de l'entretien ne mentionne pas de nom de famille.

³⁶⁶ F. Riester, Séance du 20 novembre, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°143 A.N. (C.R.), p. 12327.

³⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ M. Castellani, Libertés, Indépendants, Outre-Mers et Territoires, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5588.

³⁷⁰ N. Moutchou, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5594.

³⁷¹ N. Moutchou, La République en Marche, Séance du 9 octobre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°116 A.N. (C.R.), p. 9746.

Mais cet espoir d'une initiative venant d'un ensemble d'acteur·ices extérieur·es n'est pas uniquement présent dans les discours : il est aussi et surtout intégré au texte, via un amendement d'une députée de la majorité, qui propose d'ajouter l'article suivant, 9 bis (devenu article 15 dans le texte de loi promulgué) :

« Article 9 bis (nouveau) : Signature d'accords de coopération interprofessionnels entre les opérateurs de plateforme en ligne, les agences de presse, les éditeurs de publication de presse ou de services de presse en ligne, les éditeurs de services de communication audiovisuelle, les annonceurs, les organisations représentatives des journalistes et toute autre organisation susceptible de contribuer à la lutte contre la diffusion de fausses informations (*Amendement de Mme Colboc et du groupe LaRem*) ».³⁷²

L'expression « *toute autre organisation susceptible de contribuer à la lutte contre la diffusion de fausses informations* » fait l'objet d'un court temps de discussion en séance publique, à travers quatre amendements. La députée Emmanuelle Ménard en dépose deux, l'un de suppression, l'autre de repli, et exprime son indignation quant à l'expression : « [l'article] *encourage des alliances sur une notion qui est empreinte d'arbitraire* » ; « *vous encouragez des ligues [...] c'est la Ligue des Justiciers !* »³⁷³. Outre ces critiques, et un amendement rédactionnel, un amendement d'une députée de la majorité, Céline Calvez, propose de « *préciser le champ des acteurs pouvant conclure des acteurs de coopération pour lutter contre la diffusion des fausses nouvelles* »³⁷⁴. Elle vise notamment un acteur en particulier, que l'on retrouvera tout au long de ce travail : le CLEMI, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale chargé de l'éducation aux médias et à l'information en France. La rapporteuse, comme la ministre, juge cet amendement pertinent, mais superflu : « *l'article vise l'ensemble des organisations susceptibles de contribuer à la lutte contre la diffusion des fausses informations. Le CLEMI en fait naturellement partie* ». Et l'amendement en question est donc retiré.

Ce point précis de la discussion nous interpelle pour la suite de notre travail : si le CLEMI fait « naturellement » partie de cet ensemble d'acteur·ices appelé à agir, quels sont les autres organisations, groupes sociaux ou professionnels, voire les individus, dont on pourrait considérer l'action de lutte contre les *fake news* comme étant aussi évidente ? Si cet élément du

³⁷² Principaux amendements des commissions, Saisie de l'examen des titres II et III, travaux de la commission des affaires culturelles, dossier législatif de la loi contre la manipulation de l'information [en ligne], Consultable sur https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/fausses_informations_lutte.

³⁷³ E. Ménard, non-inscrits, Séance du 3 juillet, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), pp. 6914-6915.

³⁷⁴ C. Calvez, La République en Marche, Séance du 3 juillet 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.), pp. 6914-6915.

texte nous intéresse, c'est parce qu'il nous revient désormais d'identifier ce que recouvre cette « synergie d'acteurs » – que les député·es appellent de leurs vœux, ses critères, ses frontières.

Ces acteur·ices appelé·es à agir le sont d'abord au titre de leur appartenance professionnelle. Cette idée est déjà présente dans les extraits cités jusqu'à présent : c'est la valorisation de la *professionnalité* de certains groupes professionnels – journalistes et enseignant·es en premier lieu – qui constitue un remède au trouble à l'ordre social que sont les *fake news*. En témoigne l'étrange pratique, partagée par les acteur·ices du débat, consistant lorsque l'un de ces groupes professionnels est mentionné, à « *en profite[r] pour saluer le travail remarquable de...* » tel ou tel groupe professionnel. En réalité, on peut lire toutes les prises de position des oppositions, de la gauche jusqu'à l'extrême-droite, comme restituant simplement des divergences de conception des conditions de possibilité de ce professionnalisme. C'est éloquent sur le cas des journalistes : l'opposition de gauche cherche à convaincre que « le vrai sujet », c'est bien « [qu'] *il n'y a plus le temps pour les contre-enquêtes sérieuses, ni l'argent d'ailleurs. Il est fréquent que les journalistes ne disposent que de quelques heures pour développer un argumentaire sur un sujet qu'ils découvrent le jour même !* »³⁷⁵. À travers leurs interventions et leurs amendements, les député·es de gauche formulent les conditions de possibilités de réalisation de ce professionnalisme comme solution à un problème social. En face, la majorité parlementaire « salue » ce même professionnalisme, mais le considère comme étant venu. Seul groupe à ne pas investir le sujet du professionnalisme, le groupe LR porte une position opposée au texte, mais davantage à *bas bruit* que l'opposition de gauche ou d'extrême-droite, en se limitant à recommander que l'initiative soit européenne, et à réfuter « *la nécessité de légiférer au travers d'un texte difficilement applicable* » tout en considérant « *que l'on ne put porter atteinte ni à la liberté d'opinion, ni à la liberté d'expression* »³⁷⁶. Cet appel au rôle social des journalistes constitue à nouveau un écho avec les débats législatifs sur la loi sur la liberté de la presse de 1881, pour lesquels « *à l'action émancipatrice des républicains correspond la mission d'éveil des consciences des journalistes* »³⁷⁷.

Cette section cite dans son titre un collaborateur parlementaire m'expliquant en entretien pourquoi l'ineffectivité de la loi était un succès : « *le système a fonctionné. Sa loi, il*

³⁷⁵ M. Larive, La France Insoumise, Séance du 20 novembre, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n°143 A.N. (C.R.), p. 12331.

³⁷⁶ F. Reiss, Les Républicains, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 143 A.N. (C.R.), p. 12333.

³⁷⁷ DELPORTE Christian, *Les journalistes en France*, op. cit., 1999, p. 21.

[Macron] *l'a eue. Mais sur le fond [...] il ne s'est rien passé, mission accomplie [...] le salut viendra de la société civile, parce que c'est indémerdable, leur truc* ».

À travers la description de cette loi, depuis son élaboration jusqu'à ses effets supposés ou réels, il apparaît qu'elle ne constitue pas une piste heuristique pour saisir ce que la panique autour des *fake news* a réellement mis en mouvement et en action. Des premiers moments de son élaboration jusqu'aux débats en séance publique dont elle a fait l'objet, du texte tel qu'il a été promulgué jusqu'aux effets de ses principales dispositions dans le domaine juridique et régulateur, chacune de ces étapes contiennent des invitations, implicites ou explicites, à considérer que la « vraie » réponse au problème des *fake news* se joue *ailleurs*.

Ces débats nous permettent bien de voir résumé et condensé, au fil de l'année 2018, un ensemble fait de schèmes interprétatifs, de références, de liens logiques et de postulats communs, explicites ou implicites, autour de ce que l'on appelle *fake news*. Cette idée d'une menace grave et imminente, causée par un ensemble de facteurs dont des diagnostics sociaux non démontrés tels que la post-vérité, et qui contiendrait mécaniquement en elle des conséquences politiques et démocratiques, n'est pas circonscrite aux débats législatifs, ni à l'année 2018.

À ce stade, on peut déjà rapidement porter le regard sur ce que les débats législatifs précédemment étudiés ont « produit » : la loi du 22 décembre 2018 contre la manipulation de l'information, aussi appelée loi anti-*fake news*, ou loi contre les *fake news*.

Dès l'annonce de la loi, les critiques qui lui sont adressées portent sur la question de l'atteinte à la liberté d'expression ou d'information, principes dont se réclament de manière absolue les acteur·ices portant la loi. Cela explique pourquoi, plus encore qu'une loi effective, il leur importait d'abord de produire une loi « qui passe » :

« - Il y a eu un gros travail de stabilisation, de précision, de clarification, pour que le texte soit juridiquement...

- Fonctionnel ?

- Pour qu'il ne puisse pas être contesté, quoi. C'était nécessaire. Vu que c'est un sujet qui est très important, c'était nécessaire. Vu que l'annonce du texte avait suscité certaines critiques dans certaines oppositions, il fallait absolument que le texte soit... Bétonné. Bétonné, oui, et surtout qu'il ait la validation juridique du Conseil d'État. »³⁷⁸

Il nous reste donc à analyser ce qui a été dit et fait de cette loi et de ses principales dispositions, en gardant à l'esprit notre interrogation de départ : est-il pertinent de reprendre à

³⁷⁸ Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023.

notre compte l'idée communément partagée selon laquelle ce texte de loi constituerait la principale réponse au problème des *fake news* ? Comme évoqué dans les débats, certain·es ont dénoncé le texte comme inutile et inefficace ; d'autres, comme dangereux. Plus étonnant encore, une partie des acteur·ices critiques du texte de loi ont souscrit à ces deux formes de dénonciation. Comment un texte de loi peut-il être à la fois inefficace et dangereux dans son effectivité ?

Section 2 – Un texte de loi sans effets réels ?

Les principales dispositions du texte promulgué le 22 décembre 2018, bien que rectifiées dans certaines de leurs modalités, sont très proches de celles prévues initialement, présentées plus haut. On retrouve d’abord la création d’un nouveau référé, pour faire cesser la diffusion, pendant les trois mois précédant une élection, de fausses informations, c’est-à-dire « *d’allégations ou imputations inexactes ou trompeuses d’un fait de nature à altérer la sincérité du scrutin à venir* »³⁷⁹ – ces conditions sont cumulatives. Le texte soumet les opérateurs de plateformes à des *obligations* de transparence financière dans la promotion de contenus d’information, et à un *devoir* de coopération dans la lutte contre les fausses informations ; le CSA se voit confier de nouvelles compétences, devenant garant de cette coopération ; ses pouvoirs sont renforcés en cas de trouble au fonctionnement des institutions ou influence étrangère (rejet de demande de convention, suspension de diffusion, résiliation de conventions) ; et enfin, principal ajout de la procédure législative, plusieurs dispositions explicitent l’intégration de l’éducation aux médias dans les formations dispensées aux élèves et aux enseignant·es via les INSPE. Commençons par la mesure phare : le référé.

1. La création d’un référé fantôme

Dans la dernière discussion générale commune, un député opposé au texte félicite ironiquement la majorité d’avoir « *finalement abouti à une définition de la fausse nouvelle tellement fumeuse qu’elle sera étudiée dans tous les instituts d’études politiques de France pour illustrer les conséquences de l’empressement législatif* »³⁸⁰. Si l’empressement législatif n’est pas l’objet de ce travail de thèse, on peut effectivement constater que la loi du 22 décembre 2018 contre la manipulation de l’information constitue un texte un peu baroque pour les juristes. C’est notamment l’objet de l’ouvrage *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*³⁸¹, tiré d’un colloque du même nom sur lequel cette partie s’appuie largement pour

³⁷⁹ Conseil Constitutionnel, 20 décembre 2018, Décision n°2018-773 DC.

³⁸⁰ H. Saulignac, Socialistes et apparentés, Séance du 20 novembre 2018, *Journal Officiel de la République Française*, année 2018, n° 143 A.N. (C.R.), p. 12343.

³⁸¹ PIERRE-MAURICE Sylvie, *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2021.

restituer le regard de juristes sur le texte de loi. S'il constitue pour nous une ressource documentaire importante pour saisir l'évaluation de la loi d'un point de vue des sciences juridiques, il nous faut ici garder en tête une différence importante entre ces dernières et les sciences sociales du politique, dans leur dimension normative. L'ouvrage collectif revient sur les logiques et enjeux juridiques du référé, mais sans relever le caractère construit du problème auquel il cherche à répondre. Les différentes auteur·ices souscrivent donc à l'idée « *d'une perte totale de repère entre le vrai et le faux* », décrivent « *le phénomène des fake news [comme] gangrène des temps modernes* »³⁸² ; placent leur réflexion « *dans un monde où l'échelle axiologique populaire place l'opinion de l'individu bien souvent au-dessus de la vérité établie – scientifiquement, historiquement, etc.* »³⁸³. On retrouve à nouveau un certain nombre d'éléments constitutifs du cadrage partagé du problème public : « *dans l'ère de la post-vérité, dans l'ère du soupçon ou de la démocratie des crédules selon le sociologue Gérard Bronner, rien n'est plus simple que de contredire un fait avec pour seul renfort que son opinion devenue "fait alternatif" ; [...] le délitement général de l'esprit critique tout comme la perte de confiance dans les acteurs médiatiques ne peuvent être résolues en 48 heures* »³⁸⁴.

Cette normativité du discours des sciences juridiques ne constitue pas ici une entrave à l'analyse puisque, précisément, on peut reconstituer du point de vue de ces normes l'évaluation du référé, c'est-à-dire son *effectivité*. La démarche annoncée est bien celle de distinguer « l'intérêt réel », c'est-à-dire l'effectivité du texte, et « sa dimension symbolique ». Le texte a des effets symboliques réels, en imposant un cadrage du problème, même s'il n'a pas d'effectivité juridique. Néanmoins, du point de vue des sciences juridiques, « *ce qui seul compte est l'effectivité des dispositions instaurées* »³⁸⁵. Selon ce critère, l'évaluation du référé semble globalement décevante, et le consensus s'oriente vers un dispositif inutile, puisqu'inefficace, puisqu'inapplicable. Il semble caractérisé par une accumulation de critères définissant le périmètre d'intervention du référé lesquels le rendent ultra restrictif (caractère inexact ou trompeur ; diffusion délibérée, artificielle ou automatisée, et massive ; susceptibilité d'altérer la sincérité d'un scrutin ; en période pré-électorale ou électorale) et une marge d'interprétation

³⁸² PIERRE-MAURICE Sylvie, « Propos introductifs », *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2021, p. 14.

³⁸³ ALLARD-HUVER François, « Fausses informations, réseaux sociaux et élections : une perspective info-communicationnelle sur le référé fake news », *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2021, p. 20.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 42.

³⁸⁵ PIERRE Nathalie, « Contexte, genèse et décryptage du dispositif français anti-infox », *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2021, p. 128.

laissée aux juges qui le rend inopérant³⁸⁶ : « À cet égard, le caractère peu opératoire et peu réaliste de certaines mesures, notamment le référé judiciaire, a pu d'emblée être soulevé. C'est donc au crible de sa mise en pratique que le dispositif français pourra être justement jugé »³⁸⁷.

Précisément, l'analyse de cette mise en pratique du référé soutient et confirme l'idée d'un référé sans effet. Depuis sa création, une seule décision a été rendue sur le fondement du nouveau texte, par le Tribunal de grande instance de Paris, en mai 2019. Lors de la manifestation du 1^{er} mai 2019 à Paris, l'entrée de manifestant·es dans un bâtiment de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière mène le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, à publier le tweet suivant : « Ici, à la Pitié-Salpêtrière, on a attaqué un hôpital. On a agressé son personnel soignant. Indéfectible soutien à nos forces de l'ordre : elles sont la fierté de la République ». Les témoins de la scène cités dans la décision du TGI³⁸⁸ relatent plutôt une situation confuse dans laquelle « les manifestants se sont introduits dans l'hôpital pour se protéger des gaz lacrymogènes qui étaient lancés dans la rue »³⁸⁹. Deux élu·es communistes saisissent alors le tribunal d'une action en référé, dix jours plus tard - en déclarant que leur action vise à démontrer l'inutilité du dispositif. De fait, les juges ont rejeté la demande, pour plusieurs raisons : dans la mesure où l'intrusion des manifestant·es avait effectivement eu lieu, « l'information n'étant pas dénuée de tout lien avec des faits réels, la condition selon laquelle l'allégation doit être manifestement inexacte ou trompeuse n'est pas remplie ». Deuxième condition, la diffusion du message n'a pas mobilisé de procédés artificiels ou automatisés. Enfin, il n'y avait « pas de risque de manipulation du scrutin »³⁹⁰, selon le tribunal. Cette appréciation semble renvoyer au fait que, si la période était effectivement électorale – du fait des élections européennes ayant lieu les 25 et 26 du même mois – l'objet du tweet litigieux n'avait aucun rapport direct avec la question de la sincérité du scrutin européen à venir. Mais, et c'est ce point qui nous interpelle ici, ce n'est pas à ce titre que les juges ont rejeté cette troisième condition : si la sincérité du scrutin n'était pas à risque, c'est parce que

« le tweet n'a pas occulté le débat, puisqu'il a été immédiatement contesté, que de nombreux articles de presse écrite ou Internet ont indiqué que les faits ne se sont pas déroulées de la manière dont l'exposait Monsieur Christophe Castaner et que des versions différentes ont surgi,

³⁸⁶ DREYER Emmanuel, « Fausse bonne nouvelle : la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information », *LEGICOM*, n° 1, vol. 60, 2018, p. 75-95.

³⁸⁷ PIERRE Nathalie, « Contexte, genèse et décryptage du dispositif français anti-inbox », *op. cit.*, 2021, p. 128.

³⁸⁸ Voir aussi des articles qui restituent la scène : « La Pitié-Salpêtrière, un hôpital attaqué ou une "intrusion" ? », *La Croix* [en ligne], 2 mai 2019. Consultable sur <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sante/Pitie-Salpetriere-hopital-attaque-refuge-2019-05-02-1201019092>.

³⁸⁹ TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, « Jugement rendu le 17 mai 2019 en état de référé (article 487 du Code de procédure civile) par le Tribunal de Grande Instance de Paris ».

³⁹⁰ PIERRE-MAURICE Sylvie, « Propos introductifs », *op. cit.*, 2021, p. 14.

permettant ainsi à chaque électeur de se faire une opinion éclairée, sans risque manifeste de manipulation »³⁹¹.

L'action en référé des élu·es communistes sur le tweet de Christophe Castaner n'avait pas de caractère sérieux, et visait à démontrer le caractère inutile de la loi³⁹² ; pour autant, l'argument des juges cité ci-dessus est très parlant pour le cas qui nous occupe. Leur décision repose *in fine* sur l'existence d'un *fact-checking*, c'est-à-dire d'un genre journalistique mettant explicitement en lumière le processus de vérification d'une information. C'est d'ailleurs l'idée qu'exprime S. Pierre-Maurice dans son analyse du référé : sa possibilité même d'application repose sur l'existence de ces « cross-checks »³⁹³, ces initiatives venant du monde journalistique professionnel.

Plus généralement, l'analyse de S. Pierre-Maurice sur le référé conclut à une loi qui lutte « contre les "risques" posés par la désinformation, ses conséquences, et ce rapidement dans une période considérée à risque ». L'idée d'un texte qui, en l'absence d'une définition unanime du problème en soi, porte « uniquement » sur ses risques et ses conséquences était déjà présente dans le rapport. Elle était justifiée par les acteur·ices de la majorité comme une manière d'éviter sa dangerosité, et donc d'anticiper des critiques sur son potentiel caractère liberticide. Si l'on repart de la tension initiale autour du référé – ineffectivité ou dangerosité - il semble donc que l'anticipation de la critique libérale ait mené à un dispositif en tout cas difficilement applicable, donc ineffectif d'un point de vue juridique.

L'essentiel de la médiatisation de la loi et de sa critique s'est porté sur la création de ce référé. Au devenir piteux de ce dernier viendra s'ajouter, dans les années qui suivent, d'autres camouflets, notamment avec la loi contre la haine sur Internet, dite « loi Avia », aux dispositions proches de celles de 2018, qui connaîtra un parcours long et chaotique, jusqu'à être quasi-intégralement censurée par le Conseil Constitutionnel³⁹⁴. Certain·es porteur·euses de la loi vont alors tenter de minimiser l'importance de ce référé « gadget », et mettre en avant des dispositions moins critiquées, comme le renforcement des pouvoirs du CSA³⁹⁵.

³⁹¹ TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, « Jugement rendu le 17 mai 2019 en état de référé (article 487 du Code de procédure civile) par le Tribunal de Grande Instance de Paris », *op. cit.*, p. 5.

³⁹² « C'est officiel, la loi "anti-fake news" ne sert à rien », L'Humanité [en ligne], 23 mai 2019, consultable sur <https://www.humanite.fr/politique/fake-news/cest-officiel-la-loi-anti-fake-news-ne-sert-a-rien>.

³⁹³ PIERRE-MAURICE Sylvie, « Le référé fake news, un référé spécial », *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2021, p. 189 à 200.

³⁹⁴ Conseil Constitutionnel, 18 juin 2020, Décision n°2020-801 DC.

³⁹⁵ Voir par exemple l'intervention de B. Studer, rapporteur du texte, invité du 22h-minuit sur franceinfo, le 30 mai 2018 : « Il n'y aura pas de sanctions pour les diffuseurs de fake news », franceinfo, [en ligne], consultable sur

2. Au-delà du référé : « Mais que fait le CSA ? »³⁹⁶

Outre le référé, la loi dite « anti-*fake news* » est constituée de deux autres grands ensembles de dispositifs : les dispositions de promotion de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), et les dispositions qui organisent les nouveaux pouvoirs du CSA sur cette question de manipulation de l'information, en particulier à l'égard des plateformes. Les acteur·ices défendant le texte vont décrire ces ensembles de dispositions comme faiblement restrictives, donc faiblement critiquables :

« On va être honnêtes hein. Le texte ne change pas grand-chose. [...] Le référé, ouais. Sur les plateformes ? On est sur du droit mou. Donc ceux qui se sentent opprimés par ça, bon. Ouais, d'accord. Être opprimé par du droit mou, mouais. [...] Ensuite, il y a la partie éducation aux médias, là aussi, difficile d'être opprimé par de l'éducation quand même. Bref, pour décrire ce texte comme étant restrictif des libertés, il faut le chercher quoi. »³⁹⁷

Concernant l'EMI, la piste de recherche consistant à aller enquêter les conditions réelles d'existence et de développement de cette éducation sera prise au sérieux dans le cadre de ce travail, et fera l'objet d'un chapitre en soi. On y verra que si effectivement, l'EMI se développe en France ces dernières années, cela n'est pas tellement du fait des dispositions de cette loi, dans laquelle elle figure, on l'a vu, en tant que « matière molle », peu coûteuse politiquement pour les député·es.

Du côté du CSA, en revanche, il aurait été assez facile d'imaginer que la promulgation de la loi y ait eu des effets « réels », dans une perspective de juriste, mais aussi de politiste. En octroyant de nouvelles tâches, de nouveaux pouvoirs, et surtout de nouveaux objets d'intervention – en le faisant intervenir sur les « communications numériques » au-delà de son champ d'intervention classique de l'audiovisuel, on pouvait faire l'hypothèse que la loi ait pu faire du CSA le lieu principal d'action de lutte contre le problème public des *fake news*. Les entretiens menés avec trois conseiller·es du CSA nous permettent de réfuter cette hypothèse : ce n'est pas chez les acteur·ices du CSA que la construction du problème public des *fake news* a généré des effets, que l'on constate un fort impératif à agir ou sentiment d'urgence sur la question. La perspective principale des acteur·ices du CSA est celle de la régulation des

https://www.francetvinfo.fr/politique/video-bruno-studer-il-n-y-aura-pas-de-sanctions-pour-les-diffuseurs-de-fake-news_2778105.html.

³⁹⁶ Flochage d'un *tote-bag* réalisé lors d'un événement interne au CSA, que l'un des conseillers me montre lors de notre entretien pour répondre à ma question sur l'action du régulateur.

³⁹⁷ Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023.

plateformes, ou opérateurs, par la coopération ou le contrôle souple – sous un angle assez éloigné du problème public des *fake news* tel qu’il est construit.

Trois membres du collège du CSA ont été rencontrés ; d’abord, Michèle Léridon, journaliste et directrice de l’information de l’AFP en 2014, et membre du CSA depuis février 2019. Sa nomination et son mandat étaient très orientés sur la question de la désinformation en ligne : elle y a créé et animé le comité d’experts du CSA sur le sujet, dirigé le premier bilan de la loi de 2018, et plus généralement incarné publiquement le développement des missions du CSA sur ce sujet. Pourtant, au cours de notre entretien en mars 2021, elle répond quasi systématiquement à mes questions sur son implication dans la lutte contre les *fake news* en tant que journaliste, et plus encore en tant qu’ex-directrice de l’information de l’AFP, etc. Suite à son décès en mai 2021, c’est Anne Grand d’Esnon, directrice de la réglementation, de la déontologie et du pluralisme des antennes de France Télévisions, qui reprend son mandat un mois plus tard. Au cours de notre entretien, huit mois après sa nomination, cette dernière revient plus spontanément sur d’autres missions prioritaires de son mandat : on est alors à l’approche des élections présidentielles, dans un contexte où le CSA est plutôt sollicité sur des questions de comptabilisation de temps de parole, et notamment de celle d’Eric Zemmour. Anne Grand d’Esnon me le dit elle-même : « *le pluralisme, c’est davantage mon sujet quand même. C’était ça l’idée de mon mandat hein : pluralisme, déontologie des médias, c’est ça que je sais faire* ». Elle me recommande d’orienter mon travail hors du CSA :

« Déjà, tous ces trucs qui se montent, c’est ça qu’il faut aller voir. Je ne dis pas qu’on peut pas faire grand-chose, mais de toute façon on est obligés de faire, d’agir quoi. C’est une vraie période de sensibilisation, je dirais. [...] Alors, ce qu’il faut savoir aussi, c’est que tous les médias, quand même, ont mis beaucoup en place des émissions, des trucs « vrai ou fake », ça c’est extrêmement important [...]. Mais de toute façon, l’Arcom, c’est un acteur parmi plein d’autres, là-dessus, hein, faut bien voir »³⁹⁸.

Elle me recommande par ailleurs de m’orienter vers son collègue du collège, Benoît Loutrel, « *dont le profil conviendra mieux à [m]es questions : c’est lui qui s’occupe de tout ça* ». Je le rencontre donc quelques semaines plus tard. Conseiller au CSA depuis février 2021, cet ingénieur de formation a passé l’essentiel de sa carrière à la Banque mondiale, pendant dix ans, puis à l’Arcep³⁹⁹, pendant douze ans. Il passe ensuite « de l’autre côté » selon ses termes, en tant que directeur des affaires publiques de Google France pendant un peu moins d’un an, puis est missionné par le Secrétaire d’État chargé du numérique afin de mener une

³⁹⁸ Entretien avec Anne Grand d’Esnon, conseillère à l’Arcom, 12 février 2022.

³⁹⁹ Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la distribution de la presse.

expérimentation avec Facebook sur la régulation et la modération des plateformes, en mars 2019. C'est cette expérience, entre autres, qui le mène à prolonger cette réflexion en tant que conseiller au CSA. L'entrée en matière de l'entretien avec Benoît Loutrel donne le ton quant à la place de l'impératif libéral dans ses représentations. Alors que je présente ma thèse en début d'entretien :

« - C'est sur les actions de lutte contre les *fake news* ; c'est plutôt une thèse d'action publique quoi, donc, qu'est ce qui a été fait par l'État, qu'est ce qui n'a pas été fait par l'État... Voilà.

- Ah, mais parce que c'est l'État qui doit tout faire ?

- (silence) Euh, bah c'est une de mes questions, quoi.

- Mais ça ce n'est pas une question, c'est un postulat. »

Cette réserve, ou circonspection vis-à-vis de l'intervention étatique en général se retrouve explicitée dès que l'on aborde la question de la régulation des communications numériques. Il concède certes que l'autorégulation pure des plateformes ne peut perdurer : « *il faut quand même leur faire une confiance absolue : et ça, ce n'est juste pas possible. Quand un acteur a obtenu un tel pouvoir, on ne peut pas avoir un mécanisme qui repose purement sur la vertu individuelle. Même vis-à-vis des bons élèves* »⁴⁰⁰. Néanmoins, il explique sa réticence à la régulation directe par l'objet même de la discussion, le numérique. Ce domaine étant d'abord constitué par le privé – ici, les grands réseaux sociaux numériques, les lois qui le concernent ne peuvent pas selon lui être fondamentalement libérales, contrairement à celles qui ont jusqu'à présent occupé le CSA, touchant à l'audiovisuel :

« Parce que fondamentalement, ce sont des pures lois de restriction de liberté quand on fait des lois de régulation de l'internet. Là où la loi de 86, c'était avant tout une loi libérale de dire, je vous ouvre le domaine public, c'est-à-dire les fréquences. [...] et puis du coup, c'est des lois plus compliquées à écrire, parce que c'est vraiment des lois qui, d'une manière ou d'une autre, imposent des règles nouvelles qui sont des restrictions sans contrepartie pour ces entreprises. »

Plus globalement, on retrouve dans ses développements des illustrations d'une pensée généralement associée au monde du privé, et son regard sur l'État. Ainsi des développements sur la lenteur et l'inefficacité de la machine d'État ou de la bureaucratie ; ainsi de ses descriptions des administrations mobilisant les termes du privé (« *le ministère des Affaires sociales, comme toutes les autres entreprises d'ailleurs,...* »). Il déplore toute forme d'intervention répressive, sur la question des fausses informations comme sur d'autres sujets,

⁴⁰⁰ Entretien avec Benoît Loutrel, conseiller à l'Arcom, 25 février 2022. Sauf mention contraire, toutes les citations des pages suivantes de cette section proviennent de ce même entretien.

et invoque, lui aussi, les figures repoussoirs des « *bureaux de censure russe ou chinoise* ». Dans cette perspective, la loi était « imparfaite », mais s'explique par d'autres logiques : d'abord, « *la mécanique avait été lancée, donc politiquement, on ne pouvait plus l'arrêter. Ils voyaient en le faisant déjà que c'était imparfait, mais ce n'est pas grave : il n'y avait pas d'alternative* » ; par ailleurs, elle a joué un rôle dans une perspective de lancement d'une dynamique européenne, menant aux règlements européens DSA et DMA⁴⁰¹. Et enfin, « *on ne peut pas faire l'économie de l'itératif. La loi de 2018 sur la lutte contre la manipulation de l'information est la meilleure chose qu'on sache faire à l'époque. Et il fallait la faire parce qu'en la faisant, on a appris plein de choses.* ».

S'il considère que « *le degré de prise de conscience collective des vrais enjeux de ce sujet est très faible* », c'est parce qu'il n'existe pas, selon lui, un problème public propre sur la désinformation en ligne. Il en existe un sur la régulation des plateformes, mais pas sur la désinformation en ligne :

« [Le faux] Ça a toujours existé, c'est vieux comme le monde. Adam et Ève, ils sont virés du paradis, on ne sait toujours pas quelle est l'histoire. La désinformation, c'est vieux comme le monde. Ils ont deux enfants, il y en a un qui tue l'autre, la haine en ligne, c'est vieux comme le monde. Moi, je dis toujours ça. La désinformation en ligne, ça n'a rien à voir avec Internet. C'est lié aux sociétés humaines, ça existera toujours. Un point, c'est tout. La question... Si on veut reposer le problème, il y a un problème de responsabilité individuelle, vieux comme le monde, comment on éduque les gens, et il y a des lignes rouges à ne pas franchir. Ok. De la pédagogie, un peu de répression... Rien de nouveau. Ce qui est nouveau, c'est on a un acteur, comment on le responsabilise ? Ça, c'est la nouvelle question ».

Cela ne l'empêche pas de déplorer les mêmes diagnostics que ceux que l'on trouve dans la construction du problème public des *fake news* :

« Parce que les gens sont toujours plus méfiants et ne comprennent plus où sont les dynamiques, on ne comprend plus et donc on ne sait plus si on voit une manifestation, de se dire « est-ce que c'est une manifestation parce que tel groupe est effectivement victime d'une condition effroyable ou est-ce que c'est parce qu'il y a eu une manipulation sur les réseaux sociaux. Et plus personne ne sait, plus personne n'a confiance dans quoi que ce soit ».

⁴⁰¹ Le Digital Services Act (DSA) et le Digital Markets Act (DMA) sont deux règlements européens portant sur les marchés et services numériques. Entrés en application en 2023, ils aspirent à accentuer la responsabilisation des plateformes, d'une part en prévenant les abus de position dominante des GAFAM pour le DMA, et d'autres part en accentuant la lutte contre les contenus et produits illégaux en ligne (désinformation, mais aussi haine, contrefaçon, etc.) pour le DSA. L'idée du DSA est résumée par cette formule : « ce qui est illégal dans le monde physique le sera aussi en ligne ».

De ce fait, ce conseiller du CSA développe une conception minimale de ce que devrait constituer l'action d'intervention du CSA. Le modèle auquel il se réfère, dans ce cadre, est celui de la manière dont l'Autorité des Marchés Financiers régule son secteur :

« Et alors là, je dois avouer mon imposture, toutes les idées que j'ai, je les prends du secteur financier. Parce que qu'est-ce qui ressemble le plus au monde numérique immatériel, c'est le secteur financier, [...] et c'est en fait le modèle de l'autorité des marchés financiers. [...] C'est la seule mission de l'autorité des marchés financiers, que les marchés fonctionnent bien, les capitaux vont au bon endroit et au bon prix, et jamais l'autorité des marchés financiers n'agira sur ce sujet. Et qu'est-ce qu'elle fait ? Elle fait une stratégie, elle se dit, qu'est-ce qui est plus intelligent qu'un régulateur ? L'ensemble du marché. ».

Dans ce parallèle, « l'ensemble du marché » dans le domaine informationnel renvoie à un ensemble de corps intermédiaires, et en premier lieu les journalistes professionnel·les, dont les bons réflexes, le professionnalisme, mais aussi la saine concurrence qui les mène à se surveiller entre eux permet de garantir un fonctionnement général de l'écosystème informationnel. On retrouve, dans une certaine mesure, le raisonnement fondant le jugement du TGI de Paris évoqué plus haut. Ici aussi, la conception de l'action du CSA par l'un de ses conseiller·es renvoie aux « synergies » de la société civile déjà invoquées dans la loi. On trouve cités dans l'extrait suivant les journalistes professionnels, la classe politique, ainsi que la production de connaissances par l'université :

« Il y a de l'autorégulation interne par les sociétés de journalistes, etc. Il y a de la régulation par l'émulation entre plateformes. Il y a de la régulation par tous les départements de science politique, de sciences d'information, de toutes les universités de France et de Navarre. Par la classe politique qui intervient. Souvenez-vous, au début des attentats terroristes, [...] on se dit "mais quand on dit État islamique, on les légitime". On n'a pas fait une loi, pour une fois, qui interdit d'utiliser le mot État islamique. C'est parti en débat politique. Et en débat politique, la classe politique a été à l'initiative, je ne sais plus quel ministre a dit, "mais ça ne va pas, en les appelant État islamique, on les légitime et donc il faut dire Daech", etc. La presse a suivi globalement sans intervention. Donc c'est une forme de régulation souple, mais qui est très puissante et qui est très démocratique, accessoirement, cent fois plus démocratique que de dire, on va confier à un groupe de neuf sages de prendre des décisions sur des sujets aussi fins que ça. [...] En fait, il y a trois champs. Un : comment responsabiliser les individus. C'est fondamentalement de l'éducation [...] Deux, une responsabilité individuelle qui est un mélange de discours et d'un peu de répression sur des sujets où on sait caractériser des lignes rouges. Et puis trois, c'est fondamentalement responsabiliser les acteurs algorithmiques. Et ce qui fera la différence, je suis absolument convaincu, c'est si on arrive à impliquer tout le monde dedans. »

Ainsi cet entretien nous renseigne-t-il sur ce qu'un acteur central du CSA perçoit de leur rôle dans la lutte contre ce problème public. Des dynamiques internes réelles ont, de fait, eu lieu au CSA depuis 2018 : sa fusion avec Hadopi pour devenir l'Arcom, en janvier 2022, afin de renforcer la régulation et de tenir ensemble les communications audiovisuelles et numériques dans son objet, en est une majeure. Plus spécifiquement sur la question de la manipulation de

l'information, un comité d'expert·es sur la désinformation en ligne de 18 personnes mené par Michèle Léridon, ainsi qu'une « équipe projet » de neuf personnes internes au CSA, sont mis en place en décembre 2019. En février 2021, cette équipe projet se pérennise en une « direction des plateformes en ligne ». Mais si ces dynamiques sont réelles, elles nous semblent indissociables du fait que chez les conseiller·es du CSA, la question des *fake news* soit comprise et tenue dans un ensemble d'autres enjeux propres à la relation du régulateur aux plateformes : haine en ligne, protection des œuvres, protection des mineurs contre l'accès aux contenus pornographiques, protection des jeunes influenceurs, liberté d'expression, etc.

Si l'on s'est ici focalisé sur l'un des trois conseiller·es rencontré·es, les deux autres nous ont restitué la même dynamique : ils·elles ne perçoivent pas le CSA comme étant l'espace principal ou majeur de lutte contre les fausses informations. Pour les deux autres conseillères rencontrées, cette conclusion trouve des raisons différentes. Pour Anne Grand d'Esnon, qui vient également du monde médiatique après dix-huit ans chez France Télévisions, aux relations institutionnelles puis à la déontologie, sa conception est proche de celle de Benoît Loutrel : tous·tes deux expriment la conviction que le CSA joue son rôle, mais qu'il ne peut être utile qu'articulé à un travail de la « société civile » : *« la règle de base, c'est que le CSA ne se prononce qu'a posteriori. Donc de toute façon, c'est qu'une fois que le dégât est fait qu'on peut l'arrêter. Pour l'aval, c'est tout le reste qui compte, pas nous »*. Pour Michèle Léridon, c'est son fort ancrage dans une professionnalité journalistique qui, même une fois conseillère, la mène à considérer le journalisme professionnel comme le monde majeur et pertinent sur ce sujet.

Les acteur·ices du CSA rencontré·es restituent une lecture du problème sous l'angle restreint de la relation du régulateur aux plateformes ; le problème des *fake news*, et de la diffusion du faux en ligne, est, lui, renvoyé à la nécessaire action de la société civile, ou en tout cas hors des murs du CSA. Ces éléments nous invitent à poursuivre en portant le regard sur ce qui a été mis en mouvement par la formule des *fake news* au-delà de la loi et de ses dispositions.

Section 3 – Au-delà de la loi : la diversité des réponses au problème des *fake news*

Dès la première année de ce travail de thèse, et même en amont dans le travail de mémoire, ont été identifiées des initiatives réalisées au nom de la lutte contre les *fake news*. J'ai rapidement constaté la grande diversité de nature de ces initiatives : aux rubriques de *fact-checking* et aux interventions en classe d'éducation aux médias s'ajoutaient des créations de start-up, de jeux sérieux, de moteurs de recherche, de formations professionnelles, d'ouvrages ou d'expositions. Cette veille a mené à un constat : il semble aujourd'hui impossible de recenser exhaustivement ce qui est fait au nom de la lutte contre les *fake news*. Chaque semaine peut-être, dans une médiathèque du Finistère, dans une classe de maternelle de Haute-Savoie, dans une entreprise de conseil parisienne, une rédaction locale d'Occitanie ou une MFR de la Somme, des individus décident de mettre en place un dispositif au nom de la contribution potentielle de cette initiative à la lutte contre les *fake news*. Ce travail de recensement des réponses existantes au problème des *fake news*, dont les choix méthodologiques ont été présentés en introduction, nous permet d'objectiver ce qui a été mis en mouvement après ou autour de la loi anti-*fake news*.

1. La diversité des dispositifs anti-*fake news* : serious games, start-up et *fact-checking*

À la lecture des noms des 214 dispositifs recensés, il apparaît tout d'abord qu'ils partagent souvent des titres très similaires, avec une récurrence des jeux de mots autour du faux. C'est vrai pour les ateliers ou concours pédagogiques – Fake Investigation, Chasseurs de Fake, Chasseurs d'infox, Trop Mytho, etc., les jeux d'éveil aux *fake news* – Escape Fake, Fake it to make it, Comment c'est fake, etc., comme pour les rubriques de *fact-checking* – Fake Off, Vrai du faux, Vrai ou faux, Faux ou usage de faux etc., ou encore les chaînes YouTube – Info ou Mytho, Défakator, Aude WTFake, etc.

Outre cette ressemblance dans les noms et jeux de mots choisis, ces initiatives partagent quelques traits caractéristiques dans leurs contenus. La lecture des textes de descriptions et des pages « À propos » permet d'identifier quelques indices des caractéristiques du mot d'ordre dominant sur le problème des *fake news*. On trouve notamment la récurrence du ciblage des publics jeunes ou adolescents, en milieu scolaire ou non, et un registre de dramatisation du problème, à travers l'invocation d'une « urgence démocratique ». On le lit par exemple ici, dans

le texte de présentation de Respect-EMI, une « *association [qui] mobilise son réseau de journalistes pour développer l'éducation aux médias auprès des jeunes, de la communauté enseignante et de la société civile* » :

« La jeunesse se trouve bien souvent désarmée face à la déferlante d'informations truquées, erronées ou manipulées à laquelle elle est confrontée chaque jour, particulièrement sur les réseaux sociaux. [...] Nous répondons à une urgence démocratique : la jeunesse se trouve bien souvent désarmée face aux *fake news* qui l'assaillent chaque jour sur les réseaux sociaux. Afin de prévenir cette désinformation, notre mission est de rendre l'éducation aux médias accessible à tous, et faire ainsi émerger une nouvelle génération de citoyens plus éclairés. »⁴⁰²

Autre point commun entre ces dispositifs, caractéristique du mot d'ordre dominant sur les *fake news* : la récurrence des références à l'esprit critique. Sur 206 dispositifs ayant un texte de présentation consultable, 35% mentionnent explicitement leur promotion de l'esprit critique comme moyen, ou comme fin, de résolution du problème visé.

Outre ces similitudes dans les noms et les termes employés, la nature des 214 dispositifs anti-*fake news* recensés témoigne d'une grande diversité [Tableau 2].

Tableau 2. *Formes prises par les 214 dispositifs anti-fake news cartographiés*

Forme de dispositifs	Exemples	Fréq.
Dispositifs visant à répondre au problème par du <i>fact-checking</i> journalistique	<i>Cellules de fact-checking, outils ou plateformes de fact-checking, chronique quotidienne ou hebdomadaire, etc.</i>	20 %
Dispositifs visant à répondre au problème via une activité ou des sociabilités en ligne, non-journalistiques.	<i>Collectifs ou sites de vérification non-journalistiques, comptes Twitter ou instagram de vérification, groupe Facebook, etc.</i>	19 %
Dispositifs visant à produire de la connaissance sur le phénomène	<i>Projets ANR, groupes ou commissions d'experts, événements scientifiques, fondations et think-tanks, etc.</i>	16 %
Dispositifs visant à éduquer des publics ciblés au phénomène	<i>Ateliers pédagogiques, concours pédagogiques, start-up éducative, etc.</i>	12 %
Dispositifs visant à éduquer des publics jeunes et/ou scolaires par le jeu	<i>Jeux sérieux en ligne, escape games éducatifs, jeux vidéo, etc.</i>	8 %
Dispositifs visant à répondre au problème par des productions médiatiques hors <i>fact-checking</i>	<i>Documentaires, séries de vidéos ou reportages, etc.</i>	5 %
Dispositifs visant à répondre au problème par des reconfigurations internes au champ journalistique	<i>Associations de journalistes, d'éducation aux médias ou de déontologie, coalition de médias, etc.</i>	5 %
Dispositifs visant à répondre au problème par des innovations techniques	<i>Bots de signalement de raids complotistes, newsletter créée par IA, réseau social d'information collaboratif, etc.</i>	5 %

⁴⁰² Education aux médias - Respect, [<https://www.respect-emi.fr/>], consulté le 29 mai 2024.

Dispositifs visant à rendre possible ou généraliser les initiatives éducatives	<i>Mise en place de formation continue pour enseignant-es, programmes de services civiques, appels à projets, etc.</i>	4 %
Dispositifs visant à augmenter la prise de conscience du problème ou agir symboliquement	<i>Campagnes de communication publique, chartes d'engagement pour la vérité, projets photographiques, concours de création publicitaire, etc.</i>	4 %
Dispositifs visant à diffuser et promouvoir un esprit scientifique en réponse au problème	<i>Collectifs ou médias de promotion de l'esprit scientifique, etc.</i>	2 %

En variant dans leur nature, ces dispositifs varient nécessairement dans leur poids symbolique, leurs rôles et leurs effets sociaux. Cette liste ne dit donc rien, à ce stade, de l'effectivité de ces dispositifs. Le relevé des formes prises par ces initiatives nous confirme leur grande diversité. Il doit être complété par un codage qui insiste non plus sur leur forme simplement, mais sur leur finalité, c'est-à-dire la réponse telle qu'elle est conçue et produite *in fine*, puisque ces deux éléments ne se superposent pas. Par exemple, les créations d'associations de journalistes type Entre les Lignes relèvent de reconfigurations professionnelles internes au champ journalistique, mais leur finalité est éducative, puisque ces journalistes s'unissent pour faire de l'éducation aux médias. Dans le même sens, la création d'un label de fiabilité du journalisme, comme la Journalism Trust Initiative, est une initiative symbolique, mais on peut considérer que sa finalité relève de l'expertise, au sens d'une augmentation du niveau de connaissance et de reconnaissance du problème dans l'opinion publique. En recodant légèrement les dispositifs, on peut résumer la nature de la réponse aux *fake news* de la sorte [Tableau 3] :

Tableau 3. Nature des 214 dispositifs anti-fake news cartographiés

Nature des réponses	Freq.
Réponses vérificatoires : reposant sur une aspiration à une généralisation de la vérification des informations	46 %
Réponses éducatives : reposant sur une aspiration à une généralisation de l'éducation aux médias et à l'information	31 %
Réponses d'expertise : reposant sur une aspiration à une plus grande connaissance et reconnaissance du problème dans l'opinion publique	20 %
Réponses régulatrices : reposant sur une aspiration à une plus grande intervention/modération des informations en circulation en amont de leur diffusion	3 %

Ainsi restituée, l'orientation des dispositifs anti-*fake news* apparaît plus clairement. L'idée selon laquelle la production d'expertise constitue une action *en soi* se trouve illustrée ; apparaît également le caractère majoritaire des initiatives se rapportant à une activité journalistique, qu'elle soit professionnelle ou non ; et la faible proportion d'actions de régulation, qui interviendraient sur les *fake news* en amont de leur diffusion. C'est bien un traitement du problème en aval, c'est-à-dire portant sur la réception des informations, qui domine ici.

2. Les entrepreneur·es de solutions anti-*fake news* : la fameuse « société civile » ?

On voit apparaître des régularités dans cet ensemble de dispositifs anti-*fake news* en s'intéressant à la nature des acteur·ices qui les portent et développent. On trouve ici différents cas de figures : sur 214 dispositifs concrets, 159 d'entre eux émanent d'organismes – entreprises, institutions, associations, et les 55 restants émanent d'une ou plusieurs personnes individuelles. En portant le regard sur les champs professionnels d'appartenance de ces organismes, on trouve des régularités : ainsi, la grande majorité des dispositifs émanent du champ journalistique, avec une vocation vérificatrice (42 %) ; pour le reste, c'est le champ associatif (17 %) et le champ des institutions publiques ou parapubliques (18 %) (CLEMI, BnF, INA, etc.) ainsi que le champ académique (15 %) et, enfin, le champ du privé (8 %), qui portent et développent les dispositifs. Cette présence d'initiatives de cabinet de conseil, de start-up, d'initiatives entrepreneuriales, a constitué un étonnement à première vue. Sans surdimensionner la place qu'elles prennent, car elles restent minoritaires, elles nous permettent également de nous poser la question des possibilités de capitalisation, littérales ou symboliques, sur le problème des *fake news*. On peut également revenir à la question de la dimension étatique de cet ensemble d'action anti-*fake news*, et utiliser cette cartographie exploratoire pour se faire une première représentation de la place que l'État prend dans ces initiatives, sur le plan formel. Ces 159 dispositifs émanant de personnes morales se répartissent presque également entre des acteurs privés (45,9 % des dispositifs) et des acteurs publics (46,5 % des dispositifs), les 7,5 % restant étant constitués de dispositifs émanant de collaborations entre des acteurs privés et des acteurs publics⁴⁰³. Ce à quoi on peut ajouter les

⁴⁰³ Par exemple, l'exposition « Fake news : art, fiction, mensonge », née du travail entre le CLEMI et la Fondation EDF ; ou le concours de création publicitaire « Stop aux infox ! » né du partenariat entre la Délégation générale à

55 dispositifs qui émanent d'une ou plusieurs personnes individuelles, c'est-à-dire reposant *a priori* sur une forme d'engagement ou de volonté personnelle à agir sur le sujet.

Si ces chiffres n'ont qu'une valeur exploratoire, ils nous permettent de voir que la fameuse « synergie » qu'appelaient dans leurs discours les député·es, aussi appelée « prise de conscience de la société civile », ait effectivement eue lieu. Un impératif à agir contre les *fake news* a bien été mis en place, et a saisi des acteur·ices très divers. Il a mobilisé des acteur·ices à titre individuel, dont il reste à établir les raisons d'agir ; mais aussi des institutions publiques, comme par exemple des communautés de communes, comme celle de Lacq-Orthez, qui a lancé avec un syndicat de défense de la fibre, un journal en ligne et un jeu du même nom, « Comment c'est fake »⁴⁰⁴, ou bien le secrétariat général du Sénat, qui a créé un site de *débunking* des infox sur le Sénat⁴⁰⁵. Ont aussi été mises en mouvement des entreprises, comme Buster.ai, « *une start-up française qui développe des algorithmes d'intelligence artificielle pour détecter des informations trompeuses ou fausses, quelle qu'en soit la forme* »⁴⁰⁶, mais aussi des cabinets de conseils en communication d'influence, comme SpinPartners, qui propose de manière assez énigmatique « *une offre de services intégrée pour rétablir la vérité* »⁴⁰⁷. C'est aussi un large ensemble d'acteurs publics ou parapublics qui s'est mobilisé : des associations d'éducation populaire ou de médiation scientifique aux laboratoires de recherche, des bibliothèques à l'audiovisuel public, etc. Par cette cartographie exploratoire, il apparaît que les appels des acteur·ices politiques et bureaucratiques à l'action de la « société civile » semblent effectivement avoir été satisfaits.

En résumé, après cinq ans d'observation, on peut recenser ce qui a émergé au nom de la lutte contre le problème *fake news* : une loi, des sites, des chaînes YouTube, des rubriques de *fact-checking*, des jeux de société, des congrès, des colloques, des produits dérivés, des réseaux d'action ou de travail, des web radios, des applications, des *escape games*, des *start-up*, des newsletters, des canaux Telegram, des commissions, des projets ANR, des associations de *débunking*, des bandes dessinées pédagogiques, des concours de création publicitaire, des quiz – et même des thèses. C'est dans cette galaxie de dispositifs que le présent travail de thèse va naviguer au fil des cinq chapitres.

la langue française et aux langues de France (acteur public) et l'Union francophone (association de professionnel·les de la communication), etc.

⁴⁰⁴ <https://commentcestfake.org> [En ligne].

⁴⁰⁵ <https://infox.senat.fr/> [En ligne].

⁴⁰⁶ <https://www.buster.ai/> [En ligne].

⁴⁰⁷ <https://infox.fr/> [En ligne].

C'est précisément à cette galaxie que la loi du 22 décembre 2018 fait écran : un monde sans fin, sans coordination, qui apparaît à première vue comme étant constitué par l'ensemble des composantes incluses par la « société civile ». On sait combien l'emploi de ce terme largement imprécis fonctionne comme un « *label du vide, lieu commun où les commodités d'un mot de passe permettent de se parler sans savoir ce que l'on dit* »⁴⁰⁸. Mais c'est précisément en cela qu'il est autant employé par les acteur·ices politiques et bureaucratiques pour désigner qui devrait agir contre les *fake news*. La société civile, souvent définie en creux de ce qu'elle n'est pas, l'est ici par rapport à l'appareil étatique qu'ils·elles représentent.

⁴⁰⁸ COLAS Dominique, *Le glaive et le fléau : généalogie du fanatisme et de la société civile*, Grasset, Paris, 1992, p. 44.

Conclusion du chapitre 1

« “La rumeur est aussi la fumée du bruit”, écrivait Victor Hugo. C’est même, pour compléter modestement ce propos, une fumée qui agit comme un poison : poison pour nos démocraties, devenues les cibles d’affabulateurs cherchant à en saper les fondements, poison contre le droit à l’information et contre la liberté d’expression, détournés et affaiblis par la prolifération des fausses informations »⁴⁰⁹

À travers son ton emphatique, cette citation de la rapporteure pour avis Naïma Moutchou défendant le texte de loi dans l’hémicycle illustre de manière paradigmatique ce qui caractérise ces débats législatifs. En analysant l’épisode de la loi anti-*fake news* comme un point nodal de la carrière de ce problème public, on en tire une caractéristique fondamentale, la dramatisation démocratique du phénomène.

La loi du 22 décembre 2018 semble être une « loi d’affichage », et conçue comme telle. Cette caractéristique s’explique d’abord par un élément politique conjoncturel : une volonté conjointe de l’exécutif et de la majorité macroniste de la XV^e législature de démontrer leur forte opposition à un phénomène qui cristallise « *tout ce contre quoi ils ont été élus : Trump, Marine Le Pen, la Russie, le populisme [...]. Ils voulaient dire : “non, la vague populiste n’est pas inévitable, on est des gens sérieux, [on est] le camp du bien, le camp de l’efficacité, le camp de la rationalité” [...]. Et on l’a vu encore ensuite avec la politisation des vaccins* »⁴¹⁰. Pour autant, la force de l’impératif libéral qui régit la relation de l’État aux biens informationnels en France, et le risque d’une censure constitutionnelle, mène à un texte de loi *de facto* difficilement applicable, limité dans ses effets réels. Cette caractéristique semble bien être, à l’époque, perçue et assumée par les acteur·ices défendant la loi : « *oui, on avait conscience que le texte avait des limites, mais on se disait que c’était une pierre à l’édifice. Il faut se remettre dans la situation de 2018 aussi : on vient d’avoir l’élection de Trump, le Brexit, les Macron Leaks... Les décideurs politiques devaient marquer le coup, montrer que c’était un sujet qu’ils prenaient en compte ! [...]. Ça participait d’un mouvement global.* »⁴¹¹

Plus largement, cette initiative, médiatiquement présentée comme la solution « par excellence » au problème des *fake news*, est d’abord un moment de construction du problème. Tout en décrivant un problème grave, les débats sur la loi renvoient sa prise en charge à la

⁴⁰⁹ Naïma Moutchou, La République en Marche, Séance du 7 juin 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.), p. 5593.

⁴¹⁰ Entretien avec Bastien, collaborateur parlementaire d’un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 14 juin 2023.

⁴¹¹ Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d’un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023.

nécessité d'une prise de conscience collective par une diversité d'acteur·ices. Les acteur·ices défendant la loi décrivent en ces termes le critère de succès de ce texte : « *ce qui était visé, c'était un effet collectif. Une prise de conscience collective à l'échelle de la société toute entière. Le texte a permis de montrer qu'il y avait un problème sur ces questions. Ça a permis à la société de développer plus d'anticorps, si je puis parler ainsi* »⁴¹².

On avance donc dans notre développement avec une interrogation : pour les acteur·ices entré·es dans la lutte contre les *fake news*, d'où vient leur disposition à se sentir concerné·es par un problème public construit comme mettant en péril la formation de la libre volonté des citoyen·nes et, plus largement, le fonctionnement des démocraties libérales ? On a vu dans la dernière section de ce chapitre toute la diversité et l'ampleur des initiatives développées contre les *fake news* : une majorité d'entre elles est portée par le groupe professionnel des journalistes. Ce groupe présente la particularité de s'être engagé dans le problème des *fake news* sous deux modes différents. D'abord, par le développement et la valorisation de pratiques de vérification ostentatoire de l'information, dit *fact-checking*, comme on le verra dans le chapitre 6, mais aussi par une production importante d'articles et d'émissions sur la question. À ce titre, les *fake news* ont constitué pour les journalistes professionnel·les une opportunité dans laquelle se réalise leur rôle d'entrepreneur·es de leur propre cause. Si l'épisode de la loi anti-*fake news* est si déterminant pour la suite de la carrière du problème des *fake news*, c'est d'abord, comme on le verra dans le chapitre suivant, au titre de son rôle dans la mise à l'agenda du sujet dans l'espace médiatique. La loi et ses limites vont constituer une opportunité pour faire exister le sujet des *fake news*, déterminer et développer les caractéristiques de son cadrage. C'est cette construction définitionnelle des *fake news* comme un problème fondamentalement *démocratique* qu'il nous faut interroger dans le prochain chapitre.



⁴¹² Entretien avec Adrien, collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV^e législature, 20 février 2023.

CHAPITRE 2. De la crédulité du public aux déviances populaires : développement d'une panique médiatique autour des *fake news*

La construction des *fake news* en un problème démocratique « grave » est une dynamique largement ancrée dans l'arène médiatique⁴¹³. Ce chapitre vise à restituer la définition des *fake news* qui domine dans le débat public français à partir de l'apparition du terme fin 2016, et à la rapporter aux caractéristiques des espaces et acteur·ices du champ médiatique qui ont contribué à son travail définitionnel. Il identifie la stabilisation d'un scénario sur le problème des *fake news* que l'on va retrouver tout au long du travail. Ainsi formulés et constitués dans l'arène médiatique, ces schèmes interprétatifs dominants du problème des *fake news* vont être stabilisés et consacrés par leurs porteurs et porteuses, permettant à ces discours de devenir, pour certains, des savoirs sur le phénomène des *fake news*.

On l'a vu dans le chapitre précédent, le problème des *fake news* se rapproche d'une « cause sans opposants »⁴¹⁴. Comment pourrait-on, d'ailleurs, être « pour » les *fake news* ? Un cadrage scénarisé autour des *fake news* va faire tenir ensemble deux dimensions à première vue contradictoires : d'une part, une grande unanimité dans les discours constitutifs du débat public sur les *fake news* ; et d'autre part, une grande diversité dans les définitions proposées, une forte insistance sur la multicausalité du problème. Comme le démontre ce chapitre, cette diversité doit être ici comprise comme des *variations sur un même thème* : la multiplicité des définitions du problème, de ses causes, de ses victimes et de ses conséquences indique en fait un « accord sur les désaccords », qui va reposer sur le ressort de la dramatisation. Ce consensus se constitue au fil des émissions autour de l'affiliation du terme « *fake news* » à une menace démocratique, voire à un drame civilisationnel. Ce socle discursif commun, cette composante « *dramatique et théâtrale* »⁴¹⁵ de la construction des problèmes publics, fait tenir ensemble toutes les

⁴¹³ Ce chapitre de thèse reprend pour partie des éléments développés dans VAUCHEZ Ysé, « La crédulité des crédules. Débat public et panique morale autour des *fake news* en France », *Emulations - Revue de sciences sociales*, n° 41, 2022, p. 71-101.

⁴¹⁴ JUHEM Philippe, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots. Les langages du politique*, 2001, p. 9-27.

⁴¹⁵ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit., 2009, p. 208.

contradictions, toutes les imprécisions, sans qu'on puisse y trouver de réelles luttes définitionnelles ou l'existence d'une controverse sur le sujet.

Cette unanimité repose sur l'invocation de « valeurs morales supérieures ». Elle nous invite, en cela, à considérer ces discours médiatiques sur les *fake news* dans leur dimension symbolique, voire morale, au sens où l'entend E. Neveu : « *la présence d'une dimension sacrée, au sens de transcendant les expériences ordinaires, d'ordonnatrice des normes centrales de la vie sociale, peut être un bon outil d'identification des mobilisations fortement symboliques ou morales* »⁴¹⁶. C'est d'ailleurs l'invocation de ces valeurs morales supérieures, redondantes dans l'ensemble des discours analysés, qui m'a conduite à mobiliser la notion de « panique médiatique » dans ce travail, au sens de « *réaction collective d'emballement suscitée à la suite d'un événement bénin* »⁴¹⁷. C'est en effet l'un des critères recommandés pour l'étude des « *discours alarmistes lors de l'apparition de chaque nouveau média [...] sous prétexte qu'il s'agissait d'objets dangereux pour la société et la jeunesse* »⁴¹⁸.

Comme évoqué en introduction, la notion de panique médiatique présente des difficultés théoriques non rédhibitoires mais importantes, qui appellent à des précautions méthodologiques. Ainsi, la pertinence de cette notion pour le cas qui nous occupe reste à ce stade de l'ordre de l'hypothèse, que l'on cherche à confirmer ou infirmer à travers l'identification d'éléments factuels dans l'analyse du débat médiatique français sur les *fake news*. L'objectif est bien l'identification d'opérations de constitution d'un problème public, en s'appuyant sur le triptyque classique en analyse de cadrage : *naming, blaming, claiming*⁴¹⁹.

À travers un corpus de 1403 émissions télévisées et radiophoniques visant à représenter ce que l'on dit des *fake news* en tant que « fait de société », constitué à partir des bases de données de l'INA allant de décembre 2016 à mai 2019, on peut mesurer l'ampleur de la diffusion du terme, et identifier les épisodes et sous-espaces du champ médiatique qui y contribuent. Si ces trois opérations de la construction d'un problème public sont présentes en germe dans le débat médiatique et orienteront la construction du codage (**Section préliminaire**), notre attention se portera plus largement sur celle du cadrage au sens de « *mobilisation de symboles qui*

⁴¹⁶ NEVEU Érik, « Conclusion générale. Faire bons usages d'une "générosité théorique" », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 260.

⁴¹⁷ COHEN Stanley, *Folk devils and moral panics*, op. cit., 1973.

⁴¹⁸ WIBRIN Anne-Laure, « La construction sociale de médias dangereux pour la jeunesse. Des paniques morales aux quasi-théories », op. cit., 2012, p. 79-96.

⁴¹⁹ FELSTINER William, ABEL Richard L. et SARAT Austin, « L'émergence et la transformation des litiges », op. cit., 1991, p. 41-54.

définissent ce qui fait ou non parti du problème, suggèrent un mode de perception des enjeux, l'articulent à des valeurs socialement acceptables »⁴²⁰. Ce qui nous intéresse dans ce débat public, c'est d'abord de voir ce qui fait l'objet d'un consensus entre les acteur·ices qui y participent, et les enjeux ou développements sur lesquels se fondent les (rares) dissensus. Cela passe par le dégagement des positions majoritaires, rapportées à celles qui sont limitées à quelques émissions précises. Ici, le contexte d'énonciation (chaîne de diffusion, titre de l'émission, titre de la chronique) joue nécessairement pour saisir ce qui rend possible l'expression d'une approche plus minoritaire, voire « critique ».

Ces éléments sont à rapporter aux sous-espaces et acteur·ices du champ médiatique qui ont majoritairement contribué à ce travail définitionnel, mais aussi aux événements médiatiques qui participent à réactiver cycliquement le débat public sur les *fake news*. En étudiant les profils des invité·es dans les émissions, on retrouve le rôle moteur des « professionnel·les de la vérité » – groupes professionnels dont le rôle social est associé à la production de discours vrais sur le monde social. Le sujet des *fake news* a majoritairement été développé sur les chaînes de radio publique, appartenant au pôle intellectuel ou « crédible » de l'espace médiatique français (**Section 1**). Dans cet espace fait « *d'entrepreneurs de démocratie [radio]cathodique* »⁴²¹ se déploie une panique médiatique fondée sur l'invocation d'une valeur supérieure et générale : la défense de la démocratie. À l'instar de ce que l'on a vu pour la loi de 2018, le consensus se stabilise autour de l'idée que le phénomène constitue un *problème*, et un problème grave (**Section 2**). Cette dramatisation se déploie à l'appui de généralisations causales sans fondement, accompagnées d'un registre dramatisant : « *quelque chose bascule devant nous* »⁴²². Par l'analyse des postulats argumentatifs du débat public, on constate la réactivation d'une théorie des effets forts, d'un cadrage individualisant et psychologisant, voire de paradigmes tirés de la psychologie des foules attribuant au public des *fake news* des caractéristiques d'émotivité, de crédulité, jusqu'à l'adhésion à des comportements extrêmes ou violents. Cette dramatisation a des conséquences sur la mise en problème public des *fake news*, à commencer par son caractère « sauvage »⁴²³ (**Section 3**). Il fait donc l'objet d'un travail de

⁴²⁰ NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, op. cit., 2015, p. 41.

⁴²¹ NEVEU Érik, « Les émissions politiques à la télévision : Les années quatre-vingt ou les impasses du spectacle politique », *Hermès*, n° 3, n° 17-18, 1995, p. 145.

⁴²² *Le 7/9*, France Inter, 5 avril 2017.

⁴²³ Entendu au sens de « *difficilement traitables et donc "domptables" par les porteurs de solutions* », ZITOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », op. cit., 2022, p. 159.

Produire le vrai sur le faux

« domestication » pour rendre possible l'étape du *claiming*, et construire au fil des émissions l'espace des réponses possibles au problème des *fake news*.

Section préliminaire – Choix méthodologiques du corpus d'émissions

Pour saisir comment se sont opérées en France, de manière non nécessairement séquentielle, la mise en problème des *fake news* et sa prise en charge dans le cadre d'une action publique, le point de départ qui s'impose est le lieu de naissance présumé de l'expression elle-même : la sphère médiatique. Dans ce but, c'est, avec l'aide et le concours de l'INA, l'archive audiovisuelle qui a constitué le matériau principal de cette analyse. L'usage, le visionnage et l'analyse qualitative de ce matériau particulier nécessite quelques précisions méthodologiques.

1. L'archive audiovisuelle et ses particularités

La constitution d'une base de données permettant d'objectiver le cadrage thématique développé autour des *fake news* dans l'espace médiatique français a été guidée dès le départ par différents objectifs méthodologiques, en premier lieu celui de l'exhaustivité de l'échantillon de base, afin de permettre une relative représentativité des corpus constitués.

Au-delà de l'opportunité créée par l'obtention d'une bourse de recherche de l'INA⁴²⁴, impliquant notamment un accès facilité aux outils de recherche, de tri et d'export de données documentaires qu'elle développe, l'usage des bases de l'INA présentait un avantage méthodologique indéniable en ce sens. En effet, l'INA collecte des productions audiovisuelles sur différents supports, à commencer par les productions radiophoniques et télévisuelles, dans le cadre de son activité patrimoniale d'archivage des productions issues du secteur de la communication audiovisuelle. Ce « dépôt légal de l'audiovisuel » confié à l'INA en 1992 pour la radio et la télévision et complété en 2006 pour une partie du Web, constitue un dispositif de collecte à la fois cadré juridiquement et soutenu techniquement, deux éléments qui tendent à indiquer l'exhaustivité de ces bases de données. La collecte des programmes s'effectue 24 heures sur 24 pour 184 chaînes de télévision et de radio, pour un fonds qui fin 2020 représentait 20 284 931 heures de programmes. Cette exhaustivité pourrait même être considérée pour des périodes moins contemporaines, puisqu'un important travail de sauvegarde et de numérisation des collections anciennes a été mené par l'institution ces dernières années.

⁴²⁴ Bourse Louise Merzeau, concours annuel qui récompense « un projet de recherche particulièrement pionnier dans le domaine des Humanités Numériques et/ou portant sur les collections du dépôt légal du web » : obtention d'une bourse de recherche pour l'année 2018-2019, et d'un statut de chercheuse associée à l'INA.

À un niveau plus macro, l'objectif d'exhaustivité semblait également permis par un autre élément, la spécificité de l'expression « *fake news* ». Comme évoqué en introduction, une approche « nominaliste » se concentrant sur le terme « *fake news* » et non sur les phénomènes qu'il désigne, a été choisie. Le terme étant un anglicisme et un néologisme, il semble qu'il est difficile pour les acteurs de la conception des programmes de réaliser une émission sur le phénomène des *fake news* sans en employer le terme, quitte à le remplacer par des synonymes au fil de l'émission.

Plusieurs raisons président au choix d'un corpus de production audiovisuelle plutôt qu'à celui d'un corpus de presse écrite : tout d'abord, les médias audiovisuels sont dans leur ensemble plus *omnibus* que les médias de presse écrite, et l'hypothèse a donc été faite que l'on y trouverait les débats publics les plus généralistes. Par ailleurs, la télévision et, dans une moindre mesure, la radio, jouissent en France d'une audience nettement plus large que la presse écrite⁴²⁵. Il s'agissait donc, à ce stade préliminaire de l'analyse, de prendre au pied de la lettre l'hypothèse qui sous-tend une grande partie des prises de parole, selon laquelle le phénomène des *fake news* ferait l'objet d'une préoccupation sociale forte dans l'ensemble de la population.

Si l'usage de l'archive audiovisuelle se développe progressivement en sciences humaines et sociales, en grande partie du fait du travail de mise en accessibilité des données par les différents services de l'INA, il pose nécessairement la question de la nature des données utilisées, et de la dépendance aux choix d'archivage de l'INA pour tendre vers l'exhaustivité des corpus. Les indices d'exhaustivité évoqués plus haut impliquent ainsi une mise en garde : si l'on peut postuler que l'archivage soit exhaustif, du fait de sa contrainte légale, cela n'implique pas que la documentation soit exhaustive, au sens de mise en disponibilité dans les outils de consultation. Cela ne doit pas nous mener à occulter une particularité des archives audiovisuelles : contrairement aux archives écrites, « *la notion de dossier ou de contexte n'est pas très présente pour les archives audiovisuelles* » dans la mesure où « *elles sont majoritairement organisées par collections, et non comme des traces issues d'un processus administratif, industriel, médical ou commercial comme le sont les archives classiques* »⁴²⁶. Le principal processus politique qui mène à la constitution du fonds d'archives étudié ici est la

⁴²⁵ D'après l'enquête statistique « Cinquante ans de pratiques culturelles » du ministère de la Culture, 60 % des Français·es écoutent la radio quotidiennement, et 78 % regardent la télévision quotidiennement. Consultable sur <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles/L-enquete-2018>.

⁴²⁶ CHABIN Marie-Anne, « Qu'est ce qu'une archive audiovisuelle », *E-dossier de l'audiovisuel : l'extension des usages de l'archive audiovisuelle*, coll. « Ina Expert », 2014.

reconnaissance par les pouvoirs publics du fait que ces programmes de télévision et de radio constituent un patrimoine national, à travers la création et le développement de l'institution même de l'INA. Une dimension historique a un temps été envisagée, à l'instar de travaux comme ceux de K. Espineira⁴²⁷, notamment afin de mesurer la différence d'ampleur de la discussion entre *fake news* et un terme préexistant présenté comme synonyme, par exemple rumeur, ou propagande, etc. Mais les grandes variations de qualité d'archivage, de disponibilité, de documentation, de détail de la notice entre les archives anciennes et les archives nouvelles de l'INA auraient rendu ce travail invalide empiriquement. La démarche se rapproche en cela davantage de celle adoptée dans des travaux tels que *L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna*, une étude de C. Sécaïl⁴²⁸, bien que cette dernière ait davantage recours à la méthode du comptage du temps d'antenne, couplé avec des verbatims de visionnage.

Cette contemporanéité totale des matériaux génère un premier trouble dans l'analyse : la proximité entre l'activité de visionnage/codage d'un corpus d'émissions d'une part, et ma propre consommation médiatique, banale et courante, d'autre part. J'ai commencé à constituer et à visionner le corpus d'émissions tout en étant, en parallèle, exposée via mes pratiques médiatiques personnelles aux mêmes types d'émissions sur le sujet. Il s'agit donc à travers le corpus d'objectiver, de quantifier et de décrire factuellement des impressions ressenties lors de mon travail de veille médiatique sur mon sujet de mémoire, puis de thèse, voire lors de mes consommations médiatiques habituelles, bien que ces deux dernières activités ne soient pas systématiquement distinctes (le fait même de faire une thèse sur le sujet des *fake news* me rendant nécessairement plus attentive aux contenus qui, dans mon quotidien, abordaient le sujet). Cette proximité entre visionnage analytique et consommation médiatique personnelle génère un sentiment que décrit K. Espineira sur son propre travail de corpus INA⁴²⁹ : travailler « *par triangulation théorique et par mots-clés* », de manière très itérative, mène à un sentiment de bricolage, « *d'aller vers l'inconnu* »⁴³⁰. De ce fait, le visionnage intégral d'un corpus d'émissions est aujourd'hui quasi systématiquement complété ou supplanté, en sciences sociales, par un traitement quantitatif, afin de contrôler les biais liés au codage qualitatif.

⁴²⁷ ESPINEIRA Karine, *Médiacultures : La transidentité en télévision*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales, série Sociologie du genre », 2015 ; ESPINEIRA Karine, « Médiacultures : la transidentité en télévision ».

⁴²⁸ Les résultats intermédiaires de cette recherche réalisée dans le cadre du groupe de travail Médias-Elections s'organisent en deux parties, SECAIL Claire, *L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna. 1. La pré-campagne (septembre-décembre 2021)* Cerlis, Université de Paris, 2022. et SECAIL Claire, *L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna. 2. La campagne (janvier-avril 2022)*, Cerlis, Université de Paris, 2022.

⁴²⁹ ESPINEIRA Karine, « Sésame, ouvre-toi : constituer un corpus audiovisuel pour l'étude des transidentités », *En quête d'archives : bricolages méthodologiques en terrain médiatiques*, 2018.

⁴³⁰ ESPINEIRA Karine, *Médiacultures*, op. cit., 2015, p. 57-90.

Comme on l'explicitera par la suite, c'est dans la stabilisation d'une grille de codage par itérations successives que l'on trouve une première réponse à cet écueil, afin de mettre à distance ces visionnages analytiques.

S'il faut lutter contre ce sentiment de familiarité avec les documents étudiés, c'est précisément parce que ces situations de visionnage sont artificielles. La démarche méthodologique adoptée ici se rapproche de la reconstitution artificielle d'une situation de réception de messages médiatiques : se placer soi-même en tant que « public » d'un très grand nombre d'émissions portant sur les *fake news*. En cela, mon usage des archives audiovisuelles se rapproche plutôt de celui mobilisé dans certains travaux récents de sciences sociales sur des questions médiatiques, et notamment *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision*, d'E. Macé⁴³¹. Ce dernier, en visionnant les cent heures de programme d'une journée de télévision, « a regardé ce que personne n'a sans doute jamais vu »⁴³², et reconstitué un avatar des messages médiatiques diffusé par cet ensemble d'émissions. De la même manière, probablement personne n'a été exposé à plusieurs centaines d'émissions explicitant le phénomène des *fake news*, et les vieilles sornettes du « pouvoir de la télévision »⁴³³ contre lesquelles nous met en garde E. Darras mèneraient à penser que cette méthode d'analyse nous dit quelque chose de la réception de ces émissions. Comme l'explique ce dernier, les travaux universitaires ne sont pas immunisés contre les mythologies sur les « effets de la télévision », importées au fil des rapprochements entre sociologie de la communication et marketing politique.

Lorsque l'on décrit un cadrage médiatique à travers des corpus d'émissions audiovisuelles, il s'agit de garder en tête trois dimensions : celle de la mesure des enjeux médiatisés – renoncer à vouloir « quantifier » les forces performatives d'un message ; celle de l'écart entre le message produit et le message reçu – acter que la réception est socialement située, et donc jamais uniforme ; et celle de la tentation d'associer mécaniquement des effets politiques, souvent électoraux, à ces réceptions de messages médiatiques. Plus largement, la méthode retenue dans ce chapitre s'expose certainement à deux critiques couramment adressées aux analyses de contenus médiatiques : le reproche du médiacentrisme, et celui de la désociologisation de l'analyse de ces contenus. La nature même des résultats de l'analyse

⁴³¹ MACE Éric, *La société et son double. Une journée ordinaire à la télévision*, Armand Colin, 2006.

⁴³² MOLENAT Xavier, « La Société et son double. Une journée ordinaire de télévision », *Sciences Humaines*, n°174, août 2006.

⁴³³ DARRAS Éric, « Le pouvoir de la télévision ? Sornettes, vieilles lunes et nouvelles approches », *Les formes de l'activité politique*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. « Hors collection », 2006, p. 457-484.

semble permettre d'éviter le premier reproche : si le problème des *fake news* se constitue dans l'arène médiatique, c'est d'abord via la mise à l'agenda politique du sujet par des acteur·ices politiques, à commencer par le président de la République. Il ne s'agit pas ici de considérer le problème des *fake news* comme un produit purement et uniquement médiatique, mais de le lire comme le produit de la rencontre entre des intérêts politiques et des intérêts professionnels, ici des journalistes. En sus, la nécessaire sociologisation de l'analyse de contenus médiatiques est tenue comme une exigence au fil du chapitre : par l'analyse des contextes médiatiques d'énonciation des discours, par l'analyse des appartenances professionnelles des invité·es des émissions, ou encore en corroborant ces résultats par un entretien avec Thibault, un programmeur de France Culture ayant contribué à certaines des émissions étudiées.

En se plaçant dans cette situation de réception artificielle - d'autant plus artificielle que cette analyse qualitative par visionnage a été réalisée sur un temps relativement court de quelques mois, à raison de trois jours par semaine -, on se situe en fait, paradoxalement, au niveau de la production : c'est bien la nature du cadrage thématique *produit* par l'espace audiovisuel français qui nous intéresse ici.

2. Choix de codage et de visionnage

La constitution d'un corpus d'émissions télévisées et radiophoniques visant à représenter ce que l'on dit des *fake news* en tant que « fait de société » dans l'espace médiatique français a impliqué plusieurs choix méthodologiques *a priori*. Tout d'abord, il a fallu identifier la temporalité précise de ce débat public, depuis l'importation du terme jusqu'aux événements collectifs nationaux ayant entretenu la controverse. Pour ce faire, il était important de ne pas fixer de borne chronologique de début, et d'opter pour la collecte la plus exhaustive possible. La première émission du corpus date du 23 décembre 2016. Intitulée « La poussée des médias alternatifs », c'est une chronique de La mécanique médiatique animée par l'alors directeur de la rédaction de France Inter, J.-M. Four, diffusée au sein du 7/9 de France Inter. Elle constitue notre borne chronologique de départ, à une exception près⁴³⁴. La borne chronologique finale du corpus est déterminée par le moment du début de la collecte : il s'agit du 10 mai 2019. Cette première collecte exhaustive donnait 2188 émissions, soit 1104 heures de contenu diffusées sur

⁴³⁴ Une émission du 27 juillet 2014 présentant un reportage sur le projet d'un groupe d'étudiant·es en journalisme ukrainien·nes appelé « Fake news » a été jugée coïncidentale, et sortie du corpus.

deux ans et demi. Au-delà d'être un témoignage supplémentaire de la densité de la discussion, cette quantité pose quelques problèmes pour un traitement qualitatif.

Un second choix a été fait : ne conserver que les productions audiovisuelles évoquant le sujet des *fake news* en tant que *phénomène*, c'est-à-dire en tant que « fait de société » en le distinguant des *fake news* en tant que « fait d'actualité ». Il s'agit donc des émissions qui portent sur les *fake news* comme sujet principal de la discussion, et non comme un emploi aléatoire ou figuratif de l'expression. On peut ainsi dépasser la perspective qui consiste à analyser la diffusion d'un terme, sa constitution en « formule »⁴³⁵, très liée à l'analyse de discours, et à lire les données qui suivent comme des indicateurs d'une attention accordée au sujet sur le fond. C'est par ce choix méthodologique que ce chapitre peut se proposer de qualifier le cadrage thématique développé sur le sujet des *fake news* depuis 2016, en évitant de laisser l'analyse être altérée par des pratiques langagières évolutives, qui peuvent mener les acteur·ices du débat public à utiliser l'expression « *fake news* » dans une visée polémique. Ainsi, pour la suite de cette analyse, l'unité statistique de ce corpus est donc une émission radio ou télé produite et diffusée dans l'espace médiatique français, archivée et documentée par l'INA, qui évoque directement le sujet des *fake news*, en utilisant l'expression et en proposant un décryptage du sujet par une forme de montée en généralité, même minime.

Dans ce but, des opérations de nettoyage ont été nécessaires : doublons, erreurs et usages anecdotiques du terme. Parmi ces nettoyages, l'opération la plus importante est celle qui a consisté à éliminer les émissions utilisant le terme « *fake news* » sans que la discussion ne porte réellement sur le phénomène qu'il désigne. Pour ce faire, c'est la typologie d'usages du terme « *fake news* » dans l'espace médiatique, développée dans mon mémoire de Master II sur des corpus de presse écrite⁴³⁶, qui a été reprise. Ont donc été sortis du corpus les usages du terme « *fake news* » en tant qu'expression triviale pour évoquer un sujet sans rapport direct. En retenant comme critère la montée en généralité sur les *fake news*, l'idée était de mettre de côté deux types d'émissions. D'abord, celles employant le terme « *fake news* » comme expression triviale pour évoquer un sujet sans rapport direct. C'est le cas par exemple de la chronique

⁴³⁵ KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté., coll. « Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté », 2009.

⁴³⁶ Analyse sur un an (2 avril 2017-2 avril 2018) de l'usage du syntagme « *fake news* » dans neuf médias français de périodicités, d'échelles de diffusion et de lignes politiques différentes (Libération, Le Figaro, Le Monde, Ouest-France, L'Obs, Europe 1, 20 Minutes Le Monde, L'Express, AFP). Voir VAUCHEZ Ysé, « Fake news, réinformation et fact-checking : luttres pour l'énonciation de la vérité aux marges du champ journalistique », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2018.

« Joconde et *fake news* »⁴³⁷, diffusée sur France Inter, qui porte sur l'hypothèse selon laquelle le teint jaunâtre de Mona Lisa serait lié à son hypothyroïdie. Plus largement, la large diffusion du terme le mène à être parfois employé comme une simple occasion de souligner l'existence d'une polémique ou d'un conflit sur une question abordée, de spectaculariser une information, avec des titres tels que « L'impunité des agresseurs de policiers est une "*fake news*", selon un haut magistrat »⁴³⁸. Ont également été écartées les émissions utilisant *fake news* en tant qu'expression désignant une fausse information traitée sur le mode de la vérification « *fact-checking* » : cette occurrence peut survenir dans le cadre des dispositifs spécifiquement dédiés au *fact-checking*, ou comme simplement une manière spécifique d'angler un article, avec des sujets d'émissions comme « La voiture électrique est-elle vraiment propre ? »⁴³⁹.

En supprimant ces émissions, ainsi que les doublons, nous avons réduit le corpus à 1403 émissions. Après un premier traitement statistique du corpus complet, un échantillon aléatoire de 10% de ce corpus, soit 141 émissions, a été réalisé. Ce seuil de 10% est le résultat d'un compromis permettant que l'échantillonnage puisse être considéré comme représentatif, tout en rendant possible et réaliste le traitement qualitatif par visionnage intégral de l'émission. Les collections conservées par l'INA sont visionnables dans une salle dédiée au sein de la BnF, où a été réalisé l'intégralité du travail de collecte du corpus. En revanche, le choix méthodologique consistant à opter pour un visionnage d'une partie du corpus, sans se limiter à un traitement quantitatif du corpus complet, a nécessité l'aide de la plateforme OTMedia⁴⁴⁰. Celle-ci a mis à disposition pour cette recherche un dispositif de navigation des corpus transcrits. Ces transcriptions écrites des émissions visionnées ont permis de réduire considérablement le temps de visionnage, en ciblant directement le moment concernant les *fake news* dans des émissions parfois longues. Ainsi, dans une matinale radio de deux heures, dans laquelle une chronique de quelques minutes était pertinente pour le corpus, la recherche par

⁴³⁷ « Joconde et *fake news* », L'édito carré, France Inter, 15 octobre 2018.

⁴³⁸ « L'impunité des agresseurs de policiers est une « *fake news* », fustige un haut magistrat », France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur [en ligne], 16 janvier 2018, consultable sur <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/aix-en-provence/aix-provence-impunite-agresseurs-policiers-est-fake-news-haut-magistrat-1402219.html>

⁴³⁹ « La voiture électrique est-elle vraiment propre ? », Les Idées Claires, France Culture [en ligne], 20 juin 2018.

⁴⁴⁰ « L'Observatoire Transmedia est une plateforme de recherche permettant d'analyser d'importants volumes de données transmedia (TV, Radio, Web, AFP, twitter) multimodales, hétérogènes et liées à l'actualité française et francophone ». Initialement financée par l'ANR, OT Média est ensuite développée au sein du service de la recherche de l'INA. La plateforme a notamment permis et mené à la publication de : CAGE Julia, HERVE Nicolas et VIAUD Marie-Luce, *L'information à tout prix*, INA, Bry-sur-Marne, 2017.

mots-clés dans le texte via *Transcription Corpus Viewer* a permis d'aller directement au *timecode* pertinent et de réduire considérablement le temps de visionnage.

Ce visionnage de 141 émissions soulève deux points méthodologiques qu'il faut indiquer ici. Un premier problème, soulevé par ce choix d'un corpus d'archives audiovisuelles, concerne le fait de regrouper ensemble des discours simplement parce qu'ils ont été tenus dans l'espace médiatique. Comment se garder d'un double biais, intellectualiste et intentionnaliste, qui laisserait penser que les acteur·ices de ces prises de parole, parce qu'ils·elles participent à cet ensemble de discours, seraient non seulement conscient·es des caractéristiques de cet ensemble, mais auraient l'intention stratégique d'y participer, et de contribuer à générer ce cadre global ? L'analyse de discours tenus sur les chaînes ne peut se faire sans la prolonger par une analyse sociologique des acteur·ices qui les portent et de leurs propriétés sociales : leur statut, leur champ d'appartenance, leur discipline, leur lien avec un dispositif de lutte contre la désinformation. Mais cette analyse des positions et dispositions sociales des invité·es participant·es aux émissions doit se faire sans attribuer aux acteur·ices cette intention à contribuer au cadrage général. Second écueil, il n'a pas été possible de réaliser de lien de causalité entre une caractéristique du cadrage de l'émission et la présence d'un·e invité·e. En effet, le choix d'analyser qualitativement un corpus relativement important en taille a nécessité de faire des choix de codage économes en temps, comme celui de prendre comme individu de la base de données une émission, et non une prise de parole. Cela implique que les prises de parole des différent·es invité·es, lorsqu'il y en a plusieurs, sont « écrasées » dans la même ligne, et dissociées de l'identité de leur énonciateur·ice. Cela dit, le lien entre la présence d'un·e invité·e et le type de cadrage développé dans l'émission reste possible lorsqu'il n'y a qu'une personne invitée.

Les notices fournies par l'INA indiquent que les 141 émissions additionnées forment une cinquantaine d'heures de programme. Chaque émission a été visionnée intégralement une première fois, avant d'être revisionnée pour être codée. Cette organisation du travail d'analyse a donc mené à un visionnage très dense, très resserré dans le temps, ce qui a généré un sentiment de redondance des discours d'une émission à l'autre, qui n'est pas nécessairement anecdotique. C'est d'ailleurs un sentiment que soulèvent d'autres auteur·ices ayant cherché à reconstituer et identifier le travail de construction d'un problème social par l'analyse d'un ensemble de discours regroupé en corpus. Les observations de B. Lahire dans son travail sur l'illettrisme font ici écho :

« Les producteurs de discours sur “l'illettrisme”, des plus “grands” aux plus “petits”, s’habituent progressivement à travers la lecture de la presse, de revues, d’ouvrages et la fréquentation de lieux de parole autorisés (stages de formation, journées d’études ou colloques), à des manières de dire et de penser “l'illettrisme”. Et c’est ce processus de socialisation collectif qui explique que le sociologue - lecteur systématique et critique - puisse reconstituer en définitive un fonds relativement limité (eu égard au nombre de producteurs de discours qui parlent ou écrivent) de manières de dire, d’arguments rhétoriques ou logiques, de thèmes, bref, de lieux communs. À force de lire ces discours, le sociologue a ainsi l’impression de lire des “copies d’examen” et il peut même imaginer que certains articles ont été écrits avant même que leurs auteurs ne prennent la plume... »⁴⁴¹.

Cette redondance est donc à retenir non comme un effet anecdotique de la méthodologie choisie, mais bien comme l’indice d’une hypothèse qui sera davantage approfondie au fil des prochains chapitres, celle d’une circulation circulaire de l’expertise sur la question des *fake news*. Par itérations successives, c’est la grille de codage suivante [Tableau 5] qui a été retenue pour le visionnage des 141 émissions. Elle complète les données fournies *a priori* par les notices de l’INA [Tableau 4].

Tableau 4. Données sur les émissions fournies par les notices de l’Inathèque

Catégorie	Exemples
Canal de diffusion	TV Satellite, Régionale, Nationale, Radio.
Titre de l’émission	« De quoi parle-t-on quand on parle de fake news ? », « Combattre les “fake news”, mission impossible », « Gilets Jaunes et fake news », « Invité : Franck Riester, ministre de la Culture », etc.
Nom de l’émission	L’instant M, Ici l’Europe, Secrets d’Info, etc.
Genre de l’émission	Interview entretien, revue de presse, chronique, reportage, etc.
Chaîne/canal	BFM TV, France Inter, Europe 1, etc.
Date de diffusion	-
Heure de diffusion	-

⁴⁴¹ LAHIRE Bernard, *L’invention de l’“illettrisme”*, op. cit., 2005. Cité dans WIBRIN Anne-Laure, *La reproduction des discours sur les romans-feuilletons, le cinéma et les « nouveaux médias »*. Du fonds discursif commun au bavardage, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 2013.

Tableau 5. Synthèse de la grille d'analyse et de codage des 141 émissions visionnées

Classe de variables	Question de recherche	Catégorie	Exemples
Naming : définition et désignation d'un problème	Dans quels contextes d'actualité le phénomène des <i>fake news</i> est-il évoqué ?	Accroches d'actualité induisant la discussion	<i>Adoption de la loi, manifestations des Gilets Jaunes, ouverture des Assises du journalisme, sortie de sondage, etc.</i>
	Sous quel angle le sujet est-il problématisé ?	Angles dominants	<i>Historique, politique, démocratique, technique, critique.</i>
	Peut-on identifier par le vocabulaire des postulats tirés de paradigmes scientifiques ?	Registre psychopathologique Registre cognitiviste	<i>Épidémie de crédulité, contagion, etc.</i> <i>Hygiène mentale, biais cognitifs, dissonance cognitive.</i>
	Quelles sont les pistes d'explication du phénomène proposées ?	Pistes d'explication	<i>Explication par « le règne de l'émotion » ; explication par les bulles informationnelles ou algorithmiques ; explication par la post-vérité, etc.</i>
	La discussion repose-t-elle sur des postulats partagés ?	Postulats argumentatifs	<i>Postulat de réception crédule des fake news ; postulat de vulnérabilité supérieure de certains groupes sociaux ; postulat de comportements déviants causés par la réception crédule de fake news, etc.</i>
	Quelles sont les thématiques spontanément associées à la discussion ?	Thèmes corollaires	<i>Discours de haine, réticence vaccinale, crise de la presse, antisémitisme, etc.</i>
	Trouve-t-on un consensus dans la définition du terme ?	Enjeux de définitions	<i>Reconnaissance explicite d'un enjeu de définition ; usage d'un exemple pour définir le problème ; usage d'un contre-exemple pour définir le problème, etc.</i>
Blaming : attribution de la responsabilité du problème	Consensus sur le critère de l'intentionnalité, variations sur la nature de l'intention	Nature de l'intention	<i>Idéologique ; économique ; ludique, etc.</i>
	À quelles dynamiques politiques ou sociales attribue-t-on la responsabilité du phénomène des <i>fake news</i> ?	Dynamiques sociopolitiques responsables	<i>Influence étrangère ; évolution des normes en matière de communication politique ; égalitarisation des paroles sur les réseaux sociaux ; évolution des modes d'information ; abaissement de la qualité de l'information ; défiance des autorités et institutions traditionnelles, etc.</i>
	A quel·les acteur·ices ou groupes attribue-t-on la responsabilité du phénomène des <i>fake news</i> ?	Acteur·ices sociopolitiques responsables	<i>Personnalité politique française ou étrangère ; plateformes ou entreprises privées ; mouvements sociaux ; médias dits « alternatifs », etc.</i>
Claming : formulation de solutions au problème	Quelles sont les pistes de solutions valorisées ou critiquées dans le débat sur les <i>fake news</i> ?	Réponses possibles	<i>Politique/législative ; médiatique ; éducative ; individuelle ; technique ; autre.</i>

Les invité·es des émissions et leurs appartenances socioprofessionnelles ayant fait l'objet d'une base de données à part, leur codage est restitué plus avant lors de leur analyse.

Les blocs thématiques de cette grille correspondent à trois étapes de la lecture la plus canonique et la plus classique sur la question de la construction des problèmes publics : *naming*, *blaming*, *claiming*⁴⁴². Elle peut aussi se résumer en cinq grandes familles de variables qui, mises à la suite, permettent de reconstituer une sorte de déroulé idéal-typique d'un discours médiatique visant à expliquer le phénomène des *fake news* : ce discours a lieu dans un contexte d'énonciation (chaîne, type d'émission, durée, date de diffusion, élément d'actualité ayant créé l'opportunité de la discussion) ; il adopte un mode de problématisation du phénomène (angles d'analyse, enjeux de définitions, postulats argumentatifs, usage de vocabulaire thématique, possibilité de connecter le sujet à d'autres thèmes) ; il présente les causes du phénomène devenu problème (pistes d'explication, diagnostics de dynamiques socio-politiques jugées responsables, mention d'acteur·ices socio-politiques jugé·es responsables), ses effets (mention de comportements, mention de groupes davantage vulnérables) et ses solutions.

C'est donc à l'aune de cette grille que s'est fait le visionnage de 141 émissions visant à expliciter le phénomène des *fake news*. Elle permet tout d'abord de décrire le débat public à son propos à travers ses lieux et temps de développement. Lors de quels moments collectifs s'accroît l'attention médiatique pour les *fake news* ? Et dans quelles parties de l'espace audiovisuel français ?

⁴⁴² FELSTINER W., ABEL R. et SARAT A., « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n°16, 1991, p. 41-54.

Section 1 – Espaces et temps médiatiques du débat public sur les *fake news*

Pour analyser l'évolution temporelle de ce débat public, on peut mobiliser le corpus total tiré des bases de l'INA, non échantillonné et non intégralement visionné, puisque les données nécessaires sont fournies par les notices INA. Pour cette section, on mobilise le corpus des 1403 émissions, réalisé par recherche exhaustive du mot-clé *fake news* dans les bases de l'INA, télévision (régionale, nationale ou satellite) ou radio, ensuite nettoyé de ses doublons, erreurs et usages anecdotiques du terme.

1. La vie longue d'une formule médiatique alimentée par le politique

Les bornes temporelles données par la collecte des émissions forment un corpus allant du 23 décembre 2016 au 10 mai 2019, date du début de la collecte. Entre ces deux bornes, on peut donc s'intéresser non seulement à la « durée de vie », jour par jour de la discussion, mais aussi à ses pics d'activation. Quels types d'événements collectifs mettent à l'agenda et alimentent le débat sur les *fake news* ?

1.2. La mise à l'agenda par le politique : la loi de 2018

On peut d'abord s'interroger sur cette première occurrence du terme dans les bases de l'INA, le 23 décembre 2016. *A posteriori*, l'émergence du terme « *fake news* » a été associée à deux événements politiques, le référendum sur le Brexit de juin 2016 et l'élection de Donald Trump de novembre 2016, et donc, par extension, à l'année 2016 dans son ensemble. En réalité, la célébrité soudaine de l'expression est très tardive dans l'année et même dans la campagne de Donald Trump. La première apparition du terme « *fake news* », tweeté par Donald Trump date du 10 décembre 2016⁴⁴³. Tout en rappelant que l'expression, tout comme les phénomènes qu'elle désigne, préexistent à cette date et connaissent des variations d'usages au fil des années, P. Froissart⁴⁴⁴ montre comment, à la fin de l'année 2016, « *[le concept] n'existait pas, et puis soudain il existe* ». L'indice d'apparition de l'expression dans Google Trends, ou les dates

⁴⁴³ « *Reports by @CNN that I will be working on The Apprentice during my presidency, even part time, are ridiculous & untrue – FAKE NEWS !* » - @realDonaldTrump, 10.12.2016, 3.11PM.

⁴⁴⁴ FROISSART Pascal, « Vrai et faux en contexte médiatique. Fake news, infox, rumeur. », *op. cit.*, 2020, p. 24.

d'apparition des pages « *Fake news* » sur Wikipédia, dès décembre 2016, constituent d'autres modes d'objectivation de cette bascule soudaine. Cette concomitance entre le moment d'apparition de l'expression et la borne chronologique de départ indique donc deux choses. D'une part, que la recherche par mots-clés dans les bases de l'INA est un choix méthodologique fonctionnel : en cumulant la recherche dans les titres, chapeaux, descripteurs secondaires, voire les résumés documentaires, parfois fournis par les chaînes elles-mêmes, on constate ici que l'apparition du phénomène dans l'arène médiatique est bien confirmée par la récolte documentaire de l'INA et que les biais potentiels d'archivage ou de documentation des émissions de l'INA n'altèrent pas les corpus présentés. D'autre part, que le passage de « *fake news* » comme expression politique à « *fake news* » comme « phénomène de société », voire comme objet de préoccupation, est extrêmement rapide.

Le premier élément du corpus est une chronique de La mécanique médiatique animée par l'alors directeur de la rédaction de France Inter, J.-M. Four, intitulée « La poussée des médias alternatifs » et diffusée le 23 décembre 2016 au sein du 7/9 de France Inter. Elle commence par ces mots :

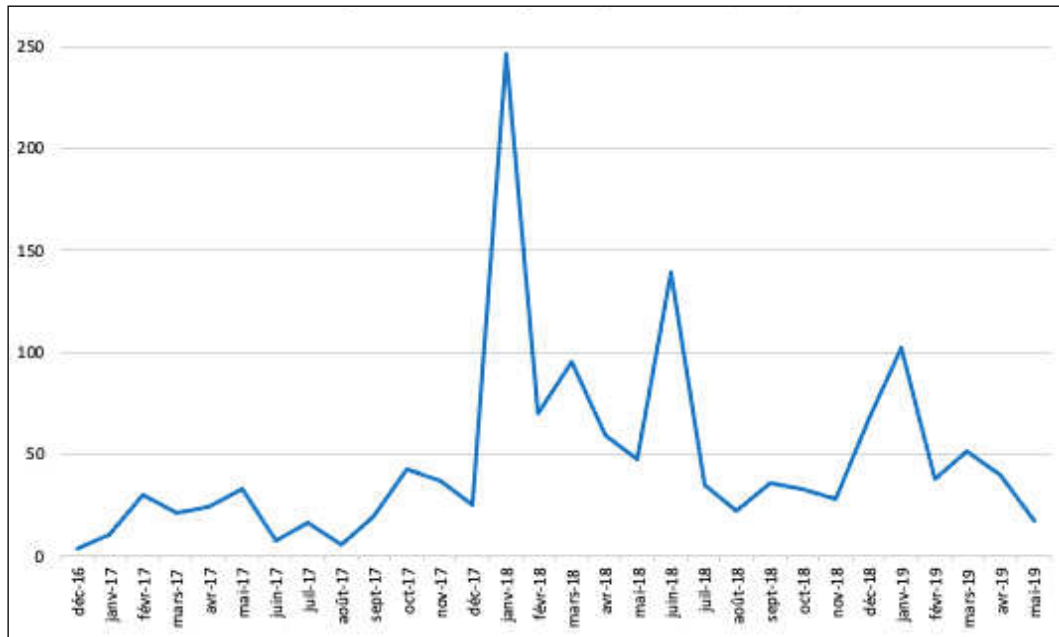
« 2016 restera peut-être comme l'année où les canaux alternatifs d'information ont pris l'ascendant sur les médias traditionnels [...]. Plusieurs de ces vecteurs d'information sont tout à fait respectables. D'autres le sont beaucoup moins. Et peuvent même menacer la démocratie. Car ils n'hésitent pas à diffuser des « *fake news* », comme pendant la campagne américaine, où se sont multipliées des affirmations fausses mais dont la diffusion via Facebook, a été supérieure à celle des informations dûment vérifiées par des journalistes professionnels ».

Le journaliste continue ensuite sur le gigantesque défi que constitue pour la presse la faille entre le lectorat des médias classiques et les adeptes des « canaux alternatifs ». Trois jours plus tard, c'est par l'invitation de Tristan Mendès France, toujours dans la matinale de France Inter, dans *L'invité de 7h50*, que l'expression apparaît : « *Alexandra Bensaid s'entretient avec Tristan Mendès France, spécialiste des nouveaux usages numériques sur les "fake news" et leur viralité sur Internet et les réseaux sociaux.* » Enfin, le 31 décembre, c'est dans la matinale de France Culture qu'on retrouve le terme, dans une chronique de *La fabrique médiatique* intitulée « 2016 dans les médias : post-vérité, *fake news* et crise du *fact-checking* ». En quatre émissions, l'expression est constituée, sinon en problème, du moins en fait de société, et associée à différentes thématiques qui l'accompagneront dans les centaines d'autres émissions suivantes. On note aussi, et on y reviendra, le rôle que joue la radio publique dans l'apparition, et ensuite la pérennisation, de ce sujet dans l'espace médiatique.

À partir du moment où il est apparu, le sujet des *fake news* s'est maintenu à un niveau d'existence stable dans l'espace médiatique audiovisuel : au cours de l'année 2017, on trouve

en moyenne une émission un jour sur trois, et au cours de l'année 2018, une émission deux jours sur trois. Cette stabilité est plus lisible lorsqu'on représente la temporalité du débat médiatique en cumulée par mois [Figure 2] :

Figure 2. Représentation graphique de la répartition temporelle des 1403 émissions, cumulée par mois



On voit apparaître sur ce graphique des pics d'attention disproportionnés par rapport au rythme stable d'attention le reste du temps. En identifiant les événements politiques auxquels ils correspondent, on trouve une illustration de la mise à l'agenda du sujet par le politique. Comme évoqué dans le chapitre précédent, la construction médiatique des *fake news* comme problème est inséparable de l'affichage d'une volonté présidentielle de se « saisir du sujet », et de légiférer à son propos.

Le pic central correspond au 3 janvier 2018, lorsqu'Emmanuel Macron tient sa conférence annuelle de vœux à la presse et annonce le dépôt d'un texte de loi pour lutter contre les *fake news*. Son discours contient une description assez précise du dispositif juridique envisagé, analysé plus haut. L'annonce d'un dispositif juridique concret, et détaillé, non anticipée par les journalistes, constitue ainsi un moment charnière pour le traitement médiatique du problème des *fake news*, qui est désormais indissociable de la réponse législative qui lui est adressée. En étudiant les autres pics d'attention graphiquement représentés, on peut même acter à ce stade que la mise à l'agenda des *fake news* comme problème public est intégralement dépendante de l'agenda politique, voire gouvernemental.

Le 3 janvier 2018, lors de l'annonce de la loi, le nombre d'émissions par jour passe de 2 à 28, puis à 71 le lendemain, faisant du 4 janvier le jour du plus grand nombre d'émissions sur les *fake news*. Les cinq jours qui suivent comptent chacun entre 10 et 14 émissions, avant que l'attention ne se stabilise, entre 3 et 9 émissions par jour. Entre le 12 et le 14 février 2018, le nombre d'émissions quotidiennes triple en deux jours (passant de 4 à 12 émissions). L'élément déclencheur : le cabinet de la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, annonce que le texte s'appellera « *loi de fiabilité et de confiance de l'information* ». Le nombre d'émissions quotidiennes repasse le seuil de 10, le 15 mars, un mois plus tard : la proposition de loi, portée par les député·es de la majorité, va être déposée à l'Assemblée nationale. Elle s'appelle désormais « *loi relative à la lutte contre les fausses informations* ». Le 26 avril 2018, c'est un communiqué de presse de la Commission européenne « *proposant une série de mesures pour lutter contre la désinformation en ligne* »⁴⁴⁵, qui réactive le sujet, avec douze émissions sur le sujet. Autour du 7 juin 2018 se développe le deuxième pic d'attention fort pour le sujet : c'est la discussion du texte en séance publique à l'Assemblée nationale.

Le dernier élément d'actualité à constituer un pic d'attention, le 22 janvier 2019, est aussi le seul qui ne relève pas directement d'une décision publique et publicisée d'une institution. Il est lié à la signature d'un traité de coopération entre la France et l'Allemagne, le Traité d'Aix-la-Chapelle, ou plus précisément aux discours de désinformation à son propos. Différents responsables politiques, notamment chez le parti souverainiste Debout la France, annoncent que ce traité conduit à « *livrer l'Alsace et la Lorraine à une puissance étrangère, et que dans ces régions, la langue administrative deviendra l'allemand* »⁴⁴⁶. C'est la qualification collective de ces discours en *fake news* qui remet le sujet à l'ordre du jour de l'agenda médiatique.

Outre cette exception, c'est bien le rôle déterminant de l'agenda institutionnel dans la variation de l'attention médiatique accordée au phénomène des *fake news* qui apparaît. Dit autrement, la dynamique d'agenda qui apparaît ici est celle d'un agenda institutionnel, celui de la prise en charge du problème par des acteurs gouvernementaux, qui détermine très largement l'attention pour le sujet dans l'agenda systémique, celui du moment où le problème s'impose

⁴⁴⁵ Voir le communiqué de la Commission européenne, « Lutte contre la désinformation en ligne : la Commission propose l'élaboration, à l'échelle de l'UE, d'un code de bonnes pratiques », consultable sur https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_18_3370

⁴⁴⁶ La vidéo de B. Monot, député européen Debout la France, a depuis été supprimée. Les citations sont tirées de « Traité d'Aix-La-Chapelle : non, l'Alsace et la Moselle ne seront pas livrées à l'Allemagne », Midi Libre [en ligne], 22 janvier 2018, consultable sur <https://www.midilibre.fr/2019/01/22/la-rencontre-entre-macron-et-merkel-a-aix-la-chapelle-au-coeur-dinfox,7967055.php#>.

dans la société comme prioritaire et public⁴⁴⁷. Cela ne signifie pas que la définition du problème qui domine dans l'agenda gouvernemental, qui en fait souvent un problème unifié et traitable, soit nécessairement celle reprise dans l'agenda systémique⁴⁴⁸. L'analyse qualitative, réalisée sur le corpus visionné de 141 émissions, permet donc non seulement de confirmer, mais aussi et surtout, de préciser cette première piste d'explication du niveau d'attention pour le sujet.

2.2. Accroches et événements d'actualité : routines médiatiques et craintes du populisme

Pour dégager les autres événements collectifs qui participent à la mise à l'agenda des *fake news* entre 2017 et 2019, on mobilise l'événement d'actualité permettant l'accroche de l'émission.

En journalisme, l'accroche vise à capter l'attention du public à travers un élément rapide à énoncer, en quelques phrases. Si elle mobilise souvent une référence à un sens commun, un mythe collectif ou un événement historique, l'accroche par l'actualité est une routine journalistique relativement classique. Elle permet d'ancrer dans un plan d'actualité⁴⁴⁹ la discussion plus générale qui la suit. Sur les 141 émissions visionnées et codées, 31 d'entre elles ne mentionnent pas explicitement de liens avec un élément d'actualité en introduction. Cela ne signifie pas que toutes ces émissions aient été décidées et programmées sans lien avec l'actualité : l'identification de « ce qui est chaud en ce moment », « de ce que font les autres », constitue, dans leurs espaces professionnels journalistiques, un critère de poids pour défendre le sujet d'une émission lors des discussions collectives déterminant le choix des sujets.

Pour les 110 émissions qui contiennent une accroche d'actualité, on en relève à chaque fois la nature [**Tableau 6**].

Tableau 6. Faits d'actualité introduisant la discussion sur les *fake news* dans 110 émissions du corpus

Nature de l'événement d'actualité	Fréquence	Exemples

⁴⁴⁷ COBB Roger W. et ELDER Charles D., *Participation in American politics: the dynamics of agenda-building*, Allyn and Bacon, Boston, 1972.

⁴⁴⁸ Comme le rappelle ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *op. cit.*, 2022, p. 168.

⁴⁴⁹ BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Qu'est-ce que l'actualité politique ? Événements et opinions au XXI^e siècle*, Gallimard, Paris, 2022, p. 345-346.

Étapes de la loi <i>fake news</i>	29 %	<i>Annnonce de la loi « fake news » lors des vœux à la presse de Macron, Arrivée de la loi à l'Assemblée Nationale, etc.</i>
Marronniers ou routines médiatiques	19 %	<i>Sortie du sondage IFOP sur le complotisme, Bilan de fin d'année, Sortie du baromètre La Croix de confiance dans les médias, Journée pour la liberté de l'information, etc.</i>
Création d'un dispositif de lutte, médiatique, éducatif ou politique contre le phénomène	15 %	<i>Initiative locale d'éducation aux médias, Création de CrossCheck, Lancement des Idées Claires, sur Radio France, etc.</i>
Fait médiatisé et contesté	10 %	<i>Rumeurs sur les Roms en Seine-Saint-Denis, Rumeurs sur l'homosexualité d'E. Macron, Traité d'Aix-la-Chapelle, Campagne de désinformation russe sur la question des armes chimiques syriennes, etc.</i>
Élections	5 %	<i>Démarrage d'une campagne présidentielle française, Démarrage d'une campagne électorale européenne, etc.</i>
Communication des institutions sur le sujet	5 %	<i>Lancement d'une consultation citoyenne par la Commission européenne, Démenti d'une fake news par la NASA, etc.</i>
Sortie d'un bien culturel thématiquement lié	5 %	<i>Sortie d'un hors-série de Courrier International, Sortie de l'album de Tété sur les faussaires, etc.</i>
Mouvement social	5 %	<i>Manifestations de Gilets Jaunes, Manifestations en Catalogne, etc.</i>
Attentat/fait divers médiatisé	4 %	<i>Attentats de Strasbourg, Nuit du réveillon à Dortmund, etc.</i>
Prise de parole d'une personnalité politique étiquetée « <i>Fake news</i> »	4 %	<i>Discours de Marine Le Pen contre les médias des oligarques, Intervention de Kellyanne Conway sur l'investiture de D. Trump, etc.</i>

Le codage de ces événements permet d'identifier deux grands types d'explication quant à la mise à l'agenda⁴⁵⁰ médiatique du sujet des *fake news*, en dégageant d'une part des routines professionnelles propres au fonctionnement de l'agenda médiatique, et d'autre part des spécificités du sujet.

Le premier type d'accroche d'actualité concerne les étapes de la loi sur les *fake news*. On retrouve l'idée selon laquelle la mise à l'agenda des *fake news* dans l'espace médiatique est déterminée par une mise à l'agenda institutionnel ou politique, venant ainsi contredire l'idée, largement partagée, de perte d'influence de l'agenda institutionnel classique, enclenchée par les réseaux sociaux numériques⁴⁵¹. Avec le cas des *fake news*, les processus de politisation ne semblent pas avoir cédé le pas à ceux de médiatisation et de mobilisation : il s'agirait au contraire d'une mise à l'agenda impulsée par la sphère politique avant tout. Ici, 29% (32/110) des émissions sont directement rapportées à l'une des étapes de la loi sur les *fake news* ; et l'élément d'actualité qui, toutes catégories confondues, enclenche le plus d'émissions est celui

⁴⁵⁰ MCCOMBS Maxwell E. et SHAW Donald L., « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *op. cit.*, 1972, p. 176-187.

⁴⁵¹ Pour des éléments de discussion de cette tendance, voir par exemple BEUSCART Jean-Samuel, DAGIRAL Éric et PARASIE Sylvain, « Chapitre 5. Journalisme en ligne », *Sociologie d'internet*, Armand Colin, Paris, coll. « Coursus », vol.2e éd., 2019, p. 131-155.

de l'annonce d'une loi contre les *fake news* par E. Macron, lors de sa conférence de vœux à la presse, le 3 janvier 2018.

La seconde partie de ces accroches d'actualité est déclenchée par des occasions routinières, marronniers médiatiques⁴⁵² (n=21) : journées internationales, commandes régulières de sondages, bilans de fin d'année, etc. Ces éléments constituent ensemble une actualité routinière prétexte, des leviers qui servent à parler de ce dont on a envie de parler. C'est la même fonction, dans une certaine mesure, qui est remplie par la sortie d'un bien culturel, ou la publication d'un élément de communication d'une institution, type communiqué de presse de Twitter, de la NASA ou de la Commission Européenne. Pour les journalistes, il ne s'agit pas tant de rapporter un élément d'actualité qui serait incontournable, que d'y trouver un élément permettant de justifier le sujet initialement envisagé. C'est également le cas pour les lancements de campagne : rien, dans le démarrage d'une campagne électorale, ne justifie un lien automatique avec les phénomènes de *fake news* ; mais l'accroche constitue un bon prétexte pour développer un angle politique/démocratique, comme on le verra par la suite.

Ces premiers éléments confirment des connaissances déjà établies sur les routines professionnelles de la programmation d'actualité, et notamment sur les routines narratives⁴⁵³. En revanche, deux caractéristiques spécifiques au sujet des *fake news* dans l'espace médiatique peuvent être relevées : une tendance à aborder le problème des *fake news* sous l'angle de sa solution, et la récurrence de thèmes d'actualité liés à la défiance ou aux populismes.

La première caractéristique renvoie à la catégorie « Création d'un dispositif de lutte, médiatique, éducatif ou politique contre le phénomène » dans le corpus, et compte pour 15% des accroches d'actualité (n=17). On trouve déjà ici une surreprésentation de l'approche du sujet par le prisme de la « solution » : qu'elle soit médiatique, politique ou éducative, française ou non, elle semble indiquer, assez tôt dans la construction du cadrage, que la conscience collective de l'existence d'un problème a fait suffisamment consensus pour qu'il soit du rôle des journalistes de mettre en lumière ce qui constituerait une solution possible. Cette tendance peut être rapportée à celle du journalisme de solution, aussi appelé journalisme constructif⁴⁵⁴, qui consiste, pour les professionnel·les des médias, à répondre à la critique de la surabondance de « mauvaises nouvelles » dans l'actualité en réengageant le lectorat avec de l'information

⁴⁵² Le « marronnier » désigne un article ou un reportage d'information de faible importance meublant une période creuse, consacré à un événement récurrent et prévisible. Parmi les marronniers les plus connus, on peut citer les soldes, les intempéries, les départs en vacances, la rentrée scolaire, ou les embouteillages.

⁴⁵³ RUELLAN Denis, « La routine de l'angle », *Questions de communication*, n° 10, 2006, p. 369.

⁴⁵⁴ AMIEL Pauline, *Le journalisme de solutions*, Presses Universitaires de Grenoble, 2020.

positive. Dans le cas qui nous occupe, ces émissions constituent un premier indice de cette focalisation sur la solution, que l'on retrouvera illustrée par la sélection des invité·es, le contenu des échanges, etc. Cette tendance à traiter la question des *fake news* par le prisme de ses solutions peut également être rapportée aux paradigmes protectionnistes⁴⁵⁵ qui façonnent en partie l'éducation aux médias et à l'information, tendance ancienne mais largement renforcée par les « *peurs accrues vis-à-vis des publics mineurs [créées par] le web social* »⁴⁵⁶.

La seconde caractéristique de l'actualité rapportée aux *fake news* concerne les thématiques politiques qu'elle convoque. On trouve là un premier indice d'une caractéristique qui parcourt l'ensemble des émissions : l'association thématique entre les *fake news* et le mouvement des Gilets Jaunes (n=5), la prise de parole publique de personnalités politiques jugées « populistes » et étiquetées comme énonçant des *fake news*, comme Donald Trump et Marine Le Pen (n=4), les questions d'attentats, d'insécurité ou de radicalisation (n=4), mais aussi la médiatisation d'accusations scandaleuses comme les MacronLeaks ou l'idée de la vente de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne via le Traité d'Aix-La-Chapelle (n=11). Cet ensemble d'événements, agglomérés ensemble comme des indices d'une « défiance » sociale ou politique, sera examiné plus avant.

2. Le rôle moteur du pôle intellectuel du champ médiatique

Avant d'entrer dans le fond de la construction du problème des *fake news*, il importe d'observer où s'est fait ce processus, c'est-à-dire dans quels espaces du système médiatique français. En analysant les espaces dans lesquels ce débat public s'est déployé, on en constate une première caractéristique : loin d'être un sujet de société ou d'actualité banal, le phénomène est traité médiatiquement comme un enjeu démocratique. Ici, c'est le corpus complet de 1403 émissions qui est mobilisé, pour lequel on dispose d'informations *via* les notices de l'INA [Tableau 7].

Le corpus de 1403 émissions indique une légère surreprésentation des médias publics (n=721) sur les médias privés (n=682)⁴⁵⁷. Ce même corpus indique une prédominance assez

⁴⁵⁵ CORROY Laurence, *Éducation aux médias*, [<https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/education-aux-medias/>], mars 2021, consulté le 5 août 2023. Cette filiation protectionniste de l'EMI sera approfondie dans le chapitre 5.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ Si l'écart chiffré paraît ici faible, il faut garder en tête qu'il existe un bien plus grand nombre de médias privés dans l'espace médiatique que de médias publics. C'est principalement lié à la libéralisation de la télévision en France, à la domination de l'offre télévisuelle privée, et à la multiplication des chaînes de télévision via la TNT.

nette des formats radiophoniques sur les formats télévisés : 869 émissions de radio, 534 émissions de télévision. Ces données descriptives indiquent à première vue que le débat public sur les *fake news* se déploie dans l'ensemble des espaces médiatiques audiovisuels français, publics ou privés, télévisuels ou radiophoniques⁴⁵⁸. Au-delà de ces quelques considérations générales et descriptives, l'analyse par chaînes confirme l'importance du sujet sur les chaînes de radio, ainsi que sur les chaînes de télévision d'information en continu.

Tableau 7. Répartition dans l'espace médiatique des 1403 émissions visant à expliquer le phénomène des fake news

CHAÎNES DE RADIO

Nom de la chaîne	Type de média	Fréquence	Nombre d'émissions
France Inter	Public	10,5 %	148
France Info	Public	10,1 %	142
Europe 1	Privé	9,3 %	131
France Culture	Public	9,2 %	129
RFI	Public	6,0 %	84
BFM Radio	Privé	5,3 %	75
RTL	Privé	5,3 %	75
Radio Classique	Public	3,8 %	54
RMC	Privé	2,2 %	31
Total radio		61,8 %	869

CHAÎNES DE TÉLÉVISION

Nom de la chaîne	Type de média	Fréquence	Nombre d'émissions
LCI	Privé/TNT	8,4 %	118
BFM TV	Privé/TNT	6,3 %	89
France 24	Privé	4,3 %	60
CNews / iTélé	Privé/TNT	2,8 %	36+3
France Info	Public/TNT	2,1 %	30
Arte	Public	1,8 %	25

⁴⁵⁸ La description du corpus total présente néanmoins certaines limites, liées à la validité relative de l'indexation et des résumés proposés, ou aux lacunes dans les notices proposées par l'INA. En effet, si une partie du nettoyage a pu se faire en amont du visionnage (identification des doublons et des rubriques de *fact-checking* nommées comme telles dans les notices, qui a pu se faire mécaniquement), ce travail de nettoyage a continué pendant le visionnage, en identifiant des contenus hors sujet, des émissions utilisant le terme de *fake news* de manière « fortuite », voire des doublons non identifiables comme tels par la notice.

Canal +	Privé	1,8 %	25
LCP	Public/TNT	1,7 %	24
France 5	Public	1,1 %	15
C8	Privé/TNT	1,0 %	14
France 2	Public	1,0 %	14
France 3	Public	0,9 %	13
Public Sénat	Public/TNT	0,9 %	13
TV5 Monde	Public	0,8 %	11
TMC	Privé/TNT	0,8 %	11
TF1	Privé	0,8 %	11
M6	Privé	0,5 %	7
France 3 Régions	Public	0,4 %	6
France O	Public	0,4 %	5
France 4	Public	0,1 %	2
MCM	Privé/TNT	0,1 %	1
Planète	Privé/TNT	0,1 %	1
Total télévision		38,2 %	534

Cette répartition donne un premier indice de la nature de ce débat public : à travers la domination de la radio, et notamment de la radio publique, on peut supposer que les acteurs de l'espace médiatique s'emparant majoritairement du sujet sont ceux dont le travail journalistique aspire, en tout cas dans le sens commun, à remplir une mission de service public de l'information. Les chaînes les plus représentées incarnent cette approche revendiquée par Radio France d'allier « *exigence culturelle et respect du grand public* »⁴⁵⁹, dont les trois chaînes principales (France Culture, France Inter, France Info) composent à elles seules près de 30 % du corpus total. On peut ici émettre l'hypothèse que c'est dans cette partie de l'espace médiatique français, sur des chaînes appartenant au pôle intellectuel ou « crédible », fortes en capital symbolique au sein de la structuration duale du système médiatique français⁴⁶⁰, où les émissions sont tendanciellement plus longues, et où le nombre d'invités est plus restreint, que les positions ou approches « critiques » sont davantage rendues possibles. On y trouve aussi, notamment dans les émissions sans invité·es, qui sont essentiellement des chroniques de

⁴⁵⁹ LHERAULT Marie, *Quelles ambitions pour l'audiovisuel public français ?*, [<http://larevuedesmedias.ina.fr/quelles-ambitions-pour-laudiovisuel-public-francais>], consulté le 3 août 2023.

⁴⁶⁰ CHAMPAGNE Patrick, *La double dépendance. Sur le journalisme*, Raisons d'Agir, Paris, 2016.

journalistes, l'expression d'un cadrage plus purement « journalistique », au sens d'expression d'une position corporatiste sur les *fake news*, sans apport ou contradiction d'un·e « expert·e ».

Du côté de la production télévisée, les émissions semblent au contraire prendre majoritairement la forme de débats, à vocation plus polémique. La surreprésentation des chaînes d'information en continu (LCI, BFM TV) semble à première vue tout à fait contradictoire avec les résultats du côté des émissions de radio. À travers ces chaînes télévisées, c'est en fait le format « plateau » qui est surreprésenté. La combinaison de ces données avec une autre variable, celle de la présence d'invité·es (dans 83 % des émissions), permet de corroborer cette hypothèse. En effet, 20 % des émissions qui ont des invité·es en comptent au moins trois. Ces émissions sont caractérisées par une parole qui circule davantage, avec moins d'espace pour le développement d'une argumentation, et des invité·es souvent moins spécialisé·es sur la question. C'est là que l'on trouve les acteur·ices invité·es au titre de leur statut d'éditorialiste, c'est-à-dire de leur capacité à débattre sur un sujet donné sans qualification spécifique *a priori*. De l'autre côté du spectre, les émissions à zéro ou un·e invité·e constituent la moitié du corpus et incarnent des formats plus longs, plus développés, à la télévision comme à la radio⁴⁶¹.

On peut donc synthétiser deux résultats distincts. D'une part, on note la surreprésentation de la radio publique, et plus largement de médias liés à la défense d'un intérêt général, avec une référence constante à la démocratie, tout en la liant à la défense d'une position corporatiste visant à présenter les journalistes comme solution du problème. De manière plus mineure, mais réelle, on note aussi un investissement du sujet *fake news* par les formats et espaces médiatiques qui sont pensés pour la confrontation de points de vue, comme le plateau télé avec plusieurs invité·es. On peut néanmoins faire l'hypothèse que ce deuxième résultat soit d'abord une conséquence du haut niveau d'attention médiatique pour le sujet *fake news* : ce dernier étant perçu par les équipes de programmation comme un sujet « chaud », elles le considèrent comme « polémisable » et en font l'objet de plateaux de débats télévisés. Ce résultat n'est donc pas propre à la question des *fake news*, et résulte davantage des routines journalistiques de production de l'actualité à la télévision⁴⁶².

⁴⁶¹ Formats reposant sur un entretien avec une personnalité invitée, d'une durée supérieure à dix minutes, illustrés dans le corpus visionné par des émissions comme *L'invité du 7/9* (France Inter), qui compte cinq occurrences, ou *L'instant M* (France Inter) qui en compte quatre.

⁴⁶² Pour une synthèse de ces logiques, voir LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, *Sociologie de la télévision*, la Découverte, Paris, 2017., ou PASQUIER Dominique, « Conflits professionnels et luttes pour la visibilité à la télévision française », *Ethnologie française*, n° 1, Vol. 38, 2008, p. 23-30. Plus spécifiquement sur les routines de production de débats d'actualité à la télévision, voir RUFFIO Claire, « Quand le savoir se donne à voir. L'évolution

Le surinvestissement du sujet *fake news* par le pôle de la radio publique, et à travers elle son association à des valeurs d'intérêt général et de défense de la démocratie, est en revanche un résultat assez spécifique à la question des *fake news*. Ainsi énonce-t-on dans une émission : « *Les Français se méfient beaucoup des journalistes, mais, en attendant, sur qui comptent-ils pour débunker les informations ? Eh bah sur nous !* »⁴⁶³. Cette surreprésentation des trois radios de service public et la primauté de France Culture dans le corpus, tient au discours particulier que cette institution tient sur elle-même. Ainsi lorsqu'un ancien programmateur de France Culture, devenu doctorant en science politique, me raconte en entretien sa perception de la période 2017-2018 chez France Culture, alors qu'il travaille aux Matins :

« Moi je me souviens que ça devenait un sujet important ; que Trump aiguissait la haine de la chaîne ; que les *fake news* devenaient un sujet important, et je me souviens très bien que moi c'était un sujet qui ne m'intéressait pas du tout (rires) [...]. Mais à l'époque, tu avais aussi toute cette veine, toute cette effervescence autour de CheckNews, du truc du *Monde*, les Décodeurs, tout le monde se disait "wow c'est génial, on est en train de réinventer un peu la poudre quoi" ; je me souviens d'un vrai truc d'excitation, sincère quoi. De se dire "on va enfin trouver le moyen de mettre un terme à toute cette galère quoi". [...] Et t'as aussi tout ce truc, ce discours de raison qui est hyper important, qui a été mené par Le Monde, par Libération, mené par Bronner and co, de dire : "nous on est le discours de la raison". C'est le débat dix-septiémiste de Descartes contre Spinoza quoi. Et il ne faut pas négliger le fait qu'à France Culture, les gens ne se prennent pas pour de la merde quoi. Il y a quand même un mépris de classe, clairement, à France Culture. On n'est pas là par hasard, etc. »⁴⁶⁴

Cet extrait nous confirme bien la nature des ressorts sur lesquels repose le surinvestissement du sujet des *fake news* par France Culture, et plus généralement par Radio France : la posture savante, voire sachante, propre à France Culture⁴⁶⁵, couplée à la posture de service public, qui mènent toutes les deux à investir et afficher une préoccupation pour les thématiques « nobles » telles que les enjeux d'information et de démocratie ; et enfin, la position corporatiste, qui mène à percevoir le sujet des *fake news* comme une opportunité pour défendre l'institution journalistique et pour redorer le blason de la profession.

La description analytique des lieux et temps de vie du débat public sur les *fake news* nous fournit donc quelques pistes de compréhension préliminaires des modalités de construction des *fake news* comme problème public *par* et *dans* les médias audiovisuels

des formes et des enjeux de la participation des universitaires en SHS aux émissions télévisées de débat public Apostrophes, C dans l'air et Ce soir (ou jamais !) en 1975, 1985, 2006 et 2015 », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2017.

⁴⁶³ *Le 12h00-14h00*, France Info, 24 janvier 2019.

⁴⁶⁴ Entretien avec Thibault, ex-programmateur à France Culture, 5 décembre 2022.

⁴⁶⁵ Voir par exemple GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre, Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS Editions, 2001.

français. La formule *fake news* semble, plus que d'autres, avoir eu la vie longue. Cela s'explique, comme on le verra par la suite, par sa relative hétéronomie, son flou définitionnel et sa plasticité. C'est dans cet espace de l'audiovisuel fait « *d'entrepreneurs de démocratie [radio]cathodique* »⁴⁶⁶, portant dans ses missions de service public « *une ambition sociétale, citoyenne et culturelle [...] : informer, éduquer, distraire* »⁴⁶⁷ que va pouvoir se déployer une panique médiatique fondée sur l'invocation d'une valeur supérieure et générale : la défense de la démocratie.

Avant d'analyser en détail les ressorts argumentatifs et registres majoritaires du cadrage thématique sur les *fake news*, et de voir dans quelle mesure ce scénario de la « menace démocratique » se décline au fil des étapes du scénario, il faut ici revenir sur la nature des invité·es de ces émissions, dans la mesure où elle est intrinsèquement liée à la répartition des émissions dans l'espace médiatique français que l'on vient d'aborder. En effet, cette surreprésentation des médias du service public, liés à la défense d'un intérêt général, a des effets sur les profils des participant·es au débat sur les *fake news*.

3. Les invité·es médiatiques : *claim-making* et premières expertises

3.1. Choix de codage sur le groupe des invité·es médiatiques

Si le statut professionnel des invité·es nous intéresse, c'est parce qu'on émet l'hypothèse qu'il peut constituer une piste d'explication quant à l'orientation prise par le débat médiatique sur les *fake news*. Pour le dire autrement, c'est bien pour resocialiser l'analyse de discours, qui constitue l'essentiel de ce chapitre, et ainsi éviter l'écueil de certaines analyses de corpus qui, à force de porter le regard sur un ensemble de discours, les sortent de leur contexte sociologique d'énonciation. Ces discours de construction du problème des *fake news* ont été tenus à des moments précis et dans des espaces médiatiques particuliers, comme vu plus haut ; mais ils ont aussi été tenus par des acteur·ices dont les appartenances socioprofessionnelles éclairent les prises de position. Comme évoqué dans la section préliminaire, un élément nous empêche néanmoins de rapporter directement la position d'un·e invité·e à sa parole précise tenue dans l'émission. En choisissant dans le codage de prendre une émission comme individu de la base

⁴⁶⁶ NEVEU Érik, « Les émissions politiques à la télévision », *op. cit.*, 1995, p. 145.

⁴⁶⁷ Contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2020-2022 conclu entre l'État et les différents médias publics (France Télévisions, France Médias Monde, Radio France, ARTE France, INA), 3 février 2021.

de données et de réduire une émission à une ligne pour atténuer le caractère chronophage du visionnage, j’y ai « écrasé » les paroles de différent·es invité·es qui peuvent y participer. Il n’est donc pas possible de quantifier ou d’objectiver le lien causal entre la présence d’invité·es particulier·es, et le développement d’un argument précis. Le relevé et la description des profils des invité·es a été réalisé sur le corpus visionné des 141 émissions, en l’absence de possibilité d’automatisation du relevé de ces informations sur le corpus complet. Travailler sur les invité·es du corpus échantillonné permet néanmoins d’aller plus loin dans la description de leurs appartenances socioprofessionnelles, avec la grille de codage suivante [Tableau 8].

Tableau 8. Grille d’analyse et de codage des invité·es des 141 émissions

Catégorie d’analyse	Modalité
Statut professionnel de l’invité·e	Statut
	Parti
	Lien avec la proposition de loi : OUI/NON
	Si oui, quel rôle ?
	Statut
	Média/rédaction
	Lien avec le <i>fact-checking</i> : OUI/NON
	Si oui, quel rôle ?
	Statut
	Discipline
	Établissement
	Domaine d’activité
	Statut
	Institution d’appartenance
	Qualité renseignée de l’invité·e/bandeau de présentation
Place dans la nébuleuse de lutte anti- <i>fake news</i>	Ouvrage sur le sujet des <i>fake news</i> : OUI/NON
	Si oui, titre ?
	Implication dans une initiative contre les <i>fake news</i> : OUI/NON
	Si oui, laquelle ?
Format de l’invitation en émission	Combien d’invité·es en tout dans cette émission ?
	Combien d’invitations en tout pour cet·te invité·e ?
	Format de l’invitation : invitation en plateau, clip de reportage, expression fortuite
	Motif de l’invitation : témoignage, expertise, illustration ou éditorialisme

Sur 141 émissions visionnées, 24 n’ont pas d’invité·es. Pour les 117 autres, on compte 177 invité·es⁴⁶⁸.

⁴⁶⁸ On compte, pour 177 personnes invité·es, 239 occurrences d’invitations – une personne pouvant être invitée à plusieurs émissions.

Cinq motifs d'invitations ont été distingués lors du visionnage : expertise (n=96), témoignage (n=61), éditorialisme (n=11), illustration (n=5) et fortuit (n=4). Ces motifs sont ainsi définis :

- « l'expertise » correspond aux invitations liées à une potentielle détention de savoirs spécialisés sur l'une des thématiques associées à la question des *fake news* ;
- le « témoignage » correspond à un lien ou à une participation à l'un des dispositifs développés pour lutter contre les *fake news* : projet d'éducation aux médias, dispositif de *fact-checking*, implication dans la loi contre la manipulation de l'information ;
- « l'éditorialisme » renvoie aux situations dans lesquelles un·e invité·e présent·e sur un plateau est appelé·e à commenter tour à tour différents points d'actualité – un format plus courant à la télévision qu'à la radio ;
- « l'illustration » correspond à une personne interviewée à distance, dans le cadre d'un reportage présenté sur le plateau, pour incarner le problème (interviews d'acteur·ices revendiquant tenir un site de *fake news*, et invité·es à se justifier à ce propos) ;
- les « invitations fortuites » interviennent lorsque la personne est invitée sur un plateau pour une raison tout autre, et amenée accidentellement à commenter le sujet qui a suivi le sien. Ainsi du chanteur Tété, invité sur le plateau de Soir 3 Journal pour présenter son dernier album, qui comporte des chansons sur l'histoire d'un faussaire, et qui en vient à être interrogé sur la crise de la désinformation ; ou de Marcel Gauchet, dit « l'intello inclassable », invité sur le plateau de C'Politique pour présenter ses deux derniers ouvrages, sollicité pour sa sagesse sur « les transformations de notre société ».

Dans la mesure où il s'agit d'identifier les acteur·ices invité·es explicitement afin d'évoquer le phénomène des *fake news*, et étant considéré·es comme légitimes à le faire, la catégorie « fortuite » a été sortie de l'analyse. C'est également le cas des invitations « témoignage » : il ne s'agit jamais d'invitations en plateau, mais de clips de reportage, qui restituent des courts extraits d'échanges avec des acteur·ices présent·es comme partie prenante du problème des *fake news*, à l'instar de Paul Horner, auteur et créateur de sites dédiés à la production de fausses informations à but lucratif. Ces cas sont assez rares, dans la mesure où des cas comme celui de Paul Horner, qui acceptent de témoigner en reconnaissant explicitement produire des contenus faux, sont très peu nombreux. Enfin, les invitations « éditorialisme » ont aussi été sorties de l'analyse, dans la mesure où elles incluent des acteur·ices du monde médiatique à qui l'on ne reconnaît pas d'expertise spécifiquement liée au sujet. Il a été relativement simple d'identifier ce statut : soit parce que c'était la qualité renseignée de l'invité·e, soit parce que l'invité·e était présent·e lors de l'émission du lendemain ou de la veille

sur un autre sujet. Ainsi, seules les deux premières catégories ont été conservées pour la suite de l'analyse : on travaille donc sur le corpus de 157 invité·es jouissant d'une légitimité « experte » ou « de témoignage », qui constituent 88% du corpus d'invité·es total.

La composition professionnelle du groupe nous intéresse aussi car elle vient répondre à un obstacle précédemment évoqué à propos de l'application de la notion de panique morale, puisque cette dernière est liée à l'identification de *claim-makers*. Or, dans le cas des *fake news*, la panique ne semble pas, au premier abord, produite par des mouvements ou réactions orchestrés par des groupes organisés. On ne trouve ni groupes de pression structurés développant une action orchestrée, ni acteur·ices parfaitement identifiables cherchant à faire émerger le sujet, à l'instar des associations familialistes organisées contre les jeux vidéo⁴⁶⁹. En revanche, on a ces invité·es, dont les interventions, quelles qu'en soit le format, participent à constituer « *une parole alarmante dont les ressorts sont l'exagération (quantitative) et la dramatisation (qualitative)* »⁴⁷⁰. Leurs profils permettent d'éclairer aussi bien l'orientation de la trame narrative (le discours alarmiste) que ses variations dans les définitions (liées aux intérêts défendus par les acteur·ices). La composition professionnelle du groupe des 157 invité·es télé ou radio est la suivante [Tableau 9] :

Tableau 9. Appartenances professionnelles des invité·es des émissions, en tant que témoin (61) ou en tant qu'expert·e (96)

Champ d'appartenance de l'acteur·ice	Statut professionnel de l'acteur·ice invité·e	En tant que témoin	En tant qu'expert·e	Total
Acteur·ices du champ médiatique (n=64)	Journaliste ayant un poste de <i>fact-checking</i>	8	0	8
	Journaliste participant à un collectif de <i>fact-checking</i>	6	0	6
	Journaliste	8	19	27
	Direction/rédaction en chef	0	20	20

⁴⁶⁹ MAUCO Olivier, « La médiatisation des problématiques de la violence et de l'addiction aux jeux vidéo », *op. cit.*, 2008, p. 19.

⁴⁷⁰ CHAUMONT Jean-Michel, « Présentation. Entre paniques et croisades », *op. cit.*, 2012, p. 1-13.

	Autres statuts	0	3	3
Acteur·ices du champ universitaire (n=32)	Doctorant·e, docteur·e, chargé·e de cours ou de projet de recherche appliquée	3	3	6
	Maître·sse de conférences	2	8	10
	Professeur·e	0	13	13
	Professeur·e émérite	0	3	3
Acteur·ices du champ politique (n=21)	Député·e national·e	3	5	8
	Sénateur·ice	1	1	2
	Ministre/secrétaire d'État	3	0	3
	Élu·e européen·ne	2	2	4
	Community manager de campagne/autres	2	2	4
Autres (n=40)	Associatif, ONG, <i>think tank</i>	8	3	11
	Entrepreneur·e, monde de la communication	3	7	10
	Enseignant·e pratiquant l'EMI dans l'Éducation nationale	8	0	8
	Juriste	0	5	5
	YouTubeur·euses	4	0	4
	Représentant·e d'organisation professionnelle	0	2	2
Total		61	96	157

3.2. La programmation des invité·es : le « praticien » et le « bon client »

Le choix de retenir deux formes de légitimité des invité·es, experte et de témoignage, a été corroboré par l'entretien réalisé avec Thibault, l'un des programmeurs d'émissions de France Culture sur la période étudiée⁴⁷¹. Il confirme notamment que la classe ici nommée « témoignage », ou le fait d'être acteur·ice de la lutte contre les *fake news*, constitue une source de légitimité experte en soi, lorsque je l'interroge sur les conditions de choix des invité·es d'une émission particulière, dont il était alors collaborateur, celle du 7 janvier 2018, sur Dimanche, et

⁴⁷¹ Toutes les citations des pages suivantes, sauf mention contraire, proviennent de l'entretien avec Thibault, ex-programmeur à France Culture, 5 décembre 2022.

après ?, intitulée « Loi contre les *fake news* : une vraie bonne nouvelle ? ». Cette émission se présente comme un « magazine d'actualité » qui réunit « *chercheurs, experts, responsables politiques ou acteurs de la vie civile autour d'une question, celle évidemment que tout le monde se pose* »⁴⁷². Elle propose un échange entre trois invités : deux invités experts, P. Eveno, présenté comme « *professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire des médias, président de l'Observatoire de la déontologie de l'information* », G. Bronner, « *professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot-Paris VII* », et un invité témoignage, C. Mathiot, « *responsable de la rubrique Désintox Libération* ».

« - Et donc sur celle-là par exemple, tu te souviens comment on arrive à ces trois-là ?

- Ah oui. Oui bah je me souviens très bien comment je procédais. Alors, j'allais sur Cairn. J'allais sur Cairn et je mettais *fake news*. Qui a écrit sur les *fake news* ? Bon, très bien, il y a tout ça... Il y a pas grand-chose... Mais je vois passer un truc sur Patrick Eveno, l'histoire des médias, un truc comme ça, et je me dis, tiens, il est peut-être pertinent là-dessus, il n'a peut-être pas beaucoup écrit sur les *fake news* mais au moins il y aura quelque chose à faire. Et Mathiot, oui, je me souviens, c'était une recommandation de Julie Gacon, pour le coup, l'animatrice de l'émission, qui me dit "ah ! Ce serait quand même pas mal qu'on l'ait", elle tenait à ce que pour cette émission, il y ait une sorte de parenthèse sur "le terrain", elle voulait qu'il y ait une sorte de praticien, si tu veux, pour nous donner son ressenti, son opinion sur la manière dont on traite ce sujet. »

Pour m'expliquer les logiques qui président au choix des invité·es, Thibault revient plus largement sur les conditions de réalisation d'une émission chez France Culture, dans lesquelles se croisent plusieurs types de contraintes. Le contexte général est celui d'un contrôle vertical fort de la direction sur la programmation des émissions de France Culture :

« Alors, t'as ton émission de 7h à 9h ; et à 9h02, tu es dans le bureau de la directrice. C'est l'ORTF. C'est vraiment l'ORTF [...] Et là tu te fais dégligner parce que l'invité n'était pas bon, finalement c'était pas un bon choix d'émission, même si ça a été validé par elle, et tu vois pour le lendemain. Et c'est elle qui te dit, soit c'est ça qu'il faut faire, genre cette émission ; soit tu lui proposes quelque chose, et elle dit oui, ou pas. ».

Cette faible autonomie des émissions vis-à-vis de la direction se prolonge dans les choix des invité·es : « *Donc t'as ça, et autre strate de filtre, c'est que tu as les invités chouchous de la directrice. Alors ça, c'est simple, et d'ailleurs c'est sur toutes les émissions. Mais surtout les émissions d'info/actu. Elle te dit, ou elle te fait dire par son directeur des programmes : "tiens, il faut inviter lui"* ». C'est à travers ces éléments de prise en main des émissions par la direction de la chaîne que certain·es invité·es se voient consacré·es : « *Et sur les sujets actu, tu as*

⁴⁷² « Dimanche, et après ? », une émission de France Culture produite jusqu'en juin 2019.

notamment... Gérald Bronner. Lui fait totalement partie de sa sphère, alors, d'amitié, je n'en sais rien, mais en tout cas d'interconnaissances, et surtout, qu'il lui importe de mettre en avant régulièrement dans les émissions ». Pour notre analyse, il n'importe pas de savoir si ces recommandations sont fondées sur des liens d'amitiés, d'interconnaissances ou non. En l'occurrence, ces éléments viennent se superposer à des considérations qui vont permettre d'objectiver la valeur de certain·es invité·es à travers l'usage d'une expression très redondante en critique des médias, mais dont les critères objectifs sont finalement assez rarement explicités : la figure du « bon client ». L'échange suivant nous en fournit quelques indicateurs :

« - Eux, ce qu'ils te demandent, les journalistes, c'est quelqu'un qui a l'interlocution facile. Leur angoisse, alors après ça dépend des animateurs, c'est la personne... bloquée. La personne qui va répondre « oui ». Ça, ça les fout dans un état d'angoisse assez abyssal, et donc il faut leur trouver le bon client, on en revient toujours à cette expression, mais qui est permanente.

- Donc le bon client, c'est d'abord celui qui parle ?

- Oui. Bien avant ses vraies compétences. Bien avant ce qu'il dit, complètement. Et même à France Culture, c'est ça hein.

- C'est la conjuration du silence quoi.

- Oui. Moi je dirais que ce qui convient, c'est quelqu'un qui parle bien, et puis quelqu'un qui a une... comment dire cela... quelqu'un qui jouit d'un capital symbolique suffisamment fort, mais d'un point de vue médiatique. Ça peut être un intellectuel médiatique finalement, assez facilement, parce qu'ils ne se rendront pas bien compte, que c'est par ailleurs quelqu'un d'assez marginalisé au sein du champ académique, qu'il n'a aucune légitimité, qu'il n'écrit plus ; ça, ils s'en foutent un peu. Ils s'en foutent. Si tu dis MCF sans HDR à 60 ans, eh bah... ce n'est pas grave, ça passe ! Et puis troisièmement, il faut qu'idéologiquement, il ne soit pas iconoclaste. Faut qu'il colle à l'ambiance ».

Si ces extraits d'entretien nous éclairent avec précision sur les logiques de sélection des invité·es dans ces émissions de débats du pôle intellectuel de l'espace médiatique français, ils ne peuvent évidemment pas suffire à expliquer l'intégralité des personnes invitées sur le sujet des *fake news*. Loin de nous aider à identifier des critères généralisables de sélection des expert·es par l'institution médiatique, ce récit sur la production d'émissions à France Culture nous mène au contraire à devoir prendre en compte la particularité des normes en vigueur d'une situation d'énonciation à l'autre : d'une chaîne à l'autre, d'une émission à l'autre, et d'un contexte hiérarchique à l'autre : *« la saisie médiatique du problème public va être très différente selon que ton animateur est en place depuis 10 ans, ou si c'est quelqu'un qui est là juste sur l'été, et qui joue sa place à la rentrée. Parce que c'est ça hein, c'est que des contrats d'un an. Tu n'as plus de CDI nulle part »*. Autre facteur mentionné par cet enquêté, lorsque l'émission est faite « à l'arrache », par manque de temps, et que les règles de sélection des invité·es évoluent :

« Et, alors, sur les *fake news* spécifiquement, moi j'ai fait deux émissions ; celle dont on parlait, et une autre, aux Matins, et là j'avais invité qui... J'avais invité François-Bernard Huyghe. [...]

Donc là, c'est moi qui ai, typiquement, là, opportunité, on fait l'émission à l'arrache, d'ailleurs il y a qu'un invité, ce qui est extrêmement rare, ce qui prouve souvent que ça a été compliqué de monter l'émission, et je me dis "bon bah je vais appeler un copain", et voilà. Je bosse avec lui à ce moment-là. [...] Donc je me suis dit : "bon, on ne va pas s'emmerder, on va inviter François-Bernard, il sera là, et ça sera bien" ».

Il faut cependant noter ici que cette description des conditions internes de production des émissions chez France Culture est exprimée par un acteur à la position particulière : après avoir réalisé un stage en fin d'études aux Matins, Thibault est embauché quatre ans plus tard, en 2017, dans l'émission hebdomadaire Dimanche, et après ? comme collaborateur spécialisé, puis comme producteur délégué (l'équivalent de rédacteur en chef) des Matins. Tout au long de cette période, il poursuit en parallèle des activités de recherche, avant d'entamer une thèse de science politique. Ses propos sont donc à resituer dans ce contexte. D'abord, le fait de partager le statut de doctorant·e, et donc d'anticiper une injonction à une approche critique de ma part mène probablement Thibault à développer un discours critique vis-à-vis du fonctionnement qu'il me décrit. Par ailleurs, son statut d'acteur intermédiaire entre le monde de la recherche et le monde journalistique joue pour lui positivement dans un espace très compétitif et très hiérarchisé comme celui de France Culture. Le fait d'être positionné dans un autre champ permet d'être perçu comme « inoffensif », d'être relativement extrait des stratégies de pouvoir et d'influence qui se jouent dans la rédaction.

Pour ces différentes raisons, la position de Thibault est très différente de celles rapportées dans l'une des seules enquêtes qualitatives portant sur les programmeur·ices des émissions de débats, en l'occurrence à la télévision, réalisée par C. Ruffio⁴⁷³. Dans son travail, l'autrice insiste au contraire sur la position dominée au sein du champ médiatique qu'occupent ces programmatrices : « *principalement confié à des femmes en raison de sa forte dimension logistique, il constitue une spécialité fonctionnelle peu convoitée et subalterne dans la chaîne de conception d'un plateau de débat. [Les journalistes-programmatrices sont] dépendantes des décisions finales des producteurs de l'émission, faiblement rémunérées au vu de leur niveau de diplôme* »⁴⁷⁴. Néanmoins, outre toutes ces différences, les programmatrices de télévision et le programmeur de radio partagent un point commun fondamental pour notre analyse : sélectionné·es pour leur trajectoire scolaire, leur forte dotation en capital culturel et leur capital

⁴⁷³ RUFFIO Claire, « Les petites mains des « grands » débatteurs. La programmation des universitaires en sciences humaines et sociales sur les plateaux de C dans l'air et de Ce soir (ou jamais !) », *Questions de communication*, n° 37, 2020, p. 317-334.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 332.

social, ces programmeur·ices ont comme compétence professionnelle de « *savoir situer les acteur·ices dans leurs champs sociaux respectifs, de posséder un carnet d'adresses diversifié, de disposer d'attaches avec le monde universitaire*⁴⁷⁵ », etc. Le travail de l'autrice corrobore ainsi « *la thèse de Caroline Lensing-Hebben*⁴⁷⁶ *relative à l'importance de l'enrichissement quotidien d'un carnet d'adresses individuel et de l'influence d'un "réseau affinitaire professionnel" sur les pratiques de programmation* »⁴⁷⁷.

3.3. Les polyinvité·es et leur trio de tête

Si ces éléments sont nécessaires à notre analyse, c'est parce que l'analyse des caractéristiques socioprofessionnelles des personnes consacrées expertes, ici sur la question des *fake news*, ne peut se faire sans intégrer un retour sur l'ensemble des logiques, internes et externes, présidant à leur sélection. Capital social des journalistes, réputation d'être un·e bon·ne client·e, liens avec la direction de la chaîne, reconnaissance académique sur le sujet, conformité idéologique, légitimité tirée du terrain : les critères de sélection des invité·es médiatiques semblent à ce stade répondre à des logiques plus diversifiées, et plus contingentes, que pensés initialement⁴⁷⁸. De ce fait, il semble pertinent, pour saisir les acteur·ices les plus consacrées, de porter l'analyse sur les personnes ayant été invité·es plusieurs fois [Tableau 10] :

Tableau 10. Liste des 31 personnes ayant été invitées au moins deux fois dans une émission

Nom de l'invité·e	Qualité telle que renseignée par l'émission	Nombre d'invitations	Motif de l'invitation
Thomas Huchon	<i>Journaliste d'investigation et réalisateur de documentaires pour Spicée, spécialiste des fake news</i>	9	Témoignage
Samuel Laurent	<i>Responsable des Décodeurs du Monde</i>	9	Témoignage
Gérald Bronner	<i>Professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot</i>	6	Expertise
Tristan Mendès France	<i>Maître de conférences à Paris Diderot, Spécialiste du numérique</i>	4	Expertise
Rudy Reichstadt	<i>Politologue, fondateur du site Conspiracy Watch</i>	4	Témoignage

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 321.

⁴⁷⁶ LENSING-HEBBEN Caroline, *Les experts cathodiques : chercheurs face à la tentation médiatique*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2008.

⁴⁷⁷ RUFFIO Claire, « Les petites mains des « grands » débatteurs », *op. cit.*, 2020, p. 327.

⁴⁷⁸ On fait l'hypothèse qu'une personne invitée plusieurs fois sur le sujet des *fake news* est moins susceptible d'être invité·e « par accident ».

Emmanuel Pierrat	<i>Avocat spécialisé dans le droit de la culture et des affaires de censure, publie Le grand livre de la censure aux éditions Plon</i>	3	Expertise
Romain Badouard	<i>Maître de conférences en SIC à Paris II et auteur de Le désenchantement de l'internet</i>	3	Expertise
Fabrice Epelboin	<i>Enseignant à Sciences Po Paris, spécialiste des réseaux sociaux</i>	3	Expertise
Christophe Deloire	<i>Secrétaire général de Reporters sans frontières</i>	3	Témoignage
Mounir Mahjoubi	<i>Secrétaire d'État chargé du numérique</i>	3	Témoignage
Jean-Bernard Schmidt	<i>Cofondateur de Spicee</i>	3	Témoignage
Delphine Meillet	<i>Avocate spécialiste dans le droit de la presse</i>	2	Expertise
Dominique Cardon	<i>Sociologue à Sciences Po et directeur du Médialab</i>	2	Expertise
François Jost	<i>Professeur à la Sorbonne Nouvelle et spécialiste des médias</i>	2	Expertise
Patrick Eveno	<i>Historien, spécialiste des médias</i>	2	Expertise
Pascal Froissart	<i>Maître de conférences à Paris VIII et auteur de La rumeur</i>	2	Expertise
Alexis Lévrier	<i>Maître de conférences, spécialiste du journalisme et des médias, auteur de Le contact et la distance</i>	2	Expertise
Anthony Bem	<i>Avocat au Barreau de Paris spécialisé dans le droit de la presse et dans le droit d'Internet</i>	2	Expertise
Myriam Revault d'Allonnes	<i>Philosophe, chercheuse associée au CEVIPOF</i>	2	Expertise
Véronique Reille-Soult	<i>Spécialiste en communication et en e-réputation - Dentsu Consulting</i>	2	Expertise
Cédric Mathiot	<i>Responsable de la rubrique Désintox Libération</i>	2	Témoignage
Grégoire Lemarchand	<i>Responsable de la cellule réseaux sociaux et fact-checking AFP</i>	2	Témoignage
Guillaume Daudin	<i>Journaliste, fondateur de AFP Factuel</i>	2	Témoignage
Aurore Bergé	<i>Députée des Yvelines, porte-parole du groupe La République en Marche à l'Assemblée nationale</i>	2	Témoignage
Emmanuelle Daviet	<i>Déléguée de France Inter à l'éducation aux médias, à l'égalité des chances et à la diversité</i>	2	Témoignage
Rose-Marie Farinella	<i>Institutrice EMI en Haute-Savoie</i>	2	Témoignage
Françoise Nyssen	<i>Ministre de la Culture</i>	2	Témoignage
Michèle Léridon	<i>Directrice de l'information de l'afp et membre du réseau firstdraftnews</i>	2	Témoignage
Pierre Le Texier	<i>Community manager d'en marche</i>	2	Témoignage
Benoît Raphaël	<i>Expert en transformation digitale et en innovation médias</i>	2	Témoignage
Thomas Durand/Mendax	<i>Docteur en biologie végétale et auteur du livre l'ironie de l'évolution (Ed. Seuil), youtubeur La Tronche en Biais</i>	2	Témoignage

On peut catégoriser ces polyinvité·es en différents types, en mobilisant l'ensemble des critères identifiés jusqu'à présent pour leur sélection. Parmi ces « polyinvité·es », on trouve d'abord celles et ceux qui le sont au titre de leur expertise de terrain, de leur action concrète sur les *fake news*, celles et ceux qui ont « les mains dans le cambouis » pour citer Thibault, ancien programmeur sur France Culture. Dans la mesure où ils·elles sont quasi systématiquement journalistes, ce sont également celles et ceux qui viennent incarner et porter la posture corporatiste dans les émissions. C'est par exemple le cas des journalistes de *fact-checking*, Samuel Laurent en tête, alors responsable de la rubrique des Décodeurs, de Thomas Huchon pour son initiative éducative *Conspi Hunter*, de Grégoire Lemarchand, responsable de la cellule réseaux sociaux et *fact-checking* de l'AFP, d'Emmanuelle Daviet, déléguée de France Inter à l'éducation aux médias, à l'égalité des chances et à la diversité, ou encore de Rose-Marie Farinella, professeure des écoles en Haute-Savoie dont le projet d'éducation aux médias en classe a reçu de nombreux prix, dont un de l'UNESCO. Au-delà du fait qu'elle soit une ex-journaliste, l'approche qu'elle propose dans son projet correspond tout à fait à la posture de défense de l'institution journalistique évoquée plus haut.

On trouve aussi une partie de profils qui sont ces « bons clients », qui « cochent la case », c'est-à-dire dont on sait qu'ils·elles sont en mesure de proposer une expertise généraliste sur les thématiques liées aux médias. Ces invité·es le sont, selon les programmeur·ices rencontré·es, parce qu'ils·elles ont été vu·es par les programmeur·ices sur d'autres émissions, et donc jugé·es capables de proposer une discussion intéressante, ou bien parce que leurs noms sont renseignés dans des listes d'expert·es organisées par mots-clés de thématiques, qui circulent parfois d'une émission à l'autre, ou d'une personne à l'autre. Ces listes ne sont ni organisées ni centralisées, elles circulent de manière informelle au gré des bonnes relations entre programmeur·ices, et peuvent parfois faire figurer des commentaires, « *“très bien”*, *“très bon à l'oral”*, ou *“à ne jamais rééditer”* »⁴⁷⁹. C'est le cas de ces expert·es, souvent universitaires, nommé·es par l'émission « spécialiste des médias »⁴⁸⁰.

Enfin, les profils des acteur·ices polyinvité·es permettent d'identifier deux autres types d'invitations par les médias, plus faibles numériquement, mais nécessaires pour saisir la construction médiatique d'un problème public. D'une part, celles et ceux qui sont invité·es au

⁴⁷⁹ Entretien avec Thibault, ex-programmeur à France Culture, 5 décembre 2022.

⁴⁸⁰ Parmi nos polyinvité·es, cette étiquette de « spécialiste des médias » est attribuée à Tristan Mendès France, enseignant au CELSA et à la Sorbonne, Alexis Lévrier, maître de conférences en littérature française, à François Jost, professeur à la Sorbonne Nouvelle, et à Patrick Eveno, historien.

titre de leur fonction : c'est le cas des ministres et secrétaires d'État, comme Françoise Nyssen ou Mounir Mahjoubi, ou des présidents d'institution comme Christophe Deloire, secrétaire général de RSF. Et d'autre part, celles et ceux qui sont identifiées comme dotées d'une position d'avant-garde : lorsqu'un sujet émerge de manière soudaine et intense, semblent être valorisés les profils de celles et ceux qui étaient « déjà là avant », qui s'étaient positionnées sur ces thématiques en amont de l'intérêt collectif. Ce statut d'avant-gardiste semble permettre de remettre en cause les autres critères précédemment cités, et notamment la conformité avec la ligne de la chaîne ou de l'émission. Ainsi, Thibault évoque le cas d'un chercheur invité dans son émission : « *Bah, c'est un ancien du GUD, mais qui se présente comme marxiste de droite, très Nouvelle Droite, Alain de Benoist, tout ça. Mais qui a un regard assez pertinent, enfin, pertinent... intéressant en tout cas sur la désinformation, sur la cyber-désinformation, parce qu'il bosse là-dessus depuis 25 ans quoi.* »⁴⁸¹ C'est également le cas de chercheurs comme Pascal Froissart, présenté comme « maître de conférences à Paris VIII et auteur de *La rumeur* », ou, dans une bien plus large mesure, Gérald Bronner, « professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot ». Comme on le verra de manière plus approfondie dans le chapitre suivant, cette consécration de l'expert·e « d'avant-garde » n'est pas seulement déterminée par la perception des journalistes décidant des invitations. C'est également un registre mobilisé par ces expert·es pour justifier de leur statut d'expert·e consacré·e, leur légitimité à participer activement à la construction du problème, dans le champ médiatique comme dans le champ politique.

L'analyse du corpus d'invités nous aide à surmonter, au moins partiellement, l'illusion d'une panique sans entrepreneur·euses de causes. La discussion sur les *fake news* ne relève certes pas d'une croisade orchestrée par des groupes de pression structurés et identifiables ; en revanche, le succès social du terme peut ici s'expliquer par le fait que les différentes typologies d'acteur·ices qui y participent y ont un intérêt, dans le cadre d'une lutte politique et symbolique : « *le concept de fake news arrange, journalistes comme politiques* »⁴⁸². On l'a vu, c'est bien dans ce sens que se répartissent professionnellement les invités (expertise ou témoignage) des émissions : 41 % viennent du champ médiatique, 20 % du champ universitaire, 13 % du champ politique, et 26 % d'autres champs (associatif ou privé). On retrouve ici notre hypothèse sur le rôle joué par les « professionnel·les de la vérité » : ces groupes professionnels

⁴⁸¹ Entretien avec Thibault, ex-programmateur à France Culture, 5 décembre 2022.

⁴⁸² VANBREMEERSCH Nicolas, « De quoi les fake news sont-elles le nom ? », *Le Débat*, n° 3, vol. 200, 2018, p. 15-22.

dont le rôle social est associé à la production de discours vrais sur le monde social, dans la production et la constitution de cette panique médiatique devenue problème public.

En définitive, il semble à première vue que ce soient d'une part les journalistes, et d'autre part les élites intellectuelles qui aient joué ce rôle moteur d'amplification et de montée en généralité. Ce sont des entrepreneur·euses de réalité qui accompagnent et soutiennent de leur autorité les entrepreneur·euses de morale. Les « *claims-makers* » de ce sujet semblent d'autant plus « invisibles » que la discussion est présentée comme une nécessité évidente par les acteur·ices journalistiques qui programment les émissions sur les *fake news*. Dès lors, on peut établir que ce sont justement ces dernier·es qui constituent les premier·es entrepreneur·euses de cause concernant les *fake news*, suivi·es de près par celles et ceux qui répondent à leurs invitations. Cela n'est pas contradictoire avec l'idée d'une mise à l'agenda du sujet par les acteur·ices du champ politique, à travers la loi du 22 décembre 2018 : la panique médiatique autour des *fake news* apparaît comme le résultat de la rencontre entre les intérêts politiques des porteurs et porteuses de la loi, et les intérêts professionnels ou corporatistes des journalistes.

On peut encore resserrer l'analyse en portant le regard sur les trois acteurs qui ont été invités plus de quatre fois : Gérald Bronner, « professeur de sociologie à l'Université Paris Diderot » (six fois), Samuel Laurent, « responsable des Décodeurs » (neuf fois), et Thomas Huchon, « journaliste au site *Spicee*, spécialiste de la désinformation »⁴⁸³ (neuf fois).

Ces trois acteurs constituent un trio de tête paradigmatique, à plusieurs titres. Tout d'abord parce qu'ils incarnent chacun un pôle précis de la lutte contre les *fake news*, le premier au titre de sa légitimité universitaire et de son statut d'expert sur ce sujet ; le deuxième au titre de son rôle de responsable de la rubrique de *fact-checking* d'un média de référence de l'espace médiatique français, *Le Monde* ; et le troisième, qui a un statut de journaliste, mais dont l'invitation est très souvent liée à son initiative *Conspi Hunter*⁴⁸⁴ qui le mène à réaliser de très nombreuses interventions dans le cadre scolaire. Ces trois acteurs cumulent ensemble 24 invitations dans des émissions. Ils vont développer une combinaison entre différentes approches, telles qu'identifiées à leur propos par S. Haderbache⁴⁸⁵ : une explication que la

⁴⁸³ Ces présentations de leurs statuts respectifs sont directement tirées des émissions, bien qu'elles varient parfois à la marge dans leurs formulations.

⁴⁸⁴ *Conspi Hunter* est un projet porté par le média *Spicee*, et notamment par l'un de ses journalistes Thomas Huchon, de « série documentaire de déconstruction des théories complotistes, des *fake news* et de la désinformation ». Il a entre autres consisté en la création d'un faux documentaire complotiste, affirmant que le sida aurait été inventé par la CIA, afin « d'éveiller aux mécanismes de la pensée complotiste ».

⁴⁸⁵ HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l'Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », *op. cit.*, 2018, p. 169-176.

chercheuse nomme éducative, et qui explique la réception crédule des contenus faux des « jeunes » par leur méconnaissance des évolutions du circuit de production d'une information et des « notions-clés du monde des médias »⁴⁸⁶ ; une explication politique, « associant la crédulité des publics à une contestation politique de l'ordre social établi ou des convictions considérées comme extrêmes politiquement »⁴⁸⁷ ; et une explication psychologique, qui renvoie aux situations de dissonance cognitive dans lesquelles seraient pris·es les adolescent·es, et plus largement à l'idée d'une « rébellion adolescente »⁴⁸⁸. Cette dernière explication renvoie de manière récurrente à l'âge des élèves, et à l'idée selon laquelle l'adolescence serait une période particulière, notamment marquée par une vulnérabilité à l'influence. Ainsi, lorsque Thomas Huchon s'exclame lors d'une émission : « *Moi, à 16 ans, j'étais anarchiste : eh bah c'est pareil !* »⁴⁸⁹

Ces profils des trois acteurs les plus invités du corpus permettent immédiatement de voir des indices de la dimension cumulative de la consécration experte sur les *fake news*. Comme le propose S. Haderbache, la place centrale prise par ces trois acteurs dans les débats médiatiques et dans les circuits d'expertise gouvernementale constitue une piste de compréhension de l'émergence d'un cadrage individualisant, via une explication mécanique et causale du phénomène. On trouve dans ce trio de tête certain·es des expert·es sollicité·es par le ministère de l'Éducation nationale dès janvier 2015 pour objectiver l'adhésion supposée des élèves aux théories du complot à la suite des attentats de janvier 2015, et accompagner les politiques développées par l'institution⁴⁹⁰. Le point culminant de leur intervention dans la constitution de l'action publique de lutte contre les *fake news* se trouve dans la mise en place en septembre 2021 de la commission « Les Lumières à l'ère numérique », étudiée dans le chapitre suivant, présidée par Gérald Bronner, et devant laquelle Thomas Huchon a été auditionné.

On trouve là une première piste quant aux acteur·ices-clés dans la production de schèmes explicatifs sur les *fake news*. L'identification d'une partie de ces entrepreneur·euses de cause, ici incarné·es par les expert·es médiatiques invité·es à fournir des explications au phénomène dans l'espace public, sont donc à garder en tête au fil de l'analyse des cadrages et définitions proposées pour évoquer les *fake news*, qui font l'objet de la section suivante. Plus

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ *Grand bien vous fasse*, France Inter, 5 septembre 2018.

⁴⁹⁰ HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l'Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », *op. cit.*, 2018, p. 169-176.

largement, elle renvoie aussi aux effets de l'importation de concepts scientifiques dans des espaces médiatiques : des notions ou des modèles théoriques venant d'espaces académiques très différents vont être mobilisés, voire accumulés sans distinction, et alimenter des approches appliquées. La forte récurrence du terme de « biais cognitif » évoqué plus haut, et l'approche rationaliste qu'il implique, se comprend donc mieux à la lumière des appartenances disciplinaires, voire professionnelles, des acteur·ices de ce débat. De la même manière, le modèle du « désordre informationnel » de C. Wardle⁴⁹¹, incarné dans le corpus par l'imputation de responsabilité aux « évolutions d'Internet », va pouvoir être repris par des acteur·ices du journalisme et de l'éducation aux médias pour lier le problème des *fake news* aux plateformes numériques plutôt qu'aux médias traditionnels. Ces différents éléments explicatifs vont fonctionner ensemble, à la manière d'un scénario. Comme on va le voir maintenant, aussi confuse que soit la définition médiatique du problème, le consensus est fort sur l'identification de victimes, de coupables et d'effets du problème ; mais aussi, plus généralement, sur la gravité dudit problème. La section suivante se propose donc de décrire, en s'appuyant sur le codage qualitatif réalisé au moment du visionnage, les lignes du consensus formées autour de la mise en problème des *fake news*.

⁴⁹¹ WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, *Information disorder : toward an interdisciplinary framework for research and policy making*, Conseil de l'Europe, 2017.

Section 2 – Le scénario de la panique médiatique sur les *fake news*

Après avoir situé dans l'espace social et dans le temps le débat médiatique ayant construit le problème des *fake news*, l'analyse qualitative de cette construction donne des pistes d'explication quant à son caractère durable et à l'ampleur de ses effets. Si la formule médiatique « *fake news* » a eu une vie si longue, c'est d'abord du fait de la structure de son cadrage : en effet, la mise en problème des *fake news* semble s'être faite en suivant un fil narratif scénarisé, désignant des groupes sociaux « coupables », des groupes sociaux « victimes », des conséquences collectives dramatiques, et des groupes sociaux sauvateurs.

L'autre caractéristique garante du succès de ce cadrage est son potentiel de montée en généralité : la nature des arguments développés relève quasi systématiquement de l'extension de la question à d'autres sujets, d'autres valeurs, d'autres problèmes publics. C'est là que la mobilisation de la notion de panique morale appliquée à un objet médiatique trouve pleinement sa pertinence. Comme il s'agit de le voir maintenant, cette extension de la conversation sur les *fake news* est permise par la plasticité et la polysémie du terme. Loin d'être un obstacle à la discussion, la confusion définitionnelle autour du terme « *fake news* » est constituée en ressource : ce qui compte dans les échanges n'est pas tant ce qui fait problème, mais que ça fasse problème. La polysémie et la polymorphie de ce que l'on entend par *fake news* se retrouve à chaque étape de cette panique morale scénarisée : dans les causes, les conséquences et les victimes potentielles. On y trouve à chaque fois les indices d'un problème public des *fake news* construit comme une « cause incritiquable », sans adversaires⁴⁹².

1. Un consensus sur l'absence de définition unanime du problème

Le caractère polysémique est constitutif du terme « *fake news* » ; il est pourtant rarement constitué en enjeu dans les émissions. Cette hétérogénéité des définitions masque en réalité un consensus sur l'existence d'un problème grave, quand bien même les définitions proposées à son propos varieraient. Seuls 23 % des émissions reconnaissent explicitement l'existence d'un « litige » ou d'un enjeu concernant les contours du terme. Ou plutôt, 77 % des émissions ne le reconnaissent pas explicitement, et utilisent le terme sans se soucier de ses définitions plurielles.

⁴⁹² JUHEM Philippe, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *op. cit.*, 2001, p. 9-27.

Cette omission de la complexité définitionnelle du mot n'est pas totalement spécifique aux *fake news* : il est fréquent que le débat journalistique lisse ou schématise des termes complexes, notamment du fait des contraintes matérielles de la production d'information. Cet effet de simplification fondant le succès social d'un mot se retrouve avec d'autres termes, comme « insécurité »⁴⁹³, « sociétal »⁴⁹⁴ ou « populisme »⁴⁹⁵. A. Mahoudeau va jusqu'à affirmer que « *les paniques morales font partie du fonctionnement ordinaire des médias de masse* ». Sans nécessairement souscrire à cette affirmation, il est possible de rappeler avec elle que « *c'est probablement moins par malveillance que par souci d'économie d'efforts, de temps et d'argent que des institutions hautement respectables finissent par produire un discours stéréotypé, voire fabriqué, sur la réalité sociale* »⁴⁹⁶.

1.1. S'accorder sur le flou : la définition du problème dans les émissions

Un premier consensus émerge dans les tentatives de définition constatées : le critère de l'intentionnalité, permettant de distinguer la *fake news* de l'erreur, et notamment de l'erreur journalistique, critère qui « *permet surtout d'immuniser par avance le journaliste professionnel* »⁴⁹⁷. Mais encore reste-t-il à définir ce qui est entendu derrière ce terme d'intentionnalité, ce qui est loin d'être le cas dans l'ensemble des émissions : dans notre corpus d'émissions, 54 % d'entre elles évoquent le critère d'intentionnalité sans le définir, 46 % proposent une définition. Non seulement l'effort de définition n'est pas systématique, mais lorsqu'il a lieu, il inclut différentes définitions de cette même intention [Tableau 11].

⁴⁹³ SEDEL Julie, « La contribution des sociologues à l'existence d'un débat public sur "l'insécurité" », *Savoir/Agir*, n° 3, vol. 9, 2009, p. 41-52.

⁴⁹⁴ HERAN François, « Pour en finir avec « sociétal » », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 32, 1991, p. 615-621.

⁴⁹⁵ COLLOVALD Annie, « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », *Hermès, La Revue*, n° 2, vol. 42, 2005, p. 154-160.

⁴⁹⁶ MAHOUDEAU Alex, *La panique woke*, op. cit., 2022.

⁴⁹⁷ MICHEL Patrick, « "Post-vérité" et "fake news" : fausses clartés et points aveugles, [<https://www.acrimed.org/Post-verite-et-fake-news-fausses-clartes-et/>], consulté le 5 août 2023.

Tableau 11. *Nature de l'intention de production des fake news identifiée dans les émissions*

Type de définition de l'intention (n=65)	Fréquence	Effectif
Intention purement idéologique	52,3 %	34
Intention idéologique et économique	29,2 %	19
Intention idéologique, économique et ludique	10,8 %	7
Intention purement économique	4,6 %	3
Intention idéologique et ludique	3,1 %	2

Les catégories ont été codées comme suit :

- intention idéologique, entendue au sens de relevant d'un combat politique ou de la défense et la promotion d'idéaux ;
- intention économique, décrite comme relevant d'un but purement lucratif, fondé sur l'économie du clic et l'usage de *clickbait*s ;
- intention ludique, relevant de la satire ou de la parodie, à l'instar du site Le Gorafi.

Malgré l'absence partielle de définition explicite dans les échanges, on peut voir se dégager un premier consensus autour du caractère idéologique de l'intention de tromper, qu'il soit ou non associé à d'autres intentions. Le phénomène est donc défini comme étant d'abord idéologique, et est associé dans un second temps à des logiques économiques ou satiriques. Pour autant, le consensus définitionnel semble s'arrêter là, comme en témoigne l'analyse des exemples utilisés pour illustrer le phénomène : 61 % des émissions mobilisent des illustrations qui servent très souvent d'accroche dans l'introduction du ou de la journaliste. En relevant ces faits utilisés pour illustrer le phénomène, on trouve alors des affirmations aux statuts absolument variés [Tableau 12]. Une version exhaustive est présentée en annexe (2.1.).

Tableau 12. Liste des faits mobilisés dans les émissions pour illustrer le phénomène des fake news

Degré de factualité	Exemples
Informations vérifiées et établies comme fausses (96)	Existence de comptes à l'étranger (Bahamas) d'E. Macron (12 occurrences) ; la campagne d'E. Macron est financée par l'Arabie saoudite (3 occurrences) ; ; la campagne d'E. Macron est financée par Al-Qaida ; « MacronLeaks » (2 occurrences) ; E. Macron est homosexuel (5 occurrences) ; J.-L. Mélenchon possède une Rolex à 50 000 euros (2 occurrences) ; J.-L. Mélenchon veut interdire le porc ; les célibataires français de moins de 30 ans vont devoir accueillir un migrant chez eux (2 occurrences) ; une infirmière a interverti 9000 bébés à la naissance (2 occurrences) ; un adolescent aurait découvert une cité maya ; une femme Gilet Jaune aurait été tuée par la police (2 occurrences) ; le pape soutient D. Trump (3 occurrences) ; Malia Obama fume de la marijuana ; les Clinton tiennent un réseau pédophile appelé « PizzaGate ⁴⁹⁸ » (6 occurrences), etc.
Faits relevant de théories du complot « historiques » (47)	On n'a jamais marché sur la Lune (8 occurrences) ; l'attentat du 11 septembre était un complot organisé par la CIA (9 occurrences) ; Lady Di a été assassinée ; J. F. Kennedy a été assassiné par la CIA (3 occurrences) ; la Terre est plate (8 occurrences), existence d'un « Nouvel Ordre Mondial », etc.
Faits relevant de théories du complot récentes (29)	Les attentats de janvier 2015 étaient un coup monté (7 occurrences) ; existence du Grand Remplacement (5 occurrences) ; nocivité des vaccins pouvant causer l'autisme (15 occurrences), etc.
Informations d'origine parodique (13)	A. Juppé et F. Fillon renommés « Ali Juppé » et « Farid Fillon » sur les réseaux sociaux (5 occurrences) ; E. Macron se lave les mains après avoir touché un ouvrier (6 occurrences), etc.
Informations vérifiées et établies comme vraies, après avoir été contestées (13)	Affaire Fillon (2 occurrences) ; affaire Cahuzac ; la réalité du réchauffement climatique (3 occurrences) ; les procès de Moscou ; l'emploi d'armes chimiques pendant la guerre civile syrienne, etc.
Informations invérifiables ou non vérifiées en l'état (4)	Existence d'un cabinet noir à l'Élysée ; organisation d'un complot contre F. Fillon par l'Élysée ; la France subit des nuages de pollution venus d'Allemagne du fait de ses usines à charbon ; Daesh et Al-Qaida travaillent avec les services secrets occidentaux, etc.
Informations trop faiblement factuelles (4)	« La France serait un pays libéral, alors que c'est l'un des plus socialistes au monde » ; « la police est violente avec les Gilets Jaunes » ; « nous ne sommes plus sous la V ^e République », etc.

⁴⁹⁸ Le terme « PizzaGate » présent dans le tableau renvoie à un fait divers datant du 4 décembre 2016, quelques semaines après l'élection de Donald Trump : après avoir lu sur Internet différentes rumeurs relatant l'existence d'un trafic sexuel d'enfants dans une pizzeria de Washington détenue par un proche du Parti démocrate, un homme armé fait irruption dans le restaurant, sans faire de blessés. Ce fait divers a été classiquement présenté comme le premier fait divers illustrant les conséquences concrètes et dramatiques de la circulation des *fake news*, jusqu'à devenir parfois un terme générique désignant ce type de situation. Pour une analyse de ce terme, voir REBILLARD Franck, « La rumeur du PizzaGate durant la présidentielle de 2016 aux États-Unis. Les appuis documentaires du numérique et de l'internet à l'agitation politique », *Réseaux*, n° 2-3, vol. 202-203, 2017, p. 273-310.

Sur 207 exemples de *fake news* donnés dans 89 émissions, 46 % ont été vérifiés et confirmés comme faux, correspondant ainsi à la définition la plus banale d'une *fake news*. On trouve ici essentiellement des informations ayant circulé dans le cadre d'élections présidentielles, françaises ou américaines, ou des informations relevant de grands événements collectifs récents (mouvement des Gilets Jaunes, ouragan Irma). En revanche, 6 % d'exemples sont cités pour illustrer le phénomène des *fake news* alors même qu'ils ont fait l'objet d'une vérification et que l'affirmation a été contredite, à l'instar de l'existence d'armes de destructions massives en Irak. Par ailleurs, 37 % des exemples cités relèvent en fait de théories du complot, historiques (mort de Lady Di, marche sur la Lune) ou récentes (attentats de janvier 2015, lien entre autisme et vaccins), et 6 % relèvent d'une origine parodique ou satirique (le surnom « Ali Juppé » pour Alain Juppé, ou le fait de dormir sur le côté gauche pour se protéger du cancer), et 4 %, enfin, sont invérifiables en l'état, ou bien parce qu'ils sont en réalité des opinions (« la France n'est pas un pays libéral » ; « il fallait voter "non" au TCE de 2005 ») ou parce qu'ils sont à ce stade non vérifiés (« l'Élysée a monté un complot contre François Fillon en 2017 »).

La liste intégrale des exemples indique que la confusion sémantique autour du terme ne se limite pas à sa polysémie et à la coexistence de multiples définitions. On trouve aussi de fortes disparités dans le statut de véracité même des informations citées, et dans les thématiques convoquées : du fait historique majeur à l'information locale et anecdotique, d'un grand niveau de gravité à l'insolite anecdotique sans conséquences. Plus frontalement, cette liste d'exemples a ceci d'original qu'elle n'illustre tout simplement pas les définitions des *fake news* proposées dans les émissions : tout dans cette liste n'est pas faux, ou établi comme tel, tout n'est pas politique, tout n'est pas une menace potentielle contre la démocratie, tout n'a pas émergé suite au développement des réseaux sociaux numériques, etc.

Pour un phénomène défini comme fondamentalement idéologique, le type d'idéologie qui y est liée semble pour le moins confus. Si elles varient en fonction de l'actualité du « faux du moment », le point commun de ces illustrations est surtout d'être les affirmations les plus loufoques, « insolites », pour provoquer chez le public un sentiment d'évidence.

1.2. Les thématiques corollaires aux fake news

L'absence d'un consensus explicite sur la définition même des *fake news* et du « phénomène social » qu'elles impliquent est attestée par un autre élément : l'analyse des thématiques de discussions, dans les émissions impliquant au moins deux protagonistes, et dont le format permet un certain degré de « dérive » vers des sujets corollaires, auxquels mènerait naturellement le sujet des *fake news*. S'il n'est pas possible de savoir si ces dérives sont le fait spontané de l'échange entre participant·es, ou si elles sont, dans une certaine mesure, préméditées par la programmation de l'émission, cela ne change pas le sens qu'elles ont pour nous ici : indiquer les domaines de discussions qui sont présentés comme naturellement associés au sujet des *fake news*. Bien qu'elles soient plus rares dans ce corpus, ce sont les émissions à trois ou quatre invité·es qui sont celles qui sont le plus susceptibles de se prolonger dans des thématiques corollaires au sujet initial⁴⁹⁹. Cette dérive organisée de la conversation, appelée « discussion plateau » est liée à l'idée de spontanéité contrôlée qui caractérise ces formats de discussions. Sur les 141 émissions visant à expliquer le phénomène des *fake news*, 57 d'entre elles (41,1 % des émissions) développent d'autres thèmes, qui sont très variés [Tableau 13].

Tableau 13. *Thèmes corollaires abordés pendant les émissions sur les fake news*

Thème général	Sujet de discussion développé pendant l'émission
Montée des intolérances	<i>Combat contre les discours de haine sur Internet</i> <i>Antisémitisme en France (2)</i> <i>Laïcité et islamophobie en France (2)</i> <i>Question de la censure en France ;</i> <i>Populismes postfascistes en Europe de l'Est</i> <i>Les discours anti-élites comme discours de haine</i> <i>Les angoisses xénophobes autour de l'immigration</i> <i>Liberté d'expression et média-bashing</i>
Complotisme et ses corollaires	<i>Émergence du complotisme en France (5)</i> <i>Corrélation entre complotisme et extrémisme, entre complotisme et populisme (2)</i> <i>Injustice de l'affaire Fillon</i> <i>Opposition entre peuple et élites</i> <i>Conséquences du comportement irrationnel de D. Trump</i> <i>Être Charlie ou non</i>
Défiance scientifique et post-vérité	<i>Développement des parasciences/pseudosciences (2)</i> <i>Méfiance vis-à-vis des vaccins (2)</i> <i>Discussion du concept de vérité chez Nietzsche</i> <i>Importance des opinions, qui serait des « fake truth »</i> <i>Lien entre post-vérité et capitalisme</i>

⁴⁹⁹ Ainsi, 5 des 10 émissions à 3 invité·es, et 10 des 15 émissions à 4 invité·es dérivent vers d'autres thèmes.

Évolutions contemporaines du système médiatique	<i>Déontologie journalistique (2)</i>
	<i>Pertinence de l'éducation aux médias</i>
	<i>Crise de la presse en France</i>
	<i>Pluralisme dans les médias, anonymat sur Internet</i>
	<i>Régulation de la profession journalistique</i>
	<i>Fondements de la légitimité d'un média professionnel</i>
	<i>Réflexivité des médias</i>
	<i>Entraves au travail journalistique</i>
	<i>Opposition entre La voix du Nord et Steeve Briois à Hénin-Beaumont</i>
	<i>Neutralité journalistique et manque de réactivité des médias</i>
Conséquences du numérique	<i>Loi sur le secret des affaires en France</i>
	<i>Les vices d'Internet : cyberharcèlement, discours de haine, négationnisme</i>
	<i>Éthique du design de l'attention</i>
	<i>Économie du clic et marketing numérique (2)</i>
Grands diagnostics socio-politiques	<i>Responsabilité juridique des plateformes</i>
	<i>Disparition de nos grandes références intellectuelles/idéologiques (2)</i>
	<i>La radicalisation et/ou le populisme comme conséquence post-9/11 (2)</i>
	<i>Émergence d'une pensée antisystème en France</i>
	<i>Responsabilité du capitalisme numérique moderne</i>
	<i>Polarisation de nos sociétés</i>
	<i>Défense d'État, nécessité de la raison d'État</i>

Le problème de définition du phénomène reste donc entier au sein même des émissions télévisées ou radiophoniques se donnant pour objectif d'y répondre : pour les acteurs qui les énoncent, ces définitions renvoient les *fake news* à un phénomène vague de contestation des faits, avérés ou non. Finalement, le principal point de consensus semble être que, quelle que soit sa définition, le phénomène constitue un *problème*, et un problème grave : « *Quelque chose bascule devant nous*⁵⁰⁰ » ; « *C'est pire que dangereux, c'est le commencement de la fin de la démocratie, un drame démocratique*⁵⁰¹ » ; « *C'est un enjeu de civilisation*⁵⁰² » ; ou encore « *C'est triste à dire, mais il faut qu'on raisonne en termes de guerre froide d'information*⁵⁰³ ».

Ce type de formules nous rappelle que ce débat public est aussi fait de généralisations causales sans fondement, accompagnées d'un registre dramatisant. Mais il invite aussi à porter le regard sur la désignation de coupables. Pour ce faire, on peut commencer par étudier les différents « angles » adoptés par les émissions pour problématiser le sujet.

⁵⁰⁰ *Le 7/9*, France Inter, 5 avril 2017.

⁵⁰¹ *C Politique*, France 5, 29 janvier 2017.

⁵⁰² *Le numérique est politique*, France Culture, 7 janvier 2018.

⁵⁰³ *Le 5/7*, France Inter, 15 mars 2018.

2. Des coupables : Internet, Trump, la Russie, ou la défiance de l'autorité

2.1. Les angles de problématisation : une menace démocratique

Les définitions des *fake news* fournies par les émissions varient, en invoquant à la fois des causes idéologiques ou, dans une moindre mesure, économiques ou ludiques ; pour autant, un consensus se forme autour de la désignation d'un coupable idéal, Internet et les réseaux sociaux. C'est ce que montre l'analyse des angles dominants de chaque émission, construits de manière idéal-typique. On entend par « angle » le domaine principal de mise en thème de l'émission. Il peut être rapporté au sens qu'a ce terme dans le jargon journalistique : « *dans les manuels, l'angle est généralement entendu comme le point à partir duquel le journaliste observe le fait. L'angle n'est pas le sujet et il doit être aussi distingué du prétexte à traiter un fait : il est un « éclairage » d'un objet qui le dépasse, il a le statut de signifiant* »⁵⁰⁴. En cela, « *l'angle est une routine journalistique de préconstruction qui permet une organisation anticipée du saisissement de l'information et une présentation rationalisée de celle-ci* »⁵⁰⁵. Pour construire ces idéaux-types d'angles dominants développés par l'émission, différents éléments ont été mobilisés dans l'analyse : texte d'introduction de l'émission par le ou la journaliste, utilisation de mots-clés, orientation des supports utilisés et des questions aux invité·es.

Cinq catégories d'angles ont été identifiées : historique, politique, technique, démocratique et critique. Elles se déclinent ainsi :

- « historique » : l'angle aspirant à replacer le phénomène des *fake news* dans le temps long et à rappeler la permanence de la fausseté dans différentes sociétés ;
- « politique » : l'angle visant à réduire le phénomène à des enjeux de joutes politiciennes, de rhétorique et de communication politique ;
- « technique » : l'angle consistant à définir le phénomène comme étant lié à l'émergence d'Internet et des réseaux sociaux numériques ;
- « démocratique » : l'angle qui fait du phénomène un enjeu lié à l'altération du bon déroulement démocratique, et notamment l'enjeu électoral des sociétés libérales occidentales ;
- « critique » : l'angle qui associe la diffusion de *fake news* à des acteur·ices dominant·es, le plus souvent politiques via la nécessité de mensonges au nom de la raison d'État, ou journalistiques, parfois désigné·es comme « médias dominants ».

⁵⁰⁴ RUELLAN Denis, « La routine de l'angle », *op. cit.*, 2006, p. 369.

⁵⁰⁵ *Ibid.*

Ces catégories n'apparaissent jamais purement et simplement dans une émission : dans la mesure où elles sont pensées comme des idéaux-types, il est intéressant de porter le regard sur des cas d'émissions incarnant de manière paradigmatique chaque angle. On a rendu possible le codage de plusieurs types d'angles dans une émission, quand c'était nécessaire.

Les angles les plus fréquents sont l'angle technique (64 %) et l'angle démocratique (60 %). L'angle démocratique et l'angle politique peuvent sembler proches : la focalisation sur des cas d'émissions les incarnant de manière paradigmatique permet de les distinguer.

L'angle politique, qui organise le problème autour des enjeux de *politics*, politiciens voire électoraux, est incarné par des émissions comme celle d'*Elysez-moi*, sur France Culture, dont l'édition du 26 mai 2017 était intitulée « Répandre une fausse nouvelle, pas grave, répondent certains politiques ! ». Ces émissions se concentrent sur l'idée que le jeu politique aurait perdu un niveau d'éthique et de respect de la vérité qui était autrefois atteint, et que cette évolution est à lier au développement des stratégies populistes des partis. Elles portent la faute sur des personnalités politiques, comme Florian Philippot, pour l'émission d'*Elysez-moi*, ou plus couramment sur Donald Trump – dont le nom revient dans 35 émissions sur 141, Marine Le Pen – dont le nom revient dans 11 émissions sur 141, ou encore Jean-Luc Mélenchon, Vladimir Poutine, George Bush, Steve Bannon, Nicolas Dupont-Aignan, etc. Dans certains cas, ces émissions rappellent que l'expression *fake news* gagne en diffusion du fait de son usage comme étiquetage politique au sein même de l'arène politique. Ce sont dans ces émissions que l'on constate la relation irréductible qui unit argumentativement *fake news* et populisme. L'angle politique, qui monte en généralité sur des thématiques présentées comme philosophiques liées à la rhétorique, à la communication politique, va donc de pair avec les notions de post-vérité, de relativisme. Il n'est finalement pas autant représenté qu'on pourrait le penser, car il est en fait souvent télescopé par l'angle démocratique, plus général, qui lui, monte en généralité sur des phénomènes tels que la défiance, la perte d'autorité, etc. Il paraît ici cohérent que l'angle démocratique soit plus représenté, car il peut être argumentativement permis à la fois par l'angle technique (les réseaux sociaux ont créé ce problème menaçant la démocratie) et par l'angle politique (la rhétorique politique a changé ces dernières années, menaçant la démocratie).

Deux tendances peuvent caractériser l'angle démocratique, c'est-à-dire l'angle qui lie *fake news* et altération du bon déroulement démocratique des sociétés libérales. L'une est celle de l'ingérence étrangère : c'est celle adoptée dans le Grand reportage de RFI du 3 juillet 2018,

« Retour à Vélès, capitale mondiale de la *fake news* »⁵⁰⁶. Si la Russie est l'État le plus systématiquement associé à la question de l'ingérence étrangère (36 occurrences), c'est également le cas pour les États-Unis (8), la Macédoine (6), l'Ukraine (4), Singapour, l'Iran, l'Italie, le Qatar, l'Arabie saoudite, Israël, les Émirats. Cette même inquiétude pour ce qui « nuit à la vitalité démocratique » peut être déclinée à un échelon national, sans y associer des États illibéraux étrangers. C'est particulièrement le cas lorsque l'invité·e est impliqué·e dans la défense de la loi « anti-*fake news* » de 2018, dont les principales dispositions ne portent que sur les périodes électorales. Ainsi pour l'interview d'Aurore Bergé le 4 juillet 2018, dans la matinale de RFI, qui concentre l'essentiel de son argumentaire sur des exemples de perturbations d'élections : les accusations de faux nom contre Najat Vallaud-Belkacem, « Ali Juppé », le surnom lancé par des réseaux d'extrême-droite pour dénoncer la supposée tendance islamiste d'Alain Juppé.

Deux autres angles sont minoritaires dans les émissions, l'angle historique (30 %) et l'angle critique (25 %). De fait, leur expression est plus nécessairement dépendante du contexte d'énonciation : tous les formats d'émissions ne permettent pas aux énonciateur·ices de développer un angle historique ou critique, deux postures qui sont préférées quand « *pour échapper à la contrainte temporelle de l'actualité, [les journalistes] s'efforcent "d'élever le débat", c'est-à-dire d'interpréter les faits en plongeant ces derniers dans un contexte "plus large"* »⁵⁰⁷. De ce fait, les émissions adoptant l'angle historique sont très souvent diffusées sur des chaînes de service public, où l'on trouve davantage d'émissions d'histoire : sur 40 émissions adoptant un angle historique, 32 sont sur des médias publics, soit 80 % d'entre elles. Pour autant, elles restent une forme assez particulière d'émissions, à l'instar de *Concordance des temps*, l'émission de France Culture dont l'édition du 19 mai 2018 était intitulée « Au Moyen Âge, rumeurs et fausses nouvelles ».

L'angle critique, caractérisé par le fait d'angler l'émission, au moins partiellement, sur la relativisation du problème, ou sa réinscription dans un contexte sociohistorique plus large, a comme principal indice la présence de « contre-exemples » pour illustrer la permanence du mensonge dans différentes sociétés, à l'instar de la question des armes de destruction massive en Irak. Ce n'est pas tant l'orientation de la chaîne qui explique l'angle critique, car on constate

⁵⁰⁶ Vélès est une ville de Macédoine du Nord dans laquelle se sont développés des réseaux de jeunes hackers rémunérés pour produire des articles aux contenus faux et sensationnels durant la campagne américaine de 2016, avec en filigrane la question de l'influence russe sur ces productions.

⁵⁰⁷ BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Qu'est-ce que l'actualité politique ?*, op. cit., 2022, p. 49.

dans le corpus que cet angle est le plus représenté dans des émissions d'Europe 1 ou de LCI. Plusieurs explications sont ici possibles. Tout d'abord, cet angle critique peut constituer un choix venant de la rédaction : cela semble être le cas pour l'émission de 24h le Week-end sur LCI, le 6 janvier 2018. Si les quatre invité·es ne présentent pas de caractéristiques qui les mèneraient à adopter des positions minoritaires (outre le rédacteur en chef de Politis, on trouve le président de Viavoice, Thomas Huchon, journaliste chez Spicee, et la directrice associée de Havas), le cadrage pensé par et pour l'émission ne laisse pas de doute dans son titre : « Macron veut-il des médias à sa botte ? ». C'est dans une certaine mesure le cas pour une autre émission très critique, celle d'Europe 1 du 9 janvier 2018, qui est animée par Frédéric Taddei, un journaliste politique perçu comme favorisant des postures polémiques. Cela mène à constituer des plateaux d'invité·es dont la programmation anticipe qu'ils et elles adopteront sur le sujet proposé une position qui ira contre le discours majoritaire, donc dominant. C'est ce que la présentation de l'émission décrit comme « *met[tant] face à face des politiques, des journalistes et des intellectuels que l'on n'entend pas ailleurs* »⁵⁰⁸.

Le codage prévoyait la coexistence d'angles au sein d'une même émission : cette situation relève de l'évolution de la discussion, lorsque des invité·es sont présent·es, ou pour les émissions sans invité·es, d'une segmentation de l'émission en différents points si l'émission est suffisamment longue pour le permettre. De fait, la majorité des émissions adoptent plusieurs angles (deux dans 50 % des cas, trois dans 28 % des cas). Dans la mesure où ces codages restent idéal-typiques, il est intéressant de regarder les combinaisons de ces angles. L'association la plus courante est celle qui tient ensemble un angle technique et un angle démocratique : elle caractérise 37 émissions sur 141 (26,2 %).

Ainsi, l'analyse de la répartition des angles généraux adoptés nous renvoie à l'idée d'un problème combinant le « technique » et le « démocratique », c'est-à-dire d'une évolution technique qui générerait des comportements d'ordre idéologique. On retrouve pleinement ici la filiation avec les *media panics* qui, à chaque évolution technique des modes d'information, associent des comportements d'ordre moral ou civique. C'est le cas par exemple de l'émission de débat On va plus loin, diffusée sur Public Sénat le 14 novembre 2017, qui illustre assez bien comment la discussion se construit autour de variations sur un même thème. Elle réunit cinq invité·es : en plateau, François Jost, spécialiste des médias et professeur à Sorbonne Nouvelle ; Anthony Bem, avocat spécialiste de la presse et d'Internet ; Jean-Bernard Schmitt, co-fondateur

⁵⁰⁸ En l'occurrence, il s'agit d'Aude Lancelin, journaliste au Média, de Julia Cagé, économiste à Sciences Po, de Pascal Froissart, sociologue à Paris VIII, et d'Anthony Bem, avocat en droit de la presse.

de Spicee ; Mathieu Sicard, journaliste formateur au CFPJ ; et interviewé en différé, Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État au numérique. La discussion s'organise assez vite autour des effets néfastes des plateformes, de la dimension numérique du faux, de la nécessité de régulation de l'information en ligne. En posant les plateformes comme l'une des causes principales du problème, les acteurs de la discussion s'accordent : si cette régulation ne peut venir des GAFAM, qui sont le problème, « *seule une réponse technique peut contrer la rapidité de diffusion* ». Mais cette ligne narrative n'empêche pas les différents membres de la discussion d'aborder, sur une heure d'émission, la nécessité du principe éducatif (« *Eduquer ceux qui ne savent pas qui est l'AFP* »), des considérations générales sans ancrage empirique (« *Le bien et le mal, chacun en dispose et doit prendre ses responsabilités* »), la nécessité d'une loi « *car on manque de moyens juridiques pour contrer les plateformes* », la vulnérabilité supérieure des jeunes, et les risques de polarisation politique pour le peuple. C'est ainsi que la discussion associe, sans contradiction, évolutions techniques et conséquences démocratiques.

2.2. L'attribution de responsabilité : le trouble numérique comme cause

Cette cause technique se retrouve dans les attributions de responsabilité du phénomène, puisque 51,1 % des émissions mettent en cause un ou plusieurs réseaux sociaux numériques (Facebook et Twitter en très grande majorité). Les explications renvoyant la faute sur Internet et le développement des réseaux sociaux se développent en deux arguments différents, mais complémentaires : l'effet de démocratisation qu'a eu cette évolution sur la *production* d'information (responsabilité d'Internet dans l'égalitarisation des paroles sur les réseaux sociaux : 36,2 %) et sur la *réception* de l'information (en lien avec la notion d'infobésité : 60,3 %). Le diagnostic qui attribue l'origine du problème à une dérégulation du marché de l'information par l'apparition, puis le développement d'Internet n'est pas récent. Ce sillon interprétatif permet de tenir ensemble les phénomènes de massification de la quantité d'information en circulation, et la nouvelle distribution de la capacité à intervenir dans la production de cette information. Pour ce qui est de la question de la capacité de chacun·e à produire de l'information sur Internet, on retrouve ici l'idée selon laquelle les discours sur les *fake news* constituent une « réitération de la disqualification des publics dans la circulation de l'information »⁵⁰⁹. Autrement dit, la mise en cause de la capacité des citoyen·nes à participer

⁵⁰⁹ DOUTREIX Marie-Noëlle et BARBE Lionel, « Légitimer et disqualifier », *op. cit.*, 2019, p. 49-66.

aux débats publics, dans un processus proche de celui qu’a connu le journalisme participatif : un premier mouvement de valorisation de principe, puis un verrouillage et un rejet drastiques⁵¹⁰.

Cependant, cette mise en cause d’Internet, bien que majoritaire dans les fréquences relevées (60 % pour la cause « évolution des modes d’information via Internet », 36 % pour la cause « égalitarisation des paroles sur les réseaux sociaux »), ne se suffit pas pour expliquer l’émergence du faux : elle va de pair avec d’autres diagnostics non démontrés, voire nettement spéculatifs, de phénomènes sociaux relevant de logiques très différentes [Tableau 14].

Tableau 14. Pistes d’explication du problème des fake news

Pistes d’explication du phénomène	Fréquence	Effectif
Évolution des modes d’information via Internet	60 %	85
Égalitarisation des paroles sur les réseaux sociaux	36 %	51
Diagnostic de perte de légitimité des autorités et institutions traditionnelles (scientifique, politique, médiatique)	53 %	74
Influence étrangère (Russie, USA, Macédoine, Ukraine, etc.)	32 %	46
Modification récente, massive et internationale, des règles de la communication politique, portée par Donald Trump et suivie par toute une série d’autres leaders politiques, choisissant de rejeter la contrainte de vérité qui prévalait jusqu’alors dans leurs discours	16 %	22
Abaissement de la qualité de l’offre informationnelle, en lien avec la soumission des rédactions aux logiques économiques, à la « course à l’audience », à « l’économie du clic », etc.	16 %	22

Il faut d’abord noter ici que si la piste de la perte de légitimité des institutions traditionnelles est la plus représentée, c’est notamment parce qu’elle englobe les rapports à trois institutions différentes : politique, médiatique et scientifique. Elle repose beaucoup sur la redondance de la formule qu’est le terme de « défiance », qui, s’il n’est jamais explicité, est utilisé pour désigner des comportements très diversifiés, allant des manifestations de Gilets Jaunes aux pratiques médicales alternatives, en passant par le « vote antisystème ». Plus largement, le codage de cette variable nous informe sur la diversité des causes du problème mentionnées, et confirme la redondance de diagnostics généralisants et spéculatifs dans les discours tenus dans les émissions. En replaçant plus largement cette variable dans le cadre d’une analyse de la construction médiatique d’un problème public, on peut ici mobiliser un modèle d’analyse des causes d’un problème, en tant qu’il influence logiquement le type d’actions qui

⁵¹⁰ Voir PELISSIER Nicolas et CHAUDY Serge, « Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : un populisme dans l’air du temps ? », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 70, 2009, p. 89-102. ; TREDAN Olivier, « Le “journalisme citoyen” en ligne : un public réifié ? », *Hermès, La Revue*, n° 1, vol. 47, 2007, p. 115-122.

va être proposées pour y répondre. Pour le dire autrement, la diversité des causes évoquées dans les émissions est telle qu'on peut s'interroger : étaient-elles, selon ces discours, évitables ? Imputables à des actions humaines volontaires ? Au-delà du fait d'être cadré comme *grave*, le problème des *fake news* l'est-il aussi comme un phénomène *inévitable* ?

Ainsi, la description des causes retenues par les acteur·ices des émissions ne permet pas simplement d'en faire apparaître l'hétérogénéité : elle permet aussi et surtout de faire émerger les logiques par lesquelles, au-delà des confusions définitionnelles, le débat public sur les *fake news* comporte des « variations sur un même thème ». On voit apparaître les premiers indices de l'existence de diagnostics différenciés du problème, eux-mêmes fondés sur des diagnostics sociopolitiques précédents. Le problème de ces affirmations préalables est qu'elles sont difficilement vérifiables ou objectivables. Il est par exemple affirmé que les *fake news* sont « *le constat d'une crise épistémologique qui affecte notre rapport au savoir* »⁵¹¹, ou que « *avant c'étaient les faits qui faisaient les opinions, maintenant les opinions font les faits* »⁵¹².

Au-delà des consensus sur l'existence d'un problème, sur son lien avec une évolution technique de nos modes d'information, il y a un consensus fort sur la crédulité : en effet, près de la moitié des émissions (45,4 %) se fonde sur le postulat, le plus souvent implicite, qu'il existe un lien mécanique entre la réception des *fake news* par un public quel qu'il soit, et la croyance de ce dernier. Seules cinq émissions font figure d'exception : elles correspondent aux cas dans lesquels un·e participant·e s'oppose explicitement à ce postulat, sur le mode de « si je peux me permettre, ce n'est pas parce qu'elles sont diffusées qu'elles sont crues ». Elles sont toutes codées comme relevant de l'angle « critique » : ce rejet explicite intervient lorsque plusieurs invité·es parviennent à faire tenir la conversation sur la relativisation du problème du faux, très souvent associé au rejet de la réception mécaniquement crédule des *fake news*. On note d'ailleurs que dans deux cas sur cinq, c'est l'invité R. Badouard, maître de conférences en SIC à Paris II, qui impose cet argument. Les autres émissions, sans démentir ce lien, développent des raisonnements qui indiquent que ce postulat n'est pas considéré comme systématique.

Dans 42 % des émissions, l'invocation du « règne de l'émotion » pour expliquer ce phénomène achève de confirmer ce cadrage : cette piste d'explication pose le diagnostic d'une évolution récente et massive de nos sociétés modernes, dont les membres seraient davantage soumis à l'ordre de l'émotion, sans pour autant proposer d'explication quant à l'origine de ce

⁵¹¹ *Les petits matins*, France Culture, 24 janvier 2018.

⁵¹² *Soir 3 Journal*, France 3, 16 mars 2019.

supposé phénomène. On peut ajouter ici les 23,4 % d'émissions invoquant explicitement la « post-vérité » pour expliquer le phénomène. En effet, la définition trivialement retenue de cette expression implique systématiquement de constater une « soumission » des citoyen·nes à l'émotion, au détriment des faits. C'est notamment le cas de l'émission du 29 janvier 2017 de C Politique sur France 5, interrogeant Marcel Gauchet sur le sujet et dont les interventions visent à dramatiser le règne de la post-vérité (« *C'est pire que dangereux, c'est le commencement de la fin de la démocratie, un drame démocratique* »).

Quelle que soit la nature du problème diagnostiqué en amont, la conclusion du scénario semble rester inlassablement la même : une évolution technique produit des effets épistémiques et démocratiques graves, qui touchent à la capacité des citoyen·nes à agir rationnellement, entraînant une soumission à l'émotion, aussi bien du côté des responsables politiques que des citoyen·nes recevant les discours. Ces généralisations rapides ont toutes pour point commun de renvoyer la discussion à l'idée d'une « menace pour la démocratie ».

C'est par cette mise en problème démocratique que l'on retrouve le troisième critère d'application du concept de panique morale, celui qui, précisément, justifie cette qualification « morale » : la référence à un système moral de valeurs collectives voire universelles, que le phénomène viendrait menacer. Cette caractéristique est, parmi celles identifiées jusqu'à présent, la plus redondante, aussi parce qu'elle est pratiquement contenue par tous les autres éléments cités jusqu'à présent. Elle fait écho à la construction d'un cadrage fondé sur la « menace démocratique », et ce, à chaque étape de la mise en problème des *fake news*. Elle est présente dans les angles et les causes, mais aussi dans la suite du scénario, à travers les publics concernés par le problème, et les conséquences comportementales qu'il entraîne sur eux. Ce lien quasi systématique entre *fake news* et menace démocratique repose sur l'idée selon laquelle

« [é]tant supposée être la force qui fait se mouvoir la volonté populaire – principe de légitimité de l'ensemble du dispositif démocratique, l'opinion manifestée est créditée d'être bonne quand elle est considérée comme étant authentiquement celle du peuple, et mauvaise quand elle est soupçonnée d'avoir été fabriquée, c'est-à-dire d'être le résultat d'une manipulation, d'une propagande, ou d'une information délibérément fausse, orientée ou incomplète »⁵¹³.

En cela, le cadrage des *fake news* fait assez directement écho à un débat ayant marqué l'histoire des sciences humaines et sociales, celui qui oppose Walter Lippmann et John Dewey sur la question de l'opinion et de l'espace public. Ce débat, qui a lieu au moment de l'essor des premiers médias de masse, s'articule autour des conditions auxquelles les citoyen·nes peuvent

⁵¹³ BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Qu'est-ce que l'actualité politique ?*, op. cit., 2022, p. 55.

former des jugements politiques raisonnables, cohérents et responsables. Dans *Le public fantôme*⁵¹⁴, Lippmann rejette la conception du citoyen idéal informé, conscient et omniscient, le comparant au spectateur sourd d'un théâtre, assis au dernier rang. Dewey lui répond dans *Le public et ses problèmes*⁵¹⁵ : il critique cette restriction du pouvoir des publics et défend l'idée de publics construits, c'est-à-dire dotés de compétences de jugement qui leur permettent la formation d'opinions et de décisions politiques par des actions institutionnelles telles que l'éducation ou la qualité de l'information. Dans le contexte de ce débat, le sens du mot « public » est à entendre dans un sens plus large que son sens courant, ensemble de personnes spectatrices ou consommatrices d'un même bien culturel. Mais on retrouve bien dans les conceptions du « public » des *fake news* ce même doute quant à la possibilité de réalisation d'une véritable démocratie, au vu de la menace constituée par celles-ci. Le scénario dominant développé indique le retour d'un public atomisé et vulnérable que l'influence des médias, ici de l'information sur Internet, et mènerait à adopter des comportements extrêmes. C'est donc, pour reprendre l'image développée par Harold D. Lasswell, à l'idée d'une « seringue hypodermique »⁵¹⁶ 2.0 que nous renvoient ces discours : une injection directe par les médias, ici numériques, d'un message dans un public conditionné et passif, réagissant à ces *stimuli* à la manière d'un réflexe immédiat et inconscient.

3. Des victimes : jeunes, classes populaires, antisystèmes

Ici, c'est dans la définition proposée par les émissions de ce qui constitue un public vulnérable aux *fake news* que l'on trouve la réactivation la plus exemplaire de paradigmes tirés notamment de la psychologie des foules. À l'instar des autres *media panics* évoquées plus haut, les discours ciblent des groupes sociaux précis, auxquels le statut de victime du problème sera assigné. On s'intéresse donc aux 23,4 % des émissions qui évoquent implicitement ou explicitement le postulat selon lequel certains groupes sociaux seraient caractérisés par une plus grande vulnérabilité à la réception crédule des *fake news*, selon leur détention en capitaux. Les exemples cités renvoient à des critères fondés sur l'âge, le niveau de diplôme, le niveau de vie,

⁵¹⁴ LIPPMANN Walter, *Le public fantôme de Walter Lippmann*, Demopolis, Paris, 2008.

⁵¹⁵ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Gallimard, Paris, 2010.

⁵¹⁶ La « seringue hypodermique » renvoie à un modèle de théorie de la communication issu des premières études sur les effets des médias de masse. Il renvoie à l'idée d'une « injection » directe du message médiatique dans l'individu qui le reçoit. Si l'expression précise n'y figure pas, le modèle de la « seringue hypodermique » trouve son origine dans LASSWELL Harold Dwight, *Propaganda technique in the world war*, op. cit., 1927.

l'adhésion à des thèses antisystèmes, le niveau de radicalisation politique, la faiblesse de l'insertion sociale, l'adhésion aux stratégies populistes, le vote Trump, et la nature des pratiques informationnelles.

Les groupes cités comme vulnérables (n=34) sont composés du duo « Les jeunes » (dix-neuf occurrences) et « Les classes populaires », déclinés ensuite en « Les jeunes (18-25 ans) de classes populaires » ; « Les jeunes radicalisés » ; « Les jeunes non-diplômés à pensée extrême » ; « Les *digital* naïves » ; « Les jeunes, surtout les radicalisés » ; « Les antisystèmes, les perdants de la mondialisation » ; « Les enfants » ; « Les adolescents » ; « Les non-diplômés, les moins diplômés » ; auxquels s'ajoutent « L'électorat de Trump » ; « Les personnes de plus de 65 ans » ; « Les personnes isolées » ; « Les Gilets Jaunes, les gens des campagnes, éloignés de l'information et la vie politique » ; « ceux qui s'informent beaucoup sur Internet ».

Il est intéressant de noter que l'on trouve ici aussi bien des éléments de propriétés sociales basiques, que des comportements politiques précis, présentés à la fois comme la cause et la conséquence du problème : la croyance en les *fake news* ferait le vote Trump, et le vote Trump ferait la croyance en les *fake news*. De même pour l'adhésion au mouvement des Gilets Jaunes, ou pour une supposée « radicalisation » – jamais définie, on retrouve de manière répétitive un raisonnement circulaire et tautologique, fondé sur une conception misérabiliste des classes populaires, au sens où l'on définit ces dernières négativement, par l'absence de capacités critiques ou de raisonnement, que l'on retrouverait largement au sein des autres classes⁵¹⁷.

Plus largement, deux critères se dégagent de cette liste, sur lesquels se fonderait une supposée vulnérabilité aux *fake news* : l'âge, et la faible détention de capitaux (économiques et/ou culturels). Ce type de raisonnement appelle ici une précision importante : le fait de vouloir resocialiser la réception de l'information, en prenant en compte ses ancrages sociaux⁵¹⁸, est une démarche relevant d'un raisonnement proprement sociologique, pertinente sur la question des fausses informations, à propos de laquelle se sont majoritairement développés des discours « *la déplaçant dans un espace asocial et déshumanisé* »⁵¹⁹. Cependant, il semble que ces accusations de vulnérabilité ne relèvent pas ici de cet effort sociologique, mais avant tout de

⁵¹⁷ GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Éditions Points, Paris, 2015, p. 43-44.

⁵¹⁸ BALLAND Ludivine, BERJAUD Clémentine et ZAMBRANO Sandra Vera, « Présentation du dossier », *op. cit.*, 2015, p. 5-7.

⁵¹⁹ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, *op. cit.*, 2005.

l'attribution d'une crédulité mécanique par essence à des groupes sociaux plus ou moins mal définis. Le caractère vague et stigmatisant des expressions utilisées en témoigne assez aisément.

Par ailleurs, ce sont précisément ces travaux scientifiques aspirant à resocialiser la réception et la consommation de l'information qui permettent d'affirmer que « la jeunesse » est loin d'avoir une réception uniforme et homogène de l'information, tout comme « les classes populaires »⁵²⁰. J. Boyadjian, par exemple, rappelle l'hétérogénéité sociale et culturelle qui caractérise la jeunesse qu'il étudie, et la réception différenciée qu'elle engendre⁵²¹. Le simple fait que les jeunes soient sur les réseaux sociaux numériques, là où se déploieraient ces *fake news*, n'implique pas que les « jeunes » soient menacés par ces dernières. Un tel raisonnement illustre de manière paradigmatique l'un des sophismes qui est au cœur de cette discussion sur les *fake news*. Finalement, on retrouve dans ces grandes catégories essentialisantes une caractéristique de la perception de la foule selon Le Bon : « *quels que soient les individus qui la composent, [...], le seul fait qu'ils sont transformés en foule les dotent d'une sorte d'âme collective* »⁵²².

Deux émissions sont apparues au visionnage comme particulièrement emblématiques de ce misérabilisme. La première est émise le 10 janvier 2019, sur Public Sénat, et intitulée « *Fake news : vrai buzz fausses infos* ». Un grand nombre d'extraits en témoignent : citant tour à tour les mouvements anti-vaccins, les totalitarismes, l'ultra-droite, les Gilets Jaunes et autres personnes vivant « dans des réalités alternatives », la discussion s'articule autour de « l'état de confusion mentale » dans laquelle se trouvent ces groupes, sur le ton de l'indignation collective : « *Ne pas croire aux vaccins, dans le pays de Pierre et Marie Curie, c'est effarant !* »⁵²³. C'est également le cas pour l'émission du 6 décembre 2018 de L'info du vrai, l'actu, titrée « [Edition spéciale : les propositions du gouvernement aux gilets jaunes] ». Elle est focalisée sur le mouvement des Gilets Jaunes qui bat alors son plein. Si les invitations semblent plutôt avoir été pensées pour échanger sur les revendications des Gilets Jaunes (Frédéric Encel, « géopolitologue », Jean-Baptiste Giraud, « économiste », Hélène Pilichowski, « éditorialiste politique », et David Revault d'Allonnes « du JDD »), l'échange en plateau s'accorde assez vite pour se consacrer aux *fake news*. La transition qui s'opère par la

⁵²⁰ Pour des travaux sociologiques empiriques sur les pratiques médiatiques en milieu dit « populaire », et l'appropriation d'Internet dans les classes populaires non précaires de la France rurale, voir par exemple PASQUIER Dominique, *L'Internet des familles modestes : enquête dans la France rurale*, Presse des Mines, Paris, 2018.

⁵²¹ BOYADJIAN Julien, « Les rapports socialement différenciés des publics jeunes à la participation politique en ligne », *Pôle Sud*, n° 2, vol. 53, 2020, p. 117-134.

⁵²² LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

⁵²³ *Hashtag*, Public Sénat, 10 janvier 2019.

démonstration suivante : « *un casseur, c'est un Gilet Jaune qui a lu des fake news* »⁵²⁴. Les considérations sur la vulnérabilité des groupes populaires aux informations fausses sont sans appel, et témoignent d'un haut niveau d'effarement collectif : « *C'est le pire du populisme, tuer l'autorité morale et institutionnelle en racontant n'importe quoi [...] On tue la possibilité de savoir et on ne peut rien faire [...], les Gilets Jaunes, mais plus largement les gens des campagnes, éloignés de l'information et de la vie politique* ». Ces verbatims sont aussi des illustrations paradigmatiques du *third-person effect*⁵²⁵ permis par la problématisation des *fake news*. Renvoyant aux cas dans lesquels les individus recevant un message médiatique surestiment sa réception pour « les autres », cette idée est incarnée de manière exemplaire dans l'une des émissions « *Nous [les journalistes], on le voit que c'est complètement faux. Les ouvriers de Whirlpool, ils ne le voient pas !* »⁵²⁶.

Concernant la désignation de victimes, on a relevé deux approches : d'un côté, le ciblage de groupes sociaux jugés vulnérables au nom d'un déficit en capitaux ; de l'autre, la perspective du « tous crédules » du fait de leurs biais cognitifs, portée par la sociologie cognitive qui revendique de ne pas céder à ce ciblage misérabiliste. Elles semblent spontanément incompatibles : en réalité, l'une comme l'autre, telles qu'elles sont restituées et mobilisées dans l'espace médiatique, ne se départissent pas d'une attribution mécanique et *a priori* de la réception crédule de messages médiatiques numériques. C'est par cette énième réactivation de la théorie des effets forts des médias qu'on comprend ce qui tient ensemble les différents schèmes interprétatifs produits sur les *fake news*.

Aussi généralisantes et sociologiquement floues que soient ces catégories décrivant les publics crédules vulnérables aux *fake news*, elles sont primordiales à relever et intégrer pour la suite de notre travail, notamment lors de l'analyse des dispositifs développés pour lutter contre les *fake news*. Il s'agira alors de voir si ces dispositifs et les acteur·ices qui les portent, ciblent et se représentent leurs publics de manière analogue, voire en référence directe aux publics évoqués dans les émissions. Quoi qu'il en soit, c'est par ce ressort que sont mécaniquement associées à ces groupes jugés « fragiles », « vulnérables », « à risques », autant de conséquences extrêmes, effets des *fake news* sur leurs comportements.

⁵²⁴ *L'info du vrai, l'actu*, Canal+, 6 décembre 2018.

⁵²⁵ DAVISON W. Phillips, « The Third-Person Effect in Communication », *op. cit.*, 1983, p. 1-15.

⁵²⁶ *C à dire ?!*, France 5, 11 mai 2017.

4. Des conséquences : déviances démocratiques et citoyennes

Argumentations sur la base d'évidences, définitions floues et malléables, absence de preuves matérielles (ici, scientifiques) de la nuisance dénoncée, tendance hyperbolique et émotionnelle : les éléments d'identification d'une panique morale sont le plus paradigmatiquement à l'œuvre lorsque, une fois les « vulnérables » identifiés, il s'agit de décrire les effets qu'auraient mécaniquement les *fake news* sur leurs comportements. Ainsi, 21 % des émissions prolongent ce postulat non démontré d'une réception crédule mécanique par l'évocation de comportements provoqués par cette même réception.

Quels sont ces comportements ? Quelques verbatims tenus dans les émissions nous éclairent sur la question, puisque 20,6 % des émissions visionnées évoquent des comportements provoqués par cette même réception, relevés sous forme de verbatims [Tableau 15].

Tableau 15. Verbatims des types de comportements générés par le phénomène des fake news

Type de comportements	Citations
Effets électoraux	« Vote extrême » ; « Sincérité du scrutin altéré » ; « Vote populiste » ; « Adhésion aux populismes d'extrême gauche ou d'extrême droite » ; « Vote de type Trump » ; « Déviation des votes, élections imprévues type défaite de Juppé ».
Effets politiques non électoraux	« Radicalisation politique » ; « comportements antidémocratiques » ; « Défiance généralisée » ; « polarisation » ; « vote antisystème » ; « Extrémisme, superficialité » ; « djihadisme » ; « Irresponsabilité citoyenne » ; « Devenir des sujets, pas des citoyens ».
Effets de violence/haine	« Violence » ; « Violence - Pizzagate » ; « Violence - attaque du camp Rom en Seine-Saint-Denis » ; « antisémitisme » ; « Violence - Gilets Jaunes » ; « un lien très direct entre casseurs et <i>fake news</i> » ; « appels aux meurtres, climat de haine » ; « agressions ».
Effets désocialisateurs	« "le pire" » ; « du "désordre" » ; « rejet de la société » ; « remise en cause du système » ; « structuration de la société sur des boucs-émissaires » ; « conséquences terribles » ; « domination du rapport de force » ; « rejet radical des structures collectives ».
Effets sur la rationalité	« Incapacité à débattre » ; « manipulation » ; « soumission à la peur » ; « penser "tout noir tout blanc" » ; « soumission à la peur et à l'émotion » ; « victimisation pour se dédouaner de toute responsabilité dans la cité » ; « Comportements d'imposture, mythomanie, usurpation d'identité ».

Plusieurs remarques peuvent être faites à la lecture de cette liste : tout d'abord, la présence de généralisations causales dans le raisonnement apparaît clairement ici, dans la mesure où certains des éléments cités comme conséquence des *fake news* étaient déjà évoqués en tant que causes. Au-delà de ce raisonnement circulaire, c'est la diversité des comportements évoqués que l'on observe, présentant cependant un trait commun : le rejet des principes démocratiques considérés comme les fondements de nos sociétés, qui prend aussi bien la forme d'une transgression des règles que d'une contestation des valeurs. Ce rejet des normes démocratiques est envisagé sous toutes ses formes : à l'échelle individuelle, la personne exposée aux *fake news* serait menée à une forte émotivité, voire à l'adoption de comportements

violents ; dans une interaction sociale entre deux personnes, elle perdrait sa capacité à débattre, construire un échange nuancé et respectueux ; à l'échelle du groupe social, elle se désocialiserait et s'isolerait ; et en termes de projections dans une vie politique collective, ces mêmes *fake news* la mènerait à des choix irresponsables, extrêmes, aux conséquences destructrices.

L'idée selon laquelle les discours sur les *fake news* dans l'espace public auraient constitué une opportunité pour certain·es éditorialistes d'expliquer des surprises électorales a déjà été évoquée par d'autres travaux⁵²⁷. Mais la liste de verbatims révèle que les *fake news* ne sont pas tant associées à des considérations d'ordre électoral qu'à des diagnostics sociaux que rien ne lie, spontanément ou directement, au sujet de la désinformation en ligne. Les travaux sur les *media panics* cités plus haut tendent à lier émergence d'un nouveau média et délinquance juvénile. Ici, certaines des conséquences alarmistes diagnostiquées semblent finalement dépasser le cadre juvénile, bien que comme on le verra par la suite, il constituera une dimension fondamentale de l'action publique développée contre les *fake news*. Mais une partie non négligeable du débat public sur les *fake news* propose effectivement une lecture de conséquences similaires à celles des *media panics* précédentes : une déviance démocratique ou citoyenne.

C'est ici que cette panique prend pleinement sa dimension « morale ». Certain·es critiquent cette dimension du concept, énonçant que « *quiconque déclare qu'une réaction sociale est une panique morale signifie simplement qu'ils estiment la réaction des autres disproportionnée au regard de ses critères moraux* »⁵²⁸. Sans nier le potentiel stigmatisant du terme⁵²⁹, on peut bien qualifier cette réaction de morale, en tant qu'elle présente comme déviantes les conséquences comportementales qu'elle décrit. Plus largement, on voit bien ici « *des individus et des groupes [qui] se mobilisent aussi pour ce qu'ils tiennent pour des valeurs et des normes de comportement, de l'honneur ou du prestige* »⁵³⁰. En l'occurrence, la dimension morale semble toucher à la rationalité du vote, à la *politics* en tant que telle, ce qui donne lieu à des discours proprement antidémocratiques : « *l'esprit critique, ça ne s'enseigne pas ; le*

⁵²⁷ CARDON Dominique, « Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? », *op. cit.*, 2019.

⁵²⁸ CHAUMONT Jean-Michel, « Présentation. Entre paniques et croisades », *op. cit.*, 2012, p. 1-13., citant WADDINGTON P. A. J., « Mugging as a Moral Panic: A Question of Proportion », *The British Journal of Sociology*, n° 2, vol. 37, 1986.

⁵²⁹ Voir à ce propos MATHIEU Lilian, « L'ambiguïté sociale des paniques morales », *op. cit.*, 2015, p. 5-13.

⁵³⁰ NEVEU Érik, « Conclusion générale. Faire bons usages d'une "générosité théorique" », *Croisades privées et problèmes publics. L'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 260.

citoyen moderne est tenu, à cause de la démocratie, d'avoir un avis sur tout et n'importe quoi, et c'est de là que naît le bullshit généralisé »⁵³¹, énonce-t-on dans une émission ; « *l'esprit critique, ce n'est pas critiquer tout et n'importe quoi* »⁵³² ; « *c'est le pire du populisme, tuer l'autorité morale et institutionnelle en racontant n'importe quoi* »⁵³³. De même, les acteurs proposant des solutions pour lutter contre les *fake news* le font au nom de la défense d'un idéal démocratique légitimiste, mais aussi au nom de l'affirmation d'une norme républicaine, celle du comportement citoyen idéal. Ainsi, l'initiative de *fact-checking* émanant de la Commission européenne, les Décodeurs de l'Europe⁵³⁴, est présentée comme « [ayant] aussi pour objectif d'encourager les Français à aller voter dans six semaines »⁵³⁵. Plus largement, on retrouve ici les conclusions logiques de l'application des paradigmes tirés de la psychologie des foules, et notamment leurs « caractères spéciaux » : « *l'impulsivité, l'irritabilité, l'incapacité de raisonner, l'absence de jugement et d'esprit critique, l'exagération des sentiments et d'autres encore* »⁵³⁶.

Ainsi, la focalisation d'une partie de la discussion sur la dimension technique du problème des *fake news* ne doit pas nous faire oublier la dimension profondément symbolique et morale de ces discours. On entend par là :

« une dimension symbolique importante voire centrale dans la mobilisation [qui] renvoie souvent [...] à des caractéristiques de groupes sociaux mobilisés et à une tentative de se repositionner dans certaines hiérarchies sociales. Elle implique aussi l'affirmation plus ou moins explicite d'une supériorité de la cause défendue et de la façon de la défendre par rapport aux groupes vis-à-vis desquels s'affirme cette concurrence. Dans cette affirmation de la supériorité d'un point de vue, se joue parfois la revendication d'une certaine universalité des valeurs défendues, et donc implicitement au moins une dévalorisation des groupes opposés et des options alternatives défendues »⁵³⁷.

Cette dimension morale fondamentale dans la construction du problème des *fake news* ouvre donc une piste de réflexion quant aux jugements de classe, ici ancrés dans la disqualification sociale de certains groupes sociaux, dont elle serait l'expression. Comme on l'a vu plus haut, l'analyse des positions socioprofessionnelles des participant·es à la discussion, journalistes et invité·es, nous empêche de les décrire comme appartenant à une unique classe

⁵³¹ *L'invité des Matins*, France Culture, 30 avril 2018.

⁵³² *12/13*, France 3 Auvergne, 23 mars 2018.

⁵³³ *L'info du vrai, l'actu*, Canal +, 06 décembre 2018.

⁵³⁴ Les Décodeurs de l'Europe, une initiative de la Commission européenne, consultable sur https://france.representation.ec.europa.eu/les-decodeurs-de-leurope_fr

⁵³⁵ *Le 20H*, TF1, 10 avril 2019.

⁵³⁶ LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, op. cit., 2002, p. 17.

⁵³⁷ BERNARDIN Stève, *Croisades privées et problèmes publics*, op. cit., 2022, p. 31.

sociale. Mais il est en tout cas possible de poser l'hypothèse qu'une partie des discours étudiés relèvent bien de l'expression de « morales de classe »⁵³⁸, au sens où « *les positionnements moraux constituent des schèmes structurants qui construisent et légitiment les distances entre groupes sociaux. Ils tracent des frontières entre le haut et le bas de la hiérarchie sociale, les classes supérieures étant, par exemple, promptes à juger les classes populaires comme irrationnelles [...]* »⁵³⁹.

Maintenant que le cadrage thématique du problème des *fake news* a été décrit de manière détaillée, dans sa construction scénaristique comme dans ses socles théoriques et idéologiques implicites, la partie suivante se propose de chercher des pistes d'explication à la force sociale de ces discours.

5. Des registres argumentatifs : généralisations abusives et lexiques émotionnels

L'ensemble des éléments constitutifs du cadrage thématique des *fake news* relevés jusqu'à présent doit désormais être analysé de pair avec les registres et lexiques mobilisés pour les transmettre. Pour réduire les risques d'un emploi normatif de la notion de panique morale, on se tient ici à produire des indicateurs permettant d'objectiver la réaction et l'émotionnalité. On cherche à mettre en évidence la récurrence d'un « fonds discursif commun » : les mots, les thématiques, les procédés argumentatifs, les rhéoriques et, plus généralement, les différentes moralités (professionnelles, institutionnelles, de sens commun) en compétition autour du cadrage d'un phénomène social. Un autre effort permettant d'extraire le terme de ses connotations dépréciatives consiste à s'appuyer sur des critères formels, à l'instar de ceux proposés par Hewitt et Hall⁵⁴⁰. D'une émission à l'autre, ces discours partagent notamment un recours abondant à la « *formulation de généralisations causales qui dépassent le cas particulier mentionné* »⁵⁴¹. Par cet usage de la généralisation, les discours étudiés se rapprochent en cela de ce qu'ils appellent des quasi-théories, des « *explications ad hoc apportées à des situations*

⁵³⁸ Au sens de CAVENG Rémy, DARBUS Fanny, DENORD François, SERRE Delphine et THINE Sylvain, « Des morales de classe ? Dispositions éthiques et positions sociales dans la France contemporaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, vol. 224, 2018, p. 76-101.

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ HEWITT John P. et HALL Peter M., « Social Problems, Problematic Situations, and Quasi-Theories », *American Sociological Review*, n° 3, vol. 38, 1973, p. 367-374.

⁵⁴¹ WIBRIN Anne-Laure, « La construction sociale de médias dangereux pour la jeunesse. Des paniques morales aux quasi-théories », *op. cit.*, 2012, p. 79-96.

problématiques pour leur donner de l'ordre et de l'espoir »⁵⁴². Ces derniers mentionnent trois critères d'identification. Le premier, « *l'utilisation d'illustrations et d'exemples aidant à établir la validité de l'explication causale* »⁵⁴³, renvoie dans le cas qui nous occupe à l'absence d'un consensus explicite sur la définition même des *fake news*, et donc à la mobilisation d'un nombre d'exemples diversifiés, voire totalement contradictoires, pour les illustrer. Le second, « *la recherche d'un support dans des valeurs et croyances plus générales* »⁵⁴⁴, est ici identifié à travers le ressort de la défense de la démocratie en péril, convoquée à travers un registre émotionnel dramatisant, illustré dans la section précédente. À travers les aphorismes relevés au fil des émissions nous renvoient enfin à la « *formulation de généralisations causales qui dépassent le cas particulier mentionné* »⁵⁴⁵. C'est ce troisième critère qui nous intéresse particulièrement, en ce qu'il semble absolument constitutif du débat public sur les *fake news*. Il correspond, pour les débats sur les *fake news*, à un ensemble de diagnostics énoncés sur le mode de l'évidence, non-démontrés empiriquement, une série de « cela-va-de-soi » qui permet la montée en généralité sans que l'on s'attarde sur leur réalité ou leur empiricité.

5.1. Registres pathologisants : la force de la métaphore épidémique

Ces ressorts de généralisation abusive ne se trouvent pas uniquement dans la construction d'un scénario sur le sujet, mais aussi dans les registres et lexiques. Les ancrages scientifiques de ces registres vont constituer une piste d'explication importante pour comprendre la validité, voire l'autorité, octroyées à ces explications médiatiques des *fake news*. Ces registres vont permettre, *in fine*, d'articuler travail définitionnel du problème et travail de justification d'une action publique existante ou à venir.

Une analyse des registres lexicaux exploités dans les émissions offre une piste d'explication de cette tendance à l'alarmisme démocratique. Près d'une émission sur quatre (22 %) exploite un registre d'ordre psychopathologique, emploient un champ lexical de la contagion, de la maladie, de l'épidémie.

⁵⁴² HEWITT John P. et HALL Peter M., « Social Problems, Problematic Situations, and Quasi-Theories », *op. cit.*, 1973, p. 367-374. Je traduis.

⁵⁴³ WIBRIN Anne-Laure, « La construction sociale de médias dangereux pour la jeunesse. Des paniques morales aux quasi-théories », *op. cit.*, 2012, p. 79-96.

⁵⁴⁴ *Ibid.*

⁵⁴⁵ *Ibid.*

Cette approche de la rumeur « comme maladie de l'inconscient collectif »⁵⁴⁶ renvoie à *La rumeur d'Orléans*⁵⁴⁷, ouvrage dans quel la rumeur est définie comme une « *création continue de caractère hystéroïde* », que l'analyse découpe en différentes phases pathologiques : incubation, propagation, métastase, résidus et germes. Les limites de cette approche psychopathologique sont nombreuses : au-delà de l'absence d'intérêt heuristique, elle implique un postulat d'irrationalité problématique, et renvoie l'acteur·ice impliqué·e dans le phénomène de rumeur à un statut d'agent indifférencié en niant la possibilité d'un libre arbitre, ou la prise en compte d'un contexte social et collectif d'énonciation ou de réception. « *Le sujet apparaît comme un ensemble de rouages dans une mécanique déterministe, il n'est plus un transmetteur, il n'existe plus en lui-même mais pour le système* »⁵⁴⁸. Comme évoqué en introduction, cette métaphore organiciste traverse une grande partie des sciences sociales des rumeurs, et est déjà mobilisée dans les années 1940 lorsqu'Allport et Postman énoncent que « *les rumeurs [...] diffusent le virus de l'hostilité* »⁵⁴⁹. P. Froissart détaille quelques-unes des limites de cette métaphore organiciste :

« affirmer que les rumeurs ou les légendes contemporaines sont des infections virales, c'est leur attribuer un comportement généralement néfaste ; un être vivant ne peut rien contre la pénétration d'un nouveau virus ; n'importe quel esprit humain peut refuser d'entendre une rumeur ; un postillon de salive contenant l'inoculum viral ne peut pas décider de ne pas transmettre le virus de la grippe, n'importe quel individu peut choisir de ne pas diffuser une rumeur »⁵⁵⁰.

Si les phénomènes de *fake news* et de rumeurs ne sont pas parfaitement superposables⁵⁵¹, ils font tous deux partie du « *dispositif déployé pour marquer l'altérité la plus grande : sont contagieux ceux qui se ressemblent, ceux qui font partie de cette masse, dont s'excluent systématiquement les rumoristes* »⁵⁵². Comment ne pas penser ici à une exclamation prononcée dans l'une des émissions visionnées : « *Nous [les journalistes], on le voit que c'est complètement faux. Les ouvriers de Whirlpool, ils ne le voient pas !* »⁵⁵³.

⁵⁴⁶ ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, op. cit., 2005.

⁵⁴⁷ MORIN Edgar, *La rumeur d'Orléans*, Éd. du Seuil, Paris, 2010.

⁵⁴⁸ FROISSART Pascal, *La rumeur*, op. cit., 2010.

⁵⁴⁹ ALLPORT Gordon Willard et POSTMAN Léo Joseph, *The psychology of rumor*, Henry Colt & Co, New York, 1947.

⁵⁵⁰ FROISSART Pascal, *La rumeur*, op. cit., 2010.

⁵⁵¹ Notamment du fait de la différence dans leurs modes de circulation et des régimes de vérité sous lesquels elles circulent. Voir à ce propos DAUPHIN Florian, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », op. cit., 2019, p. 15-32.

⁵⁵² FROISSART Pascal, *La rumeur*, op. cit., 2010.

⁵⁵³ *C à dire ?!*, France 5, 11 mai 2017.

Bien que l'année 2020 ne soit pas représentée dans le corpus, on peut noter que cet usage de la métaphore épidémique a logiquement explosé dans le cadre de la pandémie du Covid, dans les expressions médiatiques tentées par un jeu de mot manifeste, mais aussi dans les communications institutionnelles, avec l'usage et la reconnaissance internationale du terme d'infodémie, dès février 2020. Pour autant, l'analyse de notre corpus d'émissions indique bien que le registre pathologisant préexiste en fait largement à la période de la crise sanitaire : anticorps contre le poison, immunisation contre la contagion, etc. On retrouve à nouveau un point commun avec « la panique woke », dans ce lien entre registre psychopathologisant et travail définitionnel généralisant et alarmiste. Comme le décrit A. Mahoudeau,

« le wokisme apparaît davantage comme un terme aux frontières floues, une sorte de front des déviants idéologiques et intellectuels, et parfois comme une forme de maladie (un « virus idéologique » selon le titre de l'essai de Mathieu Bock-Côté sur le sujet) que comme une idéologie bien définie. Les termes employés pour le décrire sont d'ailleurs à l'avenant : il « contamine », « infiltre », « pervertit », ou « verrouille » plus qu'il ne convainc ou décrit. C'est « une religion », « un millénarisme », « une dérive », « une pulsion de mort », « un cancer », pas une idée ou un système de réflexion »⁵⁵⁴.

Cette récurrence de la métaphore épidémique, déjà constatée dans les débats parlementaires, est profondément constitutive de la panique sur les *fake news*. Puisque ces dernières sont un « virus » ou un « poison », les actions qui vont être recommandées et engagées pour les combattre doivent relever de ce même domaine sanitaire, hygiénique, médical. On comprend dès à présent pourquoi ce champ lexical revient tout au long de notre enquête dans la nébuleuse anti-*fake news* : les acteur·ices engagé·es dans des solutions éducatives de lutte contre les *fake news* parlent ainsi « d'immuniser » leurs élèves, de leur communiquer « les gestes barrières » à adopter pour se protéger, etc. « Hygiène mentale » n'est pas seulement l'un des plus important·es vidéastes YouTube de promotion de l'esprit critique : c'est aussi une expression récurrente dans les discours produits par les acteur·ices de la lutte contre les *fake news*. De la même manière que l'hygiène désigne un ensemble de gestes individuels visant la conservation de la santé et la préservation de l'organisme, l'hygiène mentale désigne un ensemble de gestes permettant de ne pas céder à la crédulité face au faux : douter d'une information qu'on nous présente, « *veiller à ce que notre émotion ne contamine pas notre capacité à raisonner* »⁵⁵⁵, etc. Dans les émissions, comme dans les autres espaces de

⁵⁵⁴ MAHOUDEAU Alex, *La panique woke*, op. cit., 2022, p. 76.

⁵⁵⁵ Interview de Gerald Bronner au Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, en ligne, consultable sur <https://www.cjd.net/dirigeant/points-de-vue/gerald-bronner-il-faut-adopter-des-mesures-minimales-dhygiene-mentale-1-2/>.

construction du problème des *fake news*, ce registre pathologisant a notamment pour conséquence une lecture individualisante du social, qu'il s'agit maintenant d'analyser.

5.2. Registres cognitivistes et dynamiques d'individualisation

Pour continuer à saisir les paradigmes et cadres théoriques sur lesquels reposent les émissions sur les *fake news*, une autre remarque peut être faite sur le corpus : 22 % des émissions exploitent un registre dit « cognitiviste ». On trouve dans cette liste beaucoup d'éléments différents : « plaisir cognitif du fait de croyance », « hygiène mentale », « structure mentale basée sur la fausseté », etc. On peut noter la récurrence des références aux « biais cognitifs », expression qui renvoie aux distorsions dans le traitement cognitif d'une information contrevenant à la pensée logique et rationnelle. C'est par exemple le cas de la chronique de Xavier de La Porte intitulée « Pourquoi la vérité nous importe si peu », dans les Matins de France Culture, et qui répond à la question d'accroche posée par Guillaume Erner, l'animateur :

« - Pourquoi croit-on des choses fausses ? »
- Eh bien, il semblerait que la manière dont fonctionne notre cerveau nous pousse à accorder peu d'importance à la vérité, que notre raison ne soit pas développée avec un grand souci du fait. C'est en tout cas ce qu'avancent deux ouvrages de sciences cognitives récemment recensés par le *New Yorker* »⁵⁵⁶.

C'est également le cas des émissions qui ont pour invité un chercheur lié aux sciences cognitives : Gérald Bronner, sociologue qui s'est spécialisé dans l'importation de notions tirées des sciences cognitives en sociologie, Sébastien Dieguez, « chercheur en neurosciences et neuropsychologue à l'université de Fribourg, auteur de *Total bullshit* !⁵⁵⁷ », ou encore Mathias Gamer, « neuroscientifique et psychologue » à l'université de Wurtzbourg, qui intervient dans l'émission Xenius d'Arte, « Comment repérer les *fake news* », en proposant l'analyse d'un passage au détecteur de mensonges des animateur·ices de l'émission, avant l'entraînement avec un mentaliste.

La répétition au fil des émissions de ce concept issu de la psychologie cognitive, et plus généralement des sciences cognitives, impose l'idée selon laquelle le monopole de l'explication légitime du phénomène serait détenu par ces disciplines privilégiant un cadrage individualisant. D. Cardon va plus loin dans sa description des conséquences de l'adoption de cette grille

⁵⁵⁶ « Pourquoi la vérité nous importe si peu », Les Matins de France Culture, 10 mars 2017.

⁵⁵⁷ DIEGUEZ Sebastian, *Total bullshit ! Au cœur de la post-vérité*, Presses universitaires de France, Paris, 2018.

d'interprétation individualisante : « *une société en apesanteur d'individus atomisés, ballottés en tous sens par des informations orphelines que le numérique aurait libéré du contrôle éditorial des médias* »⁵⁵⁸. La surreprésentation de ces disciplines parmi les acteur·ices de la discussion expliquerait alors la tendance à individualiser et à désocialiser la question de la réception de l'information. L'individualisation, « *caractéristique majeure des problèmes publics contemporains* »⁵⁵⁹ se décline sur le cas des *fake news* dans différentes dimensions. Elle est d'abord une individualisation de la cause du malaise, « *renvoyée aux propriétés personnelles des agents affectés* »⁵⁶⁰, qui repose couramment sur des logiques de psychologisation, mais aussi d'individualisation dans le mode de résolution, incarnée, comme on le verra dans la section suivante, par la suggestion de solutions individuelles (« *être prudent en ligne* », « *compter 30 secondes avant de partager* », « *trouver sa boussole personnelle pour trouver le nord de l'information* », etc.⁵⁶¹)

Plus largement, la récurrence de ces expressions venues des neurosciences cognitives renvoie aussi aux effets de l'importation de concepts scientifiques, tirés des sciences cognitives ou non, dans des espaces médiatiques : ainsi des notions ou des modèles théoriques venant d'espaces académiques très différents vont être mobilisés, voire accumulés sans distinction, et vont alimenter des approches appliquées. Ainsi du modèle du « désordre informationnel »⁵⁶², qui tient dans le cadrage des *fake news* un rôle analogue à celui que tient la notion de « biais cognitif ». Ce paradigme, développé par une universitaire dans le cadre de son rapport pour le Conseil de l'Europe⁵⁶³, permet de tenir ensemble toutes les formes de contenus mensongers qui existent en ligne : propagandes, mensonges, canulars, vidéos truquées, etc. Il va être incarné dans le corpus par l'imputation de responsabilité aux « évolutions d'Internet », qui est majoritaire dans les explications proposées dans les émissions. Or, c'est ce même paradigme, insistant sur le « chaos » généré par les réseaux sociaux, qui va être repris par des acteurs du

⁵⁵⁸ CARDON Dominique, « Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? », *op. cit.*, 2019.

⁵⁵⁹ MATHIEU Lilian, « Croisade morale et politique de statut. Quelques hypothèses à propos du mouvement abolitionniste », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 45.

⁵⁶⁰ NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, *op. cit.*, 2015, p. 219-220. Voir aussi COMBY Jean-Baptiste et GROSSETETE Matthieu, « La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et distinction sociale », *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, La Découverte, Paris, coll. « Recherches », 2013, p. 341-353.

⁵⁶¹ La liste complète des *verbatim* des solutions individuelles aux *fake news* suggérées en émissions, analysée dans la section suivante, se trouve présentée en annexe (2.2.).

⁵⁶² WARDLE Claire, « Information disorder: The techniques we saw in 2016 have evolved », *First Draft* [en ligne] octobre 2019, consulté le 7 août 2023.

⁵⁶³ WARDLE Claire et DERAHHAN Hossein, *Information disorder : toward an interdisciplinary framework for research and policy making*, *op. cit.*, 2017.

journalisme et de l'éducation aux médias pour lier le problème des *fake news* aux plateformes numériques plutôt qu'aux médias traditionnels.

5.3. Foules, masses, réseaux : la dramatisation démocratique

Aux concepts de panique et de croisade morales est généralement associée l'idée d'une unanimité du discours médiatique. Ici, il est justement intéressant de constater que, bien que les définitions et diagnostics sur les *fake news* puissent être pluriels, on retrouve une tendance partagée à l'alarmisme fondée sur une réactivation de la théorie des effets forts. La crédulité qui est mécaniquement attribuée aux groupes jugés vulnérables – « jeunes », « classes populaires » – serait d'autant plus grave qu'elle entraînerait tout aussi mécaniquement des comportements extrêmes, évoquant à nouveau les paradigmes de la psychologie des foules.

Chacun des éléments étudiés dans ce cadrage – définitions, coupables, victimes, conséquences – fait écho à ce que L. Boltanski et A. Esquerré décrivent comme « *une nébuleuse thématique qui s'est mise en place depuis les années 1990* » : la question du rôle des réseaux numériques dans les crises que connaissent les démocraties représentatives. Ils soulignent à raison les

« affinités de structures qui rapprochent la période actuelle que l'on peut appeler le moment réseau, de deux moments antérieurs, soit le moment foule, surtout autour des années 1870-1914 et le moment masses, surtout autour des années 1930-1970 [...] Dans les trois cas, un nouvel actant est identifié – la foule, les masses, les réseaux – qui par son action violente, aveugle et malfaisante menace la société et en détruit les régulations politiques. Dans les trois cas, une logique d'association grégaire rapproche des personnes différentes en les dépouillant de leur singularité ou plutôt de leur personnalité [...]. Dans les trois cas, les choix individuels de chacun en tant que personne autonome sont submergés par les logiques horizontales d'imitation et/ou verticales de suggestion ou de manipulation au profit d'un meneur [...] »⁵⁶⁴.

À chaque fois, ces moments sont liés à la question démocratique : « *Foule, masse, réseaux seraient supposés incarner un état déchaîné du social que la démocratie, en tant que régime politique, serait incapable de maîtriser* »⁵⁶⁵. Ces éléments nous indiquent que la construction d'un cadrage thématique est indissociable de l'activité de justification, entendue comme « *le besoin de transcender la référence à des alarmes ou intérêts individuels ou propres à un petit groupe dans des valeurs qui le dépassent* »⁵⁶⁶. Ce travail de justification ne passe pas tant par la mobilisation d'un registre scientifique ou statistique, ni par l'invocation d'une *vox*

⁵⁶⁴ BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Qu'est-ce que l'actualité politique ?*, op. cit., 2022, p. 17-18.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁶⁶ NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, op. cit., 2015, p. 126.

populi, que par la mobilisation d'un registre émotif annonçant la mise en péril des fondements des démocraties libérales modernes. C'est ainsi qu'E. Macron justifiera, dans sa lettre de mission adressée à G. Bronner, la création d'une commission sur la question :

« si nous ne faisons rien, ce phénomène de déstructuration du paysage de l'information, que l'accès aux réseaux sociaux et plateformes de partage de vidéos dès le plus jeune âge ne cesse d'amplifier, peut emporter ce que nous avons de plus précieux : notre cohésion nationale, notre système démocratique hérité des Lumières »⁵⁶⁷

Fondé sur ces éléments de consensus, le débat médiatique ne propose pas une conception monolithique et unanime du problème des *fake news*, qui présente au contraire une grande diversité de causes, conséquences, acteur·ices, solutions. En revanche, il propose un cadre fixant les limites du pensable, du dicible, témoignant ainsi de cette « vulnérabilité » du cadrage médiatique, au sens de sa capacité à intégrer de nouveaux éléments sur le sujet.

Lors de l'élaboration de la loi dite « anti-*fake news* », on a vu que les acteur·ices parlementaires tendaient à attribuer au problème des *fake news* des causes « intentionnelles »⁵⁶⁸. Autrement dit, leurs discours ont désigné des groupes d'acteur·ices malveillants, pour lesquels la diffusion massive et récente du faux en ligne serait un objectif visé et atteint – en l'occurrence, les opérateurs de plateformes, les acteur·ices politiques qui chercheraient à troubler le bon déroulé d'une élection, les médias étrangers contribuant à une « ingérence » étrangère. Ce cadrage s'explique aisément par la nécessité pour un texte législatif de désigner des personnes physiques ou morales tenues responsables de l'acte délictueux. Ce n'est pas le cas dans les émissions analysées. En effet, si l'on suit les attributions de responsabilités qui y sont réalisées, alors le phénomène des *fake news* est plutôt causé par la perte de légitimité des institutions traditionnelles, et la baisse de la qualité de l'offre informationnelle. Ces dernières sont considérées non comme des conséquences prévues d'intention humaine, mais plutôt comme des « *effets collatéraux de dynamiques sociales* »⁵⁶⁹. Cette forme d'explication, couplée

⁵⁶⁷ MACRON Emmanuel, « Lettre de mission du président de la République Emmanuel Macron adressée au président de la commission Gérard Bronner », 29 septembre 2021.

⁵⁶⁸ D. Stone propose un modèle d'analyse des causes, distinguant deux grandes variables déterminant la causalité : les logiques d'action, qui peuvent être intentionnelles et réfléchies (*purposeful*) ou non pilotées directement par des humains ; et les conséquences des actions, qui peuvent être celles visées ou non anticipées. Il permet notamment de rappeler que les stratégies des acteur·ices construisant le problème public vont viser à renvoyer le mécanisme causal vers les « bonnes » causes. Voir STONE Deborah A., « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas », *Political Science Quarterly*, n° 2, vol. 104, 1989, p. 281-300.

⁵⁶⁹ Ainsi lorsque la perte de légitimité des institutions traditionnelles est, dans les émissions, définie comme une conséquence de la montée du « structuralisme de gauche », ou de la démagogie relativiste portée par des acteur·ices dit·es populistes : la diffusion du faux en ligne n'est pas l'objectif visé par les structuralistes, mais leur manque d'anticipation des conséquences de leur discours les rendrait indirectement responsables de ce phénomène

à l'importance de la dramatisation du traitement médiatique des *fake news*, a des conséquences sur le type de solutions qui peut y être proposé. Si les causes du problème sont attribuées à des diagnostics sociaux généraux, abstraits, incommensurables, comme « la force de l'émotion » ou « le relativisme », comment lui attribuer ensuite des pistes de solutions réelles et réalisables ?

Dans les deux cas, le cadrage sur les causes tend bien à faire des *fake news* un problème « collectif, visible, et institutionnel » : c'est-à-dire, au sens gusfieldien, un problème *public*⁵⁷⁰. « Dans la mesure où la formulation des problèmes est étroitement liée aux modalités envisageables de leur traitement, son analyse s'avère particulièrement utile pour comprendre les « solutions » qui ont été privilégiées »⁵⁷¹ : l'analyse du cadrage nous permet ainsi de nous intéresser au travail de « couplage » entre ce problème ainsi cadré, et ses solutions potentielles.

⁵⁷⁰ BERNARDIN Stève, « Introduction générale. Gusfield revisité : dramatisation, appropriation, distanciation », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 15.

⁵⁷¹ DUBOIS Vincent, « L'action publique », *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009, p. 321.

Section 3 – Produire l’espace des réponses possibles à un problème « sauvage »

Le cadre fixant les limites du pensable et du dicible sur les *fake news* se retrouve également identifiable, encore plus clairement peut-être, dans la désignation de solutions au problème ainsi diagnostiqué, c’est-à-dire à l’étape de *claiming*, essentielle à toute construction d’un problème public.

« *La résolution des problèmes publics, c’est d’abord l’art de domestiquer les problèmes sauvages en les remplaçant par leur cause traitable* »⁵⁷² : le terme de « sauvages » est ici entendu au sens de « *difficilement traitables et donc « domptables » par les porteurs de solutions* »⁵⁷³. Effectivement, le problème des *fake news* semble à ce stade « sauvage » dans sa construction, caractérisé par une absence de définition unanime, et la prégnance du registre dramatisant. Comment proposer une solution concrète et réaliste au « commencement de la fin de la démocratie »⁵⁷⁴, à un « enjeu de civilisation »⁵⁷⁵ ? Face à l’ampleur du problème construit, les acteur·ices participant aux échanges vont donc être mené·es à un travail de requalification du problème, pour le rendre traitable, et rendre possible son couplage avec des solutions, préexistantes ou non, ce que P. Zittoun nomme « substitution causale »⁵⁷⁶. Ce travail permet aux institutions désignées comme responsables politiques du problème d’éviter une situation d’inaction ou de paralysie ; et donc enclencher *de facto* des possibilités de développement d’une action publique. Néanmoins, la prégnance du ressort de dramatisation va avoir des conséquences à chaque étape de cette action publique : construction autour de mots d’ordre appropriables (« esprit critique »), possibilités de braconnage, difficultés voire impossibilité d’évaluation, etc. Elle va donc complexifier une deuxième dimension de cette désignation de solutions : leur instrumentation. Enfin, un troisième enjeu propre au travail de définition des solutions est identifié : le processus de politisation, et plus précisément ce que J. Gusfield nomme la responsabilité politique, qu’il distingue ainsi de la responsabilité causale :

« L’attribution d’une responsabilité causale est affaire de cognition ou de croyance. Elle soutient une thèse sur l’enchaînement des faits qui rend compte de l’existence du problème. L’imputation d’une responsabilité politique est affaire de politique publique. Elle affirme que quelqu’un, une

⁵⁷² ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *op. cit.*, 2022, p. 160.

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 159.

⁵⁷⁴ *C Politique*, France 5, 29 janvier 2017.

⁵⁷⁵ *Le numérique est politique*, France Culture, 7 janvier 2018.

⁵⁷⁶ ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *op. cit.*, 2022, p. 159.

personne ou une instance, est obligée de faire quelque chose à propos d'un problème, tenue d'éradiquer ou d'adoucir une situation préjudiciable »⁵⁷⁷.

La construction du problème des *fake news* dans l'espace médiatique restitue d'abord des responsabilités politiques, ici nommées solutions, portées par des institutions qui sont tenues d'agir. Si les solutions mentionnées et relevées dans les émissions témoignent d'une large diversité de possibilités, elles trouvent leur cohérence autour de deux principes garantissant une faible conflictualité de la discussion : les journalistes doivent détenir le monopole de l'information, et les publics doivent être éduqués pour être protégés des troubles informationnels causés par le numérique.

1. La désignation d'institutions tenues d'agir

Pratiquement aucun·e acteur·ice, d'aucune émission visionnée, ne prétend qu'il existe une solution isolée et unique pour lutter contre les *fake news*. C'est même très souvent le point de départ de cette partie de la discussion : le ou la journaliste, introduisant un nouveau temps de l'échange autour des solutions au problème, indique d'entrée de jeu que ce problème des *fake news* implique nécessairement un ensemble de solutions différenciées, avant de donner la parole à un·e invité·e pour qu'il·elle indique la solution qui lui semble primordiale.

Cette diversité des « solutions privilégiées »⁵⁷⁸ évoquées a, au moment du visionnage, constitué une difficulté méthodologique. Même en utilisant des catégories *ad hoc*, la création de classes de solutions qui puissent intégrer toutes les occurrences possibles a constitué une difficulté, parce qu'elles variaient dans leur degré de précision, mais aussi dans la nature même de ce qui était désigné. Parfois, les discours tenus indiquent simplement que « la réponse, elle doit être médiatique avant tout », en désignant par là une institution, sans spécifier la nature du dispositif, ou le rôle des acteur·ices désigné·es ; parfois, au contraire, seul un dispositif précis est désigné, sans que l'on sache ce qui fait de cet exemple une solution adéquate contre les *fake news*. Parfois, la solution est présentée sous la forme d'un principe général et abstrait (« il faut que les journalistes s'auto-régulent, c'est tout ! » ; « il faut que les gens fassent attention »), et parfois, elle désigne une institution existante, voire une personne. Certains discours invoquent une institution existante, ses membres, son fonctionnement habituel ; d'autres appellent à la

⁵⁷⁷ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit., 2009, p. 14.

⁵⁷⁸ DUBOIS Vincent, « L'action publique », op. cit., 2009, p. 321.

création plus ou moins ambitieuse de dispositifs, d'organismes, de symposiums professionnels, etc. Le choix de classification qui a été retenu repose donc, par commodité, sur le critère de la nature de l'institution concernée :

- politique (mentionné dans 42,6 % des émissions, n=60/141) lorsque la solution impliquerait les institutions publiques : Assemblée nationale, très majoritairement (avec la loi de 2018) , mais aussi l'Union de la Francophonie (qui propose un concours publicitaire de lutte contre les *fake news*), le gouvernement (avec la campagne d'alerte publique « #OnTeManipule »), le Code civil (via la valorisation de dispositions juridiques existantes, loi sur la diffamation, loi de 1881, etc.), l'ONU, le CSA, la Commission Européenne (création des Décodeurs de l'Europe, un service de *fact-checking* contre les « idées reçues europhobes ») ;

- médiatique (mentionné dans 48,9 % des émissions, n=69/141) lorsque la solution impliquerait les institutions médiatiques : rédactions de presse, majoritairement *Le Monde* et *Libération*, avec leurs initiatives de *fact-checking* Décodeurs et Désintox/CheckNews, mais aussi Politifact, Les Idées Claires de Radio France, Info/Intox de France 24, AFP Factuel, This is fake de Slate, etc. On trouve aussi citées des entreprises de presse non pour leur activité de vérification mais pour le ciblage de publics jeunes : Arte (Mimi Kama et Arte Junior), PlayBac (Mon Quotidien), Albert (journal pour les 9-14 ans), etc. On trouve aussi citées des initiatives de certifications : RSF et le label déontologique ou de vérification First Draft News, CrossCheck, etc., et des chaînes YouTube de vérification ou d'éducation à l'esprit critique (La Tronche en Biais, Hygiène Mentale, Defakator). On trouve aussi dans cette catégorie des recommandations qui sont adressées à la profession dans son ensemble : « retrouver le reportage de terrain », « relancer le journalisme d'investigation », etc. ;

- éducative (mentionné dans 34,8 % des émissions, n=49/141) lorsque la solution impliquerait les institutions éducatives : ici, c'est évidemment l'Éducation nationale qui est citée de manière ultra-majoritaire, à travers les dispositifs d'éducation aux médias en classe, de « Classe Médias » portées par le CLEMI, des enseignant·es ou des associations de la sphère éducative intervenant en classe (Génération numérique, Conspi Hunter, Interclass, etc.). Les initiatives invitant des journalistes à intervenir en classe, individuellement ou via des associations, ont été classées dans cette catégorie, dans la mesure où c'est bien l'institution scolaire qui est appelée à agir, à travers le fait de permettre ces interventions en classe ;

- technique (mentionné dans 29,1 % des émissions, n=41/141), lorsque la solution impliquerait des entreprises privées, essentiellement dites « du capitalisme numérique » ou GAFAM, réseaux sociaux numériques pouvant agir sur l'information circulant sur leurs « plateformes », modifier leurs algorithmes, faire des partenariats avec les journalistes, etc. ;

- individuelle (mentionné dans 24,1 % des émissions, n=34/141), lorsque la solution n'impliquerait aucune institution particulière, et inviterait l'individu, pris en tant que personne responsable de sa propre situation, à « être vigilant », « mobiliser son esprit critique », à « trouver sa boussole personnelle », « devenir son propre rempart aux *fake news* », etc.

On a distingué dans le codage le fait que la solution soit simplement mentionnée et le fait qu'elle soit recommandée positivement ou non : c'est croisée avec sa nature que la fréquence de l'évocation prend du sens [Tableau 16]. La liste exhaustive est présentée en annexe (2.2.).

Tableau 16. Relevé des solutions au problème des fake news évoquées dans les émissions

Nature de la solution	Exemples	Part d'émissions mentionnant cette solution	Nature de la mention		
			Laudative	Neutre	Négative
Réponse politique	<i>La loi contre la manipulation de l'information (53 occurrences), les lois existantes de 1881 (6), loi allemande NetzDG (3 occurrences), proposition de loi de Nathalie Goulet, mars 2017 (2), campagne gouvernementale #OnTeManipule (2), etc.</i>	42,6 %	22 %	37 %	42 %
Réponse médiatique	<i>Les Décodeurs du Monde et/ou leur outil Décodex (19 occurrences), la rubrique de fact-checking de Libération appelée CheckNews (ex-Désintox), le service de fact-checking de l'AFP, AFP Factuel, Info/intox de France 24 ; l'initiative Mimikama d'Arte, etc.</i>	48,9 %	70 %	16 %	14 %
Réponse éducative	<i>Conspi Hunter, Classe Médias du CLEMI, classes de Rose-Marie Farinella, interventions d'Interclass, interventions d'Entre les Lignes, etc.</i>	34,8 %	96 %	4 %	0 %
Réponse technique	<i>Association des plateformes à des services de fact-checking (ex : First Draft News), modifications algorithmiques de Facebook, que les plateformes se responsabilisent, développement de la modération par Facebook, remodelage de l'algorithme Snapchat pour segmenter médias et connaissances ; baisser la valeur numérique d'une information douteuse, etc.</i>	29,1 %	34 %	17 %	49 %

Réponse individuelle	<i>Développer son esprit critique, vérifier ses sources, être sceptique, vérifier les choses, faire preuve d'esprit critique, réfléchir et vérifier, être très prudent, mener la bataille de la perception auprès des humains, activer son esprit critique sur les réseaux sociaux, mener ce travail laborieux mais indispensable de vigilance, revenir aux bonnes vieilles vertus aristotéliennes : humilité, patience, prudence, etc.</i>	24,1 %	94 %	6 %	0 %

Ainsi, les institutions chargées d'intervenir pour lutter contre le problème des *fake news* seraient d'abord les institutions politiques et les institutions médiatiques, représentées à part égales dans le corpus. Cependant, ce résumé schématique du champ des possibilités évoquées dans les émissions pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, se superposent des recommandations abstraites ou spéculatives, et des recommandations désignant des actions ou des dispositifs précis et concrets. Ensuite, il laisse entendre que toutes ces suggestions aient pris une place égale et aient toutes fait l'objet d'un investissement symbolique d'égale importance dans les discussions.

En réalité, l'analyse des fréquences des solutions valorisées de la base de données donne des résultats très clairs : les solutions médiatiques (dominées par le *fact-checking*) et les solutions éducatives (dominées par l'EMI) sont de loin les plus positivement citées. Comme on le verra plus avant dans le travail, un type de réponse particulier au problème est davantage mentionné et recommandé quand y correspondent des institutions pour les porter, les défendre, et plus encore quand des membres de ces institutions sont invité·es dans les émissions pour les incarner. Les dispositifs techniques (actions des plateformes sur leurs algorithmes) et politiques (loi anti-*fake news*) sont très cités, mais très systématiquement critiqués ou disqualifiés, au nom des risques présentés pour la liberté d'expression. C'est donc la référence systématique à « l'esprit critique », entendu comme une évidence absolue dans les échanges, qui domine le cadrage des solutions proposées.

2. La stabilisation de consensus sur les solutions : journalistes et enseignant·es

Ce champ des possibilités ainsi identifié, on peut le décrire selon deux dimensions : on trouve d'abord une première approche qui considère qu'il existe un dysfonctionnement dans le

système informationnel contemporain, et qui recommande de ce fait une régulation de l'offre informationnelle ; et un second ensemble de solutions qui ne se préoccupe pas tant de la qualité de l'offre informationnelle que d'agir sur la réception, en protégeant les publics du danger diagnostiqué.

2.1. Une offre informationnelle à protéger

Les solutions focalisées sur une offre informationnelle à réguler peuvent à leur tour être divisées en deux pôles. Un premier pôle repose sur la perception d'Internet et des réseaux sociaux comme un espace anémique, et donne lieu à la recommandation de différentes initiatives étatiques (loi sur les *fake news* du 22 décembre 2018, nécessité d'une régulation à l'échelle européenne, règlements européens DSA & DMA) ou privées (engagements des plateformes, notamment sur la modification de leurs algorithmes, afin de casser les bulles de filtres, collaboration avec des médias pour fact-checker les contenus diffusés sur leurs plateformes, création d'un « filtre à faux », etc.). En France, le champ des possibilités de réponses de type politique ou législatif a paradoxalement été restreint assez tôt dans le débat public, dès les premières annonces d'E. Macron sur la loi. Ces dernières ont cristallisé les discussions autour d'une opposition « pour ou contre cette loi », et potentiellement contribué à empêcher d'autres types de réponses politiques d'être évoquées. Plus généralement, les discours concernant la réponse politique ou étatique se résument à des discours de défense ou non d'une régulation étatique de l'information en ligne.

Un second pôle des solutions focalisées sur l'offre informationnelle considère que les problématiques d'information en ligne trouvent leur source dans des défaillances du système médiatique traditionnel, avec notamment un abaissement de la qualité de l'offre informationnelle causée par l'inadéquation entre l'économie de la presse et celle du clic, la soumission aux logiques commerciales, etc. Paradoxalement peut-être, il semble que ce sont les journalistes qui tiennent le plus majoritairement cette position, et renvoient à des initiatives professionnelles qui ne se limitent pas au *fact-checking*, bien que ces initiatives soient de loin les plus citées.

Les discours présentant la solution médiatique ou journalistique se répartissent entre une réponse corporatiste : réaffirmer le « magistère moral de la profession », « ses atouts incopiables », et donc la naissance des dispositifs de *fact-checking*, mise en lumière du travail de vérification des faits qui serait « l'essence du métier ». Ce type de réponse est très largement majoritaire, et illustré par les verbatims suivants : « *La meilleure manière de lutter contre les*

fake news, c'est d'avoir des rédactions fortes et puissantes »⁵⁷⁹ ; « Les citoyens sont avec les journalistes comme avec leurs parents : le plus souvent, ils aiment leur démocratie médiatique, mais parfois ils sont un peu ingrats, et il faut l'accepter en tant que parents »⁵⁸⁰ ; « Les Français se méfient beaucoup des journalistes, mais en attendant sur qui comptent-ils pour débunker les informations? Eh bah, sur nous ! »⁵⁸¹.

Outre cette position corporatiste, on trouve également une réponse que l'on peut appeler positiviste : valoriser le datajournalisme, l'usage de données scientifiques en général, appliquer une méthode scientifique dans le journalisme, etc. On note également une réponse fondée sur la transparence et la pédagogie : montrer la boîte noire du journalisme, se rapprocher des publics, développement de boîtes à outils pédagogiques pour les publics, reconnaissance du journalisme dit « occasionnel », c'est-à-dire amateur, en faisant contribuer les publics et les « citoyen·nes », etc. Enfin, une autre forme de réponse de l'institution journalistique aux *fake news* peut être dite réflexive : renforcement du journalisme d'investigation, du reportage de terrain, revendication d'un journalisme d'opinion et d'analyse, réforme de l'économie du système médiatique, rapprochement avec les sciences sociales, développement d'un gain en réflexivité de la profession journalistique et d'un travail d'autocritique.

Ainsi les solutions médiatiques semblent se distinguer en deux tendances :

- celle, largement majoritaire, qui fait des journalistes professionnel·les la solution au problème, dans la mesure où ils·elles disposent ou devraient disposer d'un magistère moral dans la société ;
- et celle, moins courante, qui fait du journalisme à la fois le remède et le poison, se devant d'entraver les tendances négatives qui le mènent à avoir partiellement causé le problème. Cette deuxième tendance porte en elle une référence à un autre élément, évoqué implicitement ou explicitement dans les émissions codées où elle est signalée : la question des normes d'indépendance à l'aune desquelles juger les systèmes médiatiques, et de la nature et des limites des discours de critique médiatique.

2.2. Agir sur la réception et protéger les publics

Le second ensemble de possibilités des solutions vise à agir sur la réception, en protégeant les publics du danger diagnostiqué. Ici, la recommandation d'éducation de publics

⁵⁷⁹ *12h, l'heure H*, BFM Radio, 6 juin 2018.

⁵⁸⁰ *La matinale Week-end*, LCI, 17 mars 2018.

⁵⁸¹ *Le 12h00-14h00*, France Info, 24 janvier 2019.

vulnérables est très largement majoritaire. Cette posture enclenche deux types de recommandations : soit de type individuel, c'est-à-dire qui n'appelle pas à la mise en place de dispositifs précis, mais invite les publics à se responsabiliser, et à « développer leur esprit critique » d'eux-mêmes (faire attention, s'autoresponsabiliser, vérifier les sources de qualité, réapprendre la lenteur et « compter jusqu'à trente » avant de partager une information, repérer les erreurs grammaticales et ponctuation exagérées, s'instruire, etc.), soit de type éducatif, via le développement de dispositifs d'éducation aux médias et à l'information (EMI), via des ateliers ponctuels ou des « classes médias » du CLEMI, etc. On verra que cette partie du monde de la lutte contre les *fake news* est constituée de pôles s'opposant notamment pour savoir *qui* devrait pratiquer cette éducation.

Ces antagonismes correspondent schématiquement à des « luttes de territoires »⁵⁸² entre deux ministères : le ministère de la Culture et de la Communication d'une part, ministère de tutelle des journalistes, et le ministère de l'Éducation nationale de l'autre. Pour autant, il ne fait pas de doute dans les échanges que les enseignant·es sont « en première ligne » de ce combat. On le voit avec le relevé des mentions positives ou négatives des solutions : la réponse éducative fait consensus de manière quasi-absolue. Comme on l'a vu dans les débats législatifs, la valorisation de l'éducation constitue un principe positif évident, trop coûteux à contester ou critiquer. C'est, dans une certaine mesure, encore plus vrai pour la réponse individuelle : bien qu'elle soit moins fréquente, elle est à peu près impossible à mentionner de manière critique, tant elle correspond à des illustrations à la fois vagues, abstraites, et sur lesquelles tout le monde peut s'accorder.

Éduquer aux médias, et recommander aux individus de faire attention par soi-même : ces deux réponses constituent un premier pan du consensus sur lequel se constitue le champ des possibles de la réponse au problème des *fake news*. Elles n'y sont pas limitées : en effet, sur une très grande diversité de sujets débattus dans la sphère publique, on peut imaginer que « il faut éduquer les enfants » et « il faut que les gens fassent attention » constituent deux types de réponses sur lesquelles tout le monde peut se mettre d'accord. Finalement, on retrouve dans la définition des solutions des caractéristiques déjà identifiées dans la définition du problème, en l'occurrence le recours à des postulats d'évidences qui vont garantir un fort consensus et une faible conflictualité de la discussion.

⁵⁸² ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *op. cit.*, 2022, p. 165-166.

Par ailleurs, la redondance de l'injonction à l'esprit critique dans les discours constitue un autre élément de consensus collectif entre les acteur·ices. Elle masque cependant des conceptions très différentes de ce concept jamais défini dans les émissions. S'agit-il d'une capacité innée à faire usage de sa raison pour parvenir à un jugement sur les messages médiatiques ? Ou bien d'un ensemble de facultés tirées notamment de la détention d'un capital culturel, et en l'occurrence d'une connaissance fine des mécanismes de fonctionnement du système médiatique ? Plus simplement, est-il enseignable ? Tour à tour, l'esprit critique « s'inculque », « se travaille », « se développe », « se transmet ». C'est une autre caractéristique du cadrage thématique des *fake news* que l'on retrouve ici, l'absence de définition unanime – en l'occurrence de la notion d'esprit critique, au service du consensus général.

L'étude de ces verbatims de solutions nous mène à l'identification des consensus qui vont borner et délimiter les pratiques des acteur·ices cherchant à s'engager dans la lutte contre les *fake news*. D'abord, la nécessité d'une action publique non liberticide, qui va guider l'ensemble de la constitution de l'action de lutte contre les *fake news*. Ensuite, la domination des journalistes en tant que groupe professionnel, que l'on retrouve aussi bien au moment de la définition du problème que de la définition des groupes porteurs de solution. Les journalistes professionnel·les semblent à la fois les « propriétaires » du problème public des *fake news*, et les responsables politiques de sa résolution.

Par ailleurs, la liste des actions et solutions concrètes mentionnées dans les émissions attire notre attention sur le fait qu'une grande partie d'entre elles sont des solutions *déjà existantes*. Quel travail de requalification a lieu alors pour faire d'une action publique – par exemple l'éducation aux médias, qui existe formellement en France depuis les années 1980 – une solution *ad hoc* contre les *fake news* ? Enfin, la plasticité de cette notion redondante d'esprit critique mène à se demander si elle ne génère pas d'importantes possibilités de subversion ou d'appropriation des actions. Dans quelle mesure l'intitulé de « lutte contre les *fake news* » peut recouvrir des pratiques aux objectifs et aux logiques finalement très variées ? Trouve-t-on dans les pratiques de celles·ceux qui luttent contre les *fake news* un accord socialement partagé quant à ce qui constitue une attitude critique recevable ?

Ce passage en revue des réponses envisagées dans l'espace médiatique pour lutter contre les *fake news* présente une limite importante : il restitue sur un même plan les solutions mises en place ou non, préexistantes ou non, possibles ou non. Cet élément doit nous retenir de céder à une lecture trop mécanique de la construction des problèmes publics, qui chercherait à trouver

dans la réalité empirique les traces réalisées de ce champ des possibles de la lutte contre les *fake news*. Mais cette mise en garde ne doit pas nous mener à tomber dans l'écueil inverse, qui serait de nier la possibilité pour cet intense débat public d'avoir influencé, individuellement et collectivement, la perception du problème par les acteur·ices de l'action publique sur le sujet. Elle nous invite plutôt à prolonger l'analyse en cherchant à saisir ce qui a été fait de ce cadrage, au-delà de l'espace médiatique.

Conclusion du chapitre 2

L'analyse de la mise en problème des *fake news* dans le débat médiatique français entre 2016 et 2019 nous permet de dégager un cadrage tenant ensemble deux dimensions à première vue contradictoires. Les différentes définitions formelles du phénomène qui coexistent, ses causes potentielles – des plus techniques aux plus épistémologiques, ses conséquences sur les comportements – qui couvrent une grande diversité de comportements déviants socialement ou politiquement, et ses victimes supposées – groupes sociaux définis de manière non-sociologique, tous ces éléments sont aussi variés que le socle argumentatif qui les soutient est unifié. On a là une unanimité faussement variée : tout est pluriel, et pourtant tout tient ensemble dans la dynamique de dramatisation, autour de la menace démocratique forte qu'incarnerait le problème.

Ce cadrage prend appui sur une référence au fonctionnement idéal des démocraties libérales modernes, leurs principes de délibération, de vivre-ensemble et de rationalité. Dans ses postulats argumentatifs, on constate la réactivation d'une théorie des effets forts, d'un cadrage individualisant et psychologisant, voire de paradigmes tirés de la psychologie des foules attribuant au public des *fake news* des caractéristiques d'émotivité, de crédulité, jusqu'à l'adhésion à des comportements extrêmes ou violents. Ces paradigmes dix-neuviémistes, et leurs prolongations dans la théorie des effets directs, se voient ponctuellement réactivés dans le débat public contemporain, à propos d'objets médiatiques bien différents des *fake news* – à l'instar du Jeu de la mort, dans lequel on retrouve ce retour d'une « *vision misérabiliste de citoyens manipulables et démunis* »⁵⁸³.

L'unité de ce cadrage thématique peut être lu comme un travail d'individualisation du problème, dans trois dimensions : sur le plan social, à travers l'expression d'une hantise de la masse qui revient à déplorer la faible individualisation des citoyen·nes ; sur le plan politique, via une attribution de responsabilité du problème qui, au niveau des causes comme au niveau des solutions, renvoie notamment à des travers ou à des manquements individuels des publics supposés des *fake news* ; et sur le plan neuronal, à travers le recours aux biais cognitifs pour expliquer aussi bien les causes que les conséquences du problème de la crédulité des *fake news*. Face à ce péril, le cadrage s'organise autour d'un scénario narratif, qui oppose des adjuvants, présentés comme utiles pour aider à la situation, à des opposants, présentés comme adversaires,

⁵⁸³ LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Le Jeu de la mort, suite et fin : « Tout est bien qui finit bien » ? », *Questions de communication*, n° 22, 2012, p. 181-196.

empêchant l'amélioration de la situation. Comme on le verra, cette construction schématique en récit est une condition très favorable à la production de biens culturels et symboliques à propos des *fake news* : pièces de théâtres, romans, bandes dessinées, séries télévisées, etc.

Dans de nombreux travaux portant sur la construction d'un problème public, à l'instar de celui sur le problème de l'air intérieur, par exemple, « *la couverture médiatique traduit nettement la prise en charge du problème par des organes administratifs centralisés* »⁵⁸⁴. À l'inverse, pour le cas qui nous occupe, l'expertise administrative ou institutionnelle n'informe pas le traitement médiatique, ou très peu. Il est rare de voir un rapport ou un travail administratif être cité dans les échanges télé ou radio. Cet élément est lié à un décalage temporel léger entre le corpus et la production de rapports, qui intervient davantage dans les années suivant la fin du corpus. Ainsi, on peut supposer qu'un corpus similaire sur les années suivantes (2019-2023) présenterait par exemple des références au travail de la Commission Bronner, remis en janvier 2022⁵⁸⁵.

On peut aussi poser l'hypothèse que, pour un problème qui les concerne, les journalistes n'estiment pas nécessaire d'aller convoquer une expertise administrative. Il s'agit alors davantage d'aller puiser dans des expériences professionnelles vécues, dans leur rapport à leur propre public, par exemple ; ou de solliciter éditorialistes, essayistes, spécialistes et universitaires, pour éclairer le phénomène des *fake news* par des diagnostics sociopolitiques généraux, témoignant d'un supposé « air du temps intellectuel ». C'est ainsi qu'on peut lire l'immense diversité de sujets corollaires abordés dans les discussions - marketing ciblé, capitalisme digital, radicalisation, antisémitisme, populisme, pensée antisystème, relativisme, règne des émotions, etc. Il s'agit de marqueurs permettant à la fois d'intensifier la dimension problématique du phénomène des *fake news*, mais aussi d'accentuer sa plasticité et son caractère hétéronome.

Puisque l'expertise étatique produite sur les *fake news* dans ces années de constitution d'un problème public n'apparaît pas dans l'arène médiatique, il nous faut porter le regard sur ses espaces et lieux de production : groupes d'expert·es, auditions institutionnelles, observatoires, groupes de travail dédiés à la production d'un rapport, commissions. La

⁵⁸⁴ FERRON Benjamin, HOURCADE Renaud et LE BOURHIS Jean-Pierre, « Comment s'approprier un problème ? Relations structurelles entre bureaucraties techniques et journalistes dans la construction d'un problème public de "l'air intérieur" », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 116.

⁵⁸⁵ BRONNER Géraud, *Les Lumières à l'ère numérique*, Présidence de la République, Paris, 2022.

Commission « Les Lumières à l'ère numérique » constitue à ce titre un cas particulier de production d'expertise étatique, notamment du fait de sa haute médiatisation et du degré de consécration de son président, G. Bronner. Néanmoins, le chapitre suivant s'attelle à replacer cette commission dans un ensemble plus large de lieux et d'espaces dédiés à la distribution de capital symbolique et de consécration d'un statut « d'expert·e » ou de « spécialiste » des *fake news*. C'est ici que l'appareil étatique apparaît dans son rôle de validation et de ratification de cette nébuleuse de la lutte contre les *fake news* : en produisant des « situations d'expertise », et en sélectionnant des acteur·ices qu'il va consacrer en même temps qu'il les considère consacré·es. C'est dans ces lieux de fabrication et de refabrication de légitimités que l'appareil étatique rend possible la constitution de la nébuleuse anti-*fake news*. Pour ces expert·es consacré·es, la question n'est pas de pratiquer leur lutte contre les *fake news* avec ou contre les schèmes interprétatifs dominants sur les *fake news* – elle est précisément de les produire et de s'assurer de leur stabilisation et consolidation en savoirs d'État.



PARTIE II – LA (RE)PRODUCTION D’UN CADRAGE DEVENU MOT D’ORDRE

Le cadrage médiatique du problème public des *fake news* étant posé, il nous faut maintenant reconstituer les dynamiques qui en font fait un mot d’ordre dominant ; par là, on entend un ensemble d’idées non circonscrites à l’espace médiatique, et qui soit en mesure d’informer les pratiques sociales de lutte contre les *fake news*. Ce cadrage thématique s’est à la fois pérennisé et a été mis en circulation. Pérennisé, au sens où la panique médiatique autour des *fake news* n’a pas « juste » été un cycle éphémère de forte attention médiatique, un moment autour d’une formule qui apparaît et disparaît. Mis en circulation, au sens où cet ensemble d’idées autour des *fake news* constitue un paradigme incontournable, durable et structurant pour les acteur·ices qui s’engagent dans la lutte contre les *fake news*, voire un idéal pour certain·es. À des endroits différents de l’espace social, structurés et animés par des acteur·ices différent·es, le mot d’ordre dominant constitue une donnée avec laquelle composer lorsque l’on entre dans la lutte contre les *fake news*.

Seule une lecture excessivement médiacentrée pourrait postuler d’un lien mécanique entre la définition d’un problème public dans les médias, et les réponses à ce problème. Ironiquement, ce serait reprendre à notre compte les mêmes théories des effets forts des médias que celles qui structurent la conception dominante des *fake news*. Il nous faut donc identifier les espaces, dynamiques et acteur·ices déterminant la production et reproduction du mot d’ordre dominant sur les *fake news*. Pour reconstituer ces vecteurs de stabilisation et de diffusion, on portera notre regard sur le monde de l’expertise, auquel la littérature associe classiquement une partie des dynamiques de publicisation d’un problème public. En suivant cette piste, on ouvre la question du rôle de l’État dans cette dynamique, acteur essentiel des circuits de production d’expertise au titre de sa capacité de consécration symbolique. On a vu dans la partie précédente comment l’État, alors incarnée par le président de la République, a joué un rôle *déclencheur* – essentiellement à travers la mise à l’agenda et la focalisation du débat public sur la loi de 2018 – ; mais que le développement et la persistance de la construction du problème public était, au-delà de ce déclencheur, permises par d’autres relais. C’est notamment par le

rôle « d'entrepreneur·es de leur propre cause » endossé par les journalistes, que le cadrage sur les *fake news* se stabilise et se pérennise au fil des émissions.

En ce qui concerne l'État, c'est un mouvement très analogue que démontre cette deuxième partie : tout comme la production initiale d'une préoccupation pour les *fake news*, la production d'un mot d'ordre dominant sur le sujet *n'est étatique qu'à ses déclenchements*. L'État, en tant qu'appareil bureaucratique, a effectivement *enclenché* la production d'une expertise publique abondante sur les *fake news* (**Chapitre 3**). Ses agent·es ont mis en place différents rituels d'État – comités, commissions, groupes de travail – qui produisent formellement un rapport, et dans le même mouvement habilitent certain·es acteur·ices plutôt que d'autres à s'exprimer avec autorité sur le sujet des *fake news*. Cette consécration d'acteur·ices par des situations d'expertise institutionnelle n'est évidemment pas à négliger, aussi bien pour ce qu'elle fait au sujet des *fake news* que pour ce qu'elle fait aux trajectoires de ces acteur·ices ainsi habilité·es à *énoncer* « le vrai » sur le faux. Néanmoins, une compréhension complète de la stabilisation d'un mot d'ordre dominant sur les *fake news* doit dépasser l'arène de l'expertise institutionnelle, et la compléter par la prise en compte des arènes culturelles et médiatiques (**Chapitre 4**). Plutôt que de percevoir d'un côté le médiatique, de l'autre le politique, c'est en tenant ensemble ces différents espaces, et en reconstituant l'ensemble des maillons de la chaîne de production d'une culture intellectuelle sur les *fake news*, qu'on peut comprendre la force sociale de ce mot d'ordre. Au sein de cet écosystème intellectuel, on trouve en bonne place les acteur·ices placé·es en situations d'expertise : dans une logique de circulation circulaire de l'expertise, c'est en fait seulement par le cumul de différentes sources de légitimation, une hybridité des capitaux et une multipositionnalité très forte, ou plutôt une disposition à être multipositionné·e, que l'on devient « spécialiste des *fake news* ». Cela implique notamment de se prêter au jeu des dynamiques de « vulgarisation », « esthétisation », et plus largement l'invocation du « grand public ».

CHAPITRE 3. La production d'expert·es consacré·es par la production d'expertise institutionnelle

Dans les émissions télé et radio produites entre 2016 et 2019 à propos du phénomène des *fake news*, on ne trouve pratiquement pas de mobilisation d'expertise, scientifique ou institutionnelle, sur le sujet : rapports, commissions et groupes de travail ne semblent pas informer la construction médiatique du problème public. En revanche, on trouve des acteur·ices présenté·es par leurs hôtes comme « spécialiste des *fake news* », ou « expert des questions de désinformation ». Ce chapitre propose de saisir à quelles conditions et selon quelles logiques un·e acteur·ice peut accéder à ce statut. Pour ce faire, il nous faut d'abord décrire la production par l'État de lieux, espaces et entités dédiés à la production d'expertise publique sur les *fake news* (**Section 1**). Ceux-ci participent à la consécration symbolique de certain·es acteur·ices plutôt que d'autres. L'hybridité des capitaux et une forte multipositionnalité constituent les deux facteurs principaux de consécration experte sur cette question. Il faut donc prendre au sérieux cette hypothèse, et tenir dans le même regard différentes sources de légitimation experte : étatique, culturelle et médiatique (**Section 2**). On peut alors descendre au niveau des acteur·ices consacré·es expert·es, et caractériser l'effet de cette consécration sur leurs trajectoires individuelles, ainsi que les registres mobilisés pour justifier leur propre statut d'expert·e (**Section 3**).

Il s'agit ici d'analyser les conditions de possibilité d'accès à la consécration symbolique sur ce sujet – consécration dont la preuve la plus concrète réside, pour certain·es, dans le fait d'être ensuite uniquement présenté·es ainsi publiquement, « expert·e » ou « spécialiste » des *fake news*. Ouvrir la boîte noire de l'expertise sur les *fake news* permet à la fois de comprendre la constitution d'une nébuleuse promouvant un idéal social de rationalité individuelle, et de rendre intelligibles les variables permettant d'y participer.

Cette démarche nécessite quelques précisions quant à la conception de l'expertise retenue. La sociologie de l'expertise est riche de typologies, la plus classique étant la distinction idéal-typique proposée par Habermas⁵⁸⁶. Dans un modèle décisionniste, le politique fait appel au savant pour éclairer sa décision, avec une subordination du savoir de l'expert au pouvoir

⁵⁸⁶ HABERMAS Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, Paris, 1973.

politique. On trouve la relation inverse dans le modèle technocratique, avec un primat des expert·es sur les acteur·ices politiques, dans lequel les décisions seraient prises par les expert·es au nom de leurs compétences techniques et scientifiques. Enfin, il identifie un modèle pragmatique, qui nous renvoie au rôle d'intermédiaire des expert·es, et dans lequel la décision politique est alors conçue comme le produit de discussions collectives, faisant intervenir une troisième catégorie d'acteurs dans la formulation des enjeux : les citoyen·nes. Dans le cas qui nous occupe, on note l'absence de consultation citoyenne ou plus généralement d'inclusion d'un public établi. Néanmoins, c'est bien du modèle pragmatique que notre étude se rapproche, dans la mesure où le rôle des expert·es est ici celui de la *publicisation* du problème et des actions publiques qui y sont liées.

P. Hassenteufel désigne trois formes possibles prises par cette dynamique de publicisation, dont deux s'appliquent ici : « *la mise en visibilité de nouveaux enjeux d'action publique, la mise en débat de ceux-ci et la diffusion élargie de l'expertise* »⁵⁸⁷. Le cas de l'expert·e comme « lanceur d'alerte » ne s'applique pas ici, dans la mesure où le problème public construit autour des *fake news* ne relève pas des « nouveaux risques », mais de problématiques anciennes réactivées à nouveaux frais, celles du gouvernement des pratiques informationnelles des citoyen·nes. En revanche, les deux autres modalités identifiées par P. Hassenteufel pour cette forme d'expertise correspondent bien aux dynamiques relevées ici. L'expertise produite sur les *fake news* est une expertise dite « de consensus », au sens où ils·elles ont notamment comme rôle « *d'organiser procéduralement la confrontation et l'ajustement entre des acteurs aux compétences différentes* »⁵⁸⁸. Cette perspective confie aux expert·es un rôle qui ne se cantonne pas à la production d'un savoir partagé, mais aussi et surtout celui de production du compromis, entre des intérêts divergents. Si cette hypothèse est envisagée, c'est notamment parce que la forme la plus consacrée d'expertise publique sur la question a été celle d'une commission présidentielle, intitulée « Les Lumières à l'ère numérique » et présidée par G. Bronner. Or, Irène Théry décrit la commission comme « *l'instance d'une délibération et d'une négociation entre ces acteurs, dans la perspective de parvenir à un consensus entre les différents référentiels qu'ils incarnent* »⁵⁸⁹.

⁵⁸⁷ HASSENTEUFEL Patrick, « Chapitre 4 - La mise en oeuvre de l'action publique », *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, coll. « Collection U », 2011.

⁵⁸⁸ THERY Irène, « Expertises de service, de consensus, d'engagement : essai de typologie de la mission d'expertise en sciences sociales », *Droit et société*, n° 2, vol. 60, 2005, p. 317.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

Cependant, une distinction qui soit uniquement fondée sur la nature de la relation de l'expertise avec le champ politique n'est que partiellement satisfaisante dans ce cas. Comme énoncé plus haut, il ne s'agit pas ici d'identifier de manière mécanique et séquentielle les acteur·ices ayant effectivement influé sur les décisions publiques concernant l'action publique sur les *fake news*, dont on a déjà établi le caractère diffus et disparate. Il est plutôt question d'identifier les groupes sociaux disposant du monopole de l'explication légitime du phénomène, afin d'éclairer les formes particulières prises par le cadrage thématique. Ce n'est pas tant le technicien, le conseiller, le consultant que l'on cherche à identifier, mais plutôt le·la *spécialiste* comme figure professionnelle, comme acteur contribuant à la légitimation de certaines définitions du problème public, à l'attribution de responsabilités, à la formulation de solutions. Ainsi, on se propose d'appréhender cette figure professionnelle comme une forme d'expertise publicisée, pour reprendre la proposition d'Hassenteufel. Elle nous permet de poser la question de la circulation des savoirs, de leur médiatisation, voire de leur socialisation, et nous ramène à notre interrogation initiale, celle des circuits par lesquels se cristallisent des sens communs sur une question, ici celle des *fake news*. Ce chapitre s'attelle à illustrer à la fois ce que les « expert·es » font aux *fake news*, c'est-à-dire à ce que l'on sait et dit à leur propos, et ce que le sujet des *fake news* fait aux « expert·es », en termes de reconfiguration de leurs trajectoires, leurs carrières, voire leurs sociabilités. En posant la question des effets des situations d'expertises sur les acteurs institués de ce rôle, on retrouve, comme dans l'arène médiatique, l'idée que le sujet des *fake news* constitue une opportunité de valorisation, à la fois personnelle et professionnelle.

On retient dans ce chapitre la notion de « situation d'expertise », entendue comme « *la rencontre d'une conjoncture problématique et d'un savoir spécialisé* »⁵⁹⁰. Adopter ce cadre théorique nous permet de nous abstenir de considérer certain·es acteur·ices comme étant substantiellement expert·es et d'autres non, comme détenant une certaine quantité de connaissances ou une certaine habileté intellectuelle qui les désigneraient « naturellement » comme étant en mesure d'expliquer, d'analyser, de formaliser un sujet. Au contraire, la situation d'expertise rappelle ce que cette expertise doit aux situations d'interactions, aux

⁵⁹⁰ La situation d'expertise est résumée par P. Fritsch en quatre éléments : « 1- une situation de fait réputée problématique, c'est-à-dire non appréhensible et gérable avec les schèmes de compréhension utilisés jusque-là (ici les problèmes moraux créés par le développement scientifique), 2- l'intervention d'un savoir de "spécialiste", 3- dont il est entendu que la fonction se bornera à fournir un avis, 4- à un mandataire, futur décideur, qui l'a sollicitée », FRITSCH Philippe, « Situations d'expertise et expert-système », *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Saint-Etienne, 1985, p. 1-10 ; FRITSCH Philippe, « Les questions », *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Saint-Etienne, 1985, p. 15-48.

contextes spécifiques dans laquelle elle est définie et désignée. Pour le dire autrement, la situation d'expertise présente l'intérêt de « *nous rappeler que l'expert n'est pas celui qui détient un savoir et la capacité de s'en servir, mais celui qui tient un rôle supposant par définition qu'il maîtrise ce savoir* »⁵⁹¹. On retrouve cette perspective sous une forme plus explicite encore chez G. Eyal : sans nier la possibilité d'une détention réelle d'aptitudes et de compétences, il souligne que « *l'expertise n'est pas une chose, ni un ensemble de compétences possédées par un individu ou même par un groupe, mais une façon de parler historiquement spécifique [...] occasionnée par une situation [...] et rendue nécessaire lorsque les mécanismes de contrôle et d'arbitrage entre les revendications se sont affaiblis* »⁵⁹². Si le terme d'expert·e ou d'expert·e consacré·e, est employé dans ce travail par facilité d'écriture, il est à entendre comme « acteur·ice placé·e en situation d'expertise ».

On verra dans ce chapitre qu'il existe une division de l'expertise sur les *fake news*, entre différentes catégories d'acteur·ices qui tirent leur légitimité de différentes arènes : institutionnelle, culturelle, médiatique. La ressource la plus fondamentale pour être consacré·e « expert·e » ou « spécialiste » en *fake news* est alors la capacité à cumuler ces différentes légitimités, à naviguer entre ces différentes arènes. Dit autrement, il faut être en mesure de contribuer à un groupe d'expertise ministériel, d'être un·e « bon·ne client·e » d'émissions sur France Culture, mais aussi d'écrire un voire plusieurs livres de vulgarisation sur le sujet, de faire une conférence à la BnF ou à l'Assemblée Nationale, etc. Cette disposition à la multipositionnalité, cette facilité à l'hybridité est une ressource assez rare, et très inégalement distribuée. *In fine*, c'est un faible nombre d'acteur·ices qui accède à ce statut. L'un d'elles·eux, Gérald Bronner est particulièrement caractéristique de ce groupe restreint. Sa trajectoire universitaire, articulée à son travail de présentation de soi font de lui « l'acteur intermédiaire idéal », l'expert consacré par excellence du fait de sa capacité à passer d'une arène à l'autre. Par quels vecteurs, avec quelles ressources, et selon quelles logiques de consécration devient-on « expert·e des *fake news* » ? Et quel rôle jouent ces dernier·es dans la perpétuation d'un mot d'ordre sur les *fake news* ?

⁵⁹¹ BOURDIN Alain, « Situations d'expertise, logiques d'organisation et interaction », *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, Saint-Etienne, 1985, p. 154.

⁵⁹² EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, op. cit., 2019, p. 29-30. Je traduis.

Section 1 – L’expertise étatique et son produit

Parmi l’ensemble des situations d’expertise existantes à propos des *fake news*, on cherche donc d’abord à en étudier la forme institutionnelle, c’est-à-dire celle qui existe formellement du fait de « commanditaires » membres d’institutions étatiques ou para-étatiques et dont le pouvoir symbolique permet de faire exister des situations d’expertise, notamment par l’exercice de l’audition. L’expertise étudiée ici est donc « mandatée », qui fait primer les commandes institutionnelles sur les autres forums d’expertise. En l’occurrence, si c’est l’expertise institutionnelle qui est étudiée ici, c’est aussi parce que le sujet des *fake news* ne permet pas, ou très faiblement, la formulation d’une expertise profane, par le bas, par l’expérience. L’absence de mobilisations collectives, de constitution d’une parole citoyenne, ou d’un public plus large s’explique de deux façons. Premièrement, il paraît difficile de faire émerger un espace dédié à l’expertise profane sur un sujet qui, partant des questions liées aux pratiques informationnelles des publics, s’est lié dans sa construction à la question de la mise en cause de l’expertise profane, dénoncée dans les débats comme celle des « tous savants », ou « tous journalistes ». Par ailleurs, une expertise sur les *fake news* qui serait « profane » impliquerait qu’elle vienne de personnes concernées voire victimes du phénomène des *fake news*, et/ou celles ciblées par l’action publique développée. Or, qui aspirerait à tenir publiquement une parole au nom des « publics victimes des *fake news* » ? Qui voudrait monter une association pour représenter et incarner dans les débats « les crédules de France » ? Dans ce contexte, l’expertise profane sur les *fake news* est rendue très improbable⁵⁹³.

Le critère fondamental retenu dans la suite du travail est donc celui de la capacité du commanditaire à investir certain·es acteur·ices de son pouvoir symbolique, et de le désigner publiquement comme expert·e, non au titre de ses connaissances mais au titre de sa participation même au groupe d’experts. Loin d’être purement tautologique, ce raisonnement rappelle que l’objectif du présent travail est bien d’identifier celles et ceux que l’État, d’une manière ou d’une autre, *nomme*. En effet, les espaces qui désignent symboliquement des acteur·ices comme étant des expert·es, sont des espaces investis d’un pouvoir de nomination, une des dimensions

⁵⁹³ On peut noter une exception, une consultation citoyenne lancée en novembre 2019 par la société blunove, « leader en intelligence collective massive », en partenariat avec une douzaine de médias, et qui semble avoir proposé une consultation en ligne ainsi que des ateliers d’échanges entre journalistes et citoyen·nes. Le site de blunove restitue quelques résultats et mentionne des « propositions citoyennes », mais il n’a ensuite pas été possible d’en retrouver les suites ou les traces. Consultable sur <https://www.blunove.com/blog/consultation-medias-et-citoyens-les-resultats/>.

de la domination symbolique « dont l'État constitué en tant qu'instance officielle « universelle », c'est-à-dire connu et reconnu de tous, détient le monopole. Émanant de l'État, la nomination vaut titre [...] »⁵⁹⁴. L'acte étatique qui se joue dans une audition parlementaire, une nomination au sein ou à la tête d'une commission, ou encore un nom sur un rapport d'expertise, est bien celui de la *nomination*, cet

« acte, en définitive, très mystérieux qui obéit à une logique proche de celle de la magie telle que le décrit Marcel Mauss. Comme le sorcier mobilise tout le capital de croyance accumulé par le fonctionnement de l'univers magique, le président de la République qui signe un arrêté de nomination ou le médecin qui signe un certificat (de maladie, d'invalidité, etc.) mobilise un capital symbolique accumulé dans et par tout le réseau de relations de reconnaissance qui sont constitutives de l'univers bureaucratique. [...] on peut] choisir de donner le nom d'État au dernier (ou au premier) maillon de la longue chaîne des actes officiels de consécration. C'est lui qui, agissant à la façon d'une banque de capital symbolique, garantit tous les actes d'autorité [...] »⁵⁹⁵.

Ce qui est étudié ici est donc bien un processus de consécration *publique*, dans les deux sens du terme, à la fois d'étatisation et de publicité. Les groupes d'acteur·ices étudiés sont ceux qui ont bénéficié d'un octroi de capital symbolique⁵⁹⁶ tel que distribué par l'État à travers des *rites d'institution* : « Ce capital est le fondement de l'autorité spécifique du détenteur du pouvoir étatique et en particulier de son pouvoir, très mystérieux, de nommer »⁵⁹⁷. Par ailleurs, le cas des expert·es sur les *fake news* permet d'affiner la compréhension plus large des multiples facettes du capital symbolique, dans la mesure où ce qui s'y joue relève aussi bien de la reconnaissance symbolique que de la publicisation.

La Commission, à l'instar d'autres espaces producteurs d'expertise institutionnelle, est aussi productrice de « lieux communs » d'action publique. Dans « *cette institution étrange que l'on appelle commission* », c'est bien, comme le rappelle Bourdieu, un travail d'universalisation du particulier que visent ces lieux :

« La monopolisation de l'universel est le résultat d'un travail d'universalisation qui s'accomplit notamment au sein même du champ bureaucratique. Comme le montre l'analyse du fonctionnement de cette institution étrange que l'on appelle commission, ensemble de personnes qui sont investies d'une mission d'intérêt général et invitées à transcender leurs intérêts

⁵⁹⁴ LENOIR Rémi, « L'État selon Pierre Bourdieu », *op. cit.*, 2012, p. 123-154.

⁵⁹⁵ BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », , 1993, p. 57-58.

⁵⁹⁶ On entend ici capital symbolique au sens de « *n'importe quelle propriété (n'importe quelle espèce de capital, physique, économique, culturel, social) lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure de la connaître (de l'apercevoir) et de la reconnaître, de lui accorder valeur. [...] Plus précisément, c'est la forme que prend toute espèce de capital lorsqu'elle est perçue à travers des catégories de perception qui sont le produit de l'incorporation des divisions ou des oppositions inscrites dans la structure de la distribution de cette espèce de capital. Il s'ensuit que l'État, qui dispose des moyens d'imposer et d'inculquer des principes durables de vision et de division conformes à ses propres structures, est le lieu par excellence de la concentration et de l'exercice du pouvoir symbolique* », *Ibid.*, p. 55.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 56.

particuliers pour produire des propositions universelles, les personnages officiels doivent sans cesse travailler sinon à sacrifier leur point de vue particulier "au point de vue de la société", du moins à constituer leur point de vue en point de vue légitime, c'est-à-dire universel, notamment par le recours à une rhétorique de l'officiel »⁵⁹⁸.

C'est ce « particulier universalisé » que l'on va ici décrire, à travers sa forme la plus ritualisée, le rapport public.

1. Les rapports comme produits de l'expertise

1.1. Produire des rapports pour faire exister un sujet « trop complexe »

« - C'était quand même, [la commission Bronner] ça a survolé tellement de thèmes, que c'était pas approfondi... Et puis on avait peu de temps... Et puis bon, Barbet avait déjà fait lui aussi un truc sur l'EMI, il avait déjà fait un rapport, et puis après y'a eu un autre rapport... Bon, c'est bien, y'a plein de rapports qui sont faits mais...

- Mais qu'est ce qu'ils deviennent ?

- Y'avait téeellement de sujets abordés, je vous dis, la régulation, les ingérences étrangères... La partie sur l'éducation aux médias, c'était riquiqui. Donc pfff... Pas... Ca va pas changer vraiment les choses quoi.

- Et concrètement, le travail de la comm...

- Mais ! Les idées, elles y sont hein ! Dans le rapport de Barbet sur l'EMI il y a plein de choses intéressantes, dans le rapport de l'inspecteur aussi, dans le rapport Bronner, il y a des idées... Si on veut faire les choses, on peut. [...] Ça va dans le bon sens, mais ça pourrait être mieux. »⁵⁹⁹

C'est ainsi que Rose-Marie Farinella, l'une des membres de la commission Bronner résume son rapport aux rapports. Comme on le lit dans cet extrait, une partie des acteur·ices nommé·es pour participer à la production d'expertise expriment une certaine désillusion quant à son devenir et ses suites. Les rapports se multiplieraient sans effet, et ne prendraient pas la forme optimale pour enclencher une décision politique. Selon la relation développée en entretien, et leur capacité à assumer une posture critique, cette reconnaissance peut varier de l'aveu à demi-mot ou de l'affirmation pleinement assumée. D'un cas à l'autre, on retrouve néanmoins une même volonté de ne pas donner l'impression de « cracher dans la soupe », de « mordre la main qui vous nourrit », et la critique de cette multiplication de commissions et de rapports est toujours accompagnée d'une valorisation des individus impliqués (« *ils ont fait un boulot de malade* »). Si les acteur·ices expriment une insatisfaction à leur propos, réduisant ainsi la qualité du travail accompli au résultat final, notre analyse se tient à distance de ces

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁹⁹ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

perceptions, pour considérer la forme « rapport » comme une forme à part entière d'action publique de l'État sur la question des *fake news* : la production directe et indirecte de savoirs à leur propos.

Notre analyse vise à prendre au sérieux les rapports publics en tant qu'objet d'étude, notamment à la suite de V. Caby et S. Chailleur⁶⁰⁰. Cette approche vise donc à porter le regard sur « *les effets symboliques des rapports publics* » : à la fois pour ce qu'ils font à leur objet, pour leur « *contribution à des processus d'apprentissage et de sédimentation des discours et récits politiques* », mais aussi ce qu'ils font à la « *légitimité des acteurs qui participent à leur rédaction* »⁶⁰¹. Quoi qu'en disent les acteur·ices impliqué·es, la chaîne de production d'une culture intellectuelle sur le sujet des *fake news* trouve un aboutissement dans sa consécration savante par le « style de la science de l'État », via la mise en place de rites d'institution transformant des discours en savoirs. Si cette étape de recours à l'expertise est essentielle pour la construction du problème public des *fake news*, c'est bien parce qu'il peut être « *une technique de gouvernement* » en soi, qui « *traite les problèmes publics* »⁶⁰² en même temps qu'elle les crée. En analysant à la fois leur dimension formelle et leur contenu, on voit que la commande d'expertise publique sur les *fake news* donne en fait lieu à une transcription *dans le style de la « science de l'État »*⁶⁰³ des schèmes interprétatifs identifiés dans l'arène médiatique.

De fait, Rose-Marie n'a pas tort de souligner que des rapports, « il y en a plein ». Depuis l'apparition du terme *fake news* et de la panique médiatique l'accompagnant, on compte une dizaine de rapports d'expertise, livres blancs et *handbooks* publiés sur le sujet et/ou de ses solutions potentielles. Certains ont été produits par des institutions européennes⁶⁰⁴, internationales⁶⁰⁵, d'autres par des groupes d'intérêts⁶⁰⁶ : mais l'essentiel de ces rapports ont

⁶⁰⁰ Caby Vincent et Chailleur Sébastien, « Pour une sociologie des rapports publics. Effets symboliques et configurations d'écriture des outils d'aide à la décision », *op. cit.*, 2019, p. 7-31.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 11.

⁶⁰² Caby Vincent et Chailleur Sébastien, « Pour une sociologie des rapports publics. Effets symboliques et configurations d'écriture des outils d'aide à la décision », *op. cit.*, 2019, p. 7-31.

⁶⁰³ Will Pierre-Etienne, Christin Olivier et Bourdieu Pierre, « Sur la science de l'État », *op. cit.*, 2000, p. 3-11.

⁶⁰⁴ European Commission, *A multi-dimensional approach to disinformation. Report of the independent High level Group on fake news and online disinformation.*, European Commission, coll. « Communications Networks, Content and Technology », 2018 ; Wardle Claire et Derakhshan Hossein, *Information disorder : toward an interdisciplinary framework for research and policy making*, *op. cit.*, 2017.

⁶⁰⁵ Ireton Cherylyn et Posetti Julie, *Journalisme, fake news & désinformation: manuel pour l'enseignement et la formation en matière de journalisme*, UNESCO, 2019, p. 128.

⁶⁰⁶ *Les fake news nuisent gravement à votre santé : le cas du médicament*, Lab Médicament et Société, 2021, p. 76.

été commandés et produits par des institutions publiques nationales. Pour être plus précise, la quasi-totalité des institutions publiques en ayant la capacité ont produit un rapport⁶⁰⁷ :

- le Parlement, avec le rapport n°990 de l'Assemblée nationale, du 30 mai 2018, fait au nom de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information⁶⁰⁸, et le rapport n°677 du Sénat, du 18 juillet 2018, au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative à la lutte contre la manipulation de l'information⁶⁰⁹ ;

- les parlementaires en propre, avec le rapport « Liberté, Égalité, Vérité » du groupe de travail parlementaire et citoyen sur le complotisme mené par Paula Forteza et Mathieu Orphelin⁶¹⁰ ;

- le CESE, avec le rapport « Les défis de l'éducation aux médias et à l'information » de décembre 2019 de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication⁶¹¹ ;

- le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, avec le rapport « Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique », présidé par S. Barbet en mai 2021⁶¹² et, via son Conseil Scientifique, le rapport « Éduquer à l'esprit critique » de E. Pasquinelli et G. Bronner en mars 2021⁶¹³ ;

- la présidence de la République, avec le rapport de la Commission « Les Lumières à l'ère numérique », en janvier 2022, présidée par G. Bronner⁶¹⁴.

⁶⁰⁷ Parce que ce travail de thèse prend comme cadre d'analyse le niveau national, l'analyse ici conduite sur la production d'expertise conserve cette échelle de lecture. Cela implique notamment de ne pas intégrer les rapports d'expertise européens.

⁶⁰⁸ STUDER Bruno, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale, 2018. La même commission, présidée par B. Studer, produit un second rapport en octobre 2018, n°1269, en nouvelle lecture, mais suite au rejet du texte par le Sénat sans examen au fond, il se résume à un commentaire des articles, à « quelques modifications rédactionnelles ou de précision », et à un compte-rendu de la réunion de commission. Il n'est donc pas intégré à la suite de l'analyse.

⁶⁰⁹ MORIN-DESAILLY Catherine, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, 2018.

⁶¹⁰ FORTEZA Paula et ORPHELIN Mathieu, « Liberté, Égalité... Vérité » 10 mesures pour lutter contre le complotisme, Rapport de députés, 2021.

⁶¹¹ GARIEL Marie-Pierre, *Les défis de l'éducation aux médias et à l'information*, Conseil économique, social et environnemental, 2019.

⁶¹² BARBET Serge, *Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique*, 2021.

⁶¹³ PASQUINELLI Elena et BRONNER G  rald, *  duquer    l'esprit critique. Bases th  oriques et indications pratiques pour l'enseignement et la formation*, Conseil scientifique du minist  re de l'  ducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2021, p. 132.

⁶¹⁴ BRONNER G  rald, *Les Lumi  res    l'  re num  rique*, op. cit., 2022.

Il s'agit donc non seulement de comprendre les logiques qui président à une telle abondance de rapports d'expertise ; mais aussi et surtout, de voir ce que la consécration symbolique publique, et la forme de la « science de l'État », fait à ces discours. Ce qu'on lit ici, ce sont « *ces intérêts bureaucratiques spécifiques qui se manifestent dans la production de véritables fictions administratives, dans l'invention de représentations originales du monde social [...] ou encore dans la fabrication de « problèmes de société » qui existent d'abord et parfois seulement par et pour les agents de l'État qui les formulent, les exposent, les affrontent, prétendent les résoudre [...]* »⁶¹⁵. Il s'agit surtout, par l'analyse de la production écrite de ces espaces d'expertise institutionnelle, de retrouver sous des formes nouvelles le cadrage thématique des *fake news* et ses variations.

On constate donc une dense production d'expertise institutionnelle sur la question des *fake news*. Pour expliquer cet élément, la plupart des enquêtés impliqués dans ces rapports répondent à cette question par la complexité du sujet : « *qu'on le veuille ou non, le sujet est devenu un sujet majeur de la société française. Le problème, c'est que c'est compliqué. C'est de la nitroglycérine. C'est de la TNT. Parce que c'est des phénomènes ultra complexes ! Tu n'auras jamais une seule explication* » m'explique par exemple Thomas Huchon, journaliste auditionné par la commission Bronner⁶¹⁶. Ce ressort argumentatif est parfois plus développé : le sujet des *fake news* serait essentiellement complexe parce que la société serait complexe. Il ne s'agit pas ici de nier cette hypothèse, par ailleurs invérifiable : en revanche, il est possible de l'analyser comme une caractéristique du problème public des *fake news*. La rhétorique qui en fait une « mutation complexe de nos sociétés », qui lui octroie cette double propriété de phénomène « nouveau » et « polymorphe », permet selon elles et eux d'expliquer en bonne partie la production de rapports d'expertise sur le sujet par les institutions publiques.

1.2. Les formes savantes des rapports publics sur les *fake news*

Ces rapports ont été commandés à différents moments de la construction du problème, dans différents contextes institutionnels, et guidés par des lettres de missions portant explicitement la focale sur différents pans de la question. Certains portent spécifiquement sur un sujet posé comme solution au problème - « l'esprit critique », « l'éducation aux médias » ;

⁶¹⁵ WILL Pierre-Etienne, CHRISTIN Olivier et BOURDIEU Pierre, « Sur la science de l'État », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2000, p. 4-5.

⁶¹⁶ Entretien avec Thomas Huchon, journaliste à Spicée, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 6 avril 2022.

d'autres, sur un sujet présenté comme jumeau de celui des *fake news* – « manipulation de l'information », « complotisme ». Ils sont, en outre, l'émanation d'institutions jouant un rôle différent dans la construction du problème : l'Assemblée Nationale et le Sénat se situent en amont, au moment de la mise à l'agenda, quand le ministère intervient en aval, en se positionnant comme acteur de solutions. C'est également le cas pour le CESE, dont l'avis est spécifiquement orienté sur les solutions, ou en tout cas les « défis » posés par le problème. On peut résumer les principales caractéristiques formelles de ces rapports [Tableau 17].

Tableau 17. *Caractéristiques formelles des rapports d'expertise institutionnelle sur la question des fake news*

Nom	Rapport AN	Rapport Sénat	Rapport CESE	Rapport CSEN	Rapport MEN	Rapport F&O ⁶¹⁷	Rapport Bronner
Date	Mai 2018	Juillet 2018	Décembre 2019	Mars 2021	Juin 2021	Octobre 2021	Janvier 2022
Nombre de pages ⁶¹⁸	16	20	98	132	25	42	124
Présence d'une bibliographie	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Présence de références scientifiques	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Présence de recommandations	Non	Non	Oui (19)	Oui (3)	Oui (15)	Oui (10)	Oui (30)
Nombre de personnes auditionnées	92	45	36	13	4	13	149

On choisit ici de se concentrer sur la dimension formelle de ces rapports, de les traiter non seulement comme des biens culturels et symboliques comme les autres, mais aussi comme un genre littéraire – au sens de F. Charvolin, comme une façon d'inscrire sur le papier des techniques administratives.⁶¹⁹ Ce choix ne constitue pas uniquement un gain de temps mais permet de voir « *la réalité des pratiques intellectuelles, des formes de pensées et de mise en ordre du monde, des routines bureaucratiques par lesquelles il se forme, se perpétue, se légitime jour après jour et assure ce que l'on appelle aujourd'hui la continuité de l'État* »⁶²⁰.

⁶¹⁷ Rapport de P. Forteza et M. Orphelin.

⁶¹⁸ Pour les rapports de commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat, c'est la partie « Exposé général » qui est retenue pour l'analyse.

⁶¹⁹ CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte, Paris, 2003.

⁶²⁰ WILL Pierre-Etienne, CHRISTIN Olivier et BOURDIEU Pierre, « Sur la science de l'État », *op. cit.*, 2000, p. 6.

Certaines de ces caractéristiques formelles relèvent de la forme structurelle des rapports d'expertise en France, forme routinisée d'une institution à l'autre. Ainsi des auditions, ou tables-rondes, ou contributions écrites, qui constituent un passage obligé dans le processus de production d'un rapport parlementaire, mais qui est aussi plus largement un incontournable des processus de production d'expertise. Ces recours à des personnalités extérieures constituent pour ces documents une source de légitimité importante, surtout lorsqu'elles sont nombreuses. Pour le rapport de la Commission Bronner par exemple, le grand nombre de personnes auditionnées sur un temps très court peut constituer, *a posteriori*, un argument pour légitimer le résultat. Ainsi une membre de la Commission présente-t-elle publiquement le travail accompli : « *pour ce qui est de la Grande Cause Nationale, il se trouve entre autres que j'ai participé au rapport de la commission Bronner, et effectivement, on a secoué vraiment beaucoup de choses, on a dialogué avec peut-être cent ou deux cent personnes pendant trois mois... !* »⁶²¹.

La légitimité tirée de l'organisation d'auditions peut être cumulative avec celle tirée de l'investissement de la forme savante de l'expertise – notes de bas de page, références scientifiques, bibliographie finale, etc. C'est le cas du rapport du CESE, qui tient ensemble deux sources de légitimité : un grand nombre d'auditions et des formes scientifiques d'expression. Mais la légitimité par l'audition n'est pas systématique : il en est ainsi du rapport du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale qui est celui qui pousse le plus loin la mobilisation de signes de formalisation académique ou savante, tout en ne mobilisant pas le registre des auditions de larges groupes d'acteur·ices - on note simplement quelques « remerciements pour contributions » qui sont indiqués en introduction, sans précision sur leur forme réelle.

Globalement, ces rapports se présentent tous, au moins partiellement, comme des mises en forme de savoirs scientifiques : esquisses d'état de l'art, structuration en axes de réflexion, références scientifiques, bibliographie finale, etc. Néanmoins, comme le rappellent Y. Barthe et C. Gilbert, toute production d'expertise, quel que soit son degré de scientificité, intègre « *de nombreuses autres considérations que celles liées à la simple connaissance, sans qu'ils [les expert·es] en aient d'ailleurs toujours parfaitement conscience* ».

⁶²¹ Cette citation provient d'une réunion publique aux Rencontres de l'Esprit Critique dans laquelle Aude Favre, membre de la Commission cherche à défendre une piste proposée par le rapport (« Faire du développement de l'esprit critique et de l'EMI une grande cause nationale ») Table ronde « Éducation aux médias et à l'information : et si on passait à la coalition des acteurs ? » REC de Toulouse, 23 avril 2022, visionnable sur : https://www.youtube.com/watch?t=0&v=U8Z0Ku3M5yI&feature=youtu.be&ab_channel=RECTOULOUSE.

La lecture des rapports permet de nommer ces « autres considérations » convoqués dans les expertises institutionnelles sur les *fake news*, et de dépasser la lecture formelle des rapports. On trouve dans chacun d'entre eux les éléments impondérables du cadrage médiatique. Sont mentionnés dès les introductions les personnages (D. Trump), événements (Brexit), entités responsables (la Russie, les réseaux sociaux numériques) victimes (les élections des démocraties libérales, les jeunes), le recours à des symboles historiques idéalisés (les Lumières, Condorcet, Socrate) qui composent ensemble le scénario narratif développé dans l'espace médiatique sur les *fake news*.

La plupart de ces rapports structurent leur introduction de manière identique, en développant un enchaînement paradoxal : le problème a toujours existé, et pourtant, il est absolument nouveau. Les textes s'ouvrent par des éléments illustrant la dimension historique du faux : « *Chaque époque a connu ses rumeurs, ses fausses nouvelles, ses machinations, ses manipulations* »⁶²², « *Homo sapiens savait déjà mentir* »⁶²³, « *le Roi de France [Philippe Le Bel] répand diverses rumeurs destinées à nuire à ses opposants* »⁶²⁴, etc. Ils introduisent ensuite ce qui constitue le « caractère particulier »⁶²⁵, donc la nouveauté, donc l'intérêt, donc la dimension problématique, du phénomène étudié : les réseaux sociaux numériques, ou Internet, font « irruption », « bouleversement », bref, « *le numérique donne une dimension nouvelle et problématique à ce phénomène* »⁶²⁶. Avec cette « révolution numérique » comme point de départ, on retrouve des ressorts de dramatisation : « *un univers informationnel particulièrement inquiétant* »⁶²⁷, « *un chaos informationnel* » et ses « *perturbations démocratiques* »⁶²⁸. Si les ressorts de dramatisation sont assez flagrants dans le cas du rapport Bronner⁶²⁹, c'est aussi parce qu'il reprend le ton et le registre de la lettre de mission du président de la République, qui alerte : « *ce phénomène de déstructuration du paysage de l'information [...], peut emporter ce*

⁶²² FORTEZA Paula et ORPHELIN Matthieu, « Liberté, Égalité... Vérité » 10 mesures pour lutter contre le complotisme, *op. cit.*, 2021.

⁶²³ STUDER Bruno, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, *op. cit.*, 2018.

⁶²⁴ MORIN-DESAILLY Catherine, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, *op. cit.*, 2018.

⁶²⁵ FORTEZA Paula et ORPHELIN Matthieu, « Liberté, Égalité... Vérité » 10 mesures pour lutter contre le complotisme, *op. cit.*, 2021.

⁶²⁶ STUDER Bruno, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, *op. cit.*, 2018.

⁶²⁷ *Ibid.*

⁶²⁸ BRONNER Gérard, *Les Lumières à l'ère numérique*, *op. cit.*, 2022.

⁶²⁹ Pour une critique systématique du rapport, voir SAINT-MARTIN Arnaud, GIRY Julien, HARDY Antoine, HUNEMAN Philippe, KREIS Emmanuel et LAMY Jérôme, *Panique morale à l'Elysée ! sur le rapport de la commission Bronner - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2022/01/19/panique-morale-a-lelysee-sur-le-rapport-de-la-commission-bronner/>], consulté le 25 août 2023.

que nous avons de plus précieux : notre cohésion nationale, notre système démocratique hérité des Lumières »⁶³⁰. Ainsi, dans le rapport, des diagnostics de « *contexte de montée des populismes, d'exacerbation des conflits religieux et des tensions géopolitiques entre grandes puissances, de défiance populaire envers les élites et les institutions et de formidables défis pour l'avenir de l'humanité, tels que le dérèglement climatique et les pandémies* »⁶³¹. On trouve, à travers ce type de déclarations, un élément expliquant l'abondance de rapports sur le sujet. En effet, le caractère complexe et polymorphe que ces documents attribuent au phénomène des *fake news* n'est pas sans rappeler une caractéristique de la doxa intellectuelle identifiée par L. Pinto, articulée à sa perception de « nouveauté » :

« Celui qui a accédé aux confins du « nouveau » accepte humblement, au-delà des « dogmes », de reconnaître, au nom de tous, que le réel est « complexe », « mouvant », « polymorphe », et n'est ni « simple », ni « figé », ni « uniforme » ; [...] Refusant les « grilles » que les autres sont censés utiliser depuis des lustres, le marxisme, le structuralisme, les sciences humaines, etc., les penseurs du « nouveau » s'occupent résolument, entre les cours de fac et les salles de rédaction, de « mutations », de « défis », et, apportant leur contribution au cycle de la mode, ils prophétisent les « fins » (des « vieux dogmes ») et annoncent les « retours » (à la « démocratie », au « marché », à « l'éthique ») »⁶³²

L'approche psychologique ou psychologisante du phénomène, déjà identifiée dans les émissions, trouve une bonne place dans ces textes. C'est particulièrement le cas dans l'exposé général du rapport de commission du Sénat, qui propose de clarifier les typologies des fausses informations en se fondant sur un article, certes classique, d'Allport et Postman datant de 1947⁶³³. C'est aussi flagrant dans le rapport du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale. Ce rapport a un statut particulier, car il cible non pas le problème des *fake news* mais une solution à son propos, et vise à produire des connaissances théoriques ou pédagogiques adressées à un public enseignant. Il est donc très décontextualisé, détaché des enjeux de définitions des *fake news* ; il en pose donc le problème en quelques mots, comme étant celui « *d'être capable de différencier connaissances et opinions* »⁶³⁴.

On trouve en outre confirmée de manière définitive une hypothèse qui parcourait la première partie, celle de l'hétéronomie du problème public des *fake news* : ce dernier « fonctionne » en étant adossé à d'autres problèmes, d'autres diagnostics sociaux. C'est bien

⁶³⁰ MACRON Emmanuel, « Lettre de mission du président de la République Emmanuel Macron adressée au président de la commission Gérard Bronner », *op. cit.*, 2021.

⁶³¹ BRONNER Gérard, *Les Lumières à l'ère numérique*, *op. cit.*, 2022.

⁶³² PINTO Louis, « La doxa intellectuelle », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1991, p. 95-100.

⁶³³ ALLPORT Gordon et POSTMAN Leo, *The psychology of rumor*, *op. cit.*, 1947.

⁶³⁴ PASQUINELLI Elena et BRONNER Gérard, *Éduquer à l'esprit critique. Bases théoriques et indications pratiques pour l'enseignement et la formation*, *op. cit.*, 2021, p. 132.

ici qu'on retrouve ces « nombreuses autres considérations que celles liées à la simple connaissance » évoquées plus haut. Cet apport supplémentaire, plus ou moins important selon les textes, convoque des dynamiques sociales aux statuts très variés, allant d'éléments largement établis par les sciences sociales à des arguments tirés de ce que les acteur·ices appellent parfois « l'air du temps » intellectuel. On identifie donc un certain nombre de postulats non démontrés, à commencer par la désintermédiation, liée à l'égalitarisation des paroles en ligne : « le monopole de l'information est désormais dénié aux journalistes, et chacun a le sentiment de pouvoir légitimement remplir cet office »⁶³⁵. On trouve aussi en bonne place l'avènement d'une « société de défiance » ou « société fragmentée »⁶³⁶. Ici, certains textes cherchent à soutenir leur affirmation par des sources. Ainsi le rapport du Sénat mentionne trois références pour affirmer l'idée de « défiance » : un essai datant de 2007 de deux économistes⁶³⁷, un travail d'histoire sur l'avènement de l'imprimerie, et une citation de Marc Bloch. Autres diagnostics sociaux sur lesquels s'appuie la problématisation des *fake news* : la perte « d'exercice d'une citoyenneté éclairée »⁶³⁸, la polarisation, la « spirale de la défiance », le faux comme fonction de réassurance « pour le grand temps d'incertitude que nous connaissons », dans la « société profondément travaillée par l'inquiétude, le pessimisme et la colère »⁶³⁹. On retrouve les caractéristiques d'une culture savante mobilisable à l'envi, identifiée par exemple dans les copies de concours d'entrée de l'ENA par L. Boltanski et Bourdieu⁶⁴⁰.

1.3. Des variations de styles et d'approches d'une institution à l'autre

Le contenu de ces rapports peut enfin être lu comme l'aboutissement d'un processus de construction et de stabilisation d'un accord sur les désaccords. De fait, les rapports sont des biens culturels qui tendent, globalement, à mobiliser une forme d'expertise en la présentant comme le résumé factuel des connaissances existantes sur un sujet, qui élude les potentiels

⁶³⁵ STUDER Bruno, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, op. cit., 2018.

⁶³⁶ MORIN-DESAILLY Catherine, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, op. cit., 2018.

⁶³⁷ ALGAN Yann et CAHUC Pierre, *La société de défiance: comment le modèle social français s'autodétruit*, Éditions Rue d'Ulm, 2016. Pour une critique systématique des méthodes de cet ouvrage, voir LAURENT Éloi, « Peut-on se fier à la « société de défiance » ? », *La Vie des idées*, 2009.

⁶³⁸ BARBET Serge, *Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique*, op. cit., 2021.

⁶³⁹ FORTEZA Paula et ORPHELIN Matthieu, « Liberté, Égalité... Vérité » 10 mesures pour lutter contre le complotisme, op. cit., 2021.

⁶⁴⁰ BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, vol. 2, 1976, p. 3-73.

antagonismes ou finalités politiques⁶⁴¹. Chaque rapport, se distinguant par l'angle adopté, par sa place dans le processus de construction du problème, et par les caractéristiques de l'institution qui le produit, développe une définition du problème des *fake news* qui est fondée sur une tension. Mais cette dernière ne porte jamais sur la nature du phénomène, ni sur sa constitution en problème grave, ni même sur les effets démocratiques que l'on lui attribue.

Les deux rapports de l'Assemblée Nationale et du Sénat, organisent la problématisation de leur texte autour de la tension entre liberté d'expression et nécessité d'intervention, c'est-à-dire autour de l'impératif non-liberticide de régulation étatique. Pour le ministère de l'Éducation nationale, dont le rapport porte spécifiquement sur ses possibilités de contribution à une solution, les auteur·ices reconnaissent l'existence d'un litige autour de la définition de l'éducation aux médias et à l'information, un manque de lisibilité de la discipline. Dans le même sens, le rapport du groupe de travail du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale restitue l'existence d'oppositions entre différentes approches sur les questions de métacognition. Les député·es P. Forteza et M. Orphelin, qui ont écrit le rapport « Liberté, Égalité, Vérité », organisent leur texte autour d'une tension entre la résolution juridique du problème et une résolution politique, voire épistémologique. Mais aucun de ces textes ne revient sur les fondamentaux des *fake news* comme menace démocratique grave aux effets réels. Un rapport fait exception : le rapport du CESE. On retrouve les éléments identifiés par T. Lépinay à propos des formes d'écriture des rapports du CESE : une écriture plus processuelle, plus « négociée », et qui permet donc davantage la restitution de discours ou positions discordantes⁶⁴². L'ensemble du troisième point, « La désinformation, un phénomène qui s'amplifie mais pour quels effets ? » s'interroge explicitement à ce sujet, et concède largement l'existence d'un litige sur la réalité du phénomène et ses effets. Sont citées à ce titre deux sociologues, D. Cardon et A. Kervella :

« (b) Effets forts ou limités des médias ?

Ce n'est pas parce que des discours relatifs à l'information (théories du complot, infox, etc.) vont circuler, qu'ils vont avoir des conséquences durables. Il y a bien souvent, comme le souligne Mme Amandine Kervella, une surestimation des effets directs des médias en particulier sur des groupes comme la jeunesse et les classes populaires qui sont souvent perçus dans les représentations sociales ordinaires comme apathiques voire manipulés par les médias. Comme le rappelle aussi Dominique Cardon : « En l'absence de recherches permettant de le contredire,

⁶⁴¹ ROBERT Cécile, « Les incertitudes politiques sont-elles solubles dans l'expertise ? Du recours de la Commission européenne à l'expertise extérieure », *Le recours aux experts*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 103-125.

⁶⁴² LEPINAY Thomas, « Écrire à l'image de son institution. Les rapports de la Cour des comptes et du Conseil économique, social et environnemental », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 26, 2019, p. 33-53.

le discours ambiant a ranimé une conception des « effets forts » des médias que l'on croyait depuis longtemps enterrée. Que ce soit à propos des « bulles de filtres », de la personnalisation publicitaire ou des « effets » des *fake news*, on ne cesse de supposer que les informations circulant au sein des médias numériques influencent fortement ceux qui s'y exposent. Rien ne permet de le dire et il est plus que probable que la réalité des réceptions numériques est tout sauf « forte »⁶⁴³.

Ainsi, l'ensemble des éléments ayant structuré le débat médiatique sur les *fake news* se retrouve dans la forme la plus consacrée de production de discours sur le sujet, les rapports d'expertise, à l'exception de l'approche critique, minoritaire mais présente dans les émissions. L'universalisation des savoirs semble bien avoir ici pour conséquence une élusion des antagonismes. On retrouve ici des conclusions proches de celle de H. Laroche, qui étudie les rapports post-crise concernant la canicule de 2003. Si les rapports étudiés dans son travail sont davantage attendus et médiatisés que ceux étudiés ici, et que la « crise » des *fake news* n'est pas liée à un événement aussi borné et identifiable que la canicule de 2003, on retrouve ici l'idée, proposée par H. Laroche, de « rapports symboliques », qui ne sont ni purement instructifs, ni purement rituels⁶⁴⁴. Outre les fonctions plus courantes de ces rapports - proposer une explication aux causes et origines des événements, l'attribution de responsabilité aux acteurs - les rapports symboliques servent d'abord à « reprendre le cours normal des choses » : « Une crise est une rupture dans l'ordre ordinaire des choses. Cette rupture représente une menace pour les institutions qui sont en charge de cet ordre socio-politique. Les rapports post-crise peuvent être envisagés comme des réponses à cette menace ». Les rapports ici étudiés sont bien symboliques au sens où « la mise en place d'un dispositif d'enquête, l'acte d'enquête lui-même, et la production d'un document sont des manifestations patentes que les autorités officielles fonctionnent correctement, se soucient des citoyens et produisent de l'action »⁶⁴⁵.

Les recommandations, parfois appelées propositions ou perspectives, constituent un autre élément structurant des rapports d'expertise. Comme on va le voir dans la suite de ce travail, elles s'organisent toutes autour de trois grands champs d'intervention – régulation, vérification, éducation. Cela étant, l'orientation éducative domine dans la majorité des textes, pour plusieurs raisons. C'est d'abord lié à l'institution commanditaire du rapport et son

⁶⁴³ GARIEL Marie-Pierre, *Les défis de l'éducation aux médias et à l'information*, op. cit., 2019, p. 29.

⁶⁴⁴ H. Laroche distingue schématiquement deux visions du rapport : une vision positive ou naïve, selon laquelle « le rapport énonce la définition du problème et en consacre l'existence officielle », et une vision négative, ou désabusée, qui décrit les rapports comme « des rituels sans effet concret, des exercices de style sans profondeur produisant d'épais volumes destinés à attendre la poussière ». LAROCHE Hervé, « 3. La crise, les rapports et les problèmes. Le cas de la canicule d'août 2003 », *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, La Découverte, Paris, coll. « Recherches / Territoires du politique », 2009, p. 74.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 83.

territoire de politique publique. Par exemple, les rapports émanant du ministère de l'Éducation nationale et de son Conseil Scientifique n'évoquent que des recommandations éducatives : le premier dans une perspective très opérationnelle – la restructuration des relations entre le ministère et ses opérateurs comme le CLEMI, le second dans une perspective très théorique – repenser l'enseignement de l'esprit critique à l'école. C'est aussi le cas du CESE, du fait de son aspiration à représenter « la société civile organisée », et donc de son inspiration corporatiste⁶⁴⁶. Par ailleurs, d'autres rapports insistent sur la dimension éducative, parce que leurs développements sur le phénomène des *fake news* insistaient sur la contrainte de l'impératif libéral, la nécessité d'une intervention non-liberticide de l'État. C'est particulièrement le cas de la commission du Sénat, qui qualifie la proposition de loi de l'Assemblée Nationale de « dangereuse » et justifie son opposition au texte par une priorité donnée à l'éducation. Le rapport de P. Forteza et M. Orphelin va dans le même sens : il énonce clairement en préambule « *Nous, parlementaires, sommes conscients que la loi, seule, ne permettra pas de régler la question. On ne combat pas des idées par des lois* ». De ce fait, ses recommandations sont d'ordre épistémologique⁶⁴⁷. Enfin, deux rapports construisent leurs préconisations sur un « *exercice d'équilibrage de différentes logiques* ». C'est le cas du rapport Bronner⁶⁴⁸ dont les trente propositions se répartissent en six catégories⁶⁴⁹, en quatre types d'intervention⁶⁵⁰, et sur trois échelles d'action⁶⁵¹. On retrouve ici une autre caractéristique du rapport post-crise, à savoir « *un bénéfice à couvrir tous les aspects de la crise. Par leur relative fragmentation [des diagnostics], ils découragent la contestation* »⁶⁵².

⁶⁴⁶ L'identité du CESE est notamment résumée dans BRUGIDOU Mathieu et JOBERT Arthur, « Un sens commun délibéré. Retour sur une participation au processus de rédaction d'un avis du CESE sur la concertation », *Participations*, n° 3, vol. 16, 2016, p. 167-193. La première proposition du rapport illustre bien ce prisme professionnel : « *Préconisation n° 1 : le CESE préconise que l'État crée des instances nationale et régionales, pilotées par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), réunissant les principaux acteurs de l'éducation aux médias et à l'information (les différents ministères concernés, les collectivités territoriales, le CLEMI, les associations, les instances représentatives du secteur presse et médias...) afin de coordonner leurs actions, d'élargir leur cible à tous les publics (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées) et sur tous les territoires y compris les Outre-mer et d'en développer de nouvelles en favorisant les synergies* ».

⁶⁴⁷ « Proposition 1 : Reconnaître clairement le complotisme et ses implications » ; « Proposition 2 : Éviter les postures de mépris », etc.

⁶⁴⁸ Une reproduction du schéma récapitulatif des trente recommandations produit par le rapport est présentée en annexe (2.3.).

⁶⁴⁹ « Mécanismes psychosociaux, Logiques algorithmiques, Économie des infox, Ingérences numériques étrangères, Droit et numérique, Esprit critique et EMI ».

⁶⁵⁰ « Bonnes pratiques, Gouvernance numérique, Recherche et éducation, Régulation ».

⁶⁵¹ « France, Union européenne, International ».

⁶⁵² LAROCHE Hervé, « 3. La crise, les rapports et les problèmes », *op. cit.*, 2009, p. 85.

C'est aussi, dans une moindre mesure, le cas du rapport de l'Assemblée Nationale, qui résume en quelques lignes la nécessité d'une action publique multiforme contre les *fake news*, distinguant assez nettement les trois domaines d'intervention qui nous occuperont dans la partie II de ce travail : « *il apparaît nécessaire de trouver d'autres leviers d'actions – telle l'éducation aux médias et à l'information, le développement de la vérification des faits, ou encore l'autorégulation des plateformes, – pour limiter la diffusion de fausses informations [...]* ».

On a donc pris au sérieux les productions concrètes de l'expertise institutionnelle. Sans souscrire à la perception exprimée par certain·es enquêté·es de rapports « inutiles », on peut toutefois identifier différents éléments convergeant vers un caractère profondément symbolique de ces rapports. Cela n'empêche pas ces textes d'avoir une visée précise : montrer que l'institution se préoccupe d'un sujet grave et important, produire du consensus par le registre de la dramatisation, conférer un caractère scientifique ou *a minima* valide à un ensemble de discours présentés comme évidents, comme un « allant de soi »⁶⁵³. Pour l'objet qui nous occupe, ces rapports ont eu un effet : chacun d'eux, par les personnes qu'ils ont mis en relation, par le jeu des auditions et nominations réciproques, par le travail collectif qu'ils ont nécessité, par les échanges informels qu'ils ont permis, a participé à la constitution d'une nébuleuse de la lutte contre les *fake news*. Dans cet espace se jouent des dynamiques de distribution de capital symbolique ou réputationnel afin d'établir qui, et au nom de quoi l'on peut devenir « spécialiste des *fake news* » : c'est donc les acteur·ices mandaté·es, nommé·es, ou consacré·es par ces espaces de production d'expertise institutionnelle qu'on cherche maintenant à identifier. Dans cette perspective, on peut faire émerger les typologies d'expert·es, les sources de leur consécration, et les ressorts de sa cumulativité.

⁶⁵³ À l'instar des analyses proposées sur le CESE par BRUGIDOU Mathieu et JOBERT Arthur, « Un sens commun délibéré. Retour sur une participation au processus de rédaction d'un avis du CESE sur la concertation », *op. cit.*, 2016, p. 167-193.

2. Les espaces de l'expertise publique

Pour identifier les acteur·ices mandaté·es par l'expertise institutionnelle, on s'appuie sur les différents rapports publics étudiés jusqu'à présent. On intègre à l'analyse un lieu qui ne produit pas de rapport d'expertise à proprement parler, le comité d'expert·es sur la désinformation en ligne du CSA. Ce dernier a un statut particulier, puisque sa fondation est explicitement justifiée comme étant une conséquence de la loi du 23 décembre 2018 :

« La loi « anti-inbox » de 2018 demande au CSA de superviser les dispositifs de lutte contre la manipulation de l'information mis en place par les grandes plateformes de contenus. [...] Le CSA a également souhaité s'entourer d'un comité d'experts sur la lutte contre la désinformation en ligne [...]. Ce comité réunit des compétences plurielles et complémentaires, afin d'apporter une expertise aussi bien juridique, économique, scientifique et technologique qu'éthique. Le CSA consultera le comité pour la mise en œuvre de ses nouvelles compétences. Le comité pourra également formuler des avis et des propositions. »⁶⁵⁴

Les autres espaces institutionnels – groupe de travail éphémère ou pérenne, commission, groupe de travail parlementaire, recommandations du CESE, n'ont pas de nécessité formelle, sinon celle d'indiquer publiquement que la puissance agissante (CESE, Ministère de l'Éducation nationale, président de la République) agisse, ou se préoccupe, d'un « sujet de société majeur ». On s'est concentré ici sur la forme d'expertise institutionnelle la plus classique, celle structurée par trois étapes ritualisées : lettre de mission / groupe de travail réunissant des expert·es / production et remise officielle d'un rapport⁶⁵⁵. Les huit situations d'expertises présentées [**Tableau 18**] sont celles qui ont été retenues pour la suite du travail.

⁶⁵⁴ Communiqué de presse du CSA, 12 décembre 2019, « Régulation des plateformes : le CSA met en place une équipe projet et s'entoure d'un comité d'experts sur la désinformation en ligne », consultable sur <https://www.csa.fr/Informer/Espace-presse/Communiques-de-presse/Regulation-des-plateformes-le-CSA-met-en-place-une-equipe-projet-et-s-entoure-d-un-comite-d-experts-sur-la-desinformation-en-ligne>.

⁶⁵⁵ D'autres espaces d'expertise auraient pu être intégrés, et ont été mis de côté, notamment parce qu'ils proposaient une expertise sur les *fake news* tout en adoptant un prisme trop spécifique à une question annexe. Ainsi du think-tank Médicament et Société, dédié aux « enjeux du médicament dans la société », et dont le rapport « *Fake news, le cas du médicament. Les fake news nuisent gravement à la santé* » porte spécifiquement sur la perception des médicaments dans la société. On a également laissé de côté les espaces aspirant à produire des savoirs sur la question sans recours à l'expertise à proprement parler : ainsi des instituts produisant des sondages, notamment l'Institut IFOP, dont les productions fondent leur légitimité non sur la consultation d'expert·es, mais sur la capacité (supposée) à refléter l'opinion publique.

Tableau 18. Synthèse des huit situations d'expertise étatique sur le sujet des fake news

Situations d'expertise	Période de la phase d'expertise	Statuts d'expert-e possible
Travail mené par les commissions de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi « de lutte contre la manipulation de l'information » du 23 décembre 2018	Printemps 2018	Auditionné-e (47) ; en table ronde (35) ; audition dans le cadre d'un déplacement de la commission (10)
Travail mené par les commissions du Sénat dans le cadre de la loi « de lutte contre la manipulation de l'information » du 23 décembre 2018	Entre mars et juin 2018	Auditionné-e (13) ; auditionné-e dans le cadre d'une table ronde thématique ou d'une réunion de commissions (32).
Avis du CESE, Section Education, Culture et Communication « <i>Les défis de l'éducation aux médias et à l'information</i> »	Entre mai et septembre 2019	Auditionné-e ;
Constitution d'un comité d'expert-es sur la désinformation en ligne du CSA	Formation en décembre 2019	Membre (18) ; fondatrice (1)
Constitution d'un groupe de travail du conseil scientifique de l'Éducation nationale, GT 8, « Développer l'esprit critique »	Jusqu'à mars 2021	Contribution au rapport (13) ; Membre du GT (41, non intégrés) ; présidence du rapport (2)
Groupe de travail parlementaire et citoyen sur le complotisme mené par Paula Forteza et Mathieu Lorphelin, « <i>Liberté, Égalité, Vérité</i> »	Mars 2021	Auditionné-e « Grand Témoin » ; auditionné-e dans le cadre d'une table ronde
Groupe de travail missionné par J.-M. Blanquer et présidé par S. Barbet, « <i>Renforcer l'éducation aux médias et la citoyenneté numérique</i> »	Printemps 2021	Auditionné-e (4) ; membre (11) ; président (1)
Commission présidentielle « <i>Les Lumières à l'ère numérique</i> », dite Bronner	Septembre à décembre 2021	Auditionné-e (149) ; membre (14) ; président (1)

Le choix de ces espaces nécessite quelques précisions méthodologiques. Parce que ce travail de thèse prend comme cadre d'analyse le niveau national, l'analyse conduite sur les ressorts de la consécration d'expertise conserve cette échelle de lecture. Cela implique notamment de ne pas intégrer les groupes d'experts européens, comme le « High Level Expert Group on *Fake news* and Online Disinformation », fondé en janvier 2018 par la Commission européenne. Une possibilité aurait été d'intégrer à la base de données les acteur-ices français des groupes européens mais cette situation concerne deux personnes seulement, Grégoire Lemarchand, du fait de son statut de journaliste à l'AFP, et Divina Frau-Meigs, dont la trajectoire individuelle analysée dans un second temps de ce travail permettra de réintégrer ces logiques d'internationalisation à l'analyse.

Enfin, il faut ici préciser que cette démarche d'identification des lieux et espaces de l'expertise institutionnelle publique passe nécessairement à côté d'expertises informelles, non-publique, de déjeuners, de rendez-vous privés, d'appels téléphoniques, de mails, etc. Les

entretiens avec les acteur·ices concerné·es, cités plus avant, témoignent à de nombreuses reprises de l'écart entre la situation d'expertise telle qu'elle est affichée par l'institution, et de la réalité de son déroulé. C'est également ce qu'identifie B. Attencourt, à propos d'espaces portant sur des thématiques différentes mais au fonctionnement assez similaire, celle des filières institutionnelles de la visibilité des idées, et notamment les conférences. « *De ce terrain nous situant au cœur des institutions et au plus proche des interactions, sont ressortis deux biais dans la mesure du capital social : l'un relevant d'une surestimation des liens institutionnels et l'autre d'une sous-estimation des liens personnels* »⁶⁵⁶. Dans le cas qui nous occupe, cette impossibilité d'objectiver l'expertise « réelle » n'est pas un obstacle, puisqu'il ne faut de toute façon pas céder à l'illusion de penser qu'il est possible ou nécessaire de reconstituer des réalités d'influence. Pour le dire autrement, on ne peut inférer mécaniquement de cette cartographie la « réalité » de l'influence sur des acteur·ices décisionnaires. Par ailleurs, ce n'est pas ce qui nous intéresse ici : l'analyse porte donc sur la consécration *publique*, justement, au sens premier de *reconnaissance* de l'expert·e, pour comprendre les leviers de constitution d'une situation d'expertise sur un sujet précis⁶⁵⁷.

Ces espaces ainsi sélectionnés, il faut maintenant identifier et décrire les acteur·ices qu'ils consacrent, tout en prenant en compte différents degrés de consécration liés aux différents statuts qu'ils offrent – depuis l'audition ponctuelle jusqu'à la nomination à la tête et la charge d'un groupe d'expert·es.

⁶⁵⁶ ATTENCOURT Boris, « How to study the stability of interstitial spaces: an analysis based on the case of the visibility of French intellectuals », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 162, 2024, p. 182-211.

⁶⁵⁷ Ce prisme mène à des choix méthodologiques : ainsi en ce qui concerne le GT8, groupe de travail sur l'esprit critique créé au sein du récent Conseil Scientifique de l'Éducation nationale à la demande de Gérard Bronner. Ce groupe de travail pérenne ayant produit un rapport dirigé par Gérard Bronner et Elena Pasquinelli, intitulé « Éduquer à l'esprit critique », on a retenu pour la suite de l'analyse les noms des contributeur·ices nommé·es dans le rapport, qui ne sont pas systématiquement membres du GT8, plutôt que les membres pérennes du GT8 qui ne sont pas nommé·es dans le rapport, qui ont des profils propres au CSEN, et dont le recrutement n'est pas explicitement propre aux questions de désinformation.

3. Identifier ses membres : beaucoup d'appelé·es, peu d'elu·es

D'avantage que ces espaces en soi, ce sont les acteur·ices, et les groupes sociaux d'appartenance de ces dernier·es, qui nous intéressent ici, dans la mesure où la capacité à faire réussir ces discours, à les faire parvenir dans ces différents espaces dotés de légitimité, est conditionnée par la détention de ressources et dispositions sociales. Qui sont alors ces acteur·ices qui consacrent des savoirs sur les *fake news* en même temps qu'ils et elles sont consacrés du statut d'expert·e sur la question ?

3.1. La structure pyramidale de l'expertise étatique sur les fake news

Au sein de chacune de ces huit situations d'expertise, les acteur·ices peuvent prendre différents rôles⁶⁵⁸, qui correspondent à des degrés de reconnaissance et de consécration différents.

- Audition par l'un des six espaces institutionnels ayant monté des auditions : Assemblée Nationale, Sénat, CESE, Commission Bronner, groupe de travail parlementaire « Liberté, égalité, vérité », groupe de travail « Renforcer l'EMI » ;
- Contribution nommé·e dans le rapport du GT8 du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Appartenance à l'un des quatre groupes d'expert·es nationaux, éphémères ou pérennes : CSA, Commission Bronner, groupe de travail « Renforcer l'EMI »,
- Direction/présidence d'un groupe d'expert·es : Commission Bronner, « Renforcer l'EMI », GT8 du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale.

En respectant les critères énoncés ci-dessus, la base de données est constituée de 334 personnes. Dans la mesure où notre étude vise à interroger l'hypothèse de cumulativité de la consécration, le critère de la redondance d'un nom d'un espace à l'autre constituait un bon critère de réduction de la base de données. En effet, 334 personnes n'ont pas toutes pu au même titre être consacrées en capital symbolique par ces situations d'expertise publique ; et sur les huit situations d'expertise étudiées, il ne suffit pas de participer à l'une d'entre elles pour être considéré·e comme un·e expert·e consacré·e. On aurait donc pu ici supprimer les 281 personnes qui n'ont participé qu'à un seul espace d'expertise, et analyser dans le détail les ressources et

⁶⁵⁸ Ont été ôtées des listes des auditionné·es les cas (5) pour lesquels ce n'est pas le nom d'une personne qui est indiqué mais le nom d'un organisme (Cnews, Conférence des écoles de journalisme, Le Monde, Sleeping Giants France, We Report) puisqu'il était impossible de savoir quelle personne individuelle avait été sollicitée et reçue par la commission auditionnante.

champs d'appartenance des 53 acteur·ices restant·es. Mais apparaît ici une difficulté : si l'on supprimait de la base de données ces 281 acteur·ices, on sortirait de l'analyse des acteur·ices essentiel·les. Ainsi pour les membres de la Commission Bronner : sur quatorze membres, onze d'entre elles·eux n'ont été invité·es à aucun autre espace d'expertise sur le sujet. Le cas d'Aude Favre, journaliste et fondatrice de « WTFake, la rédac citoyenne anti-*fake news* » est, sur ce point, exemplaire : alors qu'elle ne fait partie « que » d'un seul espace - la Commission Bronner -, elle est très fréquemment mentionnée lors d'entretiens avec des acteur·ices de terrain de la lutte contre les *fake news* comme « une vraie spécialiste », « une grosse experte » ; réputation qui lui vient directement de sa participation à la Commission.

Loin d'être un détail méthodologique, cet étonnement nous ouvre une piste d'analyse. Elle indique un décalage entre les acteur·ices consacré·es par la puissance publique sur le sujet des *fake news*, et les acteur·ices perçu·es comme consacré·es dans la nébuleuse de lutte contre les *fake news*. C'est donc ce décalage qu'il faut désormais interpréter. Pour ne pas éliminer de la base de données des personnes qui n'ont eu qu'une seule participation, mais qui en ont tiré un bénéfice symbolique conséquent, on élimine de la base de données celles et ceux qui n'ont qu'une participation, lorsque cette participation prend la forme la plus basse de consécration, l'audition. Cela concerne 248 personnes.

On voit déjà à ce stade comme le groupe des acteur·ices placé·es en situation d'expertise par les institutions se caractérise par une structure pyramidale : plusieurs centaines de personnes ont participé à la production de l'expertise, mais seul un petit nombre ($334-248 = 86$ personnes) y a été consacré, par la répétition d'invitations et la nomination dans des rôles plus visibles dans ces groupes d'expert·es. On trouve un phénomène déjà établi à propos du groupe des invité·es médiatiques des émissions sur les *fake news*. Dans ce dernier, sur les 177 personnes différentes invitées, 143 d'entre elles n'ont été invitées qu'une fois, quand cinq personnes comptent entre 4 et 9 invitations personnelles.

Avant de progresser vers le sommet de cette pyramide d'expert·es, on s'attelle à décrire les champs d'appartenance des 86 acteur·ices placé·es en situation d'expertise institutionnelle.

3.2. Les expert·es institutionnel·les : la compétence par la fonction

Avec ce critère, on travaille donc désormais sur une base de données de 86 personnes, qu'on peut désormais décrire par champ d'appartenance. Sur ce travail de description socioprofessionnelle des acteur·ices, on note une précision sur le plan méthodologique. D'une part, les sources mobilisées pour classer les acteur·ices sont systématiquement celles

produites par les espaces d'expertises eux-mêmes dans les notices biographiques présentes dans les rapports, les PV d'auditions, les fascicules de conférences, etc. L'objectif méthodologique est, dans la même perspective que dans le chapitre précédent, de saisir les « identités stratégiques »⁶⁵⁹, non pas produites par les acteur·ices elles·eux-mêmes, mais par les institutions qui les consacrent. C'est la question de savoir au nom de quelles qualités, dans les deux sens du terme, mises en avant, que sont choisi·es les expert·es consacrées sur la question des *fake news*. Cela permettait aussi de noter l'appartenance socioprofessionnelle des acteur·ices au moment précis de la situation d'expertise, et non *a posteriori*, alors que certain·es ont depuis lors pu connaître d'importantes mobilités socioprofessionnelles. À la manière de C. Arbigay dans son travail sur les expert·es de Terra Nova, nous avons choisi de classifier les acteur·ices par monde professionnel, « *en fonction de l'élément qui était mis en avant dans le rapport, et lorsque ce premier critère n'était pas pertinent en fonction de l'occupation professionnelle principale. Une telle catégorisation ne doit pas faire oublier qu'il existe des porosités entre les mondes retenus, à l'image d'un ancien élève de l'ENA (monde administratif) qui se fait élire député (monde politique), ou d'un dirigeant d'entreprise (monde économique) qui donne des enseignements à l'IEP de Paris (monde universitaire). Malgré ces multipositionnements, ce découpage nous donne à voir les principaux mondes professionnels de recrutement des experts*⁶⁶⁰ ». Les 86 acteur·ices se répartissent ainsi sur la base de leur statut professionnel [Tableau 19] :

⁶⁵⁹ COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 73, 1988, p. 29-40.

⁶⁶⁰ ARGIBAY Camilo, « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova », *Participations*, n° 3, vol. 16, 2016, p. 195-222.

Tableau 19. *Appartenances professionnelles des 86 acteur·ices placé·es en situation d'expertise étatique sur le sujet des fake news*

Champ d'appartenance (total = 86)	Type de postes occupés	Nombre
Champ médiatique (34)	Postes de direction d'entreprises médiatiques	20
	Postes de direction d'associations professionnelles, syndicats, etc.	12
	Journalistes	2
Champ universitaire (21)	Professeures d'université (+ émérites)	10
	Chargé de recherche/directeur de recherche CNRS ou non CNRS	5
	MCF	5
	Docteur·e	1
Champ de l'éducation (13)	Membres de l'Éducation nationale	6
	Membres du CLEMI	3
	Membres d'association d'éducation	3
	Directeur d'école d'informatique	1
Champ de l'entrepreneuriat numérique (8)	Consultant·es ou postes de direction sur les questions numériques	4
	Représentant·es de plateformes « GAFAM »	4
Champ de la production publicitaire (4)	Directeur·ice d'agences de communication, représentant·es d'organisation professionnelles	4
Champ bureaucratique (4)	Directeurs d'opérateurs publics (INA, CSA) ou conseiller·es CSA	4
Champ culturel (2)	Poste de direction administrative au Ministère de la Culture ; co-directrice de centre culturel public	2

Médiatique, universitaire, éducation : les acteur·ices consacrées en situation d'expertise sont relativement variées au regard de leurs appartenances professionnelles, mais constituent bien ensemble différentes fractions du groupe des « professionnel·les de la vérité », avec deux groupes largement dominants : universitaires/scientifiques, et journalistes/cadres en entreprises de presse. Néanmoins, ces groupes sont aussi ceux qui sont classiquement chargés de l'expertise institutionnelle. C'est notamment le cas pour les universitaires, qui comptent pour 25% du groupe. En effet, la littérature en sociologie de l'expertise réalise souvent un lien implicite entre l'expert·e et le chercheur, l'universitaire, le savant, le scientifique. Ainsi lorsque P.-B. Joly dit que l'expert « *se situe entre deux champs : l'essence de l'expert n'est pas de maîtriser une compétence – c'est le lot du savant, du scientifique ou du chercheur – mais d'exporter un savoir et une légitimité acquis dans le champ scientifique pour fonder des décisions sur des questions disputées dans le champ politique* »⁶⁶¹. Tout en reconnaissant son hybridité, et en mobilisant une approche constructiviste et interactionniste de l'expertise, on trouve ici le postulat que

⁶⁶¹ JOLY Pierre Benoît, « La sociologie de l'expertise scientifique : les recherches françaises au milieu du gué », MSH Alpes, 2005, p. 118.

l'expert·e aurait *a minima* un pied dans le champ scientifique, pied sur lequel il s'appuierait pour aller poser l'autre dans le champ politique.

Dans le même temps, ce groupe d'expert·es institutionnel·les se caractérise d'abord par une surreprésentation des membres du champ médiatique, qui composent 40% des expert·es institutionnel·les sur les *fake news*. Cet ensemble est composé de journalistes, dirigeant·es de presse, ou représentant·es des intérêts professionnels des journalistes – par l'associatif, le syndical ou la fédération professionnelle. Ces différents groupes d'acteurs représentent les mêmes intérêts dans la discussion, mais à différents niveaux. Les journalistes professionnel·les sont extrêmement minoritaires, contrairement aux invitations médiatiques *via* lesquelles ils·elles étaient au contraire majoritaires. Si ce sont les personnes occupant des postes de direction, secrétariat général ou responsable des affaires publiques d'entreprises médiatiques (Radio France, France Télévisions, M6, AFP, Canal+) qui sont ici représentées, c'est parce que, pour les expert·es institutionnel·les, c'est *leur fonction qui fonde la compétence*.

C'est également cette expertise par la fonction qui explique la forte représentation des organisations professionnelles de journalistes dans cette base. Leurs représentant·es sont systématiquement présent·es dans les auditions des institutions parlementaires, et non ailleurs : elles jouent un rôle de partenaire social particulier dans l'élaboration de la politique publique. Systématiquement convoqué·es lors de tables rondes, ces deux groupes, directeur·ices et représentant·es professionnels ou syndicaux, sont considéré·es comme des « passages obligés » pour les institutions : c'est aussi ce qui explique que les auditions de la commission de l'Assemblée Nationale et celles de la commission du Sénat sont pour parties identiques, et que ces acteur·ices soient exactement dans la même situation d'expertise. Ainsi, vingt acteur·ices n'ont été consacré·es « que » par l'Assemblée Nationale et le Sénat, à hauteur d'au moins une audition par la commission de chaque institution.

Cette remarque vaut, au-delà des membres du champ médiatique, pour l'ensemble de ce groupe. Sont appelé·es à formuler une expertise par les institutions publiques des représentant·es de chaque pôle professionnel supposément concerné par les *fake news* : directeur·ices ou représentant·es des grandes entreprises médiatiques publiques ou privées, mais aussi des GAFAM, des établissements et opérateurs publics (CLEMI, CSA, INA), des grandes agences de communication (comme Havas Village France). Pour ces profils, c'est bien l'appartenance institutionnelle ou professionnelle seule qui font l'expertise. Ils·elles sont appelé·es à l'expertise par des institutions dans une logique de dépersonnalisation du processus de consécration. Plus largement, on note bien ici globalement que pour chaque champ, ce sont bien les institutions les plus prestigieuses qui sont représentées : médias publics d'information

et quotidiens de presse écrite « de qualité » pour le champ journalistique, CNRS et universités parisiennes pour le champ universitaire, grand groupe de communication pour le champ publicitaire. De fait, c'est le propre des postes de direction, par exemple, pour le champ journalistique, que de compter des fonctions de représentation des intérêts du titre ou de la profession en plus des fonctions de direction attachées au poste. C'est d'ailleurs ainsi qu'un collaborateur d'une députée membre de la Commission des Affaires Culturelles résume la manière dont y sont déterminées les auditions : il faut faire venir « quelqu'un de chez France Télé », « quelqu'un d'M6, etc. Ici, ce « quelqu'un » doit être au moins directeur·ice d'un service, si possible un poste spécifiquement pensé pour prendre en charge les fonctions de représentations du média en question. On les retrouve essentiellement dans les auditions des institutions parlementaires organisées sous forme de tables-rondes thématiques, et qui, dans le cas du Sénat, sont spécifiquement nommées comme telles – table ronde « responsables de l'information », table ronde « représentants syndicats », etc.

Les profils d'acteur·ices qui apparaissent ici illustrent donc les formes les plus routinisées de l'expertise institutionnelle. Cette dernière est faite de passages obligés, et de figures imposées, autant de « réflexes » qui sont notamment illustrés par l'exercice de l'audition, exercice ritualisé, souvent obligatoire pour les institutions, et dont le caractère contraignant ou influent est souvent variable voire faible. Cependant, en allant au-delà des identités des personnes auditionnées, on voit réapparaître un décalage entre les expert·es institutionnel·les et celles·ceux qui ont été consacrées « spécialistes » des *fake news*. On peut en cela porter le regard sur les quatorze membres de la Commission Bronner, un groupe d'expert·es qui n'est pas moins institutionnel, mais dont le haut degré de publicisation/médiatisation, le fort investissement en capital symbolique, et la nature du travail qu'il recouvre (plusieurs mois de travail collectif) implique de sélectionner les personnes au-delà de leur fonction.

3.3. Les membres de la commission Bronner : la compétence par l'hybridité

La constitution de la Commission Bronner, annoncée en septembre 2021, constitue une forme d'anomalie au sein de cette étude. Sur quatorze membres, onze ne sont *a priori* consacrées par aucune autre situation d'expertise sur les *fake news*. D'autre part, le codage des appartenances professionnelles, qui reprend les catégories déjà justifiées et mobilisées dans le chapitre précédent concernant les expert·es médiatiques, s'est trouvé bien moins évident et instinctif à réaliser sur les membres de la commission. S'il a été moins aisé de résumer ces

acteur·ices expert·es à une appartenance professionnelle unique, c'est précisément du fait de l'hybridité de leurs profils. Il faut donc faire de cette difficulté une variable en soi de l'analyse : celle d'une hybridité professionnelle. En se basant sur les textes de présentation des membres fournis dans le rapport, on voit que pour une majorité d'entre elles·eux, l'hybridité est largement mise en avant dans les descriptions, en tant « qu'identité stratégique » : une manière de valoriser ce qui pourrait autrement être considéré comme une faiblesse, ou une source d'illégitimité⁶⁶².

Au moment de l'annonce de la commission, deux noms concentrent l'essentiel des critiques formulées dans l'espace médiatique. Celui de Guy Vallancien, urologue ayant fait l'objet de plusieurs polémiques⁶⁶³, qui démissionne quelques jours après. L'autre est celui de Rachel Khan, dont Libération résume le cas :

« Le nom de Rachel Khan fait aussi grincer des dents. Ni scientifique ni spécialiste des médias, celle qui "prend ses distances avec la pensée décoloniale", selon la présentation de l'Elysée, s'illustre avant tout par des prises de position polémiques dans le débat public, s'attaquant systématiquement aux nouveaux discours antiracistes et féministes. Quel est donc son domaine de compétence sollicité pour lutter contre la propagation des fausses nouvelles ? "C'est la seule membre qui n'est pas impliquée dans la recherche scientifique", concède Gérard Bronner, arguant cependant qu'elle est "confrontée de par son activité à toutes sortes de conflictualités sur les réseaux sociaux". Assez pour en faire un "témoin" de référence, selon le sociologue »⁶⁶⁴.

Précisément parce que son illégitimité à formuler une expertise sur la question des *fake news* est publiquement questionnée, il est intéressant d'aller voir comment la présente le rapport de la Commission :

« Juriste, actrice, écrivaine, elle a d'abord été athlète de haut niveau durant sa jeunesse, avant d'étudier le droit public et le droit international des droits fondamentaux. Elle a été conseillère à la culture de Jean- Paul Huchon en Ile-de-France de 2009 à 2015, directrice de l'association 1000 visages qui agit en faveur de l'accès des jeunes aux métiers du cinéma, et est actuellement co-directrice de La Place, centre culturel Hip Hop de la ville de Paris. À partir de 2013, elle

⁶⁶² Ainsi dans le travail de D. Memmi lorsqu'elle décrit les « personnalités de premier rang » d'un colloque sur l'éthique : « *ici, parce qu'ils s'additionnaient, les titres de légitimité perdaient de leur vigueur* », MEMMI Dominique, « Savants et maîtres à penser », *La fabrication d'une morale de la procréation artificielle*, 1989, p. 84.

⁶⁶³ Plusieurs éléments sont soulevés à son endroit : il a reçu un blâme par l'ordre des médecins pour certificat médical mensonger et « constitutif d'un manquement au principe de moralité » ; il est lié à l'affaire du « charnier au cœur de Paris » révélée par l'Express en 2019, ayant dirigé le Centre du don des corps de l'université Paris Descartes à l'époque de traitements indignes des corps ; enfin, ses propos niant la dangerosité du Médiateur, ou la nécessité du consentement lors d'examen gynécologiques sont également mentionnés. Voir « Qu'est-il reproché au chirurgien Guy Vallancien, membre de la commission « Bronner » contre les *fake news* ? », F. Leboucq, L. Peillon, rubrique CheckNews, *Libération* [en ligne], 1^{er} octobre 2021, consultable sur https://www.liberation.fr/checknews/quest-il-reproche-au-chirurgien-guy-vallancien-membre-de-la-commission-bronner-contre-les-fake-news-20211001_XDC2MA374NHGRLLFEM3VV3YAI4/.

⁶⁶⁴ « La troublante commission Bronner pour lutter contre les *fake news* », S. Blin, *Libération* [en ligne], 29 septembre 2021, consultable sur https://www.liberation.fr/idees-et-debats/lutte-contre-les-fake-news-la-troublante-commission-bronner-20210929_IZFH2LSHJJGXJORXAGKV7V4HY4/

commence une carrière d'actrice et publie plusieurs livres, notamment un roman d'inspiration autobiographique paru en 2016, et un essai de 2021 intitulé *Racée*, qui prend ses distances avec la pensée décoloniale »⁶⁶⁵.

Le profil de Rachel Khan est probablement celui qui, des 86 expert·es institutionnel·les sur la question des *fake news*, est le moins évident à caractériser. Comme on le voit dans l'extrait de Libération, les critiques rapportent sa participation à la Commission Bronner à la dernière partie de la présentation restituée ci-dessus, et plus largement à la controverse ouverte par la publication de son livre et ses participations médiatiques qui l'ont suivie, dans lesquelles Rachel Khan adoptait des positions « antidécoloniales », « anti-intersectionnelles », et s'inscrivant dans le sillage des discours « antiwokistes »⁶⁶⁶. C'est à l'aune de cette dimension de son profil que sa participation était à la fois expliquée et critiquée, pour la coloration idéologique qu'elle conférait, par association, à la Commission. De fait, la présentation de Rachel Khan dans le rapport met bien en avant l'hybridité de sa trajectoire, mais sans pour autant la rattacher clairement à l'une des thématiques associées au thème de la Commission, désinformation, complotisme, droit de l'information, numérique, etc.

Sans être aussi explicitement mise en avant comme des expert·es hybrides, d'autres membres présentent également des profils difficiles à qualifier unilatéralement. Par exemple Bertrand Warusfel est décrit comme « *Professeur à l'Université Paris 8, avocat au barreau de Paris et vice-président de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense (AFDSD) [...] croisant la recherche universitaire avec une expérience de praticien du droit* », mais aussi « *expert en droit public de la défense et de la sécurité* ». C'est également le cas de Roland Cayrol, politologue, universitaire, fondateur-directeur de l'Institut Harris France, fondateur d'un institut de sondage, commentateur de l'actualité, directeur de sa société de conseil aux entreprises ; de Rahaf Harfoush, écrivaine, consultante, membre du Conseil National du Numérique, « stratégeste en digital » ; et, dans une certaine mesure, de Iannis Roder, présenté comme historien, enseignant dans le secondaire, conseiller et essayiste.

Ainsi voit-on à travers la présentation de ces profils que l'hybridité constitue une ressource ou une disposition *mobilisable* pour se présenter publiquement comme légitime. Si elle joue un rôle particulier dans cette Commission « Lumières à l'ère numérique », c'est à rapporter à ses logiques de composition. Son président, Gérald Bronner, les décrit lui-même en entretien, en partant d'une liste qui lui est proposée par les services de la présidence :

⁶⁶⁵ BRONNER Gérald, *Les Lumières à l'ère numérique*, op. cit., 2022.

⁶⁶⁶ Sur ce que recouvrent et désignent ces discours, voir MAHOUDEAU Alex, *La panique woke*, op. cit., 2022.

« Suite à ça ils me filent une liste de gens, c'est la question que tu me poses, pour la Commission, et là j'ai dit "ah bah non". Beaucoup de gens que j'aime bien, par ailleurs je vais pas rentrer dans le détail de qui c'était, des gens qui j'apprécie, avec qui je suis en accord. Mais j'ai dit non. [...] Quelques-uns sont restés, j'en ai gardé quelques-uns, mais qu'il ait de la diversité quand même, pas que des gens qui font des sciences sociales computationnelles mais j'ai quand même intégré Frédérick Douzet, Laurent Cordonnier, des chercheurs sur la question, parce que j'avais besoin de back-up aussi sur la question, Bertrand Warusfel, qui est un juriste, mais par exemple y'avait déjà Rudy Reichstadt, donc là j'ai souhaité qu'il reste parce qu'il y a une dimension... Il y a un très bon chapitre d'ailleurs sur l'économie de l'info qui est une dimension que je maîtrise mal, j'avais besoin. Je pensais qu'il fallait un chapitre là-dessus. Il y a Aude Favre qui est venu me rejoindre, qui avait fait ce documentaire sur la question. Et après, je me suis laissé faire sur quelques noms. [...] Moi j'ai senti le coup, je me suis dit de toute façon, d'abord, je voulais une Commission petite, pas question d'un truc à la Attali avec quarante/cinquante personnes, je ne suis pas *manager*, je vais pas y arriver donc quinze personnes max, on était quatorze, et avec des chercheurs. »⁶⁶⁷

À la lecture de cet extrait, on rapporte la composition particulière de la commission à des contraintes liées au poids politique de la commission et à sa dimension présidentielle. Mais on peut surtout l'expliquer par sa qualité de « lieu neutre », entendu au sens « [d']*espace-carrefour où se construit et se pare de science et d'unité la philosophie sociale de la classe dirigeante* »⁶⁶⁸. Ainsi ici pour la question de la transdisciplinarité, qui rappelle comme « *ce ne serait plus tant la représentation politique d'intérêts sociaux différents que la confrontation équilibrée des savoirs et des disciplines qui est censée conférer aux décisions la valeur de l'universalité, et, par là, de la légitimité* »⁶⁶⁹. En effet, si l'ensemble de ces espaces d'expertises institutionnelles peut être minimalement considéré comme un lieu neutre, il semble que ce soit particulièrement le cas pour la Commission, dont l'entretien avec le président en restitue quelques traits saillants. Ces groupes d'expert·es sont d'abord des espaces dans lequel les accords priment sur les désaccords : « *À part cet élément-là [Guy Vallancien], franchement, après on a travaillé de façon idyllique, ça s'est très bien passé* »⁶⁷⁰. Ce sont, dans la même logique, des espaces qui gommant les conflictualités :

« Pourtant il est bon, Dominique Cardon [sociologue, directeur du MédiaLab de Sciences Po]. J'ai débattu avec lui d'ailleurs, sur France Inter. Il fait vraiment du bon boulot et je le dis d'autant plus facilement qu'on n'est pas d'accord, comme tu le sais, sur les analyses. Mais lui, je le prends au sérieux, contrairement à d'autres, je sais qui fait du bon job et il me fait réfléchir quelques fois. Les critiques ne sont pas personnelles. D'ailleurs, je l'ai auditionné pour la Commission, j'ai auditionné des gens avec qui je n'étais pas d'accord dans la Commission. Il me semblait que

⁶⁶⁷ Entretien avec Gérald Bronner, sociologue, président de la commission « Les Lumières à l'ère numérique », 24 février 2022.

⁶⁶⁸ KOLOPP Sarah, « De la modernisation à la raison économique. La formation en économie à l'Ena et les déplacements des lieux communs de l'action publique (1945-1984) », *Genèses*, n° 4, vol. 93, 2013, p. 53-75.

⁶⁶⁹ MEMMI Dominique, « Savants et maîtres à penser », *op. cit.*, 1989, p. 82-103.

⁶⁷⁰ Entretien avec Gérald Bronner, sociologue, président de la commission « Les Lumières à l'ère numérique », 24 février 2022.

c'était important de faire entendre la complexité, parce que l'état de l'art n'est pas toujours solidifié sur certains points »⁶⁷¹.

En suit une troisième caractéristique, un espace qui gomme les appartenances et propriétés personnelles pouvant être supports de conflictualités potentielles : « *Ouais mais c'est le cas parce que là je pense qu'il y a vraiment des gens qui ont des sensibilités très différentes. C'est justement un endroit [le GT8] où on ne s'interroge pas de savoir si les personnes sont de gauche, de droite, de machin, non ; par exemple, on a, il y a un groupe sur les inégalités, qui m'a beaucoup intéressé* »⁶⁷². De fait, l'objectif de production finale d'un rapport, dans un calendrier serré, mène les caractéristiques du lieu neutre à se renforcer les unes les autres : il ne s'agit pas pas juste créer du consensus affiché, mais d'y adhérer au sein même du groupe. On retrouve ici ce que D. Memmi analyse dans les colloques sur l'éthique : les acteur·ices multipositionné·es ayant tendanciellement moins d'obligations vis-à-vis de leurs corporations d'origines, ils·elles sont plus à même de formuler des compromis avec les autres expert·es⁶⁷³. En ce sens, l'hybridité des acteur·ices n'est pas tant une ressource qu'une nécessité pour permettre à la commission de fonctionner.

On a commencé notre reconstitution des espaces et acteur·ices de la production d'expertise sur la question des *fake news* par son volet étatique. Cette entrée nous permet d'identifier quelques caractéristiques qui relèvent de rituels étatiques, et qui ne sont pas propres au sujet des *fake news* : ainsi des expert·es qui, par la routine des auditions, ne sont pas consacrées à titre individuel sur leur nom mais sur leur fonction. Ainsi également de la production de rapports, transcription dans une forme administrative et étatisée de discours aux statuts variés. Cette section a également dégagé des caractéristiques de l'expertise institutionnelle propre aux *fake news*. On comprend par exemple mieux le caractère flou, mobile et hétéronome du cadrage des *fake news*, et sa stabilisation autour d'un consensus minimal et non-liberticide, effet de ces routines étatiques. En effet, en intégrant aux processus d'expertisation du problème des « expert·es par fonction », les auditions consacrent des acteur·ices dont la compétence reconnue découle du statut d'incarnation d'une partie prenante du problème (représentant·es de GAFAM, patrons de presse, etc.), c'est-à-dire des acteur·ices défendant des positions ou des intérêts antagonistes, et les défendant de manière corporatiste. Elles tendent à donc converger vers le plus petit dénominateur commun à tous·tes. On a là un

⁶⁷¹ *Ibid.*

⁶⁷² *Ibid.*

⁶⁷³ MEMMI Dominique, « Savants et maîtres à penser », *op. cit.*, 1989, p. 82-103.

autre indice de l'hétéronomie du sujet *fake news* : inviter aux auditions un grand nombre de « représentant·es de » indique que la priorité est donnée aux atours de la légitimité de l'exercice, plutôt qu'à son contenu réel et aux potentielles contradictions.

La réitération de ces situations d'expertise étatique constitue, pour les acteur·ices, un gain potentiel en reconnaissance. L'appareil étatique distribue effectivement son méta-capital pour désigner des acteur·ices comme étant plus légitimes à expliquer le sujet, et leurs compétences comme étant celles adéquates à la menace démocratique à laquelle il aspire répondre. Néanmoins, il semble qu'il faille tenir ensemble d'autres sources de consécration pour identifier réellement les expert·es et spécialistes faisant autorité sur la question des *fake news*. En effet, en étudiant les membres de l'espace d'expertise publique le plus consacré, la Commission Bronner, on remarque qu'ils·elles se caractérisent par une forte multipositionnalité professionnelle. Cet élément est mis en avant par le rapport comme une ressource, le texte insistant précisément sur leur caractère hybride comme légitimant leur statut d'expert·e. C'est donc pour prendre au sérieux cette idée d'une hybridité constitutive des acteur·ices consacrés·es expert·es qu'il nous faut analyser conjointement expertise étatique, culturelle et médiatique sur la question des *fake news*.

Section 2 – Les relais culturels, médiatiques, institutionnels de la consécration experte

Prendre au sérieux l'hypothèse de cumulativité de la reconnaissance d'expertise sur les *fake news* nécessite donc de tenir ensemble différentes sources de légitimité, et de compléter ce premier travail sur l'expertise institutionnelle par un travail équivalent sur deux autres arènes dans lesquelles le problème des *fake news* a prospéré : médiatique et culturelle. Dans chacun de ces domaines, on trouve des lieux, des espaces, plus ou moins pérennes, plus ou moins accessibles, plus ou moins transparents, dont la fonction est intégralement dédiée à la production et à la stabilisation de savoirs experts sur un sujet, ici le problème des *fake news*.

1. Tenir ensemble trois formes d'expertise

1.1. Les lieux et formes de l'expertise médiatique et culturelle sur les fake news

Pour l'expertise médiatique, la plupart des choix méthodologiques ont déjà été explicités plus haut. On note que deux formes de nettoyage ont été réalisées, pour retenir des situations dans lesquelles l'expert·e est qualifié·e⁶⁷⁴ au nom de ses compétences (invité·e expertise) ou de son expérience (invité·e témoignage). La première concerne les invitations codées « expressions fortuites », « illustrations », « éditorialistes », dans la mesure où ces trois motifs d'interventions médiatiques n'indiquent pas *a priori* une consécration claire et ciblée de la personne invitée, au nom de ses compétences et de leur adéquation avec le sujet. Dans le même sens, on a supprimé les personnes qui avaient une seule apparition médiatique, aucune appartenance à aucun autre espace d'expertise, et dont l'invitation ne s'est pas faite en plateau mais en « clip », c'est-à-dire filmée *a priori*, le plus souvent pour des interventions très courtes.

L'expertise culturelle, c'est celle dont la désignation passe par la production de biens culturels et symboliques, commandée par l'ensemble des maillons de la chaîne de la production d'une culture intellectuelle. Pour identifier ces lieux de consécration, on s'appuie sur le travail de B. Attencourt, notamment en retenant comme situation d'expertise deux conférences dites « grand public », mêlant visée vulgarisatrice et légitimité savante, tenues dans des « lieux de

⁶⁷⁴ Voir NEMRI Bochra, « De la légitimation à la mise à distance : les journalistes face aux experts dans les débats télévisés relatifs au terrorisme islamique », *Études de communication*, n° 1, vol. 44, 2015, p. 131-150.

conférences savantes à diffusion élargie, situés au carrefour des réseaux institutionnels de la visibilité intellectuelle »⁶⁷⁵ : la conférence « Post-vérité, infox : où allons-nous ? » à la Cité des sciences et de l'industrie, les 7 et 8 février 2019 ; et « La démocratie à l'épreuve des infox » à la BnF, le 20 mars 2019⁶⁷⁶. Un troisième événement culturel a retenu mon attention, l'exposition « *Fake news* : Art, Fiction, Mensonge », présentée à l'Espace Fondation EDF. Le commissariat de l'exposition ayant été réalisé à travers des « médiateur·ices scientifiques », les expert·es relevé·es se basent sur le sommaire du catalogue, en laissant de côté les personnes employées de la Fondation elle-même.

Enfin, la reconstitution d'une chaîne de production d'une culture intellectuelle sur les *fake news* implique d'intégrer le monde de l'édition. Au fil du travail de veille, environ 140 ouvrages portant directement ou indirectement sur les *fake news*, mobilisant l'expression, et disponibles à la vente, ont été identifiés. Mais tous ne sont pas des biens contribuant à hauteur égale à la diffusion du cadrage thématique des *fake news*. On y trouve déjà beaucoup de fictions littéraires ou artistiques : revues de photographie⁶⁷⁷, bandes dessinées⁶⁷⁸, thrillers politiques⁶⁷⁹, etc. Plus largement, on trouve des documents dont le format ne permet pas de supposer qu'ils relèvent d'une démarche de vulgarisation large et généraliste de savoirs sur les *fake news* : catalogue d'exposition⁶⁸⁰, guides pédagogiques à destination des enseignant·es⁶⁸¹, ou au contraire uniquement pour des publics scolaires⁶⁸², etc.

On trouve également des ouvrages auto-édités⁶⁸³, ou utilisant le terme de manière polémique⁶⁸⁴, ou encore existants sur les sites de vente mais introuvables en réalité. On trouve un grand nombre d'ouvrages dont on ne peut estimer qu'ils participent à la structuration du monde des *fake news* en France, car non français, ou non francophones dans leur langue de publication. Par ailleurs, on peut retenir comme critère éliminatoire pour notre démarche la période de publication : en effet, bien que le terme *fake news* ne soit pas réellement employé

⁶⁷⁵ ATTENCOURT Boris, « How to study the stability of interstitial spaces », *op. cit.*, 2024, p. 182-211.

⁶⁷⁶ Les personnes chargées des « mots d'accueil », représentant·es d'institution organisatrices ou partenaires, n'ont pas été retenues dans la base de données.

⁶⁷⁷ FISHEYE MAGAZINE #32, « Fake news, la fabrique du réel ».

⁶⁷⁸ LARCENET Manu, *Fake News*, Illustrated édition., Les Rêveurs, Montreuil, 2018 ; WASTERLAIN Marc, *Jeannette Pointu, fake news*, Mosquito, Saint-Égrève, 2020.

⁶⁷⁹ NAMIAS Robert et COTTA Michèle, *Fake News : Thriller politique*, J'ai lu, Paris, 2020.

⁶⁸⁰ BIGOT Laurent, *Fake news : art, fiction, mensonge*, Le Bord de l'eau, Lormont, coll. « La muette », 2021.

⁶⁸¹ CHARLET Hélène, *Fake news : Cultiver les bons réflexes Collège/Lycée*, Illustrated édition., Generation 5, 2019.

⁶⁸² GARRUSH Hamza, RAZY Kevin et SERRE Lionel, *Fake news : Évite de tomber dans le piège !*, La Martinière Editions, Paris, 2019.

⁶⁸³ SANSBERRO, *La deuxième mort de Johnny Hallyday : et autres fake news*, Sansberro, 2018.

⁶⁸⁴ POTIER Laurence, *L'Amérique contre le monde : L'État profond en toute discrétion*, Independently published, 2018.

avant 2016, certaines maisons d'éditions ou certains sites de vente d'ouvrages peuvent employer le terme bien après la publication, en description sur le site ou en quatrième de couverture, pour relancer ses ventes en le raccrochant à un thème porteur⁶⁸⁵. Enfin, on trouve, probablement du fait de ces mêmes logiques, des ouvrages mobilisant le terme de *fake news* dans leurs descriptions éditoriales/quatrième de couverture, tout en portant sur des sujets qui ne se rapportent pas spécifiquement à celui des *fake news*⁶⁸⁶. Après un travail de nettoyage, on peut donc intégrer les auteur·ices de 45 ouvrages à visée généraliste sur les *fake news*⁶⁸⁷. Sont donc ciblé·es par le travail de cartographie les acteur·ices ayant participé à au moins l'un des espaces de consécration d'une situation d'expertise sur les *fake news* :

- Invité·e dans plus d'une émission visant à expliciter le phénomène des *fake news* au titre de témoin ou d'expert·e ;
- Auditionné·e par l'un des six espaces institutionnels ayant monté des auditions : Assemblée Nationale, Sénat, CESE, Commission Bronner, groupe de travail parlementaire « Liberté, égalité, vérité », groupe de travail « Renforcer l'EMI » ;
- Membre de l'un des quatre groupes d'experts nationaux, éphémères ou pérennes : CSA, Commission Bronner, groupe de travail « Renforcer l'EMI », GT 8 du CSEN.
- Intervenant·es à des conférences d'institutions prestigieuses : FMSH à la Cité des Sciences, INA à la BnF ;
- Auteur·ice d'un ouvrage généraliste visant à expliciter le phénomène des *fake news* ;
- Médiateur·ice scientifique du commissariat collectif de l'exposition « *Fake news* » de la Fondation EDF ;

Le travail de cartographie des expert·es consacré·es sur les *fake news* se trouve ainsi actualisé [Tableau 20] :

⁶⁸⁵ Ainsi de FROISSART Pascal, *La rumeur*, op. cit., 2010., et évidemment, de BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, op. cit., 2013., qui a été présenté comme un classique de vulgarisation des connaissances sur les *fake news* une fois le terme apparu, plusieurs années après sa publication.

⁶⁸⁶ Par exemple : DUFOUR François, *Les 100 mots du journalisme*, Que Sais-Je, Paris, 2018 ; LYS Igor, *Néopolitique : Les particularités de la politique des temps modernes*, Independently published, 2019.

⁶⁸⁷ Afin de restreindre les possibilités, il fallait que le texte ait été publié en français, que le terme *fake news* apparaisse soit dans le titre, soit sur la quatrième de couverture, soit sur le résumé du site de vente du livre ; que l'ouvrage porte spécifiquement sur les *fake news* telles qu'on les entend jusqu'à présent, « diffusion massive d'informations fausses en ligne » ; dans le cas d'ouvrages collectifs, je n'ai retenu que les auteur·ices les dirigeant, dont le nom apparaissait sur la couverture. La liste exhaustive des ouvrages à visée généraliste étudiés dans ce travail est présentée en annexe (1.3.).

Tableau 20. Synthèse des treize situations d'expertise (étatique, culturelle, médiatique) sur le sujet des fake news, actualisation du **Tableau 18**

Type d'expertise	Situations d'expertise	Période de la phase d'expertise	Statuts d'expert-e possible
Institutionnelle	Travail mené par les commissions de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi « de lutte contre la manipulation de l'information » du 23 décembre 2018	Mai 2018	Auditionné-e (47) ; en table ronde (35) ; audition dans le cadre d'un déplacement de la commission (10)
	Travail mené par les commissions du Sénat dans le cadre de la loi « de lutte contre la manipulation de l'information » du 23 décembre 2018	Entre mars et juin 2018	Auditionné-e (13) ; auditionné-e dans le cadre d'une table ronde thématique ou d'une réunion de commissions (32).
	Avis du CESE, Section Education, Culture et Communication « <i>Les défis de l'éducation aux médias et à l'information</i> »	Entre mai et septembre 2019	Auditionné-e ;
	Constitution d'un comité d'expert-es sur la désinformation en ligne du CSA	Formation en décembre 2019	Membre (18) ; fondatrice (1)
	Constitution d'un groupe de travail du conseil scientifique de l'Éducation nationale, GT 8, « Développer l'esprit critique »	Jusqu'à mars 2021	Contribution au rapport (13) ; Membre du GT (41, non intégrés) ; présidence du rapport (2)
	Groupe de travail parlementaire et citoyen sur le complotisme mené par Paula Forteza et Mathieu Lorphelin, « <i>Liberté, Égalité, Vérité</i> »	Mars 2021	Auditionné-e « Grand Témoin » ; auditionné-e dans le cadre d'une table ronde
	Groupe de travail missionné par J.-M. Blanquer et présidé par S. Barbet, « <i>Renforcer l'éducation aux médias et la citoyenneté numérique</i> »	Printemps 2021	Auditionné-e (4) ; membre (11) ; président (1)
Culturelle	Commission présidentielle « <i>Les Lumières à l'ère numérique</i> », dite Bronner	Septembre à décembre 2021	Auditionné-e (149) ; membre (14) ; président (1)
	Production d'ouvrages généralistes à vocation d'expertise sur le sujet	Septembre 2017 à novembre 2022	37 ouvrages retenus entre septembre 2017 et novembre 2022 → 41 auteur-es
	Médiation experte du commissariat collectif de l'exposition de la Fondation EDF « <i>Fake news, art, fiction, mensonge</i> »	Avant le 27 mai 2021	Expert-e (3) ;
	Colloque FMSH & The Conversation, Pour la science, à la Cité des sciences et de l'industrie « <i>Post-vérité et infox : où allons-nous ?</i> »	7 & 8 février 2019	Intervenant-es sauf mots d'accueil (15)
Médiatique	Journée d'étude de la BnF et de l'INA « Les démocraties à l'épreuve des infox »	20 mars 2019	Intervenant-es sauf mots d'accueil (24)
	Émissions d'explication du phénomène des fake news à la télévision ou à la radio	2016-2019	Invité-e experte (86) ; invité-e témoin (47)

1.2. Des capacités de consécration différenciées

La base de données des acteur·ices expert·es des *fake news* ainsi complétée compte désormais 489 acteur·ices. Comme on l’a fait pour l’expertise institutionnelle, il faut prendre en compte les capacités de consécration différenciées de ces différents espaces. Les expert·es consacrés sur la question des *fake news* peuvent l’être de deux manières : par la surface de visibilité, objectivée par le nombre d’espaces différents auxquels ils·elles appartiennent, et par le capital symbolique conféré, qui nécessitait un critère méthodologique en soi. C’est dans ce but que l’on a opté pour l’estimation de points de prestige par type de situation d’expertise, pour pondérer le poids réel de chaque institution et chaque situation d’expertise.

Ces points n’ont qu’une valeur indicative, en tant qu’ils permettent de pondérer la valeur des situations d’expertises *les unes par rapport aux autres*⁶⁸⁸. Quelques règles structurantes de pondération ont donc été fixées : si une audition vaut trois points alors un livre ou une conférence légitime en vaut 5, et une appartenance à un groupe d’expertise, pérenne ou éphémère, en vaut 10. En avoir la direction ou la présidence, c’est-à-dire déterminer la composition du groupe, et attacher son nom à une production collective – la Commission « Bronner », le rapport « Barbet », etc. – vaut un bonus de 10 points. On restitue ici le détail de cette pondération [Tableau 21].

⁶⁸⁸ Les règles d’attribution de points ont été déduites des dires des enquêtés, notamment celles et ceux qui au fil des entretiens, évaluaient elles-mêmes les situations d’expertises, les leurs ou celles des autres (« oui oh, les auditions, c’était vraiment rien » ; « ah bah oui, Untel, énorme spécialiste, il a même été dans la Commission Bronner ! »), et des enquêtés impliqués dans la mise en place de ces situations d’expertise (programmateur chez France Culture, collaborateur parlementaire impliqué en commission à l’Assemblée Nationale). On a également mobilisé des éléments de connaissance du fonctionnement de la culture intellectuelle – par exemple les ressources nécessaires pour produire un livre correspondent à un certain investissement sur la personne ; de la même manière, les ressources nécessaires pour être membre d’un groupe d’expert·e impliquent souvent une stratégie d’évaluation du ratio entre bénéfice personnel et temps perdu).

Tableau 21. Pondération des valeurs symboliques des treize situations d'expertise sur la question des fake news

Type d'expertise	Nature de la consécration expert·e	Points attribués	
Expertise médiatique	Intervention médiatique en tant qu'expert·e	3	
	Intervention médiatique en tant que témoin/acteur·ice	-1	
Expertise étatique	Auditions par des institutions	Assemblée Nationale	3
		Sénat	3
		CESE	3
		Groupe de travail parlementaire	3
		Si en table ronde	-1
		Si par déplacement expliquer	-2
	Groupe de travail/commissions	Auditionné·e par le groupe de travail de S. Barbet	3
		Contribution au GT8	3
		Auditionné·e par la Commission Bronner	3
		Membre du groupe de travail de S. Barbet	10
		Membre dirigeant du rapport du GT8	10
		Membre du comité d'expert·es du CSA	10
		Membre de la Commission Bronner	10
		Si présidence ou direction	+10
	Conférences légitimes	Conférence INA/BnF	5
		Conférence Cité des Sciences	5
Expertise culturelle	Ouvrages	Ouvrages vendus à moins de 500 exemplaires	5
		Ouvrages vendus entre 500 et 1000 exemplaires	7
		Ouvrages vendus à plus de 1000 exemplaires	10
		Si ouvrages réédités	+2
	Commissariat d'exposition	Expo « Fake news » EDF	5

L'analyse distingue deux niveaux : avec le critère de la multipositionnalité, c'est-à-dire le nombre de situations d'expertise dans laquelle un·e acteur·ice est placé·e, on étudie sa *surface de visibilité*. Avec le critère des scores de prestige symbolique présenté ci-dessus, c'est le niveau de *consécration*, la position dans l'espace social de l'expertise reconnue et consacrée. On maintient l'idée selon laquelle la multipositionnalité est un critère fondamental dans l'évaluation de la consécration symbolique par les institutions, mais on intègre aussi l'idée, précédemment évoquée, selon laquelle la consécration par une seule institution particulièrement haut située dans l'espace social, ou particulièrement investie de symbolique dans le cas qui nous occupe, peut suffire à consacrer un·e expert·e. C'est notamment le cas des groupes d'expert·es, et à plus forte raison de la commission « Lumières à l'ère numérique », puisqu'une participation à ces espaces constitue une activité qui est par la suite mentionnée

dans les présentations de la personne dans d'autres espaces d'expertise. Une fois que l'on a appartenu à un groupe d'expert·es, on peut être invité à des événements, conférences, émissions, et présenté comme « membre de tel groupe d'expert·es », voire « expert·e sur la question des *fake news* ». C'est donc bien qu'il s'agit d'un critère minimal suffisant pour être consacré·e.

Prendre en compte les capacités de consécration différenciées de chaque situation d'expertise, c'est analyser un groupe d'« expert·es mandatés »⁶⁸⁹ étudié dans sa globalité, et l'ordonner de manière hiérarchisée. Au sein de ce groupe de participant·es à l'expertise, certain·es ont atteint un niveau de prestige, de circulation et de visibilité largement supérieur aux autres. Afin de tenir ensemble leur consécration, leur centralité, leur surface d'intervention, et la valeur accordée collectivement et institutionnellement à leur intervention dans la construction du problème public, on peut les qualifier non plus seulement d'expert·es consacrés·es, mais d'expert·es *faisant autorité*, au sens de « *l'autorité d'ordre rationnelle-bureaucratique qui vient consacrer la revendication de savoir* »⁶⁹⁰. On retient donc l'autorité au sens de G. Leclerc, qui énonce que « *l'autorité, c'est la position sociale, symbolique, institutionnelle légitimant la prétention de proférer la vérité* ». Comme on le verra, cette *autorité discursive* confirme l'hypothèse d'une cumulativité de la consécration, permise par la circulation circulaire de l'expertise : arrivées à un certain stade de valorisation de leurs compétences sur les *fake news*, certain·es acteur·ices sont reconvoqués·es d'une situation d'expertise à l'autre, circulent d'une forme d'expertise à l'autre, sans être cantonnés·es à un type d'expertise (l'expert·e de plateau, l'expert·e de conférences, etc.). Ce niveau de consécration a, on le verra avec l'analyse de certaines trajectoires individuelles, nécessairement un effet sur les carrières, lorsque les « bonnes » dispositions, ressources et stratégies sont mises en place.

Pour identifier ces expert·es *faisant autorité*, plusieurs indicateurs sont maintenant à notre disposition : le score de prestige, la multiplicité des situations d'expertise d'appartenance, et la reconnaissance dans différents types d'expertise (institutionnelle, culturelle, médiatique). Les expert·es faisant autorité sont celles et ceux qui cumulent les trois. On opte donc pour la formule suivante pour les ordonner entre elles·eux :

⁶⁸⁹ CRESAL, *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, op. cit., 1985, p. 83-92.

⁶⁹⁰ G. Leclerc distingue trois régimes d'autorités discursives, fondés sur les idéaux-types weberiens : autorité discursive traditionnelle, autorité discursive charismatique, autorité discursive rationnelle bureaucratique. Cette dernière correspond aux « *discours [qui] sont attribués à des individus (les chercheurs) membres de l'institution rationnelle-bureaucratique qu'est la science moderne. Elle renvoie préférentiellement aux problèmes de "crédibilité" rencontrés d'abord par le monde de la "recherche scientifique", mais aussi par les mass media et la politique médiatisée* ». LECLERC Gérard, « Histoire de la vérité et généalogie de l'autorité », op. cit., 2001, p. 223.

X = Score de prestige des situations d'expertise d'appartenance (entre 4 et 103)

Y_{instit} = Nombre de situations d'expertise institutionnelle (entre 0 et 4)

Y_{cul} = Nombre de situations d'expertise culturelle (entre 0 et 4)

Y_{med} = Nombre de passages médiatiques (entre 0 et 9)

Score d'autorité discursive :

$$X + (Y_{\text{instit}} \times Y_{\text{med}}) + (Y_{\text{med}} \times Y_{\text{cul}}) + (Y_{\text{cul}} \times Y_{\text{instit}})^{691}$$

Sur 489 acteur·ices, on peut donc éliminer 315 d'entre elles·eux qui ne sont présent·es que dans un seul espace d'expertise *et* dont le score de consécration est inférieur à 3, score attribué à une unique audition. Ainsi, 174 personnes restent dans le groupe des expert·es consacrées. C'est ce nouveau groupe que l'on peut désormais décrire dans sa globalité [Tableau 22] :

Tableau 22. Appartenances professionnelles des 174 acteur·ices placé·es en situation d'expertise étatique, culturelle et médiatique sur le sujet des fake news, actualisation du **Tableau 19**

Champs	Type d'appartenances professionnelles	Nombre
Champ médiatique (57)	Postes de direction d'entreprises médiatiques	27
	Postes de rédaction en chef	4
	Postes de journalistes/présentateurs	11
	Postes de direction d'associations professionnelles, syndicats, etc.	14
	Chaîne YouTube	1
Champ universitaire (56)	Professeur·es d'université (+ émérites, + associé·es + directeurs d'études)	27
	Chargé de recherche/directeur de recherche CNRS	6
	Idem non CNRS	7
	MCF, MCF associé	13
	Docteur·es, post-doctorant·es	3
Champ de l'éducation (18)	Membres de l'Éducation nationale	5
	Membres du CLEMI	3
	Membres d'association d'éducation	9
	Directeur d'école d'informatique	1

⁶⁹¹ Cette formule permet de valoriser les situations de cumul de différentes expertises, de maintenir la pondération par leurs prestiges respectifs, et de générer une situation de pénalité en cas de consécration par un seul type d'expertise sur les trois. Les résultats obtenus vont de 4 à 147.

Champ de l'entrepreneuriat numérique (12)	Consultant·es ou postes de direction sur les questions numériques	8
	Représentant·es de plateformes « GAFAM »	4
Champ politique (8)	Élu·es à l'échelle nationale	5
	Membre d'un gouvernement	2
	Membre d'équipe de campagne	1
Champ de la communication/production publicitaire (6)	Directeur·ice d'agences de publicité ou de communication, représentant·es d'organisation professionnelles	6
Champ des thinks-tanks (6)	Représentant·es de think-tanks ou fondations	6
Champ bureaucratique (4)	Directeurs d'opérateurs publics (INA, CSA) ou conseiller·es CSA	4
Champ juridique (4)	Avocat·es en droit de la presse	4
Champ culturel (3)	Poste de direction administrative au ministère de la Culture ; co-directrice de centre culturel public	3

On peut donc désormais comparer les champs d'appartenance des expert·es avec ceux identifiés pour les seul·es expert·es institutionnel·les. La prise en compte de l'expertise culturelle et médiatique donne lieu à trois effets majeurs. D'abord, l'accroissement fort du nombre d'acteur·ices universitaires, qui sont désormais à proportions égales avec les journalistes. Comme on l'étudiera dans le détail dans la partie suivante, ce groupe se caractérise par une grande diversité des disciplines représentées. Parmi les plus consacrées d'entre elles·eux, on trouve ces « intellectuel·les visibles »⁶⁹² ou « intellectuel·les de médias »⁶⁹³, caractérisé·es par une grande aptitude à la circulation entre les champs académique, culturel et médiatique. Dans le même sens, on note l'apparition d'acteur·ices que les documents présentent comme directeur·ices d'observatoires ou d'instituts, voire « expert associé à la Fondation Jean Jaurès ». Ces profils, bien que minoritaires, nous invitent à interroger le rôle d'un réseau « *d'instances collectives dévolues à la production d'idées et de recommandations politiques* »⁶⁹⁴, appelées tour à tour *think-tanks*, laboratoires d'idées, fondations, observatoires ou instituts. Une partie finale permettra de souligner la contribution majeure de ces espaces à la circulation circulaire de l'expertise sur les *fake news*, voire plus encore, une dynamique tautologique consistant à consacrer expert·e qui est présenté comme tel.

⁶⁹² ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, op. cit., 2021.

⁶⁹³ BUXTON David et JAMES Francis, *Les intellectuels de médias en France : actes de la Journée d'étude CRIS de l'Université Paris 10-Nanterre, 18 juin 2003*, INA l'Harmattan, Paris, coll. « Les médias en actes », 2005.

⁶⁹⁴ ARGIBAY Camilo, « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova », op. cit., 2016, p. 195-222.

Une dernière caractéristique sur ce tableau relève d'un constat méthodologique : on note une plus grande difficulté à qualifier professionnellement ce groupe d'acteur·ices que les précédent·es. Ainsi de Benoît Raphaël, invité en plateau pour présenter son « robot anti-*fake news* », et que le site du cycle de conférences Médias en Seine décrit ainsi : « *Benoît est un entrepreneur, expert et journaliste, spécialisé dans l'industrie des médias numériques et l'intelligence artificielle. En 2017, il a lancé Flint, qui utilise l'intelligence artificielle pour trier l'actualité sans fake news et nous aider à mieux nous informer* ». Autre exemple : comment résumer schématiquement l'appartenance professionnelle d'une actrice comme Caroline Faillet, autrice d'un ouvrage à visée généraliste sur le sujet, *Décoder l'info. Comment décrypter les fake news ?*, alors que la jaquette de son livre la présente ainsi : « *De formation HEC, Caroline Faillet s'intéresse dès le début des années 2000 aux phénomènes d'influence propres au numérique* » et que son site personnel présente comme « netnologue » et « stratège du digital » ?

Ces cas ne sont pas simplement des cas limites, mais indices d'une hybridité inhérente aux profils présentés ici. On verra qu'à mesure qu'on s'élève dans la liste des expert·es consacrées, cette hybridité est plus forte, et davantage mise en avant. C'est cette caractéristique qui nous permettra d'approfondir, maintenant à l'échelle individuelle, et en complétant par des entretiens, ce que cette consécration experte peut faire à une trajectoire.

2. Journalistes et universitaires engagé·es dans la production d'expertise

Journalistes et chercheur·euses constituent à part quasi-égales les deux groupes professionnels les plus représentés parmi les 174 expert·es consacrées, et comptent ensemble pour 65% du groupe total. On commence par porter le regard sur le sous-groupe des 56 expert·es consacrées qui appartiennent au champ académique, triés par leur score d'autorité discursive [Tableau 23]⁶⁹⁵.

⁶⁹⁵ Les statuts, disciplines et établissements renseignés sont ceux fournis par les situations d'expertise, ou, le cas échéant, d'autres situations d'expertise (par exemple, d'autres interventions médiatiques). En dernier recours, des pages Wikipédia ou de laboratoire ont été mobilisées, en prenant soin de renseigner la donnée à la date de l'expertise, et non du moment du codage.

Tableau 23. Acteur-ices universitaires placés-es en situation d'expertise sur les fake news

Nom	Statut	Discipline	Établissement	Score
Gérald Bronner	Professeur	Sociologie	Université Paris VII	142
Divina Frau-Meigs	Professeur	SIC	Université Paris IV	43
Myriam Revault d'Allonnes	Professeur	Philosophie	Sciences Po	34
Romain Badouard	MCF	SIC	Université Cergy-Pontoise	29
Albert Moukheiber	Docteur	Neurosciences cognitives	Université Paris VIII	27
Sebastian Dieguez	Docteur	Neurosciences, neuropsychologie	Université de Fribourg	26
Dominique Cardon	Professeur	Sociologie	Sciences Po	25
Julia Cagé	MCF	Economie	Sciences Po Paris	21
François-Bernard Huyghe	Professeur	Médiologie	IRIS	19
Pascal Froissart	MCF	SIC	Université Paris VIII	16
Sylvain Delouée	MCF	Psychologie sociale	Université Rennes II	14
Valérie-Laure Benabou	Professeur	Droit privé	Université Aix-Marseille	13
Elena Pasquinelli	Chercheur associé	Philosophie	Institut Jean Nicod	13
Arnaud Mercier	Professeur	SIC	Université Paris II	13
Tristan Mendès France	MCF associé	SIC	Université Paris VII	12
Marie-Anne Frison-Roche	Professeur	Droit économique	Sciences Po	10
Bertrand Warusfel	Professeur	Droit public	Université Paris VIII	10
Jean-Antoine Duprat	Professeur associé	Géopolitique	Université Paris IV	10
Frédéric Douzet	Professeur	Géopolitique	Université Paris VIII	10
Annette Wieworka	Directeur de recherche	Histoire	CNRS	10
Jean Garrigues	Professeur émérite	Histoire	Université d'Orléans	10
Christine Balagué	Professeur	Marketing	Institut Mines-Télécom Business School	10
Nicolas Gauvrit	MCF HDR	Psychologie mathématique	Université de Lille	10
Anne Muxel	Directeur de recherche	Science politique	CNRS	10
Roland Cayrol	Directeur de recherche associé	Science Politique	FNSP	10
Laurent Cordonier	Chercheur associé	Sciences sociales	Université Paris IV	10
Anne Cordier	MCF	SIC	Université de Rouen	10
Sophie Jehel	MCF	SIC	Université Paris VIII	10
Arnaud Esquerre	Chargé de recherche	Sociologie	CNRS	10
Antonio Casilli	Professeur	Sociologie	Institut Mines-Télécom Business School	9
Nicolas Hervé	Ingénieur de recherche	Informatique	INA	8
Guillaume Lecointre	Professeur	Zoologie	Museum d'Histoire Naturelle	7
Alexis Levrier	MCF	Histoire culturelle de la presse	Université de Reims	6
Laurence Corroy	MCF	SIC	Université Paris III	6
François Jost	Professeur	SIC	Université Paris IV	6
Jean-Pierre Dozon	Directeur d'études	Anthropologie	EHESS	5
Laëticia Atlani-Duaault	Directeur de recherche	Anthropologie	IRD	5

Pierre Trudel	Professeur	Droit public	Université de Montréal	5
Ioana Manolescu	Directeur de recherche	Informatique	INRIA	5
Jean-Gabriel Ganascia	Professeur	Informatique	Université Paris IV	5
Marie-Ève Thérénty	Professeur	Littérature comparée	Université de Montpellier	5
Julien Schuh	MCF	Littérature française	Université Paris X	5
Guillaume Jubin	MCF	Management	Sciences Po Paris	5
Géraldine Mulhmann	Professeur	Philosophie politique	Université Paris II	5
Hubert Krivine	Professeur	Physique	Université Paris VI	5
Elisabeth Roudinesco	Professeur associé	Psychanalyse	Université Paris VII	5
Maud Péliissier	MCF	Psycholinguistique	Université Paris VII	5
Simon Thibault	Professeur	Science Politique	Université de Montréal	5
Florian Sauvageau	Professeur émérite	SIC	Université de Laval	5
Pierre-Carl Langlais	Post-doctorant	SIC	Université de Montpellier	5
Alexandre Joux	Professeur	SIC	Université Paris II	5
Francesca Musiani	Chargé de recherche	Socio-économie	CNRS	5
Paola Tubaro	Directeur de recherche	Socio-économie	CNRS	5
Edgar Morin	Directeur de recherche émérite	Sociologie	CNRS	5
Manuel Cervera-Marzal	Chercheur associé	Sociologie	EHESS	5
Michel Wieviorka	Directeur d'études	Sociologie	EHESS	5

La focalisation sur les expert·es relevant du monde académique pourrait sembler presque tautologique, tant la figure du « chercheur » est assimilée, dans le sens commun comme dans la littérature, à celle de « l'expert », notamment via celle de « l'intellectuel ». De fait, leur large part prise dans le groupe des expert·es sur les *fake news* n'a rien de surprenante, du fait de l'importance des logiques de diffusion des savoirs et connaissances dans leur travail. Les enjeux de l'intervention « experte » des universitaires sont anciens et connus par la littérature, en particulier dans l'espace médiatique⁶⁹⁶ : « *le recours à ces formes d'expertises dans les contenus et le travail journalistique lui-même croît de manière spectaculaire depuis trois décennies* »⁶⁹⁷. Historiquement, la dynamique d'intervention médiatique des intellectuel·les

⁶⁹⁶ Sur cette question, voir par exemple RIEFFEL Rémy, « Chapitre 2 - Mondes des savoirs et de la connaissance : l'inégale visibilité des savants et des universitaires », *L'emprise médiatique sur le débat d'idées : trente années de vie intellectuelle (1989-2019)*, PUF, Paris, 2022 ; LENSING-HEBBEN Caroline, *Les experts cathodiques*, op. cit., 2008. Pour un son retour synthétique sur les dynamiques qui configurent l'émergence de l'intellectuel médiatique, voir une lutte croissante pour l'attention médiatique, DELPORTE Christian, « Une lutte croissante pour l'attention médiatique », *La vie intellectuelle en France*, Éditions du Seuil, Paris, 2016, p. 437 et s.

⁶⁹⁷ JEANPIERRE Laurent, « Tribunes et plateaux : logiques de la visibilité médiatique », *La vie intellectuelle en France*, Éditions du Seuil, Paris, 2016, p. 494 et s.

s'inscrit dans la mise en place d'un grand réseau d'interdépendances⁶⁹⁸ fait d'entrepreneurs culturels, des pouvoirs publics, des médias de masse et circuits d'édition, etc.⁶⁹⁹ Ces interventions sont à comprendre plus largement une réponse à l'injonction, positive ou négative, à diffuser, à intervenir, à vulgariser. Quel que soit le nom qu'on lui donne, cette activité « *exprime en somme une revendication de légitimité : les discours en résultent assurent en effet un statut privilégié non seulement à leur objet (la Science) mais aussi à ceux qui les énoncent* »⁷⁰⁰.

Cette remarque vaut a fortiori pour les disciplines qui sont représentées dans ce groupe : ces interventions d'universitaires sur un sujet hétéronome comme les *fake news* constituent également un gain en légitimité de la discipline représentée par cet acteur. C'est à ce titre qu'on comprend l'étonnante diversité des disciplines représentées ici. La quasi intégralité des sciences humaines et sociales y sont représentées, ainsi que certaines sciences naturelles ou de gestion. Néanmoins, la part prise par ces deux dernières familles de disciplines est relativement congrue, et relève quasi systématiquement de chercheur-euses ayant comme unique situation d'expertise sur les *fake news* la rédaction d'un ouvrage à vocation généraliste sur le sujet. Ainsi *Le bûcher des vérités : quelles stratégies dans un monde de fake news ?* a été écrit par G. Jubin en management ; *Le fait en question*, par Guillaume Lecointre en zoologie ; et *On nous aurait menti ? De la rumeur aux fake news*, par Hubert Krivine, en physique. Plus largement, le grand nombre de disciplines représentées confirme un élément discursif de la construction du problème des *fake news* qui sera analysé plus avant : l'idée, ici résumée par un enquêté, selon laquelle « *il n'y en aura pas une seule d'explication. C'est des phénomènes ultra complexes et donc, comme c'est des phénomènes ultra complexes, ils n'ont pas qu'une seule explication. [... et] que ce sujet, il dit, beaucoup plus qu'on ne le pense, l'état de la société* »⁷⁰¹. Un sujet complexe dans un monde complexe nécessiterait donc de convoquer, à chaque étape de la constitution du problème, un grand nombre de disciplines à proposer leur lecture.

Une autre caractéristique du champ académique doit ici être mentionnée : comme on l'a vu dans le premier chapitre, la question des *fake news* est assez largement cadrée comme un

⁶⁹⁸ LEMERLE Sébastien, « La science en culture », *La vie intellectuelle en France*, Éditions du Seuil, Paris, 2016, p. 125 et s.

⁶⁹⁹ En cela, si la distinction entre les différentes arènes d'expertise a été heuristique pour notre analyse, notamment pour l'établissement de catégories quantifiables, elle n'est en réalité pas si pertinente dans l'absolu, puisque l'intervention publique de chercheur-euses se joue souvent alternativement et cumulativement sur les plateaux, dans les tribunes, dans les studios.

⁷⁰⁰ LEMERLE Sébastien, « La science en culture », *op. cit.*, 2016, p. 125.

⁷⁰¹ Entretien avec Thomas Huchon, journaliste à Spicce, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 6 avril 2022.

problème technique, lié à l'émergence des réseaux sociaux numériques. Or, outre les SIC – et l'informatique, dont on a ici un seul représentant, il n'y a pas aujourd'hui de discipline structurée spécifiquement autour de la question numérique. C'est donc à un niveau de cadrage moins approfondi, celui du « phénomène de société », que les situations d'expertise doivent se tenir, expliquant ainsi la nette représentation de la sociologie et des sciences sociales en général.

Malgré cette diversité disciplinaire, on note quelques points communs structurants. D'abord, la grande majorité de ces acteur·ices académiques viennent du monde universitaire – à l'exception de quelques un·es inscrit·es dans des organismes de recherche (IRIS, INRIA, etc.). On note par ailleurs une surreprésentation des établissements parisiens dans les inscriptions des acteur·ices : hormis quatre universités étrangères, et neuf universités françaises non-parisiennes, tous les lieux d'ancrage de ces universitaires sont des universités parisiennes, forts en capital symbolique.

Cette concentration de capital est encore renforcée par les statuts des acteur·ices consacrées, la moitié du groupe étant professeur·es d'université, ou émérite, ou directeur·ices d'études. Si ce sont elles et eux, bien situés dans l'espace académique, qui sont consacrés par les circuits de la culture intellectuelle parisienne, c'est peut-être parce que l'exercice consistant à se prononcer sur un sujet dit « complexe », hétéronome, et très fortement investi d'attention médiatique, c'est-à-dire une activité proche de la vulgarisation, est plus risquée qu'on pourrait le penser. C'est ce que rappellent P. Maldidier et L. Boltanski :

« Si la pratique de la vulgarisation est d'autant plus fréquente qu'on s'élève dans la hiérarchie professionnelle, c'est peut-être que la vulgarisation constitue une activité dépourvue de légitimité parce qu'elle oblige celui qui l'exerce à soumettre sa production aux jugements du public externe. En effet, tout scientifique qui publie sa production proprement scientifique [...] jouit lorsqu'il exerce son activité proprement scientifique de l'autorité préalable et permanente qui lui est déléguée par l'institution scientifique du seul fait de son appartenance légalement reconnue au corps des professionnels de la science. À l'inverse, le scientifique qui vulgarise doit opérer en son nom propre ou, si l'on préfère, à ses risques et périls, puisqu'il n'est, pour ce faire, ni délégué ni mandaté par l'institution scientifique ; ainsi la vulgarisation échappant au contrôle direct de l'institution scientifique ne reçoit sa signification que de ceux qui la pratiquent et ne tire sa légitimité que de leur légitimité »⁷⁰².

On trouve dans cette liste quelques figures de « l'intellectuel médiatique », au sens de B. Attencourt, ou plus largement des membres de cette « minorité visible » des chercheur·euses qu'évoque C. Lensing-Hebben⁷⁰³ dans son travail sur l'intervention médiatique des

⁷⁰² BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale, « Carrière scientifique, morale scientifique et vulgarisation », *Social Science Information*, n° 3, vol. 9, 1970, p. 103.

⁷⁰³ LENSING-HEBBEN Caroline, *Les experts cathodiques*, op. cit., 2008.

universitaires. Comme elle le rappelle, les chercheurs et chercheuses apparaissant plus de six fois par an représentent environ 3% de l'ensemble des membres du CNRS⁷⁰⁴. Ainsi de ces expert·es que l'on définit avec un qualificatif universitaire, mais dont une part conséquente du temps de travail est dédiée à l'intervention médiatique : Myriam Revault-d'Allonnes, Annette Wiewiorka, Roland Cayrol, Géraldine Mulhmann, Elisabeth Roudinesco, Michel Wiewiorka, Edgar Morin. Il ne s'agit pas nécessairement d'intellectuel·les très consacrés par le champ : c'est également le cas, par exemple, de Tristan Mendès France, maître de conférences associé à Paris VII, qui compte quatre invitations expertises en plateau sur 141 émissions, et dont la présence médiatique le mène à animer au fil de l'année 2021-2022 la chronique hebdomadaire *Antidote*, dans la Matinale de France Inter⁷⁰⁵. Pour ces profils, bien que leurs appartenances disciplinaires aient évidemment joué dans leur accession à ce statut d'intellectuel médiatique, elles ne sont pas déterminantes dans leur sollicitation sur la question des *fake news*. *A contrario*, la question de l'appartenance disciplinaire joue de manière plus déterminante pour les chercheur·euses convoqué·es sur la question des *fake news* sans être des figures médiatiques notoires.

La surreprésentation des Sciences de l'Information et de la Communication est ici marquante. Elle s'explique, et paraît hautement cohérente avec le cadrage du problème des *fake news*, de deux manières. Tout d'abord parce qu'elle se définit par son objet, celui des médias au sens large : or, quelle que soit l'approche retenue pour analyser la question des *fake news*, son lien avec des questions médiatiques est systématique. Mais cette définition particulière des SIC peut être analysée dans une autre perspective, celle de son absence de stabilité épistémologique. En effet, cette caractéristique s'explique notamment par leur « *interdisciplinarité fondatrice* », et du fait que la naissance de la discipline soit « *davantage liée à la nécessité de mettre en place de nouvelles filières d'enseignement qu'à la volonté de trouver un débouché territorial à des débats féconds [...]* »⁷⁰⁶. On comprend alors qu'elle soit disposée à l'adoption d'une posture experte, dont on attend qu'elle « tienne tous les points de vue », qu'elle prenne de la « hauteur », mais aussi de la « distance », du « recul ». On peut

⁷⁰⁴ Citant « Culture scientifique et communication vers le grand public », *Journal du CNRS*, n°184, mai 2005.

⁷⁰⁵ Le site de France Inter indique le descriptif suivant : « *Tristan Mendès France tentera d'expliquer aux auditeurs les thèses conspirationnistes, leur genèse, les liens, les financements, ceux qui sont à la base, ceux qui les relaient... Il s'agit non seulement d'analyser le contenu mais aussi d'en percevoir les enjeux, de mieux comprendre la galaxie. L'idée est de donner des outils de compréhension afin que les auditeurs se fassent leur propre jugement...* »

⁷⁰⁶ BOURE Robert, « SIC : l'institutionnalisation d'une discipline », *Sciences de l'information et de la communication*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication en + », vol.2e éd., 2014, p. 262.

également soulever l'hypothèse que ce type de sujets fortement investis d'attention médiatique et politique constitue un enjeu de légitimation pour une discipline partiellement dominée dans le champ académique.

Cette dernière remarque nous mène à une autre, plus générale sur cette liste d'universitaires expert·es : l'appartenance disciplinaire, pris isolément, ne détermine pas mécaniquement le cadrage adopté et défendu. D'abord parce que les trajectoires de recherche, les qualifications CNU, les obtentions de postes doivent parfois, dans un champ de l'ESR en concurrence pour les postes, à des stratégies voire des vicissitudes pour que les disciplines soient uniformes. Et par ailleurs, ces mêmes disciplines vivent aussi de l'existence de sous-disciplines, de courants, d'écoles, de chapelles, d'orientations de recherche parfois différentes voire profondément antagonistes, qui coexistent sous la même étiquette. Ainsi en sociologie, où deux des sociologues les plus consacrés sur la question des *fake news*, Gérald Bronner et Laurent Cordonier, adoptent tous deux un paradigme socio-cognitivist, dans leurs recherches comme sur le sujet des *fake news*. Il n'y a pas nécessité de présence de chercheur ou de chercheuse en sciences cognitives pour que leurs paradigmes soient repris et mobilisés. Cela étant dit, les neurosciences figurent tout de même en bonne place dans ce groupe, incarnées par Albert Moukheiber et Sébastien Dieguez.

3. Des espaces pensés pour la consécration : observatoires, fondations et instituts

Les expert·es faisant autorité sur la question des *fake news* ne tirent pas uniquement leur légitimité de leur titre universitaire ou leur appartenance académique. Cette dernière est très souvent soit complétée, soit supplantée par une affiliation à une instance non-universitaire de production d'idées, fondation, *think-tank*, institut ou autre. Pour prendre le seul cas de la Fondation Jean Jaurès (FJJ), par exemple : on y trouve rattachés Iannis Roder, membre de la commission Bronner, et Directeur de l'Observatoire de l'éducation de la FJJ ; Serge Barbet, président de groupe d'expert sur l'EMI et membre de ce même Observatoire ; Rudy Reichstadt, membre de la commission Bronner et membre de l'Observatoire des radicalités politiques ; mais aussi comme expert·e aux contributions plus ou moins récurrentes pour la FJJ, Anne Muxel, Michel Wieviorka, membres de la Commission Bronner, ou encore Julia Cagé, membre du groupe d'expert·es du CSA. Il semble que la mise en avant de ce lien dépend de la force symbolique des autres titres de la personne. Pour Rudy Reichstadt, fondateur du site Conspiracy Watch, et parfois présenté comme « blogueur », être présenté dans les émissions ou les rapports

comme étant « de la Fondation Jean-Jaurès » constitue une qualification plus valorisante; en revanche, pour Julia Cagé, ses intitulés « *professeure d'Economie à Sciences Po, membre du conseil d'administration de l'AFP, coauteure de "L'Information à tout prix"(Editions de l'Ina)* »⁷⁰⁷, « Assistant Professor en économie à Sciences Po »⁷⁰⁸, ou encore « de Sciences Po »⁷⁰⁹, constituent des qualificatifs tout à fait « suffisants » en prestige pour ne pas y ajouter des activités non principales et bénévoles comme sa situation d'experte à la FJJ.

La récurrence de l'appartenance à une fondation, un observatoire ou un institut attire notre attention sur un élément important quant à la question des ressources d'État mobilisées pour constituer un réseau d'expert·es consacré·es sur la question des *fake news*. En effet, les expert·es ici étudié·es le sont au titre de leur participation à des dispositifs institutionnels, éphémères, créés ad hoc pour produire une expertise qui pourra « *traiter, en même temps qu'elle crée le problème* »⁷¹⁰ : commissions, groupes de travail, etc. Pourtant, leur consécration semble également largement mobiliser des ressources qui préexistent à la mise en problème des *fake news*, et dont l'existence n'y est pas conditionnée : ainsi des espaces que sont les fondations, instituts et observatoires, ces « *instances collectives dévolues à la production d'idées et de recommandations politiques* »⁷¹¹ qui se structurent autour des années 2000 en France. En l'occurrence, certains d'entre eux sont largement présents dans le monde de l'expertise sur les *fake news*, à commencer par la Fondation Descartes [Encadré 4].

Encadré 4. Experto ergo sum : la Fondation Descartes, think-tank rationaliste

Le site de la Fondation Descartes annonce son objectif en en-tête : « *promouvoir l'exigence d'une information sincère pour une démocratie basée sur la confiance* ». Fondée en janvier 2020, elle constitue une illustration assez paradigmatique d'espaces créés et pensés spécifiquement pour la consécration ou la promotion d'expert·es sur les questions de désinformation. Le fonds de dotation qui enclenche sa création a « *pour objectif de rassembler dans les prochains mois un montant de 1,5 million d'euros nécessaires à la constitution de la Fondation reconnue d'utilité publique ainsi que les financements nécessaires à son activité au cours des cinq prochaines années* ». Pourtant, la Fondation Descartes bénéficiait d'un financement initial de la part de ses deux fondateur·ices et administrateur·ices, Tiphaine et Jean-Philippe Hecketsweiler, respectivement trésorière et Président. Tiphaine Hecketsweiler a été directrice de la communication de différents grands groupes, avant de fonder Teamfluence, son

⁷⁰⁷ Présentation de Julia Cagé dans *Le débat d'Europe Soir*, Europe 1, 9 janvier 2018.

⁷⁰⁸ Présentation de Julia Cagé dans le comité d'experts CSA, voir communiqué de presse.

⁷⁰⁹ Présentation de Julia Cagé à la conférence BnF/INA.

⁷¹⁰ DUMOULIN Laurence, LA BRANCHE Stéphane, ROBERT Cécile et WARIN Philippe, « Avant-propos. Pour une approche politique de l'expertise », *Le recours aux experts*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 7-14.

⁷¹¹ ARGIBAY Camilo, « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova », *op. cit.*, 2016, p. 195-222. Voir aussi ANDRIEU Claire, « Clubs et think tanks, la fabrique d'un discours politique commun », *La vie intellectuelle en France*, Éditions du Seuil, Paris, 2016.

agence de conseil en communication. Son mari est, lui, un « pionnier de la démocratisation du private equity institutionnel »⁷¹², passé ensuite par J. P. Morgan.

Si ce couple choisit en 2020 d'investir une part de sa fortune dans la fondation « *d'un espace permanent de réflexion interdisciplinaire autour de ces questions, de façon à tirer le meilleur parti de ces évolutions, notamment liées à Internet* », c'est par préoccupation personnelle pour « une démocratie de confiance ». Jean-Philippe Hecketsweiler fait, par ailleurs, le lien avec sa vie professionnelle, dans laquelle « *l'information est clé, parce que c'est ce qui fonde toutes les décisions qu'on peut prendre en tant que chef d'entreprise, ou en termes d'investissement. Donc on a beaucoup de soin à, à la fois, vérifier et puis s'assurer de la pertinence des informations qu'on reçoit. Et je pense que dans la société c'est un peu la même chose, car c'est ce qui va orienter l'action* »⁷¹³.

Dans ce but, la Fondation « *rassemble des chercheurs spécialisés dans la désinformation, les infox, les mécanismes compromettant le débat public* »⁷¹⁴. La Fondation ne fait pas mystère de sa relation avec la Commission *Lumières à l'ère numérique*, et se présente comme en étant « partie prenante », désignant ainsi la récurrence des expert·es appartenant aux deux espaces⁷¹⁵. En entretien, Gérald Bronner évoque une autre dimension de la relation entre la Commission et la Fondation, liée à la nécessité d'intermédiation entre expertise et décision publique. Ainsi lorsque je demande si c'est lui qui compte « faire le service-après-vente » du rapport de la Commission :

« *Non, je n'ai pas les moyens, moi, là ce n'est pas moi qui vais le faire, c'est la Fondation Descartes dans laquelle je suis. Donc on a décidé puis en plus eux ils sont ravis, parce que la Fondation, elle cherche à exister, ça leur donnera une raison d'exister* »⁷¹⁶.

Au-delà de cette « raison d'exister », on retrouve aux différents étages de la Fondation (conseil d'administration, équipe permanente, conseil scientifique, cercle des experts) les noms d'acteur·ices déjà largement croisés au fil de ce travail, membres centraux de la nébuleuse. Au Conseil d'Administration, qui ne compte que neuf membres, dont M. et Mme. Hecketsweiler, on trouve Gérald Bronner, Divina Frau-Meigs, Arnaud Mercier, et Vincent Giret, c'est-à-dire quatre des expert·es faisant autorité les mieux situés. On y trouve aussi Carole Bienaimé-Besse, membre du CSA de 2017 à 2023, également présente dans le groupe des expert·es consacrés. Laurent Cordonier, lui, est l'un des trois membres de l'équipe permanente, qui « *contribue à la production d'études, vient en appui du cercle des experts, et participe à l'organisation de conférences et d'événements.* ». Idem au Conseil scientifique, où l'on (re)trouve Frédérick Douzet, Fabrice D'Almeida, Gérald Bronner, Arnaud Mercier, tous présents dans notre base de données. Enfin, le « cercle des experts » a ceci d'étonnant qu'il est supposé être le produit principal de la Fondation, mais qu'il ne compte que quatre personnes⁷¹⁷.

La production scientifique de la Fondation s'accroît peu à peu depuis sa fondation, relativement chiche au regard de ses aspirations initiales. Outre quelques synthèses d'articles scientifiques, et l'actualité médiatique des membres sur le site, la Fondation a initié trois types de dispositifs de production intellectuelle anti-*fake news*, à commencer par le lancement de son podcast, *Les infox de l'histoire*, sur France Info, média dirigé par Vincent Giret. Par ailleurs, la formation d'une « chaire »,

⁷¹² Selon les pages d'actualité du site Gestion de fortune, consultable sur <https://www.gestiondefortune.com/gestion-d-actifs/rubriques-gestion-d-actifs/actualites/9629-nous-voulons-mettre-le-private-equity-intitutionnel-au-service-de-tous.html>.

⁷¹³ J.-P. Hecketsweiler, vidéo de présentation de la Fondation Descartes, consultable sur <https://www.youtube.com/watch?v=XEoYQLUCIYA>

⁷¹⁴ Présentation de la Fondation, consultable sur <https://www.fondationdescartes.org/rejoindre-la-fondation/>.

⁷¹⁵ Sur la place accordée à ce fonds de dotation par la commission « Lumières à l'ère numérique », voir SAINT-MARTIN Arnaud, GIRY Julien, HARDY Antoine, HUNEMAN Philippe, KREIS Emmanuel et LAMY Jérôme, « Panique morale à l'Elysée ! sur le rapport de la commission Bronner - AOC media », *op. cit.*, 2022.

⁷¹⁶ Entretien avec Gérald Bronner, sociologue, président de la commission « Les Lumières à l'ère numérique », 24 février 2022.

⁷¹⁷ Caroline Faillet, autrice de *Fake news* ; Florian Cafiero, chercheur membre du GT8 ; un chercheur de l'Institut Jean Nicod ; et la « Secrétaire Générale de la branche française de l'Institute for Strategic Dialogue, think-tank global visant à l'émergence de solutions innovantes et durables à l'extrémisme, la désinformation et la polarisation ».

en partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Assas, nommée Observatoire des manipulations de l'information, a mené à trois colloques en 2022-2023 : « Désordres informationnels : Nouvelles menaces, nouvelles réponses » ; « Le dérèglement climatique : perception, information, désinformation » et « Désinformation en santé : défis et perspectives pour une information fiable ». Enfin, la Fondation a produit quelques études scientifiques sous forme de rapports, sur ces thématiques, toutes signées par Laurent Cordonier et parfois accompagné d'Aurélien Brest, chargé de recherche en psychologie sociale.

La Fondation Descartes apparaît ici comme une structure dont les aspirations proclamées dépassent largement sa réalité en termes de production d'expertise légitime. Surtout, elle vient illustrer de manière paradigmatique une logique de consécration qui fonctionne à vide : ainsi un expert peut-il se revendiquer de l'autorité d'une fondation, qui peut se revendiquer de l'autorité de ses expert·es. Mieux encore : la fondation peut se revendiquer de l'autorité d'une commission présidentielle, qui peut se revendiquer de l'autorité de ses expert·es, qui peuvent se revendiquer de l'autorité de leur fondation.

Parce qu'il en est un acteur naissant, voire balbutiant, et donc relativement marginal, la Fondation Descartes n'est pas très représentative du champ des « *instances collectives dévolues à la production d'idées et de recommandations politiques* »⁷¹⁸. Il incarne néanmoins paradigmatiquement l'une des fonctions essentielles de ces instances : entretenir une relation réciproque de captation de capital symbolique entre l'échelle individuelle des expert·es compétent·es, et l'échelle de l'organisation, donc de ses rapports, notes, et recommandations. Comme le rappelle C. Argibay, dans son travail sur le travail des expert·es de Terra Nova, « *[s]i dans le cas français les relations avec ces mondes sociaux [politico-administratif, universitaire, économique et médiatique] sont moins établies et institutionnalisées, il n'en demeure pas moins que la multipositionnalité des acteurs qui gravitent autour des think-tanks constitue la principale ressource de ces organisations. Autrement dit, ces instances ont recours à des experts parce qu'ils sont reconnus comme compétents, et parce que leur mobilisation inscrit les think tanks dans une situation sociale privilégiée.*⁷¹⁹

La participation de ces « laboratoires d'idées » à la construction et la définition d'un problème public, aussi bien dans sa dimension médiatique que dans sa transformation en politique publique n'est pas nouvelle. La majorité des laboratoires d'idées généralistes néolibéraux les plus courants, comme l'Institut Montaigne, Terra-Nova, etc., ont proposé une production de savoirs minimale sur la question des *fake news* : publications, notes, billets. Ces acteurs sont majeurs dans la « *circulation circulaire propre à produire un effet d'autoconfirmation et d'autorenforcement* »⁷²⁰, et il est possible de restituer leur influence sur

⁷¹⁸ ARGIBAY Camilo, « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova », *op. cit.*, 2016, p. 198.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, « La production de l'idéologie dominante », *op. cit.*, 1976, p. 3-73.

les grandes réformes libérales de ces dernières années (retraites, fonction publique, marché du travail, etc.)⁷²¹. Ils n'ont pourtant pas dans la construction du problème des *fake news* l'importance qu'a pris la Fondation Jean-Jaurès, fondation politique fondée en 1992 par le Parti Socialiste, bien qu'elle en soit « organiquement et financièrement indépendante⁷²² ». Cette dernière joue un rôle distinctif dans cette dynamique, sur deux plans. D'abord, au niveau de la production de savoirs consacrés, qui a été pour la FJJ plus intense, et plus diversifiée que les autres laboratoires d'idées sur la question de la désinformation : épisodes de podcasts⁷²³, rapport en partenariat avec l'IFOP et la Fondation Reboot⁷²⁴, étude de l'impact des *fake news* sur le comportement électoral en s'appuyant sur les travaux de Kantar Public⁷²⁵, rencontre autour d'un ouvrage édité par la Fondation⁷²⁶, publication d'articles en forme savante⁷²⁷. Cette diversité des formats s'accompagne d'une diversité des thématiques associées aux *fake news* : désinformation scientifique et crise sanitaire, conséquences sur les comportements électoraux, dimension épistémologique de la « puissance du faux », comportements anti-systèmes, facteurs favorisant la vulnérabilité de certaines populations (informées sur les RSN et faible niveau d'éducation)... En bref, on retrouve l'ensemble des éléments constitutifs du mot d'ordre dominant sur le problème des *fake news*. Cette production de savoir expert légitime ne repose pas uniquement sur la mise en avant des compétences individuelles des acteur·ices : elle mobilise aussi les relations institutionnelles de la FJJ avec d'autres acteur·ices de cette grande chaîne de production de la connaissance sur le monde social – instituts de sondages type IFOP, autres fondations, etc., pour renforcer la portée symbolique de ces savoirs : ils ne sont plus simplement des connaissances sur un sujet spécifique qu'est la désinformation en ligne, mais

⁷²¹ RZEPSKI Grégory, *Ces viviers où prolifèrent les « experts » médiatiques*, [<https://www.monde-diplomatique.fr/2019/12/RZEPSKI/61104>], consulté le 29 mai 2024.

⁷²² JOINEAU Emmanuelle, « Le Centre d'archives socialistes de la Fondation Jean-Jaurès. Nouvelles sources d'archives et perspectives de recherche sur le parti socialiste », *Histoire@Politique*, n° 1, vol. 13, 2011, p. 185-198.

⁷²³ « Et si on se donnait les moyens de lutter contre la désinformation », Fondation Jean Jaurès [en ligne] 31 octobre 2022, consultable sur <https://www.jean-jaures.org/videos-podcasts/fake-news-et-si-on-se-donnait-les-moyens-de-lutter-contre-la-desinformation/>.

⁷²⁴ « La mésinformation scientifique des jeunes à l'heure des réseaux sociaux », Fondation Jean Jaurès [en ligne], 12 janvier 2023, consultable sur <https://www.jean-jaures.org/publication/la-mesinformation-scientifique-des-jeunes-a-lheure-des-reseaux-sociaux/>.

⁷²⁵ « Présidentielle 2022 : comment mesurer l'impact des « fake news » sur les électeurs ? », Fondation Jean Jaurès [en ligne], 8 avril 2022, consultable sur <https://www.jean-jaures.org/publication/presidentielle-2022-comment-mesurer-limpact-des-fake-news-sur-les-electeurs/>.

⁷²⁶ « Qu'est-ce qu'un fait : la vérité au défi des croyances et des rumeurs », Fondation Jean Jaurès [en ligne], 31 décembre 2019, consultable sur <https://www.jean-jaures.org/videos-podcasts/quest-ce-quun-fait-la-verite-au-defi-des-croyances-et-des-rumeurs/>.

⁷²⁷ « Crise sanitaire, terrorisme et Donald Trump : un cocktail conspirationniste », Fondation Jean Jaurès [en ligne], 16 novembre 2020, consultable sur <https://www.jean-jaures.org/publication/crise-sanitaire-terrorisme-et-donald-trump-un-cocktail-conspirationniste/>.

deviennent des restitutions de l'opinion publique sur un sujet, des diagnostics généraux sur le monde social.

On retrouve au fil des entretiens la mention de ces fondations, à travers les biens symboliques qu'elles produisent : ainsi de la Fondation Varenne, qui offre dès 2009 à Rose-Marie Farinella le premier des prix qu'elle remportera avec son projet scolaire avec le concours national Alexandre Varenne ; ainsi de la Fondation Erignac, dont le colloque « *Nos démocraties face aux nouveaux obscurantismes ou comment raviver l'esprit des Lumières ?* » organisé dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne permet de réunir à nouveau en table ronde Rose-Marie Farinella, Thomas Huchon et Rudy Reichstadt autour de la question « *Concrètement, que faire ?* ». Ces ressources se retrouvent d'autant plus cumulées à mesure que l'on porte le regard sur les acteur·ices les plus consacrés sur la question des *fake news*, jusqu'au plus consacré d'entre elles et eux, Gérard Bronner. À titre illustratif, on reproduit [Encadré 5] la liste *a priori* non exhaustive des distinctions de ce dernier.

Encadré 5. Principales distinctions obtenues par Gérard Bronner

Éléments tirés de la catégorie *Promotions/distinctions/nominations* de la page de G. Bronner sur le site du laboratoire GEMASS⁷²⁸

- *Doctorat honoris causa Université de Liège septembre 2021.*
- *Prix Aujourd'hui pour Apocalypse cognitive (2021)*
- *Prix politique étudiant pour Apocalypse cognitive (2021)*
- *Prix du livre économique BFM pour Apocalypse cognitive (2021).*
- *Prix Pauwels Société des Gens de Lettres (2021) pour Apocalypse cognitive (2021).*
- *Nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur (2019).*
- *élu Membre de l'Académie nationale de médecine (2017 -)*
- *élu Membre de l'Académie des technologies – (2015 –).*
- *Prix de la revue Risques – 2015 pour le livre La planète des Hommes – réenchanter le risque.*
- *Prix Adrien Duvand, Académie des Sciences Morales et Politiques (2014) pour le livre La démocratie des crédules*
- *Prix Procopé des Lumières (2014) pour le livre La démocratie des crédules.*
- *Prix Sophie Barluet – CNL (2013) pour le livre La démocratie des crédules.*
- *Prix de l'Union Rationaliste (2013) pour l'ensemble de l'œuvre.*
- *Prix de la revue des deux Mondes (2013) pour le livre La démocratie des crédules.*
- *European Amalfi Prize For Sociology and Social Sciences, 2010, pour le livre La pensée extrême.*
- *Membre de l'Institut Universitaire de France Junior 2008 – 2013.*
- *Prix Adrien Duvand, Académie des Sciences Morales et Politiques, 2004 pour le livre L'empire des croyances.*

⁷²⁸ Consultable sur la page du GEMASS : <https://www.gemass.fr/member/bronner-gerald/>.

Ce ne sont donc pas uniquement les appartenances à ces instituts et fondations qui constituent des ressources pour la légitimation des expert·es, mais plus largement l'ensemble des biens symboliques qu'elles produisent et mettent en jeu. Ces ressources viennent s'ajouter à celles permises par le champ médiatique, création de podcasts, émissions, chroniques, pix d'ouvrages, etc. Une relation réciproque et cumulative entre ressources médiatiques et ressources d'État apparaît ici, cumulation qui permet d'entrer dans le monde de l'expertise consacrée sur les *fake news*.

Ces espaces remplissent un rôle analogue à celui des commissions et les rapports, sans exister *ad hoc* pour le sujet des *fake news* ou de sa prolongation sur le complotisme. C'est aussi le lieu qui va fixer les contours d'une actualité à laquelle vont se référer les acteur·ices en entretien : laïcité, démocratie en péril, populisme, défiance, etc. Lorsque l'on sort du seul temps de la construction du problème public des *fake news*, on note que ces ressources consacrant sont aussi pérennes, et existent sur le temps long. Cet élément nous invite à prolonger l'analyse, jusqu'ici conduite à un niveau collectif, en portant le regard sur les trajectoires individuelles des expert·es ainsi consacré·es. On cherche à restituer ce que cette consécration experte sur les *fake news* fait à leurs trajectoires, mais aussi à identifier quels sont les propriétés, dispositions ou ressources requises pour accéder à ce statut d'expert·e ou spécialiste.

Section 3 – Les dispositions en jeu pour être un·e expert·e faisant autorité

Maintenant que le groupe des expert·es est décrit dans sa globalité, il importe de restreindre l'analyse au « haut du panier » des expert·es faisant autorité sur le sujet des *fake news*. En resserrant la focale, on se donne ainsi la possibilité de décrire les logiques de consécration propres à chaque individu, d'identifier les potentiels effets sur leurs trajectoires, et de les articuler aux discours qu'ils-elles tiennent à leur propos, lorsqu'un entretien a été réalisé [Tableau 24].

Tableau 24. Premier centile de la base d'acteur·ices faisant autorité sur la question des fake news

Nom	Entretien réalisé	Statut professionnel ⁷²⁹	Score
Gérald Bronner	X	Professeur en sociologie, Université Paris IV	142
Rudy Reichstadt		Directeur de Conspiracy Watch, expert associé à la Fondation Jean Jaurès	60
Christophe Deloire		Secrétaire général de Reporters Sans Frontières	60
Samuel Laurent	X	Responsable des Décodeurs du <i>Monde</i>	56
Thomas Huchon	X	Journaliste à Spicée, réalisateur de ConspiHunter	50
Divina Frau-Meigs	X	Professeure en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris III	43
Myriam Revault d'Allonnes		Philosophe, chercheuse associée au CEVIPOF	34
Romain Badouard		Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris II	29
Albert Moukheiber	X	Docteur en neurosciences cognitives, psychologue clinicien, chargé de cours à l'Université Paris VIII	27
Sebastian Dieguez		Chercheur en neurosciences, neuropsychologue à l'Université de Fribourg	26
Michèle Léridon	X	Directrice de l'information de l'AFP	26
Dominique Cardon		Sociologue à Sciences Po, directeur du MédiaLab	25
Iannis Roder		Auteur, professeur d'histoire géographique, secrétaire général du Conseil des sages de la Laïcité	25
Julia Cagé		<i>Assistant Professor</i> en économie à Sciences Po	21
Serge Barbet	X	Directeur délégué du CLEMI	21
Patrick Eveno		Spécialiste de l'histoire des médias, membre du bureau du Conseil de déontologie journalistique et de médiation	21
François-Bernard Huyghe		Directeur de recherche à l'IRIS	19

⁷²⁹ Tel que renseigné par la source – rapport, émission, programme de conférence, etc., au moment où a lieu la situation d'expertise.

Ces expert·es faisant autorité s'ancrent dans des champs différents, proposent des lectures parfois différentes du problème des *fake news*, se représentent différemment leur propre rôle d'expertise sur le sujet, mettent en avant des compétences différentes pour justifier leur consécration. Pourtant, on observe des régularités dans les effets que cette autorité discursive a eu sur leurs carrières respectives, leurs places dans leurs champs respectifs. C'est sur les membres de ce groupe restreint, cette élite de l'expertise sur les *fake news*, qu'on développe une analyse, notamment en conduisant des entretiens approfondis quand ils ont été possibles. L'idée ici n'est plus de les décrire de manière statique et en tant que groupe, mais de manière dynamique et individuellement, afin de dégager les caractéristiques communes qui permettent leur autorité discursive. Une pluralité de facteurs sont à prendre en compte : les dispositions sociales des acteur·ices au sens large sont à articuler à leur capacité de reconversion d'autres expertises ou d'autres légitimités, à mobiliser leur hybridité comme une ressource, et à développer des discours de justifications fondés sur l'avant-garde et le désintéressement.

1. L'expérience du terrain comme ressort de légitimité

1.1. Porter la solution, nier la rétribution : être un·e expert·e, « mais pas une star »

Alors que la présence d'expert·es mandaté·es semblait jusqu'à présent propre aux rituels de l'expertise institutionnelle, on retrouve dans ce tableau celles et ceux que l'on a nommé·es plus haut « expert·es par fonction », c'est-à-dire dont la fonction professionnelle prévoit des obligations de représentations. Ainsi de Christophe Deloire, président de Reporters Sans Frontières ; de Michèle Léridon, à la fois comme directrice de l'information de l'AFP, puis conseillère CSA ; d'Emmanuelle Daviet, médiatrice chez France Inter puis fondatrice du dispositif Interclass' ; de Vincent Giret, directeur de l'information de Radio France ; et dans une moindre mesure, de Samuel Laurent, responsable des Décodeurs du Monde, et de Patrick Eveno qui, s'il est également professeur émérite en histoire, est d'abord sollicité au titre de son implication dans l'ODI et le CDJM⁷³⁰. Mais ces acteur·ices sont plus précisément celles et ceux qui, au sein de ces « expert·es par fonction », ont *accepté* de participer à ces espaces d'expertise,

⁷³⁰ L'Observatoire de la Déontologie de l'Information (ODI) est une association créée en 2012, publiant des rapports annuels sur le respect de la déontologie professionnelle dans le monde médiatique. Elle contribue à la fondation du Conseil de Déontologie Journalistique et de Médiation (CDJM), fin 2019. Patrick Eveno a été d'abord président de l'ODI en 2014, puis président du CDJM à sa création.

qui se « prêtent au jeu » des sollicitations, parce qu'ils-elles ont investi le monde de la lutte contre les *fake news*.

On a vu dès le premier chapitre comme les discours sur le problème des *fake news* reposaient souvent sur des appels à ce que la « société civile » entre dans ce combat. Si la « *résistance civique* » contre les *fake news* à laquelle appellent certain-es⁷³¹ ne semble pas être advenue, on trouve effectivement convoqué-es en situation d'expertise des acteur-ices qui sont décrits en étant rapportés au « terrain », au « local », au « public ».

La relation entre expert-es et acteur-ices des politiques publiques est une question classique en sociologie de l'action publique, à propos de laquelle le sujet des *fake news* présente une particularité, à savoir la forte superposition des deux groupes. En effet, 38% des 174 expert-es consacrées sont impliqués directement/personnellement dans une « solution », que ce soit par engagement personnel, ou en lien avec son statut professionnel.

Nous décrivant le monde de la lutte contre les *fake news*, une enquêtée le disait fait « de disous et de faisous », une expression bretonne distinguant celles·ceux qui « disent » de celles·ceux qui « font ». Il semble ici que nos « disous » sur les *fake news* soient aussi des « faisous ». Être impliqué-e dans une solution par fonction, c'est occuper un poste, le plus souvent de direction ou à responsabilité, dans une entreprise ou institution qui porte une solution contre les *fake news*, et donc en être de facto un·e représentant·e ou un·e ambassadeur·ice lors d'interventions publiques. Ainsi Fabrice Fries, PDG de l'AFP, n'est pas un fact-checkeur, ni même un acteur directement engagé dans une solution ; en revanche, en conférence ou en émission, il est quelque part *attendu* de lui qu'il représente, incarne, voire défende la solution du *fact-checking*, genre largement investi à l'AFP ces dernières années. Il ne peut donc seulement être résumé à sa situation d'expert faisant autorité sur la question des *fake news*, puisqu'il en est aussi, quelque part, un acteur : si, dans la construction du problème public sur les *fake news*, la solution du *fact-checking* journalistique professionnel l'emportait sur les autres solutions, il en deviendra alors un acteur, potentiellement concerné par une politique publique de soutien au *fact-checking* français, par exemple. À l'inverse, être concerné par une solution par engagement, c'est devenir acteur·ice d'un dispositif de solution contre les *fake news* sans que cela soit impliqué de fait par le poste occupé. L'entrée dans la lutte se fait alors sous différentes formes, analysées plus avant dans la thèse : militantisme, hobby, engagement

⁷³¹ Au-delà des illustrations de ce discours déjà relevées dans le premier chapitre, on le trouve bien incarné par l'ouvrage du PDF de l'AFP, Fabrice Fries, analysé dans le chapitre suivant.

citoyen, etc. Ainsi de Rose-Marie Farinella par exemple, professeure des écoles en maternelle en Haute-Savoie, et que l'inquiétude sur la question de la désinformation a menée à demander à travailler avec une classe de CM2 pour monter un projet d'éducation aux médias et à l'esprit critique.

La frontière entre la solution par fonction et la solution par engagement n'est évidemment pas nette, puisqu'il est possible d'occuper une fonction qui rattache *de fait* à une solution, puis l'investir sur le mode de l'engagement. Pour illustrer cette ambivalence, on peut prendre l'exemple d'Emmanuelle Daviet : son poste de médiatrice des antennes de Radio France plaçait de fait dans ses responsabilités les projets d'interventions extérieures des journalistes de France Inter, la menant à être responsable du programme d'éducation aux médias Interclass' dès sa création. Mais c'est en choisissant d'écrire un livre à ce propos et de réaliser des interventions publiques pour défendre Interclass' qu'elle se rapproche de l'engagement dans une solution.

On pourrait supposer, dans ces conditions, qu'une part importante des débats dans les groupes d'expertise porte sur la confrontation de ces différentes solutions. En effet, le fait qu'une part des expert·es le soient au titre de leur engagement et de leur défense d'un dispositif augmente le niveau potentiel de conflictualité des échanges. En réalité, on constate que cette situation ne crée ni antagonismes ni conflictualités – en tout cas reconnues et admises par l'expertise produite. La force de la consensualité de la mise en récit du problème admet finalement une possibilité très faible de conflictualité autour des solutions recommandées : chacun doit « prendre sa part », il faut que « mille fleurs fleurissent », etc. Si la multiplicité des dispositifs anti-*fake news* euphémise, ou atténue encore davantage la conflictualité potentielle de cette expertise, elle offre tout de même aux expert·es un ressort de légitimité supplémentaire, que certain·es enquêté·es appellent « avoir les mains dans le cambouis ».

Ce type de profil est particulièrement bien incarné par celui de Rose-Marie Farinella, professeure des écoles en Haute-Savoie, ancienne journaliste ; de Thomas Huchon, journaliste réalisateur du documentaire *Conspi Hunter* ; et d'Aude Favre, journaliste, animatrice d'une chaîne YouTube, et d'une communauté en ligne « WTFake, La première rédac citoyenne anti-*fake news* »⁷³². Ces expert·es « de terrain » se distinguent des autres par le fait de ne pas

⁷³² Comme Rose-Marie, Aude est membre de la Commission Bronner : si, contrairement aux autres, Aude n'apparaît pas dans le tableau des expert·es les plus consacrés, c'est parce qu'elle n'a pas été sollicitée par d'autres groupes ou espaces d'expertise – pas sur les périodes étudiées en tout cas. Pour autant, son nom et son travail sont connus et cités par de nombreux·ses enquêté·es, avec souvent beaucoup d'admiration : elle est une « spécialiste », pas une « expert·e ».

reconnaître ou concevoir leur propre hybridité, et de nier leur statut d'expert·e. Cela se remarque d'abord en entretiens, où ces acteur·ices mettent très fortement en avant leur expérience personnelle et leur vécu pour justifier leur situation d'expertise. Pour cela, il est assez courant en entretien de me « donner ses chiffres », c'est-à-dire l'ampleur du public rencontré et donc – potentiellement – protégé de leur vulnérabilité aux *fake news*. Ainsi pour Thomas Huchon, par exemple : « *C'est-à-dire que j'ai fait plus de plus de 200 interventions dans les collèges, lycées, prisons. J'ai dû voir 6000 gosses en formation, ce qu'aucun inspecteur d'académie n'a vu... Voilà hein, il n'y a pas un enseignant qui a vu 6000 gosses différents depuis 2016.* »

Plus largement, l'ensemble des entretiens menés dans cette thèse, et notamment à mesure qu'ils concernaient des acteur·ices de plus en plus « reconnus » ou « consacrés » sur la question, a eu une tendance générale à la posture sachante de l'enquêté·e, à des développements de montée en généralité parfois très longs, me laissant vaguement m'adapter à mon rôle de faire-valoir, ou de porteuse de micro. Ce n'est pas le cas de ces expert·es « de terrain », dont l'un·e me dit, lorsque je mentionne le terme de « politiques publiques sur les *fake news* » pour présenter ma thèse : « *euh attends, ouh là là... Genre faire les lois et tout là ? Rho... Bon. Essaye, et on va voir* »⁷³³. Un même malentendu se produit lors de l'entretien avec Rose-Marie Farinella⁷³⁴. Contactée sur LinkedIn, où mon profil présente des mots clés de sociologie des médias, éducation aux médias, journalisme, elle semble supposer dès le début de l'échange que je suis une jeune étudiante cherchant à m'engager dans des ateliers d'éducation aux médias et à l'esprit critique, que je cherche des conseils pratiques, et que la discussion se déroule entre « consœurs ». Les 45 premières minutes de l'entretien sont donc consacrées à « *[m]'explique[r] comment [elle] construi[t] [s]on projet* » ; elle m'en décrit chaque partie, leurs thématiques et l'ordre à suivre dans leur enseignement, les exercices proposés en classe d'un sujet à l'autre, les contraintes horaires de l'année scolaire, ou encore des techniques pour convaincre « les collègues » (du secondaire) de faire des ateliers communs. Tous ces détails sont révélateurs de ce que Rose-Marie met en avant dans sa présentation aux autres : sa connaissance fine du public, de ce qui fonctionne ou pas avec « les gamins », son esprit pratique. De fait, cette présentation approfondie de son programme d'EMI à l'année indique assez nettement une vue complète et nuancée de la question de la désinformation, qui

⁷³³ Entretien avec Aude Favre, journaliste et vidéaste YouTube, chaîne *WTFake !*, 15 décembre 2022.

⁷³⁴ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

se rapproche, dans les faits, d'une connaissance savante ; mais ce n'est pas ce que cette actrice met en avant spontanément, insistant même sur le fait qu'elle « *n'est pas une star* ».

Pour le cas de Rose-Marie, la différence entre elle et les autres membres de la Commission Bronner est aussi et avant tout sociale, pas tellement au sens de l'origine sociale, mais plutôt de l'ancrage géographique. La consécration experte est ici vécue comme une opportunité d'accès à des espaces, des lieux, des « endroits » prestigieux, qui sont précisément les lieux participant à la chaîne de production d'une culture intellectuelle, jusqu'aux lieux incarnant le champ du pouvoir.

« - Mais je suppose que ça a vachement changé votre quotidien, le fait de faire des conférences, des livres, etc., c'est quand même des choses que vous ne faisiez pas nécessairement avant non ?

- Eh non eh non. C'est sûr et certain même. Et puis c'est... Alors, ce que j'ai bien aimé dans ce projet, c'est que ça m'a amenée dans tous les milieux, et de découvrir des endroits complètement improbables ! Y'a eu quand même les francs-maçons, qui m'ont fait venir, dans une loge, pour présenter... J'ai été au Quai d'Orsay, j'ai été à l'Élysée, j'ai été au Ministère de... Enfin des endroits complètement fous, où je n'aurais même pas imaginé aller ! J'ai déjeuné avec la ministre de l'ESR, donc j'ai vu les locaux, bah c'est très beau hein. Et puis aussi, d'aller, dans des banlieues, faire une intervention dans des endroits avec une asso, vraiment bien implantée, ça c'était génial, dans un quartier très sensible, vraiment très sensible [...] Aller faire des conférences pour des bibliothèques, aller former des journalistes, par exemple, à l'époque, c'était... J'ai oublié son nom, bref. Et puis aller dans des facs ! Je suis intervenue dans des conférences à Lyon, à Grenoble, à Strasbourg... Deux facs à Paris... Ouais ! Voyez, je perds même le fil. Mais moi ça me plaît, de rencontrer des gens très très très différents. »⁷³⁵

Cet enthousiasme vis-à-vis de l'accès à des espaces prestigieux ne l'empêche pas, dans la manière dont elle se présente à moi, de minimiser son ambition d'y accéder. Lorsque l'on aborde son rôle dans différents dispositifs d'expertise, elle insiste sur le fait qu'« *[elle] n'a jamais rien cherché* » :

« - Et [la publication du livre « Stop à la manipulation »] ca s'est fait comment ? C'est vous qui avez démarché... ?

- Non non, c'est eux qui sont venus vers moi.

- Et comment ils avaient entendu parler de vous et votre projet ?

- Alors mon projet il a quand même eu cinq prix hein. L'UNESCO, la Commission européenne, le Forum des enseignants innovants, les Assises du Journalisme, et la Conférence Nationale sur l'Education aux médias et à l'Information. Donc ouais. Je peux vous dire que... Hein.

- Ouais, quand même.

- Ouais. Et par exemple, le 2 février, je vais présenter mon projet à la Sorbonne, dans le Grand Amphi, j'étais à la fac de médecine en décembre...

- Ah bah la Sorbonne, je vais pouvoir venir vous acclamer !

- Ah bah voilà ! Moi j'y serai le 2 février après-midi dans le Grand Amphi.

- Ah super. Alors ce n'est pas là que je donne cours hein (rires) mais je vois bien ouais. C'est vraiment pour les stars, le Grand Amphi hein.

⁷³⁵ Ibid.

- Ah mais moi je ne suis pas une star. Du tout. Mais c'est drôle, je vois des gens qui sont connus. Mais je ne suis pas du tout une star. Le 2 février, c'est pour les préfets, c'est organisé par des préfets.

- **Mais donc c'est les prix qui ont fait que vous avez été médiatisée ?**

- Oui ! Et puis il y a pleiiiiin de journalistes qui sont venus dans mon cours. Mais plein, plein, si vous saviez, plein ! [...]. Donc oui, y'a eu beaucoup de couverture médiatique. Mais je n'ai jamais rien cherché.

- **Et pourquoi vous croyez que vous avez eu cette attention ?**

- Je n'ai jamais rien cherché. Les interventions, ce n'est pas moi qui démarche. Jamais. Le bouquin, ou le reste... Jamais. »⁷³⁶

Cet extrait d'entretien illustre la manière dont Rose-Marie, comme d'autres, réfute l'idée d'avoir endossé un rôle d'experte par intérêt personnel, ou en vue de rétributions. Dans notre échange, Rose-Marie semble assez étonnée que je lui demande de résumer la position qu'elle défend lorsqu'elle se rend à des rencontres à l'Elysée, en ministère, au Quai d'Orsay, contrairement à d'autres qui me résument très spontanément « [leur] ligne ». Son expertise se loge dans sa pratique, dans le dispositif qu'elle a créé, monté et défendu, et si c'est cela qui la mène à être présente dans tous ces espaces, ce n'est pas pour autant qu'elle se perçoit comme conseillère de décisions politiques à ce titre. Cela ne fait pas moins d'elle une experte : c'est justement ici l'une des facettes de l'expertise. Ces experts « *ne perdent pas de vue leur besoin d'exister, bien au contraire ; seulement pour cela – qu'ils y soient invités ou non, ils cherchent à occuper le champ du relationnel plutôt qu'en sus de celui du cognitif* »⁷³⁷.

1.2. Des sociabilités permises par les situations d'expertise : la « bande anti-conspi »

Certain-es expert-es évoquent, comme retombées positives de ces expériences, le fait d'avoir soi-même appris des choses, comme Aude : « *J'ai poursuivi des enquêtes que j'avais faites, sur le business en fait. Mais oui oui, j'ai appris des trucs sur le moment* », et surtout, de rencontrer des personnes de qualité, voire de retrouver des ami-es : « *Et donc nous voilà partis, avec une copine que j'aime beaucoup d'ailleurs, Rose-Marie Farinella, qui est une ancienne journaliste et instit', donc on était contentes de se retrouver, il y a aussi Rudy Reichstadt que j'aime bien, et d'autres que je connaissais pas... Que te dire. Ouais, c'était plutôt intéressant franchement* »⁷³⁸. Rose-Marie évoque des amitiés plus larges, dans le « milieu » :

⁷³⁶ *Ibid.*

⁷³⁷ DUMOULIN Laurence, LA BRANCHE Stéphane, ROBERT Cécile et WARIN Philippe, « Avant-propos. Pour une approche politique de l'expertise », *op. cit.*, 2013, p. 12.

⁷³⁸ Entretien avec Aude Favre, journaliste et vidéaste YouTube, chaîne *WTFake !*, 15 décembre 2022.

« - C'est des univers très différents, et en même temps de pouvoir dialoguer avec des gens très différents. Et puis bon c'est vrai que je me suis, ça c'est le côté positif aussi, je me suis fait pleins d'amis dans, voilà, dans ce milieu disons. [...] Y'a des gens avec qui j'ai noué des vrais liens d'amitié quoi.

- **Et quand vous dites le milieu, vous voulez dire, la sphère des...**

- Oui, des acteurs de cette lutte quoi »⁷³⁹.

Ces éléments nous laissent penser que ces engagements experts ont pu générer un réseau de sociabilités fortes, et qu'il en constitue une forme de rétribution. L'idée de la constitution d'une « bande » de spécialistes de la lutte contre les *fake news* est également permise par des éléments plus concrets, comme cet extrait de remerciement d'ouvrage, par Thomas Huchon :

« Lutter contre le complotisme est un sport de combat. Et dans ce combat, je ne suis pas seul. Au départ, une bande de copains préoccupés par la montée des extrêmes politiques, dans laquelle était Rudy Reichstadt. C'est lui qui m'a permis de prendre au sérieux ce phénomène. Avec lui, Gerald Bronner et Sophie Mazet furent mes premiers profs en « conspirationnisme ». Depuis, c'est une « armée de l'ombre » qui s'est organisée, constituée de confrères (Matthieu Firmin, Tristan M.F., Julien P., Guillaume H. B., Max M. et Pierrot P., Samuel L., William A., Bénédicte le C., etc) d'enseignants (Delphine P., Eliane Z., Nathalie B., Elodie G., Astrid L., Dennis le G., Nicolas le L, et bien d'autres que j'oublie ici mais que je n'oublie pas), de chercheurs, d'experts talentueux (Paul-Olivier D., Baptiste R., Michel K., Gabriel R., Joel G., Caterina F., Albert M., Sylvain D.). Merci à eux qui ont permis que ce combat soit porté à la lumière, c'est leur intelligence et leur travail que j'essaye humblement de mettre en lumière à mon tour »⁷⁴⁰.

À en croire ces différents éléments, la coprésence de ces acteur·ices dans des espaces communs de production du « vrai sur le faux » les engage dans des dynamiques communes : échanges de conseils et de bonnes pratiques, liens de sociabilités, évolutions de carrières parallèles, constitution de réseaux formels ou informels, etc. Le terme de « bande anti-conspi » est une expression indigène utilisée par certain·es (Huchon, Mendès France, Reichstadt) pour désigner un groupe partageant une lutte commune (dédier sa carrière à combattre le faux en ligne), une expérience commune des coûts de cet engagement (ciblage/trolling/attaques par les complotistes mais aussi par les personnes portant des discours critiques de l'anti-complotisme), et, par conséquent, un sentiment de solidarité entre les membres (soutiens réciproques en ligne, échanges privés, moments de sociabilités) du fait de cette expérience commune. Mais la coprésence dans des espaces d'expertise constitue bien le point de départ de ces liens, comme le résume Aude :

⁷³⁹ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

⁷⁴⁰ Remerciements de fin d'ouvrage, HUCHON Thomas, SCHMIDT Jean-Bernard et RODHO, *Anti fake news : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux*, First éditions, Paris, 2022.

« En fait, on se connaît tous. Les colloques, les machins... Après, bosser vraiment ensemble... On est chacun un peu dans notre truc quoi. [...] Après moi je n'ai pas, tout simplement parce que je n'ai pas eu d'occasion aussi. Si demain il y avait une occasion de bosser ensemble, tu vois, hop, aucun problème mais juste, il n'y en a pas. Et je trouve aussi que c'est pas mal de pas forcément être une espèce de ligue, parce que ça peut alimenter le côté complotiste ».

C'est dans cette dernière phrase que l'on trouve la particularité de ce groupe : engagé·es individuellement ou collectivement dans un combat contre la désinformation, se reconnaissant des solidarités et des valeurs communes, il semble que le groupe soit aussi et surtout construit par l'extérieur, et notamment par les cibles de cette lutte, appelée le plus souvent « la complosphère ». La réticence d'Aude à reconnaître l'existence de liens informels entre acteur·ices consacré·es de la lutte anti-*fake news* se retrouve très couramment d'un entretien à l'autre. Lorsque j'interroge ces « spécialistes » de la lutte contre les *fake news* sur les liens interpersonnels, c'est très souvent une réponse en deux temps qui m'est faite. D'abord, reconnaissance du travail des autres, et nécessité d'être nombreux·ses à agir sur le sujet ; et ensuite, une forte réticence à reconnaître la réalité d'un réseau, même fait de liens faibles, pour ne pas alimenter les critiques de leurs « ennemis » – les réseaux conspirationnistes.

Si l'expertise est « *un discours d'autorité, un savoir orientant l'action publique, une procédure délibérative* », elle est aussi « *ce par quoi des acteurs se définissent individuellement ou collectivement* »⁷⁴¹. Que ce soit dans la mise en avant de certaines qualités, ou la reconnaissance de liens d'amitié, c'est ce que semble indiquer Rose-Marie par son témoignage. On voit ici l'expertise comme « fabrique d'identités » qui entre en jeu, c'est-à-dire « *l'existence de situations d'expertise spécifiques où processus d'élaboration de savoirs, mobilisations collectives et constructions identitaires semblent indissociables* »⁷⁴². Pour autant, sa manière de se raconter en entretien dit aussi sa capacité à investir différentes légitimités, mettre en avant différentes facettes.

« - Et puis après se poser la question, se dire « bah pourquoi ? Pourquoi y'a des gens qui diffusent des fausses informations ? Est-ce que c'est pour rire, ou pour nuire, ou pour... faire du buzz, gagner des sous... Enfin, je vous parle comme à un enfant, je suis désolée...(rires)
- **Non non y'a pas de souci, c'est la déformation professionnelle je suppose.**
- Oui c'est ça. Mais faut pas croire, j'ai écrit un bouquin hein ! J'ai co-écrit un livre avec une journaliste d'Okapi, ça s'appelle *Stop à la manipulation*. »⁷⁴³

⁷⁴¹ DUMOULIN Laurence, LA BRANCHE Stéphane, ROBERT Cécile et WARIN Philippe, « Introduction », *Le recours aux experts*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 344.

⁷⁴² *Ibid.*

⁷⁴³ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

« Faut pas croire », me dit Rose-Marie : bien qu'elle mobilise largement son expérience personnelle d'institutrice pour se légitimer, son récit vise également à me rappeler qu'elle n'est pas « juste » une institutrice, se distinguant par sa capacité à jouer sur plusieurs espaces – s'adresser aux enfants, mais aussi écrire un livre.

Pour ce qui est d'Aude Favre, plusieurs activités d'engagement dans la lutte anti-*fake news* fondent sa légitimité experte : avec l'association Fake Off, qu'elle a cofondée, elle réalise des interventions en classe ; avec sa chaîne YouTube, elle propose des épisodes de débunking ; avec sa communauté Twitch et Discord qui comptent plusieurs milliers de participant-es, elle anime des enquêtes collaboratives sur différents sujets, notamment des figures complotistes comme Jean-Jacques Crèveœur⁷⁴⁴. Mais c'est au titre de son documentaire pour Complément d'Enquête « *Fake news*, la machine à fric »⁷⁴⁵, et de son travail d'enquête sur la dimension économique qu'elle est intégrée à la Commission. Elle le raconte ainsi :

« - Du coup, comment ça [sa participation à la Commission] s'est fait ?

- Du coup, il y a mon doc que j'ai réalisé avec Sylvain Louvet, sur le business de la désinfo', sorti début septembre 2021, et on était dans ce moment où il y avait plein de répercussions hyper intéressantes, Google qui a démonétisé des sites, ça bougeait beaucoup, et je reçois un coup de fil de quelqu'un que je connais pas, comme d'hab', je réponds pas (rires), parce que je connais pas, et message : « je suis genre secrétaire de l'Élysée, machin »... Je me dis "oh putain, ça va jusqu'à l'Élysée notre truc !" (rires). [...] Et en fait, du coup je rappelle, et le monsieur me dit "écoutez j'ai été missionné par G. Bronner", et j'étais là, "ah", parce que Gérard Bronner c'est quelqu'un que j'estime, c'est vrai, beaucoup. [...] Bon du coup j'appelle Gérard genre "oui, de quoi s'agit-il ?", et là il me vend le truc, il me dit "bon écoute, voilà, t'as fait ton doc sur le business de la désinformation, il s'agit de faire des recommandations, comment on peut améliorer les choses sur les *fake news*, conspirationnisme et compagnie", "à mon avis t'es vraiment légitime, et tout", et donc je n'ai pas réfléchi longtemps, vraiment. »⁷⁴⁶

Selon elle, c'est ici l'essence de sa pratique professionnelle, à savoir l'enquête et l'investigation, qui lui donnent une légitimité au sein de la Commission. C'est également ce qui lui confère un statut « d'experte de terrain », du fait de la forme prise par le travail d'expertise et ses particularités. En entretien, elle évoque sa frustration vis-à-vis des routines propres au travail de production de l'expertise, en le rapportant au travail journalistique :

« Et donc bah moi j'ai travaillé pas mal avec Rudy [Reichstadt], donc voilà, fallait trouver des moments, et puis après, j'ai eu ce truc bah d'enquêter vraiment à fond, j'ai commencé à aller à fond quoi ! Donc je ne sais pas, la piste des... Par exemple, les petites pubs, ça s'appelle des

⁷⁴⁴ Ces enquêtes collaboratives ont ensuite donné lieu à une série documentaire de cinq épisodes appelée « Citizen Facts », diffusée en octobre 2023 par Arte. Une analyse approfondie des productions de cette « rédac WTFake » est proposée dans le chapitre 6.

⁷⁴⁵ « Fake news, la machine à fric », Complément d'enquête, France 2, diffusé le 2 septembre 2021, consultable sur <https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/2721737-fake-news-la-machine-a-fric.html>.

⁷⁴⁶ Entretien avec Aude Favre, journaliste et vidéaste YouTube, chaîne *WTFake !*, 15 décembre 2022.

Tabula, enfin y'a une entreprise qui s'appelle Tabula qui fait beaucoup ça, quand tu lis le Monde, t'as des bannières, avec des faux articles à la con, et souvent c'est des trucs fake. Donc là par exemple, juste là-dessus, moi j'avais commencé à passer je ne sais pas combien de coups de fil, et tout. Et puis ensuite j'ai compris que j'étais juste sur un mini truc alors qu'il y avait potentiellement un océan, et que je venais déjà de passer deux jours et demi, et j'étais là « euh mais comment on fait là », et ça a été ça, ma petite frustration de cet exercice. Et Gérard, il m'a dit hein, « euh non mais on n'est pas là pour faire ça, faut juste mettre des pistes en fait ». [...] Mais bon, je ne sais pas, peut-être qu'il a eu raison dans le fond, c'est vrai que du coup j'ai un peu rangé mes crayons sur certains trucs, j'ai dit « bon écoute, s'il faut que des pistes... » Mais du coup j'imaginai la personne qui allait reprendre ce rapport, si elle veut œuvrer, par exemple sur ces business, bah faut qu'elle enquête aussi (rires), ça va pas se faire comme ça hein ! »⁷⁴⁷

Ce qui s'exprime dans cette anecdote, et plus largement dans ces indices d'inadéquation des expertes « de terrain » aux situations d'expertise renvoie au rôle symbolique, dans sa forme et dans son fond, de la « science de l'État ». Le travail d'universalisation des savoirs, objectif affiché de ces commissions et rapports, se doit de passer par une « *trame impersonnelle et standardisée* »⁷⁴⁸, et requiert un savoir-faire spécifique, ici détenu notamment par le président de la Commission, ce dernier étant à ce titre chargé de ces rappels à l'ordre. Ces situations d'expertise constituent ainsi, pour les expert·es « de terrain », des moments d'apprentissage des contraintes bureaucratiques. Elles peuvent aussi constituer pour les expert·es de terrain des formes – mineures – de désajustement ou de décalage avec d'autres acteur·ices plus rôdée à l'exercice de la production d'expertise. Elles sont alors compensées, comme on va le voir maintenant, par un discours de justification de son propre engagement sur le sujet mobilisant les registres de l'alerte, de l'intuition.

1.3. Savoir expliquer sa propre consécration : avant-garde, choc moral et désintéressement

L'expertise est une notion polysémique renvoyant à un « *savoir-faire, et surtout un savoir-dire* [...] : *une grande diversité de registres discursifs au travers desquels s'affirme la volonté de chacun de détenir la bonne parole* »⁷⁴⁹. Ces savoir-dire permettent de légitimer sa parole sur un sujet, mais aussi plus largement de négocier le malaise potentiel lié au fait d'être présenté·e ou perçu·e comme expert·e. En effet, « *la légitimation d'une régulation sociale, dût-elle se faire à l'aide du savoir, exige d'abord une mise en scène convaincante apte à maintenir les intéressés eux-mêmes dans l'illusion qui confère à leur présence la force de l'évidence* »⁷⁵⁰.

⁷⁴⁷ Ibid.

⁷⁴⁸ WILL Pierre-Etienne, CHRISTIN Olivier et BOURDIEU Pierre, « Sur la science de l'État », *op. cit.*, 2000, p. 3-11.

⁷⁴⁹ VEITL Philippe, « Prologue », *Le recours aux experts*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 15-35.

⁷⁵⁰ MEMMI Dominique, « Savants et maîtres à penser », *op. cit.*, 1989, p. 83.

Or, cette force de l'évidence n'est pas systématiquement présente, et suffisante pour ôter tout doute, notamment aux expert·es semi-profanes, sur la compétence qui les place en situation d'expertise. Trois éléments sont principalement mobilisés : sur le plan des raisons d'agir, on trouve le registre de l'avant-garde – avoir perçu l'importance du sujet avant les autres –, ou celui du choc moral – s'engager sur le sujet lors d'épisodes collectifs choquants, au fil de la panique médiatique. Et dans un cas comme dans l'autre, ces explications mènent à la mobilisation du même registre : le désintéressement.

Chez ces expert·es de terrain, il est courant de décrire son investissement sur le sujet des *fake news* comme un instinct ou une vocation qui aurait précédé les premiers moments d'attention collective pour le problème⁷⁵¹. Ainsi pour Thomas, qui revient sur sa spécialisation en désinformation lorsqu'on évoque ses prédictions sur le Chili dans son livre sur la politique chilienne :

« - Moi c'est pas lui [Boric] que je voyais, mais j'ai écrit dans mon bouquin que cette génération-là allait gagner. Allait être président du Chili un jour. Je suis très content qu'ils y soient arrivés plus vite que ce que je pouvais espérer. Mais ouais, mais je ne sais pas, moi je suis pas, je suis pas très intelligent, je suis pas très cultivé mais j'ai parfois des intuitions.

- **Celle-là en tout cas.**

- Ouais celle-là, mais les conspir c'était une intuition. Et Trump c'était une intuition.

- **Donc du coup, tu reviens du Chili, 2013, 2014 ?**

- Ouais, et en fait je vois la montée, moi ce qui m'intéresse et ce qui m'inquiète à l'époque, c'est la montée des populismes en Europe. Et je ne sais pas comment, mais je fais une espèce de lien, entre la montée des populismes et l'avènement de l'internet moderne »⁷⁵².

La mobilisation de l'intuition n'est pas spécifique à ces expert·es : une majorité des personnes rencontrées explique le fait de s'être « positionné » sur ces sujets comme une rencontre entre une forme d'intuition et de coup de chance. Ce registre permet de se tenir à distance de toute intention stratégiste, et d'assurer en creux leur propre passivité dans ces processus de consécration : « *Et moi, c'est ça, je me décrirais d'abord comme observateur de la société, et comme la société se numérise, je suis observateur du numérique. Mais ça s'est vraiment imposé à moi tu vois [...]* Cette espèce de spécialité un peu surprenante, et bien en fait, elle s'est imposée à nous en même temps qu'elle s'est imposée à la société française »⁷⁵³.

⁷⁵¹ Le registre de l'avant-garde ou de la vocation ici identifié est assez proche de ce que décrit A. Bellon à propos des « évangélistes » de l'internet : Voir BELLON Anne, *L'État et la toile : du développement de l'internet à la numérisation de l'action publique*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, coll. « Action publique », 2022, p. 127 et s.

⁷⁵² Entretien avec Thomas Huchon, journaliste chez Spicee, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 21 février 2022.

⁷⁵³ *Ibid.*

Souligner sa propre intuition, s'identifier comme un précurseur sur ces sujets, c'est aussi le déplorer, et restituer un sentiment de solitude. Ainsi de Thomas, qui dit avoir « *crié dans le désert pendant des années* », ou de Rose-Marie, qui répète comme « *avant, il n'y avait rien ! Rien !* » en termes d'offre pour la compréhension du phénomène.

Une précision s'impose toutefois : le fait de considérer ce statut de précurseur·euse comme un registre de justification ne vient évidemment pas contester que, factuellement, certain·es de ces acteur·ices aient effectivement investi personnellement la question de la désinformation en ligne avant les années 2015-2016. C'est le cas d'autres acteur·ices présent·es dans le tableau des expert·es faisant autorité. On peut comprendre ainsi la consécration, très essentiellement institutionnelle, de Pascal Froissart, chercheur en SIC et auteur de l'une des premières thèses sur les rumeurs, publiée en 2002. Dans un genre différent, c'est également le cas de François-Bernard Huyghe, chercheur en médiologie inscrit en SIC : ce dernier a largement investi l'activité d'essayiste, et publié de nombreux ouvrages sur des thématiques pouvant être rattachées aux *fake news* : guerres informationnelles⁷⁵⁴, cyberinfluence⁷⁵⁵, propagande⁷⁵⁶... Autre exemple de chercheur identifié comme « précurseur », dans une moindre mesure : Romain Badouard, également chercheur en SIC, et dont le livre *Le Désenchantement de l'internet* est sorti en septembre 2017. Aux premiers moments de la panique sur les *fake news*, il est l'un des rares ouvrages universitaires à visée généraliste à être paru sur le sujet. En définitive, on peut donc tout à fait reconnaître l'existence d'acteur·ices qui effectivement investissent des thématiques connexes aux *fake news* avant le moment d'attention collective à leur propos. Cela n'empêche pas de noter que, en entretien ou en intervention publique, ces acteur·ices vont mettre en avant ces éléments pour asseoir leur légitimité.

Cette remarque vaut bien davantage encore pour le second registre de justification mobilisé par les acteur·ices sur les *fake news*, celui du désintéressement, ou plutôt de l'intéressement à l'intérêt général. Le registre de l'avant-garde (et ses corollaires, chance, intuition, hasard) est lié au registre du désintéressement, puisque qu'il justifie un point essentiel, l'idée selon laquelle cette consécration experte ne serait pas un choix personnel. Ainsi chez Thomas :

⁷⁵⁴ *L'Ennemi à l'ère numérique, Chaos, Information, Domination*, Presses universitaires de France, collection Défense et défis nouveaux, 2001.

⁷⁵⁵ *Quatrième guerre mondiale. Faire mourir et faire croire*, Éd. du Rocher, collection L'art de la guerre, 2004.

⁷⁵⁶ *Maîtres du faire croire. De la propagande à l'influence*, Éd. Vuibert, 2008.

« - Mais donc non, moi je crois que rien du tout ne me préparait à ça, et en fait c'est la société qui nous a poussé à nous intéresser à ces sujets, ou en tout cas à pousser ces sujets pour que des gens regardent.

- **Tu dis que ça s'est presque imposé à toi quoi ?**

- Ah bah ça s'est to-ta-lement imposé à moi ! »

À l'inverse, Aude Favre ne met pas en avant de situation de précurseuse, et, même au contraire, décrit sa trajectoire d'investissement du sujet des *fake news* comme étant le produit direct de l'attention médiatique générale sur le sujet. Ici, c'est l'explication par le « choc moral »⁷⁵⁷ qui est mobilisée pour reconstituer sa trajectoire et les étapes de son engagement sur les contre les *fake news* :

« Cette année-là, 2015 [...] bah il y a eu Charlie, et en fait il se trouve que la prod' chez laquelle j'allais travailler qui s'appelle Première Ligne était voisine de Charlie Hebdo. Et en fait, moi je n'étais pas là, hein, ce jour-là en fait, j'ai commencé à bosser genre la semaine d'après dans la rédac, j'étais passée quelques fois comme ça. [...] Bref, toujours est-il que c'était vraiment un gros truc pour moi, de voir un tel point de bêtises sur nous-mêmes [les journalistes], et puis d'une manière générale sur l'événement qui pouvaient circuler et à quelle vitesse et surtout avec quel succès, parce que c'est ça qui est le plus étonnant quoi. Et du coup, là en fait, j'ai commencé à murir vraiment cette idée de "Qu'est-ce qu'on fait ?", qui m'a vraiment travaillée, et de là, avec quelques amis journalistes, on a commencé, on a fondé une association qui s'appelle Fake Off, qui a démarré simplement comme un collectif de journalistes, on allait rencontrer les élèves à gauche, à droite, dans les collèges dans les lycées, pour discuter, pour parler du métier, parce qu'il y a tellement d'idées reçues sur le métier, etc. Donc on y allait d'abord comme ça. »

« Et puis après Donald Trump qui est arrivé, fin 2016. Et ce jour-là franchement, j'ai fumé des clopes toute la journée. J'étais là "ahh c'est vraiment hallucinant" parce que je pense que personne... [...] Ouais, un peu un état de sidération, tu vois ? Comment c'est possible ? Comment ça a pu arriver ? Et en fait ce que j'ai fait, c'est qu'à ce moment-là j'étais entre plusieurs projets, etc. : j'ai mis de côté mes projets, j'ai lu des bouquins, et j'en ai lu notamment un qui s'appelle *La démocratie des crédules*. De Gérald Bronner. Et qui a eu un effet détonateur, c'est à dire que quand j'ai lu ce bouquin, franchement j'ai dit "mais en fait c'est pas possible qu'un bouquin pareil reste, enfin, ne soit pas connu, enfin, que ce qui est dit ne soit pas plus connu, c'est pas possible, enfin il faut absolument sortir le contenu de ce bouquin. Le vulgariser plus". Et en fait, ma toute première vidéo, parce que c'est là que je me suis dit « bon bah comment faire », et j'ai dit : "bah tu sais quoi, vas-y, on y va. On va faire une vidéo YouTube, au pire il y aura juste cinquante personnes qui l'auront vu, et peut-être qu'ils trouveront ça pourri, mais faisons ça". »⁷⁵⁸

On le voit ici, chaque épisode fondateur de la panique médiatique sur les *fake news* constitue une épreuve émotionnelle qu'elle choisit de résoudre par l'engagement dans le sujet, comme les attentats de Charlie Hebdo, puis l'élection de Trump. Ce passage à l'investissement du sujet, Aude l'explique plus largement par une sorte de « *syndrome du sauveur ou j'sais pas quoi* » : « *Après j'ai fait, tu sais quoi, je préfère toujours être de ceux qui font, et puis tant pis*

⁷⁵⁷ TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *op. cit.*, 2009, p. 101-107.

⁷⁵⁸ Entretien avec Aude Favre, journaliste et vidéaste YouTube, chaîne *WTFake !*, 2 octobre 2021.

si ça merde ou si ça se plante, plutôt que de se torturer l'esprit pendant mille ans et de dire « mais en fait c'est trop bête, j'ai une expertise, si elle peut profiter, en fait, allez quoi ».

Rose-Marie, elle aussi, évoque un choc moral personnel, qui serait intervenu dans sa vie avant que la panique ne soit collective, en 2014. L'extrait d'entretien montre aussi la grande hétérogénéité de ce que cette actrice associe « au sujet » : cyberharcèlement scolaire, chemtrails⁷⁵⁹, mobilisations conservatrices de parents autour de la « théorie du genre », ou encore sites antisémites d'information politique. Son récit mentionne ainsi une série d'illustrations du problème qui n'ont pas directement trait à la question de la désinformation en ligne :

« [...] et en 2014, hé hé hé, gros tournant pour moi. J'ai constaté que je recevais un nombre important de fausses informations dans ma boîte mail, sur mon mur Facebook, de la part de mon entourage. Et là, j'ai commencé à angoisser (rires). Je me suis dit "non mais ce n'est pas possible quoi". Et en plus de ça... Alors par exemple, une amie qui vous dit "oui, les chemtrails, tu connais les chemtrails", bah non moi je ne connais pas, alors je dis "mais qu'est ce qui te prouve et tout ?", elle m'a dit "j'ai vu des photos et des vidéos", comme preuve, sur Internet. Alors je me suis dit "ah non non non, ça, ça ne va pas être possible". Et en parallèle, y'avait des collègues de CM2 qui s'arrachaient les cheveux parce que les élèves s'envoyaient des mots avec des horreurs sur Internet, et ils disaient "mais faut faire quelque chose, nous on ne connaît rien, on ne sait pas ce que c'est qu'un réseau social". Donc c'est une conjonction de pleins de facteurs. Et puis j'ai eu un parent d'élève en maternelle qui, je travaillais sur Matisse, et sur le Nu Bleu de Matisse, et c'était des parents qui étaient extrémistes, d'ailleurs ils ont enlevé leur enfant de l'école, et ils trouvaient que c'étaient complètement indécent, de travailler sur Matisse, et ils m'ont parlé au mois de septembre, de la théorie du genre. Moi je n'en avais jamais entendu parler de la théorie du genre, j'ai compris quelques mois plus tard quand il y a eu les manifs, pour la théorie du genre⁷⁶⁰. [...] Et en plus j'ai un ami, qui m'envoyait, qui retransmettait des infos d'un site, et en cherchant c'était Dieudonné derrière, et Soral... Enfin bref. Donc je me suis dit "ah alors là, non !", héhé, alors j'ai cherché, j'ai bien cherché ! [...] Et je me suis dit bah voilà, je vais essayer, je vais tenter le coup. Donc j'ai créé un scénario pédagogique, que j'ai mis à jour au fil des années. »⁷⁶¹

Ce registre du désintéressement est d'autant plus fort, et d'autant plus nécessaire à la justification, quand le degré d'engagement personnel, et pas simplement professionnel, dans la cause des *fake news* se trouve être plus fort. Outre Aude et Rose-Marie, qui évoquent des formes de chocs personnels, c'est le cas de Thomas, qui décrit avec beaucoup d'intensité, pas nécessairement positive, son investissement personnel sur le sujet des *fake news* :

« En fait, je pense que ça use. Et je pense qu'en fait... J'ai l'impression qu'un certain nombre de mes confrères qui font ça, je pense à Julien Pain, je pense à Cédric Mathiot, à Libé, ils sont plus

⁷⁵⁹ Contraction de *chemical trainings*, l'expression de « chemtrails » renvoie à la théorie selon laquelle les traînées de condensation, créées par le passage des avions dans l'air seraient en fait des dispersions d'agents chimiques volontairement organisés par des agences gouvernementales.

⁷⁶⁰ Renvoie à la période de la « Manif pour Tous », mobilisation contre le mariage homosexuel, en 2012 et 2013.

⁷⁶¹ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

dans un métier de journaliste. Et donc c'est un peu routinisé en fait. Et en gros il y a des moments, ils sont choqués, il y a des moments, ils sont outrés par ce qu'ils voient et tout. Mais ça ne va pas beaucoup plus loin que ça. Moi, j'ai l'impression de le vivre de manière beaucoup plus charnelle. C'est aussi parce que j'ai été très seul pendant longtemps sur ces questions. [...] C'est dur. »

Thomas décrit son investissement sur les sujets de *fake news* avec des termes négatifs, en insistant sur les coûts moraux qu'impliquent sa visibilité sur ces sujets, et l'exposition continue à des contenus faux, mais parfois aussi violents ou radicaux. Pour expliquer sa persistance sur la question, il doit alors invoquer des raisons proportionnelles en intensité, comme dans ce moment d'entretien où je lui demande, justement, s'il n'est pas lassé du sujet des *fake news* :

« - Mais parce qu'en plus, c'est frénétique, c'est des mecs qui publient entre 80 et 100 messages par jour, ce qui génère à chacun entre 500 et 1000 commentaires. Donc c'est une prolifération de trucs qui est dingue en fait et qui a un impact en fait, ça a un impact sur toi, tu vois ces trucs toute la journée, ça a un impact sur toi.

- **Mais y'a des moments où tu te dis : "Stop" ? Je fais un stop, je fais un documentaire sur la faune et la flore en Auvergne...**

- Ah bah c'est ce qu'on disait avec ma collègue : le prochain film, on va faire « les animaux ». Blague à part, moi, j'ai un truc qui me sauve, moi. J'ai un truc qui me sauve, tu vas voir ça dure dix secondes, tu vas voir, c'est magique.

[Sur son téléphone, il me montre une vidéo d'un petit enfant dans l'herbe, qui dit « coucou » en montrant le sol.]

- Voilà. Voilà. C'est mon fils qui découvre les fourmis. Voilà c'est bon, c'est tout, c'est ça. »

En invoquant l'émerveillement ressenti devant une vidéo de son enfant pour expliquer son investissement sur le sujet des *fake news*, cet acteur rattache ce dernier à des valeurs morales incontestables, à la protection et la défense des « générations futures », de « l'avenir », etc.

De manière plus générale, on trouve comme régularité d'un entretien à l'autre le fait que l'expertise soit vécue comme un engagement personnel, une manière parmi d'autres de servir la lutte contre les *fake news*, et que cet engagement se fasse au nom de valeurs morales supérieures, rarement qualifiées explicitement de politiques, mais plutôt de « citoyennes ». Ainsi Rose-Marie, qui « *le vi[t] comme un engagement citoyen. Ouais. Vraiment. C'est ma manière à moi de lutter contre la haine et le racisme et l'antisémitisme* ». Elle fait comme Thomas, un lien avec la lutte contre les idéologies d'extrême-droite. Ce dernier me le formule au cours de deux entretiens réalisés ensemble : « *Moi je vais dans les écoles parce que je ne veux pas que nos têtes blondes portent des chemises brunes. Voilà. Et je l'ai théorisé comme ça dans ma tête, et voilà.* ». Lors de l'entretien suivant, je reviens sur cette phrase, pour éclaircir cette déclaration :

« - Et la dernière fois, quand on parlait des raisons pour lesquelles tu faisais tout ça, tu m'as dit un truc, genre pour pas que les têtes blondes mettent des chemises brunes...

[Il rit.]

- Ouais. Pour pas que les têtes blondes portent un jour de chemises brunes.

- **Ouais mais du coup j'y ai repensé en partant, je me disais, comment t'expliques, comment tu fais aussi clairement le lien...**

- Avec l'extrême droite ?

- **Ben ouais, entre fausseté et extrême droite ?**

- Ouais, bah c'est parce que je suis de gauche. »⁷⁶²

Le fait que les acteur·ices rencontré·es articulent l'engagement, par l'expertise ou par l'action, dans la lutte contre les *fake news* avec une conviction politique personnelle, ici des engagements antifascistes, nous confirme à nouveau toute l'élasticité de la construction définitionnelle du problème public des *fake news* en fait une fenêtre d'opportunité pour des investissements politiques différenciés, déterminés par les socialisations politiques des acteur·ices. Ici, pour Thomas, c'est le fait d'être « de gauche », « le fils d'une figure de gauche connue », passionné par l'histoire du socialisme chilien, etc. Cette redondance du registre de l'intérêt général est à nouveau un effet du cadrage thématique des *fake news* comme menace pour la démocratie, reposant sur des appels à des valeurs morales supérieures. Cette dimension d'engagement est particulièrement forte pour les « expert·es de terrain », qui mettent en avant non pas leur « hauteur de vue », mais bien au contraire un engagement personnel, intime, qui va constituer un ressort de légitimité « objectif », mobilisé par les mandateur·ices de l'expertise, mais aussi subjectif, comme registre d'auto-justification.

Être un·e « expert·e de terrain », sur la question des *fake news*, c'est donc d'abord refuser d'être associé·e à la figure du bureaucrate ou du technocrate, dont la seule contribution au sujet serait de produire des rapports abstraits destinés à prendre la poussière ; c'est au contraire décrire sa propre participation aux groupes d'expertise comme le prolongement nécessaire et contraint de son action concrète sur le terrain, c'est-à-dire face aux publics supposément victimes des *fake news*. C'est aussi expliquer sa propre consécration d'expert·e comme le résultat d'un sacrifice personnel, tiré d'un engagement personnel et intense contre le faux et ses conséquences démocratiques supposées. À vrai dire, le registre du désintéressement est si fort et si fréquent en entretien que lorsqu'un·e enquêté·e s'en détache, son discours paraît absolument dissonant dans le chœur des acteur·ices rencontrées. Ainsi de Kevin, porteur de l'initiative anti-*fake news* appelée *Kubiq*, rencontré à l'issue d'une table ronde confrontant acteur·ices engagé·es pour la vérification et expert·es universitaires [Encadré 6].

⁷⁶² Entretien avec Thomas Huchon, journaliste à Spicee, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 6 avril 2022.

Encadré 6. L'exception et la règle : assumer l'intéressement, le cas de Kevin et KubiQ

Je rencontre Kevin au cours d'une conférence universitaire tenue dans le cadre d'une ANR, à l'issue de laquelle se tient une table ronde confrontant acteur·ices engagé·es pour la vérification et universitaires. Le ton et l'attitude de Kevin le démarque des autres personnes présentes. Alors qu'il présente son application « *KubiQ. A safe place for safe news* », sur le mode du *pitch elevator*, il conserve à l'oreille une oreillette qui clignote et produit des sons tout au long de la conférence. Il m'explique plus tard qu'il a besoin d'être continuellement informé, que son téléphone lui lit en direct toutes les notifications d'informations qui lui parviennent, qu'il la conserve à chaque moment de son quotidien, jusque dans son sommeil. Le long entretien que nous réalisons ensemble me confirme que Kevin constitue une exception à plusieurs titres : dans sa trajectoire, dans ses centres d'intérêts, et surtout, dans sa conception de son initiative, KubiQ, qu'il n'investit d'aucune valeur morale ou citoyenne supérieure.

Contrairement à une grande partie de mes enquêté·es, Kevin n'évolue pas dans le milieu médiatique ou culturel parisien. Il se présente comme un « fonctionnaire start-uppeur ». Il grandit « dans le fin fond du 77 », et emménage à Paris à l'adolescence. Il entame une licence de maths-info à Jussieu, qu'il ne finit pas : suite à un job d'été à la MDPH du 93, il passe des concours internes, et devient responsable d'application et chef de service au Département des Hauts-de-Seine. Outre cette trajectoire professionnelle « *toujours faite d'informatique et de social* », il met en avant un « *côté geek, hacker* », mêlé à des expériences militantes diversifiées. Il côtoie les milieux antiracistes et anti-islamophobie, et utilise ses réseaux sociaux personnels pour « *inform[er] une communauté de dizaines de milliers de membres* », en son nom, notamment via des lives de manifestations. En 2017, bien qu'il ait « *toujours été contre la politique partisane* », il s'investit dans la campagne d'En marche, à Sartrouville, pour « *le côté inédit, et même sans avoir jamais été fan du personnage* ». Lors d'un meeting d'Emmanuel Macron, son rôle au sein de l'équipe de sécurité lui donne un point de vue privilégié sur le meeting, lui vient l'idée de monter une application de vidéos en direct pour promouvoir la multiplicité des points de vue sur un événement collectif type manif ou meeting. C'est cette même initiative, tout à fait déconnectée de la question des *fake news*, qu'il présente quelques années plus tard comme « *un réseau social qui a vocation à être "un endroit sûr et sans fake-news" au milieu des tempêtes de désinformation qui circulent en ces temps d'infodémie* »⁷⁶³. Lors de l'entretien, je m'étonne que son récit n'intègre aucun des éléments classiques de mes autres entretiens (les *fake news* comme menace démocratique, l'élection de Trump m'a terrorisé·e, etc.). Sa réponse est, par deux fois, très explicite :

« - Attends mais du coup, en 2017, quand tu lances, c'est pas lié à la désinformation, aux fake news et tout ?

- Ah pas du tout. Ah mais zéro ! Ah non mais rien à voir avec ton truc à la base. Mais comme on dit : avec la contrainte viennent les bonnes idées. »

Et, plus tard, je repose la question :

« - KubiQ commence à germer en 2017, naît en 2019, mais sans rapport avec l'attention médiatique sur les fake news ?

- Exactement.

- C'est une coïncidence ?

- Une opportunité et une coïncidence oui. T'as compris. Je m'informais beaucoup je voyais tout ça passer, bah, ça ne me passionnait pas hein, mais je voyais que c'était une préoccupation de notre société. Et comme mon cerveau est orienté solution et pas problème, du coup, un réseau social alternatif. »⁷⁶⁴

Au-delà de ces quelques formes de reconnaissance, la place de Kevin est très marginale dans l'espace des acteur·ices consacré·es sur les *fake news*. Pour autant, KubiQ se présente bien aujourd'hui spécifiquement comme une initiative anti-*fake news*, ou plutôt comme « *un réseau social d'information collaboratif qui met en œuvre l'intelligence collective pour construire une communauté mieux informée* ». Outre la table ronde de l'ANR de Tours, KubiQ et son fondateur sont mis en avant par différents espaces de production d'expertise sur les *fake news*, notamment via l'Observatoire de la lutte contre la désinformation, l'ODIL.

⁷⁶³ « Kevin et Wafa de KubiQ News », 4 octobre 2021, ODIL Le Podcast, [en ligne], consultable sur <https://odil.org/kevin-et-wafa-de-kubiQ-news/>.

⁷⁶⁴ Entretien avec Kevin, fondateur de l'application KubiQ News, 4 avril 2022.

Kevin est le seul acteur rencontré qui n'investisse pas, même minimalement, la rhétorique de l'intérêt général : plus encore, il assume d'avoir investi la question des *fake news* comme une fenêtre d'opportunité pour garantir une vie plus longue à sa start-up. En cela, il constitue l'exception qui confirme la règle : en miroir, son cas renforce la régularité observée dans les registres de justifications de l'engagement des autres acteur·ices rencontrés.

S'il est possible pour les acteur·ices les plus consacrés de développer des formes de présentations de soi fondées sur le désintéressement et le statut d'avant-garde, c'est parce qu'ils·elles se caractérisent par un élément essentiel pour devenir expert·e, à savoir la capacité même à évoluer dans différents espaces de manière durable, à y capter des ressources, et à rendre cohérente et logique leur circulation entre ces différents espaces. Cette capacité, qu'on peut appeler hybridité, n'est pas propre aux « expert·es de terrain » : la grande majorité des expert·es consacrés sur les *fake news* peuvent et savent jouer de cette hybridité qui les caractérise. Pour approfondir notre compréhension de l'hybridité comme ressource dans la trajectoire des expert·es, on analyse des profils pour lesquels la consécration experte sur le sujet des *fake news* a constitué une opportunité importante de (re)conversion thématique, et ouvert des possibilités d'ascension de trajectoire personnelle.

2. Les *fake news* comme opportunité individuelle : conversion de ressources et ascension des trajectoires

2.1. Passer d'une expertise à l'autre : laïcité, radicalisation, fake news

Déjà présente ponctuellement dans les cas étudiés jusqu'à présent, c'est bien l'hybridité sociale, sous différentes formes, qui constitue la principale ressource permettant d'être expert·e faisant autorité sur les *fake news*. On peut repartir de la difficulté méthodologique rencontrée en catégorisant ces acteur·ices de manière schématique. En effet, le travail de codage des appartenances professionnelles des expert·es sur les *fake news* a mené au constat suivant : plus les acteur·ices étudiés étaient consacrés expert·es, plus leurs appartenances professionnelles étaient difficile à décrire. De fait, un défaut de cette catégorisation socioprofessionnelle « sauvage » est de faire perdre le dynamisme propre aux trajectoires sociales, d'écraser l'ensemble des positions consécutivement adoptées par les acteur·ices au fil de leur vie en une case unique, d'occulter les circulations antérieures, la dimension synchronique. Or ici, une part conséquente de ces expert·es faisant autorité le sont au titre d'une trajectoire antérieure les ayant menés à changer de champ, circulation qui est ici convertie en ressource. Ces circulations se

font essentiellement vers, mais surtout depuis, le champ journalistique. En effet, le qualificatif d'ancien·ne journaliste va permettre de valoriser l'expert·e en question sur un sujet hétéronome comme celui des *fake news*, à double titre : il·elle connaît intimement le système médiatique, ses rouages et ses nuances internes, *mais* n'adoptera *a priori* pas une position trop corporatiste, ou trop *uniquement* journalistique. Ainsi pour Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI, ancien journaliste⁷⁶⁵ ; ainsi pour Rose-Marie Farinella, membre de la Commission Bronner, et décrite dans le document comme « *ex-journaliste de la presse écrite et enseignante, elle anime des ateliers d'éducation aux médias et à l'information. Elle a créé un scénario pédagogique, "Info ou intox, comment faire la différence sur Internet dès l'école primaire", qu'elle met en pratique depuis 2014 auprès d'élèves de CM2* »⁷⁶⁶. Outre l'évidente illusion biographique qui se joue ici à reconstituer une trajectoire relativement variée sur le plan professionnel, on retrouve effectivement dans ses professions passées les thématiques convoquées sur la question des *fake news* : journalisme, travail politique, culture informatique, connaissances psychologiques, et enfin pédagogie.

« - Alors, j'ai commencé comme journaliste, dans la presse écrite, puis je suis devenue professeure des écoles, et d'ailleurs mon mémoire pour le devenir c'était l'éducation aux médias, hé hé ! Bah oui, c'est logique hein. Au croisement de l'éducation et des médias, y'a l'éducation aux médias. C'est parfait. Parfait pour moi. [...] J'ai fait d'autres boulots avant. J'ai été cheffe de cabinet du président de l'Agence de l'informatique⁷⁶⁷, ça c'était il y a très longtemps, quand je suis sortie de l'école, de la fac de sciences éco, et à l'époque, on s'occupait beaucoup de diffuser la culture informatique. Vous voyez en fait ce n'est pas très très loin... »

- Et après en tant que journaliste, vous étiez spécialisée sur des sujets numériques ?

- À la base, c'était diffuser la culture informatique, mais je n'étais pas informaticienne hein, du tout. Moi ce qui m'intéressait, c'était d'aider le grand public. Et après, je suis devenue journaliste, d'abord dans des journaux informatiques et économiques, et après ensuite dans la presse féminine. J'avais fait un peu de psycho à la fac, quoi ! Et puis bah, passer de la psycho à la pédagogie, je me suis dit chouette. »⁷⁶⁸

Autre exemple, Aude Favre, qui n'a pas quitté le monde du journalisme, mais qui est valorisée pour sa capacité à pratiquer le journalisme « hors de son monde » notamment sur YouTube. On le voit par exemple dans la description que le rapport de la commission Bronner fait d'elle : « *Journaliste web spécialiste des fake news, elle tient depuis 2017 une chaîne YouTube, WTFake, spécialisée dans le débusquage de fake news, afin de lutter contre la*

⁷⁶⁵ Serge Barbet est d'abord correspondant local de presse pour *Le Progrès de Lyon*, puis journaliste dans un groupe de presse appelé LyonMag.

⁷⁶⁶ BRONNER Gérard, *Les Lumières à l'ère numérique*, op. cit., 2022.

⁷⁶⁷ L'Agence de l'Informatique était un établissement public français entre 1980 et 1987, chargé de promouvoir les nouveaux usages de l'informatique en France.

⁷⁶⁸ Entretien avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, formatrice en esprit critique, 26 janvier 2023.

désinformation et d'ouvrir le monde du journalisme au grand public ». L'exemple de Laurent Bigot, actuel directeur de l'Ecole de Journalisme EPJT, va dans le même sens : lors d'interventions publiques par exemple, les présentateur·ices soulignent volontiers le fait qu'il ne soit pas « qu'un » journaliste. Ainsi lors d'une conférence organisée dans le cadre de l'exposition « *Fake news. Art, Fiction, Mensonge* », dont il est cocommissaire, et où il est introduit par l'animateur : « *Laurent Bigot, qui lui aussi est, j'allais dire, universitaire et aussi quelque chose, puisqu'il est journaliste, il est le directeur de l'Ecole Publique de Journalisme de Tours, et il est aussi notamment maître de conférences en SIC, et d'autre part, il a publié aux Editions de l'INA, un livre de réflexion sur une des questions entre autres qui va nous préoccuper aujourd'hui, Fact-checking versus Fake news* »⁷⁶⁹.

Mais l'hybridité de ces acteur·ices n'est pas seulement diachronique, et liée à d'anciennes positions dans d'autres champs : elle est aussi très présente dans leurs appartenances socioprofessionnelles prises à un instant t – en l'occurrence le moment de leur consécration par une situation d'expertise. Cette hybridité semble en fait recouvrir deux caractéristiques de ces trajectoires, non exclusives entre elles : la reconversion, à l'occasion de cette attention institutionnelle pour les *fake news*, d'expertises ou qualifications antérieures, et la marginalité de la position dans le champ d'origine.

La question du potentiel de convertibilité entre le sujet des *fake news* et d'autres thématiques connexes avait déjà émergé lors de l'analyse du contenu des émissions : on y trouvait, dans les discussions médiatisées, un lien très fort entre le thème des *fake news* et d'autres thématiques, proches ou non. Ces dernières, relevées par verbatims dans les émissions, sont très diversifiées à première vue, et pourtant liées entre elles dans les valeurs morales supérieures auxquelles elles font référence, mais aussi dans la place qu'elles ont dans les débats publics des dernières années : complotisme, antisémitisme, radicalisation, polarisation, communautarisme, séparatisme, populisme, (pertes des) valeurs de la République, dérives sectaires, etc. En posant l'hypothèse que la porosité avec tous ces sujets corollaires n'est ni purement fortuite, ni uniquement liée à la manière dont les échanges des émissions sont construits, on avait déjà établi cette forme d'hétéronomie qui caractérise le thème des *fake news*, appropriable par chacun·e pour l'associer à des thématiques diverses. À présent que les acteur·ices participant à la définition du problème public des *fake news* sont intégrés·es à

⁷⁶⁹ Conférence « Quand la *fake news* s'empare de l'image », 13 octobre 2021, organisée à l'Espace Fondation EDF, en ligne, consultable sur https://www.youtube.com/watch?v=d3mCCLxVAvQ&ab_channel=Le1hebd0.

l'analyse, il semble possible d'expliquer cette hétéronomie par une hypothèse, celle d'une forte reconversion sur le sujet des *fake news* d'autres expertises.

Parmi les acteur·ices consacré·es expert·es sur la question des *fake news*, Iannis Roder constitue peut-être le cas le plus exemplaire de conversion de domaines de spécialisation : bien qu'il n'ait pas été réalisé d'entretien avec lui, la récurrence de ses interventions médiatiques permet de résumer à gros traits sa trajectoire et ses prises de position. Professeur agrégé d'histoire-géographie, il gagne en notoriété en 2002, en participant à un ouvrage collectif polémique dénonçant l'antisémitisme des « quartiers sensibles »⁷⁷⁰. Au fil des interventions médiatiques qui suivent la sortie du livre, il obtient le qualificatif de « lanceur d'alerte » selon *Le Point*⁷⁷¹. Sa notoriété progressive se fonde sur la publication fréquente d'ouvrages « dénonciateurs », et spécifiquement sur deux thématiques. D'une part, laïcité et valeurs de la République : lorsqu'est créé le Conseil des Sages de la Laïcité, en avril 2021⁷⁷², institution créée par Jean-Michel Blanquer avec le Conseil Scientifique de l'Éducation nationale, Iannis Roder en devient le secrétaire général adjoint, et l'un des membres les plus médiatisés. Il n'est pas anodin que ce soit la laïcité, parmi la liste de thématiques corollaires, qui soit ici porteuse d'un déplacement, tant cette notion a fait l'objet d'instrumentalisations politiques ces dernières années⁷⁷³, notamment par le Printemps Républicain dont Iannis Roder est l'un des membres les plus visibles⁷⁷⁴.

D'autre part, sa qualité « d'historien » le mène à développer des ouvrages et prises de position sur la mémoire de la Shoah : il devient responsable des formations au mémorial de la Shoah, publie sur le sujet⁷⁷⁵, et la plupart de ses interventions médiatiques sont orientées autour

⁷⁷⁰ BRENNER Emmanuel (dir.), *Les territoires perdus de la République: antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, Seconde éd. revue et Augmentée., Milles et une Nuit, Paris, coll. « Essais », 2004. L'essai attribue différentes formes de « dégénérescence » ou de « dérives communautaristes » aux « jeunes de quartiers populaires », et notamment d'origine maghrébine. L'expression tirée du titre a ensuite été remobilisée dans le champ politique par des personnalités conservatrices et/ou d'extrême-droite, comme Philippe de Villiers. L'essai a connu un second temps d'écho médiatique au moment des attentats de janvier 2015, avec une réédition en poche en octobre 2015.

⁷⁷¹ « Enseigner la Shoah : moins de difficultés, même si l'antisémitisme perdure », *Le Point* [en ligne], 13 octobre 2017, consultable sur https://www.lepoint.fr/societe/enseigner-la-shoah-moins-de-difficultes-meme-si-l-antisemitisme-perdure-13-10-2017-2164376_23.php#11.

⁷⁷² L'arrêté au *Bulletin Officiel* du 21 avril 2021 nomme Dominique Schnapper présidente du Conseil des Sages de la Laïcité, et Stanislas Dehaene président du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale.

⁷⁷³ Voir par exemple THIERY-RIBOULOT Véronica, *Usage, abus et usure du mot laïcité*, Publications de l'École Pratique des Hautes Études, Paris, coll. « Les conférences de l'EPHE », 2022.

⁷⁷⁴ Voir GENIN Vincent, « C'est ça la laïcité ? Mythologies laïques et République du même », *Esprit*, n° 493, 2023, pp. 97-107.

⁷⁷⁵ *Sortir de l'ère victimaire. Pour une nouvelle approche de la Shoah et des crimes de masse*, éditions Odile Jacob, 2020 ; *La Jeunesse française, l'école et la République*, Éditions de l'Observatoire, 2022

des questions d'enseignement de la Shoah, spécifiquement au prisme de ses empêchements. Au moment où il est nommé par la Commission Bronner, il est président de deux Observatoires : l'Observatoire de l'éducation, à la Fondation Jean Jaurès, et président de l'Observatoire du conspirationnisme, association éditrice de Conspiracy Watch, depuis au moins 2018⁷⁷⁶.

La reconversion d'expertise nécessite un travail discursif pour lier les thématiques ensemble. Pour le cas étudié, il prend des formes de technicisation et de dramatisation de la discussion, comme ici dans son interview dans Conspiracy Watch, à l'occasion de la sortie de son livre « Sortir de l'ère victimaire » :

« L'expression complotiste et la vision conspirationniste du monde sont des signes annonciateurs de structures paranoïaques auxquelles nous devons prêter attention car elles sont susceptibles d'accompagner un sentiment d'agression qui sert de socle justificatif à des passages à l'acte devenus légitimes aux yeux des acteurs. Elles sont autant de schémas structurants dans un monde complexe et parfois illisible. La théorie du complot est un système de croyances, une pensée magique qui vient expliquer simplement ce que la raison a du mal à accepter ou à comprendre. Parce qu'elle prétend tout expliquer, la théorie du complot rassure et permet de justifier le passage à l'acte des assassins, qu'ils soient nazis, suprémacistes blancs ou djihadistes »⁷⁷⁷.

Iannis Roder n'a, à aucun moment de son parcours, d'affinités électives entre ses thématiques d'expertise et les questions liées aux *fake news* : pratiques informationnelles, économie et fonctionnement du système médiatique et du numérique, etc. Néanmoins, son transfert d'une commission à l'autre, du Conseil des Sages de la Laïcité à la Commission Lumières à l'ère numérique, constitue une illustration des possibilités de conversion et de leur caractère explicite, comme en témoigne la description de ce membre par le rapport de la Commission Lumières⁷⁷⁸. Les thèmes corollaires identifiés dans le cadrage thématique du problème des *fake news*, deviennent ici des courroies de circulation entre différents problèmes : *fake news*, conspirationnisme, radicalisation, laïcité, Lumières. Exister sur l'un de ces sujets, c'est donc accéder à la possibilité de se convertir aux autres, et d'être consacré·e à leur propos. L'élasticité de la construction définitionnelle du problème public des *fake news* en fait une

⁷⁷⁶ Selon mes recherches réalisées via Internet Archive, consultable sur <https://web.archive.org/web/20180123215508/https://jean-jaures.org/observatoires/observatoire-de-l-education>

⁷⁷⁷ « Trois question à Iannis Roder », Conspiracy Watch [en ligne], 30 janvier 2020, consultable sur <https://www.conspiracywatch.info/trois-questions-a-iannis-roder.html>

⁷⁷⁸ « Historien spécialiste de la Shoah et enseignant dans un collège à Saint-Denis. Il est aussi responsable des formations au mémorial de la Shoah, directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean-Jaurès, et membre du conseil des sages de la laïcité. Il collabore régulièrement avec le supplément Éducation du Monde, et a écrit plusieurs ouvrages sur l'enseignement dans les espaces de relégation sociale et sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah, notamment *Allons z'enfants... la République vous appelle* en 2018 et *Sortir de l'ère victimaire, Pour une nouvelle approche de la Shoah et des crimes de masse* en 2020 ».

fenêtre d'opportunité pour des investissements politiques différenciés, déterminés par les socialisations politiques des acteur·ices.

2.2. Des trajectoires ascendantes : trois études de cas

Les possibilités de conversion d'expertises ou de consécration préalables nous disent quelque chose du sujet des *fake news*, à savoir son autonomisation. C'est cette autonomisation du sujet qui en fait, comme toute apparition d'un problème public nouvellement structuré et formalisé, une fenêtre d'opportunité pour des évolutions de carrière. L'investissement du sujet génère, lorsque les dispositions sociales initiales sont adéquates, des trajectoires ascendantes au sein de son propre champ, ou en dehors.

Je n'ai pas réalisé une analyse de séquences, qui aurait pu permettre d'objectiver, au niveau du groupe tout entier, ce que l'engagement et la consécration dans et sur la question des *fake news* fait aux carrières et aux trajectoires sociales. En effet, l'analyse de séquences est pertinente lorsque l'on peut identifier à la fois un événement isolé et une trajectoire longue⁷⁷⁹. Or, la consécration en tant qu'expert·es des *fake news* repose beaucoup sur la cumulativité de ces situations d'expertises, sur la circulation circulaire de l'expertise, sur la progressivité du processus qui revient à être identifié sur un format, puis invité à un autre, jusqu'à ce que l'on puisse être considéré comme un profil « fiable ». Bref, tout en renonçant à conduire une analyse exhaustive et macro, on peut ici poser la question de la relation entre engagement dans le sujet *fake news* et évolution des trajectoires socioprofessionnelles, en traitant de trois cas paradigmatiques, tenus ensemble pour leur proximité et leur parallélisme : Thomas Huchon, Tristan Mendès France, et Rudy Reichstadt. Leur mise en parallèle nous raconte trois cas de relatives marginalités d'origine, et, via le sujet *fake news*, de propulsion dans et par le pôle légitime du champ médiatique.

Le premier, Thomas Huchon, décrit lui-même en entretien la position marginale qu'il occupe dans le champ journalistique au début des années 2010 : après avoir fait une école de journalisme – « le CFPJ, donc de la formation professionnelle, ce n'est pas un diplôme d'État » – et un DEUG de droit – « et plus personne ne sait ce que c'est parce que le DEUG, ça

⁷⁷⁹ À l'instar de la thèse de D. Colombi, qui la mobilise pour interroger « l'efficacité des ressources internationales dans le passage entre les différents segments des marchés du travail » : voir COLOMBI Denis, *Les usages de la mondialisation : mobilité internationale et marchés du travail en France*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2016, p. 320.

n'existe plus », il part au Chili – « *un pays dont on ne parle jamais ! Le bol, c'est que j'y ai eu la mort de Pinochet* », pour y être correspondant étranger indépendant. Cette indépendance est répétée tout au long de son récit : « *j'ai toujours été journaliste indépendant moi. Je n'ai jamais été dans des rédactions !* » ; « *et en fait, comme je n'étais pas dans une rédaction, j'étais un peu plus libre de faire des choses, parce que je n'avais pas d'obligation de couvrir tous les sujets* ». Il le formulait plus explicitement encore en 2016, dans un entretien avec Ballast :

« [...] si j'avais voulu faire autre chose, avoir une vie simple avec de la thune plein les poches, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. J'ai été pigiste pour Rue89, j'ai écrit un bouquin tout seul dans mon coin pendant dix ans sur Allende... Je suis payé au SMIC depuis un an pour essayer de faire reculer les conspirationnistes qui, eux, passent leur temps à dire que je suis un fils du système blindé de thune »⁷⁸⁰.

Cet « imposteur de l'école », comme il dit se présenter à ses étudiant·es de Sciences Po qu'il forme à « distinguer le vrai du faux dans le flux d'information », oriente très tôt l'intégralité de son travail sur la question des théories du complot, dès son retour en France vers 2014. Il participe au projet de la plateforme de documentaire Spicée dès sa création, en 2015, et en devient la figure principale à travers son documentaire, « Comment nous avons piégé les complotistes », dans un enchaînement qui réintègre à la chronologie le *turning point* des attentats de janvier 2015 : « *Il y a surtout un sujet qui conviendrait à Spicée : les théories du complot. On doit être à peu près au mois de novembre 2014 et ils sont déjà intéressés par le sujet. Les attentats de janvier 2015 sont arrivés et leurs timelines Facebook et Twitter ont explosé de théories du complot. Ils m'ont appelé et se sont dit : c'est maintenant* »⁷⁸¹. Le documentaire, qui se base sur la construction d'une fausse théorie du complot diffusée sur YouTube (« Cuba/Sida : la vérité sous blocus »), et l'analyse de ses leviers de diffusion, mène une enseignante à contacter les réalisateurs pour leur proposer de venir dans sa classe « leur faire le coup ».

De fin 2015 à 2023, Conspi Hunter grandit au fil de la construction du problème public, et la carrière de Thomas Huchon se développe donc en différents pans autour du concept : « *En fait le problème c'est que si tu veux, moi je suis à la fois, je suis un journaliste, je suis un réalisateur de docs, je suis devenu une personnalité médiatique sur ces sujets, je fais des conférences, j'écris des livres et j'interviens beaucoup dans les écoles. Donc en fait il faut trois personnes pour faire ça* ». C'est par la fréquence et la multiplicité de ces interventions qu'il

⁷⁸⁰ « Thomas Huchon : “les conspirationnistes sont nos voisins de palier” », Revue Ballast [en ligne], 11 avril 2016, consultable sur <https://www.revue-ballast.fr/thomas-huchon/>.

⁷⁸¹ *Ibid.*

devient « visible », jusqu'à un virage en deux temps qui modifie son statut professionnel jusqu'alors stabilisé autour de Spicee, média faiblement connu et au format hybride, et d'une revendication de journaliste « free-lance ». Le 12 mars 2021, LCI crée Anti-complot, et confie à Thomas Huchon l'animation de l'émission⁷⁸². Ce qui décide la chaîne, « *Ce n'est pas le Capitole en tant que tel, mais c'est qu'après le Capitole, ils font me venir dans l'émission de Bénédicte Le Chatelier. Et on fait une émission, on fait une demi-heure ensemble là-dessus, et on discute [...]. Et donc voilà, à la fin de l'émission je sens que Bénédicte, elle a trouvé ça bien* »⁷⁸³. Tous les vendredis, à 15 heures, Anti-complot a lieu au sein de l'émission de Bénédicte Le Chatelier, d'abord sur un créneau de 30 minutes, puis, à la rentrée suivante, une heure entière, à 17h. Le format se distingue explicitement du *fact-checking* : « *l'idée est d'avoir un programme pédagogique et didactique pour comprendre comment ces phénomènes de fake news bouleversent nos sociétés au sens large. On ne se demandera pas si une info est vraie ou fausse, mais ce qu'elle dit de notre société. On proposera aussi aux téléspectateurs des conseils et des solutions. Car quand on s'informe sur Internet et les réseaux sociaux, notre cerveau, qui devrait être notre meilleur allié, peut très vite devenir notre pire ennemi* »⁷⁸⁴. Malgré de bons résultats, LCI met fin à l'émission sans que Thomas ne sache vraiment l'expliquer. Il continue son travail chez Spicee, ainsi que son entrée dans d'autres lieux de l'espace médiatique. En avril 2023 est annoncée sa participation régulière à l'émission phare de Canal +, Clique : « *vous êtes un journaliste spécialiste du numérique et vous allez nous aider à décrypter des fake news et à comprendre aujourd'hui ce qu'est le complotisme* ». Ainsi, et à mesure que « *[cette thématique] s'est imposée à la société française* », Thomas Huchon gagne en reconnaissance, visibilité, et stabilité dans le paysage médiatique français.

Ami de longue date de Thomas Huchon, « *qui [lui] a permis de prendre au sérieux ce phénomène* »⁷⁸⁵, Rudy Reichstadt connaît une trajectoire analogue. Son investissement sur les questions de complotisme et de désinformation est plus ancien encore, puisqu'il fonde Conspiracy Watch en 2007 « *dans son coin* »⁷⁸⁶, par la suite renommé Observatoire du

⁷⁸² « Thomas Huchon : “les fake news se servent des failles de notre cerveau” », TF1 info [en ligne], 11 mars 2021, consultable sur <https://www.tf1info.fr/culture/emission-lci-mission-anti-complot-specialiste-thomas-huchon-les-fake-news-se-servent-des-failles-de-nos-cerveaux-2180485.html>.

⁷⁸³ Entretien avec Thomas Huchon, journaliste à Spicee, auteur de ConspiHunter et d'*Anti Fake news*, 6 avril 2022.

⁷⁸⁴ « Thomas Huchon : “les fake news se servent des failles de notre cerveau” », TF1 info [en ligne], 11 mars 2021.

⁷⁸⁵ Remerciements de fin d'ouvrage, HUCHON Thomas, SCHMIDT Jean-Bernard et RODHO, *Anti fake news*, op. cit., 2022.

⁷⁸⁶ « Conspiracy Watch : les théories du complot ne passeront pas par lui », *Le Monde* [en ligne], 11 mars 2017, consultable sur https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2017/03/11/conspiracy-watch-les-theories-du-complot-ne-passeront-pas-par-lui_5092936_4500055.html.

conspirationnisme⁷⁸⁷. Après un master à Sciences Po Aix, sa carrière commence à la CNDA où il devient rapporteur⁷⁸⁸. Il travaille ensuite à la Mairie de Paris, où il mène une carrière en parallèle de l'animation de son site. C'est notamment par l'obtention de financements par la Fondation pour la mémoire de la Shoah qu'il peut s'y consacrer à temps plein, et quitter son poste à la direction de la jeunesse et des sports de la Mairie de Paris. Dans ses récits de soi, il met en avant la marginalité et la précarité de son activité. Ainsi lorsqu'il est mis en cause dans l'affaire du Fonds Marianne, et qu'il s'adresse au public de son site pour lui décrire sa situation professionnelle :

« Je vous demande, cher lecteur, de vous mettre cinq minutes à ma place. Vous travaillez pour un petit média que vous avez créé il y a quinze ans et portez depuis à bout de bras. Un service de presse en ligne édité par une association loi de 1901 à but non lucratif et animé par une petite équipe de collaborateurs moins motivés par leurs perspectives de carrière que par leur engagement. Un site internet unique en son genre qui met un point d'honneur à mettre tous ses contenus en libre accès, gratuitement. Vous travaillez pour Conspiracy Watch. Cette activité, à la fois ingrate et chronophage, vous n'avez jamais vraiment cherché à la "monétiser" : vous n'avez pas créé de formule payante pour abonnés, n'avez pas lancé de cagnotte en ligne et n'avez pas non plus eu recours à l'hébergement de contenus sponsorisés. D'ailleurs, pendant dix ans, vous avez animé ce site bénévolement. Et c'est parce qu'une noble institution privée (mais reconnue d'utilité publique), vous a proposé de soutenir financièrement votre projet que vous en êtes arrivé à en faire votre activité professionnelle à part entière »⁷⁸⁹.

S'il est fréquemment présenté comme « politologue », Rudy Reichstadt n'a pas fait de recherche, et sa trajectoire se rapproche plutôt du journalisme spécialisé, à travers des participations vidéo à la revue *La Règle du Jeu*, des textes dans la *Revue Républicaine*, et aujourd'hui des chroniques régulières dans *Franc-tireur*⁷⁹⁰. Ancien chevènementiste, ses participations médiatiques reflètent ses prises de positions politiques, sur des thématiques proches de celles qui caractérisent la trajectoire de I. Roder : défense des valeurs de la République, et à travers elles d'une conception stricte de la laïcité ou de la raison . Il est signataire du Manifeste du Printemps Républicain, en 2016⁷⁹¹, et membre de l'Observatoire des

⁷⁸⁷ *Ibid.*

⁷⁸⁸ REICHSTADT Rudy, *Au coeur du complot*, Grasset, Paris, 2023.

⁷⁸⁹ « Fonds Marianne/Conspiracy Watch : une histoire de fumée sans feu », Conspiracy Watch [en ligne], 20 avril 2023, consultable sur <https://www.conspiracywatch.info/fonds-marianne-conspiracy-watch-une-histoire-de-fumee-sans-feu.html>.

⁷⁹⁰ Hebdomadaire lancé en 2021 par Caroline Fourest et Raphaël Enthoven, *Franc-Tireur* « réunit un bataillon d'éditorialistes à la plume aussi pertinente qu'acérée pour passer l'information et les polémiques de la semaine au crible. À leur côté, des francs-tireurs courageux et déterminés, épris de nuance, passionnément raisonnables, vous aident à décrypter les propagandes, les intox et les faux-semblants ». *Franc-Tireur* [en ligne], Section « Qui sommes-nous », consulté le 29 janvier 2024.

⁷⁹¹ « Manifeste pour un Printemps républicain » (*Printemps républicain*, 10 mars 16), [<http://www.laicite-republique.org/manifeste-pour-un-printemps-republicain-10-mars-16.html>], consulté le 29 mai 2024.

radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès. Son engagement précoce sur les questions de complotisme lui permet d'être très tôt mandaté pour des situations d'expertise – il est consulté par le SIG pour la campagne #OnTeManipule de février 2016, puis le mène à la publication d'essais sur ces sujets (*L'Opium des imbéciles : essai sur la question complotiste*, Paris, Grasset, 2019 ; *Au cœur du complot*, Grasset, 2023). Parmi les acteur·ices faisant autorité sur la question des *fake news*, il est celui consacré par les formes les plus diverses d'expertise : outre les ouvrages, il est le quatrième acteur le plus présent dans la base des invité·es médiatiques, auditionné « Grand témoin » par les député·es Paola Forteza et Matthieu Lorphelin, membre du groupe d'expert·es de S. Barbet et de la Commission de Gérard Bronner. Outre *Franc-Tireur*, revue relativement marginale et ancrée à droite, il n'avait jusqu'alors pas de présence médiatique régulière dans le pôle légitime du champ médiatique : c'est chose faite avec Complorama, un podcast original bimensuel lancé sur France Info en janvier 2021, et animé avec une journaliste de France Info, ainsi qu'avec un troisième acteur à la trajectoire analogue : T. Mendès France.

Fils d'un mathématicien de renom et d'une professeure d'anglais à l'ENM, petit-fils du président du Conseil, Pierre Mendès France, Tristan Mendès France a une première partie de trajectoire plus explicitement universitaire que ses deux collègues : après une licence et une maîtrise de droit public, il obtient un DEA de science politique à Paris I en 1995⁷⁹². Il est l'assistant parlementaire de Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur socialiste de 1998 à 2008. En parallèle, il développe une activité médiatique : d'abord par l'animation d'un blog personnel dès 2005, qui lui vaut parfois encore d'être présenté comme « blogueur », mais aussi par la publication d'ouvrages (*Une tradition de la haine : figures autour de l'extrême droite*, 1998) et la réalisation de documentaires (*La maladie n°9*, 2000, France 5, *Docteur la Mort*, 2002, France 3), et par sa participation à Place de la toile, l'une des premières émissions de France Culture qui portait sur le numérique, avec une chronique hebdomadaire dès 2007.

Sa carrière universitaire ne pouvant reposer sur l'obtention d'un doctorat, qu'il semble avoir commencé et non achevé⁷⁹³ elle s'articule et se légitime autour de l'enseignement : au CELSA et à l'EMI dès 2009, puis à Paris VII en 2011, et à Paris IV en 2015, il enseigne,

⁷⁹² Comme indiqué sur son site personnel, consultable sur <https://tristan.pro/quisuisje/>.

⁷⁹³ C'est ce qu'indique sa page Wikipédia, et qui semble corroboré par son affiliation institutionnelle dans cet article qu'il publie dans *Quaderni* en 1996 : MENDES FRANCE Tristan, « Turing et son test : une alchimie contemporaine ? Notes sur les critiques des scientifiques des années 90 », *Quaderni*, n° 1, vol. 30, 1996, p. 41-46.

probablement en tant qu'intervenant professionnel, les nouveaux usages numériques. En septembre 2018, Tristan Mendès France devient maître de conférences associé à Paris-Diderot, renommée Paris Cité, toujours enseignant en cultures et nouveaux usages numériques. Sur le site de Radio France, sa biographie se conclue assez énigmatiquement de la façon suivante : « *Tristan Mendès France est tout à la fois : conférencier ; formateur ; enseignant dans les domaines liés aux cultures du numérique ; consultant en entreprises et organisations dans leur stratégie digitale ; observateur des marges du spectre politique en ligne* »⁷⁹⁴. Il travaille avec Rudy Reichstadt pour Conspiracy Watch via le podcast Les Déconspirateurs, mais aussi sur France Info, avec le podcast Complorama. Comme pour les deux autres acteurs étudiés, les interventions médiatiques ponctuelles laissent place, au fil des années d'attention médiatique pour les *fake news*, à des formats pérennes, en passant de chroniques occasionnelles dans L'instant M, de 2016 à 2018, à la création d'une chronique hebdomadaire dans l'espace le plus consacré symboliquement et politiquement du champ médiatique, la Matinale de France Inter. Dans cette chronique nommée Antidote, tenue de décembre 2020 à juillet 2022, « *Tristan Mendès France tente[ra] d'expliquer aux auditeurs les thèses conspirationnistes, leur genèse, les liens, les financements, ceux qui sont à la base, ceux qui les relaient... Il s'agit non seulement d'analyser le contenu mais aussi d'en percevoir les enjeux, de mieux comprendre la galaxie* »⁷⁹⁵.

Ainsi, un journaliste free-lance précaire, un blogueur travaillant à la Mairie de Paris, et un universitaire sans thèse finissent, au cours de l'année 2021, tous les trois présentateurs d'une émission dédiée au sujet de la désinformation – prise sous l'angle des théories du complot – sur trois chaînes du pôle reconnu du champ médiatique. La ressemblance entre leurs émissions va jusqu'aux titres : Antidote, une chronique le vendredi dans la Matinale de France Inter ; Anticomplot, une heure le vendredi sur LCI ; et Complorama, un podcast France Info.

Il faut tout de même noter ici que leurs marginalités initiales sont très relatives ; tous trois disposent dès le début de leurs trajectoires de propriétés sociales valorisantes – études supérieures, établissements reconnus. Cependant, l'effet que semble avoir eu la panique morale sur leurs trajectoires relève d'abord d'un gain de visibilité. On peut ici poser l'hypothèse que l'effet sur leurs trajectoires n'est pas tant celui d'une ascension ou un gain de reconnaissance

⁷⁹⁴ Présentation du profil de Tristan Mendès France par Radio France, consultable sur <https://www.radiofrance.fr/personnes/tristan-mendes-france?p=9>.

⁷⁹⁵ Présentation de la chronique sur le site de Radio France, consultable sur <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/antidote>.

dans leurs champs respectifs, que celui d'une plus grande multipositionnalité, et une hausse du capital symbolique dans d'autres champs : journalistes à qui l'on octroie une reconnaissance dans le champ universitaire, universitaires à qui l'on octroie une reconnaissance dans le champ journalistique.

Les conclusions tirées à propos de cette étude de cas ne doivent pas conduire à une lecture cynique de ces trajectoires, ou à en supposer mécaniquement une dimension stratégiste. Reconstituer « l'intention réelle » de l'acteur·ice est une démarche vaine méthodologiquement, mais elle est surtout non-pertinente ici : le fait que l'enquêté·e conçoive plus ou moins stratégiquement, ou plus ou moins naïvement, son engagement sur le sujet des *fake news* n'est pas mécaniquement lié au fait qu'il puisse y avoir *effectivement* un résultat sur sa trajectoire : bien des acteur·ices peuvent développer des stratégies carriéristes et échouer, et *vice-versa*.

L'exemple du trio d'acteurs analysé ci-dessus permet donc de constater des ressorts de trajectoires par le problème public des *fake news*, tout en se gardant de formuler des conclusions sur leur degré de stratégie, ou d'extrapoler ces mécanismes à l'ensemble des acteur·ices consacrées et/ou engagées sur la question des *fake news*. Il sert, en revanche, à dégager et identifier par quels vecteurs et quelles ressources ces trajectoires se jouent : en l'occurrence, on retrouve le champ médiatique (LCI, France Info, France Culture), notamment les médias publics qui jouent à plein un rôle de relais ou d'exhausteur de reconnaissance, mais aussi des ressources non médiatiques, à l'instar des observatoires et fondations. L'analyse conduite jusqu'à présent restitue à la fois la nature des dispositions requises pour être consacré·e expert·e sur les *fake news*, et les effets de cette consécration sur une trajectoire individuelle. On peut désormais reconduire ce même mouvement en prenant comme objet la trajectoire de l'acteur qui est de très loin le plus consacré sur la question des *fake news*, Gérald Bronner.

3. L'acteur intermédiaire idéal : Gérald Bronner, fonctionnaire au service de la République

Le niveau de consécration *et* de notoriété en tant qu'expert de Gérald Bronner est sans commune mesure avec d'autres. Si sa trajectoire peut être analysée au même titre que celle des autres acteur·ices analysés de ce travail, elle nécessite un effort de réflexivité supérieur, pour des raisons qui ont trait à nos conceptions respectives de ce que devrait être la discipline sociologique [Encadré 7].

Encadré 7. La sociologie, Gérald Bronner et moi

Gérald Bronner constitue, à plus d'un titre, l'acteur le plus central de mon terrain de thèse. Il est l'acteur principal des politiques publiques dont je restitue le développement ; il est omniprésent dans l'ensemble des espaces médiatiques, culturels, intellectuels que j'analyse au regard de la question des *fake news* ; il est aussi l'auteur du premier livre que j'ai lu sur la question des *fake news* lorsque, lors de l'été entre le M1 et le M2, face à la devanture d'un Relay sur laquelle figurait *La Démocratie des Crédules*, j'essayais de trouver l'inspiration pour un mémoire de recherche. Sans être alors très consciente de l'existence de perceptions antagonistes de la sociologie, au-delà de celle à laquelle j'avais été formée, certaines affirmations, certains choix méthodologiques, certaines montées en généralité me laissaient dubitative, et m'indiquaient déjà assez clairement des différences de conception de la discipline.

Sept ans plus tard, j'ai lu l'ensemble de ses ouvrages, visionné des heures d'interventions médiatiques, de conférences, je connais toutes ses prises de positions, aussi bien sur les *fake news* que sur les dérives de la sociologie⁷⁹⁶ : et c'est justement cette omniprésence qui me mène, initialement, à renoncer à réaliser un entretien avec lui. Un acteur aussi rôdé à l'exercice de l'interview ne me dira rien que je ne l'ai pas déjà entendu dire, et nos ancrages théoriques ne permettront pas d'avoir un échange constructif. Ironiquement, c'est une autre forme de présence qui recrée la possibilité d'entretien, en l'occurrence sa présence dans un bar du XVIII^e arrondissement que je fréquente, un vendredi soir. Le caractère fortuit de cette rencontre me pousse à aller à sa rencontre pour une demande d'entretien, tout en ayant en tête une difficulté méthodologique qui me paraît alors difficilement surmontable : comment mener et analyser cet entretien avec un enquêté clé de mon terrain, sans faire entrer en compte des divergences disciplinaires, politiques, idéologiques ? La posture adoptée, en amont jusqu'en aval de l'entretien, a été de l'aborder en le considérant comme un acteur de politiques publiques étudiées dans le cadre de ma thèse, et de mettre de côté les prises de position sur la discipline sociologique, sans pour autant renoncer à les intégrer dans l'analyse qui suit. C'est donc un entretien long de deux heures, qui a été réalisé, caractérisé par le tutoiement mutuel et un échange factuel et convivial.

⁷⁹⁶ Pour une synthèse de ses prises de position sur la discipline sociologique, on peut lire « Gérald Bronner, un expert du complotisme au cœur des controverses » *Le Monde* [en ligne], 9 janvier 2022, consultable sur https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2022/01/09/gerald-bronner-sa-verite-sinon-rien_6108738_4500055.html. On peut également lire son débat avec C. Lemieux suite à la parution du *Danger sociologique*, « La sociologie est-elle dépassée ? », *L'Obs* [en ligne], 30 septembre 2017, consultable sur <https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20170929.OBS5360/la-sociologie-est-elle-depassee-le-debat-gerald-bronner-cyril-lemieux.html>. Pour une critique sociologique de ses ouvrages, longuement mentionnée dans l'article du *Monde*, on peut lire SAINT-MARTIN Arnaud, « *Le danger sociologique* ? Un feu de paille », *Zilsel*, n° 1, vol. 3, 2018, p. 411 ; HUPE Jean-Michel, LAMY Jérôme et SAINT-MARTIN Arnaud, « Effondrement sociologique ou la panique morale d'un sociologue », *Politix*, n° 2, vol. 134, 2021, p. 169-193 ; BOULLIER Dominique, *Le biais Bronner ou la reductio ad cerebrum - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2021/04/08/le-biais-bronner-ou-la-reductio-ad-cerebrum/>], consulté le 2 février 2024. Pour une critique des relations de G. Bronner au monde de l'entreprise, on peut lire FOUCART Stéphane, HOREL Stéphane et LAURENS Sylvain, *Les gardiens de la raison : enquête sur la désinformation scientifique*, La Découverte, Paris, 2020. Gérald Bronner porte plainte pour diffamation à propos du chapitre « Gérald Bronner, l'intellectuel rationaliste de synthèse », estimant qu'il remet en cause sa considération en tant qu'universitaire. Il en est débouté en juin 2022.

3.1. L'universitaire : revendication d'un parcours hybride et d'une position d'iconoclaste

« On avait l'impression qu'il accédait aux postes-clefs comme par une nécessité naturelle, sans avoir intrigué ni brigué. On finissait toujours par s'adresser à lui ». Cette description de Pierre Renouvin par son disciple et successeur Jean-Baptiste Duroselle, citée par Bourdieu⁷⁹⁷, semble tout à fait adéquate à propos de G. Bronner et de sa trajectoire d'universitaire expert. Elle l'est d'autant plus que l'on verra que ce dernier reprend partiellement à son compte, en entretien cette naturalisation des positions qu'il détient. Pourtant, sa trajectoire dans le champ universitaire défie certains principes de division du champ, notamment en âge et en capital scolaire.

Né en 1969, cet universitaire nancéen grandit dans un milieu populaire dont il dévoile certains éléments dans un ouvrage dédié à cette question, *Les origines. Pourquoi devient-on qui l'on est ?*⁷⁹⁸. Sa trajectoire universitaire démarre en sociologie, avec un parcours qu'il décrit de lui-même comme « on va dire médiocre, ce qui veut dire très moyen. Moi, je n'ai pas fait l'ENS, je n'ai pas fait de classe prépa, je ne savais même pas que ça existait. Enfin, les classes prépa oui, mais l'ENS je ne savais pas que ça existait. Et donc j'ai fait de la sociologie »⁷⁹⁹. Cette insistance à souligner qu'il ne dispose pas des marques de prestige interne les plus valorisées dans son champ relève, plus généralement, d'une volonté de se présenter comme hétérodoxe, et ce tout au long de l'entretien comme de ses écrits. Ce décalage entre les normes en vigueur dans son champ disciplinaire et sa trajectoire universitaire se décline dans deux dimensions. D'abord pour les choix méthodologiques, où il met en avant des méthodes qui ne sont pas celles alors dominantes dans sa discipline, dès le mémoire de master (« j'ai fait un mémoire sur les superstitions et dès lors, en brassant un peu les chiffres, les données quantitatives qu'on avait, j'ai vite vu, comme tout le monde, que les superstitions étaient croisées aux situations d'incertitude »). Cet investissement de méthodes quantitatives non orthodoxes dans son champ le mène, selon lui, à y rencontrer des difficultés de reconnaissance, du moins dans un premier temps :

« - Google est apparu et je me suis dit "mais Google c'est quand même une désorganisation de l'information..." [...] J'ai commencé à faire des tests sur Google pour voir ce qu'on y trouvait. Et on y trouvait des choses incroyables - à l'époque. Ça va mieux maintenant, mais à l'époque,

⁷⁹⁷ DUROSELLE Jean-Baptiste, « Pierre Renouvin (1893-1974) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n° 4, vol. 22, 1975, p. 497-507. Cité dans BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, les Éditions de Minuit, Paris, 1984, p. 122.

⁷⁹⁸ BRONNER Géraud, *Les origines : pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Autrement, Paris, 2023.

⁷⁹⁹ Entretien avec Géraud Bronner, sociologue, président de la commission « Les Lumières à l'ère numérique », 24 février 2022. Sauf mention contraire, toutes les citations des pages suivantes viennent de ce même entretien.

c'était sur quasiment tous les sujets de croyance, on faisait des tests avec les étudiants, ils prenaient plusieurs moteurs de recherche, pas que Google, et on trouvait toujours les mêmes résultats, c'est-à-dire que les thèmes spectaculaires étaient envahis, colonisés par des acteurs qui étaient motivés à faire valoir certains points de vue. Je me suis servi du paradoxe d'Olson, pour expliquer ça. Et j'ai essayé de faire paraître des articles dans plusieurs revues qui m'ont toutes refusé les articles. Toutes. Parce qu'elles ne comprenaient pas...

- Revues... De sociologie ?

- Oui de socio. Elles ne comprenaient pas la méthodologie... La revue *Sociologie*, d'ailleurs, qui se moquait, qui me moquait presque, qui disait "mais enfin, vous utilisez Google". Elles ne comprenaient pas en fait. Les sciences sociales computationnelles n'existaient pas à ce moment-là, d'ailleurs je n'avais pas les moyens de tracker les données, rien de massif, mais bon, j'essayais d'inventer des trucs, quoi. Et puis je fais paraître *La démocratie des crédules*, avec beaucoup de mal ! »

Cette revendication de désajustement avec les normes de prestige en vigueur dans l'espace de la sociologie française de la fin du XX^e siècle se retrouve également dans le choix des thématiques de recherche, comme il l'explique lui-même : « *Et en effet, j'ai vu que l'incertitude – ce n'était pas tout à fait la croyance, mais l'incertitude – que c'était quand même une piste qui n'avait pas été explorée en sociologie. Donc ça m'a fait que je me suis intéressé beaucoup à la psychologie cognitive, forcément. Ce qui signifie que j'ai un parcours un peu hybride entre les disciplines.* »

Cette dernière phrase est un euphémisme. Sa thèse intitulée « L'agent social et l'incertitude : approche sociologique du modèle de l'utilité espérée dans le cadre du paradigme de l'actionnisme »⁸⁰⁰ constituait déjà une forme non orthodoxe de pratique de la sociologie pour la thématique et le cadre théorique retenus. Toute la suite de sa trajectoire universitaire se caractérise par l'investissement de cette marge épaisse, et ce jusqu'à son HDR, en 2006, qui porte sur « *l'importation de la notion de biais cognitif vers la sociologie* »⁸⁰¹. Cet investissement du pôle cognitiviste des sciences sociales ne semble pas empêcher les distinctions : d'abord MCF à l'Université de Nancy en 1999, puis à Paris IV au CESS⁸⁰², il est nommé Professeur des Universités à l'Université de Strasbourg en 2007, puis nommé à l'IUF l'année suivante, à Paris VII en 2012 puis à Paris IV, au GEMASS, en 2022. Il est élu membre de l'Académie des technologies en 2014, et membre correspondant de l'Académie nationale de médecine en 2017.

⁸⁰⁰ Soutenue en 1995 sous la direction d'A. Pessin, au Département de sociologie de l'Université de Grenoble, consultable sur <https://theses.fr/1995GRE29021>.

⁸⁰¹ L'essentiel de sa HDR est publiée l'année suivante, BRONNER Gérard, *L'empire de l'erreur : biais cognitifs et société*, Presses universitaires de France - Humensis, Paris, 2023.

⁸⁰² Centre d'études sociologiques de la Sorbonne.

Si sa trajectoire présente tous les indicateurs d'un *cursus honorum* universitaire adéquat, elle s'organise autour de l'investissement de la marge de la sociologie, et de sa relation avec les sciences cognitives.

Évidemment, on ne peut pas retracer la trajectoire universitaire de Gérard Bronner sans la rapprocher de la force sociale que les sciences cognitives ont gagnée ces dernières décennies. Sébastien Lemerle retrace « *l'engouement qui se fait jour à partir des années 1970-1980 pour de nouveaux champs disciplinaires ayant pour noms « sciences cognitives » et « neurosciences » [...] »*. Parmi les facteurs explicatifs de ce gain en légitimité, il relève « *l'accroissement de la visibilité sociale de certains chercheurs accédant à de hauts postes de responsabilité »* ainsi que « *de puissants relais dans les circuits de production culturelle : édition (en premier lieu, les éditions Odile Jacob), presse nationale, presse spécialisée [...] »*. Pour Sébastien Lemerle, cette ascension se prolonge par un intérêt des pouvoirs publics pour les sciences du cerveau, faisant de ces dernières un « *puits de science appliquée* »⁸⁰³ – notamment dans le système scolaire⁸⁰⁴.

Néanmoins, le succès social que connaît le cognitivisme dans les champs culturel, médiatique, scolaire ou bureaucratique ne se traduit évidemment pas directement dans le pôle des sciences humaines et sociales du monde universitaire. Si l'investissement de Gérard Bronner dans l'importation de savoirs cognitivistes dans les sciences sociales s'inscrit dans une tendance favorable à sa reconnaissance sociale, cela nécessite tout de même pour lui de tenir une position minoritaire dans sa propre discipline.

Son investissement d'une posture iconoclaste implique une double attitude vis-à-vis de la reconnaissance académique ; d'abord, un rapport contrarié à celles et ceux qu'il perçoit comme les dominantes du champ sociologique contemporain, tenants de la sociologie critique bourdieusienne ; ensuite, la valorisation de marques de prestige scientifique et de notoriété intellectuelle issues de sources internationales et transdisciplinaire. À ses yeux, les membres de sa discipline qui critiquent ou dénigrent son travail le font en tant que défenseur·euses d'une conception politique de gauche de la pratique sociologique :

⁸⁰³ LEMERLE Sébastien, « Tout est dans la tête. Les sciences du cerveau, nouveau savoir légitime », *op. cit.*, 2016, p. 551-556.

⁸⁰⁴ Je reviens dans le chapitre 5 sur les effets de cette montée en puissance des neurosciences dans l'Éducation nationale. Pour des lectures illustrant d'autres dimensions ou d'autres enjeux de cette influence on peut lire CHAMPY Philippe, « 11. Les "bonnes pratiques" sous l'emprise "neuro" », *Vers une nouvelle guerre scolaire*, La Découverte, Paris, coll. « Cahiers libres », 2019, p. 228-243. Voir aussi DE COCK Laurence, « Céline Alvarez, le business pédagogique. Enquête sur un bestseller controversé », *Revue du Crieur*, n° 1, vol. 6, 2017, p. 102-115.

« Enfin, ce sont des sociologues, très très à gauche, insoumis. Enfin, en plus ils sont, c'est un réseau, ils sont même élus de la France insoumise, enfin, comme Arnaud Saint-Martin etc., qui ne publient quasiment rien en fait, qui s'autopublient, quoi, qui ont plus de 50% de taux d'auto-publication ! C'est quand même très problématique quoi. Et qui viennent te donner des leçons. Moi j'ai publié dans toutes les grandes revues de sociologie. C'est simple, c'est facile à vérifier. *La Revue Française de sociologie*, *L'année sociologique*... Je n'ai pas de leçon à recevoir. Après, on trouve que c'est nul ce que je fais, je veux bien, mais qu'on ne dise pas que je ne publie pas par exemple, ce n'est pas vrai ! Tous les ans, je publie plusieurs articles dans des grandes revues... Enfin donc c'est du mensonge. ».

Outre que l'insistance sur le critère isolé de la publication témoigne d'une conception un peu restreinte de la reconnaissance scientifique, il est par ailleurs intéressant de noter que les revues de sociologie ici citées constituent, dans une certaine mesure, le pôle des revues certes prestigieuses, mais historiques, et tendanciellement plus conservatrices, que d'autres. Mais cette posture iconoclaste se retrouve surtout dans la mise en avant de sources de reconnaissance autres, à la fois internationale et transdisciplinaire.

« - Ah ouais. Et quand tu disais “le bras armé [de Macron]”, etc., dans la relation aux pairs, au monde universitaire, tu perçois un coût pour toi ?

- Oui. Ah oui, ah oui oui. Surtout en sociologie, dans ma discipline. C'est-à-dire que moi je suis, j'ai aucun problème avec les disciplines connexes, les économistes m'adorent, les psychologues aussi, je suis invité sans cesse à être *keynote speaker* dans des congrès internationaux, etc. En sociologie, c'est très rare. Si, oui, bon quand même, j'ai les *honoris causa* de Liège, c'est les sociologues qui l'ont demandé, je ne vais pas non plus faire le Calimero, faut pas exagérer, mais quand même, je fais partie des gens qui... Voilà. »

S'il déplore les « querelles de chapelles » internes à sa discipline, il y reconnaît dans le même temps sa propre contribution : « *Bon, après, je suis rentré dedans avec Le danger sociologique, hein, donc je ne suis pas irresponsable de ça. Je suis aussi un... J'aime bien le débat* ». La mention de cet ouvrage, paru en 2017 avec Etienne Géhin, nous rappelle que la position hybride de Gérard Bronner dans le monde académique ne l'empêche pas de se positionner en gardien d'une discipline – ici, la sociologie – pure, non dévoyée, volonté que Bourdieu attribue plutôt au *lector*, « homme d'ordre » de l'ordre proprement universitaire, « *conscient d'exprimer les valeurs ultimes, et qui iraient mieux sans dire, de toute une communauté de croyance, l'« objectivité », le « goût », la « clarté », le « bon sens » [...]* ». ⁸⁰⁵

⁸⁰⁵ BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, op. cit., 1984, p. 152.

3.2. L'expert : ajustement aux attentes médiatiques et registre de l'intuition personnelle

En reprenant « *les espèces de pouvoir au principe des prises de positions intellectuelles ou politiques des universitaires* »⁸⁰⁶, on peut considérer que Gérald Bronner se trouve du côté du pouvoir intellectuel ou scientifique, plutôt que du pouvoir proprement universitaire. Autrement dit, sa position dans le champ n'est pas tellement fondée sur « *la maîtrise des instruments de reproductions du corps professoral, jury d'agrégation, Comité consultatif des universités [CNU depuis 1987], etc.* »⁸⁰⁷, mais plutôt sur

« un ensemble de pouvoirs d'espaces différents [...] le pouvoir ou autorité scientifique manifesté par la direction d'une équipe de recherche, le prestige scientifique mesuré à la reconnaissance accordée par le champ scientifique, notamment à l'étranger – au travers des citations et des traductions – la notoriété intellectuelle, plus ou moins institutionnalisée, avec l'appartenance à l'Académie française et la mention dans le Larousse, la publication dans des collections conférant une sorte de statut de classique (« Idées », « Points », etc.), l'appartenance au comité de rédaction de revues intellectuelles, et enfin la liaison avec les instruments de grande diffusion, télévision et hebdomadaires à grand tirage (...) qui est l'indice à la fois d'un pouvoir de consécration et de critique et d'un capital symbolique de notoriété ».

Si ces lignes ont quarante ans, elles décrivent assez précisément le type de pouvoir dont dispose Gérald Bronner. Ainsi, son désajustement vis-à-vis du champ universitaire se fait proportionnellement au profit d'un ajustement au champ médiatique. L'entretien témoigne à ce propos d'un rapport très médiatique à l'excellence scientifique. On y lit son ajustement à ces attentes : « *Et c'est pour ça que j'ai eu de la chance. J'ai eu la chance d'avoir fini le manuscrit, qui a été publié au bon moment, au moment où les journalistes commençaient à prendre vraiment conscience que ça posait un problème...* ». On trouve aussi dans son discours la mise en avant d'une adéquation avec « l'air du temps », davantage que la reconnaissance par ses pairs :

« - [...] et puis je fais paraître *La démocratie des crédules*, avec beaucoup de mal !
- **Ah ouais ?**
- C'est-à-dire, c'est un manuscrit qui a été refusé par presque tout le monde, en réalité.
- **Enfin, qui finit quand même...**
- Alors oui, qui est publié par les PUF. Et qui a un énorme succès quoi. Tout à coup. C'est donc de la chance : mes sujets ont simplement rencontré l'actualité par hasard. »

On retrouve ici le registre de l'avant-garde, mobilisé par de nombreux·ses acteur·ices, qui consiste à expliquer sa position d'expert·e mandaté·e, consacré·e, et faisant autorité, sur la question des *fake news*, en mobilisant une chronologie qui feraient d'elles et d'eux des

⁸⁰⁶ *Ibid.*, p. 100.

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 106.

précurseur-euses sur la question. Cet acteur met en avant l'année de publication du livre *La Démocratie des Crédules*, 2013, livre qui deviendra ensuite un texte de référence pour les acteur-ices de la lutte contre les *fake news*, croisé tout au long du terrain, d'un entretien à l'autre, incontournable des bibliographies de rapports, des étalages de livres à l'entrée des conférences.

« - [En] 2013, on n'était pas encore dans l'actualité type Charlie Hebdo.

- Voilà : le livre apparaît de toute façon comme avant-gardiste, comme précurseur, etc. Du coup, j'ai beaucoup profité de ça. [...] Mais à partir de là oui, pour moi, il y a eu un avant et un après *Démocratie des crédules*. »

Plus loin dans l'entretien, il revient sur la consécration présidentielle de ce statut d'avant-gardiste :

« - Et juste, ils t'ont dit, pourquoi toi [la présidence de la Commission] ?

- Bah c'est un peu immodeste hein, là...

- Ouais ouais, vas-y.

- Bah c'est la lettre du président de la République qui considère que j'étais un des premiers à alerter, et que voilà.

- Ok donc justement parce que tes travaux précédaient le moment d'attention.

- Oui, comme on disait tout à l'heure, j'ai bénéficié de... je ne sais pas comment on pourrait l'appeler, un peu le syndrome de l'avant garde quoi, je ne sais pas, je ne sais pas comment dire, ouais c'est vrai, c'est vrai que je n'étais pas le seul, il y avait déjà des gens qui commençaient à alerter mais bon... OK. Donc. Parce qu'avant même avant *La démocratie des crédules*, j'avais quand même publié déjà des articles, on va dire ça faisait ouais, ça faisait une dizaine d'années quoi. Donc j'ai beaucoup bénéficié de ça. »

Mais ce statut d'avant-garde peut aussi générer des frustrations : « *c'est comme quand tu écoutes les Beatles que personne ne connaît, et d'un coup ça devient à la mode, tout le monde écoute les Beatles, ça te fait chier. Et en même temps il y a une part de toi qui se réjouit...* ». Comme pour les autres expert-es dont on a analysé les registres de justification plus haut, Gérald Bronner tient ensemble les registres de l'avant-garde de l'intuition personnelle :

« Et puis je suis très vite revenu sur les croyances, avec un livre s'appelle *L'Empire des croyances*, qui est mon premier livre post-thèse, et j'ai fait de l'incertitude un Que sais-je, et ensuite ça, et en fait, ça n'intéressait personne, pour répondre à ta question de départ. La question de l'internet est un peu traitée dans *L'empire des croyances*. Je parlais de "balkanisation possible", voilà, j'avais déjà eu quelques intuitions qui se sont avérées pas trop mauvaises après, mais... Je ne savais pas moi-même. Ce qui m'a tout à fait frappé, en fait, c'est que j'ai reçu un jour un mail, qui était ceux qu'on recevait... Quand j'étais enfant, on recevait des lettres, ma mère recevait les lettres, c'étaient des chaînes, il fallait recopier dix fois et tout ça, sinon il t'allait arriver les pires malheurs, et si tu le faisais, t'allais gagner au loto. Et je reçois exactement le même mail. Et je me suis dit "bah là ce n'est quand même pas la même chose", parce que je n'ai qu'à faire un copier-coller. Et je me suis dit "c'est marrant" parce que là, la technologie permet peut-être la diffusion moins coûteuse de la crédulité, parce que là, ça avait un coût de recopier le truc, donc ça change un peu la donne. Et c'est peut-être la première fois que j'ai commencé à me dire qu'il y avait peut-être un truc, en fait, avec ces nouvelles technologies dont tout le monde disait qu'elles allaient être absolument envahissantes. [...] Parce qu'en fait, personne n'avait réussi à trouver le modèle analytique, c'est-à-dire la dérégulation du marché de l'information. Tous ces termes là qu'on entend partout maintenant, je pense avoir été un des premiers à avoir

mis des mots sur ce phénomène, l'utilisation du paradoxe d'Olson, le mille-feuille argumentatif, enfin, tout ça, c'était les outils intellectuels qui leur manquaient pour penser ce qui était en train de nous arriver. Enfin, c'est comme ça que ça s'est passé. »

Le registre de l'intuition n'est pas spécifique aux acteur·ices universitaires, mais prend une signification particulière dans le monde académique où évolue Gérard Bronner, renvoyant à l'idée de « vocation » comme somme de calculs sociaux de distinction dans des champs à forte concurrence⁸⁰⁸.

On relève au fil de l'entretien que la diffusion et la réception médiatique du travail académique en constitue pour lui un critère d'évaluation important. C'est même, encore davantage qu'un indice de valeur, une forme d'obligation qui serait intrinsèquement liée au statut d'universitaire. Ainsi, sa propre visibilité médiatique, sa tendance à être invité comme sa tendance à accepter, son tropisme pour les exercices de diffusion grand public de ses idées (exposition, BD, vidéos YouTube, etc.), et, pour ce qui nous intéresse particulièrement ici, sa participation à un grand nombre de situations d'expertise institutionnelle relèvent toutes de la même piste explicative avancée : le devoir moral du chercheur. C'est un *ethos* de fonctionnaire qui est mis en avant ici, comme dans le livre *Déchéance de rationalité*⁸⁰⁹, et ce dès ses premiers engagements experts :

« - Tu saurais te souvenir de ta première sollicitation par les pouvoirs publics ? C'est à ce moment-là ?

- Ouais. C'est le CIPDR⁸¹⁰, le préfet N'Gahane qui m'appelle. Alors, avant j'étais quand même à la Miviludes. J'étais déjà au Conseil d'orientation de la Miviludes, je crois que ça s'appelle comme ça, une sorte de conseil scientifique. [...] Mais c'était le premier engagement, et après il y en a eu plein d'autres. Tellement de sollicitations d'ailleurs que je ne pouvais pas répondre à tout quoi. C'est ça qui m'a frappé : c'est le nombre de ministres qui voulaient me voir. Sous Hollande, hein, d'ailleurs ! Les gens disent "Nin nin, Macron, tout ça" ; mais non, en fait c'est juste que je suis fonctionnaire, professeur d'université...

- Pour toi, c'est dans ce prolongement ?

- Bien sûr ! Moi je suis payé par l'État. »

Ce registre du devoir de fonctionnaire se retrouve pratiquement dans les mêmes termes lorsqu'est abordée la question de la visibilité médiatique : « *C'est à partir de là que j'ai commencé à faire un peu de la radio, télé, un peu comme tous les intellectuels de France, c'est un passage un peu obligé [...] Il y en a, hein, mais très très très peu, qui refusent ce genre d'invitations. C'est en plus un devoir pour un universitaire, hein, de toute façon, ça fait partie*

⁸⁰⁸ BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, vol. 22, 1971, p. 116-117.

⁸⁰⁹ BRONNER Gérard, *Déchéance de rationalité*, op. cit., 2019.

⁸¹⁰ Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

de notre charte de diffusion de la connaissance. Donc on doit le faire. ». Dans les deux cas, pour l'expertise médiatique comme pour l'expertise institutionnelle, le registre de l'obligation éthico-professionnelle permet une dénégaration de la dimension politique de l'intervention, et des gains symboliques et institutionnels ainsi cumulés. S'il se présente comme « plutôt un libéral » au fil de l'entretien, et mentionne quelques engagements politiques passés et révolus, la dimension politique des expériences que l'on évoque ensemble, jusqu'à la Commission présidentielle dont il est chargé, est ignorée ou niée.

L'ensemble de sa trajectoire tend à confirmer « *sa capacité à intervenir dans différentes arènes* », et « *à jouer le rôle de relais entre des groupes dont les intérêts divergent mais qui sont interdépendants* »⁸¹¹. C'est bien en cela qu'il est un « acteur intermédiaire » : il est tout à la fois l'acteur intermédiaire généraliste (caractérisé par sa capacité à passer d'un univers cognitif à un autre, d'un espace de production intellectuelle de l'action publique à un autre) et l'acteur intermédiaire entremetteur (caractérisé par un travail d'élaboration de compromis et de solutions acceptables par tous, dimension stratégique de la médiation qualifiée d'activité de courtier). Comme le rappelle P. Hassenteufel, en reprenant O. Nay & A. Smith⁸¹², la grille de lecture proposée par cette notion d'intermédiation n'est pas nécessairement une alternative à celle de la multipositionnalité, mais vient la compléter en accentuant la dimension potentiellement stratégique, et donc moins descriptive. Elle est aussi plus dynamique, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'une accumulation de différentes positions détenues, mais d'un acteur circulant entre différentes arènes. Elle nous permet de comprendre autrement le travail d'universalisation et de légitimation des savoirs produits sur la question des *fake news*.

Ce statut d'acteur intermédiaire se repère dans les propos de Gérard Bronner, par exemple lorsqu'il explique sa nomination au conseil d'orientation de la Miviludes : « *C'était à cause de mes positions sur les croyances et à cause de la rareté des sociologues avec lesquels ils pouvaient s'entendre en fait, voilà, je pense que j'ai bénéficié de cela* ». Dans cette expression, « *un sociologue avec lesquels ils pouvaient s'entendre* » réside une forme de lucidité de son propre statut d'acteur intermédiaire, celui qui

« est d'autant plus en mesure d'intercéder entre des institutions qu'il dispose d'une capacité d'interprétation des règles qui régissent localement les rencontres entre les milieux institutionnels ; qu'il peut s'affranchir (momentanément) des dépendances horizontales et

⁸¹¹ NAY Olivier et SMITH Andy, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Economica, coll. « Etudes politiques », 2002, p. 1-22.

⁸¹² *Ibid.*

verticales que son statut lui impose ; qu'il sait utiliser des règles et endosser des rôles propres aux différents milieux dans lesquels il intervient ; qu'il parvient à mobiliser et contrôler les images légitimes des groupes et des univers qu'il met en contact ; qu'il est en mesure de s'appuyer sur une référence à une "grandeur" faisant appel à un principe universel ou à un intérêt général. Il privilégie généralement l'arrangement sur le conflit, l'accommodement par rapport à la règle et l'adaptation au contexte de la situation »⁸¹³.

Ce que la notion d'acteur intermédiaire permet de tenir ensemble, c'est toutes les possibilités déjà identifiées par la sociologie des organisations ou la sociologie des sciences, pour désigner ces acteur·ices : qu'on les nomme acteurs-relais⁸¹⁴, traducteurs⁸¹⁵, médiateurs⁸¹⁶ ou courtiers⁸¹⁷ ; cet ensemble de termes contient des distinctions, mais renvoie toujours *in fine* à la capacité non seulement à naviguer entre deux espaces, mais à contribuer à des circulations et transactions entre eux. « Haroun Jamous (1969) parle, lui, de marginaux sécants pour caractériser des acteurs à la marge de certains milieux (professionnels, sociaux, politiques) et à l'interface de plusieurs d'entre eux, ce qui leur permet, dans certains contextes, de jouer un rôle clef dans la décision publique. »⁸¹⁸. Dans son analyse de la trajectoire de recherche de G. Bronner, N. Walzer propose d'identifier deux Bronner :

« Le premier propose une sociologie qui se veut scientifique et parfois inspirée des sciences "dures". [...] Ce premier Bronner publie dans des revues prestigieuses et revendique de continuer à le faire aujourd'hui (en parallèle de ses essais). Le second Bronner a éclos vers 2015-2016 et serait l'intellectuel médiatisé publiant des essais comme *Déchéance de rationalité*, *Apocalypse cognitive*... Tout ceci dans un contexte de luttes académiques concernant les visions de la neutralité wébérienne au sein des diverses écoles sociologiques. »⁸¹⁹

Notre analyse des différentes dimensions de sa trajectoire nous mènent non pas à les distinguer de la sorte, mais plutôt à souligner leur interdépendance, et le tout cohérent qu'elles forment. Ainsi Gérard Bronner est donc un acteur intermédiaire dont l'inscription dans le champ

⁸¹³ *Ibid.*

⁸¹⁴ CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Paris, 1977.

⁸¹⁵ CALLON Michel et LATOUR Bruno, *La science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Éditions la Découverte, Paris, 1991.

⁸¹⁶ JOBERT Bruno et MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Presses universitaires de France, Paris, 1987.

⁸¹⁷ JENKINS-SMITH Hank et SABATIER Paul, « The Advocacy Coalition Framework : An Assessment », *Theories of the Policy Process*, Westview Press, Boulder, 1999.

⁸¹⁸ JAMOUS Haroun, *Sociologie de la décision*, Edition du CNRS, Paris, 1969. Cité dans HASSENTEUFEL Patrick, « Chapitre 8 - Les acteurs intermédiaires des politiques publiques », *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, coll. « Collection U », 2011, p. 215-216.

⁸¹⁹ WALZER Nicolas, « The "Rationalist" Return of the Sociology of Collective Beliefs. Perspective and Critical Discussion of Gérard Bronner's Rationalist Posture », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, n° 1, vol. 18, 2022, p. 85.

universitaire se caractérise par un faible capital universitaire et une forte reconnaissance externe à la discipline, voire au champ académique. Il est bien un *hérétique consacré*,

« ceux qui occupent dans le champ des positions situées à l'opposé de celles de *lectores* [...] particulièrement représentés dans les disciplines nouvelles [...] ou encore dans les disciplines canoniques, mais rénovées dans leurs méthodes, ils ont une notoriété qui dépasse largement les frontières du champ universitaire. Cumulant les titres de reconnaissance universitaire les plus prestigieux [...] auxquels ils ajoutent parfois les indices de consécration intellectuelle les plus reconnus du grand public et des positions de pouvoir dans le champ intellectuel, connus et reconnus à l'étranger [...] »⁸²⁰.

Si cette définition restitue bien sa position universitaire, et les ressources qu'elle met à sa disposition, elle oblitère une dimension fondamentale pour notre cas d'étude, à savoir la capacité à trouver des alliés dans la haute fonction publique, dans les fractions dirigeantes des classes dominantes, et plus largement, la capacité à parler la langue de l'État, ses rapports, ses commissions, ses entrevues ministérielles, etc. Son endossement d'un *ethos* de fonctionnaire le mène à nier les rétributions liées à ces différents engagements, cette négation constituant une caractéristique fondamentale du registre du désintéressement :

« - Mais du coup sur toutes ces sollicitations politiques, les critères qui président à “ça je le fais, ça je le fais pas” ? Tu fais un calcul coût/bénéfice, ce n'est pas très joli, mais, pour ta carrière par exemple, de ces interventions politiques ?

- Bah le calcul coût/bénéfice, très sincèrement, en tout cas à court terme et à moyen terme, il n'y a pas de bénéfice, quasiment. Je le sais, à chaque fois ; quand j'ai accepté la présence de la Commission, je savais que j'allais me faire massacrer, je n'avais pas l'ombre d'un doute. Et j'ai en plus je sortais un roman, ça m'arrangeait, mais alors pas du tout.

- Ah oui j'ai vu.

- On s'en fout, mais c'est pour te dire c'est un argument de bonne foi pour dire que j'avais pas du tout, je n'avais pas intérêt à faire ça, je l'ai vraiment fait par obligation, par devoir, par sens du devoir. D'être enfermé 7 jours par semaine et 10h par jour dans un bureau, c'est pas du tout... Pour ceux qui me connaissent, c'est pas du tout du tout mon genre hein, bon bref.

- Il y a quand même un bénéfice de reconnaissance publique, en notoriété, en...

- Ouais, sans doute que ça... Mais bon, tu vois là aussi je peux me défendre facilement parce que je ne manque quand même pas de visibilité quoi. »

Outre la négation « de bonne foi » des rétributions liées à l'engagement expert, cet extrait nous intéresse aussi par sa mobilisation de la question du budget-temps. Le rapport au temps et la manière dont il est dépensé constitue, pour les universitaires, un indicateur fondamental de la possibilité d'accomplir ce qu'ils et elles considèrent comme essentiel à leur travail⁸²¹. Bien qu'il le déplore, le budget-temps de Gérard Bronner est dépensé dans « toutes

⁸²⁰ BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, op. cit., 1984, p. 140 et s.

⁸²¹ Sur ce sujet, la note de blog de S. Hayat restituant son décompte de la répartition de ses heures de travail constitue un témoignage très parlant, consultable sur <https://samuelhayat.wordpress.com/2019/08/31/bilan-chiffre-de-lannee-2018-2019/>

les activités publiques, notamment de type politique, qui font partie du rôle social de l'intellectuel et qui, sans être nécessairement conçues comme telles, ressortissent pour une part à la logique des relations publiques et de la publicité »⁸²².

Tous ces éléments nous renvoient finalement à la citation qui introduit cette sous-partie. « Universitaire-expert » par excellence, Gérald Bronner adopte un discours revendiquant *de bonne foi* n'avoir « *ni intrigué ni brigué* » pour ces positions. Sur ce point, sa carrière semble effectivement l'attester : au vu de sa trajectoire professionnelle, de ses dispositions et ressources, ainsi que des stratégies qu'il adopte vis-à-vis de ces dernières, on comprend pourquoi, effectivement, « *l'on finit toujours par s'adresser à lui* »⁸²³ tous ces éléments tenus ensemble nous mènent à penser que l'expert le plus consacré sur la question des *fake news* ne pouvait, effectivement, n'être que lui.

Qu'il s'agisse de G. Bronner ou de ses collègues, il apparaît que l'essentiel des expert·es consacr·es sur la question des *fake news* se caractérise par ces hybridités : des trajectoires, des appartenances professionnelles, des champs d'appartenance, et des domaines de compétences. On ne peut conclure à une pure unicité des profils : au contraire, les acteur·ices investi·es de la capacité à dire le vrai sur le faux par différents rites d'institution tiennent des positions multiples occupées dans des institutions relativement variées, des formations diversifiées, etc. Mais ces expert·es partagent une capacité même minimale d'interprétation des règles de chaque espace, capacité d'intervention et de circulation dans différentes arènes, entre des niveaux d'action publique. Ainsi pour Divina Frau-Meigs et sa navigation entre les échelons des organisations internationales (UNESCO), européennes (Commission Européenne), et nationales (groupe d'expertise du CSA). À une autre échelle, c'est le cas de profils comme Aude Favre ou Rose-Marie Farinella et de leur capacité à incarner dans le champ bureaucratique l'expérience du terrain, du ressenti face aux publics, etc. Avec ces profils (journalistes et universitaires en premier lieu, mais aussi enseignant·es ou blogueur·euses) diversifiés, on retrouve à chaque fois les conditions de possibilité de la situation d'expertise, au sens de rencontre entre une conjoncture problématique et la détention d'un savoir spécialisé : des personnes assez multipositionnées en amont, mais plutôt mal positionnés dans leur champ d'origine, qui vont modifier cette faiblesse en force pour devenir les médiateurs de cette action publique.

⁸²² BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, op. cit., 1984, p. 131-132.

⁸²³ DUROSELLE Jean-Baptiste, « Pierre Renouvin (1893-1974) », op. cit., 1975, p. 497-507. Cité dans BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, op. cit., 1984, p. 122.

Conclusion du chapitre 3

La production d'expertise, à la fois institutionnelle et non-institutionnelle, sur le problème des *fake news*, a été relativement conséquente dans les années qui suivent son apparition. En restituant les logiques qui déterminent cette production de discours, ce chapitre a permis d'identifier les lieux, espaces et acteur·ices qui forment ensemble le cœur de la nébuleuse de la lutte contre les *fake news*. La constitution de réseaux d'expertise sur le sujet a deux conséquences importantes pour la lutte contre les *fake news*, au niveau des trajectoires individuelles des acteur·ices et au niveau de la structuration du cœur de la nébuleuse.

À l'échelle individuelle des acteur·ices expert·es, c'est une double relation de consécration qui apparaît ici : les acteur·ices accédant au statut d'expert·es, déjà partiellement consacrés, le sont à travers le sujet des *fake news*, qu'ils·elles consacrent en retour en accordant leur expertise au sujet. En effet, l'ensemble des circuits de la production d'idées a investi un grand groupe de personnes à travers le sujet des *fake news* : auditions, groupes d'expert·es, commissions, fondations, observatoires, conférences, éditions d'ouvrages, chaînes télé ou de radio. Mais parmi ces plusieurs centaines d'acteur·es mandatés, seul·es quelques un·es parviennent à capter cette consécration sur leur nom propre, et non simplement au titre de leur fonction professionnelle. Outre l'importance des ressources et capitaux propres à des acteur·ices hybrides, on voit aussi que la question des *fake news* se prête particulièrement bien à la reconversion d'autres expertises. Le caractère hétéronome du problème permet à des acteur·ices initialement positionnés sur des thématiques connexes – radicalisation, laïcité, antisémitisme, etc. – d'investir l'étiquette de « spécialiste des *fake news* », et de connaître à ce titre des évolutions personnelles et professionnelles parfois importantes. Ces trajectoires ascendantes exigent malgré tout une disposition importante : la capacité à naviguer entre différents espaces sociaux, et à s'y inscrire de manière durable. C'est à cette condition que les expert·es sur les *fake news* peuvent « *accumuler du capital, [...] "se faire un nom", un nom propre (et, pour certains, un prénom), un nom connu et reconnu, marque qui distingue d'emblée son porteur, l'arrachant comme forme visible au fond indifférencié, inaperçu, obscur, dans lequel se perd le commun* »⁸²⁴.

Si ces « noms propres » nous intéressent ici, c'est parce que ces expert·es, qu'ils·elles soient directement ou indirectement des acteur·ices des dispositifs développés contre les *fake*

⁸²⁴ BOURDIEU Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, vol. 2, 1976, p. 93.

news, sont tous et toutes les « bénéficiaires » de ce problème public, au sens où ils·elles sont celles·ceux qui l'investissent en le créant, en l'administrant, ou en en faisant un enjeu dans des luttes professionnelles et politiques⁸²⁵.

Ainsi le cœur de la nébuleuse anti-*fake news* est-il constitué par un petit nombre d'acteur·ices, qui se distinguent par l'hybridité de leurs profils, et une forte multipositionnalité. C'est à ces deux conditions qu'ils·elles accèdent à la consécration d'expert·e, selon une logique de cumulativité entre l'expertise culturelle, médiatique et étatique. Ces résultats ne sont que partiellement surprenants : on a vu au fil de la littérature mobilisée que la figure de l'expert·e implique, par définition, l'idée d'une capacité à évoluer dans différents espaces⁸²⁶. Cela étant dit, il semble bien que les contours du problème des *fake news* autorisent particulièrement ces formes de circulation et de consécration. Sa définition vaporeuse et instable permet une grande diversité des secteurs et domaines représentés dans les groupes d'expertise ; sa forte hétéronomie facilite les possibilités de reconversion pour des expert·es reconnu·es sur d'autres thématiques ; et enfin, la forte charge morale du sujet offre aux acteur·ices une forme d'évidence pour expliquer leur engagement ou leur consécration sur la question.

De ce fait, c'est aussi à l'échelle collective que ce cœur de nébuleuse nous intéresse, pour ce qu'il fait au problème public des *fake news* et aux pratiques de celles et ceux qui s'y engagent. C'est bien dans cet épicycle que se constitue et se solidifie un ensemble parfaitement stabilisé d'affirmations ou d'explications liées à ce sujet ; et la production de ce mot d'ordre est logiquement déterminée par les caractéristiques sociales de cet épicycle. Ainsi, la grande majorité des expert·es consacré·es appartiennent à des groupes professionnels qu'on peut nommer « professionnel·les de la vérité », dont le rôle social est associé à la production de discours vrais sur le monde social. Or, si l'on s'intéresse ici aux groupes sociaux qui participent aux dynamiques de construction et de dramatisation, c'est au sens de Gusfield, tel qu'il « *se tourne ainsi vers les groupes sociaux en s'intéressant non seulement à leur position économique et sociale dans la société mais aux représentations qui sont attachées à cette position et aux hiérarchies sociales qu'elles impliquent* »⁸²⁷. On peut alors mieux comprendre pourquoi le moment *fake news* a constitué une telle opportunité de revalorisation de la parole experte, caractéristique du cadrage dominant sur les *fake news*. Dans le même sens, la dimension

⁸²⁵ EDELMAN Murray Jacob, *Pièces et règles du jeu politique*, op. cit., 1991, p. 38.

⁸²⁶ Sur l'expertise comme « zone d'interface et d'hybridité », on peut lire EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, op. cit., 2019, p. 144 et s., notamment le chapitre 6, « Inside The Vortex ».

⁸²⁷ BERNARDIN Stève, *Croisades privées et problèmes publics*, op. cit., 2022, p. 30.

naturalisante, individualiste et cognitiviste du cadrage sur les *fake news* identifiée dans la première partie trouve également une piste d'explication dans la surreprésentation, surtout dans des espaces d'expertise fortement consacrés, de chercheur·euses rattaché·es aux sciences cognitives.

Enfin, on peut maintenant comprendre autrement une autre caractéristique du cadrage des *fake news*, à savoir son caractère flou, mobile, hétéronome, et sa stabilisation autour d'un consensus libéral. Ces éléments sont à rapporter à la forte présence d'expert·es mobilisé·es « par fonction ». En intégrant aux processus d'expertisation du problème des acteur·ices dont la compétence reconnue découle du statut d'incarnation d'une partie prenante du problème – représentant·es de GAFAM, patrons de presse, donc acteur·ices défendant des positions ou des intérêts antagonistes, et les défendant de manière corporatiste, les auditions convergent vers le plus petit dénominateur commun à toutes ces acteur·ices : un consensus anti-liberticide. Enfin, les acteur·ices les plus consacré·es, celles et ceux qui font autorité, aussi bien au regard de leur surface de circulation dans les lieux d'expertise, que du haut niveau de prestige de ces derniers, se caractérisent par des trajectoires et des profils profondément hybrides ce qui atténue encore le degré potentiel de conflictualité pour faire converger les savoirs experts vers ce même dénominateur commun. La forte concentration de capital bureaucratique et social, et plus largement de ressources institutionnelles, dans ces réseaux d'expertise, contribue à transformer la nature des éléments de définition médiatique des *fake news*. Ce sont ces mêmes discours qui deviennent connaissances, savoirs d'État, et mot d'ordre d'une action publique pourtant hétérogène.

Pour autant, ces éléments de compréhension de la production du mot d'ordre ne nous permettent pas, à ce stade, de comprendre sa forte diffusion hors de ses espaces de production. Ces discours ainsi consacrés auraient pu rester cantonnés à leurs espaces d'origine, à l'image du « rapport prenant la poussière sur un bureau » qu'évoquaient certain·es enquêté·es. On ne saisit pas, non plus, comment ce mot d'ordre s'est pérennisé, jusqu'à constituer un référentiel commun à la grande majorité des pratiques de luttres contre les *fake news*. La littérature sur la production d'expertise institutionnelle mobilisée dans ce chapitre nous rappelle d'ailleurs bien qu'il n'y a pas de relation mécanique entre cette production et son prolongement dans des politiques publiques, ni *a fortiori* dans des pratiques sociales et quotidiennes. Pourtant, ces savoirs experts sur les *fake news* constituent le socle sur lequel toute une chaîne de production intellectuelle s'appuie pour produire une grande diversité de biens symboliques autour des *fake news*. Elle contribue ainsi à pérenniser, stabiliser, et exporter hors de l'arène médiatique et

politique le cadrage thématique des *fake news*. En s'éloignant du centre de gravité de la nébuleuse, de ses lieux les plus consacrés et de ses expert·es les plus étatiques, constate-t-on que le mot d'ordre dominant sur les *fake news* reste stable une fois exporté et diffusé ? Pour répondre à cette interrogation, on porte ici le regard sur la mise en place d'une chaîne de production d'une culture intellectuelle à propos des *fake news*, organisée autour de ces schèmes interprétatifs. Élaborés et dramatisés dans l'arène médiatique, consacrés et expertisés dans l'arène de l'expertise étatique, ces discours sont diffusés *via* la production d'un ensemble de biens culturels, souvent produits et pensés pour le « grand public ».



Produire le vrai sur le faux

CHAPITRE 4. Un problème à la recherche de son public. Entreprises de diffusion des discours sur les *fake news*

L'analyse de la production de discours experts sur la question des *fake news*, et de leurs effets sur les trajectoires d'acteur·ices y contribuant, nous a permis de progresser dans notre compréhension de l'architecture de la nébuleuse anti-*fake news*. En son centre, on a identifié des espaces de production de savoirs experts consacrés, des acteur·ices se faisant un nom par ce même processus, et des dynamiques de captation de ressources étatiques. La redondance des arguments et des démonstrations dans les discours médiatiques indique déjà une importante force sociale du problème. Mais cet ensemble de résultats ne nous permet pas encore de comprendre quel rôle joue ce mot d'ordre sur les pratiques sociales, quotidiennes, ordinaires, d'acteur·ices engagé·es dans la lutte contre les *fake news*. En effet, le cadrage du problème des *fake news* formulé dans les sphères politique, médiatique et bureaucratique peut être considéré comme pérenne s'il en est extrait pour être formulé dans d'autres espaces. Pour réaliser ce pas supplémentaire, il faut donc porter le regard hors du cœur de la nébuleuse, non plus dans l'espace de production des discours sur les *fake news* mais dans leur espace de diffusion et, par là, de reproduction.

Ce chapitre vise à compléter notre analyse des ressorts de la force sociale de ce mot d'ordre, à travers l'analyse de biens culturels portant sur les *fake news*. Expositions, ouvrages généralistes, articles de vulgarisation, conférences, tribunes : tous ces biens bénéficient de visibilité et de légitimité différentes. Pris ensemble, ils constituent néanmoins une chaîne de production qui contribue, par la traduction de ces discours dans d'autres espaces sociaux, à une stabilisation du problème et de son interprétation.

Si certains travaux d'analyse de la construction des problèmes publics intègrent les biens culturels à leur étude⁸²⁸, il est courant que la production de ces biens et celle de d'expertise *per se* soient distinguées dans l'analyse. Ce chapitre cherche justement à réinsérer une gradation

⁸²⁸ Sur la fiction télévisée, voir par exemple BOUDON Héloïse, « Trepalium : quand une série dystopique participe de la dramaturgie des problèmes publics », *Quaderni*, n° 1, vol. 102, 2021, p. 71-86. ; pour un travail sur des événements publics, comme les salons d'orientation, voir OLLER Anne-Claudine, POTHET Jessica et VAN ZANTEN Agnès, « Le cadrage « enchanté » des choix étudiants dans les salons de l'enseignement supérieur », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 155, 2021, p. 75-95.

entre toutes ces formes de culture intellectuelle. Il est assez exemplaire que la principale production d'expertise institutionnelle sur le sujet des *fake news*, le rapport de la commission de G. Bronner, ait été, dans la foulée de sa publication, édité aux *Presses Universitaires de France*, et vendu à 2700 exemplaires au 1^{er} septembre 2023.

Au-delà de cet exemple, le sujet des *fake news* a provoqué une production à la fois intense et diversifiée de biens intellectuels et culturels. En septembre 2019, le site de vente d'ouvrages en ligne Amazon proposait déjà 107 livres portant explicitement sur la question, dont 52 comportant le terme « *fake news* » dans le titre. On y trouve des ouvrages scientifiques (principalement catégorisés en « Sociologie et démographie pour l'Université » mais aussi en Philosophie, Psychologie, Pédagogie et société), des œuvres de littératures fictionnelles (romans, thrillers, pièces de théâtre, littérature humoristique), pédagogiques (des guides ou manuels pour « s'en sortir »), ou encore artistiques (œuvres photographiques ou bandes dessinées). On y trouve aussi une large offre de produits dérivés affichant l'étiquette « *fake news* » sans que l'on sache très bien le degré de cynisme ou de distance avec cette dernière : tapis de souris, t-shirts, casquettes, cahiers, mugs... Ce même site, comme l'ensemble des magasins de produits culturels tels que la Fnac ou Gibert, vend aussi des jeux de sociétés plus ou moins ludiques et didactiques, sur la thématique des *fake news* [Figure 3].

Figure 3. Quelques exemples de produits dérivés autour des fake news



Par ailleurs une recherche du terme sur l'agenda académique en ligne *Calenda* à l'été 2023⁸²⁹ recense depuis 2016, 118 événements scientifiques en français portant sur la question des *fake news* : cycles de conférences, colloques, journées d'études, séminaires, financements de bourses doctorales ou post-doctorats. On trouve dans ces événements une grande diversité de disciplines académiques, du droit à l'informatique, de l'histoire de l'art à la biologie.

Au-delà de ces quelques exemples, c'est donc toute une chaîne de production de biens culturels qui s'est mise en place ici à propos des *fake news*. Ceux qui retiennent notre attention dans ce chapitre sont précisément ceux qui se situent entre les deux pôles décrits plus haut : entre les biens clairement ludiques, esthétiques, artistiques, produits de l'industrie culturelle pour un public élargi d'une part, et les biens scientifiques, ou académiques, produits dans un but de progression de la connaissance. Entre les deux, on trouve tout un ensemble de biens tenant ensemble ces deux objectifs, à différents degrés.

Exposition, ouvrages généralistes, articles de vulgarisation, conférences, tribunes : l'une des difficultés du matériau mobilisé dans ce chapitre est liée à la nature différenciée de ces biens. De fait, les théories de production de la culture au sens le plus large sont aujourd'hui encore « *très dépendantes de l'objet source* »⁸³⁰, et très couramment segmentées d'un travail à l'autre. Peut-on étudier une exposition comme on étudie les productions de *The Conversation France*, une bande dessinée, ou une conférence ? Il s'agit évidemment de biens produits dans des champs différenciés, aux logiques différenciées. Au-delà de toutes les différences de nature et de champ de production, ces produits sont ici analysés en tant qu'ils relèvent d'une dynamique de transcodage. Cette notion est proposée par P. Lascoumes pour « traduire » la notion de traduction de M. Callon en l'employant non plus purement concernant des dispositifs socio-techniques mais plus largement des processus sociopolitiques⁸³¹. Il désigne par là :

« l'ensemble des activités de regroupement et de transfert d'information dans un code différent. Transcoder, c'est d'une part agréger des informations et des pratiques éparses, c'est aussi les construire et les présenter comme une totalité ; c'est enfin les transférer dans d'autres registres

⁸²⁹ Recherche : fake news ET title: "fake news" OR abstract: "fake news" OR text: "fake news"

⁸³⁰ ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Nouvelle éd., La Découverte, Paris, coll. « Repères », 2009, p. 4.

⁸³¹ LASCOURMES Pierre, « Rendre gouvernable : de la "traduction" au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*, Presses Universitaires de France, coll. « Publications du CURAPP », 1996.

relevant de logiques différentes afin d'en assurer la diffusion à l'intérieur d'un champ social et à l'extérieur de celui-ci »⁸³².

C'est cette visée commune de traduction d'un savoir sur les *fake news* qui unit ces biens : ces dispositifs épars contribuent à une même démarche d'agrégation et d'exportation du cadrage dominant. Loin de cibler des publics précis, les producteur·ices de ces biens s'attellent à toucher « tout le monde », au risque d'une simplification des discours ainsi diffusés.

Cet objectif de diffusion ne dit rien, à ce titre, du public visé. On verra que pour chacun de ces produits, une tension émerge entre leur public tel qu'imaginé par leurs producteur·ices et leur public réel. Cette ambiguïté vis-à-vis du public ciblé est liée à la nature même du problème des *fake news* : tel qu'il est construit, il est rendu très improbable pour un individu de se reconnaître comme un bénéficiaire, ou un public cible de cette action publique, c'est-à-dire d'être celui ou celle qui a *besoin* d'aide pour résister aux *fake news*. On retrouve là l'idée, évoquée plus haut, selon laquelle les *fake news* seraient un problème permettant un *third-person effect*⁸³³, la désignation d'un public fantôme qui serait, *lui*, vulnérable à l'influence des *fake news*. Les échanges avec les spectateur·ices de l'exposition « *Fake news : Art, Fiction, Mensonge* » en témoignent : la visite de l'exposition mène essentiellement à prendre conscience du problème « pour les autres », et à se blanchir du soupçon de la crédulité.

L'analyse doit réinsérer une gradation entre ces différents biens, ici pris comme des biens symboliques, dans ce rapport au public. Pour ce faire, on peut prendre ces produits comme des biens symboliques au sens bourdieusien, « *réalités à double face, marchandises et significations* »⁸³⁴. On peut alors suivre la distinction proposée par Bourdieu entre produits du champ de grande production symbolique, « *destinés à des non-producteurs de biens symboliques ("le grand public")* » et produits du champ de production restreinte, « *destinés (au moins à court terme) à un public de producteurs de biens symboliques* »⁸³⁵.

Suivant cette division, un premier ensemble de biens correspond à une démarche dite de « vulgarisation », visant à une large diffusion de ces connaissances par le recours au « grand public » [Section 1]. On verra que la vulgarisation du problème ne vise pas seulement à combler un manque supposé de connaissances ou de prise de conscience des publics : elle porte une

⁸³² *Ibid.*, p. 334-335.

⁸³³ DAVISON W. Phillips, « The Third-Person Effect in Communication », *op. cit.*, 1983, p. 1-15. À l'instar de la dimension violente et sexiste des textes de rap, qui ne seraient une influence problématique que pour les autres, voir MCLEOD Douglas, EVELAND William et NATHANSON Amy, « Support for Censorship of Violent and Misogynic Rap Lyrics », *op. cit.*, 1997, p. 153-174.

⁸³⁴ BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *op. cit.*, 1971, p. 54-55.

⁸³⁵ *Ibid.*

démarche didactique, et aspire à le former ou à l'éduquer. C'est ce qu'indique l'observation de l'exposition « *Fake news*. Art, Fiction, Mensonge » à l'Espace Fondation EDF. C'est également dans une démarche de « vulgarisation » que le monde de l'édition s'est saisi du problème des *fake news*. C'est pour saisir ce que cette intention fait aux discours sur les *fake news* que l'on aborde trois cas d'ouvrages écrits sur le sujet, chacun illustrant un type d'ouvrages édités : le guide didactique, l'essai corporatiste, et l'ouvrage savant. Ici, le public ciblé est légèrement plus explicite : par ces différences de visée éditoriale et de style, ces ouvrages ne contribuent pas seulement à universaliser des savoirs sur les *fake news*. Ils contribuent aussi à en proposer des traductions appropriables par différents groupes sociaux.

Un second ensemble de biens peut être rapproché du champ de production restreinte, au sens où, tout en affichant un objectif de diffusion large des connaissances, ils semblent aussi voire davantage adressés aux pairs dans une logique de recherche de reconnaissance [Section 2]. Sans être nécessairement « purs, abstraits ou ésotériques »⁸³⁶, ces biens constituent pour leurs producteur·ices des opportunités pour valoriser leur propre parole, et par là, leur place au sein des acteur·ices habilité·es à parler sur le sujet des *fake news*. On le verra à travers l'analyse des articles du site de *The Conversation France*, qui se présente comme l'interface entre monde médiatique et monde scientifique. Outre qu'on y retrouve les grandes caractéristiques de la construction du problème des *fake news*, le sujet peut, *via* des dynamiques de spectacularisation du propos, constituer une opportunité de valorisation pour certaines disciplines dominées. C'est également ce qui apparaît à l'analyse des participant·es et des programmes de deux conférences tenues dans des « lieux de conférences savantes à diffusion élargie, situés au carrefour des réseaux institutionnels de la visibilité intellectuelle »⁸³⁷ : celle intitulée « Post-vérité, infox : où allons-nous ? » à la Cité des Sciences et de l'Industrie, les 7 et 8 février 2019 ; et celle intitulée « La démocratie à l'épreuve des infox » à la BnF, le 20 mars 2019. Leur forme savante n'empêche nullement le recours au registre de la dramatisation du débat sur les *fake news* : il est même renforcé, puisque légitimé par le prestige social et symbolique du lieu, des invité·es et des institutions organisatrices.

On a vu dans le chapitre précédent les logiques qui permettent aux acteur·ices investi·es sur la question des *fake news* de se « faire un nom », à titre individuel. Comme l'a analysé

⁸³⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁸³⁷ ATTENCOURT Boris, « How to study the stability of interstitial spaces », *op. cit.*, 2024, p. 182-211.

B. Attencourt⁸³⁸, ces biens culturels et symboliques sont caractéristiques des circuits à travers lesquels les intellectuel·les deviennent visibles,. Dans cet espace interstitiel constitué depuis les années 1970, et reposant notamment sur des dynamiques de circularité circulaire, il est logique que les noms d'expert·es qui y circulent soient redondants, d'un bout de la chaîne de prescription de la culture intellectuelle à l'autre. Pour autant, on verra ici à travers la production de tribunes et de textes collectifs que le problème des *fake news* peut aussi être mis au service de la défense d'intérêts collectifs ou professionnels. Outre les textes en eux-mêmes, et leurs signataires, ces tribunes sont analysées dans leur contexte de production, *via* l'observation de réunions semi-publiques de rédaction des textes⁸³⁹. Ils constituent des occasions de fédération et d'inter-reconnaissance des acteur·ices engagé·es dans une lutte commune.

⁸³⁸ ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, *op. cit.*, 2021.

⁸³⁹ L'une a eu lieu aux Rencontres de l'Esprit Critique, à Toulouse, en avril 2022, événement dont l'observation est restituée dans le chapitre 4 ; l'autre, aux Assises du Journalisme, à Tours, en mai 2022.

Section 1 – Du côté des biens produits pour le « grand public » : les effets de la vulgarisation

Les opérations de « vulgarisation », de « large diffusion », ou de « présentation au grand public », contiennent deux dimensions : viser à la diffusion et à l'appropriation des idées sur les *fake news* par un nombre plus important d'individus qui ne soient pas nécessairement membres des classes intellectuelles supérieures ; et, pour atteindre ce premier objectif, une nécessaire simplification, réduction, adaptation ou traduction du contenu. C'est spécifiquement à cet ensemble d'opérations que l'on s'intéresse ici, afin de saisir ce qui reste de la relative complexité du phénomène lorsque son explication doit être réduite et adaptée à des publics jugés moins savants. Dans la définition même de cette démarche, on trouve l'idée de « débarrasser [le discours] de ses difficultés spécifiques, de ses caractères techniques afin de le rendre accessible au grand public »⁸⁴⁰. Dans le même mouvement, cette démarche soulève aussi la question de son adaptabilité au format : il faut que ces discours puissent prendre tour à tour la forme d'une bande dessinée, d'une œuvre d'art interactive, ou d'un ouvrage généraliste. Le travail de vulgarisation des discours médiatiques sur les *fake news* est donc un observatoire privilégié pour examiner les discours autant que leur processus de traduction. On fait ici l'hypothèse que cet exercice de vulgarisation a un effet de renforcement des caractéristiques identifiées du problème des *fake news* : renforcement de la dramatisation, par des logiques d'exagération et de spectacularisation, et renforcement de l'hétéronomie de l'objet « *fake news* », qui se trouve encore davantage rapporté à d'autres objets similaires dans une logique de commercialisation.

Si la démarche de vulgarisation nous intéresse, c'est aussi dans ce qu'elle dit du recours au public, « grand » ou non, dans la construction du problème public des *fake news*. Elle implique nécessairement qu'un grand nombre d'acteur·ices des champs culturels et intellectuels jugent *nécessaire* que les discours sur les *fake news* soient rendus accessibles le plus largement possible. Il n'est donc pas anodin que ce sujet ait fait l'objet de tant de vulgarisation, dans la mesure où

« ce vocable n'est pas neutre. Il pointe vers une figure bien précise du public. Comme le rappelle Yves Jeanneret⁸⁴¹, le terme latin *vulgus* désigne la foule indistincte, anonyme, plutôt que le

⁸⁴⁰ Selon la définition du CNRTL, consultable sur <https://www.cnrtl.fr/definition/vulgarisation>.

⁸⁴¹ JEANNERET Yves, *Écrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Presses universitaires de France, Paris, 1994.

peuple souverain qui vote. Il enchevêtre le social et le cognitif : il évoque la multitude anonyme de gens peu cultivés, par opposition aux savants, *sapientes*. La parole de science ne s'adresse pas aux savants, aux pairs, mais à un public défini par un « manque ». La vulgarisation s'impose comme une mission nécessaire à un public en manque de science »⁸⁴².

C'est donc dans ce recours au public, même imaginaire, que la volonté de vulgarisation nous intéresse ici : s'agit-il d'y faire naître une préoccupation sociale sur la question des *fake news* ? De présupposer cette préoccupation pour viser à l'alimenter de connaissances sur le sujet ? Les publics ciblés par ces démarches, considérés comme « en manque de science », apparaissent finalement comme un groupe à éduquer et à former, en vue de son « immunisation » contre les *fake news*.

1. L'exposition *Fake news* : esthétisation et construction d'un problème « pour les autres »

Figure 4. Affiche de l'exposition « *Fake news* » à l'Espace Fondation EDF. © La Mulette



⁸⁴² BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », *Questions de communication*, n° 17, 2010, p. 19-32. Pour une historicisation de cette conception de la vulgarisation scientifique, voir BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, n° 58, vol. 11, 1993, p. 47-66.

Pour étudier une démarche culturelle aspirant à un double objectif de vulgarisation et de formation, l'exposition « *Fake news : Art, Fiction, Mensonge* », présentée à l'Espace Fondation EDF, à Paris VII^e, constitue un cas d'étude pertinent [Figure 4]. À travers la spectacularisation et l'esthétisation du sujet, il semble que l'exposition permette à son public de s'identifier à un « Nous » exempt de problème de crédulité, et d'identifier un « Eux » qui y serait vulnérable.

C'est la Fondation liée au groupe EDF qui porte et propose cette exposition : créée en 1987, elle entend « *former des citoyens éclairés, capables d'analyser le monde avec les bons outils et d'agir en conséquence, de décrypter l'information avec un esprit critique et d'utiliser les réseaux sociaux de façon raisonnée* »⁸⁴³. Cette philanthropie d'entreprise se développe autour de trois domaines d'intervention : environnement, inclusion et éducation. Dans cette dernière thématique intervient l'exposition, afin « *d'offrir un imaginaire artistique qui stimule l'appétence pour un usage raisonné de l'information* »⁸⁴⁴. Ici, la volonté éducative est clairement intégrée au projet, dès le départ : un parcours pédagogique de l'exposition pour les classes du secondaire est conçu en partenariat avec le CLEMI, ainsi qu'un livret pédagogique, des ressources et webinaires pour enseignant·es et scolaires. Sur son site, le CLEMI la présente comme « *un dispositif complet qui comprend un dossier pluridisciplinaire d'accompagnement, une déclinaison numérique, une déclinaison itinérante, et un webinaire de formation* ». L'idée est de destiner des formes allégées de l'exposition aux établissements scolaires, aux CDI, aux enseignant·es, pour la décliner en panneaux, en ressources et activités pédagogiques.

Un autre partenariat est conduit avec le journal *Le Un*, prenant la forme d'un numéro intitulé « *Fake news, Mensonges et vidéos* ». Si d'autres expositions ont eu lieu sur les *fake news*⁸⁴⁵, celle-ci constitue un cas exemplaire à plusieurs titres : par sa durée de vie (huit mois d'exposition), par la diversité des acteur·ices impliqué·es, et par sa postérité. En effet, une fois l'exposition à l'Espace EDF achevée, son dispositif a été présenté dans d'autres lieux d'expositions (la *Condition Publique* de Roubaix du 23 mars au 16 juillet 2023 ; en format réduit dans différents lieux du Réseau Canopé⁸⁴⁶ ; Rencontres de l'Esprit Critique, à Toulouse).

Le dossier de presse, la campagne de communication liée à l'exposition, ou encore son catalogue insistent sur la vocation éducative, mais aussi sur l'objectif de diffusion d'une prise

⁸⁴³ Dossier de presse - Nouveau Mandat 2020-2023, Fondation Groupe EDF, 2021, p. 21.

⁸⁴⁴ Dossier de presse : *Fake news : Art, Fiction, Mensonge*, Fondation Groupe EDF, 2021, p. 3.

⁸⁴⁵ Du 27 juin 2022 au 1^{er} février 2023, le Quai des Savoirs, à Toulouse, a par exemple présenté l'exposition « Fake news, l'info qui ne tourne pas rond », issue de BUI Doan et PLEE Leslie, *Fake news: l'info qui ne tourne pas rond*, Delcourt, Paris, 2021.

⁸⁴⁶ Le Réseau Canopé est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale dédié à la formation des enseignant·es. Il dispose notamment de lieux, « Ateliers Canopé », dans chaque département.

de conscience par ce fameux « grand public » de la problématique des *fake news*. Ainsi pour le premier paragraphe du dossier de presse qui évoque et retrace les grandes lignes de la construction du problème telle qu'on l'a vue jusqu'à présent, depuis le scénario de diffusion massive du faux jusqu'à l'invocation de « l'exigence démocratique » pour naturaliser et légitimer son action :

« Pourquoi élire cette matière des *fake news* ? Les choix citoyens se construisent aujourd'hui sur des possibilités ouvertes par l'accélération dans tous les domaines, scientifique, technologique, environnemental, social : changement climatique, santé, intelligence artificielle, données personnelles, etc. Ces transformations ouvrent voie à des sociétés potentiellement très différentes. Que chacun puisse s'informer pour s'emparer de ces questions complexes est une exigence démocratique. Or face aux *fake news*, à la victoire des croyances sur la connaissance, à la profusion de contenus non qualifiés sur les réseaux sociaux, sommes-nous encore capables de faire le tri entre les informations pour saisir les enjeux éthiques et politiques de ces sujets et faire consciemment ces choix ? »⁸⁴⁷

Pourtant, l'observation de la visite de l'exposition ne va pas dans le sens du discours de l'accès de la connaissance des *fake news* au plus grand nombre. Elle indique au contraire que ce lieu est bien un dispositif de traduction, réapproprié par ses récepteur·ices, qui vient alimenter tout en l'accentuant, la problématisation des *fake news*. L'observation permet, en cela, de saisir ce que les logiques de spectacularisation, dans une perspective pédagogique, font à un problème public [Encadré 8]. Elle nous instruit également sur son public. Aussi fictif que soit le public ciblé par les entreprises de vulgarisation, l'observation de l'exposition *Fake news* nous offre des indications, faibles mais réelles, permettant de situer son public dans les classes supérieures à fort capital culturel. Cet élément n'est évidemment pas propre à cette exposition : il nous renvoie aux connaissances déjà établies sur ce fameux « grand public », qui « *se recrute en quasi-totalité dans la classe dominante et les fractions supérieures des classes moyennes* »⁸⁴⁸ ; mais aussi à celles sur les publics de la vulgarisation,

« publics de plus en plus étendus, depuis ce que l'on a coutume d'appeler le « public cultivé » (c'est-à-dire les membres marginaux du champ intellectuel ou les membres des autres fractions des classes dominantes) jusqu'au grand public attiré par la vulgarisation (dont on sait par ailleurs qu'il se recrute essentiellement dans les classes moyennes) »⁸⁴⁹.

⁸⁴⁷ Dossier de presse : *Fake news : Art, Fiction, Mensonge*, op. cit., 2021, p. 19.

⁸⁴⁸ BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », op. cit., 1971, p. 84.

⁸⁴⁹ BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale, « Carrière scientifique, morale scientifique et vulgarisation », op. cit., 1970, p. 99-118 ; BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale, *La Vulgarisation scientifique et son public: une enquête sur Science et vie*, Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, 1977.

Encadré 8. « Fake news. Art, Fiction, Mensonge » : les œuvres

L'espace d'exposition de la Fondation EDF se trouve près du carrefour de Sèvres-Babylone, dans le VII^e arrondissement de Paris. Face à l'hôtel de luxe le Lutétia et l'espace commercial de luxe « Le Bon Marché », une petite rue piétonne difficile à localiser se dégage discrètement entre deux boutiques. Malgré cette localisation confidentielle, je suis très étonnée de l'affluence forte à l'exposition : lorsque j'arrive à 15h00, un samedi après-midi d'hiver, il y a un important groupe de personnes attendant devant la porte, et des groupes sortent en flux tendu. La salle prévoit une jauge maximale de 90 personnes, et peu de temps après mon entrée dans l'exposition, une file d'attente se forme dehors, et ce jusqu'à la fin de la journée.

Selon la communication de l'Espace EDF sur les réseaux sociaux, plus de 47 000 personnes ont visité l'exposition tout au long de sa durée. Le public est assez hétérogène, essentiellement constitué de couples âgés, ou de groupes d'amis·es. Certain·es portent des sacs de courses des boutiques environnantes. Il n'y a pas d'enfants, mais quelques adolescent·es.

Pour accéder à l'espace, il est demandé d'avoir réservé en amont, gratuitement, sur le site. Cette barrière à l'entrée n'empêche pas l'exposition d'être saturée de monde. Dans cet espace d'exposition à deux étages, l'accent semble avoir été mis sur la dimension moderne de l'affichage. Avant même d'entrer dans l'exposition en elle-même, il est difficile d'échapper aux écrans à LED, néons et projections de mots-clés défilants. L'exposition en elle-même propose une quarantaine d'œuvres de nature très différentes : une bonne moitié d'entre elles sont des dessins de presse français ou internationaux, des caricatures rendant compte de la gravité du problème [Figure 5 et 6]. Le reste se répartit entre extraits de films, photos, sculptures, installations, peintures sur le thème de la manipulation.

L'exposition est découpée en parties : un « Prologue », puis « Fabrication », « Diffusion », et « Risques et Remèdes ». La dimension didactique est très développée, avec de longs textes explicatifs à chacune de ces étapes. Beaucoup d'installations semblent pensées pour être « instagrammables », comme les cages suspendues avec l'oiseau de Twitter dedans⁸⁵⁰ ou l'entrée avec le mur de LED écrivant *Fake news*. Il y a aussi quelques œuvres interactives : un micro qui permet de discuter avec un bot, un fil Twitter géant au mur, qu'on peut manipuler avec ses pieds, ainsi qu'une salle à karaoké dans laquelle passe en boucle une réécriture de la chanson *Le poinçonneur des Lilas*, *Le poinçonneur de l'IA*⁸⁵¹, où personne n'ose vraiment se lancer à chanter.

Le mur de bande dessinée représentant des caricatures des principales théories du complot sur le Covid est l'œuvre qui a le plus de succès, parce qu'il permet de commenter facilement à voix haute. À l'étage, au milieu de la salle, des poteaux verticaux portant des écrans diffusent des courtes vidéos d'universitaires vulgarisant des notions : l'un présente Paola Tubaro, l'autre Gerald Bronner. Comme la vidéo se relance automatiquement lorsque quelqu'un·e passe devant le capteur, et qu'il y a beaucoup de monde, la première phrase se joue pratiquement en boucle : « *Alors, qu'est ce qui nous rend perméables aux fausses informations ? Je dirais que...* », « *Alors, qu'est ce qui nous rend perméables...* », « *Alors, qu'est ce qui...* »

L'installation appelée *Fake truth*⁸⁵² occupe une partie importante du fond de la salle : une petite boîte suspendue dont sort un long ticket de caisse. Comme l'explique le catalogue : « *Sur le rouleau de papier est imprimé, en temps réel, la référence de tout nouvel article ou message posté sur Internet, et qui contient l'expression « fake truth » (fausse vérité). Les artistes démontrent à quel point les flux de désinformation sont aujourd'hui importants, et, donc, difficiles à endiguer* »⁸⁵³. Le dispositif n'est pas très clair, une femme demande beaucoup de précisions au vigile. Il explique : « c'est pour sensibiliser au problème quoi, montrer à quel point c'est énorme. Quand l'expo a commencé, j'étais là, il n'y avait

⁸⁵⁰ ENCOREUNSTP, #NotiTweety 2.0, 2020.

⁸⁵¹ VILAS-BOAS Filipe, *Le Poinçonneur de l'IA*, 2020.

⁸⁵² HASSINE Tsila et BARNEA BREZNET JONAS Carmem, *Fake truth*, 2019.

⁸⁵³ BIGOT Laurent, *Fake news*, op. cit., 2021, p. 117. Le résumé de présentation de l'œuvre réalise un saut logique important : l'usage du terme de *fake truth* en ligne, dont atteste l'œuvre, ne démontre pas la réalité des flux de désinformation ; au mieux, elle participe à illustrer une attention médiatique forte pour les questions de *fake news* – comme certaines parties de mon enquête.

rien. Et tous les jours on voit quelque chose s'imprimer ! » La femme répond : « *c'est fascinant parce qu'on se dit ouh la la, c'est beaucoup quoi !* ».

Dans la première partie de l'exposition, on trouve l'installation d'une caméra créant en direct une fausse image d'explosion d'immeuble en format télévisuel⁸⁵⁴, de fausses affiches parodiques des Unes du New York Times⁸⁵⁵, et des vidéos de *deepfakes* de personnalités célèbres⁸⁵⁶.

Pour d'autres œuvres, le sens et le lien avec la question de la désinformation n'est pas évident : c'est par exemple le cas pour cette vidéo racontant comment un artiste a créé un embouteillage fictif en ligne en se déplaçant avec un chariot rempli de téléphones, dont les signaux GPS. Il apparaît en fait que la majorité des œuvres sont des prêts, probablement pensés et conçus tout à fait indépendamment de la thématique des *fake news*, et que les cartels qui les accompagnent servent à les raccrocher, plus ou moins facilement, à la thématique de l'exposition.

Ce travail de connexion d'œuvres préexistantes au sujet des *fake news* s'observe bien sur l'œuvre monumentale qui préside la salle du rez-de-chaussée⁸⁵⁷ [Figure 7]. Telle que l'artiste présente sa conception, il s'agit « *d'utiliser des images avec lesquelles nous nous sommes familiarisés en Occident – de jeunes hommes arabes qui protestent ou des réfugiés arrivant chez nous : en découpant ou en peignant sur l'image, je problématise, ou repense, en quelque sorte, une représentation stéréotypée* ».

Pour intégrer cette œuvre à l'exposition, le cartel propose une interprétation qui colle davantage à la thématique : « *Mentir, tromper, désinformer... Tout cela ne se fait pas exclusivement en créant des faits alternatifs ou en inventant de toutes pièces des faits nouveaux. Cela peut tout aussi bien - et c'est peut-être le plus compliqué à déceler – provenir d'omissions plus ou moins volontaires d'une partie de la réalité* ». Sur cette œuvre, comme d'autres, on note en fait un travail de connexion entre la thématique des *fake news* et d'autres thématiques plus explicitement identifiées comme dramatiques – réfugiés, racisme, journalistes emprisonnés ou assassinés, vol de données personnelles, dérives sectaires, etc.

Telles qu'elles sont présentées, les œuvres qui composent l'exposition semblent pensées dans une démarche de dévoilement des rouages de la manipulation, de la falsification⁸⁵⁸. Ce dévoilement se fait sur une base largement ludique et sensationnaliste, cherchant à provoquer des formes d'indignation évidentes chez le public. Elles insistent sur la gravité du problème du faux, dans toute sa diversité. Les réseaux sociaux prennent une place très importante dans l'exposition – au sens propre comme au figuré, puisque les cages contenant des sculptures de l'oiseau de Twitter remplissent une partie importante de l'espace. Pour autant, la télévision et la presse écrite sont présentées comme subissant elles aussi les désagréments de la prolifération des contenus faux. L'observation du public, rapporté au lieu, permet aisément de le décrire comme issu des milieux bourgeois. L'exposition semble travaillée par une tension entre sa volonté affichée de diffusion à un public large, tout en ayant lieu dans une rue piétonne

⁸⁵⁴ JOSSEAU Alain, *G255*, 2020.

⁸⁵⁵ THE YES MEN, *The New York Times Special Edition*, 2008.

⁸⁵⁶ POSTERS Bill et HOWE Daniel, *Big Dada*, 2019.

⁸⁵⁷ HAENDEL Karl, *ARAB SPRING #2*, 2013.

⁸⁵⁸ Pour un article qui restitue la démarche de l'exposition et présente quelques œuvres, voir « Fake News : quand les artistes démontent les mécanismes des fausses informations, ça fait encore plus peur », France Inter [en ligne], 29 mai 2021, consultable sur <https://www.radiofrance.fr/franceinter/fake-news-quand-les-artistes-demontent-les-mecanismes-des-faussees-informations-ca-fait-encore-plus-peur-2068223>.

du VII^e arrondissement, à l'ombre des deux institutions de référence de cet espace d'habitudes de la grande bourgeoisie parisienne – le Lutétia et le Bon Marché. Cet écart n'est évidemment pas propre à cette exposition précise : en revanche, une restitution des réactions et interactions permet de mesurer ce que cet écart fait à la réception de l'exposition [**Encadré 9**]

Encadré 9. Les interactions et réaction à l'exposition

Face au texte d'introduction sur la diffusion, une femme lit, et va chercher son mari par la manche :

- « *Chéri viens voir. Tu as vu ? Remarque il y a marqué : « Elle [la fausse information] rend même dépendant à la dopamine ».*

- *Ah ouais.*

- *Terifiant hein. »*

Un peu plus loin, un écran affichant un réseau social fictif et parodique⁸⁵⁹ attire par son interactivité celles et ceux qui s'ennuient dans l'exposition : en effet, « *le visiteur peut influencer les échanges sur le fil d'actualité de weRfake en choisissant une thématique* »⁸⁶⁰. Des adolescents jouent avec les pédales. Un monsieur d'une cinquantaine d'années, très guindé, s'arrête devant et parle à sa femme, très fort pour que tout le monde entende : « *cela interroge notre crédulité à tous !* ».

Deux autres adolescents sont devant un écran projetant un documentaire portant notamment sur les *Protocoles des Sages de Sion*⁸⁶¹ :

- « *Ca me fait penser à Darmanin, tsais.*

- *Pourquoi ?*

- *Tu vois qui c'est ? Le mec il est genre premier ministre... Bah genre il a fait un tweet ou je sais pas quoi, en disant que toutes les plaintes des meufs qui étaient victimes de violences étaient prises. Genre toutes ! Alors qu'on sait très bien que trop pas.*

- *Ah ouais abusé.*

- *Nan mais t'imagines, le mec est premier ministre ! Premier ministre ! Genre il fait la loi quoi.*

- *Wow mais toi tu suis trop l'actu eh !*

- *Ouais non mais ça fait peur ! Et puis les gens ils croient ça après quoi ! »*

Deux adultes (un homme et une femme) devant une cartographie de circulation des infox à l'échelle mondiale :

- « *Bon, après, moi quand je vois du faux, je l'ignore hein. En fait.*

- *Ouais mais parfois tu sais pas trop si c'en est, comme le Gorafi.*

- *Ah ouais, moi j'adore regarder les commentaires sous les articles du Gorafi, et voir les gens super premier degré... Tu te dis c'est fou, comment les gens tombent dans le panneau quoi.*

- *Ouais, mais on n'a pas tous les mêmes capacités aussi, c'est peut-être ça.*

- *Ouais je sais pas... C'est plutôt ton environnement quoi, tes habitudes... Ce que t'as appris en fait !*

- *Moi si j'ai appris un truc, c'est surtout à pas parler avec ces gens là, parce qu'à un moment...*

- *Ah ouais, comme ta collègue anti-vax là ?*

- *Ah ouais non mais elle par exemple c'est pas possible en fait. Il y a un moment, c'est juste lunaire ! »*

Ils rient. Lorsque je repasse près d'eux quelques minutes après, ils sont encore en train de se raconter des anecdotes des croyances les plus « folles » de la collègue, et d'une « ex-coloc » également « antivax » : « *ah mais elle tu m'en avais parlé, elle avait la personnalité pour, quoi* ». Ils marchent jusqu'au panneau diffusant la présentation de G. Bronner, qui tourne en boucle au milieu de la pièce, s'arrêtent devant, écoutent un peu. « *Ah bah voilà, tu vois. Je t'avais dit !* » – probablement à propos des facteurs de perméabilité aux fausses informations, dont parle la vidéo.

⁸⁵⁹ SUCHET Patrick, *weRfake*, 2020.

⁸⁶⁰ BIGOT Laurent, *Fake news, op. cit.*, 2021, p. 121.

⁸⁶¹ *Les protocoles de la rumeur*, Pretty Pictures, 2005.

Figure 5. Œuvre exposée : Mensonge, Selçuk DEMIREL, 2019



Figure 6. Œuvre exposée : Les théories du complot à l'heure du numérique, Adene, 2020

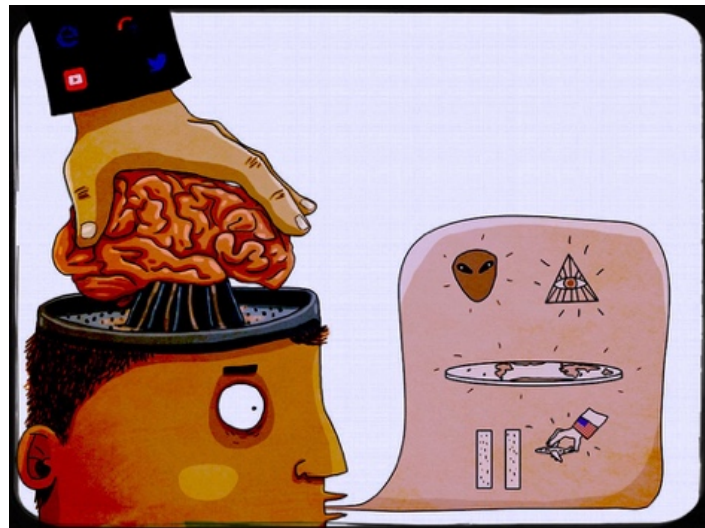


Figure 7. Œuvre exposée : Arab Spring #2, Karl Haendel, 2013



Tous ces extraits sont autant d'illustrations d'une réception largement différenciée des contenus de l'exposition par les personnes la visitant. Sans pour autant pouvoir réaliser une analyse méthodique de la réception de ces discours vulgarisateurs sur les *fake news*, il était important de prolonger ces verbatims relevés pendant l'après-midi par des échanges avec ces visiteur·ices. L'idée était, à la sortie de l'exposition, d'identifier de ce qui était retenu de cette exposition un peu étonnante dans sa forme et son hybridité pédagogique-esthétique. Entre la fin de ma propre visite et la sortie de la dernière personne, j'ai donc demandé à trente personnes leur avis sur l'exposition. En attendant à la sortie, j'ai interpellé chaque personne ou groupe de personnes qui sortait du bâtiment, en leur demandant s'elles étaient d'accord pour discuter un peu de l'exposition, de ce qu'elles en avaient pensé. Le plus souvent, les personnes se prêtaient au jeu sans questionner ma démarche : lorsqu'elles le faisaient, j'ai expliqué mener un travail de recherche sur l'exposition et les *fake news*, en minimisant son ampleur. Quatre questions me permettaient de formaliser l'interaction : Pourquoi vous êtes venu·es voir cette expo ? Qu'est ce que vous en avez pensé ? Est-ce que vous avez appris des choses ? Est-ce que vous repartez plus inquiet ou rassuré par rapport aux *fake news* ?

Ce qui ressort de ces échanges informels, c'est d'abord la redondance d'une expression : c'est un « sujet de société » : c'est un problème grave car c'est un sujet de société, et *vice-versa*. Si la grande majorité des personnes dit avoir beaucoup apprécié l'exposition, elle dit également n'avoir rien appris à titre personnel, soit parce que « *faire attention, je savais déjà le faire* », soit parce que « *ce n'était pas assez concret* ». L'échange se poursuit alors sur un point souligné avec insistance : en revanche, c'est une exposition nécessaire « *pour les autres* ». La mère d'une famille de trois personnes me dit, affirmative : « *Alors non, nous, on n'a pas appris grand-chose, mais ça fait de la prévention pour les autres, et on se dit que c'est bien que des jeunes voient tout ça, surtout* ». L'adolescent présent avec elle n'ayant pas dit un mot, je n'ai pas eu l'occasion de savoir s'il se sentait appartenir au groupe « des jeunes ». Un couple de retraité·es me parle longuement de leur frayeur : « *Il y a beaucoup de gens qui gobent pleins de choses, vous savez. Et ça, ça fait très peur. Pour vous quoi, pour demain !* ».

Sans accorder une trop grande valeur empirique à ces discours, on peut en tirer deux éléments. D'abord, la dimension pédagogique, largement mise en avant dans la promotion de l'événement, est tout à fait perçue par les visiteur·euses. Néanmoins, elle ne l'est jamais « pour soi » : elle contribue à accentuer une ligne entre un « Nous » qui n'est pas dupe et un « Eux » qui l'est. Pour soi-même, la solution est simple : « *moi quand je vois du faux, je l'ignore hein* ». L'effet pédagogique recherché par ce dispositif de traduction crée finalement une connivence

entre les producteur·ices de l'exposition et ses publics : sur le fait qu'il s'agisse d'un grave « phénomène de société », ainsi que sur la nécessité de l'existence d'une éducation sur le sujet. Cet effet de connivence contribue à créer un public fantôme, « ceux qui devraient venir à cette expo ». Cette idée selon laquelle le problème « c'est les autres » – et ici les autres, ce sont les classes populaires, les jeunes, les victimes évoquées dans le deuxième chapitre – reste une rengaine de la lutte contre les *fake news*.

Plus largement, ces échanges de fin de visite sont à prendre comme des indices de l'effet de la vulgarisation par esthétisation : créer l'alerte sur un sujet de société général, sans l'ancrer sur des points précis ; créer un sentiment de satisfaction et d'autoexemption du problème, par la visite de l'exposition ; mais aussi rendre le problème spectaculaire, c'est-à-dire visuel, pour accrocher l'attention du public. Les biens produits par le monde de l'édition font également reposer leur traduction du sujet sur des logiques d'esthétisation, voire de spectacularisation dans une moindre mesure. En portant notre attention sur la « mise en livre »⁸⁶² du problème des *fake news*, on se donne les moyens de voir dans quelle mesure le format de diffusion influe sur les idées transmises.

2. Les ouvrages généralistes : comment « éditorialiser » le problème public des *fake news* ?

Le secteur de l'édition, et notamment des ouvrages à visée généraliste ou de vulgarisation, constitue peut-être le maillon le plus important de la chaîne de production de la culture intellectuelle sur les *fake news*, ne serait-ce que du fait de l'ampleur de la production et de la diffusion. Comme on l'a évoqué dans le chapitre précédent, le travail de veille a initialement permis de recenser 140 ouvrages portant directement ou indirectement sur les *fake news*, mobilisant l'expression, et disponibles à la vente.

Sans prétendre les analyser exhaustivement, un passage en revue de leurs titres nous confirment une tendance à la spectacularisation du problème, première caractéristique de son éditorialisation. On retrouve dans ces titres cette recherche d'un sentiment d'évidence chez le public potentiel. En suivant tous ces titres, il s'agirait d'éviter « le danger des *fake news* »⁸⁶³,

⁸⁶² Pour reprendre une expression de CHAHSICHE Jean-Michel, *Le marché français du livre d'économie (1945-2015) : contribution à une histoire sociale des idées économiques*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019.

⁸⁶³ HUCHON Jacques, *Le danger des fake news : comment démêler le vrai du faux et éviter la manipulation ?*, Independently published, 2022.

de redouter « le bûcher des vérités »⁸⁶⁴, ou « croire n'importe quoi »⁸⁶⁵, comme la « science des balivernes »⁸⁶⁶. Il faudrait éviter de vivre « au pays de la dark information »⁸⁶⁷, de céder à la « faiblesse du vrai »⁸⁶⁸, ou de tomber sous « l'emprise du faux »⁸⁶⁹ ; il vaudrait mieux, finalement, avoir « le goût du vrai »⁸⁷⁰, voire « le contrôle de la vérité »⁸⁷¹.

En ciblant dans ce corpus d'ouvrages ceux qui affichent une prétention à la vulgarisation ou à une portée généraliste⁸⁷², on restreint considérablement son ampleur. Cette grande quantité de « bruits » ou de résidus dans les ouvrages sur les *fake news* nous indique à nouveau comme les *fake news* ont pu faire l'objet de logiques de marchandisation et de commercialisation « marketing ». Les 45 ouvrages généralistes restants peuvent être divisés en trois pôles : un premier pôle (n=18) est constitué d'ouvrages académiques/universitaires, ayant souvent une dimension d'expertise ou *a minima* une forme savante ; un deuxième (n=12) est constitué d'essais, souvent écrits à la première personne par des personnalités du monde journalistique ; le dernier (n=15) est constitué d'ouvrages présentés comme des « guides » ou « manuels », à visée pédagogique ou didactique. Pour chacun de ces pôles d'ouvrage, l'un d'entre eux a été considéré comme particulièrement illustratif, et a fait l'objet d'une lecture et d'une analyse approfondie [Tableau 25]. J'ai retenu pour chaque pôle un ouvrage à vocation généraliste, ayant atteint un niveau non marginal de diffusion, et dont les auteur·ices étaient reconnu·es au sein de la nébuleuse de la lutte anti-*fake news*⁸⁷³.

⁸⁶⁴ DESMAISON Xavier et JUBIN Guillaume, *Le Bûcher des vérités : Quelles stratégies dans un monde de fake news ?*, Hermann, Paris, 2019.

⁸⁶⁵ BUISSET Samuel, *Arrêtez de croire n'importe quoi ! L'autodéfense intellectuelle par un complotiste repent*, 1^{er} édition., DE BOECK SUP, 2023.

⁸⁶⁶ DURAND Thomas C., *La science des balivernes*, Humensciences, Paris, 2021.

⁸⁶⁷ BAYET Antoine, *Voyage au pays de la Dark Information*, Robert Laffont, Paris, 2022.

⁸⁶⁸ REVAULT D'ALLONNES Myriam, *La Faiblesse du vrai : Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Seuil, Paris, 2018.

⁸⁶⁹ FRIES Fabrice, *L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat*, Éditions de l'Observatoire, Paris, 2021.

⁸⁷⁰ KLEIN Étienne, *Le goût du vrai*, Gallimard, Paris, 2020.

⁸⁷¹ CHESNE Gaël, *Le contrôle de la vérité : ce pâle objet du désir*, VA Éditions, Versailles, 2021.

⁸⁷² Le nettoyage de ce corpus d'ouvrages a été présenté dans le chapitre 3 : ont été éliminés les ouvrages auto-édités, introuvables, non publiés en français ou en France, publiés avant 2016, ou hors-sujet.

⁸⁷³ Cette sélection a ensuite été étonnamment confirmée par le fait que chacun de ces ouvrages m'aient été, à des moments différents du terrain, recommandés par des enquêté·es de cette même nébuleuse.

Tableau 25. Principales caractéristiques éditoriales des trois ouvrages pris en cas d'étude

Pôle	Visée didactique	Visée essayiste	Visée experte/savante
Titre	« Anti <i>fake news</i> : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux »	« L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat »	« Faut-il avoir peur des <i>fake news</i> ? »
Auteur·ices	Thomas Huchon et Jean-Bernard Schmidt, illustré par Rodho	Fabrice Fries	Divina Frau-Meigs
Date de parution	Février 2022	Avril 2021	Juin 2019
Maison d'édition/Collection	FIRST Editions	Editions de l'Observatoire/Humensis	La Documentation française/Doc'En Poche Place au débat
Nombre de pages	192 pages	208 pages	209 pages
Nombre de ventes⁸⁷⁴	4994 exemplaires	669 exemplaires	600 exemplaires

Pour chacun d'entre eux, il s'agit d'en restituer la démarche, le contenu, leur contribution à la problématisation des *fake news*, et d'étudier ce que leurs différences de fond et de forme génèrent comme variations du cadrage dominant sur les *fake news*. On mobilise dans l'analyse le contenu, l'appui sur les verbatims, et les sommaires [Encadrés 10, 11, 12].

2.1. Le guide de bonnes pratiques

Encadré 10. Reproduction du sommaire de l'ouvrage *Anti fake news : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux*, T. Huchon et J.-B. Schmidt

Introduction : L'info dynamitée
 Chapitre 1 : Bienvenue dans la jungle de l'info !
 Chapitre 2 : *Fake news* is the new black
 Chapitre 3 : Maudits algorithmes
 Chapitre 4 : L'info, arme de manipulation massive
 Chapitre 5 : Se poser des questions, c'est grave docteur ?
 Chapitre 6 : Quand votre cerveau vous tend un piège
 Chapitre 7 : Tout ce que je sais, c'est que je sais tout
 Chapitre 8 : Dans la tête d'un conspi
 Chapitre 9 : Témoignage : « Avant, j'étais conspi »
 Chapitre 10 : Colère virtuelle, danger bien réel
 Chapitre 11 : Tous chasseurs d'infox !
 Chapitre 12 : *Fake*, mensonges et grosses ficelles
 Chapitre 13 : Aux armes, citoyens et citoyennes numériques !
 Conclusion
 Remerciements

⁸⁷⁴ Chiffres au printemps 2023, tirés de GfK, institut d'études couvrant toutes les données des marchés des biens culturels, dont les ventes d'ouvrages.

Figure 8. Les études de journalisme. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 18



Figure 9. Les effets forts des médias. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 53



Figure 10. Les tablettes de la loi. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 141



Anti fake news : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux est un livre écrit par deux journalistes travaillant tous deux pour Spicee, Thomas Huchon et Jean-Bernard Schmidt. On a déjà largement restitué la trajectoire du premier lors du chapitre précédent : Thomas Huchon a à la fois une activité de journaliste – chroniqueur ou présentateur d’émissions télé, de réalisation de documentaires, de conférences, et d’interventions d’éducation à l’esprit critique dans les écoles. Le second est cofondateur du média Spicee ; il travaille avec Thomas sur la plupart de ses projets, notamment en tant que producteur. En revanche, il est une figure nettement moins visible et médiatisée que Thomas, sur les questions de *fake news* et de complotisme.

Leur ouvrage est celui qui pousse le plus loin la démarche de vulgarisation des notions et enjeux associées au problème des *fake news*. La dimension non seulement didactique mais éducative du livre est tout à fait revendiquée par Thomas, en entretien : « *c’est ce qu’on dit dans le bouquin. En fait, nous, on a une vraie proposition qui est de dire qu’apprendre à distinguer le vrai du faux, c’est comme apprendre à lire et à compter. Voilà* »⁸⁷⁵.

Il constitue également l’incarnation la plus paradigmatique du cadrage thématique dramatisant et individualisant analysé dans le chapitre 1. Le sommaire, comme les autres ouvrages, indique que le texte couvre bien l’ensemble des aspects convoqués dans la construction médiatique du problème des *fake news* : révolution numérique, dimension économique, enjeux liés aux algorithmes, enjeux politiques « populistes », post-vérité, complotisme, biais cognitifs, conséquences comportementales, *fact-checking*. Les cinq causes possibles identifiées dans le débat public audiovisuel sur les *fake news* sont d’ailleurs toutes tenues ensemble en un seul paragraphe, en introduction : « *Elle [la maladie de l’information] prospère dans un espace bouleversé par l’apparition de nouveaux médias, par la tyrannie de l’émotion qui règne sur les réseaux sociaux, par le jeu trouble des algorithmes qui influent, à notre insu, sur notre perception de l’actualité et notre vision du monde* »⁸⁷⁶ (p.11).

L’ouvrage en question semble avoir atteint son objectif de diffusion, puisqu’il a atteint des niveaux de vente huit fois supérieurs aux deux autres (presque 5 000 exemplaires). Cette visée vulgarisatrice se traduit d’abord par la forme : outre le ton et le vocabulaire, très familiers, comme en témoignent les titres du sommaire, et la présence de lexiques et de « boîtes à outils »

⁸⁷⁵ Entretien avec Thomas Huchon, journaliste chez Spicee, auteur de ConspiHunter et d’*Anti Fake news*, 21 février 2022.

⁸⁷⁶ HUCHON Thomas, SCHMIDT Jean-Bernard et RODHO, *Anti fake news*, op. cit., 2022, p. 11. Sauf mention contraire, toutes les citations des pages jusqu’à la partie suivante sont issues de ce même ouvrage.

au fil du texte, les chapitres sont illustrés par des caricatures de l'illustrateur Rodho, reprenant des idées développées en leur sein sous des formes humoristiques. À l'instar de celle présentée plus haut [Figure 8], elles témoignent en réalité d'un grand nombre d'évocations élitistes, tenant ensemble l'idée d'un public hautement crédule, passif et désorienté, et d'une volonté de revaloriser le rôle et le métier des journalistes professionnels.

Ainsi, « à l'ère du self-service permanent de l'info » (p.17), un « poison lent, mais efficace et terriblement dangereux, se nomme relativisme » (p.26). Dans ce contexte, « [I]'information est devenue un univers d'une extrême sauvagerie où règne souvent la loi de celui qui parle le plus fort. Celui que, hélas, on écoute plus facilement, même si l'on n'en sait pas beaucoup sur lui » (p.21). Dans le chapitre portant sur les « Maudits algorithmes », les postulats concernant les effets forts des médias [Figure 9], ici numériques, sont explicités, et même démontrés à l'aide d'une expérience sociale : « Ce mode de fonctionnement structure profondément notre appréhension du monde, et finit par avoir une incidence forte sur ce que nous pensons » (p.49).

Au fil du texte, et notamment des premiers chapitres, transparaît un déterminisme technologique, parfois recelé dans des prises de position fortes contre les plateformes dites « GAFAM ». Face à elles, c'est le groupe social des journalistes qui est ici présenté comme salvateur, par une description laudative de leurs pratiques et de leurs qualités humaines. Dès la page 12, les auteurs rappellent « que produire, éditer et diffuser de l'information ne s'improvise pas », formulation qui n'est pas sans rappeler les « atouts incopiables » des journalistes défendus par E. Scherer dans son ouvrage de défense corporatiste forte *A-t-on encore besoin des journalistes ?*⁸⁷⁷. Tout en concédant, s'il le fallait vraiment, que « [I]es journalistes ne sont pas des « sur-êtres humains » et peuvent faire des erreurs », les deux auteurs insistent largement sur leur valeur : « c'est la noblesse du travail de journaliste que de suivre ces évolutions [d'une information] et de savoir, lorsque c'est le cas, amender ce qui a pu être dit ou écrit. L'information est une matière vivante à traiter avec rigueur et humilité » (p. 76). C'est ensuite l'objet d'un chapitre entier que de décrire les journalistes en « Sherlock Holmes du numérique », afin d'illustrer ces fameux atouts incopiables.

⁸⁷⁷ SCHERER Éric, *A-t-on encore besoin des journalistes ? Manifeste pour un « journalisme augmenté »*, Presses universitaires de France, Paris, 2011. Pour une analyse plus développée du contenu de cet ouvrage, voir VAUCHEZ Ysé, « Fake news, réinformation et fact-checking : luttes pour l'énonciation de la vérité aux marges du champ journalistique », *op. cit.*, 2018.

Outre cette relation entre un public crédule et/ou ignare, et des journalistes professionnels qualifiés, humbles et rationnels, c'est une description plus large qui est faite ici du problème des *fake news*. Si les références académiques sont peu nombreuses, elles viennent systématiquement soutenir une approche psychologisante et individualisante du phénomène. C'est le cas du chapitre 6 « Quand votre cerveau vous tend un piège », dédié à la présentation des biais cognitifs à l'œuvre, mais aussi leur mobilisation pour expliquer l'affaire de l'arrestation erronée de Xavier Dupont de Ligonès⁸⁷⁸. Les références de psychologie sociale, elles, sont plutôt mobilisées dans le chapitre 7 « Tout ce que je sais, c'est que je sais tout », dédié à l'effet Dunning-Kruger (explicité dans la sous-partie « Quand les nuls se surestiment »). Le principe d'individualisation d'un phénomène pourtant social atteint son paroxysme avec le chapitre 8 « Dans la tête d'un conspi », tout entièrement dédié à la construction du profil-type du conspirationniste, qui résume à travers un personnage imaginaire toute l'ampleur de « nos plus vils instincts » (p.78). Ses traits de caractère retenus sont loin d'être enviables : « *Un paranoïaque, ignorant et fier de l'être, convaincu d'être l'avant-garde résistante qui lutte contre des tyrans de l'ombre asservissant la population mondiale : voilà peu ou prou le personnage qui se cache désormais dans la tête de notre conspi* » (p. 105).

Outre le postulat de crédulité des informations fausses reçues par des publics, qui est ici repris à l'envi, le postulat de conséquences comportementales réelles du fait de cette réception fait l'objet d'un chapitre entier : « Colère virtuelle, danger bien réel ». Ces postulats n'y sont pas simplement repris, ils y sont explicités et dramatisés : « *Nous tournons en boucle, ressassant les arguments et soi-disant preuves, entraînés dans une spirale nocive qui se nourrit de notre colère. Et parfois, hélas, lorsque celle-ci finit par déborder, puisque notre existence virtuelle ne suffit plus à nous calmer, un seul chemin s'offre à nous : le passage à l'action* » (p.122). Quatre illustrations sont données : le départ d'Oliv Oliv, un Gilet Jaune cherchant à rejoindre une manifestation fictive en Italie ; les attaques contre les antennes 5G ; l'enlèvement de Mia par des réseaux survivalistes et sectaires ; et le PizzaGate.

Le texte multiplie les montées en généralités abusives, déjà largement identifiées dans l'analyse des discours médiatiques : c'est l'affirmation d'un « *changement d'époque* », « *incroyable signal d'alarme [qui] annonce que le monde de l'information est entré dans une*

⁸⁷⁸ En octobre 2019, des enquêteurs écossais prétendent avoir interpellé Xavier Dupont de Ligonès à l'aéroport de Glasgow. Cet épisode est ici expliqué par le fait que « *les enquêteurs ont tout simplement été victimes d'un piège que leur a tendu, en toute bonne foi, leur cerveau, altérant leur appréciation des faits et leur jugement, les poussant à mélanger allègrement le vrai et le faux pour tordre la réalité dans le sens qui leur convenait. En l'occurrence, ils souhaitaient inconsciemment que l'homme arrêté soit bien Xavier Dupont de Ligonès* ».

ère de crise profonde » (p.9-10) qui ouvre le texte ; la rengaine de « *l'enjeu civilisationnel* » (p.11 et p.188) est présent du début à la fin du texte ; « le monde dans lequel nous vivons » serait caractérisé par « *le cocktail « incertitude, complexité, angoisse* » » (p. 70). Plus largement, la conjonction de ces diagnostics sociaux non démontrés et de la volonté vulgarisatrice conduit à l'adoption de postures morales, voire moralisatrices, quant à la bonne conduite à adopter, certaines recommandations semblant davantage relever du développement personnel : « *Se poser des questions, c'est avant tout douter. [...] C'est faire preuve de tempérance et de nuance dans le meilleur des cas [...] Et douter, c'est admettre de prime abord que l'on ne sait pas – en tout cas, que l'on ne sait pas tout* ». (p.74). Il faut aussi « penser contre soi-même » (p.85), « *se mettre en situation de recherche de la vérité* », « *accepter de dépasser ses propres croyances, voire certitudes pour se concentrer sur la réalité et l'exactitude des faits* » ; mais aussi « *admettre et rechercher la contradiction, c'est-à-dire les points de vue différents du nôtre, y compris si ceux-ci nous dérangent et nous heurtent* » (p.87). Outre des petites boîtes à outils formulant des conseils pour « parler avec un conspi », les recommandations adressées en fin de livre pour aider le lectorat dans sa quête relèvent littéralement de commandements bibliques [Figure 10]. Ainsi le chapitre 13 « Aux armes, citoyens et citoyennes numériques ! » se décline-t-il en « Ta vie privée, tu préserveras », « De nouvelles voies, tu chercheras », « Un débat serein, tu chériras », « Des règles, tu imposeras », « Ton information, tu paieras », et « Ton esprit critique, tu exerceras ». On retrouve l'idée d'une lutte contre les *fake news* qui prenne la forme de « construction des gestes comme solution »⁸⁷⁹, ici illustrée de manière tout à fait littérale.

Les guides de bonnes pratiques, comme *Anti fake news*, incarnent la volonté de vulgarisation et de prise de conscience du grand public, et n'ont pas d'aspiration explicite à constituer une expertise scientifique. Néanmoins, ils participent pleinement à la construction du problème public des *fake news*. Ils ont un effet de cadrage que l'on retrouvera dans d'autres situations de formulation d'un diagnostic général sur les *fake news*, et notamment les comités et rapports d'experts : en mobilisant à l'envi une série de diagnostics sociaux non démontrés, et de vérités générales présentées sur le ton de l'évidence, ces textes gommant les antagonismes qui existent quant à la description du phénomène des *fake news*. Plus encore, le format du guide ou du manuel accentue un cadrage autour de la responsabilisation individuelle : c'est par ce

⁸⁷⁹ EDELMAN Murray, *Political Language: Words That Succeed and Policies that Fail*, op. cit., 1977.

type de produits que l'idée d'une prise en charge collective ou publique du problème s'affaiblit, accentuant l'idée qu'il suffit pour un·e lecteur·ice de se protéger à titre individuel. On retrouve ici les conclusions proposées par D. Raccurt à propos du rôle des ouvrages et guides aspirant à vulgariser l'explication technique de la procédure APB comme « APB sans stress » ou « APB pour les nuls : l'admission post-bac décryptée »⁸⁸⁰. Elle rappelle à leur propos comme ces ouvrages de vulgarisation peuvent être apparentés à des modes d'emplois, et, citant le travail de M. Akrich et D. Boullier « indiquent à l'utilisateur d'un objet technique ce qui est requis de lui, c'est-à-dire son programme d'action »⁸⁸¹.

2.2. L'essai de défense d'une corporation

Encadré 11. Reproduction du sommaire de l'ouvrage *L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat*, F. Fries

Introduction
<u>Première Partie : La puissance du faux</u>
1. Les invariants de la désinformation
2. La banalité du faux
3. La fabrique de l'infox
4. L'âge d'or du complotisme
5. Le génie sorti de sa bouteille
6. Au service de la force
7. Au péril des démocraties
<u>Seconde Partie : La riposte</u>
1. La fin du déni des plateformes
2. Le réveil du régulateur
3. La réponse du <i>fact-checking</i>
4. L'information de qualité, un produit de luxe ?
5. La correction du modèle économique de la désinformation
6. Un rôle pour la puissance publique
7. Un sursaut collectif
Conclusion
Remerciements

⁸⁸⁰ RACCURT Delphine, *Le « moment APB », un moment sans histoire ? Le jeu discret des outils d'admission post-baccalauréat dans les politiques d'accès à l'université (années 1960-années 2010)*, thèse de doctorat, Paris 1, 2023, p. 277-290.

⁸⁸¹ AKRICH Madeleine et BOULLIER Dominique, « Le mode d'emploi : genèse, forme et usage », in Denis CHEVALLIER (dir.), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, coll. « Ethnologie de la France », 1996, p. 113-131.

L'emprise du faux est un essai écrit par F. Fries, président de l'AFP. En réalité, sa trajectoire est d'abord celle d'un haut-fonctionnaire et d'un dirigeant d'entreprise, dans le domaine de la communication. Auditeur à la Cour des Comptes, il a ensuite été directeur de la stratégie et du développement d'Havas dès 1997, secrétaire général de Publicis en 2006, puis président de l'AFP à partir de 2018. La quatrième de couverture indique qu'il apporte « le regard du praticien », entendu comme le praticien de l'information journalistique. Cela ne l'empêche pas d'aspirer, ne serait-ce que formellement, à un certain degré d'apparence savante, à l'instar des citations de M. Foucault et de K. Popper en exergue du livre, ou des notes de bas de page renvoyant majoritairement à des sources académiques. Le sommaire permet de retrouver un passage en revue assez complet du débat sur les *fake news*, avec toutefois une particularité : la question des *fake news* est ici intégralement décliné sur le thème du combat. Ce combat se décline en deux parties égales : celle de la « puissance du faux », c'est-à-dire du problème en question, et celle de la « riposte », c'est-à-dire des modes de lutte contre le problème.

Chacune de ces deux parties est un panorama des approches telles qu'elles se sont développées dans les médias audiovisuels. Ainsi le corps du texte s'ouvre-t-il par un chapitre historique, qui passe en revue un grand nombre d'épisodes historiques dans lesquels rumeurs et mensonges ont joué un rôle (de la Grande Peur de 1789 aux charniers de Timisoara), et qui conclut que « *toutes les figures de la désinformation contemporaine sont en réalité anciennes, notre volonté de croire – qui unit toutes ces catégories – est éternelle* » (p. 36). La tentative d'introduire une forme de réflexivité à travers l'historicisation de l'attention au « faux » est donc immédiatement altérée par cette référence à « notre volonté de croire », indicateur d'une conception individualisante et psychologisante. Il en va de même pour les chapitres suivants, qui, traitant des effets du numérique sur le champ médiatique, convoquent assez vite « *notre cortex [qui] nous réclamerait toutes les neuf secondes une nouvelle distraction* », citant ici le livre de son confrère de chez Arte⁸⁸², pour arriver à l'idée que « *la raison ne fait pas recette, c'est l'émotion qui est le déclencheur le plus efficace des réactions espérées par celui qui cherche à augmenter likes et retweets* » (p.57). Les pages suivantes, titrées « Ressorts de la crédulité 2.0 », reprennent toutes les pistes explicatives proposées par une lecture cognitive : « *notre crédulité est d'abord, tout simplement, encouragée par une forme de paresse intellectuelle, qui nous pousse à préférer la simplicité trompeuse à l'honnêteté complexe [...]* »

⁸⁸² PATINO Bruno, *La civilisation du poisson rouge: Petit traité sur le marché de l'attention*, Grasset, Paris, 2019.

(p. 60). Vient ensuite l'énumération des biais cognitifs en jeu, suivie de « nos failles cognitives », qui, accentuées par les chambres d'écho, mènent « *l'enfermement [à pouvoir] se doubler d'une radicalisation progressive* » (p.63). On retrouve, à nouveau, la large domination du paradigme cognitiviste dans les explications proposées. Ces bases explicatives une fois posées, c'est surtout le postulat des effets forts des médias sur leurs publics qui se retrouve au fil des pages, la métaphore de la maladie remplaçant ponctuellement celle du combat : « *Le complotisme est une addiction qui n'a pas encore trouvé sa cure* » (p.72).

Le diagnostic général proposé pour expliquer le phénomène étudié est relativement vaste : sont évoquées les questions de cyberguerre, de propagandes ou d'économie numérique. Pour autant, il est focalisé sur la dimension médiatique, et convoque un certain nombre de diagnostics sociaux considérés être « dans l'air du temps intellectuel » : ainsi pour « *le tribalisme, l'archipélisation de la société, l'importance croissante des marqueurs d'identité en politique [qui] contribuent à la fragmentation, au cloisonnement* » (p.108). C'est une lecture fonctionnaliste du système médiatique qui est proposée, celle adoptée par la plupart des journalistes en émission : le système médiatique était tout à fait fonctionnel, les réseaux sociaux ont généré une crise, et il s'agit de se mobiliser pour restaurer la situation initiale, éviter « *la fin de la magistrature des faits* » (p.100), et par corollaire de ceux qui sont en mesure de les énoncer – les journalistes. L'accroche du chapitre « L'information de qualité, un produit de luxe », est sans équivoque : « *La vérité est difficile à établir. Mais c'est plus facile quand on a plus de 1000 journalistes* ». [...] Cette signature [du New York Times] n'en est pas moins un rappel opportun maintenant que l'inanité du "tous journalistes" d'hier saute aux yeux : le journalisme reste un métier » (p.149).

Pour permettre ce « retour à la normale », de nombreuses pistes sont envisagées, correspondant globalement aux différents types de solutions évoquées au fil des émissions : la régulation (chapitre « Le réveil du régulateur »), la modération des plateformes (chapitre « La fin du déni des plateformes »), l'intervention du législateur et de l'éducation aux médias (chapitre « Un rôle pour la puissance publique »), et, évidemment, l'action de vérification des journalistes, dite *fact-checking* (chapitre « La réponse du *fact-checking* »). Pour traiter cette piste au même niveau que les autres tout en la mettant davantage en lumière, ce chapitre est structuré par des paragraphes de réponses aux différentes critiques potentiellement adressées au *fact-checking*. La conclusion joue un rôle assez classique d'ouverture, mais formulé toujours sur ce thème du combat, « *ouvrant de nouveaux horizons de la lutte* » (p.146).

Finalement c'est l'introduction, au ton plus libre et familier que le reste de l'essai, qui nous renseigne encore le mieux sur la conception que l'auteur se fait de son propre rôle dans ce

combat. Elle commence ainsi : « *Je suis de la même promotion qu'Emmanuel Macron. Un vrai sésame. C'est grâce à ça que j'ai été nommé président de l'AFP, en avril 2018. Cela vous étonne ? Pourtant, c'est comme ça que ça marche, c'est bien connu, faut vraiment être naïf pour penser que ça puisse se passer autrement [...]* » (p.11). Ce ton de l'évidence ironique est un ressort argumentatif jouant différents rôles. D'abord, il désamorce les attaques dont il fait l'objet dans le film *Hold Up*⁸⁸³, qu'il cite, et au-delà. Il s'agit en creux de réhabiliter son propre rôle à l'AFP, son institution d'appartenance, leurs méthodes professionnelles, et rendre inconcevable des critiques, même non-complotistes, vis-à-vis de ces sujets. Comme, dans un autre style, le livre de T. Huchon et de J.-B. Schmidt, comme d'autres essais écrits à la première personne par des journalistes ou dirigeants d'entreprises médiatiques sur les « maux de notre siècle », l'ouvrage de F. Fries permet, dans le cadre d'un travail collectif de définition du problème des *fake news*, de réaffirmer avec force la nécessité d'un « magistère moral des journalistes », et plus largement des professionnel·les de la vérité. Il vise, du même coup, à éviter que la « crise des *fake news* » n'ouvre la porte à une critique virulente des défauts actuels du système médiatique.

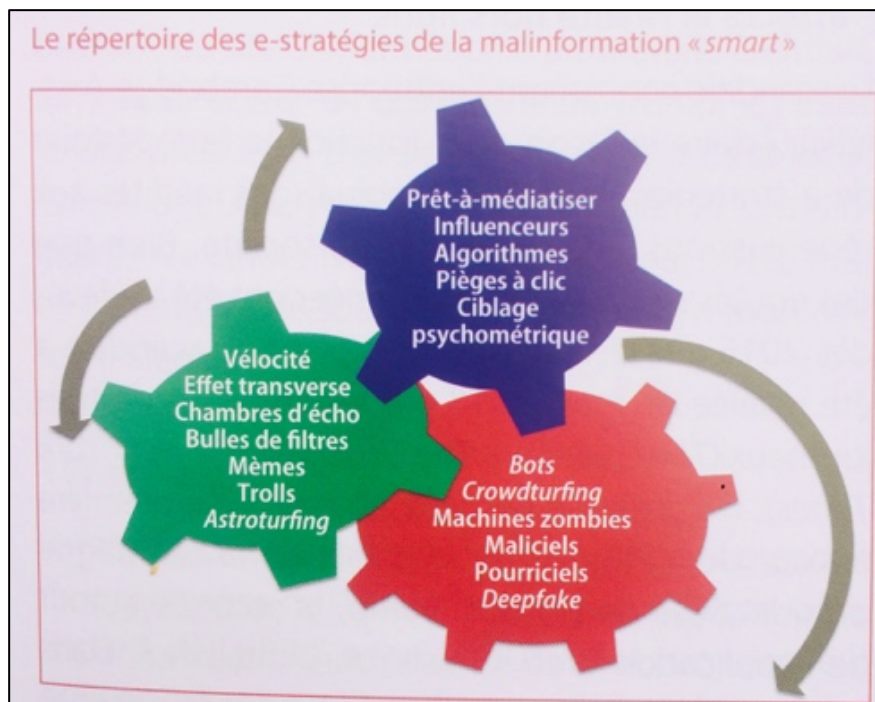
2.3. L'explication savante

Encadré 12. *Reproduction du sommaire de l'ouvrage Faut-il avoir peur des fake news ?, D. Frau-Meigs*

« Faut-il avoir peur des <i>fake news</i> ? »
Préambule
Chapitre 1 : Les registres de la malinformation : le paradigme smart
Chapitre 2 : Les mécanismes de la malinformation : publicité, viralité, automaticité
Chapitre 3 : Les coûts de la malinformation : atteintes à l'intégrité de l'information et des élections
Chapitre 4 : L'impact de la malinformation : cascades de faux et contagion des émotions
Chapitre 5 : Les réponses en amont : de l'autorégulation à la régulation
Chapitre 6 : Les réponses en aval : vers des logiques multi-acteurs inédites
Conclusion
Bibliographie et sitothèque

⁸⁸³ *Hold up : retour sur le chaos* est un documentaire français sorti en novembre 2020, défendant la thèse dite du Great Reset, un complot mondial qui aurait créé le Covid dans une logique d'élimination des populations et d'asservissement des survivant·es.

Figure 11. Schéma intitulé « Le répertoire des e-stratégies de la malinformation “smart” ». Tiré de *Faut-il avoir peur des fake news ?*, p. 67



Peu de « spécialistes » des *fake news* occupent autant de positions multiples que D. Frau-Meigs. Le carrousel d'accueil de son site personnel propose même une représentation chiffrée de ces multiples activités : « 330 articles, 40 ouvrages, 600 conférences, 12 Mooc, 220 ateliers »⁸⁸⁴. Normalienne, agrégée d'anglais, cette professeure d'université en sciences de l'information et de la communication et études anglophones réalise l'essentiel de sa carrière à l'Université Sorbonne-Nouvelle. Son engagement expert sur l'éducation aux médias et la culture de l'information précède largement le moment « *fake news* », et débute auprès de l'UNESCO dans les années 2000. Elle fonde une association, Savoir*Devenir, qui s'articule à sa chaire de l'UNESCO du même nom⁸⁸⁵. Au niveau européen, son travail d'experte se concrétise par sa participation au High-Level Expert Group sur la désinformation⁸⁸⁶, et à la production de différents rapports⁸⁸⁷.

⁸⁸⁴ Page d'accueil de son site personnel, consultable sur <https://divina-frau-meigs.fr/>.

⁸⁸⁵ « Savoir-devenir à l'ère du développement numérique durable : articuler usages et apprentissages pour maîtriser les cultures de l'information ».

⁸⁸⁶ EUROPEAN COMMISSION, *A multi-dimensional approach to disinformation*, op. cit., 2018.

⁸⁸⁷ DIRECTORATE-GENERAL FOR INTERNAL POLICIES OF THE UNION (EUROPEAN PARLIAMENT) et FRAU-MEIGS Divina, *Societal costs of « fake news » in the Digital Single Market*, Publications Office of the European Union, LU, 2019.

Par rapport aux acteur·ices expert·es évoqué·es jusqu'à présent, D. Frau-Meigs se distingue par un fort investissement des échelons européens et internationaux. Comme tous·tes les expert·es consacré·es étudié·es jusqu'à présent, c'est la « *diversité de ses ressources (de savoir, politiques, sociales, matérielles) qui constitue ici l'élément décisif, [lui permettant] de jouer un rôle clef dans la décision publique* »⁸⁸⁸. Néanmoins, pour D. Frau-Meigs, une part importante de sa captation de ressources et de sa rétribution se joue hors du champ national. On sait par ailleurs que l'échelon européen constitue un espace-clé dans la production d'expertise publique, et offre d'importantes possibilités pour faire des universitaires « des *stakeholders* comme les autres »⁸⁸⁹. Le champ européen constitue donc, pour D. Frau-Meigs, un espace à partir duquel tirer des capitaux mobilisables à l'échelle nationale. Sa consécration y prend également une forme bureaucratique, comme sa nomination à la tête du CLEMI entre 2013 et 2015. Elle dispose en outre d'une légitimité académique par son statut d'universitaire. Elle n'est pas considérée comme « hétérodoxe » comme peut l'être G. Bronner dans leurs sous-disciplines respectives, notamment parce qu'elle évolue dans des espaces disciplinaires moins compétitifs et moins dotés symboliquement que la sociologie. Autre facteur favorable à sa reconnaissance d'expert·e, sa mobilisation du registre du risque, paradigme à succès en action publique. À travers son ouvrage à *La Documentation française*, on voit un travail de positionnement en tant qu'experte qui prend de la hauteur de vue et tient ensemble les différentes positions.

Le contexte de publication de cet ouvrage diffère des deux précédents, dans la mesure où il s'agit, comme le raconte l'autrice en entretien, d'une commande institutionnelle :

« D'une certaine manière, mon bouquin, c'est une forme de rapport parce que ça m'a été demandé par La Documentation Française, qui est supervisée par le Premier ministre. Et en fait mon bouquin, moi je l'avais fait pendant que j'étais en train de faire le reporting pour l'Union européenne, mais il a pris neuf mois à sortir ; parce qu'ils voulaient que la loi soit dedans, j'étais assez d'accord en disant « Bon après tout c'est pour la France », il fallait qu'il ait une certaine... Je ne voulais pas qu'il devienne obsolète... »⁸⁹⁰

Ces contraintes mineures dont elle témoigne sur le sujet et le calendrier de publication se comprennent effectivement du fait du singulier statut de la maison d'édition. Créée en 1945,

⁸⁸⁸ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, op. cit., 2011, p. 215-216.

⁸⁸⁹ Voir à ce propos ALDRIN Philippe et ROGINSKY Sandrine, « Mobilisation des SHS dans la lutte européenne contre la désinformation : les "fake news", une coproduction politico-académique », communication au congrès de l'AFS, juillet 2023.

⁸⁹⁰ Entretien avec Divina Frau-Meigs, chercheuse en SIC et Études anglophones, présidente d'un groupe d'expert·es européen sur la désinformation, 7 juillet 2022.

La Documentation Française est la marque éditeur intégrée de la Direction de l'information légale et administrative (DILA), placée sous l'autorité du Premier ministre et rattachée au secrétariat général du gouvernement. Cet « éditeur public de référence » se donne pour tâche « *d'informer le citoyen, aider à comprendre les grands enjeux du débat public, éditer et diffuser ces ouvrages, [...] utiles pour le monde du droit et ses acteurs* »⁸⁹¹.

Le sommaire reprend assez clairement le cadrage scénarisé, linéaire et solutionniste dégagé dans le premier chapitre : définition du problème (1), causes du problème (2), conséquences du problème (3 & 4), solutions au problème (5 & 6). La question de ses publics, de ses victimes est, elle, plutôt distillée au fil du texte.

Des trois cas d'étude, ce texte est celui qui est de loin le plus réflexif sur le débat public autour des *fake news* et son rôle dans la construction d'un problème public, allant même jusqu'à employer le terme de « panique médiatique ». L'autrice propose ici de résumer cette construction de problème public par « 4 D » : le Déclenchement avec les deux événements politiques de 2016, élection de Trump et Brexit ; le Débat ou le « *dilemme éthique engendré par la situation-piège d'une information vérifiée remplacée par des faits alternatifs* » ; le Dénouement, c'est-à-dire l'ensemble des solutions développées et mises en place ; et enfin le Déplacement, selon elle déjà advenu, et qui marque « *la reconnaissance de l'existence d'un risque médiatique associé aux fake news* » (p.11). Comme on le verra plus tard, sa mobilisation de la notion de « risque » constitue probablement un facteur explicatif de son succès en tant qu'experte. Mais ce moment constructiviste se limite à l'introduction. Dès la première phrase du chapitre 1, elle affirme que « *l'ampleur du phénomène de la malinformation est bien réelle* » (p. 21). On retrouve alors chez l'autrice cette difficulté déjà constatée à mobiliser des indicateurs objectifs de cette réalité du problème, puisque les deux éléments mobilisés pour attester de cette réalité sont des sondages : « *un sondage publié dans BuzzFeedNews de décembre 2016* » pour le contexte américain, et « *le baromètre des médias 2017 effectué par Kantar-Sofres pour La Croix* » pour le contexte français (p.21). Pour autant, cet ouvrage ne contribue pas au cadrage de la responsabilisation individuelle, identifié plus haut, participant à un cadrage plus collectif.

De manière plus générale, ce texte correspond le moins au cadrage identifié jusqu'à présent. On peut indiquer que c'est peut-être lié au fait qu'il constitue peut-être le panorama le

⁸⁹¹ VIE-PUBLIQUE.FR, « Fiche presse La Documentation Française », consultable sur <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/presse/mediatheque/editions-la-documentation-francaise/fiche-presse-la-documentation-francaise>.

plus complet du débat. C'est notamment le cas dans la conclusion, qui, de manière relativement étonnante et peu courante dans les biens symboliques et culturels produits sur les *fake news*, rapporte la question des *fake news* à des dynamiques sociales. En revanche, il incarne une autre caractéristique du débat, puisqu'il est de loin le texte à l'approche la plus technocentrée. Cette caractéristique se retrouve dans la conclusion :

« Le tournant social a permis des alliances permutable et dynamiques, notamment celles construites entre médias sociaux, comme infomédiaires, et utilisateurs de la base, comme communautés d'affinités [...] Elles permettent de redéfinir la malinformation comme une série de structures spontanément engendrées, qui allient un sentiment de perte de repères culturels à l'instauration d'une nouvelle sensibilité par récupération en quelque sorte de l'énergie contestataire dégagee par le chaos créé par les *fake news*. Symptôme parmi d'autres de désordres de l'information à venir, dans cette révision des scripts cognitifs de la société globalisée, elles utilisent la malinformation pour tenter de redonner à l'individu la souveraineté sur l'autorité du dispositif médiatique. » (p.204).

Cette dimension techniciste, incarnée dans le propos, se retrouve aussi dans la forme : ainsi des schémas [Figure 11], qui ponctuent l'ouvrage. La forme savante, plutôt incarnée par la bibliographie, la présence d'illustrations, de références dans le corps du texte, et la forme experte, illustrée par la nature même de la maison d'édition, semblent ici tenir ensemble. Forme savante et forme experte, ici complémentaires, présentent chacune un avantage pour l'autrice.

En effet, la forme savante la mène à affronter de face la question de la polysémie du terme et des confusions ou oppositions qui se jouent dans sa définition, et, ressort classique du positionnement savant, de recatégoriser ou de renommer des notions abordées. Ainsi l'autrice propose-t-elle très tôt dans le texte un déplacement du terme de *fake news* utilisé dans le titre, à la « *malinformation, le préfixe « mal- » pointant à la fois la mal-veillance humaine, la mal-façon industrielle, et les mal-iciels technologiques* » (p.16). Cette « malinformation » est qualifiée de « malinformation smart » pour souligner sa dimension cognitive et son appui sur les datas (p.41). On retrouve ici l'idée d'une expertise comme « production de cadres d'intelligibilité » : « *les experts offrent des éléments d'analyse, mais aussi d'autres équipements comme des éléments de vocabulaire, outils de mesure, qui préparent ces acteurs aux conditions de l'échange politique.* »⁸⁹². Le fait de proposer son propre terme, voire une terminologie complète, relève de cette forme savante.

⁸⁹² DUMOULIN Laurence, LA BRANCHE Stéphane, ROBERT Cécile, et WARIN Philippe (dir.), *Le recours aux experts, raisons et usages politiques*, Presses Univ. de Grenoble, Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 129.

La forme experte, elle, permet à l'autrice de citer différentes disciplines, et de naviguer entre elles, pour « réunir tous les points de vue »⁸⁹³. Ainsi de la « bibliographie et sitothèque », qui est divisée en trois - ouvrages, rapports, documentaires -, et dont les références convoquent enquêtes journalistiques (D. Albertini et D. Doucet, documentaire de T. Huchon), travaux de sociologie des médias (E. Neveu, P. Charaudeau), du numérique (D. Cardon, A. Casilli), de sociologie cognitive (G. Bronner), et rapports d'expertise (rapport du Conseil de l'Europe de 2017, de la Commission européenne de 2018).

Faute d'entrer dans le détail des 45 ouvrages qui constituent notre corpus d'étude, ces trois études de cas nous permettent d'en illustrer trois pôles, qui se distinguent à la fois sur la forme et sur le fond. Avec *Anti fake news*, on se représente le pôle des ouvrages « pédagogiques », didactiques, à l'instar d'autres livres comme *Fake news : évite de tomber dans le piège !*, *Fake news, mode d'emploi*, ou *C'est quoi, les fake news ?*. Tous ces livres, pensés comme des guides ou des manuels, accentuent un cadrage autour de la responsabilisation individuelle, des recommandations pour se protéger à titre individuel.

Si, comme l'indiquent à répétition ces ouvrages, les *fake news* sont un « virus » ou un « poison », alors l'ouvrage de F. Fries, *L'emprise du faux*, incarne le pôle des ouvrages de défense des « soignant·es » – ici, les journalistes professionnels dans leur production déontologique de l'information. Dans ce pôle, des essais du même style désignent d'autres groupes professionnels comme la solution au problème. Le livre *Interclass' : Éducation aux médias et à la citoyenneté* valorise les journalistes [de France Inter] intervenant en classe pour faire de l'EMI ; autre exemple, l'essai *Santé, science, doit-on tout gober ?*, qui valorise le travail et la méthode des scientifiques. Ils sont souvent écrits à la première personne, à l'instar de *Déchéance de rationalité : les tribulations d'un homme de progrès dans un monde devenu fou*.

Enfin, l'ouvrage de D. Frau-Meigs, *Faut-il avoir peur des fake news*, relève de ces publications, souvent écrites par des universitaires, qui revendiquent « d'élever le débat », d'adopter une forme savante tout en aspirant à la rendre accessible. Ils peuvent constituer des occasions de rapporter le sujet des *fake news* à sa discipline d'appartenance : c'est le cas de *Des têtes bien faites. Défense de l'esprit critique* pour la psychologie sociale, de *Croiver. Les*

⁸⁹³ On note d'ailleurs que l'ouvrage n'est pas publié dans la collection de la Documentation Française « Regard d'expert » ou « Entrez dans l'actu », mais dans « Place au débat » ; tout en garantissant d'adopter la forme de l'expertise, cette dernière semble se fixer davantage que les deux autres sur la mission, pour l'auteur·ice, de répondre à une question non résolue en se tenant au-dessus des luttes politiques ou académiques qui se jouent dans sa réponse.

croyances ne sont pas ce que l'on croit, pour les neurosciences, ou encore de Fake news et *viralité avant Internet. Les lapins du Père-Lachaise et autres légendes médiatiques*, pour l'histoire culturelle de la presse et les « humanités numériques »⁸⁹⁴.

Ces trois études de cas sont donc trois variations dans la forme et dans le fond d'un même cadrage thématique sur les *fake news*. Tout en revendiquant une diffusion élargie, ils contribuent à en proposer des traductions appropriables par différents groupes sociaux mis en cause dans cette crise pour se défendre, au premier titre desquels les journalistes. Ici, comme pour l'exposition, le « grand public » est finalement toujours un public socialement situé, que les auteur·ices des livres se représentent comme disposé à se préoccuper des *fake news* avec elles·eux.

⁸⁹⁴ Voir le projet ANR dont émane l'ouvrage, consultable sur <http://www.numapresse.org/2018/01/20/avancement-du-projet-numapresse/>.

Section 2 – Du côté des biens produits pour les pairs : défendre sa discipline, se faire un nom

Pour prolonger notre exploration de la diffusion des discours sur les *fake news* par différents biens culturels, on peut porter le regard sur ceux qui, tout en maintenant un objectif de diffusion large des connaissances, sont produits dans un but de progression des connaissances sur le sujet, et non plus seulement de restitution. Les articles de *The Conversation France*, les conférences de la BnF et de la Cité des Sciences, les tribunes collectives publiées dans *Libération* ou dans la PQR, tous ces biens sont étudiés ici en tant qu'ils relèvent plutôt du champ de production restreinte, c'est-à-dire adressés à d'autres producteur·ices de biens symboliques.

Tous ces produits revendiquent eux aussi un objectif de diffusion élargie, de contribution à la prise de conscience collective. Néanmoins, cet objectif est complété par une seconde visée : prendre position vis-à-vis de, ou être visible par les autres acteur·ices de la lutte contre les *fake news*. Sans disparaître, la vocation vulgarisatrice cède le pas, ou est complétée par une vocation savante. Les conférences et les articles étudiés partagent une forte hybridité médiatico-scientifique, et donc une aspiration à produire des discours dotés d'une forte légitimité. De ce fait, ils engagent des processus de traduction des discours qui se rapprochent de la consécration, de la transformation de discours en connaissances, voire de connaissances en savoirs.

1. Les *fake news* sur *The Conversation France* : spectacularisation du problème et valorisation de disciplines dominées

The Conversation est un média en ligne proposant du contenu provenant de la communauté universitaire, initialement lancé en 2011 en Australie. Envisagé dès ses débuts comme étant destiné à la diffusion « d'avis académiques éclairés sur des questions de société », sa version française est fondée en septembre 2015. Son slogan, présenté en tête de site web, est un premier indice clair de son aspiration à constituer un espace hybride, aussi bien pour les acteurs qui l'animent que par les normes qui le régissent : « *l'expertise universitaire, l'exigence journalistique* ». Ces acteur·ices y louent le format accessible aux non-spécialistes, mais aussi la possibilité de publication pour une parole scientifique ne trouvant pas sa place dans le reste de l'espace médiatique, ainsi que la prolongation d'une mission de vulgarisation inhérente au

travail intellectuel. Un second élément nous conforte dans le choix de faire de *The Conversation France* un cas exemplaire de la perpétuation des cadrages thématiques sur les *fake news* dans des espaces hybrides : ce site entretient un rapport explicite avec la lutte contre les *fake news*. Ainsi le site explique « Pourquoi [les] soutenir » :

« La mission de *The Conversation France* est de diffuser l'expertise des chercheuses et chercheurs pour éclairer le débat public. Parce que nous croyons que le partage du savoir est le meilleur moyen de lutter contre les *fake news*, tous nos articles sont en accès libre. Vos dons nous aident à produire une information de qualité et à la partager auprès du plus grand nombre⁸⁹⁵ ».

En maintenant une approche nominaliste précédemment justifiée, qui consiste à regarder ce qui se dit des « *fake news* », on réalise un corpus des publications de *The Conversation France* qui contiennent le mot *fake news* dans le titre, chapô ou texte. On code ensuite la présence de « tags » : *fake news*, complotisme, désinformation, infox, intox, post-vérité, la date, le titre, le thème, le résumé, le genre du texte, l'auteur-ice, son affiliation professionnelle.

Entre le 27 décembre 2016⁸⁹⁶ et le 1^{er} septembre 2022, 276 articles contenant le mot « *fake news* » ont été publiés sur le site. Parmi ces 276 articles, 148 d'entre eux sont associés au mot-clé « *fake news* », dont la première occurrence est datée du 12 mai 2017. Ce ciblage du mot-clé permet d'éliminer, comme on l'a fait pour la base de données de l'INA, des usages du terme *fake news* à vocation polémique (pour problématiser le sujet) ou courant (en tant qu'expression anodine), sans lien avec le phénomène des *fake news*, à l'instar des textes « *L'Iran face au terrorisme : un sentiment d'encerclement* », « *Et si nous affrontions les virus avec les jeux vidéo ?* », ou « *Quels messages codés portent les ailes des papillons ?* ».

Le fait que le site utilise les mots-clés pour lier les articles les uns aux autres nous permet d'identifier l'environnement lexical et thématique du terme de *fake news*. Il est sensiblement similaire à celui identifié dans les émissions : sur les 276 articles qui utilisent le terme, 81 ont été associés aux mots-clés « infox », 34 au « complotisme », 23 à la « désinformation », et 25 à la « post-vérité ». Le moteur de recherche de *The Conversation France* recommande d'ailleurs comme étant associés aux *fake news* : « complotisme », « désinformation », « Donald Trump », « États-Unis », « information », « infox », « Internet », « médias », « post-vérité », « réseaux sociaux ». On retrouve bien sur ce site les personnages-clés du scénario développés à la

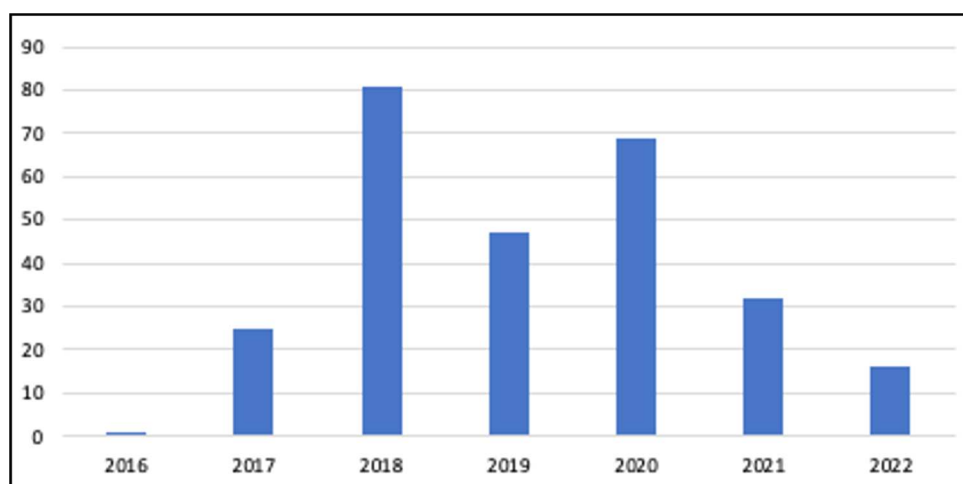
⁸⁹⁵ Pour une information responsable, [<https://donate.theconversation.com/fr>].

⁸⁹⁶ Première occurrence du terme « *fake news* » sur le site de *The Conversation France*.

télévision ou à la radio : causes techniques, responsables politiques, conséquences médiatiques – donc démocratiques.

L’usage du mot-clé « *fake news* » sur le site de *The Conversation France* permet aussi de souligner la permanence temporelle du terme, après 2019 et la fin de notre corpus d’émissions [Figure 12]. Il est important de le préciser parce que plusieurs éléments tendent à réduire l’usage du mot *fake news* au fil des années. D’une part, une partie des acteur·ices institutionnel·les expriment une gêne à l’emploi d’une expression anglaise, et choisissent de suivre les recommandations de la Commission d’Enrichissement de la Langue Française, publiées très formellement au Journal Officiel en octobre 2018⁸⁹⁷, et qui recommande différentes alternatives à l’anglicisme *fake news*. Par ailleurs, un article d’un journaliste du *Monde* explicitant son refus d’utiliser le terme pour éviter d’ajouter de la confusion au débat⁸⁹⁸, publié début 2017, sera au fil des années suivantes cité et mobilisé par les acteur·ices du débat sur les *fake news* pour justifier leur propre réticence à l’employer. Les mots d’infox, intox, information fallacieuse, vont alors ponctuellement et progressivement remplacer le terme de *fake news*. Le relevé de ces champs lexicaux nous montre que l’on se trouve littéralement dans une entreprise de traduction du problème des *fake news* : tous ces registres contribuent largement à un processus de qualification du problème, à une mise en écriture étoffée, jusqu’à la traduction au sens linguistique.

Figure 12. Nombre d’articles sur *The Conversation France* contenant le terme *fake news* entre 2016 et 2022



⁸⁹⁷ COMMISSION D’ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Recommandation sur les équivalents français à donner à l’expression *fake news* », *op. cit.*, 2018.

⁸⁹⁸ AUDUREAU William, « Pourquoi il faut arrêter de parler de « *fake news* » », *Le Monde.fr*, 31 janvier 2017.

La fréquence du terme *fake news* sur le site de *The Conversation France* confirme cette tendance à la baisse : après le pic de 2018 (87 articles), sa fréquence se réduit (47 en 2019, 32 en 2021, 16 en 2022). Une année fait figure d'exception, 2020, avec 69 articles. Ce pic d'usage du terme *fake news* en 2020 nous renvoie à l'hypothèse d'une réactivation cyclique de la formule, à travers différents événements collectifs, à commencer par la crise sanitaire. L'identification des événements d'actualité sur lesquels portent les articles mobilisant le terme de *fake news* nous donne d'autres illustrations de ces épisodes réactivateurs : on trouve en premier lieu le Covid, la crise sanitaire, le vaccin et le confinement (« *Covid-19 : entre remèdes miracles et thèses complotistes, retour sur la vague « infodémique »* ») ; puis différentes élections, en premier lieu celles américaines, autour de la trajectoire de D. Trump (« *Du tic à la tactique : les mécanismes grammaticaux de l'infox à travers les tweets de Donald Trump* ») mais aussi au Brésil, en Hongrie, en Italie (« *Le Brésil de Bolsonaro : le spectre de la « démocraturation »* »), pays cités en tant qu'ils incarneraient une illustration de dynamiques populistes ; puis différents mouvements sociaux dits « antisystèmes », en premier lieu les Gilets Jaunes (« *Complotisme et « gilets jaunes » : « Il y a que les riches qui sont au courant... »* ») ; et l'agression russe de l'Ukraine (« *Russie-Ukraine : la cyberguerre est-elle déclarée ?* »).

On trouve donc ici une confirmation de ces épisodes réactivateurs de la discussion sur les *fake news*, déjà évoquée dans l'analyse du débat médiatique du Chapitre 1. Ces épisodes partagent différentes caractéristiques : un niveau assez haut d'attention médiatique, une composante politique même minimale ; et surtout, ce sont à chaque fois des événements collectifs auxquels a été rattachée l'idée d'une menace pour la démocratie qui réactivent la discussion. La menace démocratique est présentée comme relevant soit de la menace étrangère, soit de la perte de rationalité des publics, soit l'un et l'autre, pour les sujets portant sur les élections.

Ainsi l'on retrouve sur un support médiatique différent, et avec des bornes chronologiques différentes, les caractéristiques du cadrage thématique sur les *fake news* évoqué plus haut. Il en va de même pour les thématiques traitées par les articles de *The Conversation France* utilisant le mot *fake news* hors article de *fact-checking* [Tableau 26].

Tableau 26. Principaux sujets des articles *The Conversation France* utilisant le terme « fake news »

Classes (n=244)	Thématiques des articles
Fake news et ses solutions (59)	<i>Fake news</i> comme sujet en soi (33) ; Nécessité d'éducation aux médias (10) ; <i>The Conversation</i> (6) ; Défense des neurosciences (4) ; Éducation (4) ; Régulation des médias (3) ;
Numérique et pratiques informationnelles (55)	Plateformes dites « GAFAM » (24) ; Numérique (11) ; Information en ligne (7) ; IA (4) ; Économie du clic (3) ; Système médiatique français (6) ;
Menaces illibérales (45)	Donald Trump (10) ; Élections américaines (7) ; Politique russe (5) ; Union Européenne (5) ; Diplomatie (4) ; Information économique (4) ; Politique brésilienne (3) ; Rhétorique politique (3) ; Extrêmes-droites européennes (4) ;
Sanitaire (30)	Covid (27) ; Santé (3).
Pensée antisystème (30)	Défense de la science (8) ; Post-vérité (6) ; Défiance politique (6) ; Démocratie menacée (10) ;
Supports du faux (14)	Faux historique (5) ; Climat (3) ; Faux publicitaire (3) ; Mensonges d'État (3) ;
Mouvements sociaux (11)	Gilets Jaunes (7) ; Mouvements sociaux hors Gilets Jaunes (4) ;

Mais ce corpus d'articles ne sert pas ici uniquement à confirmer les conclusions tirées du corpus d'émissions télé et radio : il donne aussi et surtout quelques premiers indicateurs de ce que fait la démarche de vulgarisation à un cadrage thématique.

Il semble tout d'abord que la démarche de vulgarisation renforce l'adoption d'une tonalité dramatisante. Dans les seuls titres des articles, les champs lexicaux du danger (« chaos », « bataille », « tactique », « piège », « obscurantisme technologique », « début de la fin », « propagande blanche », « talon d'Achille », « chasse », « guerre des mondes », « armes », « origine du mal », « terribles batailles », « guerre du faux ») se mêlent à ceux, plus courant dans le premier corpus, du psychopathologique (« gestes barrières » (x2), « neuroéducation », « épidémie d'infox », « infodémie » (x4), « vague infodémique », « idéologie virale », « pandémie de *fake news* », « patient zéro », « irresponsabilité épistémique », « remèdes »).

Par ailleurs, la question des auteur·ices les plus récurrents sur le thème des *fake news* semble indiquer un ciblage nettement moins clair que celui évoqué pour la programmation des émissions télé et radio. L'Université de Lorraine est l'institution la plus représentée : sur 366 auteur·ices, 30 sont membres de l'UL. Il faut noter qu'elle entretient un partenariat soutenu et développé avec *The Conversation France* ; c'est donc plutôt la deuxième institution la plus représentée, la Grenoble Ecole de Management, qui est ici pertinente à regarder. C'est de cette institution que provient Y. Chatelain, professeur associé au département Marketing, qui est l'auteur le plus récurrent sur la question des *fake news* sur *The Conversation France*. Contrairement aux expert·es médiatiques, qui étaient très majoritairement issu·es du pôle

dominant des sciences humaines et sociales - philosophie, histoire, sociologie - on note ici la forte représentation de disciplines comme le marketing, les sciences de gestion, le management, les études anglophones, ou, dans une moindre mesure, les sciences de l'information et de la communication. On peut prendre à titre illustratif la liste des 18 contributeur·ices ayant écrit trois articles sur les *fake news* ou plus, et voir les disciplines représentées [Tableau 27].

Tableau 27. *Disciplines académiques des auteur·ices de The Conversation France ayant écrit trois articles ou plus sur les fake news*

Nom	Discipline d'appartenance	Nombre d'articles
Y. Châtelain	Marketing	17
D. Frau-Meigs	Sciences de l'Information et de la Communication	8
A. Mercier	Sciences de l'Information et de la Communication	7
M.-C. Naves	Science Politique	6
C. Dugoin-Clément	Gestion	6
M. Wiewiorka	Sociologie	5
E. Lamy	Management	5
J. Viala-Gaudefroy	Études anglophones	5
F. Allard-Huver	Sciences de l'Information et de la Communication	4
M. Berriche	Sociologie	4
O. Allal-Chérif	Management	4
L. Cordonier	Sociologie cognitive	3
A. Desclaux	Anthropologie de la santé	3
F. Taddei	« Génétique moléculaire » et éducation	3
D. Glance	Informatique	3
L. Chambaud	Santé publique	3
D. Garnarczyk	Littérature comparée	3
Anne E. Deysine	Droit comparé	3

Les disciplines représentées sont assez différentes de celles des acteur·ices de l'expertise institutionnelle, ou même des invité·es en émissions. On trouve ici des disciplines moins valorisées dans le champ académique, moins investies de prestige intellectuel. On peut penser qu'il est étonnant de retrouver ces disciplines comme celles des auteur·ices les plus prolifiques sur la question des *fake news*. De fait, comme l'état de l'art sur l'objet *fake news* réalisé en introduction l'a montré, à peu près toutes les disciplines académiques ont investi la notion de *fake news* en tentant d'en proposer des analyses propres à leurs ancrages disciplinaires. En revanche, on peut dire des disciplines les plus représentées dans les analyses sur les *fake news*

sur *The Conversation France* qu'elles ne correspondent pas aux disciplines qui habituellement permettent ou caractérisent la visibilité des intellectuel·les. Comme l'a montré B. Attencourt, c'est plutôt l'appartenance disciplinaire aux sciences humaines et sociales, et en premier lieu la philosophie, qui constitue un critère nécessaire mais non suffisant pour être consacré·e par les circuits de visibilité intellectuelle en France⁸⁹⁹.

Cette remarque nous conduit à formuler une hypothèse plus large sur les raisons de l'investissement de sujets à forte attention médiatique comme celui des *fake news*, dans des espaces hybrides comme *The Conversation France*. La forme particulière de « visée vulgarisatrice » qui y est promue constitue un facteur renforçant la dimension dramatisante du cadrage thématique des *fake news*. Par ailleurs, *The Conversation France* semble constituer un espace d'opportunité pour des acteur·ices universitaires moins doté·es en capitaux au sein de leur champ d'appartenance. *The Conversation France* peut donc en cela constituer un espace pour être « identifié » sur une thématique, gagner en visibilité et en reconnaissance médiatique sans avoir accès aux circuits classiques de la consécration en intellectuel·le visible. On n'a pas la possibilité, dans ce travail, d'objectiver ou de quantifier dans quelle mesure cet usage stratégique de *The Conversation France* est généralisé. Pour autant, il semble bien que cette volonté d'être « identifié », mais aussi d'être différencié par rapport aux autres chercheur·euses sur une même thématique implique, pour les auteur·ices, non seulement d'investir le sujet des *fake news*, mais aussi de proposer des textes ou des analyses qui vont chercher à interpeller, à assumer un point de vue audacieux ou décalé, à choisir un titre accrocheur, à jouer du registre de la tribune, à mêler position personnelle et analyse académique : en bref, à investir une sorte de sensationnalisme pour publics académiques. Les articles de *The Conversation France* sur les *fake news* sont rarement des articles d'analyse académique pure : c'est d'abord lié à l'intention éditoriale même du site, qui recommande une écriture différente de celle qui prévaut dans les revues scientifiques en termes d'administration de la preuve⁹⁰⁰. Mais la dimension non-académique des textes semble très accentuée sur la question des *fake news*. Ces textes mobilisent surtout le registre de l'interpellation du lectorat, en défendant une position minimalement polémique, ou celui de la prescription, en défendant un dispositif concret, en tant que solution au problème. Les titres sont assez parlants, et témoignent de ce « sensationnalisme

⁸⁹⁹ ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, op. cit., 2021.

⁹⁰⁰ Les consignes émises par *The Conversation France* à leurs auteur·ices indiquent notamment de ne pas mettre de bibliographie finale, ni de restitution de matériaux empiriques, et d'éviter toute notion, concept ou référence théorique.

académique ». Pour n'en prendre que quelques exemples : « *Fausse nouvelles : un remède humain contre les mots incendiaires ?* » ; « *Les bibliothécaires de l'université au service de la lutte contre les fake news* », « *Ceux qui ont lu cet article ont participé à une expérience qui pourrait révolutionner leur manière de s'informer* », « *Identifier une fausse image en ligne est plus difficile que vous ne le pensez* », « *La chasse aux « fake news », c'est aussi bon pour le climat* », « *Et si nous affrontions les virus avec des jeux vidéo ?* » », « *Épidémie d'infox : des « gestes barrières » numériques à adopter aussi* », « *Le dandysme de la connaissance, allié élégant du relativisme et du complotisme* », etc.

La vulgarisation semble impliquer un rapport paradoxal à la spécialisation : il s'agit pour l'auteur·ice d'affirmer cette dernière sur un sujet, vis-à-vis du public mais aussi des pairs, d'être identifié comme la personne spécialiste de ce sujet. Mais des thématiques hétéronomes comme celle des *fake news* peut permettre d'entrer dans une démarche de vulgarisation, malgré un faible degré de spécialisation de l'auteur·ice sur le sujet. En témoigne la manière par laquelle *The Conversation France* me propose de contribuer au site, en juillet 2021. Cet extrait de mail indique la manière dont le site cherche activement au sein du champ universitaire des contributions sur des sujets « qui font l'actualité », quitte à tenir ensemble des thématiques qui semblent, pour les chercheur·euses spécialistes du sujet, à première vue décorréliées.

« Bonjour Madame,

Je me permets de vous contacter pour vous proposer de collaborer à la rubrique Politique et Société du média *The Conversation*, dont je fais partie. L'objectif de notre média est de proposer aux lecteurs des analyses de sujets en lien avec l'actualité, rédigées par des chercheurs d'universités partenaires dont l'expertise éclaire tout particulièrement l'angle choisi. L'objectif est double : d'une part faire entrer la recherche académique dans le débat public, d'autre part permettre au grand public de découvrir l'état de la recherche universitaire.

Nous avons été particulièrement intéressés par votre contribution au congrès de l'AFS sur l'éducation aux médias en France. Par ailleurs, nous cherchons actuellement à proposer à nos lecteurs une analyse autour de la violence et des techniques d'empêchement qu'ont pu expérimenter les journalistes au cours des manifestations anti-passe sanitaire de ces derniers jours.

Comment expliquer ces actions? Pourquoi certains médias, comme BFMTV ou France Info, sont-ils particulièrement ciblés? Y a-t-il dans ces attitudes un échec dans la récente politique "d'éducation aux médias" française, qui n'est pas parvenue à restaurer la confiance entre citoyens et acteurs médiatiques? Quelle responsabilité portent les médias eux-mêmes? Au vu de votre champ de recherche, nous pensons que vous serez la plus à même de répondre à ces questions »

Ni ma présentation au congrès de l'AFS citée dans le mail, ni plus largement mes travaux de recherche tels qu'ils apparaissent publiquement ne me lient à une analyse expliquant les dynamiques de violence dans les manifestations anti-pass sanitaire ; mais la formulation

d'une série de questions, liées entre elles, décalant progressivement le sujet, permettent de jeter un pont suffisamment fictif pour conclure que je suis « la plus à même de répondre à ces questions ». Sans spéculer sur les logiques qui président à cette demande d'article, on peut s'interroger sur ce glissement entre deux sujets de réflexion tout à fait distincts (l'EMI en milieu scolaire / les violences dans les manifs anti-pass), et poser l'hypothèse que ces glissements sont bien rendus possibles par une construction floue et hétéronome des thématiques liées à ce que l'on appelle *fake news*.

Ainsi cette analyse de la production d'une expertise médiatico-scientifique sur les *fake news* par *The Conversation France* permet de progresser dans la réflexion sur la pérennisation des discours sur les *fake news*. Au fil des années, ce type d'espace contribue à renforcer l'association entre *fake news* et thématiques liées à la menace démocratique ; plus accessible que l'espace médiatique, il permet à des acteur·ices moins doté·es en capitaux, et dont l'expertise spécifique est moins reconnue par les programmeur·ices d'émissions, de participer à la formulation de discours sur les *fake news*. Dans cet espace, il est possible pour des chercheurs et chercheuses en marketing, en sciences de gestion ou en management d'investir les *fake news* comme objet de discours. Leurs articles nous disent, en retour, quelque chose de cet objet : qu'il soit saisissable par ces disciplines nous prouve bien toute sa malléabilité. Construit sur la base de diagnostics sociaux généralisants, « le problème du faux » est non seulement pérennisé dans le temps, mais réactivable à travers n'importe quelle perspective ou thématique.

On peut identifier deux formes de traduction ici réalisées dans des espaces tels que *The Conversation France*. Elle est d'abord une traduction disciplinaire du sujet. En effet, une bonne partie de ces articles consiste à proposer une lecture des *fake news* « du point de vue de telle ou telle discipline : on a là une dynamique d'appropriation du sujet hors des sciences humaines et sociales plus habituellement convoquées. Ces textes permettent en fait de valoriser sa discipline d'appartenance en cherchant à prouver sa pertinence sur un sujet « brûlant » comme peuvent l'être les *fake news*. D'autres articles, écrits par ces mêmes acteur·ices issu·es des espaces dominés du champ académiques, sont au contraire adisciplinaires : ils adoptent la forme du texte d'intervention, généraliste, sans emploi de vocabulaire savant. Ceux-là relèvent d'une traduction du sujet « au grand public » : c'est là que le recours au langage spectaculaire, polémique est le plus développé. Pour autant, ce « grand public » ciblé ou entendu reste situé dans les fractions les plus dotées en capital culturel de l'espace social. Les éléments statistiques existants sur le public de *The Conversation France* l'indiquent clairement :

« Nous avons conduit une enquête de lectorat à l'automne 2016 auprès des abonnés à la lettre électronique de *The Conversation France*, à ses profils sur les réseaux sociaux numériques et auprès des visiteurs de sa page d'accueil. Cette enquête fait la part belle au public universitaire : 42 % des répondants déclarent une affiliation au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. »⁹⁰¹

Le cas de *The Conversation France* est donc celui d'une production de bien symbolique sur la question des *fake news*, accessible en ligne à tous·tes, affichant une visée de large diffusion, mais qui semble aussi et d'abord adressé aux pairs du champ académique. C'est également ce qu'indique l'analyse des « conférences savantes à diffusion élargie » portant sur les *fake news*. Ces dernières se distinguent par leur plus forte contribution à la consécration des discours qui y sont portés.

2. Les « conférences savantes à diffusion élargie » : incarner la solution aux *fake news* par le verbe

Les conférences dites « grand public » sont des moments de concrétisation, de réalisation des différentes dimensions de la mise en problème du sujet : dans la formulation des angles et approches retenues comme pertinentes, mais aussi dans la désignation de personnes jugées pertinentes à s'exprimer. Elles sont aussi un moment de matérialisation de l'ancrage social de la discussion : niveau de prestige du lieu, types d'interaction entre membres du public, échanges et rencontres entre intervenant·es, etc.

Cette partie de l'analyse s'inscrit dans la lignée du travail de B. Attencourt, qui porte sur ces « lieux de conférences savantes à diffusion élargie, situés au carrefour des réseaux institutionnels de la visibilité intellectuelle »⁹⁰². Ces événements sont à analyser en tant qu'ils constituent « un maillon fondamental de la chaîne de prescription de la culture intellectuelle »⁹⁰³, en tant qu'elles désignent certains discours et les consacrent en connaissances.

Le travail de cartographie exhaustive des conférences sur le sujet a été limité par deux obstacles méthodologiques : d'une part, les périodes de confinement et de couvre-feux liés à la crise sanitaire qui ont mené à l'annulation ou au passage en distanciel de nombreux événements

⁹⁰¹ APPEL Violaine et FALGAS Julien, « The Conversation France », *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 36/2, 2019.

⁹⁰² ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, op. cit., 2021.

⁹⁰³ ATTENCOURT Boris, « How to study the stability of interstitial spaces », op. cit., 2024, p. 182-211.

prévus. D'autre part, l'ancrage parisien du terrain a généré un biais rendant accessibles des conférences plus consacrées en capitaux et en prestige social⁹⁰⁴.

On a suivi les critères retenus par B. Attencourt pour identifier des lieux ou institutions relevant du circuit de la consécration de la visibilité intellectuelle : ces conférences se définissent « à partir de deux représentations repoussoirs dans la diffusion des idées à savoir le café philo, d'une part, et l'université, d'autre part »⁹⁰⁵. Elles développent dans ce but « un ensemble de jeux définitionnels autour de l'ouvert et du fermé particulièrement ajustés aux contraintes antagonistes de la valeur et de l'audience qui s'appliquent à ces nouveaux circuits de célébration culturelle »⁹⁰⁶. On a retenu deux cas de conférences qui nous semblaient exemplaires pour illustrer l'exportation du cadrage « par le haut », par l'expertisation et la sacralisation intellectuelle [Tableau 28].

Tableau 28. Caractéristiques de deux conférences sur les fake news

Titre	<i>Post-vérité, infox : où allons-nous ?</i>	<i>La démocratie à l'épreuve des infox</i>
Lieu	Cité des Sciences et de l'Industrie	Petit auditorium de la BnF
Date	7 et 8 février 2019	20 mars 2019
Institution organisatrice	FMSH (Fondation Maison des Sciences de l'Homme)	BnF, INA
Partenaires	Pour la Science ; <i>The Conversation France</i>	Institut d'études politiques, Médialab, CLEMI
Axes	1. Quels biais cognitifs à l'œuvre ? 2. Éduquer ou légiférer ? 3. Les sciences à l'épreuve 4. L'information au temps de la désinformation	1. La fabrique des « fausses nouvelles » 2. La circulation des « fausses nouvelles » 3. La lutte contre les « fausses nouvelles »

Les deux premières conférences, celle de la FMSH et celle de l'INA/BnF, partagent de nombreux points communs. Elles ont lieu toutes les deux à quelques semaines d'intervalle l'une de l'autre, dans une période caractérisée par la domination du cadrage politique du problème des *fake news*. En effet, les premiers mois de 2019 voient le débat public sur les *fake news* se développer entre deux événements collectifs déjà évoqués dans le premier chapitre. Les deux conférences se tiennent alors que le mouvement des Gilets Jaunes, commencé quelques mois

⁹⁰⁴ La veille d'événements autour des *fake news* montrait en effet une assez grande récurrence d'événements en médiathèque de petites et moyennes villes, comme « Les fake news ? » au centre socioculturel Archipel de Saint-Symphorien, « Et si on parlait des fake news ? » à la Médiathèque de Martigues, « S'informer à l'ère des fake news : guide de survie » à l'Université Inter-Âges – Saumur Temps Libre.

⁹⁰⁵ ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, op. cit., 2021, p. 189.

⁹⁰⁶ *Ibid.*, p. 190.

plus tôt, en novembre 2018, et trouve son apogée. La question des pratiques informationnelles, du rejet des médias traditionnels, et de l'adhésion supposée à des théories fausses des Gilets Jaunes, est un sous-cadrage déjà largement développé. Par ailleurs, cette période est aussi celle de des élections européennes de mai 2019. Son traitement médiatique est rattaché à la question des *fake news* du fait de la potentielle percée de mouvements politiques dits « antisystèmes », et il s'agit du premier scrutin national depuis le vote de la loi *fake news*, et donc de la première opportunité de voir mis en œuvre le référé-liberté prévu par la loi. Les argumentaires des deux événements sont très similaires [Encadré 13].

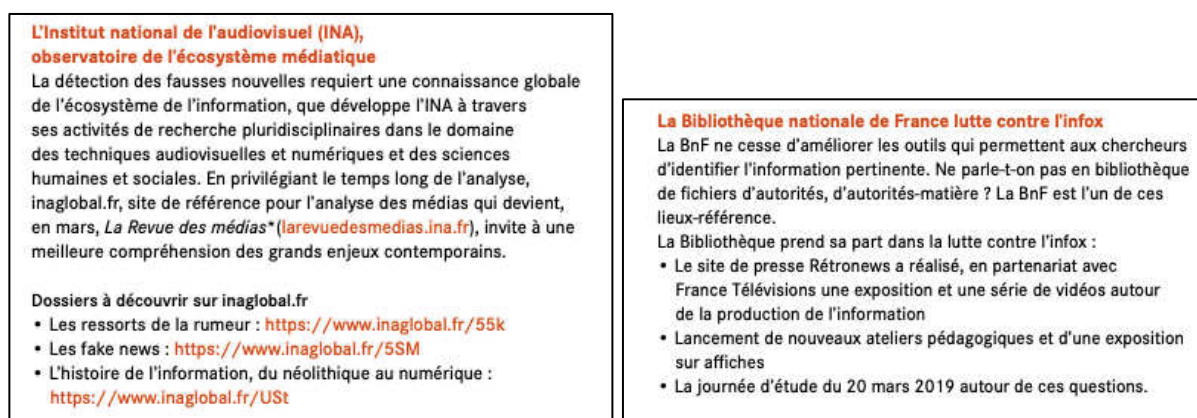
Encadré 13. Les textes des fascicules de deux conférences sur les fake news

<i>Post-vérité, infox : où allons-nous ? - FMSH</i>	<i>La démocratie à l'épreuve des infox – BnF</i>
« Sommes-nous entrés dans l'ère de la post-vérité et du complotisme ? Le terme post-vérité renvoie à l'acceptation du mensonge et de sa confusion avec le réel dans la vie collective. Le complotisme relève d'un mode de fonctionnement paranoïaque où il s'agirait, très différemment, de débusquer une « vérité » qui aurait été volontairement cachée. Le colloque sera l'occasion de préciser les deux notions et de marquer la spécificité des temps présents. La réflexion portera ainsi sur les sources de la post-vérité et du complotisme : crise de légitimité des élites politiques, médiatiques, intellectuelles ? Rôle de l'internet et des réseaux sociaux ? Mutation générale où se perdent les valeurs universelles et la raison ? Le colloque envisage également les réponses possibles : comment affaiblir les logiques du soupçon, de la dénonciation, du mensonge ? Suffit-il d'en appeler à la raison ? L'évocation d'expériences concrètes pourra contribuer à alimenter la réflexion. »	« Désinformation, mensonge, canular, propagande, la « fausse nouvelle » est légion. La « fausse nouvelle », remise au goût du jour sous l'appellation de « <i>fake news</i> » puis d'« infox », ne date pas d'hier. L'historien Marc Bloch s'en était déjà emparé en 1921 dans un article, <i>Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre</i>, analysant la manière dont les fausses informations avaient affecté les troupes lors de la Grande Guerre. L'infox est donc un phénomène ancien, servi par des technologies nouvelles : l'âge du Web a en effet bousculé en profondeur l'écosystème de l'information. Dans la lutte organisée contre cette menace, la BnF et l'INA proposent une journée d'étude pendant la Semaine de la presse à l'école mais aussi de nouveaux ateliers pédagogiques et une exposition sur panneaux. »

On lit déjà ici dans ces argumentaires les deux dimensions contenues dans ce type de biens. La dimension savante est évidente dans les deux cas : dans la première, par l'articulation du texte autour d'un travail définitionnel, et d'un engagement à saisir et restituer le juste sens des mots employés ; dans la seconde, à travers l'insistance sur la dimension historique du phénomène, un effort d'historicisation évidemment lié aux missions de service public de l'archive confiée à la BnF, et illustrée par la référence à M. Bloch. Mais une seconde caractéristique nous retient de qualifier ces événements de purement scientifiques. Au-delà des indices donnés par l'organisation et la communication – auditoriums de respectivement 360

et 200 places assises, captation directe et relayée sur les réseaux sociaux, création de hashtags pour l'événement, ces deux conférences partagent la volonté explicite de constituer une réponse au problème dans le même temps que sa description académique. C'est particulièrement explicite dans le cas de la conférence BnF/INA, dont le fascicule de présentation⁹⁰⁷ propose deux encarts de rappel du rôle de ces institutions dans la lutte contre les *fake news*, ou infox en l'occurrence [Figure 13].

Figure 13. Encarts valorisant le rôle de la BnF et de l'INA contre les *fake news*



Ainsi ces événements sont aussi, pour ces institutions organisatrices, l'occasion de s'intégrer elles-mêmes au rang des acteur·ices mobilisés dans cette lutte. Ces éléments nous renvoient à une tendance plus générale, propre à ces biens symboliques aspirant à parler (aussi) au « grand public » : le fait de dédier une partie de la réflexion à « ce que l'on peut faire ». À l'instar du journalisme de solutions, qui naît à la fois d'un constat de défiance des publics, et plus largement du rapport à « l'utilité » des journalistes et des médias d'information⁹⁰⁸, Ces événements savants mais néanmoins « grand public » indiquent leur utilité sociale en allant dans le « pratico-pratique », en devenant des « conférences de solutions ». La production de discours savants s'accompagne ici d'une volonté d'en justifier la raison d'être. Ces événements sont aussi des espaces de réaffirmation de la légitimité des discours savants, pensée contre la figure-repoussoir de l'intellectuel dans la tour d'ivoire, *via* l'adoption d'un registre solutionniste. Ici, le public ciblé peut donc aspirer à améliorer ou développer sa compréhension du phénomène des *fake news*, mais aussi en repartir avec des pistes de réponse au problème. En intégrant le contenu des conférences à l'analyse à travers les titres des interventions, on peut affiner le type de cadrage du problème des *fake news* qui y est repris [Tableau 29].

⁹⁰⁷ Consultable sur la page de l'événement, <https://www.bnf.fr/fr/agenda/les-democraties-lepreuve-des-infox>.

⁹⁰⁸ AMIEL Pauline, *Le journalisme de solutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2020, p. 13.

Tableau 29. Programmes des deux conférences étudiées

<i>Post-vérité, infox : où allons-nous ?</i>	<i>La démocratie à l'épreuve des infox</i>
Mot de bienvenue par B. Maquart, président d'Universcience	Ouverture : Laurence Engel, présidente de la BnF, Laurent Vallet, président de l'Ina et Martin Ajdari, directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture
Ouverture du colloque par M. Wiewiorka, président de la FMSH	<i>Keynote speech</i> par Gérald Bronner : « Sommes-nous crédules ? »
Intervention pré-enregistrée d'Edgar Morin	« <i>Fake news</i> , business ou idéologie ? » par Sylvain Bourmeau
Intervention de J.-M. Cavada, journaliste et député européen : « Périclès ou Tocqueville ? Transformation ou péril en la démocratie ? »	« Les fermes de <i>Fake news</i> » par Jane Lytvynenko, BuzzFeed News
Table ronde avec J.-M. Cavada ; M. Revault d'Allonnes ; É. Roudinesco, M. Wiewiorka.	« Énoncé faux, effet de l'énoncé » par Arnaud Esquerré
« Vérité et modernité sorcière, entre Afrique et Occident » par Jean-Pierre Dozon	« Détecter les fausses nouvelles » par Denis Teyssou, responsable éditorial du Medialab de l'AFP
« L'éducation aux médias et à l'information numérique : le meilleur filtre ? » par Divina Frau-Meigs	« Les circuits de la désinformation dans l'espace public numérique » par Dominique Cardon
« Une révolution pédagogique contre la démocratie des crédules » par Gérald Bronner.	« Débat : comment les nations réagissent-elles à la fausse nouvelle ? » avec Pierre Haski, et Adam Nossiter, <i>New York Times</i>
« Difficile vérité à l'heure de la post-vérité : quelle posture pour les scientifiques ? » par Jean-Gabriel Ganascia.	« Débat : comment étudier la circulation des fausses nouvelles ? » par Nicolas Hervé, Ina et Julia Cagé, Sciences Po
« Complots et <i>fake news</i> sur les réseaux sociaux : le cas d'Ebola », par Laëtitia Atlani-Duault, et Arnaud Mercier	« Débat : le <i>fact-checking</i> est-il la solution ? Est-il possible de lutter en « amont » de la fausse nouvelle sans courir le risque d'encourager une forme de censure ? » avec six intervenant-es professionnel·les
« L'impact de l'architecture du web sur la circulation des <i>fake news</i> » par Francesca Musiani, chargée de recherche au CNRS,	« Débat : le droit contre les « fausses nouvelles », avec Géraldine Muhlmann, Panthéon Assas Sorbonne et Bruno Studer, commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale
« Aux sources de l'infox : de nouveaux métiers précaires » par Antonio Casilli	« Table ronde : infox globalisée : nécessité d'une coopération pour une éducation aux médias et à l'information sans frontières ? » avec quatre intervenant-es professionnel·les
« Journalisme de données et vérification automatique : ce que l'informatique (ne) peut (pas) faire » par Ioana Manolescu, directrice de recherche à l'Inria	« Conférence de clôture : comment la post-vérité a ébranlé notre monde commun ? » par Myriam Revault d'Allonnes, philosophe
« Pour un pacte sur l'information et la démocratie » par Christophe Deloire	À l'issue de cette journée, Christian Cappe, fondateur et président de l'UNION Francophone présentera le palmarès du prix 2019 des jeunes créatifs francophones mobilisés sur le thème <i>Stop aux infox !</i> Projet conçu par l'Union Francophone.
+ Clôture : Intervention de Monsieur Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique.	

Les interventions qui constituent ces journées de conférences confirment donc le reste des éléments décrits jusqu'à présent : à travers ces titres, c'est bien le cadrage de la menace démocratique que l'on retrouve ici. On retrouve ce même champ lexical du danger précédemment observé : « péril », « révolution », « difficile », « ébranler notre monde commun », etc. Cette ligne de la menace démocratique imminente et grave, couplée à la volonté d'identifier des solutions (« comment faire pour... », « pour un pacte... », etc.), nous permet de retrouver ici les conclusions déjà tirées à propos des émissions des chaînes de service public, et en premier lieu France Culture. Les discours sur les *fake news* sont là aussi produits et portés par des institutions ou établissements culturels publics revendiquant de contribuer au maintien d'un espace public démocratique.

On comprend alors mieux le rôle de ces institutions publiques dans la perpétuation de la panique morale. Contrairement aux biens symboliques et culturels pleinement dédiés à une fonction de vulgarisation, les conférences savantes aspirent à « élever le débat ». Concrètement, cela implique que si les dynamiques de naturalisation et individualisation du phénomène des *fake news* sont ici peu présentes, voire absentes, du fait de l'adoption d'une approche académique, la dramatisation du débat se retrouve ici pleinement. Elle est même renforcée, puisque légitimée par le prestige social et symbolique du lieu, des institutions organisatrices, et plus largement de la forme savante : il ne s'agit plus ici d'échanges rapides et contraints autour d'un plateau télé, il s'agit, pour l'essentiel des interventions, d'intellectuel·les réputé·es cherchant à répondre collectivement à une menace imminente pour les sociétés modernes, et mobilisant pour ce faire des décennies de recherches scientifiques. Dans l'une comme dans l'autre, les intervenant·es sont dans leur quasi-totalité des acteur·ices dont on a déjà relevé la consécration sur le sujet, dans l'espace médiatique ou de l'expertise : on voit confirmée à nouveaux frais l'idée d'une circulation circulaire de l'expertise sur la question des *fake news*.

Si les conférences savantes se caractérisent effectivement par leur hybridité, la dimension intellectuelle ou savante y prend le pas sur la dimension « grand public » : l'affichage d'une démarche de diffusion élargie étant de fait un élément requis de ces établissements culturels publics. Comme on va le voir désormais, l'hybridité est, quelque part, plus claire et plus forte dans le cas des ouvrages édités, pour lesquels la question des publics de diffusion de la connaissance se pose peut-être plus frontalement.

3. Les tribunes journalistiques : produire le consensus, produire le groupe

Les tribunes journalistiques collectives publiées sur la question des *fake news* constituent un dernier exemple de circulation des « allant-de-soi » sur le sujet. Comme les autres biens étudiés jusqu'à présent, elles sont elles aussi produites dans une double visée de production de connaissances sur le problème et de diffusion à un public élargi. Néanmoins, elles présentent deux spécificités, à l'aune desquelles on les analyse.

Les tribunes sont produites au nom d'un collectif, avec une vocation de faire groupe. À ce titre, elles témoignent de l'existence de liens, même faibles, d'une certaine forme d'organisation collective de la part des membres de la nébuleuse. Ces textes nous intéressent en tant que point d'aboutissement d'un processus de cristallisation d'un accord sur les désaccords autour de la définition des *fake news*. En effet, il s'agit de discours spécifiquement produits au nom du consensus entre les acteur·ices. En étudiant deux tribunes journalistiques collectives produites par la nébuleuse anti-*fake news*, on peut voir à la fois le mode de traduction qu'elles impliquent à propos des *fake news*, ainsi que la manière dont ces textes contribuent à faire exister un « Nous » de la lutte contre les *fake news*, même temporaire ou partiellement fictif. L'observation de réunions publiques de rédaction de l'un de ces textes permet ainsi de voir émerger *in situ* conflits et antagonismes entre personnes présentes, et de rapporter ces conflits au produit final de la tribune.

Seconde particularité, les tribunes ne visent plus seulement à informer le « grand public » du problème, à transmettre un ensemble donné et stabilisé de savoirs sur les *fake news* ; elles visent aussi à contribuer directement au travail définitionnel, à demander ou revendiquer une action publique sur le sujet, à interpeller les pouvoirs publics, à faire reconnaître sa propre action. Ici, la production de biens symboliques sur les *fake news* est donc investie par les acteur·ices comme la modalité d'un répertoire d'action collective. Ce mode d'action présente l'avantage d'être peu coûteux et de nécessiter peu d'organisation dans la mobilisation collective. En réalité, la production des tribunes ici étudiées vise un objectif de publicisation du sujet, et non de mobilisation à proprement parler. Elle impliquent une volonté de participer publiquement à la conception et à l'élaboration de politiques publiques sur le sujet, et d'intervenir en faveur d'une action étatique. Elles contribuent à la cristallisation d'un consensus sur les *fake news* comme problème grave, majeur, menaçant la démocratie, touchant principalement « les jeunes », et se nouant autour d'une approche psychologique des « croyances ». Mais comme on va le voir, ils constituent aussi une étape où le cadrage se précise

autour des solutions recommandées, de la marche à suivre pour l'État, perçu par les acteur·ices comme inactif sur la question.

3.1. La première tribune : demander une reconnaissance par l'État

Outre quelques exemples historiques ayant eu une portée politique majeure⁹⁰⁹, la rédaction de tribunes collectives dans la presse relève la plupart du temps d'un ensemble d'instruments collectifs pouvant relever d'une forme de *slacktivisme*, au même titre que les pétitions. En effet, leur objectif affiché est celui, déjà largement croisé à propos des *fake news*, de générer une « prise de conscience », sans que l'on sache bien comment cette dernière pourrait s'évaluer, quels publics elle cible, etc. C'est le cas de la première tribune, signée par « Un collectif de citoyens contre la désinformation », intitulée « La lutte contre la désinformation en ligne est en danger »⁹¹⁰, et parue dans *Libération*. Sa publication dans un contexte d'actualité très marqué par la crise sanitaire – période de couvre-feu généralisé et quelques semaines avant le troisième confinement national – rapproche le texte, et le problème qu'il cible, de questions sanitaires et scientifiques. Le chapô indique bien que la perspective affichée de cette démarche est symbolique, avec un texte recourant au registre de l'émotif : « *Souvent menacés et harcelés, les vulgarisatrices et vulgarisateurs se sentent bien seuls face à l'ampleur du problème causé par les charlatans du Web. Des actions doivent être menées pour les accompagner dans leur démarche.* ». Les derniers paragraphes appellent pourtant à des actes concrets de la part des pouvoirs publics, mais essentiellement sur le point précis de leur protection et de leur sécurisation, en tant que « *première ligne de défense face à ces nouvelles formes de radicalité qui menacent notre cohésion sociale* ». De manière assez paradoxale, le texte appelle donc l'État à agir, tout en fondant l'unicité de ce collectif signataire sur le fait de remplacer l'État :

« Nous sommes venus combler le vide laissé par des autorités qui ont, depuis trop longtemps, laissé le champ libre à ces discours manipulateurs sur Internet et les réseaux sociaux. Nous souhaitons que les efforts gigantesques déployés depuis des années par toutes les personnes engagées dans la lutte contre la désinformation, mais aussi par les collectifs alertant sur ces dérives et accompagnant les victimes, ne soient pas oubliés. »

« Nos actions d'information, de sensibilisation et d'éducation au quotidien sont plus que jamais la première ligne de défense face à ces nouvelles formes de radicalité qui menacent notre

⁹⁰⁹ À l'instar du « Manifeste des 343 » du 5 avril 1971 appelant à la légalisation de l'avortement, publiée dans *Le Nouvel Observateur*.

⁹¹⁰ « La lutte contre la désinformation en ligne est en danger », *Libération* [en ligne], 17 mars 2021, consultable sur https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/la-lutte-contre-la-desinformation-en-ligne-est-en-danger-20210317_QDIMVXOJJBFXDZ445QQFPSHWU/

cohésion sociale. Car cette lutte ne peut se mener uniquement sur un plan juridique ; on sait combien il est long et difficile de mettre hors d'état de nuire les manipulateurs et les abuseurs par cette voie-là. »

Les signataires correspondent à des profils assez précis au sein du monde de la lutte contre les *fake news* : on y trouve quelques expert·es consacré·es sur la question (Tristan Mendès France, Aude Favre, Thomas Huchon), et essentiellement des acteur·ices du monde du *fact-checking*, du débunking sur YouTube, ainsi que du monde médical et hospitalier. Ce groupe de signataires occupe dans le monde de la lutte anti-*fake news* une place bien particulière : ce sont celles et ceux qui vont investir le paradigme de la vérification des faits (chapitre 6), et qui portent une définition du problème des *fake news* comme « croyances », dans une perspective fortement désocialisée. Cette lecture transparaît dans le texte : le problème est désigné comme les « *nouveaux obscurantismes* », « *emprise mentale que certaines structures ou individus exercent* », rapproché des « *dérives sectaires* », et expliqué comme « *exploitation de la quête de sens et de la détresse humaine* ».

Si le premier texte est donc bien une interpellation explicite des pouvoirs publics, il repose surtout sur une demande de reconnaissance symbolique de leur travail, adoptant une posture qui se rapproche de celles adoptées par certaines associations s'étant saisies de secteurs d'activités délaissés par l'État.

3.2. La seconde tribune : réclamer la « Grande cause nationale »

La seconde tribune, elle, intervient un an plus tard, en mai 2022. Elle est intitulée « *Monsieur le Président, faites de l'éducation aux médias et à l'information une grande cause nationale* ». Elle porte comme objectif explicite la fédération du monde anti-*fake news* en un réseau, en une « coalition d'acteur·ices ». Le chapô est plus explicite encore :

« Face à la déferlante de fausses informations, 50 associations et 100 personnalités impliquées dans l'éducation aux médias tirent la sonnette d'alarme. Il est urgent de mettre en place une véritable politique publique dans ce domaine et de donner aux acteurs de terrain les moyens d'agir enfin de manière concrète, coordonnée et efficace ».

Outre ses signataires, le texte est rédigé et porté par quatre acteur·ices du monde de la lutte contre les *fake news*, qui se présentent ainsi⁹¹¹ : E. Millien, « *directeur d'une structure qui*

⁹¹¹ Ces citations sont tirées de la table ronde « Éducation aux médias et à l'information : et si on passait à la coalition des acteurs ? » Rencontres de l'Esprit Critique de Toulouse, 23 avril 2022, visionnable sur : https://www.youtube.com/watch?t=0&v=U8Z0Ku3M5yI&feature=youtu.be&ab_channel=RECTOULOUSE

s'appelle l'Association pour l'Education aux Médias, qui représente les acteurs de la presse écrite, quotidienne et magazine, dans le champ de l'éducation aux médias », D. Frau-Meigs, « fondatrice de l'association savoir devenir, qui travaille dans le domaine de l'éducation aux médias, la citoyenneté numérique », A. Favre, « je suis journaliste et je suis là aussi en tant que présidente d'une association qui s'appelle Fake Off, qui est composée de plusieurs dizaines de journalistes qui interviennent un peu partout en France et notamment dans la région, pour faire de l'éducation aux médias, du fact-checking avec les enfants, beaucoup d'actions, et pas que envers les enfants », S. Louvet, « cofondateur avec Aude de cette association, Fake Off, qui est une aventure formidable, et aussi je suis journaliste d'investigation depuis une quinzaine d'années et directeur éditorial chez Brut ». Aude résume, en entretien, les origines de leur démarche :

« Finalement bah on est plein, alors pourquoi on ne s'organise pas plus, et pourquoi on ne pèserait pas davantage, etc. [...] et c'est [Sylvain] qui a dit, mais est-ce qu'un premier acte fondateur ne serait pas déjà de se mettre d'accord sur une tribune. Un truc un peu, une gueulante quoi, un truc qui dirait qu'on ne serait pas d'accord ». ⁹¹²

Six mois après la parution de la tribune, elle formule un diagnostic d'échec, en l'imputant à des contraintes personnelles de temps et d'énergie : *« Mais là c'est une tribune qui dit « oh on va former une coalition », mais maintenant ça serait bien de la former. [...] Mais il faudrait qu'on discute de la suite quoi. Parce que je pense que même sur l'adresse mail qu'on avait donnée aux signataires, y'en a qui disent « alors c'est quoi la suite », et tout... Mais je ne sais pas quelle forme ça va prendre »⁹¹³.*

Si les contraintes de disponibilité personnelle des porteurs et porteuses de la tribune sont évidemment un facteur potentiel pour expliquer le non-effet de la tribune, il est possible ici de proposer une autre explication. En effet, il semble que cette coalition, et le texte qui la fonde, contienne en elle des divergences assez fondamentales ; sauf qu'ici encore, le mode du consensus et de l'évidence collective sur la base duquel se développe la discussion sur la lutte contre la désinformation ne permet pas de reconnaître ces antagonismes. Une observation d'une des réunions publiques de rédaction de la tribune, aux Assises du Journalisme de Tours, permet d'identifier et d'explicitier ces antagonismes, qui se jouent, *in fine*, sur la définition non-unifiée du problème de la désinformation.

⁹¹² Entretien avec Aude Favre, journaliste et vidéaste YouTube, chaîne *WTFake !*, 15 décembre 2022.

⁹¹³ *Ibid.*

Une première réunion publique de rédaction de la tribune avait déjà eu lieu à Toulouse, aux Rencontres de l'Esprit Critique. Elle avait été, pour les quatre porteurs et porteuses de la coalition, infructueuse, du fait d'un décalage entre leur approche – acteur·ices expert·es cherchant à participer à la constitution de politiques publiques – et celle des membres du public – essentiellement vidéastes ou formateur·ices en esprit critique ne témoignant pas des mêmes aspirations. Trois semaines plus tard, une nouvelle réunion publique a lieu, intégrée à un autre événement collectif, beaucoup plus adaptée aux espérances des quatre porteurs et porteuses : les Assises du journalisme, à Tours. Essentiellement journalistes, et/ou formateur·ices en éducation aux médias, ce public semble plus homogène, plus disposé à se penser comme acteur d'un débat public, et plus familier avec l'exercice de la tribune journalistique [Encadré 14].

Encadré 14. *La table ronde de rédaction de la tribune : réclamer la Grande cause nationale, « okay, mais c'est quoi ? »*

Une trentaine de personnes sont réunies dans une salle du Palais des Congrès de Tours, dans le cadre des Assises du journalisme⁹¹⁴. Les quatre porteurs et porteuses du texte sont à la tribune, s'affiche sur l'écran « L'appel des acteurs de l'EMI aux pouvoirs publics ». La discussion se lance, et me laisse un peu confuse : je réalise qu'une partie de la salle a eu accès à la proposition de texte avant d'arriver, voir semble avoir déjà fait des retours par mail. Mon voisin ayant imprimé l'ensemble de ces échanges mails, il me propose de les consulter. À première vue, la salle est composée pour moitié de personnes qui, comme moi, sont venues par curiosité pour le thème annoncé, et pour moitié de personnes qui sont partie prenante de l'initiative. Cette réunion publique, ouverte à tous·tes et inscrite au programme des Assises, est en fait en partie pensée dans son organisation et son déroulé à destination d'un groupe plus restreint.

Le fait que le public semble à la fois plus informé du projet, et plus enclin à participer à sa finalisation, n'empêche pas la réunion de s'éterniser et de se compliquer, avec l'émergence de sérieux points d'achoppement.

Les échanges s'antagonisent très progressivement, d'abord à propos du titre. Le titre proposé – « *Monsieur le président, faites de l'éducation aux médias une grande cause nationale* » – génère différentes discussions dans la salle : ne vaut-il pas mieux s'adresser aux député·es ? Au gouvernement ? Le texte n'est-il pas une charge contre le ministère de l'Éducation nationale, qui fait déjà beaucoup ?

Un second point de discussion occupe l'essentiel de la discussion : l'emploi du terme de « déserts de l'EMI », qui visait à dénoncer les inégalités territoriales de son développement, tout en proposant une formule « choc » par le rapprochement avec les déserts médicaux. Pour beaucoup dans la salle, c'est nier l'existence de toutes les personnes qui se mobilisent sans être rendues visibles. L'idée est finalement abandonnée.

Personne ne s'oppose à l'idée de demander une « Grande Cause Nationale » : mais un long flottement survient quand une personne de la salle demande : « *okay mais au fait, c'est quoi une grande cause nationale ? Ça fait quoi ?* ». Hésitations dans la salle, quelques rires. Après avoir rappelé que cette idée vient du rapport de la Commission Bronner, Aude tente de répondre en soulignant

⁹¹⁴ Extrait de journal de terrain, Assises du journalisme de Tours, 10 mai 2022.

l'importance du symbolique : « *c'est ça en fait, c'est de dire qu'à un moment faut mettre ça en haut de la pile des priorités, sinon on ne s'en sortira jamais* ».

Président des Assises, ancien conseiller ministériel, J. Bouvier soulève un autre point de discussion :

- J. Bouvier : *j'ai juste un petit truc, c'est pas du tout sur le fond hein, mais une petite phrase qui m'a... "les jeunes, assaillis par un torrent de désinformation etc... qu'ils trouvent dans les médias". Mmmh...*

- Aude : *ah oui, à la base on avait mis juste "dans les réseaux sociaux", et puis on se disait "eh oui mais bon..."*

J. : *oui enfin, si on pense que la vague de désinformation arrive principalement dans les médias, on est quand même mal partis. Ou dans le masochisme. (rires)*

X (dans la salle) : *Oui mais en fait maintenant c'est le cas hein, il y a pleins de gens qui consultent des médias non mainstream !*

A. : *ça dépend ce qu'on appelle média alors.*

J. : *alors peut-être qu'il faut préciser ce que c'est qu'un média.*

A. : *oui parce que du coup on a l'impression qu'il s'agit de France Télé et tout ça...*

J. : *je pense que l'appellation la plus simple, c'est média professionnel hein. en tout cas il faut veiller à ce que ça ne donne pas le sentiment qu'on est les principaux propagateurs de désinformation.*

D. : *média de référence ? parce que les professionnels ne sont pas toujours non plus à l'abri de la propagande... »*

Ce point, comme les précédents, est évacué sans être réellement résolu, « parce qu'il faut avancer ». Beaucoup d'interventions de la salle relèvent que le texte est marqué par une focalisation alarmiste sur « les jeunes » :

« on cible tout de suite sur la désinformation, et moi rien que le fait, enfin, le torrent d'information, déjà, c'est le fait que les jeunes sont perdus dedans, et du coup je me demandais pourquoi tout de suite on fonçait sur "désinformation, fake news, c'est mal, etc." ? » ;

« oui, bonjour, professeure-documentaliste, j'ai été interpellée par l'expression « jeunesse désarmée » : je trouve que ça ne rend pas compte de de l'hétérogénéité des jeunes »

De fait, le texte proposé, qui sera largement remanié pour sa publication, est effectivement très dramatique à ce propos :

« Le 24 avril, dès les premières minutes de votre réélection, vous avez choisi de traverser la foule, entouré d'enfants, envoyant à tous vos concitoyens un message fort : votre prochain quinquennat sera celui de la jeunesse. Cette jeunesse, vous voulez lui offrir un monde meilleur, et mieux la protéger, dans une société de plus en plus « fractionnée ». Mais cette jeunesse, qui devra affronter l'immense défi climatique, et donner un nouveau souffle à notre démocratie vieillissante, se trouve aujourd'hui désarmée devant la déferlante d'informations truquées, erronées, manipulées, qui l'assaillit chaque jour dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les enfants de la République sont exposés quotidiennement au poison du conspirationnisme, aux désinformateurs les plus habiles, qui les éloignent de la médecine, et distillent la haine, aux algorithmes les moins transparents, qui les radicalisent, et ce, à l'âge même où ils devraient profiter des opportunités du numérique pour s'ouvrir aux autres, et se forger leurs propres opinions de manière éclairée et saine. »

À l'inverse, l'association entre *fake news* et menace démocratique est jugée trop faible dans le texte. Certains dans la salle déplore précisément que ce lien ne soit pas davantage renforcé :

« - Et autre chose : je ne suis pas sûr que vous avez employé le mot démocratie ?

- Rho mais si si, on l'avait mis hein ! » ;

« Et puis largement, on est sur un texte qui demande une grande cause nationale, mais sans vraiment expliquer, même de manière très synthétique, même en une phrase, les enjeux républicains et démocratiques de la question ! Et du coup, ça donne un truc hyper manichéen, sans à aucun moment que les institutions interpellées comprennent quoi ! Que vous puissiez leur dire aussi : « on travaille pour la légitimité d'une gouvernance démocratique en fait ». Et ça fait partie de cette légitimité-là, et donc y'a un enjeu par rapport à ça. Vous attaquez sur la jeunesse, sur les enfants, qui sont victimes de désinformation, tout ça, et vous expliquez pas, même sur une phrase, le fond du problème. Faut en toucher un mot quand même. »

La réunion s'achève, les quatre auteur·ices de la tribune en sortent dépit·es de devoir remodeler le texte en profondeur. Si le cadre formel et professionnel a évidemment atténué l'expression ouverte et agressive de conflits, le ton y est à plusieurs moments assez agité : « *bon écoutez, là vous exagérez maintenant !* » ; « *sincèrement, je ne comprends pas trop ce que tu proposes, l'intérêt de ta stratégie. Parle concrètement en fait* ». Aude conclut même la réunion avec une certaine émotion dans la voix : « *pfff... Sincèrement, si c'est pour travailler comme ça sur une tribune qui au final est signé par dix assos, franchement je vous laisse ma place. Moi j'ai envie de faire les choses un peu en grand, avec beaucoup de gens, que ce soit quelque chose d'impactant, et franchement je mets toute mon énergie pour ça. C'est juste que je vois le truc qui va faire flop, et en fait ça me donne des boutons à l'avance* ».

Six mois plus tard, Aude reviendra sur cet épisode en entretien avec beaucoup de frustration : « *Déjà rien que [la tribune], ça a été des tractations, des machins et des trucs, et l'autre qui veut pas signer parce que la virgule elle est pas à la bonne place, et qu'on a utilisé ce mot plutôt que celui là, et t'es là, tu revois la copie, et là t'as Catherine qui fait « ah bah moi dès le départ j'ai dit que ça m'allait pas ! », t'es là tu fais... pfff* ».

Dans cette réunion pourtant animée par un groupe homogène, réuni autour d'un but commun, le socle de consensus apparaît finalement comme étant assez maigre au regard des importants points de clivages qui émergent. Une partie des antagonismes qui s'expriment pendant les deux heures de réunion n'est pas propre à la question des *fake news*, et porte sur des divergences de stratégies médiatiques ou politiques : on le voit sur le titre, sur la question de la Grande Cause Nationale, ou même sur le fait de choisir de publier le texte dans la PQN ou la PQR. En revanche, le reste des oppositions découle directement de la manière dont le problème des *fake news* a été construit. Différents conflits de cadrage apparaissent, à commencer par la question de la responsabilité du problème. On le voit dans l'échange avec J. Bouvier ci-dessus : le fait d'exempter les médias traditionnels de la responsabilité, même indirecte, du problème des *fake news*, n'est pas un point d'évidence pour les personnes présentes dans la salle. C'est également ce qui apparaît à propos du fait de cibler la jeunesse comme victime des *fake news*. Finalement, deux éléments semble constituer les principaux « cela-va-de-soi » de ces échanges : l'association systématique entre *fake news* et menace démocratique, déjà largement identifiée à ce stade du travail de thèse, et, plus largement, une nécessité d'agir qui mène ces acteur·ices à signer une tribune ensemble malgré d'importants points d'achoppement sur le fond.

De fait, lorsque la tribune sort, quinze jours plus tard, elle est signée bien au-delà de leurs seuils d'espérances : 61 organisations signataires à son lancement, 129 signatures à titre individuel, et 495 signatures sur la tribune en ligne au 7 juin. Elle n'aura pour autant pas la suite espérée par ses rédacteur·ices : un an plus tard, l'EMI n'est ni une grande cause nationale, ni dotée d'un fonds indépendant. Cette mobilisation connaît, dix mois plus tard, un rebondissement, qui ne satisfait pas davantage ses acteur·ices : la publication d'une mission

flash de parlementaires⁹¹⁵, qui reprend assez largement leurs propositions. La rédaction de tribunes, rares cas de mobilisation collective des acteur·ices investi·es dans la lutte contre les *fake news*, constitue dans le même temps l'un des seuls moments de mise en lumière de la coexistence de définitions du problème et de ses enjeux, et donc d'explicitation d'antagonismes qui sont, dans les autres biens culturels et symboliques produits sur les *fake news*, masqués, escamotés par le consensus sur la *gravité* du problème. Le cadrage thématique s'étant cristallisé, il est devenu implicite, postulé, entendu, et cet implicite génère confusion et frustration entre acteur·ices de la mobilisation.

En tant qu'espaces de formulations explicites de recommandations d'action publique, les tribunes constituent le point d'aboutissement d'un processus de cristallisation d'un accord sur les désaccords autour de la définition des *fake news*. Tout en reconfirmant l'essentiel des manières d'expliquer le problème des *fake news*, elles contribuent aussi à l'affinement du cadrage, notamment par l'avènement de solutions préférables à d'autres : ainsi la piste éducative bénéficie-t-elle non seulement d'un consensus supérieur aux autres, mais elle fait l'objet d'efforts plus visibles et explicites pour son développement. On verra dans le chapitre suivant comment cette solution éducative s'est structurée autour du mot d'ordre dominant sur les *fake news*, malgré une politique publique d'éducation aux médias et à l'information (EMI) largement incitative et fondée sur des signifiants flous.

Par ailleurs, le cas de la tribune dit aussi l'ambivalence de la position des acteur·ices publiquement investi·es sur la question des *fake news*. En effet, dans les réunions de rédactions, comme dans le texte lui-même, la tribune porte un discours déplorant l'inaction de l'État, et l'absence d'action publique sur le sujet. Pourtant, le texte est porté par des acteur·ices largement consacré·es par les rites étatiques, et qui occupent une place centrale dans la production d'expertise institutionnelle sur les *fake news*. Pour le dire autrement, les rapports produits au nom des pouvoirs publics, et les tribunes constatant l'inaction des pouvoirs publics sont souvent produites par les mêmes acteur·ices. Ainsi peut-on, à l'instar d'A. Favre, être une actrice « de terrain » de la lutte contre les *fake news*, être membre d'une commission présidentielle sur le sujet, et porteuse d'un texte d'interpellation du même président qui déplore sa non-prise de conscience de l'ampleur du sujet. Cette position ambivalente concerne également Divina

⁹¹⁵ « L'éducation aux médias, "une urgence démocratique" selon Violette Spillebout », *La Voix du Nord* [en ligne], 22 mars 2023, consultable sur <https://www.lavoixdunord.fr/1306398/article/2023-03-22/l-education-aux-medias-une-urgence-democratique-selon-violette-spillebout>. Les rapporteur·es de la mission sont Philippe Ballard, ex-journaliste fact-checkeur et député RN, et Violette Spillebout, députée La République en Marche.

Frau-Meigs, dont on a vu plus haut l'importante place prise dans les groupes d'expertise institutionnelle, à la fois nationaux et européens, et qui porte ce projet de tribune. On peut ici se demander quels facteurs expliquent que ces actrices s'engagent dans un travail collectif qu'elles décrivent elles-mêmes comme laborieux, alors qu'elles ont chacune accès à des espaces nettement plus proches de la décision publique. On voit alors la contradiction de la dimension symbolique de la politique de lutte contre les *fake news*. Avec une action étatique très essentiellement organisée autour de sa dimension symbolique – rapports, commissions, et une mobilisation des acteur-ices par un répertoire d'action lui aussi symbolique – la tribune, on constate une forme d'insatisfaction de part et d'autre, chaque acteur-ice appelant les autres à la « prise de conscience ».

L'espace laissé vacant par l'État en matière de lutte contre les *fake news*, combiné à un cadrage multidimensionnel du problème fait apparaître une nébuleuse d'acteur-ices et de solutions prenant souvent une forme symbolique c'est-à-dire à fort affichage public mais sans concrétisations réelles. C'est sa malléabilité qui autorise certains franchissements de frontières, voire la coexistence de discours parfois contradictoires. Pour autant, différents domaines de mise en pratique de la lutte contre les *fake news* autorisent des réponses à fort écho public, et permettent de mettre en scène un certain volontarisme. C'est notamment le cas de la politique publique d'éducation aux médias, étudiée dans le chapitre suivant.

Conclusion du chapitre 4

On a donc étudié les conséquences, sur une thématique précise, des « *instances de diffusion dont les opérations de sélection sont investies d'une légitimité proprement intellectuelle ou artistique* »⁹¹⁶. On a identifié dans ce chapitre un certain nombre de maillons de cette chaîne de consécration des discours médiatiques en connaissances ou en savoirs. Par une dynamique de transcodage, se diffuse un ensemble de discours qui fait consensus d'un champ à l'autre pour circonscrire le problème. Les *fake news*, construites comme un sujet « dans l'air du temps », sont vulgarisées, esthétisées, éditorialisées. Ces différentes dynamiques contribuent fortement à la pérennisation et à l'universalisation des schèmes interprétatifs à leur propos. On retrouve par là les dynamiques propres à la *doxa* intellectuelle, entendue comme :

« Cet ensemble relativement systématique de mots, d'expressions, de slogans, de questions et de débats dont les évidences partagées délimitent le pensable et rendent possible la communication, est le produit collectif et anonyme des échanges qui tendent désormais à s'instaurer entre journalistes et intellectuels ou, plus précisément, entre les plus intellectuels des journalistes et les plus journalistes des intellectuels dans des lieux neutres propices à l'atténuation des différences et au cumul des capitaux relativement hétérogènes »⁹¹⁷.

Cette perspective de L. Pinto permet de rappeler ce que l'intensité de l'attention accordée aux *fake news* et la multiplicité des produits à leur propos doivent à son caractère « *nouveau, ou, du moins, à ce qui est aisément identifié comme tel par une audience large. L'intellectualisation du discours journalistique a pour corrélat l'introduction de la logique journalistique du scoop dans l'univers des idées : il y a désormais des théories et des concepts qui montent ou qui baissent* »⁹¹⁸. Le questionnement du caractère « nouveau » de tous ces objets est également une perspective permise par la notion de transcodage lascoumienne : « *Tous les discours portant sur la « nouveauté » des problèmes et des politiques sont d'abord là pour occulter l'essentiel, à savoir qu'il s'agit en grande partie d'entreprises de recyclage* »⁹¹⁹.

Expositions, livres, conférences de diffusion des connaissances sur les *fake news* relèvent donc de cette dynamique. Notre passage en revue de la diversité des biens produits à propos des *fake news* permet de voir que ce type d'objet génère des dynamiques de capitalisation : l'inquiétude pour les *fake news* active une production tout à la fois éditoriale et

⁹¹⁶ BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *op. cit.*, 1971, p. 50.

⁹¹⁷ PINTO Louis, « La doxa intellectuelle », *op. cit.*, 1991, p. 95-100.

⁹¹⁸ *Ibid.*

⁹¹⁹ LASCOUMES Pierre, « Rendre gouvernable : de la "traduction" au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *op. cit.*, 1996, p. 335.

marchande. Des articles de *The Conversation France* aux rapports, des expositions aux ouvrages de vulgarisation on trouve un élément commun aux différents maillons de cette chaîne : le registre dramatisant, une construction grandiloquente et hyperbolique d'un problème public. Or, c'est précisément cette caractéristique qui rend potentiellement le problème « intraitable », dans une perspective classique et linéaire d'analyse des politiques publiques : sa grandiloquence empêche le problème des *fake news* de connaître une prise en charge réelle, comme elle empêche les politiques publiques pouvant exister à son propos d'être évaluées, de connaître une issue. Pourtant, c'est par ces mêmes biens culturels et symboliques, et par la stabilisation de ce consensus qu'ils permettent sur le sujet, que ce dernier peut devenir un motif d'engagement à l'échelle individuelle.

De l'hémicycle aux plateaux de télévision et de radio, des commissions d'expert·es aux espaces de vulgarisation culturelle ou scientifique, cette enquête s'est donnée les moyens non seulement de décrire dans le détail le mot d'ordre dominant sur les *fake news*, mais aussi d'identifier les ressorts de sa force sociale. On est maintenant en mesure de descendre au niveau des pratiques de réponse à ce problème, pour saisir dans quelle mesure ces discours devenus mot d'ordre les infusent et les modèlent. Deux secteurs de mise en œuvre des pratiques de luttes contre les *fake news* sont spécifiquement structurés par ces productions, et étudiés à ce titre dans la partie suivante : l'éducation et la vérification.



Produire le vrai sur le faux

PARTIE III – LA LUTTE CONTRE LES *FAKE NEWS* EN PRATIQUE(S) : RÉALISATION ET DÉCLINAISONS DU MOT D'ORDRE

La partie précédente nous a permis de reconstituer un écosystème intellectuel de production de savoirs sur les *fake news*, qui prend tour à tour une forme artistique, culturelle, experte, savante ou éditoriale. On y retrouve l'ensemble des schèmes interprétatifs constitutifs du cadrage sur les *fake news* : le système médiatique est décrit comme fonctionnant auparavant de manière idéale, mais dérégulé et troublé par le développement des réseaux sociaux numériques ; on note aussi une réactivation du postulat des effets forts des médias, qui mène les acteur·ices à supposer une réception crédule mécanique des contenus faux circulant en ligne. Si elle est décrite comme pouvant concerner potentiellement toutes et tous, cette réception crédule est associée à des groupes sociaux jugés et désignés comme « vulnérables », à l'instar des « jeunes ». La promotion de bonnes pratiques et de réflexes tirés ou inspirés de la pratique journalistique constitue une piste largement valorisée comme solution au problème : elle permet de valoriser la profession journalistique et de réaffirmer son magistère moral, tout en recommandant aux publics de les reproduire à leur échelle individuelle pour garantir leur « hygiène mentale ». Ces connaissances n'en sont pas restées à ce statut : parce que l'identification du problème s'accompagne d'une forte injonction à agir, lutter, lancer initiatives, dispositifs et synergies, cet ensemble de schèmes interprétatifs sur les *fake news* est devenu mot d'ordre d'action publique. Il nous reste donc à identifier la nature de la relation entre ces discours devenus mot d'ordre et les pratiques des acteur·ices saisies par l'impératif d'agir contre les *fake news*.

La problématisation des *fake news* a donné lieu à la constitution de deux principaux secteurs de mise en œuvre de la lutte contre les *fake news* : l'éducation et la vérification. On étudie ces deux sous-espaces de la nébuleuse, qui correspondent chacun à une pratique mise en avant comme permettant de répondre au problème des *fake news*. La configuration des acteur·ices appelé·es à agir est différente d'un sous-espace à l'autre. La dimension éducative de la lutte contre les *fake news* (**Chapitre 5**) a pris la forme d'une discipline, faiblement institutionnalisée, appelée éducation aux médias et à l'information (EMI). Déployée par une

politique ministérielle déléгатrice, d'autant plus faiblement institutionnalisée qu'elle convoque deux groupes professionnels distincts pour sa mise en œuvre : les enseignant·es du secondaire, et notamment le groupe des professeur·es-documentalistes, considéré·es comme les « maîtres d'œuvres » de l'EMI ; et le groupe des journalistes professionnel·les. L'opposition entre enseignant·es et journalistes pour établir *qui* devrait éduquer aux médias constitue un clivage fondateur pour la mise en place de l'EMI. Dans le domaine de la vérification de l'information (**Chapitre 6**), ce n'est pas une opposition entre deux groupes professionnels, mais entre un groupe professionnel, celui des journalistes, qui pratiquent la vérification ostentatoire à travers un genre journalistique appelé *fact-checking*, et un groupe amateur, qui aspirent à contribuer à cette même pratique sous le terme de débunking.

Dans un cas comme dans l'autre, la mise en pratique de la lutte contre les *fake news* doit beaucoup à la contribution du groupe professionnel des journalistes. Elle se joue à plusieurs titres : elle passe par leur production médiatique sur le sujet, mais aussi plus largement, en tant qu'acteur·ices majeur·es du terrain sur lequel se déploie le problème. Qu'il s'agisse de vérifier une information depuis sa rédaction, ou d'intervenir en classe pour présenter – et défendre – son métier, les journalistes rencontré·es sont décidément pris dans l'institutionnalisation et la stabilisation de ce problème public et de sa résolution. On verra d'ailleurs que dans le domaine de l'éducation comme dans celui de la vérification, l'un des facteurs déterminant l'entrée dans la lutte contre les *fake news* est la détention d'une forte maîtrise et appétence pour les questions d'informations. Elle est parfois présentée par les acteur·ices comme une « préoccupation » personnelle, ou sous le mode de la « boulimie informationnelle ». Il ne s'agit pas d'un capital médiatique⁹²⁰ ni d'un capital informationnel⁹²¹, mais plus simplement d'une forme particulière de capital culturel incorporé qui se matérialise spécifiquement sur les pratiques médiatiques. « *L'accumulation de capital culturel exige une incorporation qui, en tant qu'elle suppose un travail d'inculcation et d'assimilation, coûte du temps et du temps qui doit être investi personnellement par l'investisseur (elle ne peut en effet s'effectuer par procuration, pareille en cela au bronzage : travail personnel, le travail*

⁹²⁰ Le capital médiatique est « une forme de capital symbolique tiré d'une représentation médiatique, qui est coproduite en relation avec tout ou partie du champ journalistique, et qui peut être une force pour agir dans certains espaces sociaux », DESRUMAUX Clément et NOLLET Jérémie, « Introduction. Quelques propriétés du capital médiatique : questions et opérations de recherche », *Un capital médiatique ? Usages et légitimation de la médiatisation en politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2021, p. 7-25.

⁹²¹ Le capital informationnel correspond, lui, à la concentration, au traitement et à la redistribution de l'information par l'État, au sens de BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *op. cit.*, 1993, p. 54.

d'acquisition est un travail du "sujet" sur lui-même (on parle de "se cultiver") »⁹²². L'engagement contre les *fake news* requiert en effet un préalable, celui de pouvoir se préoccuper, pour s'en occuper, de ce qui constitue une bonne ou une mauvaise offre informationnelle.

Quelle que soit sa forme, cette lutte constitue une opportunité de promotion d'un idéal social, la construction d'un acteur informationnel idéal, comme citoyen libre et éclairé, nuancé et rationnel, etc. On peut identifier différentes formes de rationalités, adossées à des champs de pratiques différents. On a vu dans la première partie que les conceptions libérales d'une rationalité individuelle idéal-typifiée structurent le débat public sur les *fake news*. En étudiant les pratiques concrètes des acteur·ices dans chacun de ces deux mondes, c'est à nouveau la promotion d'un idéal social de rationalité qu'on identifie. Dans le sous-espace de la lutte contre les *fake news* par l'éducation, on trouve la promotion d'une rationalité démocratique ; et dans celui de la lutte par la vérification de l'information, c'est la promotion d'une rationalité scientifique, la valorisation d'un esprit pratique, curieux, méthodique, d'un internaute tout entier dédié à la vérification des faits. Se pencher sur les pratiques banales de ces acteur·ices, c'est aussi voir ce que fait l'engagement anti-*fake news* à un quotidien lorsqu'il est poussé à l'extrême, constitué en éthique de vie. À chaque fois, on s'en doute, ces idéaux sociaux restent des idéaux, des figures imaginaires construites et non réalisées : le travail de cette partie, appuyé sur des entretiens et des observations, consiste à restituer par l'enquête l'écart entre ces constructions idéelles et leurs réalités pratiques.

L'hypothèse la plus instinctive sur ces deux espaces est qu'on trouvera dans celui de l'éducation une infusion bien plus forte des schèmes interprétatifs dominants, puisqu'il est le plus étatisé, dans deux dimensions au moins. La pratique est plus étatisée, puisqu'elle fait l'objet d'une politique publique en tant que telle ; et les acteur·ices sont plus étatisé·es, puisqu'ils·elles sont en grande partie salarié·es, ou financé·es, par l'Éducation nationale ou le ministère de la Culture. Pourtant, on constate dans cet espace d'importantes variations dans la mise en œuvre au concret : si toutes les activités d'EMI présentent un socle commun important, les possibilités de subversion du mot d'ordre ministériel donnent lieu à une grande amplitude de différence d'un atelier à l'autre. À l'inverse, le monde de la vérification de l'information est faiblement étatisé : parce qu'il est pour l'essentiel constitué de journalistes professionnel·les et

⁹²² BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 30, 1979, p. 3-4.

d'acteur·ices privé·es, qui conçoivent leur pratique comme étant hors, voire contre la sphère étatique. C'est pourtant là que l'on constate le plus fort degré d'adhésion au mot d'ordre dominant sur les *fake news*.

Au sein de chacun de ces espaces, on voit les grandes lignes des productions médiatiques culturelles sur les *fake news*, socialisées dans les pratiques, les discours, et les représentations des acteur·ices qui s'engagent dans une cause perçue comme noble. Pour autant, elles y sont adaptées et interprétées à l'aune des normes propres à chacun de ces deux espaces. Ainsi le domaine éducatif permet d'observer de manière paradigmatique les effets du ciblage des « jeunes » ; on y constate que les représentations du système médiatique qui leur sont transmises sont globalement celles d'un fonctionnement idéal, que le numérique et les réseaux sociaux seraient venus altérer. Dans le monde de la vérification, c'est l'idée d'une réception mécaniquement crédule des contenus faux qui est largement reprise, et souvent rapportée à la thématique des « croyances », voire des « dogmes ». C'est aussi dans cet espace que triomphe l'injonction à « l'hygiène mentale », et la construction d'une norme très exigeante vis-à-vis de ce que devraient être les pratiques informationnelles idéales d'un individu.

CHAPITRE 5. « Éduquer » : variations et subversions d'une promotion de la rationalité démocratique

À plusieurs égards, le recours à l'éducation pour lutter contre les *fake news* constitue un fort consensus. Ce consensus n'est pas spécifique à la question des *fake news* : on a vu comme l'éducation représente, dans les discours politiques notamment, une valeur morale supérieure très difficilement contestable, une « cause sans opposants »⁹²³. Par ailleurs, le consensus autour de la nécessité à éduquer doit être rapporté à son faible coût matériel, mais surtout politique. Face à un problème public structuré autour d'un impératif de non-intervention directe de l'État sur les pratiques informationnelles, l'éducation constitue l'option non-liberticide par excellence. Au contraire, l'éducation est une démarche très positivement connotée, communément rapportée à des notions d'élévation et de grandeur.

Très tôt dans les débats médiatiques, cette éducation-solution aux *fake news* a été nommée Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). Ce chapitre vise à restituer la tension entre les discours et les pratiques autour de cette réponse aux *fake news* : d'une part, un impératif étatique supposément unifié et consensuel ; d'autre part, sur le terrain, une grande diversité des formes prises par cette EMI. Il restitue les variations dans la mise en œuvre de cette politique publique, ainsi que les caractéristiques et conditions qui rendent possible ces variations. Il est organisé en trois temps, qui correspondent à trois échelles d'analyse : au niveau ministériel (**Section 1**), au niveau des groupes d'acteur·ices chargé·es de la mise en œuvre (**Section 2**), et au niveau des pratiques concrètes en classe, face aux publics scolaires (**Section 3**). Qu'on les nomme subversions, appropriations ou distortions, les dynamiques observées ici nous montrent d'assez grandes résistances au mot d'ordre dominant sur les *fake news*. Enseignant·es ou journalistes, les acteur·ices qui *in fine* conçoivent et animent les temps d'EMI donnent à voir une appropriation du mot d'ordre ministériel au niveau individuel, sur la base de leur propre conception de l'information ou de la citoyenneté.

On note dès 2015 l'émergence de politiques publiques structurées et explicites, dont la première section de ce chapitre s'attelle à restituer les contours. Si l'inflexion se fait au début

⁹²³ JUHEM Philippe, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *op. cit.*, 2001, p. 9-27.

de cette année-là, c'est parce que les attentats de janvier 2015 constituent, pour beaucoup d'acteur·ices de l'éducation aux médias, un « choc moral »⁹²⁴ qui transforme radicalement leur représentation du problème à combattre. Ce choc moral structuré par une forte inquiétude pour ce que font les adolescent·es en ligne vient s'articuler pour les enseignant·es à l'idée selon laquelle leur mission est – notamment – la préparation de leurs élèves à une vie de citoyen·nes engagé·es dans des sociétés démocratiques.

On verra comment l'éducation aux médias a été investie par l'appareil étatique comme instrument de promotion du comportement d'un acteur informationnel idéal : « le jeune » qui s'informerait « correctement », exerçant son esprit critique avec modération, parcimonie, et, évidemment, rationalité. Cette rationalité n'est pas promue sous l'angle d'un « esprit scientifique », comme on le verra dans le monde de la vérification ; elle est ici profondément « démocratique », et articulée autour de deux signifiants, le « citoyen éclairé », et « l'esprit critique ». À ce titre, c'est dans ce sous-espace de la nébuleuse de lutte contre les *fake news* qu'on trouve le plus explicitement la référence au modèle schudsonien du citoyen bien informé⁹²⁵, ce modèle de citoyen·ne bien informé·e promu par des politiques ministérielles. L'analyse permet d'approfondir ce qui est entendu par *informé*, nous renvoyant à ce « *sentiment d'appartenir de plein droit à l'univers de la politique et de la culture légitimes dont participe le sentiment d'être en droit et en devoir de lire un journal légitime* »⁹²⁶. Cet espace est par ailleurs celui de l'aboutissement et de la concrétisation de la focalisation sur « les jeunes » qui structure fortement le cadrage du problème des *fake news*. À travers la manière dont cette éducation aux médias se répartit et s'organise entre les établissements scolaires, on voit que le ciblage des « jeunes de classes populaires » constitue une caractéristique très forte et très assumée par les porteurs et porteuses de cette politique d'EMI.

Pourtant, cet impératif unifié dans les discours ne se retrouve pas dans les pratiques de celles et ceux qui éduquent aux médias et à l'information. En fondant une politique publique sur la notion d'esprit critique, les acteur·ices du champ bureaucratique sélectionnent en même temps des instruments de gouvernements et moyens profondément délégateurs, qui entravent son développement et brouillent son évaluation. Il est, de ce fait, très difficile de mesurer si les objectifs fixés – rendre les (futur·es) citoyen·nes plus critiques – ont bel et bien été atteints. Par ailleurs, cette redéfinition des normes transmises par l'EMI sur le terrain est également permise

⁹²⁴ TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *op. cit.*, 2009, p. 101-107.

⁹²⁵ SCHUDSON Michael, *The good citizen*, *op. cit.*, 1999.

⁹²⁶ BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Les Editions de minuit, Paris, 1979, p. 518.

par la concurrence entre différents groupes professionnels pour s'affirmer comme légitimes à pratiquer cette éducation : enseignant·es du secondaire et journalistes professionnels.

La deuxième section revient sur les normes corporatistes portées par ces deux groupes professionnels, afin de comprendre ce qu'elles font aux pratiques éducatives de lutte contre les *fake news*. En effet, ils aspirent chacun à exercer une forme de monopole sur la pratique de l'EMI, et donc à transmettre les normes – voire défendre les intérêts – qui leur sont propres. Néanmoins, une troisième section permettra de voir que cette lecture par groupes professionnels est heuristique mais insuffisante pour comprendre la variation des formes de l'éducation aux médias, et les conditions de possibilités de la transmission de normes alternatives sur les pratiques professionnelles. Ni les journalistes ni les enseignant·es ne constituent des groupes sociaux homogènes : ce ne sont donc pas tant les normes du groupe professionnel qui sont transmises en classe, mais bien plutôt les normes des groupes d'appartenance des membres du groupe professionnel. Ainsi les subversions de la politique publique d'EMI sont-elles, *in fine*, l'expression et la mobilisation en classe d'*habitus* différenciés des acteur·ices de cette éducation anti-*fake news*.

Section 1 – Prescrire et déléguer : politiques ministérielles de promotion de la citoyenneté éclairée

L'EMI préexiste largement à la construction du problème des *fake news* : elle s'institutionnalise à partir des années 1970, modelée par différents cycles de paniques médiatiques. Cette discipline connaît deux filiations : l'une dite « protectionniste », aux fondements conservateurs, et l'autre dite « critique », ancrée dans un courant progressiste⁹²⁷. Elles ont pourtant en commun des formes d'activation du paradigme des effets forts des médias. L'histoire longue de l'EMI contient en cela des orientations qui la mènent à être retravaillée en solution pour un problème dit « sauvage », ici entendu au sens de « *difficilement traitables et donc « domptables » par les porteurs de solutions* »⁹²⁸. On se propose ici de réencastrier historiquement l'EMI pour comprendre cette requalification en solution du « nouveau » problème des *fake news*, ainsi que les effets de ces filiations sur sa mise en œuvre contemporaine.

Car l'EMI a aussi une histoire courte, que l'on pourrait faire débuter en janvier 2015 au moment des attentats à *Charlie Hebdo*. Ce ne sont pas tant les attentats en soi que les incidents en classe rapportés lors des minutes de silence qui réactivent la préoccupation pour les pratiques informationnelles des adolescent·es, et leur vulnérabilité à la radicalisation. Pour décrire l'effet des attentats sur leur pratique, les acteur·ices de l'EMI décrivent un « séisme », un « électrochoc », un « tremblement de terre », un « coup de tonnerre », un événement vécu sur le mode du choc moral. Huit ans plus tard, cette histoire courte de l'EMI connaît une conclusion concrète : certes hétérogène, floue, et jugée largement insuffisante par ses acteur·ices de terrain, l'EMI est bien devenue un objet de politique publique en soi.

C'est en analysant les instruments et techniques d'action publique qui caractérisent la politique d'EMI qu'on comprend l'ampleur de ses possibilités de variations. Constituée par une forte déconcentration, via les DRAC et les Académies, et par un recours aux techniques de l'appel à projets et du *vademecum* de bonnes pratiques, la politique d'EMI peut être en cela rapprochée d'un « gouvernement à distance », au sens « *d'organisant à distance les stratégies*

⁹²⁷ CORROY-LABARDENS Laurence, *Éducation et médias : la créativité à l'ère du numérique*, ISTE éditions, London, coll. « Sciences, société et nouvelles technologies », 2016, p. 16.

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 159.

librement développées par les acteurs locaux »⁹²⁹. Mais on verra que loin d'un cahier des charges détaillé et précis, l'EMI s'organise autour de signifiants flous et imprécis permettant toutes les appropriations.

1. Les filiations anciennes de l'éducation aux médias

Le monde de l'EMI présente la particularité d'être à la fois un champ d'action, un champ de recherche, et une discipline académique⁹³⁰. Il a donc été souvent étudié et investi par des acteur·ices appartenant à la fois au monde de la recherche, et à celui de l'EMI dans sa mise en pratique. Ainsi de Jacques Gonnet, universitaire français, fondateur et premier directeur du CLEMI : dans son travail de restitution des grandes évolutions de l'éducation aux médias, ce dernier insiste sur une de ses dimensions originelles, une profonde méfiance envers les médias.

Dans les années 1970, sous l'impulsion de différentes institutions⁹³¹, l'idée d'éduquer *aux* médias vient se substituer à, ou en tout cas compléter, celle d'une éducation *par* les médias. De nombreux·ses universitaires ont proposé l'identification d'approches, pour décrire les différentes phases de l'éducation aux médias depuis cette période d'émergence et d'institutionnalisation⁹³². On y retrouve quasi-systématiquement cette méfiance envers les médias qualifiée d'approche « vaccinatoire » (*inoculative*)⁹³³, ou, avec L. Corroy, comme une approche « protectionniste » : « *l'éducation aux médias a été conduite dans une large mesure à déclinier un arsenal défensif distinguant peu les médias de leurs contenus* »⁹³⁴. Elle cite comme objet de paniques « *la violence des images médiatiques, la pornographie, la publicité [...] et le développement des jeux vidéo en ligne* »⁹³⁵. Chaque exemple donné nous renvoie à ces objets de panique médiatique les associant quasi-systématiquement à des phénomènes de

⁹²⁹ EPSTEIN Renaud, « Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires », *Revue Esprit*, n° 11, 2006, p. 12.

⁹³⁰ LANDRY Normand, « Articuler les dimensions constitutives de l'éducation aux médias », *tic&société*, Vol. 11, N° 1, 2017, p. 7-45.

⁹³¹ Outre des institutions françaises précurseuses, comme l'Institut du langage total, qui propose dès les années 1960 une éducation aux médias, ou le Centre régional de documentation pédagogique à Bordeaux, c'est essentiellement via l'Unesco que se stabilisent des premières définitions de l'EMI dans les années 1970.

⁹³² Voir notamment : MASTERMAN Lena, *Teaching the Media*, 1st edition., Routledge, London, 1986 ; PIETTE Jacques, *Éducation aux médias et fonction critique*, L'Harmattan, Paris-Montréal, 1996 ; FRAU-MEIGS Divina, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias. Du bon usage des contenus et comportements à risque*, Érès, Toulouse, coll. « Éducation et société », 2011 ; LOICQ Marlène, *Médias et interculturalité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France)*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris III, 2011 ; CORROY-LABARDENS Laurence, *Éducation et médias*, *op. cit.*, 2016.

⁹³³ MASTERMAN Lena, *Teaching the Media*, *op. cit.*, 1986.

⁹³⁴ CORROY-LABARDENS Laurence, *Éducation et médias*, *op. cit.*, 2016, p. 19.

⁹³⁵ *Ibid.*, p. 22.

délinquance juvénile. Ainsi du « *cinéma [et de la presse qui] corrompaient insidieusement les goûts et habitudes de la nouvelle génération* », de « *l'accent contagieux d'Hollywood* », mais aussi des « *théâtres de quartier, foires, divertissements populaires des XVIII^e et XIX^e siècles* » : l'éducation doit alors constituer le vaccin contre ces « *maladies contagieuses* »⁹³⁶ menaçant la civilité et la culture bourgeoise. Comme le rappelle S. Bosler dans sa thèse, « *l'histoire de l'éducation aux médias est tout d'abord l'histoire des réactions aux « nouveaux médias » d'alors – le mécontentement qu'ils ont fait surgir a fait des médias l'objet de régulations pédagogiques et normatives allant jusqu'à la censure, avant qu'ils ne soient également saisis comme support pédagogique et d'action politique* »⁹³⁷. De fait, les phases successives d'évolution de l'éducation aux médias sont, chez l'ensemble de ces chercheurs et chercheuses, liées à cette origine protectionniste. Ainsi chez Masterman, qui décrit une seconde approche, née dans les années 1960, dite critique : « *Celle-ci ne consistait pas tant à abandonner l'approche « protectionniste » qu'à la modifier et à l'élargir. Le sens critique – cette aptitude à émettre des jugements subtils – demeurait l'objectif premier. Mais il devint dès lors une qualité dont il fallait user non plus contre les médias, mais contre leur contenu* »⁹³⁸.

Cela étant dit, l'ancrage conservateur et anti-médias de l'éducation aux médias contemporaine ne l'empêche pas de connaître une autre filiation, plus critique et progressiste. Une partie de ses acteur·ices rattachent ainsi l'héritage de leur pratique à différents pédagogues critiques du XX^e siècle⁹³⁹, notamment Paolo Freire⁹⁴⁰ ou Célestin Freinet. Instituteur militant, pédagogue communiste, né en 1896, la pédagogie de Freinet, « *ancrée dans le grand courant de l'école socialiste de l'époque* »⁹⁴¹, s'articule notamment autour de l'idée de « rattacher

⁹³⁶ GONNET Jacques, *Éducation aux médias : les controverses fécondes*, Centre national de documentation pédagogique Hachette éducation, Paris, coll. « Ressources formation », 2001, p. 18.

⁹³⁷ BOSLER Sabine, *Éduquer aux médias à l'ère numérique. Enjeux communicationnels de la médiation des savoirs dans une perspective franco-allemande*, thèse de doctorat, Université de Haute-Alsace, 2020, p. 38., citant et traduisant HÜTHER Jürgen et PODEHL Bernd, « Geschichte der Medienpädagogik », *Grundbegriffe Medienpädagogik*, Kopaed, Munich, 2005, p. 116-127.

⁹³⁸ MASTERMAN Léna (dir.), *L'éducation aux médias dans l'Europe des années 90 : un guide pour les enseignants*, Les éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, coll. « Collection éducation », 1994, p. 22-23.

⁹³⁹ PEREIRA Irène, « Les grammaires de l'éducation critique aux médias à l'épreuve du numérique », *tic&société*, Vol. 11, N° 1, 2017, p. 111-136. Outre Freinet et Freire, I. Pereira évoque également la filiation avec la pensée de J. Dewey, historiquement inscrit dans le mouvement pédagogique de l'Éducation nouvelle, et défendant l'éducation comme outil pour rendre le public actif dans les processus démocratiques. Sur ces filiations critiques de l'éducation aux médias, voir aussi SHARE Jeff, *Media literacy is elementary: teaching youth to critically read and create media*, Second édition., Peter Lang, New York, 2015.

⁹⁴⁰ Voir à ce propos PEREIRA Irène, « Paulo Freire ou la pédagogie critique comme agir éthique », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n° 44, 2020, p. 69-84.

⁹⁴¹ FREINET Célestin, *Le maître insurgé : Articles et éditoriaux, 1920-1939. Édition présentée et commentée par C. Chabrun et G. Chambat*, Libertalia, Paris, coll. « N'autre école », 2016, p. 13.

l'école à la vie »⁹⁴². Pour ce faire, l'une de ses idées fondatrices est « *l'imprimerie à l'école que Freinet met en place dès la rentrée en 1924. Journal, travail en équipe, correspondance, textes libres, bibliothèques documentaires, livres de vie, etc., découlent de cette introduction de la presse à imprimer dans la classe* »⁹⁴³. Cette filiation, revendiquée par certaines directions du CLEMI, ancrera profondément la pratique de l'EMI en France dans le « faire ».

Quelle que soit la filiation retenue ou valorisée, c'est sur la base du paradigme des effets forts des médias que se retrouvent une grande partie des initiatives. Pour S. Bosler, « *l'approche française s'inscrit dans un modèle républicain où, dans un vocabulaire issu de la philosophie des Lumières, tous les élèves doivent être "éclairés" (Loicq, 2011), et mis sur un pied d'égalité en partageant des valeurs et une vision du monde communes* »⁹⁴⁴. Plus largement, l'éducation aux médias vient s'inscrire dans le prolongement du modèle français de l'éducation aux valeurs civiques, dans un sens idéal-typique qui est « *considéré comme parfait pour l'intégration républicaine, ancrée dans l'idéal rationnel du citoyen formé par l'école* »⁹⁴⁵. À ce titre, la carrière scolaire à la française était un parcours citoyen avant même que Najat Vallaud-Belkacem ne le rende explicite par sa réforme éponyme de la *Grande Mobilisation pour les Valeurs de la République*, le 22 janvier 2015. C'est dans ce contexte que cette éducation s'est institutionnalisée en France avant la préoccupation pour les *fake news*.

Ce retour sur les dynamiques de l'EMI avant 2015 nous fournit des éléments de compréhension des formes prises par son réinvestissement par l'action publique de lutte contre les *fake news*. Ses origines « protectionnistes », son articulation historique avec différentes paniques médiatiques, et son institutionnalisation autour d'un Centre (CLEMI) pensé autour des relations presse-école vont constituer des caractéristiques importantes pour comprendre le travail de réduction des solutions disponibles à la lutte contre les *fake news* autour de l'EMI. Jusqu'au milieu des années 2010, force est de constater que l'EMI est restée relativement limitée dans ses développements se limitant le plus souvent à l'organisation, en mars, de la Semaine de la Presse et des Médias à l'École, ou à des initiatives locales de médiathèques ou de fédérations d'éducation populaires, sans visibilité ou publicité. L'EMI a été très largement réinvestie depuis, par des dispositifs publics mais aussi par des groupes professionnels, en tant

⁹⁴² FREINET Célestin, « Comment rattacher l'école à la vie », *L'École émancipée*, 07 mai 1921.

⁹⁴³ FREINET Célestin, *Le maître insurgé*, op. cit., 2016, p. 14.

⁹⁴⁴ BOSLER Sabine, « L'éducation aux médias en Allemagne : quelles singularités ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 14, 2018.

⁹⁴⁵ PROESCHER Claude, SZUKALA Andrea et HEDTKE Reinhold, « L'éducation aux valeurs civiques, comment comparer ? Une réflexion méthodologique à partir du cas franco-allemand », *Éducation et Sociétés*, n° 2, vol. 42, 2018, p. 31-50.

qu'instrument adéquat de réponse à une nouvelle inquiétude autour des pratiques informationnelles des « jeunes ».

2. Les attentats de 2015 : « choc moral » et « effet Charlie » sur les politiques ministérielles d'EMI

2.1. « L'effet Charlie » sur les acteur·ices de l'EMI : un choc moral

Lorsque le problème des *fake news* émerge, les préoccupations vis-à-vis de déviations juvéniles causées par des pratiques informationnelles existent déjà dans des formes parcellaires mais cadrant en amont ce qui deviendra le problème des *fake news*. Après les attentats du 11 septembre 2001, le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang écrit aux chefs d'établissement pour aider les enseignant·es à trouver « *les bonnes attitudes pédagogiques pour que les inquiétudes et les interrogations des élèves puissent s'exprimer et trouver des réponses appropriées* ». Comme le souligne S. Haderbache, ce ne sont pas les fausses informations, alors désignées comme « théories du complot », qui posent problème, mais leurs interprétations idéologiques. Des ouvrages comme *Les territoires perdus de la République*⁹⁴⁶ se présentent « comme un signal d'alarme à destination de la République française contre « *ce nouvel antisémitisme, pour l'essentiel d'origine maghrébine. [...] Cette fois, les récits alternatifs sont désignés comme problématiques en soi, même si ce que l'institution décèle derrière les mises en doute des élèves – une défiance vis-à-vis de la République, des institutions, des médias – est également pointé* »⁹⁴⁷.

Le fort impact des événements collectifs comme les attentats sur les conceptions de l'EMI est bien montré par P. Froissart et L. Corroy, qui étudient l'EMI dans les discours ministériels. Véritables « discours politiques d'escorte »⁹⁴⁸, ils accompagnent l'action politique. Au-delà de son indéniable montée en puissance dans les discours ministériels entre 2005 et 2017, l'EMI semble bien liée à

« la forte tendance des élites politiques à réagir vivement aux événements particuliers, les attentats par exemple, et à utiliser les éléments de discours déjà présents dans le champ pédagogique pour apporter des prises de position de circonstance : l'éducation aux médias devient la réponse à la nécessité de prendre de la distance critique avec les discours médiatiques,

⁹⁴⁶ BRENNER Emmanuel (dir.), *Les territoires perdus de la République*, op. cit., 2004.

⁹⁴⁷ HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l'Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », op. cit., 2018, p. 169-176.

⁹⁴⁸ Au sens de GENETTE Gérard, *Seuils*, Le Seuil, Paris, coll. « Poétique », 1987.

en particulier ceux qui semblent dérégulés, échappant au cadre posé par la déontologie et l'éthique journalistiques »⁹⁴⁹.

La référence aux événements de 2015 comme point de bascule dans la forme et le contenu de l'EMI en France constitue un passage obligé des discours des enquêté·es. Cette bascule semble décrire à la fois l'échelle collective et institutionnelle, et l'échelle individuelle et personnelle. En repartant des discours des acteur·ices rencontrées, on peut rapprocher leurs descriptions de celles d'un « choc moral »⁹⁵⁰. Le champ lexical commun, quel que soit le statut et la profession des acteur·ices, rend compte de la dimension « vive, viscérale » de la réaction à cet événement soudain : « *et là y'a eu Charlie Hebdo. Et là vraiment, clairement, le récit a changé quoi, la charnière, c'est janvier 2015 quoi. Vraiment, vraiment. C'était un séisme* »⁹⁵¹ ; « *Charlie a été un électrochoc* »⁹⁵² ; « *à partir de Charlie Hebdo pour dire les choses concrètement, ben il y a, il y a eu effectivement ce tremblement de terre, ce choc, et ça a duré 24 heures avant que je comprenne ce qui allait vraiment se passer derrière* »⁹⁵³. Outre l'expression d'une émotion personnelle, ces récits sont aussi, déjà, l'occasion d'une qualification de ce qui se joue dans ce moment. Pour la conseillère EMI du MEN de cette période, le choc de janvier 2015 se joue dans la réalisation soudaine du rapport des « gamins » à l'institution scolaire :

« bon, pour toute la société, bien sûr, mais surtout pour l'institution scolaire, et là tu peux vraiment dire que pour l'école, janvier 2015, ça a été une énorme remise en question, faut se souvenir de la remise en question, dans certains établissements, de la minute de silence. [...] Ça a été un traumatisme pour l'institution scolaire : on a pris conscience qu'il y avait des gamins dans l'école de la République, qui n'étaient pas Charlie »⁹⁵⁴.

Dans le récit de son collègue, alors conseiller en charge de la promotion et de l'éducation à la citoyenneté au MEN, on voit bien comme l'événement est, certes *a posteriori*, interprété à l'aune des thématiques politiques attachées à son poste : « *Toute la société s'est mobilisée dans tous ses aspects. Et sur l'école, c'était le sujet de l'éducation à la citoyenneté, c'était la question de la formation des enseignants sur les thèmes de valeurs de la République, laïcité, esprit*

⁹⁴⁹ CORROY Laurence et FROISSART Pascal, « L'éducation aux médias dans les discours des ministres de l'Éducation (2005-2017) », *op. cit.*, 2018, p. 173-188.

⁹⁵⁰ TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *op. cit.*, 2009, p. 101-107.

⁹⁵¹ Entretien avec Amélie, ex-conseillère éducation aux médias au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale de 2015 à 2017, 10 janvier 2020.

⁹⁵² Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

⁹⁵³ Entretien avec Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI, 26 janvier 2023.

⁹⁵⁴ Entretien avec Amélie, ex-conseillère éducation aux médias au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale de 2015 à 2017, 10 janvier 2020.

critique, enseignement laïc du fait religieux, égalité femmes hommes, lutte contre les discriminations, etc. »⁹⁵⁵. Pour le président d'une association de journalistes engagé·es dans l'EMI, l'événement est vécu sur le thème du rapport aux professionnel·les de l'information : « *parce que Charlie, c'est des gens qui sont morts parce qu'ils étaient journalistes en fait, tout simplement* »⁹⁵⁶. C'est dans ce travail d'interprétation politique de l'événement, en tant qu'individu et en tant que professionnel·le, que la notion de choc moral apparaît fortement ici, en tant qu'expérience sociale qui « *conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère* »⁹⁵⁷.

Plus spécifiquement pour la question des politiques publiques d'EMI, on peut noter que les acteur·ices qui sont alors impliqués en EMI le vivent comme un moment de frustration. Ainsi Eugène, alors coordinateur académique du CLEMI à Paris, restitue-t-il sa perception d'un écart entre un engagement de longue date et le sentiment d'urgence qui s'exprime :

« - Et au CLEMI, vous avez senti quel type de changement [en janvier 2015] ?

- Ah bah tout d'un coup... Quand il y a du feu comme ça, tout d'un coup, on demande à l'éducation d'être là depuis 20 ans ! [...] On est sans arrêt les pompiers, les pompiers de la société. Mais sans nous donner la possibilité de faire une éducation aux médias, régulière et assise, etc. [...] tout d'un coup, on demande aux enseignants de faire de l'éducation aux médias, et tout d'un coup, on demande que les élèves soient éduqués aux médias. Or, c'est un travail de fond, l'éducation aux médias, ça ne peut pas être sur trois jours, comme ça... Et alors ce qui était très intéressant, enfin intéressant, disons instructif, dans le cadre de Charlie, c'était qu'on a réalisé que les professeurs étaient complètement désemparés, enfin beaucoup quoi. »⁹⁵⁸

2.2. « L'effet Charlie » sur les politiques ministérielles : accélération et réorientation des actions du CLEMI

Cet « effet Charlie » se retrouve également au niveau institutionnel. L'actuel directeur du CLEMI l'énonce clairement : « *pour le coup, alors c'est quelque chose qu'on peut regretter, qu'on peut critiquer, mais les politiques publiques se sont construites beaucoup ces dernières années dans notre domaine, en réaction à des attentats* »⁹⁵⁹. « L'effet Charlie » précédemment illustré a logiquement altéré la trajectoire du CLEMI, en tant que principal opérateur de l'EMI

⁹⁵⁵ Entretien avec Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI, 26 janvier 2023.

⁹⁵⁶ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

⁹⁵⁷ TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *op. cit.*, 2009, p. 101-107.

⁹⁵⁸ Entretien avec Eugène, ex-coordonateur académique du CLEMI Paris, 18 novembre 2019.

⁹⁵⁹ Cette mention d'attentats au pluriel renvoie à un second événement dont les effets et interprétations viendront confirmer et renforcer ceux de janvier 2015 : l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie dans un collège de Conflans-Saint Honorine, le 16 octobre 2020. Bien qu'une grande partie des entretiens aient été conduits avant cette date, il aurait été possible ici de conduire une démonstration analogue sur l'assassinat de Samuel Paty comme choc moral ayant eu des effets sur les acteur·ices de l'EMI, mais aussi plus largement sur les orientations des politiques publiques de l'EMI.

en France [Encadré 15]. Si le CLEMI existe depuis 1982, ses membres reconnaissent explicitement que l'année 2015 a constitué un moment charnière fondamental pour cette institution et a profondément impacté le type d'éducation qui y était valorisé :

« - Mais du coup est-ce qu'en 2015, sans l'attentat de Charlie, vous n'auriez pas développé d'éducation aux médias ?

- Mmh... Je pense que l'éducation aux médias telle qu'elle existe depuis les années 1980 aurait continué sa petite vie pépère, sans monter en puissance.

- Parce que le CLEMI avant 2015, c'était pas aussi dynamique ?

- Ah non [elle rit], pas du tout... Ils ont pris un essor en visibilité, ils ont été assaillis de coups de fil, ils se sont retrouvé du jour au lendemain au cœur d'un dispositif stratégique... Ça se voit à leur site : le site du CLEMI a dû passer d'un jour à l'autre d'un vieux site hyper vieillot, et ils ont dû se mettre en mode gestion de crise ; ils se sont bien débrouillés, parce que c'est des enseignants, spécialistes, qui connaissent bien le sujet depuis des années, donc ils ont créé des contenus sur le complotisme, sur les *fake news*, sur les attentats, en étant vraiment super réactifs quoi, dans les jours qui ont suivi, pour aider les enseignants sur le court terme. »⁹⁶⁰

Encadré 15. L'institution dans sa matérialité : les locaux du CLEMI, héritage de « sa petite vie pépère »

Si cette enquêtée mentionne le site Internet du CLEMI, d'autres mobilisent plutôt, en entretien, ses locaux pour illustrer leur idée d'une institution vieillissante et désinvestie, en tout cas avant 2015. « Le local à poussière », « dans le fin fond du XV^e », dans lequel on « placardisait » les hauts-fonctionnaires ou administrateur·ices du ministère en fin de carrière, c'était ainsi que le CLEMI m'était décrit. Cette manière de résumer le dynamisme d'une institution à l'état ou l'élégance de ses locaux me paraissait alors assez infondée, voire intellectuellement malhonnête, mais témoignant tout de même d'une perception collective du CLEMI par ses interlocuteurs et interlocutrices.

De fait, les locaux du CLEMI ne sont pas au 391 rue de Vaugirard, à Paris, mais au 391 bis. Si cette précision compte, c'est parce que le 391 est un bâtiment historique, en pierre de taille, avoisinant un grand parc fleuri et bien entretenu. Ce centre universitaire appartenant à Paris II est l'ancien collège de l'Immaculée-Conception. L'entrée du 391 bis, celle du CLEMI, est, elle, une petite porte mal indiquée, qui mène à longer le jardin du Lycée Autogéré de Paris et son atmosphère « grunge » avant d'entrer dans le bâtiment du CLEMI. On y trouve alors des indications d'orientation rendant un bel hommage à l'esthétique du XX^e siècle [Figure 14], avant d'arriver dans des bureaux classiques, récemment repeints, mais qui semblent assez peu animés ou modernes. Son directeur, Serge Barbet, ironise d'ailleurs sur ces locaux au cours de notre entretien, alors que nous discutons des moyens alloués par le ministère au CLEMI :

- Vous n'aimez pas nos locaux ? On vient de les repeindre, c'est magnifique non ?

- Euh, c'est magnifique, oui oui.

- Magnifique hein. On se croirait dans une clinique vétérinaire !

L'esthétique et la disposition des locaux reste un point relativement anecdotique pour décrire les dynamiques d'évolution du CLEMI ; néanmoins, on comprend mieux en les décrivant comme le CLEMI post-janvier 2015 hérite de ce qu'a été l'institution, jusque-là peu investie, avant de connaître ce qui est décrit par tous et toutes comme une phase de renouveau et de dynamisme.

⁹⁶⁰ Entretien avec Amélie, ex-conseillère éducation aux médias au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale de 2015 à 2017, 10 janvier 2020.

Figure 14. Signalétiques d'accueil dans les couloirs du CLEMI



La force de « l'effet Charlie » ne doit pas nous mener à ignorer les dynamiques historiques latentes dans l'institution qu'est le CLEMI : son orientation vers les thématiques de citoyenneté et de valeurs républicaines est une caractéristique largement préexistante aux périodes d'attentats. C'est ce que démontre le travail de S. Bosler à travers son analyse lexicométrique de ces termes dans les brochures du CLEMI de 2010 à 2019⁹⁶¹ ; et c'est également la conclusion proposée par M. Loicq, dans une perspective comparative⁹⁶². Dès son origine, on trouve énoncée la perspective qui fondera l'EMI à la française : « *Développer l'esprit critique par la confrontation des sources d'information, et former ainsi des citoyens plus responsables, plus actifs.* »⁹⁶³. Comme la littérature sur la question l'établit⁹⁶⁴, c'est en effet cette insistance sur la dimension citoyenne et démocratique qui caractérise l'EMI française, avec plus largement l'idée de l'école « *comme initiation à la démocratie lieu de transmission de ses valeurs, voire réinvention de ses pratiques* »⁹⁶⁵. On retrouve ici le chemin de dépendance de l'école républicaine, « pivot de l'éducation pour la citoyenneté »⁹⁶⁶.

C'est dans ce but qu'est proposée au début des années 1980 la création « d'une structure spécifique », appelée Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens

⁹⁶¹ BOSLER Sabine, *Éduquer aux médias à l'ère numérique. Enjeux communicationnels de la médiation des savoirs dans une perspective franco-allemande*, op. cit., 2020, p. 252.

⁹⁶² LOICQ Marlène, *Médias et interculturelité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France)*, op. cit., 2011, p. 495-515.

⁹⁶³ GONNET Jacques et VANDEVOORDE Pierre, *Introduction des moyens d'information dans l'enseignement*, 1982, p. 9.

⁹⁶⁴ BOSLER Sabine, *Éduquer aux médias à l'ère numérique. Enjeux communicationnels de la médiation des savoirs dans une perspective franco-allemande*, op. cit., 2020, p. 251 et s.

⁹⁶⁵ GONNET Jacques, *Éducation aux médias*, op. cit., 2001.

⁹⁶⁶ PROESCHER Claude et TOSCHER-ANGOT Sylvie, « Orientation et débats français autour de la conception de cet enseignement », *Les jeunes, l'école et la religion*, Bayard, Montrouge, 2009.

d'Information : CLEMI. Il sera pendant les quarante années suivantes l'opérateur institutionnel de l'éducation aux médias en France. Comme le relate M. Loicq, le CLEMI « *affiche une position qui prône l'éducation à l'information (liée à la question du rapport à l'actualité, à la construction de la représentation du monde, au vote citoyen en démocratie et à la création des opinions), axée autour d'un travail sur les sources* »⁹⁶⁷. En sus de la dimension citoyenne, cette place particulière accordée à la presse et à l'actualité dans la définition de l'EMI au CLEMI constitue une seconde caractéristique importante de l'EMI française et de son opérateur principal.

Aujourd'hui, le travail du CLEMI s'inscrit dans un contexte de portage de l'EMI mettant en jeu deux ministères. Chacun affiche une politique publique formalisée sur le sujet, correspondant à son territoire d'action : le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et le ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Le premier, le MEN, soutient et développe l'EMI à travers son opérateur - le CLEMI - les moyens qu'il lui fournit, mais aussi par différentes formes de recommandations directes aux enseignant·es. Ainsi, l'EMI existe dans la plupart des lycées. Elle est formalisée dans des fiches-missions, des circulaires, des *vademecum*, des socles de compétences, etc. Le second, le MCC, soutient et développe l'EMI au nom de sa responsabilité vis-à-vis des médias d'information : à travers la création de résidences de journalistes, de soutiens financiers aux médias et aux associations d'EMI, etc. À chacun de ces ministères correspond un groupe professionnel missionné pour prendre en charge cette EMI : les journalistes professionnel·les, et les enseignant·es. On doit préciser que ce parallèle est schématique, puisque la nature de la relation des journalistes au MCC est différente de celle qui lie les enseignant·es au MEN, ce dernier étant non seulement leur ministère de tutelle mais également leur employeur. Sans pouvoir être exhaustif, on peut revenir sur les actions menées par ces deux ministères⁹⁶⁸ sur le sujet de l'éducation aux médias et à l'information [Tableau 30].

⁹⁶⁷ LOICQ Marlène, *Médias et interculturalité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France)*, op. cit., 2011, p. 269.

⁹⁶⁸ Pour clarifier le propos, n'ont été retenues ici que les actions qui se présentent comme portant spécifiquement sur l'objet EMI. Néanmoins, on peut également noter, du côté de l'Éducation nationale, des initiatives portant sur des objets distincts mais renvoyant, en leur sein, à l'EMI. Ainsi des actions portant sur l'éducation artistique et culturelle (EAC), de la possibilité pour les établissements d'utiliser le volet collectif du Pass Culture pour financer des ateliers contre la désinformation, ou de la réforme de l'éducation morale et civique (EMC) en juin 2015. On note également que si l'on porte notre attention sur les deux principaux ministères en charge de cette politique publique, d'autres institutions y participent ponctuellement ou de manière mineure : la CNIL, le CNC, le CSA... Mais toujours en partenariat ou collaboration avec le CLEMI, donc le MEN.

Tableau 30. *Synthèse des principales mesures prises par deux ministères sur l'EMI⁹⁶⁹*

Année	Ministère de l'Éducation nationale	Ministère de la Culture
2015	- L'EMI dans le parcours citoyen : « Onze mesures pour une grande mobilisation de l'école de la République », janvier 2015.	
2016		- Lancement des résidences de journalistes dans un territoire, janvier 2016.
2018	- Réforme du lycée : renforcement de l'EMI dans les programmes, juillet 2018.	- Plan national pour l'éducation aux médias : F. Nyssen annonce 6 millions d'euros de budget de soutien, mars 2018.
2019-2021		- Lancement et stabilisation d'un appel à projets national annuel de l'EMI, juin 2019. - Reconduit en 2020 et 2021 sur les thématiques de l'esprit critique et de la désinformation scientifique.
2022	- Annonce de J.-M. Blanquer : généralisation des webradios en établissement scolaire, janvier 2022. Diffusion d'une circulaire, « Une nouvelle dynamique pour l'EMI » et d'un <i>vademecum pour l'EMI</i> .	

La mise en parallèle des actions en faveur de l'EMI du MCC et du MEN permet d'abord de constater une accélération parallèle pour les deux ministères. Les dates indiquées ici montrent clairement l'effet politique – bien que souvent décalé dans le temps – de deux événements collectifs. Les attentats de janvier 2015 jouent explicitement un rôle dans la multiplication des actions, surtout côté EN ; comme la crise sanitaire de février 2020, à laquelle plusieurs initiatives du MCC font explicitement référence.

Outre la variation de leurs territoires respectifs de politiques publiques, les initiatives des deux ministères varient dans leurs formes. Pour l'Éducation nationale, l'essentiel des actions correspond à un travail de formalisation bureaucratique pour clarifier la place de cette « éducation à » dans un contexte scolaire structuré par les programmes disciplinaires. Si cette question de la forme est importante, c'est parce qu'en tant « qu'éducation à », et sans être une discipline institutionnalisée, l'EMI part avec un déficit de stabilisation institutionnelle important : les parents ne la connaissent pas spontanément comme ils-elles connaissent les mathématiques ou l'histoire, ne peuvent la rattacher à un·e enseignant·e qu'ils et elles identifient, et elle ne vient pas accompagnée d'un manuel de référence ou d'un programme connu. Le MCC, lui, oriente plutôt ses actions vers une politique de soutien, symbolique ou financier, à des acteurs journalistiques ou associatifs.

⁹⁶⁹ Une version complète, détaillée et chronologiquement restituée de ce tableau est présentée en annexe (2.4.).

D'un établissement à l'autre, l'EMI scolaire peut donc exister sous des formes variées : une intervention ou un atelier en classe d'une heure ou deux d'un·e professionnel·le de l'information ; des séances ponctuelles ou avec le ou la professeur·e-documentaliste au CDI, au fil de l'année ; un projet de classe avec un· enseignant·e via une résidence de journalistes ou un partenariat avec une association, sur quelques mois de l'année ; un projet mené pendant le temps fort constitué par la Semaine de la Presse et des Médias à l'École (SPME), en mars ; ou encore, dans sa forme la plus approfondie, une classe médias, c'est-à-dire la possibilité de suivre deux heures d'éducatons aux médias, menée par un binôme composé d'un·e professeur·e-documentaliste et d'un·e autre enseignant·e.

Cela étant, la variation dans la forme ne nous dit rien, à ce stade, de la variation dans le contenu : on peut très bien imaginer que toutes ces formes différentes soient le vecteur de l'EMI scolaire telle qu'elle est institutionnellement définie et valorisée, c'est-à-dire « *permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, à former des « cyber citoyens » éclairés et responsables, capables de s'informer de manière autonome en exerçant leur esprit critique* »⁹⁷⁰. On a croisé au fil de ce travail de nombreux discours déplorant l'absence de politique publique en EMI : « *Il est urgent de mettre en place une véritable politique publique dans ce domaine et de donner aux acteurs de terrain les moyens d'agir enfin de manière concrète, coordonnée et efficace* » lit-on dans une tribune collective de mai 2022⁹⁷¹. Les acteur·ices impliqué·es dans cette lutte contre les *fake news* dédient leurs efforts à réclamer une « vraie » politique publique, qui selon eux n'existe pas. Comment expliquer un tel fossé entre les actions ministérielles en faveur de l'EMI, et les constats formulés par les acteur·ices du terrain ?

Pour répondre à cette question, on analyse l'ensemble d'actions publiques d'EMI en dépassant le constat de son hétérogénéité et de son faible degré de coordination. On peut en fait le décrire à travers trois caractéristiques formelles qui vont accentuer les possibilités d'appropriations de l'EMI : sa territorialisation, son instrumentation délégatrice, et son organisation autour d'un signifiant flou, l'esprit critique.

⁹⁷⁰ Portail d'Éduscol dédié à l'éducation aux médias et à l'information, consultable sur <https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>.

⁹⁷¹ « Monsieur le président, faites de l'éducation aux médias une grande cause nationale », La Voix du Nord [en ligne], 31 mai 2022, consultable sur <https://www.lavoixdunord.fr/1186785/article/2022-05-31/tribune-monsieur-le-president-faites-de-l-education-aux-medias-et-l-information>.

3. La délégation, instrument privilégié de l'éducation aux médias

Un retour descriptif sur les mesures formelles en termes de politiques publiques d'EMI nous permet d'avancer dans l'analyse de sa mise en place réelle, en la décrivant au prisme de son « instrumentation ». On entend par là « *l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale* »⁹⁷², en étudiant à la fois les raisons de tel instrument aussi bien que leurs effets. Si ces instruments sont à prendre au sérieux dans l'analyse, c'est bien parce qu'ils sont des « *dispositif[s] technique[s] à vocation générique porteur[s] d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation* »⁹⁷³. On a vu plus haut la force de l'impératif libéral, c'est-à-dire non-contrainant et non-interventionniste, déterminé par l'histoire des rapports de l'État aux pratiques informationnelles. C'est précisément cet impératif qui fonde l'unanimité des discours autour de l'éducation aux médias, présentée comme la solution non-liberticide par excellence. Néanmoins, la mise en place même de cette politique d'EMI semble soumise, du point de vue de celles et ceux qui la portent, à la suspicion d'une intervention trop directe et dirigiste de l'État, ici incarné par les ministères, dans le développement d'une éducation aux médias pour lutter contre les *fake news*. Dans le domaine de l'éducation, c'est aussi la référence à la sacralité de la « liberté pédagogique » des enseignant·es et des formateur·ices, qui vient encore accentuer cette préoccupation dans le cas de l'EMI.

Ce point est fondamental pour se donner les moyens de décrire l'instrumentation de l'action publique d'éducation aux médias. Il semble que cette dernière ait été, depuis ses débuts, conçue avec et par des impératifs de non-intervention directe de l'appareil étatique sur le sujet : c'est bien là qu'on identifie les « *rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont [l'instrument d'action publique] est porteur* »⁹⁷⁴. On étudie trois éléments constitutifs : la configuration d'acteur·ices – un opérateur public sous tutelle du MEN ; l'échelle d'intervention – un réseau décentralisé d'enseignant·es et une délégation des missions aux DRAC ; et les outils mis en place – fiches pratiques et appels à projets. À chaque étape, c'est une action publique profondément délégatrice qui est conçue par les ministères concernés. C'est

⁹⁷² LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 12.

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 13.

⁹⁷⁴ *Ibid.*

en saisissant les raisons et effets de cette dimension délégatrice que l'on pourra ensuite décrire les marges d'appropriation et de subversion de cette même action publique.

3.1. Territorialisation et déconcentration de la politique d'EMI

Les politiques publiques d'EMI sont formellement conçues comme déconcentrées sur le plan territorial, et ce quel que soit le ministère à l'origine de l'action. Du côté de l'Éducation nationale, c'est dans la construction particulière de son opérateur, le CLEMI, que cette décentralisation se matérialise. En effet, on distingue un « CLEMI national », constitué d'une direction générale, d'un Conseil d'Orientation et de Perfectionnement, et de trois pôles de travail⁹⁷⁵ ; et des « CLEMI académiques », ou locaux, déconcentrés, constituant ensemble un réseau de coordinateur·ices académiques. Chacune des 34 académies⁹⁷⁶ a une·e coordinateur·ice CLEMI - à l'exception de l'Académie de Paris qui en a deux, pour le 1^{er} et le 2nd degré. Souvent déchargé·es à temps plein, mais pas systématiquement, ils·elles sont en charge de la mise en œuvre à l'échelle locale des dispositifs EMI nationaux⁹⁷⁷, pour les missions de formation des enseignant·es, l'établissement de partenariats médias, ou encore la création de « Classes Médias ». Ils et elles sont souvent accompagné·es dans leur travail par une équipe d'enseignant·es chargé·es de mission EMI/CLEMI, dont le nombre varie entre un et une quinzaine, et/ou des formateur·ices ponctuel·les sur des questions spécifiques. Cette organisation mène à des différences importantes dans le degré de développement et de mise en place des dispositifs d'EMI. Ainsi Elisa, une des coordinatrices académiques à Paris, alors spécifiquement chargée du réseau des Classes médias : « *Alors c'est très variable d'une académie à l'autre. Tout le monde n'avance pas de la même manière. Moi j'ai échangé avec la coordo' du CLEMI Toulouse, elle me contactait parce qu'ils allaient commencer à monter des classes médias quoi* [air dubitatif] »⁹⁷⁸. Au moment de l'entretien, l'Académie de Paris comptait une quarantaine de Classes médias, dont certaines largement pérennisées au sein de leur

⁹⁷⁵ Le pôle Studio, pour la production de ressources, le pôle Labo, pour la formation des enseignant·es et l'animation des réseaux académiques, et le pôle Communication, pour la valorisation des productions et de la coordination des actions éducatives comme la SPME (Semaine de la Presse et des Médias à l'École).

⁹⁷⁶ Une académie est un service déconcentré de l'État organisant le système éducatif de l'Éducation nationale en France. Les académies se superposent aux régions administratives, et sont dirigées par un recteur ou une rectrice, nommé·e par la présidence de la République. Le CLEMI a des coordinateur·ices pour les 25 académies de métropole et pour les 9 d'outre-mer.

⁹⁷⁷ Pour visualiser plus concrètement les missions et travaux de chaque CLEMI académique, on peut consulter la carte interactive sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/le-clemi-en-academies>.

⁹⁷⁸ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

établissement. Elles rencontrent néanmoins des difficultés d'existence, liées à des blocages administratifs internes à l'établissement ou aux réformes générales du lycée : difficultés à récupérer des heures – appelées DHG⁹⁷⁹, suppression des enseignements d'exploration, difficultés à constituer un binôme d'enseignant·es, etc. Cette organisation en un réseau local est décrite dans les discours de l'institution sur elle-même comme une force, une manière d'être au plus proche du terrain ; ainsi dans les termes du directeur du CLEMI :

« Il y a 40 ans ça a été très bien pensé. Il y a un centre national, il y a des réseaux académiques, on a des coordonnateurs dans toutes les académies, sous autorité des rectrices et recteurs, ça veut dire qu'on est vraiment au sein de la « machine éduc nat » et ces coordonnateurs et coordonnatrices, comme leur nom l'indique, ils coordonnent et donc ils sont en lien avec des réseaux d'enseignants. Et donc là où c'est bien, c'est que le CLEMI n'est pas vraiment une institution ; c'est une petite institution puisqu'on est un peu plus de 20 ici, mais c'est surtout un réseau de profs. »⁹⁸⁰

Pour autant, ce caractère décentralisé soulève un enjeu important, celui de l'égalité territoriale dans les politiques éducatives. La décentralisation telle qu'elle est notamment portée pendant les années Mitterrand contient « le risque d'une aggravation des inégalités scolaires dans le modèle scolaire français »⁹⁸¹. Précisément parce que c'est l'École de la République qui est désignée comme centrale dans cette protection des « jeunes » contre les *fake news*, c'est sa norme d'égalité sociale et territoriale dans l'accès à l'éducation, « structurante dans le système scolaire français depuis la III^{ème} République »⁹⁸², qui est fortement réaffirmée. « *C'est le principe républicain : si l'on propose quelque chose à quelqu'un, à Nevers, on doit le retrouver à Brest !* » déplore par exemple un président d'association de journalistes dédiés à l'éducation aux médias. Or, la dimension fortement incitative des actions développées par les ministères depuis 2015 mène nécessairement le développement de l'EMI à reposer, d'une manière ou d'une autre, sur la volonté personnelle d'un·e acteur·ice. Tout au long du terrain, il est courant pour les enquêté·es d'invoquer en les déplorant des acteur·ices précis·es, dont la mauvaise volonté empêche l'EMI d'être effectivement mise en place : ici, un chef d'établissement qui n'a pas saisi l'enjeu, là, un recteur d'académie qui « s'en fout », etc. À l'inverse, lorsqu'une

⁹⁷⁹ La Dotation Horaire Globale correspond à l'enveloppe d'heures attribuée à chaque établissement par le ministère pour mener à bien l'ensemble des enseignements. Plus la DHG est grande, plus il est possible de constituer des classes plus petites, faire des heures d'accompagnement, ou monter une option, comme une Classe Médias.

⁹⁸⁰ Entretien avec Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI, 26 janvier 2023.

⁹⁸¹ FERHAT Ismail, « La décentralisation, les collectivités territoriales et l'école : vers des politiques éducatives locales ? », *Carrefours de l'éducation*, n° 1, vol. 51, 2021, p. 13-17.

⁹⁸² DUPUY Claire, « L'égalité comme norme d'action publique après la décentralisation. L'éducation et les gouvernements régionaux », *Carrefours de l'éducation*, n° 1, vol. 51, 2021, p. 67-78.

action d'EMI se développe et se pérennise, l'effort personnel de ses porteurs ou porteuses est loué assez systématiquement, l'énergie et le temps consacrés pour la faire exister. Cet effet de la décentralisation n'est évidemment pas propre au sujet de l'EMI : en revanche, il accentue encore évidemment les marges de variations de l'EMI au moment de sa mise en place effective.

Par ailleurs, en l'absence d'une politique éducative unifiée sur l'ensemble du territoire, l'identification par les acteur·ices impliqué·es de publics jugés vulnérables, donc prioritaires, va jouer un rôle significativement plus important. On voit dans cet extrait d'entretien comme « la volonté personnelle » va s'articuler avec les schèmes d'interprétation du problème des *fake news* qu'ont intégré les acteur·ices :

« Quand vous ouvrez une classe média, ça se fait sur la bonne volonté, le volontariat, et l'investissement des collègues. Donc ça veut dire que s'il y en a une, y'a une vraie remarque d'un dysfonctionnement, d'un problème de rapport à l'actualité et à l'information. Et donc les collègues s'investissent davantage. Bon, mais à côté de ça vous avez des lycées très prestigieux, bah Nicole Croisille par exemple, avec des collègues aussi très motivés »⁹⁸³.

Ainsi, la répartition sur le territoire des actions publiques en matière d'EMI convoque un second enjeu, celui des « bénéficiaires » à cibler en priorité, c'est-à-dire la question des publics. On a vu dès le premier chapitre comment la désignation de groupes sociaux jugés plus vulnérables jouait un rôle important dans ce travail définitionnel du problème des *fake news*. Aussi imprécise sociologiquement que puisse être cette désignation, l'idée selon laquelle « les jeunes de classes populaires » doivent constituer un public prioritaire est souvent revendiquée explicitement comme critère de sélection des établissements. C'est le cas par exemple de l'une des initiatives d'EMI les plus institutionnellement valorisées, Interclass', portée par France Inter et ses journalistes : comme le dit sa créatrice, ex-médiatrice des antennes de Radio France,

« ce dispositif se déploie en Île-de-France, à Marseille, Toulouse et Orléans, Roubaix en 2016, dans les collèges et les lycées situés dans les quartiers les plus pauvres de notre pays, où, à la pauvreté économique, culturelle et langagière s'aggrave la pauvreté informationnelle [...] ; pour nombre de ces jeunes qui grandissent dans ces quartiers de grande fragilité sociale, les conditions prérequis de l'acquisition démocratique ne sont pas toujours réunies »⁹⁸⁴.

Le ciblage de la « jeunesse » s'est aussi articulée à un avantage pratique pour la mise en place d'une politique publique : le caractère « captif » du groupe. C'est en suivant cette raison

⁹⁸³ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

⁹⁸⁴ DAVIET Emmanuelle, *Interclass' : éducation aux médias et à la citoyenneté*, ESF sciences humaines, Paris, coll. « Pédagogies », 2019, p. 16. Pour une analyse critique de ce dispositif et de ses présupposés, voir EUSTACHE Sophie, « Quand les médias rééduquent les lycéens », *Le Monde diplomatique*, 01 février 2020.

d'être que l'EMI scolaire a été massivement investie, d'où l'importance du CLEMI et de son ministère de tutelle. Les actions d'EMI en direction d'adultes existent également : mais elles se heurtent systématiquement à la difficulté de cibler des groupes « captifs », c'est-à-dire réunis en un lieu, et à travers lequel il est possible de leur adresser une formation. C'est parfois le cas de certaines entreprises ; mais encore faut-il rendre symboliquement pertinent le fait que l'EMI existe dans cette entreprise plutôt qu'une autre. C'est donc dans des espaces professionnels dans lesquels une opportunité existe⁹⁸⁵. Cela peut aussi avoir lieu dans des espaces professionnels dans lesquels une « vulnérabilité potentielle aux *fake news* » est identifiée ou supposée. Comme « les classes populaires » ne constituent pas un public captif ou même identifiable, les deux groupes sociaux identifiés dans le travail définitionnel du problème des *fake news* sont télescopés, et le public cible devient : les jeunes de classes populaires. Elisa raconte ainsi la répartition des classes médias pour l'Académie de Paris :

« - Et est-ce que vous voyez un peu si les classes médias sont très différentes les unes des autres ? Si y'a une grosse diversité...

- Oui, tout à fait. Alors déjà dans le type d'élèves. Vous avez autant d'élèves issus d'établissements de type centre-ville que de REP. [...]

- Mais du coup ça veut quand même dire que les REP sont surreprésentées, non ?

- Oui c'est ça, puisqu'elles ne représentent que 20 % de l'Académie de Paris, et une classe média sur deux. Ça veut dire que vous avez des collègues qui ont conscience du problème de l'information dans les milieux populaires, et qui sont motivés pour faire... Je vous enverrai l'annuaire vous verrez. Quand j'ai fait le rapport l'année dernière, ça m'avait frappé d'ailleurs. Ensuite je suis allée faire le calcul, et voilà, 20 %.

- Ce rapport-là, il vient uniquement de la volonté des collègues qui travaillent en REP ?

- Oui. »⁹⁸⁶

Le ciblage des jeunes de classes populaires à travers les labels REP est aussi revendiqué par l'association Entre les Lignes, qui réunit des journalistes du Monde et de l'AFP pratiquant l'EMI. On le voit dans les termes de E. Genevoix, gestionnaire administrative :

« Alors effectivement, nous on classe les établissements par département. Et aussi par zone « REP ». Voilà, on indique si c'est REP, parce qu'on a des journalistes qui veulent intervenir que dans des zones REP, y'en a qui pensent, à juste titre, que c'est aussi important d'aller dans ces zones-là, enfin plus... »⁹⁸⁷

⁹⁸⁵ Par exemple La Poste, qui via un partenariat avec le CLEMI achemine sans frais les colis de presse dans les écoles pour la SPME, voit une partie de ses salarié·es être en retour formé·es par le CLEMI à l'EMI.

⁹⁸⁶ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

⁹⁸⁷ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'Entre les Lignes, 26 mai 2021.

On voit bien ici à travers le cas des publics ciblés comme la mise en place des politiques publiques d'EMI, du côté du ministère de l'Éducation nationale, prend une forme et une instrumentation qui mène ses acteur·ices chargé·es de l'implémentation à identifier elles et eux-mêmes les bénéficiaires de cette politique publique, donc à potentiellement mobiliser leurs représentations sociales individuelles dans la concrétisation de cette éducation. Cette question des publics ciblés, notamment, est aussi intéressante car elle va être mobilisée par l'autre ministère chargé des politiques d'éducation aux médias, le MCC, pour justifier son action vis-à-vis du MEN. En effet, le MEN devant, du fait même de son territoire d'intervention, mettre en place une EMI pour publics *scolaires*, le MCC va pouvoir se positionner comme l'acteur qui a la possibilité de cibler d'autres publics, et notamment des publics adultes.

Du côté du ministère de la Culture et de la Communication, donc, c'est dans la relation aux DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) que se joue la dimension déconcentrée de la politique publique d'EMI. Pour S. Bosler, le rôle du MCC « *est celui d'un "catalyseur" ; l'action des territoires est présentée comme centrale, car les innovations sont locales, en fonction des acteurs et des ressources. Le rôle du ministère est de connaître et valoriser ce qui se fait déjà, de soutenir ce qui fonctionne et aider le déploiement d'actions là où l'EMI est insuffisamment présente* »⁹⁸⁸.

Cette délégation aux DRAC se fait par la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), une délégation historiquement dédiée au développement culturel, dont les missions ont largement évolué. Jean-Philippe, le principal acteur chargé de la mise en place des politiques publiques d'EMI au MCC, explique cette situation par son caractère historiquement transversal :

« Donc nous, on est une délégation transversale, dont le développement culturel, et en fait, il s'avère que les gens ne comprennent pas toujours : mais c'est nous qui nous en occupons [de l'EMI] parce que la DGMIC, la direction générale des médias [...], c'est un service avant tout technique, économique, législatif. Donc il s'avère que nous on a de toute façon un rôle de coordination sur ces politiques parce que, par exemple, sur l'éducation artistique et culturelle, on a un rôle de coordination dans le ministère auprès de toutes les directions. Mais l'EMI, on aura eu un rôle aussi de coordination. D'ailleurs c'était Jérôme Bouvier qui était au cabinet de Fleur Pellerin, à cette époque-là, quand on a démarré, c'est vrai qu'il s'est retourné vers nous parce qu'effectivement on avait les crédits pour le faire, et puis on avait la culture pour le faire, et y compris aussi les relations avec les DRAC avec les délégations régionales... »⁹⁸⁹

⁹⁸⁸ BOSLER Sabine, *Éduquer aux médias à l'ère numérique. Enjeux communicationnels de la médiation des savoirs dans une perspective franco-allemande*, op. cit., 2020, p. 127.

⁹⁸⁹ Entretien avec Jean-Philippe, chargé de mission Éducation aux médias et à l'information au Ministère de la Culture et de la Communication, 15 juin 2022.

Concrètement, cette délégation se matérialise par la déconcentration de crédits à partir de 2016 pour les résidences de journalistes, puis de crédits plus généraux à disposition des DRAC pour financer des initiatives à partir du plan EMI de Françoise Nyssen en 2018. Sur ce plan de trois millions d'euros, la moitié a été « mise en base dans les crédits des DRAC », et l'autre moitié géré « au niveau central », c'est-à-dire pour la politique nationale. Il est loin d'être spontanément évident que les DRAC, dont le secteur d'expertise est quasi-exclusivement artistique, prennent en charge des dispositifs de financements de médias ou de journalistes pour faire de l'EMI. Pour restituer cette situation, on s'appuie ici largement sur le travail de S. Mangon :

« Historiquement, la DRAC a pour interlocuteurs traditionnels des agents du champ artistique ou associatif plutôt que des journalistes. Les missions de ce service déconcentré du ministère de la Culture couvrent les domaines de la musique, les arts plastiques, la danse, le théâtre ou le patrimoine. La DRAC n'avait donc pas d'expertise particulière dans le secteur médiatique avant que la ministre Fleur Pellerin ne lance, en avril 2015, un fonds d'un million d'euros pour les « médias de proximité » en partie géré par la DRAC. Le décret d'avril 2016⁹⁹⁰ attribue donc à ce service déconcentré les fonds d'aide aux médias d'information sociale de proximité (FSMISP), et la gestion des « résidences de journaliste ». Cette attribution des financements d'EMI à une structure régionale spécialisée dans les affaires culturelles donne d'abord une idée de la conception de l'éducation aux médias, cultivée par les autorités politiques. Les décideurs politiques veulent d'abord bénéficier de l'ancrage local de la DRAC pour orienter les financements d'EMI vers les quartiers dits « périphériques et ruraux ». Le décret, émis dans un contexte post-attentat, établit donc un lien entre quartiers « périphériques » et risque de « radicalisation » des jeunes⁹⁹¹. »⁹⁹²

Le travail de S. Mangon porte plus spécifiquement sur l'engagement de trois médias citoyens dans des dispositifs publics d'EMI financés par la DRAC Provence-Alpes-Côte D'Azur. Il établit différents résultats qui vont dans le sens d'une large appropriation des politiques publiques d'EMI par celles et ceux qui, *in fine*, la mettent en œuvre. D'abord du côté des agent·es de la DRAC : en l'absence d'une expertise spécifique sur le champ médiatique, les fonctionnaires responsables d'EMI à la DRAC procèdent à des formes de bricolage interne pour orienter les financements vers un média plutôt qu'un autre. Ce faisant, ils·elles formulent des critères de professionnalisme, voire de « sérieux », en soumettant les médias financés à une « injonction à la réforme », la promotion de « bonnes pratiques », à commencer par la stabilité

⁹⁹⁰ Décret n° 2016-511 du 26 avril 2016 relatif au fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité, Journal officiel de la République française.

⁹⁹¹ *Discours du Premier ministre Édouard Philippe sur le plan national de prévention de la radicalisation*, le 23 février 2018. L'éducation aux médias et à l'information est présentée comme un outil permettant aux élèves de « se prémunir contre les théories complotistes » dans un cadre plus général de « prévention de la radicalisation ».

⁹⁹² MANGON Simon, « Quand le journaliste saute de classe. La consécration par l'État des médias "citoyens" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 14, 2020, p. 35-64.

budgétaire et administrative des médias retenus. De l'autre côté, les journalistes aspirant à bénéficier de ces dispositifs participent également au « bricolage ». Ils·elles le font en mobilisant le flou généré par la délégation à la DRAC pour négocier : *« on a compris que la demande politique se focalisait sur l'EMI et que le dispositif pouvait évoluer puisque les conditions n'étaient pas claires »*⁹⁹³ ; et en se pliant aux critères formulés par la DRAC, quitte à ensuite réaliser un atelier distinct de la promesse faite à l'institution. Comme le résume S. Mangon : *« En acceptant de jouer le jeu de l'institutionnalisation, les journalistes deviennent de nouveaux professionnels de l'action publique capables de se réapproprier les dispositifs publics au quotidien et de valoriser leur profession dans le secteur de l'EMI »*⁹⁹⁴. Ce jeu de conformation et d'appropriation des contraintes administratives des dispositifs d'EMI par les acteur·ices constitue une dynamique importante de notre étude, qui sera approfondie plus avant. Au nom de la déconcentration des pouvoirs entre ministère et DRAC, cette marge d'interprétation est présentée comme volontaire par le chargé de mission EMI du MCC, comme par exemple sur les résidences : *« Et puis après sur les modalités [des résidences], on a fait exprès, c'est ouvert hein ! Donc c'est pour ça qu'elles sont très différentes les unes des autres. Il n'y a pas d'idée de formalisation du tout du modèle quoi. »*

Du côté de la déconcentration des politiques publiques d'EMI par le MCC, on retrouve des effets similaires à ceux générés du côté du MEN : variation des critères constituant une « bonne » EMI, fondement des dispositifs sur l'existence de « bonnes volontés personnelles », inégalités territoriales fortes dans la mise en place effective des dispositifs. Il semble qu'un effet supplémentaire apparaisse du côté du MCC, celui de la possibilité même pour le ministère de cartographier l'existant, de connaître à un instant t ce qui se fait effectivement d'une DRAC à l'autre. La perception par le chargé de mission EMI du MCC de cette mise en place semble en témoigner [Encadré 16].

⁹⁹³ Entretien de S. Mangon avec un journaliste à Marseille, mai 2019, tiré de *Ibid.*

⁹⁹⁴ *Ibid.*

Encadré 16. Jean-Philippe, « le Monsieur EMI » du ministère de la Culture

Jean-Philippe est chargé de mission culture numérique et éducation aux médias et à l'information, au sein de la DG2TDC⁹⁹⁵ du MCC. Formé à HEC, il fait un court passage dans une entreprise d'audiovisuel, avant d'arriver comme chargé de mission médiation numérique. Une partie importante de sa carrière se développe au fil de la montée en puissance du numérique et des politiques publiques qu'il accompagne à la fin des années 1990, notamment avec le Programme Espace Culture Multimédia. À partir de 2015, son poste intègre officiellement l'EMI dans ses missions, en « *étant dessus à 90%, et encore un peu sur certains dossiers de médiation numérique* ». C'est un acteur dont tout indique qu'il est central dans l'action publique ministérielle d'éducation aux médias et à l'information. Ne serait-ce parce que, de manière tout à fait pragmatique, il est le seul nom qui figure sur la page d'accueil du ministère dédié à sa politique de soutien de l'EMI⁹⁹⁶.

Il est aussi le principal nom lié à l'organisation des Rencontres Cultures Numériques, événement annuel du MCC, héritier du Programme Espace Culture Multimédia. Sur le site⁹⁹⁷, le passage en revue des textes de présentation de ces événements depuis 1999 témoigne de manière très parlante de l'évolution des mots d'ordre : de 1999 à 2007, les RCN portent largement sur la question de la fracture numérique et des opportunités du multimédia dans une perspective culturelle ; de 2007 à 2016, sont traités des enjeux de médiations de culture numérique, avec l'apparition d'un ciblage des pratiques médiatiques et numériques des jeunes ; en 2017, le terme de *fake news* apparaît dans le programme, et les RCN s'orientent progressivement vers l'EMI, l'esprit critique, et la lutte contre la désinformation. On comprend mieux la continuité dont parle Jean-Philippe, et comment s'opère progressivement la conversion de sa trajectoire, d'une thématique numérique à une thématique désinformation et EMI.

L'adéquation de la trajectoire de Jean-Philippe aux politiques publiques d'EMI semble largement reconnue par ses interlocuteur·ices. Alors que les membres des administrations ministérielles sont rarement nommé·es ou identifié·es publiquement, tenu·es ou se tenant à une discrétion liée à leur devoir de réserve, le nom de Jean-Philippe revient souvent dans le monde de l'EMI : en entretien avec des acteur·ices mobilisé·es pour un renforcement de l'EMI, mais aussi dans les réunions publiques, tribunes collectives, etc. Lors de conférences ou de tables-rondes sur les dispositifs d'EMI, les orateur·ices font publiquement référence à lui comme celui qui a permis la prise de contact entre elles et eux, celui qui a rendu possible cette organisation collective.

Pourtant, le « Monsieur EMI » du MCC reconnaît lui-même manquer d'une vue d'ensemble sur l'action publique sur le sujet de son ministère, sans même parler de celle des autres. Depuis que les crédits ont été mis dans les budgets des DRAC en base, il constate « un problème de remontée d'infos : il y en a qui sont des très bons élèves, et il y en a pour lesquelles on n'arrive pas trop à savoir ce qu'elles font ». Toutes les DRAC ne sont pas organisées de la même manière, le suivi des politiques est parfois départementalisé, ce qui multiplie les conseiller·es DRAC en mesure de faire une synthèse des actions au ministère. Lorsque l'on mentionne les principaux dispositifs d'EMI – résidences de journalistes, financements associatifs, Jean-Philippe le déplore lui-même : « *moi par exemple je ne peux pas vous dire combien de journalistes en ce moment, et ni sur 2019, 2020, 2021 [...] : moi, je ne sais pas combien il y a eu de résidences de journalistes en cumulé au niveau national. Donc on a réinterrogé les DRAC avec une partie qui ont répondu, donc là je vais me mettre à rappeler toutes les DRAC [...]. Donc ça par exemple, quand Matignon nous demande des chiffres l'an dernier, on était un peu emmerdé quoi. Et tout ce qu'on peut donner c'est une fourchette. [...]. Nous, au niveau central, on finance 55 structures hors appel à projets avec appels à projets. C'est autour de 100, depuis de 2, 3 ans, mais en DRAC, des facto, il y en a plus parce qu'effectivement il y en a qui demandent des budgets plus petits, mais moi, je ne sais pas combien il y a d'actions financées. Ça c'est pareil, c'est un peu embêtant...* ».

⁹⁹⁵ Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle.

⁹⁹⁶ Portail des actions du ministère de la Culture sur l'éducation aux médias et à l'information, consultable sur <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-aux-medias-et-a-l-information/Education-au-medias-et-a-l-information-un-engagement-prioritaire-du-ministere-de-la-Culture>.

⁹⁹⁷ *Rencontres numériques*, [<http://www.rencontres-numeriques.org/2022/>], consulté le 18 septembre 2023.

Au fil de la discussion, Jean-Philippe mentionne différents facteurs explicatifs à cette situation : effets de la fusion des régions, inertie de la crise sanitaire, lourdeur de la machine administrative, réorganisation de leur délégation... Et rappelle bien que ce problème de « reporting » n'est pas propre à l'EMI. Néanmoins, en reconnaissant lui-même manquer d'informations factuelles et générales sur l'action publique d'EMI, son témoignage semble confirmer l'idée, ressentie au fil du terrain, selon laquelle il n'est pas possible, à un instant t, de cartographier ou de comptabiliser l'effectivité de la mise en place des actions d'EMI. Ce manque d'une vue d'ensemble s'étend à d'autres dimensions de la lutte contre la désinformation du MCC : ainsi lorsque je l'interroge sur les politiques de soutien du MCC au *fact-checking* : « Non... Je ne sais pas moi, faire une aide typiquement centrée là-dessus, ça paraît un peu compliqué. Peut-être que dans tous les dispositifs que gère la DGMIC pour aider les médias, c'est peut-être un critère qui est pris en compte mais c'est pas un critère central. [...] Après le *fact-checking*, je ne sais pas si la DGMIC a réfléchi ou voulu au moins réfléchir à un moment et éventuellement aider là-dessus. »

Ce témoignage nous informe sur l'action publique de l'EMI de deux manières : d'une part, il paraît assez clair qu'au MCC n'est pas menée explicitement une politique de lutte *contre les fake news*, qui tiendrait ensemble des actions de soutien au *fact-checking* et à l'EMI. Et par ailleurs, ce manque de vue d'ensemble, déploré par tous et toutes, explique que pour Jean-Philippe, le travail de mise en réseau, de coordination, de création d'interconnaissances, etc., des acteur·ices engagé·es dans l'EMI constitue un attendu professionnel à part entière.

Dans l'instrumentation de l'action publique d'EMI depuis 2015, la dimension déconcentrée se retrouve dans chacun des deux ministères investis sur le sujet : via les académies pour le MEN, via les DRAC pour le MCC. De part et d'autre, cette délégation est justifiée politiquement par les acteur·ices qui la mettent en place, mais génère d'importantes marges de variation dans la mise en place concrète des dispositifs. Comme on se propose de le voir maintenant, le choix des instruments et techniques – au sens de dispositif concret opérationnalisant l'instrument⁹⁹⁸, confirme la dimension délégatrice de cette politique publique.

3.2. Orienter sans contraindre : les techniques d'une politique incitative

« L'impression que j'ai eue, parce qu'il y a quand même eu une vraie mise en lumière de l'éducation aux médias, mais on a l'impression qu'ils n'ont pas décidé de créer des heures d'EMI ou des profs, mais l'idée c'était juste de dire que l'éducation aux médias était l'affaire de tous. Sauf que quand c'est l'affaire de tous, c'est souvent l'affaire de personne. Tout le monde pense que quelqu'un va s'en saisir, et au final : non ! D'un côté, on a une réforme structurale sur le nombre d'heures, les supports, etc., des lycées, et, à côté, une réforme plus idéologique, et qui se justifie. L'éducation aux médias devient incontournable dans nos sociétés, puisque la désinformation est une véritable menace pour la démocratie, ça on le sait maintenant. Il y a plein de travaux qui ont été menés dans ce sens. Mais voilà, moi j'ai l'impression qu'il y a : réforme structurale, réforme idéologique, et que les deux ne matchent pas forcément. »⁹⁹⁹

⁹⁹⁸ LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 15.

⁹⁹⁹ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

Cette enseignante en histoire et en EMI exprime ici un sentiment de décalage, à l'instar de beaucoup d'enseignant·es rencontré·es : d'une part, les réformes scolaires se sont multipliées ces dix dernières années, obligeant les enseignant·es à un travail d'adaptation constant et éprouvant, notamment avec la réforme du lycée de 2018. D'autre part, l'impression que les actions publiques en matière d'EMI se résument et se limitent à des incitations, des injonctions à la prise de conscience collective. En d'autres termes, si le gouvernement est en mesure d'imposer des changements « structureaux », des politiques dites « réglementaires » ayant des effets concrets sur le travail quotidien des enseignant·es, pourquoi se retient-il de le faire sur la question de la généralisation de l'EMI ?

De fait, une description formelle des instruments et techniques mobilisés par l'EN pour l'EMI tend à donner raison au ressenti de cette enquêtée : comme vu dans le tableau présenté en annexe (2.4.), les mesures prises par le MEN pour l'EMI prennent essentiellement la forme de documents incitatifs – fiches pratiques, *vademecum*. Parmi ces textes, certains ont une fonction informative ou communicationnelle, à l'instar des listes de ressources, fiches pédagogiques, etc. Certains de ces textes détiennent une fonction symbolique forte, par exemple incarnée par leur publication au Bulletin Officiel. Ils relèvent précisément, d'après la typologie proposée par P. Lascoumes et P. Le Galès de normes et standards¹⁰⁰⁰. C'est le cas du *vademecum*, présenté sur Éduscol¹⁰⁰¹ de la manière suivante : « *Ce vademecum clarifie les concepts fondateurs de l'EMI, précise son ancrage dans l'ensemble des disciplines et propose des pistes utiles pour sa mise en œuvre pédagogique* »¹⁰⁰². La publication de ce document, souvent cité en entretien comme un moment clé du travail du MEN sur l'EMI, correspond tout à fait à cette « *légitimité mixte, qui combine une rationalité scientifique et technique contribuant à en neutraliser la signification politique avec une rationalité démocratique basée sur leur élaboration négociée* »¹⁰⁰³. Pour le cas du *vademecum*, la rationalité scientifique et technique vient des rapports d'expertise qui le précèdent et l'informent, et la rationalité démocratique dans le respect de la liberté pédagogique qu'il laisse aux enseignant·es souhaitant se saisir de l'EMI.

¹⁰⁰⁰ Entendus comme des instruments d'action publique « favoris[ant] un déclin de la régulation politique exercée en termes de contrainte au profit de l'information et de la négociation ». LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 361.

¹⁰⁰¹ Éduscol est le site officiel français d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation. Il est édité par la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale.

¹⁰⁰² *Vademecum* pour l'éducation aux médias et à l'information, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, janvier 2022, consultable sur <https://eduscol.education.fr/document/33370/download?attachment>.

¹⁰⁰³ LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 363.

Une seconde série de mesures paraît plus réglementaire : ainsi de l'intégration de l'EMI dans le cursus de l'élève par l'édiction de circulaires, et la modification du S4C¹⁰⁰⁴ et des programmes scolaires. En réalité, si ces documents « *empruntent des formes légales routinisées qui constituent l'archétype de l'interventionnisme d'État* »¹⁰⁰⁵, il ne faut pas pour autant surestimer la dimension contraignante de ces textes. Beaucoup de travaux de science politique ont mobilisé les manuels et programmes scolaires comme matériau d'analyse, en tant que dispositifs politico-éducatifs¹⁰⁰⁶, mais aussi comme supports de définition et d'inculcation de schèmes, par exemple du « *civisme comme devoir-être* »¹⁰⁰⁷. Mais il est rare de voir la modification des programmes être traitée spécifiquement comme une modalité d'instrumentation de l'action publique. Comme le rappelle T. Douniès dans ses travaux sur les programmes d'EMC, « *la sociologie du curriculum a grandement éclairé l'enjeu de fixation des contenus idéologiques en soi, en laissant davantage dans l'ombre la production des programmes comme outils de gouvernement des conduites des professionnels à l'intérieur de l'institution* »¹⁰⁰⁸. Plus largement, sa démonstration sur la production curriculaire de l'EMC et ses appropriations par les enseignant·es montre bien que l'on ne peut considérer les programmes et manuels comme des instruments purement réglementaires. Leur fonction est prescriptive, et les acteur·ices chargés·es de leur production travaillent par anticipation des appropriations qu'en feront les enseignant·es.

Les mesures d'intégration progressive de l'EMI dans les programmes scolaires ne sont ni purement incitatives, ni pleinement réglementaires non plus, ou alors spécifiquement dans leur fonction symbolique – en tant « *qu'attribut du pouvoir légitime [qui] tirent leur force du respect de la procédure de décision qui les précède* », ou axiologique – en tant qu'ils « *énoncent des valeurs et des intérêts protégés par la puissance publique* »¹⁰⁰⁹. Entre les programmes, circulaires, fiches pratiques et *vademecum*, c'est donc une différence de degré et non de nature qui sépare ces éléments. Les instruments retenus par le MEN pour faire exister l'EMI scolaire

¹⁰⁰⁴ Socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

¹⁰⁰⁵ LASCOUTES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 361.

¹⁰⁰⁶ GAÏTI Brigitte, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV^e République », *Genèses*, n° 3, vol. 44, 2001, p. 50-75.

¹⁰⁰⁷ DELOYE Yves, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 1994.

¹⁰⁰⁸ DOUNIÈS Thomas, « Mobiliser les études de réception pour l'analyse multi-niveaux de l'action publique. Le cas des politiques éducatives », *Réseaux*, n° 2-3, vol. 226-227, 2021, p. 237-266. Voir aussi DOUNIÈS Thomas, *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. « Éducation et société », 2021.

¹⁰⁰⁹ LASCOUTES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 361.

constituent une bonne illustration des limites des typologies d'action publique : elles sont caractérisées par ce « *mélange de modes de régulation simultanés* »¹⁰¹⁰, un ensemble d'actions dans lesquelles la part de régulation réglementaire est finalement très faible.

Le cas des « webradios » constitue une illustration paradigmatique des formes paradoxales prises par la politique délégatrice d'EMI. En visite à Tourcoing, Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'Éducation nationale, annonce en janvier 2022 « *la généralisation des webradios dans tous les collèges* ». Cette mesure constitue d'abord un conflit de juridiction potentiel avec le MCC : si elle est portée et pilotée par le MEN, via la Dgesc, elle implique que chaque webradio soit parrainée par au moins un·e journaliste. Si l'on compte 6950 collèges en France, et que 34 043 cartes de presse ont été attribuées, alors c'est un journaliste sur cinq en France qui devrait s'engager dans l'accompagnement d'une webradio de collège, un taux qui confirme le caractère difficilement réalisable de la mesure. Par ailleurs, une webradio implique des moyens matériels pour le collège, à savoir un studio média qui permet d'enregistrer des émissions qui deviendront un média scolaire ; elle implique aussi que des enseignant·e disposent des compétences pour monter une émission de radio, et en aient l'envie et le temps. Pour permettre l'effectivité de la mesure, « *des appels d'offre seront lancés pour les collèges qui n'en ont pas déjà* »¹⁰¹¹ : on trouve donc un autre *vademecum*¹⁰¹², mais aussi des appels d'offres, à l'instar de l'AAP « Une webradio, un parrain », lancé dans le cadre du Plan France 2030¹⁰¹³, et adressé aux établissements. Si le recours à l'appel à projets caractérise surtout la politique menée par le MCC – au niveau national, ainsi qu'au niveau local via les DRAC, on peut noter que le MEN y a également recours. L'appel à projets, qu'il finance des associations ou des collèges, constitue le paroxysme de la dimension délégatrice des mesures en faveur de l'EMI. Du côté du MCC, le recours à cet instrument est présenté comme une démarche égalitaire, une « remise à zéro » entre associations pouvant prétendre à un financement et associations déjà soutenues par le ministère. C'est ainsi que le restitue Jean-Philippe :

¹⁰¹⁰ LASCOUTES Pierre et SIMARD Louis, « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 61, 2011, p. 5-22.

¹⁰¹¹ « À Tourcoing, Jean-Michel Blanquer annonce des webradios dans tous les collèges », 24 janvier 2022, France Bleu [en ligne], consultable sur <https://www.francebleu.fr/infos/education/dans-un-college-de-tourcoing-jean-michel-blanquer-parle-education-aux-medias-1643037742>.

¹⁰¹² *Vademecum* « Créer une webradio scolaire », Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, février 2022, consultable sur <https://eduscol.education.fr/document/33373/download?attachment>.

¹⁰¹³ « Plan France 2030 – EMI – Appel à projets, une webradio, un parrain » pour les collèges, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, mai 2022, consultable sur <https://www.education.gouv.fr/plan-france-2030-emi-appel-projets-une-webradio-un-parrain-pour-les-colleges-340802>.

« - Avant, en 2015, on a commencé par aider certaines associations, il y en avait très très peu sur des montants assez limités qui ne dépassaient pas 15 000€ général. Puis après en 2016, il y a eu Jérôme Bouvier qui a demandé à ce qu'on monte sur le programme de résidences journalistes [...] Et puis après 2018, c'est là que d'un seul coup, on a eu ces trois millions d'euros en plus, donc là pour le coup, on est passé un peu à la vitesse supérieure. Donc on a pu effectivement augmenter les financements aux associations qu'on aidait déjà, des fois on les a même doublées, on est passé de 15 à 30 000 euros, et puis après on l'a élargi [...]. Et là effectivement on a généralisé, en tout cas celles qui avaient des projets là-dessus, on a rajouté des financements EMI aux principales fédérations d'éducation populaire. Donc voilà, et puis l'année d'après on a lancé l'appel à projets EMI national. La première année, en 2019, on a décidé de passer toutes les associations via la fourche caudine de l'appel à projets pour qu'elles soient sur un pied d'égalité, et en même temps c'était un peu bizarre parce qu'il y a des assocos qu'on...

- **Que vous financiez depuis longtemps quoi.**

- Oui, donc de fait elles ont répondu, mais de facto elles étaient bonnes quoi. Donc elles ont été reprises [...]. Et après c'est la pandémie, le bordel que ça a instauré qui nous a fait revenir à un fonctionnement qui a été le même l'an dernier, et qui va être le même cette année, donc traiter hors appel à projets, les associations de professionnels de l'information et d'éducation populaire et les associations qui interviennent vers les bibliothèques. Et puis garder l'appel à projets pour toucher des nouveaux acteurs et aider des nouveaux projets avec éventuellement des thématiques »¹⁰¹⁴.

L'appel à projets vise donc ici à réinitialiser, un peu fictivement comme le reconnaît Jean-Philippe lui-même, les relations entre associations et ministère : on retrouve ici l'idée des « *appels à projets de l'État traités de manière impersonnelle par une commission de sélection et selon une grille censée être objective, [qui] remplacent l'activité de négociation [...]* »¹⁰¹⁵. Selon les contextes politiques et administratifs, l'instrument de l'AAP peut à la fois générer des effets de conformation et de mise en concurrence des acteur·ices, mais aussi de mise en réseau et d'appropriation située des critères valorisés¹⁰¹⁶ : ici, il semble qu'il serve au MCC à identifier et constituer par itération un réseau d'associations qu'il jugera pertinentes pour incarner, sur le terrain, les politiques d'EMI.

Le recours à un réseau associatif préexistant à la politique publique n'est pas un processus original ou propre à l'EMI¹⁰¹⁷. Ici, le rôle attribué aux associations pratiquant l'EMI en contrepartie de leur reconnaissance par le ministère via un soutien financier n'est pas celui

¹⁰¹⁴ Entretien avec Jean-Philippe, chargé de mission Éducation aux médias et à l'information au Ministère de la Culture et de la Communication, 15 juin 2022.

¹⁰¹⁵ COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, n° 3, vol. 163, 2017, p. 463-476.

¹⁰¹⁶ BRETON Éléonor, « Répondre à l'appel (à projets). Récits d'un apprentissage silencieux des normes de l'action publique patrimoniale », *Politix*, n° 1, vol. 105, 2014, p. 213-232.

¹⁰¹⁷ Pour une synthèse, voir COTTIN-MARX Simon, JEANNOT Gilles, HELY Matthieu et SIMONET Maud, « Quand les associations remplacent l'État ? », et notamment l'introduction du dossier, COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *op. cit.*, 2017, p. 463-476.

d'une aide à la décision, comme cela a pu être le cas pour la question environnementale¹⁰¹⁸, voire d'une production d'expertise allant jusqu'à la co-élaboration des politiques publiques, comme pour les associations de lutte contre le sida¹⁰¹⁹. Il ne semble pas non plus être celui d'endosser à la place de l'appareil étatique le coût politique ou symbolique de l'action menée, à l'instar du rôle octroyé par l'État aux associations antisectes¹⁰²⁰. Il ne semble pas s'agir, plus généralement, d'une pure et simple dynamique de privatisation des missions de service public¹⁰²¹, ou encore de professionnalisation des associations¹⁰²².

En réalité, l'AAP est décrit par l'administrateur du MCC en charge de sa mise en place et de son suivi comme une évidence : non parce qu'il serait l'instrument idéal, mais parce qu'il serait en fait le résultat, insatisfaisant et temporaire, d'une lutte de territoires entre le MCC et le MEN. Les acteur·ices investi·es sur l'EMI et lié·es au MCC formulent une critique du MEN autour de son inaction, voire de son incompetence. Dans ce cadre, le fait que la politique du MCC se résume à soutenir et à sélectionner les associations qui vont intervenir en très grande majorité sur des publics scolaires, et essentiellement à l'école, est une manière de respecter formellement le monopole du MEN sur le « territoire » qu'est l'école, tout en tentant d'y faire intervenir leur compétence, et leur connaissance des réseaux d'associations culturelles.

Pour décrire les reproches que le MCC formule à l'encontre du MEN sur le plan de l'EMI, il faut d'abord rappeler que ces deux ministères ont une relation historique faite de conflictualités notoires¹⁰²³, et ce depuis « *l'émancipation progressive du secrétariat des Beaux-Arts du giron de l'Instruction publique, ancêtres des actuels ministères de la Culture et de l'Éducation* »¹⁰²⁴. Sur la question de l'EMI, les reproches formulés à l'encontre du MEN sont

¹⁰¹⁸ LASCOUTES Pierre, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Ed. la Découverte, Paris, coll. « Textes à l'appui », 1994.

¹⁰¹⁹ LE NAOUR Gwenola, « Entrer dans l'action publique en la contestant. Quand la cause des usagers de drogues devient soluble dans la politique marseillaise de lutte contre le sida et la toxicomanie », *Politix*, n° 2, vol. 70, 2005, p. 9-28.

¹⁰²⁰ OLLION Étienne, *Raison d'État. Histoire de la lutte contre les sectes en France*, La Découverte, Paris, coll. « Sciences humaines », 2017.

¹⁰²¹ COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *op. cit.*, 2017, p. 463-476.

¹⁰²² COTTIN-MARX Simon, « Gouverner par l'accompagnement. Quand l'État professionnalise les associations employeuses », *Marché et organisations*, n° 3, vol. 36, 2019, p. 135-151.

¹⁰²³ PIRE Jean-Miguel, « Malraux contre l'éducation ou contre l'Éducation nationale ? Sociologie historique d'une occasion manquée. Premier volet : Les raisons stratégiques d'un abandon », *Sociologie de l'Art*, n° 1-2, OPuS 29 & 30, 2019, p. 95-113.

¹⁰²⁴ JONCHERY Anne et OCTOBRE Sylvie, « Introduction. L'éducation artistique et culturelle (EAC) : d'un sigle administratif et politique à une ambition de recherche », *L'éducation artistique et culturelle*, Ministère de la Culture - DEPS, Paris, coll. « Questions de culture », 2022, p. 15-46.

à la fois assez généraux et assez variés, portant avant tout sur le manque de volonté politique du ministère :

« - Et effectivement l'Éducation nationale, parce que le problème de l'Éducation nationale, et tout le monde est assez énervé dans le milieu vis-à-vis d'eux, c'est qu'ils ne sont pas au niveau sur l'EMI hein.

- Ils ne sont pas au niveau de quoi ?

- Mais ! Parce que le problème... Là on parle des sous-financement des associations mais le problème principal c'est que l'EMI n'est pas une discipline ! [...] Le problème c'est qu'il n'y a pas d'heures dédiées, il n'y a pas de profs dédiés donc le problème c'est que c'est du gruyère. Vous avez des profs qui font des choses formidables mais vous avez plein de profs, soit parce qu'ils n'ont pas le temps, parce qu'ils ne sont pas formés, et je ne leur jette pas la pierre, soit parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec le sujet parce que ça peut être compliqué, ne font rien ! [...] Donc le problème, c'est que nous, on n'arrête pas de dire qu'en plus vu les enjeux de société que ça porte, ça devrait être considéré comme un fondamental au même titre que lire, écrire, compter. [...] et donc nous on est un peu atterrés de voir que c'est pas du tout pris en compte comme une priorité à l'Éducation nationale »¹⁰²⁵.

Au-delà de l'absence de volonté politique, les critiques portent sur des points plus structurels, liés à « *l'espèce de machin* » qu'est le MEN, « *parce qu'effectivement, c'est une machine administrative quand même sans commune mesure avec la nôtre, qui est beaucoup plus lourde* » :

« - Non non, l'éducation nationale, c'est décourageant hein, surtout vu le contexte...

- Et même l'administration, vos homologues ou vos interlocuteurs côté Educ' nat', ils ressentent la même frustration que vous vis-à-vis de leur cabinet, leur ministre etc. ?

- Oui, ceux qui sont conscients des enjeux, ouais, ils ressentent la même frustration, mais après le problème aussi c'est que chez eux, c'est très compliqué. C'est éclaté. [...], tout le monde se tire un peu la bourre et puis dans les académies, c'est encore pire »¹⁰²⁶.

Cette lourdeur et complexité administrative, que Jean-Philippe déplorait déjà à propos des DRAC, s'accompagne selon lui d'une volonté de contrôle et de réaffirmation de leur territoire, par le MEN comme par son opérateur le CLEMI : « *Et puis ils ont tendance un peu à rouler pour eux. Moi les assos se plaignent aussi que les coordo CLEMI veulent que tout passe sous leurs fourches caudines et y compris pour contacter les bahuts !* » C'est donc à l'aune de cette perception du MEN par le MCC que l'on doit comprendre sa démarche de financement des associations. Il s'agit pour le MCC de se positionner, et de décrire son AAP comme un dispositif de rattrapage des lacunes structurelles du MEN :

¹⁰²⁵ Entretien avec Jean-Philippe, chargé de mission Éducation aux médias et à l'information au Ministère de la Culture et de la Communication, 15 juin 2022.

¹⁰²⁶ *Ibid.*

« Mais après nous, on en a un peu marre vis-à-vis de l'Éducation nationale, effectivement, de payer... Nous on est le principal financeur des associations qui interviennent massivement à l'école et qui sont sous-financées ou pas financées par l'Éducation nationale. Donc là nous on commence à en avoir ras-le-bol là-dessus, d'une part, puis par ailleurs, nous, on n'a pas du tout comme priorité que les publics jeunes en milieu scolaire. [...] Donc ouais, ils nous prennent un peu pour un tiroir-caisse. »

Ces critiques permettent donc aux acteur·ices du MCC de justifier leur AAP, mais aussi de critiquer celui édité par le MEN :

« Et puis alors après, ils ont annoncé un plan web radio, ce qui est quand même un peu un peu ridicule. Où là aussi il y a que de l'argent en équipement versé ou au département pour payer de l'équipement radio, mais il n'y a pas d'argent prévu pour aider les projets à fonctionner alors qu'ils ont demandé à ce que les radios et médias parrainent effectivement les projets. Sauf que le parrainage c'est du temps homme, ou femme, donc ça demande effectivement de l'argent. Donc là il n'y a pas de budget de prévu donc bon voilà. Puis la webradio c'est très bien mais le problème c'est que ça va toucher un nombre limité de gamins dans chaque bahut »¹⁰²⁷.

On voit que la lutte de territoires entre le MCC et le MEN constitue une caractéristique formelle constitutive dans le développement de l'action publique en faveur de l'EMI. Cette opposition ne doit toutefois pas nous empêcher de voir comment l'instrumentation de leurs politiques publiques respectives trouvent des caractéristiques communes, notamment dans sa dimension profondément délégatrice, à chaque étape de leur conception. Du côté du MCC, comme du MEN, chaque décision politique concernant l'EMI accumulée depuis 2015 s'organise autour de l'idéal-type d'un « *État animateur, coordonnateur, non-interventionniste et menant principalement des actions de mobilisation, d'intégration et de mise en cohérence* »¹⁰²⁸. On le voit, du côté du MEN, par le recours à un opérateur attaché à son indépendance politique ; par la mise en place de politiques territorialement déconcentrées, mobilisant académies (pour le MEN) et DRAC (pour le MCC) ; par le recours à des mesures très essentiellement prescriptives, ou incitatives, et enfin par l'usage d'instruments comme les appels à projets. Théoriquement, ces derniers peuvent avoir pour effet un phénomène « *d'alignement de l'offre sur les orientations fixées par la puissance publique* »¹⁰²⁹. La section suivante permettra, en mobilisant des outils ethnographiques dans les espaces de réalisation de ces dispositifs d'EMI, de savoir dans quelle mesure cette dynamique se vérifie ou non. On voit

¹⁰²⁷ Entretien avec Jean-Philippe, chargé de mission Éducation aux médias et à l'information au Ministère de la Culture et de la Communication, 15 juin 2022.

¹⁰²⁸ LASCOUTES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., 2004, p. 363.

¹⁰²⁹ COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », op. cit., 2017, p. 463-476.

ici un dernier point caractéristique des politiques publiques d'EMI : leur organisation autour d'un signifiant flou.

3.3. Gouverner par un mot d'ordre : le signifiant flou de « l'esprit critique »

Dans cette action publique délégatrice et prescriptive, les textes qui mettent en place des dispositifs pour faire exister l'EMI sont également ceux qui aspirent à justifier sa nécessité. Comme on l'a vu, deux grands ensembles de problèmes sociaux constituent des références à travers lesquelles le développement de l'EMI se justifie : la lutte contre la désinformation, et la lutte pour l'adhésion aux valeurs de la République. Or, dans un cas comme dans l'autre, c'est à travers le terme d'esprit critique que se fait l'argumentation. Avant d'en voir l'appropriation et l'interprétation faite par les acteur·ices en charge de sa mise en place, un retour sur les conflits définitionnels de l'esprit critique, et son articulation avec l'EMI, permet d'achever notre démonstration d'une politique publique profondément appropriable.

On a déjà vu de manière récurrente au fil de ce travail comment l'impératif d'esprit critique était revendiqué par une grande majorité des acteur·ices du monde de la lutte contre les *fake news*, tout en l'explicitant chacun·e de manière très différente. L'esprit critique constitue un impératif incontournable dans le cadre de la lutte contre la désinformation. C'est également le cas de l'ensemble des textes de formalisation de l'EMI des dix dernières années. L'importance prise par ce terme doit évidemment être rapportée à la montée en force de la discipline qui le soutient – les sciences cognitives et neurosciences – dans différents espaces de la production des idées. Dans le monde éducatif, cette ascension a été à la fois fulgurante¹⁰³⁰ et institutionnalisée¹⁰³¹ à travers la création du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale par Jean-Michel Blanquer en 2018. À sa tête, le parcours du psychologue Stanislas Dehaene – notamment consacré par l'obtention en 2005 de la chaire de psychologie cognitive expérimentale au Collège de France – incarne de manière paradigmatique cette montée en force¹⁰³². Si c'est sur l'apprentissage de la lecture que cette influence s'est d'abord incarnée, la

¹⁰³⁰ Sur la portée des neurosciences cognitives dans l'Éducation nationale, voir CHAMPY Philippe, *Vers une nouvelle guerre scolaire. Quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Éducation nationale*, La Découverte, Paris, coll. « Cahiers libres », 2019. Voir aussi CHEVASSUS-AU-LOUIS Nicolas, « Le nouvel impérialisme neuronal. Les neurosciences à l'assaut des sciences humaines », *Revue du Crieur*, n° 1, vol. 3, 2016, p. 108-121.

¹⁰³¹ Sur la composition du CSEN et ses enjeux, voir GEAY Bertrand, « Une pédagogie scientifique ? Sur les luttes de frontière entre neurosciences et sciences sociales autour des questions éducatives », *Sensibilités*, n° 2, vol. 5, 2018, p. 50-59.

¹⁰³² Elle est d'ailleurs relativement ancienne : le compagnonnage qui lie Jean-Michel Blanquer et Stanislas Dehaene précède largement l'arrivée du premier au MEN, et remonte à son rôle de direction de la Dgesco sous la

promotion de l'esprit critique dans les textes et discours du MEN doit être lue comme un autre effet de cette « neuroéducation ». On verra néanmoins dès la section suivante que si cette conception de l'éducation s'est beaucoup traduite dans les rapports, *vademecum* et textes réglementaires, elle ne s'est que très peu diffusée jusqu'aux pratiques des enseignant·es en EMI, probablement en lien avec la confusion autour du terme et de ses implications pédagogiques.

L'intégration de la notion d'esprit critique dans les textes réglementaires éducatifs précède largement 2015, et est d'abord présentée comme un résultat de l'EMI. Dans le Socle commun de compétences de 2006, il est écrit : « *Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : d'être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société* » ; un an plus tard, un rapport de l'IGEN propose une définition de l'EMI qui confirme cette idée selon laquelle le développement de l'esprit critique constitue une conséquence, un débouché de l'EMI. Cette dernière est définie comme une « *compétence scolaire visant à la fois la maîtrise des codes et des langages médiatiques, et le développement de l'esprit critique dans une perspective citoyenne* »¹⁰³³.

Premier paradoxe de la notion d'esprit critique : elle est non seulement intégrée mais progressivement renforcée dans les textes réglementaires, tout en étant présentée comme un toujours-déjà-là des objectifs de l'École de la République. Il s'agit donc d'explicitier une « nouveauté » tout en énonçant que son développement est « *au centre de la mission assignée au système éducatif français* »¹⁰³⁴. Cette fixation de la notion peut expliquer qu'elle apparaisse sans être définie dans plusieurs textes, et ce dès les onze mesures du parcours citoyen de 2015, dans lequel est appelée « *l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale.* ». On la retrouve aussi mentionnée sans travail de définition dans la circulaire des missions des professeur·es-documentalistes : « *[Il] contribue au développement de l'esprit critique* ».

Cette association mécanique avec une dimension civique, elle, résulte directement des cadrages des problèmes publics des *fake news* et de la radicalisation des « jeunes » en ligne post-2015. On la retrouve jusque dans l'annonce de la généralisation des webradios dans les

présidence de Nicolas Sarkozy, comme le rappelle CHAMPY Philippe, « Jean-Michel Blanquer et l'instrumentalisation politique des neurosciences cognitives », *Raison présente*, n° 1, vol. 217, 2021, p. 37-46.

¹⁰³³ « L'Éducation aux médias, Enjeux, état des lieux, perspectives », août 2007, Catherine Becchetti-Bizot et Alain Brunet, Rapport IGEN/IGAENR n°2007- 083.

¹⁰³⁴ Comme l'indique la fiche récapitulative de la notion proposée sur Éduscol, consultable sur <https://eduscol.education.fr/1538/former-l-esprit-critique-des-eleves>.

collèges : *« Le renforcement de l'EMI est une priorité du ministère pour permettre la construction d'une culture et d'une conscience civiques chez l'élève lui donnant la capacité de discerner les usages responsables du numérique, de faire appel à son esprit critique à bon escient, de comprendre et d'interpréter les flux informationnels, de distinguer connaissances et croyances, informations et fausses informations »*¹⁰³⁵.

Néanmoins, le fait de présenter l'esprit critique comme un effet de l'EMI, ou d'une culture civique ne permet pas pour autant de stabiliser très précisément sa définition. En décembre 2016, un document de cinq pages, intitulé « À l'école de l'esprit critique » édité par Éduscol, reconnaît explicitement la multiplication des occurrences, et le fait que *« paradoxalement, si l'esprit critique se trouve régulièrement mis en avant ou convoqué dans les enseignements ou les dispositifs qui structurent l'enseignement scolaire, il ne se trouve nulle part authentiquement défini ou du moins explicité dans ses enjeux et ses présupposés »*.

Dans ce document, l'esprit critique est une « disposition de l'esprit », qu'il « est possible de distinguer de la crédulité ou de la naïveté » ; c'est aussi « le doute compris comme une démarche réfléchie, volontaire et méthodique » ; c'est une « démarche scientifique » et « un dialogue critique » ; c'est aussi le contraire de « l'esprit dogmatique », du « fanatisme », et de « l'esprit de critique ». Le texte convoque Bachelard, Alain, Descartes et Kant, et propose autant de définitions positives que négatives du terme. Il s'achève en reconnaissant un paradoxe : *« l'esprit critique, c'est à la fois le principe – car on ne peut éduquer que des esprits libres et critiques – et la finalité – car la visée de tout enseignement est bien de cultiver l'esprit critique – de l'école »*.

La reconnaissance de cette contradiction dès 2016 n'empêche pas les textes des années suivantes de participer à la confusion : sur le site d'Éduscol, l'esprit critique est « une exigence » ; « un ensemble de « pratiques et attitudes » qui « trouvent un levier » dans l'EMI ; dans le *vademecum*, c'est la définition de 2016 qui est reprise, une « disposition de l'esprit qui consiste à ne jamais admettre une affirmation, un jugement ou un fait sans en avoir reconnu la légitimité rationnelle ou sans en avoir éprouvé sa valeur » ; on y trouve aussi l'idée, inspirée du rapport du CSEN, selon laquelle il s'agirait d'une « capacité », celle « d'avoir une lecture distanciée des contenus et des formes médiatiques au sein desquels l'esprit doit discerner (c'est l'étymologie du mot « critique ») pour mieux juger » l'information ». L'encadré du *vademecum*

¹⁰³⁵ « A l'école de l'esprit critique », Éduscol, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, consultable sur <https://eduscol.education.fr/document/22168/download>. Sauf mention contraire, toutes les citations suivantes sont issues de ce texte.

aspirant à clarifier la notion développe « *l'apport des neurosciences* » (notamment sur « *la gestion des émotions – celles-ci siègent au même endroit dans le cerveau que le raisonnement et peuvent le bloquer* ») – et le lien avec la métacognition, capacité de se dissocier de sa propre pensée pour en analyser le fonctionnement ; c'est elle qui permet d'acquérir une pensée autonome, le véritable enjeu de société pour rendre le futur adulte acteur de sa vie par ses choix éclairés. »

L'esprit critique fait, dans les textes règlementaires, l'objet d'une instabilité définitionnelle que le ministère en charge de son développement reconnaît lui-même. C'est à ce titre que l'institution met en place des espaces de formalisation savante, dont on a déjà vu plus tôt dans ce travail (chapitre 2) le rôle qu'ils avaient eu dans la cristallisation et l'universalisation de schèmes sur le problème des *fake news*. C'est donc dans une perspective de synthèse de deux rapports précédents, le rapport du groupe de travail du CSEN, « Éduquer à l'esprit critique », et le rapport Barbet, « Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique », que l'IGESR¹⁰³⁶ propose son propre rapport en juillet 2021, « Développement de l'esprit critique chez les élèves »¹⁰³⁷.

Le document se présente comme une ultime tentative de formalisation de la notion d'esprit critique et de sa relation avec l'EMI. Il démarre pourtant de manière relativement confuse : « *L'esprit critique ne se décrète pas. Si, dans un État démocratique, son développement est propice à l'exercice d'une réflexion désaliénée, plurielle et tolérante, il suppose néanmoins un soin constant des représentations, des opinions, des savoirs* ». La suite du développement propose de retenir une définition plus minimale de l'esprit critique : il s'agit « *moins d'un objectif et d'un acquis que d'un projet* » ; il ne s'acquiert pas, mais s'exerce. S'enchaînent les figures de styles oxymoriques : l'esprit critique est à la fois « *rien* » et « *en même temps beaucoup* », il est « *à la fois le biais et le ressort du jugement* » ; il doit s'exercer « *à bas bruit [...] dans les opérations les plus anodines des apprentissages* », et « *à haut bruit* » à travers l'EMI. On retrouve dans ces expressions oxymoriques le paradoxe précédemment identifié d'un toujours-déjà-là qui serait pourtant nouveau : « un enjeu au cœur d[es] missions [de l'école], dont le *centre* est partout et la *circonférence* nulle part ». Les définitions proposées sont loin d'être limpides, ou très opérationnalisables : l'esprit critique est « *désaliénation du*

¹⁰³⁶ Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche. Deux inspecteurs généraux sont nommés pour rédiger ce rapport : Alain Abécassis, haut-fonctionnaire décédé en mars 2022, et Paul Mathias, inspecteur général de philosophie.

¹⁰³⁷ « Développement de l'esprit critique chez les élèves, juillet 2021, Alain Abécassis et Paul Mathias, rapport d'inspection n°2021-147.

jugement » ; « *en somme, l'esprit critique ne fait pas question ; il est une cause et l'école est son lieu privilégié d'émergence* » ; il est « *les vertus intellectuelles requises par les sollicitations sociétales que subissent enfants et adultes* » ; bref, il est « *centre de gravité d'une vision affermie du réel* ». Comme l'illustrent toutes ces citations, la confusion est également produite par le recours à un registre emphatique. Innovation littéraire du texte, le champ lexical des Lumières et de l'obscurantisme, qui rythme habituellement les textes sur l'EMI et l'esprit critique, est ici remplacé par une métaphore filée du vent : « *cela signifie [...] qu'on ne se laisse pas porter par les bourrasques du verbe ambiant* » ; « *Mais il faut aussi imaginer [les élèves] capables de tenir un cap, de virer, de profiter d'une brise ou de se protéger de la tempête* ».

L'analyse de ces documents montre bien comme les efforts institutionnels de formalisation du leitmotiv de l'esprit critique sont insuffisants pour en clarifier définitivement la nature, et donc ce qu'il implique en classe. Le syntagme d'esprit critique s'institutionnalise comme une « *norme faible* »¹⁰³⁸ : l'instabilité de sa définition le rend propice à l'appropriation par les acteur·ices, qui l'opérationnalisent à partir de leurs propres représentations. En cela, il fonctionne de manière analogue à la notion de « *mixité sociale* » dans les politiques d'accès au logement social¹⁰³⁹. Le rapprochement entre les deux situations est d'autant plus pertinent qu'il y a également eu, sur le cas de la mixité sociale, un texte de loi aspirant à clarifier la définition du concept et préciser son contenu législatif. Pourtant, « *les référents ethnoraciaux occupent toujours une place saillante dans les représentations sociales des acteurs* »¹⁰⁴⁰. Le travail de M. Bourgeois sur les usages des objectifs de mixité sociale permet d'ouvrir une hypothèse complémentaire à soumettre à notre terrain sur les dispositifs d'EMI. Pour le cas de la mixité sociale, l'absence de définition claire de ses objectifs est déjà un ressort de son appropriation par les acteur·ices sur le terrain. « *Le pouvoir normatif de l'État est donc relativement faible : les principes juridiques dessinent un champ des possibles, voué à être réinterprété et reformulé au gré des situations individuelles et territoriales* »¹⁰⁴¹.

¹⁰³⁸ TISSOT Sylvie, « Une “discrimination informelle” ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, vol. 159, 2005, p. 54-69.

¹⁰³⁹ COLLECTIF API, BEAL Vincent, BOURGEOIS Marine, DORMOIS Rémi, MIOT Yoan, PINSON Gilles et SALA PALA Valérie, « Sous la mixité sociale, la race. Les impasses renouvelées d'une politique publique », *Terrains & travaux*, n° 2, vol. 39, 2021, p. 215-237.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*

¹⁰⁴¹ BOURGEOIS Marine, « Chapitre 5. Le bon logement pour la bonne personne ? Le travail d'appariement dans le logement social », *Comment ça matche*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 2022, p. 169-212. Voir aussi : BOURGEOIS Marine, *Tris et sélections des populations dans le logement social : une ethnographie comparée de trois villes françaises*, Dalloz, Paris, 2019, p. 115-160.

Le flou définitionnel n'empêche pas la production d'un accord : on l'a vu concernant le cadrage des *fake news*, on le voit à nouveau autour de l'esprit critique. À l'instar des « fictions d'institution »¹⁰⁴² décrites par M.-O. Déplaud, la notion d'esprit critique joue « *un rôle essentiel de justification de l'existence et de l'utilité de l'institution* »¹⁰⁴³, et se caractérise, dans le cadre d'une action publique, par son caractère institué, routinier, rituel. En effet, le cadrage thématique et la production d'une culture intellectuelle sur les *fake news* semblent avoir permis à la notion d'esprit critique de fonctionner comme une fiction d'institution dans la mise en place de l'EMI. La mobilisation de la notion d'esprit critique repose sur des postulats non démontrés, mais néanmoins nécessaires au fonctionnement du dispositif. C'est particulièrement vrai pour le ciblage des publics : l'idée d'un déficit critique de certaines couches adolescentes de la population, prolongée par celle d'un déficit civique ou démocratique de ces groupes ; mais aussi celle d'une égalitarisation problématique des paroles sur les réseaux sociaux. Ces énoncés fondent le socle de consensus des politiques publiques d'EMI, bien qu'une partie des acteur·ices mesure la dimension stigmatisante, donc potentiellement indicible, d'une telle affirmation.

L'autre élément rapprochant l'esprit critique d'une « fiction d'institution » est celui de sa difficile, voire impossible objectivation. Dans le cas du déficit critique des jeunes, et de leur « faible accomplissement démocratique », les tentatives d'objectivation se fondent sur ce qui est facilement connaissable, et mesurable. Il va s'agir, d'une part, des sondages réalisés sur la question de la désinformation ces dernières années, et dont on a vu plus haut dans ce travail leur rôle dans la chaîne de production de connaissances sur les *fake news* et leurs effets ; et d'autre part, des incidents en classe rapportés lors des minutes de silence de janvier 2015 :

« Plusieurs responsables reconnaissent avoir eu écho des incidents par voie de presse ou leur réseau personnel. Le circuit traditionnel de remontée des informations au sein de l'Éducation nationale ne permettait pas d'être informé de ce qui se passait dans les classes. Alors que le ministère prépare la Grande Mobilisation pour les valeurs de la République, la ministre avance un chiffre sans citer sa source : "Un jeune sur cinq aujourd'hui adhère aux théories du complot". Cette estimation provient d'un sondage Ipsos, réalisé en mai 2014. Il a été signalé à la ministre par un expert, Rudy Reichstadt, fondateur et directeur de l'Observatoire du conspirationnisme. La quantification du phénomène pose un véritable problème aux responsables de l'Éducation nationale. Un inspecteur général pointe la difficulté de questionner les élèves sur leurs croyances et les limites déontologiques et légales d'une telle opération. Une chargée de mission à la Dgescio

¹⁰⁴² On entend par fiction d'institution « *une notion dont le caractère fictif ne fait l'objet d'aucun doute de la part des membres de l'institution, mais à laquelle ils sont malgré tout tenus de se référer officiellement* », DEPLAUDE Marc-Olivier, « 12. Une fiction d'institution : les "besoins de santé" de la population », *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, La Découverte, Paris, coll. « Recherches / Territoires du politique », 2009, p. 255-272.

¹⁰⁴³ *Ibid.*

fait part d'une crainte d'accentuer le phénomène en le mesurant. C'est ce raisonnement qui préside à l'absence d'enquête quantitative qui limite sans doute l'efficacité du travail de l'institution »¹⁰⁴⁴.

Aussi difficilement objectivables que soient ces éléments constitutifs de la politique publique d'EMI, ils vont réunifier des dispositifs pourtant interprétés par leurs porteurs et porteuses de manière très diversifiées, voire antagonistiques. C'est ainsi que l'on peut comprendre que quasiment toutes les formes d'EMI, autodécrites comme critiques ou non, ciblent peu ou prou, les mêmes publics – adolescents, scolaires, populaires, que ce soit pour les émanciper des stigmates médiatiques qu'ils portent, ou pour aller dans le sens de ces stigmates ; et, de la même façon, que la quasi-intégralité des dispositifs abordent largement la pratique des réseaux sociaux, que ce soit comme une formidable opportunité créative ou comme un terrifiant risque de désinformation et désocialisation.

Le mot d'ordre de « l'esprit critique » permet donc d'unifier sous son nom des conceptions très différenciées de l'EMI. Relevé et identifié dans les rapports (chapitre 3), on voit ici comme il a été traduit dans des textes règlementaires. Il semble aussi être devenu, au fil des années, dans le monde éducatif, une injonction déclamatoire, un passage obligé et une contrainte collective à négocier. Le récit d'un événement institutionnel autour de l'EMI permet de l'illustrer [Encadré 17], le colloque académique « Éduquer à l'esprit critique »¹⁰⁴⁵.

¹⁰⁴⁴ HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l'Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », *op. cit.*, 2018, p. 169-176.

¹⁰⁴⁵ On peut en lire le programme ici : https://pia.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2023-01/colloque_eduquer_a_lesprit_critique_-_programme_-_15_fevrier_2023_2023-01-05_11-57-43_829.pdf et en visionner la captation intégrale ici : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/22143667_MediaPlus

Encadré 17. *Au colloque académique Éduquer à l'esprit critique : « Ci-mer les formations bidons ! »*

En février 2023, je vois passer sur le compte Twitter d'un enquêteur l'annonce d'un colloque académique « Éduquer à l'esprit critique » organisé par l'Académie de Paris dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne¹⁰⁴⁶. Le jour de l'événement, je rentre dans un amphithéâtre de 800 places quasiment complet. Cette affluence m'interroge : comment un événement sur l'esprit critique comme enjeu de démocratie peut-il rassembler huit cent personnes ? Autre élément qui me paraît curieux, le comportement du public, à la fois très discipliné et très jeune. Certain-es hèlent des retardataires qui essayent de faire discrets leurs pas sur le sol en bois qui craque, alors que personne ne parle encore sur l'estrade. Je comprendrai plus tard qu'une majorité des personnes présentes est ici parce qu'elle y est professionnellement contrainte : il s'agit d'une formation obligatoire, notamment pour les enseignant-es stagiaires.

Les mots d'accueil commencent, et le décalage entre le public docile et l'emphase du discours devient étrange. « *Nous sommes près de huit cent, ce matin, dans cet amphithéâtre, avec pour arrière-plan la fresque allégorique de Pierre Puvis de Chavannes, Le Bois sacré, qui est en elle-même une invitation à croiser le regard des sciences. L'école est le moment et le lieu privilégié d'une construction de l'esprit critique, parce qu'elle est le moment et le lieu privilégié d'acquisition des savoirs disciplinaires [...] Si le progrès de l'esprit critique a toujours été un combat, l'invention d'autres rapports au monde par la construction d'un savoir qui autoriserait une pensée libérée n'est pas sans risque quand les visions non-rationnelles du monde suscitent l'engouement de réponses alternatives aux défis démocratiques, environnementaux, géopolitiques* ».

Ma voisine de gauche tente vainement de prendre des notes, puis renonce assez rapidement et prépare ce qui semble être un cours d'anglais pour primaires. Le recteur est ensuite appelé, et son déplacement jusqu'à l'estrade renforce la formalité ambiante, puisqu'il est accompagné par un huissier ministériel, chaînes en argent autour du cou et queue-de-pie. L'écran géant au-dessus de sa tête nous précise qu'il est « *Recteur de la région académique d'Ile-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France* ». Dans sa prise de parole, les envolées lyriques se multiplient : « *quel lieu plus destiné à réfléchir à cette question que ce Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, qui symbolise à lui tout seul à la fois l'histoire de la pensée, de notre pays, l'influence de la raison sur l'ensemble de l'Europe* ». Nous voilà arrivés au « *sujet de société qui nous occupe aujourd'hui [...] : nous œuvrons au quotidien pour faire vivre l'esprit critique, cela fait partie de nos éminentes missions [...] une nécessité intellectuelle, une nécessité démocratique, car la démocratie ne peut fonctionner qu'en s'appuyant sur des citoyens conscients et éclairés. Je ne résiste pas à l'idée de vous lire un court texte d'E. Kant, Qu'est ce que les Lumières ; quelques mots en sont restés célèbres. Je vais les lire en français* ».

Je souris, certaine que cette dernière phrase était une pédanterie rectorale. J'en profite pour chercher un peu de complicité auprès de mes voisines, mais je réalise que je suis, autour de moi, la seule à écouter : mes deux voisines, et les leurs, soupirent et corrigent des copies sur leurs genoux. « *Sapere aude, littéralement ose savoir, telle est notre définition de l'esprit critique, et tel doit être notre cap* ». Le discours se prolonge, en convoquant d'autres figures tutélaires – Condorcet et son projet d'école républicaine – pour garantir la formation civique des citoyens. « *La France a fondé toute son histoire sur la raison et sur la science, et ce n'est pas un hasard si j'ai autour de moi des figures de réconciliation de l'histoire de France, Descartes, Rollin, Lavoisier, Pascal, Robert de Sorbon et son projet de société* ». Le recteur continue longuement, convoquant tour à tour sa hantise des sophismes, l'accélération du monde, les logiques émotionnelles en ligne, Charlie Hebdo, la distinction entre vrai et faux, la liberté de la presse, l'apprentissage de la langue, la nation, l'esprit européen, la laïcité.

Certain-es membres du public témoignent par leur attitude corporelle d'un investissement réel dans ce long discours, prenant des notes avec attention. Néanmoins, ils et elles sont rares : l'essentiel de la salle semble présent par contrainte professionnelle, n'essayant même pas de masquer leur ennui profond. Les un-es corrigent des copies, d'autres s'endorment ou s'agitent sur leur banc. À la pause puis à la sortie, ces enseignant-es en devenir peuvent exprimer à voix haute leur ennui et leur lassitude à leurs

¹⁰⁴⁶ Extrait de journal de terrain, colloque académique « Éduquer à l'esprit critique », Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 15 février 2023.

collègues. Je croise un visage familier, étudiant dans ma promotion de licence d'histoire, devenu professeur d'histoire stagiaire. Avec son groupe de l'INSPE, ils râlent longuement et bruyamment à la sortie : « *Ah non mais ! Franchement ! Ci-mer les formations bi-dons !* ».

Cet événement a lieu début 2023, sept ans après l'ouverture d'une phase politique organisée autour de la rééducation des « jeunes » comme protection des menaces liées à leurs pratiques informationnelles. Il en ressort que ce grand consensus collectif autour de l'EMI, et plus largement la diffusion de savoirs consacrés sur la question du faux et de l'esprit critique semble s'être largement routinisé. Il est devenu, pour une partie des acteur·ices de terrain, enseignant·es, une contrainte professionnelle lassante, un passage obligé ; et pour les acteur·ices institutionnel·les, un impératif communicationnel, un ressort rhétorique pour évoquer ensemble des notions profondément distinctes, à travers une politisation labile des thématiques associées à la désinformation.

Ce récit attire l'attention sur l'existence d'un large décalage entre les discours d'institutions autour de l'EMI, et leur réception par les publics supposément chargés de les réaliser, ici les enseignant·es du secondaire. C'est ce décalage qui nous invite à poursuivre le travail par une analyse au concret des pratiques en classe, avec cette question : si le discours institutionnel n'informe pas fondamentalement les pratiques éducatives des enseignant·es pour lutter contre les *fake news*, alors par quoi le sont-elles ?

Section 2 – Les pratiques éducatives de lutte contre les *fake news* au prisme des appartenances professionnelles

On a vu comme un « effet Charlie » a mené les enseignant·es, et particulièrement les professeur·es-documentalistes, à être chargé·es de l'éducation aux médias à l'école avec pour objectif explicite de répondre à un *problème*. Les dispositifs publics d'EMI développés depuis 2015 sont explicitement pensés comme « *particip[ant] à la prévention de l'entrée dans le complotisme qui peut constituer une première marche vers la radicalisation violente* »¹⁰⁴⁷, et visant à accompagner les « cybercitoyen·nes » face à un web constituant un « *vecteur de la pensée extrême* »¹⁰⁴⁸. Les deux lignes problématiques de la radicalisation et de la désinformation se trouvent donc, à partir de 2017, pensées ensemble : dans les discours publics et politiques, comme vu plus haut ; et par corollaire dans les visées et missions attribuées à l'EMI. La littérature grise permet d'illustrer ce télescopage de problèmes publics, à commencer par les fiches pédagogiques publiées par le CLEMI¹⁰⁴⁹ ou le site Éduscol. On y voit bien comment la question de la radicalisation en ligne se reproblématise autour de la question des médias amenée par le problème des *fake news* : les médias, ici résumés aux réseaux sociaux numériques, deviennent à la fois le vecteur de la radicalisation, et son objet, au sens de défiance du système médiatique traditionnel.

Dans cette double problématisation, les « théories du complot » ou « conspirationnistes » deviennent un élément argumentatif permettant de faire le lien entre les deux sujets ; et la « citoyenneté éclairée », un élément de solution aux deux problèmes. Ainsi lorsque le directeur du CLEMI est interrogé sur sa définition de l'EMI à l'occasion d'une table ronde organisée par le SNJ, et dans laquelle cette insistance sur la citoyenneté semble minoritaire :

« Moi je dis former des citoyens libres et éclairés, et je vous demande de d'entendre cette définition qui peut paraître galvaudée mais en fait tout est dedans, c'est-à-dire que l'éducation aux médias et à l'information, c'est un pilier du parcours citoyen de l'élève. C'est le rôle de l'école depuis sa création, transmettre des savoirs, des connaissances, c'est l'enseignement. Et puis c'est

¹⁰⁴⁷ « Ressources et outils éducatifs de prévention de la radicalisation », Éduscol, consultable sur <https://eduscol.education.fr/1023/ressources-et-outils-educatifs-de-prevention-de-la-radicalisation>.

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*

¹⁰⁴⁹ « Radicalisation, complotisme, réseaux sociaux : Comment en parler sans danger ? », ressources pédagogiques du CLEMI, consultable sur <https://www.cleml.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/radicalisation-complotisme-et-reseaux-sociaux-comment-en-parler-sans-danger.html/>

élever, c'est éduquer, c'est accompagner l'élève dans sa formation de citoyen en devenir en puissance »¹⁰⁵⁰.

Cette définition de l'EMI dessine en creux une conception particulière, bien que présentée comme évidente et acceptée par toutes, de l'information : celle-ci est perçue comme un outil au service de la citoyenneté, une ressource pour prendre des décisions plus raisonnées au sein d'une démocratie libérale. Être « informé·e », c'est donc ici disposer de compétences politiques associées à une connaissance précise de la situation, voire, plus trivialement, un synonyme de « suivre l'actualité ». C'est ce qu'incarne la formule consacrée, que l'on retrouve dans tous les discours des acteur·ices explicitement chargés de l'EMI par l'institution scolaire, dans les communications institutionnelles comme dans les entretiens : « *des citoyens libres et éclairés* ». À ce titre, les politiques publiques d'EMI s'exposent à contribuer à la « *restauration d'un régime d'autorités médiatiques* »¹⁰⁵¹.

On étudie ici une opposition constitutive de l'action en EMI en France dans la lutte contre les *fake news* : la division de la prise en charge de l'EMI entre le MCC et le MEN reflète en réalité une opposition entre journalistes et enseignant·es pour établir *qui* devrait éduquer aux médias. À travers les luttes pour la détention du monopole de la légitimité à intervenir en EMI, on verra que cette opposition est elle-même le produit d'une opposition plus latente, organisée autour de la question de la reconnaissance, de la rémunération, et donc *in fine* de la charge morale de cette activité. Cette section s'attelle donc à restituer l'effet des normes professionnelles de chaque groupe, journaliste ou enseignant, sur le type d'EMI qu'il promeut et met en place¹⁰⁵².

Le matériau réuni pour ce travail convoque deux types d'acteurs distincts de l'éducation aux médias développées pour des publics scolaires : d'une part, des enseignant·es du secondaire, en majorité des professeures-documentalistes, qui mènent une Classe Médias

¹⁰⁵⁰ Propos tenus par Serge Barbet, directeur du CLEMI dans le cadre de la table ronde du SNJ Ile-de-France « L'EMI, un boulot de journalistes ? », tenue sur Zoom le 14 avril 2021.

¹⁰⁵¹ KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d'une politique publique d'Éducation aux Médias et à l'Information », *op. cit.*, 2021.

¹⁰⁵² Sur la culture professionnelle des acteur·ices de l'EMI, on peut se référer aux travaux d'A. Kervella, notamment : KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « La place du journaliste dans l'éducation aux médias : témoin, expert ou éducateur ? Regard sur le nouveau dispositif de résidence-mission de journaliste », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 14, 2017, p. 185 ; KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Les "quartiers populaires" dans les dispositifs d'éducation aux médias et à l'information », *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*, L'Harmattan., 2020, p. 13-25 ; KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d'une politique publique d'Éducation aux Médias et à l'Information », *op. cit.*, 2021.

labellisée comme telle par le CLEMI¹⁰⁵³, et d'autre part, des journalistes participant à des dispositifs d'EMI en classe, via l'association *Entre les lignes* (Le Monde, AFP) ou le collectif de journalistes indépendants *La Friche*¹⁰⁵⁴. Ces entretiens ont été complétés par des observations en classe média (14 heures dans un lycée du VI^e arrondissement de Paris, 4 heures dans un collège REP du XVIII^e arrondissement de Paris) et à l'École libre des médias, formation à l'éducation critique aux médias proposée par *La Friche*, à Amiens, pendant deux jours, puis à Paris, pendant deux jours à nouveau. Enfin, une table ronde organisée par le SNJ Ile-de-France, intitulée « L'EMI, un boulot de journalistes ? », et réunissant différents acteurs de l'EMI a été étudiée. Malgré son hétérogénéité, ce matériau s'articule systématiquement autour des discours et des pratiques des formateurs et des formatrices, journalistes ou enseignant·es.

Pour faciliter la lecture des analyses qui suivent, on restitue ici les principales caractéristiques des enquêté·es dont les discours et pratiques font l'objet de cette section [Tableau 31].

Tableau 31. Propriétés des enquêté·es pratiquant l'EMI mobilisé·es dans ce chapitre¹⁰⁵⁵

Profession	Nom	Statut professionnel au moment de l'entretien	Média ou organisme	Mode d'EMI
Journalistes	Olivier	Directeur Entre les Lignes	Ex-Reuters	Salarié Entre Les Lignes – direction
	Marina*	Journaliste pigiste régulière/caméraman	AFP depuis 2017	Bénévole ELL depuis 2018 – cinq établissements par an
	Ariana*	Journaliste au service vidéo	<i>Le Monde</i>	Bénévole ELL depuis 2019 – environ un établissement par an
	Lucas	Journaliste indépendant	La Friche	Première résidence à Roubaix en 2016 + membre fondateur de La Friche

¹⁰⁵³ Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information.

¹⁰⁵⁴ Le collectif *La Friche* (Fabrique Raisonnée d'Information Collaborative, Horizontale et Émancipatrice) a pu connaître une certaine médiatisation, notamment auprès d'un public de chercheur·euses en sciences sociales, du fait de leur participation à la publication du *Petit Manuel critique d'éducation aux médias*, co-écrit avec quatre chercheuses en sciences de l'information et de la communication de l'université de Lille (laboratoire GERiiCO). Cet ouvrage est une illustration du haut niveau de réflexivité d'une partie de ce terrain de l'EMI, et de sa porosité avec la sphère des sciences sociales, beaucoup de dispositifs étant des programmes de recherche-action.

¹⁰⁵⁵ S'ajoutent à ces entretiens des discussions plus ou moins longues avec certain·es des quinze participant·es lors des deux Écoles Libres des Médias ayant fait l'objet d'une observation, pendant deux fois deux jours.

Enseignant·es	Denis*	Histoire géographie	Lycée Nicole Croisille*	Classe Médias depuis 2015
	Flora*	Professeure-documentaliste	Lycée Nicole Croisille*	Classe Médias depuis 2015
	Emmanuelle*	Professeure-documentaliste	Lycée Véronique Sanson*	Heures indépendantes par collaboration avec les autres enseignant·es
	Florence*.	Professeure-documentaliste	Collège Luna Parker*	Classe Médias depuis 2015 + journal scolaire
	Elisa*	Histoire-géographie	Collège Luna Parker*	Classe Médias depuis 2015 + journal scolaire
	Édouard*	Ancien professeur-documentaliste	Collège Corynne Charby*	Ex-professeur-documentaliste, interventions à l'université
	Anaïs*	Professeure-documentaliste	Collège Fabienne Thibeault*	Classe Médias + Club Journal

1. Oppositions professionnelles et rapport désintéressé à l'EMI

La construction de l'EMI comme réponse à un problème démocratique « urgent » a une conséquence forte sur les discours des acteur·ices : la récurrence d'un registre désintéressé, l'invocation d'une mission d'intérêt général plus large que soi. Sur cette base, chaque acteur·ice formule différemment l'objectif donné à l'EMI, indépendamment de son statut professionnel : « *permettre aux élèves d'acquérir une culture médiatique* » ; « *nourrir l'esprit critique, pour permettre aux élèves de savoir quels médias il faut suivre* » ; « *apprendre à trouver l'information fiable sur Internet* », etc. Cette apparente diversité des conceptions de l'EMI s'organise en réalité autour d'un clivage fondateur, celui d'une opposition entre enseignant·es et journalistes pour établir *qui* devrait éduquer aux médias. La perspective d'une opposition, ou *a minima* d'une division, entre enseignant·es et journalistes est évidemment annoncée dès le titre de la matière, *éducation* et *médias*. Aucun des deux pôles ne défend explicitement l'EMI comme chasse gardée de sa propre profession, et beaucoup se retrouvent sur des discours invitant à la collaboration, à la co-construction de cette discipline naissante, à l'alliance des forces au service de l'intérêt général. Néanmoins, dans cette lutte pour faire reconnaître leur propre pertinence à l'EMI, deux logiques professionnelles s'opposent.

Chez les enseignant·es, c'est la compétence pédagogique qui est mise en avant. Selon les rapports des enquêté·es à leur métier, elle peut se décliner dans la capacité à « tenir sa classe » – c'est-à-dire à affirmer une autorité auprès des élèves – ou bien dans le fait de construire un projet pensé sur le long terme. Ainsi l'ancien coordinateur CLEMI, Eugène :

« Un journaliste n'est pas spontanément compétent en éducation aux médias ! [...] [Mais] comme y'a le mot "médias", ils se disent voilà, c'est mon monde, je suis compétent. [...] Il y a un journaliste, il passe une heure dans une classe à raconter son métier, comment on fait une conférence de presse, un article, etc. Il sort du cours, et il vous dit "j'ai fait de l'éducation aux médias". Ah. Mais est-ce qu'il a donné du sens à ce qu'il racontait ? Nous, on est enseignants, on a en tête : quelle est la compétence qu'on veut développer auprès des élèves ? Ou en sont mes élèves au début du cours ? À l'instant T, et T+1 ? C'est presque de la chimie ! Un état chimique entrant, un état chimique sortant, et si c'est le même, j'ai raté mon coup ! »¹⁰⁵⁶

Tous·tes les enquêté·es rencontré·es n'expriment pas une conception aussi mécanique de ce qui constitue un rapport pédagogique. Néanmoins, le fait de se retrouver en position d'éducateur·ice constitue effectivement une activité professionnelle nouvelle pour les journalistes, pouvant impliquer des frictions ou des doutes. Parmi les différents dispositifs d'EMI, celui de résidence-mission de journalistes cristallise ces tensions autour de l'intervention de journalistes en temps éducatif. Comme le montre le travail réalisé sur ces dispositifs, ce ne sont pas les savoir-faire pédagogiques qui constituent un critère de sélection des journalistes pour être envoyé·e en résidence, mais la carte de presse. Or, cette dernière ne garantit en rien que les journalistes maîtrisent l'exercice pédagogique de la gestion d'un groupe ou de sa participation à l'activité. « *Aux côtés du journaliste, les enseignants et les animateurs des structures éducatives occupent des positions diverses, de la co-animation jusqu'à une forme de non-implication* »¹⁰⁵⁷. L'idée selon laquelle la compétence pédagogique constituerait un monopole des enseignant·es est prolongée par ces dernier·es par un autre élément, selon lequel ils·elles détiendraient une connaissance quotidienne et intime des publics jeunes, par opposition à des journalistes jugé·es « déconnecté·es » :

« - Dans les quartiers populaires, vous avez une espèce de défiance envers les médias qui est très très forte.

- **Mais c'est un constat que vous faites, vous, ou vos collègues, qui êtes dans des milieux populaires...**

- Oui.

- **Ce n'est pas venu des journalistes, qui auraient réalisé que dans ces espaces-là...**

- Non, eux c'est Charlie Hebdo qui leur a montré, après les attentats mais surtout après une réaction d'une partie de la jeunesse, aux minutes de silence, ou des choses comme ça. Là il y a eu une prise de conscience que, pour des journalistes qui sont à 75% en région parisienne, qui sont pour beaucoup, je ne parle pas des pigistes et tout ça, mais de classe favorisée... En plus c'est un milieu très fermé, hein, le milieu des journalistes, ils ne se fréquentent qu'entre eux...

¹⁰⁵⁶ Entretien avec Eugène, ex-coordonateur académique du CLEMI Paris, 18 novembre 2019.

¹⁰⁵⁷ KERVILLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d'une politique publique d'Éducation aux Médias et à l'Information », *op. cit.*, 2021.

Voilà, donc ils se sont retrouvés là, et je pense qu'ils ont réalisé qu'ils pouvaient être déconnectés d'une forme de réalité ».¹⁰⁵⁸

Chez les journalistes rencontrés, c'est la connaissance intime et quotidienne de la réalité du métier, la capacité à partager son expérience professionnelle qui est mise en avant. Pour Marina, c'est l'avantage de pouvoir conduire les ateliers en binômes : « *ça fait deux fois plus d'expériences personnes du métier, c'est tellement enrichissant pour les enfants !* ». Olivier, directeur d'Entre les Lignes, la plus grosse association de journalistes pour l'EMI, l'énonce très clairement :

« C'est ça notre force aussi [...] : le témoignage, on croit à la force du témoignage, ça permet de démystifier pleins de choses, des préjugés qu'on peut avoir, et puis du partage d'expériences. Nos journalistes, ils ont 45 000 histoires à raconter : quand ils parlent d'une *fake news*, quand ils parlent d'une mauvaise source, d'une photo détournée... C'est ça qui est fort. Je ne pense pas qu'un coordinateur du CLEMI, qui a un parcours d'enseignant, soit capable de le faire »¹⁰⁵⁹.

Cette compétence tirée de l'expérience professionnelle peut être mise au service de l'EMI telle qu'ils et elles la conçoivent : présenter à la première personne la réalité du travail journalistique, montrer la boîte noire, démystifier la profession, et atténuer la défiance envers les médias. Cette conception repose sur une représentation très schématique du problème. En effet, elle implique évidemment de penser que si les publics avaient une connaissance totale et réaliste de la réalité du travail journalistique, la problématique de la défiance envers les médias, de la crédulité aux fausses informations et toutes les conséquences qu'on lui attribue (complotisme, dérives sectaires, radicalisation, etc.) serait résolue. Cette conception fonctionnaliste d'un système médiatique qui fonctionne, mais qui se complexifie du fait d'éléments exogènes, est surtout portée par des journalistes, et notamment celles et ceux qui sont les mieux situés dans leur espace professionnel. Ainsi l'association *Entre les Lignes*, composée de bénévoles journalistes du *Monde* et de l'AFP, propose cinq ateliers différents : « *Démêler le vrai du faux sur Internet* », « *Les images et leurs détournements* », qui à eux deux comptent pour plus de 50% des ateliers réalisés, « *Les médias, le pluralisme, la hiérarchie de l'information* », « *Les faits, rien que les faits* », et « *Caricature et liberté d'expression* ». On trouve ici les deux piliers de la politique publique d'EMI : trouble par le numérique d'un système médiatique fiable, et enjeux liés à « l'esprit Charlie ». On retrouve cette idée d'une

¹⁰⁵⁸ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹⁰⁵⁹ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

critique externe du système médiatique chez le directeur de cette association, Olivier Guillemain, ancien journaliste chez Reuters passé à temps-plein sur l'éducation aux médias, après avoir réalisé la seconde partie de sa carrière dans la communication institutionnelle et territoriale. À travers son discours justifiant son entrée professionnelle dans l'EMI, il dessine une figure du journaliste comme traducteur d'enjeux complexes :

« Deux constats de départ. À chaque fois qu'on voyait des amis, pas journalistes, mais des gens qui avaient fait des études, supérieures, qui ont fait Sciences Po, une école de com, qui ont tout le bagage culturel pour comprendre l'actualité, et pourtant ils ne comprennent pas, ils me disaient alors Olivier, explique-moi ce qu'il se passe en Syrie, en Afghanistan... En allant expliquer comment se construit l'info, si on levait un peu le voile et le rideau, démystifier la production de l'information et les médias, et rappeler que c'est une production vraiment artisanale, enfin je veux dire, on est vraiment des artisans de l'info nous, peut-être que les gens arriveraient mieux à s'informer, déceler quand peut-être elle est mal construite ou imprécise, etc. Donc aider les gens à se repérer dans la société de l'hyperinformation, comme on appelle ça, et restaurer le lien de confiance entre médias et citoyens. Et puis aujourd'hui... Parce qu'on considérait que c'était un enjeu de démocratie aussi, bien évidemment. Parce qu'un citoyen bien informé, ou même juste "informé", parce que la notion de "bien", ce n'est pas à nous d'étiqueter ce qui est bien ou mal, mais bon, un citoyen informé, il sera plus éclairé, plus à même de prendre les bonnes décisions. »¹⁰⁶⁰

On retrouve ici l'idée d'un dysfonctionnement grave mais passager du système médiatique, dont les conséquences pourraient être corrigées ou réparées par le développement d'une EMI en milieu scolaire. Elle n'est pas propre à cette association : elle caractérise la plupart des supports pédagogiques proposés par le ministère et son opérateur¹⁰⁶¹. Dans cette conception, les journalistes professionnel·les sont mis·es en avant comme des figures jouissant d'une forme de magistère moral dans la société, au nom duquel ils et elles sont invité·es à intervenir en classe, pour alléger la complexité du monde. À travers cet extrait d'entretien, on peut par ailleurs identifier un glissement à propos de ce que ces acteur·ices appellent « information ». À travers leur emploi de ce terme, les journalistes rencontrés semblent en fait en ignorer la polysémie, et la réduire à un synonyme d'actualité. Ce faisant, ils·elles excluent d'autres dimensions, comme les « *informations connaissances (information knowledge : information de type documentaire, scientifique, vulgarisée)* »¹⁰⁶². Si ce glissement est important ici, c'est que ces autres types d'information sont celles à propos desquelles les

¹⁰⁶⁰ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

¹⁰⁶¹ L'affiche de la 34^e Semaine de la Presse et des Médias à l'École, proposée en annexe (3.1.) à titre illustratif, en est une autre incarnation.

¹⁰⁶² CORDIER Anne et SAHUT Gilles, « Les pratiques informationnelles : dynamiques conceptuelles, questionnements méthodologiques », *Études de communication*, n° 2, vol. 61, 2023, p. 14 et s.

professeures-documentalistes sont spécifiquement compétentes¹⁰⁶³. La définition d'une EMI focalisée sur la question des *fake news* et du rapport à l'actualité a pour conséquence de renforcer l'invisibilisation des professeures-documentalistes dans sa mise en place, et de consacrer une définition restreinte de l'information comme actualité qui légitime l'intervention des journalistes.

On trouve également chez les journalistes une forme de distanciation avec « l'ennui » qu'incarnerait l'enseignement disciplinaire à l'école. Marina, journaliste à l'AFP, bénévole d'Entre Les lignes, l'énonce ainsi :

« Il ne faut pas que ce soit soporifique. Moi j'ai souvenir de certains cours qui étaient soporifiques et il ne faut pas que ce soit comme ça. Moi j'aime bien quand ça rigole, je crée tout de suite une ambiance sympa. Je ne suis pas une prof, je ne suis pas voilà, moi je suis juste là pour venir leur donner des conseils, je ne veux pas que l'élève prenne ces deux heures d'atelier comme quelque chose de galère »¹⁰⁶⁴.

Malgré ces oppositions, on trouve du côté des journalistes un discours de reconnaissance vis-à-vis du travail effectué par les enseignant·es. En entretien ou en public lors de la table ronde, ils et elles insistent fréquemment pour « rendre hommage » au travail de l'autre pôle – « *parfois je sors et je me dis, "ah non mais le cou-rage des profs quoi !"* »¹⁰⁶⁵ et plus particulièrement des professeures-documentalistes. Cette insistance fait évidemment écho à l'invisibilisation de ces dernières, longtemps sous-considérées à travers le titre dépréciatif de « dame du CDI ». Elle ne relève pas toujours de la langue de bois, et peut aussi inviter à reconnaître pragmatiquement que « *sans elles [les profs-docs], vous ne rentrez pas en établissement, de toute façon* »¹⁰⁶⁶ ou que ce qu'il faut, ce sont « *des synergies, de la coopération* »¹⁰⁶⁷. Pour autant, si les journalistes reconnaissent que l'éducation nécessite des compétences professionnelles que détiennent les enseignant·es, une courte formation peut, pour certain·es, suffire à combler le manque :

« Et parfois on peut être un excellent journaliste, ou une excellente enseignante-chercheuse, et au moment de parler aux autres, de communiquer, d'établir une pédagogie, c'est compliqué. C'est la raison pour laquelle on fait des formations internes, tous les ans, sur comment gérer une classe, comment gérer une classe apathique, turbulente, quel positionnement avoir en tant

¹⁰⁶³ CORDIER Anne, *Imaginaires, représentations, pratiques formelles et non formelles de la recherche d'information sur Internet : le cas d'élèves de 6ème et de professeurs documentalistes*, thèse de doctorat, Lille 3, 2011.

¹⁰⁶⁴ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶⁶ Propos tenus par Sheerazad Chekaik, journaliste pigiste membre de La Friche, dans le cadre de la table ronde du SNJ Ile-de-France « L'EMI, un boulot de journalistes ? », tenue sur Zoom le 14 avril 2021.

¹⁰⁶⁷ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

qu'adulte et en tant que professionnels, est-ce qu'on vouvoie ou tutoie, on fait ces formations là parce que c'est super important. Ça aide les bénévoles qui ont un peu peur d'y aller, et puis souvent on propose qu'ils y aillent en binôme pour les débuts, avec quelqu'un d'expérimenté ».

De ce point de vue, si chacun des deux groupes reconnaît que l'autre dispose de compétences professionnelles pertinentes pour éduquer aux médias, le groupe des journalistes disposerait d'un avantage comparatif au sens où leur compétence manquante est supposément rattrapable par des formations rapides, quand les enseignant·es ne peuvent compenser leur absence d'expérience vécue du métier de journaliste.

Si l'opposition entre enseignant·es et journalistes sur la question de l'EMI se joue d'abord sur le plan symbolique, par la confrontation d'idéaux professionnels, elle s'adosse à des enjeux matériels forts, autour de la question de la rémunération, et donc de la dimension désintéressée de la lutte contre les *fake news*. La question, grossièrement résumée, est de savoir si l'EMI devrait être « un business », c'est-à-dire une activité lucrative, ou une composante ajoutée à la mission des enseignant·es et journalistes sans rémunération supplémentaire.

Journalistes ou enseignant·es, les acteur·ices de l'EMI décrivent leur action comme une mission d'intérêt général désintéressée et civique¹⁰⁶⁸. La conception civique de l'EMI, résultat direct du travail définitionnel de construction du problème public des *fake news*, vient rencontrer le registre du « bien commun », propre à des groupes professionnels liés au service public, comme le groupe enseignant. Cette superposition a des conséquences concrètes sur le rapport à la rémunération : c'est le registre du désintéressement qui est mobilisé par une partie des enseignant·es, qui va de pair avec une critique de la « marchandisation » de l'EMI :

« Tout à l'heure, vous me disiez, est-ce que l'EMI est devenu un marché ? Ben, il ne faudrait pas que ça devienne et pour certains ça le devient (...). Le problème, ça n'est pas le prix, c'est la démarche, et d'abord l'état d'esprit des interventions auprès des élèves. Moi quand j'étais au collège, une intervenante extérieure était venue nous expliquer ce qu'était l'engagement associatif, et (...) je ne crois pas qu'elle avait été à l'époque payée pour venir effectivement nous parler des valeurs d'engagement dans la société, de ce qu'était la citoyenneté. Je ne le crois pas. »¹⁰⁶⁹

¹⁰⁶⁸ Ici entendu au sens du « monde civique » dans le travail de L. Boltanski et L. Thévenot, en tant qu'il a « *pour particularité d'attacher une importance primordiale à des êtres qui ne sont pas des personnes. Ce ne sont pas, en effet, dans ce monde, les personnes humaines qui accèdent aux états de grandeur supérieurs, mais les personnes collectives qu'elles composent par leur réunion* ». Ici, c'est le corps collectif de l'école républicaine, et de sa mission d'élévation civique, qui est incarné par les individus que sont les enseignant·es. Plus largement, « *[d]ans le monde civique, on accède à la grandeur en sacrifiant les intérêts particuliers et immédiats, en se dépassant soi-même, en ne plaçant pas des « intérêts individuels avant des intérêts collectifs* ». BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification : les économies de la grandeur*, Editions Gallimard, Paris, 1991, p. 231, 237.

¹⁰⁶⁹ Propos tenus par Serge Barbet, réunion publique du SNJ Ile-de-France « L'EMI, un boulot de journalistes ? », tenue sur Zoom le 14 avril 2021.

Ces reproches adressés aux démarches à but lucratif sont mis en rapport par les enseignant·es rencontré·es avec la création des appels à projets ministériels qui distribuent des subventions qui ne reviennent pas aux enseignant·es : « *Et depuis deux ans, ils [certains journalistes] font de l'éducation aux médias parce que c'est là qu'il y a des sous. C'est comme un gros gâteau que tout le monde se partage. Il est là en fait cet argent du coup, mais il est mis pour encourager non pas les enseignants mais les journalistes* »¹⁰⁷⁰.

Ce clivage est d'abord professionnel, et renvoie à l'idée de l'enseignant·e incarnant le service public, dévoué·e au bien commun, « *personnes dotées de la capacité d'échapper à cet état égoïste et misérable pour accéder à un second état dans lesquelles elles regardent non leur intérêt propre mais l'intérêt de tous* »¹⁰⁷¹. Par leur appartenance au monde civique, les enseignant·es vont critiquer la dynamique de marchandisation de l'éducation aux médias, perçue comme étant impulsée par les journalistes, construit·es en incarnation d'un monde marchand. C'est à ce titre que les enseignant·es vont rejeter les demandes de rémunération des journalistes, comme la défense d'intérêts particuliers. De fait, les enseignant·es ne sont pas formellement bénévoles dans cette pratique de l'EMI, dans la mesure où elle peut être partie intégrante de leur service, et donc de leur rémunération mensuelle, de manière variable selon l'attribution de la DHG¹⁰⁷². Néanmoins, pour l'EMI comme plus largement, le dépassement des heures effectivement comptées et rémunérées est une caractéristique courante du travail d'enseignant·e. Ainsi le clivage autour de la rémunération découle effectivement de l'opposition entre deux statuts professionnels, dont l'un serait *fondamentalement* porté au désintéressement et à la défense d'un intérêt général, et l'autre non. Bien qu'ils·elles soient donc formellement salarié·es de l'Éducation nationale, ce dépassement de fonction et la faible reconnaissance de cet engagement viennent donc renforcer la mobilisation du registre du désintéressement par les enseignant·es.

Ces oppositions entre le groupe professionnel des journalistes et celui des enseignant·es sont d'abord une conséquence de la forme prise par la politique publique d'EMI. Du fait de son flou constitutif, elle laisse ouverte la question de la ligne de partage effective entre ces deux pôles. Mais ces oppositions sont largement renforcées par la construction de l'EMI comme

¹⁰⁷⁰ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹⁰⁷¹ BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification*, op. cit., 1991, p. 141.

¹⁰⁷² Dotation Horaire Globale : correspond à l'enveloppe d'heures attribuée à chaque établissement par le ministère pour mener à bien l'ensemble des établissements. Plus la DHG est grande, plus il est possible de constituer des classes plus petites, faire des heures d'accompagnement, ou monter une option, comme une Classe Médias.

réponse à un problème démocratique urgent, et donc la forte charge morale qui accompagne la pratique de l'EMI. En approfondissant l'analyse des pratiques concrètes de cette « mission civique », qu'elle soit menée par les enseignant·es ou les journalistes, on peut désormais voir dans le détail la nature des normes transmises par cette EMI contre les *fake news*. À quoi formate-t-on, à quoi formate-t-on, quand on lutte contre les *fake news* par l'éducation ?

2. L'EMI comme opportunité de défense de son groupe professionnel

L'éducation, quelle qu'elle soit, peut être définie comme une opération de transmission de normes ; voire, plus avant, « *toute action pédagogique se définit comme un acte d'impositio, d'un arbitraire culturel qui se dissimule comme tel et qui dissimule l'arbitraire de ce qu'il inculque* »¹⁰⁷³. Qu'une relation pensée sous la forme d'une éducation passe par l'énonciation et la transmission de normes communes paraît peu surprenant. Cette normalisation produit pour les acteur·ices un conflit, ou *a minima* une tension, entre deux pôles : d'un côté du spectre, permettre aux publics scolaires rencontrés de s'émanciper ou de se réapproprier leur rapport aux médias, et de l'autre, normaliser leurs pratiques en leur imposant des normes de ce qui constitue la « bonne » information, le bon rapport au système médiatique. Cette tension a déjà pu être identifiée par des travaux portant sur différents réseaux d'acteurs de l'EMI, notamment par S. Mangon¹⁰⁷⁴, A. Kervella¹⁰⁷⁵, ou, dans une perspective journalistique, S. Eustache¹⁰⁷⁶. Cette transmission de normes médiatiques est d'ailleurs également observée en éducation civique, avec une « *valorisation des sources d'information socialement légitimes* »¹⁰⁷⁷, « qui peuvent être ou non celles des parents »¹⁰⁷⁸. Dans son travail sur l'éducation morale et civique, T. Douniès constate que les injonctions portent par extension sur les pratiques informationnelles ; de manière réciproque, on verra ici que les injonctions de l'éducation aux médias mènent, par extension, à chercher à transmettre aux élèves des savoir-être « civiques ».

¹⁰⁷³ BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *op. cit.*, 1971, p. 70-71.

¹⁰⁷⁴ MANGON Simon, « Quand le journaliste saute de classe », *op. cit.*, 2020, p. 35-64.

¹⁰⁷⁵ KERVELLA Amandine, « L'éducation aux médias et à l'information : entre émancipation et normalisation », *Petit manuel critique d'éducation aux médias : pour une déconstruction de nos représentations médiatiques*, Éditions du Commun, Rennes, 2021, p. 106-113.

¹⁰⁷⁶ EUSTACHE Sophie, « Quand les médias rééduquent les lycéens », *op. cit.*, 2020.

¹⁰⁷⁷ DOUNIÈS Thomas, *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe*, *op. cit.*, 2021, p. 173.

¹⁰⁷⁸ GOUSSET Cyriac, « Introduction du dossier. Médias, socialisation et formation des dispositions », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 17, 2021, p. 5-24.

En résumant schématiquement le monde de l'EMI contre les *fake news* à une dynamique mettant en relation un formateur, ou une formatrice, et un·e élève, on peut identifier deux grands ensembles de normes transmises, qui forment l'idéal social porté par la lutte contre les *fake news*. D'abord, les normes que le formateur, ou la formatrice, transmet à propos de sa propre légitimité à former, son propre rôle, et donc son propre groupe professionnel. L'éducation aux médias, parce qu'elle constitue nécessairement un moment de diffusion de normes médiatiques à des publics ici scolaires, constitue une très bonne porte d'entrée pour mettre en lumière les conceptions de l'information et du système médiatique portées par les acteur·ices, et les mettre en relation avec les positions occupées dans leurs champs respectifs. Quelles sont les conceptions du système médiatique diffusées et valorisées par les actions d'EMI, et sous quelles conditions varient-elles ? Ensuite, les normes sociales réglant le comportement de l'élève pour qu'il devienne un acteur informationnel idéal, immunisé aux *fake news* et incarnant une rationalité démocratique.

Pour analyser les normes transmises par des segments professionnels, on peut commencer par étudier celui qui est à la fois le plus explicitement chargé par l'institution de la lutte contre les *fake news*, et le plus structurellement marginal dans le monde éducatif : les professeur·es-documentalistes.

2.1. Les professeur·es-documentalistes contre les hiérarchies scolaires : la requalification militante de la lutte contre les fake news

« Ah oui, la solitude du prof-doc. (rires) Vous allez pouvoir réorienter la thèse sur les difficultés du métier de prof-doc ! »¹⁰⁷⁹.

Le groupe professionnel des « enseignant·es » est tout autant traversé par des rapports de forces internes que le groupe des journalistes. Si l'on considère le groupe enseignant comme l'équipe professionnelle chargée de mission pédagogique vis-à-vis de l'élève au sein d'un établissement, on trouve en son sein un sous-groupe présentant différentes particularités : les professeur·es-documentalistes.

Sur le plan formel, le ou la professeur·e-documentaliste est un·e professeur certifié – titulaire du Capes section documentation, dont le rôle au sein de l'équipe pédagogique est d'abord organisé autour d'un lieu, le CDI, Centre de Documentation et d'Information,

¹⁰⁷⁹ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la Classe Médias du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

espace dont il ou elle a la responsabilité, et qui, selon les textes, « *contribue à l'acquisition d'une culture de l'information et des médias par tous les élèves, tout en favorisant son articulation avec la vie scolaire et les temps d'enseignement* »¹⁰⁸⁰. Les missions des professeur·es-documentalistes sont pensées comme un « trait d'union »¹⁰⁸¹ : « *à la fois un spécialiste de l'information-documentation, et un enseignant* »¹⁰⁸². La position du ou de la professeur·e-documentaliste est donc ambivalente vis-à-vis des autres enseignant·es : qu'ils et elles en soient distingué·es, associé·es, intégré·es ou formellement exclu·es¹⁰⁸³, les textes règlementaires de l'Éducation nationale lui donnent systématiquement un statut distinct des autres.

Pourtant, la profession de professeur·e-documentaliste n'est pas récente. Si l'on trouve des bibliothécaires et/ou documentalistes dans les lycées depuis la fin des années 1950, c'est avec la création puis la généralisation des SDI, futurs CDI, en 1973, que se développe et se structure progressivement l'identité professionnelle des professeur·es-documentalistes, avec notamment la fondation de la FADBEN en 1972¹⁰⁸⁴. En réalité, la revendication de reconnaissance de leur statut d'enseignant·e, sans précisions ou ambivalences, dure depuis ces premiers moments de structuration professionnelle. Le Capes documentation est créé en 1989, rattaché à la 71^e section du CNU (Sciences de l'Information et de la communication) en 2001 : cette étape constitue, d'après de nombreux·ses acteur·ices, un moment de « dépeussierage » pour la profession, et de rejet du stéréotype éculé de « la dame du CDI »¹⁰⁸⁵. Florence, professeure-documentaliste, raconte cette évolution en lien avec sa trajectoire personnelle :

« - La documentation peut attirer plein de profils différents. Mais moi j'ai fait info-com parce qu'à la base je voulais travailler dans le journalisme, j'ai travaillé un peu dans le journalisme culturel, pendant deux ans et demi. [...] Voilà, et donc il a fallu que je réfléchisse à un avenir un peu plus solide, je me suis dit voilà, pourquoi pas passer de l'autre côté des médias, et faire de l'éducation aux médias. Donc c'est vraiment ça qui, à la base, m'a attirée dans le métier de prof-doc. [...] C'est parce que le métier de professeur documentaliste avait aussi évolué par rapport au temps où moi j'étais au collège, et c'était un peu plus poussiéreux, moins ouvert sur le numérique et les médias et tout ça, que je suis allée dans cette voie. Pour moi la pédagogie, et notamment l'EMI, c'est vraiment le cœur du métier.

¹⁰⁸⁰ *Être professeur documentaliste* | [devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr), [<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/etre-professeur-documentaliste-148>], consulté le 27 septembre 2023.

¹⁰⁸¹ FABRE Isabelle, *Professeur-documentaliste. Un tiers métier*, Éducagri éditions, Dijon, coll. « Agora », 2011.

¹⁰⁸² « Être professeur-documentaliste », portail Devenir enseignant du Ministère de l'Éducation nationale, consultable sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/etre-professeur-documentaliste-148>.

¹⁰⁸³ MENARD Jocelyne Corbin, « Ambiguïtés, explicites et implicites dans les discours sur le métier de professeur documentaliste : quels enjeux collectifs pour la formation des élèves dans le second degré ? », *Éducation et didactique*, n° 3, vol. 9, 2015, p. 127-141.

¹⁰⁸⁴ La FADBEN est devenue APDEN en 2016.

¹⁰⁸⁵ « « La caricature de la "dame du CDI", c'est fini ! » : le blues des professeurs-documentalistes », *Le Monde.fr*, 26 janvier 2021.

- Et ce changement chez les profs-docs, il est lié à quoi ?

- Déjà, le fait de poser un Capes en 1989, ça a changé les choses : le fait d'être professeur, qui dit professeur dit avoir un enseignement, et l'initiation à la documentation c'est de l'éducation à l'information en général, et c'est de là qu'est parti le dépoussiérage. Et puis les médias sont quand même de plus en plus présents dans la société... Et puis il y a eu 2015 hein. Après les attentats, c'est quelque chose qui est devenu essentiel, d'éduquer aux médias, de rapprocher les jeunes des médias, de les désacraliser. »¹⁰⁸⁶

Outre le temps long de la structuration professionnelle, le temps de la panique morale sur les *fake news*, et les nouvelles inquiétudes autour des pratiques informationnelles des jeunes ont eu, en tout cas en théorie, un effet de reconnaissance, ou à défaut, d'aubaine pour les professeur·es-documentalistes, de valorisation de leurs missions, de leurs rôles dans la transmission d'une culture informationnelle aux élèves, etc. Un communiqué de l'APDEN, en mars 2016, semble indiquer que la dynamique est stable entre 2016 et 2023 : les professeur·es-documentalistes constatent des améliorations dans la reconnaissance symbolique de leur fonction, mais déplorent l'absence de dispositifs concrets ou de moyens pour la réaliser¹⁰⁸⁷.

Les professeur·es-documentalistes sont, au sein de l'équipe enseignante, chargées de l'EMI¹⁰⁸⁸. Mais, du point de vue de leurs interlocuteur·ices, ils et elles ne sont chargées « que » d'une « *éducation à* ». Les « *éducations à* » désignent, sommairement, l'ensemble des enseignements transversaux, proposés dans le premier et second degré, qui sortent du cadre des disciplines scolaires (mathématiques, français, etc.), et qui « *ne se contente[nt] pas d'examiner la seule question des contenus mais confronte[nt] celle-ci à celle des valeurs, finalités et missions éducatives* »¹⁰⁸⁹. On y trouve par exemple l'éducation au développement durable (EDD), à la vie affective et sexuelle (EVAS), à la sécurité, à la consommation/alimentation, à l'entrepreneuriat, à la citoyenneté... et aux médias et à l'information (EMI). Une « *éducation à* », comme l'EMI, implique nécessairement des crispations : elle convoque des acteur·ices extérieur·es, est extradisciplinaire, génère des enjeux autour de la DHG, voire des compétitions entre enseignant·es. Deux caractéristiques achèvent de les desservir : parce qu'elles se

¹⁰⁸⁶ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la Classe Médias du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹⁰⁸⁷ Lettre ouverte à Mme Vallaud, 23 mars 2016, APDEN, consultable sur <http://apden.org/Lettre-ouverte-a-Mme-Vallaud-391.html>.

¹⁰⁸⁸ De manière renforcée depuis la circulaire-mission de mars 2017 : « *L'existence du Capes de documentation depuis 1989, le développement de la société de l'information et l'évolution des pratiques sociales en matière de communication ainsi que l'essor du numérique imposent de renforcer et d'actualiser la mission pédagogique du professeur documentaliste* » Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes.

¹⁰⁸⁹ INSPE de Lorraine, [<http://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues-pour-les-formateurs-inspe/fait-didactique>], consulté le 27 septembre 2023.

développent très souvent à la suite de mobilisations sociales ou politiques, elles sont perçues comme plus spontanément politisées que les disciplines traditionnelles ; et parce qu'elles se multiplient ces dernières années, elles sont perçues par les enseignant·es de ces dernières comme des entraves au bon déroulement de leur mission principale, ces « heures sup' » venant détourner temps et énergie de l'enseignement du programme de l'année, ou de la préparation aux examens. Dans un établissement sans Classe Médias, les heures d'EMI se font donc « *au forceps, en utilisant des séances, en rebasculant sur les heures d'un prof qui s'est porté volontaire pour faire un don d'heures* », « *si le chef d'établissement est motivé, et que derrière il y a un suivi* ». Emmanuelle, une professeure-documentaliste sans classe média, raconte :

« J'ai proposé que ce soit une option, mais on m'a dit que ce n'était pas possible, qu'il y avait déjà trop d'options prévues, et surtout pour les parents d'élèves... J'ai quand même posé la question mais ce n'était pas à l'ordre du jour. Donc pour l'instant, ces options correspondent à des points importants dans les anciens programmes, et les parents ça les rassure. C'est une question de visibilité aussi »¹⁰⁹⁰.

C'est dans ce cadre que se joue la perception des professeur·es-documentalistes par les autres membres de l'équipe pédagogique de l'établissement, voire des hiérarchies administratives. Ils et elles sont assimilé·es dans les discussions à l'infirmière scolaire, qui est souvent chargé·e de l'EVAS. La documentation n'est pas, de fait, une discipline scolaire formelle. Et les professeur·es-documentalistes sont les seul·es enseignant·es dont les heures hebdomadaires (36 heures – « *30 heures consacrées au service d'information et de documentation auxquelles s'ajoutent 6 heures pour les relations avec l'extérieur* ») ne sont pas du temps de classe « en face-à-face avec les élèves ». De ces caractéristiques découlent pour beaucoup d'entre elles et eux un sentiment de frustration et de désillusion professionnelles, frustration qui sont d'abord matérielles – ainsi lorsque Jean-Michel Blanquer annonce, en décembre 2020, une prime pour le renouvellement du matériel informatique pour les « *professeurs – À l'exception des professeurs de la discipline de documentation* ». Elles sont aussi symboliques – par exemple lorsque cette enquêtée, professeure-documentaliste, raconte qu'on lui conteste l'accès à la salle des profs :

« - Bien sûr, prof-doc, personne ne connaît. L'autre jour je vais chez le garagiste pour mon contrôle technique, je lui dis que je suis prof-doc... Rien. "La dame du CDI ?" "Ah mais oui bien sûr !" ».

- **Ah oui, la dame du CDI... Et puis c'est un CAPES qui n'est pas très connu...**

- Ah bah ça ! Et puis, même en salle des profs !

- **Mais non ?**

¹⁰⁹⁰ Entretien avec Emmanuelle, professeure-documentaliste au Lycée Véronique Sanson, 12 novembre 2019.

- Bien sûr ! Ça m'arrive, des collègues qui me disent « oh bah qu'est ce que vous faites là ? »
- **Ah oui quand même.**
- Et puis aussi "ah, mais alors ça veut dire que t'es pas là pendant les vacances ?". Bah non, je ne fais pas partie du personnel administratif en fait... bon après ça va être des collègues plus ou moins perchés hein, plus ou moins informés hein. Et souvent, même dans les documentations en interne, voire des textes officiels, on dit "le documentaliste". On oublie de rajouter le "professeur". Il y a le documentaliste, et il y a les professeurs à côté quoi. Alors certes, on est plus souvent au collège, parce qu'on a nos 30 heures sur place, et pas nos 18 heures comme nos collègues certifiés comme nous, mais bon, on fait partie de l'équipe en fait. Mais un jour...! (elle lève le doigt et le secoue)
- **Un jour les profs-docs règneront ?**
- (elle rit) - Oui ! »¹⁰⁹¹

Ces éléments, historiques et structurels, s'articulent à la forme même de la politique publique de l'EMI : à la délégation du ministère répond la « volonté personnelle » des professeur·es-documentalistes. Loin de se vivre comme les artisan·es de la politique de lutte contre la désinformation par l'école, les profs-docs vivent leur pratique de l'EMI comme une lutte contre leur hiérarchie, contre les instances administratives de l'Éducation nationale :

- « - Alors moi je fais la Classe Médias avec ma collègue d'histoire-géo. On fait ça en 6^e et en 5^e, mais en 5^e, bah je suis toute seule, parce qu'en fait, les profs-docs, leurs heures d'enseignement... On n'a pas des heures en plus ou moins dans l'enseignement, alors que les profs il faut les payer à chaque fois qu'ils font une heure. Donc ils ne voulaient pas payer une heure de plus ma collègue, donc je le fais toute seule.
- **Une sorte de Classe Médias sans binôme ?**
- Voilà. Et une heure au lieu de deux.
- **C'est la DHG [Dotation Horaire Globale] c'est ça ?**
- Oui tout à fait. C'est plein de trucs bizarres comme ça l'Éducation nationale. Nous on a surtout fait ça en 6^e, et quand on a eu des élèves qui montaient en 5^e, et nous disaient "ah bon ça ne continue pas en 5^e", on s'est demandé comment faire pour monter une option en 5^e, et on a fait ça, en se basant sur le fait que la prof-doc est exploitable à merci... Mais elle est super contente de le faire (rires). »¹⁰⁹²

La situation professionnelle des professeur·es-documentalistes les mène jusqu'à la requalification militante de la pratique de l'EMI :

- « Après, le côté militant, je pense que c'est plus pour le métier de professeur-documentaliste, qui pour moi n'a pas assez de reconnaissance, qui est à la fois partout et nulle part, la charnière qui du coup n'a pas vraiment d'existence... [...] »¹⁰⁹³

¹⁰⁹¹ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la Classe Médias du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹⁰⁹² Entretien avec Anaïs, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibeault, 17 septembre 2020.

¹⁰⁹³ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la Classe Médias du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

« Il paraît qu'on est les "maîtres d'œuvres", mais après c'est une histoire de sous quoi. Les maîtres d'œuvre hein, mais sans espace horaire, sans dotation horaire fixe. Hé ! Des SDF ! Tiens je vais envoyer ça à une copine qui fait des petites caricatures... »¹⁰⁹⁴

Cet investissement de l'EMI via des registres corporatistes n'est pas systématiquement qualifié par les acteur·ices comme « politique ». Comme leurs collègues enseignant·es, on remarque chez les professeur·es-documentalistes rencontrées que l'obligation de neutralité à laquelle ils et elles sont soumis·es du fait de leur appartenance au service public génère des effets différenciés selon le degré de politisation de l'acteur·ice. Les moins activement politisé·es vont interpréter largement cette injonction, et se refuser à qualifier de politique des revendications corporatistes, comme celles de la reconnaissance de leur travail ; d'autres, au contraire, vont revendiquer une politisation marquée à gauche au fil de l'entretien, et articuler plus spontanément ces différentes formes d'engagement. S'engager contre des réformes gouvernementales, pour ses conditions de travail, pour développer l'esprit critique des élèves et pour lutter contre la désinformation vont alors être considérés comme s'inscrivant dans la continuité d'autres activités. Le cas de Flora [Encadré 18] en constitue une illustration.

Encadré 18. Flora, « guerrière » de l'Éduc' nat' pour l'esprit critique

Flora est professeure-documentaliste au lycée Nicole Croisille, dans le VI^e arrondissement de Paris. Elle co-anime avec son collègue Denis, en plus de ses heures au CDI, une « Classe Médias », c'est-à-dire deux heures par semaine d'éducation aux médias et à l'information, proposée aux lycéen·nes de Seconde sous forme d'option. Derrière ses vêtements colorés et ses bijoux fantaisies, Flora est une « guerrière », d'après ses mots. Fille et petite-fille de réfugiés politiques espagnols, impliquée dans le mouvement des radios libres dans les années 1980, engagée syndicale au SNES, elle dit d'elle même « ne pas avoir sa langue dans sa poche ». À raison : chaque sujet que l'on aborde avec elle est accompagné d'une indignation. Flora est en guerre contre tout : l'invisibilisation des profs-docs, la gestion de la DHG dans son établissement, Blanquer et ses réformes, la pensée unique de la télévision, les hiérarchies de l'Éducation nationale, la montée de l'extrême-droite, la rémunération des enseignant·es, etc. Son opinion sur la politique de lutte contre les *fake news* du MEN est indissociable de tout le reste et ne fait donc pas exception :

« C'est ironique quand même, cette réforme qui proclamait que l'EMI serait un pilier, et qui décime les classes médias. Mais pour nous, c'est sûr... [...] C'est une question de survie quoi, parce que... Bah parce qu'on y croit quoi ! On est vraiment des militants tous les deux, enfin tu sais quoi, faut nous voir (elle mime un geste de combat, et secoue ses poings vigoureusement). On ne veut pas lâcher l'affaire nous, alors on force, on force, grrr ! [...] Mais le proviseur le savait hein, il a dû voir les deux bulldozers de la classe médias [Denis et elle] là, et se dire "oh là, eux là, si je leur enlève leur truc !" [...] Mais bon, c'est bien d'être un peu franc-tireur hein. »¹⁰⁹⁵

Pourtant, ni en classe, ni en entretien, ni en déjeunant ensemble à la cantine du lycée, Flora ne ressent le besoin d'explicitier son ancrage idéologique et politique, ou d'entrer dans le détail de ses

¹⁰⁹⁴ Entretien avec Emmanuelle, professeure-documentaliste au Lycée Véronique Sanson, 12 novembre 2019.

¹⁰⁹⁵ Entretien avec Flora, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 2 octobre 2019.

indignations. Non pas par pudeur, ou par retenue, mais parce que ces opinions politiques semblent, pour elle, tomber sous le sceau de l'évidence.

Ainsi pour les professeur·es-documentalistes, la fenêtre d'opportunité que constitue la panique autour des *fake news* a des effets ambivalents : elle génère plus d'attentes institutionnelles, plus de reconnaissance de la centralité de leur rôle, mais aussi plus de frustrations quant aux manques de moyens et de reconnaissance symbolique de la profession.

Le développement haché mais néanmoins réel de l'EMI ces dernières années a été permis par l'attention institutionnelle pour la désinformation, et la construction de son articulation aux pratiques informationnelles des jeunes. Ces temps deviennent alors des opportunités professionnelles de revalorisation du rôle des professeur·es-documentalistes, adressés au public – les élèves – mais aussi et surtout aux collègues enseignant·es, à la direction de l'établissement, au rectorat, à l'inspection générale, etc. Quelle que soit leur politisation, et quel que soit leur degré d'inquiétude vis-à-vis des phénomènes de désinformation, les professeur·es documentalistes rencontré·es s'engagent dans des dispositifs d'EMI au nom de leur métier, de ses fondements, et de l'aspiration à sa reconnaissance. Cette défense du groupe professionnel des professeures-documentalistes à travers l'EMI se rejoue à l'échelle du groupe enseignant plus largement, notamment dans le rapport aux parents.

2.2 Les enseignant·es contre la famille : la construction du groupe « parent » comme source de déviations informationnelles

Pour les enseignant·es rencontré·es, qu'ils et elles soient professeur·es-documentalistes ou enseignant·es de discipline, l'EMI et la lutte contre la désinformation constituent plus largement une opportunité de revalorisation de leur parole, et de leur rôle social. On le voit ici vis-à-vis du groupe « parent », dans la mesure où les dispositifs d'EMI en milieu scolaire réactivent le sujet ancien de l'opposition entre l'école et la famille. Tour à tour, les parents peuvent être considérés comme sources des déviations informationnelles de leurs enfants ; comme un public direct de la politique publique, rendu captif via la scolarité de leurs enfants ; ou comme un public indirect de la politique publique, rééduqué aux médias *via* leurs enfants.

La construction du système éducatif français s'est historiquement faite *contre* le groupe de parenté, dans une logique républicaine d'extraction des élèves de leur origine sociale¹⁰⁹⁶.

¹⁰⁹⁶ JULIA Dominique, « II. L'État instructeur », *La Révolution : les trois couleurs du tableau noir*, Belin, Paris, 1981. Voir notamment « La famille avant la patrie », p. 111 et s.

Différents travaux montrent comment l'école est construite comme un rempart à des supposés dysfonctionnements sociaux familiaux, depuis le projet révolutionnaire de régénération¹⁰⁹⁷. Le cas du problème des *fake news* ne fait pas exception à cette dynamique. Implicite, voire indicible par l'institution scolaire la plupart du temps, elle s'est trouvée explicitée dans un moment de crise, celui du premier confinement du printemps 2020. De manière analogue à ce que les défenseur·euses de la protection de l'enfance ont dénoncé concernant l'augmentation nette des violences intrafamiliales du fait des trois mois de scolarisation à domicile, les défenseur·euses de la lutte contre les *fake news* ont voulu alerter sur les risques de surexposition des élèves aux déviances informationnelles de leurs parents, *a fortiori* dans un moment de crise et d'incertitude comme l'a été la crise sanitaire de 2020.

L'institution scolaire elle-même a formulé ce problème, à travers des fiches pédagogiques adressées aux enseignant·es – reproduites en annexe (3.2.). L'une est intitulée « Coronavirus et risque de repli communautaristes », une autre « Covid-19 et risques de dérives sectaires » ; elles font partie des fiches éditées par le MEN sur Éduscol à l'occasion de la réouverture des écoles après deux mois de fermeture, en mai 2020. Le diagnostic de la première est sans appel :

« La crise du Covid-19 peut être utilisée par certains pour démontrer l'incapacité des États à protéger la population et tenter de déstabiliser les individus fragilisés [...] En conséquence, certaines questions et réactions d'élèves peuvent être abruptes et empreintes d'hostilité et de défiance : remise en question radicale de notre société et des valeurs républicaines, méfiance envers les discours scientifiques, fronde contre les mesures gouvernementales, etc. »¹⁰⁹⁸.

Dans ce cadre, l'enjeu est donc de « *Lutter contre la désinformation, les théories complotistes, les rumeurs et les fake news sur le Covid-19 utilisées à des fins mercantiles et politiques* ». La seconde fiche explicite clairement la source du problème :

« les changements de comportement des élèves, susceptibles d'être provoqués par des influences familiales ou extérieures [...] Durant la période de la crise sanitaire, les enfants sont exposés à des discours anxiogènes, particulièrement lorsque leurs parents adhèrent à un groupe sectaire [...] L'enfant étant dépendant de son environnement, une attention doit donc être portée aux élèves dont les responsables légaux, adeptes de certaines idéologies ou croyances, sont réticents ou opposés aux recommandations faites en matière de santé publique »¹⁰⁹⁹.

Le contenu de ces fiches, réalisées dans un moment de crise et d'urgence par le ministère, est très instructif quant au problème ciblé : il ne s'agit plus ici d'informations fausses,

¹⁰⁹⁷ OZOUF Mona, *L'homme régénéré : essais sur la Révolution française*, Gallimard, Paris, 1989.

¹⁰⁹⁸ « Coronavirus et risque de replis communautaristes », fiche pédagogique, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, mai 2020.

¹⁰⁹⁹ « Covid 19 et risques de dérives sectaires », fiche pédagogique, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, mai 2020.

auxquelles il faudrait opposer des informations vraies, mais « *de certaines idéologies ou croyances* », non pas fausses mais mauvaises, auxquelles il faudrait opposer de « bonnes » idéologies ou croyances. Toutes deux font référence à l'EMI comme solution possible au problème causé par la surexposition des élèves à leurs parents : « *Renforcer l'esprit critique des élèves avec l'éducation aux médias et à l'information (l'EMI) qui participe à la prévention du complotisme à l'école, afin qu'ils réussissent à résister à la tentation d'une lecture du monde simplificatrice et aux vidéos de propagande qui circulent sur Internet.* ». La fiche portant spécifiquement sur les dérives sectaires propose plusieurs pistes, qui vont de l'écoute d'une émission de France Inter intitulée « Rumeurs et fausses informations au temps du coronavirus », jusqu'à la recommandation d'un signalement à la Miviludes.

Dans ces documents, pris ici pour illustration, le groupe parent est explicitement constitué en source potentielle de déviations informationnelles pour les enfants, et l'école républicaine en rempart protecteur contre ces déviations. Ici, c'est le registre victimaire¹¹⁰⁰ qui s'exprime : les parents étant aussi victimes des phénomènes de désinformation, ils·elles peuvent manquer de ce fameux « esprit critique » qui leur permettrait de tenir à leurs enfants un discours critique nuancé, modéré et rationnel. Il revient donc aux enseignant·es de protéger leurs élèves de leurs propres parents. Dans certains moments de « relâchement » des entretiens avec les enseignant·es, on en trouve une explicitation très brute :

« Une autre [élève], elle, elle est très sympa, hein, elle est très très très musulmane alors pourquoi "on parle toujours des attentats en France et jamais des autres", voilà. Le problème du mort kilométrique ça leur passait à des années-lumières quoi, et ils ne comprennent pas que les Français veulent être informés sur le pays dans lequel ils vivent. Parce que, eux, à la maison, ils vivent dans une espèce de bulle où ils vivent avec d'autres valeurs que les valeurs françaises, ils regardent Al Jazeera toute la journée... En fait ils sont presque ailleurs si j'ose dire. Donc il y avait la défiance, la critique, les remarques sur les visions des quartiers, enfin, on a tout cumulé. »¹¹⁰¹

Plusieurs éléments sont à tirer de cet extrait : la loi du « mort kilométrique » à laquelle Elisa fait référence est une expression tirée du jargon journalistique désignant le fait que les événements les plus distants géographiquement recueillent une plus faible attention médiatique, sauf à compenser avec un grand nombre de morts. Mais cette expression ne fait que décrire ce travers médiatique, sans le justifier : elle ne vient pas invalider, mais au contraire confirmer la

¹¹⁰⁰ En suivant ici les deux registres de catégorisations morales des parents par l'école, victimaire ou déficitaire, identifiés dans GIULIANI Frédérique et PAYET Jean-Paul, « Introduction. Les logiques scolaires de la proximité aux familles », *Éducation et sociétés*, n° 2, vol. 34, 2014, p. 5-21.

¹¹⁰¹ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

critique formulée par l'élève en question. Du point de vue de l'enseignante, la difficulté pour l'élève à acquérir une connaissance relevant de l'EMI vient de la bulle « à la maison », en l'occurrence de la surconsommation de médias étrangers qui serait imposée par les parents. Sans surinterpréter un élément qui n'est apparu que dans ce seul entretien, l'opposition réalisée ici par l'enseignante entre une « élève très musulmane » et « les Français » peut aussi témoigner d'une conception nationaliste de l'EMI, selon laquelle former des « esprits critiques » semble revenir à former des citoyen·nes, français·es, chrétien·nes ou non religieux·se.

La problématisation par les enseignant·es des pratiques informationnelles parentales mobilise également le registre déficitaire, celui qui fait du groupe parent un groupe à éduquer sur les questions de désinformation. C'est plutôt ce parti, celui de faire des parents un « public » de la politique publique de lutte contre la désinformation par l'éducation, qui a été revendiquée par les différentes institutions en charge de l'EMI. Cette conception se décline en deux pans, logiquement complémentaires : les parents peuvent devenir directement public de l'éducation de l'école sur les *fake news*, rendus « captifs » via la scolarisation de leurs enfants ; ou être éduqués contre les *fake news* par leurs enfants, une fois ces dernier·es formé·es par l'école.

C'est lors du mandat de directeur de Serge Barbet que le CLEMI développe une impulsion en direction des « familles ». Elle prend la forme de différentes productions, réunies autour du nom « La famille Tout-Écran » : un guide pratique, édité en février 2017¹¹⁰², des événements type conférences ou formations, « *S'informer sur les réseaux sociaux, une affaire de famille* »¹¹⁰³, et une série télévisée, diffusée sur France Télévisions. Toutes ces productions naissent d'un partenariat avec la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), branche « famille » de la Sécurité sociale française, qui permet au CLEMI de « *dépasser les murs de l'école et [...] renforcer le continuum entre temps scolaire et hors temps scolaire* »¹¹⁰⁴.

Le Guide de la Famille Tout-Écran ne porte pas uniquement sur la désinformation : il tient ensemble différentes problématiques liées au numérique – protection des données personnelles, exposition à des images violentes, etc. À sa lecture, il apparaît que ce dernier s'adresse effectivement au groupe « parent » en tant que partenaires éducatifs, mais lacunaires. Les lacunes supposées des parents, que le Guide viendrait combler, semblent être de trois

¹¹⁰² *La famille Tout-Écran : guide pratique conseils en éducation aux médias et à l'information*, CLEMI-Réseau Canopé, Futuroscope, 2017.

¹¹⁰³ Live Facebook intitulé « S'informer sur les réseaux sociaux : une affaire de famille ! », page Facebook de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), 24 mars 2021, consultable sur <https://www.facebook.com/cafallocationfamiliales/videos/280632900080950/>.

¹¹⁰⁴ *La famille Tout-Écran*, op. cit., 2017, p. 5.

ordres. D'abord, des ressources informationnelles, connaissances du monde numérique pour orienter son enfant : quelles sont les « bonnes » chaînes YouTube que mon enfant peut regarder, quels sont les « bons » jeux vidéo, etc. Ensuite, des bonnes pratiques, ou bonnes pratiques informationnelles pour les parents eux-mêmes : ici, le contenu adressé aux parents est essentiellement identique à celui adressé aux enfants dans un cours d'EMI. Ainsi, face à un discours conspirationniste, par exemple, il leur est recommandé de « distinguer les faits et les interprétations », « ne pas confondre doute et preuve », « ne pas se laisser impressionner par la quantité », ou encore « dénoncer le biais de confirmation »¹¹⁰⁵. D'autres recommandations sont plus pratiques, et plus pédagogiques, comme l'idée « d'ouvrir un compte familial sur Twitter pour suivre l'actualité des fact-checkers »¹¹⁰⁶. Enfin, il s'agit, plus largement, d'indiquer aux parents que ces sujets de pratiques informationnelles sont importants, et de combler leur potentiel manque de volonté à les prendre au sérieux. Ces lacunes en « prise de conscience » portent également sur leurs propres pratiques informationnelles : le quiz ludique « Quel parent connecté êtes-vous » illustre cette volonté d'attirer l'attention des parents sur leurs propres pratiques numériques. Outre ces exemples de productions institutionnelles destinées explicitement aux parents, on trouve également une volonté d'éducation du groupe « parent » via leurs enfants. Ainsi dans le discours de Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture et de la Communication :

« Les parents ensuite, car l'éducation aux médias offre aussi une formidable possibilité d'échange intergénérationnel et de compréhension du monde tel qu'il va. Nous sommes si souvent démunis pour tenter d'expliquer à nos enfants la violence du monde. Nous l'avons tous vécu cela en janvier et en novembre. La capacité de dialogue Parents/Enfants sur ces questions est primordial. Mon ministère est à la disposition des fédérations de parents d'élèves et les associations familiales pour y travailler »¹¹⁰⁷.

Ici, c'est par l'idée d'une transmission intergénérationnelle, d'une rétrosocialisation des parents par les enfants, que les parents deviennent destinataires de la politique publique. D'autres parlent « *d'effet inversé propre à l'EMI* : “Ah mais papa, tu ne sais pas ce que c'est, un angle journalistique ! Attends, je t'explique”. Ou alors le parent qui dit “mais il dure qu'une minute trente ce reportage, c'est vraiment dommage”, et l'enfant qui dit “bah oui mais ils ne

¹¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 15-19.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 24.

¹¹⁰⁷ Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la signature la convention-cadre sur l'éducation aux médias et à l'information, à Paris, le 17 décembre 2015, consultable sur <https://www.culture.gouv.fr/fr/presse/archives-presse/Archives-Discours-2014-2018/Annee-2015/Discours-de-Fleur-Pellerin-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-prononce-a-l-occasion-de-la-signature-de-la-convention-cadre-sur-l-educ>.

*pouvaient pas mettre plus, faut comprendre les conditions de productions d'information »*¹¹⁰⁸. Cette socialisation par l'école des parents à travers les enfants est une idée ancienne, déjà contenue dans le projet d'école révolutionnaire de Condorcet¹¹⁰⁹.

À travers l'étude de la place donnée au groupe « parents » dans l'EMI, on retrouve finalement la question de la relation triangulaire école-famille-médias dans la socialisation primaire des élèves. En effet, alors que les conceptions classiques sur cette question identifient la famille et l'école comme instances principales, elles sont aujourd'hui reconsidérées à travers l'intégration des médias dans cette configuration. Dans le monde de l'EMI, l'idée d'une consommation médiatique « *en concurrence frontale avec la famille et l'école* »¹¹¹⁰ semble avoir dominé. Mais les discours étudiés ici nuancent cette affirmation, établissant plutôt la nécessité d'une « alliance », certes déséquilibrée, entre la famille et l'école contre ce nouvel ennemi commun que sont les médias et leurs effets supposés sur les enfants. C'est donc à une « perspective relationnelle »¹¹¹¹ de la place des médias dans la socialisation primaire qu'il faut ici réfléchir : les médias peuvent tour à tour « *concurrencer ou prolonger* »¹¹¹² la socialisation familiale, et c'est, selon les discours des acteur·ices, à l'EMI de s'assurer que les déviances informationnelles soient identifiées et empêchées.

C'est en tant qu'incarnations de l'école républicaine que les enseignant·es, et les institutions qui les représentent, se positionnent dans cette lutte contre la désinformation : ils et elles sont, à travers l'EMI, présenté·es comme remparts contre les dérives informationnelles. Ces dernières seraient causées par deux autres instances de socialisation primaire : les médias via les réseaux sociaux numériques, d'une part, et les parents d'autre part – que ces derniers ne soient « que » victimes des *fake news* à l'insu de leur plein gré, ou qu'ils les relaient en plus à leurs enfants. Protéger les élèves des *fake news*, pour l'institution scolaire, c'est donc d'abord rappeler la primauté que l'école devrait avoir dans la constitution d'un esprit critique d'un·e enfant ou d'un·e adolescent·e ; et que cet « esprit critique », c'est une rationalité démocratique, c'est-à-dire cette idée d'une capacité de jugement personnelle faite de raison et de nuance, au point de pouvoir s'opposer au discours des parents lorsqu'il est « trop » critique ».

¹¹⁰⁸ Entretien avec Eugène, ex-coordonateur académique du CLEMI Paris, 18 novembre 2019.

¹¹⁰⁹ JULIA Dominique, « I. Un quatrième pouvoir : l'éducation », *La Révolution : les trois couleurs du tableau noir*, Belin, Paris, 1981, p. 18-58.

¹¹¹⁰ FRAU-MEIGS Divina, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias. Du bon usage des contenus et comportements à risque*, op. cit., 2011, p. 97.

¹¹¹¹ GOUSSET Cyriac, « Introduction du dossier », op. cit., 2021, p. 8.

¹¹¹² *Ibid.*

Cette position de rempart de l'école contre la famille dans la construction des individus est d'abord une continuité historique. Le sujet des *fake news* n'est qu'une illustration d'une dynamique qui existe sur d'autres sujets, et ce depuis la création de l'école républicaine au XIX^e. Néanmoins, cette opposition entre école et famille comme étant les deux grandes instances de socialisation primaire semble à nuancer. Les médias, ici résumés aux réseaux sociaux numériques, en constitueraient désormais une à part entière. Dans cette relation triangulaire, l'école ne doit pas tant s'opposer à la famille, que l'éduquer pour protéger l'individu d'un ennemi commun, l'influence médiatique.

Les contenus faux dont il faudrait protéger les élèves sont ici considérés comme pouvant venir de deux espaces : le temps familial, ou le temps en ligne. Dans cette équation, l'école devient par corollaire un espace de protection voire d'immunisation de ce qui se joue « hors des murs de l'école ». Dans cette perspective, la lutte contre la désinformation constitue, dans le monde éducatif, une fenêtre d'opportunité pour les acteur·ices pour défendre le rôle social de leur groupe professionnel. Cette défense porte aussi bien sur leurs compétences, leur identité professionnelle, leur place au sein de la hiérarchie éducative, que la primauté de leur rôle vis-à-vis des parents. Cette défense corporatiste se retrouve plus fortement encore dans le cas des journalistes engagé·es dans l'EMI scolaire. Parce que la profession journalistique est caractérisée par un « flou constitutif »¹¹¹³, bien davantage que la profession d'enseignant·e, les normes transmises lors des temps d'EMI par les journalistes porte d'abord sur la bonne manière d'incarner le groupe professionnel, d'être « le bon journaliste » face à la classe.

¹¹¹³ RUELLAN Denis, « Le professionnalisme du flou », *op. cit.*, 1992, p. 25-37.

2.3. Les journalistes contre les journalistes : être le « bon » journaliste en classe

Figure 15. Image extraite du *Petit manuel critique d'éducation aux médias*, 2021, p. 93



Dans cette illustration du premier jour de Lucas en résidence de journalisme d'EMI [Figure 15], face à une classe de CM2 à Roubaix, on voit représentée l'idée selon laquelle éduquer aux médias revient, nécessairement, à porter dans les classes des représentations du système médiatique, de l'information, ainsi que du métier de journaliste. Ce rôle de représentation du groupe professionnel à travers l'EMI peut être subi, ou au contraire être investi de stratégies et constituer une opportunité pour défendre sa propre conception du métier. La majorité des acteur·ices rencontrés·es perçoit bien l'EMI comme un enjeu pour donner une image du groupe professionnel à l'extérieur, à destination des profanes : montrer ce qu'est le journalisme aux enseignant·es, mais aussi et surtout aux élèves. Cette visée de l'EMI n'est ni latente ni implicite : on l'a vu dans les textes institutionnels, elle est très souvent rapportée à l'idée de montrer « la vérité du métier », « la réalité de la fabrique de l'information », etc. La question de qui est envoyé en classe est investi d'un enjeu de représentation important.

Les enjeux liés à la définition par la représentation en classe du métier via l'EMI se posent très formellement pour l'association Entre les Lignes. En effet, cette dernière a été fondée en 2010 par Sandra Laffont et Olivier Guillemain, respectivement journalistes de l'AFP et de Reuters : les bénévoles d'Entre les Lignes doivent être des journalistes salarié·es de l'AFP

et du *Monde* pour participer. En 2018, l'association grandit, et accueille les membres des titres du groupe *Le Monde*, et non plus seulement de la rédaction : « *et en fait le groupe Le Monde a beaucoup de journaux, par exemple La Vie, Télérama, Le Nouvel Obs c'est un peu indépendant mais c'est quand même rattaché, Le Monde des ados aussi... Mais ça reste le groupe Le Monde. Et là, à la prochaine assemblée générale, on va réfléchir à est ce que l'on sollicite d'autres rédactions, par exemple on a été contactés par la rédaction de RFI... ? Est-ce qu'on autorise l'intégration de journalistes indépendants ? Ou qui viennent de médias très divers ?* ». En 2022, la rédaction de *Contexte* rejoint également l'association. Cette intégration de rédactions jugées proches du noyau initial – l'AFP et *Le Monde* – se fait lors d'assemblées générales annuelles. Sans avoir pu assister à ces discussions, elles sont résumées par la gestionnaire administrative de l'association comme des moments de formalisation de la ligne entre les titres qui peuvent « suffisamment » incarner l'excellence journalistique pour se présenter devant les élèves, et d'autres non :

« C'est-à-dire qu'il y a une qualité journalistique, enfin comment dire, pas une qualité, mais une éthique du moins. C'est une façon de faire du journalisme, qui est assez commune à l'AFP et au *Monde*. Et au groupe *Le Monde*. Et à d'autres rédactions aussi hein, y'a pas que l'AFP et le Groupe *Le Monde*, voilà, mais y'a d'autres rédactions dont on se sent moins proche, quoi, ça c'est sûr. Et puis voilà, on fait quand même de l'éducation aux médias et à l'information, et on est une association, et on veut respecter une certaine éthique journalistique ; donc voilà, on ne va pas envoyer des personnes dont on ne partage pas les pratiques. »¹¹¹⁴

Du point de vue des bénévoles de l'association présent·es, les débats annuels sur les titres à intégrer ou non sont vécus comme « un peu bizarres », notamment lorsque cette discussion a lieu pour la première fois :

« C'était dur de se positionner au début, j'avais pas trop d'avis, par exemple quand on parlait de *La Vie*, ça disait "ouais bon c'est du bon niveau ce qu'ils font", "ouais, mais c'est catho"... Mais bon nous on intervient dans des établissements cathos en fait hein. Puis après y'en a qui disaient "ce n'est pas parce que tu travailles dans un journal catholique que t'es catho". "Et puis ce n'est pas parce que t'es catho que t'es un mauvais journaliste en fait". Et puis bon, on parle d'un ou deux journalistes, pas d'être envahis par une armée de pèlerins en fait ! Donc finalement c'était intéressant. Et puis bon, ils appartiennent au *Monde*, alors pourquoi pas. *Télérama*, ça n'a pas trop fait débat. Mais fallait être rigoureux parce qu'on savait que ça allait faire jurisprudence : pourquoi on les prend, et pourquoi on ne les prendrait pas ? Donc au final, c'est juste la ligne édito qui joue. »¹¹¹⁵

¹¹¹⁴ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'*Entre les Lignes*, 26 mai 2021.

¹¹¹⁵ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

Au-delà de ces cas limites ou litigieux, la ligne entre celles et ceux qui seraient habilités à représenter « le journalisme » en classe ou non semble malgré tout assez claire pour les bénévoles de l'association, au niveau individuel :

« - Moi, d'un point de vue personnel, je ne veux pas qu'il y ait de journalistes de BFM et de CNews à Entre les Lignes.

- Mais ça a été envisagé, ça ?

- Bah tous les ans, on a des médias qui aimeraient, etc. [...] À titre personnel, si demain il y a un journaliste de BFM qui rentre ? Bah non en fait. Et même si c'est une copine hein. Mais je ne me vois pas dire "attention *fake news*" alors que dans mon association, y'a des gens de BFM ou CNews. Là, je ne sais pas ce que je peux répondre. On peut me dire que c'est discriminant hein, mais à un moment donné, il en va de notre notoriété. Nous on est quand même l'AFP, voilà hein. BFM, leur ligne éditoriale, c'est "premiers sur l'info". Nous notre slogan, c'est "faire vite et bien". Parfois, on a des news, on les a, et on attend deux heures avant de la sortir hein, parce qu'on n'est pas sûr ! »¹¹¹⁶

Ainsi pour cette association inter-titres de journalistes, la question de l'intégration ou non d'autres rédactions constitue déjà un premier moment de définition du groupe professionnel et de ses frontières. Au-delà de ces considérations administratives, certain·es journalistes pratiquant l'EMI expriment une difficulté ou un malaise à être perçu·e en classe comme caution d'un mauvais journaliste. Ainsi à l'École Libre des Médias, formation à la pratique de l'EMI pour journalistes indépendant·es, où une après-midi est dédiée à un chantier collectif intitulé « *Je dois mener un atelier avec des jeunes dans un temps relativement court : comment intégrer de la critique des médias tout en donnant envie de s'informer* », permettant de formuler collectivement des problèmes ressentis individuellement dans la pratique de l'EMI, afin de leur apporter une perspective politique. Dans cette formation, une partie importante de la connivence interpersonnelle entre participant·es repose sur l'entente souvent tacite de qui est collectivement considéré comme « un confrère » ou non. Plusieurs participant·es le formulent alors clairement : « *je veux pas avoir à défendre les chaînes d'info en continu en fait* » ; « *si les élèves me parlent de Pascal Praud, désolé mais c'est mort, on ne fait pas le même métier* ». Ce statut de caution d'une profession tout entière est, pour le cas d'Ariana, bénévole Entre Les Lignes, investi comme une opportunité de montrer à son public des capacités critiques :

« Tu vois je pense qu'on devrait être honnête. Moi j'ai été confrontée à ce moment-là [de critique de "confrères" par les élèves] et j'ai dit "oui, c'est des journalistes, ils ont une carte de presse et ils ne font pas le même métier que plein d'autres journalistes" [...] Je suis mille fois prête à critiquer Pascal Praud, vraiment, je peux passer du temps dessus, et je ne vais pas le défendre, tu vois ? Et pour autant, je vais dire à ces gens, "mais oui, informez-vous ! Oui, il y a des journalistes qui font bien leur travail et qui ne font pas pour le buzz". [...] Je pense qu'en ayant ce discours-là, on a beaucoup plus d'impact sur ces jeunes, qui vont dire "Ah oui, en fait elle est

¹¹¹⁶ *Ibid.*

honnête avec moi là, elle est en train de me dire qu'elle n'aime pas non plus certains trucs et en fait ce qu'elle me dit c'est qu'il y a peut-être un autre journalisme, et peut-être qu'elle a raison, peut-être qu'elle a tort, mais au moins je vais m'y intéresser". »¹¹¹⁷

Cette forme de distanciation vis-à-vis de « mauvais modèles de la profession » se rejoue aussi entre différents journalistes pratiquant l'EMI, notamment à travers l'opposition, schématisée, entre deux pôles du champ journalistique : les journalistes salarié·es des grands titres de presse française, et les journalistes indépendant·es, pigistes ou freelance, revendiquant pour beaucoup une conception plus politique du métier. L'un d'entre eux, membre de la Friche, le dit clairement lors de la formation École Libre des Médias : « *On est très souvent appelés à rattraper le coup après le passage de journalistes mainstream hein* ». « Rattraper le coup », ici, est entendu au sens de remettre de la politisation dans les normes d'EMI transmises.

Pour les journalistes pratiquant l'EMI et organisé·es dans ou autour de la Friche, on trouve au fil des entretiens avec les journalistes une raison à la fois symbolique et professionnelle : faire de l'EMI *c'est* être un·e meilleur·e journaliste. Ainsi, l'une des participant·es de l'ELDM Paris, évoque l'approfondissement de la relation avec le « terrain » :

« Moi, j'ai voulu faire de l'EMI pour ça, pour retrouver le terrain [...]. [La pratique de l'EMI] c'est hyper riche, ça, ça change notre rapport à la population, euh, pour avoir de nouveaux récits, de nouveaux mots, comprendre, avoir une nouvelle parole dans mon écriture même de rédacteur, d'avoir de, de trouver de nouvelles façons de parler, de vivre, qui sont loin de de mon XIX^e arrondissement, et encore le XIX^e arrondissement, ce n'est pas, enfin euh, passons »¹¹¹⁸.

Être un·e « bon·ne » journaliste, dans ces conditions, c'est donc faire l'expérience de la diversité du monde social, pour ensuite être capable de le décrire dans sa complexité. Pour les journalistes pratiquant l'EMI via la Friche, plutôt pigistes ou journalistes indépendant·es, cette qualité professionnelle est ici permise par le fait de se situer, par choix ou par contrainte, en marge ou en dehors de l'espace professionnel du journalisme. Cette position enclenche une différence non seulement de degré mais de nature dans la critique des médias développée dans le cadre de l'EMI : ici, le système médiatique n'est pas un système parfaitement fonctionnel qui connaîtrait une crise passagère, mais considéré comme structurellement problématique, dévoyé par les logiques économiques et fondé sur la production de représentations stéréotypées.

La question de la nature de la critique médiatique transmise et formulée via les interventions d'EMI, étudiée dans la section suivante, nous renvoie à la question des conditions

¹¹¹⁷ Entretien avec Ariana, journaliste au *Monde*, bénévole *Entre les Lignes*, 6 décembre 2020.

¹¹¹⁸ Propos tenus par Pierre, journaliste syndiqué au SNJ, dans le cadre de la table ronde du SNJ Ile-de-France « L'EMI, un boulot de journalistes ? », tenue sur Zoom le 14 avril 2021.

sociales de possibilité d'énonciation d'un discours critique dans un cadre institutionnel. On identifie par là une variable explicative importante de la variation du contenu de la politique publique d'EMI lors de sa mise en place : le poids prépondérant des dispositions sociales personnelles des formateur·ices dans la définition des formes de l'EMI.

Section 3 – Les normes transmises en EMI : une politique publique modelée par les propriétés sociales des formateur·ices

Encadré 19. Un jeudi d'éducation aux médias au collège Fabienne Thibeault

Au Collège Fabienne Thibeault, l'éducation aux médias prend différentes formes, au gré des contraintes administratives et budgétaires : le jeudi, se tient à 12h30 l'atelier hebdomadaire du Club Journal, qui réunit les élèves de 5e, 4e et 3e qui, sur la base du volontariat, veulent produire le journal scolaire ; et à 14h30 la Classe Médias, pour les 6èmes, « où il ne s'agit pas tant de produire que de réfléchir aux médias »¹¹¹⁹. Les séances ont lieu au CDI du collège, dont les murs mettent en garde contre « douze pièges à éviter sur Internet ».

Aujourd'hui, au Club Journal, la classe repart des exemples de sujets d'articles évoqués la semaine précédente : il faut en conserver six ou sept pour le journal de l'école, et réfléchir à leurs rubriques. Ils et elles votent et retiennent quatre rubriques, et les articles qui correspondraient :

- Environnement/écologie : transports, animaux en voie d'extinction, écoresponsabilité, bio
- Société/Justice : banlieues, aides sociales, condamnations à tort, affaires non résolues
- Culture : musique, BD, portrait de chanteurs engagés, cinéma, humour, littérature
- Vie au collège : harcèlement, vision de l'école par les élèves, actu du collège

Une élève avait proposé un article « Comment gagner sa vie ? » et suggère une rubrique Économie, mais l'enseignante rappelle : « souvenez-vous quel est le public de votre journal ! Ca va leur parler, l'économie, aux collégiens ? ». Le sujet des « chanteurs engagés » plaît beaucoup. Ma voisine voudrait écrire un article sur le rappeur 6ix9ine « engagé, bah, dans le rap ! ».

L'enseignante décline ensuite au tableau cinq types d'articles pour traiter les sujets : l'info stricte, en format brève ou filet – « ça, on n'en fera pas je pense » ; les récits, via les reportages ou portraits ; les études, par les enquêtes, ou investigations ; les opinions extérieures, sous forme d'interviews ou microtrottoirs ; et le commentaire, en édito ou billet. L'idée de pouvoir faire des interviews crée beaucoup d'enthousiasme : « est-ce qu'on pourrait aller voir le ministre de l'Éducation nationale, madame ? ». Une fois que l'enseignante a expliqué qu'il fallait rester réaliste, et qu'il allait être difficile d'interviewer Jean-Michel Blanquer, l'élève me dit d'un ton raisonné : « bon, bah tant pis, je ferai Rihanna hein ».

Après le déjeuner, c'est l'heure de la Classe Médias. Plusieurs points sont au programme : compléter le tableau sur ce qu'est ou n'est pas un·e journaliste, puis accueillir Louise Tourret, journaliste à France Culture et marraine de la classe, lui poser les questions qui ont été préparées, et faire un point sur l'actualité avec elle. Le tableau se remplit ainsi :

Un journaliste est/sert à... :

- un métier
- transmettre l'information
- écrire des textes pour alerter, émouvoir, divertir
- enquêter
- vendre, faire de l'audience
- poser des questions/présenter
- avoir une déontologie
- se rendre sur place et raconter une réalité
- faire des recherches et les écrire dans un journal
- transmettre une information donnée par quelqu'un d'autre.

Un journaliste n'est pas/ne sert pas à... :

- Un politique/politicien
- Un écrivain de fiction
- Faire de la pub
- Faire de la propagande
- Dire des choses fausses

¹¹¹⁹ Extrait de journal de terrain, collège Fabienne Thibeault, 24 septembre 2020.

Sur ce dernier point, Louise insiste longuement : « Quand on devient journaliste, il y a une déontologie, un code de bonne conduite, auquel on adhère quand on devient journaliste, bon alors, c'est pas comme les médecins hein, vous savez, le serment d'Hippocrate. Beaucoup de professions en ont une en fait hein : les juges, ils vont dans le sens de la justice, pas comme ça leur plaît. On obéit à des principes plus grands que nous ; et donc nous, c'est, bah, pas de pub ; si c'est un avis, bah, dire que c'est un avis ; l'opinion de quelqu'un, on la cite ; pas de choses fausses évidemment – en tout cas ne pas faire exprès de le faire ».

Les questions qui lui sont posées par les élèves portent beaucoup sur son parcours : pourquoi vous êtes journaliste, depuis quand vous savez ce que vous voulez faire, est-ce que c'est dur, est-ce que la première fois que vous avez parlé à la radio vous étiez timide... mais aussi « comment vous choisissez vos sujets ? » : « *Souvent les journalistes répondent ça : "en fonction de l'actualité". On parle beaucoup d'un sujet, je vais en parler aussi. Alors dit comme ça, c'est pas génial (rires), parce que si tout le monde parle de la même chose, pourquoi parler de la même chose ? En fait, nous, les journalistes, on a remarqué que ça marchait assez bien : quand un sujet est très médiatisé, c'est bien d'en parler aussi, parce que les gens ont assez envie. Et puis après moi j'ai de la chance dans le média où je suis, je choisis un peu comme je veux.* »

Enfin, la séance finit par un point d'actualité : les élèves citent des sujets très larges – la pollution, le racisme – ou très précis : « *la juge, aux États-Unis, elle est morte, mais elle était démocrate, alors qu'il y a déjà beaucoup de républicains dans la Cour* ». Louise propose ensuite de parler de la question des tenues vestimentaires à l'école, puisqu'un débat s'est engagé dans l'actualité sur les crop-tops. La cloche sonne alors que les unes s'interrogent sur les shorts de filles ou de garçons, et les autres sur le port du maillot de bain en classe.

Ces extraits de terrain [Encadré 19] permettent d'illustrer les formes les plus classiques que peut prendre l'EMI dans un établissement scolaire, et d'identifier un socle d'éléments commun à tous les temps d'EMI. Ainsi de ce qui constitue le métier de journaliste, de l'apprentissage du suivi de l'actualité, de ce qui constitue une information. En recoupant les différentes observations, les descriptions des formateur·ices lors d'entretien, ou celles des plaquettes pédagogiques et programmes de l'année, on trouve aussi très souvent les « 5W » (What, When, Who, Where, Why) ; la définition d'une ligne éditoriale et du pluralisme de l'information ; les bonnes ou mauvaises raisons de croire ou partager une information ; la source d'un document ou d'une image ; le fonctionnement des algorithmes des réseaux sociaux, et la constitution de « bulles de filtre » sur les réseaux sociaux ; le fonctionnement des principaux biais cognitifs, et notamment de confirmation. Autre point commun à la majorité des ateliers, le fait de mobiliser des exemples de « vraies » *fake news*, souvent à dimension ludique, pour illustrer le propos.

Au-delà de ce socle commun, les temps d'EMI se caractérisent empiriquement par une immense diversité des pratiques et des discours. C'est dans leur dimension *politique* que l'on trouve la source des plus grandes variations, c'est-à-dire la manière dont ce socle de connaissances est politiquement investi par les éducateur·ices. Lors d'une formation à l'éducation critique aux médias, un formateur l'explicite ainsi :

« Beaucoup de dispositifs reposent sur ces définitions-là : c'est quoi les 5W, présentation du métier, c'est quoi une *fake news*, une théorie du complot, la République, etc. Si t'es un technicien

pur, tu peux, dans l'absolu hein, prendre une fiche technique du CLEMI, et hop. Mais qu'est ce que t'es venu transmettre en fait ? Ce que c'est une *fake news*, ou créer les conditions favorables d'une transformation sociale ? »¹¹²⁰

Comme l'indique cet extrait, la volonté d'investir politiquement l'EMI revient notamment à se tenir à distance du mot d'ordre dominant sur le problème des *fake news*. Il apparaît que les acteur·ices de l'EMI témoignant d'une forte politisation à gauche vont plus couramment politiser le contenu de leur enseignement, et cet investissement politique passe par un rejet de la préoccupation collective sur les *fake news*. Notre démarche vise à rattacher les pratiques et les discours des acteur·ices de l'EMI aux positions occupées dans leurs champs d'appartenance, mais aussi à certaines de leurs propriétés et dispositions sociales, et en premier lieu leur rapport au politique. On peut ainsi saisir les conditions de possibilité de résistance au mot d'ordre sur les *fake news*. On verra que la *possibilité* pour les acteur·ices de réaliser cette subversion est déterminée par des détentions de capitaux spécifiques différents selon qu'il s'agisse d'un·e acteur·ice du monde scolaire ou du champ journalistique.

1. Les conditions de possibilité de la subversion des politiques d'EMI

1.1. Subvertir l'EMI lorsque l'on est enseignant·e

Dans le monde scolaire, il apparaît que les possibilités de discours critiques des éducateur·ices en EMI soient fonction de la position des acteur·ices dans les hiérarchies scolaires. Cette idée n'est en soi pas nouvelle, et peut être ainsi résumée : « *C'est la phrase célèbre de Chamfort : "Le grand vicaire peut sourire à un propos contre la religion, l'évêque rire tout à fait, le cardinal y joindre son mot". Plus on s'élève dans la hiérarchie des excellences, plus on peut jouer avec la règle du jeu, mais ex officio, à partir d'une position qui est telle qu'il n'y a pas de doute* »¹¹²¹.

Le système scolaire est constitué de logiques de hiérarchisation internes. Parmi elles, celles qui apparaissent empiriquement comme étant les plus déterminantes sont les hiérarchies entre établissements, longtemps objectivées par la publication de palmarès médiatiques type *L'Étudiant*¹¹²². Cela dit, les acteur·ices du monde scolaire n'ont pas attendu ces indicateurs

¹¹²⁰ Extrait de journal de terrain, École Libre des Médias, 23 novembre 2020, mot d'introduction.

¹¹²¹ BOURDIEU Pierre, « La fabrique des débats publics », *Le Monde diplomatique*, n°694, 2012, 01/2012, p. 16-17.

¹¹²² Depuis peu, ces hiérarchies sont institutionnalisées par le ministère à travers la publication, pour les collèges et lycées, des « indicateurs de valeur ajoutée » de chaque établissement.

formels pour intégrer à leurs logiques d'action l'existence de hiérarchies entre établissements, en les alignant systématiquement à la somme des positions sociales des élèves de cet établissement ou de son ancrage géographique. Pour la quinzaine d'acteur·ices du monde scolaire rencontré·es, il ne fait pas de doute que le lycée Nicole Croisille, lycée général du VI^e arrondissement de Paris, domine hiérarchiquement le lycée Véronique Sanson, lycée général du XV^e, lequel domine le collège Fabienne Thibeault, dans le XVIII^e arrondissement, et le collège Luna Parker, classé REP+, dans le XIX^e arrondissement de Paris. Que les acteur·ices complètent ces considérations par des éléments normatifs – « c'est un lycée prestigieux *donc* c'est un *bon* lycée » – ou non, les jugements formulés sur les établissements des uns et des autres reposent très largement sur ces estimations de prestige différenciées. De manière plus mineure, d'autres hiérarchies internes à l'établissement transparaissent de l'étude : certaines disciplines sont plus nobles que d'autres – on l'a vu pour le cas des enjeux de reconnaissance des professeur·es-documentalistes, et vient ensuite s'ajouter l'ancienneté, qui dans le système scolaire compte de deux manières : elle détermine très fortement la trajectoire professionnelle des enseignant·es, via les possibilités ou non de mutation et de nomination dans des lycées plus ou moins demandés, et, une fois en poste, constitue une ressource importante pour obtenir quelque chose de la direction – la création d'une classe d'EMI, par exemple.

Ainsi, au fil de nos observations de temps scolaires d'EMI en classe dans différents établissements, c'est au lycée Nicole Croisille que l'EMI prend la forme la plus critique. L'EMI y prend la forme d'une classe médias deux heures par semaine, pour une classe de seconde. Dans cet établissement public du VI^e arrondissement de Paris, le binôme d'enseignant·es animant la Classe Médias jouissent de différentes ressources mobilisables dans leur espace professionnel : une certaine ancienneté (tou·tes deux sont professeur·es certifié·es, en histoire et en documentation, et plutôt en fin de carrière), une réputation de sérieux dans l'établissement, mais aussi plus largement, une capacité à mobiliser et inviter des journalistes réputé·es, et à valoriser l'établissement à travers la médiatisation de la Classe Médias. Cette dernière, qui est la première à avoir ouvert à Paris, en 2013, a fait l'objet dès la première année de reportages par TF1 et TV5Monde, et a depuis huit ans été parrainée par ou a accueilli des journalistes renommé·e·s : Pascale Robert-Diard, du *Monde*, Jean-Michel Thénard du *Canard Enchaîné*, Sonia Devillers, de France Inter ; Fabrice Arfi, de Médiapart ; Daniel Schneidermann, d'Arrêt sur Images, etc.

L'essentiel du cours est relativement « classique » : histoire des médias, connaissances sur le monde médiatique par type – presse écrite/site web, journalisme radio, télévision, animation du blog de la classe, revue de presse collective, etc. Pourtant, le contenu de certaines

séances peut étonner au premier abord : visionnage de vidéos de ThinkerView, analyse du texte « *Comment BFM TV, LCI et i-Télé font progresser les idées du Front National ?* »¹¹²³, dissertations sur le sujet « En quoi les médias sont-ils critiquables ? », etc. Le tout dans un lycée de la bourgeoisie de la rive gauche de Paris, et face à des élèves dont les parents exercent souvent la profession de journaliste. Les extraits suivants d'une séance en Classe Médias [Encadré 20] illustrent comment l'enseignant, à travers un travail pédagogique assez courant de co-construction des définitions à apprendre pour les élèves, transmet sous la forme d'un savoir scolaire un discours critique radical, qui correspond à ce que d'autres formateur·ices qualifieraient de défiance.

Encadré 20. *Déontologie, auto-censure, connivence : critique sociale et médiatique en Classe Médias*

La séance d'aujourd'hui vise notamment à préparer la venue du parrain de la classe média, Daniel Schneidermann, à la « soirée médias » organisée par la classe quelques semaines plus tard¹¹²⁴. Après être revenu sur sa biographie, Denis passe un extrait du passage de Daniel Schneidermann sur la chaîne YouTube ThinkerView, intitulée « Autopsie du journalisme d'Hitler à Trump ».

- Denis: *Bon, elle dure une heure trente, mais vraiment je vous recommande d'aller voir, et de vous abonner à ThinkerView. [...] Alors dites-moi, pourquoi c'est gênant, finalement, ce qu'il décrit là [les dîners du Club du Siècle] ? Certains pourraient dire que les journalistes ont le droit de bien manger, entre gens bien-pensants, tranquillement... En quoi c'est gênant ?*

- Après ils peuvent manipuler l'opinion quoi.

- Denis : *Oui... Quelqu'un d'autre ?*

- On peut penser qu'ils sont plus impartiaux après en fait. Qu'ils ont plus de jugement quoi.

- Denis : *Oui, qu'ils ne sont plus objectifs... ?*

- Oui voilà, c'était ça le mot que je cherchais.

- Denis : *[...] Mais alors quel est l'intérêt pour le journaliste d'y être, et quel est l'intérêt pour le patron, ou pour l'intellectuel d'y être ?*

- D'avoir des secrets sur les autres, des moyens de pression...

- Denis : *Eh oui. On dit la main sur le cœur « je ne dirai rien », mais la personne dont le rôle c'est de divulguer les informations, bah c'est le journaliste ! Et donc là, il y a un problème avec la déontologie ! Parce que le journaliste ne fait pas son boulot, vu que son boulot c'est de dire quand il y a un problème, de diffuser l'information au grand public ! Alors je vous dis ça, sans tomber dans le complotisme, dans « on nous cache tout », « on est bernés » et tout... Mais souvenez-vous de la sortie à l'UNESCO, que nous a dit la personne de Médiapart que nous avons rencontrée ?*

- Silence de la classe.

- Denis : *Souvenez-vous, à un moment l'un d'entre vous a posé la question « est-ce qu'on est encore en démocratie », vous vous souvenez ? Et c'est souvent qu'on pose cette question. Quand on fait des débats en deuxième heure, on finit toujours par la même question finalement.*

- La démocratie n'est pas acquise, ce n'est pas simple ou défini quoi, les médias c'est un pouvoir, et quand les grandes entreprises prennent le pouvoir sur les médias, bah en fait c'est dangereux quoi.

- Denis : *Tout à fait. Mais du coup quel est l'autre problème encore ? Si les journalistes ne disent pas tout. Il a utilisé un terme, Fabrice Arfi...*

- L'auto-censure !

¹¹²³ ARMATI Lucas, *L'info en continu, machine à extrémisme*, [<https://www.telerama.fr/television/l-info-en-continu-machine-a-extremisme,114212.php>], consulté le 16 octobre 2023.

¹¹²⁴ Extrait de journal de terrain, observation au Lycée Nicole Croisille, 9 mai 2019.

- Denis : Eh oui, l'auto-censure ! Il n'y a pas un grand censeur, quelqu'un qui dit à quelqu'un d'autre "ne l'écris pas", mais par contre il y a une auto-censure !

Une main se lève pendant la reprise de la vidéo :

- Monsieur, c'est quoi connivence ?

- Denis : Alors, très bien. Connivence, c'est quand les journalistes, alors vraiment la main sur le cœur, vous promettent l'intégrité, et qu'ils ne se préoccupent pas des pressions, et qu'en fait... Bon, alors pas tous, disons qu'il y a plusieurs journalismes, il y a Médiapart, vous vous souvenez de la rencontre avec Fabrice Arfi hein, et le Canard Enchaîné, et là ils peuvent se permettre de faire un journalisme d'investigation, un vrai, et puis il y a aussi, alors pensez à Pujadas hein, c'est évoqué dans la vidéo, mais aussi, alors PPDA ce n'est pas votre génération, mais il y avait cette interview avec Fidel Castro, qui s'était révélée être fausse, être truquée, et ça, c'est Daniel Schneidermann qui l'avait révélé, à l'époque. Pour la connivence, pensez à cette image, ce ministre, qui est invité sur un plateau, et qui, avant le tournage de l'émission, échange avec le responsable de TF1, et lui promet des accords favorables, puis échangent sur leurs vacances, etc. C'est ça la connivence. Regardez la suite de la vidéo, vous allez mieux saisir.

[...]

- Denis : Bon, il est 25, faut enchaîner, mais vous avez vu, on est dans la logique du thème de l'année hein, information désinformation... Bon, allez voir la vidéo chez vous, et regardez celle de Taddei, et abonnez-vous à la chaîne aussi. Allez, 5 minutes de pause et on reprend.

Si le cas de la classe de Denis et Flora en est l'illustration la plus hyperbolique, ces formes de critiques politiques scolarisées sont en réalité des émanations plus générales de la politisation des enseignant·es du secondaire. On connaît depuis Bourdieu la « *propension particulière à voter à gauche* » des « *fractions dominées de la classe dominante* » auxquelles appartiennent les enseignant·es¹¹²⁵. Si les études récentes indiquent un désinvestissement de la politique par ce groupe social, qui « *s'explique autant par les transformations du recrutement et du statut des enseignants, l'affaiblissement des organisations enseignantes, que par celles qui ont affecté les partis politiques, notamment de gauche* »¹¹²⁶, sa politisation à gauche reste un invariant important du groupe des enseignant·es du secondaire. Du fait d'un effet générationnel, au sein de ce groupe, les enseignant·es cinquantenaires ont pour beaucoup été socialisé·es à une lecture du système médiatique faite d'une critique bourdieusienne, et plus largement de schèmes inspirés de l'esprit *Pour lire pas lu*¹¹²⁷, qui ciblent publicité, télévision, évoquant le « *bourrage de cerveau* » et le « *temps de cerveau disponible* »¹¹²⁸. La trajectoire politique et sociale de Denis, deuxième membre du binôme de la Classe Médias de Nicole

¹¹²⁵ BOURDIEU Pierre, *La distinction*, op. cit., 1979, p. 513.

¹¹²⁶ SAWICKI Frédéric, « Esquisse d'une sociologie politique des enseignants français », *Éducation et sociétés*, n° 2, vol. 36, 2015, p. 83-102.

¹¹²⁷ *Pour lire pas lu* était un journal satirique français du début des années 2000, qui s'inscrivait dans la lignée des *Nouveaux chiens de garde* de Serge Halimi, et de *Sur la télévision*, de Pierre Bourdieu, et qui revendiquait une critique médiatique provocatrice et pamphlétaire.

¹¹²⁸ Cette expression renvoie à une citation de Patrick Le Lay, alors PDG du groupe TF1, en 2004 : « *Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible* ».

Croisille, illustre ces profils d'enseignant·es dont le rapport au politique tient ensemble une défense systématique et radicale de la République, ses valeurs et son école, et un discours critique ancré à gauche, orienté contre les élites et leur adhésion à « la soupe néo-libérale ». La trajectoire de Denis est faite d'une socialisation familiale proche du communisme, aussi bien que d'un fort investissement politique des valeurs républicaines transmises par l'école. On retrouve, au fil des observations dans sa classe, ces deux filiations politiques dans le contenu qu'il y enseigne. Le cas de Denis nous montre bien comme les classes d'EMI sont d'abord façonnées par le vécu personnel, ici politique, des enseignant·es. On voit aussi comme la dimension politique de ces contenus peut tout à fait tenir ensemble différents éléments : il n'y a pas des classes d'EMI purement « Charlie » d'un côté, des classes d'EMI purement « contre le néolibéralisme » d'autre part, mais un continuum de références politiques dans lequel chaque formateur·ice vient piocher, selon sa trajectoire personnelle, et insister sur telle ou telle dimension.

Respecté par ses collègues, installé dans sa carrière, enseignant dans un lycée prestigieux, Denis peut se *permettre* de briser partiellement le tabou lié à la neutralité politique des enseignant·es. Lorsque je lui demande, en entretien, si son implication dans la classe média comporte une dimension militante, il me répond en souriant :

« Mais tu sais (sourire), être prof d'histoire-géo c'est déjà une démarche sacrément militante. Alors partisane, non, évidemment, mais oui, citoyenne parce que le fondement, c'est les valeurs de la République et de la démocratie hein, et puis militante, parce que... Moi mes élèves je leur dis : soyez curieux, ouvrez les yeux. Voyez tout ce qui existe, et ensuite, choisissez. C'est mon obsession : la diversité des médias, des points de vue. Il existe des journaux différents, des points de vue différents, des journalistes différents. Il n'y a pas une, mais des vérités. Et je ne veux pas que mes élèves soient des bénis oui-oui, je veux qu'ils soient actifs dans leur rapport aux médias, qu'ils comprennent : l'information c'est un produit. [...] Tiens l'autre jour je vois parmi les bons clients qui passent tout le temps sur les plateaux télé, type Yves Calvi, je vois un prof d'éco de Nanterre, il vient servir la soupe, et puis en fait, il est financé avec un groupe, un think tank comme on dit, complètement néolibéral... Bon bah ça, voilà quoi, ça donne à réfléchir. »¹¹²⁹

Denis ne perçoit pas explicitement la dimension radicale, et potentiellement répréhensible par les hiérarchies scolaires, de son cours, puisqu'il conçoit sa sensibilité de gauche, son discours dénonciateur des élites, et son engagement pour l'école républicaine, pour « l'éveil » et « la curiosité » de ses élèves, comme un tout. Finalement, c'est ici la souplesse du mot d'ordre « esprit critique » qui permet à cet enseignant de considérer que son enseignement « contre la pensée unique néolibérale » est en cohérence avec ses obligations de neutralité en

¹¹²⁹ Entretien avec Denis, professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 3 octobre 2019.

tant qu'enseignant de l'école républicaine. Mais c'est aussi, et surtout, parce qu'il en a la possibilité institutionnelle, parce qu'il possède des marges de manœuvre du fait de sa place dans les hiérarchies qui structurent le système scolaire, et notamment le niveau social élevé de ses élèves : au Lycée Nicole Croisille, il peut se *permettre* d'aller plus loin dans la critique, « *parce qu'il faut quand même que ça s'appuie sur une certaine culture, quoi* »¹¹³⁰. Le cours d'EMI de Denis et Flora constitue une bonne illustration des possibilités de subversion des temps d'EMI, indexées sur la détention de ressources symboliques et sociales sécurisantes.

1.2. Subvertir l'EMI lorsque l'on est journaliste

Dans le champ journalistique, il semble que la dynamique inverse soit à l'œuvre : les temps d'EMI les plus critiques sont développés par les acteur·ices les moins bien positionnés dans le champ. C'est ce qu'indique l'étude d'un univers d'EMI journalistique déjà évoqué plus haut, celui de la Friche et de ses écoles libres des médias, qui revendique la pratique d'une éducation critique aux médias et à l'information.

La Friche – Fabrique Raisonnée d'Information Collective, Horizontale et Émancipatrice – est un collectif de journalistes indépendant·es créé au début de l'année 2019, entre Paris et Roubaix. Il aspire à permettre des productions médiatiques collectives, et à développer l'éducation aux médias « comme un outil d'émancipation et de transformation sociale », et s'organise autour de quatre personnes dont les trajectoires illustrent bien les différentes filiations du collectif : journalisme, travail social, presse locale, réalisation documentaire. En quelques années, le développement de La Friche est assez spectaculaire¹¹³¹ : publication d'un livre sur l'éducation populaire aux médias, réalisation de documentaires, lancement d'une revue de journalisme participatif, et développement de l'École Libre des Médias, des formations à l'éducation populaire aux médias destinées aux journalistes souhaitant animer des ateliers.

Pour ces acteur·ices, développer une EMI critique, c'est, concrètement, déjà en réaffirmer les origines politiques, celles des théoricien·nes critiques évoqué·es plus haut, Célestin Freinet, Paolo Freire ou encore bell hooks. C'est aussi développer l'EMI avec les outils

¹¹³⁰ Entretien avec Denis, professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 3 octobre 2019.

¹¹³¹ Parmi les productions de *La Friche*, on trouve LA FRICHE et COLLECTIF EDUMEDIAS, *Petit manuel critique d'éducation aux médias : pour une déconstruction de nos représentations médiatiques*, Éditions du Commun, Rennes, 2021. ; le long-métrage documentaire « Écoute les murs tomber », en 2022 ; et la revue *Contre-Jour*, dont le premier numéro est sorti au printemps 2023.

et les principes de l'éducation populaire : constituer une « communauté d'apprentissage critique », rejeter les postures sachantes ou normalisantes ; mobiliser des techniques d'animation favorisant la dimension horizontale de l'apprentissage, etc. C'est rejeter, ou en tout cas minoriser la place des explications et connaissances cognitivistes dans les temps d'EMI, qui « *dépolitisent vachement le truc quoi, tous ces trucs de cerveaux* »¹¹³², en favorisant les explications sociologiques. C'est aussi favoriser les exercices qui promeuvent les médias indépendants ou alternatifs, à l'instar du jeu du « média idéal », « *un jeu avec des post-it sur lesquels chaque élève doit inscrire : le ton, les thèmes, le format, la périodicité et le territoire de diffusion de son média idéal* »¹¹³³. Comme le dit Lucas, « *quand on fait le jeu du média idéal c'est quand même d'une manière ou d'une autre pour les renvoyer vers des médias alternatifs, mais en fait qui font le taf* »¹¹³⁴.

Mais c'est surtout dans la résistance à l'injonction institutionnelle du « problème des *fake news* » que les membres de la Friche se distinguent, et doivent alors subvertir les dispositifs. En effet, c'est peut-être – paradoxalement – dans le rapport au sujet des *fake news* en soi que les deux pôles de journalistes en EMI rencontrés – Entre Les Lignes et la Friche – se distinguent le plus, bien que tous·tes s'accordent sur le fait de « ne pas tout focaliser sur les *fake news* ». Ainsi le directeur d'Entre les Lignes réfute l'idée de reproduire textuellement les injonctions politiques qui inviteraient à axer l'EMI uniquement sur cet aspect, mais l'intègre tout de même dans sa définition : « *Et ces dernières années, on a ajouté un nouvel objectif, lié à l'émergence de toutes les nouvelles entreprises de désinformation. Et là-dedans, je mets les fake news et les théories du complot. Parce que vous savez, les fake news c'est quelque chose de très gentillet par rapport aux théories du complot. (...). Nous ce qu'on essaye de faire à Entre Les Lignes, c'est d'expliquer que l'EMI ne doit pas se concentrer que sur les fake news (...). On s'est beaucoup focalisés sur les fake news, mais on a un peu oublié les théories du complot* ».¹¹³⁵ Du côté de la Friche, en revanche, il ne s'agit pas de nier que puissent exister des phénomènes de désinformation, mais de refuser nettement de reprendre à son compte ces définitions médiatiques potentiellement stigmatisantes.

Ainsi, faire une EMI critique, c'est aussi et surtout tenir une ligne de crête vis-à-vis de la préoccupation collective envers les *fake news* : d'une part, refuser de participer à une panique

¹¹³² Entretien avec Lucas Roxo, journaliste indépendant, membre fondateur de La Friche, 1^{er} mars 2021.

¹¹³³ *Ibid.*

¹¹³⁴ *Ibid.*

¹¹³⁵ Entretien avec Olivier Guillemain, et Élise Genevoix, directeur et gestionnaire administrative d'Entre les Lignes, 26 mai 2021.

morale stigmatisante et normalisante envers les pratiques informationnelles des élèves ; d'autre part, tirer avantage, professionnellement, des fenêtres d'opportunité générées par cette même préoccupation collective. Pour le dire autrement, ce groupe d'acteur·ices développe des stratégies de subversion des politiques publiques d'EMI, afin de développer un discours critique contraire aux injonctions et impératifs institutionnels tout en s'y inscrivant en répondant aux appels à projet, demandant des subventions, etc.

Ainsi lorsqu'à l'École libre des Médias, la question de l'affichage politique dans les dossiers de subventions adressés aux DRAC est explicitée : « *Faut mettre quoi dans les dossiers, EMI ou éducatif pop' ? Ça passe quand vous mettez le mot critique ?* » « *Ça dépend ; nous on trouve que ce qui marche le mieux, c'est de se penser comme un courant particulier de l'EMI* ». Cette connaissance de ce qui « marche » vis-à-vis des institutions pourvoyeuses de fonds est également faite de connaissances sur les personnes clés en leur sein : s'il est précisé que « la DRAC IDF ils sont assez cool », c'est parce qu'il est dit pendant la formation que l'un des responsables est amateur de Radio Libertaire, donc potentiellement ouvert à un discours critique. Les titres des chantiers collectifs de l'École Libre des Médias d'Amiens explicitent cette « formation au braconnage » :

« **Chantier 1** : Je dois mener un atelier avec des jeunes dans un temps relativement court : comment intégrer de la critique des médias tout en donnant envie de s'informer (savoir aborder les fake news, théories du complot et algorithmes sans être descendant et condescendant) ?

Chantier 2 : Comment construire un atelier thématique original ou adapté à un public bien précis, tout en composant avec les injonctions politiques et institutionnelles ?

Chantier 3 : Comment développer un modèle économique en cohérence avec nos valeurs ?

Un quatrième problème, « comment capter un public non-captif », est proposé, mais faute de volontaire il est éliminé et intégré au chantier 2. »¹¹³⁶

Les logiques braconnières, qui visent à négocier ou détourner la demande institutionnelle de focalisation des ateliers sur les déviances informationnelles et/ou civiques, sont plus explicites encore dans le *Petit manuel...* publié par la Friche, et notamment les « anti-boîte à outils », reproduites en annexe (3.3.).

La description sociologique des acteur·ices revendiquant une EMI critique montre que l'appropriation des dispositifs institutionnels est rendue possible par la détention d'une série de ressources qui découlent d'une concentration de capital scolaire, culturel et social des acteur·ices pourtant à la marge de leur champ professionnel.

¹¹³⁶ Extrait de journal de terrain, École Libre des Médias, 23 et 24 novembre 2020, deuxième après-midi à Amiens.

Si les trajectoires scolaires et sociales des membres de La Friche sont assez variées, on trouve néanmoins dans cette sphère une concentration élevée de capital scolaire¹¹³⁷, à l'instar de Lucas : prépa lettres, Sciences Po Lille, puis le double master Sciences Po et ESJ. « *Et après, du coup, quand j'étais à l'ESJ, j'avais beaucoup de doutes sur ce qu'on nous enseignait et tout ça et donc envie d'un journalisme un peu plus engagé* ». Les autres journalistes fondatrices de la Friche ont des parcours d'études similaires, et notamment le passage par l'ESJ de Lille.

Deuxième type de ressources disponible pour ces acteur·ices, la relation avec un laboratoire de recherche, le laboratoire d'information-communication GERiiCO, rattaché à l'université de Lille, et l'inscription de leur projet dans le cadre d'un projet de recherche-action. Les interactions professionnelles entre ces chercheuses et ces journalistes se prolongent au fil des années et de la structuration de la Friche, via des interventions communes, jusqu'à la réalisation collective de l'ouvrage. Lucas est lucide sur leurs possibilités de mobiliser cette dimension universitaire dans leur rapport aux institutions :

« - Le lien qu'on avait noué avec le laboratoire GERiiCO, avec Amandine et tout, nous permettait d'être dans des postures de recherche-action. Et ce qui est vachement cool quoi. [...] En fait on sentait que ça nous apporter beaucoup dans nos pratiques à nous mais aussi en fait dans le discours qu'on pouvait tenir, à la fois face à des gens avec qui on serait politiquement d'accord ou face à des institutions en fait. [...]

- Une sorte de plus-value ?

- Exactement, estampillé universitaire quoi. Et c'est ce qui se passe quand on est interviewé [...] : on sait que quand nous on dit par exemple, "l'éducation aux médias peut être stigmatisante vers les quartiers populaires", en fait, là les journalistes nous disent "ah mais non, moi je suis intervenu là, là, là". Et quand c'est une chercheuse qui le dit, ça a beaucoup plus d'impact quoi »¹¹³⁸.

Au fil des années, le sous-monde constitué autour de la Friche parvient à faire exister sa conception critique de l'EMI dans différents espaces : interventions en établissement, résidences de journalistes, production de documentaires et de revues, publication d'un manuel sur la question, etc., tout en assumant publiquement une position critique vis-à-vis des institutions qui promeuvent et font exister l'EMI – ministère, CLEMI, grandes rédactions traditionnelles. Si ces logiques subversives sont possibles, malgré leur position marginale dans le champ, c'est du fait de leur accumulation de capital scolaire et social, et de leur capacité à s'inscrire dans le cadre d'injonctions politiques « quand ils le sentent ». On le voit à travers la

¹¹³⁷ L'origine même de la possibilité de ce terrain d'observation n'est pas anodine : lors d'un séminaire de sciences sociales à l'EHESS, je me lie d'amitié avec une journaliste indépendante qui réalise un mémoire professionnel et cherche à affiner sa critique du champ journalistique, et notamment du *fact-checking*. C'est elle qui me recommandera de venir avec elle à la première École Libre des Médias, à Amiens.

¹¹³⁸ Entretien avec Lucas Roxo, journaliste indépendant, membre fondateur de La Friche, 1^{er} mars 2021.

restitution d'une formation à l'éducation aux médias proposée par La Friche, appelée École Libre des Médias [Encadré 21].

Encadré 21. À l'École Libre des Médias, logiques distinctives de politisation dans le groupe

À l'École Libre des Médias, une partie de la formation porte explicitement sur les limites politiques que chacun pose soi-même dans son braconnage¹¹³⁹. Les formateur·ices passent en revue devant la salle des appels à projets d'EMI, d'institutions culturelles, de collectivités, de ministères, d'associations, de fondations. Chacun·e réagit à voix haute, indiquant positivement ou négativement ses propres limites de conformité aux demandes institutionnelles sur les *fake news*.

« Sur les démarchages par des institutions, là aussi la limite à tracer, c'est vous. Par exemple une demande de la communauté de communes, S. a dit non parce que c'est son terrain journalistique, mais nous on a dit oui, en posant un cadre en fait. À l'inverse, à cette mairie qui veut nous faire intervenir sur le plan séparatisme, on a dit non, et on l'a filé à d'autres, que ça ne dérangeait pas de faire « la promotion du vivre ensemble » tout ça... Voilà.

[...]

On s'arrête sur un appel émanant d'une fondation privée.

- Bon là aussi, c'est comme chacun le sent, y'a celles qui sont vraiment le diable, et celle qui sont juste des philanthropes qui s'emmerdent. Alors Fondation de France, l'avantage, c'est qu'il n'y a pas de bilan à fournir.

- Ouais non mais chacun fait ce qu'il veut, mais c'est-à-dire que si j'accepte un truc de Goldman Sachs, bonjour ma crédibilité derrière quoi !

- Toi t'as fait ça non ? De la formation pro pour une fondation d'entreprise ?

- Ouais, bon, ça va hein... C'était du team building via la photo quoi. On fait ce qu'on peut hein (rires).

[...]

On lit un mail qui illustre les demandes politiques en EMI ; tout le monde rit ou souffle à chaque phrase.

- "Vivre ensemble, parlons-en", avec un référent d'un centre social... Bon...

- "Faire des vidéos d'interview sur le thème égalité, liberté, laïcité", y'a quand même 50 heures d'intervention !

- C'est pour qui a besoin de manger en fait, et se sent capable du détournement.

[...]

- Moi on m'a proposé un projet laïcité, et j'aurais aimé savoir ce que vous en pensiez...

- Moi, je me sens capable de créer surtout, donc j'ai envie d'y aller...

- Moi laïcité, je n'y vais pas.

- Moi je peux tout faire tant qu'on fait des films !

- Moi je me dis que je ne peux pas laisser ça aux autres, SOS [SOS Racisme] et tout ça.

[...]

- Je pourrais par exemple faire un tour du monde de la laïcité, mais c'est vrai qu'après je serai un peu sèche hein.

- Moi je crois que la question c'est « est-ce que ça fait sens pour moi ». Il faut utiliser cette place là pour amener quelque chose.

- Mais tout dépend du cadre hein. Nous on a même fait « blasphèmes » !

- Ah ouais, chaud...! (collectif). »

¹¹³⁹ Extrait de journal de terrain, École Libre des Médias à Paris, 6 février 2021.

Dans ces espaces où la dimension politique de la pratique journalistique comme de l'EMI est un postulat donné en amont, ces discussions sont aussi pour leurs participant·es des occasions de tracer la ligne entre nécessité et vertu : rappeler que ces subversions de financements publics sont mises au service de leurs conditions matérielles d'existence, tout en montrant aux autres sa crédibilité militante.

Qu'il s'agisse des formateur·ices, ou des participant·es qui viennent se former aux Écoles Libres des Médias, il semble finalement que ces journalistes « indépendant·es » ne soient, dans leurs propriétés sociales, leurs cursus et leurs ressources scolaires, pas si éloignés des « journalistes mainstream » dont ils et elles se distinguent et doivent même « rattraper le coup ». Davantage qu'une opposition entre journalistes indépendants ou non, marginaux ou non – ce sous-espace étant lui-même un lieu de luttes¹¹⁴⁰, c'est une opposition entre consacré-non consacré, ou autonome-non autonome, que l'on retrouve ici à travers les oppositions dans les sens politiques investis dans l'EMI. Les classements et principes mobilisés pour se démarquer sont d'abord des arguments politiques, davantage que des arguments journalistiques, professionnels. Le terme de « critique » devient alors une revendication, de l'ordre du mot d'ordre, pour clarifier la distinction.

Pour les acteur·ices qui ont à la fois la volonté et la possibilité de s'éloigner du mot d'ordre dominant sur les *fake news* comme problème grave, et les diagnostics qui l'accompagnent – déficit critique des jeunes, etc., cette démarche va être investie comme une logique distinctive pour se caractériser et se différencier des autres formateur·ices en EMI. Faire une EMI critique, donc politique, devient alors système de classement entre acteur·ices. En portant la focale sur deux illustrations paradigmatiques d'EMI « critique », et en les rattachant aux propriétés sociales de leurs porteurs et porteuses, on peut identifier des points de rapprochements entre ces dernier·es. Ces enseignant·es établi·es, comme ces journalistes indépendant·es, se retrouvent sur une démarche consistant à se tenir à distance de la panique médiatique sur les *fake news* et les pratiques informationnelles jugées déviantes des élèves, pour investir l'éducation aux médias et à l'information comme une opportunité de défendre d'autres intérêts politiques – lutte contre le discours hégémonique néo-libéral, pour l'émancipation sociale, etc. Ces deux pôles se retrouvent également sur une promotion de la critique médiatique, bien que de fines distinctions apparaissent sur ce point : au-delà d'un socle commun

¹¹⁴⁰ FERRON Benjamin, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé-)légitimation », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°07/2, 2006.

de critique du système médiatique délabré par les contraintes économiques, le discours critique des enseignant·es semble s'articuler avec une valorisation du capital culturel. En témoigne les médias qu'ils et elles citent comme références : Médiapart, France Inter, *Le Canard Enchaîné*, *Le Monde Diplomatique*, Arte. Ces titres qui forment ensemble le pôle intellectuel du champ médiatique ne sont pas les médias pour lesquels objectivement travaillent les journalistes précaires indépendant·es. Ce ne sont pas « seulement » des médias que les acteur·ices identifient comme « de gauche », ce sont aussi et surtout des médias faits et lus par les membres des classes supérieures à fort capital culturel.

Cet élément nous renvoie à la tension qui parcourt tous ces dispositifs, des plus critiques aux plus institutionnels : dans quelle mesure éduquer aux médias, pour protéger les « jeunes » de la désinformation, revient ou non à transformer leurs pratiques informationnelles, pour les tirer vers des pratiques plus prestigieuses, plus socialement valorisées ? Voit-on les acteur·ices de l'EMI reconnaître explicitement leur participation à une dynamique de stigmatisation des déviances informationnelles des jeunes ? Ou au contraire, nier cette dynamique et renoncer à augmenter le capital culturel, donc informationnel, des publics formés ?

2. L'éducation aux médias face à ses publics : le bon élève et le citoyen bien informé

Dans une certaine mesure, le fait de transmettre des normes à travers les dispositifs éducatifs contre la désinformation est reconnue et admise par les acteur·ices. « Profiter » de dispositifs d'EMI pour transmettre la légitimité, la valeur sociale ou la compétence professionnelle du groupe des journalistes ou des enseignant·es est une démarche explicitée et reconnue par les acteur·ices qui le font. En revanche, la transmission de normes concernant les « bonnes » pratiques informationnelles des publics jugés vulnérables aux *fake news* est une démarche que les acteur·ices de l'EMI récusent, bien qu'elle se constate empiriquement. Cette même indicibilité vaut autant, sinon plus, pour l'idée selon laquelle cette « rectification » des pratiques informationnelles des publics se prolonge par un mouvement similaire sur leur rapport au politique, et plus largement sur l'apprentissage de savoir-être « en société ».

Avant de reconstruire ici, à travers les entretiens et observations, cette figure idéale du bon acteur informationnel promu par les dispositifs d'EMI, il faut tout de même introduire une première variable à prendre en compte : l'âge des publics scolaires. En effet, les acteur·ices de l'EMI partagent un consensus, assez évident, sur le fait que les normes transmises par l'EMI doivent être adaptées à l'âge de son public. Schématiquement, les formateur·ices identifient le

passage du collège au lycée comme une frontière indiquant l'ambition des objectifs qu'il est possible de se fixer.

« En sixième, ce qu'on veut faire en un an, c'est de commencer à donner des petits outils pour que quand on se pose des questions, on arrive à avoir une idée de si c'est vrai ou faux, et après il faut croiser les sources. C'est notre but en un an. Alors ce n'est peut-être pas de l'éducation aux médias top niveau, mais on se dit que de toute façon, si on ne fait pas, y'aura pas. Alors autant qu'il y ait au moins ça. »¹¹⁴¹

Au-delà de cette variable de l'âge, on va voir ici que celle du niveau social des publics jeunes constitue également un quasi-consensus dans les représentations des acteur·ices en charge de l'EMI : les capacités critiques des élèves seraient indexées sur leur position sociale, réelle ou supposée.

2.1. Anticiper les capacités critiques des élèves par leur position sociale

Les entretiens font apparaître que la prise en compte en compte du niveau social des élèves pour adapter le contenu de l'EMI est admise, notamment chez les enseignant·es. On le voit par exemple chez cette professeure-documentaliste d'un collège REP+ du nord de Paris :

« - Et est-ce que pour cette raison, l'éducation aux médias existe vraiment beaucoup plus dans les REP et REP+ ?

- Non, mais quand elle y est, elle est d'autant plus importante, elle a d'autant plus de sens pour les élèves, je pense.

- Pour vous ça a plus de sens de faire ça ici qu'à Nicole Croisille ?

- Disons qu'eux ont déjà des habitudes de médias, qu'ils ont des parents qui lisent régulièrement la presse, là où chez nous y'a aucun livre à la maison, et les médias on n'en parle pas, ou alors peut-être un *20 Minutes* ou un *Direct Matin* chopé dans le métro quoi. »¹¹⁴²

Si cette évaluation par le niveau social des élèves est dicible, c'est parce qu'elle est, certes faiblement, sociologisée : pour ces formateur·ices, du capital culturel découle des capacités à s'informer « correctement », et ce n'est pas stigmatiser ses propres élèves que d'en faire état. Ce ciblage des publics découle directement du cadrage du problème des *fake news* : des dires des formateur·ices, les dispositifs ont « du sens » quand les publics sont potentiellement plus sujets à des difficultés sociales.

« Je pense qu'on est beaucoup à le dire : on préfère aller en ZEP, ou pas ZEP mais des classes difficiles, des décrocheurs, etc. ; [...] les publics plus huppés, ils sont déjà très avertis : soit les parents, qui sont dans le milieu, ou qui écoutent énormément les médias, des débats politiques,

¹¹⁴¹ Entretien avec Anaïs, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibault, 17 septembre 2020.

¹¹⁴² Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

France Inter, sans problème quoi. Les publics ZEP, quartiers plus difficiles, ou du fin fond de la campagne, ça écoute moins les médias, ils vont être moins ouverts, ils vont beaucoup plus croire leurs parents, ou leurs amis... C'est un peu caricatural, mais ça va plus être « le bistrot » quoi, où on va se raconter des trucs entre copains [...]. Et moi je trouve que ça a moins de sens, d'aller voir les gens qui sont déjà... Et du coup quand on vient ça les emmerde. Les autres, rien que le fait qu'on prenne le temps qu'on vienne les voir, de Paris, déjà là, ils se disent "woaw, elle prend le temps pour nous" »¹¹⁴³.

À l'instar de Marina, d'autres journalistes jugent inutiles l'intervention auprès de publics issus des classes supérieures. Ainsi d'un journaliste bénévole d'Entre Les Lignes, qui vient faire une intervention lors de l'une de mes séances d'observation au Lycée Nicole Croisille, dans le VI^e arrondissement de Paris. Il me confie à la sortie : « *ouais non, c'était cool. Mais je referai plus dans ces endroits-là. Ça ne sert à rien, tu les as vus, ils savent déjà tout* ».

Deuxième dimension de ce discours, également assumé par les formateur·ices : la position sociale des élèves détermine non seulement leurs « bonnes » pratiques informationnelles, elle définit aussi leurs capacités critiques, entendues ici comme leurs capacités à entendre et accueillir un discours critique avec rationalité, c'est-à-dire avec nuance et modération. De fait, l'EMI portée par Denis et Flora, et l'EMI promue par les membres de la Friche, analysées plus haut, constituent deux illustrations quasi idéal-typiques de l'investissement politique de l'EMI. Mais au-delà de ces cas limites, la critique des médias est, dans un degré moindre, intégrée à tous les dispositifs d'EMI, même les plus institutionnels. Cela se fait au nom de la promotion de ce fameux « esprit critique » :

« C'est ça l'éducation aux médias et à l'information : le M de Médias, c'est effectivement une lecture critique des médias et de l'information qui nous permet d'amener progressivement les élèves à penser par eux-mêmes, à savoir être maîtres de leur propre destin et de leur propre citoyenneté, de devenir des acteurs non pas passifs mais tout à fait actifs »¹¹⁴⁴.

Un approfondissement de la définition de ce qui est ici désigné par « esprit critique » permet de montrer qu'il s'agit davantage d'une sorte de prolongement du capital culturel. Chez les enseignant·es, la mesure du degré de possibilité de la critique du système médiatique repose sur la représentation qu'ils et elles se font de leurs élèves et de leurs propriétés sociales. Ce n'est donc pas tant la socialisation médiatique ou politique de l'élève qui fait varier l'EMI, que la manière dont leurs professeur·es se représentent leur rapport au politique et au médiatique. Il semble y avoir un consensus entre les enseignant·es, quel que soit le milieu dans lequel ils et

¹¹⁴³ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

¹¹⁴⁴ Propos tenus par Serge Barbet, directeur du CLEMI, dans le cadre de la table ronde du SNJ Ile-de-France « L'EMI, un boulot de journalistes ? », tenue sur Zoom le 14 avril 2021.

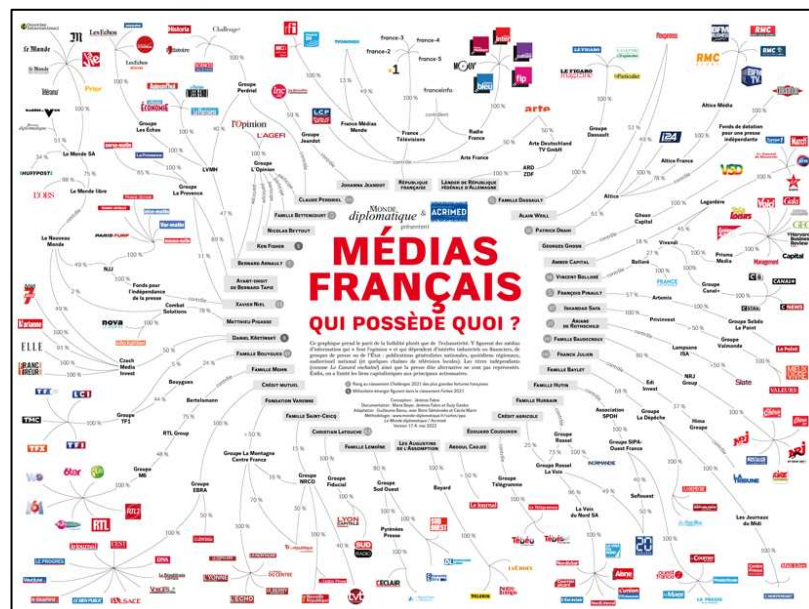
elles enseignent, selon lequel les élèves les plus favorisé·es développeront une critique plus raisonnable, plus articulée, plus structurée, et les autres une critique problématique, liée au complotisme, au doute systématique, etc. Ainsi chacun·e adapte son cours à la classe sociale des élèves, c'est-à-dire de l'établissement, mais aussi de la représentation qu'ils s'en font :

« - Mais du coup [depuis son passage dans un établissement REP+ dans le 91], qu'est ce qui change ? La propriété des médias par des grands industriels par exemple, dont on parlait tout à l'heure, tu l'aurais fait avec eux ?

- Eh bien... Non, je ne crois pas. Non. Ou du moins je ne leur parlais pas de la même manière, oui. Faut quand même que ça s'appuie sur une certaine... culture quoi ! On peut déconstruire beaucoup avec les élèves, mais tu vois déjà quel était leur niveau de confiance dans les médias quoi. »¹¹⁴⁵

Pour une illustration de cette variation, on peut étudier le statut octroyé dans trois établissements différents à la Carte des médias du *Monde Diplomatique* « Qui possède quoi » [Figure 16], qui représente visuellement la répartition de la propriété des principaux titres du champ médiatique français, afin d'illustrer le phénomène de concentration des médias autour de quelques grands groupes, et son accentuation au fil du temps avec l'actualisation de la carte d'une année à l'autre.

Figure 16. "Qui possède quoi", *Le Monde Diplomatique & Acrimed*, mai 2022



¹¹⁴⁵ Entretien avec Denis, professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 3 octobre 2019.

Sa mise en avant et sa mobilisation en tant que support scolaire semble directement indexée sur la situation sociale de l'établissement. Au Lycée Nicole Croisille, lycée général du VI^e arrondissement de Paris, la carte est affichée dans la classe ; au Lycée Véronique Sanson, un établissement public plus mixte, XV^e arrondissement de Paris – elle est parfois étudiée, mais pas affichée :

« - Et puis quand on voit la fameuse carte, je leur sortais à un moment donné, je ne sais pas si je pourrais la sortir...

- La carte ?

- La carte « Qui possède les médias », du *Monde Diplo*, beh là je peux vous dire... La dernière mouture je ne sais pas où elle est, mais elle est bien quoi.

- Vous leur montrez en classe ?

- Oui ça m'arrive, quand j'arrive à aller jusqu'à l'économie des médias. Mais c'est vrai que je ne l'affiche pas, moi, je la montre que dans un certain contexte, voilà, en disant c'est ça l'économie des médias. Mais comme on a peu de temps, et que ça se réduit, voilà, je l'aborde plus. Faut quand même expliquer quoi. Il ne faut pas qu'ils aient des réductions de discours quoi. C'est normal qu'ils ne saisissent pas comme nous la complexité de ça... »¹¹⁴⁶

Au Collège Luna Parker – établissement REP+, XIX^e arrondissement de Paris – « *je ne pense pas que je pourrais la sortir un jour* »¹¹⁴⁷ énonce l'une des enseignantes en charge de la Classe Médias. Sa collègue professeure-documentaliste va dans le même sens :

« - Il y a cette carte du *Monde Diplo*, Qui possède quoi dans les médias...

Oui, on leur avait montrée une fois, mais (elle grimace).

- Ça ne marchait pas ?

- Ça ne leur avait pas trop parlé. Elle est tellement dense, déjà qu'elle est difficilement lisible, il faudrait déjà prendre les médias qu'eux connaissent quoi. Montrer que la même maison mère détient aussi celui qu'on pensait être un concurrent... »¹¹⁴⁸

Parce qu'elle offre une description factuelle de la possession et de la concentration des médias français par des grands industriels, la carte du *Monde Diplomatique* pourrait constituer un support acceptable dans un cadre scolaire ; mais parce que la conséquence logique de cette situation factuellement exposée est une critique du système médiatique qui serait jugée très ou trop radicale, voire pouvant mener des élèves à des raisonnements complotistes dont il s'agit précisément de les protéger, la carte doit être cachée, ou au moins accompagnée. Cette tension autour de la Carte, liée à une potentielle surinterprétation de connaissances produites dans une

¹¹⁴⁶ Entretien avec Emmanuelle, professeure-documentaliste au Lycée Véronique Sanson, 12 novembre 2019.

¹¹⁴⁷ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹¹⁴⁸ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

visée critique est nommée « effet pervers de l'éducation aux médias » par un ancien coordinateur du CLEMI, justement à propos de cette carte :

« - Mais c'est une carte qui mérite d'être vue hein. Il y avait un tableau dans le Canard Enchaîné il y a quelques semaines à ce propos, qui était excellent, la répartition des patrons de presse, quels sont les quelques organes indépendants, etc... Mais là-dessus, ça met en avant quelque chose qui est très intéressant, ce que j'appelle l'effet pervers de l'éducation aux médias. C'est-à-dire que l'éducation aux médias, extrêmement poussée, aboutie, etc., peut amener à un rejet complet des médias.

- **Ça vous l'avez déjà vu ?**

- Oui. Ouais ouais.

- **Sur des élèves.**

- Oui. Bien sûr. On fait de l'éducation aux médias, on montre... Plutôt, on fait en sorte que les élèves comprennent le système médiatique, et à la fin, les élèves disent « bon bah les médias ils sont tous pourris, je fais confiance à aucun média ». Un peu l'équivalent de ce qu'on peut trouver en politique hein! Les politiciens sont tous pourris, c'est tous les mêmes, donc c'est terminé, je vais pas voter, etc. On peut avoir cet effet pervers. En voulant développer l'esprit critique, on a un effet pervers qui est vraiment à prendre en compte, qui est assez méconnu, pas forcément conscientisé, qui est courant, sans être systématique hein, mais courant. »¹¹⁴⁹

Sans reprendre à notre compte l'idée d'effet « pervers » de l'EMI¹¹⁵⁰, beaucoup de formateur·ices restituent des échanges avec les élèves dans lesquels ils et elles aspirent à tracer la frontière entre la bonne et la mauvaise critique, l'esprit critique nuancé et pondéré et l'esprit défiant et problématique. Ariana, toujours sur la question de la concentration des médias :

« Euh... Ouais bah on a eu la fameuse question, "est ce que vous dites la vérité ou est-ce que c'est Bill Gates et Xavier Niel qui vous disent quoi dire" [...]. Mais oui il y avait ces questions-là un peu, mais de bonne foi tu vois. En gros oui, des jeunes qui ne savent pas exactement comment ça fonctionne, qui donc sont sensibles à tout pleins d'arguments soit complotistes soit moins complotistes mais qui sont des arguments genre « la presse est financée par des grands groupes industriels et ça pose problème ». Mais ce qui est vrai par exemple. Mais on leur dit que du coup les journalistes sont soumis à ces industriels et n'écrivent rien d'autre que ce que ces industriels veulent, et là ça ce n'est pas vrai pour le coup. Ils vont être sensibles à ces arguments là et avoir ces préconçus-là, c'est sûr. »¹¹⁵¹

La ligne qui distingue, dans le discours d'Ariana, ce qui est « complotiste » de ce qui est « moins complotiste » semble pour elle à la fois évidente et difficilement énonçable. Elle est, pour beaucoup d'acteur·ices, de l'ordre de l'instinctif, un « feeling » qui est, pour les journalistes, authentifié par l'expérience professionnelle : bien que chacun·e concède des doutes sur tel ou tel point, il ne faut pas perdre de vue la bonne critique, et celle qui mène les élèves à l'effet boomerang. Cet accord collectif sur les frontières de la critique n'empêche pas

¹¹⁴⁹ Entretien avec Eugène, ex-coordinateur académique du CLEMI Paris, 18 novembre 2019.

¹¹⁵⁰ Sur la tension entre critique et confiance dans l'évaluation de l'information, voir CORDIER Anne, « Exercer un esprit critique en confiance : le défi de l'éducation à l'information et aux médias », *op. cit.*, 2021, p. 168-174.

¹¹⁵¹ Entretien avec Ariana, journaliste au *Monde*, bénévole *Entre les Lignes*, 6 décembre 2020.

les différent·es acteur·ices rencontré·es de revendiquer, en entretien, des certitudes qui seraient probablement sanctionnées de « complotistes » si elles l'étaient par leurs élèves. Ainsi de cette journaliste qui me fait part de ses « doutes sérieux » sur le vaccin, ou de cette professeure-documentaliste qui déplore que le Qatar ait « *mis pas mal de billes* [ait investi] » dans Médiapart. Il ne s'agit pas ici de statuer sur la validité de ces affirmations, mais simplement d'illustrer que la norme transmise en classe concernant la bonne et la mauvaise critique, loin d'être universelle, varie d'abord en fonction de celle que retient chaque formateur·ice pour soi-même avant tout.

Ainsi trouve-t-on chez les professeur·es la croyance forte en un lien entre détention de capital culturel et capacités critiques, voire plus largement le diagnostic d'un problème d'éducation. Répondre au « problème » de la désinformation par l'EMI, c'est donc avant tout apprendre aux élèves toute une série de codes pour bien vivre en société, et les orienter vers un rapport plus positif, plus apaisé aux différentes institutions, et notamment l'institution médiatique.

2.2. *Savoir-être et stratégies distinctives de l'élève bien informé·e*

Les dispositifs d'EMI vont donc très souvent contenir la transmission de savoir-faire, mais aussi de savoir-être, de différentes natures, mais qui s'articulent autour de normes civiques, en pleine filiation avec l'association produite par le cadrage médiatique entre *fake news* et déviances démocratiques. Premier élément de savoir-vivre transmis par les dispositifs d'EMI, le fait de s'informer : « *chaque année, il y a toujours une petite tête de classe, c'est celle qui a l'habitude de fréquenter les médias* »¹¹⁵². À l'inverse, un·e « mauvais·e » élève en EMI est un·e élève qui ne s'informe pas : « *il y avait des sujets qu'ils connaissaient, mais j'étais vraiment effarée qu'ils n'ouvrent pas de journaux, même des magazines, je leur parlais de Society, "bah non je connais pas". J'étais genre : "vous lisez même pas l'Équipe ?" "Bah non" ...* »¹¹⁵³

Mais ce développement du rapport à l'information comme requis des classes d'EMI est immédiatement complété par d'autres éléments, plus socialement déterminés. Le travail de J. Bénézit sur le dispositif Interclass' en rend très bien compte : « *la faculté à prendre la parole*

¹¹⁵² Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹¹⁵³ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

*conditionne pour beaucoup la réception du dispositif [Interclass'] de la part des élèves »*¹¹⁵⁴. Ces éléments pris ensemble indiquent une confusion entre la socialisation de l'élève et la réussite scolaire en EMI, à l'instar des résultats des analyses sur l'EMC de T. Douniès¹¹⁵⁵.

Tout en rejetant explicitement et frontalement toute démarche de normalisation ou de stigmatisation des publics auxquels ils et elles s'adressent, les membres de La Friche revendiquent également de viser des objectifs qui relèvent du comportement des élèves à travers leur éducation aux médias. Simplement, ces évolutions espérées sont formulées dans un registre émancipateur. Elles sont bien illustrées, par exemple, par le documentaire que Lucas réalise sur sa première année de résidence de journaliste à Roubaix¹¹⁵⁶ : confiance en soi, affirmation de soi, fonctionnement collectif et apaisé de la classe, possibilités pour chacun·e de trouver sa place dans le groupe, émancipation vis-à-vis du cadre scolaire classique, etc.

La socialisation civique des élèves via l'EMI rejoint donc nécessairement un enjeu de distinction. En leur apprenant à *bien* s'informer, *bien* se comporter « en société », à raisonner avec nuance et modération, les formateur·ices des publics scolaires de l'EMI participent à l'inculcation de formes de hiérarchie culturelle. Cette socialisation par l'EMI relève, pour partie, d'une stratégie de distinction *stricto sensu*. On le voit par exemple dans la manière dont l'EMI est défendue par ses promoteur·ices au sein des établissements auprès des parents ou des chef·fes d'établissement. Parce que l'existence de l'EMI n'est pas institutionnalisée, et donc toujours potentiellement menacée d'une année à l'autre, sa valorisation et sa mise en visibilité passent par une adaptation aux stratégies scolaires. Au fil des entretiens, la Classe Médias est comparée aux « *classes de germanistes ou de latinistes* »¹¹⁵⁷, aux options théâtre ou encore aux classes CHAM (musique) : autant de choix scolaires qui, comme l'indique la littérature, relèvent de stratégies adoptées par les parents des classes moyennes et supérieures « *pour anticiper, réaliser, et tirer profit des choix d'établissement* »¹¹⁵⁸. Pour l'établissement, c'est la même stratégie qui est en place, afin de « récupérer les bobos », comme le résume une

¹¹⁵⁴ BENEZIT Juliette, « Journalistes et “jeunes de banlieue”. Se rencontrer à travers le dispositif d'éducation aux médias Interclass' », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2018, p. 67.

¹¹⁵⁵ DOUNIÈS Thomas, « Parler politique en classe. Ethnographie de la socialisation politique en contexte scolaire », *Sociétés contemporaines*, n° 2, vol. 114, 2019, p. 151-179 ; DOUNIÈS Thomas, *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe*, op. cit., 2021.

¹¹⁵⁶ *Regarde-nous, au cœur d'une classe médias*, France 3 Hauts-de-France, Arimage Productions, 2019.

¹¹⁵⁷ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹¹⁵⁸ VAN ZANTEN Agnès, « Choix de l'école et inégalités scolaires. Le rôle des ressources culturelles et économiques des parents », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, vol. 56, 2010, p. 35-47.

enseignante. Ainsi au Collège Fabienne Thibeault, où les stratégies de défense de la classe média sont directement liées aux enjeux réputationnels de l'établissement :

« Alors en fait, l'année de Charlie, je l'ai faite, j'étais toute seule avec quatre élèves. Parce que j'ai proposé au chef d'établissement, et on m'a dit « vous serez en compétition avec plein d'autres choses. Avec le latin, le basket, le rugby... » et du coup j'ai eu que quatre élèves. Et l'année d'après, ma collègue est arrivée dans l'établissement, et elle ça l'a intéressée. Et donc on a pu monter une vraie option, avec des moyens supplémentaires, puisque notre établissement a fusionné avec un autre établissement. En fait, c'est une histoire de critères sociaux : on avait en gros, tous les enfants un peu riches qui allaient dans un autre établissement, et fuyaient notre établissement. Alors ils ont fait un secteur commun pour mieux répartir les élèves en augmentant l'offre de formation. Et c'est comme ça que ma collègue a pu être payée. Et on a pu avoir de la « pub », on a fait le tour de toutes les écoles primaires pour « vendre » l'option, et du coup... Comme ça on a pu faire une vraie option. »¹¹⁵⁹

Néanmoins, la faible institutionnalisation de l'EMI, et sa faible connaissance par les parents compliquent cet investissement stratégique :

« - Vous pensez que pour les parents des primaires, c'est un critère dans le choix du collège Fabienne Thibeault ?

- En vrai de vrai ? Non. Sur le papier c'était censé être ça, attirer les élèves. Mais on se rend compte qu'on est toujours super en concurrence avec d'autres options plus vendeuses pour les parents. Alors on n'a pas allemand, mais on a bilangue espagnol, et bilangue chinois. Donc la classe média n'est pas suffisamment reconnue d'un point de vue institutionnel, donc on n'a pas vraiment les moyens de montrer aux parents ce qu'on fait. Ceux qui viennent, c'est ceux qui sont venus aux journées portes ouvertes, et qui ont vu ce que l'on fait avec les élèves. Et là ça marche. Sinon, ils ne connaissent pas »¹¹⁶⁰.

Au Lycée Nicole Croisille, l'EMI est plus intensément encore investie de stratégies scolaires distinctives, du fait de l'intensification des enjeux d'orientation au lycée ainsi que des attentes liées à la haute place de l'établissement dans les hiérarchies scolaires. L'enseignante de la classe médias l'explicite vis-à-vis des élèves : « *on leur présente sous la forme d'une préparation, ça peut leur servir pour [le concours de] Sciences Po. Et en terminale, il y a histoire-géo-science po, et pour ça ça peut leur servir* »¹¹⁶¹. Cette valorisation stratégique est adressée aux élèves, aux parents, mais aussi au chef d'établissement :

« C'est sûr que notre chef d'établissement, c'est un franc-tireur dans l'Académie hein ! Mais parce qu'il a bien compris l'intérêt, ce que ça pouvait apporter quoi ! Ça a beaucoup de succès hein. La preuve : c'est une classe de seconde, enfin une partie d'une classe de seconde, et le prof principal a eu des fiches individuelles des élèves quoi, et là il leur demande pourquoi ils sont

¹¹⁵⁹ Entretien avec Anaïs, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibeault, 17 septembre 2020.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*

¹¹⁶¹ Entretien avec Flora, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 2 octobre 2019.

venus, en début d'année, et beaucoup viennent de collèges extérieurs. Et c'est parce qu'il y a la classe média qu'ils sont venus ici ! »¹¹⁶²

L'EMI constitue donc bien un levier potentiel de valorisation et de légitimation des acteur·ices au sein du monde scolaire, de manière assez analogue avec la place progressivement prise par le *fact-checking* au sein du champ journalistique français. Ces modes de différenciation relèvent bien de stratégies distinctives. Néanmoins, une nuance s'impose ici : elles ne sont pas tant fondées sur la stratification sociale, et donc l'aspiration à se situer socialement haut, que sur un idéal de citoyenneté qui est, lui, informé par les représentations sociales des formateur·ices. Au-delà de savoir-être génériques organisés autour de valeurs civiques, la socialisation par l'EMI se prolonge également dans la dimension politique, en transmettant une définition bien particulière du « bon » rapport au politique.

2.3. La (con)formation des rapports au politique des élèves

La dimension explicitement politique de l'EMI est déterminée par une ligne de crête complexe : d'un côté, la construction du problème public des *fake news* en fait un objet foncièrement politique – articulé à des enjeux de citoyenneté, de démocratie, de vote libre en société libérale. De l'autre, les enseignant·es sont tenu·es à un principe de « neutralité politique et philosophique », qui constitue un principe fondamental du système éducatif. Dans son analyse de l'EMC comme temps de socialisation politique en classe, T. Douniès évoque ces « dilemmes pratiques » nés de la « confrontation au principe de neutralité »¹¹⁶³. Pour le cas qui nous occupe, celui de la socialisation aux et par les médias, la tension avec le principe de neutralité se résout par la focalisation sur les *fake news*. En effet, en insistant sur l'idée d'une massification récente des discours faux dans l'espace public, les enseignant·es peuvent ainsi parler de politique à leurs élèves de manière très neutralisée. On le voit clairement dans l'exemple suivant, où la focalisation sur le caractère faux de certains discours politiques permet à l'enseignante de transmettre une critique ciblée du gouvernement actuel :

« - Et vous, le fait d'éduquer aux médias, en général, vous considérez que ça relève aussi d'une démarche personnelle... »

- Citoyenne, oui. Il faut que ça puisse être des citoyens éclairés. Je leur dis toujours : dans quelques années, ils auront leur carte d'électeur, si leur façon de s'informer est déjà biaisée, si d'une ils ne s'informent pas, si de deux ils ne savent pas le faire et qu'ils n'ont pas de recul critique par rapport à... Enfin voilà, déjà quand on voit les adultes qui nous entourent et qui,

¹¹⁶² *Ibid.*

¹¹⁶³ DOUNIÈS Thomas, « Parler politique en classe », *op. cit.*, 2019, p. 151-179.

déjà eux ont du mal à faire le tri des informations, à argumenter... Avec le gouvernement actuel, il y a énormément de choses à aller recréer, vérifier, sur les annonces qui sont faites, voilà, je pense que c'est essentiel pour nos futurs petits citoyens qu'on va laisser autonomes derrière quoi »¹¹⁶⁴.

Bien qu'ils et elles n'y soient pas tenues au même titre que les enseignant·es, les journalistes se soumettent également à l'impératif de neutralité lors de leurs interventions, du fait d'un *illusio* professionnel largement construit autour de l'idéal d'objectivité et de factualité. Les entretiens semblent indiquer que le même processus est à l'œuvre dans leurs discours : focalisation sur le faux et neutralisation du politique :

« J'espère qu'avec le travail qu'on fait, que ça paiera. Et surtout alors qu'on arrive en période électorale... Je leur ai dit aux élèves : attention, les campagnes électorales, c'est là où il y a énormément de rumeurs pour satisfaire des candidatures, et là il va falloir être très très très méfiants. Ils vont vous broser dans le sens du poil hein. Là, ça les titille, parce que je leur dis "ils vont tellement se servir de votre naïveté, ils s'en foutent de savoir si vous êtes sympas ou pas, eux ce qu'ils veulent c'est que dans l'urne vous mettiez leur nom. Vous êtes naïfs ? Mais c'est encore mieux, c'est du pain béni, si vous êtes idiots". [...] "Moi, ce que je te dis, c'est que "Macron a dit ça". Je ne t'ai pas dit, "il faut que tu croies Macron parce qu'il dit ça". Et je te dis, "tu vois les scientifiques qui disent ça aussi, et un professeur dit ça". Bah moi je suis là pour te dire ça en fait, je suis là pour te ramener plusieurs informations. Je suis là pour éveiller ton sens critique, je ne suis pas là pour que tu gobes tout »¹¹⁶⁵.

Seconde dimension du processus permettant d'autoriser les discours explicitement politiques dans les temps d'EMI, la focalisation sur les normes médiatiques, présentées comme distinctes du politique. On le voit notamment à propos de la notion de « pluralisme de l'information », qui constitue l'un des points de connaissance les plus courants et les plus approfondis dans les activités d'EMI. Le pluralisme fait souvent l'objet d'une définition minimale, comme par exemple dans cette vidéo pédagogique du CLEMI :

« c'est quand les journaux, les télé, les sites, ont des visions du monde et de l'actualité différente, on dit des lignes éditoriales différentes. Il y a des journaux de gauche, de droite, d'autres qui s'adressent aux hommes d'affaires, d'autres encore aux jeunes, etc. »¹¹⁶⁶.

Pourtant, la littérature sur la question rappelle bien comme « *le pluralisme de l'information renvoie à une conception normative du rôle des médias en démocratie et interroge la capacité du journalisme, et plus largement des industries médiatiques, à éclairer les citoyens. Le pluralisme est alors géré institutionnellement par un ensemble de règles*

¹¹⁶⁴ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹¹⁶⁵ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

¹¹⁶⁶ CLEMI, *Le pluralisme des médias*, [<https://www.cleml.fr/fr/cles-medias/le-pluralisme-des-medias.html>], consulté le 18 octobre 2023.

amenant l'implication de l'État dans la production et la diffusion d'information. »¹¹⁶⁷. Telle qu'elle est présentée en classe, la notion de pluralisme prend une dimension arithmétique qui la détache des rapports de force politiques qui la détermine. Les activités pédagogiques visant sa compréhension prennent typiquement la forme suivante :

« J'avais fait une fois le voyage d'une information vue par les différents médias. [...] J'avais pris le cas des tests des pots d'échappements de Renault qui s'était fait pincer là. Donc forcément, *Libé*, ils y allaient, *Le Figaro* et *Les Échos* disaient "oui mais bon ce n'est pas les seuls", "et puis ce n'est pas si grave", et ensuite les élèves ont un tableau à remplir, quel média, quelle sensibilité, on travaille sur les codes couleurs : le rouge, un peu plus de gauche, *Le Figaro* et *Les Échos*, c'est un peu plus bleu, et puis quels sont les intérêts, quelle est la cible, le lectorat aussi de ces journaux, voilà. »¹¹⁶⁸

Ce type de restitution arithmétique de traitements politiquement différenciés d'une même information est très courant en EMI, et constitue même un format proposé par un média créé en 2015 : le Drenche. Ce « journal de débats » a pour slogan « Contre les idées reçues. Pour une opinion éclairée » et propose notamment des « mises en pressepectives », ces compilations d'articles de différents titres sur un même sujet, qui servent souvent de support en éducation aux médias. Ce type de dispositifs incarne bien la manière dont des schèmes politiques sont transmis en classe via des normes médiatiques neutralisées, et ce jusqu'au titre du média – Drenche est un mot-valise pour « Droite-centre-gauche ». Les mises en « pressepectives » sont d'abord des moments au cours desquels sont réalisés des équivalences entre pluralisme et centrisme, ou en tout cas valorisation des positions politiques « nuancées ». Ce type d'exercice illustre une autre caractéristique de l'esprit critique promu par l'EMI : son indifférence aux objets ou supports sur lesquels elle s'exerce. Comme le développe le groupe Pontcerq à propos de l'esprit critique,

« que l'on décide de prendre pour objet un discours ministériel, un discours complotiste, une page d'un journal très sérieux, un discours d'astrologue [...] il ne s'agit jamais que d'exercer une compétence formelle de tri, de validation et de computation informationnelle, inférentielle : le contenu est absolument indifférent – la pensée critique est supposée s'exercer avec ardeur quel que soit son objet. »¹¹⁶⁹

La rationalité démocratique telle qu'elle est ici promue prend la force d'une conception arithmétique de la politique, pondérée, qui oblitère le fait que ces différents pôles qui

¹¹⁶⁷ REBILLARD Franck et LOICQ Marlène, « L'approche du pluralisme de l'information en France et la recherche internationale sur la media diversity », *Pluralisme de l'information et media diversity*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, coll. « Culture & Communication », 2013, p. 7-15.

¹¹⁶⁸ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹¹⁶⁹ PONTCERQ (dir.), *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme compétence*, op. cit., 2022, p. 27.

constituent la « politique » n'aient pas entre eux la même force sociale. On a ici une tension entre ces activités d'objectivation qui servent un objectif d'impartialité de l'enseignement, et l'inévitable ancrage social des positions des formateur·ices. Ce consensus en classe sur cette conception arithmétique des rapports de force politiques permet également de nier ou de neutraliser un « impensé de gauche » qui caractériserait les interventions des enseignant·es ou journalistes, deux groupes sociaux que le sens commun classe à gauche. Deux éléments se superposent ici dans l'explication de cet « impensé de gauche » : d'une part, la socialisation politique des enseignants du secondaire ancrée à gauche, et d'autre part, le lien « historique » entre la critique des médias et le discours critique de gauche. Ces éléments créent une confusion, ou plutôt une superposition, entre approche critique du système médiatique et développement d'un discours critique ancré à gauche. Les enseignant·es constatent cette confusion presque « malgré eux » : ce sont *de fait* les membres d'Acrimed qui participent à la réalisation des dossiers pédagogiques du CLEMI ; c'est *de fait* Arrêt sur Images qui monte des partenariats, et ainsi de suite. Cet extrait d'entretien avec Denis, qui porte pourtant en classe une éducation aux médias largement orientée à gauche et assumée comme telle indique bien comme la coexistence d'idées politiques différentes suffit à lever le soupçon d'une classe politiquement orientée :

« Mais tu vois par exemple C., mon ancien élève que tu as rencontré, il était dans la classe média l'année des élections présidentielles, eh bien il était filloniste ; et au contraire, c'était passionnant ! Parce qu'il était très ouvert d'esprit, et que moi, bah je ne suis pas dans une démarche partisane encore une fois : je les aide à ouvrir les yeux, et ils font leur propre choix ! Si j'étais sectaire ou partisan, eh bien je n'aurais pas encouragé ses billets d'humeur, je l'aurais censuré en fait. Mais là non, j'étais ravi qu'il s'engage autant dans la classe Média et tout. »¹¹⁷⁰

Ainsi, le caractère « médiatique » des connaissances et éléments étudiés en classe d'EMI permet, dans les discours des formateur·ices, de neutraliser et de dissimuler la transmission de normes politiques. Pourtant, l'essentiel des travaux portant sur la socialisation par les médias, et notamment la socialisation politique, restitué dans un numéro collectif récent¹¹⁷¹, tend à indiquer que l'expression de jugements médiatiques donnent fréquemment à voir des éléments constitutifs du rapport au politique de l'individu.

L'idée selon laquelle les jugements médiatiques contiennent une dimension politique n'est pas simplement une projection abstraite de sociologue, elle est reconnue par certain·es enquêté·es, notamment lors de temps de relâchement en entretien. On le voit lors de la rencontre

¹¹⁷⁰ Entretien avec Denis, professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 3 octobre 2019.

¹¹⁷¹ GOUSSET Cyriac, « Médias, socialisation et formation des dispositions », *Politiques de communication*, n° 17, 2021.

avec Florence, qui a lieu quelques jours avant une journée de mobilisation sociale contre la réforme des retraites, le 5 décembre 2019. Alors que nous parlons des changements à venir pour le travail d'enseignante, elle rit, et me dit d'un ton entendu : « *Oui, je serai en grève le 5 décembre* ». Elle me raconte comment elle mobilise des pratiques informationnelles pour convaincre ses collègues de se joindre à elle :

« - J'ai fait suivre l'article de Médiapart la semaine dernière, aux collègues, en disant « je pose ça là » Un peu de l'éducation aux médias pour adultes (rires) !

- **Vous n'avez plus qu'à étudier le cadrage médiatique de la grève ensemble !**

- Voilà, on décrypte ça ensemble, et surtout on y va ! Eh oui, ça sert à tout le monde [l'EMI] hein. Mais je crois qu'il y en a pas mal qui ont appris pas mal de choses hein, qui ne pensaient pas que ça allait être aussi violent, côté profs... J'ai eu pas mal de retours par mail disant "oh là là merci, je ne pensais pas que ça allait être aussi horrible". Et moi : "ah bah super, jeudi tu fais quoi ?". Alors, je n'ai pas fait de propagande hein : j'ai partagé un article ! (rires). Très neutre ! »¹¹⁷²

Qu'il s'agisse de former des élèves à exprimer une opinion politique modérée et pondérée, ou au contraire de leur transmettre une conception politisée de la critique médiatique, on trouve des interprétations différenciées du mot d'ordre institutionnel d'un·e formateur·ice en EMI à l'autre : former des « citoyens éclairés » dotés « d'esprit critique ». Comme cette dernière sous-partie s'attache à le démontrer, cette figure de l'acteur informationnel idéal construite par les différents temps d'EMI est parachevée par la transmission aux publics de l'EMI des normes proprement informationnelles, organisées autour de l'existence de hiérarchies de légitimité de différentes consommations médiatiques.

2.4. Les bonnes pratiques informationnelles

La question de la normalisation et donc de la stigmatisation des pratiques informationnelles renvoie à celle que l'un de mes enquêté·es décrit comme « la question à mille francs » : l'EMI vise-t-elle à changer les pratiques de ses publics, ou simplement à les éclairer ? Si la question est importante, c'est évidemment qu'elle implique de reconnaître explicitement non seulement un jugement négatif des pratiques des élèves, mais aussi une volonté de les modifier à ce titre. Cette question détermine par ailleurs le contenu même de l'éducation aux médias : en partant du postulat, empiriquement conçu par les acteur·ices, selon lequel les « jeunes » ne s'informent pas, et que lorsqu'ils et elles le font, c'est sur les réseaux sociaux, on

¹¹⁷² Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

trouve des formateur·ices en EMI qui vont focaliser leur cours sur ces réseaux sociaux et « partir » des pratiques, et d'autres sur les médias traditionnels pour y faire « venir » les élèves. L'association systématique entre *fake news* et réseaux sociaux répond, pour les acteur·ices les plus pris·es par la panique médiatique sur le sujet, partiellement à la question : « *faire la Une c'est sympa, mais ils [les élèves] ne la voient pas, et la fake news elle est pas dans la Une* »¹¹⁷³. Évidemment, produire un enseignement qui porte sur les pratiques médiatiques des élèves nécessite, pour les enseignant·es, de réduire le fossé qui les sépare de leurs propres pratiques, par exemple en investissant les réseaux sociaux :

« On s'est mises sur Instagram... [...] Et là on est même en train de se dire qu'on devrait peut-être migrer sur TikTok, parce qu'eux-mêmes sont dessus, et ils nous disent qu'ils tombent sur des choses un peu bizarres. [...] Ça peut être des vidéos avec de la violence, des insultes... [...] On aimerait faire deux types de séances là-dessus, et je vous en parle, parce qu'on en a parlé autour de la machine à café, mais on n'a pas encore trouvé l'idée qui permettrait de faire ça : pour montrer ces biais d'information, et qu'ils comprennent que s'ils reçoivent des trucs bizarres sur TikTok, c'est qu'à un moment ils se sont arrêtés sur un truc bizarre et que l'algorithme de TikTok a compris qu'ils voulaient ça »¹¹⁷⁴.

Au sein du groupe des différents acteur·ices de l'EMI rencontrés dans ce travail, on ne trouve pas de consensus sur ce qu'il faut faire des pratiques des élèves : mais on trouve un consensus assez large sur le fait qu'elles ne sont pas idéales. Certain·es assument de juger négativement les pratiques informationnelles réelles des élèves, exprimant un désarroi en les découvrant, à l'instar de Marina, « *effarée du niveau vraiment très bas, effarée qu'ils n'ouvrent pas de journaux* »¹¹⁷⁵. D'autres le formulent sur le mode de l'espoir d'une évolution des pratiques :

« - Et à la fin de l'année, vous voyez une vraie différence sur leurs pratiques ?

- Est-ce qu'ils se mettent à acheter *Le Monde* tous les matins, vous voulez dire ? (elle sourit). Ce qui est sûr, c'est que par exemple il y en a qui au fil de l'année découvrent qu'il existe une version papier du *Monde*, donc oui déjà, qu'il existe en vrai ; qu'il peut aller sur son site, donc c'est déjà un autre média d'information d'un coup, qui s'ouvre, ils prennent l'habitude d'aller plutôt là-dessus... Après, ce qui leur reste après l'année scolaire, ça on n'a pas moyen de suivre en fait, est-ce qu'ils rezappent sur BFM en fait. »¹¹⁷⁶

¹¹⁷³ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹¹⁷⁴ Entretien avec Anaïs, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibault, 17 septembre 2020.

¹¹⁷⁵ Entretien avec Marina, journaliste à l'AFP, bénévole *Entre les Lignes*, 3 mai 2021.

¹¹⁷⁶ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

D'autres, enfin, les évaluent négativement tout en renonçant à les faire évoluer : « *Je n'essaye pas de changer les pratiques des élèves, de toute façon je n'y arriverais pas. Mais je fais des sondages informels pour voir ce qu'ils consomment, et bon, c'est des trucs de leur âge hein... Hanouna, Quotidien, un peu de télé réalité, assez peu de télé en fait, ni même de tablette, c'est déjà ringard ça...* »¹¹⁷⁷. La conception dite « critique » de l'EMI portée par Lucas, à l'inverse, ne lui permet pas de formuler ces jugements, positifs ou négatifs :

« - Et en fait c'est juste se poser la question : "est-ce que y'a une manière de s'informer qui est meilleure qu'une autre ?", et genre, moi, je ne sais pas. En fait je ne suis pas sûr. [...] T'es pas obligé d'aller d'arriver à la fin, de dire "en fait il faut s'informer dans les médias traditionnels" quoi. Parce que même moi je n'en suis pas sûr.

- **Mais même si ton principe c'est de pas imposer une bonne manière de s'informer, t'as pas quand même une tension ou une tentation, par exemple quand on te cite Hanouna, à dire "mmh, en fait ça m'emmerde un peu que vous me citiez ça quoi" ?**

- Mmh. Ben en fait il y a deux trucs. Il y a déjà [...] la manière dont je vais aborder Hanouna par exemple, c'est plus [...] sur comment les médias fonctionnent comme un business et comment, en fait l'émission de Hanouna répond en fait à des critères économiques et voilà, vraiment de système économique d'audience, et de "qu'est-ce qui marche le plus". C'est ça quoi. [...] Et après un autre truc, c'est que en réalité mais ça c'est mon relativisme à moi et je pense que ça a ses défauts et ses limites à un certain moment, mais il y a aussi le truc qu'il y a des gens qui se politisent via Hanouna, en fait, d'une manière ou d'une autre, [...] à mon avis, c'est des portes d'entrée vers des politisations en fait, qui finalement se retrouvent plus proches de nous que la politisation plus bourgeoise et, ou du coup qui apportent des choses différentes, quoi. Et donc pour ça, je pense que je ne dirais pas nécessairement du mal d'Hanouna, comme ça, quoi »¹¹⁷⁸.

La question de l'effet de l'EMI sur les pratiques informationnelles de ses publics n'est pas aujourd'hui stabilisée par la littérature existante¹¹⁷⁹. Les acteur·ices de l'EMI se contentent souvent de résumer à gros traits les pratiques de leurs élèves telles qu'ils et elles les perçoivent : beaucoup de réseaux sociaux, quelques chaînes d'information en continu, un intérêt démesuré pour les faits divers et le sport. Dans la démarche de l'association Entre Les Lignes, on trouve l'envoi d'un questionnaire d'une page avant et après l'intervention en classe, mais sa rigueur méthodologique est faible, et se heurte à l'obstacle d'un discours purement déclaratif.

En suivant le discours des acteur·ices, il semble qu'ils et elles se refusent à explicitement stigmatiser les pratiques de leurs élèves. En revanche, ils et elles se permettent de formuler des jugements sur ce qui est, *dans l'absolu*, une bonne manière de s'informer. Plus précisément, il

¹¹⁷⁷ Entretien avec Denis, professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 3 octobre 2019.

¹¹⁷⁸ Entretien avec Lucas Roxo, journaliste indépendant, membre fondateur de La Friche, 1^{er} mars 2021.

¹¹⁷⁹ Pour une synthèse sur les capacités critiques juvéniles face à l'information, SAHUT Gilles et CORDIER Anne, « Chapitre 6 : Les jeunes sont crédules face aux écrans », *Les enfants et les écrans*, Retz, coll. « Mythes et réalités », 2023, p. 87-98.

semble que l'on trouve un consensus non pas tant sur l'existence d'une « bonne » manière de s'informer, que sur le fait qu'il en existe une « mauvaise ». Une fois qu'est levé le soupçon de stigmatisation de ses élèves, il est donc possible d'identifier les normes et hiérarchies informationnelles qui sont celles des formateur·ices, et leur transmission implicite par les temps d'EMI. Ainsi trouve-t-on un accord chez les enquêté·es autour de la mauvaise qualité des thématiques qui intéressent spontanément leurs élèves, autour du tryptique faits divers-violences spectaculaires-télé-réalité, etc. « *Déjà en 6^e, ils ont une passion pour les faits divers [...] et c'est aussi ça l'intérêt des classes médias, c'est de leur montrer que l'actualité ce n'est pas que ça, qu'il y a d'autres choses dans le monde, pas que sensationnelles* » relate Anaïs. Pour expliquer cette « passion », elle mobilise une explication par l'émotion déjà largement croisée dans le travail de construction médiatique du problème des *fake news* : « *je pense que c'est pour ça qu'ils aiment, enfin ce n'est pas qu'ils aiment, mais qu'ils sont très sensibles aux faits divers : parce que ça met en exergue des sentiments* »¹¹⁸⁰. On trouve la même idée au Collège Luna Parker : « *quand on fait la revue de presse, ce n'est pas la rubrique culture ou politique qui ressort le plus, c'est les faits divers. Parce que c'est fascinant. Alors, dès qu'ils peuvent, des faits divers locaux, et souvent y'en a qui se font piéger parce que "je ne l'ai pas vu dans les médias, mais mon frère l'a vu et m'a raconté !". Mais plus c'est noir, plus c'est glauque, plus ils aiment* »¹¹⁸¹. Lors de la présentation de son livre en librairie, Denis définit la classe média comme une manière de « *les protéger de BFM, mais aussi des Anges*¹¹⁸², *ces jeux qui empêchent de réfléchir – c'est vraiment du pain et des jeux hein* »¹¹⁸³. Il déplore également les thématiques d'intérêts de ses élèves, sa critique porte davantage sur l'offre médiatique que sur les choix individuels des élèves. C'est également le cas pour Flora : « *J'ai pas l'impression qu'ils regardent Hanouna. Je sais qu'Arte, ça leur parle pas hein : c'est allemand, c'est en noir et blanc, les filles sont pas... (elle mime une top-model et fait une moue)* »¹¹⁸⁴.

De fait, les enseignantes du collège Luna Parker ne naturalisent pas non plus cet intérêt de leurs élèves pour les contenus spectaculaires ou violents : elles le rapportent à la violence

¹¹⁸⁰ Entretien avec Anaïs, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibeault, 17 septembre 2020.

¹¹⁸¹ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

¹¹⁸² « Les Anges de la télé-réalité » est une émission de télé-réalité au principe assez classique : faire cohabiter des candidat·es d'autres émissions de télé-réalité dans une villa d'un pays étranger. Diffusée entre 2011 et 2020, elle atteint une moyenne d'audience de 900 000 téléspectateur·ices lors de la saison 5, « Welcome to Florida ».

¹¹⁸³ Présentation de l'ouvrage de D. Le Gall, *Pourquoi enseigner les médias*, 06 mai 2019, Librairie L'Harmattan.

¹¹⁸⁴ Entretien avec Flora, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 2 octobre 2019.

qui serait constitutive de leur environnement. Leur classe suit le programme Interclass' : des journalistes de France Inter préparent un reportage au fil de l'année avec les élèves par groupe, et ils sont diffusés sur la grille d'été de France Inter. Je dis à Elisa avoir entendu celui sur la prison, qui m'avait beaucoup impressionnée, produit par un groupe de cinq élèves de la classe : elle me précise qu'il comptait « *un élève décrocheur, bon bah lui, on l'a plus vu, je pense que lui il verra aussi la prison un jour, mais d'une autre manière quoi* ». Si ses élèves présentent un tropisme pour la violence, c'est parce que

« c'est leur environnement quoi. [...] Contre les femmes... Entre les jeunes, aussi. À la base, ils partaient sur les règlements de comptes, parce que le XIX^e est très touché par ça. Y'a eu un mort, Place des Fêtes, où ils vivent tous... Un autre l'année dernière aux Lilas, un autre à Pantin... Ça émaille leur quotidien. Ils connaissent, ou alors ils ont un frère ou un pote qui connaît, qui connaît, qui connaît quoi. Leur actualité, c'est ça. »¹¹⁸⁵

Autre « mauvaise » pratique médiatique qui fait consensus chez les personnes rencontrées : la télévision. Le fait d'assumer une position de critique voire de rejet de la télévision constitue un jugement dicible, voire revendiqué par beaucoup. Lorsque je demande à Florence si elle préfère focaliser son enseignement sur des exemples positifs ou négatifs de ce qui se fait dans le monde médiatique : « *les contre exemples, c'est quand je regarde la télé (elle rit). En général, bon je n'arrive pas à regarder BFM mais le contre-exemple est aussi assez facile à trouver* »¹¹⁸⁶. Cet accord collectif sur la télévision comme « mauvaise » consommation médiatique informe logiquement les contenus des cours qui, comme on l'a vu jusqu'à présent, sont directement déterminés par les « vécus personnels » des formateur·ices. Ainsi pour la classe du Lycée Nicole Croisille, dans laquelle la conception du système médiatique des enseignant·es se retrouve directement dans le programme de l'année :

« Oui voilà, ça sera pour le premier trimestre. *Médiapart* et *Le Canard*, pour l'esprit critique c'est pas mal quand même hein ! Ça fait déjà des bons parrains. Alors évidemment ça nous classe à gauche (rires) (...). Alors on voudrait, comme tu le sais on fait des cours sur différents supports, donc premier trimestre c'est presse écrite, Jean-Michel Thénard, voilà, puis réseaux sociaux, Internet, donc là [Fabrice] Arfi, très bien, et du coup le troisième trimestre on voudrait avoir quelqu'un de la télé, mais toujours dans l'optique de l'esprit critique. Alors... C'est plus dur à la télé, quoi. On avait pensé, alors ce n'est pas vraiment de l'esprit critique, vu qu'il ne

¹¹⁸⁵ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹¹⁸⁶ Entretien avec Florence, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 28 novembre 2019.

peut pas y avoir d'esprit critique à la télé, mais on avait pensé à l'émission C'Politique, le magazine qui passe le week-end.¹¹⁸⁷ »

On retrouve ici l'évocation de cette formule redondante qu'est « l'esprit critique » : mais ici, elle semble davantage désigner une forme d'indépendance vis-à-vis d'injonctions économiques ou politiques, qui se superpose à un engagement « de gauche ». Sans que cela soit explicité, on a ici un élément fondamental pour comprendre le type de normes en vigueur dans cette éducation aux médias « critique » : un média indépendant est un média sérieux, un média sérieux est un média critique, et un média critique revient à être un média « de gauche ».

Dans les médias cités par les enseignant·es des différents établissements, les titres faisant figure d'exemple de bonnes pratiques médiatiques sont quasi-systématiquement les mêmes. Ainsi lorsque l'enseignante du Collège Luna Parker indique une forme de déception ou de frustration à ne pouvoir partager ses propres consommations avec les élèves :

« Mais nous en début d'année on fait un sondage : il n'y en a pas un qui a un journal papier à la maison ! Ça sert à quoi ? Nous ça nous ferait plaisir de travailler sur *Le Canard Enchaîné*, on adore hein. Mais pour les élèves... Déjà vous donnez un *Canard Enchaîné* aux élèves, ils disent : "ah ben il n'y a pas d'images", "ah bah non y'a pas d'images dans le *Canard*" ; "il n'y a pas de pub" bah non non plus, ne cherche pas, tu ne risques pas d'en trouver. Donc euh... »¹¹⁸⁸

Elle développe son propos dans ce sens, en indiquant pourquoi elle ne pousse pas davantage la critique des médias dans son cours : « *Parce qu'il y en a aussi qui n'ont rien à dire hein. C'est ça aussi qui est problématique. À la maison, il n'y a tellement pas de dialogue ou d'information, ils n'ont pas le bagage culturel pour avoir un avis. Je pense qu'au Lycée Nicole Croisille, il y a Le Monde qui traîne à la maison, éventuellement Libé, Le Monde Diplo... Ils sont complètement baignés quoi !* »¹¹⁸⁹. Sa prédiction est assez juste : au Lycée Nicole Croisille, ce sont les mêmes titres qui sont cités, à l'instar des rédactions dont viennent les parrains et marraines de la classe : France Inter, Médiapart, *Le Canard Enchaîné* forment le triptyque des « médias idéaux », auxquels s'ajoutent, plus ponctuellement, deux titres du pôle intellectuel, Arte et *Le Monde Diplomatique*. L'orientation de cette liste indique assez aisément que l'éducation aux médias ne vise plus uniquement à amener les élèves à se tourner vers des sources plus « fiables », plus « vérifiées », des titres reconnus par la profession : si c'était le cas, il n'y aurait pas de raison à ce que *Le Figaro*, ou LCI ne fassent pas partie de la liste des

¹¹⁸⁷ Entretien avec Flora, professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Lycée Nicole Croisille, 2 octobre 2019.

¹¹⁸⁸ Entretien avec Elisa, professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker, 16 décembre 2019.

¹¹⁸⁹ *Ibid.*

recommandations. Ce qui apparaît ici, c'est donc l'existence d'une norme dicible (l'indépendance économique comme valeur), qui permet de dissimuler l'autre critère de valeur d'un média, celui-là indicible dans le contexte scolaire – l'orientation idéologique à gauche.

Dans certains cas, l'EMI revient donc à éduquer des élèves, essentiellement de classes populaires à travers l'affirmation de normes civiques, républicaines, et informationnelles. Dans cette dernière dimension, ce qui constitue la « bonne information » correspond en fait aux formes que prend la consommation de biens informationnels chez les classes moyennes et supérieures dont sont issues les enseignant·es et les journalistes qui interviennent en EMI. Comme l'énonce Bourdieu, « *[l]e fait de lire un journal national, et surtout un des grands journaux légitimes comme Le Figaro ou Le Monde, est une façon parmi d'autres (...) de manifester que l'on se sent membre du pays légal, c'est-à-dire en droit et de devoir de participer à la politique, d'exercer vraiment ses droits de citoyens* »¹¹⁹⁰. Cette bonne pratique s'organise autour du rejet de la télévision, ainsi que des thématiques jugées non-nobles, essentiellement des faits divers et du sport¹¹⁹¹ ; et, par corollaire, la valorisation du suivi de l'actualité « noble », d'une consommation médiatique intense, régulière et diversifiée, d'une consommation « politisée » des titres de presse. On a ici une confusion entre socialisation bourgeoise de l'élève et réussite scolaire en EMI : un bon élève d'EMI lit le *Canard* et Médiapart, regarde Arte et LCP, maîtrise l'actualité, sait donner son avis sur tout mais avec modération, etc. Partant de là, on peut ici rapprocher ce qui se joue en EMI des résultats des travaux concernant l'EMC : de la même manière que cette discipline est le lieu d'une promotion d'un rapport au politique qui procède par universalisation des enseignant·es, ce sont ici leurs pratiques médiatiques, et à travers elles leurs conceptions d'un·e citoyen·ne idéal·e, qui sont promues. On retrouve également la requalification scolaire de propos politiques, ici neutralisés à travers leur présentation sur un mode médiatique, *donc neutre*. Cette requalification a d'ailleurs lieu, comme on l'a vu, quel que soit le degré de critique politique investi dans l'EMI : qu'on y vante ThinkerView ou Charlie Hebdo, Juan Branco ou le Drenche, l'EMI devient un moment d'affirmation d'une norme, civique ou républicaine, parfois, mais plus généralement une norme concernant une bonne et une mauvaise critique, une bonne et une mauvaise information. Notre

¹¹⁹⁰ BOURDIEU Pierre, *La distinction*, op. cit., 1979, p. 518.

¹¹⁹¹ Voir GOULET Vincent, *Médias et classes populaires : les usages sociaux de l'information*, INA, Bry-sur-Marne, 2010.

étude empirique des ateliers d'EMI dans la lutte contre les *fake news* permet de voir que le bon élève est, définitivement, l'*informed citizen* au sens schudsonien, mais aussi par extension le citoyen modéré, nuancé et raisonné.

Conclusion du chapitre 5

À mesure que le problème public des *fake news* s'est développé en France, la réponse par l'éducation a été constituée comme une évidence collective, une nécessité politique qui ne pouvait souffrir d'aucun discours contradictoire. Mais en décrivant formellement cette politique publique d'EMI renforcée pour lutter contre les *fake news*, on voit comment l'injonction de l'éducation aux médias a pris la forme d'une politique très faiblement dirigiste. Constituée autour d'un mot d'ordre flou – l'esprit critique –, portée par deux ministères pris dans une relation de compétition et de coopération, organisée dans une visée délégatrice autour d'acteurs institutionnels déconcentrés – CLEMI, DRAC, toute l'instrumentation de la politique d'éducation aux médias semble prévoir une large possibilité de variation et d'appropriation du contenu de la politique par les acteur·ices en charge de sa mise en place.

En suivant la piste de l'opposition entre groupes professionnels aspirant à mettre en pratique cette EMI, puis celle, complémentaire, de leurs dispositions sociales individuelles, on a restitué à travers différents matériaux empiriques toute l'ampleur de cette subversion de la lutte éducative contre les *fake news*. Les acteur·ices de l'EMI sur le terrain sont les premier·es à constater et déplorer que l'injonction politique à l'EMI soit concrétisée par une faible structuration, une faible unicité, une faible cohérence et une faible dotation en moyens de cette politique. C'est de ce fossé que naît la distortion entre mot d'ordre et mise en oeuvre, différemment investie selon les motifs d'action des acteur·ices. En effet, cette subversion de l'EMI institutionnellement valorisée intervient lorsque les acteur·ices cherchent à se distancier de la panique médiatique sur les *fake news*, et investir l'EMI de motivations politiques : les un·es pour la transmission des valeurs de la République, les autres pour l'émancipation sociale des publics, mais tous·tes dans une certaine mesure par une normalisation des comportements de ces derniers. D'un endroit à l'autre du territoire, d'un public à l'autre, d'un établissement à l'autre, on aperçoit la diversité des formes prises par l'EMI : dans sa durée (d'une heure à un an), ses thématiques abordées (des caricatures de presse aux dîners du Siècle), ses formes didactiques (du cours professoral à l'atelier participatif « par le faire »), jusqu'à ses objectifs latents (former des citoyen·nes éclairé·es ou construire des contre-récits médiatiques).

Notre démarche visant à rapporter ces variations aux dispositions et propriétés sociales de leurs acteur·ices a permis de saisir leur caractère pleinement situé. En effet, jouent ici deux échelles de socialisation : la socialisation médiatique et politique de l'enseignant·e, qui les ancre globalement à gauche, et celle de leurs élèves, réelle ou supposée. Émerge un consensus

au sein des enseignant·es, quel que soit le milieu dans lequel ils et elles enseignent, selon lequel les élèves plus favorisé·es développent une critique plus raisonnable, plus articulée, plus structurée, et les autres une critique jugée problématique, rapportée au complotisme, au doute systématique, etc. Chacun·e adapte son cours à la classe sociale de l'élève, ou plutôt à la représentation qu'ils·elles s'en font.

Néanmoins, la focalisation sur les variations de l'EMI ne doit pas faire oublier l'effet général de cette politique, dégagé dans ce travail. Les actions et ateliers d'EMI développés en France depuis le début de la panique médiatique sur les *fake news* sont dans leur ensemble des prolongements des schèmes interprétatifs de cette dernière : ainsi du rapport aux médias des enfants de classes populaires qui se trouve fréquemment posé comme un problème à résoudre ; ainsi de l'idée d'un système médiatique parfaitement fonctionnel que le numérique serait venu abîmer. Les temps d'EMI qui reposent sur ce postulat de pathologisation des pratiques informationnelles des publics dits « vulnérables » y répondent par la promotion de l'esprit critique qui, paradoxalement, nie très largement les capacités critiques des élèves.

Plusieurs dimensions de la socialisation des élèves sont convoquées pour être mises au service de cette promotion d'un idéal social : le rapport à la famille, à la politique, aux institutions, aux autres, et évidemment, aux médias. Les discours médiatiques, institutionnels et politiques parcourus au fil de ce travail ont construit une figure idéal-typique, celle du jeune de classe populaire, non-informé, prompt à traduire sa défiance de la société par une vulnérabilité aux discours faux, elle-même mécaniquement prolongée par une adhésion à des discours complotistes. À cette figure qu'ils et elles perçoivent comme fictive mais non moins menaçante, les acteur·ices de l'EMI répondent par la construction d'une autre figure tout aussi mythique : le jeune « citoyen éclairé », qui s'informe activement, à travers la consommation de titres du pôle intellectuel du champ médiatique, qui débat avec nuance et modération, formule des jugements politiques clairs mais non-excessifs, indépendamment de ceux de ses parents.

En portant notre regard sur le sous-monde de l'EMI dans la nébuleuse de la lutte anti-*fake news*, on y trouve donc à la fois la promotion collective d'un idéal de rationalité démocratique, aussi bien que d'importantes possibilités de distanciation du mot d'ordre dominant sur les *fake news*. Pourtant, ce sous-monde est constitué d'acteur·ices qui sont globalement proches de l'appareil étatique, du fait de sa nature même. On peut clore ce travail en prenant le temps d'entrer dans un second sous-espace de la lutte contre les *fake news*, celui qui s'est constitué le plus à distance de l'appareil étatique : le monde de la vérification de

l'information, amateur ou professionnelle. On y trouvera, étonnamment, un plus fort niveau collectif d'enrôlement par le mot d'ordre dominant sur les *fake news*, et de faibles logiques de subversion : le monde de la vérification est un monde de promotion de la rationalité individuelle, non pas démocratique cette fois, mais scientifique.



Produire le vrai sur le faux

CHAPITRE 6. « Vérifier » : le triomphe de la rationalité individuelle

« - Tu saurais dire combien de temps tu consacres par semaine au débunking ? Environ ?
- Je dirais que si je travaillais, ça serait un cinquième de temps ? Donc huit à dix heures quoi.
- Ah oui. C'est un hobby un peu approfondi quand même.
- Ouais. Mais si tu veux, le truc, bon, c'est peut-être le background qui fait ça hein, mais à partir du moment où [...] je commence à regarder quelque chose... Je tire la ficelle, comme disent les détectives. Ça m'amène à telle publication, et donc il y a peut-être une étude scientifique, et il y a un truc que je ne comprends pas, et je vais regarder une autre étude scientifique, et est ce qu'il y a des contradicteurs, toujours cette démarche : si j'ai un avis, hop ! Je dois éviter le biais de confirmation, donc allons voir les gens qui me disent l'inverse. C'est tout un cheminement qui fait que tu pars pour regarder un truc en cinq minutes, et t'y passes une heure, deux heures, trois heures. Facile. »¹¹⁹²

En me décrivant les grandes lignes de ses pratiques de vérification amatrices en ligne, « Grenouille » mobilise la figure du détective. D'autres enquêté·es mentionnent en entretien « un truc un peu Sherlock Holmes », « le kif de l'enquête », et se décrivent comme « des enquêteurs du web ». L'activité qui réunit ces acteur·ices se nomme le débunking¹¹⁹³. Elle est une version amatrice, et le plus souvent en ligne, du *fact-checking*, c'est-à-dire de la vérification ostentatoire de l'information telle qu'elle est pratiquée par l'institution qui en détient le monopole, l'institution journalistique. Ce chapitre se propose de compléter l'analyse du monde de la lutte contre les *fake news* par l'étude des porteurs et porteuses de ces pratiques vérificatoires. Pour ce faire, il s'agit d'étudier l'engagement des acteur·ices du *fact-checking*, professionnel·les de l'information, et celui des acteur·ices d'un monde parallèle, se revendiquant de pratiques vérificatoires au nom de la lutte contre les *fake news*, non-professionnel, et relativement délaissé par la littérature – le débunking.

Au-delà de ce qu'ils nous disent de leur conception de la pratique vérificatoire, les termes mobilisés par les débunkeurs et débunkeuses font écho à la distinction approfondie par L. Boltanski dans *Énigmes et Complots*, entre le policier et le détective. À travers l'étude de

¹¹⁹² Entretien avec Grenouille, débunkeur, membre des réseaux WTFake et Captain Fact, 17 janvier 2023. Grenouille est le pseudo qu'il utilise sur les forums dédiés à cette activité.

¹¹⁹³ En anglais, le terme *bunk*, signifiant « non-sens », viendrait d'un discours politique particulièrement creux et vide de sens, prononcé par un élu en Caroline du Nord en 1828, à *Buncombe County*, donnant ensuite *bunkum*, puis *bunk*. Le verbe *to debunk*, littéralement « ôter le non-sens », est probablement né du roman *Bunk*, écrit en 1923 par le journaliste américain W. Woodward. Le terme de débunking est ici francisé.

romans d'espionnages et romans policiers, il interroge le rapport entre l'étatisation des sociétés modernes et la formation de cette forme inédite de réflexivité qu'est la sociologie. « *Dans les romans policiers comme dans les romans d'espionnage, le dévoilement fait suite à une enquête* ». Ces formes littéraires ont un point commun : « *le dédoublement de l'enquêteur [...]* À côté du policier, le représentant de l'État, vient se placer un autre personnage, le détective, qui ne possède aucun mandat officiel, et sur qui repose pourtant l'essentiel de l'enquête. »¹¹⁹⁴.

À l'instar du policier, les journalistes fact-checkeurs et fact-checkeuses sont missionné·es par leur rôle professionnel à la vérification d'information pour participer à la lutte contre les *fake news*. Le sens commun associe de manière très évidente la pratique de vérification de l'information au groupe professionnel des journalistes. Ce sens commun est d'ailleurs régulièrement renforcé par des productions culturelles entretenant le « mythe collectif », comme les films mettant en valeur cette exigence de vérification¹¹⁹⁵. Lors du codage des solutions recommandées dans la construction du problème public des *fake news*, l'institution médiatique est la plus fréquemment citée : 47,5% des 141 émissions appellent à une solution portée par l'institution médiatique¹¹⁹⁶. En étudiant en détail les solutions présentées, on trouve une grande majorité de dispositifs de *fact-checking* journalistique¹¹⁹⁷. Une seule émission mentionne des dispositifs de vérification portés non par des journalistes, mais par des vidéastes YouTubeurs, dont les noms restent, à ce stade, assez mystérieux : *Hygiène Mentale*, *Défakator*, *Astronogeek*, *La Tronche en Biais*.

Le champ médiatique, et plus spécifiquement le champ journalistique a investi le domaine de la vérification de l'information dans le cadre de cette lutte contre les *fake news*. Le *fact-checking* correspond aux dispositifs spécifiquement dédiés à la mise en lumière de la vérification des faits, pratiquée par les rédactions journalistiques. C'est de fait le cas comme on le voit en retraçant l'évolution de l'investissement matériel et symbolique du *fact-checking* par les rédactions françaises (**Section 1**). Cet investissement se produit d'abord et avant tout dans

¹¹⁹⁴ BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012, p. 47 et 85.

¹¹⁹⁵ On peut penser à *Spotlight* (2015), à *L'Enquête* (2015), à *Pentagon Papers* (2017), et bien sûr aux *Hommes du Président* (1976).

¹¹⁹⁶ Sur cette typologie, voir VAUCHEZ Ysé, « La crédulité des crédules. Débat public et panique morale autour des fake news en France », op. cit., 2022, p. 71-101.

¹¹⁹⁷ On trouve 18 fois mention des *Décodeurs* du Monde et/ou de leur outil *Décodex*, 5 fois *CheckNews* (ex-*Désintox*), la rubrique de fact-checking de *Libération*, 4 fois l'*AFP Factuel*, service de fact-checking de l'AFP, *This is fake* de Slate, et la cellule anti-*fake news* de TF1. Viennent ensuite des initiatives portées par des consortiums ou associations de différents titres (First Draft News, CrossCheck), des associations de journalistes intervenant en classe des dispositifs de labellisation d'une information ou de sa production par des organismes internationaux (RSF, NewsGuard, etc.)

les titres du pôle le plus noble du champ médiatique, comme les quotidiens de presse écrite (*Le Monde*, *Libération*), ainsi qu'à l'AFP. Le travail de *marketing* éditorial¹¹⁹⁸ réalisé par les directions sur ces rubriques produit des dynamiques de reconfiguration professionnelle au sein de ces espaces¹¹⁹⁹, mais aussi, différemment, dans des médias plus populaires (*20 Minutes*, BFM, TF1/LCI). Cette place nouvelle du *fact-checking* dans le champ journalistique évolue assez nettement depuis le début de la dynamique de construction des *fake news* comme problème public, soumise à l'effet des critiques à la fois internes et externes produites par l'apparition de cette nouvelle noblesse professionnelle.

Outre l'étude des contenus des sites et articles des rubriques de *fact-checking*, cette partie du chapitre repose assez largement sur sept entretiens conduits avec des fact-checkeurs français. Ce sous-espace du terrain a fait l'objet d'une campagne d'entretiens en deux vagues : une première campagne avec des fact-checkeurs français a été menée dans le mémoire de Master II, et une seconde au fil des années de thèses, entre 2021 et 2023. Dans la mesure où notre analyse vise à restituer une évolution sur quelques années, la mobilisation et la comparaison de ces entretiens de 2018 avec ceux conduits en 2023, parfois en recontactant les mêmes acteur·ices, ont été des choix méthodologiques heuristiques pour ce travail. On estime aujourd'hui qu'une soixantaine de journalistes français a pour mission spécifique le *fact-checking*¹²⁰⁰, en fourchette haute. La cartographie de l'ensemble des dispositifs mène alors à un constat paradoxal : on trouve plus de dispositifs de *fact-checking* dits « citoyens » que de dispositifs de *fact-checking* journalistiques.

Ainsi, à l'instar du policier, les fact-checkeurs et fact-checkeuses disposent, pour ce faire, de moyens correspondants importants : financements potentiels de déplacement, salaire mensuel, légitimité à contacter des sources, etc. Mais ils·elles ne possèdent *que* ces moyens officiels : pour ces « policiers », les marges de manœuvre et de créativité sont beaucoup plus limitées que pour les « détectives », ici les débunkeurs et débunkeuses. En effet, la pratique vérificatoire de ces dernier·es n'est ni soutenue ou encadrée par aucune institution ou rédaction, ni aucune règle professionnelle. Les « internautes citoyen·nes » qui se dévouent à la vérification

¹¹⁹⁸ BIGOT Laurent, *L'essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles*, thèse de doctorat, Université Paris II Panthéon Assas, 2017, p. 181 et s.

¹¹⁹⁹ L'idée d'un fact-checking mobilisé pour réaffirmer les mythes professionnels des journalistes a été développée dans VAUCHEZ Ysé, « Les mythes professionnels des fact-checkeurs. Un journalisme de données au service de la vérité », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 12, 2019, p. 21-44.

¹²⁰⁰ Ces estimations se fondent sur une réactualisation du tableau de L. Bigot d'octobre 2019. Voir BIGOT Laurent, *Le fact checking en France, en une chronologie*, [<https://larevuedesmedias.ina.fr/le-fact-checking-en-france-en-une-chronologie>], consulté le 29 mai 2024.

des faits mobilisent cette autonomie pour se distinguer des journalistes professionnel·les, pour les présenter comme une profession dépassée, et se présenter comme plus libres et plus innovant·es (**Section 2**).

Le travail proposé ici part du constat selon lequel on ne peut comprendre la réponse de l'institution journalistique à sa mise en cause sans prendre en compte l'appropriation de son principal outil par un ensemble d'acteur·ices non professionnel·les, qui opèrent essentiellement en ligne. Alors que le *fact-checking* devait avoir pour rôle de réaffirmer le magistère moral des journalistes professionnels dans la société, voire renforcer leur monopole de la production de l'information, il semble qu'il soit pratiqué par ces mêmes « profanes » qu'il était supposé tenir à distance. Ces derniers justifient cet emprunt en considérant le *fact-checking* non pas comme une pratique professionnelle inimitable, mais comme une posture, faite de reconnaissance de ses propres « biais cognitifs », de détention d'un esprit critique, et de l'application d'une méthode présentée comme inspirée de la méthode scientifique. C'est là le paradoxe de cette communauté débunkeuse vis-à-vis de l'institution journalistique : s'ils la critiquent en tant qu'autorité verticale, voire en tant qu'institution productrice de savoirs légitimes, ils en défendent les principes fondateurs – défense de l'esprit critique, vérification et valorisation des sources, énonciation du vrai, etc.

C'est d'ailleurs de l'absence d'encadrement des débunkeurs et débunkeuses en ligne que naît une seconde distinction importante entre le policier et le détective, « *la dissociation entre la figure du détective en tant que pur cerveau se livrant à un calcul, et celle du policier en tant qu'agent mettant en action le pouvoir politique de l'État* »¹²⁰¹. Appliquée à la question de la vérification, cette dissociation se retrouve dans une distinction dans la nature de l'engagement des acteur·ices : aussi intensément que les journalistes de *fact-checking* puissent vivre leur travail, ce dernier reste suspendu à l'occupation d'une fonction professionnelle, à des horaires de travail : « *la différence, c'est que fact-checkeur, le soir, ça s'arrête. Heureusement !* »¹²⁰² Pour les acteur·ices du débunking, on verra comme la pratique vérificatoire ne connaît au contraire aucune limite de ce type. Cela les mène à considérer la vérification systématique et ostentatoire comme un mode de vie, un état d'esprit, une obsession quotidienne reposant sur une pure curiosité. La vérification est donc autant une pratique professionnelle pour les un·es qu'une éthique de vie pratiquée par ces « détectives », amateur·ices dévoué·es à l'enquête qui, sans disposer des moyens des « policiers », doivent

¹²⁰¹ BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012, p. 73.

¹²⁰² Entretien avec Astrid et Julie, journalistes à 20 Minutes, service de *fact-checking* Fake Off, 8 juin 2023.

compter sur leur flair, leur instinct, ou ici, leur « esprit critique ». On retrouvera d'ailleurs ici la rengaine de ce signifiant flou, à l'instar de celles identifiées dans le chapitre précédent.

Pour comprendre ce que l'engagement contre les *fake news* peut faire à des trajectoires sociales quand il est vécu à un haut degré d'intensité, on investit par l'observation participante l'un des sous-mondes du débunking, celui animé par le mouvement dit sceptique ou « zététique »¹²⁰³ (**Section 3**). À travers la participation à leur principal congrès annuel, les Rencontres de l'Esprit Critique, on peut porter sur ce sous-espace un regard microsociologique, et restituer ses univers culturels, ses pratiques et ses propriétés sociales. Là aussi on retrouvera, au-delà de toutes les particularités de cette sphère, des points communs fondamentaux avec les fact-checkeurs et fact-checkeuses : milieu essentiellement masculin, forte appétence pour les questions d'information, orientation vers la culture « geek/informatique », et surtout, pour certain·es ayant investi le rôle un peu plus que les autres, conception de la démarche vérificatoire comme une « manière d'être », un « savoir-être » pour soi, mais surtout que chacun·e devrait aspirer à avoir. Cette étude permet également de saisir de manière plus fine les « raisons d'agir » de ces vérificateur·ices profanes, en les comparant à celles des professionnel·les.

Comme le décrit L. Boltanski, aussi distincts dans leurs caractéristiques que soient le détective et le policier, ces deux figures collaborent au nom de la lutte contre un mal commun :

« C'est d'abord en cela que le détective se différencie du policier avec lequel pourtant il collabore. Ils sont intimement unis par un même attachement à la normalité et, par conséquent, par une même horreur du crime et aussi, bien sûr, de la singularité qui non seulement l'anticipe et le signifie, mais lui est, en quelque sorte, consubstantielle. Cependant il se distingue du policier, simple fonctionnaire, brave homme mais limité à sa fonction, par le fait que les actions de ce dernier et son intelligence même se trouvent enfermées dans les limites de la légalité. Le policier a tendance à ne voir le mal que là où la conduite du prévenu transgresse une règle légale explicite. [...]. Le détective, lui, voit le mal partout. Il sait que le mal est partout, au sens où l'anormalité est partout, toujours prête à s'infiltrer dans l'ordre de la normalité, c'est-à-dire de la réalité. Ce soupçon généralisé est la façon dont se manifeste chez lui la passion de la justice. »¹²⁰⁴

Ainsi l'opposition entre professionnel·les et profanes qui est restituée dans ce chapitre se fonde sur des points d'antagonismes et de distinction assez forts, relevés tout au long de l'analyse : propriétés sociales, pratiques au concret, conception du problème, conception de son propre rôle. Elle donne à voir les stratégies de légitimation de groupes sociaux en lutte pour la

¹²⁰³ On reviendra dans les sections 2 et 3 de ce chapitre sur ce terme de zététique, littéralement « art du doute ». Il désigne un mouvement initialement dédié à l'étude de phénomènes dits paranormaux, et qui aujourd'hui porte davantage sur l'étude des « croyances » et la promotion de « l'esprit critique ».

¹²⁰⁴ BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012, p. 138-139.

définition de qui est symboliquement investi et habilité à lutter contre les *fake news*. Un article de *fact-checking* dans les Décodeurs et une vidéo de débunking sur YouTube n'ont pas grand-chose à voir dans leurs formes. Il semble cependant que leurs producteur·ices partagent fondamentalement une même conception de la rationalité individuelle comme objectif final pour participer à la lutte contre les *fake news*. Le consensus promu par ces pratiques vérificatoires surpasse ces oppositions : l'individu consommateur d'information doit, à terme, devenir son propre enquêteur, développer des réflexes de vérification spontanés, à travers le développement de sa rationalité individuelle. Plus encore, il semble que, dans la lutte contre le problème des *fake news*, toute pratique vérificatoire serait vaine *en soi* si elle ne visait pas à cet objectif supérieur d'incitation à la rationalité individuelle. Le « détective » et le « policier » engagés dans la lutte contre les *fake news* partagent de ce fait également des représentations souvent réifiées de la « science », du « débat public », et de la « méthode scientifique ». C'est, *in fine*, sur une sacralisation des « faits » qu'ils·elles se retrouvent.

C'est aussi dans une même relation ambivalente à l'État, entre formulation d'une critique parfois radicale et aspiration à l'incarner que se rejoignent les acteur·ices de la vérification. Pour elles·eux, cette pratique tendrait à compléter l'action insuffisante de l'État dans la lutte contre les *fake news* ; pour d'autres, elle en serait l'antithèse, rappelant que le *fact-checking* est historiquement un outil de contrôle de la parole politique. Dans les deux cas, cette tendance viendrait s'inscrire dans l'histoire, plus longue, de l'autonomisation du champ journalistique vis-à-vis du champ étatique. En cela, ce chapitre permet aussi de débrouiller un sens commun professionnel caractérisant le champ journalistique, selon lequel l'activité journalistique serait essentiellement non-étatique. Le cas du *fact-checking* contemporain nous offre une contradiction forte à cette idée : l'idéal social porté par les pratiques vérificatoires des journalistes professionnel·les est bien un idéal étatique, non plus seulement la garantie de la rationalité de l'espace public, mais de la rationalité individuelle des publics. Tout en se percevant comme des acteur·ices non-étatiques par essence, les journalistes pratiquant le *fact-checking* le font en mobilisant un registre et revendiquant une mission d'intérêt général tous deux largement emprunté au registre du service public ; c'est également le fait, plus fortement encore, pour les acteur·ices pratiquant le *débunking*.

Section 1 – Le *fact-checking* journalistique comme réponse d’une profession à sa contestation

Figure 17. *Duty calls*, un comic de XKCD qui a longtemps été la photo de profil Twitter de Samuel Laurent, alors responsable du service de fact-checking du Monde



À l’instar de l’investigation comme renouveau de la norme professionnelle dans les années 1990¹²⁰⁵, il semble que le *fact-checking* ait pu un temps constituer cette nouvelle noblesse du journalisme, notamment aux pics de l’attention pour la désinformation en ligne. À première vue, les démarches de vérifications des faits tels que le *fact-checking* semblent être un pléonasme des valeurs qui servent de pilier au monde journalistique. Elles renoueraient avec l’aspect le plus noble du métier, la recherche de vérité, via l’enquête. Comme le dit Samuel Laurent, responsable des Décodeurs du Monde de 2014 à 2019, « *c’est la première chose qu’on apprend en école de journalisme, c’est croiser ses sources pour produire une information vérifiée* »¹²⁰⁶. Mais les journalistes pratiquant le *fact-checking* ne sont plus simplement journalistes : ils et elles sont « fact-checkeurs » et « fact-checkeuses », et cette étiquette semble aller bien au-delà de la simple routine professionnelle [Figure 17]. Pointe ici une première interrogation : si cette vérification des faits est réellement au fondement de la démarche journalistique, et ce depuis un siècle et demi, alors comment justifier que ce *fact-checking*

¹²⁰⁵ MARCHETTI Dominique, « 8. Le “journalisme d’investigation” : Genèse et consécration d’une spécialité journalistique », in Jean-Louis BRIQUET et Philippe GARRAUD (dir.), *Juger la politique : Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2015, p. 167-191.

¹²⁰⁶ LAURENT Samuel et BRONNER Géraud, « La faute aux médias, vraiment ? Entretien croisé », *Revue Papiers de France Culture*, n° 21, 2017.

puisse être présenté comme une nouveauté, et surtout, que les fact-checkeur·euses soient décrit·es comme un sous-groupe professionnel propre ?

Le *fact-checking* serait donc une forme pure de journalisme, dont le rôle serait et aurait toujours été « *la mise en perspective des discours publics* »¹²⁰⁷. Deux éléments attesteraient de cette raison d'être du *fact-checking*, à commencer par les dates de naissance des principales rubriques, aux États-Unis puis en France dans les quinze dernières années. En effet, elles sont quasi-systématiquement alignées sur les années électorales : aux États-Unis, le premier site de *fact-checking* moderne serait le site FactCheck.org, apparu quelques mois avant l'élection présidentielle américaine de 2004. Quatre ans plus tard, juste avant l'élection présidentielle suivante, apparaissent le *Fact Checker*, organe de *fact-checking* au sein du *Washington Post*, et le site Politifact.com, lié au *Tampa Bay Times*.

En France, l'émergence du *fact-checking* journalistique professionnel semble aussi aligné sur les contextes électoraux, et ses principaux initiateurs désignent alors clairement la rhétorique politique démagogique comme étant sa raison d'être. Cédric Mathiot, fondateur de Désintox, rubrique de *fact-checking* du journal Libération lancée en 2008, justifie ainsi sa création : « *Dès qu'on connaît bien un dossier technique, on constate que les politiques sont souvent approximatifs, voire malhonnêtes. Cela s'est accentué avec les matinales rados : interrogés sur l'ensemble de l'actualité ils parlent de sujets qu'ils ne maîtrisent pas et, du coup, récitent des éléments de langage et multiplient les erreurs, intentionnellement ou non* »¹²⁰⁸. Cette conception spécifiquement politique du *fact-checking* semble, à cette époque, s'être imposée.

Telle qu'elle est proposée par ceux qui la mettent en place initialement, la définition du *fact-checking* semble excessivement triviale : la vérification par les faits d'une information donnée. Mais dans ce cas, elle ne suffit pas à justifier l'émergence d'un nouveau genre journalistique : afin de justifier la raison d'être de ces pratiques de *fact-checking*, il s'agit alors d'insister sur le rapport à la parole politique. Le *fact-checking* correspondrait alors à un travail de recherche accompli par un journaliste afin de rétablir la « vérité » dans la parole politique. Ainsi défini, le *fact-checking* serait donc dissocié de toute forme de fragilisation du travail journalistique, ou de la remise en cause de sa prétention à énoncer la « vérité » : il serait

¹²⁰⁷ JOUX Alexandre, « Du fact-checking au fake-checking », *La revue européenne des médias et du numérique*, n° 44, 2017.

¹²⁰⁸ Cité dans « Le “fact-checking” contre les boniments des politiques », *Télérama* [en ligne], 8 décembre 2011, consultable sur <https://www.telerama.fr/medias/le-fact-checking-contre-les-boniments-des-politiques,75872.php>

simplement lié à l'augmentation quantitative du nombre de mensonges ou d'erreurs dans les discours politiques. Sans statuer sur la réalité ou non de ce phénomène, on note ici que cette définition originelle du *fact-checking* permet de le présenter comme une mission citoyenne, au service d'un lectorat ici considéré comme potentiel électorat, auquel le *fact-checking* permettrait, même partiellement, de protéger des rhétoriques politiques démagogiques, et de faire un choix électoral « éclairé ».

Si cette définition originelle du *fact-checking* est importante, c'est que cette caractéristique de la mission citoyenne au service de l'intérêt général va être essentielle, à partir de 2016, dans sa mise au service de la lutte contre les *fake news*.

1. Le *fact-checking* : vieilles origines et nouvelle noblesse

Dans son article, J. Nicey rappelle que les dynamiques de développement du *fact-checking* sont une réaction du champ journalistique aux mutations liées au numérique, et s'inscrivent notamment dans la définition de stratégies « économiques et réputationnelles, incluant le dilemme des relations avec les géants du numérique »¹²⁰⁹. Le *fact-checking* a fait l'objet d'un fort investissement par les rédactions en quelques années, aussi bien dans les moyens alloués – ouverture de postes fixes, création de rubriques *ad hoc* – que dans les discours de valorisation corporatistes – création de prix professionnels internationaux, mise en avant des « bonnes pratiques ». De ce fait, il constitue un dispositif de légitimation professionnelle, utilisé dans le cadre d'un marketing éditorial pour réaffirmer les « atouts incopiables du journaliste »¹²¹⁰. Le *fact-checking* journalistique participe en cela à la construction de la définition du « journalisme de qualité », en tant qu'il est « promu comme l'envers de la lutte contre la manipulation de l'information, en offrant une version positive (et normative) d'un journalisme éthique, indépendant et d'investigation »¹²¹¹.

Entre 2007 et 2009, trois rubriques de *fact-checking* journalistique et professionnel apparaissent : Les Observateurs sont lancés en 2007 par *France 24*, rubrique dont le « travail avec des contributeurs amateurs a fait [d'eux] des experts de la vérification d'images de

¹²⁰⁹ NICEY Jérémie, « Le fact-checking en France, une réponse en condensé du journalisme face aux transformations numériques des années 2000 et 2010 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, vol. 23/1, 2022, p. 67-79.

¹²¹⁰ SCHERER Éric, *A-t-on encore besoin des journalistes?*, op. cit., 2011.

¹²¹¹ SEDEL Julie, OUKRAT Alan, PACOURET Jérôme et NOUS Camille, « Présentation du dossier. Un journalisme de "qualité" ? Hiérarchisations et classements des actualités », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 16, 2021, p. 5-12.

“sources non-traditionnelles” »¹²¹²; Désintox est lancé par *Libération* en 2008, blog qui deviendra rubrique un an plus tard, puis CheckNews en 2017 ; Les Décodeurs sont lancés par *Le Monde* en 2009 comme un blog collaboratif de *fact-checking* politique, et deviennent une rubrique à part entière en 2014. Depuis, de nombreux titres lancent des rubriques de *fact-checking* éphémères, pour les années électorales (*JDD* et le Détecteur de mensonges, *I-Télé* et le Véritomètre, etc.), quand d’autres ouvrent des rubriques ou chroniques plus pérennes (*franceinfo* et Le vrai du faux, *Europe 1* et Le Vrai-faux de l’info, *France 2* et L’œil du 20 heures, etc.).

Au vu de cette rapide présentation des initiatives de *fact-checking* mises en place en France ces dernières années, la pratique pourrait donc sembler relativement récente. Pourtant, l’approche socio-historique proposée notamment par L. Bigot¹²¹³ sur le sujet tend à démontrer l’origine ancienne de cette pratique journalistique. Avant d’analyser les discours et rhétoriques déployées autour du *fact-checking* tel qu’il est conçu aujourd’hui en France, il convient de revenir sur son développement, en suivant trois étapes : son émergence dans la presse anglo-saxonne des années 1920 ; sa « renaissance » aux États-Unis dans les années 2000, et son importation en France dans les années qui suivent.

Loin d’être une innovation récente, le *fact-checking* apparaît donc dans les années 1920, dans certains titres emblématiques de la presse anglo-saxonne, comme le magazine *Time*, puis le *New Yorker*, ou *Reader’s Digest*. Les motivations qui sous-tendent cette innovation sont ainsi résumées par le journaliste canadien C. Silverman : « les plus petits détails font partie d’un ensemble, comme les briques d’une construction. Pour préserver la crédibilité – un terme que les fact-checkeurs vénèrent – tous les faits doivent être justes. . . Si une seule brique s’effrite, l’ensemble de la structure est fragilisé. »¹²¹⁴.

Cette volonté de rationalisation de la transmission de nouvelles est évidemment liée à un contexte historique particulier, celui d’une primauté accordée aux faits, pilier du modèle de journalisme anglo-américain, en lien avec le contexte de développement économique de la presse du début du siècle, que symbolise l’exemple de la *penny press*¹²¹⁵. Le *fact-checking* naît

¹²¹² « Qui sommes nous ? », Les Observateurs [en ligne], consultable sur <https://observers.france24.com/fr/qui-sommes-nous>.

¹²¹³ Voir par exemple BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le fact-checking : l’ambivalence des médias face aux fausses informations, The fact-checking to restore the truth: the ambivalence for the media in front of false news », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 62-76 ; BIGOT Laurent, « Le fact-checking ou la réinvention d’une pratique de vérification », *Communication & langages*, n° 192, 2017, p. 131-156.

¹²¹⁴ SILVERMAN Craig, *Regret the Error: How Media Mistakes Pollute the Press and Imperil Free Speech*, Union Square Press, 2007, p. 276.

¹²¹⁵ NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2019, p. 10.

donc, au début du XX^e siècle, du fait d'un développement économique et commercial fort de la presse. Il semble alors paradoxal que cette même pratique réapparaisse aux États-Unis dans les années 2000, dans un contexte de crise économique du monde de l'information. L. Bigot résume ainsi cette contradiction : « *la quantité de travail de vérification réalisée aujourd'hui dans les rédactions est probablement inversement proportionnelle à l'énergie consacrée pour mettre en avant du fact-checking – tant les effectifs ont globalement diminué au sein des rédactions, tant les canaux de diffusion des informations se sont multipliés, tant les flux, grâce aux technologies de l'Internet notamment, se sont accélérés* »¹²¹⁶. En effet, le premier *fact-checking* des années 1920 a quasiment disparu à la fin des années 1990 au fil des nombreuses réductions d'effectifs engendrées par la crise économique qui touche durement les médias. Selon le *Pew Research Center*, les rédactions se sont séparées de près de 40% de leurs effectifs au cours des vingt dernières années¹²¹⁷ : c'est donc bien une « renaissance » qui se produit ici, et qui s'accompagne d'un profond changement de paradigme dans la pratique et la conception même du *fact-checking* [Tableau 32].

Tableau 32. Synthèse du travail de Laurent Bigot, « *Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification* », *Communication et langages* 2017/2 (N°192), p. 131-156

<i>Fact-checking</i> des années 1920	<i>Fact-checking</i> des années 2000
Interne au média (appliqué aux seuls contenus de la publication à laquelle appartient le journaliste)	Externe au média (potentiellement appliqué à l'ensemble des propos tenus dans la sphère médiatique)
<i>A priori</i> (avant publication ou diffusion)	<i>A posteriori</i> (après publication ou diffusion)
Systématique	Ponctuel
Exhaustif	Aléatoire
Collectif, pratique à l'échelle de chaque médias	Spécialisé, effectué par quelques journalistes
Réalisé en <i>back-office</i> , anonyme	Revendiqué comme un avantage concurrentiel
Pratique professionnelle d'excellence	Relativement commun

Ces évolutions sont en fait le signe d'une conception profondément différente de l'exercice de vérification des faits. Présenté comme une reprise de ce qui a crédibilisé le travail journalistique cent ans plus tôt, il n'en conserve en fait pas grand-chose en termes de méthode

¹²¹⁶ BIGOT Laurent, « Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification », *op. cit.*, 2017, p. 131-156.

¹²¹⁷ Aux États-Unis, les rédactions se sont séparées de près de 40% de leur effectif au cours des vingt dernières années, passant de 53 800 à 32 900 entre 1994 et 2004, selon *State of the news media 2016*, Pew Research Center, juin 2016.

ou de fondement épistémologique. Il est ici intéressant de souligner à nouveau le lien avec le développement économique et commercial. Chacune de ces formes de *fact-checking*, à quasiment cent ans d'écart, émergent en réaction au développement d'une concurrence : celle de la *yellow press* dans les années 1920, et celle liée au développement d'Internet, dans les années 2000. Pourtant, face à une problématique économique similaire, ce sont deux formes totalement divergentes, voire opposées dans leurs fondements. Tout d'abord, le fait de vérifier non plus les publications du titre auquel appartient le journaliste, mais bien l'ensemble des propos tenus dans la sphère publique correspond bien à un renversement de paradigme, mettant un même outil au service de fonctions radicalement différentes. Cette évolution est d'autant plus emblématique que le nouveau *fact-checking* lui-même semble avoir augmenté le champ du « potentiellement vérifiable », diversifiant les sources étudiées et multipliant ses domaines d'intervention. Lorsqu'il réémerge dans les années 2000 le *fact-checking* est « destiné à démêler les déclarations trompeuses des politiciens, des experts et de la presse »¹²¹⁸. Au fil des années, il étend son filet à l'ensemble des propos tenus dans la sphère publique, jusqu'à concerner également les contenus des autres médias.

Une fois distinguées ces différentes formes historiques du *fact-checking*, on peut s'attarder sur l'évolution que le « nouveau » *fact-checking* a connu ces dernières années. Il précède ainsi, dans son existence, le temps de la panique morale sur les *fake news*. Dans les années 2000-2010, plusieurs grands titres français avaient déjà lancé leur rubrique de *fact-checking* : Désintox de *Libération* et Les Observateurs de France 24 en 2007, Les Décodeurs du *Monde* en 2008, etc. Une émission dédiée au *fact-checking* nous donne à voir ce qui était dit de la pratique à ce moment-là : un épisode du « Secret des Sources » de France Culture diffusé en 2012¹²¹⁹ réunit trois fact-checkeurs et un sociologue¹²²⁰ autour de la question « *Fact-checking* : fondement du journalisme ou miroir aux alouettes ? ». Assez étonnamment, l'échange témoigne d'un très haut degré de critique de la pratique, « un snobisme cachant les difficultés de la presse ». Ainsi des questions de lancement posées par le présentateur à ses trois invités praticiens du *fact-checking* : « *est-ce que vous vous dites parfois que vous êtes les cache-*

¹²¹⁸ Description proposée par Spinsanity, en 2001, citée dans BIGOT Laurent, « Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification », *op. cit.*, 2017, p. 131-156.

¹²¹⁹ J.-M. Four, « Le fact-checking, fondement du journalisme ou miroir aux alouettes ? », Le Secret des sources, France Culture, 10 novembre 2012, consultable sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-secret-des-sources/fact-checking-fondement-du-journalisme-ou-miroir-aux-alouettes-7311470>.

¹²²⁰ Les invités sont Cédric Mathiot, de Désintox/*Libération*, Philippe Ballard, de À l'épreuve des faits/LCI, Gérard Roux de Le Vrai du Faux/France Info, et Jean-Marie Charon, sociologue, spécialisé dans l'étude des médias et du journalisme, chercheur à l'EHESS. Le caractère critique de la conversation ne semble pas pouvoir s'expliquer par une position spécifiquement critique adoptée par l'un ou plusieurs de ces invités.

*sexes du déclin de la presse ? », « n'avez-vous pas une vision purement comptable du monde ? », « est-ce que le fact-checking ne coupe pas le journaliste de son public, en le retranchant dans une tour d'ivoire ? », « il détiendrait la vérité des faits en voulant redorer le blason du métier ? », etc. Les invités eux-mêmes reconnaissent la faible valorisation de la pratique : « je sais qu'on est attaqué par la profession », énonce P. Ballard, fact-checkeur pour « À l'épreuve des faits ». Si cet échange nous intéresse, c'est par ce qu'il semble que cette potentielle critique collective ait été au moins partiellement désactivée ou amoindrie, au profit d'un réinvestissement symbolique fort du *fact-checking* par le monde journalistique.*

2. Les effets de la panique morale des *fake news* : reconfigurations de la pratique du *fact-checking* professionnel

Le *fact-checking* préexiste à la panique morale sur les *fake news*. Mais cette dernière a un effet dans le champ journalistique : l'accélération nette de l'investissement symbolique et matériel de ce nouveau genre journalistique. Cet investissement passe d'abord, très concrètement, par la création ou le renforcement de rubriques, services, chroniques, et donc de postes. Lorsque je rencontre J. Pain en 2018, il est rédacteur en chef des « Instants modules » de franceinfo, et présentateur du module de *fact-checking* « Instant Détox », des pastilles ponctuelles de quelques minutes pensées pour la télévision et le web, dans lequel il engage le dialogue sur des « fausses infos » dans la rue. Cinq ans plus tard, je lui demande ce qui a changé :

« - Bah déjà, ça a changé, oui, ça a changé d'envergure, déjà. Parce qu'effectivement, l'Instant Détox, c'est un programme que je faisais avec très peu de moyens et qui était une pastille de trois ou quatre minutes sur la télé. Après, il y avait une déclinaison sur les réseaux qui marchait bien, mais c'était quand même un programme qui était un petit programme, mais c'était une partie limitée de mon activité. Et puis aujourd'hui, l'intégralité de mon activité, c'est de travailler sur la désinformation. Et toute l'équipe que je gérais à l'époque a été redirigée vers la lutte contre la désinformation. Donc c'est ça a été un, voilà... Les moyens ont été mis là-dessus. Donc on a créé une émission que tu connais, j'imagine, Vrai ou fake, hebdomadaire, et donc tous les jours sur France Info on fournit des pastilles et des chroniques sur la désinformation. [...]

- Et Vrai ou Fake c'est la rédaction qui a impulsé la création, ou c'est toi qui as demandé à ce que ça prenne plus de... Enfin, à ce que ça passe à un format plus grand ?

- Il y a eu une demande, à un moment à franceinfo, une volonté de faire plus sur la désinformation. Comme moi, c'était mon domaine de prédilection, on m'a demandé si je pouvais monter une émission, j'ai monté une émission »¹²²¹.

¹²²¹ Entretien avec Julien Pain, journaliste à franceinfo, présentateur de *Vrai ou fake*, 4 février 2022.

Au-delà du cas de franceinfo, les dates de naissance tirées de la cartographie des initiatives de *fact-checking* nous confirme cette tendance à la création suite à l'émergence du terme *fake news*. Sur les 43 initiatives de *fact-checking* professionnel recensées¹²²², 22 d'entre elles naissent avant 2016 ; les autres sont créées ensuite. Aujourd'hui, l'International Fact-Checking Network (IFCN) agréé officiellement en tant que « signatories » sept dispositifs de *fact-checking* français : Fake Off de *20 Minutes* depuis 2017, Les Observateurs de France 24 depuis 2017, Les Décodeurs du *Monde* depuis 2017, CheckNews de *Libération* depuis 2017, AFP Factuel de l'AFP depuis 2018, Vrai ou fake ?, plateforme des *fact-checking* de l'audiovisuel public¹²²³ depuis 2019, et Les Vérificateurs de TF1/LCI depuis 2022¹²²⁴. Le même travail cartographique permet d'estimer qu'une soixantaine de journalistes français a pour mission spécifique le *fact-checking*.

Au-delà de la création de services ou de postes, les pics d'intensité de l'attention médiatique pour les *fake news* modifient dans sa nature et dans son intensité le travail de *fact-checking*. En témoigne Yann, journaliste membre des Décodeurs du *Monde*. Après une maîtrise de philosophie à l'Université Paris I, il commence à travailler dans la presse spécialisée en jeux vidéo et *high-tech*. Il rejoint *Le Monde* à la création de la rubrique Pixels, en 2014. C'est début 2020 que l'opportunité d'un poste aux Décodeurs se présente, et ce contexte de crise sanitaire joue un rôle déterminant dans ses premiers temps de *fact-checkeur* :

« Après avoir fait pas mal le tour du jeu vidéo et m'être fait, je pense à peu près un album Panini complet d'ennemis possibles, je me suis dit que ça serait bien de changer, et à ce moment-là, justement, les Décodeurs cherchaient un poste de journaliste de vérification, moi je ne cherchais pas spécialement à me spécialiser dans la vérification, mais c'était l'opportunité de rejoindre l'équipe des Décodeurs, donc ça s'est fait comme ça. Je suis arrivé à une période que d'aucuns définiraient comme extrêmement calme et propice à l'apprentissage calme et progressif du métier, à savoir février 2020 (rires). Une ou deux semaines avant le premier confinement, voilà. Donc si je devais résumer, ça fait un an et demi que je suis journaliste de vérification, je me suis pris un raz-de-marée et maintenant je me demande comment on fait pour nager »¹²²⁵.

¹²²² Ces estimations se fondent sur l'actualisation du tableau de L. Bigot d'octobre 2019 : voir BIGOT Laurent, « Le fact checking en France, en une chronologie », *op. cit.*

¹²²³ Radio France, France Médias Monde, INA, Arte, France Télévisions, TV5 Monde. Une image de France Télévisions faisant la promotion de #VraiOuFake est présentée en annexe (3.4.).

¹²²⁴ L'International Fact-Checking Network est une coalition internationale de promotion du *fact-checking* développée par l'Institut Poynter. Sa certification, fondée sur la base d'une adhésion aux Codes de principe de l'IFCN, doit être renouvelée annuellement. Deux autres organismes français non journalistiques en disposent : Les Surligneurs, initiative de *fact-checking* juridique en France et en Belgique, et Science Feedback, une ONG essentiellement composée de scientifiques visant à assurer la qualité du traitement médiatique de l'information scientifique.

¹²²⁵ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021.

La trajectoire de Leïla, fact-checkeuse à TF1, restitue aussi cette dynamique d'investissement, au niveau de la rédaction. Après dix ans comme reporter à la rubrique économie, elle se forme au *fact-checking* « pour voir autre chose » via le CFPJ lors d'un congé sabbatique. À son retour, elle participe au lancement, en janvier 2020, de la rubrique Les Vérificateurs. Elle devient formatrice en OSINT et en *fact-checking*, et multiplie les interventions en classe et les conférences sur la question des *fake news*. Au-delà de l'intérêt pour la « bonne réputation » pour la chaîne, qu'elle reconnaît aisément, la plupart de ces activités sont d'autant plus intéressantes pour TF1 qu'elles sont intégrées à son bilan RSE.

Au-delà des recrutements individuels, la dynamique d'accélération passe aussi par l'investissement des institutions journalistiques dans le développement de nouveaux outils techniques. Le MédiaLab de l'AFP – pôle de recherche et développement qui a pour objet d'accompagner l'agence dans le développement de contenus multimédias depuis les années 1990 – a largement réorienté ses efforts vers la production d'outils techniques visant à « démystifier la désinformation ». Il a notamment développé InVid, « *projet d'innovation sur trois ans ayant pour objectif d'aider les journalistes à détecter les vidéos truquées et à protéger la réputation des médias* », et We Verify « *qui permettra de vérifier, de suivre et de démystifier les infox de manière collaborative et décentralisée* »¹²²⁶. Son directeur, Henri, raconte cette bascule :

« On avait fait déjà des petits projets avant, des protos... InVid, la problématique, c'était : vérification des contenus UGC pour les médias, et notamment la vérification des droits d'information. On partait là-dessus en 2015, on s'est mis dessus le 1^{er} janvier 2016, et la vague de *fake news* elle est arrivée en 2016. Donc quand la vague de *fake news* est arrivée en novembre, j'ai dit à mes collègues : c'est ça qu'il faut faire ».¹²²⁷

L'investissement matériel a également porté sur le développement de formations, et notamment celles visant à diffuser chez les journalistes les outils dits « de l'OSINT »¹²²⁸. Cette « Open Source INTelligence » renvoie à l'ensemble des pratiques d'exploitation de données accessibles en ligne, originellement à des fins de renseignement. L'OSINT n'est pas propre ni au journalisme, ni même au *fact-checking* : cette pratique se développe plus largement à des fins d'enquête dans différents domaines. C'est d'ailleurs les contributions fondamentales à différentes affaires des dernières années de l'association d'OSINT *BellingCat* (Vol Malaysia

¹²²⁶ Présentation des outils sur le site du Médialab de l'AFP [en ligne], consultable sur <https://www.afp.com/fr/lagence/medialab>.

¹²²⁷ Entretien avec Henri, directeur du MédiaLab de l'AFP, 4 février 2020.

¹²²⁸ Sur ce sujet, on peut voir : ROUMANOS Rayya et LE DEUFF Olivier, « Les défis de l'investigation journalistique en sources ouvertes », *Multitudes*, n° 4, vol. 89, 2022, p. 67-74.

Airlines, empoisonnement d'A. Navalny, etc.) qui ont « *encouragé l'investissement dans la capacité de recherche open source par des institutions médiatiques beaucoup plus importantes et établies de longue date* »¹²²⁹, alors que BellingCat est pourtant très essentiellement constituée de bénévoles non journalistes. Les formations d'OSINT à des fins de *fact-checking* se sont multipliées dans différents espaces : associatif, avec OpenFacto¹²³⁰, fondée en 2019, et intégralement dédiée à la diffusion et la formation en OSINT, essentiellement pour des publics journalistiques ; mais aussi professionnel, avec l'investissement progressif des écoles de journalisme¹²³¹ (jeux sérieux, formations continues, conférences, journées d'études, intégration aux maquettes et aux manuels, hackathons collectifs, etc.) et rédactions françaises¹²³². Au sein de la rédaction de TF1, les quatre journalistes du service de *fact-checking* ont ainsi formé « *une cinquantaine de journalistes, qu'ils soient sur des sujets politiques, écolos ou quoi, parce que eux aussi ont besoin de ces techniques [...]. Ces techniques, ça peut-être de remonter à la source d'une image, la recherche d'image inversée, ou remonter le profil de quelqu'un sur les réseaux sociaux, ce genre de choses* »¹²³³. Ces développements n'indiquent pas que la maîtrise de l'OSINT à des fins de *fact-checking* constitue l'unique pratique journalistique valorisée ou légitime ces dernières années ; en revanche, elle constitue aujourd'hui un objectif stratégique pour beaucoup de jeunes journalistes précaires, pigistes ou non, qui perçoivent une plus-value à se « positionner » sur ces pratiques pour obtenir un emploi stable.

Au-delà de la dimension matérielle de l'investissements dans le *fact-checking* et ses outils, c'est sa dimension symbolique qui semble avoir été l'effet le plus fort de la construction des *fake news* comme problème public. C'est sur ce point que s'accorde unanimement la littérature récente sur le sujet : le *fact-checking* constitue un levier de réaffirmation symbolique de la fonction sociale du journalisme¹²³⁴. On retrouve l'idée d'une défense de ce que le

¹²²⁹ AHMAD Muhammad Idrees, « Bellingcat and How Open Source Reinvented Investigative Journalism », The New York Review of Books, 10 juin 2019, consulté le 29 mai 2024.

¹²³⁰ Association francophone spécialisée dans l'investigation en sources ouvertes.

¹²³¹ À titre d'exemple, on peut voir ces formations sur le site de l'IJBA (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/actualites/recherche/annee-2021-2022-1/l-open-source-intelligence-osint-nouvelle-arme-du-journalisme-d-investigation-3.html>), de l'EMI (« OSINT Games, Ecole des métiers de l'information », [s.d.]. Disponible sur : www.emi.coop), ou encore au CFPJ (www.cfpj.com/formation/les-bases-de-l-osint-pour-les-journalistes).

¹²³² Notamment l'AFP, voir « L'AFP crée une formation en ligne pour permettre aux journalistes de parfaire leurs compétences numériques », Agence France Presse, 22 juin 2022.

¹²³³ Entretien avec Leïla, journaliste à TF1/LCI, service de *fact-checking* Les Vérificateurs, 12 juillet 2023.

¹²³⁴ C'est notamment la conclusion proposée dans JOUX Alexandre et GIL Inès, « Entre transparence des sources et entre-soi : une critique du fact-checking du débat de l'entre-deux tours de la présidentielle française de 2017 », *Études de communication. Langages, information, médiations*, n° 53, 2019, p. 67-84. Étudiant le rapport du fact-checking au complotisme, E. Jaubert et V. Rivron voient dans ce nouveau sous-groupe professionnel un « nouveau gate-keeping » : RIVRON Vassili et JAUBERT Elsa, « Aux frontières du fact-checking », *Recherches en sciences*

journalisme *doit* être ou *aspirer* à être, menant A. Joux et I. Gil à décrire le *fact-checking* comme un « métadiscours sur le journalisme qui surenchérit sur l'un de ses aspects, à savoir un certain engagement à l'égard du "réel" »¹²³⁵. Le *fact-checking* constituerait donc une forme pure de journalisme, en reposant sur des principes de transparence des techniques de l'enquête, de restitution de son temps long, et d'explicitation de la « boîte noire » du travail journalistique. Il constituerait un retour aux valeurs originelles du journalisme : transparence, pédagogie, indépendance vis-à-vis des sources, factualité, neutralité des faits, impartialité de la méthode. En somme, un travail d'utilité publique, mené par des professionnel·les. Ainsi les journalistes fact-checkeur·euses formeraient le cœur de l'orthodoxie journalistique : ils ne feraient que reprendre à leur compte les points de légitimation développés par l'institution journalistique dans son discours sur elle-même.

C'était justement en partant de cette hypothèse du *fact-checking* comme essence même du journalisme que je m'étais proposé, dans mon mémoire de Master II, d'analyser leurs rhétoriques professionnelles, au sens de G. Padioleau. J'y mobilisais les réflexions de E. Saitta :

« le concept de rhétorique tel qu'il a été défini par Padioleau ne désigne pas seulement des procédures d'écriture, mais aussi des représentations et des pratiques journalistiques inscrites dans un rapport de force entre groupes de journalistes. Ces derniers s'approprient une certaine rhétorique journalistique qui leur sert de stratégie ou de ressource pour obtenir une reconnaissance de leur statut et de leur compétence »¹²³⁶.

Porter le regard sur les discours du pôle le plus orthodoxe du champ journalistique permettait ainsi de restituer sa réaction à sa mise en cause par le problème public des *fake news*. En effet, du fait même de leur appartenance au journalisme national d'information générale, écrit ou audiovisuel, on peut établir que chacun·e des journalistes rencontré·e·s appartient bien à un espace dominant du champ journalistique. En ce sens, il « constitue à la fois le foyer initial de la pratique journalistique et l'héritier de ses mythologies professionnelles. [...]. Ce journalisme conserve un magistère moral et une légitimité que lui donne l'héritage de l'histoire »¹²³⁷.

sociales sur Internet/Social science research on the Internet, n° 10, 2021. Dans le même sens, M.-N. Doutreix et L. Barbe étudient le cas du Décodex, outil de classification de la fiabilité des sources d'information du *Monde*, et l'analysent comme une démarche de « réaffirmation de la position du Monde de savoir d'autorité, de garant des bonnes pratiques informationnelles », quand le public « profane est critiqué pour sa simple activité de transmission » : DOUTREIX Marie-Noëlle et BARBE Lionel, « Légitimer et disqualifier », *op. cit.*, 2019, p. 49-66.

¹²³⁵ JOUX Alexandre et GIL Inès, « Entre transparence des sources et entre-soi », *op. cit.*, 2019, p. 67-84.

¹²³⁶ SAITTA Eugénie, « Les journalistes politiques et leurs sources. D'une rhétorique de l'expertise critique à une rhétorique du « cynisme » », *Mots. Les langages du politique*, n° 87, 2008, p. 113-128 ; PADIOLEAU Jean-Gustave, « Système d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, vol. 18, 1976, p. 256-282.

¹²³⁷ NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, *op. cit.*, 2019, p. 32.

Le mémoire avait dégagé différents résultats quant à ces rhétoriques professionnelles du *fact-checking*. Afin de décrire plus finement ce que la construction du problème public des *fake news* fait au *fact-checking*, à travers une panique morale qui n'en n'était alors qu'à ses prémisses en 2018, on peut reprendre ces résultats en les mettant en perspective avec les entretiens avec les fact-checkeur·euses, cinq ans après. On verra que si les pratiques restent stables, comme valorisation collective de l'activité, c'est surtout la représentation de soi des acteur·ices qui change, ainsi que les critères de ce qui mérite d'être vérifié.

2.1. Les justifications du *fact-checking* : pratique de la transparence et intérêt général

Premier résultat du travail de 2018 : le *fact-checking* repose sur la mise en avant d'une méthode, propre au journalisme professionnel, que les uns appellent « *les atouts incopiables de la profession* »¹²³⁸, les autres « *nos arts de faire, tout comme les policiers, les magistrats, etc., ont les leurs* »¹²³⁹. Qu'il porte sa vérification sur une parole politique ou un contenu « profane » en ligne, le *fact-checking* constitue une « *forme de régulation culturelle alternative des contenus [en ligne]* »¹²⁴⁰ : dans un espace numérique supposément dérégulé, c'est à la profession journalistique de réorienter les publics vers des contenus « de qualité », c'est-à-dire « certifiés » exacts. C'est la maîtrise d'une méthodologie propre et le respect de principes déontologiques rarement explicités qui leur confère cette position, tout en leur permettant au passage « *d'affirmer une identité professionnelle sur le marché de l'information, et chercher à reprendre la main face à des sources d'information alternatives qui les concurrencent directement sur les réseaux sociaux* »¹²⁴¹. Cette méthode particulière se fonde d'abord sur la mise en avant des « sources », leur nature, et leur publicisation.

Une analyse des sources mobilisées dans le *fact-checking* du débat d'entre-deux-tours de l'élection présidentielle 2017¹²⁴² indique que celles tacitement considérées comme fiables sont « *celles considérées comme telles par la majorité* », c'est-à-dire les sources institutionnelles. On y trouve des sources dites publiques – lois, ministères, commissions, organismes indépendants type INSEE – et des sources issues des médias professionnels. Pour

¹²³⁸ SCHERER Éric, *A-t-on encore besoin des journalistes?*, op. cit., 2011.

¹²³⁹ BRUSINI Hervé, BRETECHE Marion, « Les gestes qui sauvent l'info », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 227-241.

¹²⁴⁰ BADOUD Romain, « La régulation des contenus sur Internet à l'heure des "fake news" et des discours de haine », *Communications*, n° 1, vol. 106, 2020, p. 161-173.

¹²⁴¹ *Ibid.*

¹²⁴² JOUX Alexandre et GIL Inès, « Entre transparence des sources et entre-soi », op. cit., 2019, p. 67-84.

s'assurer de tenir ce discours de vérité, et remplir leur fonction d'assainissement du débat public, il faut donc pour les journalistes fact-checkeurs réaffirmer une hiérarchie forte entre les sources « incontestables et incontestées » et les sources non-institutionnelles, provenant d'individus ou d'internautes, céder au « *recours méthodique aux formes instituées d'autorité* »¹²⁴³.

Au-delà de l'attention aux sources, le *fact-checking* est basé sur une mise en lumière des routines de travail qui permettent l'obtention des données auprès de ces sources, en amont de la publication d'un article de vérification. Cet impératif de transparence est le ressort de justification le plus redondant dans les discours des journalistes fact-checkeurs, dans les entretiens de 2018 comme ceux menés en 2021. Ainsi Yann, journaliste membre des Décodeurs du *Monde* explicite-t-il sa méthode de vérification, en la comparant à celle appliquée à son précédent poste de journaliste spécialisé dans le jeu vidéo : « *C'est pareil, y'a la logique "il faut être transparent" : tu dis exactement ce que tu vérifies ; tu opposes un autre chiffre ; tu donnes des sources ; si tu peux, t'essayes de faire visualiser* »¹²⁴⁴. Comme l'indique l'analyse des mythes professionnels du *fact-checking*¹²⁴⁵, cette publicisation des pratiques permet de témoigner du caractère fondamental du travail journalistique.

C'est le journal *Libération* et son service de *fact-checking* *CheckNews* qui a poussé le plus loin cette démarche de transparence, avec la création d'un podcast, *Vous avez une question*, qui retrace au plus près les étapes de réalisation d'un article de vérification, jusqu'à rendre visible des routines professionnelles jugées moins nobles¹²⁴⁶ : difficultés à obtenir des réponses téléphoniques d'experts ou de témoins, pratiques laborieuses de veille sur les réseaux sociaux, échanges avec les supérieurs hiérarchiques quant à la pertinence de l'information étudiée, etc. Le format a été abandonné après quelques épisodes, supposément pour des raisons de réorganisation interne du service. Il illustre cependant bien la démarche qui ne consiste pas tant à changer de méthode qu'à les mettre en avant. Cette démarche d'ouverture de la boîte noire du journalisme, observée en 2018, semble depuis perdurer et s'accroître.

Un deuxième résultat du mémoire portait sur la représentation des acteur·ices du public visé. Elle s'accordait sur l'idée de travailler pour ce qui est appelé le « ventre mou », un lectorat

¹²⁴³ RIVRON Vassili et JAUBERT Elsa, « Aux frontières du fact-checking », *op. cit.*, 2021.

¹²⁴⁴ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021. Il souligne.

¹²⁴⁵ VAUCHEZ Ysé, « Les mythes professionnels des fact-checkeurs », *op. cit.*, 2019, p. 21-44.

¹²⁴⁶ Pratiques correspondant à celles du « news gatherer », par opposition au « news processor », selon la distinction des routines journalistiques proposées par TUNSTALL Jeremy, *Journalists at work: specialist correspondents: their news organizations, news sources, and competitor-colleagues*, Constable, London, 1971.

indécis sur les questions traitées. C'est ainsi que le résumait Samuel Laurent, responsable des Décodeurs du *Monde* en 2018 :

« Moi ce que je dis souvent, c'est qu'il y a 20 % de gens qui sont comme eux et que vous ne convaincrez pas, il y a 20 % de gens qui sont à l'autre bout et qui vous croient déjà, qui connaissent déjà le truc, et que quelque part vous n'auriez pas besoin de convaincre parce qu'ils sont déjà convaincus, et ceux qu'on vise c'est justement les 60% du milieu, qui effectivement peuvent se poser la question, et c'est d'avoir une réponse sur Internet, c'est-à-dire que si quelqu'un se pose la question, qu'il ait à disposition quelque part sur Internet une réponse »¹²⁴⁷.

Si c'est ce lectorat non convaincu qui est ciblé, c'est justement parce qu'il reste à convaincre : c'était donc une manière d'explicitier ce qu'est *in fine* l'objectif de ce *fact-checking*, et d'énoncer qu'il ne s'agit pas « juste » de vérifier tel ou tel fait. C'est également ainsi que Leïla, responsable du service de *fact-checking* de TF1 et LCI, se représente son public : « y'a le public qu'on atteindra jamais, celui qui ne fonctionne que sur les croyances. Y'a les proactifs, ceux qui cherchent l'info, qui nous écrivent des mails et savent qu'on fait un travail fouillé, voilà. Et entre les deux, il y a le public qui doute, mais légitimement, celui qui cherche des réponses à ses questions ». Ainsi, si l'adresse au « ventre mou » est unanime, c'est parce que fondamentalement, ces acteur·ices se retrouvent sur une rhétorique du *fact-checking* comme mission de service public, comme défense d'un intérêt général. De manière très analogue aux résultats de D. Marchetti sur le journalisme d'investigation¹²⁴⁸, on trouve dans cette conception du *fact-checking* une double dimension, conjuguant idéal professionnel et enjeu commercial.

La fonction de médiation du journalisme entre citoyens et parole publique est inséparable des premiers moments de sa professionnalisation¹²⁴⁹. C'est à ce titre que la loi de 1881 prévoit précisément un article sur les « fausses nouvelles »¹²⁵⁰. Bien que le *fact-checking* dépasse rapidement sa focalisation originelle sur la parole politique, il conserve cette mission « d'assainissement » de l'espace public – y traquer le « faux » et y faire exister le « vrai ». On a déjà établi plus tôt dans ce travail comment s'est cristallisé le cadrage de la « menace démocratique » autour du problème public des *fake news*. On trouve ici, dès 2018, cette notion illustrée de manière paradigmatique dans les propos des enquêté·es. Cette rhétorique est d'autant plus forte qu'elle est développée par les journalistes de *fact-checking*, qu'ils·elles

¹²⁴⁷ Entretien avec Samuel Laurent, responsable des Décodeurs, 21 mars 2018.

¹²⁴⁸ MARCHETTI Dominique, « 8. Le "journalisme d'investigation" », *op. cit.*, 2015, p. 167-191.

¹²⁴⁹ MATHIEN Michel, « Les journalistes et le pacte républicain. Les fondements historiques de la professionnalisation », *op. cit.*, 2003, p. 121-129.

¹²⁵⁰ Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, Art. 27.

soient salarié·es de médias privés ou publics. Au *Le Monde* ou à Europe 1, ils·elles évoquent une forme d'abnégation dans ce travail. Dans les médias publics, ils·elles poussent la mobilisation de ce registre jusqu'à rapprocher leur propre rôle de celui qui incombe usuellement à l'Éducation nationale : « *encore une fois, ce qui m'intéresse, c'est comment s'est créée cette fausse info, et comment on la déconstruit. De déclencher un esprit critique, quelque part. Comme l'école, quoi* »¹²⁵¹. Le rapprochement du *fact-checking* à des pratiques éducatives se retrouve dans les discours des enquêté·es, qui reconnaissent leur aspiration à élever ou bonifier leur public, et pas « juste » à l'informer. La responsable du service de TF1 me dit d'ailleurs en entretien : « *je pense que tous les fact-checkeurs que vous allez rencontrer font de l'éducation aux médias. C'est logique, parce que la boucle est bouclée. C'est important, ces contacts là avec les publics jeunes, parce que c'est pour eux, tout cela, finalement* ».

De fait, toute *illusio* professionnelle, au sens de « *sens de l'honneur professionnel historiquement défendu puis incorporé* »¹²⁵², repose fondamentalement sur cette rhétorique. Mais il semble bien que l'*illusio* journalistique ici restituée à travers les extraits d'entretien soit spécifiquement organisée autour de l'idée de service public, ou plutôt d'intérêt général. La notion de service public est à entendre ici comme « *le dénominateur axiologique commun auquel se réfèrent l'ensemble des composantes de la sphère publique [...]. L'intérêt général évoque l'idée de pouvoir, présuppose une certaine liberté de jugement, de parole et d'action, qui explique sa localisation aux niveaux les plus élevés de l'État (gouvernants, hauts fonctionnaires) ; le service public renvoie à l'idée très générale selon laquelle l'appartenance au public implique l'effacement derrière la fonction, l'acceptation de faire passer ses intérêts propres derrière ceux du public, dont on est tenu de satisfaire les besoins et les aspirations ; le service public postule un statut d'hétéronomie [...]* »¹²⁵³. En ce qui concerne la rhétorique des *fact-checkeur·euses*, pas d'hétéronomie : c'est donc plutôt l'intérêt général qui se joue dans leur morale professionnelle, dans la mesure où ils se représentent comme étant hors du public auquel ils·elles rendent ce service¹²⁵⁴.

La représentation que ces acteur·ices se font de leur public et de leur mission vis-à-vis de lui semble, elle, en revanche, avoir fortement évoluée en quelques années. Sous l'effet

¹²⁵¹ Entretien avec Antoine Krempf, journaliste de la chronique de *fact-checking* *Le Vrai du Faux* de France Info, 24 avril 2018.

¹²⁵² BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, op. cit., 1994, p. 160.

¹²⁵³ CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Presses universitaires de France, Paris, 2015, p. 39.

¹²⁵⁴ Le *fact-checking* ne constitue pas le seul segment journalistique professionnel à se développer suivant une rhétorique du service public. Voir par exemple AMIEL Pauline, *Le journalisme de solutions*, op. cit., 2020.

conjoint des critiques internes et externes au champ journalistique, ont émergé des formes de désillusion et de désinvestissement de la croyance en une valeur supérieure du *fact-checking*.

En 2018 comme en 2023, les enquêté·es évoquent en entretien ce qu'ils·elles appellent la « critique lordonienne ». Si le nom de F. Lordon y est associé, c'est parce que ce dernier a publié plusieurs articles formulant une critique systématique de ces formats journalistiques¹²⁵⁵. Mais ce terme désigne plus généralement une critique formulée par différents acteurs de la critique des médias, classés à gauche. C'est également celle formulée par exemple D. Schneidermann : le *fact-checking* ne peut atteindre l'objectif qu'il s'est donné, puisqu'il nécessite *a priori* de se positionner en tant que « juge et partie ». Dans Acrimed, cette critique est formulée de la sorte : « *on note encore une fois le paradoxe assez vertigineux d'une presse qui, sentant sa légitimité décroître auprès du public, juge qu'il est de son ressort d'avertir ce même public de la crédibilité qu'il peut accorder au reste (ou à une partie du reste) des médias en ligne. Les médias qui suscitent la défiance seraient ainsi ceux qui pourraient attribuer les certificats de confiance* »¹²⁵⁶.

De fait, la deuxième série d'entretiens avec les acteur·ices du *fact-checking* témoigne d'un rejet assez unanime de la posture consistant à se présenter en « chevalier blanc de la vérité ». Il semble que ce soit particulièrement le cas au service de *fact-checking* de *20 Minutes*, appelé Fake Off. Les deux journalistes rencontrées y reviennent à plusieurs reprises : « *on n'est pas les arbitres de la vérité nous. On n'est pas du tout dans le vrai ou faux. Je comprends qu'on puisse avoir cette impression là, mais c'est une impression. Les contenus de nos articles apportent de la nuance. [...] Il n'est pas question que nos articles soient une vérité assénée comme ça, pour faire taire les gens. Vraiment pas !* »¹²⁵⁷.

La critique la plus courante, du champ médiatique et du champ académique, repose sur l'idée que les publics du *fact-checking* et du faux ne soient pas les mêmes :

« On peut à la fois se féliciter de la montée de nouvelles spécialisations comme le *fact-checking*, démarche en pleine expansion de démontage des affirmations des décideurs et se demander quel en est l'impact ? Est-ce qu'un tel journalisme n'a pas pour premier destinataire (et avec quels

¹²⁵⁵ Les premiers textes de Frédéric Lordon contre le *fact-checking* remontent à 2016, et sont consultables sur son blog du *Monde Diplomatique*, « La pompe à phynance ». Voir par exemple « Politique post-vérité ou journalisme post-politique », 22 novembre 2016 ; « Charlot, ministre de la vérité », 22 février 2017 ; Macron, décodeur-en-chef », 8 janvier 2018, suite à l'annonce de la loi « anti *fake news* », consultables sur <https://blog.mondediplo.net/-La-pompe-a-phynance->

¹²⁵⁶ « “Post-vérité” et “fake news” : fausses clartés et points aveugles », *Acrimed* [en ligne], consultable sur <http://www.acrimed.org/Post-verite-et-fake-news-fausse-clartés-et->

¹²⁵⁷ Entretien avec Astrid et Julie, journalistes à *20 Minutes*, service de *fact-checking* Fake Off, 8 juin 2023.

effets “rationnels” ?) ceux qui sont déjà les mieux équipés pour penser la politique dans ses catégories qui ont les moyens culturels de s’approprier des raisonnements “rationnels” ? »¹²⁵⁸.

Il est difficile de mesurer dans l’absolu et avec certitude la nature de l’effet de ces articles de vérification. Le travail de M. Berriche¹²⁵⁹ nuance la lecture binaire opposant deux publics unifiés, celui des « fact-checks » et celui des *fake news*. Elle rappelle que l’un comme l’autre constitue deux formes d’expression en ligne parmi d’autres, investies de différentes formes de jugements critiques. Dans la même perspective, D. Cardon indique que le *fact-checking* aurait essentiellement des effets internes au champ : « les sites de fact-checking, s’ils ne sont pas lus par ceux qui sont réceptifs aux informations douteuses, jouent un rôle important de garde-fou dans un contexte de concurrence entre médias centraux – lesquels ne manquent pas de faire savoir quand l’un d’entre eux ouvre ses colonnes à des informations douteuses. »¹²⁶⁰. S’il est possible de poser l’hypothèse selon laquelle ces critiques ont effectivement agi sur la dynamique du *fact-checking*, c’est aussi du fait des circulations qui ont lieu, entre ces espaces critiques et ces espaces de pratique. En témoigne un journaliste fact-checkeur de *Libération* ayant commencé sa carrière chez Arrêt sur Images :

« Et donc on était deux anciens d’Arrêt sur Images sur une équipe de huit à l’époque [...] et donc dans la pratique du *fact-checking*, il y a cette branche-là qui est de vérifier ce qu’ont dit les autres médias. Nous on était assez à l’aise avec ça parce qu’on la faisait déjà à Arrêt sur Images. Ce n’est pas forcément dans la culture de tout le monde, ce n’est pas dans la culture de tous les journaux, c’est beaucoup plus accepté aujourd’hui y a quelque temps. [...] Mais voilà en tout cas, oui, Arrêt sur images pouvait être critique d’une certaine pratique de *fact-checking*, peut être celle qui se jouait un peu trop neutre et objective. C’est exactement la critique de Lordon sur son blog et dans le Diplo, c’est-à-dire “ils se font passer pour objectifs et en fait ils recodent sans le dire ou sans même le savoir eux-mêmes”, inconsciemment parce que, dans le choix des sujets, dans quelle source effectivement tu vas interroger, dans une confiance parfois plus importante dans les sources officielles que les sources non officielles. Voilà, nous on essaie d’éviter au maximum ces biais-là on tombe parfois dedans, ça nous arrive. »¹²⁶¹

Ce sont donc d’abord les critiques internes au champ qui ont progressivement altéré l’enthousiasme, et donc l’investissement corporatiste du *fact-checking*, portées par des journalistes revendiquant un regard réflexif et critique sur le groupe professionnel. Les articles de la journaliste S. Eustache en attestent, affirmant que le *fact-checking* sert d’abord les intérêts d’une corporation, sans rien changer aux contraintes structurelles qui entraînent la diffusion de

¹²⁵⁸ NEVEU Érik, « Boczowski (Pablo), Papacharissi (Zizi), eds – Trump and the Media. – Cambridge, The MIT Press, 2018 in Comptes rendus », *Revue française de science politique*, n° 5, vol. 68, 2018, p. 912-930.

¹²⁵⁹ BERRICHE Manon, « En quête de sources. Preuves et mise à l’épreuve dans la controverses vaccinale », *op. cit.*, 2021, p. 115.

¹²⁶⁰ CARDON Dominique, « Fake news panic : les nouveaux circuits de l’information », *op. cit.*, 2019, p. 261-276.

¹²⁶¹ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

fausses informations¹²⁶². C'est peut-être par la conjonction de cette critique des pairs et de la lassitude ou de la désillusion exprimée par les acteur·ices que l'on peut comprendre que cet engouement se soit sinon essoufflé, du moins stabilisé. Les dynamiques de création de rubriques se sont interrompues, beaucoup ont fermé : sur quarante dispositifs lancés depuis 2008 par des médias, vingt-et-un avaient disparu en novembre 2021. La perte d'enthousiasme se joue aussi au niveau individuel, avec l'expression de désillusions personnelles, comme Yann :

« Je dirais qu'on a une obligation morale de moyens et qu'on doit pouvoir donner aux gens les moyens de s'informer. Et qu'on n'a pas d'obligation de résultat. C'est-à-dire qu'au bout d'un moment si quelqu'un ne veut pas... Bon bah on ne va pas. Ça ne marche pas. »

[...]

« Enfin, moi, j'ai une vision qui est assez défaitiste, mais je suis assez conscient aussi d'avoir un énorme biais, enfin, mon regard est déformé par le fait que je passe mon temps à échanger avec les complotistes qui me rappellent à longueur de journée que bah non. Non, non, ça ne changera absolument rien ce que tu peux écrire. Sûrement que si je parlais au quotidien avec des gens qui ont changé d'avis grâce à un article, peut être que ça irait mieux, en même temps, est ce que j'arriverai à les entendre, j'en sais rien. Non mais il est évident que la pratique a son utilité. Mais pas contre, elle n'est pas miraculeuse. Tu peux détromper les gens qui ont envie d'être détrompés mais pas la partie des personnes pour qui leurs croyances sont plus importantes. Or, ce sont très souvent des personnes qui sont extrêmement motrices dans la diffusion de fausses informations. Voilà, de ce point de vue-là, le ventilateur à merde ne s'arrêtera jamais de tourner. »¹²⁶³

Entre 2018 et 2023, c'est notamment l'illustration de la trajectoire de Samuel Laurent qui fait office de repoussoir pour les autres acteur·ices du *fact-checking*. Responsable des Décodeurs de 2014 à 2019, ultra-investi dans la lutte contre la désinformation, Samuel Laurent a fait l'objet d'une consécration en spécialiste des *fake news* au cours des années 2017-2018. Comme on l'a évoqué plus tôt dans ce travail, c'est précisément l'intensité de son investissement dans le combat contre la désinformation en ligne qui le mène à interrompre ses activités de *fact-checking*. Ainsi annonce-t-il en juillet 2019 « un choix de raison après cinq années exaltantes mais exigeantes et épuisantes ». Deux ans plus tard, il restitue ce virage dans un livre, *J'ai vu naître le monstre*¹²⁶⁴, dans lequel il restitue l'évolution de son rapport à Twitter, depuis la création de son compte jusqu'à son combat « donquichottesque » qui le mènera au *burn-out*. Cet épisode est souvent mentionné par les enquêté·es, comme Clément :

« Bah c'était la photo de profil longtemps de Samuel Laurent, c'est un dessin de je sais plus comment il s'appelle, un dessinateur américain très connu, c'était un mec sur son ordinateur qui dit "attends chéri il y a quelqu'un qui a tort sur Internet"¹²⁶⁵ (rires) et Samuel Laurent se

¹²⁶² EUSTACHE Sophie, « A qui profite le fact-checking ? L'émergence d'une nouvelle mythologie du journalisme », *Monde commun*, n° 2, 2019.

¹²⁶³ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021.

¹²⁶⁴ Samuel Laurent, *J'ai vu naître le monstre. Twitter va-t-il tuer la #démocratie ?*, Editions Les Arènes, 2021.

¹²⁶⁵ Image reproduite en introduction de section [Figure 17].

revendiquait de ça. C'était amusant, mais aussi presque un peu pathétique aussi, c'est à dire que voilà, il faut faire gaffe aussi. En fait quand t'es fact-checkeur, si tu ne comprends pas que t'écopes l'océan à la petite cuillère, tu deviens fou en fait. Si vraiment tu penses que ta mission, que ce que tu dois réussir c'est de mettre fin à la désinformation, t'es voué à une vie de de malheur »¹²⁶⁶.

Paradoxalement, ces expressions de désillusions personnelles viennent confirmer, en creux, le lien fort entre pratique du *fact-checking* et rhétorique de la mission supérieure, noble et désintéressée : c'est justement parce que certains voient l'ampleur du coût personnel que peut engendrer cette posture qu'ils aspirent à s'en distancier. Et les termes employés par les acteur·ices témoignent, tout en concédant son échec, de l'ampleur de leur mission : « *Bah de toute façon, on est, on est, on est comme les canadiens, on va là où sont les incendies, on ne choisit pas là il va y avoir du feu* »¹²⁶⁷.

2.2. Le renversement de la rhétorique sur le financement : service (au) public et quête d'audience

Les critiques internes et externes au champ ont généré différents réagencements quant aux pratiques du *fact-checking* et aux rhétoriques qui les portent. L'idée selon laquelle le *fact-checking* serait au service de l'intérêt général va perdurer et s'accroître : néanmoins, elle est réajustée, car confrontée à la question de son financement.

Si le terme d'utilité publique, ou de service public, revient si fréquemment dans les propos des enquêté·es, ce n'est pas tant pour désigner une distinction entre médias publics et privés, mais plutôt pour exprimer l'idée d'un genre journalistique qui soit littéralement un service *au* public. Dans cette perspective, la contrainte de l'audience n'est ici pas ou peu avouable, à moins d'être reconfigurée de manière noble. C'est le cas de cet enquêté, responsable d'une émission de *fact-checking* sur une chaîne de service public, qui assume cette recherche d'audience en la traduisant en « impact », c'est-à-dire dans les termes de son engagement citoyen vis-à-vis du public :

« - Mais est-ce que tu penses que ça peut être antagoniste avec la recherche d'audience ? Que c'est des formats qui spontanément vont peut-être faire moins de d'audience que d'autres ?

- Bah en fait, moi ce que je fais, ma démarche c'est de... Moi, j'essaye de faire de l'audience. Et j'essaye de faire de l'audience, pas seulement à la télé mais aussi sur les réseaux parce que je pense que c'est important quand on fait ce travail de lutte contre la désinformation, si c'est pour toucher trois personnes qui de toute façon te suivent déjà, ça ne sert à rien. Donc non, moi je

¹²⁶⁶ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

¹²⁶⁷ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021.

veux avoir un impact, donc oui je veux avoir de l'audience, je n'ai pas de scrupules à le dire dans le sens où je veux que les gens voient ce que je fais, oui ça c'est sûr ! Et le plus de gens possibles ! [...] »¹²⁶⁸.

Dans leur travail, E. Jaubert et V. Rivron formulent plus explicitement encore ces reconfigurations, en énonçant que « *l'approche [pédagogique] sert de cache-sexe à des impératifs moins nobles (audience et divertissement)* »¹²⁶⁹. Si ces derniers sont « moins nobles », c'est parce qu'ils font écho à la tradition de critique de la « soumission aux puissances de l'argent »¹²⁷⁰ de la presse. Cet impératif qui caractérise les entreprises de presse depuis au moins le XIX^e siècle¹²⁷¹ constitue en effet, lorsqu'il est pris isolément, un principe critique fondamental adressé à la presse depuis son industrialisation : « *la soumission systématique de l'activité journalistique aux impératifs du profit capitaliste et de la rationalisation industrielle est accusée de rendre impossible le plein exercice de la liberté d'expression et de compromettre la liberté de la presse* »¹²⁷². La citation d'enquête ci-dessus traduit la recherche d'audience en quête de légitimation par les publics, et non en quête vénale de profit. Cette reconfiguration est analogue à celle qui, au fil du XX^e siècle, permet *in fine* de légitimer l'industrialisation de la presse : c'est le principe du verdict populaire, attesté par les chiffres de vente et taux d'écoute, qui prévaut comme principe critique. « *Il [le principe du verdict populaire] a toujours servi à imposer, contre la morale restrictive des Lumières, la légitimité de certains goûts réputés mauvais ou de certaines opinions réputées aveugles, dont le succès populaire rendait (désormais) impossible de ne pas leur accorder de la valeur* »¹²⁷³. Cependant, il faut noter ici que ce principe critique vient s'articuler à d'autres, générant des faisceaux de contraintes qui permettent de dessiner « des formes d'excellences journalistiques ». Dans cette perspective, c'est bien une tension entre impératif de publicité (ici exprimé par la revendication d'une recherche d'audience) et impératif de raison¹²⁷⁴ (ici incarnée par l'application d'une morale professionnelle, d'un appui sur des éléments de preuve objectivables, d'une quête de vérité qui

¹²⁶⁸ Entretien avec Julien Pain, journaliste à franceinfo, présentateur de *Vrai ou fake*, 4 février 2022.

¹²⁶⁹ RIVRON Vassili et JAUBERT Elsa, « Aux frontières du fact-checking », *op. cit.*, 2021.

¹²⁷⁰ LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse*, *op. cit.*, 2000, p. 43.

¹²⁷¹ On peut retenir comme facteur déterminant le double processus « *d'extension considérable du lectorat et d'industrialisation progressive de la production journalistique* », à partir des années 1830 : voir CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, La Découverte, 2012, p. 12.

¹²⁷² LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse*, *op. cit.*, 2000, p. 39 et s.

¹²⁷³ *Ibid.*, p. 49.

¹²⁷⁴ Sur ces impératifs constitutifs de « l'excellence journalistique » voir LEMIEUX Cyril, « La Révolution française et l'excellence journalistique au sens civique. Note de recherche », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 19, vol. 5, 1992, p. 31-36.

serait intrinsèque à la pratique du *fact-checking*) qui s'exprime dans les discours des journalistes fact-checkeurs. Ainsi, si la question de la rentabilité des formats journalistiques constitue, bien au-delà du *fact-checking*, un point d'ambivalence de ces entreprises de presse, il est cohérent que cette tension soit d'autant plus forte quand le discours de valorisation et d'anoblissement de la pratique a été très fort. Initialement, si son développement a généré dans certaines rédactions des tensions, c'était d'abord à propos de son existence même. Comme l'expliquait Michèle Léridon, la directrice de l'information de l'AFP de 2014 à 2019 :

C'était une vraie petite révolution culturelle, parce que quand j'ai commencé à parler à la rédaction de "bon bah, il va falloir s'atteler à contredire les infox et faire du *fact-checking*", tout le monde m'a, enfin, une partie de la rédaction m'a dit, mais du *fact-checking*, c'est ce qu'on fait tout le temps ! Quand on publie une information, on vérifie avant et donc la grosse différence, c'était de dire, "on ne va plus s'intéresser seulement aux informations vraies, maintenant, grande révolution, on s'intéresse aux informations fausses". [...] Ça voulait dire qu'il fallait qu'ils appellent leurs sources pour dire, "est ce que c'est vrai ce truc" et au départ, ils étaient très mal à l'aise parce qu'ils disaient mais "moi j'appelle mes sources pour des choses sérieuses, je ne vais pas les appeler pour savoir si l'eau de rose guérit du cancer"... Bah j'ai dit "bah si, bah si, c'est ce qu'il va falloir faire", et ça a été en fait très bien compris par les sources en réalité parce qu'elles étaient elles-mêmes confrontées à ce problème¹²⁷⁵.

Des résistances du même ordre ont pu surgir dans d'autres rédactions : Leïla, du service de *fact-checking* de TF1, raconte la difficulté qu'a été la mise en place d'une chronique de *fact-checking* hebdomadaire dans le JT de TF1 : « *aujourd'hui c'est bon, mais à ce moment-là, les journalistes nous disaient "notre journal, c'est celui des vraies informations en fait"* »¹²⁷⁶. D'une rédaction à l'autre, ces difficultés semblent avoir été dépassées par ce moment de « prise de conscience collective ». En revanche, la question du financement et de la rentabilité de l'exercice est, elle, restée comme source de conflictualité potentielle.

En effet, la question de l'intérêt général contre la logique commerciale constitue une tension qui caractérise la routine professionnelle des journalistes fact-checkeurs dans sa pratique même. À travers la question du *fact-checking* payant ou gratuit, c'est la fonction pédagogique du métier au cœur de l'orthodoxie journalistique qui entre en tension avec des logiques lucratives : « *Je peux le dire au passé aujourd'hui, l'essentiel des contenus du Monde maintenant sont derrière un paywall... [...] Là-dessus, il y a plusieurs sensibilités qui existent voilà, il y a la logique de l'utilité publique d'un côté et la logique un peu plus stratégique de l'autre. Donc des fois ça arrive qu'il y ait débat en interne pour savoir si tel ou tel article va*

¹²⁷⁵ Entretien avec Michèle Léridon, conseillère au CSA, ex-directrice de l'information de l'AFP, 15 mars 2021.

¹²⁷⁶ Entretien avec Leïla, journaliste à TF1/LCI, service de *fact-checking* Les Vérificateurs, 12 juillet 2023.

être en gratuit ou payant »¹²⁷⁷. C'est sur cette question d'une vérification soumise à un *paywall*¹²⁷⁸ qu'apparaît une évolution du *fact-checking* ces dernières années. En avril 2018, lors du premier entretien avec Julien Pain, le *fact-checking* payant lui semblait « aberrant » :

« Et d'ailleurs tu vois, y'a jamais de *fact-checking*, à ma connaissance, en payant. *Le Monde*, Europe 1, etc. : c'est gratuit. Ça serait aberrant, mais ce n'est pas anodin non plus, c'est un signe que tu donnes au public gratuitement, que tu ne cherches pas à faire de l'argent dessus. Tous les médias l'envisagent comme un travail d'utilité publique. Mais c'est important de comprendre aussi que l'on a spécialisé les fact-checkeurs à un moment où y'avait un besoin, parce qu'on avait abandonné ce travail là, de revenir aux fondamentaux.¹²⁷⁹

La question se pose différemment pour les productions audiovisuelles (télé, radio) de *fact-checking*, dont le modèle économique ne repose pas sur l'abonnement, et pour les sites des grands quotidiens ayant un service de *fact-checking*, qui ont progressivement évolué vers des modèles *paywall*. Pour ces derniers (*Le Monde*, *Libé*) la règle aujourd'hui semble être celle du gratuit pour les articles courts, et du *paywall* pour les enquêtes plus longues, ayant requis plus de temps de travail. Un membre de CheckNews, de Libération, restitue la manière dont se réalise ce partage :

« - Ils [les médias] sont tous passés, au moins partiellement, au *paywall*...

- Ouais, sauf AFP Factuel je pense. AFP Factuel c'est toujours en gratuit, mais parce que l'AFP peut pas avoir un *paywall*, tu peux pas t'abonner à l'AFP, ce serait bizarre, mais c'est vrai que Les Décodeurs, une bonne partie est derrière un *paywall*... Nous quand même, je dirais que 80% de nos contenus sont gratuits. Mais quand on a des trucs, des petites enquêtes, on va les mettre derrière un *paywall*. On a quand même encore aujourd'hui un peu ce truc de se dire "le pur *fact-checking* il doit être gratuit" parce que de toute façon ce qu'on vérifie c'est gratuit. Et donc si tu mets derrière un *paywall*, il y a vraiment que les gens déjà persuadés que c'est faux qui vont payer. »¹²⁸⁰

Ainsi la tension entre logique commerciale et logique pédagogique se résout partiellement lorsque l'on prend en considération le fait que ces rubriques de *fact-checking* soient parvenues, en quelques années, à constituer une source d'abonnements, et donc de revenus, pour l'entreprise. C'est particulièrement le cas chez *Libération*, où CheckNews constitue une part importante de l'audience web du site, et de bons scores de conversion¹²⁸¹ pour le site. Le travail de marketing éditorial relevé par L. Bigot dans ses travaux sur le *fact-checking* ne semble pas

¹²⁷⁷ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021.

¹²⁷⁸ Un *paywall* désigne le modèle économique d'un média en ligne par lequel l'accès à certains contenus sont restreints, dans le but d'inciter l'individu à s'abonner pour accéder à l'ensemble des contenus.

¹²⁷⁹ Entretien avec Julien Pain, journaliste fact-checkeur chez franceinfo, 24 avril 2018.

¹²⁸⁰ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

¹²⁸¹ Issu du marketing digital, le terme de conversion désigne le fait que l'internaute, après avoir consulté un contenu accessible sur le site, se « convertisse » en abonné·e.

s'être limité à une dimension symbolique : certains services parviennent, au-delà du gain en crédibilité, à constituer une ressource en rentabilité pour leurs titres.

En revanche, c'est autour de la question du financement, et de l'entrée dans le jeu des acteurs dits « GAFAM », qu'est apparue une tension plus profonde. En effet, créer des postes temps plein voire un service *ad hoc*, requiert des moyens importants dont ne disposent pas en propre des entreprises de presse déjà économiquement fragilisées. Ces dernières ont alors accepté des partenariats avec les plateformes numériques, et en particulier le duopole Google/Facebook, sous différentes formes¹²⁸². Ainsi pour la coalition CrossCheck développée par First Draft et Google News Lab, le Programme Facebook de Vérification tierce, ou Objectif Désinfox lancé par l'AFP et Google France. Comme l'indiquent L. Bigot et J. Nicey dans leur observation participante au sein de l'un de ces projets – CrossCheck¹²⁸³, les « GAFAM », et en premier lieu Google et Facebook, ont su adopter une stratégie leur permettant de devenir des interlocuteurs indispensables pour le monde du *fact-checking* : ainsi des différents outils Google, comme Google Reverse Image Search, qui ont été intégrés aux manuels de vérification de l'information.

Les conséquences négatives de ces partenariats sont nombreuses, et souvent soulignées d'abord par les fact-checkeurs eux-mêmes : perte de légitimité auprès d'un public déjà largement défiant, renforcement de leur dépendance technique aux outils de Google¹²⁸⁴, soumission aux contraintes de métriques de Facebook, et *in fine*, le risque avéré pour ces médias de rendre crédibles ceux qui les affaiblissent et les menacent. On voit ici comme la question de la rentabilité et celle de la crédibilité ne constituent en fait pas deux éléments en tension avec lesquels il faudrait composer, mais que le fonctionnement économique des médias en fait, *de facto*, deux données intrinsèquement liées. Ainsi lorsque Clément relate les discussions internes à *Libération* sur le partenariat avec Facebook, qui ont mené à son abandon :

« - Mais c'est vrai qu'au début ça nous a quand même aidé à étoffer la rubrique parce que ça payait, je pense que le partenariat il payait à lui tout seul, je sais pas, deux postes ou trois postes ce qui est beaucoup en fait à l'échelle d'un service comme ça, surtout quand tu le lances.

- **Ah ouais. En échange de checker quelques petits articles ...**

- Voilà, en échange par ailleurs de faire notre taf de vérification et ça prenait genre 5 à 10% de notre boulot en vrai, c'était rien. [...] On avait un tableau de bord sur Facebook pour les fact

¹²⁸² Cette dimension s'inscrit plus largement un contexte de dépendance croissante globale des entreprises médiatiques à ces acteurs du numérique. Pour une synthèse, voir PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, *Facebook et les médias, une liaison diaboliquement complexe*, [<https://larevuedesmedias.ina.fr/facebook-et-les-medias-une-liaison-diaboliquement-complexe>], consulté le 29 mai 2024.

¹²⁸³ NICEY Jérémie et BIGOT Laurent, « Le soutien de Google et de Facebook au fact-checking français : entre transparence et dépendance », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, n° 1, vol. 9, 2020, p. 58-73.

¹²⁸⁴ *Ibid.*

checkeurs, on voyait les contenus qui avaient été signalés par les utilisateurs comme potentiellement faux, on piochait dedans, on faisait un petit article, on le signalait à Facebook, et ça déclenchait un paiement. C'était simple, assez efficace, mais on considère que ce n'est pas optimal d'être rémunéré par Facebook quand t'es un média indépendant. Tout simplement »¹²⁸⁵.

Si Clément explicite que le coût en réputation « *ne valait pas* » l'apport financier pourtant conséquent pour un journal comme *Libération*, c'est bien parce que le modèle économique contemporain des médias, en France comme ailleurs, tend à superposer plus fortement les contraintes qui constituaient historiquement des tensions : logiques réputationnelles et logiques économiques. C'est cela qui permet, de fait, de qualifier les médias participant à ces partenariats de « prestataires de crédibilité » pour les géants du capitalisme numérique¹²⁸⁶.

2.3. Former une « communauté d'intérêts » avec ses concurrent-es

Outre l'idée, progressivement abandonnée, d'un genre journalistique intégralement gratuit, la rhétorique du désintéressement et de la défense d'un intérêt général avait également pour prolongement l'idée d'une suspension de concurrence entre les journalistes de *fact-checking*. Dans leur analyse des pratiques collectives des fact-checkeurs français pendant la présidentielle de 2017, J. Nicey et L. Bigot avançaient l'idée selon laquelle les acteur·ices du *fact-checking* formeraient une *communauté d'intérêts*¹²⁸⁷, non-concurrent·es au nom d'une mission civique : la lutte contre un mal commun menaçant la démocratie et nommé tour à tour désinformation, complotisme, *fake news*, etc. L'extrait d'entretien suivant, avec un membre de CheckNews, permet de réinterroger cette dimension à l'aune de la question de la concurrence entre des services visant – aussi – la rentabilité :

« Nous, c'est un truc qu'on a tenté, deux ou trois trucs de collaboration, on a fait partie de Crosscheck, on fait partie de différents trucs, mais [...] On est vus un peu comme les loups solitaires à chaque fois. Là j'en reparlais avec un mec des Observateurs de France 24, et il me disait “mais *Libé* vous êtes dans rien, on vous voit pas dans les trucs et tout” (rires) parce que nous pour le coup on n'a jamais trop souscrit à l'ambiance groupe, ou au côté “service public du *fact-checking*, on n'est pas concurrents”. En fait, si, on est quand même concurrents quoi. On a envie de sortir nos trucs avant l'AFP et c'est bizarre de bosser avec eux alors qu'on veut sortir notre papier avant eux quoi. [...] En fait, il y a un moment nous, on a besoin aussi de faire de

¹²⁸⁵ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

¹²⁸⁶ NICEY Jérémie et BIGOT Laurent, « Le soutien de Google et de Facebook au factchecking français », *op. cit.*, 2020, p. 58-73.

¹²⁸⁷ NICEY Jérémie et BIGOT Laurent, « Chapitre 5. Un pour tous, tous pour un ? Les pratiques inédites de “coalition” des journalistes fact-checkers français durant la campagne présidentielle de 2017 », in THEVIOT Anaïs (dir.), *Médias et élections*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, coll. « Espaces Politiques », 2019, p. 121-142.

l'abonnement, on a besoin de faire de l'audience. On a besoin que les autres nous citent pour que nos articles ils ressortent mieux sur Google, on est en concurrence et donc nous ce truc de service public... »¹²⁸⁸

De fait, cet enquêté comme d'autres concèdent l'existence de liens interpersonnels (« on n'est pas nombreux hein, donc oui on se connaît forcément tous ») voire de collaborations entre services : par exemple, le service de *Libération* écrit les textes pour Arte Désintox, pastilles de vérification diffusées dans le 28 minutes d'Arte. Les journalistes rencontrés décrivent « *des relations de collègues, normales quoi. On va pas forcément s'appeler, mais c'est l'entente cordiale, quoi* »¹²⁸⁹. En fait, lorsqu'est abordée cette question de la communauté des fact-checkeurs, c'est plutôt l'idée d'une communauté mondiale du *fact-checking* qui émerge. Elle se concrétise soit par des réseaux en ligne de fact-checkeurs partageant conseils et savoirs, soit à travers des consortiums internationaux comme First Draft News. Leur fonction est ainsi décrite par ce membre de CheckNews dont ce n'est « pas la came » :

« Alors je sais que certains collègues sont sur des plateformes d'échanges type Open Facto, etc., des réseaux plutôt internationaux de *fact-checking*. [...] Ce n'est pas trop ma came, j'avais fait un peu CrossCheck à l'époque, mais non moi ce n'est pas trop ma came. Être avec d'autres fact-checkeurs pour parler de *fact-checking*, ça ne m'intéresse pas beaucoup. Mais souvent ça peut aider parce que voilà je te dis, ça va être sur des canaux de discussions, y'en a un qui va dire « bah voilà nous on a vu passer ça, est ce que quelqu'un d'autre a bossé là-dessus », et là effectivement t'es avec des gens qui ne sont pas tes concurrents, donc ça a plus de sens d'échanger des infos et des tips quoi. »¹²⁹⁰

La question d'une communauté d'intérêts se pose à nouveaux frais avec cette question de la concurrence : s'il est bien plus envisageable de travailler avec des collègues étrangers, c'est précisément car *eux* ne sont pas des concurrents. L'idée d'un sous-espace du champ journalistique dont la noblesse de la mission permettrait de dépasser toutes les logiques concurrentielles ne semble plus si évident. Par ailleurs, une autre caractéristique permet de compléter ou de nuancer cette idée d'une communauté collégiale : l'incarnation par des figures individuelles, en l'occurrence masculines. Clément résume cette organisation par figures de proue, justement pour expliquer pourquoi son service n'y participe pas :

« Je pense que ça tient alors déjà à la personnalité de Cédric [le fondateur du service], qui a créé Désintox et CheckNews, il n'a pas de compte Twitter perso, déjà, c'est tout con hein, mais donc du coup il n'est pas dans la mêlée, il n'a pas incarné le truc comme Samuel Laurent le faisait pendant le temps quand il était aux Décodeurs. Et il s'est cramé les ailes en le faisant, en étant le chevalier blanc du *fact-checking* etc. [...] Donc déjà t'as pas ce truc d'incarnation parce qu'en

¹²⁸⁸ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

¹²⁸⁹ Entretien avec Leïla, journaliste à TF1/LCI, service de *fact-checking* Les Vérificateurs, 12 juillet 2023.

¹²⁹⁰ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

fait souvent, le *fact-checking* va être incarné tu vois. Vrai ou fake : c'est Julien Pain. T'as Tristan Mendès France sur le conspirationnisme.. C'est un truc – alors de mecs en plus souvent – très incarné, avec une personnalité, tchack, Samuel Laurent qui va porter la contradiction, tchack, Julien Pain, etc. Nous il n'y a pas ce truc-là, c'est beaucoup plus désincarné. Cédric, tu demandes, je pense que personne ne sait qui est Cédric Mathiot, parce que c'est pas du tout son idée et donc bah en cascade, nous, on a pas du tout ce truc de dire, tchack. »¹²⁹¹

On verra par la suite que cette question de l'incarnation par des figures – masculines – se retrouve encore plus nettement peut-être dans d'autres espaces. C'est particulièrement le cas dans les différents groupes d'amateur·ices pratiquant la vérification en ligne, spécifiquement sur YouTube, organisé autour d'un vidéaste débunkeur star. La dimension genrée, notamment, est d'autant plus déterminante dans le monde du débunking qui se caractérise par une surreprésentation du genre masculin, et un très fort tropisme pour les sujets dits complexes ou techniques.

3. Le *fact-checking*, une pratique journalistique pensée contre le politique ?

Les journalistes fact-checkeurs rechignent souvent, en entretien, à se prononcer sur leur perception de l'action publique menée contre les *fake news* en France ces dernières années, mettant en avant la distinction entre leur rôle et celui des expert·es : « *je suis pas sociologue, je suis anthropologue, moi je suis journaliste, donc moi mon taf c'est de faire des articles, c'est pas d'analyser le phénomène des fake news en fait* »¹²⁹². Même en leur demandant de qualifier un élément précis, comme le rapport de la Commission Bronner, la réponse est claire : « *Bah pour moi c'est du chinois, enfin voilà, c'est autre chose. C'est très bien que des gens s'en occupent, mais pour moi, ce n'est pas mon taf* »¹²⁹³. Lorsque certain·es fact-checkeur·euses font des interventions publiques, médias ou conférence, leur discours vient déplorer l'insuffisance de l'action de l'État dans la lutte contre les *fake news*, et parfois présenter leur pratique professionnelle comme une démarche complétant ce travail étatique insuffisant. Beaucoup par ailleurs, insistent en entretien sur la forme originelle du *fact-checking*, celle du contrôle de la parole politique par sa vérification : « *bah déjà, à la base on était là plutôt pour dire "les politiques mentent", mais pas dans un truc de fake news ou de désinformation, mais plutôt de dire que dans le discours politique, il y a énormément de conneries et on va faire un peu le tri.*

¹²⁹¹ Entretien avec Clément, journaliste à *Libération*, service de *fact-checking* CheckNews, 10 janvier 2023.

¹²⁹² *Ibid.*

¹²⁹³ *Ibid.*

[...] Et c'est pour ça qu'en fait, quand y a une Commission sur les fake news, ce n'est même pas qu'on ne veut pas y aller, c'est qu'on ne se sent même pas tellement concernés »¹²⁹⁴.

D'autres insistent sur leur autonomie vis-à-vis du gouvernement, au-delà de la question de la prise en charge du problème des *fake news*. Cette idée d'un *fact-checking* pratiqué en pleine autonomie du champ étatique trouve son paroxysme dans un moment de crise de quelques jours, qui a lieu quelques semaines après le début de la crise sanitaire, six semaines après le début du premier confinement. Le « raz-de marée » qu'évoque Yann pour décrire ce moment des débuts de la crise sanitaire est loin de porter uniquement sur des questions informationnelles. En effet, le degré d'incertitude collective, le caractère inédit de la situation, et la nécessité pour les acteurs institutionnels de prendre un grand nombre de décisions publiques rapides font de cette période un moment absolument inhabituel sur tous les plans¹²⁹⁵. La crise se déroule aussi sur le plan informationnel : le terme d'infodémie, pour décrire la propagation rapide d'informations inexacts, est officiellement utilisé par l'OMS dès février 2020, et la circulation d'informations non fiables occupe une part importante des préoccupations collectives.

Toujours est-il que dans ce contexte, le 30 avril 2020, le gouvernement, à travers sa porte-parole S. Ndiaye, annonce la création de *Désinfox Coronavirus*, une page sur le site gouvernement.fr, dédiée à la lutte contre les *fake news* qui circulent sur le coronavirus : « *La crise du #COVID19 favorise la propagation de #fakenews. Plus que jamais, il est nécessaire de se fier à des sources d'informations sûres et vérifiées. C'est pourquoi le site du @gouvernementFR propose désormais un espace dédié* »¹²⁹⁶. Initiative émanant du SIG, la mise en place de Désintox Coronavirus, a pour objectif déclaré la réduction des incertitudes collectives à travers la promotion d'informations vérifiées, donc fiables. La plateforme, ouverte dans la foulée, n'est en réalité qu'un agrégat des vérifications réalisées par les différents services de *fact-checking* professionnel français : *Le Monde*, *Libération*, *20 Minutes*, *franceinfo*, *France 24*. Un premier type de discours critique relève assez vite que tous les médias

¹²⁹⁴ *Ibid.*

¹²⁹⁵ Sur les facteurs structurels ou organisationnels qui ont façonné les décisions publiques prises pendant la crise sanitaire, voir BERGERON Henri, BORRAZ Olivier, CASTEL Patrick et DEDIEU François, *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Presses de Sciences Po, 2020. La comparaison avec d'autres crises, notamment historiques, permet de désexceptionnaliser la crise de 2020 ; néanmoins, l'enquête rend bien compte de la « politique de l'incertitude » qui a caractérisé l'ensemble des décisions publiques liées à ce moment de crise sanitaire.

¹²⁹⁶ Consultable sur : <https://twitter.com/SibethNdiaye/status/1255829823198564352>. Comme le relève Clément Viktorovitch, le fait que cette annonce ait été faite par Sibeth Ndiaye, alors porte-parole du gouvernement, qui avait déclaré à *L'Express* « J'assume parfaitement de mentir pour protéger le président » a probablement accentué l'ampleur de la réaction.

français ne sont pas relayés sur la plateforme, et que cela constitue une inégalité de traitement. Sibeth Ndiaye répond qu’

« il faut que les médias français qui sont mis en exergue disposent d’une rubrique dédiée au *fact-checking* depuis au moins deux ans, d’une équipe spécialisée, et d’un accès gratuit au contenu. En aucun cas, je le répète, le gouvernement et l’État ne choisissent les articles de presse : on met simplement à disposition de nos concitoyens le travail de désinforma... de désinfox, pardon, qui est effectué par les médias sur le CoVid-19 »¹²⁹⁷.

Mais la critique s’accroît, formulée autour de l’idée d’un mélange des genres : « *mettre le travail de journalistes sur le site du gouvernement, c’est-à-dire un outil de communication, cette confusion est tellement toxique que tout le monde y perd* » dénonce quelques jours plus tard Clément Viktorovitch dans sa chronique de l’émission Clique¹²⁹⁸. Ce dernier ajoute un second élément de critique : parmi les articles de *fact-checking* de ces médias sélectionnés, certains indiquent comme mensongères des déclarations gouvernementales. Mais ces articles-là ne figurent alors pas sur le site : « *je vous laisse apprécier l’ironie : le gouvernement décide contre l’avis de toute la presse de publier un outil pour s’informer sur la désinformation, puis l’abandonne en toute discrétion afin de couvrir sa propre opération de désinformation* »¹²⁹⁹.

La réaction du champ journalistique à cette plateforme est aussi rapide que forte : trois jours après, une trentaine de sociétés de rédacteurs signent une tribune dans *Le Monde*, « L’État n’est pas l’arbitre de l’information »¹³⁰⁰. Outre les nombreuses réactions individuelles, à l’instar de Luc Bronner, directeur des rédactions du *Monde*, regrettant notamment que les rédactions concernées n’aient même pas été prévenues, la réaction est surtout collective. Un communiqué intersyndical des syndicats de journalistes est publié le 3 mai, qui se trouve aussi être la journée mondiale de la liberté de la presse ; et dans la foulée, le SNJ dépose un référé-liberté devant le Conseil d’État pour atteinte à la liberté de la presse et discrimination. Le Conseil d’État n’aura pas le temps de statuer sur le fond : le 5 mai, le gouvernement a déjà supprimé le site.

Cette plateforme agrégative survivra donc exactement cinq jours : cet épisode constitue, du fait de la rapidité et de la force de la réaction collective des journalistes professionnels, mais aussi du fait de la nature des arguments soulevés, un moment paradigmatique de la

¹²⁹⁷ Sibeth Ndiaye, conférence de presse du Conseil des ministres du 2 mai 2020.

¹²⁹⁸ Chronique de Clément Viktorovitch dans l’émission Clique, sur Canal+, 6 mai 2020, consultable sur https://www.youtube.com/watch?v=Mrs4HfiIq_I.

¹²⁹⁹ *Ibid.* Voir aussi EUSTACHE Sophie, « Désinfox, embarrassant miroir », *Le Monde Diplomatique*, août 2020.

¹³⁰⁰ « L’État n’est pas l’arbitre de l’information », tribune, *Le Monde* [en ligne], 3 mai 2020, consultable sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/03/l-etat-n-est-pas-l-arbitre-de-l-information_6038527_3232.html.

revendication d'autonomie qui caractérise les journalistes, et spécifiquement les fact-checkeurs et fact-checkeuses.

Tous ces éléments vont dans le sens d'un impondérable du discours du champ journalistique sur lui-même : son autonomie vis-à-vis du champ politique et étatique. Cette idée selon laquelle ce qui est journalistique ne serait pas étatique est très ancienne et constitue un ressort de justification de la raison d'être du champ journalistique depuis sa constitution. De fait, un processus de différenciation notamment vis-à-vis du champ du pouvoir¹³⁰¹ s'est bien engagé depuis le XIX^e siècle, et la littérature existante en sociologie des médias confirme cette situation d'autonomie relative du champ journalistique. Néanmoins, les reconfigurations récentes des relations entre champ journalistique et champ du pouvoir, autant que les discours critiques qui accompagnent leurs évolutions, aujourd'hui désignés par le terme de « défiance », mènent les acteur·ices du champ journalistique à réaffirmer plus fortement encore leur indépendance. Ainsi de la mise en avant de capacités critiques à l'égard du gouvernement des enquêté·es, citée plus haut : si cet acteur s'y prête si volontairement et spontanément, c'est précisément parce que c'est sur ce thème qu'il perçoit une critique de son activité.

Si l'on peut donc retracer son origine historique, cette idée d'une pratique fondamentalement antiétatique *puisque* journalistique, peut être interrogée à l'aune des caractéristiques des rhétoriques du *fact-checking*. Ces acteur·ices ne sont effectivement pas *étatiques*, au sens où ils et elles ne sont pas doté·es de ressources par l'État : ils·elles ont un statut professionnel qui en font des acteur·ices strictement non-étatiques, comme ils et elles le revendiquent clairement. Néanmoins, plusieurs éléments nous permettent de retrouver ici notre hypothèse selon laquelle ces acteur·ices, prenant part à la lutte contre les *fake news*, agissent participent à « faire exister l'État », en réinterprétant leurs pratiques professionnelles en mise en œuvre d'un impératif qui est celui d'une politique publique. En étudiant le groupe des acteur·ices investi·es dans la lutte contre les *fake news*, ici à travers la pratique du *fact-checking*, on en vient finalement à observer des pratiques et des motifs d'actions d'acteur·ices, qui, quelque part, « se prennent pour l'État ».

Pour confirmer cette hypothèse de travail, on pourrait rappeler que l'autonomie du champ journalistique n'est, justement, que relative : on peut penser ici aux réseaux d'écoles de

¹³⁰¹ À ce propos, voir par exemple DARRAS Éric, « Introduction. Champ journalistique, ordre social et ordre politique », *Sociétés contemporaines*, n° 2, vol. 106, 2017, p. 5-20.

formation au journalisme « gouvernées à distance » par l'État¹³⁰², ou à la relation entre revendication d'indépendance et subventions publiques des médias¹³⁰³. Mais c'est plutôt spécifiquement au niveau du sous-groupe des fact-checkeur·euses, et de son rôle pris dans la réponse au problème des *fake news*, qu'il est ici intéressant de reconstituer des traces d'étatisation fortes. Deux niveaux d'analyse sont ici à tenir ensemble : au niveau du groupe professionnel, le fort investissement collectif dans cette solution relèverait bien d'une action publique de lutte contre les *fake news*, d'une « mise en œuvre d'un impératif qui est celui d'une politique publique », et ce, indépendamment du statut de ses acteur·ices ; et au niveau individuel, les rhétoriques développées par les acteur·ices de ces pratiques sont bien celles d'acteur·ices qui pensent leur rôle comme étant analogue, voire supplétif à un service public.

Cette section s'est attelée à reconstituer les évolutions des pratiques et des rhétoriques des journalistes dits « fact-checkeurs » et « fact-checkeuses ». Depuis la période d'investissement matériel et symbolique fort aux premiers moments de la panique, la pratique du *fact-checking* professionnel semble avoir assez nettement évolué. C'est notamment sous l'effet des critiques internes et externes au champ que l'approche binaire dite « vrai/faux » semble perdre progressivement en valeur, tandis que le *fact-checking* est réinvesti positivement de valeurs professionnelles telles que la nuance, la complexité d'esprit, la transparence, etc. Sur ce point comme sur d'autres, on note bien un ensemble de redéfinitions pour intégrer la critique par un groupe professionnel réflexif. Néanmoins, ces évolutions de forme n'altèrent en rien, sinon renforcent, les principes de fonctionnement initiaux. En se fondant sur la pratique ancienne, inhérente au métier, de la vérification, le *fact-checking* peut se valoriser en se réclamant de la légitimité du travail journalistique tout en mettant en avant son caractère novateur. Plus largement, c'est l'idéal d'un traitement « raisonnable » de l'information qui se dégage : une factualité accessible, transparente, rationnelle, et qui constituera le socle des choix électoraux sereins des publics de ces articles. Si ces caractéristiques ont été renforcées en cinq ans, c'est évidemment aussi du fait de la crise sanitaire, qui a constitué un moment d'accélérateur et de catalyseur des attentes collectives envers les acteur·ices du *fact-checking*. Les entretiens témoignent de formes d'ambivalence de leurs croyances dans leurs propres pratiques, mais forment collectivement un aperçu des « rhétoriques professionnelles » qui font

¹³⁰² CHUPIN Ivan, *Les écoles du journalisme : les enjeux de la scolarisation d'une profession, 1899-2018*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2018.

¹³⁰³ SEDEL Julie, « Construire l'indépendance en label de qualité. Le travail de singularisation des éditeurs de presse en ligne "indépendants" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 16, 2021, p. 13-51.

de ce métier une profession, à travers une « *rhétorique de la vérité, du besoin, de la science et de la relation besoin/science* »¹³⁰⁴. Les fact-checkeurs expriment des doutes, reconnaissant notamment l'écueil d'un effet limité sur les publics, et la conscience d'intervenir *a posteriori du problème*. Mais paradoxalement, ces dernières renforcent bien la diffusion de l'idéal social du *fact-checking* exposé plus haut, et notamment l'objectif de responsabilisation du public :

« J'ai parfois le sentiment que les journalistes de *fact-checking*, c'est un petit peu les pompiers qu'on envoyait en 1986 au-dessus de la centrale de Tchernobyl : ils se font irradier la gueule de trucs toxiques. On sait très bien qu'ils n'arriveront jamais à régler le problème parce que le problème est trop profond, ils ne sont absolument pour rien dans la situation. Ils n'y connaissent rien en nucléaire (...) Le problème il est beaucoup plus profond : il est structurel, etc. Nous on est au-dessus de la fumée. Et des volutes de fumée, il en sortira toujours. Bon, je suis très défaitiste sur notre métier »¹³⁰⁵.

Se voyant reproché·es d'avoir une conception paternaliste de leur rapport au public, les fact-checkeur·euses intègrent partiellement cette critique, par « une obligation de moyens et non plus de résultats » : c'est effectivement au lectorat de se prendre en main, d'apprendre à utiliser ce que le fact-checking lui offre pour développer sa propre « hygiène mentale ». Pour certain·es, c'est même ce rapport au public qui est constitutif du *fact-checking* : « *finalement, qu'est ce qui différencie nos articles de n'importe quel autre article ? Ce ne sont pas les thématiques, ou quoi : c'est juste que le lecteur puisse connaître notre démonstration, nos sources, aller les vérifier, aller refaire le fact-checking de lui-même si les sources sont publiques* »¹³⁰⁶. Mettre en avant cette possibilité pour un lecteur ou une lectrice de refaire soi-même l'enquête, même théoriquement, implique de se représenter son lectorat comme ayant la volonté, le temps et les capacités de mener l'enquête par soi-même.

Saisi·es par une panique morale dont la première partie du présent travail nous a permis de saisir le fort degré d'étatisation, mobilisé·es au nom d'un *illusio* professionnel largement empreint de la rhétorique du public, du service public, de l'intérêt général, ces acteur·ices du *fact-checking* n'ont pas eu besoin d'être appelé·es au combat par les institutions gouvernementales ou étatiques : leur *ethos* professionnel a suffi. Ils·elles portent une pratique profondément fondée sur un idéal social étatique. En reconnaissant que l'objectif final de leur travail est l'aspiration à éduquer les publics, et à leur transmettre des réflexes, davantage que l'information particulière vérifiée, ils·elles font en creux la promotion d'un « citoyen bien

¹³⁰⁴ PARADEISE Catherine, « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, n° 1, vol. 27, 1985, p. 17-31.

¹³⁰⁵ Entretien avec Yann, journaliste au *Monde*, service de *fact-checking* Les Décodeurs, 1^{er} septembre 2021.

¹³⁰⁶ Entretien avec Astrid et Julie, journalistes à *20 Minutes*, service de *fact-checking* Fake Off, 8 juin 2023.

informé » qui n'est pas juste bien informé, au sens de nourri d'informations fiables et de qualité, qui éclaireraient ses choix électoraux et civiques. Ce *good citizen*, à la lumière de la menace démocratique constituée par le problème public des *fake news*, ne peut plus se contenter d'une consommation active et raisonnée de l'information : il doit développer une « hygiène mentale », un effort personnel pour adopter lui-même les pratiques vérificatoires des journalistes. Ainsi l'idéal social porté par les pratiques vérificatoires des journalistes professionnel·les reste bien un idéal étatique, celui de la rationalité individuelle des citoyen·nes, qui leur permet une participation « éclairée » à la vie publique, et notamment politique.

Résumer le *fact-checking* à un motif essentiel et univoque de la réponse de la corporation journalistique à sa mise en cause, c'est prendre le risque de masquer ou d'ignorer les résistances internes au champ, les tensions et critiques relevées par les pairs comme par les acteur·ices du *fact-checking*. Mais surtout, cela empêche de porter l'attention sur un autre groupe, parfaitement extérieur au champ journalistique, qui a non seulement souligné les limites de cette réponse de l'institution médiatique, mais aussi choisi de pratiquer soi-même la vérification des faits. Ces fact-checkeur·euses citoyen·nes, ou « débunkeur·euses », vont joindre à leur critique la revendication d'une pratique non-professionnelle du *fact-checking*. Parmi toutes les méthodes et pratiques journalistiques, c'est précisément celle mise en place pour tenir les profanes à distance de la production d'une information vérifiée, et par là reconsolider la frontière du groupe, qui se voit empruntée et réappropriée via des pratiques amatrices. Comme on le verra dans la section suivante, il semble qu'une minorité grandissante de ces non-professionnel·les ait développé ces pratiques vérificatoires : à titre personnel, convaincu·es de l'urgence à être, individuellement, son ou sa propre enquêteur·ice ; mais aussi en s'organisant collectivement pour pratiquer la vérification à côté, et parfois contre ces journalistes professionnel·les et leur monopole de la vérification.

Section 2 – Le *débunking* non-professionnel ou les amateur·ices de la vérité

L'intégration des vérificateur·ices profanes à cette étude a constitué une étape permettant de repenser certaines hypothèses générales de cette thèse. Initialement, les hypothèses permettant d'expliquer les logiques de constitution d'un monde anti-*fake news* reposaient sur l'appartenance professionnelle des acteur·ices que l'*ethos* professionnel menait à développer des réflexes étatistes (journalistes, enseignant·es, éducateur·ices, *etc.*), et donc à s'auto-saisir d'un problème public cadré comme une menace démocratique. Mais si la panique morale sur les *fake news* n'a activé que des impératifs professionnels, comment expliquer alors qu'ingénieurs, retraités, ex-militaires, bénéficiaires du RSA, musiciens, développeur·euses informatiques, consacrent leur temps à la vérification systématique et ostentatoire ?

Le terme de « *débunking* » est ici retenu pour qualifier les pratiques de ces groupes amateurs, et les distinguer des pratiques vérificatoires des groupes professionnels, appelés *fact-checking*. Ce choix est lié à l'histoire du terme même du *débunking* : si la vérification amatrice est ainsi désigné par ses acteur·ices, c'est parce qu'il se pratique essentiellement en ligne. En effet, comme le rappelle le travail d'historicisation du *fact-checking* mené par P. Froissart¹³⁰⁷, on trouve une filiation dès les années 1990 entre le monde « geek » et le monde du *débunking*, notamment avec un site FTP de vérification des légendes urbaines, rumeurs et folklores hébergé sur un serveur du MIT. On peut aussi penser à d'autres formes d'enquêtes citoyennes, qui animent aujourd'hui des communautés en ligne, par exemple autour de la quête de Xavier Dupont de Ligonnès. Comme la description de leurs profils le confirme, on trouve également des origines communes entre le monde du *débunking* et celui des datajournalistes professionnel·les¹³⁰⁸. Si le terme de *débunking* renvoie plus spécifiquement à des pratiques en ligne, les deux termes de *débunking* et de *fact-checking* sont parfois employés alternativement comme synonymes par les acteur·ices, en entretien ou dans leurs interactions. Si ces termes varient donc, la distinction *fact-checking/débunking* reflète dans ces pages la frontière qui sépare professionnel·les et profanes d'une même pratique, la vérification ostentatoire de

¹³⁰⁷ FROISSART Pascal, « La “rumeur sur Internet”. Petite histoire des sites de référence », *Texte présenté à la Première conférence internationale francophone en Sciences de l'information et de la communication (CIFSIC), du 28 juin au 2 juillet 2003, à l'Université de Bucarest*, 2003.

¹³⁰⁸ PARASIE Sylvain, *Computing the News: Data Journalism and the Search for Objectivity*, Columbia University Press, 2022.

l'information. Il ne s'agit pas de dire que les fact-checkeurs professionnels n'existent pas en ligne : mais de fait, le fait même d'être intégré à un groupe professionnel, une rédaction, une entreprise de presse, implique des rapports qui ne se déroulent pas principalement en ligne.

Cette caractéristique nécessite immédiatement une précision sur ce tout imprécis et réifiant qu'on appelle « en ligne ». Ces communautés et leurs membres pratiquent la vérification amateur sur différentes plateformes, différents supports d'existence : YouTube, Twitter, Facebook, Twitch, Discord, ou, dans une très moindre mesure, Instagram et LinkedIn. Les caractéristiques de ces différentes plateformes¹³⁰⁹ vont évidemment générer des variations entre les différentes communautés, dans leur composition (âge, origine sociale essentiellement), leurs pratiques concrètes, leurs principes de fonctionnement et leur organisation collective.

Pour autant, ces variations mineures d'un support numérique d'existence à l'autre ne doivent pas faire perdre de vue les importantes caractéristiques communes de la communauté. Cette dernière est essentiellement composée d'hommes, trentenaires, de formation scientifique ou technique, travaillant souvent dans les métiers de l'ingénierie ou du développement informatique. C'est précisément à travers ce socle de traits communs dégagés entre débunkeur·euses qu'il est possible d'expliquer l'énigme liée à l'intensité de leur engagement dans leur vérification.

Cette section vise donc à restituer ce que l'impératif, produit par la panique sur les *fake news*, qui consiste à recommander aux publics de « vérifier par soi-même », fait aux individus qui s'en saisissent. C'est en tant que groupes spécifiquement « réceptifs » à cette injonction que sont étudiées les acteur·ices du débunking amateur : qu'est ce qui, dans leurs propriétés sociales, les rend spécifiquement « agi·es » par cet impératif ?

1. Enquêter sur le *débunking* en ligne : enjeux et choix méthodologiques

Une partie importante de la communauté de débunkeur·euses se trouve sur YouTube. C'est sur cette partie du monde du débunking que se sont portés les quelques travaux existants sur cet objet. Le travail de F. Dauphin les définit comme des « *vidéastes qui consacrent leurs*

¹³⁰⁹ L'idée selon laquelle les formes et les propriétés des objets numériques, comme les réseaux sociaux numériques, « inscrivent, prescrivent ou contraignent certaines activités langagières ou discursives » peut aussi être appelé des « affordances » : voir EMERIT-BIBIE Laetitia, « Affordances et matérialité dans les publications fantômes sur Facebook », *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-28, 2019.

efforts à produire des vidéos pour rétablir la vérité »¹³¹⁰. Pour le reste, la littérature scientifique est ténue et porte sur des objets proches, comme les travaux de S. Laurens sur les milieux rationalistes¹³¹¹. D'autres textes portent sur des champs connexes comme celui de la médiation scientifique¹³¹². En revanche, leur mise en lumière par la crise sanitaire a généré un intérêt journalistique renforcé ces dernières années¹³¹³.

Ces vidéastes proposent sur YouTube des contenus de deux types : des vidéos proposant des contradictions argumentées de fausses informations, « théories du complot », ou plus largement des pseudo-sciences ou théories qu'ils jugent fallacieuses ; et des vidéos proposant une éducation à la méthode, visant à diffuser les outils permettant de se prémunir a priori de la croyance en une fausse information. Ces deux pans de cette « éducation à l'esprit critique », préventif et curatif, coexistent sur la quasi-totalité des chaînes YouTube de débunking : Hygiène mentale (347 000 abonnés), Défakator (308 000 abonnés), La Tronche en Biais (247 000 abonnés), Chat Sceptique (147 000 abonnés), Mr Sam (116 000 abonnés) ou encore Débunker des Étoiles (51 000 abonnés). La chaîne WTFake (87 000 abonnés) constitue une exception notable dans la mesure où elle est tenue par une journaliste professionnelle, mais liée à un salon Discord collaboratif fait de non-journalistes et revendiquant le statut de « première rédac citoyenne anti-*fake news* au monde ». Comme le suggère F. Dauphin, on peut retracer tout un univers de références à travers les noms des chaînes citées ci-dessus, qui ont trait aux communautés auxquelles elles appartiennent, notamment celle de la médiation ou de la vulgarisation scientifique. La grande majorité de ces vidéastes se réclament de communautés nommées « sceptiques », « zététiques », ou « de vulgarisation scientifique »¹³¹⁴. La plupart d'entre eux travaillent également via Twitter, comme le font d'autres débunkeur·euses, seuls

¹³¹⁰ DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *Questions de communication*, n° 42, 2022, p. 315-332.

¹³¹¹ LAURENS Sylvain, *Militer pour la science : les mouvements rationalistes en France, 1930-2005*, Éditions EHESS, Paris, coll. « En temps & lieux », 2019 ; FOUCART Stéphane, HOREL Stéphane et LAURENS Sylvain, *Les gardiens de la raison, op. cit.*, 2020.

¹³¹² BAUR Monica, « Les contenus culturels et scientifiques dans les vidéos YouTube et les podcasts. Entre vulgarisation et médiation ? », *Spirale - Revue de recherches en éducation*, n° 1, vol. 73, 2024, p. 143-157 ; BODIN Cyrille, « La mise en récit du monde social par la vulgarisation, entre logiques d'appropriation triviales et sociodécée », *Communication & langages*, n° 4, vol. 214, 2022, p. 111-125.

¹³¹³ Voir par exemple « Qui sont les zététiciens, ces chasseurs de fake news sur YouTube ? », *Les Inrocks* [en ligne], 14 janvier 2018, consultable sur <https://www.lesinrocks.com/actu/qui-sont-les-zeteticiciens-ces-chasseurs-de-fake-news-sur-youtube-129789-14-01-2018/>.

¹³¹⁴ Certains de ces acteurs se retrouvent ainsi dans le collectif No Fake Science, « collectif de citoyens qui vise à promouvoir un traitement rigoureux de l'information scientifique dans les médias », et signataires de la tribune sur le traitement de l'information scientifique dans les médias, de juillet 2019, ou de celle de mars 2021 dans *Libération*, lancée par « un collectif de citoyens contre la désinformation » intitulée « La lutte contre la désinformation en ligne est en danger », évoquées dans le chapitre 4.

ou en collectif : Fake Investigation (130 000 abonnés et 18 000), Bunker D (10 000 abonnés), Antoine Daoust (10 000 abonnés), Guillaume Hoaxbusters (11 000 abonnés), Hervériefie (4 000 abonnés). D'autres encore proposent des sites Internet autonomes, à l'instar de ConfianScore, In Trust We Trust, Fact & Furious, Journalistes Solidaires, Hoaxbusters, Captain Fact, Debunkers Dehoax, ou encore le site de l'observatoire du conspirationnisme, Conspiracy Watch. On trouve également des initiatives sur Facebook, via des groupes comme DESINTOX : Stop Fake News (10 000 membres), Groupe anti-hoax : vérifiez les infos avant de les diffuser (4 000 membres) ainsi que le groupe Zététique (29 000 membres).

Le premier type de matériau mobilisé est constitué d'entretiens. Ces derniers ont été menés avec des acteur·ices du débunking sur différentes plateformes, tout en notant assez tôt une caractéristique importante de cet espace : l'existence de hiérarchies au sein de ce groupe de non-professionnel·les. Une distinction importante peut être établie entre les « figures » du débunking, qui bénéficient pour cette activité d'une notoriété personnelle, voire d'une rémunération ; et les membres de leur « commu' », acteur·ices se dédiant à la vérification ostentatoire sur des forums ou des salons Discord, sans reconnaissance. Cette scission est particulièrement forte sur YouTube, dont le format favorise l'incarnation d'une « commu' » par un vidéaste star, qui a la charge de « l'animer ». On peut déjà établir une nuance à l'idée d'une opposition schématique entre professionnel·les et amateur·ices : au sein de ce dernier groupe, on trouve des gradations, des manières plus ou moins fortes d'être « professionnalisé » dans l'amateurisme. Les entretiens ont été conduits pour moitié avec des « figures », pour la plupart vidéastes sur YouTube, et pour moitié avec des acteur·ices « anonymes », pratiquant la vérification ostentatoire collective sans rétribution symbolique explicite, contactés sur les plateformes et forums sur lesquels ils et elles officient – Discord notamment.

Ces entretiens ont été complétés par une observation en ligne¹³¹⁵, intégrant tout à la fois les sites Internet, les traces numériques des acteur·ices (comptes Twitter personnels, pages de *crowdfunding*, etc.), et surtout les espaces de sociabilité et de travail des communautés engagées dans le *débunking* : salons et « cafés » Discord¹³¹⁶, forums de discussion, plateforme collaborative. Si des entretiens ont été menés avec les membres de différents collectifs, la dimension netnographique de ce présent travail se focalise sur l'un des trois cas étudiés, Captain

¹³¹⁵ JOUËT Josiane et LE CAROFF Coralie, « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », *op. cit.*, 2013, p. 147-165.

¹³¹⁶ Discord est une plateforme d'échanges textuels ou vocaux, initialement conçue pour les communautés de joueurs de jeux vidéo. Elle est basée sur un principe de serveurs à rejoindre, eux-mêmes organisés en « salons », se rapprochant du format d'un forum de discussion en ligne.

Fact, afin de conserver une plus grande clarté dans la restitution des résultats. C'est notamment le cas pour le codage des propriétés sociales, centres d'intérêts personnels, profession, genre, et motivations affichées renseignées par les 292 membres du Discord de Captain Fact ayant proposé une présentation de soi sur l'un des salons¹³¹⁷.

L'espace du débunking en ligne est difficile à délimiter, du fait de son hétérogénéité. Cette dernière tient à la multiplicité de ses supports d'existence, des modes d'organisation (travail collectif géré et mené par une personne, travail individuel alimenté par un collectif, travail collaboratif, participatif ou non), des termes employés pour décrire le travail mené (*fact-checking*, débunking, hoaxbusting, sceptique, zététique, vulgarisation scientifique, éducation à l'esprit critique, etc.). Cette difficulté méthodologique est très largement renforcée par la nature de l'espace dans lesquels il est possible d'étudier ou d'observer les débunkeurs non-journalistes : le Web. L'information tirée du Web, étudiée dans le cadre d'un travail de sciences sociales, soulève des questions méthodologiques importantes dans le rapport aux données. Au-delà de sa mutabilité, c'est-à-dire son caractère dynamique et profondément instable, et de son hétérogénéité technique, c'est surtout sa taille démesurée et sa constante croissance qui impliquent de renoncer à toute volonté d'échantillonnage représentatif du Web. Il est impossible d'énoncer avec précision combien de personnes participent sous une étiquette « citoyenne » à des activités de débunking en ligne à un instant T, ni combien d'espaces différents sont disponibles pour le faire. Parmi les choix méthodologiques retenus pour parer à cette difficulté, l'étude se focalise sur trois espaces de débunking amateur en ligne, chacun en incarnant un pôle.

2. Pratiques de la vérification non-professionnelle

Afin de saisir les formes d'appropriation et de revendication de la vérification ostentatoire par des acteur·ices non-professionnel·les, notre étude se concentre sur trois dispositifs : WTFake – La rédac, une communauté Discord animée par Aude WTFake ; Captain

¹³¹⁷ Si un travail analogue était possible sur le Discord de WTFake, la dimension chronophage de ce type de travail nécessitait une focalisation sur l'un des deux. J'ai choisi de concentrer mon temps sur le Discord de Captain Fact pour son degré supérieur de structuration et de clarté d'organisation, rendant le codage plus facile. Des points de comparaisons ponctuels avec le Discord de WTFake sont réalisés, soit par les enquêté·es eux-mêmes en entretien, soit par moi-même. Néanmoins, le fait d'extrapoler, avec précaution, les résultats sociographiques tirés de l'analyse de l'espace de Captain Fact à celui de WTFake ne constitue pas ici un biais méthodologique insurmontable dans la mesure où beaucoup de membres de l'un sont membres de l'autre : c'est le cas de nos enquêté·es, et c'est le cas, *a minima*, de 46 personnes (sur 292 s'étant exprimées) sur le discord de Captain Fact qui disent explicitement appartenir à l'autre réseau.

Fact, une plateforme de vérification collaborative reposant sur l'annotation de vidéos, également animée sur Discord ; et Fact & Furious, un site de débunking monté en février 2021 par « *trois citoyens désireux de faire fusionner leurs compétences et leurs connaissances dans le domaine de l'information* »¹³¹⁸, qui propose essentiellement des articles de vérification et d'enquêtes, des articles d'opinion, interviews, et des « portraits de complotistes »¹³¹⁹. Ces trois initiatives ont comme point commun fondamental la mise en avant d'une légitimité citoyenne, de laquelle ils tirent une sorte d'immunité au conflit d'intérêt ou à toute influence extérieure en général. Fact & Furious se distingue à deux égards. Il ne revendique pas de dimension collaborative ou participative ; et sa trajectoire est très éphémère. Après une forte dynamique de professionnalisation, le site a intégralement disparu suite à « l'affaire Fact & Furious » [Encadré 22].

Encadré 22. *Vie et mort d'un site de débunking amateur : Fact & Furious et les « officines »*

Cinq mois après la naissance du site Fact & Furious en février 2021, son fondateur arrive à la fin de ses droits au chômage, et dépose une demande de bourse pour les entreprises de presse émergentes au Ministère de la Culture. Un refus est opposé, justifié par le fait « *qu'il n'a pas de formation journalistique pour le fact-checking* »¹³²⁰, et Fact & Furious doit se résoudre à une opération de *crowdfunding*, qui lève 16 000 euros. Au fil de l'année suivante, Fact & Furious accomplit un certain nombre d'étapes confirmant un processus de professionnalisation : sont recruté·es des contributeur·ices citoyen·nes spécialisés dans la vérification ostentatoire des faits sur Internet ; mais aussi des journalistes professionnels, indépendant·es ou pigistes, que le site présente comme « détenteurs d'une carte de presse »¹³²¹. Le site se dote d'une charte de déontologie, obtient une certification via NewsGuard, rejoint le Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne, etc.¹³²². La démarche de légitimation de la « marque » Fact & Furious prend une tournure presque caricaturale avec le lancement d'une boutique en ligne permettant d'acheter une gourde ou un t-shirt siglé du logo du site¹³²³. Les articles se multiplient, et les premières enquêtes permettent des reprises journalistiques par des médias professionnels¹³²⁴.

¹³¹⁸ « Qui sommes-nous », Fact & Furious, consultable sur <https://factandfurious.com/qui-sommes-nous>. Indisponible depuis fin novembre 2022.

¹³¹⁹ Il semble que deux portraits aient été publiés au fil de la durée de vie du site, aujourd'hui fermé : celui de Martine Wonner, députée LREM jusqu'à son exclusion en 2021 pour des propos jugés problématiques sur la gestion de la crise sanitaire, fervente opposante aux vaccins anti-Covid, et celui de Silvano Trotta, un entrepreneur français devenu vidéaste sur YouTube, initialement investi dans l'ufologie, défenseur de la théorie de la Lune creuse, et lui aussi fervent opposant aux vaccins anti-Covid.

¹³²⁰ L'enchaînement des problèmes financiers rencontrés par l'initiative est résumé dans « Castres : Fact & Furious, site indépendant de fact-checking, sauvé par les internautes », France 3 Occitanie [en ligne], 20 novembre 2021, consultable sur <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/tarn/castres/castres-fact-furious-site-independant-de-fact-checking-sauve-par-les-internautes-2352271.html>.

¹³²¹ Consultable sur <https://web.archive.org/web/20220925212057/https://factandfurious.com/la-redaction>

¹³²² Consultable sur <https://web.archive.org/web/20220929115111/https://factandfurious.com/qui-sommes-nous>

¹³²³ Consultable sur <https://web.archive.org/web/20221127005151/https://fact-furious.myspreadshop.fr/>

¹³²⁴ C'est notamment le cas de leur enquête autour d'une agence de communication qui proposait à des internautes très visibles et investis sur les questions de vulgarisation scientifique de les rémunérer pour diffuser des argumentaires contre le vaccin Pfizer fournis clés en main. Voir par exemple « Influenceurs approchés pour dénigrer le vaccin Pfizer : pourquoi la Russie est soupçonnée », BFM TV [en ligne], 25 mai 2021, consultable sur

Mais cette forte ascension s'arrête brutalement lorsque le 22 novembre 2022, une des cibles récurrentes du site, Idriss Aberkane¹³²⁵, publie une vidéo intitulée « Scandale au pays des fact-checkeurs »¹³²⁶. Il y accuse un des membres fondateurs de Fact & Furious de violences conjugales, à travers le témoignage de l'ex-femme de celui-ci ; et y adosse plus largement une charge contre « les réseaux de fact-checking, des officines coordonnées [...] agissant sur ordre d'un commanditaire qui désignerait les cibles – Raoult, Aberkane lui-même, le professeur Perrone »¹³²⁷.

Ce n'est pas le contenu de cette affaire qui nous intéresse ici : ce type de controverses entre internautes à forte notoriété, adossées à une instrumentalisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour discréditer un·e adversaire, est relativement courant, et non spécifique au monde du debunking. Comme le raconte CheckNews : « La suite de la vidéo est une glissade conspirationniste incontrôlée. S'appuyant sur le témoignage confus de Malika Daoust, présentée comme « lanceuse d'alerte », [...]. Aberkane parachève son édifice en affirmant que la structure Fact & Furious a en fait été fabriquée « sur mesure » pour servir de source à un circuit de « blanchiment de fausses informations »¹³²⁸. Et que la couverture supposée des faits de violences allégués visait à protéger ce rouage d'un système : « Ils ont créé une source qui leur est utile, un pion qui est utile sur leur échiquier, et il ne voulait pas voir tomber ce pion. ». Peu de temps après, le site est fermé, ses contenus disparaissent, et ses fondateurs suppriment leurs comptes Twitter. L'affaire se poursuit ensuite par de nombreux épisodes successifs d'attaques juridiques ou en ligne¹³²⁹.

L'affaire Fact & Furious nous instruit sur la précarité et la fragilité de ces initiatives amatrices – du moins lorsqu'elles aspirent à être reconnues par les professionnel·les de leurs pratiques. De fait, il est beaucoup plus probable que les autres initiatives citoyennes perdurent paradoxalement parce qu'elles n'ont pas l'exposition publique qui vient avec l'aspiration à la reconnaissance par le champ journalistique ou institutionnel. Très faiblement dotée en ressources, vulnérabilisée par les menaces juridiques et réputationnelles de ses détracteurs, l'entreprise Fact & Furious a disparu du jour au lendemain, mettant à mal la possibilité de passage de la frontière entre amateurisme et professionnalisme dans la vérification d'information.

La rédac WTFake, Captain Fact, Fact & Furious : les trois dispositifs sont choisis ici comme cas d'étude pour la diversité de leurs formats et de leurs modes d'organisation, et la possibilité d'en étudier les échanges *via* des salons et forums ouverts et accessibles. Ils illustrent les différentes possibilités de formes d'existence en ligne : un site Internet, une chaîne YouTube, et une plateforme créée *ad hoc* toutes deux adossées à un salon Discord. Plus largement, ils incarnent chacun un « pôle » de ces réseaux en ligne de lutte contre les *fake news* :

https://www.bfmtv.com/sante/influenceurs-approches-pour-denigrer-le-vaccin-pfizer-pourquoi-la-russie-est-soupconnee_AV-202105250253.html.

¹³²⁵ Idriss Aberkane est conférencier en développement personnel. Il se présente comme « consultant international titulaire de trois doctorats ayant donné plus de 160 conférences sur quatre continents ». Il est surnommé « l'hyperdocteur » pour cette tendance à « doper » son CV, notamment ses doctorats – l'un d'eux a depuis été retiré pour plagiat. Il est par ailleurs un important relais des discours de désinformation sur la crise sanitaire.

¹³²⁶ « Scandale au pays des fact-checkeurs », vidéo YouTube, diffusée en direct le 22 novembre 2022, consultable sur https://www.youtube.com/watch?v=FHWOOizxjRY&ab_channel=IdrissJ.Aberkane.

¹³²⁷ « Derrière l'affaire Fact & Furious, les dérives et les coups tordus de la sphère complotiste française », rubrique CheckNews, *Libération* [en ligne], 28 novembre 2022, consultable sur https://www.liberation.fr/checknews/derriere-laffaire-fact-furious-les-derives-et-les-coups-tordus-de-la-sphere-complotiste-francaise-20221128_BYEVCZNSX5EWDBZWXQXJ64MB2A/.

¹³²⁸ *Ibid.*

¹³²⁹ Le fondateur de Fact & Furious a ensuite tenté de mettre fin à ses jours, suite à ces événements. Son histoire est relatée dans « Le calvaire d'un fact-checker », *Franc-Tireur* [en ligne], 3 janvier 2024, consultable sur <https://www.franc-tireur.fr/le-calvaire-dun-fact-checker>.

une approche technique, avec Captain Fact, une approche pédagogique portée par une journaliste, avec WTFake, et une approche revendiquée comme « offensive », avec Fact & Furious.

Fondé par un développeur informatique à l'approche de la présidentielle de 2017, Captain Fact se présente comme une plateforme collaborative et *open source* de vérifications des faits *via* la mobilisation de sources et l'annotation de vidéos (voir illustration en annexe 3.5.). Si les membres viennent de différentes communautés, les profils d'informaticiens ou de développeurs y sont surreprésentés, réunis autour du slogan « l'informatique au service de l'intelligence collective »¹³³⁰. Si son profil est validé, un·e participant·e peut soumettre à l'examen collectif une vidéo existante de son choix, souvent une interview longue ou un débat politique : charge à chacun·e par la suite de chercher des sources confirmant ou infirmant les affirmations formulées dans la vidéo, et de les charger sur la vidéo en justifiant son choix. Si le travail de vérification respecte les critères du site, et améliore la compréhension de l'affirmation extraite de la vidéo, les autres membres de la communauté la soutiendront sous la forme d'un vote, pour renforcer sa légitimité. Le travail est collaboratif, fondé sur un fonctionnement très proche de celui de Wikipédia, mais globalement individuel. Le Discord est plutôt dédié à la discussion informelle et aux sociabilités, ou à échanger sur des cas limites de vérification. L'autre particularité de la plateforme est son lien fort avec ThinkerView, chaîne d'interviews financée par *crowdfunding* et proche du milieu hacker¹³³¹.

La rédac WTFake existe sur Discord depuis le premier confinement de mars 2020 et trouve son origine dans la chaîne YouTube animée par une journaliste passée au débunking en ligne, Aude WTFake. Membre de la commission Bronner, invitée récurrente des conférences ou tables rondes sur la lutte contre les *fake news*, sa trajectoire personnelle d'experte semi-profane a déjà été analysée dans ce travail. Sa consécration en tant qu'experte mène son travail de vérification à constituer ici le pôle le plus légitime de cet espace. Dans ce collectif, qui se présente comme « *la première rédac citoyenne anti-fake news de France* », le fonctionnement n'est pas uniquement collaboratif, il est aussi et surtout collectif : sur proposition d'Aude, ou

¹³³⁰ Présentation de Captain Fact sur le site de Framablog, « réseau d'éducation populaire au monde du Libre (logiciel, culturel, matériel) », publié le 17 décembre 2020, consultable sur <https://framablog.org/2020/12/17/captainfact-un-service-collaboratif-de-verification-des-faits-fact-checking/>.

¹³³¹ « Cette culture, dont les contours ont été définis avec l'essor de l'informatique personnelle au début des années 1980, valorise surtout la liberté de l'information et de la connaissance et l'accessibilité universelle à la technologie » : voir PARASIE Sylvain, « Le journalisme hacker : une nouvelle utopie pour la presse ? », *La vie des idées*, 2011. Voir aussi FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, La Découverte, Paris, coll. « Sciences et société », 2001.

lors de discussions collectives pendant ses lives sur Twitch, des sujets d'enquête collective sont proposés, pour lesquels sont ensuite créés des salons Discord (voir illustration en annexe 3.6.). Chacun·e publie sur le salon correspondant les sources ou éléments qu'il a trouvé sur une dimension de l'enquête. Charge à Aude, ensuite, de faire le tri, donner du sens, et (ré)orienter les efforts collectifs lors de sessions *live* ponctuelles. L'organisation du travail est donc, paradoxalement, à la fois beaucoup plus collective *et* beaucoup plus hiérarchique sur ce Discord. Leur pratique a changé au fil des efforts d'Aude pour la structurer et la professionnaliser. Initialement, leur débunking apportait en premier lieu la contradiction aux propos tenus par Jean-Jacques Crèvecoeur¹³³². En octobre 2022, la "rédac citoyenne" s'officialise, devenant "Citizen Facts" : Aude et son équipe produisent une série documentaire de vérification, sur différents thèmes, pour le site et la chaîne YouTube d'Arte¹³³³. Comme on le verra, ce cas constitue un cas limite pour la question de l'opposition entre amateurisme et professionnalisme, tenant ensemble les deux dimensions.

Au-delà de ces variations formelles, les exemples retenus partagent des principes et valeurs, tels que mis en avant sur les traces numériques des initiatives ainsi qu'en entretiens. Le principal tient à la revendication du caractère amateur de leur activité. Si certains estiment que leurs pratiques sont proches de celles des journalistes, la grande majorité des acteur·ices du débunking ne s'en revendique pas, voire tend à s'en distinguer explicitement. De fait, ils et elles reconnaissent bien que la différence la plus évidente concerne l'accès aux sources : qu'il s'agisse de sources institutionnelles ou de témoignages d'expert·es, il est favorisé par le statut de journaliste professionnel. Si les collectifs citoyens ont pour eux « *l'énergie, le temps, la bonne volonté* »¹³³⁴, leur statut de débunkeur ne constitue pas une grande source de légitimité sociale. Il est donc difficile pour elles·eux de « *juste décrocher son téléphone* »¹³³⁵ pour obtenir ou vérifier une information. Contrairement aux autres distinctions relevées par la suite, celle-ci ne peut être justifiée ou revendiquée comme un choix par les amateur·ices, qui doivent concéder cette contrainte propre à leur statut de non professionnel·le.

La difficulté voire l'impossibilité d'accéder à des sources, témoins ou expert·es, ne constitue pas pour autant un obstacle définitif à la pratique vérificatoire amatrice. Comme

¹³³² Wikipédia présente trivialement Jean-Jacques Crèvecoeur comme « conférencier, formateur en développement personnel, consultant et vidéaste web belge, connu pour son conspirationnisme ».

¹³³³ Ces cinq épisodes ont été diffusés en octobre 2023, consultable sur <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-024586/citizen-facts/>.

¹³³⁴ Entretien avec Mélina, débunkeuse, membre de *L'extracteur*, 1^{er} février 2022.

¹³³⁵ *Ibid.*

évoqué au début de ce chapitre, le *fact-checking* professionnel lui-même a connu ces dernières années une évolution dans ses sources, avec le développement et le renforcement de l'open data, de l'open source, de l'Open Source Intelligence (OSINT). C'est notamment le cas avec des événements collectifs majeurs tels que la guerre en Ukraine, pendant laquelle s'est renforcée la nécessité d'identifier rapidement la source et la date de vidéos circulant sur Internet. Plus largement, cette valorisation de l'OSINT s'inscrit dans ce que certains travaux appellent « un âge de nouvelles enquêtes » :

« Le paradigme et l'imaginaire « classiques » dressaient autrefois le portrait **1.** d'un enquêteur (mâle), professionnel et solitaire, **2.** se rendant sur le terrain, **3.** afin d'identifier et de saisir une réalité advenue (quoique non immédiatement lisible) [...] Contre-enquêter en open source signifie souvent : **1.** travailler de manière collaborative, en réseau, entre citoyen·nes impliqués (amateurs souvent, parfois en symbiose avec des professionnels) ; **2.** agir à distance en étudiant des médiations (documents disponibles), tout en étant capable d'articuler cette investigation avec une autre en présence et sur le terrain ; **3.** ne pas s'attarder uniquement sur l'établissement d'une pure vérité factuelle, dans une dynamique plutôt prospective (donc mobilisatrice et génératrice). »¹³³⁶

Ces compétences d'enquête en sources ouvertes sont formalisées, et sont très accessibles à certain·es internautes aux compétences numériques développées. C'est vrai pour les profils informaticiens ou scientifiques, plus à même de convertir des compétences professionnelles ; mais aussi pour certains profils de *gamers*, notamment celles et ceux pratiquant des jeux axés sur des compétences d'enquêtes, comme GeoGuessr¹³³⁷.

Une seconde différence entre les pratiques vérificatoires amatrices et professionnelles réside dans le format utilisé pour diffuser la vérification. On l'a vu plus haut, le format du *fact-checking* journalistique s'est globalement standardisé par des articles, hébergés sur le site du média dans une rubrique dédiée, et structurés autour de trois éléments : l'affirmation à vérifier, l'évaluation de sa véracité, et la restitution des éléments collectés participant à cette évaluation. Parce que les débunkeur·euses citoyen·nes ne bénéficient pas d'une structure médiatique préexistante, mettant à leur disposition un espace numérique ou papier dédié, et plus largement les ressources d'une rédaction pour valoriser leur travail, ils optent pour des formats variés, exploitant les possibilités offertes par les plateformes numériques (YouTube et Twitter en premier lieu, mais aussi Twitch, Discord, GitHub, etc).

¹³³⁶ DENEUVILLE Allan, HERNANDEZ LOPEZ Gala et RASMI Jacopo, « Un âge de nouvelles enquêtes ? », *Multitudes*, n° 4, vol. 89, 2022, p. 58-66.

¹³³⁷ Jeu en ligne consistant à deviner la localisation d'une vue tirée aléatoirement de Google Earth, en mobilisant les indices fournis par la vue : orientation du soleil, langues et alphabet des panneaux, type de végétation ou d'architecture, etc.

Cette diversité de formats est revendiquée comme un choix par les débunkeur·euses et valorisée comme une innovation. L'usage d'outils numériques novateurs, comme la plateforme de *fact-checking* collaboratif *ad hoc* de Captain Fact, permet de renvoyer les formats du journalisme professionnel à leur supposée ringardise. Au-delà de ce registre distinctif, ces formats permettent aussi de bénéficier des ressources associées à ce type de démarche. Ainsi Captain Fact a-t-il bénéficié d'une incubation dans Système D, l'incubateur d'innovation démocratique lancé, en 2017 par le collectif Démocratie ouverte, aux côtés de Datagora, Mieux Voter, Médiacités, CoCitoyens, TousElus, etc. On trouve plus largement de nombreux liens réels avec la sphère des militant·es professionnel·les de la participation, souvent via le milieu de l'*opensource*. À travers ces éléments matériels, comme à travers un investissement symbolique dans les discours, la dimension collaborative permise par ces plateformes est investie comme une valeur ajoutée, vis-à-vis de rédactions traditionnelles perçues comme obsolètes et verticales.

L'autre apport de ces formats de débunking, revendiqué plus ou moins explicitement, est l'adoption d'un ton vulgarisant pour toucher un large public. Quasiment tous·tes les internautes pratiquant le débunking adoptent le ton et les codes marketing des réseaux sociaux pour « *rendre le débunking sexy* ». Les sessions de « *tutos débunks* » sur Twitch, les emojis licornes, les jeux de mots (« *Défakator, on défèque sur les fake* »), l'humour et la connivence avec la « communauté » sont autant de ressorts permis par le fait d'exister uniquement sur YouTube et Twitch, espaces numériques qui permettent l'interaction.

Au-delà de la forme prise par leurs vérifications respectives, une distinction notable s'observe dans le contenu vérifié par les journalistes et les internautes. Ces deux groupes d'acteurs désignent-ils précisément la même chose lorsqu'ils parlent des « *fake news* » contre lesquelles ils luttent ? Dans la mesure où les trois dispositifs étudiés ont été développés lors de la crise sanitaire, ou peu de temps avant, il est évident que les thématiques abordées dans les deux cas portent très majoritairement sur des questions sanitaires – efficacité des vaccins, nature des effets secondaires, champ d'application du pass sanitaire, dangerosité du Covid, etc.

Cela dit, on trouve tout de même une différence d'approche, avec une forte fixation du côté des débunkeur·euses citoyen·nes sur la désinformation, liées aux réseaux de médecine alternative, associés à des possibilités de dérives sectaires. Ce sont donc les « gourous numériques »¹³³⁸ de ce complotisme qui sont ciblés : Fact & Furious comprenait une

¹³³⁸ Entretien avec Antoine, TikoSkep et PaiPle, débunkeurs, fondateurs de Fact and Furious, 28 avril 2021.

catégorie « Portrait de complotistes », recensant les figures faisant l'objet d'une veille particulière. « *Il y a déjà un vivier qui était identifié. Donc c'est des sources inépuisables de fake news, la plupart du temps, donc il n'y a la plupart du temps qu'à piocher dedans* »¹³³⁹. Le parallèle avec l'adhésion sectaire est d'ailleurs largement explicité dans l'entretien : « *Euh moi, pour moi, aujourd'hui, les dérives sectaires sur Internet sont largement plus dangereuses qu'elles pouvaient l'être à une époque où Raël demandait aux gens de s'envoyer en l'air ensemble* »¹³⁴⁰. Parmi ces « gourous numériques », Idriss Aberkane tient une bonne place, pour Fact & Furious comme pour les autres : il est, avec X. Azalbert, directeur de la rédaction de FranceSoir, la cible la plus systématiquement citée en entretien, ciblage réciproque puisqu'il est à l'origine de l'affaire enclenchant la fermeture du site de Fact & Furious.

A la rédac WTFake, la partie du salon Discord dédiée aux enquêtes collaboratives est organisée spécifiquement par « personnage » faisant l'objet d'une enquête, et notamment Jean-Jacques Crèvecoeur. Couscous, en entretien, décrit sa pratique à travers le fait de « vérifier une info », mais aussi parfois alternativement de « vérifier une personne » : la cible devient alors « un conspi », une figure rarement décrite avec précision mais mobilisée pour décrire une personne chez qui l'accumulation de fausses connaissances et croyances aurait fini par faire système. Ce ciblage des « gourous numériques » implique de laisser de côté des dimensions importantes de la désinformation, notamment celle qui est à l'origine des rubriques de *fact-checking* journalistiques, et qui reste une composante importante de leur travail : les paroles de personnalités politiques. Ce délaissement du politique n'est pas anecdotique : il est lié aux ancrages disciplinaires et communautaires des membres de ces réseaux de débunking.

3. Sociographie des profils : disponibilité biographique et curiosité sacrée

En portant le regard sur leurs pratiques vérificatoires, on voit donc comment ce sous-groupe du débunking citoyen semble correspondre assez idéalement à ce que la panique médiatique a construit comme l'acteur idéal contre les *fake news* : dévoués à la lutte, appliquant sur le fond une méthode scientifique, la mobilisation transparente et systématique de sources, revendiquant des valeurs d'objectivité, de factualité ; et sur la forme, des pratiques de

¹³³⁹ *Ibid.*

¹³⁴⁰ *Ibid.*

bienveillance, de compréhension des croyances de l'autre, dite « charité interprétative », qui tranchent avec les représentations spontanées que l'on a des interactions en ligne.

Cette internaute pleinement dédiée à la vérification des faits, à la promotion d'une rationalité scientifique et à la valorisation d'un esprit pratique, curieux, méthodique, serait alors l'incarnation sociologique d'un idéal, idéal que de nombreux discours de lutte contre les *fake news* appellent à généraliser : chacun·e devrait lutter pour sa propre « hygiène mentale », entrer dans la bataille, et la lutte contre la désinformation et pour les énoncés vrais devrait être l'affaire de tous·tes. Et pourtant, les propriétés sociales que partagent les débunkeur·euses sont particulières : les dispositions qui les mènent à entrer dans le combat de la vérification des *fake news*, tout comme celles qui déterminent et structurent leur pratique, sont en réalité à la fois singulières et distinctives.

3.1. Raisons d'agir et passages à l'action : pourquoi elles·eux ?

S'il est relativement facile de voir comment l'identité professionnelle des journalistes les a menés à se saisir de l'impératif de lutte contre la désinformation en ligne et la mise en cause de leur propre institution, cette explication ne fonctionne pas pour des internautes « citoyens » dont les ancrages professionnels sont très hétérogènes, et qui n'ont pas, à première vue, d'intérêts professionnels à défendre dans cette bataille. Cette hétérogénéité des profils nous empêche de dégager un portrait type du débunkeur citoyen, au-delà du fait qu'il est le plus souvent un homme trentenaire ou quarantenaire. De fait, lorsque sont interrogées en entretien leurs motivations pour la pratique du *fact-checking*, le premier élément mentionné par les acteurs relève quasi-systématiquement d'un moment de rupture biographique.

Ainsi Aude WTFake restitue-t-elle le parcours qui la fait passer de journaliste généraliste à débunkeuse en ligne spécialisée dans la lutte contre les *fake news*. Bien qu'elle ait une formation et une activité de journaliste professionnelle, essentiellement en documentaire pour des magazines télé, c'est en tant que vidéaste débunkeuse et animatrice d'une « rédaction citoyenne » qu'elle se présente publiquement. Elle identifie en entretien plusieurs moments-charnières de son engagement contre les *fake news*, qui correspondent très précisément aux pics d'intensité de la panique médiatique autour de la désinformation en ligne : l'épisode de Charlie Hebdo et de ses théories du complot, qui la mène à monter une association d'éducation aux médias avec des collègues journalistes, dès 2015 ; l'élection de Donald Trump, puis la lecture de *La Démocratie des Crédules* de G. Bronner, qui la mène à monter une chaîne YouTube en 2016 pour en diffuser et vulgariser le contenu. Autour de cette chaîne YouTube grandit une

« communauté », qui se déploie progressivement sur Discord et Twitch. L'élection présidentielle française de 2017 la conduit à orienter sa chaîne YouTube vers de la vérification ; enfin le confinement lié à la crise sanitaire, et le désœuvrement qu'il génère, fait évoluer la dynamique de la communauté, passant de la consommation des contenus produits par Aude à un exercice de débunking collaboratif. Couscous, comme d'autres, va même jusqu'à évoquer un engagement contraint, répétant à l'envi que « *c'est l'époque qui veut ça* » : il faut « *faire le boulot* », il faut « *mettre le tablier* », « *parce qu'on a pas le choix* », « *parce que le monde part en couilles* »¹³⁴¹. Pour lui, la rupture biographique se joue avec la liquidation de son entreprise en 2019 : ayant « *enfin le loisir de penser un peu à autre chose [...]* et *c'était au moment où le Covid commençait à arriver, et dès le début et vu comment tout le monde était paumé, je sais plus trop comment mais je me suis retrouvé sur le Discord de Aude, et je me suis impliqué* »¹³⁴².

Le parcours de Mélina, l'une des membres du collectif *L'extracteur*¹³⁴³ constitue une autre illustration de la haute intensité de cet engagement. Cette chercheuse en biologie a quitté le monde de l'ESR du fait du manque de poste, et travaille dans l'expertise scientifique à destination des institutions publiques. Son engagement débunkeur porte spécifiquement sur des questions de santé et de médecine alternative : ce qui l'inquiète, c'est « *la convergence absolue des gourous du complotisme et des gourous de la santé New Age* »¹³⁴⁴. Il est motivé par une dimension collective : il est une « nécessité », un « devoir citoyen », d'autant plus important que, comme elle le rappelle en entretien, « *le mal triomphe par l'inaction des gens de bien* ». Le débunking a aussi des vertus individuelles : c'est « *un bel exutoire, ça fait du bien* ». Mais ce « deuxième métier » gagne très vite en intensité : « *Mon mari, il y a un moment, il m'a dit, "ça devient obsessionnel. Fais gaffe quoi, tu me fais peur". Il avait raison. J'étais tout le temps, tout le temps dessus. Tous, dans le collectif, on a eu des alertes de nos conjoints, pour ceux qui en ont* ». Son temps de débunking se fait désormais essentiellement à sa pause déjeuner, au travail : « *je m'écoute une vidéo de conspi, je prends des notes, deux heures par ci, par là. [...]* je dois être à une dizaine d'heures par semaine. [...] Heureusement que je suis insomniaque ! ».

Chez Fact & Furious, les trois porteurs du projet évoquent des ruptures biographiques, directement ou indirectement liées à la crise sanitaire. L'un est un ancien militaire, reconverti dans la mise en avant de créations artistiques sur YouTube. Avec la crise sanitaire, la ligne

¹³⁴¹ Entretien avec Couscous, débunkeur, membre du réseau WTFake, 17 janvier 2023.

¹³⁴² *Ibid.*

¹³⁴³ L'Extracteur est un collectif de débunking dédié à la vérification des propos de Thierry Casasnovas.

¹³⁴⁴ Entretien avec Mélina, débunkeuse, membre de *L'extracteur*, 1^{er} février 2022.

éditoriale de son site, Famous Vidéo Magazine, évolue : « *Mais on voit aussi émerger bah des vidéos complotistes etc., surtout avec la crise du Covid. En fait, j'ai commencé à traiter ce genre de vidéo. Et je me suis aperçu que la ligne éditoriale de mon site commençait à changer, c'est à dire que je commençais à ne traiter plus que des vidéos complotistes* ». Le second, lui, voit la crise sanitaire interrompre ses projets dans la restauration : « *Donc, pour le coup je n'ai pas pu aller au bout de de mon projet. En tout cas je n'ai pas pris le risque et pendant ce temps-là je me suis mis sur Twitter au tout début de la pandémie. (...) C'est là que j'ai rencontré des gens sympathiques, j'ai pris goût au débunking et finalité, ça m'a donné envie de me lancer là-dedans* ». Le dernier, intermittent du spectacle, fait lui aussi le lien entre rupture biographique et « infodémie » collective.

Tous trois explicitent donc une rupture biographique forte au début de la crise sanitaire, les laissant soudainement avec « beaucoup de temps libre ». Cette expression est courante tant en entretien que dans les présentations de soi des membres des communautés sur le salon Discord dédié à cet usage. Sur la page de présentation du site, c'est la même borne chronologique qui est évoquée, mais pour ses conséquences collectives et épistémologiques, présentées dans un registre hautement dramatique : « *La crise sanitaire de 2020 ne fut pas le seul mal à frapper les habitants du monde. Un autre mal a surgi de l'ombre et s'est propagé comme un cancer aux effets dévastateurs sur notre société et notre démocratie : la désinformation. Subtile, insidieuse, fourbe et manipulatrice, elle touche de plus en plus de monde sournoisement* »¹³⁴⁵. C'est donc au nom d'un diagnostic alarmiste de la situation que ces trois acteurs se rencontrent *via* des échanges sur les réseaux sociaux, et fondent le site pour « passer à l'action ». Cet épisode de la crise sanitaire, commun à tous, est réinvesti symboliquement *via* un registre du désintéressement : si la crise sanitaire les a faits passer à l'acte, c'est parce qu'il y a eu une « infodémie », et que la situation était grave. Plus encore que l'investissement du désintéressement, F. Dauphin revient à travers son travail sur le « sentiment d'utilité sociale » que certain·es débunkeur·euses, en l'occurrence vidéastes, peuvent trouver dans cet engagement pourtant faiblement rétributif : ainsi constate-t-il ce sentiment partagé d'être « *investis d'une mission d'éducation qui passe par une lutte orientée contre l'obscurantisme. Le champ lexical employé (« mission », « croisade », « obscurantisme »,*

¹³⁴⁵ « Qui sommes-nous », Fact & Furious, consultable sur <<https://factandfurious.com/qui-sommes-nous>>. Que ce soit pour les textes présents sur les sites, les interventions sur les forums de discussions, ou les descriptifs des salons Discord, les textes sont retranscrits littéralement, en restituant la syntaxe, l'orthographe et l'écriture originales, et propres à l'expression en ligne – smileys, symboles, raccourcis – originales.

« *sacerdoce* », etc.), *proche du religieux et des guerres de religion, n'est pas anodin et témoigne de l'importance qu'ils accordent à leur combat.* [...] »¹³⁴⁶. En l'occurrence, ce même registre permet également de donner du sens à un isolement généré par la pandémie.

La crise sanitaire joue donc sur l'engagement vérificateur, à plusieurs titres : disponibilité ou rupture biographique, diffusion d'une inquiétude sur les pratiques informationnelles des citoyen·nes, investissement valorisant de l'entrée dans une lutte désintéressée et au service de la démocratie.

Ces éléments nous ramènent à une hypothèse déjà largement confirmée au fil des chapitres précédents, et qui prend à nouveau sens : l'idée selon laquelle la crise sanitaire ne joue pas, pour notre objet d'enquête, un effet fondateur, mais un effet catalyseur. Ce sont bien des dynamiques de renforcement, et/ou d'activation de dispositions largement préexistantes que l'épisode du Covid a généré sur le monde de la lutte contre les *fake news*. C'est pour cette raison que le fait d'expliquer l'entrée en engagement de nos enquêté·es par la crise sanitaire est une piste heuristique mais insuffisante : même si les mois de 2020 ont été vécus par chacun·e à travers des expériences très différenciées, notamment selon le statut professionnel et social, ils ont généré des disponibilités biographiques et des inquiétudes informationnelles chez une grande partie de la population. Cela n'a pourtant pas provoqué l'engagement dans la lutte contre les *fake news* de centaines de milliers voire de millions de personnes. C'est donc que celles et ceux qui sont entrés dans cet engagement lors de cet épisode étaient dotés de dispositions sociales préalables, spécifiques, activées par la panique collective, et activantes au sens où provoquant le passage à l'acte – vérifier les faits comme éthique de vie. Si ces dispositions sociales sont partagées par les débunkeur·euses en ligne, toutes trajectoires confondues, elles sont, on le verra, nettement plus fortes et plus accentuées chez celles et ceux qui se revendiquent de la communauté sceptique ou zététique.

Comme vu plus haut dans ce travail, le monde de la lutte contre les *fake news* est un monde sans capitalisation possible, à l'exception de quelques figures générant des revenus via leurs chaînes YouTube, ou Aude, qui parvient finalement à « vendre » son projet de rédaction citoyenne à Arte. Pour le reste, c'est bien dans la rétribution symbolique que l'engagement vérificateur se structure : le sentiment d'être investi·e d'une mission, d'agir pour le bien, mais aussi la possibilité de valoriser ou faire fructifier des dispositions sociales singulières, comme la passion pour l'esprit scientifique, et l'intérêt pour des sujets techniques, « de niche ».

¹³⁴⁶ DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *op. cit.*, 2022, p. 315-332.

3.2. Une communauté homogène au prisme du genre, de la profession et des centres d'intérêts : l'ethos du « techos »

Les entretiens cités ici pour restituer les logiques de l'engagement étaient réalisés avec les porteurs et porteuses des initiatives de *débunking* citoyen. Pour les centaines voire milliers de participant·es de ces communautés, il n'est pas possible de mobiliser la même démarche qualitative. Cependant, des statistiques descriptives tirées d'informations collectées en ligne permettent d'identifier quelques caractéristiques sociales communes aux membres de ces collectifs. Un codage des informations fournies dans les auto-présentations des membres de Captain Fact a été réalisé, sur trois supports différents¹³⁴⁷. Les informations suivantes ont été relevées : usage d'un pseudo, motivations affichées, centres d'intérêts évoqués, revendication d'appartenance à d'autres communautés, expression d'un rapport à l'information, profession, âge, lieu de résidence, formation. Sur les 305 présentations relevées, on a supprimé 13 doublons d'un espace numérique à l'autre, et 23 présentations qui ne présentaient aucune information, parce qu'elles constituaient des interventions hors-sujet. On travaille donc un corpus de 269 présentations de soi. Que ce soit pour les textes présents sur les sites, les interventions sur les forums de discussions, ou les descriptifs des salons Discord, les textes sont retranscrits littéralement ici, en restituant la syntaxe, l'orthographe et l'écriture propre à l'expression en ligne – smileys, symboles, raccourcis, pseudos.

Le codage du genre mobilisé dans les présentations de soi des membres de Captain Fact est très parlant. Dans le corpus, 222 présentations mentionnent un genre : 199 d'entre elles sont masculines, et 23 sont féminines, soit un ratio de 90% à 10%. Ces présentations sont à prendre comme des « identités stratégiques »¹³⁴⁸ : on peut supposer qu'une part des femmes en ligne peuvent tirer parti du pseudonymat en se présentant au masculin pour s'épargner le coût de la misogynie en ligne¹³⁴⁹. La littérature sur la question des usages genrés du numérique rappelle bien qu'Internet peut constituer un espace de reformulation des normes de genre, notamment via l'anonymat. Pour autant, ces espaces de sociabilités en ligne « *ne vont pas forcément dans le sens d'une subversion des rapports de genre, de race ou de classe. Les caractéristiques du réseau – dont l'anonymat et la communication à distance – semblent plutôt accentuer les*

¹³⁴⁷ Deux salons Discord, le salon #accueil, où viennent se présenter les arrivant·es, et le salon #présentation-des-membres créé en octobre 2018 ont été étudiés. On a également mobilisé un sujet de discussion appelé « Présentation des membres », créé en décembre 2019.

¹³⁴⁸ COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *op. cit.*, 1988, p. 29-40.

¹³⁴⁹ On retrouve notamment cette pratique dans le monde du jeu vidéo : voir NAKAMURA Lisa, « Gender and Race in the Gaming World », in *Society and the Internet: How Networks of Information and Communication are Changing Our Lives*, Oxford Academic, 2019.

*stéréotypes*¹³⁵⁰ ». Les compétences, qualités et passions mises en avant par les acteur·ices du débunking constituent un ensemble de valeurs jugées « masculines », et dont l’affichage semble encouragé, ou en tout cas valorisé par les membres.

Les présentations de soi mentionnent l’appartenance professionnelle près d’une fois sur deux. À première vue, les trajectoires sociales restituées peuvent sembler hétérogènes : « *je suis GJ artisan, anti Extreme Centre, ingé aéro et doctorat en ethnologie, dirigé plusieurs entreprises. Anticlérical mais attiré par le sacré du yézidiste.* »¹³⁵¹ ou « *slt à tous! je suis couvreur dans le 87, originaire du 93. Passionné d'Anthropologie et autres savoirs non mercantile, je ne suis qu'un curieux explorateur du net* »¹³⁵². En les relevant [Tableau 33], il apparaît que ce groupe de débunkeur·euses en ligne est socialement hétérogène, mais les sphères professionnelles et culturelles représentées ont toutes un lien avec l’idée de technicité.

Tableau 33. Appartenances professionnelles des 115 membres de Captain Fact renseignées dans les textes de présentation de soi

Secteur (effectif)	professionnel	Statut
Métiers de l’informatique (n=47)		Développeur ; informaticien ; ingénieur en informatique ; webdesigner ; cybersécurité ; data analyse ; métiers du reporting et du webmarketing.
Métiers de la formation et recherche scientifique (n=16)		Etudiant·es ; lycéen·nes ; doctorant·es ; enseignants-chercheurs ; professeur dans le secondaire ; très majoritairement en sciences expérimentales, physique notamment, ou informatique.
Ingénieurs (n=10)		Génie industriel ; prévention des risques ; bioingénieur ; aéronautique ; énergie ; etc.
Autres (n=13)		Chômeurs ; lycéens ; Amnesty International ; philosophe ; magasin bio ; musicien ; psychopraticien ; artiste ; consultant ; « dans la politique » ; photographe.
Métiers scientifiques (n=11)		Imagerie médicale ; comptable ; technicien de laboratoire ; biologiste ; scientifique ; géographe ; urbaniste ; etc.
Métiers de la médiation scientifique (n=10)		Journaliste scientifique ou indépendant ; éducateur populaire ; médiatrice ; chargé·e de mission en éducation aux médias.
Métiers techniques (n=8)		Mécano-soudeur ; pose d’accessoires automobiles ; technicien ou « techos » ; couvreur ; etc.

Du fait du ton propre aux sociabilités dans les forums en ligne, et de « l’esprit d’enquête » qui anime ces acteurs, il faut parfois reconstituer un faisceau d’indices pour saisir le métier. Ainsi de « Jo7 », qui se présente ainsi : « *Bonsoir, moi je suis alchimiste, je*

¹³⁵⁰ BERGSTRÖM Marie, « Internet », *Encyclopédie critique du genre*, La Découverte, Paris, coll. « Hors collection Sciences Humaines », 2016, p. 341-348.

¹³⁵¹ *philL*, 10 juillet 2020, salon #présentation-des-membres, Discord de Captain Fact.

¹³⁵² *Trixt3r*, 18 décembre 2018, salon #présentation-des-membres, Discord de Captain Fact.

transforme de la poussière de céréales moyennement digeste en aliment de base qui donne de l'énergie pour chercher à y voir plus clair dans ce monde envahi de fake. dispo très variable »¹³⁵³. Il me faut reconstituer différents échanges pour résoudre l'énigme et saisir qu'il travaille en boulangerie. L'idée n'est pas de remettre en question la fiabilité de ces éléments, mais simplement de rappeler que l'analyse doit les prendre pour ce qu'elles sont : des identités stratégiques mises en avant par des acteur·ices qui, en se présentant, aspirent à correspondre aux attentes de l'espace en question. L'appartenance professionnelle dominante est celle des métiers d'informatique, et notamment le fait d'être « dev » – à l'instar du fondateur de Captain Fact. Pour le reste, les professions s'ancrent dans différents mondes – éducatif, culturel, entrepreneuriat, industriel, etc., et témoignent de différentes positions sociales – d'ingénieur à couvreur ; pourtant, elles partagent une forme de socialisation technique et scientifique, masculine, sur la base de laquelle ces acteur·ices vont fonder et légitimer leur « esprit de vérification ».

Cette socialisation masculine se prolonge dans les centres d'intérêts affichés : vulgarisation scientifique, géopolitique, innovations technologiques, cybersécurité, effondrement écologique, transhumanisme, astrophysique et, cité par près d'un texte sur deux, l'esprit critique. Ces éléments trouvent leur cohérence dans cet « esprit » technique et scientifique, supposément masculin¹³⁵⁴. Sont mises en avant des passions traditionnellement associées au masculin au titre de leur « complexité ». L'étude de ces présentations de soi permet d'approfondir, au-delà du statut professionnel, ces systèmes de références partagés entre adeptes de la vérification.

En ligne et hors ligne, on trouve chez tous·tes les débunkeurs et débunkeuses rencontrés la mise en avant d'une forme d'esprit scientifique hautement exigeante. Bien plus que des compétences, des centres d'intérêts ou des modes de raisonnement, cet esprit constitue des formes de standards de vie qui vont déterminer leurs actions personnelles. Ces standards sont très exigeants : ainsi Grenouille, resté très calme et tempéré au fil de la discussion, ne peut

¹³⁵³ Jo7, 23 juin 2020, salon #présentation-des-membres, Discord de Captain Fact.

¹³⁵⁴ Si ces valeurs et attitudes sont jugées « masculines », c'est bien parce que « [l] 'histoire de la technique est en grande partie une histoire d'hommes. Comme le souligne l'anthropologue Paola Tabet, la plupart des sociétés humaines sont caractérisées par une appropriation masculine des outils et des machines, dont le corollaire est un sous-équipement féminin [Tabet, 1979]. La division sexuelle du travail repose sur une distribution inégale des instruments de production, accordant aux hommes les outils sophistiqués tandis que les femmes sont souvent contraintes au travail à mains nues. Il en résulte un « gap technologique » entre les sexes « qui apparaît dès les sociétés de chasse et de cueillette et qui, avec l'évolution technique, s'est progressivement creusé et existe toujours dans les sociétés industrialisées » [p. 10]. », BERGSTRÖM Marie, « Internet », *op. cit.*, 2016, p. 341-348 ; TABET Paola, « Les Mains, les outils, les armes », *Homme*, n° 3, vol. 19, 1979, p. 5-61.

s'empêcher de s'emporter lorsque l'on mentionne le manque de culture scientifique chez les citoyen·nes. La barre est haute : remonter systématiquement à la source primaire, consulter l'état de la science sur une question, lire des études scientifiques pour prendre une décision *devraient* selon lui constituer une norme à laquelle se tenir collectivement. Hors de cette norme, point de salut : « *non mais le gars, ça ne prend pas deux minutes pour voir qu'il sait pas lire un article scientifique* ». Il admet même avoir relevé ses normes d'exigences avec ses interlocuteur·ices : « *Et j'ai tendance à faire ce que je faisais pas du tout au début, de ne pas avoir peur de donner des références de publications scientifiques en anglais, même complexes, à des gens en me disant que si je leur montre, peut-être qu'ils ne vont pas comprendre mais ils vont choper quelques mots qu'ils vont copier-coller dans le document et ils vont chercher sur le web et ils vont comprendre de quoi je parle.* ». De fait, il paraît assez évident de supposer que ce type de méthodes ne peuvent « fonctionner » que si elles sont appliquées sur des personnes ayant les mêmes standards et les mêmes exigences, voire la même disponibilité, pour soudainement consulter des études scientifiques en anglais pour avoir le cœur net sur une idée. Pourtant, Grenouille applique ces standards de vie au-delà de ses cercles débunkeurs : ainsi lorsqu'il est au salon de plongée, son autre hobby :

« la première chose que tu fais, c'est de trouver, ou d'amener à parler d'un sujet sensible. Et au sein de la plongée, plusieurs fois, ça a été le réchauffement climatique. Et à partir de ce moment-là tu te retrouves à parler du fait que, il y a des gens qui le nient. Et, voilà, tu relies ça à la vérification des nouvelles, à ce que c'est qu'une étude scientifique, ce que c'est que la science, comment elle s'enrichit. Et hop. »

Cet engagement, perçu comme absolument nécessaire par ses acteur·ices, est donc nettement plus fort qu'un hobby ou qu'un passe-temps : chez ces enquêté·es, l'attitude vérificatoire devient une éthique de vie. Ainsi Couscous exprime avec lucidité la particularité de sa pratique : « *À part multiplier mes sources d'infos et y consacrer un temps beaucoup trop important parce que c'est un truc que je fais tout le temps, qui est presque de l'ordre du délire, ce n'est pas bon hein mais ça veut aussi dire qu'aujourd'hui je peux être relativement assuré de mes positions parce que j'y ai consacré un temps de dingue. Je ne crois pas que je puisse exiger des gens de faire la même chose. Ils n'ont pas ni les loisirs, le temps ou les moyens* ».

Cette idée d'une exigence méthodologique et scientifique démesurée va de pair, plus largement, avec une forme de *libido sciendi* qui permet de tenir ensemble parcours professionnels techniques ou scientifiques, centres d'intérêts réputés complexes, et attitudes face au faux en ou hors ligne.

Dans les descriptions en ligne, en vidéo, ou en entretien, les débunkeur·euses mettent en avant une forme de curiosité naturelle et « innée », un intérêt pour des sujets « de niche », aspirant développer leurs capacités intellectuelles pour se développer soi-même. Cette mise en avant de la curiosité se prolonge très pratiquement dans la pratique de la vérification, fondant leur méthode et sa justification sur ce ressort non-professionnel de la curiosité naturelle. Dans son mémoire de master, P. Colin relève comme cette idée de curiosité absolue constitue un *ethos* intellectuel proche de l'*ethos* étudiantin décrit par Bourdieu et Passeron¹³⁵⁵ : « *occasion de se développer soi-même, de se construire en tant qu'individu et construire ses potentialités, [...] vision de la connaissance ainsi apprise comme une fin en elle-même, et forte allégeance à celle-ci* »¹³⁵⁶. Si les origines sociales des étudiant·es et des débunkeur·euses varient, on retrouve bien cette même vision individualiste, qui se rapproche parfois de formes de développement personnel : mener l'enquête pour vivre sa curiosité obsessionnelle jusqu'au bout, et ainsi devenir la meilleure version de soi-même.

Mise en avant d'une curiosité absolue, centres d'intérêts « de niche » et engagement passionné pour « la science » ou « la vérité » forment un ensemble cohérent, comme l'indiquent ces quelques exemples de messages de présentation :

« Bonjour à tous les membres de la communauté,
Passionné effréné, en permanente quête de savoir et de connaissance !
Parcours professionnel et géographique mouvementé et composite, je suis actuellement domicilié vers Montpellier et travaille en partie en tant qu'ingénieur et en partie en tant que vidéaste. Intérêts pour diverses domaines : agriculture/permaculture et de fait Nature et protection de tous les vivants, arts, sciences, civilisations, santé, spiritualité... Je passe le plus clair de mon temps (hors travail) à lire, regarder conférences, interviews, vidéos... Établir des liens entre les domaines soit disant distincts, repérer les corrélations dans ce merveilleux monde. »¹³⁵⁷
« aspirant fonctionnaire inquiet de la post-vérité. Je pense être une personne assez curieuse (parmi les domaines attirant plus facilement mon attention que d'autres : la culture pop, l'histoire des idées politiques et les vulgarisations d'astrophysique). Si je peux parfois afficher des certitudes sans rapport avec l'étendue réelle de mes connaissances, il m'est plus souvent reproché de ne pas prendre de positions tranchées sur des sujets importants ou sensibles. Je verse souvent dans la charité interprétative, peut-être à l'excès, c'est vrai, que ce soit dans mes relations personnelles ou dans des échanges de points de vue. »¹³⁵⁸
« très curieux de tout mais sceptique sur pas mal de choses , j'adore apprendre mais pas me faire avoir espère aider au mieux et sans biais cognitif ou autres. »¹³⁵⁹

¹³⁵⁵ BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, les Éditions de Minuit, Paris, 1964, p. 85-100.

¹³⁵⁶ COLIN Paul, « Des sceptiques et de leur communauté. Tentative d'une sociologie d'un courant rationaliste contemporain et de ses producteur.ices », Mémoire de Master de Sociologie, Université Paris Descartes, 2019.

¹³⁵⁷ *Realunskilled*, 3 mai 2020, forum « présentation de soi » de Captain Fact.

¹³⁵⁸ *Allumelalumiere*, 1^{er} juillet 2020, forum « présentation de soi » de Captain Fact.

¹³⁵⁹ *Ganakel*, 9 juin 2018, salon #accueil, Discord de Captain Fact.

« Rubus, curieux pathologique & esprit de contradiction, Bonjour à toutes et à tous, [...] Ingénieur de formation, dans la cinquantaine depuis un bon moment, j'aime la démarche scientifique par son esprit d'aventure collective et de construction progressive du savoir, de transparence sur ses méthodes et hypothèses de travail, je me méfie par contre des risques de sclérose de l'establishment à chaque époque et donc des risques de passer à côté de réels « changements de paradigme » (Cf. Thomas Kuhn), et je regrette les conséquences de la privatisation de la recherche propre à notre monde (sources et orientations des financements, verrouillage de publication des résultats). [...] Ma vision du monde est influencée par les sciences de la complexité (telles que présentées, par exemple, par Edgar Morin), ce qui me rend prudent vis-à-vis d'analyses trop « binaires », auxquelles je préfère le croisement de plusieurs perspectives qui offrent différents points de vue sur cette réalité complexe. D'où également mon esprit de contradiction. J'aime la nature (la connaître et m'y ressourcer), la lecture (sujets éclectiques, mais très peu de fictions), l'écoute du jazz (alliance entre structure harmonique rigoureuse et liberté d'improvisation), et je suis aujourd'hui particulièrement préoccupé par la destruction de notre biodiversité, ainsi que par le changement climatique et notre incapacité collective à nous remettre en question. »¹³⁶⁰

Cette conception de la connaissance comme fin en soi semble s'articuler chez les débunkeur·euses à un rapport développé à l'information. Dans leurs présentations de soi, ces acteur·ices se caractérisent par un « *rapport permanent à l'information [...] favorisé par l'omniprésence dans leur environnement immédiat d'un ordinateur ou d'un smartphone* »¹³⁶¹, mais aussi par une volonté revendiquée de « partager » l'information au sens premier du terme. Leur activité semble bien correspondre à l'un des idéaux-types d'usage politique de Twitter, « *le consommateur ostentatoire d'informations politiques* »¹³⁶². Les pratiques vérificatoires s'inscrivent alors dans un ensemble de pratiques distinctives – consommer des informations « rares », réaliser une veille d'informations pertinentes, signaler que « mes tweets n'engagent que moi » – qui « *ont toutes pour point commun d'être empruntées au registre journalistique* »¹³⁶³.

Genre, profession, centres d'intérêts « de niche » : les caractéristiques sociales communes des débunkeurs et débunkeuses vont constituer un socle de dispositions rendant particulièrement perméables à la panique morale sur les *fake news*, et donc conditionner leur passage à l'action. Ces communautés s'organisent autour d'un autre point commun structurant

¹³⁶⁰ Rubus, 1^{er} mars 2020, forum « présentation de soi » de Captain Fact.

¹³⁶¹ COMBY Jean-Baptiste, DEVILLARD Valérie, DOLEZ Charlotte et RIEFFEL Rémy, « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures. Differentiated take-up of online information in the top social classes », *Réseaux*, n° 6, vol. 170, 2011, p. 75-102.

¹³⁶² Une typologie de quatre profils d'utilisateur·es de Twitter est proposée : le militant « colleur d'affiche », le militant « supporter », le consommateur ostentatoire d'informations politiques et le profil « post-it », BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter. Esquisse d'une typologie des "twittos politiques" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 6, 2016, p. 31-58.

¹³⁶³ *Ibid.*

pour la pratique du débunking, et plus largement pour la lutte contre les *fake news* : la sacralisation des « faits », la revendication de neutralité, et l’invocation de « l’esprit critique ».

4. Militer pour la neutralité : un rapport paradoxal au politique

Au-delà de leurs caractéristiques sociales communes, les acteur·ices du débunking se retrouvent autour d’un point commun fondamental, l’usage de l’étiquette « citoyenne ». Elle semble fonctionner dans les échanges comme un totem d’immunité contre toutes formes d’attaches ou d’intérêts personnels. On trouve ici l’idée que la neutralité, c’est « l’absence d’agenda caché », et qu’elle est permise par le fait d’être un site, ou une plateforme, ou une rédaction « citoyenne ». Schématiquement, chacune de leurs caractéristiques semblent pouvoir être restituée ou interprétée comme un avantage par rapport aux journalistes professionnel·les : être internaute c’est être qualifié·e, puisque disposant de compétences numériques ; être citoyen·ne, c’est être légitime, puisque la lutte contre le faux est un « devoir citoyen » ; être nombreux·ses, c’est être efficaces, via l’intelligence collective. Ces termes servent plus largement différents registres de légitimation vis-à-vis des journalistes professionnels, et dans la construction d’une identité stratégique. Cette neutralité revendiquée n’empêche pas pour autant l’identification à de nombreux marqueurs politiques contestataires dans les communautés du débunking, aboutissant à des situations de conflits internes.

4.1. La neutralité par les discours : être « citoyen·nes », « neutres » et « critiques »

L’étiquette citoyenne des débunkeurs et débunkeuses sert d’abord un premier ressort de légitimité, celui du nombre. L’idée d’un collectif citoyen sans barrière à l’entrée, où toute personne détenant le lien du serveur peut participer à l’enquête implique évidemment que le nombre de participant·es soit sans commune mesure avec celui des journalistes dans un service de *fact-checking*. Suivant le modèle de Wikipédia, cette force du nombre participerait à la qualité supérieure de la vérification de l’information proposée, puisqu’elle décuplerait mécaniquement « l’intelligence collective » produite. Le parallèle avec les journalistes et leur « faible force de frappe » se fait alors à leur détriment : « *De plus, encore faudrait-il que la majorité des journalistes comprennent la révolution culturelle “internet”* »¹³⁶⁴, compétence que les débunkeur·euses citoyen·nes détiendraient de fait, découlant de leur statut d’internaute.

¹³⁶⁴ *monrus*, 8 décembre 2018, salon #suggestions-videos, Discord de Captain Fact.

Deuxièmement le statut « citoyen » implique que, par défaut, aucune formation n'est nécessaire pour participer. Les présentations de soi comportent très peu de mise en avant de compétences professionnelles transférables dans le débunking : elles insistent en revanche toutes sur la curiosité, sur les centres d'intérêts, sur l'ouverture d'esprit. Cycliquement, un nouvel arrivant sur le serveur demande où trouver le tutoriel, la méthodologie, la formation pour pouvoir pratiquer le débunking, et les réponses vont toujours dans le même sens : « *il me semble, concernant la méthodologie du fact-checking [...] qu'il n'y a pas de bonne méthode, simplement du bon sens, et s'adapter à la situation* »¹³⁶⁵. Dans la mesure où les informaticiens composent une part importante de ces espaces, beaucoup rapportent leurs capacités vérificatoires à leur esprit logique, qui serait lié à leur profession.

Chez Aude WTFake, et notamment dans ses « tutos débunks », on retrouve à nouveau l'idée qu'il ne s'agisse pas d'une méthodologie formelle ou précise, mais d'une attitude, en l'occurrence, « *la flic attitude : ne rien prendre pour argent comptant. Ne plongez dans rien, car les fakeurs jouent sur nos émotions. [...] C'est aussi un certain goût de la précision, c'est toujours le fameux flic, même le juge en un sens* »¹³⁶⁶. Parce qu'elle s'exprime devant sa communauté « citoyenne », dans une logique de vulgarisation des routines professionnelles du journaliste, Aude en vient finalement à rejoindre les débunkeurs citoyens dans leur tendance à définir la méthode du débunking comme relevant de l'instinct, du bon sens, d'une attitude à adopter. Cela se prolonge dans la conception de « l'esprit critique », expression omniprésente dans ces échanges, et qui est souvent rapproché d'une sorte de sixième sens, d'un instinct que l'on aurait, ou pas. C'est le cas pour l'un des membres de Fact & Furious :

« Le point commun avec tous les débunkeurs ou les services de *fact-checking*, je pense hein, c'est pour moi, c'est l'esprit critique. L'esprit critique, ce n'est pas quelque chose qui s'apprend à l'école... Ce n'est pas quelque chose qui s'apprend dans les écoles, à la fac ou quelque chose, c'est, c'est voilà, euh, quelque chose qui se développe. Ouais, qui se développe. Alors après l'esprit critique, si l'on s'ouvre un petit peu à ce qui se passe, à ce qui se produit sur Internet, que ce soit à travers des vidéos, ou des articles, on peut déjà y être sensible, en entendre parler ».¹³⁶⁷

Pour d'autres, l'esprit critique va être défini comme le fait de « *toujours revoir son jugement a priori [...] parmi ces concepts de base, il y a on va dire, la vérification des informations, la véracité ou l'esprit critique, ou sceptique comme tu veux l'appeler : le fait que quand on me raconte quelque chose, j'ai ou pas confiance, mais au moins je peux le*

¹³⁶⁵ Dominique, 4 décembre 2020, salon #discussions, Discord de Captain Fact.

¹³⁶⁶ Live Twitch « Temps fort : DEBUNKER EN 3 COUPS D'OEIL: NOTRE PREMIER LIVE TWITCH », mis en ligne le 15 octobre 2020, consultable sur <https://www.twitch.tv/videos/782316179?filter=all&sort=time>.

¹³⁶⁷ Entretien avec Antoine, TikoSkep et PaiPle, débunkeurs, fondateurs de Fact and Furious, 28 avril 2021.

vérifier. »¹³⁶⁸. Mais dans ces cas-là, il s'agit également d'une démarche personnelle, d'un effort intérieur, et non de compétences externes.

Cette revendication d'un statut « citoyen », et l'affirmation d'un esprit critique, s'articulent, plus largement, à une très forte revendication de neutralité, notamment vis-à-vis des discours explicitement politiques. On trouve dans ces communautés un ancrage rationaliste qui donne lieu à un rapport paradoxal au politique, fait à la fois de marqueurs idéologiques forts et d'évitement du politique.

Cet ancrage rationaliste se retrouve surtout dans les consignes méthodologiques, dans les registres mobilisés dans les salons de discussions, et dans les bonnes pratiques recommandées pour pratiquer la vérification. Ainsi chez Captain Fact, en janvier 2021, naît l'idée de lancer une « campagne de lutte contre les arguments fallacieux et pour l'hygiène mentale » : les 21 types de sophismes présentés¹³⁶⁹ incarnent la focalisation de ces communautés sur les « faiblesses épistémologiques », entendues ici comme ressorts rhétoriques d'une argumentation biaisée, notamment par les « biais cognitifs individuels » de chacun. Le recours à cette expression issue de la psychologie cognitive qui renvoie aux distorsions dans le traitement d'une information, contrevenant à la pensée logique et rationnelle, est d'ailleurs très courant en entretien.

Cet ancrage rationaliste et cette revendication de neutralité n'empêche pas d'identifier, dans les différents espaces de débunking, des marqueurs idéologiques forts. On a vu plus haut les liens que la plateforme Captain Fact entretient avec les milieux des militants professionnels de la participation. Mais en parcourant les forums de discussion, le marquage politique va plus loin. On trouve ici des références culturelles qui, si elles ne sont pas explicitement identifiables sur le plan partisan, sont toutes indicatrices d'un rapport au politique contestataire. Parmi les 5 279 messages de la discussion #accueil ouverte en février 2018, les discussions portent tour à tour sur l'actualité des Gilets Jaunes, l'écologie radicale, donnent des nouvelles de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, citent des auteurs dits « collapsos » comme P. Servigne ou V. Mignerot, des références à l'éducation populaire, aux Gilets Jaunes et au RIC, ou encore aux principes anarchistes et au « cygne noir ».

¹³⁶⁸ Entretien avec *Grenouille*, débunkeur, membre des réseaux WTFake et Captain Fact, 17 janvier 2023.

¹³⁶⁹ On trouve par exemple : l'argument d'autorité, l'argument par conséquence, les preuves anecdotiques, le faux dilemme, la charge de la preuve, l'appel à la pratique courante, l'appel à la pitié, l'erreur du parieur, l'erreur sur l'erreur, l'appel à la nature, l'homme de paille, la généralisation biaisée, etc.

Si le « cygne noir » est une référence à un type de biais cognitif désignant un événement imprévisible qui a une faible probabilité de se réaliser, il a un sens particulier sur ces salons : il désigne ici par métonymie le média alternatif en ligne Thinkerview, via son logo représentant un cygne noir. Parmi les chaînes YouTube avec lesquelles Captain Fact passe des partenariats pour vérifier le contenu de leurs vidéos, le lien le plus ancien et le plus développé est celui noué celle-ci, et avec la communauté qui la soutient appelée « AfterThinking ». C'est de loin la chaîne ayant le plus de vidéos chargées et vérifiées sur la plateforme, et les ateliers collaboratifs de débunking récurrents sont ceux réalisés avec l'AfterThinking. Or, ce lien à lui seul peut expliquer la récurrence de ces signes d'ancrage dans des courants politiques d'inspiration libertaire, dans la mesure où si la chaîne ne revendique pas explicitement d'ancrage partisan¹³⁷⁰, elle est connue pour ses interviews contestataires voire polémiques¹³⁷¹, pour sa proximité avec les milieux hackers, et plus spécifiquement avec ses idéaux libertaires ou anarchistes.

Plus largement, les acteur·ices du débunking semblent pour beaucoup liées au « monde du libre »¹³⁷², ou des « hackers ». Comme l'indiquent les travaux sur le rapport au politique de cette communauté, « *les hackers se caractérisent plus souvent par une distance affichée à l'égard de toute forme d'action politique* »¹³⁷³. Pour autant, les travaux d'A. Bellon sur les mobilisations de ces communautés restituent l'ambivalence de leur rapport au politique : réticent·es à la politique, notamment partisane, et socialisé·es à la politique « *hors des cercles légitimes* », ces acteur·ices se mobilisent « *tout en maintenant à distance le politique* ». L'autrice parle à ce titre de « *l'agnosticisme politique* » de ces acteur·ices. D'autres travaux témoignent de cette ambivalence, en portant le regard sur la singularité des processus et modes de socialisation de ces communautés : même dans ces espaces faiblement codifiés, certaines conduites, considérées comme illégitimes dès lors qu'elles trahissent « *une visée politique, éthique ou idéologique* »¹³⁷⁴, font l'objet de rappels à l'ordre, dont on va retrouver des

¹³⁷⁰ Thinkerview se présente sur son site comme « un groupe indépendant issu d'Internet, très différent de la plupart des think-tanks qui sont inféodés à des partis politiques ou des intérêts privés. », www.thinkerview.com.

¹³⁷¹ Les cinq interviews les plus visionnées, dépassant 2,5 millions de vues, sont celles de : Juan Branco, Christophe Brusset, Idriss Aberkane, Michel Onfray, Frédéric Pierruci.

¹³⁷² On entend par là la communauté qui naît dans les années soixante-dix de la contestation de « *l'hégémonie des logiciels propriétaires qui ne sont pas toujours performants et sont porteurs d'une logique anti-sociale* », et qui se constitue aujourd'hui d'individus produisant des biens, logiciels ou non, dont « *une fois publié, le code source n'appartient plus à son créateur, et son évolution dépend de ce que les autres usagers en font* » : voir MEYER Maryline et MONTAGNE François, « Le logiciel libre et la communauté autorégulée », *Revue d'économie politique*, n° 3, vol. 117, 2007, p. 387-405.

¹³⁷³ BELLON Anne, « S'engager pour Internet. La mobilisation en ligne de la communauté informatique », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 3, 2014, p. 151-175.

¹³⁷⁴ DEMAZIERE Didier, HORN François et ZUNE Marc, « La socialisation dans les « communautés » de développement de logiciels libres », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 41, 2009, p. 217-238.

occurrences dans le cas qui nous occupe. La liste des chaînes YouTube partenaires (dont les vidéos sont systématiquement uploadées et vérifiées sur la plateforme de Captain Fact) et de celles relayées automatiquement ou humainement (sur le salon #veille-fact-checking du serveur) témoigne bien d'un double ancrage politique de cette communauté débunkeuse : rationalisme scientifique et écologie radicale¹³⁷⁵.

Si les influences politiques de la communauté font peu de doute, les débunkeurs et débunkeuses affichent, à l'instar des journalistes, une neutralité rationaliste sans jugement de valeur, séparant faits et opinions sur les sites. Ainsi les indices de leur ancrage politique doivent-ils être masqués, dans une dynamique « d'évitement du politique »¹³⁷⁶. Dans les différents espaces du site, la revendication de « neutralité » ou d'activités pragmatiques est explicite. Cette volonté de neutralité politique est mise en acte par les membres les plus actifs dans la gestion de la communauté, et également par les membres, collectivement, se rappelant à l'ordre les uns les autres lorsque la discussion devient explicitement politique. Les discussions d'ordre politiques, relevées plus haut, sont abrogées lorsque repérées par l'un des modérateurs appelés « Ambassadeurs » par des rappels à l'ordre :

« Je me permet de clarifier quelques points. Captainfact est une plateforme qui a vocation à vérifier les dires d'un intervenant (vidéo aujourd'hui, demain articles de presse, mais également cours de Fac à terme, etc...). Nous N'AVONS pas vocation à polemiquer, simplement à vérifier si les dires de quelqu'un sont vérifiable, et donc de confirmer ou réfuter ces même dires par des sources d'informations diverses et variées. Au regard de tes postes @XXX, je m'interroge sur les raisons qui t'ont motivé à venir nous rejoindre, si c'est polemiquer (dans le bon sens du terme) sur des sujets précis, j'ai peur que ce ne soit pas le bon endroit, on vérifie l'information, on ne la juge pas. Exemple, les frappes en Syrie ont toutes atteintes leur cible. C'est faux d'un point de vue factuel. Part contre dire si c'était efficace, bon pour la paix, ou mauvais, c'est du jugement personnel, qui n'a donc pas lieu ici sur Captain Fact ».¹³⁷⁷

Ces rappels à l'ordre ne concernent cependant pas les discours de critique des médias, nombreux et souvent très explicites. Une analyse des formes de critique médiatique exprimée par ces acteur·ices permet d'approfondir une autre dimension de leur rapport au politique.

¹³⁷⁵ On y trouve ThinkerView, mais aussi Le réveilleur – Rodolphe Meyer, Écologie Rationnelle, Larchipelle, Heu?reka, La Tronche en biais, Défakator, Hygiène mentale, Hugo Décrypte, MrSam, DataGueule, WTFake, horizon-gull, Datagora, FullFact, Hoaxy, Chat Sceptique, Acrimed, etc. Se mêlent dans ces recommandations, comme dans les profils des membres, zététique et rationalisme, écologie radicale ou « néo-autonome », voire des chaînes mêlant les deux, mettant l'esprit scientifique au service de la lutte contre les changements environnementaux.

¹³⁷⁶ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Économica, Paris, 2010.

¹³⁷⁷ Dominique, 17 avril 2018, salon #accueil, Discord de Captain Fact.

4.2. La critique médiatique des débunkeurs et débunkeuses : « lol BFM au fact-checking »

Le rapport que les acteur·ices du débunking entretiennent avec les journalistes de *fact-checking* et, à travers elles·eux, le système médiatique traditionnel renseigne en partie leur rapport au politique. Comme on l'a vu à travers l'usage de l'étiquette citoyenne, le premier rapport entretenu aux fact-checkeurs professionnels est la remise en cause de leur autonomie au titre de leur appartenance à des organisations journalistiques. L'idée que la simple appartenance à une rédaction rende impossible la neutralité est souvent formulée de manière allusive, comme ici : « J'ai découvert ThinkerView dont j'ai consommé un temps certains des contenus, et découvert Captain Fact par ThinkerView : il y avait un espace que Captain Fact comblait, doter les citoyens des moyens de vérifier l'info, et pas seulement s'en remettre aux différents services de fact-checking des médias traditionnels, qui font du très bon travail mais qui sont limités par leurs ressources, leur ligne éditoriale, etc. »¹³⁷⁸ Cette critique du système médiatique, parce qu'elle ne leur semble pas explicitement ou directement politique, est tolérée voire encouragée dans les échanges sur le site. Ainsi lorsque deux « ambassadeurs » réagissent à la publication d'un article intitulé « Huit médias français s'allient à Facebook contre les fake news »¹³⁷⁹ : « lol BFMTV au fact-checking »¹³⁸⁰ ; « Ok essayons d'être objectif... L'idée est bonne, la ? c'est surtout de savoir ce que les médias feront de ces signalements, et j'ai bien peur qu'il y ai un double tri sur ces signalements. Vous pensez que le Monde et son decodex déclassera BFMTV si un alerte est produite par le monde ? Hmmmm laissez moi réfléchir.... 😊 (...) Enfin, j'imagine que je prêche des convaincus. »¹³⁸¹

De fait, le degré de radicalité de la critique médiatique formulée est indexé sur le niveau de politisation. Ainsi Grenouille, ingénieur retraité, exprime-t-il en entretien une critique peu virulente, centrée sur l'usage par les journalistes des fameux « arguments fallacieux » qu'il pourchasse, et autres sophismes. Couscous, lui, formule une critique du système médiatique si radicale qu'elle en devient, selon ses mots, un point de concession voire de convergence avec ses interlocuteur·ices complotistes :

¹³⁷⁸ Entretien avec Anatole et Dominique, « Ambassadeurs » de la plateforme de débunking *Captain Fact*, 4 octobre 2021.

¹³⁷⁹ « Huit médias français s'allient à Facebook contre les fake news », Le Monde, [en ligne], 6 février 2017, consultable sur https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2017/02/06/huit-medias-francais-s-allient-a-facebook-dans-sa-lutte-contre-les-fake-news_5075054_3236.html?xtref=&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook.

¹³⁸⁰ Benjamin, 18 mars 2018, salon #veille-partenaires, Discord de Captain Fact.

¹³⁸¹ Dominique, 18 mars 2018, salon #veille-partenaires, Discord de Captain Fact.

« quand “un conspi” me parle des journaux et qu’il me dit “ ils disent de la merde”, et ben en fait, je ne vais pas lui dire qu’il a tort hein. Attends, moi aussi, je pense qu’ils disent de la merde les journaux, et très très, très souvent ! La question c’est pourquoi, pour quelle raison et comment on fait pour déterminer qu’ils disent de la merde. Mais par contre il y a pas mal de présupposés chez les conspis auxquels finalement moi d’une certaine manière, je souscris pas mal »¹³⁸².

Au-delà de la question de son degré de politisation ou de radicalité, on peut analyser la nature de la critique médiatique formulée par les membres des réseaux de débunking en ligne. L’idée n’est pas de proposer une typologie qui puisse couvrir exhaustivement les types d’argumentaires soutenant une critique médiatique : on se limite ici à restituer les six registres critiques rencontrés dans les salons de Captain Fact, en se basant toujours sur les 269 textes de présentation de soi sur les forums attenants [Tableau 34]. Une personne sur cinq inclue spontanément une critique des médias dans son auto-présentation, indiquant déjà à ce stade que ce type de discours, qui connaît ensuite des variations dans son contenu, constitue un point d’affinités entre débunkeur·euses.

Tableau 34. Types de critique médiatique identifiés sur les salons #présentation-des-membres et #accueil, Discord Captain Fact

Nature de la critique médiatique	Fréquence	Exemples
Critique de la prolifération de la désinformation	39%	« dans ce monde envahi de fake », « poussé par la déferlante de fake news et de complotisme », « atterré par l’état dit “post vérité” de nos sociétés ».
Critique du « lavage de cerveau »	18%	« Bonjour à tous, à la recherche de moyen pour contrer le manque d'esprit critique d'une partie de mes contemporains, l'aliénation des citoyens et surtout l'hégémonie des médias mainstream véhiculant une idéologie mercantile qui s'apparente à une dérive sectaire ».
Critique de « l’infobésité »	13%	« Bonjour à toutes et à tous ! Je m'appelle Elodie, je me suis toujours demandée comment vérifier les faits dans cette surcharge d'informations qui ne fait que grandir de jour en jour.. »
Critique de la qualité générale de l’information	13%	« Atterré par le manque de débat constructif dans les médias et entre les personnes "influentes", leur tendance à la polémique et leurs comportements de bac à sable. », « Bonjour à tous. Je pense que la mauvaise qualité de l'information est un des principaux fléaux de notre société. CaptainFact m'est apparu donc comme une sorte de miracle ^^. ».
Critique de l’élitisme médiatique/politique	11%	« Alors je suis penché sur la recherche d'autonomie et de deconnexion des reseaux publics, et aussi à la recherche de vrais informations car marre de ses mascarades de nos gouvernements »
Critique du manque de factualité	7%	« [La factualité], (principe que je regrette de ne pas retrouver dans les chaînes TV usuelles) », « une solution de fact checking manque cruellement dans l'écosystème médiatique actuel »

¹³⁸² Entretien avec Couscous, débunkeur, membre du réseau WTFake, 17 janvier 2023.

Sur les 56 personnes incluant leur rapport au système médiatique dans leur présentation, 22 fondent leurs critiques médiatiques sur leur constat d'une diffusion massive des discours faux dans l'espace public, venant sur Captain Fact pour « *vérifier, rechercher et parfois débunker les fausses infos dont nous sommes malheureusement abreuvés* »¹³⁸³, etc. Cette critique de la désinformation est « pure », au sens où, contrairement aux suivantes, elle se limite à déplorer le constat de la désinformation, sans chercher à l'expliquer par une caractéristique du système médiatique. Une deuxième forme de critique explique cette dégradation par un argument portant sur le fonctionnement et la constitution du système médiatique, et non sur le contenu de l'offre médiatique. C'est la critique dite de « l'élite » médiatique ou politique, l'une et l'autre pouvant être superposée voir confondue dans les discours. L'argumentaire développé dans ces cas se base sur l'idée d'un système médiatique vendu au monde politique, ou plus simplement formule la nécessité d'une « presse plus citoyenne », la nécessité de l'intervention du *citoyen* « lambda » ou « moyen », etc.

Cette critique de l'élitisme est proche de celle ici appelée du « lavage de cerveau », qui est le registre critique le plus redondant dans ces textes. Ces discours, présents dans 1 cas sur 5, restituent les arguments propres à certains milieux de gauche des années 1980, citant parfois Bourdieu ou Chomsky et s'organisant autour des mots-clés de propagande, temps de cerveau disponible, pensée unique, doxa, etc. Ainsi pour Pulsar : « *Bonjour je cherches un lien discord de clarification lors de débats, de bien nommer les choses plutôt que d'accepter bouché bée la propagande médiatique "pensée unique" etc... suis je au bon endroit? Sinon un lien svp?* »¹³⁸⁴. Ce registre critique, fondé sur un vocabulaire politisé, est proche de celui dénonçant « l'infobésité », discours qui va se focaliser de manière plus factuelle sur l'abondance d'information à laquelle un individu peut être exposé au quotidien, et de la nécessité de remettre de l'ordre dans le déluge : « *Bonjour à toutes et à tous ! Je m'appelle Elodie, je me suis toujours demandée comment vérifier les faits dans cette surcharge d'informations qui ne fait que grandir de jour en jour...* »¹³⁸⁵.

Une autre forme de critique médiatique exprimée ici est celle de « la non-factualité ». Elle est peut-être celle qui est la plus propre à ces espaces de débunking, même si elle est minoritaire du fait de sa spécificité. Elle consiste finalement à valoriser l'initiative de Captain Fact en déplorant qu'elle n'existe pas dans le système médiatique mainstream : « *une solution*

¹³⁸³ KaLee Vision -, 20 avril 2020, salon #présentation-des-membres, Discord Captain Fact.

¹³⁸⁴ Pulsar, 23 octobre 2019, salon #présentation-des-membres, Discord Captain Fact.

¹³⁸⁵ Azelia, 04 décembre 2020, salon #présentation-des-membres, Discord Captain Fact.

de fact checking c'est vrai que ça manque cruellement dans l'écosystème médiatique actuel »¹³⁸⁶. Enfin, on peut identifier un dernier registre critique, celui exprimant une déception vis-à-vis de l'offre informationnelle. Cette critique déplore un abaissement général du niveau du débat médiatique, et un manque de factualité : « *Bonjour à tous. Je pense que la mauvaise qualité de l'information est un des principaux fléaux de notre société. CaptainFact m'est apparu donc comme une sorte de miracle ^^* »¹³⁸⁷.

Que la critique formulée soit radicale ou faiblement virulente, qu'elle porte sur le contenu ou le fonctionnement du système médiatique, qu'elle prenne une forme politisée ou non, il semble qu'elle exprime fréquemment une représentation idéalisée du système médiatique. Il s'agit, en cela, d'une critique fondée sur le constat d'un écart entre les normes d'une institution et ses pratiques réelles. Ici, c'est bien parce que toutes ces acteur·ices partagent une représentation noble et idéalisée de ce que *devrait* être le travail journalistique que leur critique est si radicale. Elle naît de la déception d'attentes projetées sur l'institution journalistique. Ainsi pour Couscous, qui l'exprime clairement et longuement en entretien :

« C'est pour ça que je leur en veux aux journalistes : c'est qu'ils font pas leur taf en fait. Quand ils sortent, et que les gens en ont plein le cul des journalistes [...], c'est parce qu'ils avaient un rôle à jouer quoi ! [...] C'est un métier qui a comme cœur autre chose que ce qu'ils font aujourd'hui. Alors si demain j'ai un journaliste devant moi, le seul truc qui va m'intéresser, ça va être de creuser son cerveau et de discuter avec lui pour essayer de comprendre ce qui a bien pu se passer dans son histoire pour qu'il ait fini par se satisfaire de son boulot à CheckNews tu vois ! »¹³⁸⁸.

Cette représentation idéale du travail journalistique, qui fonde sa critique, le mène à assumer le fait de consommer ces médias *mainstream* qui trahissent pourtant leur mission, mais avec distance : « *Tu veux que je te dise en fait ? Ouais, j'écoute France Culture de temps en temps et j'écoute France Info aussi de temps en temps et France Info je les écoute exprès parce qu'ils m'énervent. Je les écoute, mais vraiment comme si je regardais un poisson dans le bocal quoi* »¹³⁸⁹. C'est aussi le cas de Mélina, qui exprime une très forte déception vis-à-vis des médias *mainstream*, notamment pendant la crise sanitaire :

« - Les journalistes, ils n'ont pas bien vu le problème. Je trouve que le service public n'a pas fait son boulot. Au niveau des vaccins, par exemple : il fallait faire des émissions pour expliquer la vaccination, l'ARN messenger, comment on fait une étude scientifique... Ils ont eu six mois pour faire un C'est pas sorcier sur la vaccination quoi, quand même. Une émission sympa, claire,

¹³⁸⁶ Rulitoto, 18 octobre 2018, salon #accueil, Discord Captain Fact.

¹³⁸⁷ Deleted User, 14 avril 2019, salon #présentation-des-membres, Discord Captain Fact.

¹³⁸⁸ Entretien avec Couscous, débunkeur, membre du réseau WTFake, 17 janvier 2023.

¹³⁸⁹ Ibid.

pédagogique. Ça aurait dû être le travail du service public, qu'il n'a pas fait. C'est une énorme faute professionnelle de leur part.

- Et tu penses que dans un monde idéal, si les journalistes avaient fait ce taf, vous ne vous y seriez pas mis ?

- Ouais je pense. C'est comme l'associatif, tu vois. Tu combles les manques, soit de l'État, soit des médias. Et nous, on comble les manques des deux »¹³⁹⁰.

Ce discours exprimant un fort espoir déçu vis-à-vis des institutions et des pouvoirs publics est courant chez les acteur·ices du débunking. Sa déception vis-à-vis du système médiatique se prolonge plus largement lorsque je l'interroge sur ce qu'elle considère être des solutions au problème de la désinformation :

« Les solutions... Pfff... Tu vois, au tout départ, je t'aurais dit, il faut... Il faut éduquer les enfants, l'esprit critique, il faut faire de la meilleure information, et tout ça. Mais en fait, je crois que... Même ça.... Enfin, je fatigue quoi. Il faut une putain de vraie... Une vraie volonté politique, déjà. Avant même de faire tout le reste. Parce que s'il y a pas de volonté politique, il y aura pas les moyens pour mettre en oeuvre les trucs, déjà. C'est très flippant parce que je pense vraiment que, pour le coup, les politiques n'ont pas perçu la mesure de la grogne qui vient de la désinformation et qui, pour moi, est extrêmement dangereuse »¹³⁹¹.

En portant le regard sur les discours de critique médiatique, on peut donc saisir comment les débunkeurs et débunkeuses se représentent leur rôle : « *on fait ici ce que les journalistes devraient faire pour regagner leurs lettres de noblesse* »¹³⁹². Plus largement, ces registres critiques sont une illustration supplémentaire de la dimension politique de leur activité. Les étiquettes « citoyen », « indépendant », ou « critique », ne traduisent pas une absence de rapport au politique, mais bien des formes collectives d'évitement du politique. Comme on va le voir en restituant l'opposition entre deux débunkeurs autour d'une enquête sur l'IVG, cet évitement génère, pour la pratique de la vérification, des difficultés concrètes.

4.3. Les conséquences de l'évitement du politique : Couscous et Grenouille sur l'IVG

L'opposition entre subjectivité et militantisme d'une part, et objectivité et neutralité de l'autre, est une thématique redondante dans toutes ces communautés, qu'on illustre ici par un cas singulier. Le flou entourant l'injonction à la neutralité va générer d'importantes marges d'interprétation, qui vont mener à des conflits ouverts ou latents dans le travail collectif de

¹³⁹⁰ Entretien avec Mélina, débunkeuse, membre de *L'extracteur*, 1^{er} février 2022.

¹³⁹¹ *Ibid.*

¹³⁹² *Octo*, 06 octobre 2020, salon #présentation-des-membres, Discord Captain Fact.

vérification¹³⁹³. On le voit ici en comparant les regards sur l'enquête collective sur l'IVG de deux membres du Discord WTFake, ayant tous les deux activement participé à cet espace¹³⁹⁴.

L'un, Couscous, est au RSA après un parcours hétéroclite. Il devient dessinateur industriel dans la pétrochimie après un parcours universitaire irrégulier (il n'achève ni son cursus en école d'ingénieurs, ni sa licence d'arts plastiques), et organise des festivals de culture libre. Il consacre ensuite plusieurs années à un groupe de musique « dans une frange expérimentale, rock, machin, tous au RSA », puis, lorsque le groupe périclite, s'appuie sur le fait qu'il a « *toujours bricolé à côté, dans l'informatique, dans la 3D, des trucs quoi* » pour se lancer dans l'impression 3D de semelles orthopédiques. En 2019, l'entreprise est liquidée après des « galères », ce qui lui laisse alors tout le temps souhaité pour s'investir « à donf » dans des communautés Internet, et notamment « chez Aude ».

L'autre, Grenouille, retraité de 65 ans, est un docteur en météorologie, qui a ensuite « *évolué dans le calcul scientifique, la recherche informatique et la cryptographie* ». Pour m'expliquer son parcours, Grenouille mentionne la fermeture et l'injustice du monde de la recherche : « *je suis Sup-Elec, je ne suis donc pas un X. [...] Et donc ça a été un jeune, un X, qui a eu le projet, alors que tous les chercheurs pensaient que c'était pour moi* ». Cet épisode explique son départ dans une « grosse boîte américaine de cryptographie à destination des services spéciaux et secrets des pays de l'Ouest ». Son temps de retraité se divise en deux : d'un côté moniteur de plongée, de l'autre « *actif chez Aude, et je suis dans un autre truc qui s'appelle Captain Fact, dont je suis dans le Conseil d'administration pour les mêmes raisons : vérification de ce qui est raconté sur les réseaux* ». S'il met en avant sa formation initiale, en maths et physique avancée, et le fait « d'être un scientifique », ça n'est pas pour justifier son engagement, qu'il lie à une inquiétude enclenchée, là encore, en 2016 (« *je vais être simpliste, mais l'arrivée de Trump, ça a été mon déclencheur* ») ; en revanche, ses compétences scientifiques justifient selon lui ses facilités à vérifier.

Pour Grenouille, l'enquête sur l'IVG, précisément parce que le sujet serait perçu comme « chaud » ou « politique », est un exemple de l'efficacité de la règle de neutralité collective : « *l'IVG, c'est un bon cas ; il y a des gens qui ont des visions dessus, parce que même si tu as une vérité scientifique, il peut y avoir une façon politique différente de l'adresser. Et c'est ça*

¹³⁹³ Comme on le verra par la suite, le monde sceptique lui-même est très fortement clivé autour de cette question, clivages qui mènent la communauté à quasi-imploser lors de notre observation aux Rencontres de l'Esprit Critique, en 2022.

¹³⁹⁴ Sauf mention contraire, toutes les citations de cette sous-partie proviennent de l'entretien avec Couscous et de l'entretien avec Grenouille.

qui est bien, c'est de faire l'enquête avec des gens qui ont différentes opinions, et qui discutent, et ce n'est pas la foire d'empoigne, ça marche bien voire mieux ». Les règles collectives, dont Grenouille se charge de l'application en tant que modérateur, permettraient donc de dépasser les opinions personnelles, et de parvenir à la vérité scientifique ensemble.

Lorsque j'évoque ce point de vue avec lui, quelques jours après, Couscous s'étrangle : « *Non mais explique-moi comment tu fais pour ne pas être politique sur le sujet de l'IVG en fait ? Nia nia nia, la factualité c'est pas politique... Conneries ! Conneries ! Dans quel monde tu t'imagines que vérifier des informations, c'est pas politique en fait ?* ». Lorsque j'évoque l'idée selon laquelle la suspension des opinions personnelles implique, potentiellement, de mener une enquête collective sur l'IVG avec des anti-IVG, comme l'avait évoqué Grenouille, il reprend plus furieux encore :

« Je vais être volontairement violent, hein, mais faut vraiment être une petite merde en fait pour parler comme ça. Pour se dire que tu as le droit de faire comme s'il n'y avait pas d'enjeux sur le sujet dont t'es en train de parler. Tu vois en fait à la limite, en fait, faudrait le débunker lui. Mais c'est assez facile à débunker parce que la réalité c'est qu'il y a même un truc fondamental que tu peux juste poser sur la table et du coup obliger la discussion à changer de terrain, c'est que si on avait au moins, par exemple, juste une définition du vivant, juste une, claire, précise, et qu'on savait exactement de quoi on parle, à la limite, l'IVG, les moments de la grossesse, etc... On pourrait commencer à avoir un débat là-dessus ; mais là c'est un débat qui est moral. [...] Donc, c'est pas un débunkeur, le mec. C'est juste un gars qui joue. »

Si Couscous exprime tant de colère, c'est aussi parce qu'il formule ces critiques à la communauté WTFake depuis longtemps, et qu'il a récemment arrêté d'y être actif pour cette raison. Il s'est progressivement détaché de la croyance dans l'efficacité de la vérification purement factuelle, pour investir une autre forme de vérification, appelée entretien épistémique. Classiquement pratiquée par les membres de la communauté sceptique, bien que Couscous ne s'y reconnaisse pas complètement, « *le principe de l'entretien épistémique n'est pas de donner des arguments, mais de découvrir ce qui est à la source de la croyance, opinion ou affirmation de votre interlocuteur* »¹³⁹⁵, appelée la « cause racine ». L'entretien épistémique s'inscrit dans une démarche dite de *street epistemology*, qui désigne cet ensemble de méthodes développées initialement par le courant athéiste pour examiner la croyance d'un individu¹³⁹⁶. La vérification des faits est alors reconfigurée en une discussion méthodique qui « vérifie » les fondements

¹³⁹⁵ Définition de l'une des associations dédiées à la pratique de l'entretien épistémique, *Opinion sur Rue*, sur leur site : <https://www.opinions-sur-rue.fr/>

¹³⁹⁶ Le terme vient d'ailleurs de l'ouvrage *A Manual for Creating Atheists*. Pitchstone Publishing, 2013, de P. Boghossian, philosophe américain notamment connu pour son implication dans l'affaire « Sokal au carré ».

d'une croyance personnelle d'un individu¹³⁹⁷, dont la cause serait « *une expérience personnelle, le résultat de recherches approfondies, ou simplement un acte de foi* »¹³⁹⁸.

Le débunking et l'entretien épistémique constituent donc deux méthodes incarnant à première vue deux conceptions opposées de l'impératif vérificatoire : l'une prône le renforcement de la factualité, donc de la raison ; l'autre, de l'empathie, donc de l'émotion. Une partie des débunkeur·euses les considère cependant comme complémentaires, et les pratique alternativement, selon les situations. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est que ces deux méthodes, aussi opposées qu'elles soient, partagent des postulats communs. Parmi eux, la nécessité de lutter contre les croyances ; le fait que ces croyances soient fondées sur des éléments factuellement faux ; et plus largement, l'idée, largement psychologisante, selon laquelle une croyance fautive d'un individu peut être rationnellement modifiée. C'est vrai pour Couscous, qui définit fondamentalement un « conspi » comme « *juste quelqu'un qui a un trou dans le cœur* » ; c'est vrai aussi pour Grenouille, qui explique les phénomènes de désinformation « *d'abord par l'appel à la terreur, un sophisme bien connu, [...] et avec cette terreur, les gens ne vont pas forcément vérifier ce qu'on leur dit* ».

Couscous et Grenouille n'ont pas le même âge, la même formation, la même origine sociale, le même rapport au politique, ni le même rapport au débunking. Pourtant ils partagent une représentation commune de la persistance du faux dans les sociétés contemporaines, *via* des représentations ancrées dans une perspective rationaliste et individualiste. Ils font largement écho aux éléments du cadrage du problème identifiés dans les premiers chapitres de ce travail : menace démocratique, focalisation sur les biais cognitifs, arguments fallacieux ou sophismes, postulat de dérégulation du marché de l'information.

Plus intéressant encore, ces similitudes dans leurs conceptions du faux révèle des convergences dans leur rapport à l'État. Ces deux enquêtés, à l'instar des communautés dont ils sont membres, ne présentent aucune caractéristique qui les rapprocherait d'un *ethos* du service public : leurs trajectoires professionnelles se déroulent toutes deux intégralement dans le privé, et tous les deux partagent une forme d'idéologie libérale-libertaire – profondément capitaliste chez l'un, et anti-capitaliste chez l'autre – mais qui se retrouve dans une critique de l'État et de son intervention. Et pourtant, les voilà tous deux à exprimer, en entretien

¹³⁹⁷ On peut visionner des exemples de cette pratique lorsqu'elle est filmée, par exemple ici, où un certain « Jonathan » vient avec l'affirmation « La Terre est surpeuplée » ; la discussion le mène à considérer, après une vingtaine de minutes, que la question est plutôt celle de la gestion des ressources pour une population donnée, consultable sur <https://www.youtube.com/watch?v=QmCDPpl-SoI>.

¹³⁹⁸ Site d'Opinion sur Rue, <https://www.opinions-sur-rue.fr/>

et sur les forums, une conception profondément « étatisée » du problème des *fake news*, des solutions qui doivent y répondre ; plus encore, les voilà à agir contre cette « menace démocratique », à s'engager, corps et âme et en toutes occasions, pour lutter contre un problème public, à s'auto-saisir comme acteurs d'une politique publique du fait de dispositions sociales activantes, intersection de leurs convictions libérales *et* rationalistes.

En dégagant ce que partagent sociologiquement les acteur·ices du débunking citoyen, on voit comme il est exigeant d'incarner l'idéal-type du citoyen luttant contre les *fake news*. En effet, ce sous-groupe est constitué de personnes socialisées à la curiosité spontanée, à l'esprit scientifique, très disponibles biographiquement, boulimiques d'information et d'actualité, présentant des intérêts presque absolus pour des sujets hautement techniques donc perçus comme masculins, et dont l'univers culturel les pousse à s'investir sans aucun coût dans un engagement très intense. Le coût d'entrée de la lutte amatrice contre les *fake news* nous apparaît alors ici comme étant assez élevé : on peut alors se demander ce que cette caractéristique fait à la relation entretenue au monde médiatique professionnel, et, par corollaire, aux autres acteur·ices de la lutte contre les *fake news*.

Toutes ces caractéristiques, articulées à un statut de profane de la vérification, éloignent très largement les débunkeur·euses de leurs « homologues » professionnel·les. Elles vont pourtant donner lieu à des pratiques vérificatrices *in fine* assez proches, dans leurs résultats, et dans leurs cibles. Au-delà de ces « ennemis communs » que partagent professionnel·les et profanes, et de points de contacts ponctuels, les deux groupes apparaissent comme assez étanches. Si certain·es débunkeur·euses estiment que leurs pratiques sont proches des pratiques journalistiques, la grande majorité ne revendique pas l'étiquette de journaliste, et s'en distingue notamment par la formulation de critiques fortes. Certain·es pratiquent le débunking pour accompagner le mouvement initié par les journalistes professionnel·les, d'autres pour lui contester son monopole sur la vérification de l'information.

Ces différents groupes d'acteur·ices de la lutte contre les *fake news* se retrouvent lors d'un événement collectif hors ligne, qui naît entre l'année 2021 et 2022, et dont l'existence constitue un exemple de ce que l'attention collective à la question des *fake news* peut générer et mettre en mouvement : les Rencontres de l'Esprit Critique, dites REC. Lors de l'édition 2022, qui a fait l'objet d'une observation, on y retrouve entre autres la quasi intégralité des collectifs, associations, réseaux et acteur·ices rencontrés au fil du terrain : Captain Fact, ses ambassadeur·ices comme les membres de son Discord, Fake Off, Aude WTFake, les membres de son Discord, les YouTubeur·euses sceptiques et débunkeur·euses, Grenouille, les membres

de L'extracteur, d'Opinions sur Rue, etc. Ainsi l'observation des REC dont la section suivante fait l'objet permet d'enrichir différents résultats formulés jusqu'à présent. D'abord, affiner l'analyse de ces réseaux en observant ces acteur·ices, qui existent et agissent quasi intégralement en ligne, dans leurs interactions sociales réelles. Ensuite, observer *in situ* comment se négocient les relations entre les différents segments/sous espaces de ce monde de la lutte contre les *fake news*. Et enfin, porter le regard de manière plus approfondie sur une sous-communauté très spécifique, celle du monde sceptique ou zététique. Ce n'est pas uniquement dans un objectif de gain de connaissance de ces communautés dédiées à la rationalité scientifique que les « zet' » nous intéressent : c'est d'abord pour ce qu'elle nous donne à voir comme incarnation individuelle de ce qui a été construit comme le comportement *idéal* à adopter pour participer à ce combat contre le faux.

Section 3 – Les Rencontres de l'Esprit Critique, festival anti *fake news*

[...]

« L'esprit critique si vous saviez
Combien de fois vous en manquiez
Quand vous croyez tous ces gens sur parole
Si c'est quantique alors c'est vrai
Les théories au doigt mouillé
On va quand même pas faire un protocole
[...]

J'entends crier ici ou là
En doute on ne remettra pas
Le CV de l'hyperdocteur
C'est vrai je l'ai vu sur Twitter

J'entends des gens dont le savoir
Est entre les mains de France Soir
Ils disent que les lobbys sont là
Et ne jurent que par Big Pharma

Être sceptique c'est accepter
De mettre en doute ses vérités
Se conformer à la bonne méthode
Rien de magique que du concret
Du double aveugle et pas de biais
Et ne pas croire la blouse blanche à la mode

Le Chat Sceptique vous le dirait
L'attribution c'est le pire des biais
Vingt-mille pincettes pour qu'une étude soit
bonne
Mathématiques sont les données
Seul objectif, objectiver
Et avancer sans qu'on nous bâillonne

J'entends quelques zététiciens
Être sûr·e qu'il ou elle pense bien
Parce qu'ils ont vu tout Monsieur Sam
Et compris le Rasoir d'Ockham

De la culture de Monvoisin
Il faut l'avouer, nous en sommes loin
Alors utilisons tout cela
Pour balayer devant chez soi

La zététique faut le rappeler
C'est à soi qu'il faut l'appliquer
Quand notre cerveau nous fait des entorses
Très cher public si vous saviez
Combien de fois nous sommes critiqués
Applaudissez, ça nous donnera des forces. »¹³⁹⁹

J'ai entendu cette chanson, dont le texte est ici reproduit, lors de l'une des soirées organisées aux Rencontres de l'Esprit Critique, chantée par deux vidéastes sceptiques. Elle restitue fidèlement les caractéristiques de cette communauté : organisation autour de figures vidéastes (Chat Sceptique, Astronogee), références à la primauté de la méthode scientifique (protocole scientifique, double aveugle), conception positiviste de la science (« mathématiques

¹³⁹⁹ Chanson écrite et chantée par Franck Dunas, alias Mathador, et Mathieu Mulot, alias Lebiostatisticien, pour une soirée des Rencontres de l'Esprit Critique, à écouter sur « *Tubes de l'été 22, La chanson de l'esprit critique* », https://www.youtube.com/watch?v=kbVnGr6MnUs&list=PLnaX8mJ5aKiYo3rqjtQGDCaJwJY58UfEh&index=21&ab_channel=RECTOULOUSE. Pour un autre exemple de production musicale promouvant « l'esprit sceptique », on peut aussi écouter « J'ai comme un doute », une chanson de La Tronche en Biais : https://www.youtube.com/watch?v=VqwzBeIEfE&list=RDMm&start_radio=1&rv=kbVnGr6MnUs&ab_channel=LaTroncheenBiais.

sont les données », « rien de magique que du concret »), désignation d'adversaires communs (Idriss Aberkane, France Soir), etc.

Esprit critique, zététique, sceptique : dans la chanson comme dans toutes les autres formes de discours liées aux REC, les termes sont parfois distingués, parfois employés comme synonymes. Plusieurs raisons nous invitent à retenir le terme de « sceptiques » dans la suite de ce travail : un souci de clarté, mais aussi l'apparent consensus autour de ce terme au sein de la communauté¹⁴⁰⁰. Si sa circonscription même fait l'objet de conflits internes à la communauté, on peut à ce stade retenir la définition proposée par ses deux principaux représentants dans une vidéo Brut « C'est quoi le scepticisme », destinée au « grand public »¹⁴⁰¹. Il apparaît que les principes qui unissent les membres de la communauté sceptique sont les suivants : application de la méthode scientifique aux croyances personnelles, alors opposées aux connaissances ; distinction entre sciences et pseudosciences ; attention particulière aux limites de notre perception dans tous les aspects de notre quotidien ; et posture de bienveillance *a priori* face aux « hypothèses improbables », appelée « charité interprétative ».

Le monde sceptique constitue bien une « communauté virtuelle » au sens de « *regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions pendant assez de temps en y mettant assez de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace* »¹⁴⁰². Comme le fait A. Bellon dans ses travaux sur la communauté informatique¹⁴⁰³, ces communautés virtuelles doivent, dans l'analyse, être rattachées à leurs prolongements hors ligne, aux sociabilités et aux logiques de mobilisation collective que la communauté virtuelle permet, ou génère.

Comme l'indique P. Colin dans son travail sur la communauté sceptique¹⁴⁰⁴, cette dernière peut être décrite comme « *une identité commune autour d'objectifs communs et de relations réciproques entre participant-es, ces identités, objectifs et réciprocitys constituant un aspect important et substantiel de la vie professionnelle et personnelle de chaque*

¹⁴⁰⁰ En comptabilisant les prises de positions sur cette question dans une vidéo chorale des membres du REC, on note qu'une majorité d'entre eux retient le terme de sceptique en priorité, du fait de son caractère plus spontanément compréhensible par le grand public.

¹⁴⁰¹ Tel que résumé dans ce type de produits adressés au grand public : BRUT MEDIA, *C'est quoi la zététique ?*, [<https://brut.media/fr/science-and-technology/c-est-quoi-la-zetetique--79eed9b2-980e-4c2f-8ed3-88947c0c2ded>], consulté le 3 janvier 2024.

¹⁴⁰² RHEINGOLD Howard, *Les communautés virtuelles*, Addison-Wesley, Paris, 1995.

¹⁴⁰³ BELLON Anne, « S'engager pour Internet », *op. cit.*, 2014, p. 151-175.

¹⁴⁰⁴ COLIN Paul, « Des sceptiques et de leur communauté. Tentative d'une sociologie d'un courant rationaliste contemporain et de ses producteur.ices », *op. cit.*, 2019.

participant »¹⁴⁰⁵. Cette définition, qui complète celle de communauté virtuelle, permet de rappeler l'unicité de ce groupe d'acteur·ices au-delà de leurs pratiques numériques communes : on a chez les sceptiques une identité collective revendiquée, et une socialisation unifiée, notamment aux normes scientifiques. Pour F. Dauphin, la communauté se fédère d'abord autour d'un sentiment d'utilité sociale¹⁴⁰⁶, renforcé par le problème public des *fake news*, et un positivisme radical qui unit les sceptiques au-delà de leurs diversités de profils.

L'unité de cette communauté se fait également au regard de l'uniformité de leurs propriétés sociales, qui croisent celles dégagées sur les groupes de débunkeur·euses en ligne. F. Dauphin dresse le profil-type de ces acteur·ices : des hommes blancs, trentenaires, avec un niveau de diplôme assez élevé, sans formation universitaire spécifique aux questions scientifiques ; ils sont « *très présents et actifs sur les principaux réseaux sociaux numériques (hormis YouTube, ils utilisent tous Facebook et Twitter), et ont une appétence pour l'informatique, l'internet et la vidéo* »¹⁴⁰⁷. Sans être en mesure d'objectiver empiriquement l'exhaustivité de cette communauté sceptique, il est donc possible de s'appuyer sur la littérature existante et nos résultats pour la décrire comme un milieu très masculin, caractérisé par un ancrage scientifique et positiviste très fort.

Comme le souligne F. Dauphin, la cohésion du groupe est également fondée, par extension, sur la désignation d'adversaires communs. Certain·es ont déjà été mentionné·es au fil de ce travail : Idriss Aberkane, France Soir, etc. Quand ils ne sont pas nommé·es, ils sont désignés sous des termes génériques, le plus souvent « les croyants ». Cette cohésion interne ne doit pas masquer les clivages à l'œuvre en son sein. On le verra, le rapport que les sceptiques entretiennent avec la subjectivité politique, le militantisme et ce qui est appelé le « wokisme »¹⁴⁰⁸ génère des tensions importantes. Mais ces clivages, mis en lumière lors d'un moment de crise collective aux REC, n'existent que parce que, précisément, il s'agit d'une communauté unifiée.

Celle-ci préexiste largement à la panique morale des *fake news* : jusqu'aux années 2010, elle est faiblement reconnue, faiblement dotée en ressources, mais surtout marginalisée par les

¹⁴⁰⁵ LATHAM Robert, SASSEN Saskia, *Digital Formations: IT and New Architectures in the Global Realm*, Princeton University Press, 2005., cité par COLIN Paul, « Des sceptiques et de leur communauté. Tentative d'une sociologie d'un courant rationaliste contemporain et de ses producteur·ices », *op. cit.*, 2019.

¹⁴⁰⁶ DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *op. cit.*, 2022, p. 315-332.

¹⁴⁰⁷ *Ibid.*

¹⁴⁰⁸ Sur ce qui est entendu par l'emploi du terme wokisme, tout en actant qu'il ne désigne aucun ensemble de discours formellement stabilisé, voir MAHOUDEAU Alex, *La panique woke*, *op. cit.*, 2022.

différents champs dont elle est à l'intersection – champ de la médiation scientifique, champ universitaire, champ de l'influence et des vidéastes YouTube, etc. C'est la soudaine attention collective accordée à la diffusion du faux en et hors ligne – dont on a retracé les ressorts et logiques – qui confère à la communauté sceptique un fort renouveau, un niveau sans précédent de visibilité publique, accompagné par des reconfigurations internes importantes.

1. Le monde sceptique avant le problème des *fake news*

Afin de saisir ce que la panique morale des *fake news* a pu déclencher comme opportunités, possibilités, ou déplacements, dans cette communauté, il importe de décrire ses caractéristiques et son fonctionnement avant ce temps d'attention collective pour le faux.

Le monde sceptique contemporain naît de différents héritages : s'il cherche parfois à se rattacher à des origines antiques – à travers la philosophie sceptique de Sextus Empiricus – ses origines tiennent plutôt du CSICOP (*Committee for the Scientific Investigation of Claims of the Paranormal*), créé dans les années 1970. Telle qu'elle se structure dans les années 1990, venue des États-Unis, avec la fondation de la Skeptics Society, et du Skeptic Magazine, cette activité se focalise sur l'application de la méthode scientifique à des phénomènes dits « surnaturels ». Telle qu'elle est explicitée par l'un de ses principaux représentants français¹⁴⁰⁹, la zététique, comme « art du doute », désigne « *l'idée d'enseigner la méthodologie scientifique à travers l'étude des phénomènes paranormaux* »¹⁴¹⁰. On trouve chez les zététiciens actuels des traces de ce « canal historique », celui de l'application de la méthode scientifique aux objets paranormaux¹⁴¹¹. D'autres utilisent cette même démarche pour l'appliquer à toute forme de croyance « visible et controversée », désignant par-là pseudo-médecines, pseudo-sciences, platitude¹⁴¹², mais aussi effets néfastes des OGM ou pesticides sur le corps humain, vaccination, changement climatique, etc. Ce monde du scepticisme ne se limite pas à des pratiques de débunking, mais les intègre souvent dans une démarche plus générale de « diffusion de l'esprit critique ».

¹⁴⁰⁹ Henri Broch, professeur de physique de l'université Nice-Antipolis, crée en 1998 la première structure universitaire française de zététique. Le laboratoire est notamment connu pour avoir proposé entre 1987 et 2002 le « défi zététique international », offrir 200 000 euros pour la preuve d'un phénomène paranormal, par l'application de la méthode scientifique et d'un protocole expérimental fiable. Le prix n'a jamais été attribué.

¹⁴¹⁰ « Les savants sur la piste des fantômes », *Les Echos* [en ligne], publié le 9 décembre 2005, disponible sur <https://www.lesechos.fr/2005/12/les-savants-sur-la-piste-des-fantomes-624838>.

¹⁴¹¹ Ufologie, spiritisme, transmission de pensée, télékinésie, voyance et prédictions, etc.

¹⁴¹² Adhésion à la théorie selon laquelle la Terre serait plate et non pas ronde.

Cette évolution thématique va de pair avec une dynamique historique d'évolution des espaces investis. Au début de l'histoire du mouvement sceptique, ses grandes figures (Henri Broch en tête) placent leurs efforts dans une institutionnalisation universitaire. Si le laboratoire de zététique de l'université de Nice-Antipolis permet une existence institutionnelle dès les années 1990, la communauté a réellement connu son essor en ligne, sur YouTube et Twitter, permettant l'émergence « *d'un microcosme d'acteurs en marge des institutions scientifiques conventionnelles* »¹⁴¹³. Cette distinction schématique entre sceptiques du XX^e siècle et sceptiques du XXI^e doit être nuancée par un élément relevé au fil des rencontres des REC : beaucoup de militant·es sceptiques aspirent à professionnaliser leur engagement à travers les formations proposées par les écoles doctorales de sciences expérimentales. Celles et ceux qui sont proches du monde universitaire, ou achèvent un doctorat se rapprochent souvent d'écoles doctorales pour y exercer en tant que formateur·ice en esprit critique. J'ai notamment croisé des personnes pratiquant cette activité à Nancy, à Toulouse, à Marseille, etc.

Une autre filiation, plus forte, se retrouve entre les sceptiques et les mouvements rationalistes. Des points communs relativement clairs apparaissent avec l'Union Rationaliste étudiée par S. Laurens¹⁴¹⁴. D'abord, on retrouve chez les sceptiques cette double raison d'être des rationalistes : constituer un lieu de sociabilité érudite *et* diffuser des connaissances au grand public. Chez les rationalistes du XX^e siècle *aussi*, le principal clivage interne se constitue sur le rapport au politique, et aux sciences sociales : il porte fondamentalement sur le fait de savoir si les sciences sociales peuvent permettre de porter un discours scientifique sur un problème politique, et donc, *in fine*, si elles font science. Le programme des REC 2022 intègre de nombreuses problématiques sociales et politiques, de la transidentité jusqu'à la désinformation. Ces tables-rondes n'ont alors pas d'autres choix que de mentionner des études de sciences sociales : mais les préoccupations collectives se portent alors sur la « disponibilité de méta-analyses en double aveugle » sur ces sujets, transférant des réflexes propres aux sciences expérimentales vers des objets sociaux. Enfin, à l'UR comme aux REC, le « grand public » et son aliénation par des croyances non rationnelles constitue le dénominateur commun qui fédère et masque (temporairement) les conflits internes.

Aussi parlante que soit cette filiation historique, il semble que la relation entre les deux mondes soit aujourd'hui assez délaissée. Les mouvements sceptiques présents aux REC n'ont

¹⁴¹³ « Zététiciens et autres « debunkers » : qui sont ces vulgarisateurs 2.0 ? », 10 juin 2020, disponible sur <https://theconversation.com/zeteticien-et-autres-debunkers-qui-sont-ces-vulgarisateurs-2-0-139768>.

¹⁴¹⁴ LAURENS Sylvain, *Militer pour la science*, op. cit., 2019.

pratiquement aucun lien explicite ou assumé avec leurs prédécesseurs rationalistes décrits par S. Laurens. Les militants sceptiques avec lesquels je passe une partie du congrès incarnent un pôle minoritaire accoutumé aux sciences sociales et assumant des engagements à gauche. Ils n'ont aucune sympathie pour « les vieux de l'AFIS » (l'Association française pour l'information scientifique, issue de l'UR). Lorsque j'évoque l'UR, un interlocuteur me répond avec ironie « *je ne savais même pas que ça existait encore* » ; « *oh, dans une vague préfecture, je pense qu'un papier dit "association non dissoute", quoi* ». Autre illustration du statut minorisé de cette filiation, l'AFIS tient un stand au REC, mais très peu fréquenté, et positionné dans un lieu assez ambigu. Il s'agit certes du premier stand du Congrès, près de l'entrée, mais il est très peu pratique d'y stationner, devant les portes automatiques, la sécurité, et fréquenté uniquement par les « vieux ». Ils tiennent un stand de livres organisés autour de la rationalité scientifique, et des numéros de leur revue, *Science et pseudo-sciences*¹⁴¹⁵.

Mes camarades de congrès ne sont pas représentatifs de l'ensemble du monde sceptique – et c'est d'ailleurs précisément pour cela que j'ai été accueillie dans leur groupe. Contrairement à la grande majorité des sceptiques, par exemple, ils sont soit hostiles soit indifférents au discours de Gérard Bronner. Ce dernier est pourtant une référence difficilement contournable pour les sceptiques, en tant qu'universitaire ayant largement diffusé et médiatisé une défense de l'approche rationnelle voire rationaliste des questions politiques et sociales. Sa consécration médiatique, sa reconnaissance institutionnelle, et son statut d'expert participant à divers rapports et commissions en font une figure tutélaire pour les sceptiques. Bien que Gérard Bronner se défende d'appartenir au groupe des sceptiques, les grandes lignes de ses interventions publiques croisent les leurs : à travers « *l'étude des croyances collectives, erreurs de raisonnements et leurs conséquences sociales* »¹⁴¹⁶, il recommande de se méfier de ses propres intuitions, d'apprendre à reconstruire méthodiquement ses connaissances.

La relation entre la communauté sceptique et leurs ancêtres rationalistes, ou encore avec G. Bronner, convoque un impondérable, la question de sa relation à ce qui *est* science, et donc aux *sciences sociales*. Le caractère scientiste et positiviste du mouvement « zététique », au sens originel du terme restitué plus haut ne ferait pas de doute : « *En s'inscrivant dans une doctrine positiviste [...] "l'esprit critique" promu et labellisé par la zététique apparaît comme une*

¹⁴¹⁵ Sur la place et le rôle de l'AFIS dans les milieux rationalistes, voir FOUCART Stéphane, HOREL Stéphane et LAURENS Sylvain, *Les gardiens de la raison*, op. cit., 2020., notamment page 78 et s.

¹⁴¹⁶ Gérard Bronner interviewé par les vidéastes de La Tronche en Biais, intitulée « Gerald BRONNER – Négociation intellectuelle avec le monde (Les lois de l'attraction mentale) », 27 mai 2018, consultable sur <https://www.youtube.com/watch?v=iA8M8jsfGps>.

réduction de la critique scientifique, excluant spécifiquement ses formes réflexives »¹⁴¹⁷. Dans son analyse des textes théoriques d'Henri Broch, C. Bodin identifie bien la dimension poppérienne de sa conception de la science : principes de réfutabilité, de prédictibilité, et de « *matérialisme (entendre du point de vue de l'auteur que seule l'étude de la matière peut donner lieu à une connaissance de type scientifique)* »¹⁴¹⁸.

De fait, la communauté se divise sur la relation à entretenir avec les sciences humaines et sociales : les investir tout en reconnaissant y être moins familiarisé·es, ou s'en tenir à distance du fait de leur supposée proximité avec les « pseudosciences » ou les « obscurantismes ». Ce ne sont donc pas les disciplines des sciences sociales qui sont rejetées en bloc, mais simplement les dérives potentielles qu'elles contiendraient : la sociologie est ainsi associée à l'acceptation du « wokisme », quand la psychologie est associée à l'une des cibles redondantes du mouvement sceptique, la psychanalyse, qui constitue selon elle « une pseudoscience qui a réussi ». On retrouve en fait ici les deux principales cibles de la critique de Popper il y a soixante ans : la psychanalyse de Freud, et les théories socialistes portées par Marx.

Ces remarques sur le rapport des sceptiques aux sciences humaines et sociales appellent ici une précision méthodologique. Ma présence aux REC en tant que thésarde en sociologie a impliqué de côtoyer et solliciter des participant·es n'ayant pas d'*a priori* défavorables vis-à-vis des sciences humaines. Ce biais dans l'accueil sur le terrain était prévisible et peu évitable, mais influe évidemment ma perception de cet espace clivé. Parmi eux, Vivien et Gaël, respectivement membres et président de la FIDESS (Fédération des Initiatives pour le Développement de l'Esprit critique et du Scepticisme Scientifique) ont constitué des personnes-ressources importantes¹⁴¹⁹. Leur groupe, que j'accompagne pendant le congrès, incarne la minorité de gauche du mouvement zététique. L'un d'eux est lui-même en thèse de sciences de l'information et de la communication, et aucun d'entre eux n'a de difficulté à concevoir que la sociologie puisse être une science (sociale). De fait, malgré le haut niveau d'érudition qui transparaît, le monde du débunking sceptique n'est ni proche ni accoutumé à la culture académique, du moins pas celle des sciences humaines et sociales.

Cette relation conflictuelle entre le mouvement sceptique et les sciences sociales me met, sur place, dans une position relativement complexe : produire un discours de sciences

¹⁴¹⁷ BODIN Cyrille, « La zététique ou les usages multiples d'une mise en récit scientiste du monde social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° S2, 22/3B, 2021, p. 77-89.

¹⁴¹⁸ *Ibid.*

¹⁴¹⁹ Notre photo prise au photomaton « Kommparazar » des Rencontres de l'Esprit Critique est présentée en annexe (3.7.).

sociales sur un espace tout entier dédié à l'application de la méthode scientifique telle qu'entendue dans les sciences naturelles. Cette situation génère deux conséquences : outre le fait d'être acceptée par ceux qui sont plus familiers, ou en tout cas ouverts aux SHS, cela me mène surtout à être, sans malveillance mais à répétition, questionnée sur ma démarche : comment est-ce que je garantis la scientificité et la validité de mon discours ? Cette situation est renforcée par mon choix de méthode, entretiens et observations : comment ma « seule présence » sur place pourrait permettre de produire un discours scientifique sur le REC ensuite ? Comment puis-je objectiver, quantifier ce que j'observe ? Quelles techniques me permettent de suspendre mon jugement ? Non contents de me soumettre à ces questions, plusieurs personnes me demanderont s'il est possible de voir ce que je note dans mon cahier, toujours au nom de cette curiosité scientifique qui les anime.

La communauté sceptique se structure en différents sous-espaces, en fonction de ses lieux d'existence numérique. Selon la plateforme privilégiée, la sociologie des acteur·ices et les pratiques varient au gré des caractéristiques de ces espaces.

Sur Facebook, un groupe Zététique réunit près de 30 000 membres¹⁴²⁰. Les contributeur·ices sont plus âgé·es qu'ailleurs, revendiquent explicitement l'héritage rationaliste. Ils et elles sont présent·es sur le groupe pour échanger des références sur des thématiques associées au faux qu'ils combattent, ou pour se donner des recommandations quant à la meilleure manière de démontrer la fausseté d'une croyance. Un mode de participation courant consiste à soumettre à la communauté un cas personnel – « ma belle-sœur croit ceci, comment faire » – pour obtenir des conseils pratiques sur la manière « sceptique » de procéder (voir illustrations en annexe 3.8.).

Sur Twitter, la majeure partie des comptes affichant les mots-clés « zet » ou « sceptiques » dans leur biographie proposent des vérifications et décryptages d'informations circulant ou non sur la plateforme. Certains comptes se spécialisent sur un type d'information – CoVid, santé, astronomie – quand d'autres pratiquent la vérification au gré de l'actualité. En revanche, du fait du fonctionnement même de la plateforme, ces mêmes comptes se consacrent aussi à des interactions humoristiques, ou à des longs *threads*¹⁴²¹ de prises de positions vis-à-vis de l'évolution de la communauté, appelées *drama* ou *shitstorm*.

Sur YouTube, la dynamique de starification qui joue à plein dans la communauté sceptique : sont actives les « grandes figures », vidéastes cumulant plusieurs centaines de milliers

¹⁴²⁰ Chiffres du groupe Facebook au mois de mai 2024.

¹⁴²¹ Un *thread* est un enchaînement de plusieurs tweets produits à la suite par la même personne sur un sujet précis.

d'abonné·es. Le format vidéo permet une grande liberté sur le contenu proposé : la grande majorité propose des contenus pédagogiques sur des causes du faux au sens large – erreurs de raisonnement, biais cognitifs, arguments fallacieux, effets des croyances, *etc.*, mais ces vidéastes stars peuvent aussi cumuler les formats cités plus haut – vidéos sur l'état de la communauté, interviews de chercheur·euses, débunkings sur une thématique précise, coups de gueule personnels, *etc.* En étudiant certaines de ces figures, F. Dauphin identifie certaines « *motivations des nouveaux influenceurs des sciences en lutte contre la désinformation* »¹⁴²² : comment, en effet, expliquer cet engagement acharné, ce travail chronophage ? Outre le sentiment d'utilité sociale évoqué plus haut, il relève que ces vidéastes aspirent bien à des gains de notoriété, de visibilité, de reconnaissance publique. Mais ces éléments de réponse ne sont pas transposables à l'immense majorité des militant·es sceptiques qui sont membres actif·ves des communautés de ces vidéastes sans en tirer la moindre reconnaissance publique.

C'est donc pour prolonger ces résultats et restituer les logiques et ressorts de l'engagement sceptique et débunkeur que l'ethnographie des Rencontres de l'Esprit Critique a été réalisée. Plus largement, ces REC constituent un point de rencontre de différentes communautés : sceptiques et non-sceptiques, amateur·ices et professionnel·les de la vérification. Elles constituent en cela un révélateur, au sens photographique, des effets de la nébuleuse anti-*fake news*. Analyser les interactions et comportements microsociologiques de militant·es sceptiques aux REC peut sembler une démarche grossissante, tant ils ne sont qu'une portion ténue du monde anti-*fake news*, voire extrapolatoire tant il est particulier. Si ces comportements nous intéressent ici, c'est bien parce qu'ils nous donnent à voir ce que serait, selon elles·eux, le comportement social idéal dans la lutte contre les *fake news*.

2. La réaffirmation des frontières entre professionnel·les et profanes

Les 22 et 23 avril 2022 se tenait la deuxième édition des Rencontres de l'Esprit critique, au Centre de Congrès Diagora, dans la banlieue de Toulouse. La première édition, qui avait eu lieu sur une journée en septembre 2021, est présentée par la majorité des participants comme un événement « de rodage », dont le succès a permis que ce REC puisse le dépasser en taille et

¹⁴²² DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *op. cit.*, 2022, p. 315-332.

en organisation, et s'imposer définitivement comme le premier événement de grande ampleur réunissant les amateurs d'esprit critique (vulgarisation scientifique, zététique, scepticisme).

Ces REC ont constitué un moment privilégié d'observation des interactions entre ces espaces, et permettent de pousser l'analyse au-delà des relations « déclarées » en entretien ou en ligne. Réunissant notamment des membres du monde sceptique, on y retrouve logiquement un grand nombre de débunkeur·euses, qu'il s'agisse de figures connues, ou de militant·es sceptiques participant ponctuellement aux collectifs de débunking décrits plus haut.

Comme l'indique leur manifeste, les REC partent du constat selon lequel « *dans une société en manque de repères traversant des crises multiples, les citoyens ne savent plus qui croire, quoi croire, pourquoi croire* ». Il s'agit donc de « *savoir analyser, calmement, avec méthode, repérer les informations qui pourraient poser question, les vérifier en s'appuyant sur des sources solides, évaluer les interprétations, les confronter et savoir distinguer les faits et les interprétations* ». Les 79 conférences, ateliers et tables-rondes répartis sur deux jours se répartissent en six thématiques : croyances, Scepticisme, Sciences et Pseudo Science, Éducation, Entreprise et Jeune public. Cet événement cumule différents objectifs, pas nécessairement complémentaires : diffuser les idées et pratiques du monde sceptique à un public large ; réunir et faire échanger les différentes communautés qui constituent ce monde (YouTubeuse, éducatrice, associative, institutionnelle, scientifique, chercheuse, militante) ; aspirer à une reconnaissance institutionnelle par les pouvoirs publics, et notamment les élus locaux ; et enfin, offrir une occasion de rencontres « IRL »¹⁴²³ à une communauté sceptique qui se déploie essentiellement en ligne.

Dans le monde des REC, une stratification sociale claire distingue les vidéastes sceptiques, figures stars de l'événement, et leurs « communautés », militants sceptiques qui adoptent pour certains le comportement de fans (demande de photos ou de dédicaces, t-shirts avec effigie des YouTubeurs, etc.). Entre les deux gravitent un groupe de professionnel·les, de la santé, de la recherche ou de l'information, qu'un militant présent me décrit comme « les satellites » :

« Chez les sceptiques, tu vas avoir les piliers : MrSam, Hygiène Mentale, La Tronche en Biais. Ils vont vraiment parler de scepticisme, en prenant des sujets qui sont en fait prétextes à faire du scepticisme et à expliquer la méthode. Et à côté de ça, des personnes qui ne vont pas être dans le scepticisme, mais dont les outils vont être similaires, c'est-à-dire, en droit, dans la manière de gérer les preuves, de rendre des jugements, en journalisme, de vérifier les informations, du vrai etc., et dans la science, bah forcément, pilier du scepticisme hein. Et ça, ce sont les satellites

¹⁴²³ In Real Life, expression utilisée en ligne pour désigner le hors-ligne.

quoi, on va avoir des discussions ensemble, et des points d'accroche. Là tu as Aude [Favre], [Florian] Gouthière, [Albert] Moukheiber... »¹⁴²⁴.

C'est donc dans ces « satellites » qu'on trouve les journalistes de *fact-checking*. Le REC est un moment de maintien des hiérarchies entre profanes et professionnel·les de la vérification, mais aussi entre profanes, selon leurs degrés de professionnalisation dans l'amateurisme. Les échanges informels – discussions dans les couloirs, repas, pauses café – indiquent que les sociabilités se développent très largement au sein de chaque groupe. Professionnel·les et amateur·ices ne se mélangent pas, les premiers « *les trouvant un peu bizarres* », les seconds « *ne voulant pas les déranger* ». Au-delà de la forte étanchéité sociale entre les deux groupes, le déroulement au concret des REC permet de restituer la permanence des hiérarchies entre amateur·ices et professionnel·les de la vérification de l'information.

3. Les conséquences biographiques de l'engagement vérificateur

Ces Rencontres se caractérisent par un haut degré d'organisation et de professionnalisme : un centre de congrès de 12 000m², un système de covoiturage interne, une inscription modulable pour personnaliser son programme de journée selon les ateliers, spectacles, conférences, *etc.*, et des soutiens financiers d'institutions, essentiellement locales¹⁴²⁵. Le programme est très dense : il référence 79 tables-rondes et conférence en deux jours [Tableau 35], et 116 intervenant·es inscrit·es.

Tableau 35. Synthèse des 79 tables rondes et conférences des REC selon le programme

Catégories	Fréquence	Exemples
Sciences et pseudosciences	22 %	« Médecines complémentaires et alternatives : faut-il les rejeter ? » ; « Les outils pour une meilleure lecture critique et scientifique des publications scientifiques » ; « Homéopathie : 200 ans d'histoire, quel avenir ? »
Éducation	19 %	« Quels outils utiliser pour aiguïser l'esprit critique, de 7 à 77 ans ? » « Infox : en démonter la mécanique suffit-il à l'empêcher de fonctionner ? » « Algo-littératie : pour une culture numérique choisie et non subie, et moins de désinformation »

¹⁴²⁴ Échange avec Bastiano, militant sceptique, parvis des Rencontres de l'Esprit Critique, 22 avril 2022.

¹⁴²⁵ Les REC ont des « partenaires fondateurs », la SiCoVal (communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain), le Conseil départemental de Haute-Garonne, Freya Games ; des « partenaires historiques », Zet'Up, Région Occitanie, la MAIF, Geek Junior, Savoir-Devenir ; et des « nouveaux partenaires », Ministère de la Culture et de la Communication, Toulouse Métropole, Milan Presse, Berger Levraut, la CAF, Tisséo, Mine de Crayon, Cyber Nettic.

Croyances	15 %	« De la variole au Covid, la raison peut-elle immuniser contre l'antivaccinisme ? » « Le cerveau humain : une machine à produire des croyances infondées » « Qanon, théorie du complot ou religion ? »
Entreprise	14 %	« Soft skills : l'intérêt des recruteurs pour la pensée critique et autres aptitudes » « Savez-vous douter ? (Pour une prise de décision plus rationnelle) » « Les fausses informations dans le monde des affaires »
Scepticisme	11 %	« Savons-nous vraiment ce que c'est que de ne pas savoir ce que nous savons ? » « Le féminisme est-il soluble dans la zététique ? (Ou l'inverse ?) » « L'approche bayésienne peut-elle enrichir la pensée critique ? »
Jeune Public	10 %	« Idées reçues et santé » « Idées reçues et jeux vidéo » « Idées reçues et espace » « Idées reçues et mathématiques »
Non Codés	9 %	« Le rôle des pouvoirs publics dans la formation du citoyen de demain. » « Evidence based fitness, comment et pourquoi être sportif et sceptique ? »

Le codage des statuts professionnels des 116 intervenant·es aux REC 2022, telles qu'ils sont décrits sur le site, indique que les journalistes professionnel·les, fact-checkeur·euses ou non, y sont sous-représenté·es (8 %) ; on trouve en majorité des chercheurs et chercheuses en sciences expérimentales (23 %), des vidéastes sceptiques (23 %) ou des militant·es de l'esprit critique (22 %). D'ailleurs, les conférences portent très rarement sur la vérification de l'information médiatique, bien qu'elle soit souvent mentionnée dans les échanges.

A l'entrée du Centre des Congrès, le kakémono d'accueil indique : « *Infox, alter-réalité, documenteurs, pseudo-sciences... Plus que jamais, l'esprit critique est indispensable ! Bienvenue aux REC pour le cultiver en famille ou en tant que professionnel !* ». À la lecture du programme et de sa répartition thématique, la nature du danger contre lequel l'esprit critique protège semble un peu plus précis : le primat est ici mis sur la désinformation scientifique, et particulièrement celle qui touche aux questions médicales, traduisant une dynamique de fond de la « nouvelle zététique », l'abandon des objets relevant du paranormal pour se concentrer sur les médecines alternatives. Plus largement, si la question des médias est très présente sur les deux jours, on note aisément que la désinformation ici visée recouvre un spectre bien plus large que ce qui est usuellement désigné par *fake news* : ce sont ici les « croyances » qui sont ciblées. De l'autre côté, c'est une définition précise de « l'esprit critique » qui est mobilisée comme solution, celle qui se rapporte à la « raison », la « rationalité », ou le « raisonnement ».

3.1. Comportements microsociologiques de l'acteur·ice idéal·e anti-fake news

Peut-être plus encore que les deux jours de REC en soi, c'est la journée de la veille, et notamment la « rencontre pré-REC » dans un café scientifique de Toulouse, qui permet

d'illustrer ce que l'engagement dans ces communautés fait aux trajectoires, aux comportements des acteur·ices, mais aussi et surtout aux interactions sociales les plus banales [Encadré 23].

Encadré 23. Les REC, jour zéro : s'habituer aux interactions sceptiques

J'arrive à la gare de Toulouse, et je croise aussitôt Gaël, avec qui j'avais échangé par mail quelques mois auparavant¹⁴²⁶. Il est président de la FIDESS¹⁴²⁷, créée quelques mois plus tôt et qui vise à réunir un grand nombre d'associations sceptiques en France. Il me propose de venir déjeuner avec Vivien, membre de la FIDESS via son association qui mêle cinéma et esprit critique, Cinétique. Il s'est levé à 3h30, « d'excitation pour les jours à venir », et montre ce qu'il a préparé pour valoriser son association au stand qu'ils tiendront pendant deux jours : un porte-vue avec les membres de son association et leurs actions, des affiches parodiant les affiches de film sur le thème de l'esprit critique. [...] Dès le début de la conversation, tous deux échantent presque exclusivement des informations de sociabilités : qui vient, ne vient pas, vient en retard, qui est logé avec qui, s'est engueulé avec qui, etc. Ils proposent de m'emmener à l'événement dit « pré-REC » qui se tient à l'Eurékafé, « premier café de curiosités de Toulouse ». S'y tiennent des événements de vulgarisation scientifique, dans une décoration faite de clins d'œil à des éléments de la culture scientifique. Dans la salle dédiée au « pré-REC », une dizaine de personnes, toutes trentenaires masculins, échantent et accueillent ponctuellement des nouveaux venus. « Vous venez pour le truc du REC ? Bienvenue ! ».

Debout près de la bibliothèque, une personne penche la tête pour lire les titres des livres proposés au rayon. Un autre s'approche : « *je vois que tu t'intéresses à la critique des sciences ?* ». Il répond « *Oui, ce que je préfère, c'est que dans la science, il y ait différentes épistémologies, en bio, en physique, etc.* ». Ils se regardent en silence un très court instant, puis sans se concerter, vont s'asseoir ensemble à une table pour prolonger l'échange. Une heure plus tard, je repasse près d'eux et constate que la conversation s'est nettement développée : « *mais ce qu'il faut expliquer maintenant, c'est la dynamique de l'énergie dans l'univers* ».

Je reverrai très fréquemment ce type d'interactions au fil des jours suivants : l'environnement créé par les collectifs sceptiques semble propice à la conversation spontanée, il semble ici possible d'interpeller n'importe qui sur n'importe quel sujet sans aucun jugement exprimé sur la pertinence ou le contexte de l'échange. On se présente à quelqu'un en lui proposant, parfois très explicitement, un sujet d'échange (« Salut ! Est-ce que tu t'intéresses à X ? / J'ai vu que tu avais écouté Y, qu'en as-tu pensé ? / Est-ce que ça te dirait de parler de Z ? »). Le lendemain, lors d'une pause cigarette devant le centre avec deux personnes qui ne se connaissent pas et avec lesquelles s'est engagée une conversation, l'un commente la tenue de l'autre par « ça fait très cyberpunk ». Il lui répond très calmement : « *Je connais l'élément auquel tu fais référence mais je ne comprends pas la nécessité de la référence dans ce contexte. Peux-tu me l'expliciter ?* ». Selon les sceptiques avec lesquels je passe l'essentiel de mon temps et constituent mes personnes-ressources sur place, ces interactions parfois déroutantes sont le résultat des principes fondateurs de leur communauté : sacralisation de la curiosité et de

¹⁴²⁶ Extrait de journal de terrain, observation aux Rencontres de l'Esprit Critique, Toulouse, 21 avril 2022.

¹⁴²⁷ Fédération des Initiatives pour le Développement de l'Esprit critique et du Scepticisme Scientifique.

l'appétence pour la connaissance, charité interprétative qui mène à postuler que l'autre a raison par bienveillance *a priori*. Mais la particularité des pratiques sociales permises dans cet espace dépasse largement la question de la bienveillance dans l'échange **[Encadré 24]** :

Encadré 24. Le royaume du désenchantement du monde : le tour de magie

Au bout de quelques heures à l'EurékaFé, et sans nouvelle arrivée, la conversation collective s'éteint progressivement.¹⁴²⁸ Gaël relance à la cantonade : « et sinon, vous savez que je suis magnétiseur ? ». Il propose de faire un tour de magie pour tout le monde, et sort un jeu de cartes. Le groupe se penche, intrigué, sur le tour qu'il réalise, un tour assez classique consistant à deviner « magiquement » la carte tirée par un volontaire. Gaël demande : « Alors, je suis magnétiseur ou pas ? Vous n'avez qu'à mettre en place un protocole pour vérifier ». Plusieurs personnes s'écrient « protocole ! », et je comprends qu'il va s'agir de constituer un simili protocole scientifique pour éliminer progressivement des hypothèses explicatives du phénomène mystérieux qu'on leur présente. Ils lui demandent de le refaire : sans manipuler les cartes ; en lui bandant les yeux ; en changeant de position ; en se déplaçant dans la pièce ; en changeant de jeu de cartes ; en masquant leur réaction face à la carte ; en changeant de volontaires. J'ai déjà assisté à des tours de magie « amateurs » dans ma vie, mais je n'ai jamais vu la situation être prise à ce point au sérieux. À titre personnel, ma curiosité pour la solution s'est épuisée assez tôt dans le « protocole » ; mais les participants s'obstinent : « J'ai un pied dans le nihilisme là ! », « Bon là faut qu'on comprenne, parce que je suis proche du solipsisme¹⁴²⁹ ». Au bout d'un temps qui me paraît interminable, ils finissent par trouver que le jeu de cartes était truqué. L'ambiance est relancée, et l'on commence un Fictionnaire, un jeu de culture générale, basé sur le bluff et le mensonge.

Toutes ces interactions ne se déroulent pas au premier degré : la référence au « protocole » constitue un ressort humoristique d'autodérision que je recroiserai au fil du congrès. Mais il résume d'autant plus cette communauté qu'il est mobilisé par cette dernière pour s'auto-définir : un groupe de personnes promptes à appliquer des protocoles scientifiques sur tout domaine de leur existence. On note également la mobilisation d'un langage qui complique encore l'entrée dans le groupe. Si les interactions prennent des formes particulières auxquelles il convient de s'habituer pour s'intégrer, elles le sont tout autant dans leur fond. Le dîner qui suit l'après-midi « pré-REC » donne ainsi à voir la place que prend le débunking dans les vies quotidiennes de ces acteur·ices, non seulement dans leurs centres d'intérêts mais aussi et surtout, là-aussi, dans des pratiques de sociabilités ordinaires : on se « débunke » comme on se présente à quelqu'un **[Encadré 25]**.

¹⁴²⁸ Extrait de journal de terrain, observation aux Rencontres de l'Esprit Critique, Toulouse, 21 avril 2022.

¹⁴²⁹ Le nihilisme est une doctrine selon laquelle rien n'existe de manière absolue. Le solipsisme correspond à l'état dans lequel le « moi » constitue la seule réalité dont on puisse être sûr. Ces deux expressions sont des manières érudites de dire qu'ils ne croient plus en rien.

Encadré 25. Dîner et petit-déjeuner pré-REC : sociabilités débunkeuses

Après l'Eurékafé, on rejoint celles et ceux que Gaël avait décrit comme « quelques sceptiques » pour dîner : une grande table de 28 personnes dans un restaurant de la zone industrielle, Les 3 Brasseurs¹⁴³⁰. Il est évident que tout le monde ne se connaît pas, même si certaines s'acclament en arrivant : ma présence est perçue comme normale, je suis une participante aux REC comme une autre. Face à moi, D., un membre du CAZ de Nice. Je demande ce que c'est « le CAZ » : « bah ! Henri Broch ! La génération pré-Internet, tu sais ! On existe encore hein (rires) ». Il s'agit du Cercle Zététique, l'une des formes historiques de la zet, avant l'Observatoire zététique. Il se lance dans un long récit sur les religions parodiques¹⁴³¹, en montrant à la fois une grande connaissance personnelle et une forme de fascination pour ces courants, notamment le pastafarisme, que tout le monde maîtrise dans les moindres détails autour de la table. Je réalise ensuite que plusieurs d'entre eux portent un t-shirt faisant référence au pastafarisme. Comme d'autres, D. se lance régulièrement dans des conversations anodines qui tournent quasi-immédiatement au debunk : ainsi j'entends quelqu'un lui parler d'un bracelet *Power Balance*, qui décuplerait la puissance physique de celles et ceux qui le portent. Il se met immédiatement à le debunker, en retraçant les phénomènes physiques expliquant l'impossibilité de leurs effets. Cinq minutes après, j'entends qu'ils sont en train d'avoir une conversation de la même nature, mais sur l'existence des chambres à gaz (pour dire l'absurdité du négationnisme par la démonstration). La femme à côté de lui, Cécile, est en retrait, comme Nathalie cet après-midi. Elle voit que je l'observe, et croit nécessaire de se justifier à la cantonade : « désolée, je sors à peine du New Age, alors j'écoute juste ».

Avant le dessert, je sors fumer avec trois personnes, dont deux ont des allures de militants punk, piercings, cigarettes roulées, chaussures compensées, t-shirts de groupes de métal, etc. J. et A. ne se connaissent pas, mais réalisent avoir des goûts communs en matière de groupes de métal. J. cherche à impressionner A., dont la personnalité est très imposante, en lui apprenant l'origine du nom de Led Zeppelin. A. lui signale qu'il connaît cette histoire et qu'elle a été debunkée dans un Rock'n Folk de 2003. J., déçu, propose de rentrer dans le restaurant.

Le matin de début des REC, petit-déjeuner à l'hôtel Campanile de la Zone Industrielle, à quelques minutes du Centre des Congrès. Toutes les personnes présentes sont de toute évidence venues pour les REC : un jeune homme, deux groupes de trois retraités portant des badges « La Tronche en biais », un couple avec des t-shirts « Bullshit Remover ». Dans la petite salle, un grand écran télé projette les images de CNews, une interview de Marine Le Pen par Sonia Mabrouk, de manière assez assourdissante. Je suppose naïvement que je vais pouvoir entendre les personnes présentes réagir à l'actualité, un moment d'imposition du politique. Nous sommes le 21 avril 2022, l'avant-veille du second tour Macron/Le Pen, et bien que je sois aux REC, mon esprit est pleinement occupé par cette échéance électorale. Mais personne ici n'y prête attention, et les conversations sont toutes autres :

« Léa a vachement d'esprit critique, elle ira loin la petite »

« Moi j'ai fait comme l'année dernière, les affiches Cercle Zététique Languedoc Roussillon. Allez, prenez-en ! »

« Tu vois, l'expérience est super claire : il faut prendre la distance entre le point le plus haut de la montagne et l'avion, pour saisir le phénomène de décompensation » (il dessine des schémas sur une serviette en papier)

Le contraste avec l'environnement dans lequel j'évolue en temps normal, surinformé et surpolitisé, est frappant. En fait, l'absence quasi totale de discussions sur le second tour perdure pendant tout le congrès, sinon à l'exception de rares considérations logistiques sur l'horaire du train à prendre dimanche « pour pouvoir rentrer voter, au pire pas grave ».

¹⁴³⁰ Extrait de journal de terrain, observation aux Rencontres de l'Esprit Critique, Toulouse, 21 avril 2022.

¹⁴³¹ Les religions parodiques sont des mouvements qui consistent à imiter en les exagérant les caractéristiques d'une religion, pour en démontrer l'absurdité. La plus connue d'entre elles est le pastafarisme, mot-valise parodiant le mouvement rastafari en le rapprochant d'un culte des pâtes, et plus spécifiquement des nouilles. Sa divinité est un Flying Spaghetti Monster, fait de spaghettis et de boulettes de viande. Le pastafarisme est aujourd'hui une religion officiellement reconnue comme telle dans plusieurs pays, comme les Pays-Bas ou Taïwan.

Si ces deux observations de repas autour de l'événement donnent à voir le degré d'intensité de l'engagement sceptique, et son prolongement dans les interactions de sociabilités les plus courantes, comme rencontrer quelqu'un, elles permettent aussi de donner quelques exemples de la forte culture commune qui unit ces acteur·ices. Cette solidarité forte de la communauté s'explique notamment par son socle fondamental commun : si, comme on le verra plus tard, elle tire profit de différentes manières de l'attention collective accordée aux *fake news*, la communauté sceptique lui préexiste largement, et conserve sa focalisation sur le type de faux qui est combattu : au-delà de la désinformation, ce sont les « croyances » qui sont visées par leur engagement. À l'image de Cécile, qui dit lors du dîner « sortir à peine du New Age », d'autres participant·es partagent une « conversion » au scepticisme après une adhésion à des croyances alternatives, voire des dérives sectaires. Les affinités se créent notamment sur la base de cette expérience commune de la « salvation », comme dans l'échange suivant, lors de l'après-midi pré-REC :

« Une femme d'une quarantaine d'années, Nathalie, arrive plus timidement que les autres : elle n'est pas membre d'un collectif, et se présente en riant comme « une touriste ». Je lui dis que moi aussi, je suis là « en touriste » : elle dit être venue car elle est une ex-membre de la secte de la Fraternité rosicrucienne¹⁴³², qu'elle a été sauvée en 2017, notamment par les vidéos sceptiques : « ça a été L'appel à la nature, mon déclic ». Tout le monde enchaîne : « Ah ouais bah ouais ». Je comprends que c'est le nom de l'une des vidéos phare de la chaîne La Tronche en Biais. Je me tourne vers mon voisin qui semble acquiescer, et lui demande si ce que raconte Nathalie le concerne aussi : « Bah oui ! Moi j'étais semi-croyant, et puis j'ai voulu savoir, et là, bah, comme tous, Hygiène Mentale, Tronche en biais... » Une autre personne présente entre dans la conversation : « Moi c'était 2014, ma première vidéo ! C'était La Tronche en Biais. Enfin, j'ai toujours été dans le doute, car j'ai des parents un peu croyants ». Il raconte une anecdote illustrant son scepticisme, sa résistance face à un gourou alors qu'il avait huit ans. [...] Plus tard, quelqu'un vient présenter quelqu'un à Nathalie : "c'est marrant, vous êtes sorti de votre croyance par la même vidéo, L'appel à la nature !". »¹⁴³³

Sans que l'on ait ici objectivé ou quantifié cette caractéristique, le fait de se présenter comme « un·e ancien·ne croyant·e » – qu'il s'agisse d'une adhésion sectaire, religieuse ou idéologique – est un registre assez fréquemment rencontré dans ces groupes. Certains ont largement mobilisé et publicisé cette identité, accentuant par là leur légitimité à donner des conseils ou recommandations à ce sujet. C'est le cas de *Débunker des étoiles*¹⁴³⁴, ou de G. Bronner, qui raconte dans son dernier livre « *l'histoire d'une radicalisation et d'un long*

¹⁴³² La Fraternité rosicrucienne est un mouvement chrétien mystique.

¹⁴³³ Extrait de journal de terrain, observation des Rencontres de l'Esprit Critique, discussion à l'Eurékafé, 22 avril 2022.

¹⁴³⁴ Voir par exemple « Lutte contre les *fake news* : le témoignage d'un complotiste repent », franceinfo [en ligne], 16 novembre 2022, consultable sur https://www.francetvinfo.fr/economie/medias/lutte-contre-les-fake-news-le-temoignage-d-un-complotiste-repent/_5481123.html.

processus de désengagement, qui ont fait de moi le rationaliste que je suis devenu »¹⁴³⁵. Cet extrait de terrain permet aussi de comprendre pourquoi l'organisation de la communauté autour de figures stars est si fort : si ce fonctionnement est classique dans les communautés YouTube, il est renforcé dans la communauté sceptique par cet effet de conversion que peuvent produire certaines vidéos de ces figures (Hygiène Mentale de Christophe Michel et La Tronche en Biais étant les plus fréquentes). Ce champ lexical religieux n'est pas anecdotique : il doit ici être pris au sérieux pour restituer la nature de l'engagement de ces acteur·ices. Bien plus qu'un hobby, on retrouve ici la pratique vérificatoire amatrice comme éthique de vie : exigence que l'on applique à soi et aux autres, le débunking est aussi une manière de donner du sens à son existence en contribuant à la défense de catégories supérieures et moralement nobles – la vérité, la science, la démocratie.

3.2. Engagement sceptique : au-delà du hobby, une éthique de vie

Bien que la mobilisation de termes comme celui de « conversion » peut sembler ici paradoxale pour décrire une communauté défendant la rationalité contre la croyance, la manière dont ces acteur·ices sont entièrement, et dans chaque dimension de leur quotidien ou de leurs pratiques sociales, dévou·es à l'idée sceptique nous mène à rapprocher cette lecture de l'engagement religieux, comme le relève également F. Dauphin : « *Les sceptiques ont en commun une représentation du monde contemporain largement dominé par l'obscurantisme, l'irrationalité et la désinformation. [...] Par conséquent, ils se sentent investis d'une mission d'éducation qui passe par une lutte orientée contre l'obscurantisme* »¹⁴³⁶. J'essaye de poser la question de la nature de cet engagement aux personnes présentes avec moi dans la file d'attente pour assister au spectacle :

- « - **Mais, tu dirais que tu consommes combien d'heures de contenu zet' par semaine ?**
- Ça varie, tu comptes les bouquins aussi ?
- **Disons juste en ligne ?**
- Cinq ou six heures je dirais. Hors livres, hein, genre juste podcasts et vidéos.
- **Ah oui quand même.**
- Oh franchement je suis pas le pire ! »

Ainsi l'intensité de l'engagement sceptique l'éloigne du simple hobby. Si le terme de « militant·es sceptiques » a été employé jusqu'à présent, c'est d'abord parce que c'est ainsi que

¹⁴³⁵ BRONNER Géraud, *Exorcisme*, Bernard Grasset, Paris, 2024.

¹⁴³⁶ DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *op. cit.*, 2022, p. 315-332.

se décrivent la plupart des acteur·ices rencontrés ; mais c'est plus largement au sens « *d'activité sociale inscrite dans le temps et articulant des phrases d' enrôlement, de maintien de l'engagement et de défection* »¹⁴³⁷ ; c'est aussi dans le sens d'une carrière militante, dont on peut aisément, à l'aune des éléments déjà identifiés sur l'engagement sceptique, « *reconstruire une succession de phases, changements de comportements et de perspectives de l'individu* »¹⁴³⁸. Cette perspective est heuristique ici car elle permet à la fois de saisir « *les transformations des identités et mécanismes sociaux à l'œuvre dans ces transformations* » ainsi que « *la pluralité de leurs sites d'inscription* »¹⁴³⁹. Pour les sceptiques, cette carrière passe par l'acquisition progressive d'un jargon, de références, de réflexes qui vont constituer l'attitude sceptique ; son développement et son expansion à travers l'échange, virtuel ou réel, et la reconnaissance d'autres sceptiques ; puis par la diffusion progressive de cette attitude à l'ensemble des domaines de leur vie (culturelle, professionnelle, amicale, etc.).

Rapprocher l'engagement dans la sphère zététique à un engagement militant soulève la question de son rapport à la politique, question qui cristallise l'essentiel de ses conflits internes. Mon hypothèse avant de me rendre aux REC était celle d'une non-politisation constitutive du mouvement sceptique, comme de ses membres individuels, d'un évitement du politique découlant directement des postures scientistes de la zététique. Le premier petit-déjeuner, cité plus haut, en était alors une première confirmation évidente. Mais l'hypothèse fut contredite au fil du temps et des repas passés avec les participant·es aux REC : loin d'une dépolitisation de l'environnement sceptique, il semble qu'il existe une part militante de cette sphère, et qu'elle est d'abord anti-étatique, et faite d'engagements libertaires ou anarchistes. Logique, dans cette perspective, que personne ne parle du second tour qui a lieu quelques heures plus tard : cela n'indique pas que les personnes présentes reflètent la dépolitisation théorique voulue par les fondateurs de la pensée sceptique. La population dans les ateliers et tables-rondes du REC semble en réalité se diviser en deux, ne serait-ce que dans les apparences ou les discussions. D'un côté, une majorité de participant·es n'affichent aucune appartenance politique, plutôt organisée autour des figures YouTubeuses présentes, qui rejettent quasiment toutes la possibilité de combiner engagement politique et engagement sceptique. De l'autre, une minorité de participant·es, plutôt plus jeune, affichant dans les vêtements et discussions (t-shirts à

¹⁴³⁷ FILLIEULE Olivier, « Carrière militante », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Références », 2009, p. 85-94.

¹⁴³⁸ *Ibid.*

¹⁴³⁹ *Ibid.*

slogans ou à l'effigie du Che, accessoires représentant le drapeau trans, lectures et citations militantes etc.) un engagement à gauche. C'est ainsi que Vivien l'explique à un autre participant qui l'interroge à ce propos :

« - Thomas : Mais justement vous, vous avez le sentiment que c'est politisé quand même, le mouvement sceptique ? Les gens ne donnent pas leur couleur politique par principe, ça c'est sûr, mais s'il fallait faire un pari sur, si on prend là les mille personnes, vous pensez qu'ils ont voté pour un candidat en particulier ?

- Vivien : Écoute je dirais ça autrement : le mouvement sceptique est plutôt de gauche, à mon sens, parce qu'il milite pour le changement du monde. C'est ce que dit Tzitzimitl¹⁴⁴⁰, c'est ce qu'il appelle le militantisme zététicien, il dit en fait vous êtes des militants politiques, réveillez-vous, vous êtes pour un changement du monde qui aille vers plus d'esprit critique, donc vous êtes militants politiques, et plutôt ancrés à gauche. Social, progressiste, humains... Et moi je suis d'accord avec ça. »

Au-delà de ces restitutions de points de vue, l'ancrage libertaire n'est présent que dans des faisceaux d'indices ; en revanche, ce clivage interne au monde sceptique et à son rapport à l'engagement politique s'est retrouvé largement mis en lumière lors de la crise du dernier soir [Encadré 26].

Encadré 26. La crise du dernier soir : wokisme et contre-wokisme aux REC

L'épisode du dernier soir des REC 2022 permet de restituer certaines tensions internes au mouvement sceptique¹⁴⁴¹. Au fil des deux jours, la question du clivage autour du « wokisme » était déjà au cœur de beaucoup de discussions entre participant·es, puisque la veille des REC, une association de promotion du scepticisme avait annoncé ne pas participer à l'événement du fait de la présence d'AstronoGeek, un vidéaste sceptique connu pour ses prises de position « anti-woke », entre autres restituées dans un article du Club de Médiapart¹⁴⁴². Lors des deux soirées spectacles organisées par les figures stars des REC, la place d'AstronoGeek fait l'objet de nombreux sketches, qui lui sont globalement favorables, reposant sur l'idée qu'il serait « cancel ». Le dernier soir, le ressort comique s'accroît : à chaque fois qu'une personne sur scène dit « Twitter » ou « cancel », AstronoGeek entre sur scène en jouant une crise de folie, pour illustrer les effets du harcèlement qu'il subirait par les « wokes ». Alors que la fin du spectacle approche, cette blague est remise en place, cette fois en lui faisant porter une camisole de force. Une personne du public filme ce moment, et le publie sur Twitter, en dénonçant le caractère psychophobe de l'humour du spectacle. L'animateur principal est prévenu en coulisses d'une « alerte drama sur Twitter », et, alors qu'il s'apprête à clore la soirée par les remerciements, s'adresse depuis la scène, furieux, à l'auteur du tweet, en l'enjoignant à venir lui parler directement au lieu de créer un « shitstorm » gratuit. Les lumières se rallument, et les membres du public se lèvent avec hésitation, partagés entre la joie de fin de congrès, et un flottement lié à cette étrange interaction finale.

Lorsque l'on sort de l'amphithéâtre et que l'on revient dans la grande salle principale, l'ambiance a complètement changé : toutes les personnes qui sont sorties sont en train de s'engueuler,

¹⁴⁴⁰ Tzitzimitl m'est présenté comme « un sceptique anar qui fait des contenus sur le militantisme ». Sa chaîne YouTube est consultable sur https://www.youtube.com/esprit_critique

¹⁴⁴¹ Extrait de journal de terrain, observation des Rencontres de l'Esprit Critique, Toulouse, 23 avril 2022.

¹⁴⁴² Si l'on souhaite entrer dans le détail de l'affaire, on peut lire « Quand la zététique ouvre les dernières portes à l'extrême-droite », 9 mai 2023, *Le Club Médiapart* [en ligne], consultable sur <https://blogs.mediapart.fr/mouais-le-journal-dubitatif/blog/090523/quand-la-zetetique-ouvre-les-dernieres-portes-droite>, ou aux vidéos de points de vue personnel sur la question, réalisées par la quasi-totalité des figures de la communauté sceptique.

par groupes ; et un groupe plus dense se fait autour d'AstronoGeek et de l'animateur des soirées, furieux et paniqués. B., debout à côté de moi, commente, hébété, cette image : « C'est horrible. On dirait les bastons du village d'Astérix ». Il est vrai que pour un Congrès dédié à la mise à distance des subjectivités et des émotions pour développer des échanges rationnels et bienveillants, cette dernière heure fait tache. Un groupe s'engueule sur les carrières brisées par les dénonciations calomnieuses des féministes, en s'appuyant sur l'exemple de Patrick Bruel ; un autre sur les compromissions avec l'extrême-droite ; un autre sur les *Social Justice Warriors*¹⁴⁴³ et la cancel culture. Beaucoup s'inquiètent des conséquences du tweet sur la réputation de la communauté et des REC, la perte de soutiens financiers, etc. Il est plus de minuit, la sécurité demande aux participant·es de quitter les lieux, les disputes continuent en sortant.

Cet épisode pourtant assez court aura sur la communauté sceptique des conséquences au long des mois suivants : vidéos coups de gueule ou *threads* Twitter, annonces de rupture avec la communauté (car trop politisée ou pas assez), réagencements des hiérarchies internes, accentuation des clivages, etc.

Ce ne sont ni les détails de ces réagencements, ni le fond de la question de la prise en compte ou non des oppressions systémiques au sein des REC qui nous intéressent ici. En revanche, cette crise constitue pour le groupe un moment d'explicitation d'un déjà-là : à force d'avoir collectivement choisi de mener un engagement fondé sur le délaissement du politique, il semble bien que ce même politique soit revenu par la fenêtre chez les sceptiques, les forçant de fait à reconnaître qu'il n'est pas si aisé d'être « neutre », ou « apolitique », ou même en mesure de « mettre de côté les subjectivités ».

Le lendemain, dans le train de retour vers Paris, je me retrouve au wagon-bar avec différents professionnels non-sceptiques qui étaient venus pour une table ronde. Certains étaient initialement circonspects de leur propre participation, d'autres plus familiers avec la communauté sceptique : tous quasiment s'accordent et s'étendent sur le fait que la soirée de la veille était « délirante » et que ces sceptiques sont « vraiment spés ». En plus d'exploser la structuration de leur mouvement, ce type d'épisodes accentue le fossé qui sépare ces sceptiques des acteur·ices dont ils·elles cherchent la reconnaissance.

L'épisode du dernier soir témoigne du rapport contrarié et contrasté des sceptiques à la politisation, et de la présence latente de conflits structurants. Pour autant, il faut souligner qu'hors de ces moments de crise, la communauté fonctionne sur la base d'un socle de références communes très stabilisé.

C'est dans une communauté très hermétique et très référencée que j'évolue pendant ces journées, qui tout en aspirant à être ouverte à tous·tes, repose sur un fonctionnement communautaire, et notamment sur des signes d'inter-reconnaissance. Ces références sont rendues très accessibles visuellement par la pratique ici répandue du t-shirt à message et du port de badge. Parmi les slogans relevés, on trouve entre autres : *Multiplier les soirées sceptiques, pas les hypothèses superflues* ; *Keep calm and think critically* ; *Je suis vacciné et mon corps n'est pas contrôlé par le gouvernement via la 5G* (il a également le t-shirt identique en dessous du pull) ; *If you didn't understand recursion, read this again* ; *I'm a system administrator : I*

¹⁴⁴³ Social Justice Warrior est une expression souvent péjorative décrivant, sur les réseaux sociaux, une personne prompte à défendre des causes progressistes – féminisme, antiracisme, luttes LGBTQ – au nom d'un sentiment de supériorité morale.

solve problems you don't know you have and don't always understand ; The flying Spaghetti ; Ce badge marche sur moi #homéopathie ; Bullshit Remover ; Zet Up : I am in my mind palace ; Le diesel tue (avec une fiche info sur le diesel dans le dos). Se superposent différents univers culturels : la fascination pour les fictions fantastiques ou paranormales, l'ironie envers les croyances alternatives, la référence à l'univers de l'informatique, la défense de la science. Toutes ces références constituent des indices de la force de la culture « geek » dans cet espace¹⁴⁴⁴. Je demande à Bastiano, l'un des participant·es qui semble le plus enthousiaste à l'idée de me faire comprendre leur monde, comment il explique que les références que je croise soient celles des jeux vidéo, de Star Wars, des cartes Magik ou de Kaamelott. L'échange qui suit nous fait finalement revenir à l'essence du mode de pensée sceptique :

« - Bah Kaamelott, tu prends Astier, il est sceptique tu sais. Donc ça se transmet à sa communauté.

- Ah bon, Astier, il est sceptique ?

- Ouais je pense, ouais. Dans la création de films, de livres, de séries, de jeux vidéo, pour que la personne créatrice fasse croire aux gens que ce qu'ils voient est tangible et réel, faut une alchimie, et pour ça, pour qu'ils semblent réels, tu vas devoir toi-même être critique ou sceptique sur les personnages. Mais c'est juste mon avis hein ! Quand tu crées ces fictions, derrière, c'est des outils et des mécanismes très proches du scepticisme.

- Toi tu fais gaffe à ce genre de choses, dans ce que tu lis par exemple ?

- Toujours ouais. « Ah ! Une belle illustration de tel biais ! », par exemple. Et après y'a les films qui tiennent pas du tout la route, un peu la route, etc. En scepticisme, on aborde tous ces sujets là en parlant de la suspension d'incrédulité. C'est le terme pour dire qu'en tant que sceptique, comme on brasse beaucoup d'infos, on aime beaucoup aller voir l'état de la science, plus tu cumules et plus tu vas être tenté en voyant un film de dire “ah non mais là ce n'est pas possible”, parce que j'ai dans ma tête tel ou tel papier qui montre que cet accident-là, il n'est pas plausible... Ou même tu prends Star Wars, “non mais vous allez sur toutes les planètes, et vous avez la même gravité, y'a du bruit dans l'espace”... Et donc on fait une suspension d'incrédulité. Et ensuite on passe un bon moment, parce que voilà. Mais attention ! La suspension d'incrédulité n'est pas la suspension de logique. Moi j'aime bien dire, après je ne sais pas quelles sont tes croyances, mais quand quelqu'un dit “ah toi tu crois à l'homéopathie”, moi je le vois de la même manière : “non moi je ne crois pas à l'homéopathie, mais je crois en Star Wars”. Pour moi c'est pareil : par exemple la naturopathie, bah tu décides de faire comme si ça fonctionnait, etc. Sauf que la seule différence, c'est que la science-fiction, on te dit clairement que c'est du faux, alors que la naturopathie, on ne te dira jamais clairement que c'est faux. Et là c'est problématique. »¹⁴⁴⁵

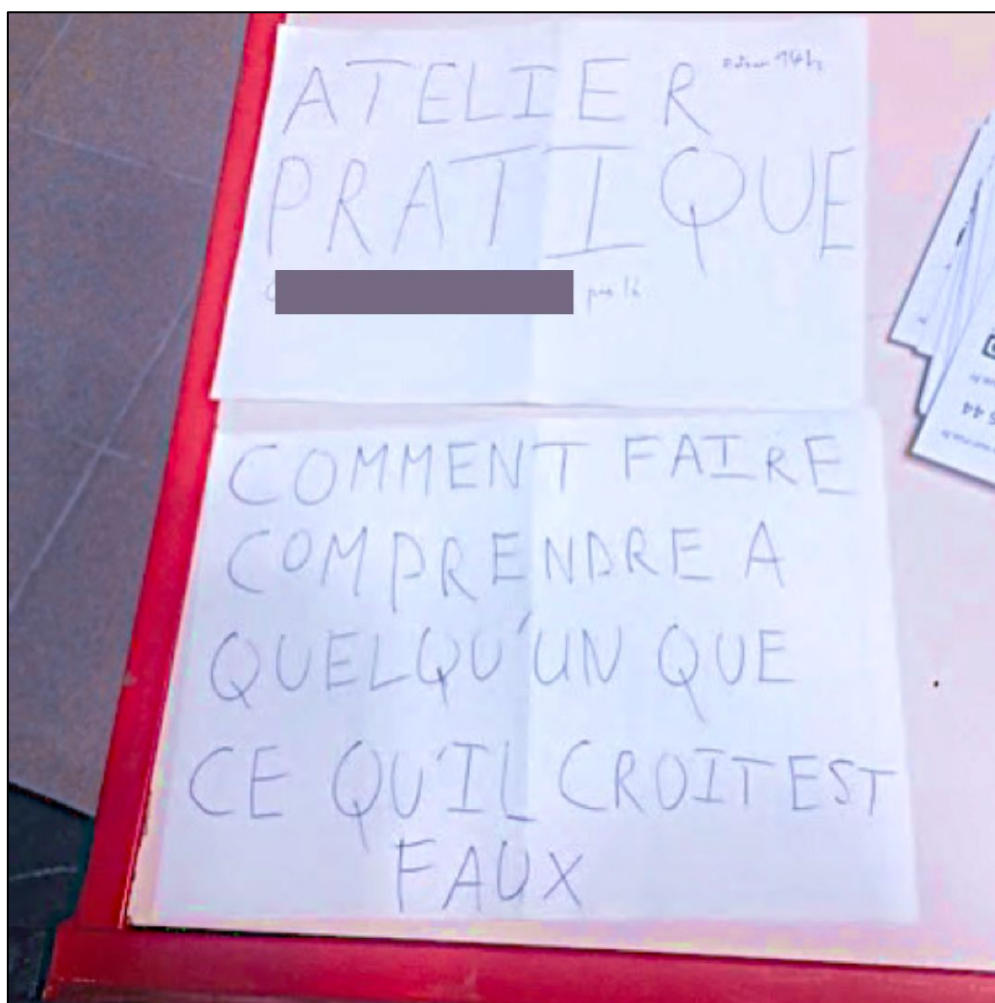
Cet extrait d'entretien permet de mieux comprendre l'articulation entre la description sociologique et culturelle de cette communauté réalisée jusqu'à présent, et la nature de leur action contre les *fake news*.

¹⁴⁴⁴ Par exemple, dans le grand hall du Centre des Congrès, dite Place Centrale, où sont disposés une vingtaine de stands de promotion de dispositifs contre la désinformation ou les croyances, le stand le plus mis en valeur, au milieu de la salle est le seul qui n'ait rien à voir avec la thématique explicite des REC : un stand d'impression 3D qui propose des masques et objets Star Wars.

¹⁴⁴⁵ Échange avec Bastiano, militant sceptique, parvis des Rencontres de l'Esprit Critique, 22 avril 2022.

3.3. Des ateliers sans publics : que devient la lutte contre les fake news ?

Figure 18. Photo du stand d'accueil de l'une des associations présentes aux REC, 2022



On a donc décrit par les outils ethnographiques certaines des pratiques sociales, propriétés sociales et univers culturels de référence des participant·es aux REC. Ces éléments nous permettent de situer ce sous-espace dans le vaste monde des acteur·ices de la lutte contre les *fake news*, de visualiser ses affiliations théoriques et idéologiques, mais aussi et surtout ce que peut faire la pratique vérificatoire quand elle est pensée comme un engagement plein, intense, quotidien. Reste maintenant à voir ce que ce sous-espace développe, concrètement, dans sa promesse de lutter contre les *fake news* et la désinformation.

Outre les conférences et tables-rondes qui ont lieu dans les salles adjacentes, la grande partie de l'activité des journées se réalise dans la Place Centrale, un grand hall organisé en différents stands [Figure 18]. Ici, la répartition spatiale des activités proposées par les REC semble refléter, sans que cela puisse être considéré comme un choix conscient de l'organisation,

les divisions internes au monde sceptique. Ainsi le groupe avec lequel j'évolue pendant le festival tient ses stands dans une partie de la Place Centrale, celle des stands associatifs. Il ignore assez clairement au fil des jours les deux autres espaces : celui de l'AFIS, à l'entrée, et celui des institutionnel·les (maisons d'éditions, réseaux de l'Éducation nationale, etc.), qui est concentré dans un coin du hall et dans une salle adjacente qui reste vide tout au long de la journée. De manière générale, les stands proposent des activités interactives pour attirer du public : jeux cognitifs et médiatiques, « expériences ludiques et surprenantes pour développer l'esprit critique et cartésien » ; jeux sérieux sur les raisonnements fallacieux, l'argumentation ; jeux de magie et de raisonnements ; illusions d'optiques [Encadré 27].

Encadré 27. Mes activités anti-fake news aux REC

En rentrant dans la Place Centrale, je fais l'activité proposée au stand de Complotist Deleter : il s'agit d'enfiler un casque de réalité virtuelle, et de marcher sur une planche posée au sol pendant que le casque nous montre un plongeur suspendu dans le vide¹⁴⁴⁶. Une dizaine de personnes m'observent pendant que je tente péniblement d'avancer tout en luttant contre mon vertige – virtuel. Ce jeu de réalité virtuelle cherche à démontrer que nos perceptions sensorielles sont altérées par notre cerveau, et qu'il ne faut donc pas s'y fier.

J'arrive à l'atelier Info ou Mytho, au stand de Milan Presse animé par deux salariés de la maison d'édition. L'activité consiste essentiellement à présenter leur initiative Info ou Mytho, avec différents types de contenus produits, et de soutien à la création YouTube. Les animateurs anticipent la critique sur le fait de faire un partenariat avec YouTube, « ils redorent leur blason, et nous ça nous finance. Mais ils n'ont aucun regard sur le contenu ». Puis ils nous soumettent à quelques questions sur lesquelles se prononcer collectivement pour examiner les biais de nos opinions personnelles :

L'homéopathie fonctionne-t-elle sur les animaux ?

Le nucléaire est-il l'énergie qui tue le moins de personnes ?

Le Covid a-t-il été créé en laboratoire ?

L'atelier ne marche que partiellement : il ne provoque pas le sentiment d'évidence collectif que cherchait l'animateur, et les participant·es s'attellent davantage à questionner ou contester les formulations des questions qu'à y répondre.

On nous demande de dessiner un vélo chacun de notre côté, et de constater collectivement que personne n'a réussi à dessiner un vélo qui fonctionnerait : « l'objectif est de prendre conscience d'un biais important, l'illusion de savoir. Mais on l'a tous hein. On l'a vu pendant le Covid ! C'est l'ultracrédia... Bon, vous voyez quoi. J'espère que ça vous a plu ! ». Les quatre personnes avec qui j'ai fait l'activité, qui a duré quarante minutes, sortent blasées. Elle a généré des discussions qui se prolongent après la fin, mais essentiellement pour corriger ou compléter le propos de l'animateur, complètement dépassé par le niveau d'érudition de ses participant·es.

Troisième exemple d'activité pour l'esprit critique et contre la désinformation, ici prise dans son sens large des « croyances » chères aux sceptiques : l'entretien épistémique – évoqué plus haut dans ce travail – proposé sur le stand de l'association Opinion sur Rue. Des affichettes ou des animateurs cherchent à attirer des participant·es, qui, une fois volontaires, commencent

¹⁴⁴⁶ Extrait de journal de terrain, observation des Rencontres de l'Esprit Critique, Toulouse, 22 avril 2022.

par choisir une croyance ou une conviction, définir son degré d'adhésion à cette croyance sur une échelle, puis définir les termes du sujet choisi ; j'assiste par exemple à « je crois à la morale utilitariste », puis « je suis contre l'interdiction du voile islamique ». Dans une salle adjacente, une personne présente des phasmes à un groupe de spectateur·ices, sans qu'il me soit possible de comprendre le lien avec la lutte contre la désinformation.

Dans ces différentes activités proposées et réalisées, deux éléments sont à noter. D'abord, leur type et leur contenu apparaissent très éloignées de ce qui constitue « classiquement » une activité de lutte contre les *fake news* et la désinformation. Cela est lié à la définition ultra-extensive du mal à combattre par les acteur·ices du REC : pour elles et eux, le problème des *fake news* s'insère dans un vaste ensemble qui inclut les croyances fausses, les croyances vraies mais mal fondées, les dérives sectaires, les illusions, la mauvaise foi, *etc.* Cette dynamique déstabilise un peu les quelques acteur·ices légitimes de la lutte contre les *fake news*, notamment des fact-checkeurs professionnels, qui s'interrogent, sans malveillance, sur ce qu'ils font là. À son retour des REC 2023, une journaliste en *fact-checking* me raconte son étonnement :

« - Ouais, c'est spécial hein. C'était un peu n'importe quoi. J'arrive, ils étaient à fond dans leur logique « ouais, on doute de tout, on est trop *open minded*, *etc.* ; bah résultat, j'arrive, et ils étaient là “Ah vous êtes TF1, bouh, le grand Satan, c'est nul”. Super, bah merci bien... Après certains débunkeurs citoyens là, il y en a qui font des trucs bien hein. Y'en a quelques-uns, c'est du très bon taf. C'est pas nos collègues, clairement, mais ils œuvrent pour la cause quoi !

- **Vous pourriez les utiliser comme source ?**

- Non, je crois que ça ne m'est jamais arrivé. Sur le web, à la limite. »¹⁴⁴⁷

Seconde remarque, qui rejoint plus précisément la question posée par cette section sur la relation entre profanes et professionnel·les dans la lutte contre les *fake news* : en ce qui concerne les stands et les activités, il est très clair que spécifiquement dans cet espace où les amateur·ices comptent pour la grande majorité des personnes présentes, les acteur·ices institutionnel·les de la lutte contre les *fake news* sont largement dévalorisé·es. Il semble d'ailleurs y avoir une relation proportionnelle entre le fait d'être un collectif informel, et le fait d'avoir du monde à son stand : les stands d'institutions (Quai des Savoirs, Réseau Canopé, Milan Presse, DRAC, MAIF), dont l'AFIS, sont vides, ou quasiment, quand les stands d'associations (FIDESS, ALUCES) font venir des connaissances, et donc de la discussion, et concentrent une bonne partie de l'activité. De ce fait, lorsque les stands institutionnels ou professionnels sont investis par des participant·es, l'opposition professionnel·les/profanes se

¹⁴⁴⁷ Entretien avec Leïla, journaliste à TF1/LCI, service de *fact-checking* Les Vérificateurs, 12 juillet 2023.

renverse, les profanes devenant les professionnel·les, au sens du groupe ayant la plus grande maîtrise des normes et références en vigueur. Ainsi lors de l'atelier proposé par le Réseau Canopé, qui relève de l'Éducation nationale [Encadré 28].

Encadré 28. À l'atelier de Canopé, les profanes face aux professionnel·les

Après le déjeuner, je participe à l'*escape game* de Canopé, habituellement proposé en classe, et adapté pour l'occasion des REC. Réparti·es en équipes de trois, on cherche des indices, en tant que rédaction, pour choisir si l'on publie l'information suggérée, ou non.

Les participant·es semblent nettement plus intéressé·es par la dimension ludique, et écoutent poliment la leçon finale, sans y être très impliqués. Ils répondent d'ailleurs avec difficulté et ennui aux questions des animateurs sur le contenu pédagogique du jeu.

« Alors nous on est au réseau Canopé, on dépend du ministère de l'éducation nationale. Alors voilà, une information, on a appris qu'il fallait faire plusieurs choses. La dater, travailler sur la datation, hein, chercher à quelle date est sortie la photo ; ça doit être sourcé, d'où elle vient, qui nous a fourni l'information, le « on dit que » ; une information elle doit être contextualisée, ça c'est vous, l'équipe bleue, qui avez fait ce parcours là, qu'est ce que vous pouvez nous en dire ?

[réponse laconique : « euh, donner le contexte quoi »]

Eh oui, vous aviez la Une de *Libé*, et voilà la vraie photo, elle avait été recadrée. Chacun jugera hein... Ensuite, recouper, ça c'était vous les verts, alors, dites-nous ?

[Réponse un peu hors sujet].

Hum oui, bon, et dernier élément, une information c'est signé, et voilà, l'information est censée être validée parce que la personne est censée être scientifique, parce qu'elle est professeure, mais en fait elle était professeure des écoles. Donc voilà, qui a écrit et quelle est sa légitimité à produire une information.

[Réponse sceptique dans tous les sens du terme : « ce qui ne veut pas dire qu'elle ne pouvait pas dire la vérité hein ! »]

Euh non bien sûr, mais l'argument d'autorité... Bon. Mais oui, évidemment qu'on peut dire la vérité oui. Bref. Alors voilà a priori, si les 5 sont respectés, on a à peu près toutes les chances que l'info soit véridique.

Tout le monde : ok, bon, merci. Au revoir !

Ah bon d'accord. N'hésitez pas à regarder l'exposition « *Fake news* » qui est derrière, qui vous raconte l'histoire des photos retouchées etc. »

Ainsi les stands d'activités permettent d'observer *in situ* les reconfigurations de la relation entre profanes et professionnel·les, et donc, par extension, la question de savoir qui est légitime à lutter contre les *fake news*. Cette dynamique se retrouve, à un autre niveau, dans les très nombreuses tables-rondes qui ont lieu. C'est là qu'on trouve le troisième type d'acteur·ice, au-delà des vidéastes figures sceptiques, et des membres de leurs communautés : des professionnel·les non sceptiques. On y retrouve les noms de membres consacré·es de la nébuleuse anti-*fake news*, croisé·es au fil des chapitres précédents : Aude WTFake, Albert Moukheiber, Julien Pain, Divina Frau-Meigs, Florian Gouthière.

Ces expert·es des *fake news* participent plutôt aux tables-rondes les plus généralistes, les moins thématiques sur un domaine de désinformation précis. Ils et elles y sont donc invité·es à reformuler leurs diagnostics respectifs du problème, et les solutions à privilégier. On retrouve

alors la même dynamique déjà à l'œuvre dans les situations d'expertise institutionnelles étudiées : fondamentalement, les intervenants ne disent pas la même chose des *fake news*, ni politiquement, ni académiquement, ni technologiquement. Néanmoins le format, la structure, le contexte, jusqu'à la formulation des questions permettent de masquer les clivages, et d'organiser la discussion autour de ce qui fait consensus. On retrouve dans ces tables-rondes les résultats d'une construction flottante du problème public des *fake news*, qui permet de maintenir une forme consensuelle tout en s'opposant sur à peu près tous les points d'analyse du fond du problème. Cette forme consensuelle est particulièrement garantie aux REC, qui focalisent toutes les discussions autour d'un signifiant adaptable à l'infini : l'esprit critique. Il présente aussi l'avantage de pouvoir formuler des critiques très radicales des professionnel·les, parfois dits « chiens de garde du *fact-checking* », tout en admirant le travail de certain·es et en coexistant avec elles et eux aux REC. Puisque tout est individualisé, rapporté à l'idée d'un effort personnel et intérieur, d'une réflexion sur l'attitude à adopter dans une interaction de un à un, aucune opposition ou critique de fond ne peut réellement créer de conflit généralisé, ou d'opposition ouverte entre groupes, puisque c'est toujours l'individu et son faible effort d'esprit critique qui est critiqué.

Cette dernière section s'est basée sur un choix méthodologique particulier : compléter une analyse jusqu'à présent assez macro de la pratique vérificatoire au sein du monde de la lutte contre les *fake news* par un focus microsociologique sur une communauté qui peut paraître, à première vue, totalement marginale. Le monde sceptique compte quelques dizaines de milliers de participant·es ; sa visibilité ou sa légitimité institutionnelle est de loin très inférieure à celle des réseaux et groupes étudiés jusqu'à présent, que ce soit ceux de l'expertise consacrée institutionnellement, ou même à celle, largement médiatisée, des actions de régulation mise en place par la loi de 2018. Cette communauté préexiste d'ailleurs largement aux temps de la panique morale sur les *fake news*. Par ce récit des REC, on voit émerger l'importance, même pour des communautés « virtuelles », des réseaux de sociabilités hors ligne ; mais surtout, il nous permet de restituer de manière très précise ce que l'inquiétude pour le faux, et l'injonction à la vérification permanente de l'information, peut faire à des trajectoires voire à des interactions sociales banales. Le monde sceptique tel qu'il a pu être observé, en ligne et aux REC, est dédié à un désenchantement permanent du monde : il s'applique non seulement à suivre scrupuleusement les injonctions à « l'hygiène mentale » nées de la construction du problème des *fake news*, mais à les surpasser en intensité.

En étudiant les sceptiques des REC comme les incarnations de « l'acteur rationnel » de la lutte contre les *fake news*, celui que le cadrage thématique sur le problème a érigé en figure

idéale, c'est au contraire le caractère spécifique et singulier de cette communauté qui est apparu. L'analyse des représentations, comportements et pratiques des acteur·ices sceptiques mène, à différents endroits, à un sentiment de décalage entre cette communauté et le reste de la société. Ce décalage, réel ou imaginé, rend fortement improbable l'idée selon laquelle le comportement sceptique puisse un jour se généraliser à l'échelle de la population. C'est pourtant cet espoir qui mène ces acteur·ices à tenir ensemble la solution vérificatoire et la solution éducative : une fois acquis les réflexes pour être soi-même immunisé aux *fake news*, les praticien·nes de la vérification systématique et ostentatoire aspirent à faire infuser ces réflexes, cette éthique de rationalité et ce sens de l'enquête, dans le reste du monde social.

Conclusion du chapitre 6

Dans le monde de la lutte contre les *fake news*, différents groupes sociaux se sont saisis de l'injonction à la vérification ostentatoire d'informations qui émane des discours institutionnels produits sur la question. Tels policiers et détectives « *unis par une même horreur du crime* »¹⁴⁴⁸, fact-checkeur·euses professionnel·les et débunkeur·euses amateur·ices revendiquent la pratique vérificatoire, chaque groupe assumant un objectif à deux niveaux : assainir l'espace public saturé d'informations fausses ; et inspirer leur lectorat à faire de même. Tout en partageant la promotion d'un même idéal social, ces différents groupes sociaux engagés dans la lutte contre les *fake news* à travers des pratiques de vérification systématique et ostentatoire de l'information présentent des logiques très différentes de passage à l'action.

Pour les professionnel·les de l'information, le développement de services, rubriques et postes dédiés à la vérification des faits dans le champ journalistique s'est vu porté et accompagné par des discours de valorisation professionnelle, adressés aux pairs comme aux publics, pour convaincre de la pertinence de cette réponse de l'institution. Certes, les journalistes concerné·es doivent composer avec des formes de désillusions personnelles vis-à-vis de la réalité du travail de *fact-checking* et de ses effets supposés, ainsi que des critiques et résistances à la fois internes et externes au champ. Pour autant, ils et elles bénéficient, au fil des années, de dynamiques de légitimation de leur rôle social. Ces valorisations viennent de l'intérieur du champ journalistique, mais aussi de l'espace public, du fait de la désignation de leur groupe professionnel comme rempart au problème des *fake news*. Pourtant, ce travail de légitimation semble n'avoir pas empêché le développement parallèle d'une pratique amatrice, et assumée comme telle, d'un format pourtant pensé par et pour les professionnel·les de l'information.

Les dispositifs de débunking citoyen revendiquent tous dans une certaine mesure une existence complémentaire à celle des fact-checkeur·euses professionnel·les, au nom de la gravité du mal à combattre. Elle se fait au nom d'une nécessité des efforts de tous à combattre l'émergence récente d'une désinformation de masse en ligne. Cela étant, le passage à l'action des débunkeur·euses citoyen·nes se fonde aussi sur un rapport critique au système médiatique, et plus largement sur une politisation euphémisée mais largement contestataire : ce n'est pas toujours à côté, mais parfois contre les journalistes professionnel·les que se fait cette

¹⁴⁴⁸BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012.

« recherche de la vérité ». Cela s'explique par un certain nombre de caractéristiques de ces communautés : l'ancrage participationniste, et avec lui l'idée selon laquelle la solution résiderait dans le développement d'outils techniques mis au service de l'intelligence collective via la force du nombre, éloigne encore le travail des fact-checkers de ce qui constitue pour eux une réponse satisfaisante à la contestation des savoirs. Parallèlement, l'ancrage zététique et ses principes, notamment celui selon lequel personne ne doit être considéré comme expert de tous les sujets, implique de rejeter l'idée d'un magistère moral détenu par les journalistes traditionnels, et même de considérer que chacun peut et doit « enquêter » au quotidien de la manière dont les journalistes enquêtent.

Contre des journalistes perçus·es comme défendant le rétablissement d'une autorité verticale contre un problème venant d'en bas, les « citoyen·nes » défendent une conception alternative, horizontale, fondée sur une culture du collaboratif et une valorisation de la posture rationaliste. Elle s'apparente très souvent à une forme de technosolutionnisme, selon lequel la création innovante de plateformes collaboratives constituerait une solution face à la diffusion de discours faux. À avoir longtemps survalorisé des principes de neutralité, de factualité, et de transparence des sources, les journalistes semblent bien s'être fait dépasser par leurs homologues citoyen·nes sur ces points, ces dernier·es arguant d'une immunité imparable contre les conflits d'intérêts du fait même de leur statut d'amateur·ices. C'est la citation d'Edward Snowden qui revient très souvent sur les salons de discussion de débunkeur·euses :

« Le problème des *fake news* ne se résout pas par l'action d'une autorité, mais plutôt parce que nous, en tant que participants, en tant que citoyens, en tant qu'utilisateurs de ces services, nous coopérons les uns avec les autres. En débattant et en échangeant nous pourrions isoler ce qui est faux et ce qui est vrai¹⁴⁴⁹ ».

Ces raisons d'agir différenciées, et le statut avec lequel chaque groupe pratique la vérification, génère de grandes différences dans leurs justifications respectives. Pour les professionnel·les, la pratique vérificatoire est nécessaire quand elle est, à l'instar du « policier » évoqué par L. Boltanski, rapportée à « une règle légale explicite », ici, cette norme professionnelle fondamentale à *l'illusio* professionnel selon laquelle « un journaliste vérifie ses informations ». Pour les « amateur·ices », la pratique de l'enquête vérificatrice s'inscrit dans une démarche beaucoup plus personnelle, ancrée dans des dispositions sociales très spécifiques.

¹⁴⁴⁹ Propos tenus par Edward Snowden dans le cadre d'une discussion avec Jack Dorsey, alors directeur général de Twitter, retransmise sur Périoscope le 12 décembre 2016.

De ce fait, la pratique vérificatoire s'impose de manière beaucoup plus large, à la manière du soupçon généralisé du « détective » : « le mal est partout ».

Les pratiques vérificatoires constituent donc indirectement une activité de défense de l'institution journalistique, et ce même lorsqu'il est pratiqué par des profanes contre cette dernière. Parce qu'elle est une lutte pour la désignation de qui dit vrai, cette pratique ne peut par définition être l'apanage d'un groupe social en particulier, pas plus les journalistes que les scientifiques. Il est en cela cohérent, et non plus paradoxal qu'elle soit investie de différentes formes de légitimités, professionnelles ou citoyennes.

Cela dit, on peut à ce stade s'interroger sur ce que cette pratique profane fait au journalisme. En effet, l'institution journalistique détient le monopole d'une fonction sociale, ici la vérification des faits. Qu'est ce qui rend alors possible, dans ce contexte, la revendication de la même pratique par les profanes ? Il semble que contrairement aux autres pratiques professionnelles des journalistes, le *fact-checking* nécessite moins de ressources, contrairement à l'investigation ou au reportage (qui nécessitent un accès aux sources non ouvertes), à l'enquête ou au long format (qui nécessitent des compétences analytiques et rédactionnelles particulières). De fait, les journalistes professionnel·les ne semblent pas se sentir menacé·es par les acteur·ices du débunking. Certain·es trouvent même la question absurde, lorsque je leur pose : « *je ne vois pas pourquoi ça me poserait un problème particulier que d'autres se saisissent du problème. Je n'ai pas de crise d'ego journalistique par rapport à ça, si c'est ce que vous voulez dire. Que quelqu'un d'autre, en ligne, vérifie des informations, ça ne me fait rien, ça ne m'enlève rien. C'est pas la même échelle, c'est pas le même public...* »¹⁴⁵⁰. Pourtant, la possibilité même d'appropriation des pratiques vérificatoires par des non-journalistes pourrait, à terme, mettre en crise l'institution, si un autre groupe social remplit sa fonction. De fait, le monde de la lutte contre les *fake news* n'a pas produit ces luttes entre amateur·ices et professionnel·les dans l'enquête journalistique. Il les a actées, et surtout, il les a accentuées, dans la mesure où, dans le cadre d'un problème public construit et mis à l'agenda, les enjeux liés à la pratique sont désormais plus importants : visibilité, reconnaissance, consécration institutionnelle, etc.

On retrouve bien l'idée déjà constatée dans le chapitre précédent : se joue une lutte entre groupes sociaux pour incarner la *bonne* manière de participer à la lutte contre les *fake news*. Et ces luttes, ici observées à travers les pratiques de vérification, ne génèrent pas

¹⁴⁵⁰ Entretien avec Astrid et Julie, journalistes à 20 Minutes, service de *fact-checking* Fake Off, 8 juin 2023.

fondamentalement de dissensus, mais bien un accord sur les désaccords, ici la promotion collective d'un idéal social fondé sur la rationalité individuelle des publics et l'injonction à devenir son propre enquêteur, son propre débunkeur dans chaque domaine de sa vie. Si la crise générée par cette opposition n'est pas vécue comme telle par les professionnel·les c'est bien parce que fondamentalement, les deux groupes se retrouvent sur les normes portées et véhiculées par leur action. Elles se résument, schématiquement, par la même injonction, parfois appelée impératif DYOR¹⁴⁵¹ : que les individus soient disposés à « chercher soi-même », à maintenir une bonne hygiène mentale.

En dégagant ce que partagent sociologiquement les acteur·ices du débunking citoyen, on voit comme il est exigeant d'incarner l'idéal-type du citoyen luttant contre les *fake news*. La restitution des systèmes de références, trajectoires personnelles et propriétés sociales des acteur·ices du débunking nous permet d'identifier quelques dispositions favorables : un capital culturel important, la maîtrise des codes et normes liées à la « culture internet » et des ruptures biographiques permettant l'engagement. Surtout, on constate chez ces acteur·ices une socialisation scientifique très spécifique, débouchant à la fois sur une représentation scientiste de la science, une conception de la curiosité et de l'esprit critique comme atouts individuels instinctifs et distinctifs, et enfin, une survalorisation de la notion de rationalité individuelle. Si les rapports au politique varient dans leur degré de radicalité et de contestation, chacun·e se retrouve dans une conception psychologique, atomisée et individualisée du problème de la désinformation, les « crédules » devant, *in fine*, trouver la solution « dans leur cœur ».



¹⁴⁵¹ *Do Your Own Research*. Même si on ne les étudie pas ici, on peut d'ailleurs noter que les discours de celles et ceux qui ont été désigné·es comme ennemi·es de la lutte contre les *fake news*, appelé·es « complotistes » ou « conspis », mobilisent très souvent cette même injonction : c'est le fameux « faites vos propres recherches ».

CONCLUSION GÉNÉRALE

Petite formule politique prononcée au détour d'une conférence de presse du président américain, l'expression « *fake news* » aurait pu en rester là : une ineptie et une insulte parmi d'autres prononcées par Donald Trump. Cette thèse a permis de reconstituer les principaux vecteurs et leviers qui ont permis qu'en France cette même formule mette en action et en circulation tout un écosystème d'acteur·ices, de dispositifs, de ressources matérielles et symboliques. Pris dans un impératif libéral de non-intervention directe sur les pratiques informationnelles, l'appareil étatique a mis le sujet à l'agenda à travers une loi d'affichage, et enclenché un cadrage dramatisant et scénarisé, qui stabilise les coupables et les victimes du problème des *fake news*.

La force sociale du terme de *fake news* constitue à ce titre une incarnation paradigmatique de ce que peut la *dramatisation*, quand elle est levier de construction de problèmes publics. Si cette dramatisation fonctionne et produit des effets ici, c'est parce qu'elle s'adosse à tout un ensemble d'éléments préexistants, à commencer par la connexion avec des paniques morales attenantes : la « radicalisation », les « écrans », la non-adhésion aux « valeurs de la République », le « populisme », la « défiance », etc. Tous ces éléments, agglomérés ensemble dans les discours et soumis à « l'effet barbe à papa »¹⁴⁵², forment ensemble un « air du temps intellectuel », expression insatisfaisante sociologiquement mais qui présente l'intérêt d'être mobilisée sur le mode de l'évidence par les acteur·ices rencontré·es. Au fil des espaces étudiés – politique, médiatique, culturel, semi-savant, expert, etc. – d'autres logiques venant renforcer la dramatisation ont été identifiées. Les discours médiatiques sur les *fake news* sont diffusés, ratifiés et consacrés en savoirs à travers différents circuits de production intellectuelle. Que ce soit *via* la démarche de la vulgarisation, de l'esthétisation, ou de la traduction de ces schèmes pour des publics spécifiques, ces dynamiques contribuent à renforcer la dramatisation du problème. On a vu aussi d'autres facteurs plus génériques favorisant la force sociale du problème ; ainsi de la valeur sociale de la vérité, très souvent réduite à la seule factualité – conception positiviste de la vérité sur laquelle s'appuient les sciences cognitives pour prétendre au monopole de l'explication légitime sur des sujets de ce type.

¹⁴⁵² NEVEU Érik, *Une société de communication ?*, op. cit., 2006, p. 82.

C'est le rôle de la dramatisation dans la construction du problème des *fake news* qui nous permet d'inscrire cet épisode dans la continuité de nombreuses *media panics* historiques ou contemporaines. Cette crise s'inscrit dans une filiation très stabilisée : l'objet des paniques change, mais les schèmes explicatifs demeurent au fil de ces cycles – notamment l'alarmisme des discours fondés sur une imputation causale entre innovation technique ou médiatique et comportements déviants. De la même manière, si l'on a pris le parti de prendre comme point de départ l'expression « *fake news* » dans une perspective nominaliste, on a vu que les inquiétudes qu'elle cristallisait pouvaient parfois indifféremment s'exprimer à propos de ses synonymes – théories du complot, complotisme, infox, intox, *hoax*, *etc.* Ces théories « qui prête[nt] aux médias de masse des effets massifs »¹⁴⁵³ ne renaissent pas soudainement avec les *fake news* : sur d'autres objets médiatiques, le déterminisme technologique est cycliquement réactivé dans le débat public contemporain. On l'a vu sur les jeux télévisuels¹⁴⁵⁴, ou plus récemment sur les usages des « écrans »¹⁴⁵⁵. Alors qu'une « commission écrans » a été instituée par le président de la République il y a quelques mois – et poétiquement intitulée « Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu », on voit circuler dans l'espace public de nombreux discours, médiatiques, politiques, savants, qui constituent l'entité « écrans » en cause de tous les maux : les « écrans » expliquent tour à tour une baisse du niveau scolaire et du quotient intellectuel, une désocialisation des « jeunes », une hausse de la violence, jusqu'au déclenchement de révoltes sociales¹⁴⁵⁶.

Autrement dit, ces discours alarmistes ont à la fois un passé et un futur. Hier, on s'inquiétait que la radio entre dans les foyers et hypnotise les individus ; demain, on peut aisément imaginer d'autres entités venir remplacer le terme de *fake news*. Intelligences artificielles génératives, mise en algorithme de décisions individuelles, addictions aux écrans, *deep fakes*, marketing ciblé, cybermenaces et cyberguerres, les objets de ces paniques technomédiatiques varieront, les schèmes alarmistes et fondés sur la théorie des effets forts des médias qui les structureront seront, on peut le supposer, inchangés.

¹⁴⁵³ LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Beaucoup de bruit pour (presque) rien ? À propos de la diffusion et de la réception du « jeu de la mort » », *Questions de communication*, n° 20, 2011, p. 226.

¹⁴⁵⁴ LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Beaucoup de bruit pour (presque) rien ? », *op. cit.*, 2011, p. 215-238.

¹⁴⁵⁵ ERHEL Séverine et CORDIER Anne, *Les enfants et les écrans*, Retz, coll. « Mythes et réalités », 2023.

¹⁴⁵⁶ Les menaces, formulées par le Président en juin 2023 et accomplies par le premier ministre en mai 2024, de fermer l'accès à certains réseaux sociaux dans le cadre de révoltes sociales (en l'occurrence en Nouvelle-Calédonie), constituent à ce titre un cas d'école du lien de causalité mécanique qui est fait entre usage des réseaux sociaux et révoltes sociales, perçues comme un pur emballement de jeunes émeutiers hyperconnectés.

Ainsi dramatisé comme le symptôme d'un trouble technique menaçant les démocraties libérales, le sujet des *fake news* a fait l'objet de productions nombreuses et diversifiées tout au long de ces huit années – des mugs et des émissions, des start-up et des tables rondes, des pièces de théâtres et des textes réglementaires.

Tous ces biens sont produits par une nébuleuse, constituée d'acteur·ices de différents champs qui s'unissent temporairement, pris par le même impératif, et qui ensemble produisent et reproduisent une doxa intellectuelle partagée. Elle est à la fois une nébuleuse de production et de diffusion de savoirs, et une nébuleuse d'action. Que l'on soit un « disou » ou un « faisou »¹⁴⁵⁷, pour reprendre l'expression d'une enquêtée, l'entrée dans l'engagement anti-*fake news* permet d'accéder à un certain nombre de ressources matérielles et symboliques qui circulent dans cet espace, aussi vaporeuse et éphémère que soit sa structuration. Le parallèle avec la nébuleuse participative¹⁴⁵⁸, espace dédié à la cause de la démocratie participative, fonctionne à plusieurs niveaux : l'impératif participatif est une cause, qui a ses entrepreneur·es ; une norme, construite et légitimée ; mais c'est également un marché, aujourd'hui fortement institutionnalisé et professionnalisé – dans des proportions nettement supérieures à la nébuleuse anti-*fake news*. Néanmoins, on retrouve dans les deux cas cette structuration autour d'une cause devenue impératif, la constitution d'un espace produisant tour à tour une rhétorique, des « standards », des discours d'expertise à la fois professionnelle et académique, voire des opportunités de carrière.

La panique ainsi dramatisée sur les *fake news* rencontre des intérêts individuels, bien sûr, lorsque la nébuleuse produit des possibilités – faibles mais réelles – de valorisation et de capitalisation sur le sujet. Les acteur·ices investies dans la lutte contre les *fake news* peuvent ainsi y amasser ressources, consécration et légitimité, et faire fructifier ces éléments dans leur champ d'origine, mobilisant l'étiquette de « spécialiste des *fake news* » dans des espaces dans lesquels celle-ci a une forte valeur symbolique. Plutôt que de trancher *a priori* entre un modèle instrumental expliquant l'entrée dans la lutte contre les *fake news* par un pur intérêt à agir, et un modèle faisant référence à un idéal de justice, cette enquête a permis de saisir comment cet idéal de justice peut, dans le cas qui nous concerne, être mis au service d'un intérêt à agir – et inversement. Ainsi par exemple pour les débunkeur·euses citoyen·nes : en cherchant à identifier les logiques normatives qui expliquent leur engagement et son intensité, on trouve évidemment

¹⁴⁵⁷ Pour reprendre l'expression d'une enquêtée pour distinguer « ceux qui disent » et « ceux qui font ».

¹⁴⁵⁸ MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, op. cit., 2018.

des illustrations de rétributions symboliques propres au militantisme – intégration à une communauté, possibilité de sociabilités en et hors ligne. Mais ces rétributions sont aussi pleinement connectées à des ressorts d'idéalisation de soi ou d'autoperception héroïque. Elles sont en cela indissociables d'une dimension idéale, constitutive de la lutte contre les *fake news*.

La nébuleuse anti-*fake news* unit des acteur·ices aux trajectoires et aux pratiques diversifiées : le militant anarchiste dévoué nuit et jour à la vérification d'information en ligne, l'expert universitaire produisant des rapports, l'enseignante préoccupée par le parcours citoyen de ses élèves, le journaliste salarié d'un quotidien national passant à temps plein au *fact-checking* pour aider le « ventre mou » de son lectorat à naviguer dans l'océan d'information qui le noie, le restaurateur au chômage créant un jeu des sept familles des biais cognitifs pour protéger les individus des « croyances ».

Chacun·e de ces profils présente, à première vue, des propriétés sociales différentes : leur point commun fondamental ne se joue ni au niveau du genre, ni du champ d'appartenance, ni du niveau de diplôme, ni de la position dans l'espace social, ni de l'âge, ni du degré ou de la nature de leur politisation. C'est en passant en revue chacun des sous-espaces de la nébuleuse auxquels ils·elles appartiennent qu'on a pu identifier les grandes variables déterminantes dans l'engagement contre les *fake news*, au-delà de ces distinctions. On trouve d'abord chez chacun·e d'elles et eux une forte maîtrise et une forte appétence pour les questions d'informations, c'est-à-dire une forme particulière de capital culturel incorporé qui se matérialise spécifiquement sur le monde et les pratiques médiatiques. L'engagement contre les *fake news* requiert un préalable, celui de pouvoir se préoccuper, pour s'en occuper, de ce qui constitue une bonne ou une mauvaise offre informationnelle. Cette variable se prolonge souvent par un rapport assez développé aux pratiques et à la culture numériques. Cette maîtrise va permettre, indépendamment de la position sociale ou du degré de consécration sociale de sa parole, de se percevoir comme étant habilité à distinguer un contenu vrai d'un contenu faux, en l'occurrence en ligne. Pour les acteur·ices dont l'engagement n'est pas permis, prévu ou encouragé par leur appartenance professionnelle, on a vu que la disponibilité biographique, souvent générée par une rupture biographique, constituait une variable déterminante de l'engagement sur les questions de *fake news*.

Ces quelques compétences et dispositions partagées par tous·tes les acteur·ices de la nébuleuse anti-*fake news* viennent s'ajouter à une autre caractéristique commune à tous·tes, liée à leur rapport à l'État. La quasi-totalité d'entre elles et eux mettent en avant un rapport de distance voire de contestation à l'État – il est, dans leurs discours, l'entité qui permet, qui n'agit pas suffisamment contre, ou qui encourage par son inaction, la prolifération des contenus faux

en ligne, et par corollaire, hors ligne. Cette distance ou ce rejet ne viennent pas d'un endroit de détestation, mais de déception : ce que partagent les acteur·ices de la nébuleuse anti-*fake news*, c'est un fort espoir déçu vis-à-vis des institutions et des pouvoirs publics.

Capital culturel incorporé appliqué aux objets et pratiques médiatiques, maîtrise ou sentiment de maîtrise des objets numériques et rapport à l'État fait d'attentes initiales fortes et déçues : voilà trois variables communes à la cinquantaine d'acteur·ices rencontrés au fil de cette enquête. Ensemble, elles les mènent non plus seulement à se sentir légitime à distinguer le vrai du faux, mais à prétendre faire à la place de l'État, à faire ce qu'il ne fait pas, ou mal, à invoquer et définir l'intérêt général en l'associant à des grandes entités réifiées – Démocratie, Débat public, Science, Faits – et à agir en leur nom. L'adoption du point de vue de l'État semble permettre aux acteur·ices de politiser leurs préoccupations, dans la mesure où elle les conduit à formuler leurs aspirations dans les termes de la plus grande généralité. C'est bien en cela qu'ils-elles constituent ensemble un *groupe étatique*, au sens où, en se prenant pour l'État, ils et elles participent à le faire exister et donc à le réaliser, en retraduisant leurs propres pratiques professionnelles, informationnelles, sociales, comme la mise en œuvre d'un impératif qui est celui d'une politique publique.

Chacune des pratiques des personnes qui luttent contre les *fake news* peuvent être, en cela, considérées comme des « présences de l'État », aussi appelées « empreintes » par D. Linhardt : selon lui, c'est ici que l'on trouve et perçoit « le pouvoir de l'État », bien davantage, finalement, que dans les « manifestations de prépotence étatique »¹⁴⁵⁹. Dans cette perspective, l'action publique de lutte contre les *fake news* est une bonne illustration de la force sociale des politiques symboliques de l'État. De la part de l'appareil étatique, il n'y a eu sur ce sujet ni intervention directe, ni action engagée et centralisée, ni coordination interministérielle, ni moyens conséquents témoignant d'un appareil étatique investi ou proactif. On l'a vu à propos de la loi, dans le premier chapitre, et à nouveau à propos de l'expertise institutionnelle : à chaque fois que l'enquête a pris comme point de départ l'hypothèse d'une action étatique directe et cohérente, il a fallu tenir dans le même regard tout un ensemble d'initiatives ou d'éléments non étatiques pour que l'analyse soit fidèle à la réalité du terrain. En revanche, on a vu que l'action de l'État a visé à constituer la professionnalité de certains groupes professionnels en solution ou en rempart à ces troubles à l'ordre social – les journalistes en premier lieu. Ainsi, le traitement des *fake news* ne vient pas infirmer l'idée d'un État garant de

¹⁴⁵⁹ On suit ici LINHARDT Dominique, « L'État, post festum », *op. cit.*, 2021, p. 395-399.

la rationalité de l'espace public, loin de là : la promotion de cet idéal se retrouve dans chacune de ses « présences », de ses « empreintes ». Aussi subtiles qu'elles soient, elles sont dotées d'un pouvoir, « le pouvoir des représentations », au sens où elles font circuler des idéautés¹⁴⁶⁰.

En définitive, c'est cette « idéauté » produite par notre nébuleuse que l'on a pu décrire au moyen de l'enquête. Si elle s'inscrit dans la suite du modèle du bon citoyen bien informé, on voit bien qu'elle semble le rendre nettement plus exigeant. À la lumière de la menace démocratique constituée par le problème des *fake news*, le *good citizen*¹⁴⁶¹ ne peut plus se contenter d'une consommation active et raisonnée de l'information : il doit développer une « hygiène mentale », maintenir une vigilance permanente au poison de la désinformation, faire ses propres recherches, s'immuniser contre les troubles causés ou attribués au numérique, et fournir un effort personnel pour rapprocher ses pratiques d'information d'une forme idéale – celle des journalistes. Dans cette conception, le journalisme n'est donc plus tant un groupe professionnel qu'un ensemble de pratiques et de règles dédié à une fonction démocratique ; ainsi défini, il peut donc être incarné ou pris en charge par des professionnel·les, mais pas uniquement.

Paradoxalement, cet impératif d'« hygiène mentale » individuelle, qui exige que chaque individu développe des formes d'immunisation à l'adhésion au faux, s'accompagne pourtant d'un fort discours de revalorisation des professionnel·les de la vérité. En catalysant des discours et prises de position sur la fin ou la mort de l'expertise, la crise des *fake news* a constitué une occasion de la réaffirmation de la frontière entre « sachant·es » et « croyant·es », entre les groupes habilités à dire et produire le vrai et le reste de la population. On l'a vu, les groupes sociaux qui formulent le plus fortement des inquiétudes sur le déferlement du faux sont globalement aussi ceux qui s'exempteront de sa réception crédule – sur le mode de « je *sais*, les autres *croient* ».

Pour autant, il a été important au fil de l'analyse de ne pas céder à la réification de ces groupes de professionnel·les de la vérité. Au fil de l'enquête, c'est aussi le *boundary work* interne à chacun de ces groupes et entre eux qui est apparu. Dans le domaine de la production de discours savants, il s'est joué entre différentes disciplines autour de la détention du monopole de l'explication légitime du phénomène, du *marketing* à l'histoire en passant par les neurosciences, mais aussi au sein même des sciences sociales, entre leur pôle cognitiviste et

¹⁴⁶⁰ *Ibid.*

¹⁴⁶¹ SCHUDSON Michael, *The good citizen*, op. cit., 1999.

leur pôle constructiviste. Dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information, on a vu se catalyser des oppositions entre deux groupes professionnels, journalistes et enseignant·es, afin de savoir *qui* devait éduquer aux médias, et pour y transmettre *quelles* normes. Dans une moindre mesure, c'est à nouveau un travail de frontière que l'on a constaté dans le domaine de la vérification de l'information, à travers la relation ambivalente entre acteur·ices du *fact-checking* et acteur·ices du débunking, entre le « policier » et le « détective »¹⁴⁶², entre les professionnel·les et les amateur·ices de la vérité.

Le fait de vouloir défendre la Démocratie, les Faits ou le Débat Public n'a rien d'absurde en tant que tel : bien que les sociologues soient spontanément réticent·es à mobiliser ces termes comme des entités réifiées et sacralisées, leur travail tend, lui aussi, à valoriser et défendre la production de discours réputés vrais sur le monde social plutôt que des discours réputés erronés ou faux, l'esprit démocratique plutôt que les tendances autoritaires ou totalitaires, la formation d'un jugement libre et éclairé plutôt qu'un débat public fait de confusion, d'ignorance et de préjugés. Cette tendance ne repose pas seulement sur les convictions ou engagements personnels des sociologues, mais semble inscrite dans l'ambition scientifique de la sociologie elle-même¹⁴⁶³. Face à cette volonté, partagée avec les acteur·ices de la nébuleuse anti-*fake news*, de produire et faire circuler des discours vrais, l'avantage dont dispose le ou la sociologue réside peut-être dans sa conviction qu'il n'y a « pas de force intrinsèque de l'idée vraie », en suivant Bourdieu :

« Je cite souvent Spinoza : “il n'y pas de force intrinsèque de l'idée vraie”. C'est une des phrases les plus tristes de toute l'histoire de la pensée. Cela signifie que la vérité est très faible, sans force. Par conséquent, nous qui travaillons à produire de la vérité, qui croyons tacitement qu'il est important de diffuser la vérité puisque nous enseignons, nous parlons, nous écrivons, etc., est-ce que, pour être en accord avec nous-mêmes, pour ne pas être trop contradictoires et trop désespérés, nous ne devons pas essayer de réfléchir sur la nécessité de nous unir pour donner collectivement un peu de force sociale à la vérité ? »¹⁴⁶⁴

Cette thèse ne propose pas de solution pour enrayer l'augmentation de la défiance, sociale ou politique, mais elle tend à montrer que la réaffirmation verticale et descendante

¹⁴⁶² Pour reprendre notre analogie avec BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012.

¹⁴⁶³ Ce lien entre ambition scientifique de la sociologie et idéal démocratique a été notamment formulé par C. Lemieux : « Contribuer à l'établissement d'un monde social où la grammaire publique, dans les situations publiques, soit mieux respectée et où les formes de vie contraintes dominent moins l'ensemble des rapports sociaux – de sorte que l'auto-clarification des processus critiques à l'oeuvre socialement ait toujours plus de chances de se développer – n'est pas de l'ordre d'un choix ou d'une décision de la part du chercheur en sciences sociales. C'est plutôt une conséquence du fait qu'il pratique ces sciences ». LEMIEUX Cyril, *Le devoir et la grâce*, Économica, Paris, coll. « Études sociologiques », 2009, p. 238.

¹⁴⁶⁴ BOURDIEU Pierre, « Dévoiler et divulguer le refoulé », op. cit.

d'autorité, que revendiquent différentes institutions et groupes sociaux qui s'habilitent à dire le vrai, ne semble pas en mesure de résorber ce fossé. Elle souligne que c'est une réaction paradoxale, comme le résume G. Eyal en critiquant le discours de légitimation de l'expertise traditionnelle :

« Lorsque le remède est aussi le poison, nous savons que nous sommes en présence d'une antinomie. Pour que l'autorité rationnelle des experts soit reconnue, les citoyens doivent être éduqués. Or, pour être éduqués, ils doivent d'abord reconnaître l'autorité des éducateurs. Et une fois éduqués, ils n'acceptent plus les "appels à l'autorité" et critiquent les experts »¹⁴⁶⁵.

En tenant dans le même regard les deux bouts de la chaîne de la construction d'un problème public, depuis sa constitution jusqu'aux pratiques quotidiennes de celles et ceux qui aspirent à le résoudre, cette thèse restitue à de nombreux endroits de cette chaîne une absence ou un effacement du discours sociologique. On peut en fait relire l'ensemble de ses résultats sous cet angle : une illustration des effets de ce déficit sociologique, de ce qui se joue lorsque la lecture sociologique n'est pas constitutive d'un débat public. Ce déficit sociologique s'est déployé sous différentes formes. On a vu le très faible recours à l'empirie pour soutenir des discours devenus savoirs ; on a vu aussi des dynamiques de naturalisation des groupes sociaux comme des effets supposés des messages médiatiques ; enfin, l'analyse a aussi et surtout permis d'identifier la force de la lecture individualisante. Cette dernière s'est observée dans la construction du problème, à travers l'idée de la réception médiatique comme expérience atomisée, ainsi que dans ses conséquences supposées – le déficit critique des jeunes, la déviance démocratique et citoyenne. On a retrouvé cette même individualisation à propos de ses solutions – avoir une bonne hygiène mentale, développer des réflexes permettant l'immunisation contre le faux, jusqu'à la forme même de l'ensemble d'actions développé pour y répondre – une action publique fondée sur la prescription et la responsabilisation, des acteur-ices s'engageant dans la lutte contre les *fake news* comme un « exutoire » voire une éthique de vie.

Ce constat nous permet d'ouvrir finalement quelques pistes quant à ce qu'*aurait pu être* ce débat public. Tout d'abord, le débat aurait pu s'intéresser davantage aux causes sociales qui permettent d'expliquer le sentiment de défiance qui s'exprime sous la forme de théories du complot ou de discours remettant en question des vérités scientifiquement établies, comme l'a fait notamment L. Boltanski en examinant les inquiétudes suscitées par le processus

¹⁴⁶⁵ EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, op. cit., 2019, p. 110.

d'étatisation, et plus précisément par la tension croissante entre « l'État-nation et le capitalisme financier »¹⁴⁶⁶. En suivant sa démonstration, le meilleur moyen d'atténuer l'adhésion à l'existence de complots imaginés est de lutter pour le principe de « *transparence des actes et des personnes publiques* », qui exige notamment que « *les mesures administratives ne soient pas mises en œuvre de façon arbitraire et/ou dissimulée* »¹⁴⁶⁷. Le débat public aurait pu également revenir réflexivement sur ce qui fonde la « panique médiatique » elle-même, en la rapportant notamment à la nostalgie éprouvée par les groupes sociaux qui tendent à perdre le monopole de l'expertise en raison de la démocratisation de l'accès aux moyens de production et de consommation de l'information. Cette perspective aurait permis notamment d'insister sur le fait que les questions de défiance doivent aussi se rapporter à l'état général du système médiatique, sans nier le bouleversement du numérique, mais sans en faire non plus le seul facteur d'altération de la qualité de l'offre informationnelle. Il aurait pu ainsi sortir de la focalisation à outrance sur le caractère faux d'une information, et *a minima* porter une partie de notre inquiétude sur les *worthless news*, ou les *harmful news*, c'est-à-dire toutes ces informations qui circulent dans nos espaces médiatiques, qui sont factuellement vraies, mais dont on peut considérer qu'elles ne contribuent pas voire entravent le développement de la réflexivité sur le monde social. On entend par là les faits divers qui font « diversion »¹⁴⁶⁸, les « informations » qui n'informent pas, les « nouvelles » qui n'ont en fait aucun caractère nouveau, les informations produites dans des conditions excessivement contraintes en temps, en moyens, en format ou en accès aux sources, les informations qui s'appuient sur, ou alimentent les stéréotypes sociaux : ce vaste domaine des informations factuellement vraies et qui pourtant ne contribuent en rien à des dynamiques d'émancipation.



¹⁴⁶⁶ BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots*, op. cit., 2012, p. 139.

¹⁴⁶⁷ *Ibid.*

¹⁴⁶⁸ BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme*, Éditions Raisons d'agir, Paris, 1996, p. 16 et s.

Produire le vrai sur le faux

BIBLIOGRAPHIE

- AHMAD Muhammad Idrees, « Bellingcat and How Open Source Reinvented Investigative Journalism », *The New York Review of Books*, 10 juin 2019.
- AKRICH Madeleine et BOULLIER Dominique, « Le mode d'emploi : genèse, forme et usage », in Denis CHEVALLIER (dir.), *Savoir faire et pouvoir transmettre : Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », 1996, p. 113-131.
- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Paris, École des Mines, 2006.
- ALAUZEN Marie et MUNIESA Fabian, « Attention aux mots d'ordre ! Éléments pour une enquête sur la signification de l'État », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 43, 2022, p. 35-54.
- ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- ALDRIN Philippe et ROGINSKY Sandrine, « Mobilisation des SHS dans la lutte européenne contre la désinformation : les “fake news”, une coproduction politico-académique », communication au congrès de l'AFS, juillet 2023.
- ALLARD-HUVER François, « Fausses informations, réseaux sociaux et élections : Une perspective info-communicationnelle sur le référent fake news », *Le référent fake news, nécessité ou gadget ?*, Nancy, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2021.
- ALLCOTT Hunt et GENTZKOW Matthew, « Social Media and Fake News in the 2016 Election », *Journal of Economic Perspectives*, n° 2, vol. 31, 2017, p. 211-236.
- ALLOING Camille et VANDERBIEST Nicolas, « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 105-123.
- ALLPORT Gordon et POSTMAN Leo, *The psychology of rumor*, New York, Henry Holt & Co, 1947.
- ALTAY Sacha, BERRICHE Manon et ACERBI Alberto, « Misinformation on Misinformation: Conceptual and Methodological Challenges », *Social Media + Society*, n° 1, vol. 9, 2023.
- AMIEL Pauline, *Le journalisme de solutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2020.
- AMILHAT Camille, *Apprendre le métier de citoyen. Contribution à l'étude de la socialisation politique scolaire*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 2021.
- ANDRIEU Claire, « Clubs et think tanks, la fabrique d'un discours politique commun », *La vie intellectuelle en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.
- APPEL Violaine et FALGAS Julien, « The Conversation France », *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 36/2, 2019.
- ARGIBAY Camilo, « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova », *Participations*, n° 3, vol. 16, 2016, p. 195-222.

- ATTENCOURT Boris, « How to study the stability of interstitial spaces: an analysis based on the case of the visibility of French intellectuals », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 162, 2024, p. 182-211.
- ATTENCOURT Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité : faire carrière au-delà de l'université (1970-2015)*, thèse de doctorat, EHESS, 2021.
- AUBIN France, NEVEU Erik et PAES Paula de Souza, « Journalistes et construction médiatique des problèmes publics : Introduction », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, n° 2, vol. 11, 2022, p. 6-13.
- BADOUARD Romain, « Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus », *Réseaux*, n° 1, vol. 225, 2021, p. 87-120.
- BADOUARD Romain, « La régulation des contenus sur Internet à l'heure des "fake news" et des discours de haine », *Communications*, n° 1, vol. 106, 2020, p. 161-173.
- BADOUARD Romain, *Le désenchantement de l'internet : désinformation, rumeur et propagande*, Limoges, Fyp éditions, 2017.
- BALLAND Ludivine, BERJAUD Clémentine et ZAMBRANO Sandra Vera, « Présentation du dossier. Les ancrages sociaux de la réception », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 4, 2015, p. 5-7.
- BARKUN Michael et ROLLET Brigitte, « Les théories du complot comme connaissance stigmatisée », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 168.
- BARTHE Yannick, DE BLIC Damien, HEURTIN Jean-Philippe, LAGNEAU Éric, LEMIEUX Cyril, LINHARDT Dominique, MOREAU DE BELLAING Cédric, REMY Catherine et TROM Danny, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, n° 3, vol. 103, 2013, p. 175-204.
- BAUR Monica, « Les contenus culturels et scientifiques dans les vidéos YouTube et les podcasts. Entre vulgarisation et médiation ? », *Spirale - Revue de recherches en éducation*, n° 1, vol. 73, 2024, p. 143-157.
- BEAUDE Boris, *Les fins d'Internet*, Limoges, Fyp, 2014.
- BECKER Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, coll. « Art, histoire, société », 2010.
- BELLON Anne, *L'État et la toile : du développement de l'internet à la numérisation de l'action publique*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Action publique », 2022.
- BELLON Anne, « S'engager pour Internet. La mobilisation en ligne de la communauté informatique », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 3, 2014, p. 151-175.
- BENEZIT Juliette, « Journalistes et "jeunes de banlieue". Se rencontrer à travers le dispositif d'éducation aux médias Interclass' », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, juin 2018.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », *Questions de communication*, n° 17, 2010, p. 19-32.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, n° 58, vol. 11, 1993, p. 47-66.
- BERGERON Henri, BORRAZ Olivier, CASTEL Patrick et DEDIEU François, *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Presses de Sciences Po, 2020.
- BERGERON Henri et FORTANE Nicolas, « La transformation des problèmes publics au prisme des rapports entre État et professions. Le cas de la lutte contre les drogues et la

- toxicomanie », *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, 2022, p. 123-138.
- BERGSTRÖM Marie, « Internet », *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, coll. « Hors collection Sciences Humaines », 2016, p. 341-348.
- BERNARDIN Stève, *Croisades privées et problèmes publics : l'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022.
- BERRICHE Manon, « En quête de sources. Preuves et mise à l'épreuve dans la controverses vaccinale », *Politiques de communication*, n° 1, N° 16, 2021, p. 115.
- BERTILLOT Hugo, *La rationalisation en douceur : sociologie des indicateurs qualité à l'hôpital*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2014.
- BEUNAS Clément, *La construction de la lutte contre la radicalisation en France : préconisations et déclinaisons d'une nouvelle prérogative d'État (2009-2019)*, thèse de doctorat, Université de Lille, 2022.
- BEUSCART Jean-Samuel, DAGIRAL Éric et PARASIE Sylvain, « Chapitre 5. Journalisme en ligne », *Sociologie d'internet*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, p. 131-155.
- BEZES Philippe et LE LIDEC Patrick, « Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique », *Revue française de science politique*, n° 3-4, vol. 66, 2016, p. 407-433.
- BIGOT Laurent, *Fake news : art, fiction, mensonge*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « La muette », 2021.
- BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le fact-checking : l'ambivalence des médias face aux fausses informations », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 62-76.
- BIGOT Laurent, *L'essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles*, thèse de doctorat, Université Paris II Panthéon Assas, 2017.
- BIGOT Laurent, « Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification », *Communication & langages*, n° 192, 2017, p. 131-156.
- BIGOT Laurent, *Le fact checking en France en une chronologie*, [<https://larevuedesmedias.ina.fr/le-fact-checking-en-france-en-une-chronologie>], 2019.
- BLUMER Herbert et RIOT Laurent, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, n° 3, vol. 67, 2004, p. 185-199.
- BODIN Cyrille, « La mise en récit du monde social par la vulgarisation, entre logiques d'appropriation triviales et sociodiciée », *Communication & langages*, n° 4, vol. 214, 2022, p. 111-125.
- BODIN Cyrille, « La zététique ou les usages multiples d'une mise en récit scientifique du monde social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° S2, 22/3B, 2021, p. 77-89.
- BODIN Cyrille et CHAMBRU Mikaël, « Introduction », *Études de communication*, n° 2, vol. 53, 2019, p. 7-14.
- BOLTANSKI Luc, *Énigmes et complots : une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012.
- BOLTANSKI Luc, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, les Éditions de Minuit, Paris, France, 1982.
- BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Qu'est-ce que l'actualité politique ? Événements et opinions au XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, 2022.

- BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale, *La Vulgarisation scientifique et son public: une enquête sur Science et vie*, Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, 1977.
- BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale, « Carrière scientifique, morale scientifique et vulgarisation », *Social Science Information*, n° 3, vol. 9, 1970, p. 99-118.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Editions Gallimard, 1991.
- BOSLER Sabine, *Éduquer aux médias à l'ère numérique. Enjeux communicationnels de la médiation des savoirs dans une perspective franco-allemande*, thèse de doctorat, Université de Haute-Alsace, 2020.
- BOSLER Sabine, « L'éducation aux médias en Allemagne : quelles singularités ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 14, 2018.
- BOUDON Héloïse, « Trepalium : quand une série dystopique participe de la dramaturgie des problèmes publics », *Quaderni*, n° 1, vol. 102, 2021, p. 71-86.
- BOULLIER Dominique, *Le biais Bronner ou la reductio ad cerebrum - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2021/04/08/le-biais-bronner-ou-la-reductio-ad-cerebrum/>], avril 2021.
- BOULLIER Henri, KOTRAS Baptiste et SILES Ignacio, « Savoirs incertains », *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, n° 10, 2021.
- BOURDIEU Pierre, *Sur l'État : cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Éditions Points, 2015.
- BOURDIEU Pierre, « La fabrique des débats publics », *Le Monde diplomatique*, n°694, 2012, p. 16-17.
- BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, France, Éditions Raisons d'agir, 1996.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1994.
- BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », , 1993, p. 49-62.
- BOURDIEU Pierre, « La science et l'actualité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 61, 1986, p. 2-3.
- BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, France, les Éditions de Minuit, 1984.
- BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 30, 1979, p. 3-6.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de minuit, 1979.
- BOURDIEU Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, vol. 2, 1976, p. 88-104.
- BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, vol. 22, 1971, p. 49-126.
- BOURDIEU Pierre, « Dévoiler et divulguer le refoulé », *Algérie-France-Islam : actes du colloque organisé par le Centre français de l'Université de Fribourg, le 27 et 28 octobre 1995*.

- BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, vol. 2, 1976, p. 3-73.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, les Éditions de Minuit, 1964.
- BOURE Robert, « SIC : l'institutionnalisation d'une discipline », *Sciences de l'information et de la communication*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication en + », 2014, p. 253-267.
- BOURGEOIS Marine, « Chapitre 5. Le bon logement pour la bonne personne ? Le travail d'appariement dans le logement social », *Comment ça matche*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2022, p. 169-212.
- BOURGEOIS Marine, *Tris et sélections des populations dans le logement social : une ethnographie comparée de trois villes françaises*, Paris, Dalloz, 2019.
- BOYADJIAN Julien, « Les rapports socialement différenciés des publics jeunes à la participation politique en ligne », *Pôle Sud*, n° 2, vol. 53, 2020, p. 117-134.
- BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter. Esquisse d'une typologie des "twittos politiques" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 6, 2016, p. 31-58.
- BRETON Éléonor, « Répondre à l'appel (à projets). Récits d'un apprentissage silencieux des normes de l'action publique patrimoniale », *Politix*, n° 1, vol. 105, 2014, p. 213-232.
- BRETON Éléonor et PERRIER Gwenaëlle, « Politique des mots d'ordre réformateurs. Le travail administratif face aux injonctions modernisatrices de l'État », *Politix*, n° 4, vol. 124, 2018, p. 7-32.
- BRONNER Gérald, *Exorcisme*, Paris, Grasset, 2024.
- BRONNER Gérald, *Les origines : pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Paris, Autrement, 2023.
- BRONNER Gérald, *L'empire de l'erreur : biais cognitifs et société*, Paris, Presses universitaires de France - Humensis, 2023.
- BRONNER Gérald, *Les Lumières à l'ère numérique*, Paris, Présidence de la République.
- BRONNER Gérald, *Apocalypse cognitive*, Presses universitaires de France, 2021.
- BRONNER Gérald, *Déchéance de rationalité*, Grasset, 2019.
- BRONNER Gérald, « Pourquoi les théories du complot se portent-elles si bien ? L'exemple de Charlie Hebdo », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 9.
- BRONNER Gérald, « Bref épilogue », *La démocratie des crédules*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, coll. « Hors collection », 2013, p. 327-328.
- BRONNER Gérald, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013.
- BRUGIDOU Mathieu et JOBERT Arthur, « Un sens commun délibéré. Retour sur une participation au processus de rédaction d'un avis du CESE sur la concertation », *Participations*, n° 3, vol. 16, 2016, p. 167-193.
- BRUNS Axel, *Are filter bubbles real ?*, Polity Press, Cambridge, 2019.
- BRUSINI Hervé, BRETECHE Marion, « Les gestes qui sauvent l'info », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 227-241.
- BUCKINGHAM David, *La mort de l'enfance : grandir à l'âge des médias*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BUXTON David et JAMES Francis, *Les intellectuels de médias en France : actes de la Journée d'étude CRIS de l'Université Paris 10-Nanterre, 18 juin 2003*, Paris, INA l'Harmattan, coll. « Les médias en actes », 2005.

- CABY Vincent et CHAILLEUX Sébastien, « Pour une sociologie des rapports publics. Effets symboliques et configurations d'écriture des outils d'aide à la décision », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 26, 2019, p. 7-31.
- CAGE Julia, HERVE Nicolas et VIAUD Marie-Luce, *L'information à tout prix*, Bry-sur-Marne, INA, 2017.
- CALLON Michel et LATOUR Bruno, *La science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, Éditions La Découverte, 1991.
- CARDON Dominique, *Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? (1/2) - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2019/06/20/pourquoi-avons-nous-si-peur-des-fake-news-1-2/>], juin 2019.
- CARDON Dominique, *Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? (2/2) - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2019/06/21/pourquoi-avons-nous-si-peur-des-fake-news-2-2/>], juin 2019.
- CARDON Dominique, *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Hors collection », 2019.
- CARDON Dominique, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, France, Seuil, 2010.
- CARLINO Vincent et PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « Saisir les pratiques de production et de réception des “fake news” en contexte numérique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° S1, 23/1A, 2023, p. 5-14.
- CARLSON Matt, « Fake news as an informational moral panic: the symbolic deviancy of social media during the 2016 US presidential election », *Information, Communication & Society*, n° 3, vol. 23, 2020, p. 374-388.
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Gallimard, Paris, 1999.
- CAVENG Rémy, DARBUS Fanny, DENORD François, SERRE Delphine et THINE Sylvain, « Des morales de classe ? Dispositions éthiques et positions sociales dans la France contemporaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, vol. 224, 2018, p. 76-101.
- CERVERA-MARZAL Manuel, *Post-vérité : pourquoi il faut s'en réjouir*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019.
- CHABIN Marie-Anne, « Qu'est ce qu'une archive audiovisuelle », *E-dossier de l'audiovisuel : l'extension des usages de l'archive audiovisuelle*, coll. « Ina Expert », 2014, .
- CHAHSICHE Jean-Michel, *Le marché français du livre d'économie (1945-2015) : contribution à une histoire sociale des idées économiques*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 2019.
- CHAEHLLOUDJ Walid, « Fake news et droit de la concurrence : réflexions au prisme des cas Facebook et Google », *Revue internationale de droit économique*, n° 1, 2018, p. 17-40.
- CHAMPAGNE Patrick, *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, 2016.
- CHAMPAGNE Patrick, « La télévision et son langage : l'influence des conditions sociales de réception sur le message », *Revue française de sociologie*, 1971, p. 406-430.
- CHAMPY Philippe, « Jean-Michel Blanquer et l'instrumentalisation politique des neurosciences cognitives », *Raison présente*, n° 1, vol. 217, 2021, p. 37-46.

- CHAMPY Philippe, *Vers une nouvelle guerre scolaire. Quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Éducation nationale*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2019.
- CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003.
- CHAUMONT Jean-Michel, « Présentation. Entre paniques et croisades : sociologues et claims-makers », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 1-13.
- CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Presses universitaires de France, Paris, 2015.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS Nicolas, « Le nouvel impérialisme neuronal. Les neurosciences à l'assaut des sciences humaines », *Revue du Crieur*, n° 1, vol. 3, 2016, p. 108-121.
- CHUPIN Ivan, *Les écoles du journalisme : les enjeux de la scolarisation d'une profession, 1899-2018*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2018.
- CHUPIN Ivan et HUBE Nicolas, « "Grâce à la RTF, vous ne serez plus seul sur la route". L'information comme instrument d'une politique publique de la route (1952-1969) », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 9, 2017, p. 191-230.
- CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, La Découverte, 2012.
- COBB Roger W. et ELDER Charles D., *Participation in American politics: the dynamics of agenda-building*, Boston, Allyn and Bacon, 1972.
- COHEN Stanley, *Folk devils and moral panics: the creation of the Mods and Rockers*, St. Albans, Paladin, 1973.
- COLAS Dominique, *Le glaive et le fléau : généalogie du fanatisme et de la société civile*, Paris, Grasset, 1992.
- COLIN Paul, « Des sceptiques et de leur communauté. Tentative d'une sociologie d'un courant rationaliste contemporain et de ses producteurs », Mémoire de Master de Sociologie, Université Paris Descartes.
- COLLECTIF API, BEAL Vincent, BOURGEOIS Marine, DORMOIS Rémi, MIOT Yoan, PINSON Gilles et SALA PALA Valérie, « Sous la mixité sociale, la race. Les impasses renouvelées d'une politique publique », *Terrains & travaux*, n° 2, vol. 39, 2021, p. 215-237.
- COLLINS H. M. et PINCH T. J., « The Construction of the Paranormal: Nothing Unscientific is Happening », *The Sociological Review*, n° 1, vol. 27, 1979, p. 237-270.
- COLLOVALD Annie, « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », *Hermès, La Revue*, n° 2, vol. 42, 2005, p. 154-160.
- COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 73, 1988, p. 29-40.
- COLOMBI Denis, *Les usages de la mondialisation : mobilité internationale et marchés du travail en France*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2016.
- COMBY Jean-Baptiste, DEVILLARD Valérie, DOLEZ Charlotte et RIEFFEL Rémy, « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures. Differentiated take-up of online information in the top social classes », *Réseaux*, n° 6, vol. 170, 2011, p. 75-102.
- COMBY Jean-Baptiste et GROSSETETE Matthieu, « 23. La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et

- distinction sociale », *Trente ans après La Distinction*, de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2013, p. 341-353.
- CORDIER Anne, *Grandir informés : les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, Caen, C&F éditions, coll. « Les enfants du numérique », 2023.
- CORDIER Anne, « “Je vous dis ce que je dois faire ou ce que je fais vraiment ?” Enquête au coeur des pratiques juvéniles d’évaluation de l’information », communication à la journée d’étude ANR – VIJIE, “Les postérités de la fausse information”, 18 mars 2021, Tours.
- CORDIER Anne, « Exercer un esprit critique en confiance : le défi de l’éducation à l’information et aux médias », *Hermès, La Revue*, n° 2, vol. 88, 2021, p. 168-174.
- CORDIER Anne, « Imaginaire(s) de la Jeunesse à l’heure du numérique : Entre discours et pratiques, des imaginaires en tension », 2015.
- CORDIER Anne, *Grandir connectés : les adolescents et la recherche d’information*, Caen, France, C&F éditions, 2015.
- CORDIER Anne, *Imaginaires, représentations, pratiques formelles et non formelles de la recherche d’information sur Internet : le cas d’élèves de 6ème et de professeurs documentalistes*, thèse de doctorat, Lille 3, 2011.
- CORDIER Anne et SAHUT Gilles, « Les pratiques informationnelles : dynamiques conceptuelles, questionnements méthodologiques », *Études de communication*, n° 2, vol. 61, 2023, p. 9-18.
- CORROY Laurence, *Éducation aux médias*, [<https://publictionnaire.humanum.fr/notice/education-aux-medias/>], mars 2021.
- CORROY Laurence et FROISSART Pascal, « L’éducation aux médias dans les discours des ministres de l’Éducation (2005-2017) », *Questions de communication*, n° 2, vol. 34, 2018, p. 173-188.
- CORROY-LABARDENS Laurence, *Éducation et médias : la créativité à l’ère du numérique*, London, ISTE éditions, coll. « Sciences, société et nouvelles technologies », 2016.
- COTTIN-MARX Simon, « Gouverner par l’accompagnement. Quand l’État professionnalise les associations employeuses », *Marché et organisations*, n° 3, vol. 36, 2019, p. 135-151.
- COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, « La recomposition des relations entre l’État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d’administration publique*, n° 3, vol. 163, 2017, p. 463-476.
- COTTIN-MARX Simon, JEANNOT Gilles, HELY Matthieu et SIMONET Maud, « Quand les associations remplacent l’État ? », 2018.
- CRESAL, *Situation d’expertise et socialisation des savoirs*, 1985.
- CRITCHER Chas, *Moral panics and the media*, Issues in Cultural and media Studies, 2003.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L’acteur et le système : les contraintes de l’action collective*, Paris, Editions du Seuil, 1977.
- DARNTON Robert, « La longue histoire des “fake news” », *Le Monde*, 20 février 2017.
- DARRAS Éric, « Introduction. Champ journalistique, ordre social et ordre politique », *Sociétés contemporaines*, n° 2, vol. 106, 2017, p. 5-20.
- DARRAS Éric, « Le pouvoir de la télévision ? Sornettes, vieilles lunes et nouvelles approches », *Les formes de l’activité politique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Hors collection », 2006, p. 457-484.

- DAUPHIN Florian, « Succès et limites du débunking pour lutter contre la désinformation », *Questions de communication*, n° 42, 2022, p. 315-332.
- DAUPHIN Florian, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », *Études de communication*, n° 2, vol. 53, 2019, p. 15-32.
- DAVISON W. Phillips, « The Third-Person Effect in Communication », *Public Opinion Quarterly*, n° 1, vol. 47, 1983, p. 1-15.
- DE COCK Laurence, « Céline Alvarez, le business pédagogique. Enquête sur un bestseller controversé », *Revue du Crieur*, n° 1, vol. 6, 2017, p. 102-115.
- DEBOS Marielle, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 2013.
- DELFORCE Bernard, « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n° 6, 2004, p. 111-134.
- DELOYE Yves, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 1994.
- DELPORTE Christian, « Une lutte croissante pour l'attention médiatique », *La vie intellectuelle en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2016, .
- DELPORTE Christian, *Les journalistes en France : 1880-1950*, Paris, Seuil, 1999.
- DEMAZIERE Didier, HORN François et ZUNE Marc, « La socialisation dans les « communautés » de développement de logiciels libres », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 41, 2009, p. 217-238.
- DENEUVILLE Allan, HERNANDEZ LOPEZ Gala et RASMI Jacopo, « Un âge de nouvelles enquêtes ? », *Multitudes*, n° 4, vol. 89, 2022, p. 58-66.
- DEPLAUDE Marc-Olivier, « 12. Une fiction d'institution : les “besoins de santé” de la population », *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches / Territoires du politique », 2009, p. 255-272.
- DESRUMAUX Clément et NOLLET Jérémie, « Introduction. Quelques propriétés du capital médiatique : questions et opérations de recherche », *Un capital médiatique ? Usages et légitimation de la médiatisation en politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2021, p. 7-25.
- DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.
- DIEGUEZ Sebastian, *Total bullshit !: au cœur de la post-vérité*, Paris, Presses universitaires de France/Humensis, 2018.
- DOUNIES Thomas, « Mobiliser les études de réception pour l'analyse multi-niveaux de l'action publique. Le cas des politiques éducatives », *Réseaux*, n° 2-3, vol. 226-227, 2021, p. 237-266.
- DOUNIES Thomas, *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Éducation et société », 2021.
- DOUNIES Thomas, « Parler politique en classe. Ethnographie de la socialisation politique en contexte scolaire », *Sociétés contemporaines*, n° 2, vol. 114, 2019, p. 151-179.
- DOUTREIX Marie-Noëlle et BARBE Lionel, « Légitimer et disqualifier : les Fake News saisies comme opportunité de normalisation du champ journalistique », *Études de communication. Langages, information, médiations*, n° 53, 2019, p. 49-66.
- DROTNER Kirsten, « Dangerous Media? Panic Discourses and Dilemmas of Modernity », *Paedagogica Historica*, n° 3, vol. 35, 1999, p. 593-619.

- DUBOIS Vincent, *Contrôler les assistés : genèses et usages d'un mot d'ordre*, Paris, Raisons d'agir, 2021.
- DUBOIS Vincent, « L'action publique », *Nouveau Manuel de Science Politique*, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères », 2009.
- DUBOIS Vincent, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 1999.
- DUCARD Dominique, « Une discussion biaisée : la question rhétorique dans le débat parlementaire », in Simone BONNAFOUS, Pierre CHIRON, Dominique DUCARD et Carlos LEVY (dir.), *Argumentation et discours politique*, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 191-200.
- DUFOUR François, *Les 100 mots du journalisme*, Paris, Que Sais-Je, 2018.
- DUMONS Bruno, « Christian Topalov (dir.), Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914), Paris, Editions de l'EHESS, 1999 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 2-3, vol. 48-2, 2001, p. 368-373.
- DUMOULIN Laurence, LA BRANCHE Stéphane, ROBERT Cécile, et WARIN Philippe (dir.), *Le recours aux experts, raisons et usages politiques*, Grenoble, Presses Univ. de Grenoble, coll. « Symposium », 2013.
- DUPUY Claire, « L'égalité comme norme d'action publique après la décentralisation. L'éducation et les gouvernements régionaux », *Carrefours de l'éducation*, n° 1, vol. 51, 2021, p. 67-78.
- EDELMAN Murray, *Political Language: Words That Succeed and Policies that Fail*, Academic press, New York, 1977.
- EDELMAN Murray Jacob, *Pièces et règles du jeu politique*, Ed. du Seuil, 1991.
- EGELHOFFER Jana Laura et LECHERER Sophie, « Fake news as a two-dimensional phenomenon: a framework and research agenda », *Annals of the International Communication Association*, n° 2, vol. 43, 2019, p. 97-116.
- ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Économica, 2010.
- ELLUL Jacques, *Propagandes*, Paris, Economica, 1991.
- EMERIT-BIBIE Laetitia, « Affordances et matérialité dans les publications fantômes sur Facebook », *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-28, 2019.
- ENGEL Pascal, *Les vices du savoir : essai d'éthique intellectuelle*, Marseille, Agone, 2019.
- ENGEL Pascal, *Les « fake news » sont plus graves que vous ne croyez - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2018/03/01/fake-news-plus-graves-ne-croyez/>], mars 2018.
- EPSTEIN Renaud, « Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires », *Revue Esprit*, n° 11, 2006.
- ERHEL Séverine et CORDIER Anne, *Les enfants et les écrans*, Retz, coll. « Mythes et réalités », 2023.
- ESPINEIRA Karine, « Sésame, ouvre-toi : constituer un corpus audiovisuel pour l'étude des transidentités », *En quête d'archives : bricolages méthodologiques en terrain médiatiques*, 2018.
- ESPINEIRA Karine, *Médiacultures : La transidentité en télévision*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales, série Sociologie du genre », 2015.

- ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Nouvelle éd., Paris, la Découverte, coll. « Repères », 2009.
- EUSTACHE Sophie, « Désinfox, embarrassant miroir », *Le Monde Diplomatique*, août 2020.
- EUSTACHE Sophie, « Quand les médias rééduquent les lycéens », *Le Monde diplomatique*, février 2020.
- EUSTACHE Sophie, « A qui profite le fact-checking ? L'émergence d'une nouvelle mythologie du journalisme », *Monde commun*, n° 2, 2019.
- EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, Polity, New York, 2019.
- FABRE Isabelle, *Professeur-documentaliste. Un tiers métier*, Dijon, Educagri éditions, coll. « Agora », 2011.
- FARKAS Johan et SCHOU Jannick, *Post-truth, fake news and democracy: mapping the politics of falsehood*, New York, Routledge, 2020.
- FARKAS Johan et SCHOU Jannick, « Fake News as a Floating Signifier: Hegemony, Antagonism and the Politics of Falsehood », *Javnost - The Public*, n° 3, vol. 25, 2018, p. 298-314.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles et GAYER Laurent, « Violenter la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », *Politix*, n° 3, vol. 115, 2016, p. 7-33.
- FAVRE Pierre, « Travail gouvernemental et agenda généralisé », *Les effets d'information en politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2001.
- FELSTINER W., ABEL R. et SARAT A., « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n°16, 1991, p. 41-54.
- FERGUSON Christopher J., « The school shooting/violent video game link: causal relationship or moral panic? », *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, n° 1-2, vol. 5, 2008, p. 25-37.
- FERHAT Ismail, « La décentralisation, les collectivités territoriales et l'école : vers des politiques éducatives locales ? », *Carrefours de l'éducation*, n° 1, vol. 51, 2021, p. 13-17.
- FERRON Benjamin, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé-)légitimation », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°07/2, 2006.
- FERRON Benjamin, HOURCADE Renaud et LE BOURHIS Jean-Pierre, « Comment s'approprier un problème ? Relations structurelles entre bureaucraties techniques et journalistes dans la construction d'un problème public de "l'air intérieur" », *Croisades privées et problèmes publics. L'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 107-123.
- FILLIEULE Olivier, « Carrière militante », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, p. 85-94.
- FISHMAN Mark, *Manufacturing the news*, Austin, University of Texas, 1980.
- FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences et société », 2001.
- FÆSSEL Michaël, *État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, Latresne, France, Le Bord de l'eau, 2010.
- FOUCART Stéphane, HOREL Stéphane et LAURENS Sylvain, *Les gardiens de la raison : enquête sur la désinformation scientifique*, Paris, la Découverte, 2020.
- FOUCAULT Michel, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001.

- FOUILLEUX Ève et JOBERT Bruno, « Le cheminement des controverses dans la globalisation néo-libérale. Pour une approche agonistique des politiques publiques », *Gouvernement et action publique*, n° 3, VOL. 6, 2017, p. 9-36.
- FRANCE Pierre, « Méfiance avec le soupçon ? Vers une étude du complot(isme) en sciences sociales », *Champ pénal/Penal field*, n° 17, 2019.
- FRAU Caroline et TAICLET Anne-France, « Dans les marges de l'action publique. Enquêter sur les activités de(s) relais de la régulation politique », *Gouvernement et action publique*, n° 4, vol. 10, 2021, p. 9-37.
- FRAU-MEIGS Divina, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias. Du bon usage des contenus et comportements à risque*, Toulouse, Érès, coll. « Éducation et société », 2011.
- FREINET Célestin, *Le maître insurgé : Articles et éditoriaux, 1920-1939. Édition présentée et commentée par C. Chabrun et G. Chambat*, Paris, Libertalia, coll. « N'autre école », 2016.
- FREINET Célestin, « Comment rattacher l'école à la vie », *L'École émancipée*.
- FRIES Fabrice, *L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2021.
- FROISSART Pascal, « Vrai et faux en contexte médiatique. Fake news, infox, rumeur », in Salomé KINTZ (dir.), *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Presses de l'ENSSIB, 2020.
- FROISSART Pascal, *La rumeur : histoire et fantasmes*, Paris, Belin, 2010.
- FROISSART Pascal, « La "rumeur sur Internet". Petite histoire des sites de référence », *Texte présenté à la Première conférence internationale francophone en Sciences de l'information et de la communication (CIFSIC), du 28 juin au 2 juillet 2003, à l'Université de Bucarest*, 2003.
- FUBINI Alice, *Fake news. Analisi del fenomeno tra misinformation, disinformazione, entertainment e propaganda.*, mémoire de master II, Université de Turin, 2018.
- GAÏTI Brigitte, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV^e République », *Genèses*, n° 3, vol. 44, 2001, p. 50-75.
- GANS Herbert J., *Deciding What's News: a study of CBS evening news, NBC nightly news, Newsweek and Time*, London, Constable, 1979.
- GARRIGOU Alain, *Le vote et la vertu*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 1992.
- GAUVRET Nicolas et DELOUVEE Sylvain, *Des têtes bien faites. Défense de l'esprit critique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Hors collection », 2019.
- GEAY Bertrand, « Une pédagogie scientifique ? Sur les luttes de frontière entre neurosciences et sciences sociales autour des questions éducatives », *Sensibilités*, n° 2, vol. 5, 2018, p. 50-59.
- GENIN Vincent, « C'est ça la laïcité ? Mythologies laïques et République du même », *Esprit*, n° 493, 2023.
- GEORGAKAKIS Didier, *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France*, Paris, Economica, 2004.
- GHOORBANZADEH Keyvan, *Aux interstices de l'État et du marché : sociologie politique de la régulation publicitaire en France*, thèse de doctorat, Paris I, 2023.

- GIREL Mathias, *De quoi parle le projet de loi sur les Fake News? - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2018/06/04/de-quoi-parle-projet-de-loi-fake-news/>], juin 2018.
- GIRY Julien, « Les fake news comme concept de sciences sociales », *Questions de communication*, n° 38, 2020, p. 371-394.
- GIULIANI Frédérique et PAYET Jean-Paul, « Introduction. Les logiques scolaires de la proximité aux familles », *Éducation et sociétés*, n° 2, vol. 34, 2014, p. 5-21.
- GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre, Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS Editions, 2001.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 2009.
- GONNET Jacques, *Éducation aux médias : les controverses fécondes*, Paris, Centre national de documentation pédagogique Hachette éducation, coll. « Ressources formation », 2001.
- GOULET Vincent, *Médias et classes populaires : les usages sociaux de l'information*, Bry-sur-Marne, INA, 2010.
- GOUSSET Cyriac, « Médias, socialisation et formation des dispositions », *Politiques de communication*, n° 17, 2021.
- GOUSSET Cyriac, « Introduction du dossier. Médias, socialisation et formation des dispositions », *Politiques de communication*, n° 2, vol. 17, 2021, p. 5-24.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions Points, 2015.
- GROSSETETE Matthieu, « Chapitre 1. L'État conducteur. La circulation de la « sécurité routière » dans les journaux télévisés français », *Communication et médiatisation de l'État*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication médias, société », 2008, p. 23-52.
- GUAAYBESS Tourya, « « Fake news » : de l'instrumentalisation d'un terme à la mode ou les nouveaux visages du « Schmilblick » », *The Conversation France*, 2018.
- GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics: l'alcool au volant*, Paris, Economica, 2009.
- HABERMAS Jürgen, *Espace public et démocratie délibérative : un tournant*, Paris, Gallimard, coll. « Nrf essais », 2023.
- HABERMAS Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973.
- HADERBACHE Sarah, « Une politique publique sous tension. La lutte de l'Éducation nationale contre les théories du complot. Note de recherche », *Éducation et sociétés*, n° 1, vol. 41, 2018, p. 169-176.
- HAMMOU Karim, SONNETTE-MANOUGUIAN Marie, *40 ans de musiques hip-hop en France*, Paris, France, Ministère de la culture, Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, Presses de Sciences po, 2022.
- HARSIN Jayson et RICHT Isabelle, « Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, n° 164, 2018, p. 99-119.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2011.

- HASSENTEUFEL Patrick et SMITH Andy, « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 52, 2002, p. 53-73.
- HENRY Emmanuel, *Amiante, un scandale improbable : sociologie d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2007.
- HERAN François, « Pour en finir avec « sociétal » », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 32, 1991, p. 615-621.
- HEWITT John P. et HALL Peter M., « Social Problems, Problematic Situations, and Quasi-Theories », *American Sociological Review*, n° 3, vol. 38, 1973, p. 367-374.
- HINDMAN Matthew Scott, *The myth of digital democracy*, Princeton, 2009.
- HUBE Nicolas, *La politique des chemins courts. Un siècle de relations entre journalistes et communicants gouvernementaux en Allemagne (1918-2018)*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Sociologie historique », 2022.
- HUBE Nicolas, *Décrocher la « UNE » : le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.
- HUCHON Thomas, SCHMIDT Jean-Bernard et RODHO, *Anti fake news : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux*, Paris, First éditions, 2022.
- HUPE Jean-Michel, LAMY Jérôme et SAINT-MARTIN Arnaud, « Effondrement sociologique ou la panique morale d'un sociologue », *Politix*, n° 2, vol. 134, 2021, p. 169-193.
- HÜTHER Jürgen et PODEHL Bernd, « Geschichte der Medienpädagogik », *Grundbegriffe Medienpädagogik*, Munich, Kopaed, 2005, .
- HUYGHE François-Bernard, « Le front du faux », *Médium*, n° 52-53, 2017, p. 186-198.
- IYENGAR Shanto et KINDER Donald R., *News That Matters: Television and American Opinion, Updated Edition*, University of Chicago Press, 2010.
- JAMOUS Haroun, *Sociologie de la décision*, Paris, Edition du CNRS, 1969.
- JEANNERET Yves, *Écrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1994.
- JEANPIERRE Laurent, « Tribunes et plateaux : logiques de la visibilité médiatique », *La vie intellectuelle en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.
- JENKINS-SMITH Hank et SABATIER Paul, « The Advocacy Coalition Framework : An Assessment », *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press, 1999, .
- JOBERT Bruno et MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- JOLY Pierre Benoit, « La sociologie de l'expertise scientifique : les recherches françaises au milieu du gué », MSH Alpes, 2005.
- JOUËT Josiane et LE CAROFF Coralie, « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2013, p. 147-165.
- JOUX Alexandre, « Du fact-checking au fake-checking », *La revue européenne des médias et du numérique*, n° 44, 2017.
- JOUX Alexandre et GIL Inès, « Entre transparence des sources et entre-soi : une critique du fact-checking du débat de l'entre-deux tours de la présidentielle française de 2017 », *Études de communication. Langages, information, médiations*, n° 53, 2019, p. 67-84.

- JUHEM Philippe, « Lutttes partisans et fluctuations des cadres cognitifs des journalistes », *Les effets d'information en politique*, Paris, Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2001.
- JUHEM Philippe, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots. Les langages du politique*, 2001, p. 9-27.
- JULIA Dominique, *La Révolution : les trois couleurs du tableau noir*, Paris, Belin, 1981.
- KACIAF Nicolas et LAGNEAU Éric, « Du vestiaire à la Une, de la Une au vestiaire. Sociologie de la mise en visibilité médiatique de “l’affaire Anelka” », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 1, 2013, p. 209-240.
- KAPANTAI Eleni, CHRISTOPOULOU Androniki, BERBERIDIS Christos et PERISTERAS Vassilios, « A systematic literature review on disinformation: Toward a unified taxonomical framework », *New Media & Society*, n° 5, vol. 23, 2021, p. 1301-1326.
- KAUFMANN Laurence, *De la géométrie en politique : retour sur la commission Bronner - AOC media*, [<https://aoc.media/opinion/2021/12/02/de-la-geometrie-en-politique-retour-sur-la-commission-bronner/>], décembre 2021.
- KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d’une politique publique d’Éducation aux Médias et à l’Information : la résidence-mission de journaliste comme expérimentation », *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, n° 22, 2021.
- KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Les “quartiers populaires” dans les dispositifs d’éducation aux médias et à l’information », *Dispositifs du visible et de l’invisible dans la fabrique des territoires*, L’Harmattan., 2020, p. 13-25.
- KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « La place du journaliste dans l’éducation aux médias : témoin, expert ou éducateur ? Regard sur le nouveau dispositif de résidence-mission de journaliste », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 14, 2017, p. 185.
- KOLOPP Sarah, « De la modernisation à la raison économique. La formation en économie à l’Ena et les déplacements des lieux communs de l’action publique (1945-1984) », *Genèses*, n° 4, vol. 93, 2013, p. 53-75.
- KOTRAS Baptiste, « La voix du web : nouveaux régimes de l’opinion sur Internet », Le Seuil, coll. « La République des Idées », Paris, 2018.
- KREIS Emmanuel, « De la mobilisation contre les “théories du complot” après les attentats de Paris des 7 et 9 janvier 2015 », *Diogène*, n° 1, vol. 249-250, 2015, p. 51.
- KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de “formule” en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté., coll. « Annales littéraires de l’Université de Franche-Comté », 2009.
- LA FRICHE et COLLECTIF EDUMEDIAS, *Petit manuel critique d’éducation aux médias : pour une déconstruction de nos représentations médiatiques*, Rennes, Éditions du Commun, 2021.
- LAHBY Mohamed, *Combating fake news with computational intelligence techniques*, Cham, Switzerland, Springer International Publishing, coll. « Studies in computational intelligence ; Volume 1001 », 2021.
- LAHIRE Bernard, *L’invention de “l’illettrisme” : rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte, 2005.
- LAMY Jérôme, « Des sciences par et pour le gouvernement : sur le régime réglementaire des sciences contemporaines », *Sociologie et sociétés*, n° 2, vol. 47, 2015, p. 287-309.

- LANDOWSKI Éric, « Le débat parlementaire et l'écriture de la loi », *Revue française de science politique*, n° 27, 1977, p. 428-441.
- LANDRY Normand, « Articuler les dimensions constitutives de l'éducation aux médias », *tic&société*, Vol. 11, N° 1, 2017, p. 7-45.
- LAROCHE Hervé, « 3. La crise, les rapports et les problèmes. Le cas de la canicule d'août 2003 », *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches / Territoires du politique », 2009, p. 73-89.
- LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation. L'adoption des lois de réforme du Code pénal (décembre 1992) et de création du Pacte (novembre 1999) », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 59, 2009, p. 455-478.
- LASCOUMES Pierre, « Rendre gouvernable : de la "traduction" au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*, Presses Universitaires de France, coll. « Publications du CURAPP », 1996.
- LASCOUMES Pierre, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, Ed. la Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1994.
- LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. « Gouvernances », 2004.
- LASCOUMES Pierre et SIMARD Louis, « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 61, 2011, p. 5-22.
- LASSWELL Harold Dwight, *Propaganda technique in the world war*, London, K. Paul, Trench, Trubner, 1927.
- LAURENS Sylvain, *Militer pour la science : les mouvements rationalistes en France, 1930-2005*, Paris, Éditions EHESS, coll. « En temps & lieux », 2019.
- LAURENT Samuel et BRONNER Gérald, « La faute aux médias, vraiment ? entretien croisé », *Papiers, la revue de France Culture*, n° 21, 2017.
- LE BIANIC Thomas, « L'État et les professions dans la sociologie continentale et anglo-américaine : un état des lieux », *Action publique et légitimités professionnelles*, Paris, LGDJ, 2008.
- LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, *Sociologie de la télévision*, Paris, la Découverte, 2017.
- LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Le Jeu de la mort, suite et fin : « Tout est bien qui finit bien » ? », *Questions de communication*, n° 22, 2012, p. 181-196.
- LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Beaucoup de bruit pour (presque) rien ? À propos de la diffusion et de la réception du « jeu de la mort » », *Questions de communication*, n° 20, 2011, p. 215-238.
- LE NAOUR Gwenola, « Entrer dans l'action publique en la contestant. Quand la cause des usagers de drogues devient soluble dans la politique marseillaise de lutte contre le sida et la toxicomanie », *Politix*, n° 2, vol. 70, 2005, p. 9-28.
- LECLERC Gérard, « Histoire de la vérité et généalogie de l'autorité », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 2, vol. 111, 2001, p. 205-231.
- LEGAVRE Amélia, « L'éduosphère, un espace pour l'entrée en pédagogie différente », *Spécificités*, n° 1, vol. 12, 2019, p. 106-120.

- LEGRIS Patricia, « Avant-propos : L'actualité de l'ambivalence du mythe de l'âge d'or de l'ORTF », *Quaderni*, n° 1, vol. 65, 2007, p. 5-8.
- LEMERLE Sébastien, « Tout est dans la tête. Les sciences du cerveau, nouveau savoir légitime », *La vie intellectuelle en France*, Seuil., Paris, 2016, p. 551-556.
- LEMERLE Sébastien, « La science en culture », *La vie intellectuelle en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.
- LEMIEUX Cyril, *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2009.
- LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Éditions Métailié, 2000.
- LEMIEUX Cyril, « Les journalistes, une morale d'exception ? », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 19, vol. 5, 1992, p. 7-30.
- LEMIEUX Cyril, « La Révolution française et l'excellence journalistique au sens civique. Note de recherche », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 19, vol. 5, 1992, p. 31-36.
- LENOIR Rémi, « L'État selon Pierre Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, n° 3, vol. 87, 2012, p. 123-154.
- LENSING-HEBBEN Caroline, *Les experts cathodiques : chercheurs face à la tentation médiatique*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2008.
- LEPINAY Thomas, « Écrire à l'image de son institution. Les rapports de la Cour des comptes et du Conseil économique, social et environnemental », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 26, 2019, p. 33-53.
- LINHARDT Dominique, « L'État, post festum », *Revue française d'administration publique*, n° 2, vol. 178, 2021, p. 395-399.
- LINHARDT Dominique et KARSENTI Bruno, « L'État de société. Considérations sur la méthode », *État et société politique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons pratiques », 2018, p. 63-82.
- LIPPMANN Walter, *Le public fantôme de Walter Lippmann*, Paris, Demopolis, 2008.
- LIPSKY Michael, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, New-York, Russell sage foundation, 1980.
- LOICQ Marlène, *Médias et interculturalité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France)*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris III, 2011.
- LOVELUCK Benjamin, « La démocratie au prisme du numérique », in Patrick TROUDE-CHASTENET (dir.), *Penser et panser la démocratie*, Classiques Garnier, 2017, p. 145-166.
- MACE Éric, *La société et son double. Une journée ordinaire à la télévision*, Armand Colin, 2006.
- MAHOUDEAU Alex, *La panique woke : anatomie d'une offensive réactionnaire*, Paris, Textuel, 2022.
- MAIGROT Cédric, KIJAK Ewa et CLAVEAU Vincent, « Fusion par apprentissage pour la détection de fausses informations dans les réseaux sociaux », *Document numérique*, n° 3, vol. 21, 2018, p. 55-80.
- MALCOLM Dominic, « Post-Truth Society? An Eliasian Sociological Analysis of Knowledge in the 21st Century », *Sociology*, vol. 55, 2021.

- MANGON Simon, « Quand le journaliste saute de classe. La consécration par l'État des médias "citoyens" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 14, 2020, p. 35-64.
- MARCHETTI Dominique, « 8. Le "journalisme d'investigation" : Genèse et consécration d'une spécialité journalistique », in Jean-Louis BRIQUET et Philippe GARRAUD (dir.), *Juger la politique : Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2015, p. 167-191.
- MARCHETTI Dominique, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos "d'événements sida" et du "scandale du sang contaminé"*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1997.
- MARIQUE Enguerrand et STROWEL Alain, « La régulation des fake news et avis factices sur les plateformes », *Revue internationale de droit économique*, n° 3, 2019, p. 383-398.
- MARWICK Alice, « To Catch a Predator? The MySpace Moral Panic », *First Monday*, vol. 13, 2008.
- MASTERMAN Lena, *Teaching the Media*, 1st edition, London, Routledge, 1986.
- MASTERMAN Lena (dir.), *L'éducation aux médias dans l'Europe des années 90 : un guide pour les enseignants*, Strasbourg, Les éd. du Conseil de l'Europe, coll. « Collection éducation », 1994.
- MATHIEN Michel, « Les journalistes et le pacte républicain. Les fondements historiques de la professionnalisation », *Hermès, La Revue*, n° 1, vol. 35, 2003, p. 121-129.
- MATHIEU Lilian, « Croisade morale et politique de statut. Quelques hypothèses à propos du mouvement abolitionniste », *Croisades privées et problèmes publics. L'héritage sociologique de Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022.
- MATHIEU Lilian, « L'ambiguïté sociale des paniques morales », *Sens-Dessous*, n° 1, vol. 15, 2015, p. 5-13.
- MAUCO Olivier, « La médiatisation des problématiques de la violence et de l'addiction aux jeux vidéo », *Quaderni*, n° 3, vol. 67, 2008, p. 19.
- MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Sociopo », 2018.
- MCCOMBS Maxwell E. et SHAW Donald L., « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, n° 2, vol. 36, 1972, p. 176-187.
- MCINTYRE Lee C., *Post-truth*, Cambridge, The MIT press, 2018.
- MCLEOD Douglas, EVELAND William et NATHANSON Amy, « Support for Censorship of Violent and Misogynic Rap Lyrics: An Analysis of the Third-Person Effect », *Communication Research*, n° 2, vol. 24, 1997, p. 153-174.
- MEMMI Dominique, « Savants et maîtres à penser », *La fabrication d'une morale de la procréation artificielle*, , 1989, p. 82-103.
- MENARD Jocelyne Corbin, « Ambiguïtés, explicites et implicites dans les discours sur le métier de professeur documentaliste : quels enjeux collectifs pour la formation des élèves dans le second degré ? », *Éducation et didactique*, n° 3, vol. 9, 2015, p. 127-141.
- MEYER Maryline et MONTAGNE François, « Le logiciel libre et la communauté autorégulée », *Revue d'économie politique*, n° 3, vol. 117, 2007, p. 387-405.
- MONNIER Angeliki, « Le discours médiatique français sur les fake news », *The Conversation France*, 2018.

- MORIN Edgar, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Éd. du Seuil, 2010.
- NAKAMURA Lisa, « Gender and Race in the Gaming World », in *Society and the Internet: How Networks of Information and Communication are Changing Our Lives*, Oxford Academic, 2019.
- NAKAMURA Lisa et CHOW-WHITE Peter A., *Race after the Internet*, New York, 2012.
- NAY Olivier et SMITH Andy, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Economica, coll. « Etudes politiques », 2002, p. 1-22.
- NEMRI Bochra, « De la légitimation à la mise à distance : les journalistes face aux experts dans les débats télévisés relatifs au terrorisme islamique », *Études de communication*, n° 1, vol. 44, 2015, p. 131-150.
- NEVEU Érik, « Conclusion générale. Faire bons usages d'une "générosité théorique" », *Croisades privées et problèmes publics. L'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 251-273.
- NEVEU Érik, « Michael SCHUDSON (2018), Why Journalism Still Matters », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 37/2, 2020.
- NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2019.
- NEVEU Érik, « Boczowski (Pablo), Papacharissi (Zizi), eds – Trump and the Media. – Cambridge, The MIT Press, 2018 in Comptes rendus », *Revue française de science politique*, n° 5, vol. 68, 2018, p. 912-930.
- NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin, 2015.
- NEVEU Érik, *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, 2006.
- NEVEU Érik, « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n° 22, 1999, p. 41-58.
- NEVEU Érik, « Les émissions politiques à la télévision : Les années quatre-vingt ou les impasses du spectacle politique », *Hermès*, n° 3, n° 17-18, 1995, p. 145.
- NEVEU Érik, MAVROT Céline, PASSARD Cédric et LITS Grégoire, « Rock'n'roll, étiquetage et third-person effect : retour épistémologique sur la notion de panique morale. Entretien avec Erik Neveu », *Émulations. Revue de sciences sociales*, n° 41, 2022, p. 189-208.
- NICEY Jérémie, « Le fact-checking en France, une réponse en condensé du journalisme face aux transformations numériques des années 2000 et 2010 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, vol. 23/1, 2022, p. 67-79.
- NICEY Jérémie et BIGOT Laurent, « Le soutien de Google et de Facebook au fact-checking français : entre transparence et dépendance », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, n° 1, vol. 9, 2020, p. 58-73.
- NICEY Jérémie et BIGOT Laurent, « Chapitre 5. Un pour tous, tous pour un ? Les pratiques inédites de "coalition" des journalistes fact-checkers français durant la campagne présidentielle de 2017 », in Anaïs THEVIOT (dir.), *Médias et élections*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Espaces Politiques », 2019, p. 121-142.
- NICHOLS Thomas M., *The death of expertise: the campaign against established knowledge and why it matters*, New York, Oxford University Press, 2017.
- NOBLE Safiya Umoja, *Algorithms of Oppression: How Search Engines Reinforce Racism*, NYU Press, 2018.

- NOLLET Jérémie, « L’emprise du journalisme sur les catégories d’action publique. Le cadrage médiatique de la crise de la vache folle et ses usages dans le champ bureaucratique », *Questions de communication*, n° 1, vol. 27, 2015, p. 21-39.
- NOLLET Jérémie, *Des décisions publiques “médiatiques” ? : sociologie de l’emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments*, thèse de doctorat, Lille 2, 2010.
- NOLLET Jérémie, « Politiques publiques et médias », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010, p. 469-475.
- NORRIS Pippa, *Digital Divide: Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- OGIEN Ruwen, *La panique morale*, Paris, Grasset, 2004.
- OLLER Anne-Claudine, POTHET Jessica et VAN ZANTEN Agnès, « Le cadrage « enchanté » des choix étudiants dans les salons de l’enseignement supérieur », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 155, 2021, p. 75-95.
- OLLION Étienne, *Raison d’État. Histoire de la lutte contre les sectes en France*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines », 2017.
- OLLIVIER-YANIV Caroline, *L’État communicant*, Presses Universitaires de France, coll. « La politique éclatée », 2000.
- OLLIVIER-YANIV Caroline, RINN Michael, OLLIVIER-YANIV Caroline et RINN Michael, *Communication de l’état et gouvernement du social. Pour une société parfaite ?*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication médias, société », 2009.
- OZOUF Mona, *L’homme régénéré : essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.
- PADIOLEAU Jean-Gustave, « Système d’interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, vol. 18, 1976, p. 256-282.
- PARADEISE Catherine, « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, n° 1, vol. 27, 1985, p. 17-31.
- PARASIE Sylvain, *Computing the News: Data Journalism and the Search for Objectivity*, Columbia University Press, 2022.
- PARASIE Sylvain, « Le journalisme hacker : une nouvelle utopie pour la presse ? », *La vie des idées*, 2011.
- PASQUIER Dominique, *L’Internet des familles modestes : enquête dans la France rurale*, Paris, Presse des Mines, 2018.
- PASQUIER Dominique, « Conflits professionnels et luttes pour la visibilité à la télévision française », *Ethnologie française*, n° 1, Vol. 38, 2008, p. 23-30.
- PELISSIER Nicolas et CHAUDY Serge, « Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : un populisme dans l’air du temps ? », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 70, 2009, p. 89-102.
- PEREIRA Irène, « Paulo Freire ou la pédagogie critique comme agir éthique », *Les dossiers des sciences de l’éducation*, n° 44, 2020, p. 69-84.
- PEREIRA Irène, « Les grammaires de l’éducation critique aux médias à l’épreuve du numérique », *tic&société*, Vol. 11, N° 1, 2017, p. 111-136.
- PETLEY Julian, « “Are We Insane?”. The “Video Nasty” Moral Panic », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 35-57.

- PIERRE-MAURICE Sylvie, *Le référé fake news, nécessité ou gadget ?*, Nancy, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2021.
- PIETTE Jacques, *Éducation aux médias et fonction critique*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996.
- PINTO Louis, « La doxa intellectuelle », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1991, p. 95-100.
- PONTCERQ (dir.), *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme compétence : esquisse d'une réponse aux sciences cognitives, faite depuis la philosophie*, Rennes, Éditions Pontcerq, 2022.
- PROESCHEL Claude, SZUKALA Andrea et HEDTKE Reinhold, « L'éducation aux valeurs civiques, comment comparer ? Une réflexion méthodologique à partir du cas franco-allemand », *Éducation et Sociétés*, n° 2, vol. 42, 2018, p. 31-50.
- PROESCHEL Claude et TOSCHER-ANGOT Sylvie, « Orientation et débats français autour de la conception de cet enseignement », *Les jeunes, l'école et la religion*, Montrouge, Bayard, 2009.
- RACCURT Delphine, *Le « moment APB », un moment sans histoire ? le jeu discret des outils d'admission post-baccalauréat dans les politiques d'accès à l'université (années 1960-années 2010)*, thèse de doctorat, Paris 1, 2023.
- RANCIERE Jacques, « Une conversation en deux parties avec Jacques Rancière », *Le Grand Continent*, février 2024.
- RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions, 2005.
- RAPIN Paco, « Des petits patrons relais de l'action publique. Le cas des débitants de boissons, cibles et intermédiaires des politiques de santé publique », *Gouvernement et action publique*, n° 4, Vol. 10, 2021, p. 93-111.
- REBILLARD Franck, « La rumeur du PizzaGate durant la présidentielle de 2016 aux États-Unis. Les appuis documentaires du numérique et de l'Internet à l'agitation politique », *Réseaux*, n° 2-3, vol. 202-203, 2017, p. 273-310.
- REBILLARD Franck et LOICQ Marlène, « L'approche du pluralisme de l'information en France et la recherche internationale sur la media diversity », *Pluralisme de l'information et media diversity*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, coll. « Culture & Communication », 2013, p. 7-15.
- REVAULT D'ALLONNES Myriam, *La faiblesse du vrai : ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.
- REVEL Judith, « Dispositif », *Dictionnaire Foucault*, Paris, Ellipses, coll. « Dictionnaire », 2007.
- RHEINGOLD Howard, *Les communautés virtuelles*, Paris, Addison-Wesley, 1995.
- RIEFFEL Rémy, « Chapitre 2 - Mondes des savoirs et de la connaissance : l'inégale visibilité des savants et des universitaires », *L'emprise médiatique sur le débat d'idées : trente années de vie intellectuelle (1989-2019)*, 1re édition., Paris, PUF, 2022.
- RIVRON Vassili et JAUBERT Elsa, « Aux frontières du fact-checking », *Recherches en sciences sociales sur Internet/Social science research on the Internet*, n° 10, 2021.
- ROBERT Cécile, « Les incertitudes politiques sont-elles solubles dans l'expertise ? Du recours de la Commission européenne à l'expertise extérieure », *Le recours aux experts*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2013, p. 103-125.

- ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen : histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 2001.
- ROUMANOS Rayya et LE DEUFF Olivier, « Les défis de l'investigation journalistique en sources ouvertes », *Multitudes*, n° 4, vol. 89, 2022, p. 67-74.
- ROUSSIN Juliette, « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », *Esprit*, n° 479, 2021.
- RUELLAN Denis, « La routine de l'angle », *Questions de communication*, n° 10, 2006, p. 369.
- RUELLAN Denis, « Le professionnalisme du flou », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1992, p. 25-37.
- RUFFIO Claire, « Les petites mains des « grands » débatteurs : La programmation des universitaires en sciences humaines et sociales sur les plateaux de C dans l'air et de Ce soir (ou jamais !) », *Questions de communication*, n° 37, 2020, p. 317-334.
- RUFFIO Claire, « Quand le savoir se donne à voir. L'évolution des formes et des enjeux de la participation des universitaires en SHS aux émissions télévisées de débat public Apostrophes, C dans l'air et Ce soir (ou jamais !) en 1975, 1985, 2006 et 2015 », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne.
- SAINT-MARTIN Arnaud, « *Le danger sociologique ? Un feu de paille* », *Zilsel*, n° 1, vol. 3, 2018, p. 411.
- SAINT-MARTIN Arnaud, GIRY Julien, HARDY Antoine, HUNEMAN Philippe, KREIS Emmanuel et LAMY Jérôme, *Panique morale à l'Elysée ! sur le rapport de la commission Bronner - AOC media*, [<https://aoc.media/analyse/2022/01/19/panique-morale-a-lelysee-sur-le-rapport-de-la-commission-bronner/>], janvier 2022.
- SAITTA Eugénie, « Les journalistes politiques et leurs sources. D'une rhétorique de l'expertise critique à une rhétorique du « cynisme » », *Mots. Les langages du politique*, n° 87, 2008, p. 113-128.
- SAWICKI Frédéric, « Esquisse d'une sociologie politique des enseignants français », *Éducation et sociétés*, n° 2, vol. 36, 2015, p. 83-102.
- SCHERER Éric, *A-t-on encore besoin des journalistes ? Manifeste pour un « journalisme augmenté »*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- SCHEUFELE Dietram A. et IYENGAR Shanto, « The State of Framing Research: A Call for New Directions », in Kate KENSKI et Kathleen Hall JAMIESON (dir.), *The Oxford Handbook of Political Communication*, Oxford University Press, 2017, p. 0.
- SCHEUFELE Dietram A. et TEWKSBURY David, « Framing, Agenda Setting, and Priming: The Evolution of Three Media Effects Models », *Journal of Communication*, n° 1, vol. 57, 2007, p. 9-20.
- SCHUDSON Michael, *Why journalism still matters*, Cambridge, Polity, 2018.
- SCHUDSON Michael, *The good citizen: a history of American civic life*, Harvard University Press, 1999.
- SECAIL Claire, *L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna. 2. La campagne (janvier-avril 2022)*, Cerlis, Université de Paris, 2022.
- SECAIL Claire, *L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna. 1. La pré-campagne (septembre-décembre 2021)*, Cerlis, Université de Paris, 2022.
- SEDEL Julie, « Construire l'indépendance en label de qualité. Le travail de singularisation des éditeurs de presse en ligne "indépendants" », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 16, 2021, p. 13-51.

- SEDEL Julie, « La contribution des sociologues à l'existence d'un débat public sur "l'insécurité" », *Savoir/Agir*, n° 3, vol. 9, 2009, p. 41-52.
- SEDEL Julie, OUKRAT Alan, PACOURET Jérôme et NOUS Camille, « Présentation du dossier. Un journalisme de "qualité" ? Hiérarchisations et classements des actualités », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 16, 2021, p. 5-12.
- SHAPIN Steven, *Une histoire sociale de la vérité : science et mondanité dans l'Angleterre du XVII^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- SHARE Jeff, *Media literacy is elementary: teaching youth to critically read and create media*, Second edition, New York, Peter Lang, 2015.
- SILVERMAN Craig, *Regret the Error: How Media Mistakes Pollute the Press and Imperil Free Speech*, Union Square Press, 2007.
- SIMEANT-GERMANOS Johanna, « Déontologie et crédibilité. Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, n° 3, N° 19, 1992, p. 37-55.
- SMITH Merritt Roe et MARX Leo (dir.), *Does technology drive history? the dilemma of technological determinism*, Cambridge, MIT Press, 1994.
- SPRINGHALL John, *Youth, popular culture and moral panics: penny gaffs to gangsta-rap, 1830-1996*, Red Globe Press London, 1998.
- STONE Deborah A., « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas », *Political Science Quarterly*, n° 2, vol. 104, 1989, p. 281-300.
- SUREL Yves, « Approches cognitives », *Dictionnaire des Politiques Publiques*, Presses de Sciences Po, 2014.
- TANDOC Edson, LIM Zheng et LING Rich, « Defining "Fake News": A typology of scholarly definitions », *Digital Journalism*, vol. 6, 2017, p. 1-17.
- THE CONVERSATION FRANCE et CREM/UNIVERSITE DE LORRAINE, *Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre et combattre la menace*, [Ebook]., 2018.
- THERY Irène, « Expertises de service, de consensus, d'engagement : essai de typologie de la mission d'expertise en sciences sociales », *Droit et société*, n° 2, vol. 60, 2005, p. 311-327.
- THIERY-RIBOULOT Véronica, *Usage, abus et usure du mot laïcité*, Paris, Publications de l'École Pratique des Hautes Études, coll. « Les conférences de l'EPHE », 2022.
- TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- TISSOT Sylvie, « Une "discrimination informelle" ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, vol. 159, 2005, p. 54-69.
- TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, coll. « Civilisations et sociétés », 1999.
- TORABI ASR Fatemeh et TABOADA Maite, « Big Data and quality data for fake news and misinformation detection », *Big Data & Society*, n° 1, vol. 6, 2019.
- TRAÏNI Christophe, « Choc moral », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, p. 101-107.
- TREDAN Olivier, « Le "journalisme citoyen" en ligne : un public réifié ? », *Hermès, La Revue*, n° 1, vol. 47, 2007, p. 115-122.

- TREGUER Félix, *L'utopie déchue : une contre-histoire d'Internet, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2019.
- TROUDE-CHASTENET Patrick, « Fake news et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 96, 2018, p. 87-101.
- TROUDE-CHASTENET Patrick, « Nouvelle intox ou vieille propagande ? », *The Conversation France*.
- TUCHMAN Gaye, *Making news: a study in the construction of reality*, New York, Free Press, 1980.
- TUNSTALL Jeremy, *Journalists at work: specialist correspondents: their news organizations, news sources, and competitor-colleagues*, London, Constable, 1971.
- VANBREMEERSCH Nicolas, « De quoi les fake news sont-elles le nom ? », *Le Débat*, n° 3, vol. 200, 2018, p. 15-22.
- VAUCHEZ Ysé, « La crédulité des crédules. Débat public et panique morale autour des fake news en France », *Émulations - Revue de sciences sociales*, n° 41, 2022, p. 71-101.
- VAUCHEZ Ysé, « Les mythes professionnels des fact-checkeurs. Un journalisme de données au service de la vérité », *Politiques de communication*, n° 1, vol. 12, 2019, p. 21-44.
- VAUCHEZ Ysé, « Fake news, réinformation et fact-checking : luttes pour l'énonciation de la vérité aux marges du champ journalistique », Mémoire de Master II de Science Politique, Université Paris I Panthéon Sorbonne.
- VEYNE Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil, 1983.
- VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ? La délibération parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat (2008-2012)*, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 2013.
- WADDINGTON P. A. J., « Mugging as a Moral Panic: A Question of Proportion », *The British Journal of Sociology*, n° 2, vol. 37, 1986, p. 245.
- WAISBORD Silvio, « Truth is What Happens to News: On journalism, fake news, and post-truth », *Journalism Studies*, n° 13, vol. 19, 2018, p. 1866-1878.
- WALZER Nicolas, « The "Rationalist" Return of the Sociology of Collective Beliefs. Perspective and Critical Discussion of Gérald Bronner's Rationalist Posture », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, n° 1, vol. 18, 2022, p. 85.
- WARDLE Claire, « Information disorder: The techniques we saw in 2016 have evolved », *First Draft* octobre 2019, consulté le 7 août 2023.
- WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, « Thinking about 'information disorder': formats of misinformation, disinformation, and mal-information », *Journalism, 'fake news' & disinformation*, 2018, p. 43-54.
- WIBRIN Anne-Laure, *La reproduction des discours sur les romans-feuilletons, le cinématographe et les « nouveaux médias ». Du fonds discursif commun au bavardage*, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 2013.
- WIBRIN Anne-Laure, « La construction sociale de médias dangereux pour la jeunesse. Des paniques morales aux quasi-théories », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 1, vol. 43, 2012, p. 79-96.

- WILL Pierre-Etienne, CHRISTIN Olivier et BOURDIEU Pierre, « Sur la science de l'État », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, , 2000, p. 3-11.
- VAN ZANTEN Agnès, « Choix de l'école et inégalités scolaires. Le rôle des ressources culturelles et économiques des parents », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, vol. 56, 2010, p. 35-47.
- ZITTOUN Philippe, « Les politiques publiques aux prises avec leurs propriétaires », *Croisades privées et problèmes publics. L'héritage sociologique de Joseph Gusfield*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2022, p. 155-177.

Produire le vrai sur le faux

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Représentation schématique des principaux problèmes publics connectés à celui des fake news par leurs solutions communes.....	42
Figure 2. Représentation graphique de la répartition temporelle des 1403 émissions, cumulée par mois.....	168
Figure 3. Quelques exemples de produits dérivés autour des fake news.....	342
Figure 4. Affiche de l'exposition « Fake news » à l'Espace Fondation EDF. © La Muette .	348
Figure 5. Œuvre exposée : Mensonge, Selçuk DEMIREL, 2019.....	354
Figure 6. Œuvre exposée : Les théories du complot à l'heure du numérique, Adene, 2020 .	354
Figure 7. Œuvre exposée : Arab Spring #2, Karl Haendel, 2013	354
Figure 8. Les études de journalisme. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 18	359
Figure 9. Les effets forts des médias. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 53	359
Figure 10. Les tablettes de la loi. Illustration de Rodho, tirée de Anti fake news, p. 141	359
Figure 11. Schéma intitulé « Le répertoire des e-stratégies de la malinformation “smart” ». Tiré de Faut-il avoir peur des fake news ?, p. 67.....	368
Figure 12. Nombre d'articles sur The Conversation France contenant le terme fake news entre 2016 et 2022.....	376
Figure 13. Encarts valorisant le rôle de la BnF et de l'INA contre les fake news	386
Figure 14. Signalétiques d'accueil dans les couloirs du CLEMI.....	416
Figure 15. Image extraite du Petit manuel critique d'éducation aux médias, 2021, p. 93	470
Figure 16. "Qui possède quoi", Le Monde Diplomatique & Acrimed, mai 2022.....	491
Figure 17. Duty calls, un comic de XKCD qui a longtemps été la photo de profil Twitter de Samuel Laurent, alors responsable du service de fact-checking du Monde	519
Figure 18. Photo du stand d'accueil de l'une des associations présentes aux REC, 2022	609

Produire le vrai sur le faux

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Actions de lutte contre les fake news telles que recensées par l'ODIL	54
Encadré 2. L'obsession collective pour « le traumatisme de Macron »	109
Encadré 3. Les principales dispositions de la « proposition de loi relative à la lutte contre les fausses informations »	112
Encadré 4. Experto ergo sum : la Fondation Descartes, think-tank rationaliste	288
Encadré 5. Principales distinctions obtenues par Gérald Bronner	292
Encadré 6. L'exception et la règle : assumer l'intéressement, le cas de Kevin et Kubiq	311
Encadré 7. La sociologie, Gérald Bronner et moi	324
Encadré 8. « Fake news. Art, Fiction, Mensonge » : les œuvres	351
Encadré 9. Les interactions et réaction à l'exposition	353
Encadré 10. Reproduction du sommaire de l'ouvrage Anti fake news : le livre indispensable pour démêler le vrai du faux, T. Huchon et J.-B. Schmidt	358
Encadré 11. Reproduction du sommaire de l'ouvrage L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat, F. Fries	364
Encadré 12. Reproduction du sommaire de l'ouvrage Faut-il avoir peur des fake news ?, D. Frau-Meigs	367
Encadré 13. Les textes des fascicules de deux conférences sur les fake news	385
Encadré 14. La table ronde de rédaction de la tribune : réclamer la Grande cause nationale, « okay, mais c'est quoi ? »	393
Encadré 15. L'institution dans sa matérialité : les locaux du CLEMI, héritage de « sa petite vie pépère »	415
Encadré 16. Jean-Philippe, « le Monsieur EMI » du ministère de la Culture	428
Encadré 17. Au colloque académique Éduquer à l'esprit critique : « Ci-mer les formations bidons ! »	444
Encadré 18. Flora, « guerrière » de l'Éduc' nat' pour l'esprit critique	462
Encadré 19. Un jeudi d'éducation aux médias au collège Fabienne Thibeault	475
Encadré 20. Déontologie, auto-censure, connivence : critique sociale et médiatique en Classe Médias	479
Encadré 21. À l'École Libre des Médias, logiques distinctives de politisation dans le groupe	486

Encadré 22. Vie et mort d'un site de débunking amateur : Fact & Furious et les « officines »	556
Encadré 23. Les REC, jour zéro : s'habituer aux interactions sceptiques	600
Encadré 24. Le royaume du désenchantement du monde : le tour de magie	601
Encadré 25. Dîner et petit-déjeuner pré-REC : sociabilités débunkeuses	602
Encadré 26. La crise du dernier soir : wokisme et contre-wokisme aux REC	606
Encadré 27. Mes activités anti-fake news aux REC	610
Encadré 28. À l'atelier de Canopé, les profanes face aux professionnel·les	612

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Synthèse des entretiens réalisés dans les différents sous-espaces de la nébuleuse anti-fake news.....	93
Tableau 2. Formes prises par les 214 dispositifs anti-fake news cartographiés	144
Tableau 3. Nature des 214 dispositifs anti-fake news cartographiés	145
Tableau 4. Données sur les émissions fournies par les notices de l’Inathèque	163
Tableau 5. Synthèse de la grille d’analyse et de codage des 141 émissions visionnées.....	164
Tableau 6. Faits d’actualité introduisant la discussion sur les fake news dans 110 émissions du corpus	170
Tableau 7. Répartition dans l’espace médiatique des 1403 émissions visant à expliquer le phénomène des fake news.....	174
Tableau 8. Grille d’analyse et de codage des invité·es des 141 émissions.....	179
Tableau 9. Appartenances professionnelles des invité·es des émissions, en tant que témoin (61) ou en tant qu’expert·e (96).....	181
Tableau 10. Liste des 31 personnes ayant été invitées au moins deux fois dans une émission	186
Tableau 11. Nature de l’intention de production des fake news identifiée dans les émissions	195
Tableau 12. Liste des faits mobilisés dans les émissions pour illustrer le phénomène des fake news	196
Tableau 13. Thèmes corollaires abordés pendant les émissions sur les fake news	198
Tableau 14. Pistes d’explication du problème des fake news.....	205
Tableau 15. Verbatims des types de comportements générés par le phénomène des fake news	212
Tableau 16. Relevé des solutions au problème des fake news évoquées dans les émissions.....	227
Tableau 17. Caractéristiques formelles des rapports d’expertise institutionnelle sur la question des fake news	249
Tableau 18. Synthèse des huit situations d’expertise étatique sur le sujet des fake news	259
Tableau 19. Appartenances professionnelles des 86 acteur·ices placé·es en situation d’expertise étatique sur le sujet des fake news	264
Tableau 20. Synthèse des treize situations d’expertise (étatique, culturelle, médiatique) sur le sujet des fake news, actualisation du Tableau 18	275

Tableau 21. Pondération des valeurs symboliques des treize situations d'expertise sur la question des fake news.....	277
Tableau 22. Appartenances professionnelles des 174 acteur·ices placé·es en situation d'expertise étatique, culturelle et médiatique sur le sujet des fake news, actualisation du Tableau 19	279
Tableau 23. Acteur·ices universitaires placé·es en situation d'expertise sur les fake news.	282
Tableau 24. Premier centile de la base d'acteur·ices faisant autorité sur la question des fake news	294
Tableau 25. Principales caractéristiques éditoriales des trois ouvrages pris en cas d'étude .	358
Tableau 26. Principaux sujets des articles The Conversation France utilisant le terme « fake news »	378
Tableau 27. Disciplines académiques des auteur·ices de The Conversation France ayant écrit trois articles ou plus sur les fake news.....	379
Tableau 28. Caractéristiques de deux conférences sur les fake news.....	384
Tableau 29. Programmes des deux conférences étudiées	387
Tableau 30. Synthèse des principales mesures prises par deux ministères sur l'EMI.....	418
Tableau 31. Propriétés des enquêté·es pratiquant l'EMI mobilisé·es dans ce chapitre.....	448
Tableau 32. Synthèse du travail de Laurent Bigot, « Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification », Communication et langages 2017/2 (N°192), p. 131-156	523
Tableau 33. Appartenances professionnelles des 115 membres de Captain Fact renseignées dans les textes de présentation de soi.....	568
Tableau 34. Types de critique médiatique identifiés sur les salons #présentation-des-membres et #accueil, Discord Captain Fact	579
Tableau 35. Synthèse des 79 tables rondes et conférences des REC selon le programme...	598

TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES

1. MATÉRIAUX ET SOURCES	663
1.1. TABLEAU DES ENTRETIENS	663
1.2. TABLEAU DES OBSERVATIONS	665
1.3. BASE DE DONNEES DES 45 OUVRAGES GENERALISTES SUR LES <i>FAKE NEWS</i>	666
1.4. RAPPORTS ANALYSES.....	668
1.5. MATERIAUX LEGISLATIFS	669
2. RÉSULTATS.....	671
2.1. LISTE EXHAUSTIVE DES ELEMENTS PRESENTES COMME ILLUSTRANT LE PHENOMENE DES <i>FAKE NEWS</i> DANS LES EMISSIONS	671
2.2. LISTE EXHAUSTIVE DES SOLUTIONS AUX <i>FAKE NEWS</i> RELEVÉES DANS LES EMISSIONS.....	673
2.3. SCHEMA RECAPITULATIF DES TRENTE RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION « LUMIERES A L'ERE NUMERIQUE », P. 107.....	675
2.4. PRINCIPALES MESURES POLITIQUES PRISES PAR DEUX MINISTÈRES DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES SUR L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION (EMI).....	676
3. ILLUSTRATIONS.....	679
3.1. ILLUSTRATION DE L’AFFICHE DE LA 34 ^E SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS A L’ÉCOLE ORGANISÉE PAR LE CLEMI, DU DESSINATEUR PIET.....	679
3.2. FICHES ÉDUSCOL A DESTINATION DES ENSEIGNANT·ES DURANT LA CRISE SANITAIRE	680
3.3. EXEMPLES D’ANTI-BOITE A OUTILS », P. 104, P. 134 ET P. 164 LA FRICHE ET COLLECTIF EDUMEDIAS, <i>PETIT MANUEL CRITIQUE D’EDUCATION AUX MEDIAS : POUR UNE DECONSTRUCTION DE NOS REPRESENTATIONS MEDIATIQUES</i> , ÉDITIONS DU COMMUN, RENNES, 2021.	682
3.4. COMMUNICATION DE FRANCE TELEVISIONS POUR PROMOUVOIR LA PLATEFORME DE <i>FACT-CHECKING</i> #VRAIOUFAKE	682
3.5. UNE CAPTURE D’ECRAN ILLUSTRANT LE TYPE DE VERIFICATION PRODUITE PAR CAPTAIN FACT.	684
3.6. UN EXEMPLE DES SALONS DU DISCORD « WTFake LA REDAC » DE CREVECOEUR	685
3.7. AVEC GAËL, DE LA FIDESS, ET VIVIEN, DE CINETIQUE, PHOTOMATON PROPOSE PAR "EVIDENCE BASED BONNE HUMEUR", AUX RENCONTRES DE L'ESPRIT CRITIQUE, TOULOUSE, 2022.	686
3.8. CAPTURES D’ECRAN DE REQUETES PUBLIÉES SUR LE GROUPE FACEBOOK « ZETETIQUE »	686

Produire le vrai sur le faux

ANNEXES

1. MATÉRIAUX ET SOURCES

1.1. Tableau des entretiens

Un astérisque indique l'anonymisation. J'ai anonymisé l'enquêté·e dès qu'il n'était pas nécessaire pour l'analyse de rapporter l'entretien à d'autres éléments publics – livres, conférences, etc. Certain·es enquêté·es occupent différents rôles au sein de l'enquête, et sont ici réduits au thème principal de l'entretien.

Les italiques signalent l'usage d'un pseudonyme en ligne par les personnes rencontrées.

Nom	Statut	Date
Flora*	Professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Lycée Nicole Croisille*	2 octobre 2019
Denis*	Professeur d'histoire-géographie, coanimateur de la classe média du Lycée Nicole Croisille*	3 octobre 2019
Delphine Meillet	Avocate spécialisée en droit de la presse	1 ^{er} novembre 2019
Emmanuelle*	Professeure-documentaliste au Lycée Véronique Sanson*	12 novembre 2019
Eugène*	Ex-coordonateur académique du CLEMI Paris	18 novembre 2019
Florence*	Professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker*	28 novembre 2019
Elisa*	Professeure d'histoire-géographie, coanimatrice de la classe média du Collège Luna Parker*	16 décembre 2019
Amélie*	Ex-conseillère éducation aux médias au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale de 2015 à 2017	10 janvier 2020
Henri*	Directeur du MédiaLab de l'AFP	4 février 2020
Edouard*	Professeur-documentaliste, enseignant FLE	21 février 2020
Anaïs*	Professeure-documentaliste, coanimatrice de la classe média du Collège Fabienne Thibeault*	17 septembre 2020
Ariana*	Journaliste au <i>Monde</i> , bénévole <i>Entre les Lignes</i>	6 décembre 2020
Thomas Durand	Vidéaste YouTube, chaîne <i>La Tronche en Biais</i>	14 décembre 2020
Christophe Michel	Vidéaste YouTube, chaîne <i>Hygiène Mentale</i>	15 janvier 2021
Lucas Roxo	Journaliste indépendant, membre fondateur de La Friche	1 ^{er} mars 2021
Michèle Léridon	Conseillère au CSA, ex-directrice de l'information de l'AFP	15 mars 2021
TikoSkep	Débunkeur, fondateur de <i>Fact and Furious</i>	28 avril 2021

Antoine	Débunkeur, fondateur de <i>Fact and Furious</i>	
PaiPle	Débunkeur, fondateur de <i>Fact and Furious</i>	
Marina*	Journaliste à l'AFP, bénévole <i>Entre les Lignes</i>	3 mai 2021
Olivier Guillemain	Directeur d' <i>Entre les Lignes</i>	26 mai 2021
Élise Genevoix	Gestionnaire administrative d' <i>Entre les Lignes</i>	
Yann*	Journaliste au <i>Monde</i> , service de <i>fact-checking</i> Les Décodeurs	1 ^{er} septembre 2021
Aude Favre	Journaliste et vidéaste YouTube, chaîne <i>WTFake !</i>	2 octobre 2021
Anatole*	« Ambassadeur » de la plateforme de débunking <i>Captain Fact</i>	4 octobre 2021
Dominique*	« Ambassadeur » de la plateforme de débunking <i>Captain Fact</i>	
Complotist Deleter	Débunkeur	14 octobre 2021
Laurence*	Présidente de la plateforme de débunking <i>Captain Fact</i>	15 octobre 2021
Mélina*	Débunkeuse, membre de <i>L'extracteur</i>	1 ^{er} février 2022
Julien Pain	Journaliste à franceinfo, présentateur de Vrai ou Fake	4 février 2022
Anne Grand d'Esnon	Conseillère à l'ARCOM (ex-CSA)	12 février 2022
Thomas Huchon	Journaliste chez Spicée, auteur de ConspiHunter et d' <i>Anti Fake news</i>	21 février 2022
Gérald Bronner	Sociologue, président de la commission « Les Lumières à l'ère numérique »,	24 février 2022
Benoît Loutrel	Conseiller ARCOM (ex-CSA)	25 février 2022
Kevin S.	Fondateur de l'application <i>Kubiq News</i>	4 avril 2022
Thomas Huchon	Journaliste chez Spicée, auteur de ConspiHunter et d' <i>Anti Fake news</i>	6 avril 2022
Sylvain Cavalier	Débunkeur, chaîne <i>Débunker des étoiles</i>	13 avril 2022
Albert Moukheiber	Psychologue clinicien, docteur en neurosciences cognitives, membre du comité d'expert-es du CSA sur la désinformation en ligne	6 juin 2022
Jean-Philippe*	Chargé de mission Éducation aux médias et à l'information au Ministère de la Culture et de la Communication	15 juin 2022
Divina Frau-Meigs	Sociologue, présidente d'un groupe d'expert européen sur la désinformation	7 juillet 2022
Thibault*	Ex-programmateur à France Culture	5 décembre 2022
Aude Favre	Journaliste et vidéaste YouTube, chaîne <i>WTFake !</i>	15 décembre 2022
Clément*	Journaliste à <i>Libération</i> , service de <i>fact-checking</i> CheckNews	10 janvier 2023
Étienne Millien	Journaliste, directeur de l'Association pour l'éducation aux médias (APEM)	17 janvier 2023
Grenouille	Débunkeur, membre des réseaux WTFake et Captain Fact	17 janvier 2023
Couscous	Débunkeur, membre du réseau WTFake	17 janvier 2023
Serge Barbet	Directeur délégué du CLEMI	26 janvier 2023

Rose-Marie Farinella	Professeure des écoles, formatrice en esprit critique	26 janvier 2023
Adrien*	Collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV ^e législature	20 février 2023
Vincent Flibustier	Fondateur de Nordpresse, formateur en esprit critique	9 mai 2023
Mélanie*	Co-fondatrice de CheckFirst, dont relève l'ODIL	11 mai 2023
Astrid*	Journaliste à <i>20 Minutes</i> , service de <i>fact-checking</i> Fake Off	8 juin 2023
Julie*	Journaliste à <i>20 Minutes</i> , service de <i>fact-checking</i> Fake Off	
Bastien*	Collaborateur parlementaire d'un·e député·e de la majorité de la XV ^e législature	14 juin 2023
Amélie*	Conseillère au cabinet du ministre de l'Éducation nationale de 2022 à 2023	20 juin 2023
Leïla*	Journaliste à TF1/LCI, service de <i>fact-checking</i> Les Vérificateurs	12 juillet 2023

1.2. Tableau des observations

Lieu	Date	Durée
Formation à la Librairie Canopé, « Les nouveaux enjeux de l'EMI »	16 avril 2019	Deux heures
Présentation de l'ouvrage de D. Le Gall, <i>Pourquoi enseigner les médias</i> , Librairie L'Harmattan	6 mai 2019	Deux heures
Exposition <i>Fake news : art, fiction, mensonge</i> à la Fondation EDF	30 janvier 2022	Une demi-journée
Classe Médias du Lycée Nicole Croisille*, Paris, VI ^e arrondissement	9 mai 2019 ; 16 mai 2019 ; 27 mai 2019 ; 6 juin 2019 ; 28 novembre 2019 ; 7 septembre 2020 ; 31 janvier 2020 ;	Sept séances de deux heures.
Club-journal et classe média, Collège Fabienne Thibeault*, Paris, XVIII ^e arrondissement.	24 septembre 2020	Une journée
École Libre des médias, La Friche, Amiens.	23 et 24 novembre 2020	Deux journées
École Libre des médias, La Friche, Paris.	5 et 6 février 2021	Deux journées
Assises du journalisme, Palais des Congrès de Tours.	10 mai 2022	Une journée

**Rencontres de l'Esprit Critique,
Espace Diagora, Toulouse.**

21 au 23 avril 2022

Trois jours

**Colloque académique « Éduquer à
l'esprit critique », Grand
Amphithéâtre de la Sorbonne.**

15 février 2023

Trois heures

1.3. Base de données des 45 ouvrages généralistes sur les *fake news*

Sur 140 ouvrages relevés sur Amazon et Fnac, ont été éliminés de la base de données : 7 ouvrages autoédités ou introuvables, 2 ouvrages non français ou écrits en français, 7 ouvrages ayant un contre-usage du terme de *fake news*, 13 ouvrages datant d'avant 2016, et ayant été remarketé avec le terme de *fake news*, 16 ouvrages prenant une forme de fiction littéraire ou artistique, 44 qui mobilisent le terme de *fake news* ou synonyme mais qui portent sur autre chose, 6 ouvrages non généralistes – public ciblé.

PÔLE ESSAI

Titre du livre	Auteur·ices	Date de première publication	Maison d'édition
<i>Déchéance de rationalité. Les tribulations d'un homme de progrès dans un monde devenu fou</i>	Gérald Bronner	20-mars-19	Grasset
<i>L'emprise du faux. Désinformation : le temps du combat</i>	Fabrice Fries	avr-21	Editions de l'Observatoire
<i>L'opium des imbéciles</i>	Rudy Reichstadt	sept-19	Grasset
<i>Le fait en question</i>	Guillaume Lecointre & Sarah Proust	07-nov-19	Editions de l'Aube
<i>No fake news : les réseaux sociaux, nouveau terrain de la controverse scientifique</i>	Xavier Desmaison, Damien Liccia, Jean-Baptiste Delhomme	15-avr-21	Hermann Glassin
<i>On nous aurait menti? De la rumeur aux fake news</i>	Hubert Krivine	11-oct-22	De Boeck Supérieur
<i>Total bullshit ! Aux sources de la post-vérité</i>	Sebastian Dieguez	21-mars-18	PUF
<i>Voyage au pays de la dark information</i>	Antoine Bayet	17-févr-22	Editions Robert Laffont
<i>Interclass' : Éducation aux médias et à la citoyenneté</i>	Emmanuelle Daviet	janv-20	Est Sciences humaines / Questions vives

<i>La désinformation : les armes du faux</i>	François-Bernard Huyghes	10-févr-16	Armand Colin
<i>Le bûcher des vérités : quelles stratégies dans un monde de fake news ?</i>	Guillaume Jubin et Xavier Desmaison	nov-19	Hermann
<i>Santé, science, doit-on tout gober ?</i>	Florian Gouthière	21-nov-17	Belin

PÔLE

DIDACTIQUE

<i>100 fake news face à la science</i>	Collectif Curieux !	22-avr-21	F1rst Editions
<i>Former l'esprit critique – Aussi important qu'apprendre à lire, écrire et compter ! : Tome 1, Pour une pensée libre</i>	Gérard de Vecchi	16-juin-16	ESF Editeurs
<i>Former l'esprit critique : Tome 2, Une étude à travers les différentes disciplines</i>	Gérard de Vecchi	09-mars-17	ESF Editeurs
<i>J'apprends à repérer les fake news (infox)</i>	Carole Blancot, Alexia Touris	13-sept-19	Auto-édition
<i>C'est quoi, les fake news ?</i>	Jacques Azam, Sandra Laboucarie, Aurélie Verdon	16-oct-19	Editions Milan
<i>Comprendre les médias : mon guide pour décrypter l'information</i>	Collectif Rue des Ecoles	13-sept-22	Rue des Ecoles
<i>Stop à la manipulation. Comprendre l'info et décrypter les fake news</i>	Rose-Marie Farinella, Estelle Warin	oct-21	Dume (illustration)
<i>Fake news : évite de tomber dans le piège</i>	Kevin Razy, Hamza Garrush, Lionel Serre	14-mars-19	La Martinière Jeunesse
<i>Fake news : l'info qui ne tourne pas rond</i>	Leslie Plée & Doan Bui	avr-21	Editions Delcourt
<i>Anti Fake news. Le livre indispensable pour démêler le vrai du faux</i>	Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt	févr-22	F1rst Editions
<i>Crédulité et rumeurs. Faire face aux théories du complot et aux fake news. Volume 24 de La Petite bédéthèque des savoirs</i>	Gérald Bronner, Krassinsky	04-mai-18	Le Lombard
<i>Décoder l'info. Comment décrypter les fake news ?</i>	Caroline Faillet et Marc Ezarti	16-oct-18	BREAL
<i>Fake news 2.1, mode d'emploi, l'infox contre-attaque (augmentée)</i>	Jean-Antoine Duprat	24-juin-21	L'Esprit du Temps
<i>Fake news, mode d'emploi</i>	Jean-Antoine Duprat	22-nov-18	L'Esprit du Temps

PÔLE SAVANT

<i>La science des balivernes</i>	Thomas Durand	01-mai-21	Humensciences
<i>Fake news, rumeurs, intox : Stratégies et visées discursives de la désinformation</i>	Rosa Cetro et Lorella Sini	09-déc-20	L'Harmattan
<i>Croiver. Les croyances ne sont pas ce que l'on croit</i>	Sebastian Dieguez	09-nov-22	Eliott Eds

<i>Dernières nouvelles du mensonge</i>	Anne-Cécile Robert	18-févr-21	Lux Editeur
<i>Fact-checking vs fake news : Vérifier pour mieux informer</i>	Laurent Bigot	08-nov-19	INA Editions
<i>Fake news : le vrai, le faux et la science</i>	Jean-François Cliche	15-nov-20	Multimondes Editions
<i>Fake news : manips, infox et infodémie en 2021</i>	François Bernard Huygues	mai-20	VA edition
<i>Fake news et viralité avant Internet. Les lapins du Père-Lachaise et autres légendes médiatiques</i>	Pierre-Carl Langlais, Julien Schuh, Marie-Ève Thérénty	04-juin-20	CNRS éditions
<i>Fake news, la manipulation 2019</i>	François-Bernard Huyghes	04-juil-19	VA Press
<i>L'information d'actualité au prisme des fake news</i>	Maud Péliissier, Alexandre Joux	14-sept-18	Editions L'Harmattan
<i>La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun</i>	Myriam Revault D'Allonnes	11-oct-18	Le Seuil
<i>Le vertige des faits alternatifs</i>	Arnaud Esquerré	26-sept-18	Textuel
<i>Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques ?</i>	Florian Sauvageau, Simon Thibault, Pierre Trudel	janv-19	Hermann
<i>Des têtes bien faites : Défense de l'esprit critique</i>	Nicolas Gauvrit, Sylvain Delouvé	16-janv-19	PUF
<i>Fake News, la grande peur</i>	François-Bernard Huyghes	01-mars-18	VA Press
<i>Faut-il avoir peur des fake news ?</i>	Divina Frau-Meigs	26-juin-19	La Documentation Française
<i>Le Désenchantement de l'Internet : Désinformation, Rumeur et Propagande</i>	Romain Badouard	11-sept-17	FYP Editions
<i>Les Lumières à l'ère numérique</i>	Gérald Bronner	31-août-22	PUF
<i>Post-vérité : Pourquoi il faut s'en réjouir</i>	Manuel Cervera-Marzal	11-janv-19	Le Bord de l'eau

1.4. Rapports analysés

BARBET Serge, *Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique*, 2021.

BRONNER Gérald, *Les Lumières à l'ère numérique*, Présidence de la République, Paris, 2022.

EUROPEAN COMMISSION, *A multi-dimensional approach to disinformation. Report of the independent High level Group on fake news and online disinformation.*, European Commission, coll. « Communications Networks, Content and Technology », 2018.

FORTEZA Paula et ORPHELIN Matthieu, « *Liberté, Égalité... Vérité* » 10 mesures pour lutter contre le complotisme, Rapport de députés, 2021.

GARIEL Marie-Pierre, *Les défis de l'éducation aux médias et à l'information*, Conseil économique, social et environnemental, 2019.

IRETON Cherilyn et POSETTI Julie, *Journalisme, fake news & désinformation: manuel pour l'enseignement et la formation en matière de journalisme*, UNESCO, 2019.

Les fake news nuisent gravement à votre santé : le cas du médicament, Lab Médicament et Société, 2021.

MORIN-DESAILLY Catherine, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, 2018.

PASQUINELLI Elena et BRONNER Gérald, *Éduquer à l'esprit critique. Bases théoriques et indications pratiques pour l'enseignement et la formation*, Conseil scientifique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2021.

STUDER Bruno, *Rapport sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale, 2018.

WARDLE Claire et DERAKHSHAN Hossein, *Information disorder : toward an interdisciplinary framework for research and policy making*, Conseil de l'Europe, 2017.

GONNET Jacques et VANDEVOORDE Pierre, *Introduction des moyens d'information dans l'enseignement*, 1982.

ABECASSIS Alain et MATHIAS Paul, *Développement de l'esprit critique chez les élèves*, Paris, 2021.

1.5. Matériaux législatifs

Textes de loi et décisions

Loi du 22 décembre 2018 sur la manipulation de l'information, n°2018-1202.

Conseil Constitutionnel, 20 décembre 2018, Décision n°2018-773 DC.

Conseil Constitutionnel, 18 juin 2020, Décision n°2020-801 DC.

Débats à l'Assemblée nationale

Séance du 7 juin 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 66 [2] A.N. (C.R.).

Séance du 7 juin 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 66 [3] A.N. (C.R.).

Séance du 3 juillet 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 80 [2] A.N. (C.R.).

Séance du 9 octobre 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 116 [2] A.N. (C.R.).

Séance du 20 novembre 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 143 A.N. (C.R.).

Débats au Sénat

Séance du 6 novembre 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 96 S. (C.R.).

Séance du 26 juillet 2018, Journal Officiel de la République Française, année 2018, n° 80 S. (C.R.).

2. RÉSULTATS

2.1. Liste exhaustive des éléments présentés comme illustrant le phénomène des *fake news* dans les émissions

Type d'informations	Description
Informations ayant circulé, vérifiées et établies comme fausses (n=96)	Existence de comptes à l'étranger (Bahamas) d'E. Macron (12 occurrences) ; la campagne d'E. Macron est financée par l'Arabie saoudite (3 occurrences) ; la campagne d'E. Macron est financée par Al-Qaida ; un avion attend Emmanuel Macron pour le faire fuir au Maroc ; « MacronLeaks » (2 occurrences) ; E. Macron est homosexuel (5 occurrences) ; J.-L. Mélenchon possède une Rolex à 50 000 euros (2 occurrences) ; J.-L. Mélenchon veut interdire le porc ; les célibataires français de moins de 30 ans vont devoir accueillir un migrant chez eux (2 occurrences) ; une infirmière a interverti 9000 bébés à la naissance (2 occurrences) ; agression d'un prêtre à Avignon ; un adolescent aurait découvert une cité maya ; Eduardo Martins n'est pas un vrai reporter de guerre ; Fernando Haddad enseignait l'homosexualité au Brésil ; une femme Gilet jaune aurait été tuée par la police (2 occurrences) ; le Pape soutient D. Trump (3 occurrences) ; Malia Obama fume de la marijuana ; les Clinton tiennent un réseau pédophile, aussi appelé « Pizzagate » (6 occurrences) ; des migrants urinent sur une église ; le Brexit permettrait à la NHS de récupérer 350 millions de pounds par semaine (2 occurrences) ; en Seine-Saint-Denis, des Roms enlèvent des enfants ; un étudiant a été tué lors de l'évacuation du centre Tolbiac ; le traité d'Aix-la-Chapelle vend la France à l'ONU (4 occurrences) ; des hélicoptères ont lâché des grenades sur des Gilets jaunes ; un Gilet Jaune fait un salut nazi ; Les Gilets Jaunes soutiennent D. Trump et scandent « We Want Trump » (2 occurrences) ; l'armée européenne a été envoyée contre les Gilets Jaunes ; les Gilets Jaunes ont attaqué de fausses voitures ; le faux graphique montré à la télévision par M. Le Pen ; M. Le Pen descend de Mahomet ; M. Le Pen propose d'augmenter le SMIC ; la foule présente au discours d'intronisation de Trump était plus conséquente que celle présente pour Barack Obama (2 occurrences) ; B. Obama est gay et musulman ; B. Obama est né Kenyan (2 occurrences) ; il y a eu des émeutes de réfugiés lors du réveillon à Dortmund ; l'aéroport de Miami a été inondé lors de l'ouragan Irma ; le traité de Marrakech vise à orchestrer une « invasion migratoire » de grande ampleur (3 occurrences) ; une ministre italienne participe aux funérailles d'un mafieux, Toto Riina ; Christiane Taubira est rémunérée des centaines de milliers d'euros ; Najat Vallaud-Belkacem veut imposer l'arabe en CP ; V. Peillon veut tuer le catholicisme en France ; l'identité du responsable de la tuerie de Las Vegas ; on trouve de la viande humaine dans les burgers ; une maison close zoophile a ouvert au Danemark ; un groupe de 30 femmes voilées intégralement auraient fait la queue à la CAF ; les vidéos qui

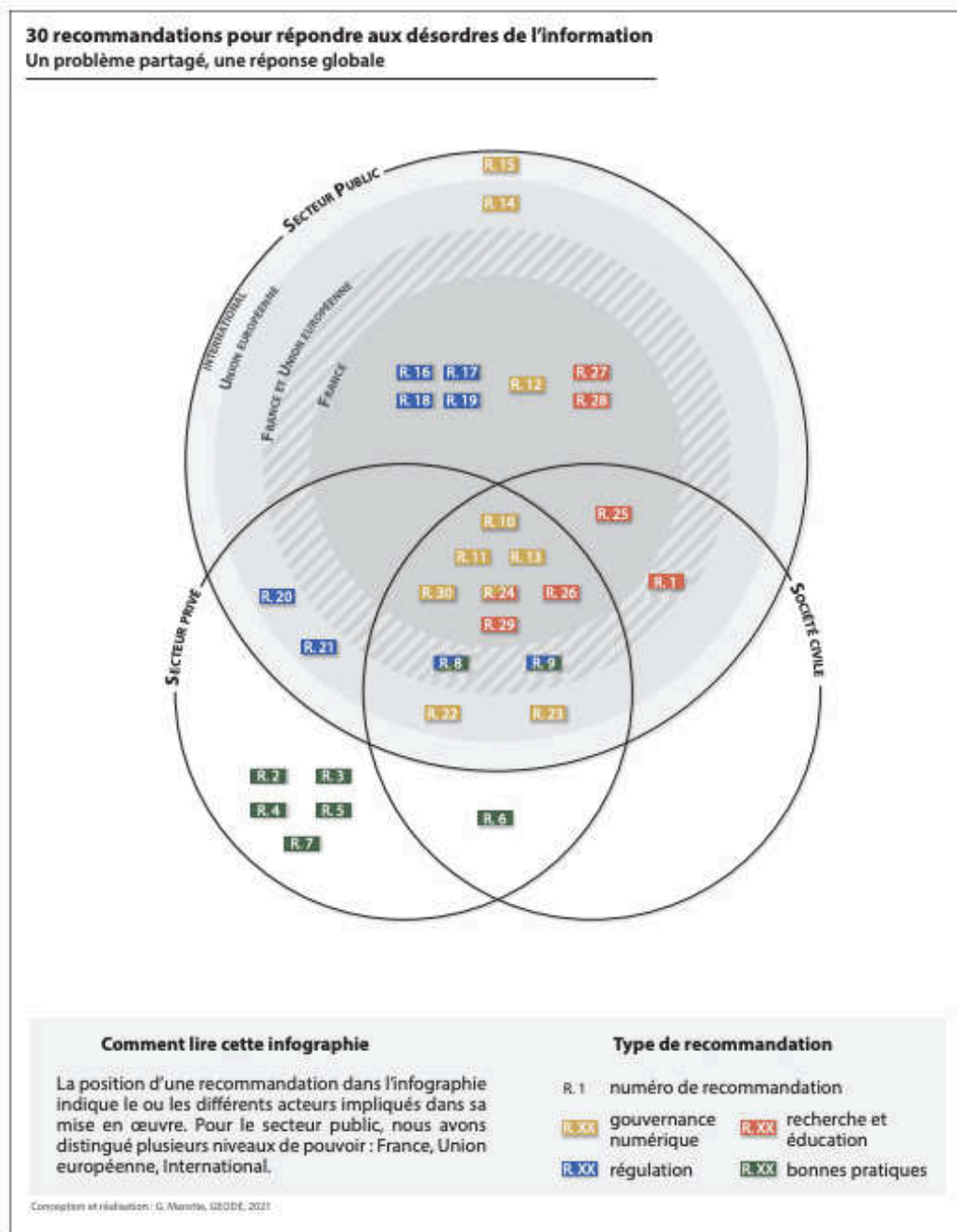
	auraient été produites par Cambridge Analytica lors des présidentielles kenyanes ; circulation de fausses images lors de l'attentat de Bruxelles ; le couple Macron danse sur « Freeze Raël » de Freeze Corleone ; l'Union Européenne a interdit les crayons de couleur en Grande-Bretagne ; les frites belges vont être interdites en Europe ; le hijab est autorisé dans la police nationale (3 occurrences) ; l'UE interdit les kebabs ; Omar Sy se blanchit la peau (2 occurrences) ; il y a des mini-bars dans les cellules de prison ; onze vaccins supplémentaires vont être rendus obligatoires.
Faits relevant de théories du complot « historiques » (n=47)	On n'a jamais marché sur la Lune (8 occurrences) ; l'attentat du 11 septembre était un complot organisé par la CIA (9 occurrences) ; Lady Di a été assassinée ; J. F. Kennedy a été assassiné par la CIA (3 occurrences) ; la Terre est plate (8 occurrences) ; une attaque de martiens a eu lieu en direct à la radio en 1938 (3 occurrences) ; existence d'un Nouvel Ordre mondial ; existence de Reptiliens (2 occurrences) ; existence d'Illuminatis (2 occurrences) ; enlèvements de femmes dans les cabines d'essayage d'Orléans ; adhésion au créationnisme ; le sida a été créé en laboratoire (6 occurrences) ; les chemtrails (2 occurrences).
Faits relevant de théories du complot récentes (n=29)	Les attentats de janvier 2015 étaient un coup monté (7 occurrences) ; existence du Grand Remplacement (5 occurrences) ; nocivité des vaccins, pouvant causer l'autisme (15 occurrences) ; l'attentat de Strasbourg aurait été un coup monté pour détourner de l'attention des Gilets jaunes (2 occurrences).
Informations d'origine parodique (n=13)	A. Juppé et F. Fillon renommés Ali Juppé et Farid Fillon sur les réseaux sociaux (5 occurrences) ; E. Macron se lave les mains après avoir touché un ouvrier (6 occurrences) ; dormir sur le côté gauche protège du cancer ; réalité du syndrome du <i>penis captivus</i>.
Informations ayant circulé, vérifiées et établies comme vraies, après avoir été contestées (n=13)	Affaire Fillon (2 occurrences) ; affaire Cahuzac ; la réalité du réchauffement climatique (3 occurrences) ; les procès de Moscou ; l'emploi d'armes chimiques pendant la guerre civile syrienne ; le prix de la baguette a changé avec l'euro ; le bar de Sevrans montré par France 2 était interdit aux femmes ; véracité d'un attentat fictif en Suède (3 occurrences).
Informations ayant circulé, invérifiables ou non vérifiées en l'état (n=4)	Existence d'un cabinet noir à l'Élysée ; organisation d'un complot contre F. Fillon par l'Élysée ; la France subit des nuages de pollution venus d'Allemagne du fait de ses usines à charbon ; Daesh et Al-Qaida travaillent avec les services secrets occidentaux.
Informations trop faiblement factuelles (n=4)	« La France serait un pays libéral, alors que c'est l'un des plus socialistes au monde » ; « les discours de Trump », « la police n'est violente qu'avec les Gilets Jaunes » ; « nous ne sommes plus sous la V^e République ».

2.2. Liste exhaustive des solutions aux *fake news* relevées dans les émissions

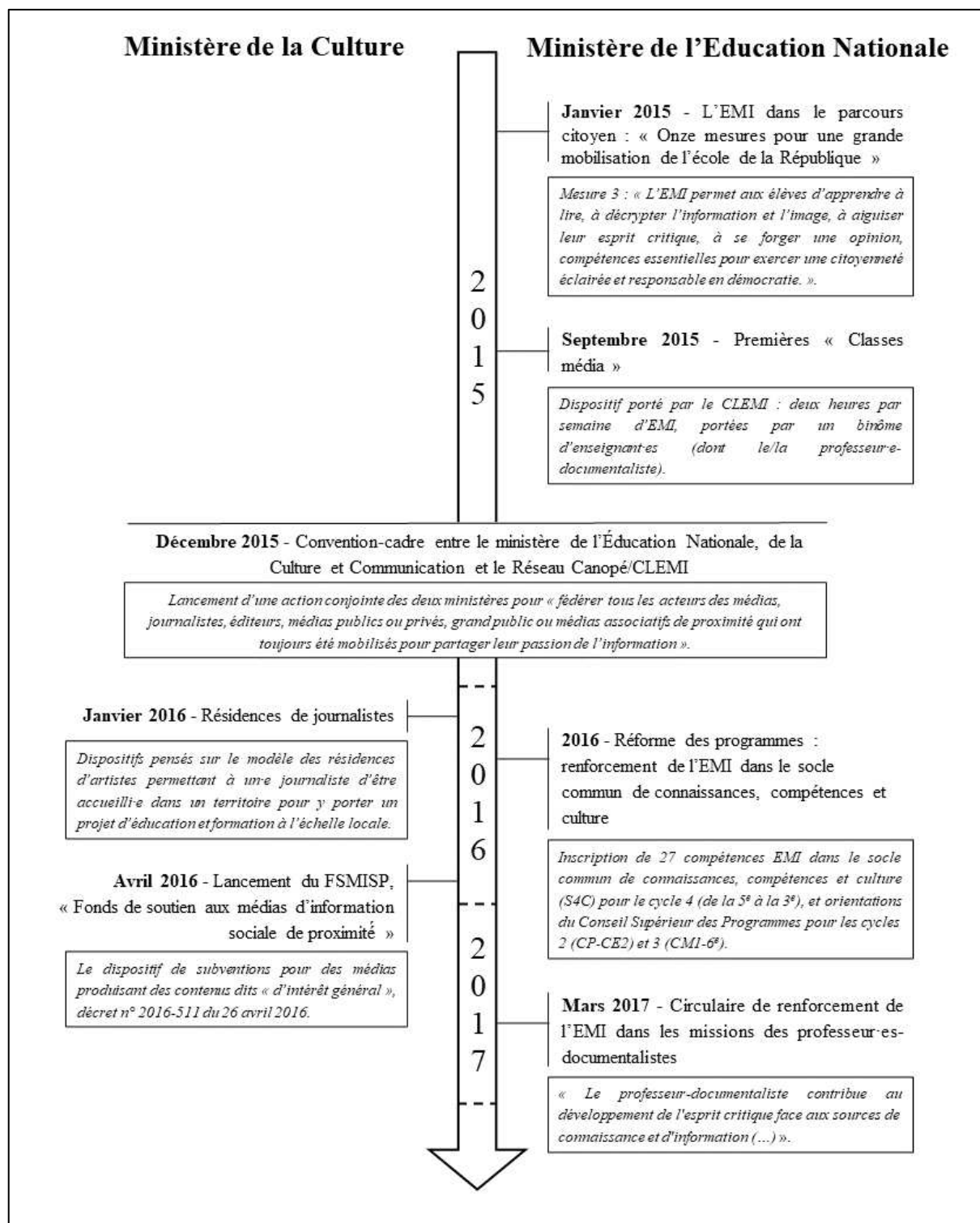
Type de réponse	Exemples
Réponse politique (n=73)	La loi contre la manipulation de l'information (53 occurrences), les lois existantes de 1881 (6), la loi allemande NetzDG (3 occurrences), la proposition de loi de Nathalie Goulet de mars 2017 (2), campagne gouvernementale #OnTeManipule (2), renforcement des pouvoirs de régulation du CSA (2), une amende pour diffamation, la loi Bloche de 2004, Joint Investigation Mechanism de l'ONU ; initiatives de l'Union Francophone, Les Décodeurs de l'Europe de la Commission Européenne.
Réponse médiatique (n=61)	Les Décodeurs du Monde et/ou leur outil Décodex (19 occurrences), la rubrique de <i>fact-checking</i> de Libération appelée CheckNews (ex-Désintox) (5), le service de <i>fact-checking</i> de l'AFP, AFP Factuel, (4), Info/intox de France 24 (3) ; l'initiative Mimikama d'Arte (2), le label de certification de RSF (2), le consortium CrossCheck (4), Titres de Playbac Presse/Mon Quotidien (2), Hygiène Mentale (2), l'IFCN (2), Initiatives de Poynter, le <i>fact-checking</i> de l'agence de presse autrichienne, This is fake de <i>Slate</i> , cellule anti fake news de <i>TF1</i> , Politifact, StopFakeNews, Les Idées Claires de <i>France Culture</i> , l'initiative de Channel 4 avec John Snow, Denis Décode, Albert, Arte Junior, Spicee, Défakator, Astronogeeek, La Tronche en Biais ; retrouver le journalisme de terrain ; relancer le journalisme d'investigation, faire des chartes de bonnes pratiques professionnelles, créations de symposiums professionnels de journalistes, création d'un conseil déontologique des journalistes
Réponse éducative (n=31)	Conspi Hunter (6 occurrences), Classe Médias du CLEMI (2 occurrences), classes de Rose-Marie Farinella (2 occurrences), interventions d'Interclass (2 occurrences), interventions d'Entre les Lignes (2 occurrences), venue de journalistes professionnel·les en classe (2 occurrences), initiatives du CLEMI (2 occurrences), EMI au collège (2 occurrences), ateliers pédagogiques INA/BnF, EMI en primaire, interventions de bibliothécaires en classe, Generazione Connessi à Milan, ateliers de défense intellectuelle de Sophie Mazet, la Classe télé d'Arrêt sur Images, Génération Numérique, commencer la philosophie plus tôt à l'école, apprendre l'histoire de la presse par des sorties scolaires, faire de la street epistemology, promouvoir des ouvrages pédagogiques pour ados sur la question, faire de l'éducation populaire aux médias,
Réponse technique (n=48)	Association des plateformes à des services de <i>fact-checking</i> (ex : First Draft News) (5), modifications algorithmiques de Facebook (4), que les plateformes se responsabilisent (3), développement de la modération par Facebook (2), remodelage de l'algorithme Snapchat pour segmenter médias et connaissances ; faire baisser la valeur numérique d'une information douteuse, proposer un lien avec un article fact-checké et labellisé Wikipédia, que les plateformes dispensent des conseils à leurs utilisateur·ices ; usages de pictogrammes plus clairs pour orienter les internautes, que les GAFAM développent une vraie stratégie médiatique,

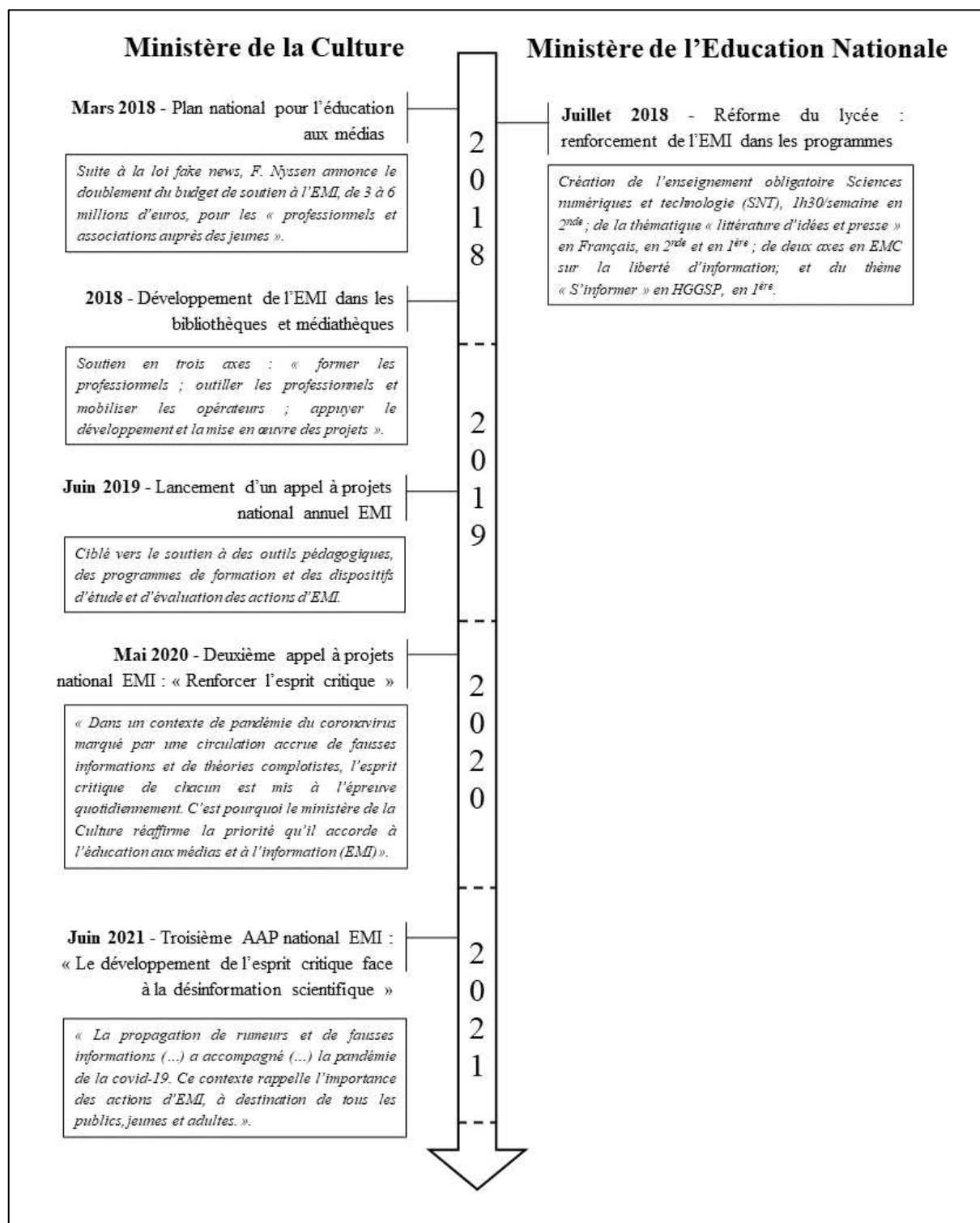
	améliorer le système de signalement des fausses informations, régulation active par les plateformes, identification d'un responsable national pour chaque plateforme, que les plateformes luttent contre leur propre économie du clic, remettre de la vertu dans les algorithmes, les campagnes PSA de Facebook, Knew Safe de l'INA, Flint le robot journaliste.
Réponse individualisante (n=39)	Développer son esprit critique (3), vérifier ses sources (3), être sceptique (2), vérifier les choses (2), faire preuve d'esprit critique (2), réfléchir et vérifier, être très prudent, mener la bataille de la perception auprès des humains, activer son esprit critique sur les réseaux sociaux, mener ce travail laborieux mais indispensable de vigilance, revenir aux bonnes vieilles vertus aristotéliennes : humilité, patience, prudence, s'appropriier les outils numériques, mener une introspection rationaliste de ses croyances, mieux comprendre les errements de son cerveau, s'entraîner avec un mentaliste, être un·e citoyen·ne responsable, que chacun·e mène une mobilisation citoyenne, faire un effort de vigilance, devenir son propre rempart aux <i>fake news</i>, donner des outils aux citoyen·nes pour s'informer correctement, se méfier, compter 30 secondes avant de partager, trouver sa boussole personnelle pour trouver le Nord de l'information, prendre le temps, avoir une hygiène mentale, faire sa déclaration d'indépendance mentale, être vigilant à ses biais et à ses bulles, la bonne foi et la bonne volonté des citoyen·nes, mener une régulation individuelle, corriger en aval faute de pouvoir réguler en amont, le bien et le mal, chacun·e en dispose et doit prendre ses responsabilités.

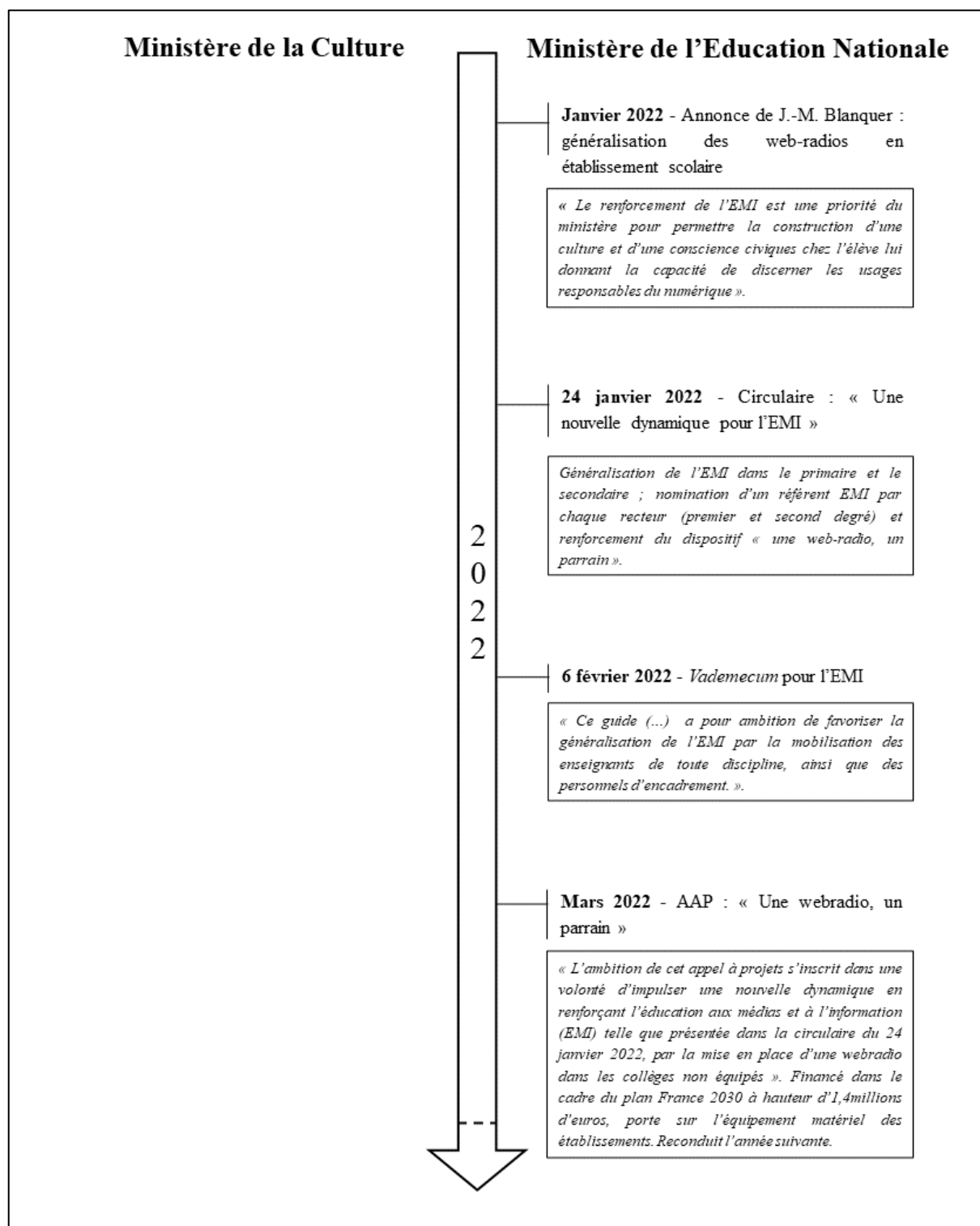
2.3. Schéma récapitulatif des trente recommandations de la commission « Lumières à l'ère numérique », p. 107.



2.4. Principales mesures politiques prises par deux ministères dans le cadre de politiques publiques sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

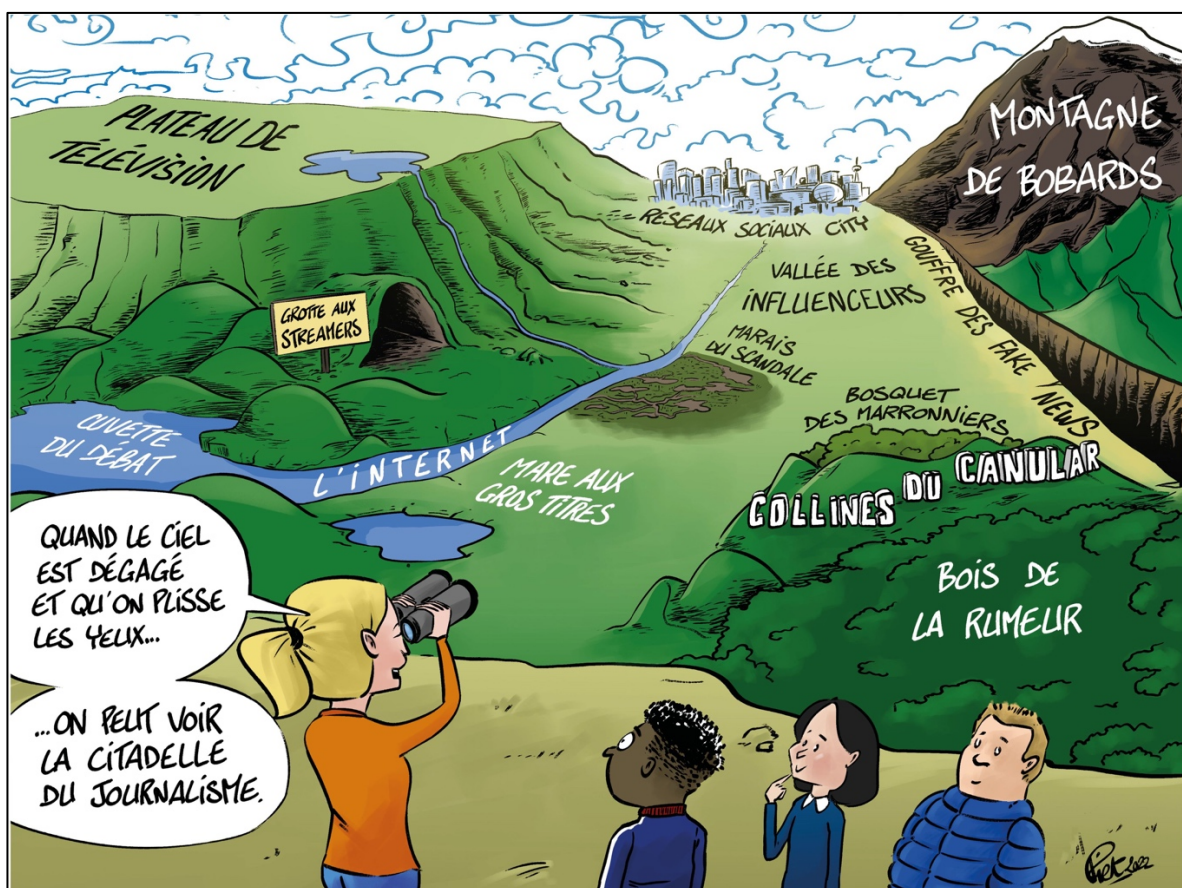






3. ILLUSTRATIONS

3.1. Illustration de l’affiche de la 34^e Semaine de la Presse et des Médias à l’École organisée par le CLEMI, du dessinateur Piet



3.2. Fiches Éduscol à destination des enseignant·es durant la crise sanitaire



Réouverture

Covid 19 et risques de dérives sectaires

La crise du Covid-19 fragilise la population et contribue à développer un sentiment de vulnérabilité. La situation exceptionnelle que nous traversons et l'exploitation des peurs et des souffrances qu'elle suscite, sont propices aux risques de dérives sectaires et au renforcement de l'adhésion des adeptes. Depuis le 17 mars 2020, date à laquelle le gouvernement a opté pour un confinement strict de la majorité des français, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a déjà reçu plusieurs dizaines de signalements liés à la crise sanitaire du Covid-19.

1. Enjeux

- Identifier les changements de comportement des élèves, susceptibles d'être provoqués par des influences familiales ou extérieures.
- Prévenir les risques de déstabilisation des élèves et les comportements irrationnels
- Sensibiliser les élèves aux risques des discours dangereux qui prodiguent de faux remèdes et des conseils dangereux en lien avec le COVID-19.
- Développer l'esprit critique des élèves pour mieux lutter contre la désinformation, les fake news, les rumeurs et les théories complotistes.

2. Conduites à tenir

Identifier l'exploitation de la pandémie par les groupes sectaires

Durant la période de la crise sanitaire, les enfants sont exposés à des discours anxiogènes, particulièrement lorsque leurs parents adhèrent à un groupe sectaire. En effet, la pandémie mondiale est présentée par certains prédicateurs, gourous ou idéologues comme :

- le révélateur de la volonté et de la puissance divine,
- un avertissement de la « Nature », de forces obscures ou d'esprits divins,
- un « châtiment envoyé par Dieu » et le signe de l'imminence de l'apocalypse,
- le retour à la croyance comme seule solution salvatrice.

Identifier les situations d'élèves en situation de risques de dérives sectaires

L'enfant étant dépendant de son environnement, une attention doit donc être portée aux élèves dont **les responsables légaux**, adeptes de certaines idéologies ou croyances, sont réticents ou opposés aux recommandations faites en matière de santé publique : contournement du confinement pour des rassemblements, refus de traitements, d'examens médicaux ou de tests sanguins, etc.



Réouverture

Coronavirus et risque de replis communautaristes

Aujourd'hui, la violence de la pandémie causée par un nouveau virus nous confronte à l'incertitude sur de multiples plans (en matière, médicale, sociale, économique, culturelle...). La crise du Covid-19 peut être utilisée par certains pour démontrer l'incapacité des Etats à protéger la population et tenter de déstabiliser les individus fragilisés. Divers groupes radicaux exploitent cette situation dramatique dans le but de rallier à leur cause de nouveaux membres et de troubler l'ordre public. Leur projet politique peut être anti-démocratique et antirépublicain. Ces contre-projets de société peuvent être communautaires, autoritaires et inégalitaires.

En conséquence, certaines questions et réactions d'élèves peuvent être abruptes et empreintes d'hostilité et de défiance: remise en question radicale de notre société et des valeurs républicaines, méfiance envers les discours scientifiques, fronde contre les mesures gouvernementales, etc. Or, plus que jamais, nous avons besoin de bâtir une société de la confiance, solidaire porteuse de sens et offrant aux élèves des chemins vers une socialisation positive.

1. Enjeux

- Lutter contre les replis communautaristes qui portent atteintes aux valeurs du pacte républicain et contre toute manifestation de séparatisme ;
- Lutter contre la désinformation, les théories complotistes, les rumeurs et les *fake news* sur le Covid-19 utilisées à des fins mercantiles et politiques ;
- Accompagner les personnels en établissement face aux réactions de repli des élèves.

2. Conduites à tenir

L'École est le lieu par excellence de la **transmission des idéaux républicains**. Le rôle de l'École a été réaffirmé dans le plan national de prévention de la radicalisation (PNPR), « **Prévenir pour protéger** », présenté par le premier ministre le 23 février 2018 ; dix mesures y associent pleinement les acteurs de l'éducation nationale.

Identifier les discours ou les signes de replis communautaristes

- **Prendre en compte l'intégralité du spectre des idées radicales du communautarisme** (ethnique, religieuse, culturelle, sociale, politique, mystique...).
- **Repérer les glissements sémantiques** fréquents entre « communauté » et « communautarisme ». Le terme de « communautarisme » est utilisé pour signifier une dérive opposée à l'idéal républicain, **qui donne la primauté des règles du groupe**

3.3. Exemples d'anti-boîte à outils », p. 104, p. 134 et p. 164 LA FRICHE et COLLECTIF EDUMEDIAS, *Petit manuel critique d'éducation aux médias : pour une déconstruction de nos représentations médiatiques*, Éditions du Commun, Rennes, 2021.

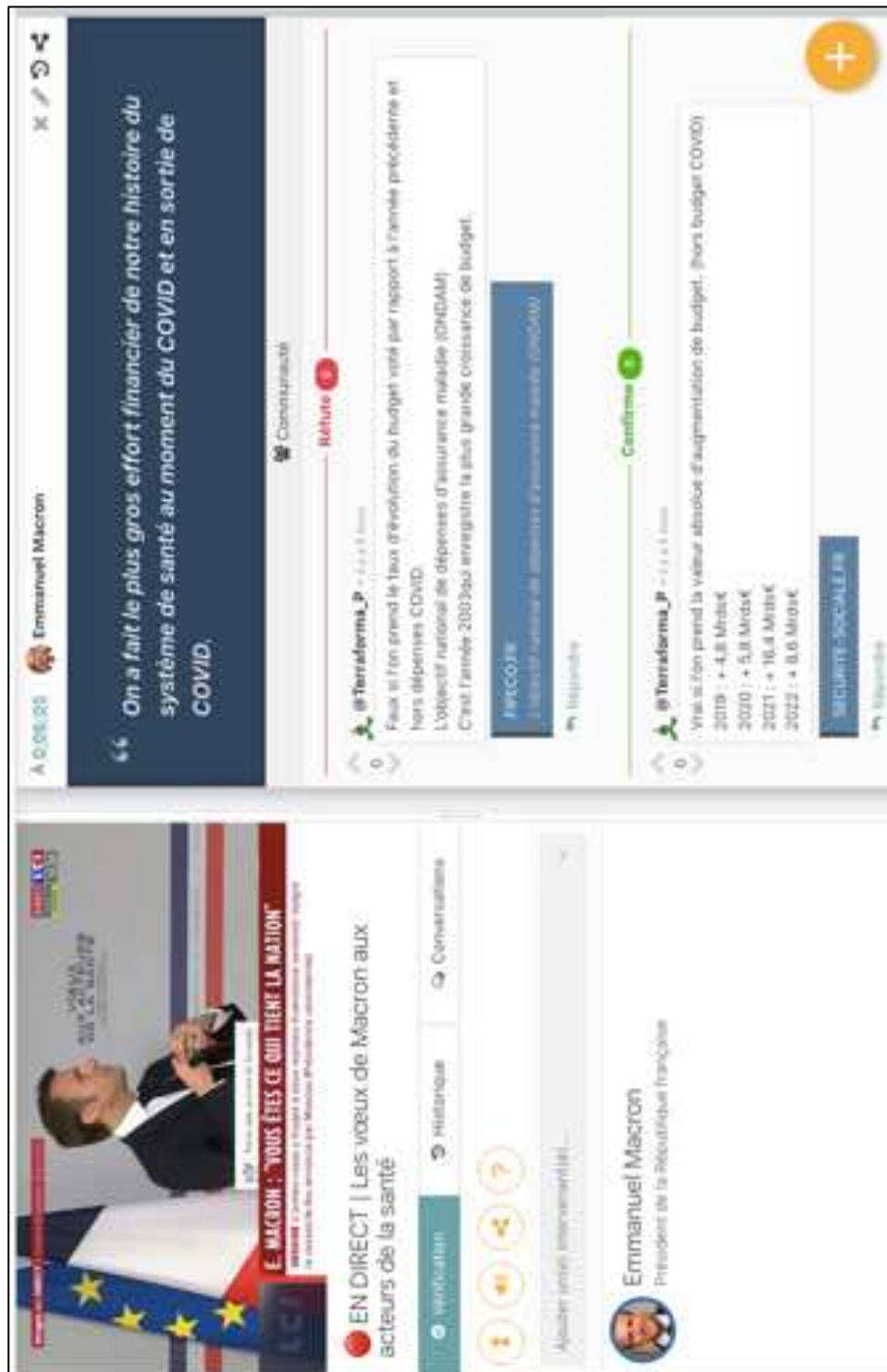
Anti-boîte à outils par Lucas Roxo <i>Les « anti-boîtes à outils » sont une tentative de réponse humoristique aux demandes régulières de « boîtes à outils clés en main » qui nous sont faites. Si elles sont inspirées de faits réels, il faut les lire avec une bonne dose de second degré.</i> Aborder la laïcité sans servir les services de renseignements Vous êtes formateur ou formatrice et devez aborder la questions de liberté d'expression ou de laïcité. Votre souci c'est que certaines des formations où vous intervenez utilisent vos ateliers comme outils sécuritaires : les propos de stagiaires sont notés pour détecter des « signaux faibles » de radicalisation. Voici quelques ingrédients pour éviter cela. Ingrédients • Une association expérimentée. • La loi de séparation de l'Église et de l'État.	Anti-boîte à outils par Lucas Roxo <i>Les « anti-boîtes à outils » sont une tentative de réponse humoristique aux demandes régulières de « boîtes à outils clés en main » qui nous sont faites. Si elles sont inspirées de faits réels, il faut les lire avec une bonne dose de second degré.</i> Détourner un atelier sur les théories du complot Les structures où vous intervenez vous demandent inlassablement de mettre en place des ateliers pour « aider à débunker les fake news et les théories du complot » ? Elles vous proposent d'animer un atelier d'éducation aux médias et à l'info situé entre un cours sur la géopolitique du Moyen-Orient et les cinq piliers de l'islam ? Vous trouvez que c'est lassant et politiquement délicat ? Vous n'êtes pas seul.e.s. Cette recette est faite pour vous. Ingrédients • La règle des cinq W (Qui ? Quand ? Quoi ? Où ? Pourquoi ?). • Le synopsis d'un reportage de Bernard de la Villardière. • Une vraie théorie conspirationniste (au hasard, les Illuminati). • Le discours d'une personnalité politique en campagne électorale.	Anti-boîte à outils par Lucas Roxo <i>Les « anti-boîtes à outils » sont une tentative de réponse humoristique aux demandes régulières de « boîtes à outils clés en main » qui nous sont faites. Si elles sont inspirées de faits réels, il faut les lire avec une bonne dose de second degré.</i> Améliorer l'image des quartiers sans faire du politiquement correct La ville où vous intervenez souhaite améliorer la réputation du quartier car les jeunes donnent une mauvaise image d'eux-mêmes et d'eux-mêmes sur les réseaux sociaux ? La fondation qui vous finance valorise la parole des jeunes mais seulement quand celle-ci est consensuelle et apolitique ? Bref, votre rôle prête à confusion et on confond l'éducation aux médias avec de la communication. Voici une recette pour y remédier.

3.4. Communication de France Télévisions pour promouvoir la plateforme de fact-checking #VraiOuFake



3.5. Une capture d'écran illustrant le type de vérification produite par Captain Fact.

La vidéo des vœux d'Emmanuel Macron aux acteur·ices de la santé est débunkée sur la plateforme, citation par citation : ici, un même utilisateur, @Terraforma_P, réfute et confirme la même affirmation.



3.6. Un exemple des salons du Discord « WTFake la rédac » de Crèvecoeur

Le salon n'est plus accessible depuis la publication de l'enquête. Consulté le 21 novembre 2021.

Enquête JJC

crèvecoeur coronavirus :

Description : *Ici vous pouvez poster tout ce qui est lié à l'enquête au sujet des propos de JJ Crèvecoeur sur le coronavirus. (le bla bla est très réduit ici)*

Activité : 2 235 résultats depuis 7 mai 2020

bibliothèque crèvecoeur :

Description : *La bibliothèque regroupe tous les documents fournis par la communauté, pour faciliter le travail de recherche. (attention : 0% blabla autorisé)*

Activité : 151 messages depuis 7 mai 2020

jjc :

Description : *JJC en général*

Activité : 1302 messages depuis juin 2020

n'oublions rien fddlp :

Description : *Action en justice contre le ministère de la santé, l'état et probablement l'oms; Québec et France; soutenue par JJCC + son action dans la Fondations pour la défense des droits et libertés du peuple.*

Activité : 825 messages depuis 1 juin 2020

hamer :

Description : *éléments d'infos et discussions sur le docteur hamer, été 2020*

Activité : 142 messages depuis 1 juin 2020

témoignages :

Description : *Vous pouvez faire part de votre témoignages, ou un témoignage recueillis à propos de Jean Jacques Crèvecoeur, sa méthode, etc. Tous commentaires, critique, propos autre que le témoignage lui même n'a pas sa place ici mais dans #blabla. Suppression sans préavis.*

Activité : 5 messages depuis août 2020

3.7. Avec Gaël, de la FIDESS, et Vivien, de Cinétique, photomaton proposé par "Evidence Based Bonne Humeur", aux Rencontres de l'Esprit Critique, 2022.



3.8. Captures d'écran de requêtes publiées sur le groupe Facebook « Zététique »

7 décembre 2020 · 🌐

[Zététique entre amis]

Salut !

Question que, j'imagine, un paquet de monde s'est déjà posée : comment concilier esprit critique et cercle amical/familial ?

3 exemples concrets :

- ma sœur (chimiste) et moi discussions de crèmes anti-âge. Je lui exprimais mes doutes quant aux effets réels au long cours d'une crème sur l'apparition ou l'aggravation des rides. Ça l'a agacée et "y a eu des études forcément" mais elle ne les a pas lues elle même.
- mon beau-frère a dans sa famille des coupeurs de feu. Quand je lui ai souligné qu'aucune étude sérieuse sur le sujet avait été menée, et que donc on ne pouvait rien conclure, il s'est réfugié dans un appel à la popularité.
- ma belle-mère a viré psychothérapeute sophrologue hypnose EMDR il y a quelques années après seulement 2 ans de formation en correspondance (il me semble). Elle n'est pas référencée en tant que psychothérapeute et utilise donc son titre de manière illégale. Mais c'est la nouvelle femme de mon père...

BREF, comment convaincre des proches sans se les mettre à dos, et surtout, sans passer pour la.e relou.e de service qui remet toujours tout en question et ramène sa science pour rien ? (Svp, aidez moi à survivre au repas de Noël...)

Merci d'avance !



29 août 2023 · 🌐

[pseudo-science] selon une de mes amies que tout le monde dit « hyper cartésienne » je ne suis pas assez ouverte sur l'astrologie et la signification alors que par $a + b$ je lui est prouvé l'existence d'un 13^{ème} signe et du reste ; elle me pense trop aggressive et trop fermé sur la question comment relancer le débat en douceur ? Cette situation m'attriste désolé si ceci est hors sujet merci à vous. Est-ce si grave de tout lié à la science ?



15 janvier 2017 · 🌐

J'ai vue une information dans le web qui dit que le premier fœtus requin à développer des dents commence à manger les autres fœtus pour qu'il sera le seul à survivre ce qui apparait un peu bizarre...qu'en pensez vous?



9 janvier 2016 · 🌐

Bonjour, j'ai une question qui va sembler peut-être un peu étrange :

Est-ce qu'on sait si des études ont été faites sur le niveau de bonheur des individus en lien avec leur niveau de rationalisme/zozoterie ? J'ai noté récemment que mon niveau de bonheur impactait mon intérêt pour le rationalisme, et je me demandais si j'étais le seul. J'ai déjà lu que les recherches en psychologie avaient découvert que la foi ou du moins la dimension spirituelle étaient des facteurs prédisant en partie le bonheur des individus.

Est-ce que quelqu'un aurait des billes là dessus ? Merci 😊



20 juillet 2016 · 🌐

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, ma soeur s'est sentie embêtée par moi, et du coup, tenante de l'homéopathie qu'elle est, elle m'a dit qu'elle allait prendre de l'arnica, et que ça allait marcher, je suppose, juste par esprit de contradiction.

Du coup, je me demande si l'esprit de contradiction a un effet sur l'effet placebo ou non. Y a-t-il des études sur le sujet ?

Sinon, ça peut être un bon sujet d'expérience ^^

Produire le vrai sur le faux

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....	1
RÉSUMÉ	3
ABSTRACT.....	4
REMERCIEMENTS	5
LISTE DE SIGLES.....	9
SOMMAIRE	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
SECTION 1 – RECONSTRUCTION THEORIQUE DES « FAKE NEWS » : DU MOT A LA CHOSE.....	19
1. De l'objet fake news au sujet fake news.....	20
2. L'environnement lexical des fake news.....	22
3. Recherches contemporaines sur les fake news et nécessité de l'approche sociologique	27
SECTION 2 – LES FAKE NEWS DANS LA PERSPECTIVE D'UNE CONSTRUCTION DES PROBLEMES PUBLICS : LE PROBLEME DU FAUX, UN FAUX PROBLEME ?	37
1. Le cadrage du problème des fake news : variations sur un même thème	37
1.1. Un cadrage thématique devenu mot d'ordre	38
1.2. Un problème public hétéronome organisé autour de la dramatisation démocratique.....	41
2. « La crise des fake news » comme panique médiatique	45
SECTION 3 – LUTTER CONTRE LES FAKE NEWS : DE L'ÉTAT AUX « CITOYEN·NES », PRODUCTION ET DIFFUSION D'UN IMPERATIF A AGIR	52
1. Passer de l'État aux groupes professionnels	52
1.1. La contrainte de non-intervention directe sur les pratiques informationnelles	56
1.2. Appréhender une action publique symbolique et délégatrice	57
1.3. La désignation et l'habilitation de groupes professionnels.....	61
1.4. Les « professionnel·les de la vérité » comme remparts de la démocratie	63
2. Intégrer les « amateur·ices » de la vérité à l'espace de la lutte contre les fake news.....	66
2.1. Un impératif à agir saisi par des acteur·ices relais.....	67
2.2. Faible structuration et fort consensus : la nébuleuse anti-fake news	71
2.3. La « Démocratie », « la Science », « les Faits » : des acteur·ices uni·es par une même conception de l'intérêt général.....	78
SECTION 4 – COMMENT OBJECTIVER UN ESPACE SANS FRONTIERES ?	81
1. Des émissions aux expositions : retracer la chaîne de production des schèmes explicatifs des fake news	82
1.1. Les corpus d'émissions télé et radio : visionner pour décrire un débat public	83
1.2. Rapports, conférences, articles, ouvrages : cartographier les entreprises intellectuelles sur les fake news	86
2. Ce qui a été fait contre les fake news : répertorier l'existant	87
3. Les entretiens semi-directifs : identifier les logiques d'engagement dans la nébuleuse	90
4. Observer in situ les pratiques de lutte contre les fake news : classes, formations, congrès.....	93
4.1. Des lieux de construction et de formalisation des savoirs sur les fake news.....	94

4.2. Des lieux de mise en pratique des actions de lutte contre les fake news	95
4.3. Les Rencontres de l'Esprit Critique ou la matérialisation de la nébuleuse.....	97
SECTION 5 – ANNONCE DE PLAN	101
PARTIE I – L'ESSOR DES FAKE NEWS COMME PROBLÈME PUBLIC.....	105
CHAPITRE 1. VRAIES ET FAUSSES ACTIONS PUBLIQUES CONTRE LES FAKE NEWS : D'UNE LOI « ECRAN DE FUMÉE » A LA CONSTITUTION D'UNE NEBULEUSE D'ACTION	107
SECTION 1 – LA LOI SUR LES FAKE NEWS : « MISSION ACCOMPLIE, IL NE S'EST RIEN PASSE ! »	109
1. <i>Un consensus latent dans un débat législatif conflictuel</i>	113
1.1. Un accord sur le problème : les fake news contre le « sacré de la démocratie »	114
1.2. Champs lexicaux et désignation de coupables : un « poison » venu des réseaux sociaux	116
2. <i>Un consensus idéologique au-delà des positions de groupes parlementaires : sauver les libertés publiques.....</i>	<i>121</i>
2.1. La mise en place d'oppositions partisans : « Vérité d'État » contre « sincérité du scrutin »	121
2.2. Journalistes et enseignant-es : appeler la « société civile » à l'action.....	124
SECTION 2 – UN TEXTE DE LOI SANS EFFETS REELS ?.....	133
1. <i>La création d'un référé fantôme</i>	133
2. <i>Au-delà du référé : « Mais que fait le CSA ? »</i>	137
SECTION 3 – AU-DELA DE LA LOI : LA DIVERSITE DES REPONSES AU PROBLEME DES FAKE NEWS.....	143
1. <i>La diversité des dispositifs anti-fake news : serious games, start-up et fact-checking</i>	143
2. <i>Les entrepreneur-es de solutions anti-fake news : la fameuse « société civile » ?</i>	146
<i>Conclusion du chapitre 1</i>	149
CHAPITRE 2. DE LA CREDULITE DU PUBLIC AUX DEVIANCES POPULAIRES : DEVELOPPEMENT D'UNE PANIQUE MEDIATIQUE AUTOUR DES FAKE NEWS	151
SECTION PRELIMINAIRE – CHOIX METHODOLOGIQUES DU CORPUS D'EMISSIONS	155
1. <i>L'archive audiovisuelle et ses particularités</i>	155
2. <i>Choix de codage et de visionnage</i>	159
SECTION 1 – ESPACES ET TEMPS MEDIATIQUES DU DEBAT PUBLIC SUR LES FAKE NEWS.....	166
1. <i>La vie longue d'une formule médiatique alimentée par le politique</i>	166
1.2. La mise à l'agenda par le politique : la loi de 2018	166
2.2. Accroches et événements d'actualité : routines médiatiques et craintes du populisme.....	170
2. <i>Le rôle moteur du pôle intellectuel du champ médiatique</i>	173
3. <i>Les invité-es médiatiques : claim-making et premières expertises</i>	178
3.1. Choix de codage sur le groupe des invité-es médiatiques.....	178
3.2. La programmation des invité-es : le « praticien » et le « bon client »	182
3.3. Les polyinvité-es et leur trio de tête	186
SECTION 2 – LE SCENARIO DE LA PANIQUE MEDIATIQUE SUR LES FAKE NEWS	193
1. <i>Un consensus sur l'absence de définition unanime du problème</i>	193
1.1. S'accorder sur le flou : la définition du problème dans les émissions	194
1.2. Les thématiques corollaires aux fake news.....	198
2. <i>Des coupables : Internet, Trump, la Russie, ou la défiance de l'autorité</i>	200

2.1. Les angles de problématisation : une menace démocratique	200
2.2. L'attribution de responsabilité : le trouble numérique comme cause	204
3. <i>Des victimes : jeunes, classes populaires, antisystèmes</i>	208
4. <i>Des conséquences : déviances démocratiques et citoyennes</i>	212
5. <i>Des registres argumentatifs : généralisations abusives et lexiques émotionnels</i>	215
5.1. Registres pathologisants : la force de la métaphore épidémique	216
5.2. Registres cognitivistes et dynamiques d'individualisation	219
5.3. Foules, masses, réseaux : la dramatisation démocratique	221
SECTION 3 – PRODUIRE L'ESPACE DES REPONSES POSSIBLES A UN PROBLEME « SAUVAGE »	224
1. <i>La désignation d'institutions tenues d'agir</i>	225
2. <i>La stabilisation de consensus sur les solutions : journalistes et enseignant-es</i>	228
2.1. Une offre informationnelle à protéger	229
2.2. Agir sur la réception et protéger les publics	230
<i>Conclusion du chapitre 2</i>	234
PARTIE II – LA (RE)PRODUCTION D'UN CADRAGE DEVENU MOT D'ORDRE	237
CHAPITRE 3. LA PRODUCTION D'EXPERT-ES CONSACRE-ES PAR LA PRODUCTION D'EXPERTISE INSTITUTIONNELLE	239
SECTION 1 – L'EXPERTISE ETATIQUE ET SON PRODUIT	243
1. <i>Les rapports comme produits de l'expertise</i>	245
1.1. Produire des rapports pour faire exister un sujet « trop complexe »	245
1.2. Les formes savantes des rapports publics sur les fake news	248
1.3. Des variations de styles et d'approches d'une institution à l'autre	253
2. <i>Les espaces de l'expertise publique</i>	258
3. <i>Identifier ses membres : beaucoup d'appelé-es, peu d'élus-es</i>	261
3.1. La structure pyramidale de l'expertise étatique sur les fake news	261
3.2. Les expert-es institutionnel·les : la compétence par la fonction	262
3.3. Les membres de la commission Bronner : la compétence par l'hybridité	266
SECTION 2 – LES RELAIS CULTURELS, MEDIATIQUES, INSTITUTIONNELS DE LA CONSECRATION EXPERTE	272
1. <i>Tenir ensemble trois formes d'expertise</i>	272
1.1. Les lieux et formes de l'expertise médiatique et culturelle sur les fake news	272
1.2. Des capacités de consécration différenciées	276
2. <i>Journalistes et universitaires engagés dans la production d'expertise</i>	281
3. <i>Des espaces pensés pour la consécration : observatoires, fondations et instituts</i>	287
SECTION 3 – LES DISPOSITIONS EN JEU POUR ETRE UN·E EXPERT·E FAISANT AUTORITE	294
1. <i>L'expérience du terrain comme ressort de légitimité</i>	295
1.1. Porter la solution, nier la rétribution : être un·e expert·e, « mais pas une star »	295
1.2. Des sociabilités permises par les situations d'expertise : la « bande anti-conspi »	300
1.3. Savoir expliquer sa propre consécration : avant-garde, choc moral et désintéressement	304
2. <i>Les fake news comme opportunité individuelle : conversion de ressources et ascension des trajectoires</i>	312
2.1. Passer d'une expertise à l'autre : laïcité, radicalisation, fake news	312
2.2. Des trajectoires ascendantes : trois études de cas	317
3. <i>L'acteur intermédiaire idéal : Gérald Bronner, fonctionnaire au service de la République</i>	323

3.1. L'universitaire : revendication d'un parcours hybride et d'une position d'iconoclaste	325
3.2. L'expert : ajustement aux attentes médiatiques et registre de l'intuition personnelle	329
<i>Conclusion du chapitre 3</i>	336
CHAPITRE 4. UN PROBLEME A LA RECHERCHE DE SON PUBLIC. ENTREPRISES DE DIFFUSION DES DISCOURS SUR LES <i>FAKE NEWS</i>	341
SECTION 1 – DU COTE DES BIENS PRODUITS POUR LE « GRAND PUBLIC » : LES EFFETS DE LA VULGARISATION	347
1. <i>L'exposition Fake news : esthétisation et construction d'un problème « pour les autres »</i>	348
2. <i>Les ouvrages généralistes : comment « éditorialiser » le problème public des fake news ?</i>	356
2.1. Le guide de bonnes pratiques	358
2.2. L'essai de défense d'une corporation	364
2.3. L'explication savante	367
SECTION 2 – DU COTE DES BIENS PRODUITS POUR LES PAIRS : DEFENDRE SA DISCIPLINE, SE FAIRE UN NOM	374
1. <i>Les fake news sur The Conversation France : spectacularisation du problème et valorisation de disciplines dominées</i>	374
2. <i>Les « conférences savantes à diffusion élargie » : incarner la solution aux fake news par le verbe</i>	383
3. <i>Les tribunes journalistiques : produire le consensus, produire le groupe</i>	389
3.1. La première tribune : demander une reconnaissance par l'État	390
3.2. La seconde tribune : réclamer la « Grande cause nationale »	391
<i>Conclusion du chapitre 4</i>	398
PARTIE III – LA LUTTE CONTRE LES <i>FAKE NEWS</i> EN PRATIQUE(S) : RÉALISATION ET DÉCLINAISONS DU MOT D'ORDRE	401
CHAPITRE 5. « ÉDUIQUER » : VARIATIONS ET SUBVERSIONS D'UNE PROMOTION DE LA RATIONALITE DEMOCRATIQUE	405
SECTION 1 – PRESCRIRE ET DELEGUER : POLITIQUES MINISTERIELLES DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE ECLAIREE	408
1. <i>Les filiations anciennes de l'éducation aux médias</i>	409
2. <i>Les attentats de 2015 : « choc moral » et « effet Charlie » sur les politiques ministérielles d'EMI</i>	412
2.1. « L'effet Charlie » sur les acteur-ices de l'EMI : un choc moral	412
2.2. « L'effet Charlie » sur les politiques ministérielles : accélération et réorientation des actions du CLEMI	414
3. <i>La délégation, instrument privilégié de l'éducation aux médias</i>	420
3.1. Territorialisation et déconcentration de la politique d'EMI	421
3.2. Orienter sans contraindre : les techniques d'une politique incitative	429
3.3. Gouverner par un mot d'ordre : le signifiant flou de « l'esprit critique »	437
SECTION 2 – LES PRATIQUES EDUCATIVES DE LUTTE CONTRE LES <i>FAKE NEWS</i> AU PRISME DES APPARTENANCES PROFESSIONNELLES	446
1. <i>Oppositions professionnelles et rapport désintéressé à l'EMI</i>	449
2. <i>L'EMI comme opportunité de défense de son groupe professionnel</i>	456
2.1. Les professeur-es-documentalistes contre les hiérarchies scolaires : la requalification militante de la lutte contre les fake news	457

2.2 Les enseignant·es contre la famille : la construction du groupe « parent » comme source de déviances informationnelles	463
2.3. Les journalistes contre les journalistes : être le « bon » journaliste en classe	470
SECTION 3 – LES NORMES TRANSMISES EN EMI : UNE POLITIQUE PUBLIQUE MODELEE PAR LES PROPRIETES SOCIALES DES FORMATEUR·ICES	475
1. <i>Les conditions de possibilité de la subversion des politiques d'EMI</i>	477
1.1. Subvertir l'EMI lorsque l'on est enseignant·e	477
1.2. Subvertir l'EMI lorsque l'on est journaliste	482
2. <i>L'éducation aux médias face à ses publics : le bon élève et le citoyen bien informé</i>	488
2.1. Anticiper les capacités critiques des élèves par leur position sociale	489
2.2. Savoir-être et stratégies distinctives de l'élève bien informé·e	494
2.3. La (con)formation des rapports au politique des élèves	497
2.4. Les bonnes pratiques informationnelles	501
<i>Conclusion du chapitre 5</i>	509
 CHAPITRE 6. « VERIFIER » : LE TRIOMPHE DE LA RATIONALITE INDIVIDUELLE	513
SECTION 1 – LE FACT-CHECKING JOURNALISTIQUE COMME REPONSE D'UNE PROFESSION A SA CONTESTATION	519
1. <i>Le fact-checking : vieilles origines et nouvelle noblesse</i>	521
2. <i>Les effets de la panique morale des fake news : reconfigurations de la pratique du fact-checking professionnel</i>	525
2.1. Les justifications du fact-checking : pratique de la transparence et intérêt général	530
2.2. Le renversement de la rhétorique sur le financement : service (au) public et quête d'audience	537
2.3. Former une « communauté d'intérêts » avec ses concurrent·es	542
3. <i>Le fact-checking, une pratique journalistique pensée contre le politique ?</i>	544
SECTION 2 – LE DEBUNKING NON-PROFESSIONNEL OU LES AMATEUR·ICES DE LA VERITE	551
1. <i>Enquêter sur le debunking en ligne : enjeux et choix méthodologiques</i>	552
2. <i>Pratiques de la vérification non-professionnelle</i>	555
3. <i>Sociographie des profils : disponibilité biographique et curiosité sacrée</i>	562
3.1. Raisons d'agir et passages à l'action : pourquoi elles-eux ?	563
3.2. Une communauté homogène au prisme du genre, de la profession et des centres d'intérêts : l'ethos du « techos »	567
4. <i>Militer pour la neutralité : un rapport paradoxal au politique</i>	573
4.1. La neutralité par les discours : être « citoyen·nes », « neutres » et « critiques »	573
4.2. La critique médiatique des débunkeurs et débunkeuses : « lol BFM au fact-checking »	578
4.3. Les conséquences de l'évitement du politique : Couscous et Grenouille sur l'IVG	582
SECTION 3 – LES RENCONTRES DE L'ESPRIT CRITIQUE, FESTIVAL ANTI FAKE NEWS	588
1. <i>Le monde sceptique avant le problème des fake news</i>	591
2. <i>La réaffirmation des frontières entre professionnel·les et profanes</i>	596
3. <i>Les conséquences biographiques de l'engagement vérificateur</i>	598
3.1. Comportements microsociologiques de l'acteur·ice idéal·e anti-fake news	599
3.2. Engagement sceptique : au-delà du hobby, une éthique de vie	604
3.3. Des ateliers sans publics : que devient la lutte contre les fake news ?	609
<i>Conclusion du chapitre 6</i>	615

CONCLUSION GÉNÉRALE	619
BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES	629
TABLE DES FIGURES	655
TABLE DES ENCADRÉS	657
TABLE DES TABLEAUX.....	659
TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES	661
ANNEXES	663
TABLE DES MATIÈRES.....	689